This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1135

Soc. 3974 d. 2.34
N.S. 15-16

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

MÉMOIRES

DE LA CLASSE DES LETTRES

Digitized by Google

1135

Soc. 3974 d. 2.34
N.S. 15-16

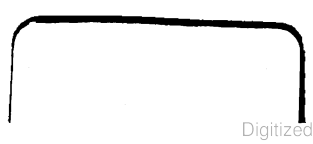

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

MÉMOIRES

DE LA CLASSE DES LETTRES

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE LYON

CLASSE DES LETTRES

TOME QUINZIÈME

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

PARIS
DURAND, libraire, rue des Grès-Sorbonne

LYON
Ch. PALUD, libraire, rue de la Bourse

1870-1874

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

État de l'Académie au 1er janvier 1874.

MEMBRES ASSOCIÉS.

MM. Moreau (César), à Paris (1827).
Jayr, ancien préfet du Rhône, à Paris (1842).
La Rochefoucault-Liancourt (1842).
La Comtesse d'Aleskewitch (1842).
Le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux (1844).
Reveil (Édouard), ancien maire de Lyon (1848).
Chevreul, de l'Institut, à Paris (1852).
Mgr Lyonnet, archevêque d'Alby (1853).
Eichhoff, membre correspondant de l'Institut, à Paris (1855).
Rénier (Léon), de l'Institut, à Paris (1860).
Dumont, de l'Institut, à Paris (1860).
Belbeuf (le marquis de), premier président honoraire de la Cour de Lyon (1862).
Bernard (Claude), membre de l'Institut, à Paris (1869).
Noirot (l'abbé), à Paris (1869).
Bonnassieux, membre de l'Institut, à Paris (1869).
Yvon-Villarceau, membre de l'Institut, à Paris (1873).
Meissonnier, membre de l'Institut, à Paris (1873).
Mgr Ginhouillac, archevêque de Lyon (1873).

Digitized by Google

Bureau

		Classe des Sciences.	Classe des Belles-Lettres.
Présidents	1873.	MM. Desgranges,	Onofrio.
	1874.	Aynard,	P. Sauzet.
Pour 1873-74	Secrétaires généraux	Faivre,	Heinrich.
	Secrétaire adjoint. .	Dumortier,	E. Guimet.
	Archiviste.	M. Mulsant.	
	Trésorier	Perroud.	

1re CLASSE DES SCIENCES.

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. Cap, à Paris (1825).
Leymerie, professeur à la Faculté des Sciences, à Toulouse (1835).
Lecoq, ancien inspecteur général des écoles vétérinaires, à Versailles (1864).

MEMBRES TITULAIRES.

SECTION Ire.

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

(Neuf Membres.)

MM. St-Clair Duport (1847).
Glénard (1857).
Loir (1862).
Dieu (1864).
Aynard (1865).
Jules Michel (1870).
Lafon (1873).
N...
N...

Digitized by Google

SECTION II

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Economie rurale.

(Neuf Membres).

MM. MULSANT (1839).
JORDAN (Al.) (1850).
TISSERANT (1853).
PERROUD (1857).
FAIVRE (1860).
DUMORTIER (1863).
FALSAN (1869).
BERTHAUD (1873).
N...

SECTION III°.

Sciences médicales

(Six Membres).

MM. PÉTREQUIN (1852).
PERRIN (1854).
BOUCHACOURT (1863).
TEISSIER (1863).
DESGRANGES (1864).
BERNE (1869).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. BOUILLET, minéralogiste, à Clermont (1828).
BUSSY, directeur de l'École de Pharmacie, à Paris (1852).
DE MONTMEYAN, à Aix (1840).
MONDOT DE LAGORCE, ingénieur, à Paris (1842).
LAVAL, ingénieur en chef de la Saône, à Mâcon (1842).
ITIER, directeur des Douanes, à Marseille (1843).
CARA, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Cagliari (1843).
MUNARET, médecin, à Brignais (Rhône) (1844).
BRESSON, à Paris (1844).

Digitized by Google

MM. Payan, médecin, à Aix (Bouches-du-Rhône) (1847).
Noirot, médecin, à Dijon (1846).
Guillard (Achille), docteur ès-sciences, à Paris (1847).
Briot, professeur de mathématiques, à Paris (1848).
Schioedte, conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Copenhague (1849).
Bouchacourt, ingénieur civil, à Paris (1851).
Richard Owen, à Londres (1852).
Larrey, membre de l'Académie de médecine, à Paris (1852).
Dohrn, président de la Société entomologique, à Stettin (1852).
Girard de Cailleux, inspecteur général des établissements d'aliénés, à Paris (1852).
Bouquet, professeur de mathématiques, à Paris (1852).
Renard, à Moscou (1853).
Girardin, recteur, à Clermont (1854).
Pigeon, ingénieur des mines (1855).
De Beust, directeur général des mines de la Saxe (1855).
Leconte (John), de l'Académie de Philadelphie (1855).
A. de Candolle, à Genève (1856).
Jordan (Alexandre), ingénieur en retraite, à Paris (1856).
La Marmora (le général de), à Turin (1856).
Marschall (le comte), zoologiste, à Vienne (1857).
Rondot (Natalis), à Paris (1859).
Dareste (Camille), professeur à la Faculté des Sciences, à Lille (1859).
Damour, membre de la Société géologique, à Paris (1860).
Perrey (Alexis), professeur honoraire, à Lorient (1862).
Noguez, professeur, à Oullins (1862).
Quiquerez, ingénieur des mines à Delémont (Suisse) (1863).
Perier, ancien médecin en chef des Invalides (1864).
Marmy, médecin militaire de première classe, à Lyon.
Ebrard, docteur en médecine, à Bourg (1864).
Serpieri, à Urbino (1866).
Quesnoy, médecin, à Paris (1867).
Frenet, à Périgueux (1867).
Petermann, à Gotha (1870).
Arcelin, à Mâcon (1871).
Macario, médecin, à Nice (1872).
Gaston de Saporta (le comte), à Aix (1873).

Digitized by Google

2e CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. Monfalcon, à Lyon (1856).
Benoit (Ph.) (1852).
Chenavard, à Lyon (1854).
Valentin-Smith, à Paris (1864).
Bouillier, à Paris (1864).
Gilardin, à Paris (1869).
De Boissieu (1870).
Dareste (1872).

MEMBRES TITULAIRES.

SECTION 1re

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie.

(Sept Membres).

MM. Sauzet (Paul) (1830).
Laprade (Victor de) (1842)
Tisseur (Jean) (1856).
Saussaye (de La) (1857).
Heinrich (1869).
Hignard (1870).
Ferraz (1871).

SECTION IIe

Histoire et Antiquités.

(Six Membres.)

MM. Guillard (Louis) (1852).
Martin-Daussigny (1854).
Desjardins (T.) (1855).
Soultrait (G. de) (1858).
Morin-Pons (H.) (1861).
Pariset (1873).

Digitized by Google

SECTION III^e^

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

(Neuf Membres).

MM. Blanc St-Bonnet (1845).
Gaillard (Léop. de) (1860).
Mollière (Antoine) (1862).
Onofrio (1864).
Lagrevol (de) (1866).
Yéméniz (1869).
L'abbé Guinand (1870).
Rougier (Paul), avocat (1872).
Dumont (Aristide), (1873).

SECTION IV^e^

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

(Six Membres).

MM. Fabisch (1857).
Bonnet (G^me^) (1860).
Reignier (1862).
Danguin (1865).
Guimet (Emile) (1869).
Bresson (1871).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Autran (Paul), membre de l'Acad. française, à Marseille (1831).
Cibrario, à Turin (1832).
Jager (l'abbé) (1835).
Perrault-Maynand (1839).
Knemlin, à Fribourg (1839).
Canonge (Jules), à Nîmes (1840).
Rossignol, archiviste (1841).
Levol (Florimond), à Paris (1842).
Lafarelle, ancien député, à Nîmes (1842).

Digitized by Google

Desportes (Auguste), à Paris (1845).
Remacle, ancien magistrat, à Arles (1846).
De Puymaigre, à Thionville (1846).
Chaix, président honoraire à la Cour, à Riès (Basses-Alpes) (1848).
Betant, à Genève (1849).
Baux, archiviste, à Bourg (1849).
Du Boys (Albert), à Grenoble (1850).
Bertinaria, à Turin (1851).
Mignard, à Dijon (1852).
Duc de Caraman, à Paris (1852).
Charma, professeur à la Faculté des Lettres de Caen (1835).
Dauphin (l'abbé), doyen de Sainte-Geneviève, à Paris (1853).
Barrault-Roullon, à Paris (1854).
Jolibois (l'abbé), à Trévoux (1854).
Mlle Sasserno (Sophie), à Nice (1855).
Grandperret (Th.), à Paris (1856).
Cochet (l'abbé) à Dieppe (1857).
Bacci de la Mirandole, à Modène (1857).
Mantellier, conseiller à la Cour d'Orléans (1857).
Regnault (A.), ancien archiviste au Conseil d'Etat (1858).
Christophe (l'abbé), à Paris (1858).
Chaverondier (Auguste), archiviste, à Saint-Étienne (1860).
Desserteaux, conseiller à la Cour de Besançon (1862).
Hainl (Georges), chef d'orchestre de l'Opéra, à Paris (1862).
Le Duc (Philibert), inspecteur des forêts, à Belley (1862).
De Meaux (le vicomte) (1863).
Cannat de Chizy (Marcel) (1864).
De Flaux (1865).
Le Prince Vlangali (1865).
Negri (le commandeur Christophe), à Turin (1865).
Carra de Vaulx (1866).
Revoil, architecte, à Nîmes (1866).
De Gerando (le baron) (1869).
De Parceval Grandmaison, à Mâcon (1871).

Digitized by Google

Digitized by Google

DU

TRANSPORT DES BLESSÉS CHEZ LES ANCIENS

D'APRÈS LES POÈTES GRECS ET LATINS

Par J.-E. PÉTREQUIN,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, ex-président de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, et de la Société de médecine de la même ville, etc.

Comment s'exécutait le transport des blessés chez les anciens? Jamais peut-être ne me serais-je posé cette question, à toute autre époque que la nôtre : aujourd'hui elle est devenue toute naturelle après les préoccupations qu'ont fait naître dans tous les esprits les tristes événements de guerre dont notre chère patrie vient d'avoir tant à souffrir. Aussi, ce retour vers l'antiquité dans l'ordre des idées qu'ont, pendant cette dernière période, dû poursuivre les hommes de l'art et auxquelles le public lui-même n'est point resté étranger, ne paraîtra-t-il pas dépourvu d'une certaine actualité, outre l'intérêt historique qu'il doit offrir.

S'il est facile de se poser cette question, il ne l'est point d'y répondre : je ne sache pas que la science antique ait rien formulé sur cette matière; les livres techniques se taisent; et j'imagine qu'on chercherait vainement dans les annales littéraires quelque monographie sur ce sujet : ainsi, bien que fort ancien, il est encore tout nouveau. Je ne me propose nullement d'entreprendre ici un traité *ex professo* : je veux seulement en esquisser les traits principaux; et, ne pouvant puiser aux sources ordinaires que nous ouvre la science, j'ai dû chercher ailleurs.

Une parole d'Horace a été pour moi un trait de lumière : il a dit quelque part que « la poésie était comme la peinture », *ut pictura poesis erit* (*Ars poet.* 361). C'est qu'en effet les vrais poètes sont par excellence les peintres des mœurs et des usages de leur temps : nul

Digitized by Google

n'a réuni ces éminentes qualités à un plus haut degré que l'immortel auteur de l'*Iliade;* grâce à son esprit observateur, il nous a initiés mieux qu'aucun historien à la civilisation des siècles reculés de la Grèce. Le Dr Cabanis, dans une judicieuse *étude sur les poèmes d'Homère,* a dit de lui : « Son génie, entraîné par l'abondance de ses conceptions, recueille, comme en passant, les images et les sentiments qui se présentent à lui dans la rapidité de sa course. » (*Œuvres*, Paris, 1825, in-8°, t. V, p. 283.) De ces images et de ces sentiments, habilement puisés dans la nature, il a su faire un si merveilleux emploi que l'antiquité, par la bouche de Platon, l'a proclamé « le plus « grand et le plus divin de tous les poètes. » (Platon, *Dialog. d'Ion.*) Ses successeurs dans la carrière se sont efforcés de suivre ses traces; et ses plus dignes imitateurs, en peignant à son exemple les hommes et les choses de leur temps, ont laissé, de siècle en siècle, un tableau de la société de leur époque, dont aujourd'hui encore, par une investigation attentive, il est permis, dans une certaine mesure, de faire revivre le caractère et les coutumes. Qu'on ne s'étonne donc point si, pour une question aussi technique que la nôtre, j'ai eu recours aux poètes de la Grèce et de Rome. Sans doute, cette voie n'était ni la plus courte ni la plus aisée; mais c'était la seule qui fût accessible. Sans doute, elle m'a conduit par de nombreux détours, et m'a imposé de longues recherches et un pénible labeur; mais ce n'a pas été sans une heureuse compensation : je me suis trouvé pour un temps ramené au commerce de ces esprits d'élite que les hommes de cabinet se plaisent à revoir comme d'anciens amis, et chez qui l'on rencontre toujours un écho pour toutes nos pensées, un symbole pour tous nos sentiments. Leur langage, si je réussis à les faire parler à propos, viendra tempérer l'aridité propre au sujet.

§ 1. PREMIÈRE PARTIE.

Le spectacle d'un champ de bataille a, dans tous les temps, dû être horrible à voir : on sent, à la lecture des anciens, qu'il a vivement

Digitized by Google

impressionné leurs regards et leur imagination. Leurs auteurs, pour émouvoir, ont souvent reproduit ces scènes d'horreur : le poème de Tryphiodore *Ilii excidium* en est rempli d'un bout à l'autre ; ce qui fait dire à l'un de ses traducteurs : « Ce tableau du sac de Troye est du « genre le plus noir. » (*Nouveaux Mélanges de poésies grecques*, (par Trochereau ?) Paris, 1779, in-8°. — Voy. Avertissement.) Hésiode, dans son *Bouclier d'Hercule*, consacre à ces peintures une tirade remarquable (vers 236 à 270). « Peut-être, écrit Tissot dans ses *Etudes sur Virgile* (1823 t. III), peut-être n'existe-t-il nulle part un tableau des horreurs de la guerre plus effrayant et plus dramatique que celui d'Hésiode. » Claudien s'efforce de grouper quelques-uns des traits les plus saillants dans ces deux vers de sa *Gigantomachie :*

> Tum superinsultans avidus languentia curru
> Membra terit, multumque rotæ sparsêre cruorem.

« L'ennemi, avide de carnage, fait rouler son char sur les blessés « dont il broie les membres encore palpitants, et les roues rapides font « jaillir des flots de sang. »

Le maître du genre est ici le vieil Homère : les descriptions de combats et de champs de batailles abondent dans l'*Iliade ;* je me bornerai à en citer un seul exemple, que je tire du onzième chant : « Hâtons-nous, dit Cébrion à Hector, de diriger notre char sur le lieu « du combat où les cavaliers et les fantassins, se livrant à un affreux « carnage, s'entre-égorgent à l'envi, et d'où s'élèvent d'immenses cla- « meurs. » — « Il dit, et presse du fouet retentissant les superbes « coursiers, qui, sous l'aiguillon qui les frappe, entraînent aussitôt le « char rapide au milieu des Troyens et des Grecs, en foulant sous « leurs pieds les cadavres et les boucliers : l'essieu est tout entier « souillé de sang, ainsi que la rampe du char ; ils sont couverts de « gouttes sanglantes que font jaillir les sabots des chevaux et les « cercles des roues » (XI, 527). Cette description, vraiment saisissante, n'a pas été bien rendue en prose par Mme Dacier et par Bitaubé, ni en vers dans les traductions contemporaines d'Aignan (l'*Iliade trad. en*

Digitized by Google

vers fr., suivie de notes critiques, 2e éd. Paris, 1812, in-8°), et de Bignan (*l'Iliade trad. en vers fr.* 2e éd. Paris, 1834, in-8°, t. II). Voici l'essai qu'en a donné Rochefort, il y a un siècle :

C'est là qu'il faut, Hector, porter de prompts secours, etc.
— Il dit, et détournant les coursiers de son maître,
Il les presse, et le char, en traversant les rangs,
Bondit sur des monceaux de morts et de mourants :
La plaine retentit, et les coursiers frémissent;
Mille jets d'un sang noir sous leurs pieds rejaillissent,
Et le brûlant essieu, souillé de sang humain,
D'une affreuse rosée humecte leur chemin.

ROCHEFORT (*l'Iliade trad. en vers.* Paris, 1770, in-8°, t. II.)

Je ne citerai pas l'Italien Melchior Cesarotti : il n'a pas été heureux dans ce passage, où il retranche le discours de Cébrion et tronque le reste, en altérant les principales images du texte (*l'Iliade di Omero*, trad. Genova, 1821, t. II). Je donne la préférence à la traduction de Vincenzo Monti (XI, vers 714) :

Cosi dicendo, col flagel sonoro
I ben chiomati corridor' percosse,
E sentita la sferza essi veloci
Fra i Trojani e gli Achei traeano il cocchio
Cadaveri pestando ed elmi e scudi.
Era tutto di sangue orrido e lordo
L'asse di sotto e l'ambito del cocchio
Cui l'ugna de' cavalli e la veloce
Ruota spargean di larghi spruzzi (1).

V. MONTI (*l'Iliadedi Omero trad.* Brescia, 1810, in-8°, 3 vol.)

---

(1) Il ne sera pas sans intérêt de produire comme terme de comparaison la version que nous donne, en vers latins, l'abbé Lallier, vicaire général de Sens :

Dixerat, et rapidos pulsat stridente flagello
Cornipedes; sonuit vix dorsum verbere, Troas
Argolicosque inter celeri simul impete currus
Præcipitant, pedibus calcantes corpora, inanes
Et galeas fractosque enses resonantiaque arma;
Sanguineos rores spargit gravis ungula, canthi
Sanguine fœdantur, totus madet axis, et orbes
Sanguineis guttis circum tinguntur aheni.

(*Ilias Homeri latino carmine reddita* interprete J.-P.-J. Lallier, olim collegii Jov. primario, nunc canonico et vic. gener. Senonensis diœcesis. — Autissiodori, ex typis Perriquet editoris, 1853).

Digitized by Google

Virgile s'est inspiré d'Homère dans ces beaux vers de l'*Enéide*, où il met en scène Turnus qui porte la terreur et la mort dans les rangs des Troyens. Il nous semble qu'en poète habile il a su ajouter des traits heureux et faire un tableau achevé, plus complet peut-être que celui de son modèle :

Multa virûm volitans dat fortia corpora letho;
Semineces volvit multos, aut agmina curru
Proterit, aut raptas fugientibus ingerit hastas.
..... Equos alacer media inter prælia Turnus
Fumantes sudore quatit, miserabile cæsis
Hostibus insultans : spargit rapida ungula rores
Sanguineos, mixtâque cruor calcatur arenâ. — XII, 328.

Delille donne ici de Virgile une imitation plutôt qu'une traduction; ses vers toutefois ne manquent ni de couleur ni de mouvement :

Il presse ses coursiers : ils volent, le char roule,
Des Troyens dans sa course il écrase la foule;
Ici tombent les morts, là roulent les mourants;
De bataillons entiers il moissonne les rangs,
Désarme les fuyards, s'élance à leur poursuite,
Et de leurs propres traits ensanglante leur fuite, etc.
. . . . . De ses coursiers fumants
Ainsi sa main terrible aiguillonne les flancs;...
Il presse, atteint, égorge et foule aux pieds sa proie,
Et des rangs enfoncés écrasant les débris,
Des mourants sous les morts il étouffe les cris.
Le sang jaillit au loin sous sa roue embrasée,
Sur le sable rougi pleut l'affreuse rosée.

DELILLE (Virgile, *édition polyglotte* de Monfalcon, Lyon, 1838.)

Annibal Caro serre le texte de plus près que Delille :

(Turno) spinse i cavalli
Infra' nemici, e molti a morte dienne,
Molti ne sgominò, molti n'infranse
E con l'aste fuggendo ne percosse.
. . . . . Turno, la campagna aprendo
Uccidendo, *insultando* (2) e di nemici

(2) Alfieri, Gaston, Mollevaut, etc se sont, comme A. Caro, trompés sur la signification de *insultans*.

Digitized by Google

Miserabil ruina e strage e strazio
Or con l'armi facendo, or co' destrieri
Che sudanti, fumanti e polverosi
Spargean di sangue e di sanguigna arena
Con le zampe e con l'ugne un nembo intorno.

Silius Italicus s'applique, dans le passage qu'on va lire, à imiter Virgile, dont il va jusqu'à emprunter les propres expressions :

Bellantûm pars magna jacet : super ipsa suorum
Corpora consistunt avidi, calcantque gementes.

De bello punico IX, 315.

Seminecum lethum peragit gravis ungula pulsu
Et circumvolitans tetros a sanguine rores
Spargit humo, miserisque suo lavit arma cruore. IV, 164.

« La terre est jonchée d'un grand nombre de guerriers : les soldats,

---

Spinse or cosi l'irrequieto Turno
I fumanti cavalli all'armi in mezzo :
Gli uccisi *insulta* (miseri !), e di polve
E di sangue e di membra, orrido un misto
Schizzar fan lunghi le volante zampe.

Vittorio ALFIERI (l'*Eneide trad.* Pisa, 1820, t. II, p. 206).

Tel à travers les rangs, terrible, l'œil en feu
Le Rutule indompté [Turnus] promène l'épouvante
Et son farouche orgueil et sa joie *insultante*.

J.-H. DE GASTON (l'*Enéide trad. en vers*, 2e édit. Paris, 1811, t. IV).

Tel le vaillant Turnus, à travers tous les rangs,
Fracasse de son char les blessés, les mourants,
Foudroie, *en l'insultant*, la foule épouvantée,
Et fait jaillir au loin l'arène ensanglantée.

MOLLEVAUT (l'*Enéide trad. en vers.* Paris, 1822, t. IV).

Ce n'est point le sens de *insultans*, qui est synonyme ici de *super assistens* qu'écrit ailleurs Virgile (Æneid X, 490), de *superinsultans* que nous venons de voir dans Claudien, de *super insistens* que je lis dans l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, IV, 312, etc. Il eût suffi, pour éviter toute méprise, de se rappeler ce vers pittoresque d'Horace :

« Dum Priami Paridisque busto
Insultet armentum »,

(où les commentateurs s'accordent à expliquer le verbe en litige, par *impune premat* (J. Jouvency : Horat. carmina expurg. 1737), et *saliet super* (Quicherat : Horat. opera. Paris, 1833), etc.), et cet autre vers de Virgile non moins pittoresque que celui d'Horace : « Fremit æquore toto — insultans sonipes » Æn. XI, 600, le coursier hennit *en bondissant* dans la plaine.

Digitized by Google

« avides de carnage, s'avancent sur les corps de leurs compagnons,
« et foulent aux pieds les mourants qui poussent des gémissements.
« — Les blessés qui respirent encore sont achevés sous le lourd sabot
« des coursiers qui, dans leurs évolutions, couvrent le sol d'une noire
« rosée sanglante, et souillent les armes de ces malheureux de leur
« propre sang » (3).

On retrouve dans Valérius Flaccus à peu près le même esprit d'imitation, comme on va le voir :

Continuo hinc obitus, perfractaque cædibus arma
Corporaque, alternus cruor, alternæque ruinæ;
Volvit ager galeas, et thorax egerit imbres
Sanguineos : hinc barbarici glomerantur ovatus,
Hinc gemitus, mixtæque virûm cum pulvere vitæ. — VI, 184.

Hinc trunca rotatis
Brachia rapta viris, strictoque immortua cœstu
Ossaque tetra situ, et capitum mœstissimus ordo:
Respicias, quibus adverso sub vulnere nulla
Jam facies, nec nomen erat. — IV, 181 (4).

---

(3) Lefebvre de Villebrune traduit : « Les chevaux font voler au loin le sang dans leur course, et en arrosent les *armes des combattants*. » (*Seconde guerre punique*, poème de Silius Italicus, 3 vol. Paris, 1784, t. I, p. 89.) M. Kermoisan met de son côté : « Les coursiers, dans leurs évolutions, font jaillir une rosée sanglante qui souille les *armes des combattants*. » (Collection Nisard, 1837.) Villebrune fait *voler au loin* le sang ; mais il faut entendre circumvolitans *des évolutions* de la cavalerie, et non du sang dont le poète se borne à dire « spargit humo ». Cette première inexactitude l'a fait tomber dans une seconde qui nous semble plus forte : « il en arrose les *armes des combattants* ». Je m'étonne que M. Kermoisan fasse de même ; car on ne conçoit guère que cette *rosée de sang* que le texte *fait répandre par terre* spargit humo, monte atteindre des soldats qui *combattent à cheval*. La grammaire d'ailleurs n'autorise pas cette interprétation, et la phrase miseris suo cruore lavit arma ne peut signifier que « les *armes de ces malheureux* sont inondées de *leur propre sang* ». Silius, imitateur de Virgile, reproduit ici la pensée qu'exprime son modèle en parlant d'Acron tombé sous les coups de Turnus : sternitur infelix,... infractaque tela cruentat, Æn. X, 730, « le malheureux est renversé,... et rougit de *son sang ses armes* brisées ». On retrouve encore la même image à la mort de Mézence : undantique animam diffundit in arma cruore. *Æneid.* X, 908.

(4) Qu'il me soit permis de remarquer en passant combien ces copies sont au-dessous de l'original ! Volvit, qui faisait image avec le char de Turnus, ne convient

Digitized by Google

Stace, dans la tirade suivante, imite l'*Iliade* plutôt que l'*Enéide*, en ajoutant quelques traits qui ne sont pas tous du meilleur goût :

> Et jam cornipedes trepida ac moribunda reflantes
> Corpora, rimantur terras, omnisque per artus
> Sulcus, et incisis altum rubet orbita membris.
> Hos jam ignorantes terit impius axis : at illi
> Vulnere semineces, nec devitare facultas,
> Venturum super ora vident : jam lubrica tabo
> Frena, nec insisti madidus dat temo, rotæque
> Sanguine difficiles, et tardior ungula fossis
> Visceribus. — *Thebaid.* VII, 760.

Lucain décrit à sa manière le champ de bataille de Pharsale ; il ne copie pas ; ses peintures sont de lui ; mais le goût lui fait défaut, et il tombe dans un tel réalisme que ni Laurès, ni A. Bignan, qui ont traduit en vers les *beautés* de son poème, n'ont cru devoir comprendre cette tirade dans leur cadre :

> (Cæsar) obit latis projecta cadavera campis ;
> Vulnera multorum totum fusura cruorem
> Oppositâ premit ipse manu ; quacunque vagatur,
> Sanguineum veluti quatiens Bellona flagellum,
> Bistonas aut Mavors agitans si verbera sævo
> Palladiâ stimulet turbatos ægide currus.
> Nox ingens scelerum et cædes oriuntur, et instar

---

guère avec ager ; imbres sent l'hyperbole, et l'on regrette rores ; vitæ, au lieu de cruor, touche à l'affectation, etc. Combien on se sent loin de Virgile, quand, au lieu du bel hémistiche de l'Enéide mixtâque cruor calcatur arenâ, on trouve celui-ci : mixtæque virûm cum pulvere vitæ, ou qu'on lit des phrases comme celle-ci : Thorax egerit imbres, ou cette autre : barbarici glomerantur ovatus, etc. ! — Ad. Dureau de la Malle traduit ainsi les cinq premiers vers :

> Le fer brise les rangs : les terribles blessures
> Déchirent des guerriers les corps et les armures :
> Tour à tour, des deux parts, on voit le sang couler,
> Et s'ouvrir la cuirasse et les casques rouler.
> Là des chants de triomphe, ici des cris de rage,
> Ici de longs sanglots : et parmi le carnage,
> La vie encor luttant par un dernier effort,
> Dans la poudre sanglante est mêlée à la mort.
>
> (L'*Argonautique trad. en vers fr.* Paris, 1811, t. III, p. 29.)

Digitized by Google

Immensæ vocis gemitus, et pondere lapsi
Pectoris arma sonant, confractique ensibus enses;... (VII, 565.)

Hîc patriæ perit omne decus : jacet aggere magno
Patricium campis commistâ plebe cadaver;... (VII, 597.)

Non solum Hæmonii funesta ad pabula belli
Bistonii venêre lupi, tabemque cruentæ
Cædis odorati Pholoen liquêre leones.
Tunc ursi latebras, obscœni tecta domosque
Deseruêre canes, et quicquid nare sagaci
Aera non sanum, motumque cadavere sensit :
Jamque diu volucres civilia castra secutæ
Conveniunt,... nunquam se tanto vulture cœlum
Induit, etc. — (VII, 825.)

Il (César) visite les corps étendus sur la plage;
Il arrête le sang qui s'épuise en coulant :
On croirait voir Bellone avec son fouet sanglant,
Ou Mars troublant la Thrace, et d'une main rigide
Poussant ses fiers coursiers qu'épouvante l'égide.
Il s'avance, et partout le carnage le suit :
Le noir forfait s'étend comme une sombre nuit;
D'une lugubre voix les campagnes gémissent;
Sous le poids des mourants les armes retentissent;
Le glaive bat le glaive et jaillit en éclats :
César fournit des traits lui-même à ses soldats, etc.

Ici de la patrie a péri tout l'honneur,
Le plébéin sans vie auprès du sénateur,
Deux cadavres égaux.

Sur l'horrible curée, ouvrage du combat,
Non-seulement le loup bistonien s'abat,
Mais les lions, qu'appelle un parfum de carnage,
Quittent de Pholoé la caverne sauvage;
Bientôt les ours, les chiens, tout animal affreux
Qui sent l'odeur immonde et l'air cadavéreux,
Abandonnent en foule et maison et tanière;
Les corbeaux, qui suivaient dès longtemps par derrière,
Accourent, etc.

Jamais plus de vautours ne noircirent la terre,
Et plus d'ailes jamais n'obscurcirent les cieux.

Jacques DEMOGEOT (*la Pharsale*, trad. en vers fr. Paris, in-8°, 1866).

J'arrête ici ces citations : il serait inutile de les multiplier davantage. Il est permis de conclure, avec le poète, qu'une fois qu'on a eu sous les yeux le navrant spectacle d'un champ de bataille, l'esprit ne

Digitized by Google

peut plus se délivrer de cette affreuse image, qui ne cesse de le poursuivre jour et nuit :

> At non inde dies, neque jam magis aspera curis
> Nox [animos] tantâ cœsorum ab imagine solvit.
> VALER. FLACCUS (*Argonautic.* III, 362).

On se demande, après cela, ce qu'ont tenté les anciens pour amoindrir le fléau de ces hétacombes humaines, et porter quelques secours aux malheureuses victimes de la guerre. Hélas ! on est forcé de reconnaître que, malgré les descriptions pompeuses de leurs poètes, ni les Grecs ni les Romains ne se sont signalés par de grands efforts de philanthropie en faveur de leurs blessés; c'est une des conséquences que déduit M. Simpson de ses intéressantes *Recherches sur les médecins attachés aux armées romaines* (Trad. et annotations par le dr Buttura, Paris, 1857, in-8°) : « On ne trouve, dit-il, dans l'histoire grecque que peu d'exemples de cas dans lesquels l'assistance chirurgicale ait été donnée sur le champ de bataille. » M. Simpson ajoute : « Qu'on me permette de le répéter, ni dans Celse ni dans Paul d'Egine, ni dans aucun autre ouvrage ancien, on ne trouve, que je sache, aucune allusion à ce fait qu'il y eût des chirurgiens régulièrement désignés dans l'armée romaine pour diriger le traitement des blessés. » (*Ib.* et *Gazette méd.*, Paris, 1857, n° 12.)

Un fait m'a frappé, c'est qu'on ne voit pas dans Homère ni dans Virgile qu'on s'occupe du transport des simples soldats atteints de blessures : Je sais bien que Malfilâtre et M. Miger, dans leur *Génie de Virgile* (t. IV; *Œuvres posthumes de Malfilâtre*, éditées par Miger, Paris, 1810, 4 vol. in-8°) prétendent que les bienséances littéraires commandaient cette prétérition, et que les poètes latins modernes ont généralement imité en cela leurs maîtres de l'antiquité païenne; mais l'humanité s'accommode mal de ces doctrines : elle ne saurait admettre qu'il ne soit en général question que des chefs.

Apollonius de Rhodes célèbre en beaux vers dans son *Argonautique* (ch. II, v. 20), comme Théocrite dans sa pièce des *Gémeaux* (Idyll.

Digitized by Google

XX), et comme après eux Valérius Flaccus (*Argonaut.* IV. 231), le terrible combat de ceste qu'a tant exalté la mythologie entre Pollux et le géant Amycus qui y perdit la vie : alors les Bébryces, pour venger leur roi, en vinrent aux mains avec les Argonautes, qui les vainquirent : Apollonius nous apprend, mais sans aucun détail, qu'après la victoire « on s'occupa du soin de ceux qui étaient blessés. » (v. 155.) Souvent les auteurs ne sont pas plus explicites à l'endroit du *transport des blessés* : ils en parlent, sans rien expliquer, comme cela a lieu pour les morts dans ces vers de l'Enéide :

Cæsosque reportant. — VII. 574.
Victores..... Rutuli.....
Volscentem exanimum flentes in castra ferebant. — IX. 451.

Lucain, dans sa *Pharsale* (VI. 233) n'est pas plus précis, lorsque Scæva, blessé, s'écrie :

Tollite et in Magni viventem ponite castris.

« Transportez-moi vivement et déposez-moi dans le camp du grand Pompée. » Aulus se présente pour l'emporter avec ses armes, comme prisonnier :

Membraque captivi pariter laturus et arma.

Mais, à mon sens, Lucain n'avait pas à entrer dans d'autres développements, car il ne s'agissait que d'une feinte de Scæva pour attirer Aulus afin de le percer de son glaive :

« Emportez-moi vivant dans le camp de Pompée.
Offrez-lui cette proie à César échappée :
L'exemple de Scéva montrera qu'il vaut mieux
Une désertion qu'un trépas glorieux! »
— Le malheureux Aulus, abusé par sa feinte,
N'aperçoit pas son glaive, et lorsqu'il va sans crainte
S'emparer du captif et de l'armure, il sent
Se plonger dans sa gorge un acier frémissant (5).

(5) Il ne sera pas hors de propos de comparer la manière dont a rendu ce

Digitized by Google

(*Les Beautés de la Pharsale de Lucain, trad. en vers français* par M. A. Bignan, 2e édit., Paris, 1860.) — *Nota* : Nous marquons 2e éd. pour nous conformer à l'usage, bien que nous l'ayons trouvée identique à la 1re qui est de 1859 : il ne s'agit sans doute que d'un changement de titre et de couverture, avec une autre date.)

PREMIER MODE DE TRANSPORT.

C'était assez souvent *sur leurs armes* qu'on transportait les guerriers blessés. C'est ainsi que dans l'Énéide on rapporte à Mézence son fils Lausus, qui vient de tomber sous les coups d'Énée :

> At Lausum socii exanimem super arma ferebant.
> Flentes. — (Æn. X. 841.)
> Des soldats le portaient étendu sur ses armes.
> J.-H. DE GASTON. (L'Énéide trad. en vers, 2e éd. Paris, 1841 t. IV.)

C'est aussi sur ses armes que Silius Italicus fait emporter dans le

---

passage un traducteur qui a joui d'une grande faveur, de son temps, mais dont la critique de Boileau a singulièrement fait pâlir la renommée :

> « Si ma mort à Pompée est un spectacle utile,
> Mettez devant ses yeux ce cadavre mobile!
> Pour venger tant de morts, pour en punir l'auteur,
> Qu'il me voye en son camp mourir en déserteur!
> — Aulus qui ne sçait pas démesler l'artifice,
> S'offroit avec ardeur à cet étrange office
> Lors qu'en son sein crédule un rude coup porté
> Est le funeste prix de sa crédulité.

(*La Pharsale de Lucain*, ou les guerres civiles de César et de Pompée en vers français par M. de Brébeuf (1654). — Nouvelle éd. Paris, 1670, in-12.)

Un siècle après Brébeuf, Laurès s'est à son tour essayé sur Lucain :

> Scæva, près de sa chute, a recours à la feinte :
> « Citoyens, je me rends, approchez, vengez-vous!
> Venez, et pour punir mon audace trompée,
> Qu'on m'emporte vivant dans le camp de Pompée, etc... »
> — Le trop crédule Aulus accourt, déjà l'enlève;
> Scæva renait, s'écrie, et l'abat de son glaive.

(*La Pharsale*, poème par le chevalier de Laurès, Paris, 1773, in-8o.)

Digitized by Google

camp d'Annibal Sychée que le consul Flaminius a abattu d'un coup d'épée à la bataille de Thrasymène :

Interea exanimum mœsti super arma Sychœum
Portabant pœni, corpusque in castra ferebant. — V. 584.

Faire porter sur ses armes un guerrier blessé, peut sans doute paraître fort poétique : cela fait image, et sied à merveille dans un poème ; mais cela convient-il aussi bien pour des blessés? Personne assurément dans nos ambulances modernes n'oserait répondre par l'affirmative : un blessé, étendu sur des piques, des lances ou des javelines, se trouverait aussi mal à son aise que sur nos fusils, dont Percy ne peut assez se plaindre : « Des porteurs de brancards, dit-il, marchant à pas inégaux secouent douloureusement le blessé ; le transport devient alors un supplice, etc..... quelles secousses, quels déchirements l'infortuné n'éprouve-t-il pas ! C'est bien pis encore quand on est réduit à l'asseoir en travers sur des fusils ! » (*Dict. des sciences médic.* 1814. t. VIII.) Percy y voit un affligeant spectacle, et n'hésite pas à proclamer que c'est un surcroît de malheur qui a fait perdre la vie à plus d'un brave militaire blessé. Il est vrai de dire que dans les citations qui précèdent il ne s'agissait que de cadavres ; il est vrai aussi que divers traducteurs français, italiens et anglais, ne s'en tiennent pas au terme générique *arma* et introduisent l'idée de *bouclier*.

Il appelle son fils !...
Son fils !.. Voilà, grands dieux ! sur un long bouclier
Que des soldats en pleurs rapportent ce guerrier.
MOLLEVAUT, 1822.

Gia morto e gia disteso
Sopra al suo scudo, a braccia riportato
Da'suoi con molto pianto era il meschino.
Annibal CARO.

Ma veniva
Gia per lui Lauso esanime : prosteso
Sul proprio scudo il portano, e trafitto
Di piaga immensa, i suoi guerrier piangenti.
Vittorio ALFIERI.

Digitized by Google

Be hold his mournful followers bear him slain :
O' er his broad shield still gush'd the yawing wound.
DRYDEN (Virgile, éd. polyglotte de Monfalcon, Lyon, 1838).

L'emploi du bouclier dans ces cas fait tableau ; il était conforme aux usages, mais il n'est pas dans le texte : Je sais bien que d'habiles humanistes considèrent *super arma* comme l'équivalent de *super clypeum ;* je sais aussi que le P. Larue, qui est ici une autorité, a, dans sa rédaction en prose de l'*Enéide,* interprété dans ce sens le vers de Virgile : *At socii plorantes portabant* in clypeo *Lausum mortuum.* Mais il me semble qu'on peut s'en tenir à la lettre (6) et défendre la version littérale ; car l'emploi des piques, des lances. des longues javelines pour transporter les blessés, représente en définitive l'origine première de nos brancards modernes : « le mot *brancard,* dit Percy, autrefois *branchard,* rappelle qu'originairement on recourut aux branches d'arbres coupées à la hâte et entrelacées ou assemblées avec des liens, pour transporter les blessés. Darius, couvert de sang et vaincu, fut présenté ainsi à Alexandre ; Sully, percé de coups et vainqueur, le fut de même à Henri IV. » (Percy, dict. des sci. méd., VIII, p. 573.)

L'Arioste, dans l'*Orlando furioso,* fait transporter sur des branches d'arbres, en guise de brancard, Ermonide, blessé par le prince Zerbin : « La douleur devint si vive qu'il pâlit et tomba évanoui sur le gazon ; deux de ses hommes d'armes qui l'accompagnaient, formèrent un brancard avec de fortes branches d'arbre ; ils transportèrent ainsi le blessé qui, sans ce secours, n'aurait pu s'éloigner de ces lieux. »

---

(6) « Les Lacédémoniens rapportaient le blessé sur un bouclier, les Athéniens *sur des lances croisées,...* les Romains entre leurs bras disposés en forme d'hémicycle, etc. » (Percy, diction. des sci. méd. VIII, 569.) Percy a dit du transport des blessés aux siècles derniers : « Ce sont presque toujours des soldats combattants qui rendent ce service à leurs camarades, en les portant péniblement *sur des fusils* ou sur une planche, etc.; car ils n'ont pas le temps de recourir aux *branches d'arbres.* » (Ibid. VIII, 572.)

Digitized by Google

Ma il dolor de la piaga si l'aggreva
Che pallido ne l'herba riversossi.
Intanto duo scudier, che seco haveva,
Fatta una bara havean di rami grossi :
Ermonide si fece in quella porre
Ch' indi altramente non si potea torre. — XXI, st. 67.

(Voy. note 18 sur le *brancard équestre*, formé aussi de branches d'arbres.)

C'est sur des thyrses que les poètes font porter le vieux Silène de la fable. On sait que le thyrse était l'arme de Bacchus : c'est avec le thyrse que, suivant les mythologues, il fit la conquête de l'Inde : c'était une espèce de lance dont le fer était entouré de feuilles de lierre. C'est sur cette lance que J.-B. Rousseau fait transporter Silène :

Et les Sylvains lassés
Portent l'immobile Silène
Sur leurs thyrses entrelacés. — (Od. 3, l. 3.)

C'est bien là *porter sur les armes* (7).

---

(7) Du temps du premier empire Napoléonien, *porté sur ses lauriers* semblait être, pour quelques écrivains, synonyme de *porté sur ses armes* : Louis Brad dit, en parlant du général Moreau, blessé :

Frappé d'un trait cruel, le chef de nos guerriers
S'avance lentement, porté sur ses lauriers.

(L. Brad, *Hygie militaire*, poème en 4 chants, Paris, Méquignon, 1819, in-8°.)

L'auteur de la *Byzanciade* fait, comme l'Arioste, transporter les blessés sur des branches d'arbre ; dans le VI^e^ chant, il peint ainsi les soins qu'au XII^e^ siècle le sage Nicétas consacrait aux victimes de la guerre :

Des guerriers mutilés il calme la douleur :
On étanche le sang qui fuit de leurs blessures,
On soulève avec art les pesantes armures
Où ces faibles mortels à périr condamnés,
Dans un cercueil de fer semblaient emprisonnés.
Sur de légers rameaux, qu'ombragent leurs bannières,
On porte les blessés sous l'abri des chaumières, etc.

(La *Byzanciade*, poème par l'auteur des *Trois-Ages* [Roux de Rochelle?], Paris, Firmin Didot, 1822, in-8°.)

Digitized by Google

DEUXIÈME MODE DE TRANSPORT.

Je viens de dire que l'emploi du bouclier était conforme à l'usage; c'est effectivement de la sorte que les Arcadiens rapportent le cadavre de Pallas, immolé par Turnus (Æn, X,505) :

> . . . At socii multo gemitu lacrymisque
> Impositum scuto referunt Pallanta frequentes.

Il est étrange, tandis que, tout à l'heure, des traducteurs substituaient *clypeos* à *arma*, de voir, au contraire, Delille et Gaston continuer à traduire ici par leur même hémistiche, comme si Virgile n'avait pas formellement écrit *impositum scuto* :

> Cependant de Pallas les amis gémissants.....
> L'environnent en foule et, l'arrosant de larmes,
> Rapportent ce héros étendu sur ses armes. — DELILLE.
> Ses fidèles amis, les yeux baignés de larmes,
> Rapportent ce guerrier étendu sur ses armes. — GASTON.

Ces exemples font voir combien il est le plus souvent difficile de juger des originaux d'après les traductions : Alfieri, Caro, Dryden, Mollevaut, etc., se sont piqués de plus de fidélité :

> Les amis de Pallas, le cœur désespéré,
> Portent sur leur pavois ce corps défiguré. — MOLLEVAUT.
> Ma gli Arcadi intanto
> Con gemiti e con lagrime moltissime,
> Van riportando, a gara, in sul suo scudo
> Il morto corpo stesso. — Vittorio ALFIERI.

M. Simpson avance (Op. cit. et *Gaz. médic. Paris*, n° 12, p. 192) que, d'après Quinte Curce, ce fut sur son bouclier qu'on rapporta dans sa tente Alexandre le Grand, grièvement blessé au siége de la capitale des Oxydraces. Mais Quinte Curce se borne à dire qu'après sa blessure, Alexandre, exténué par l'hémorrhagie et à bout de force, se laissa retomber sur son bouclier, *clypeo*

Digitized by Google

fatigatum corpus excepit, IX, 17; et plus loin, il raconte qu'on le transporta dans sa tente, mais sans indiquer de quelle manière : *rege in tabernaculum relato, medici lignum hastæ... abscindunt*, IX, 18. Plutarque fait un récit semblable, mais sans même prononcer le mot de *bouclier* (Alex. c. 63). C'est Arrien qui nous a transmis ce détail : « Les Macédoniens, dit-il, emportèrent sur son bouclier le roi dans un si triste état, qu'ils ne savaient pas s'il était encore vivant. » (liv. VI, c. 10.)

Ce mode de transport peut séduire le lecteur; car il frappe l'imagination; mais au fond il me semble assez défectueux : je doute que le petit bouclier qu'Horace abandonna pour fuir à la bataille de Philippes « relictâ... *parmulâ* » (l. 2, od. 7), eût été bien suffisant pour son transport; et ce n'est pas là de ma part une supposition gratuite, je vais la confirmer à l'instant par un exemple emprunté à la *Thébaïde* de Stace : Atys, mortellement blessé par Tydée, est apporté sur son bouclier dans le palais de Jocaste : pendant que sa main est posée sur sa blessure, sa tête sans appui retombe hors du bouclier, et ses cheveux en désordre sont rejetés en arrière :

Fertur Atys, servans animam jam sanguine nullo,
Cui manus in plagâ, dependet languida cervix
Exterior clypeo, crinesque a fronte supini. — VIII, 640.

Certes, un blessé qu'on portait dans une telle attitude ne devait pas se trouver fort à son aise :

Era..... da le sue genti
Stato al campo de greci Ati ritolto
E'n Thebe il riportavano dolenti,
Sopra un scudo appogiato il bianco volto,
E quinci e quindi con le man pendenti,
Col crin disciolto. — St. 207.

ERASMO DI VALVASONE (la *Thebaide* di Statio ridotta in ottava rima; Venetia, 1570, in-4°).

Voici une justification de ma critique, plus éclatante encore :

Digitized by Google

Tydée est à son tour frappé à mort par Ménalippe ; ses compagnons éplorés l'enlèvent ; un seul bouclier ne suffit plus, il faut deux boucliers pour soutenir ses membres défaillants :

Tunc tristes socii [Tydea].....
... trahunt, summique in margine campi
Effultum geminâ latera inclinantia parmâ
Ponunt... flentes. — *Thebaid.* VIII. 729.

Ma de suoi stretti insieme una gran parte
Dimezzo l'arme nel levar di peso :
E passo passo trattolo in disparte
Sopra duo scudi l'appogiar disteso.

ERASMO DI VALVASONE, st. 237.

Dans le *Paradis perdu*, il faut aussi *plusieurs boucliers* pour enlever Satan que l'archange Michel a frappé de sa redoutable épée dans le grand combat des bons et des mauvais anges ; Milton, s'inspirant des anciens, fait voler à son secours ses plus braves guerriers, dont les uns le protègent, tandis que d'autres réunissent leurs boucliers pour transporter vers son char, hors de la mêlée, Satan qui grince des dents de douleur, de rage et de honte :

Fortwith on all sides to his aid was run
By angels many and strong, who interpos'd
Defence; while others bore him on their shields
Back to his chariot, where it stood retir'd
From off the files of war : there they him laid
Gnashing for anguish, and despite and shame. — Book VI.

La traduction de Delille est faible et pâle à côté de l'original, dont elle ne rend ni l'énergie, ni les images :

On vole à son secours : ses fidèles guerriers
Sous son corps suspendu joignent leurs boucliers,
L'emportent vers son char, où sa brillante armure
Rougit encor du sang sorti de sa blessure, etc. — DELILLE.

Mais, quittons le monde surnaturel pour rentrer dans la réalité. En voilà assez, je pense, pour démontrer par les faits l'insuffisance du

Digitized by Google

bouclier comme moyen d'enlever les blessés : d'ailleurs, pour bien juger la question, il faut se rendre parfaitement compte de ce qu'était cette arme défensive. Spanheim nous éclaire fort peu, en écrivant, dans ses notes sur Callimaque, que les boucliers avaient une forme arrondie chez les Grecs et allongée chez les Gaulois (*Callimachi hymni, epigramm. et fragment.*— Ed. Ernesti, Lugd. Bat. 1761 — vid. t. II, p. 488 et 502). Pollux, dans son *Glossaire*, ne dit pas un mot de leurs dimensions (*J. Pollucis Onomasticon* decem libris constans. gr. lat. studio Wolfgangi Seberi; Hanoviœ, 1608, in-4°. — Vid. l. I, c. 10, n^os^ 6 et 7).

Théocrite fait un gracieux tableau quand il peint Alcmène qui élève et fait coucher ensemble Hercule et Iphiclus dans le bouclier d'airain dont Amphitryon avait dépouillé Ptérélas (Idyll, 22). Le poète portugais Antonio Dinys n'a pas manqué d'enrichir de ce charmant souvenir de Théocrite le 5^e^ chant de son poème du *Goupillon*. (Le *Goupillon*, poème héroi-comique, traduit du portugais [par Boissonade], Paris, 1828, in-32.) Virgile termine le dramatique épisode de Laocoon par une remarque que je tiens à mettre en relief, c'est que les deux gigantesque serpents, qui avaient enlacé de leurs immenses anneaux le prêtre de Neptune et ses deux fils, purent se cacher ensemble sous l'orbe du bouclier de Pallas (Æn. II, 227). On sait que le bouclier d'Ajax était légendaire dans l'antiquité : L'Iliade, en plus d'un chant, célèbre ses vastes proportions. Stace renchérit sur tous ceux qui l'ont précédé; Homère l'avait seulement *comparé* à une tour, XVII, 128; Stace, dans un style hyperbolique, l'*égale* à une montagne, æquum montibus orbem (Achill. III, 175, édit. Marolles, 1658, in-8°).

La vérité est que les boucliers variaient suivant les guerriers et suivant leur genre d'armure. On doit en distinguer plusieurs espèces, avec Christoph. Cellarius (de Antiquitatibus Romanor. Magdeb. 1722) :

Scuti forma oblonga erat et productior;
Clypei rotunda et brevior;

Digitized by Google

Parma itidem rotunda, et in omnes partes par à medio, tripedalis dicta. Tit. Liv. XXXVIII.

Pelta dicebatur parvum scutum quo utebantur levis armaturæ milites.

Cœtra scutum est breve et loreum quo præsertim utebantur Afri et Hispani. C. 5. Tit. Liv. et Sil. Ital. — (8).

Il devient manifeste, si je ne me trompe, que tous les boucliers n'étaient pas capables d'offrir un bon moyen de transport.

L'espèce d'infamie attachée par les anciens à la perte du bouclier, avait donné naissance au proverbe grec, si en vogue surtout à Sparte, *aut cum hoc aut super hoc.* (Voy. Furgault, *Antiquités Gr. et Rom.*, 1787). Ausone, (voy. *Ausonii opera*, Paris, 1730, in-4°), Ausone, pris pour un moderne dans le *Parnasse latin moderne*, par J. Brunel, 1808, t. I. p. 14), en a fait l'objet du distique que voici :

Mater Lacoena clypeo obarmans filium,
« Cum hoc, inquit, aut in hoc redi. »

C'était un point d'honneur pour tout guerrier de revenir avec son bouclier ou sur son bouclier : ni vivant ni mort, il ne devait jamais s'en séparer (9). Quand on l'entend de l'enlèvement des cadavres, je

---

(8) Voici, comme terme de comparaison, un article sur le bouclier, qui est plus moderne, mais moins complet, quoique offrant de nouveaux détails : « les Vélites avaient un bouclier rond (parma) de trois pieds environ de diamètre, en bois et couvert de cuir. — Les soldats appelés *hastati* et *triarii* avaient un bouclier oblong (scutum), long de quatre pieds, large de deux et demi, fait en bois joint par de légères bandes de fer, et le milieu relevé en bosse (umbo), garni de même métal, et le tout recouvert de cuir, enfin quelquefois un bouclier rond et plus petit (clypeus). » (*Antiquités romaines* ou tableau des mœurs, usages et institutions des Romains, par Alexandre Adam. recteur du collége d'Edimbourg [trad. par de l'Aubépin†] Paris, 1826, 2 vol.) — Voy. aussi Boinvilliers, *Dictionn. des Antiquités grecques et romaines*, par Furgault, Paris 1824, in-8°, article *Armes*.

(9) Mater Spartana scutum filio dat in bellum proficiscenti, sicque illum adhortatur : « fili, aut hoc aut super hoc », laconicâ brevitate sentiens sic rem gerendam in bello, aut victor clypeum referret, aut mortuus in eo domum reportaretur. (De virginitatis custodia ; de uxorum in viros pietate ; de gentium moribus, lib. IV. Auctore Johanne Guastio Brisacensi, Basil. 1543, in-16,) c'est là un apophthegme emprunté

Digitized by Google

n'ai rien à dire : mais si l'on veut l'étendre encore à celui des blessés, je ne puis l'admettre qu'à titre exceptionnel : rien ne saurait plaider plus éloquemment en faveur de notre thèse que ce qu'apprend Quinte Curce sur Agis, roi de Sparte, qui se dévoua pour sauver sa patrie de la servitude dont la menaçaient les Macédoniens : grièvement blessé dans la bataille qu'il livra, en 330, à Antipater, lieutenant d'Alexandre, ses gardes le placèrent sur son bouclier pour le ramener au camp; mais il s'y trouvait si mal que, malgré son courage, il avait peine à supporter les douloureuses secousses qn'imprimait à ses blessures ce mode vicieux de transport : inter omnes Lacedæmonios rex (Agis) eminebat,.... donec hastâ femora perfossa plurimo sanguine effuso, destituêre pugnantem : ergo clypeo suo exceptum armigeri raptim in castra referebant, jactationem vulnerum haud facile tolerantem. — VI. I.

TROISIÈME MODE DE TRANSPORT.

Nous entrons ici dans l'exposition de moyens plus pratiques, dont je vais dérouler une série.

---

littéralement à Plutarque : voy. *Lacœnar apophthegm.* éd. gr. Tauchnitz, t. II, p. 187; et Ricard, trad. fr., Paris, 1785, t. III, p. 202.

Plutarque rapporte que le poète Archiloque, étant venu à Sparte, en fut chassé sur l'heure même, parce qu'on sut qu'il avait dit dans une de ses poésies : *il vaut mieux jeter son bouclier que mourir* (*Instituta Laconic.* XXXIII. — Ed. gr. t. II, p. 179; Ricard trad. fr. III. 184).

Végèce nous apprend que les soldats romains étaient obligés de faire graver leur nom sur leurs boucliers, avec le numéro de la cohorte et de la centurie, afin qu'ils fussent déshonorés s'ils les abandonnaient. (Voy. Noël, *Dictionn. historiq.*, p. 41, in-8°, Paris, 1806.)

Lamartine fait allusion à ces souvenirs antiques dans les adieux que lord Byron adresse à l'Angleterre par la bouche de Childe-Harold :

> Oui ! fier du noble sang qui parle encore en moi,
> Je veux de tes vertus t'honorer malgré toi ;
> Comme ce fils de Sparte allant à la victoire,
> Je consacre à ton nom ou ma mort ou ma gloire !
> Adieu donc ! Je t'oublie, et tu peux m'oublier :
> Tu ne me reverras que sur mon bouclier ! — § XIV.

Digitized by Google

Le consul P. Corn. Scipion est grièvement blessé par un Garamante à la bataille du Tésin. Le jeune Scipion, qui devait plus tard recevoir le glorieux surnom d'*Africain*, accourt près de son père, le charge sur ses épaules, et se hâte de l'emporter loin du champ de bataille :

> Hîc puer ut patrio defixum corpore telum
> Conspexit,... fertur per tela, per hostes
> Intrepidus;. .
> Tunc, raptâ propere duris ex ossibus hastâ,
> Innisum cervice ferens humeroque parentem
> Emicat. — *De Bell. punic.* IV 455.

La chirurgie ne peut que blâmer ici la précipitation téméraire avec laquelle Silius Italicus procède à l'extraction du trait. Tite-Live se borne à dire : « Le consul fut sauvé par la valeur de son fils, à peine en âge de puberté (10). C'est ce jeune héros qui devait avoir la gloire de terminer cette guerre, et mériter le surnom d'Africain par sa belle victoire sur Annibal et les Carthaginois. » Periculum intercursu tum primum pubescentis filii propulsatum : hic erit juvenis penes quem perfecti hujusce belli laus est, *Africanus* ob egregiam victoriam de Annibale Pœnisque appellatus. XXI. 46. — Silius ne devait pas oublier que Virgile, dont il suit les traces, présente tout autrement l'épisode de Pallas, dont lui-même ne fait ici que reproduire une copie :

> Hîc Turnus ferro præfixum robur acuto
> In Pallanta diu librans jacit;...
> Vibranti cuspis medium transverberat ictu.
>
> VIRGILE. Æn. X. 479.

---

(10) Lebeau (voy. D. Caroli Lebeau Carmina, Paris, 1782, p. 209; et *Parnasse latin moderne*. Lyon, 1808, t. I. p. 24) n'explique pas non plus comment Scipion sauva son père :

> Defluit ad terram [*Scipio*], lapsusque relinquit habenas
> Saucius;.... vidit fremuitque videndo
> Filius, ille puer, sed vir puerilibus annis.
> Advolat ergo sui oblitus, corpusque paternum
> Protegit ipse suo, et patrem dat vivere natus.

Digitized by Google

Garamas jaculis propioribus instat,
Et librat sœvâ trajectum cuspide ferrum.
Hîc puer ut patrio defixum corpore telum
Conspexit, etc. — Sil. *de Bell. punic.* IV. 453.

On voit que l'imitateur, qui emploie les mêmes expressions que son modèle, place aussi ses personnages dans la même situation : Or, qu'arrive-t-il dans l'*Enéide?* Le voici : à l'instant où Pallas arrache le trait de sa blessure, son sang et sa vie s'échappent aussitôt par la même voie :

Ille rapit calîdum frustra de vulnere telum,
Unâ eâdemque viâ sanguisque animusque sequuntur. X. 486.
Malgré l'airain, le fer....
Traverse sa cuirasse et son cœur tout ensemble :
Le courageux Pallas l'arrache tout sanglant,
Et sa vie aussitôt s'échappe avec son sang. — Delille.

Combien l'histoire ne fournit-elle pas d'exemples mémorables de ces mêmes accidents! Là, Cornelius Nepos nous montre Epaminondas, grièvement blessé à la bataille de Mantinée, en 363 av. J.-C., et succombant au moment où le fer fut extrait de la plaie : aussi, le héros thébain, connaissant le danger de son état, ne voulut-il permettre cette extraction qu'après s'être assuré que son armée était victorieuse : Cum animadverteret mortiferum se vulnus accepisse, simulque si ferrum quod ex hastili in corpore remanserat extraxisset, animam statim amissurum, usque eo retinuit quoad renunciatum est vicisse Bœotios; ...ferro extracto confertim exanimatus est. — Cap. 9. — Ici, Quinte Curce nous apprend que, dans deux blessures graves que reçut Alexandre le Grand, l'une à l'épaule au siége de Gaza, IV, 25, et l'autre dans le flanc droit au siége de la capitale des Oxydraces, IX, 19, l'extraction des traits fut, dans les deux cas, suivie d'une hémorrhagie inquiétante qui fit tomber le roi en syncope et menaça grandement ses jours. — Ailleurs, Tile-Live raconte, l. 11, c. 20, qu'à la bataille du lac Regillus, T. Herminius, frappé d'un dard pendant qu'il dépouillait le corps de son ennemi, fut ramené vainqueur dans le camp, mais qu'il expira pendant le pre-

Digitized by Google

mier pansement : T. Herminius, ... inter spoliandum corpus hostis veruto percussus, cum victor in castra esset relatus, inter primam curationem expiravit. — Enfin, nous retrouvons dans Quinte Curce, VI, 3, Agis, roi de Sparte, blessé à la poitrine d'un coup de lance : et à peine a-t-il voulu extraire le fer de sa plaie, qu'il perd ses sens et retombe sur ses armes : lancea nudo pectori infixa est : quâ ex vulnere evulsâ, inclinatum ac deficiens caput clypeo paulisper excepit; deinde linquente spiritu pariter ac sanguine, moribundus in arma procubuit. — C'est un avis bon à méditer, qu'expriment les vers que voici sur le chevalier Bayard :

On venoit de blesser ce guerrier généreux,
Il avoit sans frayeur senti ce coup affreux;
Mais il tombe, et l'on trouve au défaut de l'armure
Tout le fer d'une lance encor dans la blessure :
On craint, en lui portant un secours meurtrier,
D'arracher à la fois la vie avec l'acier.

DE BELLOY (tragédie de *Gaston et Bayard*).

Notons bien que les grands poètes sont d'accord avec les historiens : Homère, dans les blessures du genre de celle de Scipion, ne se comporte pas comme Silius : quand Pandarus a blessé Diomède, d'un coup de flèche sur l'épaule droite, au défaut de la cuirasse, Homère ne fait pas arracher brusquement le trait. « Alors, dit-il, Diomède se retire; il se met à l'abri vers son char et ses coursiers, et appelle le fils de Capanée : « Hâte-toi, cher Sthénélus, descends de « ton char pour arracher de mon épaule cette flèche cruelle. » Il dit : « Sthénélus aussitôt s'élance à terre, et, s'approchant de lui, retire la flèche qui lui perçait l'épaule; le sang jaillit à travers les mailles de la cuirasse. » V. 107. Il faut ensuite l'intervention de Minerve pour que Diomède puisse continuer le combat; il faut que « la déesse ranime le héros et rende ses pieds et ses mains plus agiles. » V. 121. Voilà la nature.

Combien nous sommes loin d'Homère et de la nature dans ce passage de la *Pharsale* où Lucain, renchérissant sur Silius Italicus,

Digitized by Google

représente Scœva atteint d'une flèche qui s'est implantée dans l'orbite gauche et lui a transpercé l'œil : Scœva, déjà couvert de blessures, affecte de mépriser encore celle-ci : il va jusqu'à rompre lui-même les liens qui attachent le globe sanglant, et arrachant d'une main furieuse la flèche et l'œil qu'elle tient suspendu, il les foule aux pieds l'une et l'autre :

Dictœâ procul ecce manu Gortinis arundo
Tenditur in Scœvam, quæ, voto certior omni,
In caput atque oculi lævum descendit in orbem.
Ille moras ferri, nervorum et vincula rumpit,
Affixam vellens oculo pendente sagittam,
Intrepidus, telumque suo cum lumine calcat. — VI, 214.

Armé d'un dard crétois voici qu'un bras nerveux
Vise Scéva, l'atteint au-delà de ses vœux :
Le fer frappe l'œil gauche et descend dans l'orbite.
Scéva saisit le trait ; dans sa rage subite,
Il l'arrache avec l'œil qui s'y tient suspendu
Et foule aux pieds la flèche et l'œil qu'il a perdu.

J. Demogeot, la *Pharsale*, trad. en vers fr., Paris, 1866.

Revenons à Homère. « Tlépolème blesse Sarpédon à la cuisse gauche avec une longue javeline, dont la pointe pénètre dans le membre et va se fixer dans l'os ;... ses vaillants compagnons l'emportent loin de la mêlée ; la longue javeline qui traîne lui pèse cruellement ; mais nul d'entre eux ne s'en occupe, ni ne songe à retirer de sa cuisse l'arme de frêne ; ils ne s'empressent que de le faire monter sur un char, tant ils étaient impatients de le soustraire au danger qui le menace !.... Les valeureux amis du divin Sarpédon le portent sous un magnifique hêtre consacré à Jupiter. Là, le brave Pélagon, son ami fidèle, retire de sa cuisse le javelot de frêne : son âme est prête à le quitter ; un épais nuage se répand sur ses yeux ; mais bientôt il recouvre ses sens, et le souffle de Borée, qui vole à son secours, ranime ses esprits défaillants. » V. 660 et 692. — C'est avec les mêmes précautions, comme on le verra plus loin, que Patrocle emporte Eurypile blessé, et va le déposer dans sa tente, avant de chercher à extraire de sa cuisse la flèche dont l'a atteint Pâris, XI, 845, etc., etc.

Digitized by Google

Ce n'est point Silius Italicus qui a inventé le mode de transport qu'il décrit; il l'a emprunté à Virgile : Scipion le Jeune, chargeant son père sur ses épaules, rappelle Énée qui porte de même son père Anchise pour le sauver du sac de Troye : il prend mille soins pour que le vieillard soit mieux; il étend sur son cou et ses épaules ses pans d'habit qu'il recouvre d'une peau de lion, puis il se baisse pour recevoir son précieux fardeau :

> Hœc fatus, latos humeros subjectaque colla
> Veste super fulvique insternor pelle leonis,
> Succedoque oneri. — Æn. II, 721.
>
> A ces mots, d'un lion j'étends sur moi la peau,
> Je me courbe, et reçois mon précieux fardeau. — DELILLE.

Je crois pouvoir, en examinant l'*Anabase* à un point de vue médical, établir que souvent c'était de cette manière qu'on transportait les blessés dans une armée en campagne : ainsi Xénophon parle à deux reprises de soldats qu'on débarrassait de leurs armes et qui étaient chargés de porter les blessés dans la retraite des dix mille; il est vrai qu'il n'explique pas quel était le mode de transport; mais il est évident, à mon avis, que celui dont je m'occupe était le seul qui pût permettre aux porteurs de faire de longues étapes et de suivre les troupes en marche. Le mot φέρω, qu'emploie Xénophon, étant synonyme du verbe latin *fero* qu'on lit dans Silius, loin de s'opposer à notre interprétation, semble la confirmer. (*Anab.* III, 4, n° 32, et V. 8).

Stace nous donne une variété de ce procédé quand, dans la *Thébaïde*, il peint, avec les couleurs d'un réalisme digne de Lucain, le farouche Capanée emportant Ménalippe, qui vient de blesser à mort Tydée, et qui est lui-même mortellement atteint : il le trouve gisant dans la poussière, le relève respirant encore, et le charge brutalement sur son épaule gauche que rougit de sang la blessure du fils d'Astacus rouverte à chaque secousse :

> ..... primus abit, primusque repertum
> Astaciden medio Capaneus e pulvere tollit

Digitized by Google

Spirantem, levâque super cervice reportat
Terga cruentantem concussi vulneris undâ. — VIII, 746.

Ma inanzi à gli altri Capaneo gigante
Correndo fra nemici in fretta scese,
E furibundo fuor di mezzo a tante
Spade di Thebe Menalippo prese,
Che ferito per man di Tideo un rivo
Spargea di sangue, piu morto che vivo,
Se'l gitta in spalla Capaneo. — St. 242.

ERASMO DI VALVASONE.

On trouve dans l'*Orlando furioso* un rapprochement remarquable à faire avec la *Thébaïde*, dans ce passage où un formidable géant enlève dans ses bras la valeureuse Bradamante, qu'il vient de renverser d'un coup de massue, la charge sur ses épaules et l'emporte comme un loup ravit un agneau :

La donna tramortita in braccio prende,
E se l'arreca in spalla, e via la porta
Come lupo talhor piccolo agnello. — C. XI, st. 19.

Tydée, dans les vers de la *Thébaïde* qui suivent, déploie contre Ménalippe tant de férocité que Bellone elle-même, dont il était jusque-là protégé, détourne avec horreur les yeux de ce spectacle, et ne rentre dans l'Olympe qu'après avoir purifié ses regards. Certes, Stace ne pouvait prononcer contre lui-même une condamnation plus en règle. On dirait qu'il ait voulu plus loin racheter ce défaut par l'intéressant épisode d'Hoplée et de Dymas, qui parcourent, la nuit, le champ de bataille, à la recherche de Tydée et de Parthénopée, dont ils étaient les fidèles compagnons : quelle touchante sollicitude pour reconquérir ces chères dépouilles ! et quelle n'est pas leur joie quand Diane leur fait découvrir les deux cadavres ! Comme si leurs maîtres étaient rendus à la vie, chacun d'eux saisit son précieux fardeau et le charge sur ses épaules ; ils n'osent plus ni parler ni pleurer ; le jour approche, l'aurore menace de les trahir ; ils marchent à grands pas dans un morne silence ; ils s'affligent de voir les ténèbres pâlir. Hélas ! ils sont l'un et l'autre victimes de leur dévoûment, et meurent en serrant dans leurs bras les corps de leurs illustres chefs :

Digitized by Google

..... luce vident; longe dant signa per umbras
Mutua lætantes, et amicum pondus uterque,
Ceu reduces vitæ sævâque à morte remissos,
Subjectâ cervice levant; nec verba, nec ausi
Flere diu: prope sæva dies, indexque minatur
Ortus: eunt taciti per mœsta silentia magnis
Passibus, exhaustasque dolent pallere tenebras. — X, 377.

Nous n'avons jusqu'ici vu intervenir qu'un seul porteur : il y en a toujours au moins deux dans les citations qui vont suivre; c'est une variété du mode qui nous occupe. — Je trouve à faire ici entre l'*Orlando furioso* et la *Thébaïde* un nouveau rapprochement plus curieux encore que celui qui précède : l'épisode de Médor et Cloridan à la recherche du roi Dardinel, tombé sous les coups de Renaud, est une véritable reproduction de celui d'Hoplée et de Dymas, qu'on vient de lire; il paraît que l'Arioste a beaucoup pratiqué Stace. « Dans cet horrible mélange de cadavres, dont le vaste champ de bataille était couvert, Médor et Cloridan auraient pu continuer en vain leurs pieuses recherches pendant le restant de la nuit, si la lune (Diane) n'eût daigné dissiper les nuages qui l'obscurcissaient et apparaître plus belle encore que lorsqu'elle se jeta sans voile dans les bras d'Endymion. Médor reconnaît Dardinel à l'éclat de ses armes; il se jette à ses pieds qu'il arrose de larmes; il modère l'expression de ses regrets; il s'exprime à voix basse; ce n'est pas qu'il craigne pour sa vie, mais il appréhende d'être troublé dans son généreux dessein. Enfin, Médor et Cloridan chargent le corps du roi sur leurs épaules, et se partagent cet honorable fardeau; ils hâtent leurs pas autant que le permettent ces chères dépouilles; car déjà l'astre de la lumière s'apprête à chasser les étoiles du ciel et les ténèbres de dessus la face de la terre.» Ils sont l'un et l'autre victimes de leur dévoûment, comme dans la *Thébaïde* : Cloridan meurt sous les coups des ennemis, et Médor, que nous reverrons plus loin (5e mode), tombe atteint de plusieurs blessures :

Fù il morto Re su gli homeri sospeso
Di tramendue, tra lor partendo il peso. — XVIII, st. 187.

Digitized by Google

Vanno affretándo i passi, quanto ponno,
Sotto l'amata soma che gli ingombra. — XVIII, st. 188.

Scœva blessé, qui a déjà figuré deux fois dans ce travail, nous le retrouvons mourant; il tombe de défaillance dès que le combat cesse: ses compagnons le reçoivent dans leurs bras et le chargent sur leurs épaules, admirant dans ce corps criblé de blessures la vivante image du courage :

..... [Scœvæ] nam sanguine fuso
Vires pugna dabat : labentem turba suorum
Excipit, atque humeris defectum imponere gaudet :
Ac velut inclusum perfosso in corpore numen
Et vivam magnæ speciem virtutis adorant. — VI, 250.

Mais quand la lutte cesse,
Tu tombes : du combat la chaleureuse ivresse
Soutenait ta vigueur à défaut de ton sang.
Tes soldats à l'envi sur leur dos te plaçant
T'emportent, et ton corps, que leur foule contemple,
Quoique tout mutilé d'un dieu semble le temple.
A. BIGNAN (*Beautés de la Phars.*, trad. en vers fr., Paris, 1850).

La chaleur du combat soutenait sa faiblesse :
Scœva tombe et s'éteint, dès que le combat cesse, etc....
Ses compagnons, frappés de sa vertu sublime,
Sont jaloux de porter cette noble victime. — LAURÈS.

Quand te manqua la lutte, ô guerrier, tu tombas :
Car à défaut de sang, tu vivais de combats.
Alors de ses amis la vaillante cohorte
Le reçoit dans ses bras, évanoui l'emporte,
Semble adorer un dieu dans ce corps abattu,
Sanctuaire vivant de la sainte vertu. — J. DEMOGEOT.

Ménécée, fils de Créon, afin de satisfaire à un oracle, s'est dévoué pour le salut de Thèbes, sa patrie : les Thébains retirent le cadavre de leur prince et le rapportent en triomphe dans la ville; le héros entre dans les murs, porté sur les épaules des jeunes guerriers, aux applaudissements d'une foule nombreuse;... on dépose dans le tombeau de ses aïeux son corps adoré :

Jamque intra muros [multo] sudore receptum
Gaudentes heroa ferunt, ... subit agmine longo

Digitized by Google

Colla inter juvenum, lætisque favoribus omni
Concinitur vulgo;..... patriâque in sede reponunt
Corpus adoratum. — *Thébaïde*, X, 783.

P. Mambrun, dans son poème de *Constantin* en douze chants (*Constantinus* sive idololatria debellata; Paris, 1658, in-4°), met en présence dans un combat singulier Amphiloque et Sicanor : les deux adversaires sont blessés; le dernier tombe : c'est aussi sur leurs épaules que l'emportent ses compagnons, tout en le protégeant contre son ennemi :

Ecce sagitta
Ignotâ contorta manu, medium aera tranans,
In femur horrendis Italo stridoribus hœsit :
Succedunt lapso socii, plagamque ferentem
Amphilochum longe clypeis telisque repellunt. — Lib. V.

Dans le poème de l'Arioste, lorsque Roland furieux fut tombé dans le piége qu'on lui tendait, et qu'il se trouva enchaîné par une foule de liens inextricables, Astolfe, annonçant qu'il allait le guérir, fit signe de l'enlever, et le chevalier Dudon, dont la force répondait à sa grande taille, le chargea sur ses épaules, et le transporta ainsi sur le sable du bord de la mer :

Comanda Astolfo che sia quindi mosso,
Che dice voler far che si risani :
Dudon, ch'è grande, il leva in su la schiena
E'l porta al mar sopra l'estrema arena. — XXXIX, st. 55.

Monti, le traducteur d'Homère, a fait en style d'une énergie dantesque trois sonnets sur Judas, l'apôtre réprouvé; voici un tercet où l'on voit les démons qui emportent son cadavre sur leurs épaules enflammées :

I demoni frattanto all' aer tetro
Calar l'appeso, e le infocate spalle
All' esecrando incarco eran feretro.

Les démons, quand la nuit vient obscurcir le monde,
Détachent le fardeau dont gémit l'arbre immonde :
Sur leurs reins enflammés, lui formant un cercueil,
De la porte infernale ils ont franchi le seuil, etc.

Henri Delatouche, 1813.

Digitized by Google

QUATRIÈME MODE DE TRANSPORT.

J'ai trouvé plusieurs variétés de ce mode de transport, que je vais faire connaître par des exemples. Je commence par Homère : Mérion blesse Déiphobe à l'épaule d'un coup de javelot ; le poète le fait enlever par son frère Polités, qui l'emporte à bras-le-corps. Voici comment les traductions en vers ont rendu ce passage :

Déiphobe chancelle, et son généreux frère
Polite le soutient, le reçoit dans ses bras,
L'emporte malgré lui (*sic*) loin du champ des combats.

ROCHEFORT, 1770.

Il buon Polite accorre
E'l ritrae dalla mischia, e Io fa peso
Delle braccia fraterne, ei sopra il carro
Mal suo gardo (*sic*) l'acconcia.

MELCHIOR CESAROTTI.

Le lecteur qui voit dans l'Iliade que « Déiphobe emporté vers la ville sur son char, pousse de profonds soupirs, accablé par la douleur, et que de sa blessure le sang coule en abondance » XIII. 538, s'étonnera sans doute, comme moi, que ce soit *malgré lui* qu'on l'emmène ! Homère se garde bien de commettre un pareil contre-sens ; ces traducteurs, qui ont omis d'utiles détails, ont le tort d'en ajouter d'autres qui ne sont ni dans le texte ni dans la situation : « Polités, dit « Homère, Polités, frère de Déiphobe, le saisit de ses deux bras par « le milieu du corps, et l'emporte loin de la terrible mêlée, jusqu'à « ses rapides coursiers, qui stationnaient en arrière du théâtre du « combat. » XIII, 533. Vinç. Monti est resté fidèle au texte, comme Cunich et Lallier qui interprètent fort bien le *modus faciendi :*

Corse al ferito
Il suo german Polite, e per traverso
L'abbraciando il cavo dal rio conflitto, etc.

VINC. MONTI. vers 685.

Deiphobum at manibus medium complexus, ab armis
Pugnantumque virûm turbâ strepituque Polites

Digitized by Google

Eripuit fratrem seorsum et post prælia densa
Duxit ubi currusque illi fidusque sedebat
Auriga et bijugi celeres.

(*Homeri ilias latinis versib. expressa* a Raymundo Cunichio Ragusino; adjiciuntur epigram. select. ex anthol. gr. — Venetiis 1783, in-8°.)

Retro sociorum cedit ad agmen
Deiphobus : læsum mediis complexus in ulnis
E tristi educit bello fratremque Polites
Pone leves ad equos portat currusque decoros. — LALLIER.

Ailleurs c'est Patrocle qui enlève Eurypyle blessé de la même façon que Polités vient de le faire pour Déiphobe :

A ses yeux vient s'offrir Eurypyle blessé,
Portant encor le trait dans ses chairs enfoncé, etc.
« Secourez-moi, Patrocle, et du mal qne j'endure
« Daignez me délivrer, etc. »
A ces mots il l'enlève, et le porte en sa tente,
Le place sur son lit, et d'une main sçavante
Il arrache le trait enfoncé dans son flanc.
ROCHEFORT, 1770.

Alors le soutenant sur son sein, dans ses bras,
Il l'entraîne à la tente, où des mains empressées
L'étendent mollement sur des peaux entassées, etc. (11)
AIGNAN (*l'Iliade trad. en vers fr.*, suivie de notes critiq. 2e éd. Paris, 1812, in-8°.)

Que les traductions en vers n'aient pas exactement rendu les détails du texte, il ne faut pas s'en étonner, quand celles en prose n'ont pas mieux réussi, comme je vais le faire voir : « Patrocle ren-
« contre le fils d'Évœmon, le vaillant Eurypyle qui, blessé d'une
« flèche à la cuisse, se traînait avec peine hors de la mêlée : une
« abondante sueur coulait de sa tête et de ses épaules, et un sang noir
« jaillissait de sa profonde blessure, etc. — O Patrocle, dit-il, prête-
« moi ton secours, emporte-moi jusqu'à mon navire, et arrache ce

(11) « Guide-moi vers la flotte, et d'un bras empressé
Viens retirer le fer dans ma cuisse laissé, etc. »
— A peine le guerrier, le prenant dans ses bras,
L'a conduit dans la tente, un serviteur agile
Déroule des taureaux la peau souple et mobile,

Digitized by Google

« fer de ma cuisse, etc. — A ces mots, Patrocle, saisissant Eurypyle « par le milieu du corps, le porte (12) dans sa tente : un esclave qui

---

Et prompt à l'y placer, Patrocle armé du fer
Coupe le trait cruel et dégage la chair. — A. Bignan, 1834.

Così dicendo, et lo sostenta et scorge
Sino alla tenda, e poi che qui fu steso
Su folte pelli, con bell' arte estragge
L'acerbissimo dardo. — Melchior Césarotti.

..... Il cinse
Colle braccia cio detto, e nella tenda
Il menò, l'adagiò sopra bovine
Pelli dal servo acconciamente stese,
Indi col ferro dispiccò dall' anca
L'amarrissimo strale. — Vincenzo Monti. v. 1122.

(12) Gail traduit, comme Mme Dacier : « Après m'avoir *ramené* dans mon vaisseau, *coupez*-moi ce trait qui me perce la cuisse, etc. — le prenant sous les bras et le *soutenant*, il le *mène* dans sa tente;..... il coupe légèrement avec son couteau *le trait* qui lui perce la cuisse » (Homère, gr. lat. fr. Paris 1810, t. III). Dugas-Montbel traduit, comme Bitaubé : « *Conduis*-moi jusqu'à mon navire, arrache le fer de ma cuisse, etc., — le *soutenant* par le milieu du corps (de ses bras et de son sein, Bitaubé), il le *conduit* dans la tente;..... puis il *coupe* le trait cruel, etc. » (Homère, trad. fr. 2e éd. Paris, 1834, t. I). Il y a là deux points à élucider :

1° Eurypyle ne peut plus marcher, il se traîne à peine : Patrocle ne se borne pas à le *soutenir*, il le *saisit à bras-le-corps* sub sterno suscipiens, et dès lors on ne doit pas dire qu'il le *mène* (Dacier, Gail) ni qu'il le *conduit* (Bitaubé, Dugas-Montbel, Bignan), mais qu'il le *porte* (Rochefort) : ἄγε qu'emploie ici Homère a le sens de *Ferebat*, comme dans cette phrase parallèle où Polites *saisissant dans ses bras* Déiphobe par le milieu du corps l'*emportait* loin de la mêlée, per medium manibus complexus ἐξῆγε (que M. Lallier rend très-bien par *portabat*) efferebat, XIII. 534. C'est aussi du verbe ἄγω que se sert Xénophon au sujet des soldats qui *transportaient* les blessés (*Anabas.* v. 8).

2° *Couper le trait*, comme l'écrivent Gail et Dugas-Montbel à l'exemple de la plupart des traducteurs, serait un fort mauvais moyen pour l'extraire : l'opérateur n'aurait plus de prise sur lui; c'est à tort que Mme Dacier formule cette note, et à tort que Bitaubé la reproduit : « Il coupe le trait parce qu'il perçoit la « cuisse de part en part, et qu'on ne pouvoit l'arracher ni d'un côté ni de l'au- « tre; au lieu qu'estant couppé, on le tiroit facilement. » Et d'abord le texte n'établit nullement que la cuisse fût *traversée de part en part*, il dit seulement que Pâris *frappa* Eurypyle à la cuisse droite d'un coup de flèche, βάλε *percussit* » XI. 583. Ensuite Mme Dacier traduit elle-même : « Le bois se rompt, et le fer, qui reste dans la playe, luy cause des douleurs vives. » Dès lors il n'y avait donc rien à couper; d'ailleurs ce n'est pas ainsi que l'art procède : notons bien que

Digitized by Google

« les aperçoit, étend des peaux de bœuf, et Patrocle y couche le « blessé; puis, armé du fer, il extrait de la cuisse le trait cruel. » (XI. 809.845.)

On voit dans l'*Argonautique* que Valerius Flaccus fait agir un de ses héros absolument comme Patrocle et Polités; c'est Télamon qui emporte Canthus en le saisissant par le milieu du corps :

Hinc medium Telamon rapit. — VI. 364.

Il est remarquable qu'Homère ait su trouver dans l'enlèvement que Vénus fait d'Énée, blessé par Diomède, la matière d'un gracieux tableau : les moindres détails deviennent sous sa plume autant de traits charmants; c'est la nature prise sur le fait et embellie par un artiste :

« exscindere sagittam » ne signifie pas *couper une flèche*, mais l'*extraire par une incision* des chairs ; tel est le sens de ἐκτάμνειν. Celse dit très-catégoriquement : Ubi satis incisum est, telum eximendum est. (*de medicin.* VII. 5.) Si l'on m'objectait que c'est là de la chirurgie pure que ni les poètes ni leurs traducteurs ne peuvent connaître, je croirais répliquer d'une manière péremptoire par deux vers de l'Énéide où Virgile explique admirablement, par la bouche d'Énée, blessé, l'opération qui se doit faire :

Ense secent lato vulnus, telique latebras
Rescindant penitus. — ÆN. XII. 389.

« Qu'on ouvre largement la plaie avec le fer et qu'on débride les chairs jusqu'à « l'endroit où la pointe du dard est cachée. » Voici, à l'appui du poète, le témoignage d'un historien : Critobule, dans Quinte Curce, opère Alexandre le Grand, comme Énée recommande dans l'Énéide à Japis de l'opérer : Corpore deinde nudato, animadvertunt (medici, et critobulus, inter medicos artis eximiæ) hamos inesse telo, *nec* aliter id, sine pernicie corporis, *extrahi posse*, quam ut *secando vulnus augerent*. IX 18. — Rien ne saurait mieux justifier notre interprétation : c'est aussi ce que Louis Brad, chirurgien militaire, exprime dans ces vers :

Soudain d'un fer habile armant sa docte main,
Il agrandit la plaie, et d'un toucher certain
Il recherche, il saisit, tire avec assurance
Le trait sanglant et lourd qui faisait sa souffrance!
Du sang qui coule encore il arrête le cours,
Et l'espoir du guerrier renaît avec ses jours.

Hygie militaire, poème en quatre chants. Paris 1819, p. 62.

Digitized by Google

Énée allait périr, si la belle Cypris
N'eût dans son sein d'albâtre enveloppé son fils,
Et contre les assauts d'une foule impuissante
N'eût opposé les plis de sa robe éclatante :
La déesse l'enlève et court sauver ses jours.

ROCHEFORT, 1770.

Quand Vénus l'aperçoit, la tremblante déesse.....
Coule autour de son fils ses bras éblouissants,
Et, pour le dérober aux périls renaissants,
Sous les prix redoublés de sa robe odorante,
Légère, elle l'emporte aux bords fleuris du Xanthe (13).

AIGNAN, 1812.

Les traducteurs ont redoublé d'efforts pour lutter contre le modèle : ce n'était pas chose facile. — Énée est renversé d'un violent coup de *pierre* par Diomède qui l'a frappé à l'articulation de la hanche : l'énorme et raboteuse pierre a déchiré la peau, brisé l'os, et rompu les deux nerfs de la jointure ; Énée allait périr ; Vénus l'aperçoit, elle accourt : « La déesse aussitôt passe ses bras d'albâtre autour de son « cher fils, et le couvre des plis de son voile éclatant, dont elle lui « fait un rempart contre les traits, de crainte qu'un des cruels

---

(13) Vénus autour de lui coule ses bras d'albâtre,
Cache en son voile d'or ce fils qu'elle idolâtre,
Et repoussant les dards, empêche un Grec vainqueur
De lui ravir le jour en lui perçant le cœur, etc.

A. BIGNAN, 1834.

Il vede, e accorre
La diva madre : al caro figlio intorno
Le braccia candidissime distende,
E fa riparo del ceruleo peplo
All' acaiche saette, e dai perigli
Della mischia il ritrae.

MELCH. CESAROTTI.

Interno al caro figlio ella diffuse
Le bianche bracchia, e del nitente peplo
Gli antepose le falde, onde dall' armi
Ripararlo, e impredir che ferro acheo
Gli passi il petto a l'anima gl' involi.

VINCENZO MONTI. — V. 440.

Digitized by Google

« enfants de Danaüs ne vienne avec ses armes d'airain le frapper au « cœur, et ne lui ravisse le jour. C'est ainsi que Vénus emportait son « cher fils, loin du théâtre du combat. » V. 314.

J'ai découvert du mode de transport qui nous occupe, plusieurs variétés dont voici la première : je la tire de la *Thébaïde*; le poète est aussi explicite qu'on pourrait le désirer d'un auteur technique : Périphas enlève du sol le corps de son frère mourant; il soutient d'une main son cou languissant et de l'autre ses flancs :

> Fratris moribunda levabat
> Membra solo Periphas (nil indole clarius illa
> Nec pietate fuit !) lævâ marcentia colla
> Sustentans, dextràque latus, — *Thebaid.*, II. 630.

Voilà qui est très-précis, et qui semble au premier abord très-méthodique; mais en y regardant de plus près, on trouve la chose assez défectueuse : saisir le cou, sans soutenir aussi la nuque et la tête, c'est mettre le blessé dans une position pénible et forcée; d'autre part, soutenir les flancs, sans descendre au-dessous du sacrum, c'est laisser pendre les jambes qui deviennent fort gênantes.

Je passe à une autre variété; je l'emprunte à Silius Italicus : Annibal enlève son frère Magon qu'Appius, dans la bataille de Thrasymène, a blessé d'un coup de lance au bras gauche :

> Advolat interea,..... fratrem que amens.....
> ..... Proprio tectum gestamine præceps
> Ex acie rapit, et tutis a turbine pugnæ
> Constituit castris. — *Bell. punic.* V. 344.

Comment s'y prit Annibal? C'est ce que n'indique pas Silius. Il s'agit de suppléer à son silence, et voici comment je présume qu'on peut se rendre compte de cette manœuvre : Annibal d'un bras enlevait Magon, et de l'autre il le protégeait avec son bouclier. Il faut pour cela être doué d'une grande force et d'une haute stature, ou bien se trouver à cheval; c'était ici le cas d'Annibal : d'intrépides cavaliers ont parfois exécuté d'étonnantes prouesses en ce genre :

Digitized by Google

ainsi on voit dans l'Énéide, Tarchon, chef des Tyrrhéniens, qui, se dévouant à la mort, pousse son coursier au milieu des ennemis, fondre avec furie sur Venulus, enlever du bras droit ce guerrier de dessus son cheval, et, l'étreignant avec force, l'emporter de toute la vitesse de sa monture, XI. 741 :

Tarchon..... equum in medios, moriturus et ipse,
Concitat, et Venulo adversum se fervidus infert;
Dereptumque ab equo dextrâ complectitur hostem
Et gremium ante suum multâ vi concitus aufert.
Il dit, brave la mort, et portant la terreur,
Sur Vénulus s'élance enflammé de fureur,
L'arrache à son coursier, le saisit et l'enlève. — DELILLE.
A ces mots, il s'élance, et bravant le trépas,
Il fond sur Vénulus, l'enlace dans ses bras,
Arrache à son coursier et l'homme et son armure. — GASTON.

C'est encore ainsi que, dans le poème de l'Arioste, Roland voit fuir devant lui un chevalier inconnu qui, monté sur un vigoureux coursier, a de force enlevé dans ses bras une jeune femme qu'il emporte toute éplorée sur l'arçon de sa selle :

E sopra un grand destriero
Trottar si vede innanzi un cavaliero
Che porta in braccio e su l'arcion davante
Per forza una mestissima donzella. — XII, St. 4.

Les deux précédentes variétés ne sont pour ainsi dire qu'exceptionnelles : nous arrivons à une troisième, qui est à la fois plus applicable et plus commune. On n'a vu jusque-là figurer qu'une seule personne ; on en verra, dans ce qui suit, apparaître deux au moins, parfois trois et même plus.

Je reprends l'*Iliade*. Patrocle vient de succomber sous les coups d'Hector ; autour de son cadavre un combat acharné s'engage entre les Troyens et les Grecs. Homère, en peintre fidèle des mœurs antiques, s'attache à faire enlever le corps de ce vaillant chef avec autant de soin qu'on eût pu en mettre pour un guerrier blessé. Ajax s'adresse à Ménélas, XVII. 715.

Digitized by Google

« Aidé de Mérion, valeureux fils d'Atrée,
« Sous nos grands boucliers, d'une main assurée
« Saisissez, enlevez ce corps tant disputé, etc. »
— A ces mots, Mérion et l'ardent Ménélas
Se jettent sur le corps (*sic!*), l'emportent dans leurs bras (14)

ROCHEFORT, 1770.

On sait que Houdar de la Motte a eu la singulière idée d'abréger l'Iliade, et de la resserrer, j'allais dire en douze chants, ce fut en douze livres ou chapitres : il réduit à quelques vers tout cet émouvant épisode; Antiloque se rend auprès d'Achille :

Il court à ce héros d'un pas précipité
Dire Patrocle mort et son corps disputé;
Enfin ce corps chéri, l'objet de leur vaillance,
Pris, repris mille fois, retombe en leur puissance,
Ils l'emportent. — Livre VIII.

(*L'Iliade*, dans *Œuvres de Houdard de la Motte*, Paris, 1754.)

Sacrifier de la sorte les tableaux et les images du texte, en convertir les scènes animées et les incidents dramatiques en un récit sec et froid, ce n'est pas un moyen heureux de justifier les vers qui terminent son ode sur l'*Ombre d'Homère* :

Homère m'a laissé sa muse,
Et, si mon orgueil ne m'abuse,
Je vais faire ce qu'il eût fait.

Ce n'est pas là que nous pouvons trouver des lumières sur le mode

---

(14) « Aidé de Mérion, fais un dernier effort,
« Porte au sein des vaisseaux ces dépouilles glacées;...
« Nos glaives et nos traits protègeront vos pas, etc... »
— Dans leurs bras à ces mots les deux chefs intrépides
Ont enlevé Patrocle; Hector à pas rapides
Sur eux se précipite, etc. — AIGNAN, 1812.

« O Ménélas, reprend le fils de Télamon,
« Cours avec Mérion à ces combats funestes
« Arracher du héros les déplorables restes, etc.... »
— A peine les deux chefs dans leurs bras vigoureux
De Patrocle ont saisi le fardeau douloureux,
La foule des Troyens sur eux se précipite, etc.

A. BIGNAN, 1834.

Digitized by Google

de transport; on n'en trouve pas davantage dans Cesarotti, dans Cunich et dans Monti :

Non si perda l'istante, il morto amico
Sollevato *accollatevi*, e con esso
Sforzate il passo inver le navi;....
— I ben scelti compagni al grato incarco
Le *spalle sottopongono*, e con fretta
Ver le navi s'avviano. — MELCH. CESAROTTI.

... Ductor præclare, cadaver
Ergo *subite humeris* pariter, tu, Merionesque,
... Et medio sublatum efferte tumultu!...
—Sic ait, illi ambo complexi exsangue cadaver
Sustulerunt ulnis altâ a tellure. — RAIM. CUNICH.

Tu dunque e Merion sotto all'esangue
Mettetevi *e sul dosso* alto il *portate*
Fuor del tumulto. — VINC. MONTI. V, 907.

A en croire ces trois écrivains, Ménélas et Mérion auraient emporté Patrocle *sur leurs épaules*, comme Monti le fait faire par les démons pour Judas, l'apôtre réprouvé, ou, si mieux on aime, comme Lucain le décrit pour Scœva, et Stace pour Ménécée; il n'en est rien ! et voilà comme on peut s'attendre à pouvoir bien juger les originaux d'après les traductions ! — Ajax s'écrie, dans l'*Iliade* : « O Ménélas, hâtez-« vous, Mérion et toi, de soulever au plus vite le corps de Patrocle, et « de le transporter hors de la mêlée; mon frère et moi, nous resterons « derrière vous pour résister aux Troyens et au divin Hector, etc. — « Il dit : aussitôt Ménélas et Mérion, saisissant avec force le corps de « Patrocle, l'enlèvent du sol dans leurs bras, etc. — Ils s'empressent « de l'emporter vers les larges navires loin du théâtre du combat. » (XXII, 717, 722 et 735.) M. J.-P. Lallier a bien saisi le sens :

Meriones et tu, subeuntes agmina furtim
Ex acie raptum prompto pede ferte cadaver, etc...
Vix ea, sublatum fædâ à tellure cadaver
Extollunt manibus.

Qu'Homère décrive, comme nous l'avons dit, l'enlèvement des morts avec autant ne soin que celui des blessés, c'est ce dont les plus incré-

Digitized by Google

dules pourront aisément se convaincre par les citations que je vais mettre sous leurs yeux :

On voit tomber Hector, etc;... et pour sauver ses jours
Déjà de toutes parts volent à son secours
Sarpédon, Agénor, Polydamas, Enée, etc...
L'emportent vers les lieux ou l'attendait son char.

ROCHEFORT, 1770.

. . . . . Sarpédon, Agénor
Étendent devant lui leurs boucliers fidèles,
Tandis que vers son char des amis empressés
Le portent gémissant sur leurs bras enlacés.

AIGNAN, 2e éd., 1812.

C'est aussi sur les bras enlacés de ses soldats que Le Tasse, dans la *Jérusalem délivrée*, fait transporter Tancrède grièvement blessé dans son terrible duel avec Argant :

Seguian molti altri la medesima inchiesta;
Ma ritrovarlo avvien che lor succeda :
De le stesse lor braccia essi han contesta
Quasi una sede, ov'ei s'appogi e sieda. — XIX, 116.

De leurs bras enlacés formant un lit mobile,
Ils y couchent Tancrède, et d'un pas lent, tranquille,
S'apprêtent à marcher vers les remparts.

(BAOUR LORMIAN, la *Jérusalem délivrée*, trad. en vers fr. 4e éd. Paris, 1822. 3 vol.)

Tout à coup des guerriers près d'eux sont survenus;...
D'autres encor cherchaient : leur troupe désolée
Arrive en même temps dans l'étroite vallée :
De leurs bras réunis, l'un à l'autre enlacé,
Ils forment comme un siége où Tancrède est placé.

F. DESSERTAUX (la *Jérusalem délivrée*, trad. en vers octave par octave. Paris, 1855).

C'était déjà de la même manière qu'on avait rapporté Tancrède dans sa tente après son combat contre Clorinde :

Ma sovra l'altrui braccia ambi gli pone,
E ne vien di Tancredi al padiglione. — XII. st. 72.

Une troupe de Francs par le hasard conduite
Trouve Clorinde morte et Tancrède mourant :

Digitized by Google

Le chef, quoique de loin, reconnaissant les armes
Du chevalier chrétien, se hâte plein d'alarmes;....
Sur les bras de ses gens il les place tous deux,
Puis aux tentes du prince il se rend avec eux.

F. DESSERTAUX, 1855.

Il est permis de croire que les soldats de Kléber ne procédèrent pas autrement lorsque l'illustre général fut assassiné au Caire, en 1800 :

Au moment où Kléber vers l'Arabe s'incline,
La dague du Séide a frappé sa poitrine :
Il tombe, et les soldats loin du poudreux fossé
Portent en frémissant leur général blessé.

BARTHÉLEMY et MÉRY (*Napoléon en Egypte*, 1828)

J'en dirai autant des passages suivants de la *Henriade*; le premier a trait au chevalier d'Aumale vaincu par Turenne dans un combat singulier :

Cependant des soldats dans les murs de Paris
Rapportaient à pas lents le malheureux d'Aumale. — Ch. X, 164.

Le second concerne le duc de Joyeuse tué à la bataille de Coutras, en 1587; c'est Henri IV qui parle :

Pour moi, dans les horreurs d'une mêlée affreuse,
J'ordonnai, mais en vain, qu'on épargnât Joyeuse :
Je l'aperçus bientôt, porté par des soldats (15)
Pâle et déjà couvert des ombres du trépas. — Ch. III, 211.

Dans l'*Iliade* rien n'est plus explicite que le récit d'Homère : « Alors le fils de Télamon, le grand Ajax, lance contre Hector qui « s'éloigne un énorme rocher,... qui l'atteint à la poitrine, au-dessus

---

(15) Je ne veux pas cacher que l'anonyme (L. B., ancien professeur), qui a traduit la *Henriade* en vers latins (Henriados Voltarii libri decem, e gallicis versibus in latinos conversi. — Paris et Toulouse, 1811), l'a entendu différemment :

Hunc humeris vidi impositum quem turba ferebat
Pallentem vultus multâque in morte natantem.

Mais je puis objecter que c'est là une supposition gratuite; d'ailleurs, je remarque que Cipriano Melivenzi, auteur d'une traduction italienne, faite du vivant de

Digitized by Google

« du bouclier, tout près du cou;... aussitôt le puissant Hector tombe « étendu dans la poussière, etc.— Il n'est aucun des guerriers troyens « qui ne s'empresse de voler à son secours; et tous abaissent devant « lui leurs boucliers arrondis. Ses compagnons, l'enlevant dans leurs « bras, l'emportent hors de la mêlée jusqu'auprès de ses agiles cour- « siers. » XIV. 409.

Densi scuta tenent.. arcentia pestem
Dilecto capiti; mox inter brachia fessum
Horrendo comites procul à certamine mœsti
Asportant qui pone sequens auriga fidelis
Expectabat, equos frænans. — J.-P. LALLIER.

On ne peut rien citer ici de la traduction de Cesarotti, qui a complétement bouleversé ce chant de l'Iliade. Voici celle de Monti :

E nullo in somma
De' suoi l'abbandonò, ch'altri gli scudi
Gli anteposero al petto, altri lontano
L'asportâr su le braccia a suoi veloci
Destrier', che fuori della pugna a lui
Tenea pronti col cocchio il fido auriga. — V. 504.

Voltaire, en 1768 (l'*Enriade*, etc., tradotta in ottava rima, nova ed. Napoli, 1811, in-8°), s'en tient rigoureusement au texte :

Da' soldati fuora
Tratto lo veggo de' suoi giorni al fine. — st. XXX.

Quant à Caux de Cappeval, dont la traduction latine suivit de près, en 1772 (Voltarii Henriados libri decem, latinis versibus gallicis adposito duplici poemate quod accurate semper ad versum respondet, nva ed. auctore Calcio Cappavelle, ex aulæ palatinæ servitio; Lutetiæ 1777, in-12), il l'a entendu dans le même sens que moi :

Namque virum mox inter brachia vidi.

J'interprète de même le vers suivant qu'on lit dans le poème du médecin Pierre Petit, intitulé : *Codrus sive optimi regis idea.* Codrus vient de se dévouer pour sa patrie : on s'empresse autour de lui; c'est un deuil public, et comme dans ces conditions on n'avait rien pu préparer, ce doit être à bras qu'on transporta son cadavre à Athènes :

Hos inter luctus corpus defertur in urbem.
(Petri PETITI *Delecta poemata*. Paris. 1683.)

Digitized by Google

Il est digne de remarque qu'Hector, avant d'avoir reçu d'Ajax cette grave blessure, en avait déjà infligé lui-même à Teucer une toute semblable : « Hector s'élance de son char, en jetant de grands cris ; « il saisit un rocher, et marche droit à Teucer;... et, au moment où « celui-ci bandait son arc, le bouillant Hector lui lance la pierre ra- « boteuse et le frappe près de l'épaule sur l'os (clavicule) qui sépare « le cou de la poitrine, région dangereuse; il rompt la corde de son « arc, le bras s'engourdit au poignet : Teucer tombe sur ses genoux, « et l'arc échappe de sa main. Ajax n'abandonne point son frère « abattu; il vole à son secours, et le couvre de son bouclier. Aussitôt « arrivent deux amis fidèles, Mécistée, fils d'Echius, et le noble « Alastor : ils emportent vers les larges navires Teucer qui pousse de « profonds gémissements. » VIII, 320.

L'arc est brisé; Teucer sous le coup qui le frappe
Frémit, chancelle, tombe; à ses mains l'arme échappe.
Ajax vole à son frère, et devant le guerrier
Place l'épais rempart de son grand bouclier :
Mécistée, Alastor, ses deux amis fidèles,
Le portent gémissant aux tentes fraternelles (16).

AIGNAN, 1812, 2e éd.

---

(16) Le *nerf* est déchiré, le poignet engourdi ;
Alors sur ses genoux le héros étourdi
Chancelle, tombe, roule, et la flèche *tremblante*
Avec son arc échappe à sa main défaillante.
A peine Ajax étend sur son frère chéri
De l'épais bouclier le tutélaire abri,
Mécistée, Alastor, se hâtant *vers la rive*,
Emportent dans leurs bras la *victime* plaintive.

A. BIGNAN, 2e éd. 1834.

Il buon fratel v'accorre
E'l gran cerchio settemplice protende,
Muro e coperchio; il pio Mecisteo intanto
Ed il fido Alcastorre al caro incarco
Frettolosi *sottentrano*, ed il Duce
Barcollante ed esanime alle navi
Lentamente riportano.

Melch. CESAROTTI.

Ajace no' l lasciò, ma ratto accorse,
E col proteso scudo lo protesse,
Finchè pietosi sel recâr *su gli omeri*
Due suoi cari compagni, Mecisteo
D'Echio figliuolo, e il nobile Alastorre
E alle navi il portâr.

V. MONTI. V. 452.

Digitized by Google

Il s'agit évidemment d'un transport à bras, et non sur les épaules, comme le supposent Césarotti et Monti; c'est un transport à deux pour Teucer; voici un curieux exemple que je tire de la *Thébaïde* pour le transport d'un blessé à trois : Antigone, sœur de Polynice, et Argie, sa femme, cherchent sur le théâtre du combat le cadavre du roi de Thèbes, mort sous les coups d'Etéocle, son frère; elles le découvrent enfin : « ces deux faibles femmes réunissant leurs efforts emportent « Polynice, dont les membres sont déchirés; le vieux Ménète qui les « accompagne leur prête le secours de son bras affaibli par l'âge. »

Hinc laceros artus socio conamine portant
Invalidæ, jungitque comes non fortior ulnas. — XII. 411.

Le nombre des porteurs est indéterminé dans les cas qui vont suivre, comme dans celui d'Hector. L'intrépide Méon, échappé seul au massacre qu'a fait Tydée de l'embuscade thébaine, vient reprocher à Etéocle sa perfidie; et, après l'avoir accablé de ses imprécations, il se poignarde en présence du tyran dont il brave les menaces : « son « épouse et ses fidèles parents, sitôt privés de la joie de son retour, « l'emportent dans sa demeure. »

Ast illum conjux fidique parentes,
Haud longum reducem lætati, in tecta ferebant. — *Thébaïde*, III, 92.

Stace ne s'explique pas davantage au sujet de Parthénopée : il se borne à dire que ce jeune guerrier, mortellement blessé par Dryas, est couché sur les bras de ses compagnons et porté à l'écart loin du champ de bataille : et nous voyons que ses compagnons sont assez inexpérimentés, car ils laissent retomber sa tête, et n'imaginent rien de mieux, à plusieurs reprises, que de soulever par sa chevelure son cou languissant qui ne peut se soutenir :

At puer infusus sociis, in devia campi
Tollitur,... cecidit laxatâ cassidе vultus
Et prensis concussa comis ter colla quaterque
Stare negant. — IX. 876

C'est vraiment pitié de voir porter si maladroitement un pauvre

Digitized by Google

blessé ! Le traducteur italien s'est cru obligé de modifier ce texte et d'embellir un peu les détails :

Fra tanto in braccia da'compagni tolto,
Fu portato il buon re quindi di peso ;... etc.
Altri al suo loco gli ripone le chiome,
Ed altri al collo sottopon le braccia ;
Altri lo chiamo adhor adhor per nome,
Altri il manto sul petto gli dislaccia ;
Nè sul collo ei pero puo piu le some
Dritte tener de la smarrita faccia,
C'hor quinci hor quindi, e pur con gran pietade
Di chi lo mira, abbandonata cade. — St. 256-257.

Erasmo di Valvasone, 1570.

Le vieil Homère s'y prenait mieux que Stace : « Tlépolème de « sa longue javeline frappe Sarpédon à la cuisse gauche ; le trait, « lancé avec force, pénètre le membre et reste fixé dans l'os ; mais « Jupiter, son père, le préserve de la mort. Ses vaillants compagnons « emportent loin du combat le divin Sarpédon : la longue javeline qui « traîne lui pèse cruellement ; mais aucun d'eux ne le remarque, « aucun ne s'avise d'arracher de la cuisse l'arme de frêne ; tous s'em- « pressent de le faire monter sur son char, tant ils sont impa- « tients de le soustraire au danger qui le menace ! » V. 660. — Le fait de Sarpédon, dont nous nous sommes déjà occupé, ne semble prêter à la critique qu'autant qu'on ne s'en rend pas bien compte ; on ne saurait le comparer avec celui de Parthenopée : c'est toujours un devoir de transporter convenablement un blessé, tandis que, dans le fort de la mêlée, on est souvent obligé d'ajourner le soin de la blessure : « Voilà une chose, dit judicieusement M^me^ Dacier, qui me « paroist devoir estre fort ordinaire dans les combats. Homère, par « le choix des circonstances et des accidents divers, jette une variété « admirable dans ses vers, et tousjours la nature est peinte. » Les traducteurs ont assez bien saisi cette pensée :

Ses guerriers empressés l'emportent dans leurs bras ;...
Le dard est oublié par leur main secourable ;...
Tant les dangers pressants dont ils sont entourés
Laissent peu de loisir à leurs sens égarés !

Rochefort, 1770.

Digitized by Google

Nul des siens, dans l'effroi qu'inspire son danger,
De cet airain pesant n'a su le dégager.

AIGNAN, 2e éd. 1812.

A retirer la flèche aucun n'a pu songer,
Tant leur zèle inquiet s'émeut de son danger!

A. BIGNAN, 2e éd. 1834.

Je présume qu'il faut, dans les exemples suivants tirés de Quinte-Curce, sous entendre le transport à bras par des porteurs multiples; j'imagine, sans pouvoir le prouver toutefois, que ce fut ainsi que les Macédoniens transportèrent Alexandre dans son camp, lorsqu'au siége de Gaza il fut blessé à l'épaule d'un coup de flèche : linqui deinde animo et snbmitti genu cœpit, quem proximi exceptum in castra receperunt. IV. 25. — Je suppose encore que ce fut de la même façon qu'Alexandre fut enlevé après avoir, dans un combat près du Tanaïs, été frappé à la cuisse par une flèche qui laissa sa pointe dans les chairs : sagittâ ictus est quæ in medio crure fixa reliquerat spiculum : illum quidem mœsti Macedones in castra referebant. VII. 23. — On ne trouve rien dans Plutarque qui vienne contredire notre interprétation (Voy. *Vie d'Alex.*).

S'il nous est permis de mêler le sacré au profane, nous terminerons ce chapitre par un dernier exemple puisé dans les livres saints : Vida, s'inspirant des évangiles de saint Marc, saint Luc et saint Mathieu, nous représente, dans la *Christiade*, Joseph d'Arimathie qui descend de la croix le corps vénéré du Christ et qui l'emporte dans ses bras enveloppé d'un linceul :

Huc sese in medios Arimatheus urbis alumnus (17)
Infert, conscenditque trabem, atque exsangue cadaver
Detrahit et densis procul aufert corpus ab armis,
Veste tegens modo quam tales mercatus in usus. — *Christiad.* VI.

---

(17) Juvencus, poète latin du IVe siècle, ne donne point sur la descente de la croix les détails que nous sommes heureux de trouver dans Vida :

Procerum solus tunc justior audet
Corpus ad extremum munus deposcere Christi;...
Pilatum sacra ille rogat sibi cedere membra;

Digitized by Google

Nous ne voulons certainement pas comparer le Dieu vivant, le tout puissant Créateur de l'univers où il est partout présent, avec les dieux étranges du paganisme, ces dieux morts et abandonnés dans l'Olympe désert où ils n'étaient que des simulacres de divinités! Nous dirons seulement que, pour un esprit nourri des chefs-d'œuvre de la littérature païenne, la figure si dévouée de Joseph d'Arimathie, emportant dans ses bras le Dieu de la rédemption et du salut, rappelle la grande figure d'Hector, si artistement peinte par Virgile, quand il la fait apparaître devant Enée, d'Hector qu'on voit du fond du sanctuaire emporter dans ses bras la statue de Vesta avec les emblèmes de son culte :

Sic ait, et manibus vittas, Vestamque potentem
Æternumque adytis effert penetralibus ignem — Æn. II. 296.

Il dit, et dans ses bras emporte à mes regards
La puissante Vesta qui gardait nos remparts,
Et ses bandeaux sacrés, et la flamme immortelle
Qui veillait dans son temple et brûlait devant elle. — De Fontanes.

CINQUIÈME MODE DE TRANSPORT.

C'est la *Jérusalem délivrée* qui va nous offrir le premier exemple de ce mode : Godefroy fait donner l'assaut à la ville sainte; au moment où il change de bouclier pour monter à la brèche, une flèche vient l'atteindre à la jambe, et lui perce le membre dans la région la plus nerveuse. Le héros chrétien veut dompter la souffrance, et con-

---

Concessit præses, et corpus fulgida lino
Texta tegunt. — (*Historia evangelica.*)

Le P. Frison (liv. IV du poème *Theandricon*) adjoint Nicodème à Joseph, entre dans des détails presque oiseux, et n'en dit pas autant que Vida sur la descente de croix :

Ambo præsignes opibus, virtutibus ambo,
Quadrifidi scalis invadunt cornua trunci
Cum gemitu, clavosque tenaci forcipe vellunt;
Detractisque cruento a stipite membris,
Dum sanctæ nitida exuviæ per lintea pendent
Imminet et molli ad terram deponere lapsu
Affectat venerans vulgo execrabile corpus.
Opera poetica Frison S. J. Bordeaux, 1689, in-12.)

Digitized by Google

tinue sa marche ; mais il s'aperçoit bientôt que sa jambe, dont la plaie s'aigrit par le mouvement, faiblit sous lui, et ne peut plus le soutenir. Alors il *monte à cheval*, et retourne au camp, non toutefois sans qu'on s'aperçoive de son départ. Là, le vieil Erotime est appelé pour extraire de la blessure le fer de la flèche, mais il échoue ; il est besoin de l'intervention divine qui opère en un clin d'œil la guérison de Godefroy :

Cosi mutato scudo, appena disse,
Quando a lui venne una saetta a volo :
E ne la gamba il colse, et la trafissa
Nel piu nervoso, ov' ei puo acuto il duolo;...
Ma il fortissimo Eroe, quasi non senta
Il mortifero duol de la ferita,
Dal cominciato corso il pie non lenta;...
Pur s'avvede egli poi che no'l sostenta
La gamba, offesa troppo ed impedita;...
Ed ascendendo in un leggier cavallo
Giuger non puo, che non sia vista, al vallo;...
E gia l'antico Erotimo, etc.— XI, st. 54, 55, 56, 70.

Il prend son bouclier et monte sur la brèche ;
Mais à peine a-t-il fait quelques pas, qu'une flèche,
Le frappant à la jambe, atteint, coup dangereux,
Le point le plus sensible et le plus douloureux ;...
Du mal aigu, profond, domptant la violence,
Le héros au grand cœur sur les débris s'élance ;...
Vains efforts ! il sent bien que sa jambe blessée
Sous le poids de son corps se dérobe affaissée ;
La marche aigrit le mal, et malgré sa valeur,
Il quitte enfin l'assaut, vaincu par la douleur, etc...
Sur un cheval rapide
Il monte ; mais il est dans son désir déçu,
Car il ne peut au camp rentrer inaperçu. — F. Desserteaux.

Le Tasse s'est inspiré ici de Virgile et de Quinte-Curce : Erotime auprès de Godefroy nous rappelle Iapis auprès d'Enée ; le rôle du médecin est le même dans les deux poèmes : l'art humain est impuissant dans l'*Enéide* comme dans la *Jérusalem délivrée* ; c'est à l'intervention divine que les deux héros doivent leur guérison instantanée. (Voy. *Œn.* XII, 383.) — Quant à l'autre partie du récit, c'est une réminiscence de Quinte-Curce : Alexandre, au siége de Mazaga, avait

Digitized by Google

été blessé d'un coup de flèche à la jambe, pendant qu'il examinait les remparts et les travaux d'attaque; il se hâta de *monter à cheval* pour terminer son inspection, et rentra au camp pour se faire panser : munimenta contemplantem Alexandrum.... quidam e muro sagittâ percussit : tum forte in suram incidit telum : cujus spiculo evulso, admoveri equum jussit, quo vectus, ne obligato quidem vulnere, haud segnius destinata exsequebatur;... nec ante se recepit in castra quam cuncta prospexit et quæ fieri vellet edixit. — VIII, 35.

Dans l'*Enéide*, le farouche Mézence, blessé, ne suit pas l'exemple de Godefroy et d'Alexandre : en proie au désespoir, il n'a plus qu'une pensée, venger la mort de son fils Lausus. En vain, sa marche est appesantie par la douleur de sa blessure; il conserve son intrépidité, et ordonne qu'on amène son coursier. Aussitôt il monte à cheval, et, s'armant de ses traits, il retourne au combat; mais il n'était plus en état de lutter contre Enée; et sa témérité lui coûta la vie.

Et quamquam vis alto vulnere tardat,
Haud dejectus, equum duci jubet, etc.
Dixit, et exceptus tergo consueta locavit
Membra, manusque ambas jaculis oneravit acutis, etc.
Sic cursum in medios rapidus dedit. — X. 857.
Soudain, oubliant sa langueur
Et trouvant dans sa rage un reste de vigueur,
Sur sa cuisse sanglante en fureur il s'élève,
Fait venir son coursier, etc.
— Il dit, monte à l'instant de colère enflammé.
Le coursier a senti son poids accoutumé;
Des javelots aigus arment ses mains vaillantes, etc.
Soudain partent d'un vol le maître et le coursier :
Il cherche son rival. — DELILLE.

C'est à l'Ecriture sainte que je vais emprunter mon quatrième exemple. Je le prends dans l'évangile de saint Luc, où se trouve l'admirable parabole du Samaritain, X. 30 : « Un homme, dit le Christ, « descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba entre les mains « des voleurs qui le dépouillèrent et qui, après l'avoir couvert de « plaies, s'en allèrent le laissant à demi-mort. — ... Un Samaritain « qui voyageait vint à passer près de cet homme, et le voyant il fut

Digitized by Google

« touché de compassion ; — et, s'étant approché, il banda ses plaies, « y versant de l'huile et du vin ; puis le plaçant sur sa monture, il le « mena dans une hôtellerie où il prit soin de lui. » Voici de ce « récit divin », comme l'appelle Stan. Andrieux, deux traductions qui rivalisent, l'une en latin, l'autre en français :

Semianimum vidit Samarita jacere cadaver,
Festinamque tulit quam dare quivit opem :
Nam postquam ingentes plagarum advertit hiatus,
Admovit medicâ sedulus arte manus :
Excepitque sinu, lenique perunxit olivo
Et calido fovit vulnera lota mero.
Mox ubi manantes repressit sindone rivos,
[Imponit proprio debile corpus equo.]

(Jac. Bidermanni epigrammatum libri III, Paris, 1621.)

Vint un Samaritain ;... la pitié le saisit :
Il s'arrête, il s'émeut ; et mettant pied à terre,
Court à ce malheureux, entre ses bras le serre,
Le soulève, lui fait reprendre ses esprits,
Se dépouille et partage avec lui ses habits,
De flots d'huile et de vin baigne ses meurtrissures,
D'une main secourable il panse ses blessures,
Et, dans ses soins pieux ne pouvant se lasser,
Sur sa monture enfin parvient à le placer ;
Il le conduit lui-même en une hôtellerie, etc.

(F.-G.-J.-Stan. Andrieux, Œuvres. Paris, Didot, 1822. 6 vol. in-12 ; IV, 303.)

L'emploi du cheval, pour rendre les services qu'on en peut attendre, exige que le patient en ait soit la volonté soit la force. — Quand Darius, trahi et couvert de chaînes par Bessus et Nabarzane, eut été traîné dans une litière fermée, de très-chétive apparence pour donner le change, et qu'ensuite, dans la crainte d'être surpris par Alexandre, ces deux indignes satrapes lui enjoignirent de monter à cheval pour se dérober à l'ennemi par une prompte fuite, Darius s'y refusa énergiquement : ille negat se parricidas velle comitari (Q.-Curce, V, 35). Ce fut donc ici moins un défaut de force qu'un défaut de volonté ; on sait que l'infortuné monarque paya son refus de sa vie ; ses bourreaux

Digitized by Google

le laissèrent sur place criblé de blessures et à demi-mort. (Voy. Justin, *Historiæ philippic.* XI, 15. — Q.-Curce, V, 33, etc.)

Ce fut la force qui faillit manquer au fameux capitaine Blaise de Montluc lorsqu'au siége de Rabensteins, en 1571, il reçut à la face cette horrible blessure qui l'obligea à porter un masque le reste de sa vie. Laissons le parler lui-même : « Comme je me retournois, dit-il *(Commentaires,* Paris, 1760; nouv. éd.), pour commander qu'on apportât deux échelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage, du coin d'une barricade qui touchoit à la tour. Tout à coup, je fus tout sang, car je le jetois par la bouche, par le nez et par les yeux; .... Mais sentant mes forces m'abandonner, « je m'en vais, criai-je, « me faire panser : que personne ne me suive, et vengez-moi, si vous « m'aimez. »..... Je ne voyois presque point; et trouvant un petit cheval d'un soldat, *j'y montai comme je pus, aidé d'un gentilhomme,* et fus conduit en mon logis. Là, un chirurgien me pansa : il m'arracha les os des deux joues avec les doigts, si grands étaient les trous ! et me coupa force chair du visage, qui étoit tout froissé, etc. »

On voit dans l'*Orlando furioso,* c. XIX, st. 17, que la force aurait complètement fait défaut à Médor, si l'Arioste, qui nous le montre blessé et étendu presque sans vie sur le sol où il achevait de perdre ses forces avec son sang, si, dis-je, l'Arioste n'avait fort à propos fait survenir Angelica, princesse indienne, habile dans la connaissance des simples. Elle applique sur les plaies le suc d'une plante merveilleuse, qui était si puissant qu'il arrêta à l'instant même le sang qui jusque-là coulait toujours, et qu'il rendit au jeune Maure assez de force pour pouvoir monter sur un cheval qu'un pâtre avait amené sur l'ordre d'Angelica :

E fù di tal virtù questo liquore
Che stagnò il sangue, gli tornò il vigore
E gli die forza, che pote salire
Sopra il cavallo che'l pastor condusse. — St. 24. 25 (18).

(18) Sans doute Angelica n'avait point oublié que c'était, en la plaçant sur sa monture enchantée, que le chevalier Roger l'avait délivrée elle-même du monstre

Digitized by Google

Quelques plantes alors en ses mains empressées
Par une double pierre étroitement pressées
Arrosent de Médor la blessure et les flancs.
L'onctueuse liqueur a pénétré ses sens :
Bientôt, pour le placer sur le coursier du pâtre.
La reine le soulève entre ses bras d'albâtre ;
Le généreux vieillard le soutient, le conduit,
Et sous son humble toit enfin les introduit.

PARSEVAL GRANDMAISON (les *Amours épiques*. Paris, 1803.)

C'est aussi à dos de cheval que l'Arioste fait enlever le prince Zerbin, tombé sous les coups de Mandricart et dont Isabelle ne peut se résoudre à abandonner les restes si chers à son cœur : un vieil hermite l'aida à placer le cadavre de Zerbin sur son cheval et ils marchèrent tristement ainsi à travers les forêts pendant plusieurs jours :

Quindi aiutando l'Eremita dunque
Ch'era de la sua età valido e forte,
Su'l mesto suo destrier Zerbin posaro,
E molti di per quelle selve andaro. — XXIV, st. 90.

L'histoire nous apprend qu'au IX^e^ siècle on s'occupa de réglementer ce mode de transport pour les blessés : l'empereur Léon VI, dit

---

marin dont elle était condamnée à devenir la pâture : Roger l'avait dégagée de ses liens et emportée loin du rivage de la mer où elle était enchaînée sur un rocher ; puis, la plaçant en croupe sur son hippogriffe, il avait piqué de l'éperon, et s'élançant de la terre, il était monté avec elle dans les airs et avait galoppé dans les nues :

Slegò la donna, e la levò dal lido ;
Il destrier punto, punto i piè a l'arena,
E sbalza in aria, e per lo ciel galoppa.
E porta il cavaliero in su la schiena,
E la donzella dietro in su la groppa. — C. X. st. 112.

L'Arioste, dans les vers suivants, décrit un brancard équestre analogue à nos *litières militaires* qu'on charrie à dos de mulet : « Argée fait établir sur le cheval un brancard formé de vertes branches d'arbres, et y fait placer Pisandre blessé et à demi-mort qu'on transporte ainsi dans son château. »

Cosi dicendo, fece su'l cavallo
Di verdi rami una bara comporre,
E quasi morto in quella riportallo
Dentra al castello. — XXI, st. 28.

Digitized by Google

le Sage (il régna de 886 à 911) institua, sous le nom de *Despotati*, un corps d'infirmiers à cheval, sans armes, au nombre de huit à dix par cohorte, qui avaient pour mission de recueillir les militaires blessés dans le combat et de relever les cavaliers qui, tombés de leur monture, ne pouvaient se remettre en selle, afin que la troupe qui suivait ne leur passât pas sur le corps, et que ces braves combattants ne fussent pas, par incurie ou par abandon, exposés à être écrasés. Le cheval, qu'on fournissait à chaque despotat, devait porter sur le flanc gauche deux petites échelles dans le but de faciliter l'ascension aux blessés et à leurs sauveurs (Leonis imperatoris *de bellico apparatu* liber e græco in lat. versus, Joanne Checo interprete, Basil. 1554. Vid. cap. XII. § 51. § 119. — Voy. Percy, article *Despotats*, tome VIII du *Dictionn. des scienc. médic.* 1814).

Julius Pollux, dans l'*Onomasticon*, conseille un moyen qui serait infiniment préférable à ces échelles : il recommande, dans le chapitre « quo pacto oporteat insidere equo » (l. I, c. 11), d'exercer les chevaux à plier les jambes et à se baisser d'eux-mêmes, pour qu'on monte aisément sur leur dos (J. Pollucis Onomasticum, gr. lat. operâ Wolf. Seberi. Hanoviæ, 1608, in-4°, p. 55). — On lit dans Quinte-Curce que le cheval d'Alexandre, le fameux Bucéphale, étant criblé de blessures et sur le point de mourir, se baissa spontanément et déposa à terre son cavalier : equus ejus, multis vulneribus confossus deficiensque, procubuit, posito magis rege quam effuso. VIII-48.

Plutarque raconte en ce genre, sur l'éléphant de Porus, des choses qui tiennent du merveilleux : « Cet éléphant, dit-il, fit paraître dans la bataille, un instinct étonnant et une sollicitude digne d'admiration pour le roi : tant que Porus conserva ses forces, il le défendit avec courage, repoussant et blessant ceux qui l'attaquaient; mais quand il sentit que, accablé de dards et de blessures, ce prince s'affaiblissait, alors, dans la crainte qu'il ne tombât, il plia de lui-même les genoux et se baissa doucement jusqu'à terre; puis, au moyen de sa trompe, saisissant avec précaution les dards l'un après l'autre, il les lui arracha du corps. » (*Alex.* c. LX). Tout le merveilleux du récit de

Digitized by Google

Plutarque s'évanouit devant l'histoire de Quinte-Curce : l'auteur latin ne dit pas un mot du rôle chirurgical de l'éléphant et de sa prétendue extraction des traits ; il y a plus : Porus ne fut pas descendu à terre, il tomba ; enfin si l'éléphant royal se baissa, ce ne fut pas de lui-même, mais sur l'ordre de son cornac ; et même ce mouvement, imité et reproduit par tous les autres, n'aboutit qu'à rendre prisonniers les soldats qui les montaient : undique et in pedites et in ipsum Porum tela congesta sunt, quibus tandem gravatus labi ex belluâ cœpit. indus qui elephantum regebat, descendere eum ratus, more solito elephantum procumbere jussit in genua : qui ut se submisit, cæteri quoque, ita enim instituti erant, demisère corpora in terram : ea res et Porum et cæteros victoribus tradidit. — VIII. 49.

SIXIÈME MODE DE TRANSPORT.

Nous arrivons à un mode de transport qui fut sans contredit l'un des plus communs dans l'antiquité ; je veux parler du char de combat. A chaque instant dans l'*Iliade* un guerrier blessé est emporté sur son char : le onzième chant peut à lui seul en offrir une foule d'exemples. Ainsi c'est Hector qui, blessé par Diomède, est d'abord étourdi et renversé, et qui, dès qu'il reprend ses sens, se hâte de remonter sur son char :

A ce terrible coup, s'élançant en arrière
Hector perd à la fois les sens et la lumière :
Il tombe dans les rangs, et d'un bras défaillant
Soutient son corps glacé sur le sable sanglant, etc.....
— Mais il respire enfin, sur son char il remonte.
ROCHEFORT, 1770.

..... Interea lucemque hausit mentemque recepit
Et curru exceptus Troum sese intulit Hector
In turbam. — R. CUNICH.

Voici quel est le récit de l'*Iliade* : « Diomède brandissant sa « longue javeline, la lance avec force contre Hector, et, dirigée vers « la tête, elle va, sans dévier, frapper le sommet du casque ;.....

Digitized by Google

« Aussitôt Hector se retire en arrière et rentre dans la foule des com-
« battants ; il tombe sur les genoux, et de sa forte main s'appuie sur
« le sol ; un sombre nuage couvre ses yeux ;.... enfin Hector revient
« à lui, et, remontant à la hâte sur son char, il le pousse dans la
« foule des Troyens et se dérobe à la destinée cruelle qui le mena-
« çait. » XI. 349.

Diomède à son tour est blessé par Pâris (XI. 369) et se retire sur son char de combat :

Pâris courbe son arc ; habilement guidée
La flèche au vol léger sur le fils de Tydée
S'abat, et le roseau furtivement lancé
Perce son pied robuste à la terre fixé ;.....
— Il dit : le sage Ulysse accourant à sa voix
Etend comme un rempart son immense pavois :
Diomède s'assied, lentement il retire
Le roseau hérissé dont le fer le déchire,
Et sur son char rapide au sein des pavillons
Il fuit traînant du mal les cruels aiguillons.

AIGNAN, 2e éd. 1812.

Diomède aussitôt s'asseyant à l'écart
Arrache de son pied la flèche ensanglantée ;
En vain la gloire parle à son âme indomptée,
La douleur triomphant de ses esprits altiers,
Il monte sur son char et presse ses coursiers.

ROCHEFORT, 1re éd. 1770.

Le brave Ulysse accourt et devant lui se place :
Diomède, abrité par le vivant rempart,
Se baisse, et de son pied arrache enfin le dard.
Déchiré de douleur, sur le char il remonte,
Fait signe à l'écuyer, et d'une fuite prompte
Se retire abattu sous le poids de ses maux.

A. BIGNAN, 2e éd. 1834.

Aignan semble avoir assez heureusement rendu ce passage ; on n'en peut dire autant de Rochefort : si l'âme de Diomède *reste indomptée*, peut-être pourra-t-on s'étonner qu'à l'instant même la *douleur en triomphe !* Mme Dacier s'est grandement trompée en traduisant : « Ulysse..... se tenant derrière, *se baisse et luy tire la flèche du pied.* » Elle a confondu les rôles : « Ulysse, écrit Homère, accourt

Digitized by Google

et se place devant Diomède pour le protéger avec sa lance : celui-ci [blessé par la flèche de Pâris, qui lui traverse le pied droit et est venue s'enfoncer dans le sol], s'assied derrière Ulysse et arrache de son pied le trait aigu. Une vive souffrance s'irradie dans le membre. Le héros monte sur son char, et ordonne à son écuyer de le conduire vers les larges navires : son âme est accablée par la douleur. » XI. 396.

Le tour d'Ulysse arrive bientôt : il est blessé par Socus d'un coup de lance, et s'éloigne aussi sur son char.

Il dit : « Et de son corps avec douleur retire
La lance de Socus dont l'airain le déchire ;
De sa large blessure un sang noir a jailli, etc.
..... Et guidant sa démarche incertaine
Ménélas vers son char loin des combats l'entraine. — A. BIGNAN.

On retrouve ici plus qu'une réminiscence des vers d'Aignan que j'ai cités plus haut. — Socus a frappé Ulysse d'un coup de lance qui traverse son bouclier et sa cuirasse, et le blesse dans le flanc. Ulysse se venge par la mort de Socus, dont son javelot traverse de part en part la poitrine entre les deux épaules. « Puis Ulysse retire de sa « blessure et de son large bouclier la lance terrible du valeureux « Socus ; dès qu'elle est sortie, le sang jaillit de la plaie, et il éprouve « une vive douleur ;..... le vaillant Ménélas qui accourt, tire Ulysse « de la mêlée, en le soutenant par le bras jusqu'à ce que l'écuyer ait « amené près d'eux le char du héros. » XI. 456 et 487.

Tunc Ithacum belli rapido Menelaus ab æstu
Sustentans dextrâ eripuit, famulusque propinquans
Veloces admovit equos curruque recepit. — LALLIER.

Enfin Machaon est blessé à l'épaule par une flèche à trois pointes que lui décoche Pâris, et il monte sur le char de Nestor, d'après l'avis d'Idoménée :

Nestor n'hésite pas.
Sur le rapide char il dirige ses pas,
Puis Machaon, ce fils du divin Esculape,
S'y place à ses côtés, et les chevaux qu'il frappe
Vers les profonds vaisseaux volent avec plaisir, etc.
A. BIGNAN, 2e éd. 1834.

Digitized by Google

« Les vaillants Grecs n'auraient point plié devant Hector si Pâris, « l'époux de la belle Hélène, n'eût mis hors de combat le brave « Machaon en le blessant à l'épaule droite d'une flèche à trois poin- « tes. A cette vue les Grecs, malgré leur courage, furent saisis de « crainte;..... L'honorable Nestor n'hésite pas : il monte aussitôt sur « son char, et à ses côtés monte Machaon, fils du divin médecin Escu- « lape. Le vieillard frappe du fouet les coursiers qui volent avec joie « vers les larges vaisseaux : cette route leur était agréable. »

Hæc ait : hortanti paret Neleius heros
Atque suos scandit currus, juxtaque Machaon
Ascendit, proles Asclepi clara;.....
Tum bijugos flagro admonuit resonante, volentes
Illi corripiunt spatium curvasque volucri
Ad naves cursu ac tentoria nota feruntur. — R. Cunich.

Nous avons vu plus haut (4e mode) qu'Hector, blessé par Ajax, fut aussi emporté sur son char : « Ses compagnons l'enlèvent dans leurs « bras, l'emportent hors de la mêlée jusqu'auprès de ses agiles cour- « siers qui, loin du tumulte et du champ de bataille, stationnaient en « arrière avec l'écuyer et le magnifique char du héros. » XIV. 428.

Et d'autres, soulevant Hector entre leurs bras,
L'emportent vers son char loin des sanglants combats.
(Trad. partielle de l'*Iliade*; dans *Œuvres de Millevoye*, Paris, 1825, t. IV.)

La foule, dont les bras sans retard le soulèvent,
L'emporte aux derniers rangs où ses fougueux coursiers
Reposent à l'abri des combats meurtriers. — A. Bignan.

Quintus de Smyrne imite Homère dans son poème (*Posthomerica*, III. 338) en faisant transporter Pâris, blessé, sur les chevaux d'Hector, c'est-à-dire sur *le char* du héros troyen. Le terrible Ajax a frappé Pâris à la tête d'un coup de pierre, a brisé son casque et l'a renversé lui-même sur le sol : « Ses fidèles compagnons qui le voient près d'expirer et poussant de tristes gémissements, l'enlèvent aussitôt et l'emportent vers la ville sur les chevaux d'Hector, sans oublier les armes qu'ils ramassent à terre pour les rendre à leur royal chef. »

Digitized by Google

(*Guerre de Troie*, etc., poème en XIV chants par Quintus, trad. par R. Tourlet, Paris, 1800, 2 vol. in-8; voir t. I. p. 120).

Les poètes, à l'exemple d'Homère, ont fait du char un assez fréquent usage; mais il ne s'agit guère que d'individualités isolées; c'est chez les historiens qu'on en voit faire un usage en grand; en voici un exemple emprunté à Tite Live, IV. 39 : dans un combat que le consul C. Sempronius livra aux Volsques (vers 423 av. J.-C.), la victoire resta indécise jusqu'au soir : cette incertitude causa dans les deux camps un tel effroi que les deux armées, se supposant vaincues, abandonnèrent les blessés et une grande partie des bagages pour se retirer sur les montagnes voisines, relictis sauciis et magnâ parte impedimentorum. Sex. Tempanius, décurion de cavalerie, à qui revenait la gloire d'avoir empêché la déroute des Romains, fit une reconnaissance dans la nuit, et trouva les deux camps également vides et abandonnés; emmenant avec lui tous les blessés qu'il put, il marcha droit vers la ville par les chemins les plus courts, quibus poterat sauciis ductis secum. Tite Live n'explique point quel fut le moyen de transport; mais la suite me semble indiquer que c'était le char, et il est naturel de croire qu'il avait dû en prendre parmi les bagages abandonnés : comment d'ailleurs les blessés auraient-ils pu autrement suivre les cavaliers ?

On apprit bientôt que Sempronius arrivait avec son armée; ici l'historien latin écrit une phrase dont le sens n'a pas été bien saisi, selon nous, par les interprètes les plus renommés : eo missa plaustra jumentaque alia (19) ab urbe exercitum, affectum prælio ac viâ noc-

---

(19) Dans le Tite Live de la collection Nisard on lit : « On envoya de la ville des chariots et *des chevaux* qui recueillirent l'armée, etc. » *Alia* n'est pas rendu, et *jumenta* n'a pas été compris : alia indique par rapport à plaustra une connexité d'idées qui n'est point exprimée dans le français. Dans cette même collection Nisard on n'a pas mieux interprété, selon moi, la phrase suivante de Varron *de linguâ latinâ* : « Jugum (joug) et jumentum (bête de somme) de Jungere (joindre). » V. 135. On n'a pas remarqué que jumentum est inscrit, non dans le chapitre des *animaux domestiques*, V. 95 à 99, mais dans celui des *instruments rustiques*,

Digitized by Google

turnâ excepêre, IV. 41 : ce qu'on doit traduire : « on lui expédia de Rome des chars et autres moyens de transport (véhicules) pour ramener ses troupes épuisées par le combat et par une marche de nuit. » — La chose est hors de conteste dans le cas qui suit :

On lit dans Hirtius qu'après la bataille de Ruspina (vers 46 av. J.-C.) Labiénus fit transporter les blessés à Adrumentum (ville maritime de l'Afriq. anc. à 130 k. S. de Carthage) sur des chars : Saucios jubet in plaustris deligatos Adrumentum deportari (*Hist. de bello afric.* c. XXI) M. Simpson, qui cite Hirtius (*Op. cit.*) voudrait qu'on lût *decubitos;* mais, outre que c'est là un terme d'une latinité fort douteuse, j'objecterai que, dans notre voiture moderne de transport nommée voiture Masson, on attache fort bien les blessés pour immobiliser les membres malades afin de les mettre à l'abri des secousses fâcheuses auxquelles

---

V. 130 à 140, et que le mot se trouve entre la charrue et la herse : il faut traduire, à mon avis : « Jugum (joug) et jumentum (véhicule) de junctu (attelage).» On sait que Virgile a écrit jungere currum *atteler un char*, Georg. IV. Notre double interprétation se trouve justifiée de tous points par un curieux chapitre d'Aulu-Gelle, XX. 1, où Cœcilius, savant jurisconsulte, explique à Favorinus l'article suivant de la loi des Douze Tables : si in jus vocat, si morbus ævitasve vitium escit, qui in jus vocabit jumentum dato. Si nolet, arceram ne sternito. « Tu penses peut-être que..... *jumentum* signifie une seule *bête de somme* portant sur son dos, et tu trouves peu d'humanité à tirer un malade de son lit pour le jeter sur une bête de somme et l'emporter au tribunal. Il n'en est pas ainsi ;..... ..... jumentum n'a pas uniquement le sens qu'on lui attribue aujourd'hui (pecus aliquod unicum tergo vehens) ; il signifie encore un *char traîné par deux bêtes attelées*. Les anciens tiraient jumentum de jungere. » Pour Aulu-Gelle c'est un *char quelconque* cuicuimodi vectabulum. « L'*arcera*, dit-il, désignait un chariot couvert, une sorte de grand coffre quasi arca magna, garni de tapis, où se faisaient porter tout couchés les sujets très-âgés ou très-malades. » — Aurelio Gennaro, dans son commentaire en vers sur la loi des XII Tables, distingue très-bien la litière vulgaire, jumentum, et la litière riche, arcera :

Quod si conventus tardis ægrotet ab annis,.....
Vel si febriculæ vitium corroserit artus,
Aut aliud forsan morbi genus occupat, illi
Quo relevetur iter *jumentum* comparat actor ;
Subsidium renuat si tale, negatur eunti
Molliter *ornatu* constructus *divite currus*.

(*Respublica jurisconsultorum*, Naples, 1745.)

Digitized by Google

expose le cahot du véhicule : c'est donc bien *deligatos* qu'il convient de lire.

Remarquons, en terminant, que c'est du char de combat qu'on voit, dans les poètes, se servir les plus augustes blessés de l'antiquité, les dieux de l'Olympe. C'est de la sorte qu'Hésiode dans la pièce du *Bouclier*, fait remonter vers les cieux Mars blessé par Hercule : « Le fils « d'Amphitryon, qui se plaît aux cruels travaux de la guerre, « voyant Mars s'avancer contre lui, aperçoit une partie de la cuisse « qui reste à découvert sous son bouclier artistement travaillé; il l'y « frappe avec violence; Mars est renversé sur le sol (20), les « écuyers du dieu, la Terreur et l'Effroi, se hâtent de faire approcher « son rapide char et ses coursiers. Ils l'enlèvent du sol où il était « étendu, et le placent sur le magnifique char. Aussitôt ils pressent du « fouet les coursiers, et remontent vers le lointain Olympe. » Voici de ce passage une traduction inédite en vers latins :

Alcidæ ut propius stricto Mars obstitit ense,
Divini femoris, quæ tegmine forte careret
Umbonis, partem agnovit tyrinthius heros,
Hàcque sagax ferrum impingit; Mars concidit ictu.
At pone hærentes curru Formido Pavorque
Imposuisse deum properant, membra ægra trahentem;
Tum stridente flagro moniti emicuêre jugales
Et male desertis domibus redduntur Olympi. — P. R.

Dans Homère c'est Vénus qui, blessée par le farouche Diomède,

---

(20) Gin traduit : « L'arme meurtrière, ayant percé le vaste bouclier, traverse les chairs, s'enfonce dans la terre. » (*Œuvres d'Hésiode*, traduct. nouvelle, Paris, 1785 in-12). Il y a là une double erreur : et d'abord l'arme n'a pas *à traverser le bouclier*, car elle *frappe au défaut du bouclier*, d'après ce qui précède dans la propre traduction de Gin : « Hercule aperçoit sous le bouclier une partie « de la cuisse que le dieu laisse découverte, il y lance son javelot. » Ensuite le texte grec, qu'on a rendu fidèlement en latin par « in terram [eum] prostravit mediam » signifie, non que le *trait s'enfonça dans la terre*, mais qu'Hercule *renversa à terre* son adversaire. Coupé a bien saisi le sens : « Il frappe fortement le dieu au défaut du bouclier,..... et le renverse sur la terre. » (*Soirées littéraires*, t. III, Paris, 1796)

Digitized by Google

vient implorer Mars et lui demander son char pour remonter dans l'Olympe. V, 355 :

> Elle dit : A ces mots le père des guerriers
> La place sur son char, lui remet ses coursiers ;
> A côté d'elle Iris prend le fouet et les rênes, etc.
> Dr Cabanis (*Œuvres*, Paris, 1825 in-8, t. V.)

> Sic ait : insignes phaleris auroque nitentes
> Mars dat equos ; curru sedit Venus, Iris eodem
> Scandit et arreptas manibus molitur habenas. — R. Cunich.

Après Vénus, revient encore le tour de Mars : il faut avouer que, tout dieu de la guerre qu'il était, il n'avait pas beaucoup de chance avec les simples mortels. Nous venons de voir la triste issue de son combat contre Hercule. Ici, la déesse Dionée raconte à Vénus, pour la consoler, qu'autrefois Mars avait eu beaucoup à souffrir lorsque les géants Otus et Ephialte l'avaient chargé de chaînes pesantes et enfermé durant treize mois dans un cachot d'airain : il était temps que Mercure le délivrât; car il se consumait de tristesse, et succombait sous le poids de ses pénibles liens (*Iliade*. V. 385). A peine Vénus a-t-elle été blessée que, dans le même chant de l'*Iliade*, Mars est lui-même frappé par Diomède, à l'instigation de Pallas toujours enchantée de jouer un mauvais tour à son frère, v. 845. On a peint le dieu de la guerre comme se plaisant à la vue du carnage et des horreurs de la mêlée ; mais dès que cela touche à sa personne, il n'en est plus de même. Assurément, il aurait dû donner le bon exemple aux guerriers : mais il ne paraît pas qu'il s'en inquiète guère ! Aussitôt que la lance de Diomède a effleuré son épiderme, il pousse un cri immense qu'Homère compare à celui de dix mille combattants : c'était beaucoup de bruit pour peu de chose ; car un instant après, il n'y paraissait plus, grâce aux remèdes du divin Pœon. On ne voit pas, dans l'*Iliade*, les chefs blessés mollir ainsi et pousser des cris pareils. Mars ne s'en tient pas là, il se sauve à la hâte : prendre la fuite était pardonnable pour la timide Vénus ; mais un dieu, et surtout le dieu de la guerre, fuir devant un homme, certes ce

Digitized by Google

n'était pas glorieux ! Il est saisi d'un tel effroi qu'il ne se donne pas le temps de faire revenir de l'Olympe son char (21) qu'il venait de prêter à Vénus : semblable à une noire vapeur, il s'élève à travers les nues jusque dans la profondeur des cieux. Il est à noter qu'il est fort mal accueilli par Jupiter qui l'apostrophe en termes assez durs; et franchement on ne peut pas dire qu'il ne l'avait pas un peu mérité !

SEPTIÈME MODE DE TRANSPORT.

Ce septième mode est le dernier dont j'aurai à m'occuper : il a trait à l'emploi de la litière, sous ses différentes formes (chaise, civière, brancard, litière, char funèbre, etc.). Cet emploi était fort répandu à Rome dans la vie ordinaire, du temps d'Horace (Sat. 2, l. I; Sat. 3, l. II), de Juvénal (Sat. 2, v. 243), de Martial (XII, 58, etc.), etc., comme il le fut en France sous le règne de Louis XIV. Pour les ma-

---

(21) C'est sur les chars des dieux qu'on voit Hercule et Romulus, dans leur apothéose, quitter la terre pour gagner l'Olympe.

C'est ainsi qu'Ovide, dans ses *Métamorphoses*, IX. 9, nous montre Hercule au sortir du bûcher où devait être consumé tout ce qu'il avait d'humain : il monte sur le char de Jupiter, son père, pour s'élever au séjour des immortels :

Quem pater omnipotens inter cava nubila raptum
Quadrijugo curru radiantibus intulit astris.
Des airs en un moment traversant la carrière,
Il s'élève emporté sur un char de lumière. — ST-ANGE.

Ovide, dans ses *Fastes*, L. II. v. 495, fait disparaître Romulus, déifié, au milieu des éclairs et des tonnerres : il se dérobe à la terre sur le char de Mars qui l'emporte vers le ciel :

Hinc tonat, hinc missis abrumpitur ignibus æther.
Fit fuga : rex patriis astra petivit equis.
.... Au bruit des vents, aux éclats du tonnerre,
Romulus sur un char abandonne la terre. — ST-ANGE.

Horace, dans une de ses plus belles *Odes*, rappelle cette apothéose de Romulus :

..... Quirinus
Martis equis Acheronta fugit. — L. III. Od. 3.

Digitized by Google

lades, on l'y trouve déjà anciennement en usage : Tite-Live parle d'un plébéin Titus Atinius qui, étant atteint de paralysie, fut porté en litière au forum devant les consuls, puis au sein du sénat : Tit. Atinium, de plebe hominem,... ingens vis morbi adorta est debilitate subitâ. Tum... in forum ad consules lecticâ affertur; inde in curiam jussu consulum delatus. II. 36. C'était vers 491 av. J.-C.

Il est curieux, ce semble, de retrouver ce même usage dans les armées, depuis le fond de l'Asie jusqu'en Espagne et en Afrique : Quinte-Curce rapporte qu'Alexandre, non loin de l'Oxus, fut blessé par une flèche dont la pointe resta enfoncée dans la cuisse. Les Macédoniens le transportèrent dans sa tente pour y être pansé. Quelque temps après, il fit lever le camp, et fut porté en litière par ses soldats jusqu'à Maracanda, c'est-à-dire pendant quatre journées de marche. Castris inde motis, *lecticâ militari* ferebatur, quam pro se quisque, eques pedesque, subire certabat;... hinc quarto die ad urbem Maracanda perventum est. VII. 24. — C'était vers 329 av. J.-C.

En Espagne, nous voyons, à la bataille de Munda, Cnéus Scipion, qui venait d'avoir la cuisse percée d'un coup de pique, obligé de faire sonner la retraite au moment où les Romains étaient évidemment victorieux des Carthaginois : egregiè vincentibus Romanis signum receptui est datum, quod Cn. Scipionis femur tragulâ confixum erat; pavorque circa eum ceperat milites, ne mortiferum esset vulnus. (Tit.-Liv. XXIV, 42). Tite-Live nous apprend que le courageux général se fit porter sur une litière pour livrer encore un combat aux ennemis qui se retiraient vers la ville d'Auringé, et cette fois la victoire ne fut pas douteuse : Ibi iterum Scipio, lecticulâ in aciem illatus, confixit; nec dubia victoria fuit. C'était en 214 av. J.-C.

Dix-huit siècles plus tard, durant cette période où les Espagnols faisaient un suprême effort pour expulser les derniers Maures de leur territoire, nous retrouvons la litière en usage dans le camp des infidèles. Dans le *Littérateur universel* (Paris, 1835 t. I), on lit un récit dramatique que le rédacteur en chef, André Genevay, a tiré du

Digitized by Google

tome VI de l'*Histoire du Portugal*, par Fortia d'Urban; il s'agit de la sanglante bataille de Mucazène (Afrique) que don Sébastien livra, en 1578, à Abdelmeleck avec moins de 25,000 hommes contre 100,000 Maures. Au moment d'engager l'action, « Abdelmeleck entra « dans sa litière et se fit porter au centre du croissant que formait son « armée. » Sébastien, roi de Portugal, après des prodiges de valeur, perdit la bataille et la vie. Il fut un moment où « Abdelmeleck ap- « préhenda une déroute générale : tout moribond qu'il était, il monte « sur un cheval, et malgré le feu des chrétiens, il ramène les siens « au combat. Il voulait charger lui-même, mais ses gardes l'environ- « nèrent pour l'en empêcher. Alors, frémissant de colère, il met le « sabre à la main pour s'ouvrir un passage à travers les siens. « L'effort qu'il fit augmenta tellement son mal, qu'il s'évanouit, et « il fût tombé de cheval si ses gardes ne l'eussent reçu entre leurs « bras. On le remit dans sa litière où il expira en portant le doigt sur « sa bouche pour recommander le secret. »

Ce fut aussi dans sa litière que périt (en 43 av. J.-C.) le grand orateur romain, dont la mort sera une honte éternelle pour le triumvir Antoine qui le fit lâchement assassiner par ses sicaires. Tite-Live en a fait l'objet d'un magnifique chapitre (22) terminé par une phrase

---

(22) Dans les vers de Th. de Bèze sur ce tragique événement on sent comme respirer l'âme de l'historien latin :

Circumstabat herum servorum turba, periclis
Nec nimium stupefacta suis, nec tempore duro
Pollicitam fractura fidem : pars apparat enses,
Pars domino adsistit; cæcâque ambage viarum
Lecticâ impositum ducunt, si fallere sævos
Carnificum possint gladios;
« Vertite, ait, currus, plenis curratur habenis
« Immeritam in mortem;...
« ... Et huic tandem moriturum reddite ripæ :
« Scilicet has grates, gladiis erepta tuorum,
« Patria, persolves! »
(Th. Bezæ *Poemata varia*, Lutetiæ, R. Stephanus, 1597, in-4°.)

Satis constat servos fortiter fideliterque paratos fuisse ad dimicandum; ipsum

Digitized by Google

qui formule en deux mots un grand éloge de l'illustre victime : « Que Cicéron n'aurait pu être loué dignement que par la bouche de Cicéron lui-même. » Il affronta la mort avec une mâle dignité : « je mourrai, dit-il, dans cette patrie que j'ai sauvée tant de fois ! » — Sa litière ne dut transporter qu'un cadavre décapité : on lui coupa la tête et les deux mains pour les porter à Antoine; le triumvir eut l'indignité de les exposer publiquement à cette tribune aux harangues où Cicéron avait si souvent commandé l'admiration par une puissance de parole qu'aucune voix humaine n'a jamais égalée : ubi sæpe,... quanta nulla unquam humana vox, cum admiratione eloquentiæ auditus fuerat. (Tite-Live, ibid.) Ce qui me semble ajouter encore à l'horreur de ce drame lugubre, c'est que, parmi les sicaires qui s'étaient chargés du rôle atroce de bourreau, Plutarque nomme un certain Popilius, chiliarque, que Cicéron avait autrefois défendu dans une accusation capitale et qu'il avait fait absoudre par son éloquence (chap. 48).

Dans l'oraison funèbre que Bossuet prononça sur le prince de Condé, on lit un passage qui mérite d'autant mieux d'être cité qu'il rappelle Cn. Scipion et Abdelmeleck : « Trois fois le jeune vainqueur « (Condé) s'efforça de rompre ces intrépides combattants; trois fois il « fut repoussé par le valeureux comte de Fontaine, qu'on voyait, « porté dans sa chaise et malgré ses infirmités, montrer qu'une âme « guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il fallut

---

deponi lecticam, et quietos pati quod sors iniqua cogeret, jussisse. — « Moriar, inquit, in patriâ sæpe servatâ. Tit.-Liv. CXX. »

Dans les vers de Muret sur la mort de Cicéron (voy. *M.-A. Mureti Juvenilia*, — Paris, 1553, in-8°, pag. 106), on voit le grand orateur, sans changer de visage, et le regard ferme et assuré, présenter sa tête à la main sacrilége qui doit la trancher, et il s'écrie : « ô liberté, qui m'es plus chère que la vie, puisque tu « meurs, je dois mourir avec toi : »

Immoto vultu, atque oculis constantibus ille
Præbens infandâ colla secanda manu :
« Publica libertas, vitâ mihi carior, inquit,
Me quoque, me fas est, te moriente, mori ! »

(Voyez aussi *Parnasse lat. moderne.*, par J. Brunel, Lyon, 1808, t. II, p. 38.)

Digitized by Google

« céder (23). » Il s'agit de la bataille de Rocroy que le prince de Condé gagna en 1643 sur les Espagnols.

Ce fut sur une litière semblable à un grabat (tum vectus lecticâ alius vilique grabato. — L. Doissin, *de scalpturâ Carmen*, Paris, 1732) qu'on apporta au Sauveur le paralytique dont il est parlé dans l'Evangile de saint Marc, ch. II (voyez aussi saint Mathieu IX. 2; saint Luc V. 18) :

« 3. Pendant que Jésus prêchait à Capharnaum la parole de Dieu, on lui amena un paralytique qui était porté par quatre hommes.

« 4. Et comme on ne pouvait le lui présenter à cause de la foule, on découvrit le toit de la maison où il était, et ayant fait une ouverture, on descendit le grabat sur lequel était couché le paralytique;

« 5. Et Jésus, ayant vu leur foi, dit au paralytique :

« Lève-toi, je te le commande, enlève ton lit, et va en ta maison. »

Voici comment le poète Sédulius, qui écrivait au V^e^ siècle sous l'empereur Théodose II, a mis ce passage en vers latins dans son *Carmen paschale* en IV livres :

Ecce aderant vivum portantes jamque cadaver
Bis [geminâ] cervice viri lectoque cubantem
Vix hominem, cui vita manens sine corporis usu
Mortis imago fuit, resolutaque membra jacebant, etc...
Hunc ubi virtutum Dominus conspexit egentem
Robore, peccatis primum mundavit ademptis
Quæ generant augmenta malis, misero inde jacenti :

(23) Ce sont, sans doute, tous ces faits qui ont inspiré à Bitaubé, le traducteur d'Homère, l'épisode suivant qu'on lit dans ses *Batave*s, épopée en prose en dix chants (Paris, 1798) : « Alzor, couvert de blessures, n'abandonne point son glaive, et veut mourir en combattant, porté par des soldats partout où il peut signaler encore sa valeur. Climes qui l'aperçoit, s'avance et se flatte d'abattre aisément cet ennemi. Osant même l'insulter : « Quel est, dit-il, ce cortége moins semblable à l'appareil de la guerre qu'à un convoi funèbre? Dois-je frapper cette ombre? » Tandis qu'il le combat, lui-même reçoit la mort de cette main défaillante, mais redoutable encore. » Ch. X.

Digitized by Google

« Surge, ait, et proprium scapulis attolle grabatum,
« Inque tuam descende domum ! » (24)
(*Poetæ ecclesiastici*, Cambrai, éd. Hurez, 1826, 4 vol. in-12).

Heureux les blessés si de nos jours ils pouvaient rencontrer un pareil médecin qui les guérît par sa seule parole ! Hélas ! nous n'en sommes pas là : notre art n'a pas tant de pouvoir ! du moins peut-on rendre cette justice à nos confrères des ambulances qu'ils ont fait dans la mesure de leurs forces tout ce qui était humainement possible.

Euripide a fait de la litière, pour des blessures d'un tout autre genre que celles qui nous occupent, un usage théâtral qui a quelque peu effarouché les critiques graves et rigides (Voyez chorus græcorum qualis fuerit ; dans C. D. Ilgen *opuscula varia philologica*, Erphordiæ, 1797.), mais dont je n'ai pas à discuter ici la légitimité didactique. Je n'ai qu'une chose à dire, c'est que dans la tragédie d'*Hippolyte*, Euripide introduit sur la scène Phèdre blessée au cœur d'un amour incurable, et que cette princesse est couchée sur une litière de parade, au milieu d'une place publique, en face de son palais. Sa nourrice l'accompagne : « Voici, lui dit-elle, voici ce jour, ce ciel que vous vouliez « revoir ! Vous voilà hors du palais : vous n'êtes plus sur ce lit de « douleur qui semblait augmenter vos maux ! Vous ne parliez que de « venir en ces lieux ! etc. » — « Hélas ! répond Phèdre étendue sur « sa litière d'apparat, soulevez-moi un peu !... redressez ma tête !... « mes membres affaiblis sont prêts à se dissoudre : soutenez ces « mains défaillantes, ô fidèles esclaves ! ce diadème est un poids qui

---

(24) Sédulius a mis bis *quinâ* cervice : mais *dix* porteurs pour un pauvre malheureux, c'est là un luxe superflu et peu vraisemblable ! J'ai cru devoir substituer *geminâ* à *quinâ*, pour me conformer à l'Evangile qui parle de *quatre*.

Gaspard Boisset, avocat à Grenoble, qui a donné un sommaire de l'ancien et du nouveau Testament dans un ouvrage assez rare (*historiæ sacræ elegiacis versibus accommodatæ idea*, Valence, 1664, in-12) résume ainsi l'épisode du paralytique :

Sic Jesus misero quem trux paralysis habebat,
« Surge, inquit, lectum tolle, domumque pete. »
Erectis firmat jussus vestigia plantis
Fert lectum, laudat numen, abitque domum.

Digitized by Google

« me pèse : qu'on me l'ôte, et qu'on laisse flotter sur mes épaules « les boucles de mes cheveux ! » (*Hippol.* v. 179 et 199). C'est bien là le langage d'un malade à bout de forces, non placé sur *un siége* comme l'a traduit Brumoy, mais bien *étendu* sur *un lit*, et δίφρια κοίτας n'a jamais signifié autre chose. (Voy. Iliad. XXIV. 644 ; Odyss. IV. 297 ; VI. 20 ; VII. 336, etc.) M. Patin l'a entendu commemoi : « Groupé entre le proscenium et l'orchestre, le chœur voit paraître sous le péristile du palais Phèdre accompagnée de sa nourrice. Phèdre reste près de la porte *étendue sur un lit* que ses esclaves y ont dressé. » (*Études sur les tragiq. grecs*, Paris, 1858, 3me vol.)

Cette particularité montre, ce me semble, à quel degré l'emploi de la litière était entré dans la vie domestique : Thomas Farnaby a dit dans ses notes sur Martial (II. 81) : divites et nobiliores Romani circumferebantur vivi, efferebantur mortui in lecticis ; pauperes et plebeii efferebantur in sandapilis. Il y avait chez les anciens une grande variété de litières, comme en France sous le règne de Louis XIV. (25)

---

(25) Virgile, en parlant de Junon dont le ressentiment exerça une si fatale influence sur les destinées des Troyens conduits par Enée, signale sa prédilection pour Carthage, même au détriment de Samos où cette déesse avait été élevée et mariée à Jupiter ; le poète termine par cet hémistiche : « Hic currus fuit » (*Æn.* I. 21), que Scarron parodie ainsi :

Elle y tenait carosse et char,
Chaise à bras, litière et brancard.

M. Victor Fournel, éditeur du *Virgile travesti* (Paris, 1858) annote ainsi ce dernier vers : « Trois véhicules fort usités au XVIIe siècle : la *chaise à bras* était portée par des hommes. — La *litière*, la plus douce des voitures, était un corps de carosse suspendu et conduit par des mulets placés l'un devant, l'autre derrière. — Le *brancard*, destiné surtout aux malades, était une espèce de grande civière avec des cerceaux en berceau, garni de matelas et de couvertures, et porté comme la litière, à dos de mulets ou de chevaux. »

Le chancelier l'Hôpital, écrivant au cardinal du Bellay, qui était valétudinaire à Rome, lui conseillait l'usage de la litière ou de la gondole comme moyen hygiénique :

Si nondum vires et pristina robora sentis
Aut lectica viæ mulis gestata laborem
Succussusque graves, aut navis operta levabit.

(Michaelis Hospitalii Galliorum cancellarii carmina ed. nova, Amstelod. 1732, in-8)

Digitized by Google

Plutarque désigne celle de Cicéron par le nom générique de φορεῖον qui répond assez bien aux noms latins *gestatorium* ou *gestamen* et *feretrum* ou *pheretrum*.

Martial, outre la sandapila, civière des pauvres, VIII, 75; IX. 3, mentionnel'hexaphorumII. 81, l'octophorumVI. 84 etc., litières des riches.

Tydée, en parlant des Thébains occupés aux funérailles des cinquante guerriers qui étaient tombés sous ses coups dans une embuscade, dit dans la *Thébaïde*, funera portant, III, 361. Virgile, *Æn.* XI. 64, et Stace, VI. 55, appellent *pheretrum* le lit funéraire sur lequel on portait les morts; ils lui conservent souvent le nom générique de *torus* (Virgile XI. 66; Stace VI, 55. 70. 130. etc.;) Stace le fait porter sur les épaules de jeunes guerriers :

> Longo post tempore surgit
> Colla super juvenum.....
> Ipse fero clamore torus. VI. 130.

Plus loin, le corps du jeune Crénée est déposé par sa mère sur les rives du fleuve Ismène comme sur un lit funèbre :

> ..... Illa manu ceu vivum amplexa reportat,
> Insternitque toris riparum. — IX. 373

Ce lit funéraire, à en juger par la figure qu'en a tracée Rich d'après un bas-relief dont il n'indique pas la provenance, ressemblait assez au brancard moderne, mais poétisé, avec des pieds plus élevés, un coussin pour recevoir le corps, et des ornements qui variaient suivant la condition sociale du défunt. C'est surtout en lisant la Thébaïde qu'on se sent enclin à réciter ces vers d'Horace :

> Mista senum ac juvenum densantur funera : nullum
> Sæva caput Proserpina fugit (Od. 28 l. I.)

Stace est comme un grand entrepreneur de funérailles; son poème en est rempli : il donne du lit funéraire du jeune Archémore une description qui justifie à point l'étymologie qu'on a lue plus haut du brancard (voy. 1^er^ *mode*) : « On construit avec de sombres rameaux

Digitized by Google

« et de flexibles cyprès entrelacés le lit condamné à la flamme, la « couche funèbre du jeune prince. Des branches verdoyantes en dé- « corent la base ; le second plan est formé avec plus d'art de guirlan- « des de verdure, parsemées de brillantes fleurs qui vont bientôt « mourir ; le troisième s'élève chargé de parfums de l'Arabie, de « toutes les richesses de l'Orient, de blanches larmes d'encens *, et de « cannelle conservée depuis l'antique Bélus. Le sommet est couronné « de franges d'or et de tissus de pourpre, etc. » :

Tristibus interea ramis tenerâque cupresso
Damnatus flammæ torus, et puerile pheretrum
Texitur : ima virent agresti stramina cultu ;
Proxima gramineis operosior area sertis,
Et picturatus morituris floribus agger ;
Tertius assurgens Arabum strue tollitur ordo
Eoas complexus opes, incanaque glebis
Thura, et ab antiquo durantia cinnama Belo.
Summa crepant auro tyrioque attollitur ostro, etc. — VI. 54.

Nous ne devons pas oublier que cette tirade de la Thébaïde est une nouvelle imitation de l'Énéide : elle rappelle le XI^e^ chant où se trouve décrit le lit funèbre de Pallas, fils d'Evandre. Mais la description de Virgile faite avec goût, est sobre et bien choisie : il n'a eu garde de la surcharger de froids détails, comme Stace ; il peint tout en quelques vers, et trouve le secret d'intéresser à son jeune héros par une comparaison gracieuse qui imprime à ses vers le sentiment et la couleur poétiques : « A la voix d'Énée, on s'empresse de former le treillis d'un brancard flexible avec des tiges d'arbousier et des branches de chêne qu'on entrelace ; on dresse ainsi un lit funèbre, qu'ombrage un berceau de verdure (26); là repose, élevé sur une agreste couche de feuil-

(26) La litière de verdure sert aussi dans des conditions d'allégresse, comme le montre un conte charmant d'Andrieux intitulé *Une promenade de Fénelon*. Dans un cas où l'archevêque de Cambray s'était lassé tout le jour pour obliger quelques pauvres chaumières de son diocèse, ce fut dans une litière de verdure et de fleurs que les villageois reconnaissants transportèrent ce digne prélat pour le ramener à son palais épiscopal :

Digitized by Google

lage, le corps du jeune prince, semblable à la tendre violette, ou à la pâle hyacinthe, que vient de cueillir une main virginale, et qui, sans avoir encore perdu leur éclat et leur beauté, ne tirent plus du sol maternel ni force ni aliment. »

Haud segnes alii crates et molle feretrum
Arbuteis texunt virgis et vimine querno,
Exstructosque toros obtentu frondis inumbrant.
Hic juvenem agresti sublimem stramine ponunt,
Qualem virgineo demessum pollice florem
Seu mollis violæ seu languentis hyacinthi,
Cui neque fulgor adhuc necdum sua forma recessit;
Non jam mater alit tellus viresque ministrat. — XI. 60.

Un marbre funéraire conservé au musée de Baden représente une *arcera* : la figure qu'en a publiée Ginzrot est celle d'un coffre, ayant la forme d'un carré long, et garni à l'intérieur de coussins sur lesquels était étendu le corps du blessé, du malade ou du mort : des draperies le recouvrent extérieurement; il est porté sur quatre roues, et attelé de deux chevaux dont le cocher est assis sur un petit siége placé à l'avant (communiqué par M. Martin-Daussigny).

Il y avait, d'après Varron, plusieurs espèces de litières et de chars funèbres (27). Mais, pour l'objet qui nous concerne, en voilà assez

---

« Mais comment retourner ? car vous êtes bien las!
« Monseigneur, permettez;... nous vous offrons nos bras :
« Oui, sans vous fatiguer vous ferez le voyage. »
D'un peuplier voisin on abat le branchage.
— Mais le bruit au hameau s'est déjà répandu :
Monseigneur est ici!... chacun est accouru,
Chacun veut le servir : de bois et de ramée
Une civière agreste aussitôt est formée,
Qu'on tapisse partout de fleurs, d'herbage frais';
Des branches au-dessus s'arrondissent en dais.
Le bon prélat s'y place, et mille cris de joie
Volent au loin; l'écho les double et les renvoie.
Il part; tout le hameau l'environne et le suit, etc.
(Andrieux, *Œuvres*, Paris, 1822, t. IV. p. 253.)

(27) Varron, de linguâ latinâ. V. 140 et 166 :
Lectica, litière, vient de *legere* (rassembler) parce qu'on rassemblait, pour la former, un amas de paille et d'herbes, comme celle des soldats dans les camps.

Digitized by Google

sur ce mode de transport; il est temps de passer à la dernière partie de ce mémoire.

§ II. DEUXIÈME PARTIE

Nous venons de voir que les anciens, pénétrés d'un profond respect pour les morts, les confondaient avec les blessés dans leur sollicitude, quand ils voulaient honorer leur mémoire. Nous allons voir avec quel mépris et quelle barbarie ils traitaient leurs cadavres quand ils voulaient les outrager. Je n'en citerai que deux exemples relatifs à deux grands chefs; je commence par Patrocle qui a succombé sous les coups d'Hector :

> Pour accomplir les vœux d'Hector et des Troyens,
> En attachant Patrocle avec de forts liens,
> Un des fils de Léthus, ce prince des Pélasges,
> Hippothous pensait l'arracher aux outrages (sic !),
> Le traînait par les pieds. — BIGNAN, 2e éd.

Cette traduction de Bignan, assez imparfaite, est, en outre, entachée d'un contre-sens : arracher un cadavre à ses amis pour le livrer aux mains de ses ennemis, ce n'est pas le moyen de le soustraire aux outrages ; certes, ce n'est pas ce qu'écrit Homère : « déjà le fils du « pélasge Léthus, l'intrépide Hippothous, entraînait Patrocle par les « pieds à travers la terrible mêlée, après l'avoir lié avec une courroie

---

Segestria. La litière a encore un autre nom : *segestria*, dérivé de *seges* (paille de blé) et usité encore dans les camps.

Feretrum. Le lit où l'on portait les morts (lit funéraire) se nommait chez les Romains *feretrum* (et *pheretrum*: Stace, *Théb.* VI) et chez les Grecs φέρετρον.

Arcera, *vehiculum*. — *Vehiculum*, chariot léger,... vient de *vehere* (charrier). Cette sorte de chariot est aussi appelée *arcera*, nom ancien qu'on trouve dans les douze tables, et qui dérive de *arca*, parce que, d'après les Douze Tables, c'était comme un coffre.

Plaustrum : autre espèce de chariot différent de ceux qui précèdent, et ainsi nommé de *palam*, parce que, ouvert de tous côtés, il laisse voir ce qu'il charrie.

Voy. notes 18 et 19.

Digitized by Google

« autour du tendon [d'Achille] près des malléoles, pour se rendre « agréable à Hector ainsi qu'aux Troyens. » XVII. 280.

Ippotoo gli avea d'un saldo cuojo
Ai nervi del tallon l'un piede avvinto,
E di mezzo al ferir de' combattenti
Per la polve il traea, grato sperando
Farsi ad Ettore ed ai Trojani. — V. MONTI. V. 353.
Hippotous tractans Patrocli exsangue cadaver
Devinctum loris talos prope, gratior iret
Quo Phrygiis Priamoque, sacras rapiebet ad arces. — LALLIER.

Par ce premier récit, Homère a eu l'art de préparer au second, autant du moins que le lecteur pouvait y être préparé. Là, ce n'était pas Hector qui traînait par les pieds le corps de Patrocle; ici, c'est Achille qui traîne lui-même celui d'Hector, et il faut, pour entrer dans les vues du poète, se rappeler qu'Hésiode donne au fils de Pélée « le cœur féroce d'un lion » (*Théogon.* v. 1007); qu'Ovide a dit de lui : « belloque cruentior omni » (*Metamorph.* XII); que Delille s'écrie à son sujet :

Ah ! qu'on me montre Achille, Achille âme de feu,
Dont la rage est d'un tigre et la vertu d'un dieu ! (*Imaginat.*)

Enfin qu'Horace a buriné par ces traits son caractère impitoyable :

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis. — (*Ars poet.* 121.)
Peignez Achille ardent, inexorable,
Altier, colère, osant braver les lois,
Hors ceux du glaive ignorant tous les droits. — (M. J. CHÉNIER.)

Homère, par cet acte barbare, que Platon blâme hautement dans sa *République* (liv. III, trad, fr., éd. de 1765. t. I. p. 139), Homère achève ainsi de peindre Achille :

D'une indigne fureur animé contre Hector,
Il perce ses deux pieds qui palpitaient encor,
Et, d'un lien sanglant traversant la blessure,
Les attache à son char où repose l'armure.
Il monte en excitant ses coursiers belliqueux :
Le char vole, Hector suit dans un sillon poudreux;

Digitized by Google

Déjà son front n'est plus qu'un horrible mélange
De cheveux et de sang, de lambeaux et de fange.

ROCHEFORT, 1770.

A ces mots, enivré d'une barbare joie
Achille furieux s'acharne sur sa proie :
Quand les talons d'Hector que son glaive a percés,
Par de puissants liens sont tous deux traversés,
Il les suspend au char, y monte, et sur le sable
Laisse sa tête au loin rouler méconnaissable, etc.

BIGNAN, 2e éd.

Je me plais à remarquer que les traducteurs ont redoublé d'effort pour lutter contre l'original. « Achille, dit Homère, Achille accabla le divin Hector d'indignes outrages : il perça en arrière les tendons des deux pieds, du talon jusqu'aux chevilles, y passa de fortes courroies, qu'il attacha à son char, et laissa traîner la tête sur le sol. Il monta alors sur son char, et y plaçant la magnifique armure, il pressa du fouet ses coursiers, qui volent avec ardeur vers le rivage. Hector est entraîné dans un nuage de poussière, où flotte sa noire chevelure; sa tête est comme ensevelie dans la plaine poudreuse : cette tête autrefois si belle, maintenant Jupiter l'abandonne à ses ennemis pour l'outrager honteusement et sur le sol même de sa patrie ! » XXII. 395. — Il me semble que Luce de Lancival, auteur d'une tragédie d'HECTOR qui fut jouée en 1809, s'est assez heureusement inspiré d'Homère dans la scène où Polydamas vient faire le récit de la mort du héros troyen :

Voyez, après son char dégoûtant de carnage,
Les pieds glonflés des nœuds qu'a redoublés sa rage,
Notre Hector suspendu : son front défiguré,
Ce front terrible aux Grecs, des Troyens adoré,
Roule, et sillonne au loin la fange qui le souille :
De ses longs cheveux noirs la flottante dépouille
Sème de ses débris le sol ensanglanté ;
Ulysse, Ulysse même en est épouvanté !
Achille, l'œil terrible et la main menaçante,
Presse à coups redoublés vers la rive du Xanthe
Ses coursiers qui, toujours dociles à sa voix,
Refusent d'obéir pour la première fois ! etc.

Traiter un mort comme Hector ou Patrocle, c'était lui infliger un

Digitized by Google

outrage dont la mémoire ne s'effaçait plus parmi les hommes : c'est le premier souvenir que rappelle Virgile dans sa dramatique apparition d'Hector :

Visus adesse mihi. .. mœstissimus Hector :
Raptatus bigis, ut quondam, aterque cruento
Pulvere, perque pedes trajectus lora tumentes. — *Æn.* II. 270.
Tout à coup le front pâle et chargé de douleurs,
Hector près de mon lit a paru tout en pleurs,
Et tel qu'après son char la victoire inhumaine
Noir de poudre et de sang le traîna sur l'arène.
Je vois ses pieds, encore et meurtris et percés
Des indignes liens qui les ont traversés, etc.
DE FONTANES.

Hésiode aussi, dans son *bouclier d'Hercule,* (V. 156) en fait le trait principal du tableau qu'il trace de la Parque s'acharnant sur les mortels : « La Parque impitoyable tantôt saisit un héros blessé qui respire « encore ou même celui que le fer n'a pas atteint, tantôt *traîne par « les pieds un cadavre* à travers la mêlée, en se couvrant les épaules « d'un manteau tout souillé de sang humain. » Ce n'est pas sans quelque surprise qu'en relisant l'*Iliade,* j'ai retrouvé textuellement ces quatre vers dans la description du bouclier d'Achille, XVIII. 535. Je n'ai pas à rechercher ici où est l'original, où est la copie : il me suffit de faire remarquer qu'Homère et Hésiode s'accordent pour donner le même trait comme caractéristique :

Et l'aveugle destin qui, de ses mains livides,
Saisit celui que Mars a longtemps épargné,
Ou le mourant déjà de son sang tout baigné,
Ou le *mort qu'il insulte et par les pieds entraîne,* etc.
Dr CABANIS (*Œuvres,* Paris, 1825, t. V, p. 418.)

. . . . Dirumque fremens male noxia Parca (28)
Hunc tenet integrum, transfixum hunc membra recenti
Vulnere, duro aliud letho furibunda jacentem
Per mediam pedibus turbam trahit. — R. CUNICH.

---

(28) M. Giguet traduisait en 1846 : « La destinée frappe l'un d'une cruelle blessure, *épargne celui-ci,* et tire par les pieds sur le champ de bataille cet autre que

Digitized by Google

L'appréhension de ces stigmates flétrissants devenait pour les anciens un puissant mobile; on en découvre d'autres dans les paroles qu'Ulysse adresse à Socus au moment de l'immoler : « Ah ! malheu-« reux, ton père ni ta vénérable mère ne te fermeront pas les yeux « au moment de ta mort : les vautours dévorants, te frappant de « leurs ailes à coups redoublés, viendront déchirer ton cadavre; et « moi, si je meurs, les Grecs m'honoreront par de dignes funérailles. » XI. 452.

Ton père ni ta mère, au jour de ton trépas,
Pour te fermer les yeux ici ne viendront pas;
Et les cruels vautours, te frappant de leurs ailes,
S'apprêtent à ronger tes dépouilles mortelles.
Pour moi, quand de mes jours s'éteindra le flambeau,
Les Grecs m'accorderont les honneurs du tombeau. — A. BIGNAN.

Misero! ne il padre
Gli occhi tuoi chiuderà ne la pietosa
Madre, ma densi a te li scaveranno
Gli avvoltoi dibattendo le grande ali
Su la tua fronte; e me spento di tomba
Onoreranno i generosi Achei. — V. MONTI, v. 607.

---

la mort vient de terrasser. » La Parque n'*épargne personne*, et elle *prend tout*, même celui qui n'a pas de blessure, comme l'ont bien saisi Cunich et Cabanis; c'est la pensée qu'exprime Horace : « Nullum sæva caput Proserpina fugit. » Mme Dacier fait ici une traduction de fantaisie : « Les uns blessez *tombent au pouvoir de leurs ennemis* ; les autres sont pris sans avoir receu aucune blessure; celui-là est traisné sans vie ; *cet autre entre les bras de la mort se défend encore* » On peut en dire autant de celle de Lebrun, qui ajoute et retranche, à sa guise : « La mort *s'attache à ses victimes, déchire leurs blessures*, et traîne sur la poussière les cadavres encore palpitants. » (Trad. 1785). Je doute qu'on reconnaisse là ni Hésiode ni Homère !

Dans la belle pièce de vers qui porte le titre de *Préludes* parmi les *Nouvelles Méditations* de Lamartine, on lit une tirade évidemment inspirée par Homère et Hésiode :

La mort vole au hasard dans l'horrible carrière :
L'un périt tout entier; l'autre dans la poussière,
Comme un tronc dont la hache a coupé les rameaux,
De ses membres épars voit voler les lambeaux, etc.
Le blessé que la mort n'a frappé qu'à demi
Fuit en vain, emporté dans les bras d'un ami :
Sur le sein l'un de l'autre ils sont frappés ensemble, etc.

Digitized by Google

Ce sont ces mêmes pensées qui préoccupent Hector mourant; elles font l'unique objet de sa suprême prière à son implacable vainqueur : « O Achille, je t'en conjure par ton âme et les auteurs de tes jours : « ne permets pas que je devienne la pâture des chiens devant les « vaisseaux des Grecs; accepte pour ma rançon l'or, l'airain et les « riches présents que viendront t'offrir mon père et ma vénérable « mère; rends mon corps à nos foyers, afin que les Troyens et les « épouses des Troyens puissent me rendre les honneurs du bûcher. » XXII. 345.

Per caput obtestor supplex, per genua, parentes
Perque tuos, canibus ne fœdis linque vorandum
Corpus, sed magnum pondus fulvi æris et auri,
Quæ tibi dona dabunt genitor meus et mea mater,
Accipe, et exanimum redde, ut me rite supremo
Defletum imponant Troesque et Troades igni — CUNICH.

Je ne puis citer aucune traduction en vers français : ni Rochefort, ni Millevoye, ni Aignan n'ont osé, malgré l'exemple de Racine, introduire « les chiens dévorants » de l'*Iliade* ; et leur version, trop méticuleuse, est devenue pâle en reculant devant le mot propre : Monti n'a pas osé davantage; quant à Cesarotti, il a tellement changé le texte qu'on n'y reconnaît plus l'*Iliade*.

Enfin, Homère, dans la poétique apparition de Patrocle, nous révèle un dernier mobile plus puissant que tous les autres, comme étant fondé sur une croyance religieuse : « Tu dors, Achille! m'as-tu « donc oublié, s'écrie l'âme de Patrocle? Jamais tu ne me négligeas « durant ma vie, et tu me délaisses après ma mort! Hâte-toi de me « donner la sépulture, afin que je puisses franchir les portes de l'en- « fer : jusqu'ici les âmes, les ombres des morts me repoussent au « loin, et ne me permettent pas de traverser le fleuve fatal pour aller « me mêler à elles : J'erre tristement autour des portes immenses de « la demeure de Pluton. Tends-moi donc une main secourable, je « t'en conjure : je ne reviendrai plus du séjour des morts, une fois « que tu m'auras accordé les honneurs du bûcher. » XXIII. 69.

Digitized by Google

Tu dors, tu dors, Achille; et peux-tu m'oublier!
Vivant, je te fus cher; et mort, tu me délaisses!
Place-moi dans la tombe, accomplis tes promesses;
Des spectres pâlissants me ferment l'Achéron :
Errant, j'assiége en vain le palais de Pluton!
Mais donne-moi la main! quand les honneurs funèbres
M'auront fait pénétrer au séjour des ténèbres,
Je ne foulerai plus la terre des vivants! — AIGNAN.

Dix siècles plus tard nous retrouvons encore cette antique croyance parfaitement conservée : elle est vivante dans les plaintes que Catulle met dans la bouche d'Ariane abandonnée par Thésée (29), dans l'ode qu'Horace consacre à Archytas (Voy. *Lambini comment.* in Horat. od. 28, l. I), dans l'histoire de Palinure que Virgile raconte dans l'*Énéide* (VI. 362) etc. On s'explique ainsi comment Phocylide avait anciennement pu en faire un précepte digne de prendre place parmi ses *Sentences morales* : « Accorde un peu de terre aux morts privés de sépulture, « et ne trouble point la paix des tombeaux. » (N° 52, trad. de Levesque, *Moralistes grecs*, Charpentier, Paris, 1845. Voy. *poetæ gr. Gnomici*, Lipsiæ, Tauchnitz, 1829, p. 96.) Le premier article des lois de Solon est ainsi conçu : « Que l'enfant qui néglige d'ensevelir son

---

(29) Pro quo dilaceranda feris dabor, alitibusque
Præda, neque injectâ tumulabor mortua terrâ.
Nupt. Pel. et Thet. 152.

Et pour un tel bienfait tu me livres moi-même
Aux tigres, aux vautours, et tu n'as pas permis
Qu'un peu de terre au moins honore mes débris. — GINGUÉNÉ.

E in premio io qui morrò, d'un cieco amore
Scherno, le fere a diffamar dannata,
Ne un pugno sol di terra avrà che sopra
Gli informi avanzi al men sparso ricoprà.
Comte de BROGLIO D'AIANO.

Dans l'*Enéide*, la seule grâce que Mézence vaincu demande en mourant à Enée, c'est de souffrir qu'un peu de terre couvre son corps :

Unum hoc, per, si qua est victis venia hostibus, oro,
Corpus humo patiare tegi. — X. 903.
Mais, si ton cœur connaît les saints droits de la guerre,
Au malheureux Mézence accorde un peu de terre.
Je sais que contre moi tous les cœurs sont aigris :
Dérobe à leur fureur mes malheureux débris! — DELILLE.

Digitized by Google

« père,... meure. » (Voy. Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, l. II. c. IV).

Tels furent, à mon sens, les principaux mobiles des anciens dans leur sollicitude pour les morts et par extension pour les blessés. Nulle part, si je ne me trompe, on ne reconnaît une inspiration de ce sentiment généreux, de cette noble vertu dont le christianisme est venu doter l'humanité : je veux parler de la charité, dont le Christ, dans la parabole du Samaritain, a représenté un type à la fois plein de simplicité et de grandeur : qu'on ne s'y trompe pas, c'est de cette parole auguste que procèdent les grands dévouements et les véritables progrès accomplis en fait de philanthropie ; c'est pourquoi l'antiquité n'avait rien à comparer avec nos ambulances modernes : quoique nous soyons encore fort loin de la perfection relative à laquelle il est licite d'aspirer, cependant il a fallu bien des siècles pour arriver au point où nous sommes : tant le bien est lent à produire ses fruits dans ce monde !

Les médecins, dans la guerre de Troie, ont joué un rôle dont Homère a souvent fait l'éloge (Voy. *Il.* II. 732; IV. 194; XI. 518, etc.); il a immortalisé Podalyre et Machaon, fils d'Esculape ; et le grave Platon a lui-même célébré leurs louanges dans sa *République* (Voyez liv. III. —Trad. fr. de Grou, éd. de Paris, 1765, t. I, p. 178 ; éd. Gr. Tauchnitz, 1839, t. V, p. 111). H. Schulze, dans son *Histoire de la médecine* (l. I. c. VI, n° 73 , Halæ Magdeb., 1742), se fait l'écho d'une opinion assez répandue quand il affirme qu'Esculape accompagna Jason dans la conquête de la Toison d'or : fuit inter Argonauticæ expeditionis socios. Mais ni Apollonius de Rhodes ni Valérius Flaccus ne mentionnent son nom parmi ceux des Argonautes, et ce sont là deux autorités irrécusables. Il paraîtrait que dans les deux grands événements militaires qui ont précédé le siége de Troie, c'est-à-dire dans l'expédition des Argonautes et dans la guerre de Thèbes, l'art médical ne fut pas représenté, du moins par des hommes connus. Je sais que Gilles de Maisières, Ægidius Maserius, dans son commentaire sur Valérius Flaccus, a fait remarquer que dans l'*Argonautique* d'Or-

Digitized by Google

phée, il est question d'Éribotès, fils de Téléonte et savant dans l'art de guérir : mais ce poème ancien d'Orphée, s'il a jamais existé, est depuis longtemps perdu, et celui qu'on possède aujourd'hui n'est qu'une œuvre apocryphe, qu'on attribue à Onomacrite. D'ailleurs Apollonius (I. 71) et Valérius (I. 402; III, 478) nomment aussi Eribotès, mais ni l'un ni l'autre ne le décorent du titre de *médecin* ; et si, dans le poème grec, au moment où l'un des oiseaux qui infestaient l'île de Mars se mit à voler au-dessus du navire Argo, à battre des ailes et à en faire partir une plume meurtière qui vint percer l'épaule gauche du brave Oïlée au point de faire échapper la rame de ses mains; si, dis-je, on voit aussitôt Eribotès, qui était assis près d'Oïlée, retirer doucement le trait emplumé, cette action ne saurait suffire pour en constituer un *chirurgien* (Voy. ch. II. 1039), car tout autre rameur en eût fait autant.

Je n'oublie point que, dans la *Thébaïde*, III. 398, Tydée, après son ambassade à Thèbes ou plutôt après l'embuscade où par la perfidie d'Etéocle il fut attaqué par cinquante guerriers, Tydée, de retour auprès d'Adraste, fut pansé à Argos par Idmon, disciple du dieu d'Epidaure, vulnera dum lymphis Epidaurius eluit Idmon, etc. Mais Stace ne dit nulle part qu'Idmon ait ensuite quitté cette ville pour suivre l'armée assiégeante devant Thèbes. Il y a même dans le VIII^e^ livre un détail caractéristique qu'il est opportun de relever ici, c'est que les Argiens étaient réduits à laver eux-mêmes leurs blessures et occupés à bander réciproquement leurs plaies béantes :

Magna lavare
Vulnera et efflantes libet internectere plagas. — VIII. 167.

De même à Thèbes, j'entends aussi Ménécée annoncer à Créon qu'il va quérir Eétion habile à réunir les blessures et à arrêter le flux du sang qui s'épuise :

Ego vulnera doctum
Jungere supremique fugam revocare cruoris
Eetiona petam. — X. 732.

Digitized by Google

Mais il est vrai qu'on ne voit pas venir ce guérisseur désiré, et il n'est pas moins vrai que Ménécée ne tenait ce discours que par pure feinte pour endormir la sollicitude de son père, pendant que, pour satisfaire à un oracle cruel, il allait se précipiter du haut des remparts par dévoûment pour sa patrie, X. 756. Ailleurs on trouve les Thébains condamnés, comme les Argiens, à panser eux-mêmes leurs blessures :

Hos ignis egentes
Fert humus;..... ... illi ardua vulnera curant. — XI. 276.

Podalyre et Machaon n'étaient pas les seuls, durant le siége de Troie, à prodiguer des soins aux blessés : Sthénélus, fils de Capanée, arrache de l'épaule de Diomède une flèche que lui avait décochée Pandarus, V. 694. Nous avons vu Patrocle opérer assez proprement Eurypyle que Pâris avait blessé à la cuisse d'un coup de flèche, XI. 844. C'est d'Achille que Patrocle tenait son savoir : le fils de Pélée avait eu pour maître le fameux centaure Chiron, qui fut la plus grande figure médicale de ces temps mythologiques : outre Hercule, Thésée et Achille, Chiron eut pour élèves Médéus, fils de Jason et de Médée (Hésiode, *Théogon.* V. 1001), Aristée (Apollonius, *Arg.* II, 510), enfin Esculape, dont l'apothéose comme dieu de la médecine est postérieure à Homère qui ne proclame nulle part sa divinité, et à Hésiode qui ne le fait pas figurer dans sa *Théogonie*. Stace, dans son *Achilléide*, décrit ainsi l'éducation médicale que reçut de Chiron le fils de Pélée :

Quin etiam succos atque auxiliantia morbis
Gramina, quo nimius staret medicamine sanguis,
Quid faciat somnos, quid hiantia vulnera claudat,
Quæ ferro cohibenda lues, quæ cederet herbis
Edocuit Chiron. — *Achill.* II. 445.

Des simples, dont les dieux ont semé cette plage,
Il m'enseigne les noms, les vertus et l'usage,
Par quel art on endort le trait de la douleur,
Ou du sang trop actif on tempère l'ardeur,
Sur des yeux fatigués par quel charme on rappelle
Le sommeil qui les fuit, inconstant ou rebelle,
Comme on ferme une plaie, enfin quels accidents
Exigent des secours hasardés ou prudents,

Digitized by Google

De l'acier rigoureux ou le prompt ministère
Ou des doux végétaux la lenteur salutaire (30).

LUCE DE LANCIVAL (*Achille à Scyros*, ch. II, Paris, 1805).

On voit que Chiron enseignait à la fois la médecine et la chirurgie : aussi J. Daurat, dans des vers qui ont servi de préambule encomiastique pour les œuvres d'Ambroise Paré, a-t-il eu raison de célébrer l'indivision primitive de l'art :

Nec divisa fuit vetus ars ratioque medendi
In geminas, quamvis Podalyrius atque Machaon
Hic herbis nomen sed pugnis debeat ille,
At medicina herbas tractat, chirurgia plagas,
Altera secretis medicans ars, altera apertis
Vulneribus morbisque, sed idem erat author utrique
Chiron centauros inter justissimus unus

Joannis AURATI poemata, Paris, G. Linocier, 1586, in-8.

Voilà pour les Grecs. Quant aux Troyens, on ne trouve nulle part

---

(30) En 1822 une muse lyonnaise publia une imitation libre de l'Achilléide de Stace, où se lisent ces vers :

Son arc (de Chiron), ses javelots reposent dès longtemps ;
Un plus beau soin distrait son âme bienfai-ante :
Il fait naître la fleur, il cultive la plante
Dont les sucs précieux apaisent la douleur,
Ou ferment la blessure, ou rendent la vigueur.
Achille à son exemple apprend à les connaître.

Mme DE BEAUFORT, *Achille et Déidamie* en 2 chants (dans *Poésies diverses*, Paris, 1822)

Ces vers donnés comme une simple imitation de Stace sont d'une facture peut être préférable à ceux que Cournaud publia comme une traduction de l'Achilléide en 1800 (Paris, an VIII) :

De l'auguste vieillard je sus encore apprendre
Cet art qui, de nos maux habile à nous défendre,
Offre aux tristes douleurs des mortels languissants
Les bienfaits du génie et les herbes des champs.
De ma savante main je fermais les blessures,
Je ramenais le sang dans des routes plus sûres ;
Et souvent, pour sauver de déplorables jours,
Un secourable fer me prêta son secours.

Des vers pareils rappellent involontairement la maligne épigramme de Luce de Lancival qui circulait au commencement du siècle :

Legouvé sait, dit-on, le latin, à peu près
Comme Gail sait le grec et Cournaud le français !

Digitized by Google

dans l'*Iliade* une allusion à leurs médecins : « Mais, remarque judicieusement M. Daremberg, ce n'est pas une raison de croire, avec Malgaigne, qu'aucun blessé de l'armée troyenne n'a reçu les secours de l'art ; et l'on peut bien supposer qu'Homère, plus occupé des affaires intérieures des Grecs que de celles des Troyens, n'a songé à faire mention ni de leurs médecins ni de leur médecine. » (Daremberg, *la Médecine dans Homère*, Paris, in-8, 1865.) — Virgile, dans l'*Enéide*, XII. 391, parle du médecin Iapys qui suivit Enée en Italie et qui fut appelé à panser le héros troyen lorsqu'il fut traitreusement blessé par une flèche qu'on suppose partie des mains perfides de Juturne. — Dans l'*Iliade*, le troyen Pélagon retire de la cuisse de Sarpédon la longue javeline dont l'avait frappé Tlépolème, v. 694 ; et Agénor débarrasse la main d'Hélénus du trait que lui avait lancé Ménélas, et y applique ensuite un bandage, XIII. 595. — Dans le poème de Quintus de Smyrne (*Posthomerica*, III. 282) on trouve Enée blessé au bras d'un coup de lance par le terrible Ajax : « Le fils d'Anchise se voyant hors de combat, s'éloigne de la mêlée, et rentre dans les murs de Troie : autour de lui s'empressent d'habiles médecins qui étanchent le sang de sa plaie, et emploient les remèdes les plus propres à calmer les douleurs des blessures. » (Voy. *Guerre de Troie*, etc., poème en XIV chants par Quintus de Smyrne, trad. par R. Tourlet, Paris, 1800, 2 vol. in-8 ; tom. I. p. 117.)

Les dieux de l'Olympe avaient besoin des soins médicaux comme les simples mortels : quand ils quittaient les régions éthérées pour descendre dans la mêlée, ils s'exposaient aux outrages des combattants et n'étaient pas plus épargnés que le dernier des soldats ; à l'exemple des hommes, ils étaient en proie à la douleur, et n'avaient d'autre avantage que d'être à l'abri des atteintes de la mort. Pœon fait l'office d'Esculape à l'égard des dieux : c'est lui qui panse Pluton qu'Hercule avait frappé d'un coup de flèche, à la porte des enfers (31),

(31) Pluton reçut un coup parti des mains d'Alcide ;.....
Le dieu s'écrie, il monte au palais de l'Ether ;

Digitized by Google

(*Iliad.* v. 395), le dieu Mars blessé au flanc par Diomède (v. 856), etc. Parfois aussi les immortels, à l'imitation des mortels, se prêtaient mutuellement aide et assistance : c'est ainsi que Dionée panse elle-même Vénus que le farouche Diomède a atteinte près du poignet d'un coup de lance (v. 416), etc.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur ce qui précède, nous voyons que, dans l'Olympe comme sur la terre, il ne s'agit, à quelques exceptions près, que de soins individuels et de secours isolés : on se sert de ce qui se rencontre; rien ne semble prévu ni préparé à l'avance : en général, ce n'est ni le médecin ni ses aides qui se rendent auprès des blessés ; c'est le malade qui se fait transporter comme il peut, pour aller réclamer l'assistance médicale. Hippocrate, dans l'opuscule *de Medico*, recommande aux médecins de suivre les armées pour se rendre habiles dans la chirurgie militaire ; mais comme ce livre n'est qu'un manuel élémentaire, il n'entre dans aucun détail. — On voit bien que des princes et des généraux se faisaient accompagner de leurs médecins ; mais on ne voit guère qu'on se préoccupât beaucoup de la foule des combattants. Alexandre le Grand avait auprès de lui Critobule et Philippe ; mais Quinte-Curce n'explique point ce qui fut fait pour la masse des blessés que dut produire sa brillante mais meurtrière conquête de l'Asie. De même dans les guerres sanglantes qui eurent lieu en Espagne entre les Romains et les Carthaginois, Tite Live avoue à chaque victoire de Scipion (l. XXIV) qu'un grand nombre d'hommes furent mis hors de combat, mais il laisse dans l'ombre ce qui concerne les soins médicaux. Annibal, au dire de Silius Italicus, n'avait pas grand souci de la médecine pour son propre compte : il perdit un œil en traversant la chaîne des Apennins. « Mais, ajoute le poète, dans un style quelque peu forcé,

---

Et Pœon, de son dos tirant la javeline,
Répandit sur la plaie une liqueur divine,
Doux charme des douleurs, remède tout puissant !

Dr Cabanis (*Œuvres*, 1825, t. V, p. 393.)

Digitized by Google

il ne croyait pas payer trop cher au prix de n'importe quel danger le moment si désiré du combat. » Un hypercritique pointilleux dirait peut-être qu'on ne voit guère en quoi cet accident pouvait le mettre mieux en état de combattre, comme si un général doué de deux bons yeux ne valait pas à tout prendre mieux qu'un borgne? Pour moi, je me bornerai à citer les vers de Silius :

Jamque ducis nudus tanta inter inhospita vertex
Sœvitiâ quatitur cœli, manante per ora
Perque genas oculo. Facilis sprevisse medentes,
Optatum bene credit emi quocumque periclo
Bellandi tempus. — IV. 752.

Mais, dès que son frère Magon est blessé, Annibal change de sentiment : il n'a rien de plus pressé que d'appeler au plus vite un homme de l'art pour implorer son secours :

Advolat interea,..... fratremque amens,....
..... proprio tectum gestamine præceps
Ex acie rapit, et tutis a turbine pugnæ
Constituit castris : medicas hinc ocius artes
Et senioris opem Synhali vocat : ungere vulnus
Herbarum hic succis, ferrumque e corpore cantu
Exigere,.... anteibat cunctos. — V. 344.

« Annibal accourt, et tout éperdu il s'empresse d'enlever son frère (Magon) du champ de bataille en le couvrant de son bouclier, et va le déposer en sûreté dans le camp loin du tumulte de la mêlée. Aussitôt il se hâte de faire appel aux ressources de l'art et à l'assistance du vieux médecin Synhalus : Synhalus était l'homme le plus habile de son temps à traiter les plaies avec le suc des plantes et à extraire par enchantement le fer d'une blessure. » — Un pareil chirurgien ne devait pas être d'un grand secours malgré tous les enchantements dont Silius le fait disposer.

Nous savons que Scribonius Largus fut médecin de l'empereur Claude dans l'expédition qu'il fit (43 ap. J.-C.) dans la Grande-Bretagne, et que plus tard, en 169, Galien accompagna les empereurs Lucius Verus et Marc-Aurèle durant leur campagne d'Aquilée. Mais

Digitized by Google

que fit-on pour les blessés? On ne le sait guère. Quand Justin raconte qu'en 280 Brennus II et les Gaulois firent irruption en Macédoine et en Grèce, et qu'à l'attaque de Delphes l'armée gauloise fut saisie d'une terreur panique à la vue d'un violent tremblement de terre suivi d'une tempête extraordinaire, l'historien ajoute qu'Acichorius, qui succéda à Brennus dans le commandement, se retira de la Grèce avec dix mille blessés : mais des moyens de transport, et des soins médicaux, il ne dit pas un mot, et certes c'eût été bien le cas : alter ex ducibus (Acichorius vel Cichorius), cum decem millibus sauciorum citato agmine Græciâ excedit. Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit : siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox ; nullus sine labore et periculo dies. — Justinus, XXIV. 8.

Ce n'est point un paradoxe de prétendre que les anciens furent souvent plus dévoués pour les morts que pour les blessés. L'armée entière d'Agamemnon se montra moins que compatissante pour Philoctète, puisqu'on eut la cruauté de l'abandonner seul, blessé et sans secours, dans l'île de Lemnos, où pendant dix ans on le laissa en proie aux plus horribles souffrances : ce ne fut qu'après s'être convaincu que sans lui on ne pouvait s'emparer de Troie, qu'on songea à l'arracher de sa solitude, et l'on ne se préoccupa du soin de le faire guérir que parce qu'on avait besoin de son bras et de ses armes. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire la belle tragédie de *Philoctète*, par Sophocle, et le récit que l'infortuné fait lui-même à Pyrrhus de son abandon et de ses malheurs :

O mon fils ! vous voyez délaissé dans Lemnos
Ce guerrier autrefois compagnon d'un héros,
Inutile héritier des traits du grand Alcide,
Philoctète en un mot que l'un et l'autre Atride,
Excités par Ulysse à cette lâcheté,
Et seul et sans secours dans cette île ont jeté,
Blessé par un serpent de qui la dent impure
M'infecta des poisons d'une horrible morsure, etc ...
... Depuis dix ans, mon fils ! je languis dans ces lieux,
Sans cesse dévoré d'un mal contagieux,
Victime d'une lâche et noire ingratitude,
Souffrant dans l'abandon et dans la solitude.

Digitized by Google

Les Atrides, Ulysse, hélas ! m'ont attaché
A ce supplice lent que leur haine a cherché !
Ils m'ont surpris ainsi dans les piéges qu'ils tendent ;
Ils m'ont fait tous ces maux : que les dieux les leur rendent !
LAHARPE.

Et pendant dix ans ce fut la même absence de commisération, la même inhumanité chez tous ceux qui vinrent successivement aborder à Lemnos ! écoutons encore Philoctète :

Nul commerce, nul port aux voyageurs ouvert
N'attire les vaisseaux dans ce triste désert :
On ne vient à Lemnos que poussé par l'orage ;
Et, depuis si longtemps errant sur cette plage,
Si j'ai vu des nochers, malgré tous leurs efforts,
Pour obéir aux vents, descendre sur ces bords,
Je n'en obtenais rien qu'une pitié stérile. — LAHARPE.
— Tous m'ont plaint ; mais, hélas ! ô tendresse inutile !
Tous m'ont abandonné ! — Louis RACINE.

Combien tout cela est loin de la parabole du Samaritain ! Bernardin de St-Pierre a très-bien fait ressortir en quelques mots l'excellence de ce trait de l'Evangile : « Pesez toutes les circonstances de la charité inquiète du Samaritain : il panse les plaies d'un malheureux ; il le met sur son propre cheval ; il expose sa vie en s'arrêtant et allant à pied dans un lieu fréquenté par des voleurs ; il pourvoit ensuite dans l'hôtellerie aux besoins tant présents que futurs de cet infortuné, et il continue sa route sans rien attendre de sa reconnaissance » (*Etudes de la nature*, 1820 ; t. III).

Les anciens étaient fort éloignés d'un aussi parfait modèle ! Fénelon, dans son *Télémaque*, les christianise quelque peu quand il nous peint si humain et si compatissant le fils de cet Ulysse qui avait été le principal auteur de l'abandon de Philoctète : « Télémaque ne se contentoit pas de déplorer les maux de la guerre : il tâchoit de les « adoucir. On le voyoit aller dans les tentes secourir lui-même les « malades et les mourants ; il leur donnoit de l'argent et des remèdes ; « il les consoloit et les encourageoit, etc. ; il envoyoit visiter ceux « qu'il ne pouvoit visiter lui-même. » Liv. XVII. — C'étaient les

Digitized by Google

médecins Traumaphile et Nosophuge qui avaient de Télémaque la mission de visiter tous les malades de l'armée :

> At sibi dura parum fuerat mala pangere belli :
> Lenibat quà fas miserans, tectisque subibat
> Semianimis portans ægrisve levamina, nummos,
> Æra dabat medicans, verbis solatus amicis,
> Addebatque animum. Quos per se invisere præsens
> Non poterat, mittebat ad hos, absensque videbat.
>
> (*Telemachiada* in lat. carmen transtulit Steph. Bernardus-Viel, presbyter ; Parisiis, 1814. 2e ed.)

A partir de l'ère chrétienne, il semble qu'on se soit préoccupé davantage du soin des blessés : on en trouve parfois la mention, même chez des auteurs qui n'avaient pas à en traiter : ainsi, au IVe siècle, Végèce, dans ses *Institutions militaires* (trad. fr. [par J. Bourdon de Sigrais] Paris, Barbou, 1759, in-12; liv. III, chap. II) écrit en passant : « les officiers des légions, les tribuns, le comte lui-même qui est revêtu du commandement, doivent se faire un devoir de veiller qu'aux heures marquées on donne aux soldats malades des aliments convenables à leur état et qu'ils soient bien traités par les médecins : car dans une affaire on tire un mauvais service des soldats qui ont à combattre l'ennemi et la maladie. » Au IXe siècle, lorsque l'empereur Léon réglementa le transport à cheval des blessés afin de sauver le plus grand nombre possible des hommes tombés sur le champ de bataille, ce prince disait, à propos des soins médicaux, que « rien n'était plus digne de la vigilance et de la sollicitude des chefs que les vaillants guerriers dont le sang coulait pour Dieu et la patrie. » — On voit, dans les poètes latins modernes, qu'on se préoccupe souvent du soin des blessés (32). Mais avant que des régions de la théorie ces inspira-

(32) Je ne veux en produire que quelques exemples. Je commence par le *Moyses Viator*, poème en 28 livres du P. Ant Millieu, jésuite lyonnais (lugduni, 1636, in-8) ; Josué vient de défaire l'armée des Amalécites ; il donne le signal de la retraite, et envoie sur le champ de bataille recueillir les blessés pour les faire panser :

Digitized by Google

tions de la philanthropie soient descendues dans le domaine des faits, quel long temps s'est écoulé ! Combien en réalité on avait fait peu ! Jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle, il n'y eut point de chirurgie militaire établie et organisée en vue des soldats blessés sur le théâtre du combat, et encore, combien ces débuts furent défectueux et insuffisants ! Avant Ambroise Paré, remarque M. Augustin Cochin, dans une

---

... Jubet revocari a cæde sequentes
Et lætis placidam spoliis traducere noctem ;
Tum si qui jaceant socii, perquirere campo
Et mediras conferre manus. — Lib. III.

La même remarque s'applique au poème de *Scanderberg*, en huit chants, par le P. Jean de Bussières, autre jésuite lyonnais (Joannis de Bussières *Scanderbegus* poema. Editio altera emendatior, lugduni, 1662, in-8°.) : Bragadino, chef vénitien, vient d'être blessé ; Scanderberg se hâte de le mettre entre les mains des chirurgiens :

Bragadinum interea gestabat rustica læsum
Vulnere turba gravi ;...
Quos ubi Castriotus (*Scanderberg*) videt,...
Solatur Venetum dictis, plagæque medentes
Admovet, etc. — Lib. VII.

Plus loin, le sultan Amurat est blessé aussi ; il n'a rien de plus pressé que de recourir aux soins médicaux, pour se mettre en mesure de reprendre ses projets de guerre :

Fidi bellantes Sultanum in castra ferebant ;
Postquam est impositum stratis, curasque medentûm
Admisit, martem varium jam mente retractat, etc. — Lib. VII.

Un bibliophile lyonnais, M. P. Rostain, à qui, en raison de sa profonde connaissance des poètes latins anciens et modernes, je dois plusieurs indications précieuses de bibliographie, a trouvé la même intervention médicale dans le poème en dix chants que le P. Jacques Damien ou Damiani a publié sous ce titre : *Bellum germanicum pro tribus Ferdinandis ab Deipará gestum*, Douai, 1646, in-4. Le vaillant et pieux capitaine de Tilly est grièvement blessé à la cuisse dans la bataille de Leipsick contre les Suédois. Les médecins accourent auprès de lui ; et bien que l'auteur, à la façon de Molière, les fasse disputer entre eux, l'empressement à recourir aux secours de l'art n'en est pas moins un fait acquis :

Ecce datur femori vulnus quà poplitis ossi
Jungitur extremo, et coxendicis infima fregit ; etc...
Defecit paulatim animâ, missoque cruore
Tillius et spondâ effertur manibusque suorum ; etc...
Multa inter sese diversâ mente frementes
Disceptant medici et studia in contraria nutant
Dum morbum ediscunt vultu crebroque micantis
Subsultu venæ, perque intervalla silentis, etc. — lib. X.

Digitized by Google

étude *sur le service de santé des armées*, « il n'y avait pas de *chirurgien du soldat* : c'est le temps où Lanoue écrivait rudement : « le lit

---

Il n'y a pas jusqu'aux poèmes d'un tout autre genre, qui ne prêtent à la même remarque : tel est celui de la *Secchia rapita* d'Alexandre Tassoni : ainsi le chevalier Tita est grièvement blessé dans un combat singulier contre le comte de Culagna ; il pousse un cri, on accourt, et la première personne que fait figurer le poète est un chirurgien :

Accorrono a quel suon cento persone,
E mezzo morte il cavano d'arcione,
Il portano alla tenda sopra un letto;
Il chirurgo cavar gli fa l'elmetto, etc.

Dans l'*Orlando furioso*, quand le chevalier Griffon a reçu deux larges blessures en combattant seul contre la populace de Damas, la première chose que signale l'Arioste, c'est que le roi Morandin le fit aussitôt panser, puis transporter à la ville, où il le recueillit dans son palais pour l'y faire soigner :

Lo vide il Re di due piaghe sanguigno,
E tosto fe venir chi medicollo,
Indi portar ne la cittade adagio,
E riposar nel suo real palagio. — C. XVIII st. 69.

De même, quand Roger fut grièvement blessé dans son terrible duel avec Mandricart, le plus habile médecin de la cour s'empressa de lui porter secours, et le roi Agramant, qui avait pour ce guerrier autant d'estime que d'affection, le fit installer dans sa tente pour être temoin nuit et jour des soins qu'on devait prendre de lui :

Non era stato intanto a venir tardo
Il piu perito medico di corte;....,
Con molta diligenzia il re Agramante
Fece colcar Ruggier ne le sue tende
Che notte e di veder se'l vuole inante
Si l'ama e di lui cura si prende. — XXX, st. 73. 74.

L'Arioste va jusqu'à faire entendre que les soins médicaux doivent se donner sur-le-champ, pour empêcher que les blessures empirent : « Les trois chevaliers français (Roland, Renaud, etc.) ne voulaient pas quitter l'île des Cyclopes sans avoir trouvé un médecin qui pût guérir Olivier *dont la blessure était devenue plus dangereuse parce qu'on n'y avait pas porté remède dès le principe*. On leur indiqua non loin, vivant sur un rocher solitaire, un hermite à qui l'on n'avait jamais demandé en vain des secours »

Non volean senza medico levarsi
Che d'Olivier si havesse a pigliar cura,
La qual, perche a principio mal pigliarsi
Pote, fatt' era faticosa e dura. — XLIII. st. 186.
Disse [il nocchier] ch' era di là poco lontano
In un solingo scoglio uno eremita
A cui ricorso mai non s' era in vano — St. 187.

Digitized by Google

« d'honneur des blessés est un bon fossé où une arquebusade les « aura jetés. » A. Paré vit un jour creuser une fosse pour un soldat mourant que sa compagnie, près de partir, allait abandonner. Il réclama, le fit placer sur une charrette,... et fit si bien qu'il le sauva. Les soldats voulaient porter le chirurgien en triomphe;... c'était la *première ambulance volante.* » (Voir *Revue des Deux-Mondes,* n° du 1er nov. 1870). M. Louis Figuier rapporte le fait en détail dans les *Vies des savants illustres de la renaissance* (1868, in-8, p. 329). En remontant aux sources mêmes, voici ce qu'on lit dans les œuvres d'A. Paré : « meu de pitié, je dis que le blessé pourroit encore guarir s'il estoit bien pansé. Plusieurs gentils-hommes de la compagnie prièrent (le capitaine-enseigne) de le faire mener avec le bagage, puisque j'avois cette volonté de le panser; ce qu'il accorda; et après que je l'eus habillé, fut mis en une charette sur un lict bien couvert et bien accommodé, qu'un cheval traisnoit. Je lui fis office de médecin, d'apothicaire, de chirurgien et de cuisinier. Je le pansay jusques à la fin de la cure, et Dieu le guarit. » *(Œuvres d'A. Paré,* 10e éd. Lyon. 1641, in-fol., p. 785.) C'était en 1552; mais cette date a été comme un point perdu dans l'espace! et la vérité nous force à dire que ce n'est réellement qu'au XIXe siècle que les ambulances militaires ont été convenablement organisées. Une évolution aussi laborieuse, si tardive et si lente, devrait donner quelque peu à réfléchir aux détracteurs de l'antiquité (33) qui affichent un superbe dédain pour tout ce qui n'est pas de l'époque où ils ont le bonheur de vivre! Il faut juger les hommes et les choses suivant leur temps : jadis la force physique primait tout; c'est elle qui décidait du sort des combats; un hercule valait mieux à lui seul que des bataillons entiers. La glorification de

(33) J. Owen a fait contre eux une mordante épigramme (*Epigrammat.* Joannis Oveni, Amstelodami, ap. Elzevirium, 1679, in-12) où il les accuse de n'être souvent qu'un écho de cette antiquité qu'ils dénigrent :

Carpimus extremas voces et verba priorum :
Priscorum, qui nunc scribimus echo sumus!

Digitized by Google

la force et de l'adresse du corps était au fond de la plupart des institutions antiques : c'était le but principal des jeux isthmiques, des jeux néméens, des jeux pythiques et surtout des jeux olympiques, les plus célèbres de tous. En quel honneur ne devait-on pas tenir les vainqueurs de ces luttes, pour qu'un grand poète comme Pindare leur ait consacré toutes ses odes ! (Voy. *Œuvres de Pindare*, texte, trad. et notes par Perrault-Maynand. Lyon. 3 vol. in-8° ; t. I. 1838 ; t. II. 1843, et t. III. 1853.)

L'invention de la poudre à canon a opéré une immense révolution : depuis son emploi à la bataille de Crécy en 1346, l'art de la guerre s'est profondément modifié ; les conditions de la lutte ont changé ; la force physique a été reléguée sur un plan secondaire ; car la tactique est toute autre. Les armes se sont transformées ; les blessures ne sont pas les mêmes ; leur nombre et leur gravité ont augmenté ; enfin les batailles sont devenues plus meurtrières. Voltaire, dans *la Henriade*, a peint en beaux vers ces changements qu'on décore du nom de progrès :

Jadis avec moins d'art au milieu des combats
Les malheureux mortels avançaient leur trépas :
Avec moins d'appareil ils volaient au carnage,
Et le fer dans leurs mains suffisait à leur rage :
De leurs cruels enfants l'effort industrieux
A dérobé le feu qui brûle dans les cieux. — Ch. VI. 198.
[Et l'on entend gronder] ces foudres de la guerre
Dont les bouches de bronze épouvantent la terre. — Ch. VI, 247.
Au mousquet réuni le sanglant coutelas
Déjà de tous côtés porte un double trépas :
Cette arme que jadis, pour dépeupler la terre,
Dans Bayonne inventa le démon de la guerre,
Rassemble en même temps, digne fruit de l'enfer ! (34)
Ce qu'ont de plus terrible et la flamme et le fer. — Ch. VIII. 163.

---

(34) Voici, pour compléter le tableau, les vers sur les bombes et les mines :

On entendait gronder ces bombes effroyables,
Des troubles de la Flandre enfants abominables ;
Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé
Vole avec la prison qui le tient renfermé ;
Il la brise, et la mort en sort avec furie.

Digitized by Google

Il devait y avoir, et il y avait en effet, une différence considérable dans les blessures par armes de guerre chez les anciens et chez les modernes : jadis tout se réduisait aux accidents que peuvent produire des instruments tranchants, piquants, et plus rarement contondants; les modernes les ont aussi presque tous, et de plus ils en ont d'autres. Les fractures, et spécialement les fractures compliquées, étaient relativement plus rares. Les anciens n'observaient pas des lésions analogues à celles que peuvent occasionner nos balles soit rondes soit coniques. Ils n'avaient, surtout, rien de comparable aux grands traumatismes, aux énormes mutilations qu'entraînent les boulets, la mitraille et les éclats d'obus ou de bombes. Nos blessures sont plus variées, et nos blessés ont besoin peut-être de moyens de transport plus diversifiés. Et cependant malgré ces différences capitales, les anciens, nous devons le reconnaître, ont en cela fait plus que nous ouvrir la voie : de tous les moyens dont on dispose aujourd'hui, il n'en est aucun dont ils ne nous aient au moins transmis les éléments. Nous avons pu à la longue introduire d'heureuses améliorations, mieux organiser l'ensemble des secours, et réglementer cette œuvre avec plus de

---

Avec plus d'art encore et plus de barbarie,
Dans des antres profonds on a su renfermer
Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer :
Sous un chemin trompeur, où volant au carnage
Le soldat valeureux se fie à son courage,
On voit en un instant des abymes ouverts,
De noirs torrents de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers par ce nouveau tonnerre
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre. — *Henriade*. VI. 200.

Voici la traduction en vers latins de la tirade sur le fusil à baïonnette qu'a donnée M. A. Viel dans ses *Miscellanea latino-gallica* (Paris, 1816, in-12) :

Undique sanguineo sociatus acinace mortem
Dat geminam gravis ære tubus, quo tetrior unquam
Nulla fuit flammâ ferroque intendere lethum
Pestis acerba virûm rupto Acheronte profecta,
Baïonis antris quam dura excudit Enyo.

Il est à remarquer que l'Arioste, dans le XI^e^ chant de l'*Orlando furioso*, a developpé sur le mousquet et le fusil à baïonnette à peu près les mêmes idées que Voltaire dans la Henriade.

Digitized by Google

philanthropie. Mais il faut avouer aussi que nous avons longtemps vécu sur leur héritage (35). Ne nous montrons donc ni ingrats ni injustes : ce serait être l'un et l'autre que de vouloir exiger de l'antiquité ce que peut seule enfanter l'expérience accumulée des siècles; elle a fait beaucoup : ce n'est ni l'industrie ni la variété qui font défaut dans ce qu'elle nous a légué. Si le transport sur les armes et celui sur les boucliers sont des modes surannés qui n'ont plus de raison d'être, il est vrai de dire que tous les autres moyens de transport sont restés et resteront dans la pratique, sauf à recevoir les perfectionnements que le temps, l'art de la guerre et l'expérience des peuples peuvent et doivent apporter ici comme en toute chose.

---

(35) Percy, qui, en sa qualité de chirurgien en chef d'armée, avait une grande compétence sur cette matière, disait en 1814 du transport des blessés : « Depuis la découverte des armes à feu, c'est une tâche que la fréquence des fractures et celles des mutilations bien plus terribles encore, ont rendue très-difficile, et l'on n'y a encore songé que par intervalle et d'une manière imparfaite. — « Ce n'est point, ajoute-t-il, dans les armées des siècles derniers qu'il faut chercher comment on retirait les blessés prêts à être écrasés sous les pieds des chevaux ou sous les roues de l'artillerie. On n'avait rien prévu ni établi pour cela, et on s'en rapportait au bon cœur du soldat ou à l'humanité de l'officier qui trop souvent ne pouvaient faute de temps ou de moyens, sauver ces infortunés. » (*Dictionn. des scienc. méd.* VIII. 571 et 572.)

Digitized by Google

ADDENDA ET CORRIGENDA

Page 305, ligne 27. — plébéin	*Lisez :*	plébéien.
— 306, — 4. — Cœsorum	—	Cæsorum.
— 309, — 3. — mæsti	—	mœsti.
— 322, — 8. — hœc fatus	—	hæc fatus.
— 325, — 12. — magnœ	—	magnæ.
— 326, — 12. — hœsit	—	hæsit.
— 330, — 21. — œneidos	—	Æneidos.
— — 27. — critobulus	—	Critobulus.
— 331, — penult. — impredir	—	impedir.
— 334, — penult. — œneidos	—	Æneidos.
— 359, — 2. — plébéin	—	plébéien.

— 366, — 6, — Au nombre des parfums de l'Orient que Stace accumule sur le lit funéraire d'Archémore, il nomme « incanaque glebis thura » ce que MM. Arnould et Wartel, dans la collection Nisard, traduisent « de l'encens *blanchi sur la glèbe* ». J'ai toujours pris soin, dans le cours de ce travail, de refaire moi-même toutes les traductions latines, grecques, italiennes ou anglaises que j'avais à citer en prose; mais ici, m'attachant surtout au texte de Stace, j'avais d'abord laissé, de confiance, subsister la traduction de la collection Nisard. Une révision générale m'a fait voir une fois de plus qu'il fallait un peu se méfier de cette collection, où j'ai déjà eu à signaler des contre-sens pour Silius Italicus (note 3), pour Varron et pour Tite-Live (note 19), et ailleurs pour Tacite (Voy. note 68 dans mes *Recherches sur Pétrone et le Satyricon*, un vol. in-8°, 1869), etc. Les traducteurs ont cru qu'on faisait blanchir l'encens *sur la glèbe*, comme on blanchit la toile en l'étendant sur le sol pour l'exposer à la rosée des nuits et à la lumière du jour. Est-ce bien le sens de *glebis?* On lit dans Lucrèce : « Haud facile... e *thuris glebis* evellere odorem. » (III, 328). Il ne s'agit pas plus de *glèbe* dans Lucrèce que dans Stace : le poète veut dire que « il est impossible d'enlever leur odeur aux *globules d'encens* » [sans qu'ils cessent d'être de l'encens]. Les anciens avaient, comme nous, de l'*encens en larmes*, et c'était le plus apprécié; Pline le dit très-clairement : « On estime le plus l'encens en *petits mamelons*, formés de *larmes* concrescibles qui se succèdent », præcipua autem gratia est mammoso, quum hærente lacrymâ priore consecuta alia miscuit se. (*Hist. natur.* XII, 32.) Il ajoute que l'encens le plus pur est *blanc* : hoc purissimum, candidum. Pline dit de la myrrhe, autre espèce d'encens, que « la meilleure est en petits globules, formées par la concrétion d'un suc blanchâtre », in plenum autem pro-

Digitized by Google

batio est *minutis glebis*, in concretu albicantis succi. (*Ib.*, XII, 35.) On remarquera que Pline emploie le même mot que Stace, chez qui *gleba thuris* sont synonymes de *thurea grana* et *thuris lacrymæ*, qu'on lit dans les poètes. Vitruve désigne les *larmes* de myrrhe par *glebula* myrrhæ. Stace a voulu mettre en relief les deux principales qualités qui rendent l'encens précieux : — sa concrétion *en larmes*, — et sa *blancheur*. On n'en retrouve qu'une dans la vieille traduction de Marolles : « Des masses d'encens qui avoit beaucoup de blancheur. » (*La Thébaïde de Stace*, avec les remarques, en latin et en françois, par Michel de Marolles, 2 vol. in-8°, Paris, 1658. Voir t. I, p. 245.) On ne retrouve plus aucune de ces deux qualités dans la traduction récente (collection Panckoucke) de M. Bonteville qui, pour ne pas faire de contre-sens, est resté dans le vague : « Le troisième plan est surchargé d'un monceau d'encens d'Arabie. » (Stace latin-fr., 4 vol. in-8°).

Page 364,	—	ultim. — Galliorum	*Lisez* :	Galliarum.
— 369,	—	10. — rapiebet	—	rapiebat.
— 372,	—	note lign. 12. — e Hésiode	—	et Hésiode.
— 373,	—	l. 27. — puisses	—	puisse.

Digitized by Google

L'ÉTUDE DU GREC

DANS L'ÉDUCATION FRANÇAISE

DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Prononcé dans la séance publique du 1er août 1871

Par M. Henri HIGNARD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

MESSIEURS,

Il y a deux portes pour entrer dans les grands corps littéraires comme le vôtre. Quelques esprits privilégiés, par l'éclat d'un talent exceptionnel et précoce, forcent de bonne heure tous les suffrages. Dès leurs premières œuvres, ils prennent dans le Sénat des lettres, des arts ou des sciences, une place qui leur appartient, parce que, malgré leur jeunesse, ils sont déjà des maîtres et des modèles. Pour d'autres cet honneur est le prix de longs travaux, le couronnement de toute une carrière, et d'un persévérant amour pour les grandes choses dont vous êtes la vivante représentation. C'est ainsi que vous m'avez choisi. Vous avez voulu récompenser en moi les obscurs, mais utiles labeurs de l'enseignement public. Vous avez voulu aussi, et je vous en remercie, donner un nouveau gage d'estime à notre Faculté des lettres déjà si bien représentée parmi vous. Enfin, vous avez pensé sans doute que la nature particulière de mes études me donnait peut-être quelque compétence spéciale dans un ordre de questions auxquelles votre clairvoyance et votre patriotisme ne sauraient rester indifférents, puisque la culture des générations nouvelles, et par suite l'art, la littérature, l'esprit public, la dignité intellectuelle de la France y sont intéressés.

Permettez-moi donc dès aujourd'hui d'examiner brièvement avec vous la plus controversée peut-être de ces questions. Elle est pour

Digitized by Google

ainsi dire à l'ordre du jour. Tous vous l'avez entendu discuter bien des fois. Naguères elle a été solennellement débattue à la tribune des chambres belges, avec non moins d'ardeur et de passion qu'une question politique ; et même chez nous, soulevée tantôt par le pouvoir, tantôt par l'opinion publique, on l'a vue sur le point de descendre des conseils d'un ministère dans l'arène des partis.

Est-ce un bien, est-ce un mal que l'on continue encore à étudier la langue grecque dans nos écoles ? N'y a-t-il pas là un temps considérable consumé sans profit, et des efforts dépensés en pure perte ? Qu'a besoin notre société moderne et chrétienne de se mettre encore à l'école des vieux Grecs? Et même pour ceux qui veulent étudier leurs livres, si souvent traduits et commentés, quelle nécessité de pâlir longtemps sur une langue qu'on ne saura jamais ? Telle est, Messieurs, cette question, de pure pédagogie en apparence, en réalité d'intérêt public, car la jeunesse, et en particulier celle des classes qui dirigent et mènent le monde, c'est l'avenir. Dans cet ordre d'idées, comme en tous les autres, il y a des radicaux qui veulent tout changer. Soit mépris du passé, soit haine du présent, soit utopie, ils répudient toutes les traditions et rêvent un monde entièrement nouveau. Par contre, il y a des conservateurs pour qui la possession fait loi, et qui repoussent toute innovation comme un péril. Les bons esprits cherchent pour prendre parti des raisons plus solides ; de là un débat dont l'histoire n'est point peut-être sans quelque intérêt.

L'étude de la langue et de la littérature grecque faisait déjà, il y a deux mille ans, le fond de l'éducation libérale des jeunes Romains ; depuis lors, de concert avec le latin, bien qu'à un degré inférieur, elle a contribué à former toutes les générations qui conservent d'âge en âge le trésor des connaissances et les traditions de haute culture intellectuelle. Encore aujourd'hui, dans toute l'Europe, ou plutôt dans tout l'univers civilisé, elle tient une place considérable dans ces exercices, dans cette gymnastique de l'intelligence par laquelle toute la jeunesse de l'aristocratie et de la bourgeoisie se prépare à la vie sociale et politique. Mais ce besoin de réforme, cette soif de progrès, qui est à la fois

Digitized by Google

le tourment et l'honneur de notre siècle, ne pouvait manquer d'ébranler les bases de l'éducation comme tous les autres principes du passé. On a mis en question l'utilité de ces anciennes pratiques; on s'est élevé contre l'insuffisance des programmes jusqu'alors acceptés ; on a cherché un ordre d'études plus approprié aux besoins des temps nouveaux. Le grec a été l'objet principal de ces attaques. Bien que les arguments invoqués contre lui se retournent presque tous contre le latin, provisoirement les adversaires des langues anciennes ont cru devoir faire entre elles une distinction. Ils tolèrent le latin, en faveur duquel on aurait de trop bonnes raisons à leur opposer; mais ils sont forts contre le grec; car son usage dans la vie pratique est absolument nul, et on en apprend si peu qu'autant vaudrait, pensent-ils, n'en point apprendre du tout.

C'est là le côté spécieux de leur argumentation. Aujourd'hui disent-ils, on n'étudie plus le grec en France, ou du moins on ne le sait plus. Les heures qui lui sont consacrées dans les classes de nos écoles sont des heures absolument perdues, puisque, de l'aveu de tous, une fois la barrière du baccalauréat franchie, il n'est pas un jeune Français qui ne se hâte de jeter bas la très-légère provision de grec qu'il avait faite en vue de ce passage. Sans parler des hommes du monde qui ont bien d'autres affaires, quel avocat étudie encore Démosthène dans le texte? Combien de médecins prennent la peine de déchiffrer l'ionien d'Hippocrate? Ce serait du reste bien inutile, puisqu'on peut les lire si commodément en français. Ainsi la question semble résolue à la fois en fait et en droit. Le grec ne sert à rien, puisqu'on ne le parle pas et qu'on ne le lit plus : l'anglais, l'allemand, l'arabe même, voilà des études utiles dont on peut tirer plaisir et profit; c'est par elles qu'il faut remplacer la vieille routine qui enlève sans fruit une si grande partie du temps de l'éducation scolaire, sans compter les dégoûts qu'elle cause à la jeunesse, et qui lui inspirent souvent pour le reste de la vie l'horreur de tout travail intellectuel.

Ces raisons, il faut le reconnaître, ont leur valeur, et on ne peut les écarter par une fin de non-recevoir. On comprend qu'elles sédui

Digitized by Google

sent les esprits, si nombreux de nos jours, pour lesquels l'utile, l'utile matériel, est le seul but de la vie. Dans les dernières années de l'Empire elles avaient accès en très-haut lieu Dans un document officiel (1865), un ministre de l'instruction publique demandait si les études de langues anciennes, « surtout de grec, » ne pouvaient pas être utilement restreintes. Il reçut une réponse à laquelle il était loin de s'attendre. Pour défendre le grec menacé dans sa domination vingt fois séculaire, une société se fonda qui recruta bientôt de nombreux adhérents ; c'est l'*Association pour l'encouragement des Etudes grecques*. Ici encourager voulait dire défendre ; mais on voulut éviter l'apparence même d'une opposition que le ministre s'était hâté de désarmer en se faisant inscrire comme membre donateur.

Coterie de pédants, diront peut-être quelques personnes. Non, Messieurs, on ne le dira pas, pour peu qu'on jette les yeux sur les *Annuaires* que l'Association a publiés de 1867 à 1870 (1). Dès le début elle réunit plus de six cents membres ; aujourd'hui elle en compte plus de mille, recrutés de proche en proche, non seulement dans le corps enseignant, dans les académies, dans le monde de l'érudition et des lettres, mais dans toutes les classes de la société. On y trouve en grand nombre des artistes, des magistrats, des négociants, des banquiers, des militaires, des hommes politiques, même des archevêques. Le fait seul de leur réunion dans une sorte de croisade pour encourager et défendre l'étude du grec n'est point seulement une réponse aux projets d'innovation qu'on supposait au pouvoir ; c'est ausssi une réfutation tacite, et la plus significative, du principal argument des utilitaires qui déclaraient le grec mort sans retour. Ce qui est mort ne suscite pas de si nombreux défenseurs. Les membres de l'Association paient une contribution annuelle, employée à la publication d'ouvrages en langue grecque ou de méthodes propres à vulgariser cette étude. Or les hommes ne donnnent leur argent que pour ce qu'ils aiment. Plus de cinquante mille francs offerts en trois

(1) Librairies Durand et Lainé, à Paris.

Digitized by Google

ans sur l'autel du grec prouvent suffisamment que ce culte a encore parmi nous des fidèles.

Du reste, comme c'est par des raisons plutôt que par de l'argent que les bonnes causes veulent être soutenues, l'Association consacrait, en 1868, un certain nombre de ses séances mensuelles à discuter les divers griefs invoqués par les adversaires des études grecques, et elle soumettait à l'autorité compétente les conclusions de cet examen. Tout en indiquant certaines réformes désirables dans les méthodes pour rendre les résultats plus prompts et plus sûrs, elle maintenait les principes « d'une éducation fondée sur l'histoire même de nos mœurs, de nos institutions, de notre langue et de notre littérature ». Cette intervention fut décisive. On ne parla plus des changements annoncés, et la cause du grec fut pour un temps gagnée. C'était une véritable victoire, dont les effets se firent sentir même hors de France. Elle fut invoquée comme un précédent et un exemple dans les débats de la chambre des représentants de Belgique, au mois de février 1869; elle fournit des armes aux champions des études grecques, et contribua pour une large part à entraîner le vote par lequel nos voisins repoussèrent ce qu'on peut appeler la révolution scolaire.

Ainsi, Messieurs, s'il est des gens qui n'aiment pas le grec parce qu'ils ne le savent pas, il en est d'autres qui le savent et qui l'aiment; donc le temps qui lui est consacré dans le cours des études classiques n'est point pour tous du temps perdu. On pourrait le prouver encore par le nombre considérable de publications auxquelles donnent naissance, de nos jours, et en France seulement, la langue et la littérature grecque. Editions d'ouvrages retrouvés, traductions, commentaires, études critiques, il y a là toute une bibliothèque dont le catalogue seul exigerait un énorme labeur (1). Elle prouve à tout le

(1) Il a été fait avec beaucoup de soin par M. Egger dans le deuxième appendice de son beau livre *De l'Hellénisme en France* (Paris, Didier, 1869, 2 volumes in-8°), qui traite *in extenso* de l'influence des études grecques sur le développement de la langue et de la littérature françaises.

Digitized by Google

moins que le goût du grec n'est point près de s'éteindre parmi nous, quoi qu'en puissent dire les observateurs superficiels et les esprits chagrins. On pourrait affirmer sans paradoxe qu'aucune époque de l'érudition française n'a vu une pareille fécondité, et que, par conséquent, ne fût-ce que par leur diffusion, les études grecques, loin d'être en décadence parmi nous, sont plutôt en progrès. Il est vrai, aujourd'hui, on n'embrasse plus les gens pour l'amour du grec, comme faisaient Philaminthe, Armande et Bélise ; c'est un bénéfice auquel les hellénistes doivent renoncer désormais. Mais cela ne prouve-t-il pas que le mérite d'en savoir un peu est moins rare qu'au dix-septième siècle ? Quant au dix-huitième, il est difficile de l'opposer au nôtre sur ce point quand on lit les plaintes de Rollin sur l'affaiblissement de cette étude dans les écoles de son temps. Il est piquant de voir, dès 1726, les mêmes raisons alléguées déjà à l'appui de la paresse et des préjugés utilitaires. « La plupart des pères, dit Rollin, regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude..... Ils avaient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et il n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire, ajoute spirituellement Rollin, *qui prouve assez qu'on n'en a point oublié.* » Fleury disait déjà à peu près les mêmes choses quarante ans plus tôt, en 1686. On les a dites dans tous les temps, parce que dans tous les temps l'étude du grec a surtout été pour la jeunesse un exercice de gymnastique intellectuelle, et que la connaissance réelle et durable de cette langue difficile ne pouvait être que l'apanage du petit nombre. Sur ce point notre siècle n'a rien à envier au passé. S'il est vrai qu'on ne fait des livres que parce qu'il y a des lecteurs, jamais la société française n'a compté autant d'amis des lettres grecques. Leur prétendue mort est bien plutôt une renaissance.

J'insiste sur la question de fait, sur la stérilité dont on accuse les études grecques dans l'éducation française, parceque c'est là le principal argument de leurs adversaires. En l'écartant on met fin au procès. Jamais personne n'a contesté sérieusement l'utilité de l'étude des

Digitized by Google

langues, ni, sur ce point particulier, la supériorité des langues anciennes sur les langues modernes pour le développement de l'intelligence. A ce point de vue théorique et philosophique la question est jugée pour le grec aussi bien que pour le latin. Malgré la distinction provisoire qu'on affecte d'établir entre eux, leurs destinées sont à peu près les mêmes. Ils mourront ensemble si les principes utilitaires viennent jamais à prévaloir dans l'éducation ; ils vivront côte à côte si le monde civilisé veut conserver à ses écoles ce qui a fait jusqu'ici leur force et leur éclat. C'est pour cela qu'en Angleterre, chez un peuple éminemment pratique, le grec garde une grande place dans l'éducation supérieure des classes élevées. A Eton, à Oxford, à Cambridge on va même jusqu'à faire des vers grecs, ce qui n'a jamais été introduit dans les écoles françaises. Aussi voit-on des hommes d'Etat, comme Lord Derby, M. Gladstone, d'autres encore, employer les rares loisirs que leur laisse la politique à traduire du grec.

Mais bien plus encore que l'Angleterre ou que l'Allemagne, ne semble-t-il pas que la France ait des raisons particulières de rester fidèle à cette tradition? Notre langue, notre littérature, notre génie national se sont développés de siècle en siècle sous l'influence constante de la langue, de la littérature et du génie de la Grèce. Le Christianisme lui-même nous est venu par ce canal, comme le prouvent les noms seuls des grands apôtres de la Gaule, les Pothin, les Irénée. « Notre langue est pleine de mots grecs, notre littérature tout imprégnée d'idées grecques. (1) » Aussi pour bien connaître notre langue, pour bien goûter notre littérature, il manquera toujours quelque chose à quiconque reste entièrement étranger à la langue et à la littérature grecque. Supprimer cette forte culture serait condamner les classes savantes de l'avenir à une irrémédiable infériorité.

Si le français ne compte point le grec parmi ses ancêtres, à quatre reprises différentes il en a reçu comme des legs qui l'ont enrichi ; une première fois par les colonies grecques qui peuplèrent une partie de

(1) M. Egger ; *De l'Hellénisme en France*. T. I. p. 2.

Digitized by Google

nos côtes méridionales, notamment par les Phocéens de Marseille, ou encore par les marchands grecs qui remontaient le Rhône ; plus tard par l'invasion romaine, qui nous apporta tout ce que les Latins eux-mêmes devaient aux Grecs ; puis par les apôtres du Christianisme, pour la plupart fils de la Grèce asiatique, qui annonçaient la parole du Sauveur dans la langue de Platon. Enfin dans des temps plus modernes qui durent encore, les sciences n'ont rien trouvé de mieux pour exprimer les faits nouveaux qu'elles découvrent, pour nommer les instruments qu'elles inventent, que de suivre le précepte d'Horace, de créer des mots formés d'éléments grecs. De là, dans la langue de la physique, de la médecine, de la critique, de la politique même, tant de mots qu'on ne peut bien comprendre sans avoir pris au moins une teinture du grec, et ce nombre augmente chaque jour.

Mais les idées ont bien plus d'importance que les mots. Qui ignore que la Grèce a été pour nous une véritable initiatrice ? Rome déjà nous avait transmis ce qu'elle en avait reçu ; mais ce fut bien autre chose au quinzième siècle. Nous avons dû les bienfaits de la Grèce à ses malheurs. Pendant le moyen-âge le schisme mettait entre elle et nous une hostilité qui rendait impossible toute influence réciproque ; conquise et asservie par les Turcs, elle n'inspira plus que de la pitié. La France, comme l'Italie, ouvrit les bras aux exilés de Constantinople, et des trésors de science et d'érudition furent le prix de cette hospitalité. Comme ces fleurs qui exhalent tout leur parfum quand on les écrase, la Grèce foulée aux pieds par le despotisme brutal des Osmanlis, répandit dans l'Europe latine la connaissance et le sentiment de ses richesses poétiques, philosophiques, scientifiques. La France en profita plus que tout autre peuple, et l'union du génie grec avec notre propre génie produisit bientôt les fruits les plus abondants et les plus beaux. Ce sont notamment ces « pompeuses merveilles » du théâtre de Racine, ces *Phèdre*, ces *Andromaque*, ces *Iphigénie*, à la fois grecques et françaises, antiques et chrétiennes, dont l'âme charmante trahit cette double origine ; puis le *Télémaque* de Fénelon, les *Fables* de Lafontaine, et tant d'autres livres moins célèbres, où res-

Digitized by Google

pire la pure élégance des poëtes et des prosateurs de la Grèce; puis enfin, au seuil de notre siècle, les poésies d'André Chénier. Cet aimable poëte n'était point seulement nourri du suc des lettres grecques; il était grec par la naissance, grec autant que francais par le sang, venu en France à trois ans sur les genoux d'une jeune Hellène qui lui avait appris sa langue en lui donnant son lait. Puisque son talent moissonné avant l'âge est si cher encore à notre génération, que n'aurait pas produit en lui, dans une vie plus longue, l'union et comme l'hymen de ces deux races exquises!

Parfois, il faut l'avouer, un peu de superstition se mêla à ce culte; les idées de l'antiquité ne furent pas toujours bien appliquées ni bien comprises; en littérature comme en philosophie on invoqua souvent mal à propos l'autorité d'Aristote. De même certaines folies de la politique révolutionnaire, certaines routines des beaux arts trahirent le calque servile d'un passé auquel l'oubli des traditions chrétiennes donnait intempestivement une valeur exagérée. Mais ces excès furent passagers. Mieux connues et mieux comprises, grâce au progrès de l'érudition, les leçons que nous donne la Grèce ne peuvent plus égarer personne. Etudiée de plus près, l'histoire grecque s'est dépouillée de ce nuage brillant, mais trompeur, à travers lequel le bon Rollin la voyait encore. La Grèce s'est montrée à nous dans sa vérité, très-grande, très-héroïque, mais instructive par ses fautes et ses malheurs au moins autant que par ses triomphes et ses vertus. D'autre part, quoi qu'en puissent dire les détracteurs du présent, nous connaissons mieux, nous jugeons mieux qu'autrefois les modèles littéraires de la Grèce. Sur ce point aussi quelques illusions sont tombées. Sans rien perdre de sa vivacité, l'admiration est devenue plus clairvoyante et plus sûre d'elle-même. Il n'est plus à craindre qu'un enthousiasme superstitieux pour des formes vieillies fasse violence à notre vraie génie. Mieux on a lu Aristote, plus on a constaté que les commentateurs avaient souvent altéré sa pensée; mieux on a connu les épopées homériques ou les tragédies de Sophocle, plus on a vu quelle fausse idée s'en était faite longtemps les théoriciens et les imitateurs.

Digitized by Google

Hélas ! le danger n'est plus de ce côté. Ce n'est plus au nom de la Grèce que les révolutionnaires contemporains sapent les institutions chrétiennes. Ils déduisent les conséquences d'une métaphysique athée qui nous vient de l'Allemagne. De même en littérature, ce qui égare tant d'esprits bien doués ; ce n'est plus l'autorité d'Aristote, mais bien plutôt la liberté excessive qu'on revendique pour une inspiration douteuse. La fantaisie, le caprice individuel, n'est-ce pas la première règle de la poétique régnante? Et jamais conseil d'Aristote ou de Boileau fut-il aussi fidèlement suivi ?

Dans un livre où il se montre très-dur pour la race grecque, M. de Maistre s'interrompt pour faire cette déclaration qui a bien du prix dans sa bouche : « Les lettres et les arts furent le triomphe de la Grèce. Dans l'un et l'autre genre elle a découvert le beau ; elle en a fixé les caractères ; elle nous en a transmis des modèles qui ne nous laissent guère que le mérite de les imiter ; il faut toujours faire comme elle, sous peine de mal faire (1). » J'avoue, Messieurs, que je n'irais pas jusque là. L'éloquent adversaire de la Grèce exagérait ici l'éloge pour exagérer ailleurs le blâme. Il y a des arts et des genres littéraires où nous sommes supérieurs aux Grecs. Rien n'est aussi beau, même dans Sophocle et dans Thucydide, qu'*Athalie* et que le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais ces chefs-d'œuvre existeraient-ils si Racine n'eût connu, n'eût aimé, n'eût pratiqué familièrement et profondément senti les beautés de Sophocle, si Bossuet n'eût relu pour l'éducation du dauphin toute la littérature grecque, avec une pénétration et une vivacité d'admiration dont les traces sont partout visibles ? Quant aux arts, il en est un au moins pour lequel le mot de Joseph de Maistre est d'une verité incontestée. Les débris de la sculpture grecque ne sont-ils pas encore aujourd'hui l'école unique de nos statuaires ? Qu'on s'indigne, si l'on veut, de cette éternelle domination que le génie des Phidias et des Praxitèle exerce encore sur quiconque cherche le beau dans les formes physiques ; il faut la subir « sous

(1) Joseph de Maistre ; *Du Pape*.

Digitized by Google

peine de mal faire ». Mais cela est vrai aussi en partie de la littérature. Homère, Sophocle, Thucydide, Démosthènes offrent aux poëtes, aux historiens, aux orateurs des modèles équivalents, aussi utiles, aussi difficiles à remplacer. De part et d'autre c'est le même enseignement du simple et du vrai ; de part et d'autre c'est la même source pure où le génie ne se retrempe jamais sans en sortir plus fort et plus brillant.

Voilà bien des raisons pour ne pas laisser affaiblir chez nous dans les classes privilégiées et dans l'élite des esprits les études de langue et de littérature grecque. Mais de nos jours on en a trouvé une de plus que Rollin ne soupçonnait pas, et qui sera peut-être une nouveauté pour quelques personnes de cet auditoire. Vous voulez, a-t-on dit, repousser le grec de l'éducation comme inutile; il dépend de vous d'en faire la plus utile des langues, celle que voyageurs, négociants, industriels auront le plus d'intérêt à apprendre, le plus d'occasion de pratiquer ; une vraie langue internationale et universelle. Telle est la thèse que développent habilement et non sans raisons séduisantes quelques philhellènes tant en Grèce qu'en France ; tel est l'argument souverain qu'ils opposent aux utilitaires et aux novateurs.

Le grec, disent-ils, n'est pas une langue morte comme le latin, On le parle encore, non seulement à Athènes et dans la Grèce propre, mais sur toutes les côtes de l'Orient, et même dans plusieurs grandes villes de l'Occident, Venise, Marseille, Londres, où de nombreuses colonies de négociants grecs sont depuis longtemps fixées. Apprendre le grec, c'est apprendre une langue vivante, acquérir un moyen de communication toujours utile, souvent indispensable, avec un peuple de plusieurs millions d'hommes dont l'importance grandit chaque jour. Le mouvement de commerce, de graves intérêts matériels, religieux, politiques, se concentrent sur l'Orient. De grandes questions ne peuvent tarder à se résoudre à l'est de la Méditerranée, parmi des peuples d'origine grecque qui seront appelés à y jouer un rôle capital. A ce moment il sera plus utile de parler leur langue que l'anglais, l'allemand ou l'italien.

Digitized by Google

Or cette langue nous l'apprenons tous déjà. Dans toute l'Europe, il n'est pas un jeune homme des classes aisées qui n'y consacre une part notable de son temps. Ils l'étudient languissamment et l'oublient vite parce qu'ils ne lui voient aucun emploi pratique ; mais changeons de point de vue ; étudions-là comme une langue vivante, comme un instrument de politique, de commerce, de plaisir. Cette étude ne tardera pas à devenir féconde, et le grec sera bientôt non-seulement un moyen de communication avec l'Orient, mais encore un langage commun à tous les hommes instruits de l'univers.

Tel est le brillant avenir que rêvent pour la langue grecque quelques philhellènes de l'Occident, et surtout de nombreux patriotes grecs passionnés à juste titre pour leur idiome national. Aussi l'association française dont j'ai raconté l'histoire a-t-elle été accueillie avec transport non-seulement dans les colonies grecques de Marseille et de Londres, mais à Athènes, à Corfou, à Constantinople, et jusqu'au fond de la mer Noire, à Taganrog. Savants, négociants, hommes politiques, se sont fait un point d'honneur d'inscrire sur nos listes des noms plus ou moins connus, mais dont la physionomie atteste l'origine hellénique. L'université d'Athènes prit en bloc quarante souscriptions. Enfin un simple marchand de Constantinople, M. Christakis Bitos Zographos, nous envoyait naguère une somme de vingt mille francs. Libéralité vraiment royale, qui éclipse, vous l'avouerez, celle des Médicis et des François I. Assurément ce n'est point le seul amour des lettres qui la suscite ; c'est surtout le patriotisme, l'orgueil national. Délivrée en partie de la domination ottomane par un effort héroïque, la race grecque a ouvert son âme aux plus grandes espérances. Elle veut d'abord affranchir ceux de ses enfants sur lesquels le joug pèse encore ; de là ces agitations périodiques qui inquiètent l'Europe ; puis elle rêve de reprendre dans le monde une place et une influence dignes de son grand nom. Ce rêve serait bientôt une réalité si la langue grecque devenait la langue de la Méditerranée, le trait d'union de l'Occident et de l'Orient.

Malheureusement c'est à deux conditions dont la possibilité est con-

Digitized by Google

testée par des juges compétents ; l'une que les écoles de l'Europe apprennent à prononcer le grec comme le prononcent les vrais Hellènes, l'autre, que le grec moderne se rapproche davantage du grec ancien. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans des détails techniques. Il nous suffira de dire que les Grecs, eux aussi, ont altéré la prononciation de leurs aïeux, et que certaines pages de Démosthènes ne peuvent se lire à la moderne sans exposer à de graves confusions. En second lieu peut-on espérer qu'un peuple renonce à la langue qu'il parle depuis de longs siècles pour revenir à la pureté d'un idiome connu des seuls lettrés, d'un idiome qui, admirable pour exprimer les choses antiques, ne se prête que difficilement à l'expression des choses modernes ? Cela est-il même désirable ?

Le grec qu'on parle aujourd'hui est une vraie langue moderne, très-proche parente sans doute, mois toutefois distincte du grec ancien. Des changements profonds se sont opérés lentement, à travers le cours des âges, dans son organisation intime, changements analogues, quoique moins complets, à ceux qui ont tiré l'italien du latin. Au lieu de lutter contre ce travail des siècles, comme s'épuisent à le faire quelques écrivains grecs, ne serait-il pas sage de l'accepter, d'accueillir la jeune langue avec indulgence et sympathie, de l'épurer, de l'ennoblir, mais en lui conservant avec soin son vrai génie et ses qualités propres ? Cela n'empêcherait point, du reste, que les élèves de nos lycées ne pussent tirer un grand avantage de leurs études grecques pour l'intelligence et la pratique de l'idiome moderne. Déjà quiconque possède bien le grec ancien peut lire couramment les journaux grecs, le *Néologos* de Constantinople, l'*Aganippé* de Zacynthe, le *Philistor*, la *Mérimna* d'Athènes. La prononciation moderne, si l'on adoptait dans nos écoles ce qu'elle a de certain, ne présenterait plus tard que peu de difficultés. Ainsi cette langue si utile ne serait plus qu'un jeu pour notre jeunesse. Dès le collége on serait en état de la lire ; plus tard quelques mois d'exercice suffiraient pour l'entendre et la parler.

Toutefois, avouons-le, ce n'est pas sur ces promesses d'application

Digitized by Google

pratique que se fondent nos meilleures espérances pour l'avenir des études grecques ; c'est bien plutôt sur les raisons déduites plus haut, l'utilité reconnue de l'étude des langues, et en particulier des langues anciennes pour la formation des jeunes esprits ; la nécessité de savoir un peu de grec pour comprendre pleinement beaucoup d'expressions françaises, et notamment tout le langage scientifique ; enfin l'heureuse influence que le génie grec a exercée sur le génie français, influence qu'il ne convient pas d'interrompre brusquement, qu'il faut laisser agir encore dans l'éducation supérieure des intelligences, en familiarisant l'élite de notre jeunesse avec la langue et la littérature de la Grèce. Le grec d'ailleurs a une amie qui ne l'abandonnera jamais, c'est l'Eglise chrétienne, qui ne peut laisser périr une de ses langues sacrées. C'est en grec que sont écrits presque tous les documents des quatre premiers siècles du christianisme ; et des luttes récentes ont montré combien il importait, pour déterminer exactement la pensée des Pères sur des questions capitales, de posséder à fond toutes les délicatesses de leur idiome. Aussi peut-on être assuré que, si un gouvernement utilitaire le chassait pour un jour de nos écoles, l'Eglise plus clairvoyante, le recueillerait dans les séminaires où elle forme ses jeunes recrues. Mais il est bien douteux que ce danger se représente. Les attaques dont le grec a été l'objet ont suscité, nous l'avons vu, une vive réaction ; d'habiles avocats ont pris sa défense. Quelques-uns même ont dépassé le but, puisqu'on a pu, dans un écrit ingénieux et éloquent, proposer de faire du grec le fond de notre éducation scolaire, et de lui sacrifier le latin.

L'auteur de ce paradoxe est un écrivain de beaucoup d'esprit et de talent, fort considéré des savants, fort goûté du public, M. Beulé, célèbre par la découverte des Propylées de l'Acropole d'Athènes, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, et que la science vient de céder à la politique où l'attend un brillant avenir. M. Beulé soutient cette thèse que la langue grecque doit occuper dans l'éducation une place plus importante que la langue latine. Il faut selon lui renverser les rôles. C'est par le grec que commenceront les jeunes

Digitized by Google

enfants; le latin ne viendra que plus tard : c'est au grec que se borneront ceux qui ne peuvent faire des études complètes. Enfin partout le grec aura le rôle prépondérant et la part la plus forte ; il sera le nécessaire, tandis que le latin ne sera plus qu'un accessoire et un luxe.

Voilà une proposition hardie et radicale, qui fait un curieux contraste avec les reproches qu'adressent au grec les utilitaires. Elle est née évidemment de la lutte même dont nous avons tracé l'histoire. Ici comme partout un excès en a amené un autre en sens inverse. A ceux qui repoussent le grec comme inutile, on répond que le grec seul est nécessaire. Mais d'autres pensées encore ont poussé M. Beulé dans cette voie. C'est ce qui ressort clairement de son beau et savant livre sur Auguste, ou plutôt contre Auguste. (1)

Homme d'érudition et de science, M. Beulé était déjà en même temps un homme politique, au moins en théorie, avant de l'être pratiquement à l'Assemblée nationale. Dans l'histoire ancienne il ne cherchait pas seulement la connaissance du passé, mais encore et surtout des leçons pour les temps nouveaux. Aussi son livre, véritable réquisitoire contre Auguste, était-il inspiré surtout par les préoccupations du présent. Pour en venir à ce qui nous touche, la littérature latine, celle du grand siècle, est, selon M. Beulé, dangereuse et corruptrice, parce qu'elle est née sous l'influence de l'empereur Auguste, qu'elle a loué et admiré Auguste, qu'elle l'a même adoré. Virgile et Horace, quelle que soit la beauté de leur génie et la perfection de leur langue, ne peuvent exercer sur l'esprit et le caractère de la jeunesse qu'une action délétère. Non-seulement ils acceptaient la servitude, mais ils l'ont rendue aimable ; ils ont paré des fleurs de leur imagination les chaînes pesantes dont un usurpateur avait chargé leur patrie ; ils ont fait de leur talent un instrument de tyrannie, pareils à ces oiseaux captifs qu'on dresse à chanter pour attirer leurs frères dans les piéges de l'oiseleur. Mettre nos fils à une semblable école, c'est les infecter

(1) *Auguste, sa famille et ses amis*. Paris, Michel Lévy, 1870.

Digitized by Google

des plus dangereuses maximes ; c'est les énerver et les corrompre. La littérature grecque, au contraire, est une école de liberté, de fierté virile propre à former des hommes et des citoyens. Donc, c'est par les lettres grecques qu'il faut façonner le jeunes intelligences, c'est d'elles surtout qu'il faut nourrir les jeunes cœurs. Les lettres latines viendront plus tard, lorsque, suffisamment affermis dans les sentiments de dignité morale, ils pourront écouter sans danger les sirènes du despotisme.

A ces raisons politiques et morales M. Beulé en ajoute d'autres tirées soit de la nature intime de la langue grecque, soit des mérites propres à la littérature qu'elle a produite. Rien de plus ingénieux et parfois de plus juste que ces considérations. Mais nous ne les discuterons point. Fussent-elles cent fois plus fortes, elles ne sauraient prévaloir contre des faits considérables qui ont toujours tranché la question et qui la trancheront toujours.

Sans examiner si le grec est plus ou moins voisin ou parent du français, c'est un fait que le latin est plus facile à apprendre, et qu'à travail égal on le sait mieux. C'est un fait encore que le latin est plus communément, plus généralement utile que le grec, par cela même que les choses romaines nous touchent de plus près que les choses grecques. Dans César, dans Tite-Live, dans Tacite nous lisons notre propre histoire ; pourrait-on le dire d'Hérodote ou de Thucydide ? Le droit romain est encore en grande partie la règle de nos contrats et de nos transactions ; est-ce vrai du droit athénien ? Il est regrettable peut-être que nous n'ayons pas à l'école de droit de Paris, comme à celle de Berlin, une chaire de législation grecque ; mais cette chaire, utile aux curieux de l'antiquité, serait-elle nécessaire à nos praticiens ? C'est par l'étude du Digeste qu'ils apprennent à comprendre et à interpréter nos codes ; et pour s'assurer qu'ils l'étudient, on exige d'eux une thèse écrite en latin.

Enfin, et voici le fait capital devant lequel s'écroulent tous les raisonnements de M. Beulé, le latin est notre langue religieuse. Même pour l'enfant du peuple, même pour le dernier paysan, le latin joue

Digitized by Google

un certain rôle dans l'éducation ; ils apprennent leurs prières en latin, ils chantent en latin à l'église. D'humbles femmes retiennent ainsi dans leur mémoire de longs textes latins, en comprennent une partie et devinent le reste. Pour l'enfant des classes aisées, le latin des prières et de la messe commence l'initiation aux secrets de la langue de Cicéron et de Virgile ; et dès lors, il ne passe guère de jour sans en lire ou en réciter au moins quelques lignes. Faut-il s'étonner qu'il en acquière et qu'il en conserve une possession plus complète, plus sûre, plus pratique que du grec ? Pour que le grec, comme le propose M. Beulé, prit la place et le rôle du latin, il faudrait de deux choses l'une, ou que la France cessât d'être catholique, ou que le catholicisme renonçât à la langue latine. Ce sont là deux hypothèses qu'on ne discute pas.

Prenons donc pour ce qu'il vaut ce brillant paradoxe. C'est une spirituelle et souvent très-sensée comparaison de la littérature d'Auguste et de celle de Périclès au point de vue politique; mais rien de plus. Que la lecture d'Horace et de Virgile, faite sans discernement et mal dirigée, puisse avoir des dangers pour l'âme, pour le caractère, pour le sens moral, nous ne le nions pas, bien que nous ne soyons pas de ceux qui les exagèrent ; mais n'y a-t-il rien dans les écrivains grecs qui puisse devenir un péril ? Chez les plus grands, chez les plus purs, chez les plus graves, ne trouve-t-on pas bien des choses qu'il faut soustraire aux yeux de la jeunesse ? On peut même dire que dans cette comparaison l'avantage reste aux lettres latines si on s'occupe moins des vertus politiques et davantage des vertus morales, moins du citoyen et plus de l'homme. Or, en définitive, c'est l'homme qui fait le citoyen ; on ne peut les séparer. En tout cas, c'est l'homme et les vertus morales qu'il importe de développer d'abord dans l'enfant. Le citoyen et les vertus politiques sont d'un âge plus avancé. C'est précisément la marche que suit notre éducation traditionnelle, et, en dépit des plus habiles plaidoyers, elle n'en changera pas. Le latin, protégé, nous l'avons vu, par des raisons capitales, restera le premier degré de toute instruction libérale; le grec en sera tou-

Digitized by Google

jours le second degré, moins nécessaire pour la vie pratique, mais infiniment utile pour donner aux jeunes esprits une tradition de simplicité, de bon sens, d'héroïsme, de perfection littéraire qui a été pour beaucoup dans la formation de notre génie national, qui a exercé de tout temps sur notre littérature la plus heureuse influence, et que, plus que jamais peut-être, il importe de conserver.

Pourrais-je vous parler, Messieurs, de ces beautés de la littérature grecque, sans rappeler à votre souvenir celui qui en était parmi vous un si fidèle interprète, le regretté M. Gunet, que vous m'appelez aujourd'hui à l'honneur de remplacer dans vos rangs? C'est par ses belles traductions des chefs-d'œuvre d'Eschyle et de Sophocle qu'il avait conquis sa place dans votre compagnie ; il aimait à les lire dans vos séances publiques, avec un talent et un succès que ces voûtes n'ont pas oubliés. Perdu alors dans la foule de vos conviés, j'assistais à ces nobles fêtes de l'intelligence, je joignais mes applaudissements à ceux de cet auditoire, lorsque votre confrère, de cette voix sonore et sympathique qui remuait toutes les fibres du cœur, faisait parler tantôt les douleurs du vieil OEdipe embrassant ses filles et arrosant de larmes leurs têtes enfantines, tantôt la sublime obstination de Prométhée bravant Jupiter sous les coups de la foudre. Collègue de l'auteur dans une autre enceinte, j'aimais en lui les qualités de l'homme, la noblesse de son caractère, la sûreté de son commerce, l'élévation constante de sa pensée. Mais dès lors nous nous inquiétions de ce penchant excessif à la solitude qui l'a si longtemps éloigné de vos réunions; nous craignions d'y reconnaître l'indice d'une secrète souffrance; et la mort prématurée qui nous a enlevé cet homme de cœur et ce charmant esprit n'a que trop justifié nos tristes prévisions. Du moins la mémoire de M. Gunet vit dans cette enceinte ; elle y vivra longtemps, ne fût-ce que par le vide qu'y laisse ce talent si souple, si facile, si brillant. Ces dons heureux sont rares, et l'on n'en sent tout le prix que lorsque, les ayant perdus. on voit combien il est difficile de les remplacer.

Digitized by Google

DISSERTATION

sur

L'ORIGINE DES ANCIENS PEUPLES DU MEXIQUE

L'origine des divers peuples de l'Amérique a été le sujet de beaucoup de controverses, et grand nombre d'opinions ont été émises par les savants sur cet important sujet. Les uns font venir ces peuples de la Tartarie par le détroit de Behring, les autres de l'Islande et de la Norwége. Ces deux opinions peuvent être vraies pour quelques-unes de ces peuplades errantes dans les vastes régions du nord de ce grand continent. Mais les peuples qui, à diverses reprises, ont occupé l'Amérique centrale et y ont apporté une civilisation si remarquable, n'ont pu tirer leur origine de ces peuplades disséminées et sauvages.

Dans une dissertation que j'ai composée, il y a quelques années, sur l'antique Atlantide, j'ai émis l'opinion que les Atlantes, par leur position bien rapprochée de l'Amérique, auraient pu, dans les premiers temps, y envoyer, du moins dans la partie centrale et méridionale, des colonies qui se seraient répandues par tout ce vaste continent. Mais cette opinion ne peut être admise que par ceux qui, comme moi, reconnaissent l'existence ancienne et la disparition de cette île mystérieuse.

Le Père Garcia, moine espagnol qui, dans un ouvrage rempli d'érudition, mais manquant de critique, a rassemblé toutes les opinions sur la population de l'Amérique, en compte plus de vingt principales et semble les accepter toutes, en dernière analyse. (Voyez

Digitized by Google

Origen de los Indios de el nuevo mundo y Indias occidentales, in-folio, Madrid, 1729.)

Je me garderai bien de trancher une question que des savants du premier ordre, tels que Robertson, Humboldt et d'autres plus récents, n'ont pas pu ou n'ont pas osé décider. Je considérerai seulement d'où sont venus les Toltèques, les Chichimèques, les Aztèques, principaux peuples qui occupèrent successivement la terre d'Ahanuac ou, autrement, le Mexique.

Ces peuples sont tous venus, suivant leurs traditions, du nord, d'une contrée située à peu près vers la Haute-Californie. S'avançant peu à peu vers le sud, qui leur présentait un ciel plus doux et un terroir plus fertile, ils firent en différents lieux de longues stations et y construisirent des édifices, dont on voit encore de grands vestiges, vers le Gila et le Colorado, vestiges qui donnent l'idée d'une civilisation déjà avancée chez les peuples qui les ont laissés. Ces peuples étaient-ils autochtones, ou venaient-ils, dans les temps plus anciens, de régions plus septentrionales ? Nous ne pouvons admettre ces deux opinions. Car, d'abord, aucune trace de civilisation ne se trouve dans les monuments ou dans les mœurs des peuplades qui habitent le premier séjour de ces peuples, et ensuite, les tribus barbares qui parcourent les solitudes du nord n'auraient pu fournir une émigration importante et, vu leur état sauvage, n'auraient pu léguer aucun élément de civilisation aux peuples qui auraient tiré d'eux leur origine. D'où venaient donc ces peuples qui ont su, en arrivant sur le plateau du Mexique, y former des empires et des états si bien organisés ? Ils devaient sortir d'un peuple déjà civilisé et jouissant des avantages d'un gouvernement fort et régulier.

Mais quel est ce peuple ? A mon avis, ce seraient les Japonais. Le Père Garcia, dans son Origine des Américains, origine qu'il attribue à presque tous les peuples du monde, tant anciens que modernes, n'a pas oublié les Japonais. Voici ce qu'il dit, page 240 : « Même les Japonais, en naviguant d'île en île, ont pu parvenir aux côtes occidentales d'Amérique. » Je crois qu'il a raison. Ce peuple insu-

Digitized by Google

laire et navigateur a pu connaître la côte nord-ouest de l'Amérique, qui n'est pas bien éloignée du pays qu'il occupe. L'importance des fleuves qui s'y jettent dans la mer, le Frazer, la Columbia, la vaste baie de San-Francisco, la sûreté des ports qu'on y trouve, les pelleteries précieuses que les habitants pouvaient fournir, attirèrent sans doute les commerçants de ces îles industrieuses. Les révolutions si communes dans les royaumes despotiques de l'Orient ont sans doute amené sur ces côtes de nombreux exilés qui, se multipliant peu à peu, y ont formé une nation puissante, qui s'est rendue redoutable aux faibles peuplades qui les environnaient. Rebutés dans la suite par l'aspérité du climat, qui les empêchait de profiter des avantages d'une terre neuve et fertile, ils se sont avancés vers le sud. Dans la suite, d'autres Japonais, que de semblables motifs faisaient abandonner leur patrie, ont abordé dans ces mêmes parages et ont suivi le même chemin que leurs prédécesseurs.

Mais sur quels fondements probables repose cette supposition ? Je ne parlerai pas des indices que présente le Père Garcia : ils sont, la plupart, bien faibles et ne s'appuient que sur des rapports fortuits de mots et de coutumes. Mais je rappellerai ce que j'ai dit plus haut, que la position insulaire des Japonais a dû les rendre nécessairement navigateurs. Quelques entreprises que nous retrace l'histoire, les expéditions en Corée, qu'ils ont plusieurs fois disputée aux Chinois, nous montrent qu'ils ne restaient pas toujours dans leurs îles, et qu'ils en sortaient assez souvent. La côte nord-ouest de l'Amérique n'est pas, comme on le sait, très-éloignée du Japon. Les vents et les tempêtes ont pu y apporter quelques-unes de leurs jonques ou vaisseaux et leur faire connaître cette contrée et ses ressources. Washington-Irving raconte dans ses *Aventures du capitaine Bonneville* (*The Backy Mountains*, t. II, appendix), qu'en 1833, une jonque japonaise fit naufrage sur ces côtes, dans le voisinage de l'île Charlotte. L'équipage fut massacré par les naturels, à l'exception de deux hommes recueillis depuis par la Compagnie de la Baie d'Hudson, et envoyés en Angleterre. Les Japonais pouvaient d'ailleurs assez facilement

Digitized by Google

parvenir en Amérique, au nord, par les îles Kouriles et Aleutes, au sud, par les îles Sandwich (1).

Ce que je viens de dire n'est sans doute qu'un indice. Pour pouvoir démontrer que les peuples civilisés du Mexique tirent leur première origine des Japonais, il faudrait en compulsant les annales du Japon, y trouver des traces de ces émigrations à l'est de ces îles ; il faudrait examiner et comparer, non pas les traits et le physique des deux peuples (car la pureté de la race des anciens Mexicains n'existe plus, mélangés qu'ils sont avec les peuples indigènes, et depuis la conquête, avec les Européens), mais bien la langue, les coutumes, les usages, la religion, et voir si l'on y trouverait quelques rapports qui puissent établir que les Mexicains tirent leur origine des Japonais. J'espère que ces recherches, dignes des travaux des savants et des ethnologistes, confirmeront mon opinion et justifieront sa vérité.

Qu'on me permette d'ajouter un autre indice quant au Pérou, dont la civilisation, sous Manco-Capac, est assez récente, puisqu'elle ne remonte qu'au XI^e^ siècle. Cette civilisation ne pourrait-elle pas coïncider avec l'émigration des Toltèques, vers le même temps, émigration procurée par une formidable épidémie, qui força ce peuple à se réfugier du Mexique dans le Yucatan et le Guatemala, où il apporta une civilisation déjà assez grande, et couvrit le pays de mo-

(1) Marchand, dans son voyage autour du monde, trouva sur cette côte nord-ouest d'Amérique, vers Nootka et les îles de la Reine-Charlotte, des peuplades qui présentaient dans la construction de leurs maisons, dans leurs temples et dans leurs meubles des traces étonnantes de civilisation primitive : des maisons à deux étages, des portails surmontés de statues et de figures sculptées, des tableaux dans les temples, représentant en couleur les différentes parties du corps humain, des meubles ciselés avec art, des instruments de musique compliqués et même la harpe. Tout cela indique que ces peuplades descendaient d'une nation civilisée, qui y avait laissé des traces que le temps n'avait pu effacer. Cette nation ne serait-elle pas la nation Japonaise? (Voyez Marchand, t. I^er^, p. 298 et suivantes, p. 374 et suivantes. Voyez aussi *Relacion del viage hecho por las Goletas Sutil y Mejicana*, Madrid, 1792 ; et les *Voyages autour du monde* de Dixon, Vancouver, Roquefeuil, etc.)

Digitized by Google

numents qui font encore l'admiration des voyageurs. (Voyez Kingzborough, Duprat, Stèphen, Aewmann.) Un des chefs toltèques aurait pu pousser plus loin que les autres son émigration, et passant par l'isthme de Panama, suivant la côte, ou prenant la route plus expéditive de la mer, aurait paru dans le Pérou et y aurait fondé un empire, en communiquant aux peuples indigènes sur lesquels son génie lui donnait autorité, la civilisation de sa première patrie. Bien des rapports dans la religion et les mœurs chez les Mexicains et les Péruviens, semblent indiquer, pour les uns comme pour les autres, *une* commune origine. Le célèbre Humboldt est de notre opinion.

Je me sens porté, en terminant cet aperçu, à rappeler un voyage peu connu, mais bien extraordinaire, que j'ai recueilli dans l'*Histoire de la Louisiane*, par le Page du Pratz, ouvrage qui, quoique déjà ancien (1758), présente sur cette contrée des renseignements intéressants et qui sont encore utiles (1).

Dans son troisième volume, l'auteur rapporte le récit que lui fit un Indien de la nation des Yazous en Louisiane, du voyage que, entraîné par le désir de savoir, désir étonnant dans un tel homme, il entreprit par deux fois, à travers le continent de l'Amérique, depuis le Yazous, affluent du Mississipi inférieur jusqu'à la mer de l'Ouest, trajet de mille huit cents lieues, aller et retour. Ce voyage, un des plus extraordinaires qu'on puisse citer, si l'on considère sa longueur, le motif qui l'a fait entreprendre et l'homme qui l'a accompli, pouvait dès lors faire connaître la fausseté des prétendues découvertes de l'amiral de Fuentes, et avant le voyage de Lewis et Clarke, de l'existence des Montagnes-Rocheuses, qui continuent la chaîne des Andes ou Cordillières, et partagent, quoique inégalement, le continent nord de l'Amérique. Ce voyage, l'Indien le fit deux fois, à quelques

(1) L'entreprise de cet Indien, son voyage aventureux, a été inséré par Carver, dans son *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, traduit en français, Paris, 1784, appendice.

Digitized by Google

années d'intervalle. Or, dans son second voyage, étant arrivé au bord de cette mer, objet de son étonnante curiosité, il fut averti que des hommes barbus venaient, chaque année, sur ces parages, chercher un certain bois propre à la teinture, bois jaune et puant, suivant son récit. Ce bois pourrait être le Pin jaune dont parle le missionnaire Gustave Hines, dans sa *Relation de l'Orégon*, Buffalo, in-12, 1861, ch. XVI. Il dépeint ces hommes comme gros et courts, portant une barbe qui leur tombait sur la poitrine, vêtus d'habits amples et volumineux : ils étaient armés de mousquets et montaient de grandes pirogues, c'est-à-dire des vaisseaux qui pouvaient contenir trente personnes. Les nations indiennes, fatiguées de leur importunité, les attaquèrent et tuèrent onze d'entre eux. Notre voyageur se joignit à elles et les aida à attaquer les étrangers.

Ces hommes barbus que le Page du Pratz appelle à tort japonais : car les Japonais ont le visage rasé, ces hommes étaient sans doute des Russes qui occupaient déjà le Kamtchatk et la côte d'Asie vers le fleuve Amur. Les voyages de cet Indien ont dû avoir lieu vers 1720 et 1730. C'est vers l'embouchure de la Columbia, qu'il appelle la *Belle rivière*, qu'il vit la mer et les navigateurs russes.

Voilà l'abrégé de ce voyage extraordinaire. On peut le regarder comme un hors-d'œuvre, mais j'ai cru, vu sa singularité, devoir le rapporter ; et d'ailleurs, il montre avec quelle facilité on pouvait, même autrefois, de l'Asie communiquer avec l'Amérique.

Digitized by Google

LES ANGLAIS ET LA GRÈCE

Iᵉʳ ÉPISODE

PARGA

En signant le traité qui affranchissait partiellement la Grèce, les trois grandes puissances protectrices étaient animées chacune d'un esprit bien différent. La France chevaleresque et généreuse de Charles X accomplissait avec un noble empressement et sans arrière-pensée ce grand acte de justice et d'humanité que lui dictaient d'ailleurs les traditions séculaires d'une politique toute nationale. S'il n'avait tenu qu'à elle, les Grecs auraient obtenu de bien autres frontières que celles qui leur ont été assignées et dont ils ne peuvent que songer à franchir les trop étroites limites. La France revendiquait en leur faveur une étendue de territoire assez vaste pour leur permettre de constituer un Etat prospère, riche, capable de vivre par lui-même et de repousser toute influence étrangère.

La Russie, en apparence si pleine de sympathie envers la Grèce, vers laquelle elle semble entraînée par la conformité du dogme et les affinités religieuses, agissait avec moins de franchise et moins de désintéressement. Cette puissance, d'une ambition sans mesure, ne porte aux Grecs qu'un hypocrite intérêt, entièrement subordonné à son intérêt propre. Elle ne s'est point fait prier pour arracher au joug ottoman une faible portion de la race hellénique; mais elle a vu dans la Grèce incomplètement affranchie un ferment de troubles et

Digitized by Google

de discordes dont elle se proposait bien de recueillir un jour les fruits. Depuis cette époque, elle continue à fomenter et à provoquer, comme auparavant, l'agitation hellénique, parce que cette agitation lui convient, dissimule ses plans secrets et favorise ses empiètements. La Russie flatte les passions et les espérances des Grecs ardents, patriotiques et braves; elle les lance devant elle en enfants perdus. Vaincus, elle les a toujours abandonnés et les abandonnera toujours; victorieux, elle voudra retenir pour elle-même le prix de leur victoire. Elle convoite depuis bien longtemps l'héritage de la Turquie. Si elle l'obtient jamais, après s'être servie des Grecs, elle en fera ses esclaves ou ses tributaires. La Russie à Constantinople, c'est la Grèce transformée en une nouvelle Pologne.

Quant à l'Angleterre, elle a toujours traité la Grèce en ennemie. Elle redoute par-dessus tout deux choses : la première, c'est l'alliance qu'indiquent tout naturellement, entre la France et la Grèce, la sincère amitié de l'une, la reconnaissance de l'autre, d'anciennes traditions, une constante communauté d'intérêts, une grande similitude d'esprit et de caractère; la seconde, c'est l'incontestable génie commercial et maritime de la Grèce, l'audace et l'habileté de ses matelots, l'énorme et rapide développement que prendraient sa marine et sa flotte, si ce pays possédait de plus amples ressources et une étendue de côtes plus considérable. La Grande-Bretagne soutient donc énergiquement l'existence factice de la Turquie, afin de maintenir sa propre suprématie en Orient, et elle n'a jamais hésité à sacrifier les Grecs à l'intérêt ou au caprice de leurs barbares oppresseurs. Elle n'a signé qu'à contre-cœur leur émancipation, s'étant trouvée contrainte par la force irrésistible de l'opinion publique et par l'intervention de la France, qui savait, en ce temps-là, faire respecter ce qu'elle regardait comme la justice et le droit Après avoir combattu de tout son pouvoir l'explosion et le succès de l'insurrection hellénique, l'Angleterre n'a pas un instant cessé de pratiquer vis-à-vis de cette intéressante nation un système d'inimitié, de terreur et de compression.

Digitized by Google

C'est ce système dont nous voulons indiquer les principales phases, en suivant la Grande-Bretagne dans ses rapports avec la Grèce. Nous ne tenterons point de faire une aride étude puisée dans les archives de la diplomatie britannique, mais d'esquisser, d'après les épisodes les plus saillants, un tableau de la politique trop constamment pratiquée par les Anglais à l'égard de la Grèce. L'histoire de la ville de Parga, vendue par eux aux Turcs, nous fournit le sujet d'un premier récit. C'est un des faits qui caractérisent en traits les plus émouvants cette politique odieuse et cruelle pendant la période qui a précédé le soulèvement général des Hellènes et préludé à leur affranchissement.

I

A la fin du mois de mai 18..., je quittai Corfou et je fis voile vers les côtes de l'Epire, embarqué sur un de ces nombreux petits caboteurs qui fournissent à la Méditerranée ses plus hardis marins. Je voulais pousser une excursion rapide jusqu'aux célèbres montagnes de la Selléïde, qu'ont immortalisées par leur héroïsme les Tsavellas et les Botzaris; je voulais voir Souli, *Souli renommé dans le monde*, suivant l'expression des poésies populaires de la Grèce. Le temps était splendide; la mer reflétait comme un miroir l'éclatant azur de cet incomparable ciel ionien, et me promettait une heureuse traversée. Spiro, le patron de ma barque, insulaire moitié grec, moitié italien, chantait tantôt un de ces sauvages refrains aux intonations lentes, nasillardes et tristes, que répètent les montagnards épirotes, tantôt une de ces mélodies comme l'Italie seule en inspire et comme j'en avais entendu, quelques jours auparavant, sur les gondoles de Venise.

« — Nous allons à Parga, me dit-il, lorsque nous fûmes au large; je le veux bien, puisque le temps est beau. Ah! s'il en était autrement, j'aimerais mieux vous débarquer sur tout autre point de la côte; car, lorsque la mer est en colère, le rocher de Parga ne se laisse

Digitized by Google

pas facilement aborder. Mais, par un temps pareil, s'il dure jusqu'au matin, j'entrerais au port les yeux fermés. A moins qu'une bourrasque ne fasse de mon pauvre corps la nourriture des poissons, c'est à Parga que je veux achever de vivre.

« —Pourquoi donc ? lui dis-je avec distraction, absorbé que j'étais par la contemplation du soleil couchant qui tombait lentement dans les flots embrasés de ses derniers rayons, derrière une légère brume pourpre, toute dorée, transparente comme une gaze, dont la vague et vaporeuse silhouette pouvait être prise pour le lointain contour des hauts sommets de l'Epire.

« — Parce que Parga est le plus beau pays du monde, répondit-il, et que ses habitants, hommes et femmes, sont aussi les plus beaux qu'on puisse voir. Retenez ce proverbe, Effendi : L'Epire est la perle de l'Orient; Parga est la perle de l'Epire; celle que j'aime est la perle de Parga. Vous comprendrez plus tard combien ce proverbe a raison. »

Et, comme je ne répondais pas, Spiro se remit à fredonner, penché sur le gouvernail.

«—Si vous êtes Anglais, reprit-il un instant après, écoutez un bon conseil. Changez de route et ne vous montrez pas à Parga, vous n'y seriez pas bien reçu. Il reste encore par-là quelques vieux compagnons de l'indépendance qui n'ont pas perdu le souvenir de ce qu'ils doivent aux hommes de votre pays. De Parga à Souli, la route est longue et mauvaise, quoique ce soit la plus courte et la meilleure. Elle passe par des rochers et par des bois derrière lesquels un homme et une carabine se cachent aisément. Et si, un soir, au fond de quelque ravin ou dans les broussailles d'une forêt, vous recevez du plomb dans la tête, vous vous repentirez de n'avoir pas tenu compte de mon avis. Quant à celui qui aura fait parler la poudre contre vous, il reviendra en se frottant les mains. Rentré chez lui, il imprimera, sur la muraille blanche de sa chambre, une marque rouge à la suite de plusieurs autres, en comptant : une, deux, trois, quatre... ou plus ou moins, suivant ce que sa bonne chance lui aura permis

Digitized by Google

de faire. — Encore un ! que le diable ait son âme ! — dira-t-il ensuite, et il rechargera soigneusement son fusil. Pareille chose est arrivée, il n'y a pas longtemps, à un jeune lord. Et soyez sûr que le meurtrier n'était pas un voleur. Il ne toucha pas à la dépouille de sa victime, qui fut dérobée quelques heures plus tard par des maraudeurs albanais.

— « C'est exact, observa mon guide. Mais, comme Français, vous n'avez rien à craindre. D'ailleurs, je vous mènerai chez un de mes vieux amis. Quand le brave homme saura qui vous êtes, vous serez respecté de tous les habitants de Parga. Car c'est un des plus anciens, et il a montré autrefois ce qu'il valait. »

Le ciel nous tint toutes ses promesses. Les premières lueurs d'une aube resplendissante nous introduisirent au port. Je ne fus pas surpris de la répugnance qu'aurait eue Spiro à opérer un débarquement à cet endroit par une mer violente. En effet, le rocher conique, haut de deux cent cinquante pieds environ, sur lequel la ville est bâtie, plonge à peu près à pic dans les flots. La mer entoure trois de ses côtés, en ronge la base avec fureur, et semble s'acharner à séparer du continent ce fier petit promontoire, qui n'y tient que par une étroite langue de terre. Ce port, exposé à tous les vents, ne peut recevoir que des embarcations légères qui le plus souvent évitent un aussi dangereux asile. La ville à laquelle la pente abrupte ne permet d'arriver que par une seule porte pratiquée à l'angle du rocher, étale aux regards ses édifices superposés les uns au-dessus des autres par étages irréguliers. La moitié des habitations est close dans l'enceinte de la forteresse; l'épaisse muraille crénelée, flanquée de tours, construite en pierres jaunies et calcinées par un soleil ardent, monte, descend et remonte, se plie et se replie le long des flancs légèrement accidentés de la roche et se détache comme une ceinture d'or sur l'éclatante blancheur des maisons revêtues de chaux. Au-dessus des terrasses, apparaissent ici, le dôme d'une église, là, les coupoles multipliées d'une mosquée dont les sveltes minarets, animés par la voix glapissante des muezzims, s'élancent comme autant de flèches dans

Digitized by Google

les airs. Une grande forteresse demi-ruinée, couronne la plate-forme supérieure du rocher et sert encore de séjour à quelques soldats turcs, sâles et nonchalants. Son canon protégeait autrefois la ville de tous les côtés et la rendait à peu près imprenable. Rien de plus pittoresque que ce cap (1) en apparence inaccessible qui, hardiment détaché de la terre-ferme, se dresse en avant dans les vagues comme une sentinelle intrépide.

Le pinceau d'un grand artiste pourrait seul peindre la magnificence du panorama qui, du haut de la citadelle, se déroule de toutes parts à vos yeux. C'est d'abord la mer dont les profondeurs bleues se confondent à l'horizon avec les profondeurs bleues de ce firmament sans pareil. Au premier plan, les îlots calcinés de Paxos et d'Anti-Paxos, surgissent des flots comme deux monstres marins pétrifiés. A droite, Corfou se dessine confusément ; à gauche, l'île de Sainte-Maure, la Leucade antique, témoin de la mort de Sapho. Enfin, dans la même direction et dans le plus extrême lointain, les regards exercés distinguent, à travers les clartés de cette lumineuse atmosphère, la longue silhouette de Céphalonie.

Au nord, le décor change ; de grandiose, le spectacle devient enchanteur. On embrasse d'un coup d'œil tout le territoire de Parga. Ce petit territoire, qui forma, pendant plus de quatre siècles, une enclave de la liberté au milieu d'une région entièrement asservie par les barbares, ne mesure pas plus de quatre à cinq milles depuis la mer jusqu'aux pieds des monts par lesquels il se trouve séparé du reste de l'Epire. Les scabreux défilés de ces montagnes conduisent à Souli, cet autre asile inexpugnable de l'indépendance. Les habitants du pays ont appelé ce massif le Pezzovolo ou *Epervier*, à cause de la fantastique ressemblance qu'ils ont cru découvrir entre ses formes bizarres et celles de cet oiseau de proie. Ces montagnes violemment accidentées, se déploient en un parfait hémicycle autour du pays de Parga ;

(1) Le cap Chimœrium des anciens.

Digitized by Google

elles ont été le séjour des Pélages, ces pères de la race Hellénique. A mes yeux elles apparurent plutôt comme l'immense charpente d'un amphithéâtre dont les gradins gigantesques auraient été taillés pour les dieux par le bras puissant des Cyclopes, et puis recouvert par les siècles d'une haute couche de forêts, de même que le temps recouvre d'une mousse chétive ceux que la faible main des hommes a construits.

La partie centrale du demi-cercle est la plus élevée. De chaque côté les sommets arides, brisés, dentelés, s'abaissent à mesure qu'ils approchent des côtes et semblent à l'envi se précipiter les uns par-dessus les autres vers la mer, comme une colossale avalanche subitement immobilisée dans sa chûte.

Au-dessous des crêtes abruptes et rocheuses, la végétation commence. D'abondantes forêts de chênes et d'yeuses se penchent sur le bord des abîmes ou dissimulent la base des anfractuosités. Au-dessous d'elles, s'étalent de verdoyantes prairies. Enfin du pied des montagnes, partent et se croisent en tous sens les capricieuses vallées et les nombreuses collines formant le territoire proprement dit de Parga, objet de l'admiration des voyageurs de tous temps. L'oranger, le citronnier, le cédrat, le jasmin, la rose, cette fleur orientale par excellence, couvrent le pays d'un tapis d'odoriférante verdure. Au printemps, l'air est tellement imprégné de suaves et pénétrantes odeurs, que le parfum de cette terre privilégiée se répand à une distance de plusieurs milles en mer.

Sur le flanc des coteaux, le maïs, le blé et la vigne croissent en abondance, entre des bosquets d'oliviers, cet arbre des antiques bois sacrés. Çà et là, apparaissent de larges platanes dont l'ombrage était cher aux Klephtes, ou des cyprès souples et minces, élégants et mélancoliques, frissonnant au moindre souffle du vent, pareils aux minarets qui s'échappent de la construction massive des mosquées. Ces jardins enchanteurs, constamment rafraîchis par une innombrable quantité de ruisseaux et de sources, s'étendent jusqu'à la base même du haut rocher de Parga qui plane au-dessus d'eux comme un nid d'aigle sur un oasis.

Digitized by Google

Ce territoire faisait partie de l'antique Thesprotie, dont le nom rappelle les plus vieilles traditions de la mythologie et de l'histoire primitive des Hellènes. Les Albanais lui ont donné la barbare dénomination de *Tchamouri*. Pendant les trois journées que j'employai à parcourir les environs de Parga, je ne rencontrai aucun vestige attestant le séjour des anciens, et j'en fus surpris. Ces derniers savaient choisir avec un art si merveilleux les sites les plus attrayants et les plus pittoresques pour y élever leurs temples et leurs propres demeures, qu'on ne s'explique pas comment ils auraient négligé cette charmante et fertile contrée (1). Peut-être s'en sont-ils laissé détourner par les sombres traditions qu'elle rappelait à leur souvenir. En effet, les deux fleuves, qui se jettent dans la mer à quelques milles de Parga, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, ne sont autres que les deux célèbres fleuves infernaux, le Cocyte et l'Achéron : lugubre réminiscence classique qui contraste singulièrement avec la riante physionomie de ce paysage, mais qui nous impressionne aujourd'hui trop peu pour rien enlever au charme ravissant de cette romantique région.

Mon guide, suivant sa promesse, me conduisit chez un vieux Parguinote qui, après avoir longtemps combattu les Turcs, avait racheté le toit paternel, où il vivait entouré du respect et de l'amitié de quelques compagnons d'armes, revenus chez eux comme lui après la pacification de la Grèce. Lorsque je lui exprimai mon admiration pour cette contrée que je n'avais encore qu'aperçue : « Cette vue, dit-il tristement, charme vos yeux ; mais, moi, quand je promène mes regards sur la campagne qui m'entoure, je ne puis retenir mes larmes ; ce qu'elle est aujourd'hui ne peut vous donner qu'une bien faible idée de ce qu'elle fut. Elle me parait, à moi, déserte et désolée.

(1) Aussitôt qu'on a franchi les frontières du pays de Parga, et qu'on pénètre dans les montagnes, le pays change, devient de plus en plus sévère et finit par revêtir l'aspect le plus sombre, le plus bouleversé et le plus propre à offrir aux yeux des anciens l'image des lieux infernaux, auxquels ils servaient d'entrée, selon la mythologie.

Digitized by Google

En pénétrant dans ces bois et sous ces bosquets si ravissants de loin, on n'y rencontre plus que la solitude et l'abandon, presque plus de culture, des herbes sauvages et des broussailles à la place des moissons d'autrefois. Jadis nous étions là quatre mille, hommes, femmes et enfants, occupés à prodiguer nos soins à cette terre féconde. Ces vallées, silencieuses maintenant, étaient pleines de bruit et de chansons. Nous vendions nos magnifiques cédrats aux Juifs de Trieste; nos oranges chargeaient pour toute l'Europe de nombreux navires; notre tabac, d'une qualité exquise, était recherché par toute l'Epire. Nos jasmins même étaient pour nous une source de revenus; nous entretenions leurs superbes tiges, de façon à en former ces longs tuyaux odorants, avec lesquels les pachas fument leurs tchibouks et qu'ils estiment assez pour les garnir de diamants et de pierreries. Maintenant nos enfants ne veulent plus travailler la terre. Quelques-uns d'entr'eux, moins aventureux que les autres ou plus attachés au sol natal, s'adonnent bien à quelques cultures isolées. Mais ceux-là sont rares. La plupart s'en vont chercher fortune à l'étranger, et refusent de labourer pour le compte du maître musulman les champs que possédaient leurs pères. »

Vasilatis, ainsi s'appelait mon hôte, était un grand vieillard, à la mine guerrière, maigre, sec, solide comme le rocher qui avait été son berceau, avec une chevelure et une moustache qui rivalisaient entr'elles de longueur et de blancheur. Il était plus instruit que ne le sont en général les habitants des petites villes grecques. Il avait parcouru l'Europe pendant un long exil, et raconté les malheurs de sa patrie à Paris, à Londres, à St-Pétersbourg. Cette rencontre fut donc pour moi une bonne fortune. Je recueillis de la bouche de Vasilatis de nombreux détails et de curieux renseignements sur les événements que j'essaie d'esquisser ici et dont il fut acteur et témoin. Ces événements ont un instant ému l'Europe en faveur d'une population brutalement dépossédée de ses foyers, et d'une petite ville privée de son autonomie séculaire, vendue et livrée par la complicité britannique à la vengeance d'un monstrueux despote, le pacha de Janina.

Digitized by Google

Ils sont retombés depuis dans un profond oubli. En cherchant par ce récit à en ressusciter la mémoire, j'accomplis en quelque sorte un engagement. En effet, lorsque j'annonçai mon départ, Vasilatis disparut un instant et revint à moi revêtu de son plus brillant costume, son long fusil albanais sur l'épaule, la ceinture garnie, comme au bon temps, de sabres, de pistolets et de poignards. Involontairement, je songeai au conseil et à l'histoire de Spiro.

— « Ne craignez rien, me dit mon hôte en souriant, sans se douter de ma secrète préoccupation, aucun danger ne vous menace. Les Turcs sont ici paisibles et doux maintenant; on dirait que notre beau ciel les a rendus plus cléments. Mais, lorsqu'un enfant, un proche ou un hôte aimé nous quitte, il est d'usage parmi nous de prendre ses plus beaux habits et de l'accompagner jusqu'à la frontière. Je vous ferai donc escorte, si vous le permettez; nous aurons ainsi quelques heures encore à deviser ensemble. »

Nous nous acheminâmes vers les montagnes, moi, rêveur, m'éloignant à regret de ce délicieux coin de terre, et sachant que j'allais m'enfoncer dans une région terrible et désolée où j'aurais à lutter plus d'une fois contre la tristesse et le découragement; lui, malgré son âge, marchant d'un pas allègre et rapide. Au moment de nous séparer, je voulus lui faire accepter le prix de son excellente hospitalité. — « Non, dit-il, nous sommes devenus frères; la fraternité (ἀδελφιά) ne se paie pas. Insister serait me faire injure et chagrin. Cependant, reprit-il après un instant de réflexion, je vais vous demander une chose. Si vous me l'accordez, vous me laisserez une pensée qui adoucira l'amertume de mon dernier soupir. Promettez-moi que, rentré chez vous, vous écrirez l'histoire de mon pays comme je vous l'ai racontée, afin de faire connaître quelles infortunes nous avons subies et avec quelle invincible opiniâtreté nous attendons le jour sacré de la délivrance. » — « Je vous le promets, » répondis-je. — En accomplissant bien tardivement aujourd'hui ma promesse, je me fais un devoir de conserver à cette relation la couleur et la physionomie que lui donnait le narrateur chaleureux et fidèle qui m'en a

Digitized by Google

fourni les principaux éléments C'est pourquoi je n'hésiterai pas à rapporter les chroniques incertaines, les incidents merveilleux, qui accompagnaient et rehaussaient le récit de mon hôte. Le lecteur distinguera sans peine la légende des faits dont les documents que j'ai trouvés plus tard attestent l'exactitude et l'authenticité. Vasilatis lira-t-il ces pages, et apprendra-t-il ainsi que je lui ai tenu parole? Je crains que non. Déjà vieux à l'époque de mon passage à Parga, il repose sans doute actuellement debout dans sa tombe, suivant l'usage des Klephtes, revêtu de ce costume et de ces armes, sous lesquels il m'apparut si martial et si fier, lorsque je lui tendis la main pour la dernière fois.

II

Le nom de Parga n'apparaît dans l'histoire que vers la fin du quatorzième siècle. Les souvenirs populaires remontent un demi siècle plus haut. Par certaines traditions fabuleuses qu'ils ont perpétuées, ils forment aux réalités de l'histoire locale une sorte de prologue légendaire. Cette ville occupa primitivement l'emplacement qui porte aujourd'hui le nom de Palœoparga (anc. Parga), et sur lequel on trouve encore quelques chaumières groupées autour d'un vieux Pyrgos abandonné et d'une chapelle en ruines. En temps de guerre, un tel emplacement n'offrait aucune sécurité à ses habitants. Il occupe, à l'extrémité septentrionale du pays, le sommet d'un mamelon haut et spacieux, couvert de prairies et de bouquets d'arbres, d'un accès facile de toutes parts, sans aucun accident de terrain propice à la défense en cas d'attaque. Charmant séjour pour une population paisible, n'ayant rien à redouter de ses voisins et n'attendant la visite d'aucun ennemi ; mais intenable pour celle qu'un péril extérieur menaçait à tout instant, et que les malheurs d'une époque de troubles perpétuels et de guerres sans cesse renaissantes forçaient de veiller constamment à sa propre sûreté. Un moment vint donc où des

Digitized by Google

hordes de barbares inondèrent l'Epire, la Thessalie et la Macédoine, préludant ainsi à la chûte du Bas-Empire. Les Parguinotes durent s'apprêter alors à soutenir une lutte meurtrière pour défendre leur ville ouverte à tout venant et rester libres chez eux. Tel est l'invincible amour du paysan grec pour le foyer natal, que, malgré la perspective certaine d'être un jour ou l'autre écrasés par des forces trop supérieures en nombre, il fallut, pour déterminer les Parguinotes à transporter leur pénates dans un asile plus sûr, un miracle que les chroniques populaires racontent ainsi :

Un pâtre, à la recherche d'un mouton qu'il avait perdu, se dirigea vers le rocher abrupt et complètement désert alors, que nous avons décrit. Il allait se retirer, après en avoir inutilement exploré toutes les anfractuosités, lorsque, près du sommet, à l'entrée d'une caverne étroite, il retrouva contre tout espoir la brebis égarée. Il aperçut en même temps au fond de l'antre une petite lampe allumée et, derrière cette lampe, une statue de la Vierge qui semblait lui sourire et lui tendre le céleste enfant qu'elle portait dans ses bras. Effrayé de cette apparition, le pâtre revint à Parga et publia son aventure. Les prêtres de la ville, étant accourus sur les lieux pour constater l'exactitude de ce récit et ayant reconnu les traits de la Panagia, dans sa grossière image, s'emparèrent de la statue; entonnant des hymnes et des litanies, ils la transportèrent en grande pompe dans la chapelle dont on voit encore les ruines. Le lendemain, la Vierge avait disparu. Cependant nul profane n'avait pénétré dans l'église où les prêtres avaient passé la nuit en oraison. On rechercha la statue; elle fut retrouvée à sa première place et rapportée à Parga avec un redoublement de prières. Le jour suivant, et trois fois de suite, le même prodige se renouvela. La Vierge s'obstinait à déserter ses nouveaux autels et retournait d'elle-même au sauvage rocher. Les prêtres et les primats ne doutèrent plus que ce fait surnaturel ne fût un clair indice de la volonté divine, afin de soustraire les habitants de Parga aux périls qui les menaçaient et de les attirer au sein d'un asile inexpugnable. Ils assemblèrent donc le peuple et, interprétant devant lui ce phéno-

Digitized by Google

même, ils le supplièrent d'abandonner ses foyers, de suivre sur son chemin l'image miraculeuse, et de fonder une ville nouvelle à l'endroit même que le doigt de Dieu leur désignait. Dociles à la voix de leurs chefs et convaincus du prodige, les Parguinotes se décidèrent enfin à établir leur séjour sur le rocher. Au-dessus de l'antre où l'image sainte avait été trouvée, ils construisirent une église qui est restée debout. C'est celle dont les vieilles coupoles byzantines dominent encore la ville. La statue miraculeuse existe aussi. Les Parguinotes célèbrent sa fête le 15 août; depuis cinq siècles, ils entourent de leur vénération ce palladium de leur cité et brûlent devant ses autels un fidèle encens. Ils n'ont jamais douté du miracle. Perrévos, officier distingué de l'armée grecque, leur compatriote et leur historien, y ajoute lui-même la plus entière foi. Suivant la même légende, la terre de Parga était auparavant improductive; mais, à chaque voyage accompli par la Vierge de la ville au rocher, elle se couvrit, comme par enchantement, d'orangers, de jasmins et de roses, et se trouva douée de cette merveilleuse fertilité qu'elle n'a jamais perdue.

Le flot des barbares grossissait d'heure en heure en Epire et, dans le courant de la même année, du haut de la nouvelle ville fortifiée à la hâte, les Parguinotes purent distinguer à l'horizon la sinistre lueur des flammes qui dévoraient les villages échelonnés sur leurs frontières et réduisaient en cendres jusqu'aux murailles récemment abandonnées de leurs anciennes demeures.

Nous ne saurions préciser l'époque de cette émigration et de la fondation de la nouvelle ville. Cet événement eut lieu antérieurement au quinzième siècle; car nous voyons les Parguinotes réclamer, en 1401, la protection de la république de Venise, maîtresse des Iles Ioniennes et toute puissante dans le Levant. Grâce à cette heureuse inspiration et à la persévérante habilité de leur conduite, ils conservèrent leur autonomie et leur indépendance intactes pendant plus de quatre siècles, tandis que tous les chrétiens de l'Epire subissaient le joug ottoman ou le fuyaient au sein des déserts escarpés des montagnes. On a conservé les noms des quatre archontes chargés par leurs

Digitized by Google

compatriotes de porter leur demande au gouverneur des Iles : le protopappas ou archiprêtre Jean, Giovanni Antiochus, Démétrius Virviziottis et Jean Koumanos. Les négociations traînèrent en longueur, interrompues sans doute par les guerres incessantes de cette période agitée. Enfin, au mois de mars 1443, le protectorat de Venise fut définitivement accordé à Parga, et un traité stipula les conditions auxquelles la puissante reine de l'Adriatique contractait avec l'obscure petite ville de l'Epire une alliance et une amitié qui durèrent aussi longtemps que la puissance de Venise elle-même. Il n'était point du reste indifférent à la république Vénitienne d'acquérir sur les côtes de l'Albanie, au milieu même de ses redoutables adversaires, d'aussi intrépides alliés et un point stratégique aussi bien situé. Elle se montra donc généreuse et prit soin de n'introduire dans les conventions aucune clause qui pût froisser la fierté des Grecs ni l'extrême susceptibilité de leur patriotisme. Au dehors, les franchises commerciales les plus étendues leur furent octroyées; au dedans, leur autonomie et leur indépendance furent reconnues et solennellement garanties. En revanche, les Parguinotes s'engagèrent à seconder les Vénitiens dans toutes leurs entreprises et à recevoir chez eux une garnison de trois cents hommes entretenue d'ailleurs aux frais de la métropole. Venise voulut inscrire sur le livre d'or de ses patriciens les noms de douze archontes de Parga. Suivant quelques historiens, ces derniers acceptèrent un honneur qui entraînait avec lui de nombreux priviléges; suivant d'autres, ils déclinèrent cette faveur, disant avec un légitime orgueil que ce nouveau titre de noblesse ne pouvait rien ajouter au lustre de leur antique race.

Une fête nationale fut instituée en mémoire de cette heureuse alliance. Elle passa tellement dans les mœurs de la population que l'usage s'en est perpétué jusqu'à la dernière année de l'existence politique de Parga. Elle se célébrait au commencement du mois de mai. Pendant huit jours, les Vénitiens et les Parguinotes, le gouverneur de la citadelle et les primats grecs, se conviaient à de mutuels festins. Ces réjouissances se terminaient par le simulacre d'un grand

Digitized by Google

combat entre Turcs et chrétiens. Les guerriers de Parga divisés en deux bandes se livraient à de feintes attaques, les uns, sous le costume vénitien, les autres sous le costume musulman. La bataille, dont on avait soin de prévoir et de régler d'avance les incidents, finissait bien entendu par la déroute complète des infidèles. Afin de récompenser le dévouement de ceux qui acceptaient ce jour-là le rôle ingrat de vaincus on conférait à leur chef le droit d'exiger la délivrance d'un prisonnier et le rappel d'un exilé ; beau privilége qui associait ainsi les malheureux à la joie publique.

La longue prospérité dont jouit Parga sous l'étendard de Venise fut plus d'une fois ébranlée par de terribles guerres. Pendant que Mahomet II s'emparait de Constantinople, un de ses lieutenants, Hadgi-Bey, attaquait Parga et échouait devant le courage de ses habitants. Depuis cette époque, les Parguinotes se trouvèrent aux prises avec les Musulmans chaque fois que la guerre éclata entre la république de Venise et le Grand-Seigneur. Quoique plus portés aux arts de la paix et moins exclusivement belliqueux que leurs voisins de Souli, ils se conduisirent en toutes rencontres avec une aussi remarquable bravoure. Ils surent accepter les charges comme les bénéfices de la précieuse alliance qu'ils avaient obtenue. De leur côté, les Vénitiens comprenaient l'importance qu'avait pour eux la possession de ce solide poste avancé d'où ils pouvaient surveiller tout ce qui se passait en Epire. « Parga sera toujours l'œil et l'oreille de Corfou, écrivait un gouverneur des îles, et nous la défendrons sans cesse de toutes nos forces. » Venise employa quatre années, de 1571 à 1575, à couronner le rocher de Parga de l'imposante forteresse dont on voit encore les ruines. Vers ce temps-là, Béïkos et Imo pachas, après avoir une première fois inutilement assiégé la citadelle récemment construite, revinrent à la charge à la tête de dix mille combattants. Parga ne pouvait mettre sur pied plus de huit cents soldats ; c'était le quart de sa population. La forteresse contenait en outre quatre cents Vénitiens. Cette faible garnison, commandée par Spiro Palatino, résista vigoureusement et triompha non sans peine d'une aussi

Digitized by Google

terrible épreuve. Après huit mois de siége et trois mille coups de canon tirés contre la place, les barbares furent contraints de se retirer laissant derrière eux la campagne rasée et saccagée. L'activité des habitants et la fécondité du sol réparèrent bientôt ce désastre.

A dater de ce moment, la tranquillité de cette petite peuplade fut plus rarement troublée. Seule libre, au milieu des autres populations grecques subjuguées, Parga ne cessa de mettre à leur service les ressources que lui procuraient la sécurité exceptionnelle dont elle jouissait. Elle devint peu à peu l'asile des Kephtes et des Armatoles indomptés du Pinde, qui venaient chercher dans ses murs une retraite inviolable, lorsqu'ils étaient vaincus par les fatigues ou serrés de trop près par les Turcs. On montre encore avec orgueil les maisons qu'habitèrent ainsi les Boukovallas, les Tsavellas, les Andrikos, guerriers fameux en Grèce, et constamment chantés dans les ballades populaires. Pendant la lutte héroïque et restée fameuse du Souli contre le pacha de Janina, les Parguinotes servirent avec ardeur la cause nationale et fournirent abondamment à leurs compatriotes insurgés des hommes, des armes, des munitions et des vivres. Cette conduite patriotique fut l'origine de toutes leurs infortunes. Elle excita contre eux dans le cœur vindicatif du pacha une implacable haine ; Ali jura leur perte. Lorsqu'il se fut emparé de Souli, toute sa pensée s'appesantit sur Parga. Le jour n'était pas loin où il allait tourner contre elle toutes les ressources de son malfaisant génie. Mais il fallait avancer prudemment et guetter l'heure propice ; car Parga, dont le sort était, depuis tant de siècles, lié à celui des Sept-Iles, passait toujours sous l'égide protectrice des diverses puissances qui, après les Vénitiens, se succédèrent à Corfou.

En 1797, les Français accordèrent à Parga la même protection que les Vénitiens. L'année suivante, Bonaparte, ayant envahi l'Egypte et déclaré la guerre à la Sublime-Porte, Ali-Pacha crut que le moment était venu d'agir. Il commença donc contre l'objet de son opiniâtre convoitise une longue et laborieuse campagne qui se prolongea, tantôt par les armes, tantôt par l'intrigue, pendant sept années, et

Digitized by Google

qui introduisit le drame dans l'existence depuis si longtemps paisible de Parga. « *Je veux Parga,* Θελω Την Παργον », répétait sans cesse Ali ; et cette pensée le poursuivait jusque dans son sommeil. On eût dit que sa gigantesque ambition, (il ne songeait à rien moins qu'à la conquête de Constantinople et au renversement de la dynastie des sultans), n'avait plus d'autre objectif que la possession de ce petit promontoire. Plus d'une fois, il tenta de gagner à sa cause notre consul à Janina, M. Pouqueville, qui, au péril de sa vie et suivant l'habitude traditionnelle de nos agents diplomatiques en Orient, se dévouait depuis quinze ans à la protection des chrétiens. A toutes les objections et à toutes les remontrances qu'opposait le consul de France aux instances du pacha, celui-ci répondait invariablement : « Je veux Parga, je veux Parga », tantôt avec des accents de rage, tantôt en versant des larmes, comme un enfant auquel on refuse le jouet envié.

III

Ali ouvrit la campagne contre Parga en entrant de vive force dans la grande ville de Prévésa, dont il passa tous les habitants au fil de l'épée. Il espérait ainsi frapper d'effroi ses derniers adversaires et les amener à composition. Cet événement répandit, en effet, la terreur au sein des populations chrétiennes de l'Epire. L'appel aux armes retentit de Souli à Parga. Sur laquelle de ces deux proies Ali se jetterait-il d'abord ? On l'ignorait. Devant l'imminence du péril, Souliotes et Parguinotes s'unirent par des liens plus étroits encore que par le passé et convinrent de leurs opérations suivant la direction que prendraient d'abord les hordes albanaises. Sur la cime de toutes les montagnes échelonnées de l'acropole de Parga au grand Souli, le pic le plus élevé de la Selléïde, des signaux furent établis pendant le jour et des feux allumés la nuit, de façon à ce que le pacha ne pût faire un pas sans que ses adversaires en fussent instruits. Ce dernier hésitait

Digitized by Google

lui-même et ne savait auquel de ses deux ennemis il porterait ses premiers coups. Cependant il calculait, avec raison, qu'une fois maître du territoire de Parga, il viendrait bien plus facilement à bout des Souliotes. Parga est en effet le port de Souli; et, par là seulement, les défenseurs de celle-ci recrutaient leurs vivres et leurs munitions; Souli sans Parga ne pouvait manquer, un jour ou l'autre, d'être vaincue par la famine. Ce fut donc du côté de Parga qu'Ali résolut de continuer sa marche. Aussitôt cinq cents Souliotes accoururent au bord de la mer se renfermer dans la citadelle avec la petite garnison française, composée de cent cinquante soldats.

Espérant toutefois que le sort de Prévésa aurait intimidé les Parguinotes, il leur écrivit une lettre pour les engager à se rendre. Les Parguinotes ne répondirent pas et préparèrent leurs armes. Surpris de ce silence, Ali leur écrivit de nouveau en ces termes (1) :

« *A vous, Parguinotes, je n'ai rien autre à dire aujourd'hui que ce* « *que j'ai déjà dit. Vous avez jusqu'à ce jour fermé l'oreille à mes* « *paroles et vous faites les fiers. Cette fierté ne tournera pas à votre* « *avantage, bien que beaucoup d'autres soucis m'occupent en ce moment.* « *Je ne veux point votre perte, mais j'entends que nous vivions en bons* « *voisins. Pour cela, j'exige deux choses : renvogez les Souliotes,* « *égorgez les Français. Hassan Effendi, porteur de cette lettre, vous* « *en dira plus long de vive voix.*

« *Prévésa, ce 16 octobre 1795* ».

Cette fois, les Parguinotes répondirent en ces termes :

« *Très-haut pacha, salut.*

« *Au reçu de ta lettre, nous nous sommes réjouis de te savoir en* « *bonne santé. La soumission que tu nous demandes est impossible; tu* « *ne l'obtiendras pas. Les exemples que tu nous a donnés nous exhor-* « *tent tous à rechercher une mort glorieuse et libre, non à subir un*

(1) Les Archives de Parga ont conservé une longue correspondance d'Ali.

Digitized by Google

« *joug honteux et tyrannique. Tu nous écris de renvoyer les Souliotes*
« *et d'égorger les Français. Nous ne le pouvons pas; alors même que*
« *nous le pourrions, nous ne le ferions pas davantage, parce que notre*
« *patrie a derrière elle quatre siècles d'honneur et de loyauté, dont*
« *nous ne voulons pas ternir aujourd'hui la gloire.*

« *Il est en ton pouvoir de nous menacer, non de nous effrayer.*
« *Nous ne connaissons pas la couleur de la crainte, et nous avons*
« *livré déjà plus d'un combat pour soutenir les droits de la patrie.*

« *Dieu est juste. Nous sommes prêts. Salut.*

« *Parga, 19 octobre 1795.*

« TOUS LES PARGUINOTES GRANDS ET PETITS. »

La situation des Parguinotes était doublement critique. La flotte russe venait de s'emparer de Zante et se disposait à bloquer Corfou, tandis que le pavillon français flottait encore sur l'acropole de Parga. Celle-ci se trouvait exposée, par conséquent, à recevoir d'un instant à l'autre par mer le choc des Russes, par terre celui des Albanais. Avant d'expédier leur réponse au pacha de Janina, les Parguinotes la communiquèrent aux Français, en les avertissant du double danger qui les menaçait tous. Ils engagèrent donc la petite garnison étrangère à regagner la métropole des Sept-Iles, pendant qu'il en était temps encore, afin d'éviter une catastrophe, jurant d'ailleurs de mourir dans ses rangs si elle persistait à rester. Les Français, jugeant que leur présence, loin de protéger désormais Parga, l'exposait aux derniers malheurs, profitèrent d'une nuit obscure pour s'embarquer sur des navires que les Grecs tenaient à leur disposition. Ils réussirent à rentrer à Corfou.

En toute hâte, les Parguinotes réclamèrent la protection moscovite, qui leur fut accordée et qui suspendit la marche d'Ali contre leur ville.

Le 21 mars 1800, la Russie et la Sublime-Porte érigèrent d'un commun accord les Sept-Iles en une république placée sous leur protectorat collectif. Mais les anciennes possessions vénitiennes, situées

Digitized by Google

sur les côtes de l'Albanie, entr'autres Bucintro, Prévésa, Vonitza et Parga, furent exclusivement cédées à la Porte, à des conditions destinées à adoucir leur sort. Les habitants conservèrent le libre et public exercice de leur religion; il ne furent soumis à aucun autre tribut qu'à celui qu'ils payaient autrefois à la république de Venise; ils continuèrent à se gouverner eux-mêmes selon leurs lois et coutumes, et aucun musulman n'eut le droit d'acquérir de propriété parmi eux.

Les troupes ottomanes prirent possession de ces territoires. Ali-Pacha, qui n'avait pas encore ouvertement levé l'étendard de la révolte, dut céder le pas à son suzerain, et rappeler momentanément ses propres milices. Seule Parga, dont aucun musulman n'avait jamais franchi l'enceinte, refusa de reconnaître ce traité, et fit valoir ses antiques franchises. Elle soutint pendant six mois la lutte les armes à la main. A la fin, les Parguinotes, sur le conseil de la Russie, consentirent à recevoir un Vaïvode envoyé par la Sublime-Porte, à la condition qu'il entrerait dans la citadelle seul et sans aucune suite sous l'unique sauvegarde de leur bonne foi. L'amiral Usakof leur donna de son côté une garnison pour garantir leur indépendance contre toute surprise. Cet état de choses dura jusqu'en 1807, époque à laquelle le traité de paix rendit les Sept-Iles à la France.

Il entrait dans les vues de Bonaparte de ménager le pacha de Janina comme un allié capable de le servir efficacement. Le général Berthier, gouverneur de Corfou, avait ordre d'entretenir avec Ali des relations amicales et de lui faire au besoin des concessions. Ce dernier, en 1806, au moment où la guerre avait éclaté de nouveau entre la Russie et la Sublime-Porte, s'était hâté de reprendre, pour son propre compte, Bucintro, Vonitza et Prévésa, sous prétexte de ne pas les laisser tomber aux mains des Russes. Vers le même temps, les Souliotes succombaient eux-mêmes glorieusement. Le haut rocher de Parga lui apparaissait donc à l'horizon comme le seul point de l'Epire qui échappât encore à sa domination. Comptant sur les dispositions bienveillantes des Français, Ali ne manqua pas de leur réclamer la forteresse de Parga, en invoquant avec plus de perfidie que de justice

Digitized by Google

la teneur du traité de 1800. Surpris à l'improviste, le gouverneur de Corfou allait céder, lorsque les députés parguinotes accoururent pour demander de nouveau la protection du drapeau français. Eclairé par eux, il comprit que la France ne pourrait, sans honte, livrer une population chrétienne à son plus redoutable ennemi. Il répondit au pacha par un refus formel et envoya aux Parguinotes une garnison de trois cents hommes.

Une nouvelle ère de paix et de prospérité s'ouvrit pour cette valeureuse petite ville et dura jusqu'en 1813 sans que rien vînt la troubler. Nos désastres successifs et l'affaiblissement de notre prestige à cette époque inspirèrent au pacha de Janina l'espoir de nous braver impunément et la pensée de pénétrer dans Parga par quelque coup de main hardi et rapide. Les habitants d'Agia, bourgade située en pays musulman sur la frontière Parguinote, lui fournirent innocemment un prétexte pour mettre ses troupes en mouvement tout en dissimulant le véritable but de son entreprise. Ils déclarèrent en effet vouloir entrer dans la confédération Parguinote et sollicitèrent la protection de la France. Ali-Pacha dirigea aussitôt contre eux dix mille hommes commandés par Mouctar, son fils, et par Daut-Bey, son neveu. Il afficha bien haut son intention de châtier les rebelles et de s'arrêter là. Mais la faiblesse de ceux qu'il prétendait vouloir faire rentrer dans le devoir était loin de justifier un aussi redoutable déploiement de forces. Un secrétaire d'Ali, Colovos, qui s'intéressait au sort des Grecs, étant Grec lui-même, parvint à faire savoir au consul de France que le véritable dessein de son maître était d'attaquer subitement Parga, sauf à désavouer ses lieutenants si le succès ne couronnait pas sa tentative. Ceux-ci avaient même reçu l'ordre secret de passer au fil de l'épée toute la population hommes, femmes, enfants au-dessus de douze ans. Colovos suppliait en même temps le consul de trouver le moyen de dévoiler ce sinistre projet à la garnison française de Parga, commandée par un intrépide officier du nom d'Hadgi-Nicole. Ce dernier d'origine arabe avait rendu en Egypte des services distingués. Mais le consul était surveillé de près par

Digitized by Google

la police du pacha et littéralemant cerné dans sa maison dont personne n'osait franchir le seuil. Comment ! prévenir Nicole de la marche de l'ennemi ? Un vieux chanteur ambulant se trouvait en ce moment même auprès de M. Pouqueville. Sa profession le dérobait aux soupçons et il avait déjà servi fidèlement notre agent en d'autres circonstances périlleuses. Cet homme dévoué se chargea de porter l'avis du danger écrit sur une très-petite feuille de papier qui fut empreinte du sceau du consulat et cousue dans les vêtements du messager. Celui-ci, connaissant à fond les sentiers les plus directs et les plus déserts, réussit, par une nuit obscure et pluvieuse, à devancer l'avant-garde albanaise au moment même où elle se jetait sur le village d'Agia qui ne pouvait offrir aucune résistance.

Une petite chapelle dédiée à la Vierge servait non loin de là de point de démarcation entre les territoires turcs et chrétiens. Les hordes d'Ali franchissent au pas de course cette limite et se précipitent sur le poste de Saint-Triphon confiée à la garde de trente soldats français. Cette poignée de braves arrête les barbares par une fusillade meurtrière. Tout à coup un signal, parti de l'acropole de Parga, l'avertit de se replier sous le canon du fort. Le messager de notre consul venait d'arriver à sa destination et de signaler le péril. Il était temps ; car on apercevait déjà une nuée de cavaliers albanais descendant les hauteurs et manœuvrant de façon à envelopper l'avant-poste français. Les Turcs poussent des hurrahs de triomphe en voyant les défenseurs de Saint-Triphon battre en retraite. Huit cents Parguinotes s'élancent hors de la ville, engagent un nouveau combat, puis reculent à leur tour afin d'attirer l'ennemi sous le feu même de la forteresse. A ce moment, la garnison française prend part à l'action ; une mêlée furieuse s'engage sous ces bosquets d'oliviers, à travers ces massifs de jasmins et de roses. Comme à Souli, les femmes et les enfants rivalisent d'audace avec les plus vieux guerriers. Les Turcs ont l'avantage du nombre ; les Grecs ont celui que leur donnent, tout à la fois, et le courage du désespoir et la discipline que les Français leur ont enseignée. La citadelle tonne et couvre la masse ennemie de ses

Digitized by Google

projectiles. Foudroyés de toutes parts, les Albanais, après une demi-journée de combat, prennent la fuite, laissant le terrain couvert de leurs blessés et de leurs morts, parmi lesquels sont étendus quatre bim-bachis et le neveu du pacha.

Un combat moins opiniâtre s'engageait en même temps à l'orient de Parga. L'escadrille du vizir, sortie du golfe d'Arta, avait voulu contribuer au carnage et empêcher qu'aucune victime, grecque ou française, parvînt à échapper par mer au massacre ordonné. Mais les batteries de la Madona Analipsis, îlot qui défend les approches de la place, la tinrent à distance. Un boulet ayant tué raide l'amiral albanais, Athanase Makrys, la flottille vira de bord. Quelques embarcations parguinotes, bien armées et montées par d'intrépides matelots, se mirent à sa poursuite. Par malheur, la frégate anglaise, la *Havannah*, qui croisait au large, leur barra le passage et leur interdit de donner la chasse aux Turcs.

Dès les premières heures du jour, Ali s'était porté à Prévésa et y attendait les nouvelles. Un premier messager accourut lui offrir, en signe de victoire, des oranges cueillies dans la campagne de Parga au commencement de l'action. Un second courrier arriva peu de temps après, avec les têtes de trois grenadiers français, tués au poste de St-Triphon. A cette vue, Ali, ne doutant plus du succès, se précipite sur la route de Parga, comptant bien y faire son entrée le soir même. Mais, aux arènes de Nicopolis, un troisième messager l'attendait, et lui apportait tout à la fois et le corps de son neveu criblé de balles et la nouvelle d'une complète déroute. Ali refusait d'y croire. Les premières bandes de fuyards, hors d'haleine, lui attestèrent la réalité de ce revers inattendu. Il reprit à toute bride le chemin de Prévésa, roulant dans son esprit de nouveaux projets pour arriver à ses fins. « Pourvu que je puisse bâtir un palais sur ce pan de rocher, disait-il souvent, je serai consolé de tout. »

En attendant, il fit élever à la mémoire de son neveu un mausolée colossal sur le sommet de la colline de Libonitza, qu'on aperçoit très-distinctement du haut de la citadelle de Parga. C'était un défi jeté aux

Digitized by Google

Parguinotes, et un avertissement de la vengeance qu'il se promettait de tirer d'eux plus tard.

Ayant échoué par la force, il eut recours à la perfidie. Hadgi Nicole avait été, quelques mois auparavant, envoyé en mission à la cour de Janina par le gouverneur des Iles. Le Pacha, charmé par les récits que cet officier lui avait faits de ses aventureuses campagnes, lui avait donné tous les témoignages d'une grande amitié. Ce souvenir lui fit concevoir la pensée d'une infernale ruse destinée à semer la division entre Nicole et les Parguinotes et à priver ceux-ci de l'appui d'un aussi brave défenseur. Il écrivit donc à son ancien ami une longue lettre dans laquelle il lui rappelait son affection d'autrefois, et lui pardonnait d'avoir fait feu sur ses troupes. Un malentendu, disait-il, les avait seul entraînées malgré ses ordres formels au-delà du territoire ottoman. Il lui représentait que les désastres multipliés des Français ne leur permettraient plus de conserver longtemps ni Corfou, ni Parga, et il l'engageait à profiter de ces circonstances pour accomplir la promesse que Nicole lui avait faite, ajoutait-il, de lui rendre cette place à la première occasion propice. Il lui promettait en retour une fortune princière et la faveur du Sultan. Cette lettre, tissue de mensonges, n'était point destinée en réalité à Hadgi Nicole, mais aux Parguinotes eux-mêmes, entre les mains desquels le messager avait ordre de la laisser tomber. Les primats de Parga l'interceptèrent en effet. Leur ombrageux patriotisme les poussa dans le piége. Ils ne doutèrent pas qu'Hadgi Nicole, ottoman de naissance, favori du Pacha pendant quelques jours, ne fût sérieusement en marché avec ce dernier pour lui livrer leur ville. Quatre d'entr'eux sortirent secrètement de Parga pour se rendre auprès des Anglais. Ayant raconté au général Campbell la trahison dont ils se croyaient victimes, ils déclarèrent vouloir continuer à suivre le sort des îles Ioniennes et se mettre sous la protection de la Grande-Bretagne. Le général Campbell les accueillit avec empressement et leur garantit la possession de tous les privilèges dont ils avaient joui jusqu'à ce jour. Un de ses lieutenants, le capitaine Angelo, vint à Parga peu de temps

Digitized by Google

après pour instruire le commandant Nicole de l'état désespéré des affaires de la France. Il l'exhorta à lui remettre la forteresse. La garnison toute entière devait être conduite avec armes et bagages à Corfou, que les Français tenaient encore, mais que la flotte britannique, maîtresse de Paxos, d'Antipaxos et de Céphalonie, bloquait étroitement. Hadgi répondit par un refus énergique, menaçant de mettre le feu aux poudres et de se faire sauter, lui et toute la ville, au moindre mouvement hostile de la population, dont il avait pénétré les desseins.

Mais le fantôme d'Ali-Pacha poursuivait l'imagination des Parguinotes ; ils ne se confiaient plus à la bonne foi du commandant français. La nuit suivante, la femme d'un nommé Tourcojanni, dont la maison était située dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée, rentrait, suivant son habitude, à une heure très-avancée. A sa voix bien connue, les portes s'ouvrirent comme d'ordinaire pour la laisser passer. Elle n'était pas seule. Un détachement de troupes britanniques se précipitait à sa suite. Elle portait elle-même un étendard anglais caché sous ses vêtements. Les sentinelles, surprises par cette irruption inattendue, sont désarmées, et toute la garnison faite prisonnière avant même d'être complètement éveillée. Sur un signe d'Hadgi Nicole, un soldat, profitant du tumulte, court, une torche à la main, vers la poudrière ; il est surpris et garrotté. Au lever du soleil, le drapeau anglais flottait sur la forteresse, et les Français étaient conduits au bord de la mer. Là, on leur rendit leurs armes. Ils furent embarqués pour Corfou, suivant les conditions formellement exigées par les Parguinotes. Ceux-ci s'étaient souvenus des heureuses années passées sous le protectorat des Français, et de la généreuse bravoure avec laquelle ces derniers avaient coopéré à la défense de la ville quelques semaines auparavant. Trompés par les artifices du Pacha, ils n'avaient pas voulu sacrifier ceux par lesquels ils se croyaient trahis, mais auxquels ils se trouvaient liés par le souvenir des services rendus et du sang récemment versé. Avant d'employer le stratagème qui mettait la garnison française à la discrétion des

Digitized by Google

Anglais, ils avaient exigé qu'elle fût reconduite à Corfou saine et sauve et avec tous les honneurs de la guerre.

VI

L'Europe apaisée, les îles soumises à la première puissance maritime du monde et la plus jalouse de ses droits, les promesses solennelles de cette puissance, tout semblait inaugurer pour les Parguinotes une nouvelle ère de paix et de prospérité comparable à celle dont ils avaient joui sous les Vénitiens. Et cependant l'heure fatale avait sonné pour eux.

« Les gens du peuple, me disait Vasilatis, prétendent qu'au moment « où l'étendard britannique fut hissé sur les murs de la ville, la statue « miraculeuse de la Vierge versa des larmes. Je sais que pour moi, « je fus saisi d'une frayeur inexplicable ; mon instinct me disait que « nous étions perdus et que la bête fauve de Janina rôdait de plus « près autour de nous. Ces funestes pressentiments, que rien cepen- « dant ne justifiait encore, me chassèrent en quelque sorte de Parga. Je « pris mes armes et je partis pour Souli, espérant y trouver encore « quelques hommes et me jeter avec eux dans les montagnes. Mais « la lutte était finie depuis longtemps ; tout le monde avait disparu ; « les villages étaient incendiés et déserts ; je revins ici, pénétré de « tristesse et résolu à partager le sort de mes compatriotes, si quel- « que malheur survenait. »

Ceci se passait en 1814, le général Campbell confirma par de nouvelles promesses l'union de Parga et des Iles. Trois années s'écoulèrent ainsi, et les Parguinotes purent se croire définitivement adoptés par le gouvernement de la Grande-Bretagne et pour toujours soustraits aux convoitises du despote de l'Epire. En 1817, le lord haut-commissaire, sir Thomas Maitland, débarqua à Corfou. Dès son arrivée, cet homme, dont les Hellènes ont justement chargé la mémoire de toutes leurs malédictions, inaugura, sans scrupule et

Digitized by Google

sans pitié, la politique inhumaine que la Grande-Bretagne devait suivre vis-à-vis de la Grèce, jusqu'au jour où des circonstances plus fortes que sa volonté la forcèrent à se ranger parmi les puissances protectrices.

Les Parguinotes ne tardèrent pas à réclamer du nouveau gouverneur la ratification de leur union avec les Sept-Iles, sir Thomas Maitland répondit qu'il n'avait aucune instruction à cet égard et qu'il en demanderait. Plusieurs mois s'écoulèrent; les Parguinotes revinrent à la charge; ils reçurent la même réponse évasive donnée avec une contrainte et une mauvaise humeur évidentes.

Ali n'était pas resté inactif. Il avait juré d'entrer à Parga avant de mourir, et, comme il se trouvait, suivant son expression, *à l'autre bout de ses jours*, il était décidé à frapper un coup décisif. Il s'efforça de gagner la confiance du lord des Iles, et revendiqua auprès de lui ses prétendus droits sur le territoire de Parga. En même temps, il employa ses immenses trésors à acheter les membres du Divan, à activer les intrigues et stimuler le zèle des nombreux agents qu'il entretenait à Constantinople. La hardiesse et l'habileté de ses manœuvres, la toute-puissance de son or, l'avaient tiré de plus d'un mauvais pas et avaient secondé plus d'une fois son insatiable ambition. Ces moyens réussirent de nouveau avec une rapidité qui devança son espérance; car le gouverneur des Iles et le ministre de la Grande-Bretagne étaient devenus ses complices. L'infortunée ville de Parga fut enfin cédée par la Grande-Bretagne à la Sublime-Porte, et le vizir de Janina, chargé d'en prendre possession, au nom du Grand-Seigneur. En quelques jours, l'œuvre de quatre siècles fut détruite, et la dernière ville libre de l'Epire condamnée à périr. Il fut convenu qu'une indemnité serait allouée à ceux des Parguinotes qui préféreraient quitter la ville, et qu'elle serait réglée par deux commissaires, l'un représentant la Turquie et l'autre l'Angleterre.

Un pareil acte, accompli avec le mystère et la célérité d'un crime, était sans précédent dans les annales de la diplomatie européenne, habituée à regarder chaque empiètement des Turcs sur les chrétiens

Digitized by Google

comme un fait contraire aux lois de l'humanité et de la civilisation. Le secret de ces négociations avait été si bien gardé que les Parguinotes n'en soupçonnaient même pas l'existence, lorsque le commissaire turc arriva à Parga.

Une proclamation du colonel de Bosset, commandant de la forteresse, publiée par ordre de sir Thomas Maitland, instruisit donc tout à coup les habitants de Parga que leur pays venait d'être cédé à la Porte, et qu'une indemnité pécuniaire serait allouée à ceux qui voudraient quitter la ville. Le colonel de Bosset, officier généreux et loyal, fut saisi d'indignation tout en exécutant l'ordre qu'il avait reçu. Plein de sympathie pour les Grecs et ressentant vivement la honte qu'un tel marché ne pouvait manquer d'infliger à ses auteurs, il engagea les Parguinotes, éplorés et furieux, à se calmer, à espérer encore et à rédiger une protestation qu'il se chargerait d'expédier lui-même à Corfou. L'éloquent mémoire que ceux-ci adressèrent alors au lord haut-commissaire rappelait leurs droits si souvent reconnus, leur autonomie et leur existence politique respectées par l'Europe depuis plus de quatre cents ans, la haine sans cesse manifestée contre eux par celui auquel on les livrait, les instincts sanguinaires de celui-ci, son impitoyable cruauté, enfin, l'impossibilité de leur rendre, par une compensation pécuniaire quelconque, l'équivalent de la patrie et de la liberté.

Maitland répondit que nulle protestation ne parviendrait à modifier les intentions de son gouvernement ni à détruire le fait accompli, et qu'à l'avenir aucun autre mémoire à ce sujet ne serait lu par lui. Le colonel de Bosset donna aussitôt sa démission, ne voulant ni prêter son concours, ni associer son nom à l'accomplissement des actes qui se préparaient. En attendant l'arrivée de son successeur, il employa toute son influence à apaiser l'irritation des malheureux Parguinotes, que la colère et la douleur menaçaient de pousser aux dernières extrémités. Il ne put cependant empêcher que toute transaction et tout travail ne fussent interrompus; les maisons et les bazars furent fermés en signe de deuil; les habitants laissèrent les moissons sur le

Digitized by Google

sol et les champs sans culture. Une disette inquiétante se fit sentir dans la ville. Ali, informé de cet état de choses, se hâta d'interdire, sous les peines les plus sévères, toute importation de grains et de denrées dans le port de Parga. Les Anglais durent approvisionner la ville eux-mêmes par des navires de Corfou, pour éviter une famine complète.

Les commissaires anglais et turcs étant entrés à Parga après plusieurs semaines de pourparlers, tous les habitants du pays furent appelés devant eux et interrogés un à un sur le parti qu'ils voulaient prendre. Tous, sans une seule exception, déclarèrent qu'ils étaient résolus à fuir leur patrie, plutôt que de la voir souillée par le contact des Turcs; ils ajoutèrent qu'ils voulaient emporter même les ossements de leurs pères, ne voulant pas que les morts fussent abandonnés par les vivants à une honte à laquelle ceux-ci pouvaient du moins échapper par l'exil. Il fallut, en conséquence, estimer les propriétés de chacun des habitants. Cette estimation dura plusieurs mois, elle fut portée par le commissaire anglais à 500,000 livres sterling, soit 12 millions 500 mille francs, estimation bien inférieure à la véritable valeur de ce sol si productif, si riche, si soigneusement cultivé. On compta en effet 900 maisons tant à la ville qu'à la campagne, non compris les édifices publics, les églises, ni les monastères; 82,000 pieds d'oliviers, 12,000 pieds d'orangers, de citronniers et de cédrats, rapportant ensemble plus d'un million de francs dans les années les moins heureuses. Néanmoins, le commissaire ottoman déclara qu'Ali-Pacha ne serait jamais en état de payer cette somme; il demanda une seconde estimation. Avec une condescendance qui prouvait assez sa complicité et son empressement de conclure cet étrange marché, le gouverneur des îles accéda à cette réclamation. Pendant que le nouveau travail des commissaires s'accomplissait, le pacha cherchait à diviser les Parguinotes et à les pousser à quelque acte de désespoir afin de trouver une occasion d'entrer précipitamment dans la ville sans rien payer et d'assouvir sa rage sur les habitants. Des repris de justice, des gens tarés, expulsés du territoire de Parga ou échappés de ses prisons, furent peu à peu et secrètement introduits par lui dans la place. On

Digitized by Google

s'aperçut un jour que la fontaine de Saint-Triphon et la farine même qui servait à faire le pain des Anglais avaient été empoisonnées. L'énergie et la vigilance du colonel de Bosset déjouèrent cette horrible manœuvre. Les coupables furent pris et mis aux fers, ainsi que tous les personnages suspects qu'on voyait errer depuis quelque temps dans le pays. Informé de cet incident, sir Maitland ordonna au colonel de Bosset d'assoupir l'affaire et de relâcher immédiatement ses prisonniers. Celui-ci répondit que, tant qu'il serait à Parga, la justice y suivrait son cours, et insista pour le prompt envoi du successeur qu'il avait demandé. Cette fois sir Thomas Maitland ne tarda pas à le satisfaire. Le colonel de Bosset s'éloigna de Parga, le cœur navré, et paya sa généreuse conduite d'une disgrâce qui le poursuivit jusqu'à la fin de sa carrière.

Cependant les Anglais assemblèrent une seconde fois le peuple et demandèrent de nouveau à tous les habitants pris un à un s'ils voulaient rester ou partir. Ils espéraient que le temps écoulé, les influences qu'ils avaient fait agir, l'amour du sol natal, l'incertitude de l'avenir, auraient affaibli l'âme de quelques citoyens et changé leur détermination. Tous firent la même réponse avec la même unanimité; ils ajoutèrent que si un seul soldat du pacha franchissait avant leur départ la limite de leur territoire, ils prendraient les armes et se feraient tuer jusqu'au dernier. Les autorités britanniques s'engagèrent formellement à ne pas permettre que les troupes albanaises entrassent dans le pays de Parga avant que le dernier homme et le dernier enfant ne l'eussent abandonné.

Le travail des commissaires traînait en longueur; Ali faisait des préparatifs; sa flotte, composée de quarante navires, sortait du golfe d'Arta, tandis que des milices formaient insensiblement autour du pays de Parga un cercle de plus en plus étroit. Il voulait intimider les Anglais eux-mêmes, afin d'obtenir au plus bas prix possible la livraison de sa proie. Les agents anglais et turcs firent enfin connaître le résultat de leur seconde évaluation. L'Anglais demanda 275,000 livres sterling; l'Ottoman en offrit 56,000, insultant à la douleur

Digitized by Google

publique par cette estimation ridicule. Pour terminer le marché et mettre d'accord les deux parties, sir Th. Maitland se décida à venir lui-même à Bucintro, où Ali-Pacha le reçut avec les plus grands honneurs. Ils fixèrent définitivement entre eux l'indemnité due aux Parguinotes à la somme dériscire de 150,000 livres, et décidèrent que la ville serait évacuée le 10 mai. On était alors aux premiers jours de ce mois.

Le général Frédéric Adam, escorté d'un renfort considérable de troupes, fut chargé de faire connaître à la population de Parga le prix auquel elle avait été vendue et la date à laquelle elle devait abandonner ses foyers. Effrayés de l'opiniâtre unanimité avec laquelle ce peuple entier se condamnait à l'exil, et comprenant que cette unanimité porterait contre eux devant l'histoire un écrasant témoignage, les Anglais provoquèrent un troisième plébiscite. Ils espéraient toujours que quelques défaillances se produiraient au dernier moment et viendraient leur fournir une sorte de justification aux yeux des contemporains et de l'avenir. Il n'en fut rien. Tous affirmèrent leur inébranlable résolution de partir. Sir Frédéric leur annonça que l'île de Corfou leur était ouverte et que des vaisseaux étaient prêts à les y transporter. Plusieurs jours s'écoulèrent ; l'heure fatale allait sonner ; les vaisseaux n'arrivaient pas ; les hordes d'Ali se rapprochaient toujours. Tout à coup un paysan hors d'haleine vient avertir les primats que les musulmans ont passé la frontière. Aussitôt on court aux armes ; les primats forcent les portes de la forteresse et déclarent au commandant que, leur ville ne devant être livrée aux Turcs que déserte, les Parguinotes ont juré, si cette clause du traité n'était pas scrupuleusement observée, d'égorger d'abord leurs femmes et leurs enfants, puis de se retourner à la fois contre les Anglais et contre les Turcs et de combattre jusqu'à la mort. On les savait capables de cet acte suprême de désespoir. Le silence même qui s'était fait subitement dans la ville indiquait que les habitants venaient de prendre quelque résolution extrême et irrévocable. Sir Frédéric Adam, raconte le colonel de Bosset dans ses *Mémoires*, put

Digitized by Google

s'en convaincre, lorsqu'il descendit de la forteresse pour aller parlementer avec les musulmans ; il vit, en traversant les rues mornes et muettes, toutes les habitations fermées et chaque chef de famille armé jusqu'aux dents, farouche, seul et debout sur le seuil de sa maison, n'attendant qu'un signal pour exécuter le terrible serment. Frappé de cette menaçante attitude, il détermina les Turcs à patienter encore.

Le 8 mai (1819), les navires promis n'étaient pas encore signalés à l'horizon. Etait-ce de la part des autorités de Corfou une perfidie nouvelle pour livrer au pacha non-seulement le pays et les biens des Parguinotes, mais leur existence même? De toutes parts, sur toutes les côtes, dans tous les ports voisins, les primats frétèrent en toute hâte de légères embarcations qui arrivèrent à Parga la veille même du jour irrévocablement fixé pour le départ.

Jusqu'à ce moment les Parguinotes croyaient à peine à la réalité d'une pareille infortune ; il leur semblait toujours qu'un événement imprévu, un acte providentiel détourneraient d'eux cet irréparable malheur. Lorsqu'il fallut se rendre à l'évidence et que les chefs eurent donné l'ordre de hâter les derniers préparatifs, il y eut une soudaine explosion de désespoir. Les imprécations des hommes, les sanglots des femmes, les cris des enfants, les dernières prières psalmodiées dans les églises en deuil remplirent les airs de l'expression de la douleur déchirante de tout un peuple. En me faisant le récit de ces navrantes scènes, mon hôte Vasilatis, aprés tant d'années écoulées, ne pouvait encore retenir les larmes brûlantes qui, à ce souvenir, coulaient sur son mâle visage. Chacun emporta sur le rivage ses meubles les plus précieux, ses objets les plus chers. On avait interdit aux prêtres d'enlever les vases sacrés des églises, devenus la propriété du pacha de Janina et destinés à être profanés par lui ; ils réussirent du moins à dérober les images et les statues saintes qui devaient suivre le peuple dans l'exil et lui rappeler la patrie absente en s'offrant plus tard à ses adorations sur de lointains autels. Enfin, accomplissant le serment qu'ils avaient fait de soustraire les morts comme les

Digitized by Google

vivants, à l'horreur de la présence des Turcs, les Parguinotes coururent aux cimetières, ouvrirent les tombes, déterrèrent les ossements de leurs pères et les brûlèrent sur un bûcher immense. Puis ils en jetèrent les cendres à la mer. Quelques uns d'entr'eux cependant, persuadés qu'ils reverraient un jour leur patrie, transportèrent les cadavres de ceux qu'ils avaient aimés dans un lieu désert, qu'on appelle *Krionéro* et les cachèrent au fond de quelques grottes à peu près inacessibles que la nature a pratiquées là dans les rochers.

Le soir, au soleil couchant, le pavillon anglais disparut des tours de Parga, pareil, suivant l'expression d'un historien, à ces phares perfides qui n'ont un instant brillé que pour tromper l'espoir des navigateurs.

V

Le lendemain, à l'aube, les exilés mirent à la voile et jetèrent à la terre natale un dernier adieu.

En même temps Ali faisait son entrée dans les rues désertes de Parga. Oubliant Janina, sa capitale et le berceau de sa grandeur, il en fit venir son harem et sa cour, et parla d'établir dans sa nouvelle conquête sa résidence définitive. Mais, tandis qu'il se complaisait ainsi dans les délices de ce séjour et dans le charme d'un triomphe si longuement poursuivi, l'orage à son insu s'amoncelait sur sa tête.

Son entrée à Parga marqua le premier jour de sa mauvaise fortune. On le lui avait prédit. Il y avait à Janina un derviche, qui s'était donné la singulière et dangereuse mission de troubler sans cesse la paix du despote, en se disant envoyé de Dieu pour lui reprocher ses crimes et lui faire entrevoir le châtiment. Chaque fois qu'Ali méditait ou venait d'accomplir un de ces attentats contre l'humanité dont sa vie est remplie, le derviche apparaissait au seuil de son palais, renversait tous les obstacles, l'accablait d'injures et de menaces et invoquait

Digitized by Google

contre lui les fantômes de ses innombrables victimes. Ces entrevues laissaient toujours Ali en proie à des terreurs qui empoisonnaient ses plaisirs et le poursuivaient jusques dans son sommeil. Malgré son pouvoir sans bornes, il n'osait rien faire pour échapper aux visites redoutées de cet homme qui lui inspirait un effroi superstitieux.

Vasilatis prétendait que cet étrange et hardi personnage n'était autre qu'un Souliote qu'on aurait pu voir par intervalles au premier rang des combattants, pendant le cours des nombreuses guerres soutenues par Souli contre le tyran de l'Epire. Il avait, disait mon hôte, imaginé ce bizarre et dangereux moyen d'arrêter parfois le bras du despote, et de le punir des maux qu'il infligeait aux chrétiens en troublant son esprit par des craintes surnaturelles et de sinistres apparitions. Le jour où Ali partit de Janina pour Parga, le derviche, fendant la foule, apparut auprès de la litière du vizir.

— « Crains Parga, lui dit-il ; au moment où tu entreras dans ses murs, le malheur pénétrera dans ta destinée. En courant à Parga, tu cours à ta perte.

— « J'en accepte l'augure, répondit Ali, pourvu que je possède Parga, je consens à mourir pauvre et nu sur la natte d'osier de mes pères.

— « Crains Parga, crains Parga, répétait obstinément le derviche.

— « Et que m'importe, reprit Ali ? Parga m'appartient, j'appartiens à Dieu ».

Et il poursuivit sa route.

Cette scène avait laissé sur le front du vizir les traces d'une inquiétude qu'il s'efforçait de dissimuler et que d'ailleurs l'aspect du rocher dont il rêvait depuis si longtemps la conquête, ne tarda pas à dissiper tout à fait.

En abordant à Corfou, les infortunés Parguinotes reçurent du Parlement Ionien le titre de citoyens des Sept-Iles, titre impuissant à les garantir des misères de l'exil et de la persistante inimitié des Anglais. Du reste, rien n'avait été préparé pour les recevoir ; ils durent camper sur les bords de la mer, dans les bois d'oliviers, sous

Digitized by Google

le toit de quelques églises abandonnées. Lorsqu'il s'agit de répartir entre eux le montant de l'indemnité fixée par les commissaires, les Anglais voulurent les payer, non en livres sterling, mais en dollars espagnols sujets à une perte considérable. Ils voulurent en outre retenir un pour cent du chiffre total, sous prétexte de couvrir le gouvernement de la Grande-Bretagne des frais que lui avait occasionnés la poursuite des négociations. Indignés de se voir outrageusement marchandés ainsi, comme un bétail, les Parguinotes refusèrent unanimement de rien recevoir à titre d'indemnité; ils préférèrent mendier et vivre d'aumônes plutôt que de consentir à un acte quelconque qu'on pût interpréter comme une adhésion au marché criminel qui les avait privés de leur patrie et de leurs biens.

Quelques-uns des principaux archontes partirent pour Londres afin de soumettre au Parlement britannique leurs plaintes et leurs réclamations. Là, ils trouvèrent toutes les portes closes; on les traîna de jour en jour, de longueurs en longueurs, jusqu'à ce que leur patience fût poussée à bout et qu'ils comprissent que leurs sollicitations seraient éternellement vaines. Ils se rendirent alors successivement à Paris, à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg. Ils reçurent de ces diverses cours un accueil bien différent; leurs récits, écoutés avec une sympathique attention, soulevèrent une indignation générale contre les auteurs d'une aussi grande infortune, et contribuèrent puissamment à la naissance de l'œuvre philhellénique qui allait bientôt se développer par toute l'Europe. Des représentations énergiques furent adressées à la Sublime-Porte. Celle-ci leur accorda un semblant de satisfaction en désavouant Ali-Pacha et en le mettant au ban de l'Empire. Le Divan n'attendait au reste qu'une occasion pour mettre un terme aux empiètements de ce vassal ambitieux qui avait pris toutes les allures et usurpé toutes les prérogatives de la souveraineté. Le Sultan mit sur pied une puissante armée pour châtier ce dangereux sujet de ses velléités d'indépendance; mais il se garda bien de rendre Parga aux Parguinotes.

Le *Lion de l'Epire*, ainsi qu'Ali aimait à s'intituler lui-même, som-

Digitized by Google

meillait dans une sécurité profonde, lorsqu'il apprit subitement et coup sur coup l'arrêt qui le frappait, l'approche du Capi-Tchoadar chargé de rapporter sa tête à la porte du sérail, et celle des nombreuses troupes dirigées contre lui sous les ordres d'Ismaël Pacho bey. Ce dernier était l'ennemi personnel du pacha de Janina qui, à deux reprises différentes, avait expédié à Constantinople des assassins chargés de l'en débarrasser. Jamais Ali n'avait eu à faire face à un aussi grand péril. « C'était écrit, » dit-il, en se souvenant des menaces prophétiques du Derviche. Reprenant aussitôt son sang-froid, il dit adieu à Parga, et accourut à Janina se renfermer dans son château du lac, où il organisa une résistance qu'il sut rendre longue et terrible. Entouré de ses trésors et de quelques serviteurs trop compromis pour ne lui pas être fidèles, il se défendit pendant dix-huit mois avec une énergie, une bravoure et une habileté dignes d'une meilleure cause. Après avoir lutté jusqu'à la dernière minute, acculé dans sa dernière casemate, il refusa de se rendre, fit feu de ses propres armes, et ne fut pris que mourant et criblé de blessures. Il avait plus de quatre-vingts ans. Intrépide et tragique fin, qu'on pourrait appeler glorieuse, si elle n'avait été le juste châtiment d'une longue vie chargée de crimes.

L'insurrection générale de la Grèce éclata sur ces entrefaites (1821). Les Parguinotes, qui continuaient à errer misérablement dans les îles, jugèrent que le moment était venu de tenter un effort pour reconquérir leur patrie. Une proclamation de leurs anciens amis, les Souliotes, les invitait d'ailleurs à venir combattre sous l'étendard de l'indépendance. Les exilés rassemblèrent donc les armes qu'ils avaient pu soustraire aux regards soupçonneux des Anglais, se procurèrent des munitions et montèrent sur des barques de pêcheurs qui devaient les transporter au cap Chimœrium. La police anglaise les laissait faire et paraissait se rendre leur complice en fermant les yeux sur des préparatifs qu'elle ne pouvait ignorer. Elle n'agissait ainsi que pour se débarrasser de ces malheureux, dont la présence était pour les Anglais, sinon un remords, du moins une vivante accusation. En

Digitized by Google

effet, les Parguinotes, ayant mis à la voile pleins d'espoir et s'attendant à surprendre à l'improviste la garnison peu nombreuse de Parga, avaient à peine perdu de vue les côtes, qu'ils tombèrent en plein dans l'escadre du Capitan-Pacha. Celui-ci les attendait au passage sur un avis émané, dit-on, des autorités de Corfou. Quelques-uns réussirent à passer à travers l'escadre et à gagner les côtes de l'Epire, d'où ils rejoignirent plus tard les troupes de Marcos Botzaris. Les autres, moins heureux, furent obligés de virer de bord et de revenir à Corfou. Ils y furent accueillis par un arrêt de sir Thomas Maitland qui leur interdisait désormais le séjour de cette île. Après avoir surmonté mille dangers et mille obstacles, ils parvinrent à se jeter isolément sur le continent et à rejoindre leurs compatriotes dans les rangs de l'armée grecque.

Tel fut le dernier acte de ce drame où se trouvent d'un bout à l'autre outragés la bonne foi, l'honneur et l'humanité.

On se demande après cela comment un parti anglais peut subsister en Grèce. L'existence très-réelle de ce parti semble une anomalie, une sorte de défi jeté au patriotisme ardent de la nation. Elle n'est cependant point inutile à l'équilibre de la politique intérieure de la Grèce. En comprimant l'effervescence constante du pays par le sentiment de la crainte, elle forme, par exemple, un contrepoids souvent salutaire à l'influence russe, assurément plus sympathique aux Hellènes, mais toujours prête à les pousser aux entreprises prématurées et aventureuses auxquelles ils sont naturellement enclins. Le parti anglais ne compte guère d'adhérents que dans les hautes sphères gouvernementales, au sein desquelles les nécessités de la politique et les calculs de la diplomatie font sommeiller les plus justes rancunes. Mais il est loin d'être populaire. Le peuple grec a gardé contre les Anglais une légitime et vivace animosité. Il a conservé, au contraire, un profond et reconnaissant souvenir des bienfaits dûs à l'intervention française. Celui qui ordonna l'expédition de Morée est encore appelé par les vétérans nombreux des guerres de l'indépendance et par les habitants des campagnes : *Le bon roi Charles*. Un chef grec,

Digitized by Google

accouru en France au bruit de nos désastres pour combattre dans nos rangs avec quelques centaines de ses compatriotes, me disait : « Nous voudrions vous payer largement notre dette de reconnaissance. Nous nous souvenons que la France de Charles X a délivré la Grèce. Si les Bourbons étaient restés sur le trône, que de malheurs évités pour nous comme pour vous ! Les massacres du Liban, par exemple, auraient été prévenus ou vengés, et notre valeureuse île de Crête, après tant de sang récemment versé, ne serait pas retombée sous le joug ottoman. » Telle est, en effet, l'opinion du peuple en Grèce. Aussi, lorsque le petit-fils de Saint-Louis et de Charles X, du héros des Croisades et du libérateur de la Grèce, visita l'Orient, il y a quelques années, reçut-il sur son passage plus d'honneurs et d'hommages spontanés qu'aucun autre souverain. D'Athènes à Jérusalem, sa course fut un triomphe. Les chefs arabes eux-mêmes, ces descendants des Sarrazins, vinrent s'incliner devant le descendant du vainqueur de Damiette. C'était un hommage rendu non-seulement au prince, mais à la nation française elle-même. Car les populations de la Grèce et de l'Orient voyaient dans le royal voyageur le vrai représentant de la France, le dépositaire légitime de la grande et noble politique traditionnelle de notre généreux pays.

E. YEMENIZ.

Digitized by Google

POÉSIE POPULAIRE

DE LA GRÈCE MODERNE

DISCOURS DE RÉCEPTION

à l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon

MESSIEURS,

En m'admettant au sein de votre Compagnie, vous m'avez fait un honneur qui reste envié par bien d'autres plus dignes que moi de l'obtenir, et que je ne saurais attribuer à la faible valeur de mes travaux. Je dois chercher ailleurs le motif de l'indulgence avec laquelle vous m'avez accordé vos précieux suffrages. Je le trouve surtout dans les grands souvenirs que réveille le nom du pays auquel j'ai consacré mes études, dans votre admiration pour la Grèce antique, dans la légitime sympathie que vous éprouvez tous en faveur de la Grèce moderne et de son indépendance si héroïquement conquise. J'arrive donc à vous, messieurs, sous les auspices de ma patrie d'origine qui nous est, en quelque sorte, une patrie commune par les liens intellectuels qui vous y rattachent, par l'étude approfondie que vous avez faite de ses impérissables chefs-d'œuvre, par le succès éclatant avec lequel vous avez suivi les traces de ses maîtres immortels.

Permettez-moi donc de vous entretenir encore aujourd'hui de ce pays qui, dans l'œuvre si difficile de sa régénération, a su se montrer plus d'une fois digne de sa grandeur passée.

Digitized by Google

Depuis l'an 146 avant J.-C., époque à laquelle l'Achaïe fut déclarée province romaine, jusqu'à l'année 1821 de notre ère, date de la renaissance politique de la Grèce, cette terre glorieuse n'a cessé de passer d'un maître à l'autre, de crouler de ruine en ruine, de voir sur son sol à un torrent de barbares succéder un autre torrent. Mais, à toutes ces invasions, elle a opposé une résistance tantôt passive, tantôt armée, au fond toujours invincible. Ni les Romains, ni les Francs, ni les Turcs n'ont pu détruire les germes de son inépuisable vitalité, et, par un suprême effort, la Grèce est subitement sortie de la tombe où on la croyait pour toujours endormie. Après vingt siècles de désastres inouïs, elle s'est dressée aux yeux de l'Europe surprise, revendiquant l'héritage de ses ancêtres, réclamant ses droits à l'existence, parée des principaux traits de son antique nationalité, parlant sa langue d'autrefois, offrant enfin la vivante représentation de l'ancien monde au sein du monde contemporain.

On a longtemps ignoré la lutte opiniâtre qu'a soutenue la Grèce depuis les premiers jours de la conquête musulmane. Les épisodes souvent dramatiques de cette lutte n'avaient aucun retentissement hors des régions sauvages et des montagnes inexplorées qui en étaient le théâtre. Ecrasée sous le joug ou le repoussant à main armée, tombée, par la force même des choses, dans un état voisin de la barbarie, la Grèce asservie n'a pas eu d'historiens; en revanche, elle a eu ses poètes : poètes anonymes, innombrables, chantant au jour le jour les infortunes de la patrie, sans se douter qu'ils composaient les seules chroniques destinées à jeter plus tard quelque lumière sur son histoire. Le peuple grec est passionné pour la poésie; depuis les brillants faits d'armes de ses héros, jusqu'aux accidents journaliers de son aventureuse existence, tout l'inspire, tout lui fournit le thème d'une improvisation. Aussi, les champs populaires qui, depuis plusieurs siècles, se transmettent en Grèce de vive voix d'une génération à l'autre, sont-ils un miroir fidèle dans lequel se reflètent avec une parfaite exactitude tous les traits de la nation. Ils forment non-seulement un trésor poétique d'une précieuse valeur, mais un monument

Digitized by Google

historique sans lequel il serait bien difficile, sinon impossible, de pénétrer le secret des croyances et des mœurs, de connaître l'état social et le caractère, en un mot, de restituer les annales de la nation grecque depuis le premier jour de la servitude jusqu'à celui de la délivrance.

La conquête musulmane anéantit le peuple grec politiquement; moralement, elle le retrempa. L'excès des maux infligés aux Hellènes leur procura l'énergie d'une résistance désespérée; l'esclavage et la persécution religieuse leur inspirèrent l'enthousiasme de la liberté et de la foi. Le mâle patriotisme antique renaquit dans toutes les âmes. Les Grecs retrouvèrent ainsi, dans l'immensité même de leur infortune, la plupart des vertus qu'ils avaient perdues au sein de l'énervante civilisation et des stériles controverses du Bas-Empire.

Les Grecs désignent sous le nom de *Klephtourie* l'état de permanente insurrection, de guerre sans merci, de périls sans trève, qui prépara de longue main leur émancipation. Aussi le Klephte, c'est-à-dire l'homme libre armé contre la tyrannie, est-il la grande figure, l'unique héros de leur poésie populaire. Quelque nom qu'il porte, Scanderbeg, le roi d'Albanie, Vlachavas l'Olympien ou Botzaris le Souliote, c'est toujours le même personnage, représenté sous les mêmes traits, animé du même esprit, indomptable et sauvage, insoucieux des dangers et de la mort, méprisant ceux que l'heure dernière surprend ailleurs que sur le champ de bataille, emporté par une seule passion, l'amour de la liberté individuelle et de l'indépendance nationale. Le portrait qu'en fait la chanson suivante est tracé d'après nature :

« Mon sabre au poing, mon cheval avec moi, je vole comme un « oiseau; pourvu que je décharge mon fusil, je ne demande pas à la « fortune ce qu'elle me réserve.

« Si la destinée veut que je rencontre une balle maintenant, je « l'attends de pied ferme; si elle me la réserve pour demain, jus- « qu'alors je ne m'en soucie.

« Quand les coups de sabres m'appellent, quand la poudre gronde,

Digitized by Google

« je chante et je ris ; sur mon cheval, je brave les abîmes de ma route « ténébreuse.

« Le monde m'appartient ; j'appartiens au monde. Je vais comme « il va. En toute rencontre, je regarde toujours en avant ; et je ne « me retourne jamais en arrière.

« La fusillade siffle ; Charon promène sa faux. Bucéphale, en « avant ! Il pleut des balles ; le sang coule ; en avant ! Qui donc pour- « rait me retenir ?

« Et si le jour vient où je dois tomber au bruit de la bataille, je « mourrai comme j'ai vécu ; souriant, je laisserai la vie. »

Ces chants n'ont fait la gloire d'aucun de leurs auteurs. Nul d'entre ceux-ci ne s'est préoccupé de sa propre renommée, en livrant à l'oreille attentive de son auditoire le fruit de son inspiration. Cet édifice poétique se présente ainsi comme l'œuvre collective de la nation toute entière, de même qu'il en est la plus saisissante et la plus fidèle image. Les poésies populaires de la Grèce se sont transmises d'âge en âge et continuent à se propager de la même façon que se sont propagés autrefois les poèmes homériques. Ce sont les aveugles qui vont redisant partout les hymnes et les ballades que d'autres ont improvisées ou qu'ils ont composées quelquefois eux-mêmes. Ils chantent en s'accompagnant d'un instrument à cordes qu'ils touchent avec une sorte d'archet et qui a le nom, comme la forme, de la lyre des anciens. Ils constituent une classe d'hommes à part, qui, répandue et s'agitant sur toute la surface de la Grèce, y représentent très-exactement les rhapsodes de l'antiquité et méritent, comme eux, l'épithète de *Périodeutes*. En effet, ils parcourent sans cesse le pays et passent du fond de la Morée à Constantinople, des rives de la mer Egée à celles de la mer Jonnienne, la mémoire pleine d'un inépuisable trésor, accueillis avec empressemement par les populations qu'ils visitent. Les Rhapsodes fréquentaient assidûment les bivouacs des Klephtes, leur servaient de messagers et de nouvellistes, racontaient aux uns les revers ou les victoires des autres, demeurant ainsi les dépositaires de l'histoire et de la poésie nationales.

Digitized by Google

L'idiôme, tout à la fois classique et barbare, dans lequel les chants nationaux de la Grèce sont composés, en constitue l'un des plus grands charmes. Il défie l'habileté des traducteurs les plus heureux, et se prête admirablement aux images les plus colorées, aux métaphores les plus hardies ou les plus ingénieuses. Cet idiôme inimitable apparaît comme un frappant symbole de la nation dont il reproduit si pittoresquement la pensée. Comme elle, il porte toutes les traces de la conquête sans perdre aucun des caractères auxquels on reconnaît son origine antique. On peut suivre pas à pas, dans ses transformations successives, le progrès des invasions étrangères qui ont bouleversé le sol hellénique. Une foule d'expressions exotiques, de locutions barbares, de tournures anti-grammaticales, se sont introduites peu à peu en ennemies dans ce superbe langage. Mais, à toutes ces attaques, la langue primitive a constamment opposé ses puissantes racines; elle est restée inébranlable dans ses principes fondamentaux, toute prête à refleurir, comme la nationalité grecque elle-même, au soleil de l'indépendance.

Pour étudier l'origine de cette poésie, en examiner de près les beautés, en développer l'intérêt, il faudrait plus de temps que je n'oserais en dérober à votre bienveillante attention. Je dois me borner à en tracer ici une rapide esquisse.

La poésie s'empare du Klephte au berceau et l'accompagne jusqu'à ses derniers instants à travers toutes les péripéties de son existence aventureuse. « Dors, mon fils, chantent les mères aux enfants; dors, « mon petit cher fils. A ton réveil, j'aurai de belles choses à te don- « ner : Sainte-Sophie et Constantinople; trois villages et trois petits « monastères; Constantinople et les villages pour aller t'y promener; « Sainte-Sophie et les petits monastères pour y aller prier. » — Celui qui, enfant, s'est endormi en rêvant de Sainte-Sophie et de Constantinople, aspirera bientôt à cette conquête; il voudra combattre de bonne heure, et viendra dire à sa mère :

« Je ne puis plus servir les Turcs; mon cœur n'y tient plus. Je « prendrai mes armes; j'irai me faire Klephte, je vivrai dans les mon-

Digitized by Google

« tagnes, dans les grands bois. Les neiges seront mon toit; les préci-
« pices, mon lit. Mon âme sera joyeuse d'avoir les jeunes Klephtes
« pour compagnons. O ma mère, je suis décidé à partir.

« De grâce, ne pleure plus; mais donne-moi ta bénédiction pour
« que j'égorge beaucoup de Turcs.

« Plante un rosier et un œillet; arrose-les tous les matins à l'heure
« où le rossignol chante. Tant qu'ils fleuriront, ma douce mère, tant
« qu'ils donneront des boutons de fleurs, ton fils sera vivant; il com-
« combattra les Turcs. Mais si, un jour, la rose et l'œillet s'inclinent
« sur leurs tiges, si leurs fleurs se fanent et tombent, prends le
« deuil; ton fils ne combattra plus les Turcs. »

Et le jeune homme va se ranger parmi les héros dont les histoires ont charmé sa première jeunesse. Il apprendra à acquérir toutes les qualités qui font le Pallikare accompli : à lancer adroitement le disque, jeu favori des Grecs d'aujourd'hui comme deceux d'autrefois; à vaincre la faim, la soif, les ardeurs du soleil; à dormir au bord des profonds abîmes, ou sur la branche flexible des platanes; à ne jamais compter le nombre des ennemis; à préférer, suivant une expression proverbiale chez les Klephtes, vivre libre un jour que quarante ans esclave. Et puis, quand il sera frappé par la balle que lui réservait le destin, il tombera en formant le vœu plein d'héroïsme et de poésie qui termine ce récit des derniers moments d'un brave :

« Le soleil se couchait; Dimos, blessé, donnait ses ordres : Toi,
« Lamprakis, mon neveu, assieds-toi là près de moi; reçois mes
« armes et sois capitaine; et vous, mes enfants, mes noirs Pallikares,
« allez chercher de l'eau pour le repos du soir. En même temps,
« coupez des branches vertes; faites-en mon lit pour que je me
« couche, et appelez le confesseur pour que je lui dise tous mes
« péchés.

« J'ai été vingt ans Armatole, trente ans Kephte. Maintenant la
« mort est venue; je vais mourir. Oh! que ne puis-je retourner
« encore sur les hautes montagnes, parmi les épais ombrages.

« Allons! creusez ma tombe; faites-là haute et large, afin que je

Digitized by Google

« puisse y tenir debout pour combattre encore et charger mes armes.
« A droite, laissez une fenêtre, afin que les hirondelles viennent
« m'y annoncer le printemps et les rossignols me chanter le doux mois
« de mai. »

A ce dernier trait, l'on devine combien le peuple grec est sensible au charme de la nature. Ses poètes sont les éloquents interprètes de ce sentiment. Ajoutons qu'ils ont hérité du génie descriptif qui caractérise le chantre de l'*Iliade*. Comme lui, d'un mot ils dessinent tout un paysage; une épithète leur suffit pour composer tout un tableau. Du reste, les voyageurs les plus érudits, tels que le colonel Leake, Pouqueville, Marcellus, Fauriel, le premier qui ait révélé au public lettré de la France le génie poétique des Hellènes; un autre enfin, dont le souvenir est vivant dans cette enceinte, J.-J. Ampère, tous ont été frappés de la ressemblance des Grecs modernes avec les anciens. Cette ressemblance existe non-seulement dans les productions spontanées de leur génie, mais dans la plupart des actes de leur vie publique ou privée. Si vous parcourez leurs villages, si vous vous attardez sous leur toit hospitalier et que vous vous mêliez à leur vie de famille, l'heure présente disparaît et vous êtes transporté, sans aucun effort d'imagination, au sein même de l'antiquité. Le meilleur moyen d'illustrer l'*Iliade* et l'*Odyssée* avec une vérité parfaite et une frappante couleur locale, serait de reproduire exactement, non-seulement les lignes harmonieuses du paysage, mais les scènes dont on est, chaque jour et à chaque pas, témoin, lorsqu'on visite l'intérieur de la Grèce.

Ces rapprochements entre le présent et le passé se font encore d'eux-mêmes, si, du spectacle des mœurs et des coutumes, vous passez à l'étude des croyances populaires. Toute la mythologie païenne, plus ou moins modifiée sous l'influence du christianisme, revit dans les nombreuses superstitions du peuple grec. On est surpris de voir combien ce peuple, doué d'un esprit très-positif et très-pratique, est cependant épris du merveilleux. Aux déités antiques qui symbolisaient les forces de la nature et dont ils ont oublié les noms, les Grecs

Digitized by Google

modernes ont substitué des esprits qu'ils se figurent sous toutes sortes de formes. Parfois c'est un saint qui a détrôné la divinité païenne et qui s'est emparé de ses fonctions et de ses attributs. Point de rivière, de montagne, de rocher, de chaumière qui n'ait son génie protecteur.

Les Furies, que les anciens, par une flatteuse antithèse, appelaient *Euménides*, dans la crainte de les offenser en manifestant leur effroi, ont laissé des traces dans les traditions modernes. La petite vérole, par exemple, ce fléau redouté des mères, est appelée Εὐλογιά, bénédiction, et la femme terrible, sous les traits de laquelle le peuple se la figure, porte le nom de συγχαρεμένη, *celle qui épargne, qui se laisse fléchir*.

Les habitants de l'Epire et de l'Acarnanie vont encore chercher à l'ombre des chênes de Dodone un sommeil prophétique. A Arakhova, au sein des gorges étroites et retentissantes où le dieu de Delphes rendait ses oracles, le peuple croit trouver de bons ou de mauvais présages dans le bruit des torrents et dans les plaintes du vent. La Thessalie est, comme autrefois, le séjour de redoutables magiciennes, qui ont le pouvoir d'interrompre le cours ordinaire de la nature. C'est le sujet d'une mélancolique ballade que nous avons entendu chanter par un enfant aux environs de Missolonghi :

« Vous, oiseaux, partez, adieu. Si vous allez à Athènes, ma patrie, « souvenez-vous qu'un pommier s'élève à la porte de ma maison ; et, « si vous vous reposez sur ses branches, saluez celle que j'aime ; « parlez-lui de mon amour. Dites-lui de ne plus m'attendre. Pendant « que je combattais les Turcs, une petite femme d'Anatolie, une « méchante sorcière a jeté un sort sur moi, et je ne puis partir. Si je « monte sur un vaisseau, le vaisseau s'enfonce dans la mer et revient « au port. Si je selle mon cheval, il se desselle. Si je ceins mon épée, « elle se détache. Quand j'écris une lettre, une lettre pour envoyer « dans mon pays, la lettre s'efface. Quand je veux m'éloigner, elle « fait tomber la grêle et la pluie, et, dès que je reviens sur mes pas, « elle ordonne au soleil de reparaître. »

Digitized by Google

L'Olympe, cette imposante montagne consacrée aux douze grands dieux du paganisme, est resté dans l'imagination des Grecs comme une montagne merveilleuse; les habitants de cette contrée sauvage ont pour elle une sorte d'idolâtrie. La poésie klephtique y place des héros légendaires ; c'est là qu'elle conseille aux guerriers d'aller se reposer de leurs fatigues ou guérir leurs blessures auprès de ces sources douées de vertus surnaturelles, sur ces cimes perdues dans un éther si haut, si calme et si pur que, suivant les anciens, les lettres écrites sur les cendres de l'autel de Jupiter ne s'effaçaient jamais.

De toutes les traditions mythologiques, c'est celle de Charon qui a le plus vivement impressionné le peuple grec et ses improvisateurs. Charon n'est plus seulement le nautonnier du fleuve infernal ; il a pris un rôle plus actif; revêtu de mille formes diverses, il parcourt la terre et livre aux humains une guerre acharnée. Il monte à cheval sur la lune; il a pour selle les nuages; pour étrier, les étoiles. Vainement, sa mère l'implore et lui recommande la clémence. « A la chasse « où je vais, répond Charon, si je rencontre trois humains, j'en « prends deux; si j'en rencontre deux, j'en prends un. Si je n'en « trouve qu'un seul, celui-là je le prends aussi. » Les nombreuses ballades consacrées à Charon fourniraient à elles seules la matière de tout un petit poème fantastique du plus émouvant effet. Il suffirait en quelque sorte, pour en rétablir l'unité, de les coordonner simplement entre elles, tant elles semblent composées d'avance pour se compléter les unes par les autres : drame symbolique où se trouvent personnifiés les périls de toutes sortes et les funestes accidents qui menacent à chaque instant ces hommes condamnés à errer sans cesse sur le sol de la patrie qu'ils défendent. L'une de ces chansons décrit la lutte que ces derniers étaient obligés de soutenir, non-seulement contre les Turcs, mais contre les éléments eux-mêmes. Elle témoigne de la bravoure insouciante avec laquelle ils allaient au-devant de ce combat inégal. Un pâtre descendait un soir de la montagne; il pressait le pas, à cause de la nuit et de l'orage. Au détour d'un défilé, il rencontre inopinément Charon.

Digitized by Google

« Joie et santé, Charon, dit le pâtre. Salut, jeune homme, répond « le sombre personnage. Dieu m'envoie pour prendre ton âme.

« Sans mal, sans maladie, je ne rends pas mon âme. Si tu le veux, « allons sur l'aire de marbre ; luttons ensemble ; le vainqueur empor- « tera l'autre. » Charon accepte cet audacieux défi. Le combat dure trois jours et trois nuits. Cependant le jeune homme porte à son adversaire surnaturel un coup terrible qui l'irrite. Mais, au lever de la quatrième aurore, le pâtre est terrassé. On l'entend au loin qui soupire ; le poète compare sa voix plaintive à celle de l'hirondelle des rochers.

« Charon, disait-il, laisse-moi trois jours, trois petits jours encore. « Ensuite, j'irai te rejoindre sous ta tente. Car il faut que je rentre « auparavant dans ma maison, pour dire adieu à mes parents et leur « baiser la main, pour revoir ma femme et mes petits enfants. Je « suis jeune et déjà célèbre par ma valeur. Ma mère est vieille ; elle « n'aura plus d'autre fils.

— « Eh ! que m'importe, répond l'inflexible vainqueur, Dieu m'en- « voie pour prendre ton âme. »

Une autre raconte le retour de Charon, chargé de butin, à la suite de la chasse fructueuse à laquelle il s'est livré.

« Pourquoi les montagnes sont-elles noires ? Pourquoi sont-elles « tristes ? Est-ce le vent qui les secoue ? Est-ce la pluie qui les bat ? « Non, ce n'est ni le vent, ni la pluie. C'est Charon qui les franchit « avec les morts. Il pousse les jeunes gens devant lui ; il traîne les « vieillards ; il porte les petits enfants sur sa selle. Les vieillards le « prient ; les jeunes gens le supplient : O Charon, fais halte dans un « village, auprès d'une source rafraîchissante. Les vieillards boiront, « les jeunes gens joueront au disque et les petits enfants iront cueil- « lir des fleurs.

— « Je ne fais halte ni dans les villages, ni près des fontaines. Les « mères, en venant y puiser de l'eau, reconnaîtraient leurs enfants ; « les maris et les femmes se reconnaîtraient entr'eux : je ne pourrais « plus les séparer. »

Digitized by Google

Le souvenir de la descente d'Orphée aux enfers se dégage très-clairement d'une ballade fort répandue qui a pour sujet le voyage d'un brave s'élançant sur un cheval bardé de fer, tenant son épée d'une main et sa lyre de l'autre, et franchissant ainsi les degrés de l'échelle qui conduit au royaume souterrain. En le voyant passer, les forêts frissonnent; les morts étonnés lui demandent ce qu'il vient chercher. « Je viens, répond avec insouciance le cavalier, « je viens voir mes amis, et puis je m'en vais. »

N'est-ce pas la même réminiscence qui a inspiré cette autre légende ou une jeune femme surprend trois Pallikares tenant conseil pour s'échapper de l'enfer? Elle les supplie de l'emmener avec eux. « Non, « répondent les Pallikares; ton gilet brodé fait du bruit; la parure « de tes cheveux retentit; Charon nous entendrait.

— « Mon gilet brodé, je l'ôte; mes cheveux je les coupe. Par- « tons donc ensemble afin que je puisse encore allaiter mon en- « fant, afin que je puisse revoir ma mère et mes frères qui me « pleurent.

« O jeune fille, tes frères ne pleurent plus; ils conduisent la danse; « ta mère ne pleure plus, elle rit et jase devant sa maison. »

Cette strophe finale n'a-t-elle pas été inspirée par le même sentiment, d'une profonde et mélancolique philosophie, qui a fait dire à Châteaubriand : Si un homme revenait à la lumière quelques années après sa mort, je doute qu'il fût revu avec joie par ceux-là même qui ont donné le plus de larmes à sa mémoire.

A côté de ce drame allégorique, produit de l'impressionnable imagination des Grecs et des superstitions traditionnelles qu'ils tiennent de leurs ancêtres, il y a ce qu'on peut appeler le drame historique. Celui-ci se compose des innombrables chants destinés à perpétuer la mémoire de la grande lutte nationale. C'est un récit tragique des événements qui se sont passés dans l'intérieur de la Grèce et qui ont eu pour résultat l'émancipation des Héllènes. On y trouve la preuve évidente qu'en aucun temps la Grèce ne s'est laissé complètement soumettre et qu'en protestant sans trève, les armes à la main, elle n'a

Digitized by Google

pas permis qu'un seul jour d'apparente pacification menaçât d'interrompre et de prescrire son droit.

L'un de ces chants remonte à la prise même de Constantinople, dont il trace en quelques mots une énergique description. Il se termine en annonçant aux chrétiens qu'ils posséderont de nouveau la grande église de Sainte-Sophie : patriotique espérance, que nul désastre n'a pu déraciner du cœur des Héllènes, et qui ne permettra à la nation grecque de se reposer que le jour où ce vœu sera complètement réalisé.

A la brièveté de ces chansons, aux traits rapides et colorés qui les animent, à l'enthousiasme qui les caractérisent, on devine qu'ils ont été souvent improvisés entre deux combats, sous la joyeuse impression d'une victoire ou la triste émotion d'un revers. Elles respirent le souffle héroïque qui excite la nation et la soutient dans les labeurs de son affranchissement.

Léguer un nom à la postérité, mériter par de brillants exploits l'épithète de *Renommé dans le monde*, Εις Τὸν Κόσμον ξακουσμένον, était l'une des plus vives ambitions des Klephtes. Mais combien d'entr'eux ont-ils vu leur célébrité passer l'horizon des montagnes où elle a pris naissance ? Qui connait aujourd'hui les noms de Millionis, dont un archéologue athénien a récemment retrouvé l'anneau sur les bords du golfe de Corynthe; de Boukovallas, dont les combats faisaient trembler la base des rochers; de Vlachavas, qui fit le vœu de visiter les Lieux-Saints, s'il parvenait à immoler de sa propre main un certain nombre de Turcs avant de succomber lui-même. Ce vœu lui porta bonheur; car il avait plus de quatre-vingts ans, lorsque, rassasié du sang ennemi, il se décida à accomplir son pélerinage. Il partit à pied du mont Olympe, son fusil sur l'épaule, et suivi de son protopallikare ou aide-de-camp. Après avoir traversé toute la Turquie sans accident, il rendit le dernier soupir en arrivant à Jérusalem. Il en est cependant dont les faits d'armes ont excité l'admiration de l'Europe et que nos poètes se sont plu à chanter. Marcos Botzaris, entr'autres, est presque aussi populaire parmi nous que parmi les Grecs. C'est, il est vrai,

Digitized by Google

la personnification la plus brillante et la plus pure des guerres de l'Indépendance. Voici comment un improvisateur raconte l'un des nombreux exploits du héros de Souli et de Missolonghi :

« Enfants de Botzaris, où êtes-vous? Une nuée de combattants « vient à nous; fantassins et cavaliers, ils ne sont pas un, ni deux, « ni trois mille; mais dix-huit à dix-neuf mille.

« Eh! que nous importe! Qu'ils viennent, ces vieux Turcs. Qu'ils « viennent voir un vrai combat, et faire connaissance avec les fusils « des Souliotes, avec les noirs enfants de Botzaris.

« Quand la bataille fut commencée, Botzaris, la merveille de « l'Epire, le héros de notre temps, s'écria d'une voix forte : Laissez-là « vos fusils, mes Pallikares; le moment du sabre est venu.

« Et tous brisèrent les fourreaux de leurs glaives, chassant devant « eux les Turcs comme des moutons.

« Vély-Pacha criait aux siens de ne pas tourner le dos à l'ennemi; « mais les siens lui répondaient, avec des larmes dans les yeux : Nous « ne sommes point ici à Janina, ni à Delvino. C'est ici Souli le « fameux, où les petits enfants, les jeunes filles et les femmes vont à « la guerre. C'est ici le sabre de Botzaris; il est baigné de sang Turc; « il a taillé à toute l'Albanie des vêtements de deuil. »

Ce chant nous instruit du rôle que joue la femme dans la poésie comme dans la vie agitée des Klephtes. L'élément romanesque en est à peu près entièrement absent. Les passions qui tourmentent ailleurs le cœur des hommes, y sont subordonnées au sentiment héroïque dont la nation toute entière est animée. La femme apparait donc, presque toujours, dans ces chants sous l'aspect le plus viril, revêtue du costume des guerriers qu'elle égale en bravoure et dont elle partage tous les périls. Sur ceux même qu'inspire très-rarement une velléité de galanterie, la haine des Turcs jette un farouche reflet. Témoin la sérénade suivante :

« A la porte de Salonique, était assis un jeune brave aux longs « cheveux nattés. Il tenait dans sa main une guitare d'or, et chan- « tait : O vous, fenêtres d'or, et vous, volets d'argent, dites à votre

Digitized by Google

« gentille maîtresse de se montrer en face pour que je la voie. Je ne « suis point un serpent pour l'engloutir; je ne suis point un lion « pour la dévorer. Dites-lui que j'ai pour pacha, mon sabre; pour « vizir, mon fusil; elle-même, pour fiancée. De la bataille où je vais, « je lui rapporterai un beau présent de noces, la tête de l'Aga. »

Telles sont les lignes principales de l'œuvre si riche et si variée dont le peuple grec est à la fois le héros et l'auteur, et qui, maintenant encore, s'augmente chaque jour de quelque création nouvelle. Cette poésie populaire a préparé très-efficacement la renaissance des lettres en Grèce. L'habitude de chanter et d'entourer d'une auréole poétique toutes les phases de l'existence n'a pas seulement nourri, dans le sein de la nation, le feu sacré du patriotisme et l'enthousiasme de la liberté. Elle a aussi entretenu, parmi ces soldats improvisateurs, l'élévation des idées, l'activité de l'esprit, la vivacité et la fécondité de l'imagination. Aussi, les premiers jours de l'affranchissement de la Grèce ont-ils été signalés par la production d'une quantité considérables d'œuvres littéraires de toutes sortes, et par un mouvement intellectuel qui ne s'est jamais ralenti. Les écrivains de la Grèce contemporaine les plus doués de verve et d'originalité sont précisément ceux qui ont été fidèles à la tradition des Rhapsodes et qui ont puisé leurs inspirations aux mêmes sources. Grâce à leurs efforts et au goût très-prononcé de la multitude elle-même pour toutes les choses de l'esprit, Athènes est un foyer de lumières qui rayonne déjà sur tout le Levant. Mais il ne suffisait pas que le peuple grec devînt un peuple de lettrés. Il se serait imparfaitement acquitté de la mission qui lui est assignée en Orient, si, à la vivacité de son intelligence et de son imagination, à son culte pour la poésie, il n'avait joint une rare énergie pratique. La résurrection de la Grèce aurait été un phénomène incomplet et stérile, si la nation ne s'était constituée, dès le début, le champion de la civilisation contre la barbarie musulmane, non-seulement dans l'ordre intellectuel et moral, mais aussi dans l'ordre matériel.

Les Grecs ont compris que l'Europe ne leur demande plus le

Digitized by Google

déploiement des vertus guerrières dont ils ont donné, au commencement de ce siècle, de si éclatants exemples, mais une bonne administration intérieure et la poursuite de tous les progrès pacifiques et pratiques. Ils se sont résolument lancés dans cette voie, sans oublier les mâles et patriotiques enseignements de leurs poètes et, par une activité infatigable, ils ont su mettre d'accord l'idéal avec la réalité. Tout en s'adonnant avec une très-vive ardeur à l'œuvre de leur régénération intellectuelle, ils ont réussi, malgré l'extrême insuffisance de leurs ressources, à réparer les ravages causés sur leur territoire par quatre siècles d'oppression et cinq années d'une guerre désespérée. Les Grecs ont relevé, de toutes parts et comme par enchantement, leurs villes et leurs villages incendiés, tracé de belles routes autour des principaux centres de population et un chemin de fer d'Athènes au Pirée, livré à l'agriculture la plupart de leurs plaines et de leurs fertiles vallées, déblayé leurs ports, illuminé de phares nombreux leurs côtes accidentées et dangereuses, restauré enfin leur marine marchande, aujourd'hui l'une des plus florissantes de la Méditerranée, de tout temps, l'élément de prospérité le plus favorisé par la configuration géographique du pays et le plus conforme à son esprit aventureux, à son tempérament énergique et sobre, à ses grandes aptitudes commerciales.

Ces travaux, et bien d'autres que nous n'avons pas le loisir de citer ici, pressants, nécessaires, exécutés rapidement et presque simultanément sur toute la surface du royaume, absorbent en quelque sorte les forces de la nation. Ils modèrent momentanément l'essor de son génie poétique, mais ils n'en tarissent point l'inépuisable sève. Un jour viendra, nous n'en doutons pas, où la race Hellénique, complétement affranchie et rentrée en pleine possession de l'héritage de ses ancêtres, enfantera de nouveau quelque grand poète, qui rassemblera les chants éparts de l'âge héroïque. L'œuvre anonyme et collective des Rhapsodes suivra ainsi les mêmes destinées que l'*Iliade*; elle finira par former, comme elle, une vaste épopée nationale. Cette *Iliade* nouvelle possédera même, sur le chef-d'œuvre antique, un

Digitized by Google

avantage immense tiré du mobile, assurément plus grandiose et plus pur, qui a inspiré l'héroïsme du peuple moderne. Les Hellènes, en effet, se sont armés de nos jours et ont accompli des prodiges, non plus pour exercer une vengeance et punir une injure, mais pour entreprendre la plus légitime et la plus noble de toutes les conquêtes : celle de l'indépendance et de la liberté.

Digitized by Google

NOTE DE SOUVENIRS

DE LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DE LYON

du 1er août 1871

ALLOCUTION DE M. SAUZET

PRÉSIDENT

Le programme arrêté par l'Académie n'appelle pas le Président à prendre la parole, et il m'en coûte de demander même quelques instants à une attention si utilement et si agréablement absorbée par la cadre, si intéressant, si varié et si complet de cette séance. Toutefois, je ne puis laisser clore cette réunion sans rendre hommage aux éloquents discours et au remarquable rapport qui ont si brillamment déployé toutes les richesses de l'Académie, et fait de cette journée une de ces fêtes littéraires où les âmes les plus éprouvées trouvent une pure et noble consolation de tous les deuils publics et privés, dont personne n'a le droit de se dire exempt dans ces douloureuses années.

Le Président doit d'ailleurs annoncer que l'Académie a pleinement adopté les conclusions du rapport que vous venez d'entendre. Elle a, exceptionnellement et sur ses propres fonds, alloué une somme de 1,200 fr. à titre d'encouragement, à un jeune artiste à peine âgé de dix-sept ans, qui a fait de tels progrès dans la musique religieuse que les voix les plus autorisées l'appellent à y devenir un grand maître. Nous avons pensé qu'on ne saurait trop encourager cette grande musique d'église qui ne peut compter sur les faveurs dont les plaisirs du public dotent libéralement toutes les autres et qui est pourtant essen-

Digitized by Google

tielle pour conserver la sainte gravité de nos traditions, la pompe la plus saisissante du culte, les fêtes, presque la vie de nos imposantes cathédrales, et enfin les ineffables émotions des harmonies religieuses.

Mais le devoir qu'à plus d'un titre j'ai le plus à cœur de remplir, c'est la proclamation solennelle de la seconde distribution du prix Ampère-Chevreux. Je déclare, au nom de l'Académie, qu'il a été donné à M. Briasson, élève architecte des Écoles des Beaux-Arts de Lyon et de Paris.

Je demande si M. Briasson est présent pour lui remettre son diplôme et lui adresser quelques mots au nom de l'Académie.

M. Briasson s'étant approché, M. le Président lui a remis le diplôme et l'a, au nom de la Compagnie, autorisé à s'asseoir pour entendre l'allocution suivante :

En vous appelant à vous présenter personnellement devant cette assemblée d'élite, l'Académie ajoute encore à l'honneur du prix qu'elle vient de vous décerner.

Ce prix est grand, d'abord par son origine, car il rappelle à la fois ce nom d'Ampère que la rare hérédité du génie a rendu doublement glorieux pour notre cité, et celui des généreux fondateurs qui ont conquis le même droit à notre reconnaissance, puisqu'ils ont choisi, pour perpétuer la mémoire d'une illustre amitié, la touchante solidarité des bienfaits.

Ce prix est grand aussi par son but, car il est destiné à faire avancer les progrès de la science en ouvrant ses plus hauts accès à ceux que la Providence, par une compensation dont elle seule a le secret, a voulu laisser parmi les deshérités de la fortune, tout en les dotant de ce qui fait les privilégiés de l'intelligence. Une institution qui équilibre ainsi les situations par les offrandes spontanées de la richesse et l'appui de la société tout entière est marquée au coin d'une prévoyante et libérale démocratie. Elle tend, par son admirable patronage, à resserer entre

Digitized by Google

toutes les classes ces liens de mutuelle et sympathique confiance qu'un aveugle antagonisme aspire à briser, et qui font la force et l'honneur de cette magnifique civilisation chrétienne, que nous sommes heureux d'avoir reçue de nos pères et que nous serions fiers de transmettre plus large et plus féconde encore aux générations futures.

C'est bien là le caractère de la véritable égalité : non pas d'une égalité menteuse entre la paresse et le travail, entre le désordre et l'épargne, entre l'impéritie et le talent ; bien moins encore de cette égalité envieuse qui s'attaque à tout ce qui est grand, non pour s'élever elle-même, mais pour rabaisser tout ce qui s'élève au niveau subalterne de son impuissante médiocrité. Non, c'est ici le prestige de cette généreuse égalité de l'émulation qui n'aspire à monter que pour tendre ensuite une main fraternelle à ceux qui viennent après elle, afin de les aider à gravir à leur tour les plus difficiles sommets. C'est cette noble égalité qui règne sans partage dans l'école à laquelle vous avez l honneur d'appartenir ; là, vous n'entendrez pas de murmures jaloux ; tous savent qu'après l'égalité du départ c'est le mérite qui gradue la récompense, que cette inégalité nécessaire est la condition vitale de tout progrès en ce monde et que la supériorité justement proclamée de l'un, sert à emflammer le zèle et à préparer l'avenir de tous. Aussi, chacun de nos camarades prendra sa part cordiale de votre succès personnel et tous considèrent votre triomphe comme un patrimoine de l'Ecole toute entière.

Aussi, la distinction que je proclame aujourd'hui, était bien due à cette honorable et studieuse école qui compte dans les richesses traditionnelles de la cité, et dans les précieux éléments de son artistique industrie. Il y a trois ans, la première inauguration du prix Ampère revenait de droit à la science lyonnaise, que ce nom glorieux a popularisé dans toute l'Europe ; le premier choix de l'Académie a été heureux, car il est tombé sur un lauréat parvenu bien vite au brevet rarement obtenu de docteur ès-sciences mathématiques et honoré au sein de l'Institut lui-même par des louanges qui ont rejailli sur les

Digitized by Google

fondateurs du prix, comme sur la Compagnie qui l'a décerné. Aujourd'hui, l'Académie se plaît à exercer son choix au profit des arts dans une ville où ils tiennent une si grande place et qui a pu, dans le même temps, recevoir des mains de St-Jean, de Flandrin et de Meissonnier la triple couronne de la peinture de fleurs, de la peinture d'histoire et de la peinture de genre. La cité n'a pas compté moins de sculpteurs célèbres : Coustou, Coyxevox, Lemot, sont là pour l'attester. Vous savez si la gravure a eu d'illustres maîtres, et l'architecture, à laquelle vous avez l'honneur d'appartenir, a salué le berceau de Philibert Delorme et naturalisé parmi nous les chefs-d'œuvre de Simon Maupin et de Soufflot. Bientôt, sans doute, viendra pour le prix Ampère le tour des lettres ; leurs droits ne sauraient être oubliés dans les suffrages d'une Compagnie qui compte Laprade pour poète et Vitet pour prosateur.

Mais en ce moment, vous représentez les arts, et parmi eux l'architecture, le plus ancien et certainement le plus indispensable de tous, vous vous montrerez digne d'une telle mission ; vous n'avez qu'à imiter votre honorable et laborieux passé. Nous suivrons vos efforts avec une bienveillante et vigilante sollicitude. Vous nous rendrez souvent compte de vos progrès dans la capitale ; cette obligation sera une force pour vous, et pour l'Académie une satisfaction bien plus encore qu'une garantie.

Je ne voudrais pas vous donner de l'orgueil ; la réserve sied bien à la jeunesse, et pourtant, une ardente et reconnaissante émulation est aussi pour elle un noble apanage. Après tout, si vous demeurez modeste, l'Académie a le droit d'être ambitieuse pour vous.

Un jour, j'en ai la confiance, vous mériterez d'être appelé à concourir pour ce grand prix de Rome, véritable bâton de maréchal pour la phalange la mieux choisie de la noble armée des artistes.

Puisse, au jour de cette lutte décisive, votre talent légitimement conquis, se voir favorisé encore par quelque inspiration heureuse de Celui qui est le type souverain de toute beauté, comme l'éternel foyer de toute lumière. Puisse-t-il vous conduire dans cette grande Rome

Digitized by Google

qui demeurera, quoiqu'il advienne, la métropole prédestinée de la foi, de l'histoire et des arts.

Là, en même temps que votre esprit s'élèvera par la contemplation des chefs-d'œuvre de tous les siècles, votre cœur pourra se réchauffer en songeant que vous travaillez encore sous la protection de notre drapeau, et que la patrie du berceau est toujours présente pour vous dans cette Académie de France ; admirable institution d'un de nos plus grands rois, et que tous nos gouvernements tiendront à honneur de perpétuer pour l'avenir de la gloire nationale.

Ainsi puissiez-vous achever vos études à Paris, dater vos premiers succès de Rome, revenir ensuite parmi nous jouir du bonheur de vos dignes parents, recevoir les félicitations fraternelles de vos maîtres et les nôtres, consacrer vos talents à votre ville natale, mêler peut-être un jour votre nom à quelqu'un de ses monuments, et prouver, une fois de plus, que malgré les jours de désastres, Lyon garde encore une palme pour ses enfants, des gages certains pour la prospérité future et une activité aussi fidèle que son courage au service de la grande Patrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIR D'UN VOYAGE A ROME

LA CATACOMBE SAINT-CALLISTE

PAR

T. DESJARDINS

Architecte, Membre de plusieurs Académies

La sépulture dans les catacombes, que les premiers chrétiens appelaient du nom grec Κοιμητήριον littéralement dortoir, traduit par les Latins du mot *cœmeterium*, dont nous avons fait cimetière, a été pratiquée dès les premières années du Christianisme, et en choisissant un mode d'ensevelissement qui leur permettait de rester unis après la mort dans les mêmes lieux, ainsi que leur foi les avait rassemblés et réunis pendant la vie, ils adoptèrent en même temps la coutume d'inhumer les corps entiers et sans leur faire subir l'incinération, ainsi que les païens en avaient l'usage à cette époque.

La foi nouvelle, qui s'appuyait sur l'immortalité de l'âme et la croyance dans le jugement suprême que Dieu rendra un jour pour tous les hommes, leur faisait éprouver une véritable horreur pour un acte qui ne laisse que quelques cendres du corps humain.

Les chrétiens, pour recevoir la dernière dépouille de leurs parents et de leurs amis, et pour leur assurer la tranquillité de la dernière demeure, avaient donc besoin de beaucoup plus d'espace que les païens, puisque ceux-ci pouvaient réunir dans les *columbaria* un nombre considérable de corps incinérés dans un espace relativement restreint. D'autre part, tant que leur religion était proscrite et sous le coup de la loi, et que les magistrats qui l'appliquaient avaient le droit

Digitized by Google

de condamner à mort tout homme convaincu d'être chrétien, ils étaient obligés à la plus grande prudence dans les cérémonies dont ils accompagnaient l'ensevelissement de leurs frères.

Ainsi, avec la nécessité de dissimuler le plus possible aux regards cet acte suprême, ils avaient une autre difficulté à vaincre, celle de trouver, pendant une durée de quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'à la fin des dernières persécutions, des emplacements toujours nouveaux pour leurs chers défunts. L'établissement des catacombes permit seule la solution de ce problème, que facilitait en outre d'une manière toute spéciale le sol, de formation particulière, sur lequel les fondateurs de Rome avaient construit cette ville célèbre, à laquelle il semble qu'aucune illustration n'a manqué.

Les terrains de nature volcanique dont est formé le fond du sol romain, se composent généralement de trois couches superposées dans l'ordre suivant :

La couche supérieure ou araire est formée de pouzzolane (calcaire marneux en décomposition, mêlé de cendres volcaniques) ;

La deuxième, de tufs volcaniques en couches horizontales ;

La troisième, de pouzzolane lithoïde, exploitable à l'état rocheux pour la construction, sous la forme de moëllons ou de pierres de taille, et prenant alors le nom de Travertin ou Traversin.

C'est dans la seconde couche, qui présente une exploitation et une taille facile, et cependant assez de consistance pour que les masses fouillées ne s'effondrent pas, que les catacombes ont été creusées.

Dans l'enceinte même de Rome ou hors de ces murs, celles-ci sont nombreuses, et on a calculé, sans cependant les connaître toutes, qu'en mettant bout à bout les innombrables galeries qui les composent, on obtiendrait une étendue approximative de 700 kilomètres, égale à la longueur de la péninsule italienne, dans son plus grand développement.

Parmi ces catacombes, celles de Saint-Calliste sont des plus remarquables, par leur étendue, les monuments qu'elles renferment les martyrs qui y ont été inhumés et les travaux dont elles ont été

Digitized by Google

l'objet. Nous désirions vivement, pendant notre séjour à Rome, pouvoir en faire la visite ; mais ce que nous ambitionnions le plus, c'était surtout de pouvoir faire cette visite avec M. de Rossi (1). Ce savant aussi aimable qu'érudit, chargé pendant plusieurs années par le gouvernement pontifical de l'administration de ce monde souterrain et de la direction des fouilles qu'on y faisait, a réalisé au-delà de toutes les prévisions aussi bien les espérances des chrétiens que celles des archéologues et des artistes, par le jour brillant dont il a éclairé les origines du Christianisme.

M. de Rossi, avec une rare complaisance, a bien voulu nous permettre de nous associer à un groupe de quelques étrangers, désireux, comme nous, de connaître les catacombes de Saint-Calliste, et en l'accompagnant pendant près de quatre heures sous ces voûtes obscures, écoutant ses commentaires ardents et ses explications aussi claires qu'élevées sur l'origine et l'histoire de ces monuments singuliers, nous sommes resté sous le charme de cette parole sympathique et pleine de foi dans la divine croyance, qu'en ces lieux mêmes, des générations entières avaient affirmée de la perte des honneurs, de leurs biens et de la vie.

Nous avons cherché à nous bien pénétrer de tous les récits et de toutes les indications qu'il a bien voulu nous donner, ainsi qu'à nos

---

(1) M. de Rossi a publié, sous le nom de *Roma sotteranea cristiana*, deux volumes in-folio avec planches : le premier volume, qui a paru en 1864, traite des catacombes en général ; le second est consacré tout entier au cimetière de Saint-Calliste et porte la date de 1867. Il en a paru en Angleterre un abrégé, avec vingt planches chromo-lithographiques, sous le nom de MM. Spencer Northcote et Brownlow. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Paul Allard, avocat et juge suppléant à Rouen. Paris, Didier, 1872.

Dans la publication portant le nom de *Bulletino di Archeologia cristiana*, qui paraît tous les trois mois par fascicules de quarante à cinquante pages, M. de Rossi continue à tenir le monde scientifique au courant de toutes les découvertes archéologiques chrétiennes faites à Rome ou ailleurs. Une édition française de ce bulletin est publiée simultanément par le savant chanoine de Belley, M. l'abbé Martigny ; malgré son prix modéré, 10 francs par an, cette édition n'a pas la notoriété qu'elle mérite.

Digitized by Google

autres compagnons; nous voudrions, à notre tour, en faire jouir ceux qui n'ont pas eu le même bonheur que nous, et quelque affaiblis qu'ils soient par notre interprétation insuffisante, nous essaierons de les reproduire en les résumant.

Les catacombes de Saint-Calliste sont situées sur une colline au sud de Rome ; elles ont plusieurs entrées, mais la principale se rencontre sur la voie Appienne, à droite, avant d'arriver au tombeau bien connu de Cecilia Metella, et près de la chapelle de Saint-Calliste.

Obligés, pour l'exercice des diverses cérémonies de leur culte, à la plus grande prudence, on s'explique que les premiers chrétiens se soient ménagés plusieurs sorties pour l'accès de leur dernier asile, dont le sol supérieur à la surface appartenant sans doute à des familles chrétiennes, leur garantissait, du reste, la possession. Malgré cela, il est certain qu'ayant à dissimuler sans cesse tous les actes de leur foi, et sans se croire suffisamment couverts par le respect que les païens avaient pour les morts, et qui était tellement dans les usages, qu'ils ne craignaient pas de choisir, pour y élever leurs tombeaux, les points les plus apparents et les voies publiques les plus fréquentées, les premiers chrétiens ont dû être forcés, bien souvent et pendant les grandes persécutions, d'abandonner momentanément l'usage de leurs sépultures souterraines, pour reprendre, aussitôt qu'il leur était possible de le faire sans d'aussi grands dangers le chemin des catacombes, où se rencontrait le sol sacré et préféré entre tous.

L'examen des locaux retirés où se trouvaient les diverses entrées, les précautions que témoignent les dispositions prises pour les galeries souterraines, tout accuse, notamment à Saint-Calliste, les doutes et les hésitations, les douleurs et les craintes qui, pendant cette éternelle et cruelle période de quatre cents ans de persécution, ont torturé les premiers chrétiens dans ce qu'ils avaient de plus cher, sans arrêter un instant le développement de leur culte et l'anéantissement de celui des anciens dieux.

Digitized by Google

Quelle plus grande preuve aura-t-on de l'importance que prenait sur les âmes la nouvelle religion? Et dans l'histoire de l'humanité, où en trouvera-t-on une seconde qui ait pu soutenir, sans s'affaiblir ou disparaître, une lutte quatre fois séculaire contre un culte remontant à la plus haute antiquité et appuyé sur une civilisation tellement forte, qu'elle n'a pas, sur beaucoup de points, été depuis dépassée?

L'entrée principale par laquelle, sous la conduite de M. de Rossi, nous pénétrâmes dans les catacombes de Saint-Calliste, aboutissait à un escalier qui nous conduisit d'abord à l'étage souterrain le plus rapproché du sol extérieur; mais cet étage n'est pas le seul, et sur plusieurs points, deux autres coexistent au-dessous du premier, jusqu'à la profondeur approximative d'une trentaine de mètres.

Ces différents étages se composent de galeries creusées dans le tuf volcanique, d'un mètre environ de largeur et d'une hauteur qui peut varier entre deux et trois mètres, sur les parois desquelles les corps couverts d'un simple linceul, étaient placés dans des excavations superposées les unes aux autres. L'ouverture faite pour les corps était exactement de la dimension voulue pour les recevoir; afin d'éviter de trop grandes excavations, et pour diminuer par conséquent les dangers des éboulements, une ouverture ne contient ordinairement qu'un corps; mais cependant, dans certains cas, les dépouilles mortelles d'une mère et de sa fille, d'un mari et de sa femme, de deux sœurs, sont placées parallèlement dans une seule excavation; enfin on a vu, réunis quelquefois, jusqu'à quatre et cinq corps, mais c'est l'exception, la règle générale est une seule ouverture pour un seul corps.

Lorsque l'inhumation était faite, l'ouverture, appelée *loculus*, était fermée par des plaques de marbre ou des briques; mais pour reconnaître les corps, les parents ou les amis du défunt avaient soin, tantôt de mettre sur la pierre le nom de la personne décédée, tantôt de fixer dessus un signe symbolique: l'ancre, emblème du salut; la colombe, désignant l'âme; le poisson, signe représentatif du Christ.

Cependant la prudence qu'ils étaient obligés de garder, les retenait

Digitized by Google

encore dans cet asile, si retiré et si loin de la vue ; rarement, pendant les premiers siècles et les grandes persécutions, mettaient-ils une croix, plus rarement encore désignaient-ils par le mot *martyr* ceux qui avaient succombé victimes de leur croyance, espérant ainsi épargner aux survivants de la même famille des angoisses ou des douleurs nouvelles. Le plus communément les tombes avaient simplement pour points de repère ou signes de reconnaissance, fixés dans le mortier, devant ou à côté l'ouverture, des fragments de poterie, des morceaux de marbre, de verre, ou tout autre objet facile à retrouver ou à reconnaître.

Dans les premières années du Christianisme, les Évangiles étaient écrits en grec et n'avaient pas encore été traduits en langue latine; aussi les quelques inscriptions gravées ou tracées sur les tombes en caractères grecs, sont-elles un signe certain de leur ancienneté, et lorsqu'on rencontre des inscriptions latines, on peut en conclure sûrement, ou que les corps auxquelles elles s'appliquent, appartiennent au III^e^ ou au IV^e^ siècle, ou bien qu'elles se rapportent à quelques changements ou à des restaurations opérées postérieurement aux premières inhumations.

Quelques personnes ont cru et des auteurs ont écrit que les chrétiens avaient utilisé d'anciennes carrières de pierre pour inhumer leurs morts; mais c'est là une erreur qui ne supporte pas l'examen. Il est certain que le mode d'inhumation qu'ils adoptèrent ne pouvait avoir sa raison d'être que dans le sol romain; on ne le retrouve, en effet, que là et dans les environs de Naples, où règnent des rochers de même nature. Que la vue d'une carrière ouverte ait donné la première idée d'utiliser le tuf volcanique pour y creuser des tombes en secret et à l'abri, cela ne peut être douteux; mais il est très-certain que les galeries qui forment les catacombes ont été creusées exprès pour l'usage auxquelles elles ont été destinées. Trop étroites pour servir à une exploitation quelconque, puisqu'aucun char ne pourrait s'y mouvoir, desservies par des escaliers dont les marches sont généralement très-élevées, tracées avec de nombreuses sinuosités, elles

Digitized by Google

se creusaient au fur et à mesure en raison des besoins de la mortalité dans les familles chrétiennes.

Toutefois ce qui a pu donner naissance à une opinion qui ne résiste pas à un examen un peu approfondi, c'est que souvent les catacombes, et cela a lieu notamment à Saint-Calliste, se trouvaient en communication avec de véritables carrières, facilement reconnaissables à leur mode d'exploitation à ciel ouvert et à leurs dimensions, et que les chrétiens en profitaient pour se débarrasser par cette voie des matériaux de déblais dont ils se trouvaient par trop encombrés. Cependant il ne leur suffisait pas de se défaire ainsi d'une partie de leurs décombres, il leur fallait un autre moyen plus prompt, plus facile et plus à la portée de toutes les excavations, et voici ce qu'ils imaginèrent. Lorsque des galeries étaient remplies et que les inhumations qu'on y avait faites remontaient à plusieurs années, on les sacrifiait en y jetant les décombres des galeries qu'on creusait à nouveau. Ainsi à Saint-Calliste, nous avons vu plusieurs souterrains dont l'entrée est encore bouchée sur la galerie ouverte où nous nous trouvions, et d'autres que l'on avait commencé à dégager, et où il est facile de s'assurer, par l'examen de leur contenu, que celui-ci se compose de remblais absolument désagrégés, mais de la même pouzzolane que celle dans laquelle les galeries sont fouillées.

Une autre erreur existe encore dans plusieurs esprits au sujet de la célébration habituelle des saints mystères dans les catacombes par les premiers chrétiens; M. de Rossi n'a pas eu de peine à nous démontrer, sur les lieux mêmes, combien cela eût été impossible dans les galeries étroites et dans les petites chambres ou chapelles ayant servi à l'inhumation d'une famille, auxquelles elles aboutissent. Que le service divin ait été accompli accidentellement sur la tombe des martyrs dont la sainteté avait été régulièrement constatée par une instruction canonique, que ce service ait eu pour témoins quelques pieuses personnes, en très-petit nombre cependant, cela peut n'être pas douteux; mais il est tout à fait impossible d'admettre que des

Digitized by Google

foules aient pu pénétrer dans les catacombes, où l'espace manquait pour les recevoir.

On s'est demandé également si les catacombes, au moment des plus grandes persécutions, avaient pu servir de refuge et d'habitation pour les chrétiens, et là encore on peut répondre avec hardiesse d'une façon négative. Que quelques chrétiens s'y soient cachés isolément pour éviter des poursuites trop violentes, cela est fort possible; ils pouvaient ainsi échapper individuellement, pendant quelques jours, quelques semaines, si l'on veut, à ceux qui les poursuivaient; mais qu'ils s'y soient trouvés réunis collectivement et en grand nombre, c'est encore une opinion que l'examen des lieux ne permet pas de conserver.

Après nous avoir donné ainsi sur les catacombes, avec une clarté parfaite et une connaissance approfondie et raisonnée du sujet, les quelques données générales préliminaires que nous venons de résumer aussi bien que cela nous a été possible, M. de Rossi a voulu nous conduire aux points les plus marquants par le souvenir des saints qui y ont été inhumés, par quelques images ou signes symboliques, ou bien encore par quelques faits importants de l'histoire religieuse dans les premiers siècles.

Nous allons donc le suivre dans la description pleine d'intérêt qu'il a faite devant nous, des principales chambres ou chapelles de la catacombe que nous visitions, une des plus curieuses et des plus riches en ce genre parmi les monuments de Rome consacrés par les chrétiens à la sépulture de leurs coréligionnaires.

La première chambre que nous avons visitée contenait quelques restes de peintures, parmi lesquelles nous avons reconnu, dans un style qui peut appartenir au II^{e} siècle, l'image du Sauveur des hommes, représentée sous les traits d'un jeune homme imberbe, revêtu de la tunique romaine et portant une brebis sur ses épaules. Quelques ornements très-simples sur fond blanc accompagnent cette figure, du reste très-effacée; comme forme, il ne devaient pas s'éloi-

Digitized by Google

gner de ce qui se faisait pour la décoration des constructions civiles de la même époque.

Sur les parois de cette chambre, dans laquelle plusieurs corps avaient été inhumés, vraisemblablement toute une famille, et qui n'a pas plus de huit à dix mètres de surface, se trouvaient encore d'autres peintures, mais celles-ci ont tellement souffert qu'elles ne sont presque plus visibles, et elles laissent trop à l'interprétation pour qu'il soit possible de les expliquer avec quelque certitude.

Notre seconde visite fut pour une autre chapelle, assez éloignée de la précédente, qui est désignée sous le nom de chapelle des Sacrements et dont les peintures sont d'une conservation plus parfaite que les premières. Au centre de la voûte a été figuré Daniel entre les deux lions, et dans les quatre angles, le Bon Pasteur portant une brebis sur les épaules, alternant avec une femme priant debout et les mains jointes. Sur les faces de la chapelle, l'histoire de Jonas est peinte en trois sujets; on y voit aussi plusieurs allusions à l'Eucharistie, celle-ci est représentée, tantôt par des poissons qui portent sur leur dos des paniers contenant le pain et le vin, tantôt par un vase de lait placé sur un autel, de chaque côté duquel sont des brebis qui le contemplent. Ces peintures sont du II^e^ siècle et elles ont encore le caractère romain classique, mais elles diffèrent cependant un peu de style avec les précédentes, qui, en dehors de la figure du Christ, sont encore tout à fait païennes, et on peut affirmer qu'elles leur sont postérieures.

En continuant cette intéressante visite, nous sommes arrivés à une troisième chapelle, connue sous le nom de chapelle de la Prédication, et dans laquelle nous allions rencontrer les mêmes figures symboliques, mais avec des variantes montrant, à une époque encore plus rapprochée de la nôtre, les modifications que subissait l'iconographie religieuse, à mesure que le dogme se fixait davantage par un développement continuel et régulier.

Dans cette chapelle, le Christ est toujours représenté sans barbe et accompagné de deux agneaux; mais il n'est plus seul, et il a à ses

Digitized by Google

côtés saint Pierre et saint Paul qui appellent à eux d'autres agneaux; les uns, les plus nombreux, tournant la tête vers les apôtres, les autres, la baissant et broutant l'herbe qu'ils ont à leurs pieds, allusion transparente à la tiédeur de certains fidèles. Cette peinture, qui est toute une composition, occupe le fond de la chapelle, dont les parois latérales renferment, en outre, deux représentations de Moïse personnifiant l'Ancien et le Nouveau-Testament. Dans cette dernière, placée à droite, Moïse frappe le rocher et il en sort l'eau divine, répandue dans le sujet principal, par le Christ, vers les brebis que les apôtres bien-aimés appellent à lui. Le côté gauche est très-effacé et le sujet principal a lui-même beaucoup souffert du percement après coup, et au détriment de la composition, d'une nouvelle tombe.

A ce sujet, M. de Rossi nous a expliqué que la ferveur des premiers chrétiens les entraînait souvent, lorsqu'une chambre sépulcrale renfermait le corps d'un martyr, d'un saint ou d'un personnage réputé tel, à vouloir reposer le plus près possible du corps en vénération, et que c'est à l'abondance de ces inhumations, faites postérieurement à la construction de telle ou telle de ces chambres et au détriment de leur symétrie première et de la décoration dont elles étaient ornées, qu'il avait pu arriver à reconnaître le lieu de sépulture de quelques saints martyrs.

Mais une autre indication, due à de savantes recherches, a mis sur la voie de découvertes encore plus précieuses en ce genre.

En consultant les manuscrits laissés par des pélerins qui avaient visité les catacombes au VIII^e^ et au IX^e^ siècle, on a vu que, pour se rendre aux endroits plus particulièrement remarquables pour avoir servi à la sépulture de quelques grands personnages ou saints martyrs qu'ils voulaient visiter, ces pèlerins avaient observé et décrit certains noms figurés en *graffiti* sur l'enduit des murs. En suivant cette indication, on a cherché et retrouvé les mêmes noms, et ils ont servi comme d'un fil conducteur, dans ce labyrinthe de corridors étroits et tortueux dont on est encore loin d'avoir sondé toutes les profondeurs, pour retrouver les tombes les plus célèbres. Nous devons

Digitized by Google

faire remarquer que, sans une connaissance parfaite des principales directions, il serait très-facile de s'y égarer et d'y mourir de faim sans possibilité d'en sortir, à moins d'un hasard qui vous rapproche d'une des sorties surveillées et connues, ou d'une de celles qui aboutissent à quelque carrière de pouzzolane abandonnée, avec laquelle les conduits souterrains se trouvent en communication. M. de Rossi et son frère, ingénieur des mines distingué, visitant, il y a quelques années, la catacombe de Saint-Calliste, lorsqu'on était encore au début de son exploration, s'y sont perdus si bien, qu'après avoir erré pendant longtemps dans les méandres qu'elle décrit, et avoir épuisé tout le luminaire qu'ils avaient emporté avec eux, ils n'ont pu retrouver qu'après huit ou neuf heures, et par hasard, une issue sur une de ces carrières, rendant grâce au sang-froid qui ne les avait pas abandonnés, de s'être retirés sains et saufs de cette difficile situation. C'est, du reste, par les issues assez nombreuses et qui ne sont pas toutes connues, en raison des obstructions ou des obstacles de toute nature qui les dissimulent, qu'au moyen-âge et dans les époques troublées, des malfaiteurs se sont introduits pour violer les sépultures, dans l'espérance d'y rencontrer des trésors. Aussi, presque toutes les tombes qui se trouvent dans les galeries non remblayées ont-elles été ouvertes et le nombre de celles qui sont restées fermées est-il très-restreint.

Le gouvernement papal avait pris, depuis plusieurs années, les mesures les plus vigilantes pour que ces monuments remarquables soient respectés. Le choix de M. de Rossi pour présider à toutes les mesures de conservation était excellent; mais en sera-t-il de même dorénavant, aura-t-on le même intérêt pour ces précieux monuments? Il est permis d'en douter, lorsqu'on suit de près la marche actuelle des événements en Italie. Cependant la position de M. de Rossi n'a pas encore été sérieusement attaquée, et tant qu'il gardera la surveillance des catacombes, on peut être sûr qu'il saura la faire respecter. Nous ajouterons que cette surveillance était d'autant plus nécessaire au moment où nous visitions Rome, que, malgré le grand

Digitized by Google

nombre de troupes que le gouvernement y a introduites, le brigandage s'exerce de nouveau jusqu'aux portes de la nouvelle capitale avec un sans-gène particulier à cette partie de l'Italie. En effet, les promeneurs attardés sur la voie Appienne, si déserte et si peu fréquentée par les Romains, étaient, au moment de notre visite, exposés à être rançonnés par des brigands qui, trouvant facilement à se cacher dans les excavations et les ruines qui couvrent la campagne environnante, peuvent s'introduire dans les catacombes soit pour de nouvelles déprédations, soit pour y exploiter les visiteurs lorsqu'ils sont trop peu nombreux ou isolés.

A la fin de notre visite à Saint-Calliste, et lorsque la nuit approchait, le gardien de la catacombe est venu avertir tout bas M. de Rossi que les brigands étaient signalés dans le voisinage et qu'il serait prudent de quitter les lieux avant la nuit. Je dois dire que cette recommandation n'empêcha pas notre aimable cicérone de continuer ses intéressantes communications, et ce n'est qu'en revenant à Rome avec nous qu'il nous expliqua ce dont il s'agissait. Tout cela avait si visiblement impressionné notre cocher et celui de la famille anglaise en compagnie de laquelle nous avions visité la catacombe, que, jusqu'aux portes de Rome, ils ne se quittèrent pas d'une semelle, et cependant ce dernier, qui avait à son service deux forts chevaux, aurait pu facilement dépasser le simple fiacre qui nous avait conduit et attendu à Saint-Calliste, si la peur ne l'avait pas engagé à rester en notre société.

Cette digression que nous venons de faire dans le champ troublé de l'époque où nous sommes, pourrait paraître étrangère au sujet que nous avons abordé, si la situation de l'Italie, minée sourdement par une révolution sociale et anti-chrétienne imminente, ne nous inspirait pas des craintes sérieuses sur l'avenir de ces monuments, dont nous essayons ici de retrouver l'histoire et de démontrer l'intérêt.

Revenons donc à la description des chapelles sépulcrales de Saint-Calliste, que nous avons un instant abandonnée.

Digitized by Google

En quittant la troisième chapelle, et après un chemin assez long, suivi au travers des galeries souterraines, nous sommes arrivés à un carrefour où ont été inhumés les corps de saint Cornelius et de saint Cyprien. Leurs sépultures avaient été violées comme tant d'autres; mais un des morceaux de la plaque de marbre qui recouvrait la tombe de saint Cornélius était resté en place et contenait quelques lettres; on chercha, et dans les décombres on trouva le second morceau de la même plaque, de manière à reconstituer le mot entier CORNELIVS MARTYR. La tombe de saint Cyprien n'a pas été découverte avec une certitude aussi complète, mais toutes les probabilités se rencontrent cependant pour que la tombe voisine de la première ait été la sienne.

Remarquons en passant que le mot de *martyr* n'accompagnait jamais, dans les premiers siècles, le nom du défunt; on l'omettait par prudence, et s'il se trouve sur la tombe de saint Cornélius, c'est que la fin des persécutions approchait. Dans ce carrefour et contre le mur sont des effigies qui doivent être celles des saints qui y étaient enterrés, mais nous doutons qu'elles en fussent contemporaines, le caractère de ces figures paraissant déjà soumis à l'influence bysantine. On y voit aussi un socle circulaire qui peut avoir servi à la célébration du saint sacrifice, et c'est avec la plus grande certitude qu'on s'assure de la grande vénération attachée à la sainteté du lieu, par le grand nombre de tombes qui ont été creusées dans son voisinage le plus rapproché.

Le temps s'était écoulé rapidement, trop rapidement pour nous, au milieu de toutes ces évocations d'un passé si plein de souvenirs; il fallait songer au retour. M. de Rossi voulut cependant nous montrer encore la plus grande des chapelles de la catacombe établie lorsque le Christianisme était enfin devenu la religion dominante et quand les persécutions n'étaient plus à craindre.

Cette chapelle, qui porte le nom de Saint-Sixte, a contenu les corps de onze papes et celui de sainte Cécile, martyre. La plupart des emplacements qui avaient été consacrés à la sépulture de ces person-

Digitized by Google

nages célèbres, a pu être reconnu après de minutieuses recherches, et c'est avec la même certitude qu'on s'est assuré que le corps de sainte Cécile, qui avait appartenu à une des premières familles de Rome, y avait aussi été transporté et inhumé.

Un autel, sur lequel se trouve gravée en beaux caractères une longue inscription en vers latins, à la mémoire des saints que contenait la chapelle, se trouve placé dans l'axe et au fond de ce petit monument; des peintures le décorent, mais bien différentes de celles qui ornent les chapelles que nous avons déjà décrites. Ici l'influence bysantine se montre ouvertement dans la composition et le dessin des figures, et on pressent que l'ornementation chrétienne, en empruntant à l'Orient des éléments originaux, va changer de caractère, et qu'un style nouveau va se former avec les débris de l'ancienne latinité.

En effet, et déjà depuis longtemps, au milieu des événements qui amenèrent la chute du grand empire romain, les arts avaient suivi une chute rapide; la sculpture en particulier s'affaissa plus vite que la peinture, et on peut voir dans la chapelle de Saint-Sixte un sarcophage du temps de Constantin, où ce bel art de la sculpture, qui avait produit tant de chefs-d'œuvre, est déjà en pleine décadence.

Avec Constantin, nous sommes arrivés à l'époque où disparut la coutume d'inhumer dans les catacombes, et vers la fin du IV^e^ ou le commencement du V^e^ siècle, on cessa de s'en servir et on les abandonna, les chrétiens n'avaient plus à se cacher pour enterrer leurs morts, et leur religion, devenue celle de l'Etat, n'avait plus rien à craindre et plus de ménagements à garder.

Nous terminerons ici le récit trop rapide de notre visite à la catacombe de Saint-Calliste, en regrettant que le peu de temps dont nous disposions ne nous ait permis ni d'y retourner, ni d'en visiter quelque autre; l'intérêt qu'elle nous a présenté a été aussi saisissant que profond et jamais il ne s'effacera de notre mémoire. Ces monuments de la foi ardente des premiers chrétiens, cette grande et féconde époque où se créait de toute pièce une religion nouvelle qui devait

Digitized by Google

renouveler la face de l'humanité, abrutie par le matérialisme païen, ce mouvement artistique, qui se développait avec elle et qu'elle fécondait, tout cela expliqué avec autant de poésie que de science dans les brillantes descriptions de M. de Rossi, a fait naître en nous le désir d'arrêter au plus tôt nos souvenirs, et c'est à Rome même que nous nous nous empressâmes de les fixer par quelques notes manuscrites. Depuis lors, nous avons pensé que le tableau saisissant, qui avait paru sous nos yeux et qui nous avait fait une impression si vive, pourrait présenter quelque intérêt à d'autres qu'à nous, nous avons relu ces notes prises un peu à la hâte, nous les avons coordonnées autant qu'il nous a été possible de le faire, et si de ce brillant tableau nous ne présentons plus qu'un simple crayon, nous espérons du moins que cette interprétation d'une œuvre parfaite en tout point, conservera encore quelque prix, malgré toute notre insuffisance.

2 février 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE LYON

PENDANT L'ANNÉE 1872

Lu à la séance publique du 17 Décembre 1872
Par le Docteur DESGRANGES

MESSIEURS,

Après une période de travail, il est bon de se recueillir et de faire une revue des divers sujets de ses études. Ce retour vers le passé n'est pas seulement une satisfaction lorsque le temps écoulé a été bien rempli, c'est encore un moyen de fixer dans la mémoire d'utiles enseignements et d'en tirer des conclusions pratiques; de même que le touriste observateur regarde en arrière pour mieux apprécier le pays qu'il traverse.

Ce besoin d'un coup d'œil rétrospectif, l'Académie l'a bien compris quand, par son réglement, elle en a imposé l'obligation au Président; charge lourde lorsqu'il s'agit d'esquisser, même à grands traits, des œuvres relatives aux sciences, aux lettres et aux arts; tâche d'autant plus périlleuse que celui qui doit la remplir est enfermé dans un cercle de connaissances spéciales. C'est pourquoi, Messieurs de

Digitized by Google

l'Académie, je sens tout le poids des fonctions que vous avez daigné me confier, et que j'apprécie plus que jamais l'honneur insigne que j'ai reçu d'être appelé à la présidence. J'en suis profondément touché lorsque je songe aux hommes éminents qui m'ont précédé au fauteuil : orateurs, magistrats, savants, littérateurs, historiens, poètes, illustrations de notre ville, capables de projeter sur votre Compagnie quelques rayons de leur juste renommée. J'en suis reconnaissant au-delà de toute expression, quand je considère la valeur des hommes qui, à tous égards, pouvaient appeler vos suffrages. Je ne saurais assez vous remercier d'avoir allégé ma tâche par une grande bienveillance, ainsi que d'avoir soutenu mes efforts par une extrême cordialité.

Je vais donc essayer, Messieurs de l'Académie, de rendre compte de vos travaux, pendant cette année, désireux de les résumer clairement, mais préoccupé de la crainte de n'en pas faire ressortir tout le mérite.

I

M. JOURDAN nous a entretenus d'un voyage qu'il a fait en Algérie, nous donnant avec une extrême précision des détails sur les régions qu'il a parcourues. Notre savant collègue nous trace d'abord, à grands traits, les limites de nos possessions africaines; ensuite il nous conduit sur les bords du Chélif, cours d'eau le plus considérable de ces contrées; lequel sort du Djebel-Amour, dans le versant septentrional de l'Atlas, puis se jette, après un long parcours et un immense circuit, dans la Méditerranée, non loin de Mostaganem. Chemin faisant, le voyageur nous intéresse par de lumineux aperçus sur Médéah, Miliana et d'autres villes importantes de la vallée. Suivons M. JOURDAN, nous reviendrons avec lui sur nos pas et, non loin de Cherchell, nous franchirons un tunnel qui donne accès dans la plaine de la Mitidja, vers les confins de la Kabylie. Nous apprendrons que les Kabyles sont sobres et travailleurs, que le figuier de Barbarie concourt, pour une

Digitized by Google

grande part, à leur alimentation et qu'ils cultivent avec succès le mûrier et les céréales.

Passons à un phénomène bien remarquable du continent africain : je veux dire les nuages de poussière du Sahara.

Sous l'influence de la chaleur, qui se concentre sur les sables, les couches inférieures de l'air, se raréfient et tendent à s'élever; d'autre part, la diminution de la pression atmosphérique, à cette température élevée, donne un libre accès à l'air plus frais, c'est-à-dire plus dense des bords de la mer; de là, un courant ascensionnel entraînant des flots de poussière impalpable, dont l'accumulation en masses considérables forme de véritables nuages.

La similitude des nuages de poussière avec ceux de vapeur vésiculaire est telle, que l'erreur est inévitable, pour quiconque en est à sa première observation. La ténuité des particules terreuses est si grande, que celles-ci pénètrent partout; l'agglomération en est si prodigieuse, que l'on a dû enregistrer des morts par asphyxie mécanique. Au reste, ce n'est point dans l'Algérie seule, dit M. JOURDAN, que l'on a observé le transport, à grande distance, de matières solides. Non loin de notre ville, on a recueilli une poussière noirâtre formée de détritus organiques de végétaux qui croissent au Brésil.

Un naturaliste, au sommet du pic Ténériffe, eut à souffrir d'un vent chargé de poussière. Or, comme l'atmosphère était calme dans l'île, le vent venait donc forcément d'un continent éloigné.

M. Emile GUIMET, dans un travail, attrayant par le fond, séduisant par la forme, a fait une étude comparative de l'Arabe et du Kabyle. Le premier, voué à la vie nomade, rappelle les peuples pasteurs; le second, attaché au sol qu'il fertilise, appartient aux peuples agriculteurs; différence essentielle dans le genre de vie, dont les traces remontent à la plus haute antiquité et qui entraîne après elle des exigences diverses. En effet, tandis que le cultivateur se suffit à lui-même avec la superficie d'un hectare, le pasteur a besoin de près de cent hectares pour se nourrir, attendu qu'il chasse devant lui un

Digitized by Google

troupeau qui ne trouve sa pâture qu'en parcourant une grande étendue de territoire. M. GUIMET, s'étayant sur les auteurs anciens et surtout sur les restes archéologiques qui couvrent l'Algérie, fait un tableau de la prospérité de cette province au temps des Carthaginois. Il regrette que, dans notre colonie, nous n'ayons pas suivi l'exemple des colons antiques qui ont cherché, avant tout, à encourager les tribus agricoles, tandis que nous nous sommes occupés à les dominer.

Cette cause n'est probablement pas la seule de notre infériorité en colonisation. Avec nos goûts de centralisation excessive et nos tendances administratives, une colonie est à peine à l'état de projet que déjà on élabore les réglements qui doivent la régir; comme si, à distance et d'après des vues théoriques ou des connaissances toujours imparfaites, on pouvait tout prévoir et concilier tous les intérêts. Sous ce rapport, la supériorité des Anglais demeure incontestable. C'est dans les colonies que l'action individuelle, le *Self government*, jouit de la plus grande liberté...

M. MULSANT, avec cette finesse d'observation et ce talent d'écrivain qui le distinguent, nous a initiés aux mœurs du monde des insectes. Il a parlé de ceux qui saisissent leur proie par l'inoculation d'un poison propre à la conserver jusqu'au moment où elle doit leur servir de pâture. Une autre fois, il s'est agi des coprophages, qui s'attachent aux débris en décomposition, les détruisent et font disparaître les larves d'autres insectes nuisibles.

M. MULSANT, bien inspiré par l'amitié, vous a retracé, Messieurs, la vie et les travaux de notre regretté collègue, M. GUIMET. Vous avez suivi avec intérêt le jeune homme pendant ses études, l'élève de l'Ecole polytechnique, le fonctionnaire de l'administration des poudres et des salpêtres à Paris, à Toulouse, puis à Lyon, en 1830, au milieu de graves événements.

Le fait capital de la vie de M. GUIMET, c'est la découverte d'un bleu éclatant, à l'occasion d'un prix proposé par une Société industrielle sur

Digitized by Google

le bleu d'outre-mer. Le produit obtenu offrait tant d'avantages qu'il valut honneurs et fortune à son auteur. Membre du Conseil municipal, M. GUIMET rendit de nombreux services, notamment dans la question des Eaux potables, en démontrant que les eaux du Rhône, filtrées, conviennent à l'alimentation publique. Vous avez appelé M. GUIMET à l'Académie, vous l'avez élevé à la présidence; double témoignage d'estime qui s'adressait à la fois au savant et à l'homme de bien. Nommé officier de la Légion d'honneur, M. GUIMET semblait n'avoir plus qu'à jouir de ses travaux passés, lorsque de douloureuses épreuves vinrent l'assaillir. Frappé dans ses affections les plus chères par une mort prématurée, il se retira du Conseil municipal, s'éloigna des Sociétés savantes, vécut encore quelques années et mourut, en avril 1871, laissant à ceux qui l'ont connu le souvenir de sa haute intelligence, des qualités de son cœur et des bienfaits qu'il a répandus autour de lui.

M. J. MICHEL, en homme compétent, a donné à l'Académie des détails intéressants sur le nivellement de la France et sur le nivellement de précision de la Suisse.

Jusqu'à présent on s'est servi, comme base, du niveau de la mer; niveau variable puisque la hauteur moyenne d'un point de la côte n'est pas la même que celle d'un autre point. Les travaux entrepris avec tant de dévouement et de science par M. Bourdaloue, pour opérer le nivellement de notre pays, ne sont donc pas rigoureusement exacts.

Précédemment, M. MICHEL, par l'étude des proportions gardées dans la construction des monuments antiques, était arrivé à retrouver la longueur du pied gaulois.

L'histoire de ces laborieuses investigations a fait l'objet du discours de réception de notre collègue; discours où l'on voit quels résultats intéressants produit une savante analyse.

Digitized by Google

M. DIEU a présenté à l'Académie la première partie d'un mémoire ayant trait à l'*Influence du mouvement diurne de la terre sur les mouvements des corps graves relatifs à sa surface*. Cette partie comprend les mouvements d'un point matériel, c'est-à-dire les mouvements simples ; le point matériel étant libre ou assujetti à rester sur une surface quelconque, fixe par rapport à la terre, ou bien sur une sphère fixe, ou enfin sur une courbe fixe. Dans l'étendue où il faut se limiter, quand on suppose la gravité constante en grandeur, les trajectoires sont déterminées dans les deux premiers cas avec toute la précision possible, ainsi que la *spirale ovale* dans le troisième, auquel se rapporte le pendule conique. Quant au dernier, l'auteur fait voir que le mouvement est indépendant de la rotation diurne, si l'on ne tient pas compte du carré, très-petit, de la vitesse angulaire de la terre. Au reste, cette dernière proposition s'applique à la vitesse du mobile, par rapport à la terre, dans chaque plan horizontal.

Déjà des hommes du plus grand mérite avaient étudié, à diverses époques, ce difficile problème, sans pouvoir en donner la solution complète. Aujourd'hui, grâce aux persévérants calculs de M. DIEU, plusieurs points obscurs de la question sont élucidés.

M. le docteur PERRIN, à l'occasion des *Sociétés protectrices de l'enfance*, nous a lu un chaleureux plaidoyer en faveur de l'allaitement maternel ; convictions profondes, sentiments élevés, citations nombreuses, correction de langage : tout dans cette œuvre captive l'attention. Les vrais protecteurs de l'enfance, dit notre collègue, sont le père et la mère. Rien ne remplace le côté divin de l'amour maternel, qui commence, dès l'allaitement, l'éducation morale de l'enfant, et lui donne même un bien-être physique, en satisfaisant l'immense besoin, propre à cet âge, de recevoir des caresses.

Voulez-vous une preuve que, sans l'allaitement maternel, il n'y a pour la race qu'abâtardissement, pour la population qu'un abaissement inévitable ? Jetez les yeux sur la statistique et vous verrez à quel chiffre inquiétant s'élève la mortalité des premières années.

Digitized by Google

Les nourrissons placés en des mains mercenaires, aux environs de Paris, ont succombé dans la proportion de 50 et même de 70 pour 100; tandis que la mortalité des enfants élevés par leur mère a varié entre 10 et 16 pour 100.

Toutefois notre collègue a trop de savoir et d'expérience pour ne point admettre de légitimes exceptions à la loi de l'allaitement maternel, surtout lorsque la nourrice mercenaire est placée constamment sous l'œil de la mère. Ce qu'il repousse de toutes ses forces, combat de toute son énergie, c'est l'abandon de l'allaitement maternel ayant pour cause l'affaiblissement des principes de la morale, le relâchement de la vie de famille, le goût du luxe, l'amour des jouissances répandu aujourd'hui dans toutes les classes; tristes conditions qui préparent la décadence des Etats et amoncellent sur eux d'immenses calamités.

Nous les avons vus, nous les voyons encore ces mauvais jours, fruits d'illusions et d'entraînements funestes. Le pays déchiré, couvert de ruines, décimé dans sa population, soumis encore à la domination étrangère, montre assez dans quel abîme plonge l'oubli des grands principes... Mais, Dieu merci! de grands malheurs engendrent de nobles dévouements. Chez une nation accessible aux sentiments généreux, la bienfaisance s'élève à la hauteur des souffrances. Les grands exemples de charité consolent des malheurs présents, et relèvent l'espoir dans l'avenir. C'est pourquoi, Messieurs, j'ai cru pouvoir attirer votre attention quelques instants sur les *ambulances sédentaires*, créées à Lyon, à l'occasion de la dernière guerre. Elles ont reçu plus de 7,000 malades, compté 182,000 journées de traitement, avec une mortalité qui n'a guère dépassée 5 pour 100, au milieu d'une grave épidémie de variole.

Les congrégations ont rivalisé de zèle, d'abnégation pour procurer du soulagement aux soldats : sacrifices matériels, soins assidus, empressement affectueux, consolations morales, rien n'a été épargné ;

Digitized by Google

si grande que fût la tâche, on peut dire qu'elle a été dignement remplie.

Dans les ambulances séculières, on ne pouvait voir sans admiration, des dames quitter la vie paisible de salon, voire même les habitudes de luxe, pour descendre aux pénibles fonctions d'infirmières, sans être rebutées par les dégoûts inséparables de la maladie et des blessures. Bonté, douceur, affabilité, complaisance infatigable : tout semblait réuni pour rappeler la famil e à ces jeunes gens arrachés brusquement au foyer, et leur faire oublier ce qu'ils avaient souffert des malheurs du temps; partout la charité développait ses ressources inépuisables; partout elle multipliait ses moyens, les variait dans l'application avec un élan que rien ne saurait dépeindre. Pendant ces longues semaines de deuil, Lyon s'est donc montré, suivant l'expression de l'autorité militaire, la *Ville hospitalière par excellence*.

II

Revenons à des sujets moins tristes, nous les trouverons sans sortir de ce palais, car Lyon est aussi la ville des beaux-arts.

Nous avons entendu la voix autorisée de M. Fabisch nous faire l'histoire de l'Ecole lyonnaise, établir que ses fondateurs ont constamment recherché la culture artistique sérieuse, pour atteindre au but pratique de former des dessinateurs. Notre école des Beaux-Arts doit conserver ses traditions, son originalité. Appelée à prendre les élèves au début, elle doit leur enseigner les bons et solides principes et lutter contre cette tendance du jour à vite arriver, grâce à une instruction plus apparente que réelle.

Ne serait-ce point la négligence apportée à établir une instruction artistique, sur des bases larges et solides, qui aurait contribué à la déchéance, dans l'industrie de la soie, de ce qu'on appelle l'étoffe façonnée. Sans doute, dit M. Fabisch, l'état de nos mœurs, le nivelle-

Digitized by Google

ment social qui a répandu l'usage de la soie dans toutes les classes, ont contribué à remplacer par l'étoffe unie l'ancienne étoffe à dispositions variées, mais la faute en est aussi aux dessinateurs lyonnais, qui n'ont su demander qu'au règne végétal les sujets d'ornementation. On s'est lassé de cet éternel bouquet de fleurs. L'idée d'emprunter quelques modèles aux lignes architecturales n'a pas été plus heureuse; il aurait fallu étudier sérieusement l'ornementation dans l'école de la Renaissance.

M. MARTIN-DAUSSIGNY, dans une charmante improvisation, nous a tracé l'histoire de la *Danaé* du Titien ; toile célèbre que l'on croyait perdue et que nous avons pu admirer, il y a quelques mois, dans les galeries de ce palais.

Au moment de l'invasion des Etats pontificaux par l'armée française, en 1796, le marquis Buoncompagni, pour préserver ce chef-d'œuvre d'être emporté à Paris, fit passer sur le tableau une couche à la détrempe, et y fit peindre, par un artiste médiocre, une chasse au sanglier; puis il le plaça, parmi des peintures de rebut, dans les combles de son palais. Le marquis mourut en 1815, sans avoir révélé son secret à ses héritiers; de telle sorte que la *Danaé* était perdue. Dans ces dernières années, des experts examinant ce tableau, reconnurent que le fond était en toile de lin façonnée et soupçonnèrent que cette peinture médiocre pouvait bien recouvrir une œuvre de maître. En effet, après plusieurs essais infructueux, on reconnut que la peinture superposée était à la détrempe et qu'un simple lavage pouvait la faire disparaître. Ainsi fut retrouvée la *Danaé* du Titien dont on avait, depuis un demi-siècle, signalé la disparition.

M. DESJARDINS nous a conduits au cimetière de Saint-Calixte, à Rome, et nous sommes descendus avec lui dans les Catacombes, dont la longueur totale, d'après de récents calculs, dépasserait 700 kilomètres, plus de la longueur de la Péninsule elle-même. A quoi serraient les Catacombes? Elles n'ont été, dit M. DESJARDINS, ni des lieux

Digitized by Google

de refuge, pendant les persécutions, vu qu'elles sont inhabitables ; ni des lieux habituels de réunion pour la célébratien des saints mystères. Ce n'est qu'accidentellement qu'elles ont servi d'asile ou bien de lieu dé réunion pour le culte.

Dans les catacombes de Saint-Calixte, notre collègue a vu les découvertes dues à l'érudition de M. le chevalier de Rossi ; il décrit, en homme érudit et pratique, les chapelles, les peintures retrouvées à la faveur de fouilles habilement dirigées ; il termine en émettant le vœu que les commotions politiques dont Rome et l'Italie sont menacées ne viennent point compromettre les travaux du savant archéologue, que le gouvernement pontifical avait mis à la tête des Catacombes.

III

M. DE LA SAUSSAYE, avec une connaissance parfaite des anciens, a parlé du *Philosophouména*, livre célèbre, réédité en 1851. Il a rappelé sommairement les commentairespassionnés auxqnels ce livre a donné lieu, surtout à cause des imputations que l'auteur anonyme a dirigées contre la mémoire du pape saint Calixte.

Toute cette polémique est résumée avec la plus grande clarté et inspire le plus vif intérêt.

Une autre fois, c'est Robert de Blois que M. DE LA SAUSSAYE tire de l'oubli, pour le faire connaître comme auteur d'un poème satirique et moral, conçu à une époque chevaleresque.

Le vieux poète Blésois, dans un épisode vraiment original, exerce sa muse au *Castoiement des Dames*, sorte de civilité à l'usage des personnes du temps ; et, plus d'une fois, sa verve lance des traits dans les chevelures luxuriantes du XII^e^ siècle.

Pauvre poète ! que dirait son ombre aujourd'hui, si, par un décret des Dieux, elle devait quitter l'Elysée et revenir, à la surface de la terre, versifier de nouveau. A coup sûr, elle frémirait de tout son être et reculerait d'épouvante, à la vue de tout ce qu'il y aurait à

Digitized by Google

blâmer dans la toilette moderne ; et alors, convaincue de ne pouvoir tempérer par la satire les exagérations du luxe, que n'ont point refrénées les dernières calamités, elle demanderait, comme une suprême grâce, de repasser l'Achéron...

M. PÉTREQUIN, guidé par l'amitié, s'est efforcé de mettre en lumière les œuvres d'un poète de nos contrées, EUGÈNE FAURE, né, en 1803, à Décines, en Dauphiné. — Elève du lycée de Lyon, il subit, à la fin de ses études, l'attraction de Paris, y fixa sa résidence, tantôt se livrant aux charmes de la poésie, tantôt s'abandonnant au tourbillon de la presse. De bonne heure les peines vinrent l'assaillir. Atteint dans sa fortune, frappé dans ses affections, tourmenté par les souffrances physiques, il éprouva tout, et finit par succomber, en 1854, à une maladie de langueur.

Plein de cœur et d'imagination, le poète se révèle surtout dans les *Songes d'une nuit d'hiver*. Sous divers titres, il donne un libre cours aux sentiments qui le débordent, parmi lesquels brillent au premier plan une affection vive, une tristesse douce, des pensées élevées, heureusement rendues par la vivacité des images, et la beauté du langage. Que ne puis-je, Messieurs, vous reproduire quelques-uns des passages qui caractérisent l'auteur et dévoilent en lui un sentiment profond du beau ; mais je dois me restreindre aux limites d'un compte-rendu, par respect pour vos instants.

A propos de quelques imperfections signalées dans les vers d'EUGÈNE FAURE, M. PÉTREQUIN montre que les règles de la poésie lui sont familières. Ainsi, notre savant collègue, prend à partie les poètes qui, par négligence, se contentent pour la rime soit d'une assonnance approximative, soit d'un rapport assez vague, des mots entre eux. Il veut qu'on rime pour l'œil en même temps que pour l'oreille ; qu'une syllabe longue ne rime pas avec une brève ; enfin que la ressemblance des mots soit aussi grande que possible. Ce n'est qu'à cette condition qu'une véritable euphonie peut régner dans les vers.

Digitized by Google

Dans un autre travail encore incomplètement connu, M. PÉTREQUIN a fait voir que la culture des lettres n'étouffe par l'amour de la science.

Il s'agit, pour l'auteur, de démontrer que les eaux minérales d'Allemagne ont des sources équivalentes en France; que le soulagement, qu'on allait chercher à l'étranger, peut être obtenu chez nous avec un égal avantage.

Détourner à notre profit le courant dirigé vers les stations thermales d'outre-Rhin, ce n'est pas seulement une justice rendue à la richesse de notre sol, c'est encore un acte de patriotisme dans les conditions déplorables où le pays est jeté. Pourquoi porter à l'étranger les dernières épaves de la fortune publique ? Pourquoi s'exposer aux humiliations que l'orgueil germanique, gonflé par des succès inespérés, ne manque pas d'infliger à nos compatriotes égarés sur ses terres ? L'Allemagne a creusé un abîme entre sa race et la nôtre, qu'elle en subisse les premières mais trop faibles conséquences, en attendant que la Providence la réduise à des proportions compatibles avec la paix générale. Bien qu'abattus et mutilés, nous conservons une espérance; une voix intérieure semble nous dire que la France n'est point condamnée à périr; que, après avoir été abaissée, elle se relèvera grande et forte, chargée de poursuivre dans le monde une mission favorable autant au bien moral qu'aux intérêts matériels des peuples.

M. HEINRICH, pour qui la littérature étrangère n'a plus de secret, a passé en revue quelques humoristes allemands, dont il a fait en maître le portrait, distribuant éloges et critiques à chacun selon ses œuvres. Müller de Hambourg, Jean-Paul Richter et Hoffmann sont les représentants les plus distingués de cette branche de la littérature. Jean-Paul habita successivement Weimar, Berlin, Bayreuth; sa production principale, le *Titan*, mérite d'entrer en comparaison avec *Wilhem Meister*, de Gœthe. Hoffmann eut une vie aventureuse; frappé de disgrâce un jour, conseiller de Régence plus tard, il mourut à Berlin, usé par les excès. Les *Contes Fantastiques* et l'opéra d'*Ondine*

Digitized by Google

sont ses œuvres les plus importantes et les plus appréciées. Quant à Goethe, le grand écrivain de l'Allemagne, ce n'est point en quelques lignes qu'il est permis d'en donner une idée, si faible qu'elle soit. Pour connaître le poète, le prosateur, le moraliste, il faut lire l'ouvrage de M. Heinrich sur la littérature allemande, se pénétrer de ses judicieuses appréciations, connaître les passages qu'il cite à l'appui de ses jugements. L'attrait de cette étude, grand déjà par lui-même, est encore rehaussé par l'élégance et la pureté du style.

M. DE PARSEVAL-GRANDMAISON, dans un travail sérieusement médité, habilement écrit, a marqué la distance qui sépare les actes psychologiques des phénomènes physiques, chimiques et physiologiques. Ces derniers sont purement quantitatifs : on les mesure, on les compte, on les pèse; les actes psychologiques, bien au contraire, sont essentiellement qualicatifs : les pensées sont vraies ou fausses, les déterminations de la volonté tendent au bien ou au mal; la sensibilité se manifeste par le plaisir ou la douleur. Est-il permis d'assimiler le cerveau, centre des phénomènes intellectuels, aux autres organes qui secrètent des produits matériels? La cellule cérébrale en activité est-elle le seul générateur de l'intelligence? Non, répond M. DE PARSEVAL; le cerveau est l'instrument nécessaire, mais ne saurait être la cause première de la pensée.

Cette éloquente protestation en faveur du spiritualisme est bonne à enregistrer, aujourd'hui que le matérialisme, parti des hautes régions de la science, descend dans les masses et les pousse aux actes les plus barbares.

M. MOLLIÈRE, à diverses reprises, a entretenu l'Académie de graves questions intimement liées à l'ordre social; et toujours notre collègue a captivé l'attention par le talent qu'il a de joindre aux élans de la conviction la vigueur de l'argumentation, la fermeté du style, la chaleur du débit.

Dans un premier travail, M. MOLLIÈRE s'occupe de l'enseignement.

Digitized by Google

Il juge la gratuité inadmissible, attendu que l'opinion populaire n'estime la valeur des choses qu'en proportion du prix qu'elles coûtent.

En tous cas, ce serait un fort mauvais calcul de donner sans frais l'instruction à ceux qui peuvent l'acheter, surtout à une époque où les ressources de l'Etat subissent de si graves atteintes. L'enseignement ne doit pas être obligatoire. Non-seulement cette mesure porterait atteinte à l'autorité du père de famille, gênerait la liberté de conscience, mais encore mettrait quelquefois les parents dans la nécessité de confier leurs enfants à des mains indignes, à s'exposer ainsi à de graves abus.

Une autre fois, M. MOLIÈRE envisage les rapports de la famille avec l'Etat et avec l'Eglise. Quelqu'un, dit l'auteur, songe-t-il à demander la séparation de l'Etat et de la famille? Non. La famille étant comme la substance de la Société; il est clair que la Société politique doit protéger, sauvegarder la Société domestique, dont les lois sont primordiales et se résument en ces trois mots : Unité, indivisibilité, hérédité. Si la famille est et doit être unie à l'Etat, que dire de l'Eglise, sinon qu'elle associe dans l'unité d'action l'Etat et la famille? Elle peut, elle doit avoir accès dans la famille, parce que, seule, elle peut s'immiscer dignement aux choses d'intimité du cœur et de l'âme.

Si la famille est d'institution divine, la patrie d'institution humaine, l'Eglise, étant à la fois une Société divine et humaine, est l'intermédiaire nécessaire des deux premières.

Dans le cours de ses études philosophiques, M. MOLLIÈRE est conduit à parler de la presse, de ses délits trop faciles à commettre, de ses écarts bien propres à servir des idées ambitieuses ou à infiltrer dans la multitude les passions subversives. Contre les abus de la presse toujours graves, quelquefois criminels, l'auteur réclame, entre autres garanties, la responsabilité de l'imprimeur et surtout la responsabilité rigoureuse de l'auteur qui devrait, dans tous les cas, être obligé de signer ses articles. La presse, dit notre collè-

Digitized by Google

gue, est une sérieuse garantie de liberté, gardons-nous d'en faire un puissant moyen d'anarchie...

M. DE LAGREVOL, avec l'autorité que donnent la science du droit et une haute position dans la magistrature, a défendu l'institution du jury. Etre jugé par ses pairs, c'est une garantie pour l'accusé et une force de plus pour les décisions de la justice. Ce n'est pas que la magistrature française ait besoin d'une autorité qui l'appuie; elle n'est attaquée que par *ceux qui ne la connaissent pas ou ceux qui la connaissent trop*. Au reste, il faut maintenir le jury pour éviter les tribunaux d'exception qui l'ont toujours remplacé, quand on l'a supprimé.

M. YÉMÉNIZ a choisi pour sujet de discours académique la *Poésie populaire en Grèce*; idée heureuse qui a permis à l'orateur de faire valoir le pays, berceau de sa famille, et aux auditeurs de rafraîchir leurs souvenirs classiques. En littérateur consommé, en homme qui possède l'idiome, notre collègue a montré par de lucides aperçus et de nombreuses citations que le génie poétique de la Grèce antique ne s'est pas éteint à travers les âges, mais qu'il s'est perpétué jusqu'aux générations modernes.

M. YÉMÉNIZ, dans des pages émouvantes, a fait le récit de la prise de Parga, par Ali, pacha de Janina. Cette petite ville de l'Epire, était restée pendant quatre siècles indépendante, protégée tour à tour par la République de Venise, par la Russie et par la France. Mais, en 1813, par suite des revers de la patrie, notre drapeau fut remplacé, à Parga, par le drapeau anglais. Dès lors, Ali-Pacha entama des négociations avec le gouvernement anglais et lui fit adopter ses vues.

Parga fut cédée aux Musulmans, sous la condition qu'une indemnité serait payée à ceux qui ne voudraient pas rester dans leurs foyers. Vainement les habitants essayèrent de fléchir le gouverneur des îles Ioniennes; vainement ils envoyèrent une ambassade à Londres, les calculs de la politique britannique les condamnaient à

Digitized by Google

subir le joug de leur redoutable ennemi. Les Parguinotes émigrèrent en foule et ne reçurent qu'une indemnité dérisoire. Quand vint la guerre de l'indépendance, un grand nombre voulurent prendre part à la lutte engagée en faveur de la mère patrie; mais le gouvernement anglais fit donner avis à la flotte ottomane de leur tentative, et la plupart de leurs embarcations furent coulées à fond par le canon des Turcs. Les Parguinotes échappés au désastre retournèrent à Corfou, d'où ils durent bientôt sortir par ordre du gouvernement. Ces actes d'une politique machiavélique ne sont point effacés, malgré la part que l'Angleterre, forcée par l'opinion publique de l'Europe, a prise ensuite à la guerre de l'indépendance; et encore, aujourd'hui, le nom de la France est resté populaire en Grèce, alors que celui de l'Angleterre est détesté.

Nous aussi nous la connaissons cette politique anglaise, inhumaine envers Parga, égoïste au point d'abandonner une fidèle alliée aux jours de ses malheurs; parce que, d'une part, ses intérêts s'accommodaient d'un marché odieux, et que, d'un autre côté, sa jalousie escomptait les fruits de l'inaction. Mais que de fois les calculs les plus habiles sont déjoués par les événements! Ali-Pacha mourut victime de son ambition; l'Angleterre est isolée et doit comprendre maintenant de quel prix était notre concours.

A nous également de comprendre que les aventures chevaleresques, les agitations perpétuelles ne font point la prospérité d'un pays; que les idées saines, pratiques, morales peuvent seules donner de la stabilité à l'ordre social.

IV

L'Académie, Messieurs, a subi, cette année, des pertes douloureuses. Deux associés sont morts : M. Rivet, ancien préfet et député, M. le marquis de Belbœuf, ancien premier président de la Cour d'appel de Lyon.

Digitized by Google

Parmi les correspondants, nous avons à regretter M. le docteur VINGTRINIER, de Rouen, savant et praticien distingué, et M. CARLHANT, ancien membre du Conseil d'Etat, maire d'une commune du Beaujolais, auteur de productions littéraires dignes d'attention. La vie dignement remplie de M. CARLHANT, les périls qu'il a courus, après la Révolution de juillet, en participant à la défense des ministres, nous ont été retracés par notre éminent collègue, M. SAUZET, avec cette élévation qui lui est propre, surtout lorsque l'amitié, la justice d'une cause où l'amour du pays inspire son éloquence.

Nous devons encore constater les vides qu'ont laissés dans nos rangs : MM. HÉNON, ARLÈS-DUFOUR et BONNARDET.

Je ne suivrai point M. HÉNON dans sa vie politique, ni dans sa carrière administrative; je n'en vois ici ni le lieu ni le temps. Qu'il me suffise de rappeler le savant, porté par ses collègues à la présidence de l'Académie. Doux, affable, plein de bienveillance, M. HÉNON était d'un abord facile et d'un commerce agréable. Doué d'une intelligence élevée, assidu au travail, il suivit les études médicales et s'acquit une juste renommée dans les sciences naturelles. Il fallait l'entendre parler des fleurs, objet de ses prédilections; il étonnait par son savoir et charmait par la facilité de son élocution. M. HÉNON s'animait à la description des espèces nouvelles de Narcisse, trouvées par lui au sommet du Pilat; il se montrait alors admirateur ému des beautés de la nature.

M. ARLÈS-DUFOUR est un de ces rares exemples de ce que peut une volonté intelligente, soutenue par l'amour du travail. Fils de ses œuvres, livré de bonne heure à lui-même, soldat quelque temps, il devint successivement chef d'une grande maison, conseiller municipal de Lyon, conseiller général du département, commandeur de la Légion d'honneur. Il fut aussi membre du conseil général des manufactures, au ministère du commerce et secrétaire-général de l'Exposition universelle, à Londres et à Paris.

Digitized by Google

Versé dans la connaissance des langues européennes, M. ARLÈS-DUFOUR voyagea beaucoup, se créa des relations qui devinrent des amitiés durables, avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre et de l'Allemagne. La science économique, dont il était un adepte fervent, le compta parmi les propagateurs du libre-échange ; et c'est à des connaissances spéciales en ce genre qu'il dut l'honneur insigne de faire partie de la Commission internationale chargée d'élaborer le traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

M. ARLÈS-DUFOUR, avec son activité dévorante, poursuivait à la fois les sujets les plus divers. Les questions d'ordre social surtout exerçaient sur lui une attraction puissante. Les doctrines que professait notre collègue sont contestables. Si elles ont trouvé des défenseurs ardents, elles rencontreraient des contradicteurs non moins convaincus; mais ce que reconnaissent avec empressement ceux-là mêmes qui prendraient rang parmi les critiques, c'est que les sentiments généreux faisaient le fond de son caractère. Zélé partisan de l'instruction populaire, on le voyait administrateur de La Martinière et de l'Ecole Centrale lyonnaise, secrétaire général de la Société d'instruction primaire et fondateur de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, qu'il soutint de ses largesses.

M. ARLÈS-DUFOUR était vivement touché des souffrances de la classe ouvrière; la nécessité de lui venir en aide excitait sa sollicitude active. D'une bonté inépuisable, empreinte sur ses traits, gravée sur tous ses actes, il saisissait toutes les occasions d'être utile à ses semblables. On le vit inscrit un des premiers sur les listes de souscriptions en faveur des blessés; et c'est lui qu'on chargea de présider à la répartition de sommes considérables. Un homme, dont la vie est aussi riche de bienfaits, mérite à bon droit la reconnaissance qui s'attache à sa mémoire.

M. BONNARDET, indépendant par position et par caractère, n'a eu d'autre ambition que d'être utile à ses concitoyens dans l'exercice de nombreuses fonctions administratives ; fonctions toujours gratuites,

Digitized by Google

où il a fait preuve d'un infatigable dévouement. On retrouve notre collègue à l'administration du Dépôt de mendicité et des Bureaux de bienfaisance, à la Commission des prisons, à toutes les commissions temporaires, instituées pour venir au secours des ouvriers sans travail.

Esprit étendu et flexible, M. BONNARDET a su faire marcher de front ses études sur l'administration et l'industrie et des travaux littéraires d'une haute portée. On lit avec intérêt ses écrits sur la mendicité, où de vives sympathies pour les classes nécessiteuses s'allient à la justesse des vues et à la solidité des connaissances. Les questions les plus diverses appellent l'attention de notre collègue : il discute l'installation des chemins de fer ; il prêche en faveur des eaux potables à distribuer dans notre ville ; et partout ses appréciations sont marquées au coin du sens pratique.

Toutefois le sujet que M. BONNARDET paraît le plus affectionner est le régime des prisons. Il reproche à la prison préventive de ne point assez préserver de contacts malsains des hommes qui ne sont encore que sur le seuil de la justice et peuvent sortir innocents de présomptions mal fondées ; il demande avec chaleur que les soins les plus minutieux entourent le condamné susceptible encore de retour vers le bien, et le préservent de la contagion du milieu putride où il est jeté ; il s'élève avec force contre la surveillance infligée au libéré ; surveillance qui le fixe souvent à un sol dangereux, qui lui ferme l'atelier, l'industrie privée et le refoule dans le crime, à travers la misère et les souffrances. — Cette situation du libéré était donc bien digne de la pitié, et ce fut un immense bienfait que la création de l'asile Saint-Léonard. Là, le libéré, désireux de se relever, trouve appui et bons conseils ; il est aidé à reprendre dans le monde une vie laborieuse et honnête.

Les qualités éminentes de notre collègue lui valurent les honneurs de la présidence de l'Académie ; ses services nombreux lui méritèrent la décoration, sans qu'il la recherchât ; car, placé constamment en dehors de la sphère où s'agitaient les partis, il ne demanda jamais ni

Digitized by Google

places ni faveurs. Tous ceux qui ont connu M. BONNARDET apprécient ses vues fécondes, son intelligente initiative, son zèle ardent pour soulager les malheureux. Il a vécu en faisant le bien et laisse un nom entouré d'estime et de respect...

V

Notre tristesse, Messieurs, devait avoir une compensation. Or, je la vois dans la satisfaction que nous avons éprouvée en apprenant les distinctions obtenues par deux de nos honorables collègues. M. DANGUIN a reçu une médaille de première classe à l'Exposition des Beaux-Arts de Paris; M. BERNE a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en récompense de ses services dans les hôpitaux, à l'Ecole de médecine et dans les ambulances sédentaires.

Je la vois aussi, cette compensation, dans le plaisir que nous fait l'entrée à l'Académie de M. Paul ROUGIER, avocat distingué, professeur à l'Ecole de droit, dont il fut un des organisateurs. M. ROUGIER se recommandait encore à nos suffrages par un recueil, avec commentaires, des arrêts de la Cour d'appel de Lyon, ainsi que par diverses publications sur les Sociétés de secours mutuels et sur l'instruction primaire. L'importance de pareilles œuvres, le titre de lauréat de l'Académie, fixaient d'autant mieux notre choix, que le talent oratoire et l'élévation du caractère avaient conquis depuis longtemps toutes nos sympathies.

M. le docteur MACARIO, nous est attaché à titre de membre correspondant, par égard pour son mérite personnel, et à raison de la valeur de ses écrits. M. MACARIO, malgré les entraves de la vie professionnelle, sait ménager des heures à l'étude; et toujours le fruit de ses méditations est une clarté jetée sur un point de la science.

Digitized by Google

VI

Tous les vides faits dans nos rangs ne sont point encore comblés : les règlements imposent des délais. Mais nous avons la confiance que les hommes d'intelligence et de cœur viendront se serrer près de nous et ajouter à nos forces l'appui de leur notoriété et de leurs convictions. Par les temps agités, l'isolement est une faute. En mille circonstances, les Sociétés savantes, sans sortir de leur domaine, peuvent donner une impulsion vers le bien, ou retenir un mouvement sur la pente du mal.

Puissantes, dévouées à l'ordre, ces Sociétés sont comme des foyers d'où rayonnent la lumière et la morale. Et fut-il jamais époque où l'esprit public eût plus besoin d'être éclairé ! Fut-il un moment où l'inertie générale touchât de plus près à l'affaissement...! Malgré soi, je le sais, on est pris de tristesse en songeant aux incertitudes du jour, aux périls du lendemain ; mais Dieu nous garde du découragement ! La patrie réclame le dévouement de tous ; elle a besoin d'efforts individuels et collectifs ; chacun, dans sa sphère, doit contribuer au salut général...

Etre utile au pays : voilà le désir le plus ardent de l'Académie ; le voir se relever, renaître à sa prospérité passée : tel est son vœu le plus cher ; heureuse si, dans la réédification sociale, elle peut apporter une assise...!

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CARDINAL BILLET

Allocution prononcée à l'Académie de Lyon
dans sa séance du 20 Mai 1873

PAR M. PAUL SAUZET

Pour rendre hommage à la mémoire du Cardinal BILLET

Lorsque, à la dernière séance, notre honorable Président remplit le triste devoir d'annoncer à la Compagnie la perte qu'elle venait de faire dans la personne de notre illustre associé, le cardinal Billet, archevêque de Chambéry, il me donna une nouvelle preuve de la bienveillance à laquelle il m'a depuis si longtemps accoutumé, en me priant d'adresser quelques mots d'hommage à la mémoire de l'éminent Prélat, qu'il ne connaissait que par sa renommée et qu'il supposait personnellement connu de moi. J'avais eu, effectivement, l'honneur de le voir deux fois dans ma vie, d'une manière que je dois appeler fugitive quant à la brièveté du temps, mais non assurément par la durée des impressions que ces courtes apparitions m'ont laissées. Toutefois, je ne savais point assez sa vie pour risquer de compromettre ou d'affaiblir, par un panégyrique incomplet, le respect dû au souvenir d'un prince de l'Eglise ; j'avais alors songé à demander la parole à la séance suivante et à faire, dans l'intervalle, des recherches qui me permissent un langage moins insuffisant et plus digne d'une grande carrière.

Digitized by Google

Mais j'ai appris depuis que l'oraison funèbre du Cardinal devait être prononcée dans sa cathédrale, le 10 juin prochain, par Mgr Mermillod, qui saura le louer avec la triple autorité de son talent, de son caractère et de la persécution qui fait resplendir tout le reste d'une plus éclatante auréole.

Tout autre essai ne pourrait être qu'une pâle ébauche auprès de ce fidèle et éloquent tableau d'une telle carrière.

L'orateur la racontera jusqu'à sa dernière page, en faisant, avec sa parole consacrée, apparaître d'avance la première page de la vie immortelle qui doit couronner celle-ci.

Vous connaissez assez Mgr Mermillod, dont Lyon a souvent et trop rarement encore entendu les brillantes inspirations, pour être convaincus qu'il appréciera la science aussi bien que la sainteté de notre éminent associé. Son discours sera envoyé à l'Académie, il prendra une place d'honneur dans vos archives, et c'est là que la Compagnie sera heureuse et fière de le retrouver tout entier. J'ai donc renoncé à tout projet de panégyrique, mais vous me permettrez seulement une très rapide esquisse des principaux traits d'un si vénérable modèle. Ceux qui le caractérisaient surtout furent la simplicité, la charité et la science.

La simplicité se révélait déjà dans son origine. Né dans un humble village de la Haute-Savoie, d'une famille honnête et laborieuse, mais peu fortunée, il avait commencé par aider ses parents dans les travaux des champs; il fut berger, dans son enfance, avant de devenir le bon pasteur d'un grand et religieux troupeau, comme le pêcheur du lac de Génezareth fut appelé par le Rédempteur suprême à devenir pêcheur d'hommes.

Ce n'est pas la première fois que la houlette pastorale a précédé la crosse des pontifes. Le jeune Billet se sentait instinctivement destiné à la science et au sacerdoce; il fit ses premières études presque sans maître, et il se trouva sansdoute quelque ecclésiastique généreux et clairvoyant qui pressentit son avenir et facilita ses études, comme autrefois Cimabué devina sous la bure le petit Giotto, traçant des

Digitized by Google

figures sur le sable, et emmena avec lui celui qui devait être le régénérateur de la peinture, deux siècles avant l'école d'Ombrie, en lui adressant ces paroles, si heureusement rendues par un poète lauréat de notre Académie :

Enfant, viens avec moi, tu seras grand demain ;

ou bien, pour nous rapprocher davantage de notre modèle, comme ce religieux inspiré, arrachant à son troupeau le jeune Montalte, qui devint Sixte-Quint.

Cependant, les caractères se sont peu ressemblés, car Sixte-Quint mit en œuvre toutes les habiletés de son génie pour combler, par la tiare pontificale, une ambition qu'il justifia, du reste, par l'éclat d'un grand règne. Le jeune Billet, au contraire, s'efforça toujours, par sa modestie, de tourner le dos à sa fortune. Quand la pourpre romaine vint le chercher, à quatre-vingts ans, il la refusa d'abord, et s'il l'accepta enfin, sur les instances du clergé de Savoie et de l'épiscopat de France, c'était, disait-il, pour en faire son linceul. Il oubliait que Clément XII, élu pape aussi à quatre-vingts ans, garda dix ans le siége de saint Pierre et donna l'exemple d'une longévité pontificale dont nos temps demandent à la bonté, je dirais presque à la justice de la Providence, de doter ce siècle d'un second exemple, ardemment désiré par la reconnaissante admiration de tous les catholiques de l'univers.

Quant à l'archevêque de Chambéry, il se parait rarement de la pourpre, on eût dit qu'elle l'embarrassait.

Elle ne changea rien, du moins, à la simplicité de sa vie ; il resta modeste dans toutes ses habitudes, dans ses vêtements, dans ses repas, dans le mobilier de ce vieux palais, dont il refusa les restaurations les plus nécessaires aux offres réitérées de la munificence impériale. Tout en lui attestait cet esprit d'abnégation vraiment apostolique qui ne l'abandonna jamais dans toute sa carrière. On le voyait sans cesse, parcourant à pied et sans suite, sa ville épiscopale, visitant, jusqu'à ses dernières années, les montagnes les plus reculées de son diocèse,

Digitized by Google

dans le plus humble équipage, bien souvent à pied ou à cheval, accessible à tous, s'estimant toujours inférieur à sa place, et supérieur par là même à ses éminentes fonctions, sans que l'affabilité expansive du cœur enlevât jamais rien à la dignité du Pontife ; chéri des petits comme des grands, il a passé, comme le divin Maître, en faisant le bien. *Transiit bene faciendo.*

C'est surtout par la charité qu'il lui a ressemblé. Comme lui, il chérissait les pauvres et les petits enfants ; il allait chercher les uns pour les consoler et les secourir, il attirait à lui les autres pour les caresser et les instruire. Il avait sans cesse la main ouverte comme le cœur pour venir en aide à toutes les détresses. Son ingénieuse charité trouvait toujours de nouvelles ressources, et, quand tout semblait épuisé, ses privations devenaient le patrimoine des pauvres, sans que cette sainte avarice altérât jamais en rien les devoirs et les convenances de sa charge.

Cette préoccupation constante pour les malheureux ne nuisait pas aux travaux de la science ; c'est par elle qu'il s'était fait connaître et s'était élevé si haut.

Encore imberbe et portant la veste de ses montagnes, il avait étonné par ses réponses ses premiers examinateurs, qui avaient deviné en lui un maître, il avait ensuite occupé toutes les chaires, dirigé les séminaires avant d'être appelé comme évêque à instruire son clergé par la profondeur de ses connaissances théologiques. Et, en même temps, il n'avait délaissé ni les lettres, ni les sciences ; tantôt il faisait, dans ses écrits, revivre les archives de la Savoie, tantôt il approfondissait les sciences naturelles, pour lesquelles il conserva toujours un vif et fidèle attrait.

La botanique et la géologie lui ont dû d'importantes publications. Comme saint François d'Assise, il aimait naïvement la nature en adorant son auteur, et, en même temps, comme les plus savants maîtres de notre siècle, il en pénétrait les secrets par son intuition puissante des plus récentes et des plus magnifiques découvertes de nos jours.

Digitized by Google

Stabilité immuable dans la foi, progrès incessant dans la science, travail persévérant pour les propager toutes deux, tel fut le partage de cette sainte, laborieuse, modeste et glorieuse vie.

Ainsi, il était digne de vous appartenir, non-seulement par la hauteur de sa dignité qui l'appelait naturellement à la prérogative d'associé, déférée aux patrons de la science, mais encore par l'importance de ses travaux qui lui auraient conféré la qualité de titulaire, avec la confraternité journalière et mutuelle des études, s'il eût résidé au milieu de vous.

Sa perte a été vivement sentie dans toute la Savoie dont il était le père et l'honneur. Elle ne le sera pas moins à Rome, au sein de ce Sénat catholique, auquel il envoyait, de loin, son fidèle et précieux concours. Rien n'égalait surtout l'ardeur de son dévouement pour le Pontife captif, qui, de son côté, lui adressait, avec une tendre émotion, ses bénédictions suprêmes dans une maladie qui le mit, il y a trois mois, aux portes du tombeau. Dieu permît qu'il en revînt, contre toute attente, et le jour de Pâques il put encore donner la bénédiction papale à tout son peuple assemblé, qui croyait fêter aussi la résurrection de son Pontife. Mais il semble que la Providence, qui le trouvait mûr pour la récompense, avait voulu seulement, par une faveur singulière, le faire assister, de son vivant, au spectacle des regrets que devait causer sa mort. Une nouvelle crise se déclara et le funèbre dénouement suivit de près, avec une rapidité qui permit pourtant au vénérable prédestiné d'offrir, dans ses traits les plus augustes et les plus touchants, le tableau sublime d'une mort chrétienne couronnant une sainte vie.

Une telle mémoire ne saurait périr. Elle vivra parmi vous, dans votre admiration et dans vos regrets. Ces regrets ne peuvent être adoucis que par la pensée consolante qui vous montre d'avance un successeur en tout digne de lui, éminent comme associé, savant comme titulaire et qui vous appartient encore de plus près. Et puisque je n'ai pas craint d'anticiper sur vos suffrages avec une confiance que, j'en suis sûr, vous ne trouverez pas téméraire, permettez à une voix étrangère à la hiérarchie de l'Église, mais jamais indifférente à

Digitized by Google

sa splendeur, de souhaiter que notre futur associé soit aussi appelé à combler le vide que la perte de son prédécesseur a ouvert dans ce Sénat auguste, dont la pourpre a si souvent honoré la Rome des Gaules et la chaire de saint Irénée, dont la science traditionnelle est aujourd'hui si vivante dans l'Église primatiale de France.

Digitized by Google

ŒUVRES POÉTIQUES

D'EUGÈNE FAURE

AUTEUR DES SONGES D'UNE NUIT D'HIVER

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

Par J.-E. PÉTREQUIN

Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier de l'Instruction publique,
Ex-Président de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, etc.

PREMIÈRE PARTIE

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

Digitized by Google

Il a porté le poids de l'existence amère ·
Hélas ! il ne fut point un être imaginaire !
Plus de courses pour lui ! plus de ces visions
Qu'il poursuivait naguère en ses illusions !

. . . . . .

Vous qui jusqu'à la fin
Avez suivi les pas de notre pèlerin,
Si de lui vous gardez dans votre âme tracée
L'ombre d'un souvenir, une seule pensée,
Alors il n'aura pas couru le monde en vain !

CHILDE-HAROLD. trad. en vers fr. par Ragon, ch. 4. nos 164 et 185.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

EUGÈNE FAURE

AUTEUR DES SONGES D'UNE NUIT D'HIVER

ENRICHIE DE PLUSIEURS DE SES POÉSIES INÉDITES

Par J.-E. PÉTREQUIN

Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier de l'Instruction publique,
Ex-Président de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, etc.

Je suis bien plus sûr d'aimer l'auteur,
que je ne suis sûr de le bien louer.

LA HARPE, *Éloge de La Fontaine*, 1774.

Ces paroles échappées à un critique aussi habile que La Harpe à propos du panégyrique d'un écrivain éminent comme La Fontaine, doivent bien plutôt être la devise de celui dont la plume, vouée aux travaux de la science mais inexpérimentée à l'endroit des joutes purement littéraires, vient entreprendre l'éloge d'un modeste poète qui, emporté par la mort dans la force de l'âge, a passé presque inaperçu dans la république des lettres. La Harpe avait sa voie toute préparée : il n'avait qu'à suivre l'opinion publique ; car la postérité avait déjà prononcé son arrêt sur La Fontaine. Combien ma tâche est différente ! Il ne s'agit point ici d'une réputation littéraire déjà établie : M. Eugène Faure est plus ou moins ignoré du monde, comme ses ouvrages ; faire connaître ses poésies, apprécier le mérite qu'elles peuvent avoir et intéresser à leur auteur, voilà le but qu'il faudrait atteindre : je ne me dissimule pas quelle difficulté il y aura pour moi d'y réussir ; mais le mobile qui me fait agir est de ceux qu'on ne saurait méconnaître sans injustice : les sentiments d'amitié qui m'inspirent seront à la fois mon guide et mon excuse : à qui mieux qu'à l'amitié pourrait-il

Digitized by Google

appartenir de prendre soin de son nom ? N'est-ce pas pour elle un devoir et une consolation suprême de l'entourer aux yeux de tous de cette vive sympathie qu'il avait su faire naître, et que la mort a laissée vivante parmi nous ?

§ 1. — Esquisse biographique.

Son existence a été des plus simples : c'est de lui surtout qu'il est permis de dire que « la vie des hommes de lettres est tout entière dans leurs ouvrages ». Sa carrière ne fut point ce qu'elle devait être : de regrettables conditions de famille lui fermèrent l'avenir auquel il semblait d'abord appelé. — François-Rémy-Eugène Faure naquit à Décines-Charpieu (Isère) le 7 nivose an XII (29 décembre 1803). Son père, Antoine Faure était notaire ; sa mère, Lucrèce Bignon sortait d'une honnête famille lyonnaise qui appartenait au commerce ; ils eurent une nombreuse famille de neuf enfants, dont six seulement survécurent, trois filles et trois fils ; les trois filles étaient les aînées : la jeune mère s'inquiétait de n'avoir pas de fils ; son oncle, Antoine Dumont, qui était Provincial de l'ordre des Cordeliers et qui est mort chanoine du chapitre de St-Jean, lui adressa ce madrigal :

Console-toi, mère charmante,
D'avoir, malgré ta vive attente,
A trois filles donné le jour !
Ce ne sont pas là des disgrâces :
Avant que d'enfanter l'Amour,
Vénus enfanta les trois Grâces !

Ce fut à la campagne que s'écoula l'enfance d'Eugène : elle fut traversée par un évènement qui lui laissa de pénibles souvenirs, je veux parler de l'invasion étrangère qui força à deux reprises (1814 et 1815) ses parents de quitter Décines et de chercher un refuge à Lyon. Un jour qu'il se promenait dans les rues de la ville, il fut tout à coup enveloppé par les troupes ennemies qui se rendaient sur la place Bellecour pour y être passées en revue ; les musiciens, qui marchaient en tête, l'y entraînèrent avec eux, et se servirent de son dos comme d'un pupître pour leurs cahiers de

Digitized by Google

musique. Tant que dura la fanfare militaire, Eugène, qui avait trouvé du plaisir à l'entendre, prit patience ; mais à peine la dernière note eut-elle retenti, qu'il s'échappa comme un éclair, en traversant la ville d'une course affolée, tel qu'un jeune cerf qui croit toujours avoir une meute à ses trousses.

Eugène montra de bonne heure les plus heureuses dispositions : il commença ses études au collége de Crémieu ; ses progrès furent rapides : il réussit à faire deux classes par an. Sa jeune réputation ne se démentit pas au collége de Lyon où il vint terminer les cours de sa scolarité : il y renouvela le même tour de force. Le collége de Lyon était alors le théâtre où se formaient une foule d'élèves qui depuis se sont fait un nom dans les lettres et les sciences : c'étaient Jules Janin, Edgard Quinet, Jules Favre, etc. ; nommons encore Armand Trousseau devenu un des plus brillants professeurs de la Faculté de médecine de Paris, Hippolyte Peut, le promoteur du canal de St-Louis, Prosper Yvaren, d'Avignon, connu par des publications importantes, etc. (1) Venu moi-même, quelques années plus tard, j'ai vu se préparer la génération qui devait compter Frédéric Ozanam, Hippolyte Fortoul, Victor de La Prade, et, après eux, Charles Reynaud, François Ponsard, etc.

En 1820, nous trouvons Eugène Faure en troisième : il remporta un accessit d'excellence et le premier prix de vers latins, outre des mentions en version grecque et en version latine. En 1821, nous le retrouvons, non en seconde (un cours supplémentaire pendant les vacances le mit à même de sauter cette classe), mais, en rhétorique : et malgré cela, il obtient encore à la fin de l'année une mention en excellence et le premier accessit de version latine. Eugène avait pour camarades de classe deux membres de notre Académie, MM. Charles Fraisse et Louis Guillard, à qui, je me plais à le proclamer, furent décernées de nombreuses couronnes.

---

(1) *Traductions en vers*, avec le texte en regard, du *poème de Fracastor sur la Syphilis* (Paris, 1847, in-8) et des *Odes d'Anacréon* (Avignon, 1851, in-12) ; *Traité des Métamorphoses de la Syphilis* (Paris 1854, in-8) ; *les Épidémies et Éphémerides* traduites du latin de J. Baillou (Paris 1858, in-8), etc.

Digitized by Google

Eugène Faure, au sortir du collége, se rendit à Paris pour y faire son cours de droit : Son père le destinait à la carrière diplomatique : comme notaire il était chargé des affaires de plusieurs grandes familles du royaume, et nommément de la famille de Saint-Priest qui possédait de vastes domaines dans cette partie du Dauphiné : on sait que plusieurs de MM. de Saint-Priest ont été chargés de missions diplomatiques et d'ambassades importantes. Il semblait assez naturel que M. Antoine Faure nourrît l'espoir de faire attacher son fils Eugène à quelque ambassade. Il le fit plus tard revenir à Lyon pour s'initier aux questions administratives dans les bureaux du secrétaire général de la préfecture du Rhône.

Sur ces entrefaites arriva la Révolution de 1830 qui, en changeant la dynastie, vint aussi dans l'état des hommes et des choses opérer des mutations profondes. La famille de Saint-Priest avait peu à peu perdu plusieurs de ses membres ; d'autres furent chargés par l'État de missions lointaines ; et par tous ces motifs elle se décida à faire vendre ses domaines de l'Isère. Qu'allaient devenir les espérances de M. Antoine Faure et ses projets sur son fils Eugène ? C'eût été le moment de prendre un parti décisif : il y allait de l'avenir de ses enfants. Il avait marié ses trois filles ; mais ses trois fils avaient encore leur position à faire : tous trois étaient doués d'aptitudes qu'on eût pu utiliser avec avantage : Victor, le plus jeune, semblait né pour le commerce et les voyages d'affaires ; Auguste, l'aîné, avait acquis de profondes connaissances en droit ; M. Dalloz, qui en faisait beaucoup de cas, se l'adjoignit plus tard pour la confection de son grand ouvrage de jurisprudence ; quant à Eugène, la remarquable facilité qu'il avait toujours montrée, laissait une ample latitude pour le choix qu'on eût voulu faire. Mais tous avaient besoin qu'une main ferme et vigoureuse les poussât dans la voie à laquelle les appelaient leurs aptitudes. Je sais de quelles difficultés, parfois inéluctables, est entouré le rôle de père de famille, et que de fatales complications ne viennent que trop souvent déjouer les projets les mieux concertés de sa sollicitude paternelle. Mais combien n'est-il pas regrettable qu'un second plan, conçu sur d'autres bases, ne soit aussitôt venu

Digitized by Google

réparer l'échec du premier ! Ce regret ne fut, hélas ! que trop motivé : le malheur ne tarda pas à frapper M. Antoine Faure ; il perdit en peu de temps la majeure partie de sa fortune : et ses trois fils se trouvèrent sans position assurée ; ils restèrent comme abandonnés à eux-mêmes, et chacun d'eux dut se pourvoir selon son inspiration.

Eugène était à Paris en 1832, lors de l'invasion du choléra : il fut violemment atteint par l'épidémie ; et ce ne fut pas sans peine qu'il réchappa ; mais il ne pouvait se remettre, et dut revenir au pays natal. Sa convalescence fut longue et laborieuse : elle dura plus d'une année ; mes conseils ne lui furent pas inutiles pour son rétablissement, ce fut alors que se renouèrent plus étroitement nos relations d'enfance ; et c'est à cette longue intimité que je dois de pouvoir aujourd'hui esquisser les principaux traits de sa physionomie.

Ses goûts étaient simples, et exempts de cette ambition qui dévore : ses rêves de fortune n'allaient guère au-delà de l'*Aurea mediocritas* d'Horace ; aussi quand le ciel, qui d'abord avait paru lui sourire, vint à s'assombrir, n'eut-il pas à subir une de ces chutes qu'on voit chez bien des gens rompre l'équilibre pour le reste de l'existence : seulement peut-être sa mélancolie native en prit-elle une teinte plus accentuée. — C'était une nature douce et inoffensive ; son âme, tendre et sensible, était portée à la rêverie ; il préférait l'automne au printemps parce que cette saison s'harmonisait mieux avec son caractère mélancolique. Il était doué de l'impressionnabilité d'un artiste, et il en avait les goûts : la peinture le charmait ; on reconnaissait l'ancien élève qui avait obtenu au collége un premier prix de dessin, comme le poète nous rappellera plus loin le lauréat qui avait remporté un premier prix de vers latins. Il aimait la musique et la cultivait avec succès : il avait appris seul plusieurs instruments, il jouait fort agréablement du hautbois : on se plaisait à l'entendre lire à première vue nos partitions d'opéras que sa voix de ténor savait interpréter avec des accents que ses auditeurs n'ont pas oubliés.

S'il avait le sentiment des arts, il n'avait pas moins le sentiment

Digitized by Google

de la nature : il avait été élevé à la campagne dans un site qui ne fut pas sans influence sur son talent : la maison paternelle était comme enveloppée de vastes jardins, d'un côté, et de l'autre, d'une salle d'ombre complantée de grands arbres dont les longues et nombreuses allées offraient à l'œil une perspective d'un effet saisissant. Le village de Décines se trouvait lui-même alors dans des conditions bien plus champêtres qu'aujourd'hui : il était entouré, à l'orient et au midi, de petits coteaux couverts de bois taillis dont le feuillage vert lui donnait un aspect riant et pittoresque. De leur sommet, la vue était splendide : on apercevait dans le lointain, à l'est et au sud, les chaînes neigeuses et grandioses des Alpes ; à l'ouest, à neuf ou dix kilomètres, la ville de Lyon étalée en amphithéâtre sur la colline que surmonte le clocher de Fourvières ; et au nord, le Rhône coulant au pied des montagnes de l'Ain. Eugène allait souvent sur les rives mêmes du fleuve, où il aimait à rêver et à composer ses vers à l'ombre des grands peupliers qui alors bordaient son cours.

Les bois taillis, aujourd'hui défrichés, qui alors environnaient Décines d'une demi-ceinture de verdure, étaient sillonnés par deux ou trois sentiers ombragés qui conduisaient au village de Chassieu, à trois ou quatre kilomètres au sud : c'était là que chaque année je venais passer deux mois pendant les vacances ; c'était là aussi que je venais reprendre haleine et achever ma convalescence chaque fois que ma vie d'hôpital avait ébranlé ma santé et épuisé mes forces : le monde ne sait pas quels sacrifices coûtent les succès qu'il voit obtenir dans les professions libérales ! Je me délassais de mes rudes travaux de chirurgie par la lecture des poètes français, grecs et latins : la science trouvait ainsi un de ses plus doux remèdes dans la littérature ; c'était là comme un trait d'union entre Eugène et moi : que de douces heures cette communauté de goûts ne m'a-t-elle pas values ! Combien de fois, après une journée passée ensemble et après un dernier adieu, ne nous est-il pas arrivé, quand un beau clair de lune favorisait nos nocturnes promenades, à moi de le reconduire jusqu'à Décines et à lui de me ramener jusque chez moi ! Nous parcourions ainsi les sentiers et les bois, sans nous

Digitized by Google

apercevoir de nos allées et venues. Eugène affectionnait particulièrement ces coteaux boisés, où plusieurs de ses inspirations ont pris naissance (voir *Une nuit sur la colline*), et où, souvent en automne, il avait pu, à la chute du jour, répéter ces vers de Lamartine :

> Au sommet de ces monts, couronnés de bois sombres,
> Le crépuscule encor jette un dernier rayon,
> Et le char vaporeux de la reine des ombres
> Monte et blanchit déjà le bord de l'horizon, etc.— *Médit. poét.* n° 1.

Nos matinées étaient souvent consacrées à la chasse, en compagnie de quelques amis; nous faisions parfois des excursions plus lointaines, la gibecière au côté et le fusil sur l'épaule, précédés de nos chiens d'arrêt : nul n'avait garde de manquer au rendez-vous! Eugène, toutefois, finit par n'en plus faire partie; l'incident, qui motiva sa retraite et que je n'ai connu que plus tard, vaut la peine d'être conté, car c'est un trait de mœurs : un jour il avait blessé une fauvette; quand il alla pour la ramasser, le pauvre oiseau se mit à chanter d'un air plaintif en le regardant d'un œil suppliant; il semblait lui dire : « Pourquoi me fais-tu mourir? Pourquoi es-tu « assez cruel pour tuer une innocente créature comme moi, qui ne « t'ai fait aucun mal? » Eugène fut ému; il se promit de ne plus retourner à la chasse, et il tint parole. Longtemps encore après, quand il racontait la triste histoire de la pauvre fauvette, on voyait une larme mouiller sa paupière.

Lorsqu'on lit les *Eloges* de La Fontaine par Champfort et par La Harpe, on est frappé de plusieurs traits de ressemblance que notre ami avait avec *le Bonhomme :* comme lui, il était, dans le monde, peu communicatif, et rêveur plutôt que distrait; il restait silencieux lorsque, dans une réunion, il se voyait entouré de figures inconnues : il semblait se replier sur lui-même comme une sensitive. Il ne se livrait guère que dans l'intimité : ce n'était plus le même homme quand il conversait avec des amis; dans le tête-à-tête son sourire prenait une douceur que je ne saurais comparer qu'à l'expression que prenait aussi son regard.

Il y avait chez lui, comme chez La Fontaine, une certaine non-

Digitized by Google

chalance dans sa manière d'être. Ce n'était point une négligence de sa personne : sa mise était irréprochable et d'une propreté exquise. C'était l'état de son âme et sa placidité qui se révélaient dans la mollesse de ses mouvements : on voyait son humeur inoffensive se traduire dans l'indolence de son attitude et de sa démarche; et cette sorte de langueur n'était dépourvue ni de charme ni de grâce. Il aimait le *far niente;* il savourait le repos; mais il savait travailler à ses heures, et l'on assistait à une véritable transformation de son être quand il s'animait pour une idée ou pour un sentiment!

La vocation poétique d'Eugène Faure fut tardive comme celle de notre grand fabuliste : « On a vu, dit Champfort, on a vu La Fontaine, doué d'un talent qu'il ignore jusqu'à vingt-deux ans, s'enflammer tout à coup à la lecture d'une ode de Malherbe, comme Mallebranche à celle d'un livre de Descartes. » Ce fut à la suite d'une de ces grandes émotions, qui bouleversent l'homme jusqu'au fond de son esprit et de son cœur, qu'Eugène sentit s'éveiller sa verve poétique : il eut le chagrin de voir une personne aimée succomber à une mort soudaine et inattendue; ce fut pour lui comme un affreux coup de foudre : cette perte cruelle le laissa en proie à une longue et profonde douleur, dont ses poésies ont gardé l'indélébile empreinte : il avait alors vingt-cinq ans.

Eugène était, comme La Fontaine, plein de prévenances, de courtoisie et d'affection pour les femmes; la compagnie de celles qui étaient spirituelles, jolies et élégantes exerçait sur lui un charme indicible : c'était comme un culte de sa part. Les prétentieuses et les coquettes un peu légères lui inspiraient une répulsion qu'il ne dissimulait pas toujours; je ne l'ai jamais vu dans le monde faire des compliments qu'à celles qui en étaient véritablement dignes, et plus d'une fois je l'ai vu se retirer avec une froide réserve devant des avances ou des politesses que croyaient pouvoir, à cause de son talent, lui adresser des femmes futiles.

Il était d'un goût délicat et difficile. Une dame fort belle avait attiré son admiration; et plus d'une fois il a fait à pied la course de Décines à Lyon tout exprès pour pouvoir la contempler à son aise

Digitized by Google

dans un pélerinage qu'elle répétait chaque semaine. Mais un jour il entendit d'elle un fragment de conversation où perçait beaucoup de vulgarité et de mauvais goût : la beauté de l'esprit ne répondait pas à la beauté du corps ; sa désillusion fut complète et instantanée. Je n'oublierai jamais quel était son désappointement quant il vint me voir après sa malencontreuse découverte. Il faut une idole aux poètes : il y a toujours dans leur âme, comme dans les recoins du temple, quelque piédestal vide qui attend une déité qu'ils puissent entrevoir et adorer à travers les fumées de l'encens qu'ils brûlent sur ses autels :

> Les premières amours éclosent dans la tête ;
> L'imagination leur prête ses couleurs :
> C'est une source vive aux lèvres du poète !
>
> Charles Reynaud, *Epitr., cont. et pastoral.*, 1853, p. 130.

Un de ses amis avait une femme aussi distinguée par sa piété que par son mérite, pour laquelle Eugène nourrissait l'affection la plus respectueuse et la plus constante que je lui ai connue. Elle habitait à la campagne, à sept ou huit kilomètres de Décines. C'était pour lui un jour de fête quand il allait lui rendre visite ; et malgré sa nonchalance habituelle, il se faisait un plaisir ce jour-là de franchir à pied cette distance de quinze à seize kilomètres. Il venait parfois me prendre sur son passage pour lui tenir compagnie. On recevait un charmant accueil : cette dame avait souvent chez elle plusieurs jeunes filles de ses parentes, qui étaient fort bien ; dans cette société amie, Eugène était aussi agréable qu'il était heureux. On causait ; on faisait de la musique ; à la demande de ces dames, il récitait quelqu'une de ses pièces nouvelles ; et le soir était arrivé avant qu'on eût le temps de s'en apercevoir.

Un jour, cette dame était venue à Lyon visiter, au Palais-des-Arts, une exposition de fleurs ; elle était accompagnée d'une fort belle jeune personne qu'Eugène ne connaissait pas, il les entrevit de loin sous les portiques, mais, soit timidité, soit distraction, il passa outre sans les aborder comme s'il ne les avait pas aperçues ; ces deux dames n'en furent pas la dupe, et à sa première visite à la campagne où elle se trouvaient encore ensemble, on ne consentit à

Digitized by Google

lui accorder son pardon qu'à la condition qu'il ferait amende honorable dans une pièce de vers qu'il allait improviser pour l'album de la jeune personne. La muse paya sa rançon (2) et le fit absoudre.

En 1835, Eugène était de retour à Paris ; il y publia un volume de ses poésies sous le titre de *Songes d'une nuit d'hiver*. Cette œuvre fut, comme son auteur, bien accueillie par Châteaubriand, Victor Hugo, Charles Nodier, Emile Deschamps, etc., elle le fut aussi par la presse (voyez *Revue de Paris*, 1835, t. XIX ; la *France littéraire*, le *Journal de Paris* (3) etc.). — Eugène avait complètement embrassé la vie d'homme de lettres : il collaborait à des revues et à des journaux littéraires, comme la *Revue de Paris*, la *Revue*

---

(2) Eugène Faure n'avait pas l'habitude d'improviser; nous donnons cette pièce de vers comme le seul échantillon d'impromptu qu'on puisse citer de lui, mais sans vouloir lui accorder plus d'importance qu'il ne faut:

Violette charmante,
De l'ombre chaste amante,
O ma pudique fleur !
Que j'aime dans la mousse
Ton haleine si douce
Et ta pâle couleur !
Pourtant, dans la retraite
Où ta feuille discrète
Te dérobe à l'espoir,
Tout plein de ta pensée
Par mes rêves bercée,
J'ai passé sans te voir !
Hélas ! c'est que la brise
De tes charmes éprise,
Emportait loin de moi
La senteur enivrante
Que ton âme odorante
Exhale autour de toi !
Fleur que l'amour convie,
Viens parfumer ma vie.
Penche-toi sur mon cœur !...
— Mais ma voix devient tendre
Et tu ne peux m'entendre !...
Adieu donc, douce fleur !

(3) J'ai trouvé, dans un journal scientifique de Paris, une appréciation, assez originale, des qualités de l'auteur: « Les *Songes d'une nuit d'hiver*, de M. E. Faure, sont une preuve que le feu sacré est soigneusement entretenu par des mains fidèles ; non, la poésie n'est point morte quoi qu'en veuille dire notre siècle ; ajoutons que la poésie ne peut pas mourir : autant vaudrait avancer que l'intelligence va perdre quelqu'une des facultés qu'elle possède et dont elle ne peut cesser de jouir sans cesser d'être ;... la phrénologie a bientôt fait justice de ces ridicules paradoxes : elle montre qu'il ne serait pas moins absurde de prétendre que les facultés du *langage*, du *coloris*, de la *comparaison* et de *l'idéalité* doivent se perdre et s'éteindre ; les qualités qui leur sont propres brillent à un haut degré dans les poésies de M. E. Faure, comme tous les critiques se sont accordés à le reconnaître, etc. » (*La Phrénologie*, 1837, n° 27).

Digitized by Google

indépendante, l'*Illustration* et autres recueils périodiques. Plus d'un éditeur eut recours à lui pour des publications sur l'histoire des monuments et des provinces de la France. Quand furent successivement fondés, sous la direction de Lamenais, les journaux le *Monde* et le *Peuple constituant*, il fut appelé à faire partie de la rédaction : Lamenais, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le traitait comme un fils. L'ouvrage de prédilection d'Eugène, celui auquel il consacrait, avec amour, ses heures disponibles, était un POÈME où son esprit, se dégageant des misères du présent dont il fait une mordante satire, se plaît à embellir des plus belles couleurs les peintures qu'il trace de l'avenir.

Les dernières années de sa vie furent traversées par de douloureuses épreuves : il avait perdu son père en 1837 et un de ses beaux frères en 1839 (le docteur Duviard); en 1840, la maison paternelle, à laquelle se rattachaient tant de souvenirs de sa jeunesse, avait passé en des mains étrangères. En 1847, il eut la douleur de perdre coup sur coup sa mère (15 août), et une de ses sœurs (M^me^ Louise Duviard, morte le 1^er^ septembre), c'était la seconde dont il avait à déplorer la perte, la première était morte depuis bien des années (M^me^ Olympe Vicat, belle-sœur du célèbre ingénieur Vicat, de Grenoble, morte en novembre 1828).

En 1848, il eut la fatale chance, pendant la formidable insurrection de juin, de se trouver au centre même de la guerre civile qui ensanglanta les rues de la capitale. Ces scènes affreuses de désolation et de carnage, qui ne cessèrent durant quatre mortelles journées de se produire sous ses yeux, l'affectèrent cruellement. Il était encore sous cette navrante impression quand il dut croire un instant qu'il allait en voir un sanglant anniversaire dans l'émeute du 13 juin 1849, qui n'eut, grâce à Dieu ! ni la gravité ni la durée qu'on pouvait craindre. Hélas ! il n'en fut pas de même de celle qui, après le coup d'état du 2 décembre 1851, vint de nouveau, pendant deux jours, replonger Paris dans les horreurs de la guerre civile ! Eugène Faure vit de près, et de trop près, ces batailles meurtrières de la rue; toutes ces poignantes émotions ébranlèrent profondément son système nerveux, la dernière surtout acheva de ruiner sa santé : déjà sa sen-

Digitized by Google

sibilité se trouvait fortement éprouvée par tous ses deuils, et récemment encore il était venu s'en joindre un nouveau : cette même année 1851, il eut le chagrin de perdre son frère puiné, Victor, qui, revenant d'Amérique, périt dans la traversée ; tant de douleurs accumulées sur ce pauvre cœur, le brisèrent : il ne put y résister, et ne tarda pas à tomber dans un affaissement nerveux qui le conduisit lentement au tombeau ; ce fut, si l'on croit ses parents, une des victimes du coup d'État.

Pendant la longue maladie du poète, ses épargnes allaient s'épuiser, et il eût eu, loin des siens, plus que de la gêne à souffrir, sans le dévouement que nous avons à rappeler à son éloge. « Je sais qu'on a prétendu, écrit La Harpe, que les vers ne prouvent jamais rien que de l'imagination ; mais je persiste à croire qu'il y en a que l'âme seule a pu dicter. » (*Éloge de La Fontaine.*) La Harpe a raison, Eugène Faure en fut un exemple : son cœur, qui s'est peint dans ses poésies, sentit l'amitié, et sut l'inspirer dans les bons comme mauvais jours ; il était digne de rencontrer des cœurs qui répondissent au sien, l'amitié intervint et les menaces de l'avenir furent conjurées. Il a laissé des regrets vivaces ; c'est encore l'amitié qui vient inspirer cette NOTICE plus de trente ans après les *Songes d'une nuit d'hiver*. J'ai longtemps attendu, dans l'espoir qu'une voix plus autorisée se chargerait de lui rendre ce dernier hommage ; mais déjà plusieurs de ses amis l'ont suivi dans la tombe, et le temps a dispersé la plupart des autres. Deux ans s'étaient à peine écoulés que son frère aîné, Auguste Faure, succombait lui-même ; les papiers de famille, dont il était dépositaire, ont été égarés après son décès. Leur sœur aînée, la seule qui aurait pu combler ces vides, n'existe plus (M^me^ Emilie Revoux, morte en juin 1863). Déjà nul ne pouvait me dire la date précise de sa mort ; j'espérais que, dans un voyage à Paris, il me serait aisé de la connaître en me présentant à la mairie de son arrondissement ; mais quel n'a pas été mon désappointement d'y apprendre (octobre 1871) que les registres d'état-civil avaient été brûlés par les Vandales qui, durant le règne de la Commune, ont couvert Paris de ruines ! C'est en désespoir de cause qu'on a eu l'idée d'aller à l'église

Digitized by Google

de Saint-Etienne-du-Mont dépouiller le mémorial des enterrements où l'on a découvert que l'inhumation d'Eugène Faure avait eu lieu le 9 mars 1854, il était mort le 7 ; il avait 50 ans 2 mois et 10 jours.

Le silence menaçait de se faire autour de lui, un silence avant-coureur de cet oubli, qui est comme un autre tombeau, où les œuvres et la mémoire des hommes viennent à leur tour s'ensevelir, après que leurs dépouilles mortelles ont disparu dans le sein de la terre. Je voudrais pouvoir arracher Eugène Faure à cette seconde mort, en essayant de le faire revivre dans son ouvrage. A défaut d'autre mérite, ce sera du moins une offrande du cœur. J'ai, à force de recherches, réussi à enrichir cette notice de plusieurs centaines de vers qui ne se trouvent pas dans les *Songes d'une nuit d'hiver*.

Lorsque ce livre vit le jour à Paris (*) en 1835, les principaux organes de notre presse locale lui firent un excellent accueil ; les juges de cet aréopage s'exprimèrent en termes fort bienveillants : le *Censeur*, sous la signature Ant. R. (et sous ces initiales, je crois deviner le nom d'Antony Rénal, connu par ses études sur les *Illustrations littéraires de l'Espagne* (1 vol. in-18, 1849), sur le *Romancéro du Cid* (2 vol. in-8), et par ses *Mélanges de critique littéraire* (1 vol. in-8, 1859), etc.), le *Censeur* lui consacra un long compte-rendu d'où je tire l'appréciation qu'on va lire : « Il est des places honorables à conquérir en poésie, et M. Eugène Faure vient de se placer à l'une d'elles dès son début : son vers a du rythme, de la facilité, et son style est nourri d'images. Quoique le talent de l'auteur nous semble assez flexible, nous croyons cependant que le genre grave lui convient mieux que le genre léger, et c'est à celui-là que nous l'engageons à se livrer dorénavant, il paraît heureusement doué pour y réussir, etc. » (n° du 9 avril 1835) — le *Papillon*, journal de littérature légère, disait de son côté : « Nous devons donner un souvenir aux poésies de M. Eugène Faure, et elles le

(*) *Songes d'une nuit d'hiver*, par Eugène Faure. Paris, J. Pomathio-Durville, éditeur, rue de Seine, 89. Delaunay, libraire-éditeur, Palais-Royal. — Un vol. in-8. Sans date.

Digitized by Google

méritent à juste titre : l'auteur a abordé plusieurs genres, et l'a fait en homme habile qui sait qu'il a bien des goûts à satisfaire, etc. » (4) — la *Revue du Lyonnais*, à laquelle on ne saurait refuser de la compétence en ces matières, poussa plus loin l'analyse et l'éloge du livre : « M. E. Faure comprend l'art ; il n'est pas de ces auteurs qui s'essoufflent à tourner quelques strophes, et dont la verve est épuisée au bout d'une cinquantaine de vers : c'est un poète de plus longue haleine, il fournit largement sa carrière ; il fait bien le vers, et manie habilement la stance. Son livre parle souvent au cœur, et il connaît plus d'un chemin pour y arriver. Son style est large, riche en images et en pensées ; ses comparaisons reviennent à propos et avec goût ; etc..... la justice voulait qu'on lui payât le tribut d'éloges qu'il mérite à si bon droit, etc. » (1835, t. 1.).

Cet ensemble de témoignages est sans doute de nature à constituer pour l'ouvrage un préjugé favorable ; mais le moyen le meilleur sans contredit pour convaincre le lecteur, sera de le mettre en mesure de juger par lui-même ; c'est ici le lieu de répéter avec F. Ponsard : « Je suis d'avis que c'est à l'œuvre à parler pour l'œuvre. » (F. Ponsard, *Études antiques*, in-12, 1852. *Préface.*) Nous avons essayé de faire le portrait de l'homme ; tâchons maintenant de faire connaître le poète.

---

(4) L'*Épingle*, autre journal lyonnais de littérature légère, consacra aux *Songes d'une nuit d'hiver* deux articles très-bienveillants (voir 30 août et 27 septembre 1835). En voici le début : « Nous recommandons la lecture de ce « livre aux amateurs de la belle poésie ; les pièces de sentiment y abon- « dent, et le cœur a une bonne part dans l'ouvrage ; ..... à côté de quelques « passages faibles, on remarque des beautés qui les rachèteront aux yeux « des véritables connaisseurs. La diction de l'auteur a de l'élégance ; son « vers nous a paru bien tourné, et son allure assez ferme ; et à coup sûr « bien des poètes de renom ne renieraient pas une partie des pièces que « renferme ce recueil, comme l'*Introduction*, *Minuit*, *Retour à Dieu*, le « *Cimetière*, le *Rêve*, une *Fille du Ciel*, *à une Infidèle*, les *Ruines du Monas- « tère*, etc. »

Digitized by Google

§ II. — Songes d'une nuit d'hiver. — Premier drame.

Les *Songes d'une nuit d'hiver* comprennent vingt-six pièces de vers sur des sujets variés, et en apparence sans suite et sans liaison entre elles. L'auteur me confia la difficile mission de les grouper dans un ordre qui pût leur donner le lien qui leur manquait; je cherchai longtemps; je réussis enfin à composer un tout formé de deux parties que j'intitulai: l'une *Premières amours*, et l'autre *Secondes amours*: Eugène, dans son édition, a conservé notre classement, mais sans oser inscrire le double titre qui l'expliquait. Il faut aujourd'hui revenir sur ce point qui a son importance: je trouve dans l'ouvrage *deux drames* distincts, qui ont chacun leurs actes divers et leur dénouement propre; et l'on va voir que cette notion dès qu'on l'introduit, jette une lumière inattendue sur les différentes parties du livre, et ajoute à la valeur de chacun des détails, en les rattachant à un plan d'ensemble: c'est, pour ainsi dire, comme un flambeau qui, porté dans les anfractueux compartiments d'un vaste édifice, viendrait projeter ses rayons sur les côtés laissés dans l'ombre. Il doit y avoir, dans toute œuvre de poésie, comme celle qui nous occupe, un double intérêt, celui de la composition et celui du sujet: ce dernier, il faut l'avouer, est toujours assez mince quand il ne s'agit que de pièces détachées; mais il en est tout autrement quand on les transforme en autant de scènes d'une action qui marche et se déroule à mesure que le lecteur avance (5). C'est ainsi que je vais lire et interpréter les *Songes d'une nuit d'hiver*.

---

(5) Aussi, dans le journal le *Censeur*, le critique, qui n'avait pas la clef de l'ouvrage, s'est-il mépris sur la signification générale des *Songes d'une nuit d'hiver*, où il n'a voulu et n'a pu voir qu'une série de pièces de vers sans liaison d'un sujet à un autre, ce qui le pousse à dire: « Nous conseillons à « l'auteur de s'imposer une tâche un peu moins vulgaire que celle de petites « pièces détachées et sans suite, et d'utiliser toute la portée de son jugement « et de son imagination, en concevant le plan d'un grand ouvrage, et en « consacrant ses veilles à son exécution. »

Digitized by Google

Dans les deux pièces du début, il faut voir un préambule général qui mène à l'intelligence du reste par une double voie : on dirait en science des *prolégomènes*. La première devait m'être personnellement adressée, en souvenir de notre amitié. L'auteur y renonça dans la crainte qu'en choisissant pour confident un ami déjà au courant de ses pensées, il ne rappelât peut-être ces pièces de théâtre où, pour les besoins de la cause, l'acteur en scène raconte à d'autres personnages ce qu'ils savent tout aussi bien que lui. Les vers de l'*Introduction*, où Eugène Faure nous révèle ses impressions et ses sentiments intimes, font très-bien comprendre dans quelles dispositions d'esprit il a composé son ouvrage :

Ami ! tu veux savoir pourquoi, si jeune encore,
Je courbe, sous le poids du chagrin qui dévore,
Un front avant le temps de rides sillonné :
Tu t'étonnes qu'à l'âge où, s'ouvrant à la joie,
En des torrents d'amour l'âme nage et se noie,
D'une éternelle nuit je reste environné ! etc.

..... A peine arrivé dans ce monde,
Les autans ont battu ma tête frêle et blonde ;
Ils ont fait de mes jours vaciller le flambeau,
Et, sous un ciel couvert d'un voile monotone,
Je me suis effeuillé comme une fleur d'automne
Dont chaque vent emporte en passant un lambeau.

J'ai vu les miens, ainsi que des feuilles fanées,
Tomber l'un après l'autre au souffle des années ;
Je les ai de mes mains revêtus de linceul ;
J'ai pleuré sur leurs fronts immobiles et mornes,
Et je suis retombé dans une nuit sans bornes,
Alors qu'ouvrant les yeux j'ai vu que j'étais seul, etc....

Oh ! quelle langue humaine et quelle poésie
Pourraient rendre l'horreur dont j'eus l'âme saisie
Lorsque, rentrant le soir, l'œil en pleurs, le front bas,
Je parcourus, suivi d'une lampe livide,
Ces corridors déserts, cette demeure vide
Où rien ne résonnait que le bruit de mes pas ! etc....

J'ai, sous des cieux ingrats, sur des routes fanées,
Semé, sans récolter, mes plus belles années,
Comme le laboureur sur d'arides terrains
Où d'avides oiseaux, au retour des gelées,
Accourent en criant, et, tombant par volées,
Viennent manger ses grains.

Digitized by Google

Ah! c'est que les douleurs, essaim noir et vorace,
D'une aile infatigable ont volé sur ma trace,
Dévorant en leur fleur mes jours et mon espoir,
Et jetant sur mon ciel la nuit sombre et l'orage,
Et brûlant le gazon et desséchant l'ombrage
Quand je voulais m'asseoir, etc. — (*Introduction*).

C'est bien là une *introduction* telle qu'on pouvait la rêver pour les *Songes d'une nuit d'hiver*. Le poète, en nous initiant au secret de sa vie et de ses douleurs, a su d'emblée se placer dans une situation qui commande l'intérêt et justifie sa mélancolie. Voilà pour le cœur, voici pour l'esprit : dans la pièce de *Minuit*, il nous révèle une autre de ses souffrances ; après une poétique méditation sur la grandeur de la création, il s'attriste sur la petitesse relative de l'homme et sur les mystères de sa destinée :

Et moi, de l'univers misérable parcelle,
Entre l'immensité de l'avenir et celle (6)
Du passé suspendu,
Sur le gouffre béant où tout tombe et se noie,
Au bout du frêle fil de mes jours je tournoie
Frémissant, éperdu!
Si je cherche un appui, mon œil, ma main avide
Ne rencontre partout, ne saisit que du vide ;
Et, palpitant d'effroi,
Je vois l'abîme ouvrir sa gueule menaçante :
Le fil qui me soutient craque, et la terre absente
Se dérobe sous moi! etc.....
— Oh! qui m'expliquera l'énigme de mon être?
Qui touchera mes yeux? qui me fera connaître
Les secrets du tombeau? etc.

. . . . . .

L'obscurité sur moi semble épaissir son voile :
La vie est une nuit sans lune et sans étoiles
Où l'on marche au hasard ;

---

(6) On lit « l'*éternité* de l'avenir » dans le texte imprimé. L'*éternité de l'avenir*, c'est fort bien; mais l'*éternité du passé*, c'est autre chose; et cette locution ne saurait s'admettre : J'y ai substitué le mot *immensité* qui est plus juste, et qu'Eugène emploie lui-même dns le *Convoi funèbre*, comme on le verra plus loin.

Digitized by Google

Le pied à chaque instant trébuche sur la voie :
Je ne sais d'où je viens, où je vais, qui m'envoie !
L'apprendrai-je plus tard?
Comme un cruel vautour acharné sur sa proie,
Sous sa griffe de fer ce doute affreux me broie,
Partout il me poursuit, etc. — (*Minuit.*)

Ainsi pour notre poète le doute a renouvelé la fable du vautour de Prométhée ; mais ici le cadre s'agrandit, et l'intérêt avec lui : il ne s'agit plus seulement d'une voix isolée, nous y voyons la peinture d'une maladie morale de notre époque! Il n'est peut-être pas un seul des grands écrivains de ce temps qui, en présence des redoutables problèmes qui se posent à la raison humaine, n'ait aussi laissé échapper un soupir! Châteaubriand qui, en ouvrant une voie nouvelle, a été un des plus féconds inspirateurs de la littérature contemporaine, écrivait, au commencement du siècle, dans son *Génie du Christianisme :* « Tout est caché, tout est inconnu dans « l'univers : l'homme lui-même n'est-il pas un étrange mystère? « D'où part l'éclair que nous appelons existence, et dans quelle « nuit va-t-il s'éteindre? L'Eternel a placé la naissance et la mort, « sous la forme de deux fantômes voilés, aux deux bouts de notre « carrière. » (L. I, ch. 1). De tous les représentants de l'école française, aucun n'est revenu plus souvent sur ce thème que le plus brillant d'entre eux: les *Méditations poétiques* en sont remplies. Lamartine a su, par une comparaison fort ingénieuse, peindre admirablement la lumière que la révélation répand dans notre âme et les ombres qu'y laisse la raison pure :

Cherchant le grand secret sans pouvoir le surprendre.
Je ressemble, Seigneur, au globe de la nuit
Qui, dans la course obscure où ton doigt le conduit,
Réfléchit d'un côté les clartés éternelles
Et de l'autre est plongé dans les ombres mortelles.

Ainsi, le cœur en proie à ces douleurs morales qui assombrissent la vie, et l'esprit tourmenté par ce doute qui en est comme le ver rongeur, tel est le poète que nous allons voir figurer dans les *deux drames*, dont je vais entreprendre l'analyse. Une pièce de vers intitulée *Une Femme belle et fidèle* forme le *prologue* du *pre-*

Digitized by Google

mier : l'auteur, à la façon de l'Arioste, fait entrevoir, dans un style moitié sérieux moitié badin, les deux principales qualités qu'il recherche dans l'objet de ses rêves. Le drame commence par une élégie d'une douce sensibilité, le *Pélerinage*, où l'on voit apparaître celle que l'*introduction* représente comme un ange consolateur :

Or donc le temps avait, ainsi qu'il a coutume,
De mes regrets premiers adouci l'amertume ;
Le souvenir s'était par degrés effacé.
C'est qu'après tant de nuits si lentes et si sombres,
Après tant de soleils obscurcis de tant d'ombres,
Sur mon ciel solitaire et de crêpes tendu
J'avais vu se lever une étoile nouvelle,
Une femme ou plutôt un ange : c'est qu'en elle
J'avais tout retrouvé ce que j'avais perdu ! — *(Introduction.)*

Telle est l'héroïne du premier drame : la douce auréole qu'elle porte ne cesse d'y briller d'un éclat qui tient sous le charme jusqu'au dénouement. — Dès la seconde scène, c'est-à-dire dans l'élégie à *Madame E. L.*, le bonheur commence à montrer sa fragilité : c'est un premier nuage qui apparaît dans le ciel du poète : au milieu d'un scène d'amour, le souci de l'avenir entre dans le cœur de la jeune femme :

Quand je suis près de toi, que l'air qui t'environne
De bonheur et d'amour semble se parfumer,
Et que dans ses transports mon âme s'abandonne
Au plaisir si doux de t'aimer,
Une larme mouillant ta paupière baissée,
Un regard, un soupir qui t'échappe tout bas,
Hélas ! tout m'avertit qu'une sombre pensée
Te poursuit jusque dans mes bras ! etc.

. . . . . .

Cher ami ! me dis-tu, d'un air timide et tendre,
Quand de m'aimer toujours tu me fais le serment,
Pardonne si mon cœur a peine à se défendre
D'un funeste pressentiment ! etc...

. . . . . .

Une autre surviendra plus aimable et plus belle :
Aux rayons de ses yeux d'autres feux renaîtront :
Et le temps !... Ah ! déjà j'entends frémir son aile,
Je le vois planer sur mon front ! etc...

Digitized by Google

. . . . . .

— Non, non ! ma déité, ne crains pas que je change ;
Mon cœur est à jamais ton temple et ton autel :
L'amour que j'ai puisé sur les lèvres d'un ange
Ne doit-il pas être immortel ?

Parmi les *Nouvelles méditations poétiques* de Lamartine, il en est une que je crois devoir citer en partie, parce qu'elle retrace une situation et des sentiments analogues ; la voici :

Lorsque, seul avec toi pensive et recueillie,
Tes deux mains dans la mienne, assis à tes côtés,
J'abandonne mon âme aux molles voluptés
Et je laisse couler les heures que j'oublie, etc.
Souvent alors, souvent dans le fond de mon cœur
Pénètre, comme un trait, une vague terreur ;
Tu me vois tressaillir, je pâlis, je frissonne,
Et, troublé tout à coup dans le sein du bonheur,
Je sens couler des pleurs dont mon âme s'étonne, etc.

. . . . . .

D'un vol épouvanté dans le sombre avenir
Mon âme avec effroi se plonge,
Et je me dis : ce n'est qu'un songe
Que le bonheur qui doit finir ! — *(Médit. X.)*

Je remarque que, dans les deux pièces, les rôles sont intervertis : dans les *Méditations*, c'est Lamartine lui-même qui s'inquiète, qui pâlit et soupire ; je me demande si c'est là de sa part une inspiration heureuse : il me semble plus délicat, comme l'a fait Eugène Faure, de prêter ce rôle à la femme, qui éprouve toujours le besoin de plaire et d'être aimée, et qui craint toujours que ce bonheur ne lui échappe. Quant à la réflexion finale de Lamartine, elle est sans doute très-philosophique : mais est-elle bien à sa place ? Est-ce bien là le langage de la passion ? Il ne serait pas très-flatteur pour une femme aimée qu'au milieu des plus doux épanchements on vînt lui jeter à la face ce doute et ces paroles quelque peu en contradiction d'ailleurs avec les illusions de la jeunesse et des tendres affections. La pensée qu'exprime Eugène Faure dans sa dernière stance, bien qu'elle tourne peut-être un peu trop au madrigal, me paraît mieux dans la situation et plus conforme à la nature.

Digitized by Google

Après le premier nuage, vient la première épreuve, c'est l'*Absence* : le poète, pour se consoler, fait jouer tous les ressorts de son imagination : il faut qu'il se persuade — son cœur en a besoin, — que rien ne sépare deux êtres qui s'aiment, et qu'en dépit de l'espace et du temps, ils restent par la pensée toujours présents l'un à l'autre :

En vain entre elle et moi les vagues du temps roulent,
En vain de vastes monts élèvent leurs fronts bleus, etc.
. . . . . .

Ma pensée, emportée au travers de l'espace,
Vole, vole vers elle, et ne peut se lasser :
Sous son aile de feu qui passe et qui repasse
Monts, lacs, et champs et ciel, tout semble s'effacer !

Messagère d'amour toujours prompte et fidèle,
On dirait que deux cœurs la tiennent sous leur loi :
Ah ! c'est que tour à tour nous empruntons son aile,
Moi pour voler vers elle, et puis elle vers moi !
. . . . . .

L'ombre s'évanouit, un jour pur la remplace :
L'espace, ô de l'amour ineffable pouvoir !
N'est plus entre elle et moi qu'une limpide glace
Où je puis tour à tour et l'entendre et la voir ! etc...

Une tige de fleurs en ses cheveux se joue,
Comme un bluet flottant sur la blonde moisson ;
Elle est si près de moi qu'en effleurant ma joue
Son souffle en tout mon corps fait courir un frisson ! etc...

Ces charmantes illusions du poète, éphémères comme les fleurs auxquelles ailleurs il les compare, ne peuvent tenir longtemps contre la réalité ; et dans l'élégie suivante, le *Regret*, la vérité lui arrache cet aveu :

Depuis que tu m'as délaissé
Au fond de ma sombre retraite,
Il me semble que sur ma tête
Des siècles sans fin ont passé !

Ma vie errante et solitaire
Loin de toi s'écoule à regret :
On dirait qu'un penchant secret
Toujours la ramène en arrière, etc...
. . . . . .

Digitized by Google

Le soir, ramène-t-il l'étoile
Dont j'aime la douce lueur,
C'est ton regard tendre et rêveur
Qui me luit à travers ton voile, etc...

Enfin quand la main du sommeil
Ferme mes yeux lassés de larmes,
C'est toi qui viens à mes alarmes
A travers un songe vermeil, etc...

. . . . . .

Et quand l'aube chassant la nuit
Efface ta blanche auréole,
Vers ton image qui s'envole
Je sens que mon âme s'enfuit !

Il promène sa douleur, pour l'adoucir, dans la solitude et le calme des champs ; mais rien ne peut le guérir, et plus d'une fois il est forcé de s'écrier, comme cet autre poète :

Ah ! tu ne suffis pas, ô paix de la campagne !
Pour chasser de mon cœur le chagrin qui le gagne !
(Ch. Reynaud, *Épitr. cont. et pastoral.* 1853).

Un jour, surpris par un orage subit, il va chercher un abri passager dans une église de village : tel est le sujet d'une pièce de vers fort remarquable, intitulée *Retour à Dieu*. Elle offre, à mon sens, un double intérêt : ce n'est plus seulement le héros de notre drame qui est en scène, c'est encore toute notre génération qui apparaît elle-même symbolisée en sa personne, avec ses défaillances morales. C'est ce scepticisme qui a envahi l'esprit contemporain, et qui a voilé et dénaturé, sans pouvoir les étouffer, les leçons de notre enfance ; ce scepticisme, ou plutôt ce demi-scepticisme qui, sans base solide, malgré ses airs de jactance, doute, au fond, de lui-même : il ne peut résister aux croyances du premier âge, quand elles viennent à renaître ; le cœur n'est pas dépouillé de ces impressions, de ces sentiments qu'il a reçus au début de la vie : ils ne sont que masqués par de trompeuses apparences ; aussi dès que la foi peut reparaître, elle fait tomber le voile, et notre âme se retrouve avec surprise, telle qu'elle sortit de l'éducation maternelle.

Digitized by Google

Notre poète pénètre dans l'église ; il est confus tout d'abord de se rencontrer au milieu d'une foule pieuse :

J'allai donc le front bas, vers l'angle le plus sombre,
Contre un piller désert m'agenouiller dans l'ombre :
Car la voix du remords commençait à crier,
Et, sous l'émotion qui me pressait l'haleine,
Mon âme débordait comme une coupe pleine,
Et je voulais prier.

L'orage gronde au dehors ; la nuit approche, il est ému par le calme imposant du culte qui contraste avec la tempête extérieure ; il nous intéresse en nous faisant assister à ce spectacle, comme aux émotions qui se succèdent dans son âme :

Et puis l'encens brûlait : sa fumée odorante
Sur la foule inclinée, en nappe transparente
Montait, s'élargissait, ondoyait vaguement,
Et dans cette vapeur les têtes confondues,
Comme des visions en songe descendues,
Flottaient confusément.

Et tandis qu'au dedans tout demeurait paisible,
Si bien qu'on aurait dit la vie inaccessible
Et le calme muet des tombeaux ; au dehors
Le vent battait la nef comme une barque frêle,
Et contre les vitraux précipitait la grêle
Avec de sourds accords, etc...

Tout à coup, du milieu de la foule pieuse,
Une hymne s'éleva pure, mélodieuse :
Je crus, en mon enfance, au village être encor,
C'était le même chant qui l'avait tant bercée,
Qui tant de fois avait à ma jeune pensée
Donné des ailes d'or, etc...

A ce chant si connu jusqu'au fond ébranlée
Mon âme s'obscurcit comme une onde troublée ; etc...

Puis le sombre passé déchira son nuage,
Mon regard embrassa le champ de mon jeune âge,
Et mille souvenirs effacés par le temps
Jaillirent à la fois dans mon âme inondée,
Comme de douces fleurs sous une tiède ondée,
D'un matin de printemps, etc...

Et de ces jours si purs, si doux, chaque pensée
M'apportait un objet, une image effacée,

Digitized by Google

Et mon village avec ses larges horizons
Et son église blanche au flanc de la colline,
Et le tilleul moussu qui sur elle s'incline
Depuis tant de saisons, etc...

. . . . . .

Je dis : Et vers le Christ soulevant ma paupière,
Son visage sembla s'animer sous la pierre
Et son regard plus doux sur moi se reposer :
Je sentais que les pleurs avaient lavé mon âme,
Et que la foi, l'espoir, d'une nouvelle flamme
Venaient de m'embraser, etc...

Il reste agenouillé; il prie. Il sort le dernier de l'église, et se retrouve, plein d'une ivresse religieuse, sous la voûte des cieux ; il ressent une ineffable impression de calme, comme cette nature que le souffle de Dieu vient d'apaiser tout à coup au milieu de la tempête :

L'orage était passé : le firmament sans voiles
S'était illuminé d'innombrables étoiles;
Quelques gouttes de pluie argentaient le gazon,
Et l'on ne voyait plus qu'une nuée obscure
Qui, sur un vent rapide, avec un sourd murmure
Fuyait à l'horizon.

Déjà de toutes parts, sous l'humide feuillage
Les tendres rossignols reprenaient leur ramage:
La colline exhalait le parfum de ses fleurs.
Il semblait que la terre eût essuyé ses larmes
Et qu'elle fût sortie avec de nouveaux charmes
De son voile de pleurs.

Et frappé de l'aspect de cette nuit si pure
Et de ce grand repos de toute la nature,
Je pliai le genou, rendant grâces aux cieux
Qui venaient d'opérer en mon cœur un miracle
Plus étonnant cent fois que le divin spectacle
Qui s'offrait à mes yeux!

Toute cette peinture me semble d'une vérité et d'un bonheur qui saisissent et qui charment : il eût fallu, pour être juste, citer la pièce de vers tout entière, tant le poète a été bien inspiré ! A combien de lecteurs ne peut elle pas s'adresser dans ce siècle ? Qui n'en serait touché, comme nous ? C'est ici le cas de rappeler ces belles paroles de Châteaubriand : « Dieu ne défend pas les routes

Digitized by Google

« fleuries, quand elles servent à revenir à lui ; et ce n'est pas tou-
« jours par les sentiers rudes et sublimes de la montagne, que la
« brebis égarée retourne au bercail. » (*Génie du Christianisme*, l. 1, ch. 1.)

Le poète sort de l'église, retrempé : et il en avait besoin, car de cruelles épreuves l'attendent ; il ne doit plus revoir celle qu'il a tant aimée ! Dans le *Rêve*, elle lui apparait sur son lit de mort :

De moment en moment la lampe sépulcrale,
Comme l'œil de la mort veillant à son chevet,
Jetait en tremblottant sur son visage pâle
Un sinistre reflet.

Puis la flamme soudain retombant assoupie
En voilait doucement les suaves contours ;
Alors vous eussiez dit une vierge endormie
Dans les bras des amours ; etc...

Il semblait à la voir encor si ravissante
Qu'un génie amoureux veillât sur ses appas,
Et se plût à garder cette fleur languissante
Du souffle du trépas !

La scène change : il est transporté en songe dans une plage chérie, il revoit le hameau, la prairie, les bois et tous les lieux témoins de leur amour ; il retrouve pleine de vie et de jeunesse celle qu'il venait de voir étendue sur sa couche funèbre :

Une femme soudain parait sur le rivage ;
Ses cheveux sur son cou tombent de toutes parts :
Soulevés par les vents ils voilent son visage
De leurs anneaux épars.

Je m'approche... ô bonheur, que rien ne peut décrire !
C'est elle... mes soupirs n'ont pas été perdus :
C'est elle !... Je la vois, elle semble sourire
Les bras vers moi tendus ! etc...

Tandis que je parlais, immobile et muette
Elle tenait baissés ses yeux noyés de pleurs.
Et d'un pâle bouquet, languissante et distraite,
Elle effeuillait les fleurs.

Tout à coup je ne sais pas quel prodige étrange
De rayons éclatants son front se couronna,
Et sur sa blanche épaule une double aile d'ange
S'ouvrit et rayonna ; etc...

Digitized by Google

Puis s'abaissant sur moi, sa chevelure blonde
Ondoya sur mon front ainsi qu'un voile d'or ;
Et les bras enlacés tous les deux loin du monde
Nous primes notre essor.

Oh ! quelle volupté ! Dans les champs de l'espace
Nous volions en chantant, comme un couple amoureux
D'oiseaux que l'acquilon inexorable chasse
Vers des bords plus heureux !

Elle penchait sur moi son céleste visage ;
Puis avec des accents qu'ailleurs on n'entend pas,
Elle ne révélait des choses qu'un nuage
Nous dérobe ici-bas ; etc...

Soudain ses bras lassés sous leur fardeau s'ouvrirent,
Et moi précipité de ce séjour vermeil
Je retombai sur terre, et là s'évanouirent
Le rêve et le sommeil ! etc.

Puis au couchant encor noyé dans les ténèbres
On entendait sonner comme un appel lointain
La cloche du hameau mêlant ses glas funèbres
A la voix du matin.

Il est, hélas ! retombé dans une triste réalité, c'est une inhumation qui se prépare. La pièce suivante, le *Convoi funèbre* débute ainsi :

Je m'en souviens toujours ! c'était un soir d'automne,
Le ciel semblait voilé d'un crêpe monotone ;
Les arbres murmuraient par la bise agités ;
Et le soleil, au bord de l'horizon rougeâtre,
Jetait, en s'éloignant, sur la plaine grisâtre
Des regards attristés.

Cette entrée en scène est peinte avec des couleurs sombres qui préparent bien au morne spectacle qui va se dérouler ; il est venu suivre jusqu'à sa dernière demeure celle qu'il a aimée ; il assiste de loin aux apprêts de la sépulture, il écoute les cloches qui tintent le glas funèbre, et, l'œil en pleurs, il contemple, à travers les cyprès, les jeunes filles en habits de deuil qui conduisent le convoi en chantant l'hymne des morts :

Et vers le cimetière à la morne avenue,
A la pâle lueur qui tombait de la nue,

Digitized by Google

De loin je les voyais, à travers les rameaux,
Que les teintes du soir rendaient encor plus sombres,
S'avancer tristement, comme de blanches ombres,
Au milieu des tombeaux. (7)

Il est en proie à une navrante émotion; les plus lugubres pensées viennent l'assaillir :

Oh ! lorsque sur le seuil du sépulcre qui s'ouvre,
Écartant tout à coup le voile qui le couvre,
L'avenir se déploie en son immensité,
Comme de son néant notre âme s'épouvante,
Comme elle se replie et recule tremblante
Devant l'éternité !

Pendant qu'il reste là, immobile, atterré, la cérémonie religieuse s'achève, le convoi se retire, les derniers rayons du jour ont disparu :

Enfin le crépuscule enveloppa la terre,
Et la croix des tombeaux s'éleva solitaire
Sur le tertre isolé !

Parmi les pièces de vers inédites que j'ai pu recueillir, il en est une, la *Séparation*, qui retrace, sous une forme allégorique pleine de charme et de mélancolie, le passage de la vie à la mort pour les âmes qui traversent ce monde, pour ainsi dire, sans lui appartenir :

Comme deux voyageurs que le hasard rassemble
Un jour sur le même chemin,
Nous avons descendu toute une aurore ensemble
Le temps en nous donnant la main :
Moi, me prenant pour tout d'une amoureuse envie,
Je cheminais avec gaîté,
Mais elle, détournant ses beaux yeux de la vie,
Regardait de l'autre côté.

---

(7) On lit dans le recueil imprimé « *à travers* les tombeaux. » L'auteur, par inadvertance répète ce qu'il a écrit deux vers plus haut « *à travers* les rameaux ». C'est une négligence qu'il fallait faire disparaître et c'était facile en mettant « *au milieu* des tombeaux », ce qui donne le même sens avec la même image.

Digitized by Google

J'avais beau lui cueillir des fleurs sur le rivage
Et lui chanter des airs joyeux,
Rien ne la distrayait ; je ne sais qu'elle image
Occupait son cœnr et ses yeux :
Avait-elle entrevu quelque ange au front limpide
Qui l'appelait sur l'autre bord?
Trouva-t-elle en ce lieu le courant moins rapide
Et la plage d'un sûr abord ?
Je ne sais : mais soudain elle s'arrête et pleure
Disant : « Le ciel l'ordonne ainsi :
« Adieu ! poursuis sans moi ta route : voici l'heure,
« Il faut nous séparer ici ! »
Puis, comme une bergère à l'allure avenante,
Qui veut traverser un ruisseau,
Je la vis relever sa robe et, frissonnante,
Poser ses beaux pieds nus dans l'eau.
Et moi de m'écrier : « Regarde, c'est l'aurore :
Entends l'allouette chanter ;
Le jour commence à peine ; oh ! reste, reste encore,
Il est trop tôt pour se quitter !
Plus loin, plus loin !.... Ici le flot est indocile
Et le passage hasardeux.
Viens ! là-bas, vers le soir, il sera plus facile
Et nous passerons tous les deux ! »
— Mais toujours l'intrépide et belle voyageuse,
L'œil calme, les cheveux flottants,
D'un pied ferme, en dépit de sa course orageuse,
S'avançait à travers le temps.
Et vers moi, près d'atteindre à la rive opposée,
Tournant un regard triomphant :
« Viens ! me dit-elle, ami ! viens !... la route est aisée
Même aux pas d'une faible enfant. »
Quelques instants encor, comme une pâle étoile
Qui s'enfuit devant le matin,
Je la vis s'éloigner agitant son blanc voile,
Puis s'effacer dans le lointain.
Depuis je m'en vais seul et triste par la vie,
Attendant qu'elle s'offre à moi.
Le jour baisse et pâlit ; que ne l'ai-je suivie
Quand elle m'appelait à soi !

C'est un véritable culte que l'âme sensible du poète voue à la compagne adorée qu'il a perdue ; tant de perfection n'était pas

Digitized by Google

faite pour ce monde ! telle est la pensée qu'exprime l'élégie suivante, une *Fille du ciel*, et ce fut la pièce que le critique chargé, dans la *Revue de Paris*, de rendre compte des publications nouvelles, M. Ad. Guéroult, crut devoir choisir pour donner une idée des *Songes d'une nuit d'hiver* ; il la reproduisit même tout entière, en la faisant précéder de ce jugement favorable : « Ces vers m'ont paru remarquables par la grâce de la pensée et par une facture à la fois simple et exercée. » (*Revue de Paris*, 1835, t. XIX, p. 65.) En voici quelques stances :

En vain elle voulut, parmi la foule immonde,
S'asseoir inaperçue au banquet de ce monde
Sous les plis d'un voile discret ;
Pareille à l'humble fleur qui ne peut sous sa feuille
Se soustraire à la main qui la cherche et l'effeuille,
Son parfum trahit son secret ! etc...

Mais, loin du sol natal pauvre fleur exilée,
Transplantée en ce monde, infertile vallée
Où tout, hélas ! vient se flétrir,
Loin d'un ciel qui, jaloux de l'éclat de ses charmes,
Aimait à lui verser ses rayons et ses larmes,
Comment eût-elle pu fleurir ? etc.

Il la montre comme une frêle tige sans relâche battue par les autans ; elle languit et meurt sans exhaler un regret, c'est l'image d'un ange qui aspire à remonter au ciel ; voici comment il poétise sa fin :

Et s'armant de constance, ainsi que d'une armure,
Des mains de la douleur elle prit, sans murmure,
La coupe et la vida d'un trait ;
Puis, de son voile blanc, comme pour une fête
A l'aspect de la mort elle couvrit sa tête
Et lui dit : « Partons ! tout est prêt. »

Ce dernier trait m'a toujours frappé ; ces locutions simples (8), à la façon antique, ont quelque chose de biblique ; saint Paul disait : « Revêtez-vous de l'armure de Dieu pour pouvoir résister dans les

(8) « On aime dans cette pièce une facilité harmonieuse et naturelle. » Ad. Guéroult (*Revue de Paris*, 1835, t. XIX, p. 67).

Digitized by Google

jours d'épreuve, en vous couvrant du bouclier de la foi. » *Induite vos armaturam dei ut posssitis resistere in die malo,... in omnibus sumentes scutum fidei.., et gladium spiritûs* (Epist. Ephes. VI, 13, 16, 17). Lamartine a imité saint Paul :

Pour cette lutte qui s'achève
Que la vérité soit ton glaive
Et la justice ton bouclier ;
Va, dédaigne d'autres armures. — *Médit. XIX.*

Notre poète, toujours préoccupé de celle qu'il a perdue, revient souvent rendre visite à ses cendres ; tel est le sujet de la méditation intitulée le *Cimetière* : au début, il met en scène une amante qui a vu s'éloigner du port un navire emportant sans elle l'être sur lequel se concentrent toutes ses affections, et chaque jour la ramène sur le rivage par l'espoir et le besoin de le revoir : le poète se compare à cette amante inquiète et désolée ; il se plaît à venir visiter le cimetière où reposent celle qu'il a aimée et tant d'êtres qui lui furent chers ; il espère y recevoir quelque précieux message ou quelque secret indice sur leurs destinées :

Triste, je viens errer sur la colline sombre,
Inévitable seuil d'un empire inconnu,
Et d'où par un chemin plein de larmes et d'ombre,
J'ai vu s'évanouir des voyageurs sans nombre
Dont nul encore n'est revenu.

Il me semble que là, soufflant des noires plages,
Un vent doit soulever le voile de la mort,
Et que le flot du temps, qui bat les deux rivages,
Doit pousser à mes pieds des débris de naufrages
Où je pourrai lire leur sort !

Il s'assied au pied d'un cyprès, et recompte ceux qu'il a aimés en ce monde et qu'il a vus tour à tour s'engloutir dans ce mystérieux abîme ; et à travers ses sanglots il laisse échapper ce cri émouvant du cœur :

« Qu'as-tu fait, m'écriai-je, avare cimetière !
Des biens que je t'ai confiés ?
La mer, lorsque l'autan souffle et la bouleverse,
Engloutit le navire aux flottants pavillons ;
La plaine s'entrouvant sous la dent de la herse,
Ensevelit le grain que le semeur disperse
A pleines mains dans les sillons.

Digitized by Google

Mais l'ouragan passé, le flot rend au rivage
Les débris des vaisseaux qu'il avait dévorés,
Et le grain, aux rayons d'un printemps sans orage,
Germe et s'épanouit, et la plaine s'ombrage
D'une forêt d'épis dorés.

Toi seule, ô tombe avide! à jamais tu dévores:
Sur ton aride sol nos pleurs coulent en vain;
En vain passent sur toi les étés, les aurores:
Tu te vêts de leurs fleurs, de leurs feux tu te dores; (9)
Mais rien ne germe dans ton sein! »

Après ces poétiques stances, l'auteur nous fait assister aux émotions mélancoliques et aux pensées pleines d'un sympathique intérêt, que lui suggère le champ des morts, où « le temps passe et repasse en semant l'homme à pleine mains »:

Il semble qu'à jamais la terre le dévore:
Mais, grain mystérieux, il aura son été:
Qui sait combien de jours il doit l'attendre encore,
Et dormir, au sillon enfoui, pour éclore
Au soleil de l'Éternité?

On ne saurait faire allusion en plus beaux termes à la résurrection future des corps! Sans doute l'idée elle-même n'est pas neuve: on la retrouve en germe dans plusieurs Pères de l'Église; Minutius Félix dit dans l'*Octavius*: il faut attendre le printemps qui doit rendre à nos corps une nouvelle vie. *Semina non nisi corrupta revirescunt; ita corpus in sepulcro, ut arbores in hiberno, occultant virorem ariditate mentita. Quid festinas, ut cruda adhuc hieme reviviscat et redeat? Expectandum nobis etiam corporis ver est!* § 34. — A la forme brillante dont Eug. Faure a su revêtir cette pensée, on reconnaît le poète: quand il commença à me réciter ses pièces de vers, j'avoue que le *Cimetière* (dont je ne puis donner ici qu'une analyse fort imparfaite) fut une de celles qui

(9) Dans la pièce couronnée par l'Académie de Saint-Quentin, 1832, on lisait:

Les saisons tour à tour, les brises, les aurores
Passent: de leurs rayons si doux tu te colores, etc.

la dernière variante est bien préférable; les *brises* n'ont pas de *rayons*.

Digitized by Google

m'impressionnèrent le plus. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'à un concours de poésie ouvert devant la Société académique de Saint-Quentin en 1832, ce fut une des quatre pièces couronnées : 35 concurrents étaient entrés en lice ; on leur avait laissé la liberté de traiter un sujet à leur choix. Le Jury signala le *Cimetière*, comme se distinguant « par une poésie pleine et colorée ». (*Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 1833, in-8, page 357.) Il méritait ces éloges par l'élégance du style, et l'heureux choix des comparaisons et des images.

Notre auteur a la religion du souvenir : rien ne peut le distraire du culte qu'il a voué à la mémoire de sa chère idole. *Son âme* est le titre de la dernière scène du premier drame. On sait que le papillon est l'emblême poétique de la résurrection, comme Lamartine l'expose en beaux vers dans son poème sur la *Mort de Socrate :*

Sur les flancs arrondis du vase au large bord
Qui jamais de son sein ne versa que la mort :
L'artiste avait fondu sous un souffle de flamme
L'histoire de Psyché, ce symbole de l'âme,
Et, symbole plus doux de l'immortalité,
Un léger papillon sur l'ivoire sculpté
Plongeant sa trompe avide en ces ondes mortelles,
Formait l'anse du vase en déployant ses ailes.

Dans *Son âme*, Eug. Faure débute par une magnifique comparaison qu'il développe avec beaucoup d'art, mettant en parallèle les phases de l'union de l'âme au corps avec les évolutions de la chrysalide qui doit devenir un brillant insecte ailé :

Voyez le papillon, à l'aile nuancée,
Brillant comme un rubis, vif comme la pensée,
Ce sylphe aimé des fleurs
Qui vit des doux parfums que leur calice exhale,
Et semble dérober à l'aube matinale
Ses plus fraîches couleurs !

Eh bien ! avant le jour où sa métamorphose
Le rend l'amour des champs et l'époux de la rose,
Insecte à dédaigner
Il rampe, puis honteux de sa hideuse forme
Dans une vile coque où le temps le transforme
Il va s'emprisonner ;

Digitized by Google

Là, par un art secret qu'il cache à la lumière,
Il dépouille son corps de sa robe première
Comme d'un vieux lambeau,
Prend des ailes où luit tout l'éclat de la nue,
Puis s'endort attendant que l'heure soit venue
De sortir du tombeau.

Mais dès qu'au bord des bois le zéphire murmure
Et lui donne, en passant sur sa prison obscure,
Le signal du réveil,
Brillant et radieux, dans les airs il s'élance
Et sur ses ailes d'or il plane, il se balance
Aux rayons du soleil;

D'abord vous le voyez d'un vol encore timide,
Errer parmi les fleurs de la prairie humide,
S'énivrant de leur miel:
Mais bientôt dédaignant le vallon solitaire,
Enfant léger de l'air, il fuit loin de la terre
Et se perd dans le ciel!

Ainsi, quand les clartés de l'éternelle aurore
Sous l'argile, où captive elle dormait encore,
Viennent frapper ses yeux,
L'âme s'éveille enfin du songe de la vie
Et, brisant le lien qui la tient asservie,
Elle s'envole aux cieux! etc. ...

Après ce poétique préambule, l'auteur continue à dérouler les nouvelles destinées de l'âme; il voudrait suivre dans son céleste voyage celle qu'il a vue quitter la terre; et, dans sa douleur, il l'appelle, il l'invoque comme l'ange de la consolation:

Descends! descends vers moi de ta haute demeure
Comme tu m'apparus à cette dernière heure
Où, défiant la mort,
Et pour me consoler, oubliant ta souffrance,
Tu semblais en partant me montrer l'espérance
Planant sur l'autre bord! etc...

... Viens donc! à ton essor abandonne l'espace!
Le temps, l'immensité devant toi tout s'efface;
Viens à mes tristes yeux
Faire luire un rayon de ta sainte auréole,
Viens m'apporter enfin quelque douce parole,
Quelque secret des cieux! etc...

Là, nous l'avons dit, se terminait le *premier drame* dans les

Digitized by Google

Songes d'une nuit d'hiver; mais l'auteur a depuis composé la méditation des *deux âmes* qui, trouvant ici sa place naturelle, vient l'enrichir d'un intéressant *épilogue :*

LES DEUX AMES.

En vain de cette terre elle s'est effacée,
En vain j'ai vu clouer son étroite prison :
Elle est bien loin de là vivante, et ma pensée
La suit sur un autre horizon :

Horizon large et pur, qui réfléchit la vie,
Et d'où la vue, au loin, s'échappe jusqu'aux cieux,
Horizon sur lequel toute image ravie
Vient se reproduire à nos yeux !

C'est là que son étoile est visible à ma flamme
Et répand pour moi seul un jour paisible et doux;
C'est là qu'entre la vie et la tombe à son âme
Mon âme donne rendez-vous.

Il faut qu'en son essor elle soit bien rapide :
Car, malgré le chemin qu'elle doit parcourir,
A mon premier signal, toujours prompte sylphide,
Toujours je la vois accourir,

Et telle qu'autrefois, avec sa robe blanche,
Sa démarche rêveuse et ses cheveux flottants,
Et son front gracieux qui sourit et se penche
Sous les fleurs de seize printemps !

C'est que la région où son esprit habite
N'est point comme nos champs stériles d'ici-bas
Où tout se décolore et se fane si vite ;
Le temps n'y peut porter ses pas !

Immortelle beauté d'un monde fantastique,
Il semble que son pied en un printemps divin
Se soit arrêté comme en un cercle magique
Autour duquel il tourne en vain.

Et bien que le tombeau nous sépare, et que l'âge
Sans cesse m'en éloigne et de ses doigts pesants
Effeuille ma jeunesse, elle n'est point volage :
Son amour a toujours seize ans !

A travers l'infini nos âmes se répondent
Franchissant pour se voir d'immenses régions,
Et dans de saints baisers s'unissent, se confondent
Comme deux limpides rayons.

Digitized by Google

Elles passent des jours à converser ensemble :
Rien ne peut séparer ces deux fidèles sœurs ;
Mais à rien d'ici-bas leur amour ne ressemble :
Il a d'ineffables douceurs.

C'est un mystérieux et ravissant échange
De regrets, de soupirs, de pleurs délicieux ;
C'est comme un doux hymen de la vierge avec l'ange
Et de la vie avec les cieux.

Je lui redis mes maux, mes doutes, mes alarmes,
Elle, l'espoir lointain à son cœur révélé :
Et jamais de ses bras, sans y laisser mes larmes,
Jamais je ne m'en suis allé.

Car sa voix, pour charmer la douleur qui m'accable,
A des accents qu'ailleurs on ne saurait trouver :
Elle a je ne sais quelle harmonie ineffable
Qui fait souvenir et rêver.

C'est le son affaibli d'un luth mélancolique
Qu'apporterait le vent d'un rivage lointain :
Mais cette aérienne et suave musique
N'a rien de vague et d'incertain :

J'y suis de ses pensers la trace fugitive,
Chacun de ses accords semble les exhaler;
Elle est comme une langue amoureuse et plaintive
Que nul, hors nous, ne sait parler.

Souvent, quand sur mon cœur tout bas elle résonne
Et qu'à travers le soir mon regard l'entrevoit,
Je leur dis : « elle est là!... regardez ! » mais personne
Ne l'entend ni ne l'aperçoit.

Ah! c'est qu'en son empire on aime le mystère :
Il rend l'amour plus vif et le bonheur plus doux,
Puis on est si méchant sur cette pauvre terre,
Et son amant est si jaloux!

Eh bien! si ta beauté fuit le souffle du monde;
Si tu n'oses de l'aile en effleurer le sol,
De crainte d'alourdir de sa poussière immonde
La légèreté de ton vol,

Ou, si tel est du sort l'arrêt irrévocable
Que tu ne doives plus y rester avec moi,
Pourquoi dans cet exil, où le regret m'accable,
Pourquoi me laisser après toi?

Digitized by Google

N'est-il pas, au-dessus des ombres de la vie (10),
Quelque plage secrète ouverte à notre amour ?
Quelque asile ignoré du souffle de l'envie
Et des regards brûlants du jour,

---

(10) Voici un nouvel échantillon des premiers essais de l'auteur, il est intitulé : *le Réveil*. Cette pièce, dans son ensemble, n'était qu'une ébauche ; il ne la jugea pas digne d'entrer dans son recueil ; mais elle n'était pas sans quelque mérite : il a utilisé les images des trois premières stances dans la pièce *des Ames* et dans celle de *la Mort*, qu'on verra plus loin, et a transporté presque littéralement les quatre dernières dans celle des *Deux Ames* qui nous occupe ici :

Peut-être sur ce globe sombre
La vie est un rêve agité,
Rempli d'illusions sans nombre,
Et qui s'efface comme l'ombre
A l'aube de l'éternité !

Et la mort, ce spectre livide
Comme on aime à le figurer,
Aux doigts de squelette, à l'œil vide,
Et dont jamais la dent avide
Ne se lasse de dévorer,

C'est peut-être une belle fée
Dont la blanche robe aux zéphyrs
Flotte sur l'épaule agrafée,
Dont la blonde tête est coiffée
D'un diadème de saphyrs.

N'est-il pas au-dessus des ombres de la vie
Quelque asile secret ouvert à notre amour,
Quelque bord ignoré du souffle de l'envie
Et des regards brûlants du jour,

Où, délivrée enfin de sa chaîne, mon âme
Doit voir entre elle et toi l'ombre s'évanouir,
Où tu pourras sans crainte aux rayons de ma flamme,
Céleste fleur, t'épanouir ?

Ne peux-tu m'emporter vers quelque doux rivage,
Et dans des champs fermés au reste des vivants
Promener nos amours de nuage en nuage
Sur l'aile rapide des vents ?

Car, formé que je suis d'une grossière fange,
Je sens que j'en subis l'influence et la loi,
Et que pour mériter ta tendresse, ô mon ange,
Il faut être ange comme toi !

Digitized by Google

Où, délivrée enfin de sa chaîne, mon âme
Doit voir entre elle et toi le temps s'évanouir,
Où tu pourras sans crainte aux rayons de ma flamme,
Céleste fleur, t'épanouir !

Ne peux-tu m'emporter vers quelque doux rivage
Et, dans des champs fermés au reste des vivants,
Promener nos amours de nuage en nuage
Sur l'aile rapide des vents?

Car, formé d'une vile et périssable fange,
Je sens que j'en subis l'influence et la loi,
Et que pour mériter ta tendresse, ô mon ange,
Il faut être ange comme toi !

§ III. — Songes d'une nuit d'hiver. — Second drame.

Le second drame ne ressemble pas au premier; il est plus mouvementé ; ce n'est plus cette mélancolie douce qui s'exhale en tendres élégies : on sent que la passion a passé par là ; le poète n'a pas retrouvé le repos : il n'a plus cette foi inébranlable d'un premier amour, son cœur est sans cesse agité au milieu de ses impressions nouvelles, comme le passager au sein d'une mer houleuse. On assiste à des scènes émouvantes et variées : là ce sont des épanchements et des transports où l'illusion et l'espérance reprennent leur empire ; ici ce sont les jalousies, les colères et les imprécations d'un amour blessé. On prévoit que le dénouement sera tragique.

Continuons à appliquer aux *Songes d'une nuit d'hiver* le même mode d'interprétation : il fait, à mon sens, l'office d'un fil d'Ariadne qui permettra de conduire le lecteur avec plus de fruit et d'agrément à travers le reste de l'ouvrage. Sans rien ôter de la valeur que chaque pièce de vers peut offrir comme œuvre d'art, il lui en fait acquérir une nouvelle, en les reliant toutes à une action qui se développe, à une passion qui a ses péripéties : c'est pour ainsi dire répandre un souffle de vie commune sur les différentes parties qui n'avaient jusque là qu'une vie propre et isolée, sans relation apparente entre elles ; si bien qu'on pouvait prendre, quitter, reprendre ou laisser le livre sans être jamais retenu par l'intérêt

Digitized by Google

d'un récit qui se continue : désormais il faudra le lire comme étant une histoire du cœur.

Le second drame débute par des images riantes : la pièce intitulée *la Fleur*, en représente la première scène ; l'auteur, sous un forme allégorique, trace un portait charmant (voy. § IV) de sa *Nouvelle idole* :

Près de la source obscure, au fond de la vallée
Il est parmi la mousse une fleur isolée
Qui, loin des yeux du monde et des autans jaloux,
Exhale dans les airs les parfums les plus doux.
Tout semble à sa beauté sourire et rendre hommage :
L'onde en son pur miroir réfléchit son image ;
Le ciel, comme un amant épris de ses couleurs,
Se plait à lui verser ses rayons et ses pleurs ;
Le papillon léger sur ses feuilles voltige ;
La brise en soupirant la berce sur sa tige ;
Et d'insectes dorés un amoureux essaim
Chaque soir vient briller et dormir sur son sein ; etc.

Le poète est un de ces adorateurs : on sent qu'il est éperdument épris. Il poursuit l'allégorie dans une gracieuse idylle, la *Fleur et l'Insecte*, qui ne figure pas dans le recueil, mais qu'on me saura gré d'intercaler ici. Rien n'est plus délicat, plus sentimental que le dialogue qu'on va lire :

L'INSECTE.

« Relève ton front qui se penche
Sous les pleurs que le ciel épanche,
O belle fleur, ô mon amour !
Le soir vient clore la journée,
Et de ma lointaine tournée
Enfin me voilà de retour !

Écarte de ton sein pudique
Écarte la blanche tunique
Qui te dérobe à ton époux.
Que ta pudeur soit sans alarmes ;
La nuit, jalouse de tes charmes,
Vient jeter son voile sur nous.

Déjà son ombre descendue
Flotte dans la vague étendue
Et des monts voile les contours,
Et son haleine nous effleure
Comme pour nous annoncer l'heure
Des mystérieuses amours.

Digitized by Google

L'étoile du soir éveillée
Scintille à travers la feuillée
Comme le flambeau de l'hymen ;
Et les chœurs de tes sœurs nocturnes
A tes pieds épanchent leurs urnes,
Et chanteront jusqu'à demain. »

LA FLEUR

« J'ai tout le long de la journée
Demeuré la face tournée
Vers les champs que tu vas courir,
Épiant le bruit de ton aile,
Et du haut de ma tige frêle
Me penchant pour te découvrir.

Mais au loin sur l'immense plaine
Je n'ai rien ouï que l'haleine
Du vent triste qui gémissait,
Et je n'ai vu que l'hirondelle
Qui s'enfuyait à tire d'aile,
Et le nuage qui passait.

Et je déplorais ton absence,
Et je maudissais la puissance
Qui me tient attachée au sol,
Et j'enviais la destinée
De la feuille errante et fanée
Que le vent roulait dans son vol.

Enfin, pauvre fleur isolée
En butte à son souffle, et brûlée
Par les feux d'un soleil ardent.
J'ai penché ma tête mourante,
Exhalant mon âme odorante
Hélas ! et te redemandant

Au ruisseau sur qui je m'incline,
A l'abeille de la colline
Qui, dans mon sein, vient se bercer
Et de miel emplir sa corbeille ;
Mais ni le ruisseau ni l'abeille
Au vallon ne t'ont vu passer. »

L'INSECTE.

« Au premier chant de l'alouette
J'étais allé, pour ta toilette,
Dérober sur le mont lointain
La blanche perle de rosée
Qui tremble à la robe irisée
Que revêt le joyeux matin.

Digitized by Google

J'ai franchi de vertes savanes
Où cheminent les caravanes,
Et de mystérieux vallons
Que le caprice des génies
A semés de fleurs infinies
Que respectent les aquilons.

J'ai remonté d'un vol rapide
Les rives du ruisseau limpide
Où ton ombre aime à se bercer,
Jusqu'au roc d'où jaillit la source,
Sans avoir trouvé dans ma course
De fleur qui puisse t'effacer ! »

LA FLEUR.

« Comme une printanière ondée,
Tes doux accents m'ont inondée
De vie et de joie et d'amour ;
Et sous ton vol qui le caresse
Mon front ranimé se redresse
Comme sous l'aube d'un beau jour.

Viens donc t'abriter de l'orage
Sous le dais flottant qui m'ombrage,
Et jusqu'au retour du soleil
Baiser mes lèvres parfumées
Et dormir les ailes fermées
Balancé sur mon sein vermeil. »

— Et vers son amant qui s'y cache
La fleur, à la robe sans tache,
Incline son sein virginal ;
Le peuplier sur eux se penche,
Et le rossignol sur la branche
Entonne l'hymne nuptial.

Puis la lune qui les contemple,
Éclaire le ciel comme un temple
D'une pâle et douce lueur ;
Et le vent du soir qui voltige
Les endort, la fleur sur sa tige
Et l'insecte au sein de la fleur.

Le poète, dans une de ces heures d'abattement et de désespoir qui suivirent son premier deuil, avait dit :

Je traverse la vie, inconnu pélerin,
Comme un désert où l'œil ne voit qu'un ciel d'airain,
Sans rencontrer, le long de ma route isolée,
Un cœur pour y verser mon âme désolée,

Digitized by Google

Sans trouver un rameau contre les feux du jour,
Sans entendre une voix d'espérance ou d'amour? etc.

C'est cette voix désirée qu'il croit entendre ; et sous cette impression séduisante, il compose le *Voyage de la vie :* c'est la douce oasis qu'il chante dans ses vers avec une joie que ne laisse pas d'assombrir une teinte lointaine de mélancolie :

Salut, fraîche oasis au désert de la vie!
L'aspect de vos ruisseaux et de vos bois convie
Le voyageur qui passe auprès :
Il égare ses pas sous votre jeune ombrage ;
Que vous demande-t-il? un port contre l'orage
Et puis un peu d'ombre et de frais.
Mais le terme est plus loin : s'il n'est plus solitaire,
A peine a-t-il le temps de se baisser à terre
Pour y ramasser quelques fleurs!

Ces fleurs qu'il voudrait cueillir lui rappellent celles qui ont embelli sa route, et qu'il a vues tour à tour s'abîmer dans le cours du temps dont les flots orageux entraînent sans repos sa frêle barque; et du haut de la poupe, il laisse entendre ces regrets :

Où sont-ils les amours dont elle était suivie
Quand elle s'élançait sur les flots de la vie,
Légère et les voiles au vent?
Et les illusions, charmantes hirondelles
Qui volaient à l'entour et du bout de leurs ailes
Effleuraient l'onde en la suivant?

Pour lui, ces illusions semblent renaître, avec les amours dont elles étaient les messagères. Il est sous le charme de ces pensées en écrivant la pièce de l'*Apparition*, où il peint sous des couleurs célestes le nouvel objet de sa passion :

Dans les airs parfumés j'entends frémir sa robe,
Le voile de la nuit au monde la dérobe, etc.....
Elle apparaît de loin comme l'ombre d'un ange :
Son corps aérien, sous ses légers atours,
S'arrondit mollement en suaves contours;
Ainsi qu'une colombe au blanc et doux plumage,
La voilà près de moi qui s'abat au rivage :
L'onde effleure ses pieds, et berce en murmurant
Son image qui flotte en son sein transparent;
Et je vois scintiller dans l'ombre qui la voile
Son regard aussi doux qu'un rayon d'une étoile.

Digitized by Google

Ses cheveux sur son cou comme un long voile noir
Retombent ; soulevés par la brise du soir
Ils flottent, découvrant à mon œil idolâtre
De son sein gracieux le palpitant albâtre :
Que son sourire est doux !... que ses traits sont touchants !
Sa voix comme un parfum s'exhale en tendres chants.
Elle tourne vers moi des regards pleins de charmes,
Soupire, et dans ses yeux je vois briller des larmes.
Mais, qu'entends-je?,.. Mon nom?... En me tendant les bras
D'une voix attendrie elle l'a dit tout bas,
Et son front a rougi ! etc....

La scène change tout à coup par une dramatique péripétie : tout ce bonheur s'est brusquement évanoui comme un songe, et nous passons d'un ciel limpide et serein à un ciel sombre où gronde l'orage. La pièce suivante, — l'*Infidélité*, — est le cri d'un cœur blessé dont la passion, qui bouillonne, s'exhale en accents d'une saisissante énergie :

Cessez donc, quand mon cœur abjure sa démence,
D'un nom jadis si doux cessez de le troubler :
Il est entre elle et moi comme un abime immense,
Et tous les flots du temps ne sauraient le combler !

Elle est morte pour moi !... morte pour toute vie !
Rien, rien de cette mort ne peut la racheter :
D'un désespoir sans fin c'est une mort suivie,
Les siècles passeront sans la ressusciter ! etc.

. . . . . .

Et de crainte qu'un jour revenant en arrière
Mon bras du monument ne voulût l'exhumer,
D'un ciment éternel j'en ai scellé la pierre,
Et j'ai vu l'avenir entre nous se fermer !

Puis je m'en suis allé vers un autre rivage
Et, de mon cœur sanglant, l'arrachant de ma main,
J'ai foulé sous mes pieds, j'ai foulé son image
Et j'en ai dispersé les débris en chemin.

Et, remontant bien loin dans son ombre paisible,
J'ai fouillé mon passé, brin à brin arrachant
Tout ce qu'elle y sema, comme l'herbe nuisible
Que la main du sarcleur rejette de son champ, etc.

. . . . . .

Ah ! pour elle, sa mort est une mort terrible
Qui dévore à la fois espoir et souvenir,
Et qui porte une atteinte éternelle, invisible :
C'est l'âme qui se fane et meurt pour l'avenir !

Digitized by Google

Voilà, voilà pourquoi je gémis sur moi-même,
Voilà pourquoi mes yeux ne peuvent se tarir :
Je suis comme le flot qui fuit le bord qu'il aime (11),
Je suis l'arbre effeuillé qui ne doit plus fleurir.
Et c'est aussi pourquoi je maudis sa mémoire !
Et c'est pourquoi son nom et ses tristes amours,
Comme un sombre remords, comme une tache noire
Resteront à jamais au livre de mes jours !

Après ces imprécations, qui rappellent les mordants iambes du vieil Archiloque, le poète, des régions éthérées où l'avaient ravi ses décevantes illusions, retombe dans une morne réalité ; le désespoir pénètre son âme, et il fait une première invocation à *la Mort :*

Oh ! non ! la mort n'est point cruelle,
Son aspect n'est point odieux :
C'est une vierge douce et belle
Qui pour nous s'exila des cieux.
Dans sa chevelure dorée,
Le temps souffle sans la ternir.
Belle vierge à l'aile azurée,
Que vous êtes lente à venir !
. . . . . .
Quand l'âme, en ses bras recueillie,
Est endormie à ses accords,
En la berçant elle délie
Le lien qui l'enchaîne au corps.
De ses fers enfin délivrée
Qui peut encor la retenir ?
Belle vierge à l'aile azurée,
Que vous êtes lente à venir ! etc.....

Après cet hymne à la *Mort*, vient une élégie intitulée : le *Prisonnier au papillon :* la vie pour l'auteur est devenue comme une sombre prison ; il aspire à la délivrance, et il s'adresse au papillon qui en est considéré comme l'emblême :

---

(11) On lit dans l'original : « Je suis l'onde *qui pleure* et fuit le bord qu'elle aime. » Les poètes disent bien « l'onde *qui murmure* » *Fons garrulus*, Ovid. *Lymphæ loquaces*, Horat. *La Source jasarde*, Ronsard. *Unda levi susurro*, Virgil. Mais l'onde *qui pleure*, aux yeux de quelques critiques, a paru une néologie fautive, qu'on devait faire disparaître.

Digitized by Google

Hélas ! lorsque tout sur la terre
Semble aujourd'hui me rejeter,
Dans cet asile solitaire
Toi seul tu viens me visiter :
Avec tes ailes de sylphides,
A travers les grilles perfides
A travers les treillis d'airain
Tu passes comme l'espérance,
Et toujours ta douce présence
Me présage un jour plus serein.

Quand tu reviens avec l'aurore
Effleurer ces tristes barreaux,
Quand j'entends ton aile sonore
Bourdonner contre les vitraux,
Mon âme tressaillant de joie
Croit qu'un génie ami t'envoie
Du sein d'un séjour enchanté,
Et qu'enfin touché de mes peines
Tu viens m'apporter dans mes chaînes
L'espérance et la liberté ! etc.

. . . . . .

Hélas ! je lui parlais encore,
Déployant ses ailes sans bruit,
Comme un songe qui s'évapore
Loin de moi l'inconstant s'enfuit.
A travers les champs de l'espace
Rapide il s'éloigne, il s'efface
Et se perd enfin à mes yeux.
La nuit retombe dans mon âme,
Et l'espoir éteignant sa flamme
Remonte avec lui dans les cieux !

L'auteur, blessé au cœur, cherche dans l'absence et les voyages le calme et l'oubli ; il se plaît à parcourir les vallées, les monts et les sites les plus sauvages : mais on sent que partout il se répète au fond de l'âme ces vers d'un grand poète :

Que me font ces vallons, ces palais, ces chaumières?
Fleuves, rochers, forêts, solitudes si chères,
Un seul être vous manque,... et tout est dépeuplé ! — LAMARTINE.

A cet épisode se rattachent deux remarquables méditations poétiques qui, sous des aspects variés, représentent deux nouvelles scènes du drame, les *Vents*, et les *Ruines du monastère*.

Digitized by Google

Voici quelques stances de la première qui nous peignent l'état agité de son âme :

Ah ! c'est dans forêts que l'automne a jaunies
Que mon cœur aime, ô vents, vos sombres harmonies,
Quand, dans leur solitude emportant mes regrets,
Je vais les confier à leurs échos discrets,
Et que tout sur mes pas se flétrit et soupire
Et semble comme moi s'effeuiller, et me dire
Que mon hiver est près !

Alors vous me parlez un plus touchant langage,
Vous me semblez des voix s'échappant d'un nuage,
Échos lointains d'un monde invisible à nos yeux,
Qui viennent en accords doux et mystérieux
Voltiger sur mon âme, et secouer sur elle
Je ne sais quel parfum inconnu qui révèle
Le printemps et les cieux ! etc...

Ces murmures confus présageant la tempête,
Ces nuages légers qui passent sur ma tête,
Ces feux mourants du jour sur un ciel rembruni,
Ces feuilles s'envolant du peuplier jauni
Vers un port incertain comme nous tous chassées,
Qui semblent en fuyant emporter mes pensées
Au sein de l'infini :

Tout répand dans mon âme une vague tristesse,
Tout de nos pâles jours rappelle la vitesse :
On dirait qu'accusant un pouvoir inhumain
Et me montrant du doigt le funeste chemin,
La nature se lève avec sa voix sublime
Pour courir avec moi vers l'éternel abîme
Où je serai demain ! etc...

Il appelle les vents pour ravir son âme languissante loin de cette terre où elle gémit en proie à une cruelle destinée :

Et peut-être qu'aussi vers de lointains rivages
Emportée à travers l'océan des nuages,
Au sein de la lumière et de l'immensité
Suivant de votre essor le cours illimité,
Elle pourrait du moins secouer dans sa fuite
Cet essaim de douleurs qui bourdonne à sa suite,
Comme l'oiseau léger en son rapide vol
Sème à travers les cieux la poussière du sol, etc...

Digitized by Google

Il termine en invoquant le vent de la mort :

Oh ! quand de tous les points je t'attends, je t'implore,
Dis-moi, vent de la mort, est-elle près d'éclore
L'heure où tu dois souffler ?

Passons à sa visite aux *Ruines du monastere* : il nous le fait voir bâti, non loin de la mer, sur un rocher aride, entouré de pics élevés qui enfermaient les moines dans une triple enceinte de montagnes,

Comme pour dérober leur solitude au monde,
En défendre l'abord à toute chose immonde,
Et briser l'aile à tout penser.

L'aspect triste et grandiose de ces ruines l'impressionne profondément :

Et son cœur orageux est battu de pensées
Plus nombreuses cent fois que les vagues pressées
Qui viennent briser sur ces bords.

Il décrit à grands traits ce plateau désert et ses abords abrupts, sa végétation sauvage, et le large horizon que des sommets élevés embrasse le regard sur la vaste étendue de la mer. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans cette partie de sa course, et nous arrivons avec lui près du monastère :

L'herbe voile le seuil : la porte hospitalière
Se dérobe au regard sous le rideau d'un lierre
Qui, le long des vieux murs sans fin se déroulant,
Revêt d'un tissu vert l'édifice croulant,
Et prête à ses débris un appui séculaire,
Emblème de l'espoir dont la main tutélaire
Soutient le malheur chancelant.

Il pénètre dans le cloître, et se dirige vers l'église à travers les buissons et les ronces ; le porche est en ruine, il ne reste de la chapelle qu'une voûte délabrée :

Le jour, en se glissant dans la déserte enceinte,
Dore les sombres murs d'une lugubre teinte ;
Un arbuste épineux, le pied dans le granit,
S'élève sur l'autel comme un rameau bénit ;
Les images des saintes gisent au bas des niches ;
Et la jeune hirondelle aux poudreuses corniches
Vient suspendre son frêle nid.

Digitized by Google

A chaque pas il rencontre de nouvelles ruines ; en présence de cet imposant monastère qui n'est plus qu'un amas de décombres, il s'écrie dans un langage plein d'élévation :

Quelle main dans tes murs a porté le ravage?
Quel vent t'a balayé de ta cime sauvage?
L'impie, avec le flot apporté sur ce bord,
A-t-il passé sur toi comme un souffle de mort?
Mais ce vaste silence et ces aspects si sombres,
Cette nature en deuil qui dort sur des décombres,
Ah! tout accuse un bras plus fort!

Que son pied soit léger ou pèse sur le monde,
L'homme n'imprime pas de trace si profonde :
Passager sur un globe où tout change et périt,
Il n'y laisse qu'un nom sur la poussière écrit :
Comme un vent qui des mers effleure la surface,
A peine il a passé que le sillon s'efface,
Et que la terre refleurit.

Est-ce lui qui revêt les ruines de mousse?
Est-ce lui qui conduit le soc que rien n'émousse
Et des palais sous l'herbe ensevelit le seuil?
Est-ce lui qui brunit la pierre du cercueil,
Qui détourne ou tarit la source de la vie?
Et sur ces bords déserts qu'il attriste, convie
La cigale à son chant de deuil? (12)

(12) Je sais que les poètes anciens ont parlé bien différemment du chant de la cigale, depuis Homère qui lui attribue une voix mélodieuse (*Iliad.* III, 151). Anacréon consacre à la cigale une ode entière dans laquelle, renchérissant sur tous les éloges que lui prodigue l'anthologie grecque, il la proclame la favorite des muses et d'Apollon, la savante amie du chant, et la déclare presque semblable aux dieux : *Ipsis abes parum a diis* (H. Stephan.). Je ne m'explique guère cet engouement de l'antiquité, et je m'étonne qu'on ne rencontre pas la moindre observation critique dans les annotateurs d'Anacréon, depuis Mme Dacier, en 1681, et Longepierre, en 1684, jusqu'à J.-F. Fischer, en 1791, qui, dans son volumineux commentaire, se borne à répéter, sans contrôle, ce que les anciens ont écrit d'élogieux sur cet insecte. (Leipzig, in-8°, 512 pag. *Cum prolegom.*, 96 pag. et 3 indic.) J'avoue que, malgré Homère, Anacréon et tout ce qu'on a pu dire après eux, je ne trouve dans son chant rien de musical ni d'agréable, et il m'a toujours paru si aride et si monotone qu'*il porte à la tristesse*. Parmi les anciens, Virgile semble assez peu émerveillé de sa prétendue mélodie, quand il écrit dans

Digitized by Google

Laissons donc, laissons donc son impuissance à l'homme!
Ici rien ne l'accuse, ici rien ne le nomme.
Mais demandez au temps : lui seul il a passé,
Et l'asile pieux du sol s'est effacé :
Et, comme une plaintive et tremblante couvée
Qu'emporte l'ouragan de son aile élevée,
Le saint troupeau s'est dispersé, etc....

L'écho seul répond sous ces voûtes désertes; et des dalles qui entourent les tombeaux, le pied fait à chaque pas sortir comme une voix sépulcrale; on croirait que les pieux solitaires, qui reposent sous la pierre, vont se réveiller de leur long sommeil :

Ah! qu'ils dorment encor dans leur tombe tranquille!
Ici-bas maintenant les saints n'ont plus d'asile :
Ceux qui restent en butte à leurs dérisions
Errent éparpillés parmi les nations;
Et comme ce soleil qui va sombrer dans l'onde,
Lasse enfin d'éclairer une terre inféconde
La foi retire ses rayons!

---

ses *Bucoliques* (II, 12) *Raucis... resonant arbusta cicadis* « Les arbustes retentissent du cri enroué des cigales » (Binet), et dans ses *Géorgiques* (III, 328), *Et cantu querulæ rumpunt arbusta cicadæ.* « L'importune cigale fatigue les champs de son cri monotone. » (Amar). Parmi les modernes, il en est plus d'un qui s'étonne, comme Sanctius Broiensis (Sanchez de Broja) dans son commentaire sur les emblèmes d'Alciat (Lyon, G. Rouville, 1578, in-8°). *Quod tribuant antiqui poetæ cicadis canendi suavitatem.* Vanière n'en fait pas le panégyrique en écrivant : *Rauco stridore cicadæ* (Præd. rust. VIII), ni MM. Grégoire et Collombet, qui vont jusqu'à dire : « Le cri de la cigale, dont les anciens faisaient grand cas, nous paraît, à nous, aigre et désagréable. » (*Anacréon*, édit. polyglotte du docteur Monfalcon, Lyon, 1835. gr. in-8°, p. 154). M. Victor de Laprade écrit de son côté :

C'est toi qu'un doux vieillard, des voluptés épris,
Disait *aux dieux pareille* :
Mais l'homme de nos jours te ferme avec mépris
Son cœur et son oreille.
En cercle les héros t'écoutaient autrefois
Comme une hymne dorique!
Qui donc s'est transformé de l'homme ou de ta voix,
O chanteur homérique? — (*Odes* et *Poèmes*, 1844).

Ainsi E. Faure était autorisé à comparer ce cri monotone et triste à un *chant de deuil.*

Digitized by Google

Poursuivons notre analyse du drame : les voyages du poète n'ont pas guéri le mal dont il souffre, mais ils en ont adouci l'amertume. Dans une touchante élégie, — *A une infidèle*, — il tente un dernier effort de conciliation : ce n'est plus cette véhémence dans le langage, cette acrimonie dans les reproches qu'il nous a fait entendre dans l'*Infidélité*. Non ! ce ne sont plus des imprécations, c'est presque une prière ; c'est une tendre et pathétique élégie qui part du cœur et qui va au cœur :

Un jour, peut-être un jour, quand ce cœur qui t'adore,
Ce cœur que tu brisas, sous l'herbe enseveli,
De ce funeste amour qui sans fin le dévore
Aura trouvé l'oubli ;

Quand la ronce aura crû sur ma tombe sans gloire,
Et qu'il ne restera de mon triste destin
Nulle trace ici-bas, hormis en ta mémoire
Un souvenir lointain ;

Alors que le printemps à la terre éveillée
Rend son voile de fleurs et ses riches atours,
Et que sa douce voix sous la jeune feuillée
Rappelle les amours ;

Tu reviendras encor de nos vallons tranquilles
Chercher le frais ombrage et le ciel parfumé ;
Tu reverras ces champs, ces bois, ces doux asiles
Où nous avons aimé ; etc.....

.... Et peut-être qu'alors aussi belle, aussi tendre,
Tu viendras, appuyée au bras d'un autre amant,
Fouler d'un pied joyeux cette terre où ma cendre
Dormira tristement ; etc.....

Et peut-être à l'instant où sur son bras penchée
Tu lui diras : « Je t'aime »..... Au détour du vallon
Ton pied viendra heurter une tombe cachée
Sous l'herbe d'un sillon ; etc....

Oh ! si tu veux enfin savoir quelle poussière
Ton pied vient de fouler sous ce triste gazon,
Baisse un instant les yeux sur cette étroite pierre
Et regarde ce nom ! etc.....

Regarde bien !... le temps déjà de ta mémoire
L'aurait-il effacé ?

Oh ! non, lorsqu'à travers la mousse de la pierre
A tes regards surpris soudain il s'offrira,
Tu sentiras des pleurs rouler sous ta paupière,
Tout ton corps frémira ! etc.....

Digitized by Google

Mais tu sauras donner au trouble de ton âme
Une cause, un prétexte, inventés à propos,
Composer ton visage et dans ton sein de femme
Refouler tes sanglots ; etc.....

Mais s'il reste en ton cœur, autrefois si fidèle,
Un tendre souvenir, un regret de ma mort,
Si tu n'es pas encore insensible et rebelle
A la voix du remords ;

Lorsque l'ombre du soir couvrira la vallée,
Dérobant ta douleur sous un voile discret,
Tu reviendras t'asseoir sur ma tombe isolée
Et pleurer en secret ; etc.

. . . . . .

Et tu prîras le ciel irrité de t'absoudre :
Mais je ne serai plus ! etc.

Ses prières sont vaines (13) : sa voix n'est pas entendue ; et il retombe dans une sombre tristesse ; c'est le sentiment qui déborde dans la méditation intitulée *les Ames* : il y considère d'un œil morne la vie humaine dans sa source et les générations dans leurs flux et reflux :

---

(13) Byron, au lieu d'avoir recours à la prière, emploie alors l'ironie et le sarcasme :

Il n'avait point encor dans les flots du Léthé
Noyé le souvenir de l'infidélité !
Il sait, il sait enfin, par les ruses des belles,
Qu'Amour n'a rien en soi de meilleur que ses ailes !
CHILDE-HAROLD, chant I, n° 82, trad. en vers fr. par Ragon.

Dans les vers suivants de Lebrun on reconnaît moins le langage d'une passion ardente qui n'écoute que ses élans, que celui d'une froide raison qui s'inspire de l'expérience :

Laisse à la triste élégie
Ses pleurs douloureux et vains ;
Loin de ramener l'ingrate,
Ton désespoir, qui la flatte,
Encourage ses dédains ! . — Od. 24. l. IV.

Il nous semble que ces exemples font mieux ressortir encore ce qu'il y a de tendre et de sentimental dans la nature d'E. Faure, de passionné dans ses vers et de vraiment élégiaque dans sa manière.

Digitized by Google

Où vas-tu, d'où viens-tu, torrent mystérieux,
Qui roules sans repos tes flots capricieux?
Passant dans ma tristesse aux bords que tu fécondes,
J'écoute tes accords, j'interroge tes ondes :
Mais ton onde insensible, hélas! s'enfuit toujours,
Et rien, rien ne trahit le secret de ton cours.
Sans doute au sein de Dieu, ton éternelle source,
Un pouvoir invisible emporte aussi ta course ·
Les générations s'échappent de sa main
Et remontent à lui par un autre chemin, etc....

Il contemple avec mélancolie la destinée des âmes à travers le temps : il les suit dans leurs pérégrinations que traversent mille péripéties. L'espérance, comme la Sirène antique, les séduit et les entraîne, et souvent elle les métamorphose, comme une autre Circé, par un mystérieux breuvage. L'auteur termine par une comparaison poétique qui lui sert à faire un ravissant portrait de la mort, qu'il place à la porte de ce monde pour empêcher d'en sortir, comme autrefois l'ange à la porte du paradis terrestre pour empêcher d'y entrer :

...,. Nuit et jour à la porte éternelle
Elle (*la Mort*) veille, inflexible et sombre sentinelle,
Le front armé d'effroi,
Ainsi qu'au seuil d'Eden l'ange au glaive de flamme,
Et sourde à tout discours, elle n'ouvre qu'à l'âme
Que Dieu rappelle à soi.
Pour celle-là du moins quittant son air farouche,
Elle vient en chantant, le sourire à la bouche,
Et des fleurs à la main ;
Et sachant quel honneur le maître lui prépare,
C'est elle qui l'instruit, c'est elle qui la pare
Pour son céleste hymen.
Après qu'elle a soufflé sur sa terrestre fange
Et jeté sur son front le saint voile de l'ange,
Mystérieux trésor ;
Et qu'elle a des rayons d'une belle auréole
Lié ses blonds cheveux, et sur sa blanche épaule
Fixé deux ailes d'or ;
S'applaudissant tout bas de la métamorphose,
Sur sa joue, en riant, la déité dépose
Un long baiser d'adieu,
Et lui montrant de loin sa patrie immortelle :
« Jeune ange, maintenant retourne, lui dit-elle,
Retourne vers ton Dieu ! »

Digitized by Google

On voit que sous le pinceau du poète la repoussante figure de la Mort est transformée dans le délicieux portrait qu'il trace : cette poétique métamorphose est certainement des plus heureuses.

Quant au dénouement du drame, on remarquera que, dans les *Songes d'une nuit d'hiver*, on voit survenir tout le contraire de ce qui arrive dans le dernier chant de *Childe-Harold :* le poète anglais avoue qu'il passe de la fiction à la réalité, et que désormais le pélerin et l'auteur vont se confondre. Le poète français passe, au contraire, de l'histoire au roman, et se sépare, sans qu'il ait besoin de le dire, du personnage qu'il met en scène : il nous montre les agitations de cette âme qui succombe sous l'étreinte du désespoir. Le drame a un dénouement tragique : le dernier acte est rempli par une trilogie lugubre, — *le Suicide,—la Sépulture*, — et *l'Ame devant Dieu*. Je ne nie point qu'il n'y ait dans ces morceaux des beautés de plus d'un genre ; mais je me sens peu disposé à m'appesantir sur des détails de cette nature, et je préfère consacrer à d'autres études le reste de cette notice.

§ IV. — Songes d'une nuit d'hiver. — Étude littéraire.

Si l'on vous dit que l'art et que la poésie
C'est un flux éternel de banale ambroisie, etc...
Que c'est le bruit, la foule, attachés à vos pas, etc...
Un la rime en fuyant par la rime saisie,
Oh ! ne le croyez pas !
Victor Hugo, *Feuilles d'automne.*

Nous venons de parcourir d'un bout à l'autre les *Songes d'une nuit d'hiver* pour mettre en relief les *deux actions* qui s'y déroulent : on a pu apprécier quels effets dramatiques l'auteur a su tirer des situations variées des personnages, comme de la peinture des sentiments et des accents de la passion. Qu'on veuille bien le remarquer, nous ne nous sommes pas, comme dans la plupart des comptes-

Digitized by Google

rendus littéraires, renfermé dans le choix exclusif de quelques pièces d'élite, en laissant tout le reste dans l'ombre ; non, il a fallu, pour mettre au courant de chaque scène, passer en revue chaque pièce de vers. Aussi, grâce aux nombreuses citations qui précèdent, doit-on avoir une idée générale et fidèle de l'ensemble de l'œuvre et des principales qualités de l'auteur. Il nous reste, pour compléter notre étude, à la poursuivre au point de vue de l'art et de la poétique.

Je commence par la rime. Ce n'est pas que je partage l'opinion de Wilhem Tenint, qui va jusqu'à écrire dans sa *Prosodie de l'École moderne* (Paris, 1844) : « La rime est le seul générateur du vers français. » Disons, sans rien exagérer, qu'elle a une haute importance, et que Boileau, pour réformer le Parnasse, comme on disait alors, ne pouvait mieux faire que de lui consacrer une de ses satires. Je n'ignore pas que des littérateurs modernes lui ont amèrement reproché de ne s'adresser à Molière que pour lui parler de la rime, au lieu de le louer des éminentes qualités de comique qu'il fallait signaler dans l'auteur de ces incomparables comédies que tout le monde admire ! Mais peut-être en ceci ne font-ils preuve ni de beaucoup de sens critique ni de beaucoup de connaissances en histoire ; on se demande comment dans cette satire qui est de 1664, Boileau aurait pu parler des chefs-d'œuvre de Molière qui, précisément n'avaient pas encore vu le jour ! le *Misanthrope* ne parut qu'en 1666, le *Tartufe* en 1667, *Amphitryon* et l'*Avare* en 1668, les *Fourberies de Scapin* en 1671, les *Femmes savantes* en 1672, le *Malade imaginaire* en 1673. En vérité Boileau ne saurait être condamné à ne travailler que sur des thèmes à leur guise ! Il ne s'agit et ne peut s'agir ici que de savoir si, oui ou non, il a bien traité celui qu'il avait choisi, et là dessus on pourrait sans témérité leur porter le défi de faire mieux. Ne craignons donc pas de répéter que l'auteur de la satire a rendu aux lettres un service signalé par la sage doctrine qu'il développe : 1° sur la sévérité qu'il convient d'apporter dans le choix des rimes ; 2° sur la nécessité de ne jamais sacrifier le sens à la rime ; 3° enfin sur l'importance absolue de tenir le style à la hauteur des exigences de la poésie, malgré les difficultés et les obsta-

Digitized by Google

cles que créent les règles de la poétique (14). Ne sont-ce pas là les véritables fondements de toute bonne versification? Rien ne saurait être indifférent de tout ce qui peut servir l'art. La rime mérite donc qu'on s'y arrête (15); qu'on veuille bien me permettre d'exposer ici, sur les deux conditions essentielles qu'elle doit remplir, une théorie qui ne sera peut-être pas sans quelque avantage.

On a comparé la poésie à la peinture; *Ut pictura poesis*: Horace, *Ars poet.* Eh bien! dans un dessin rien ne doit être disparate: il faut que tout soit correct et bien coordonné; il faut que les traits, destinés à se correspondre, présentent des formes régulières qui plaisent à l'œil; il en est de même en versification: une première qualité des rimes doit être de satisfaire la vue; il faut qu'elles concordent par leur symétrie; il faut que, sous des formes similaires, elles s'étalent et se succèdent dans un ordre irréprochable et sans disparate. Les poètes ont beaucoup fait pour les ramener à l'homogénéité; on est allé jusqu'à modifier l'orthographe des mots pour leur imprimer plus de ressemblance.

C'est dans cette intention que E. Faure s'est permis de faire rimer *la mort* avec *remords* (p. 16 et 309). Il est vrai que M. Quicherat

---

(14) C'est ce que J. Chénier me parait avoir très-bien compris dans les vers que voici :

. . . . . il est un art d'écrire,
. . . . . .
D'allier à des mots colorés par l'image
Les sons harmonieux, musique du langage,....
Peindre les passions et noter leurs accents
En des vers *où toujours la rime ajoute au sens*,
Où la simplicité n'exclut pas la noblesse,
Où la précision s'unit à la justesse,
Pleins sans être tendus, nerveux avec douceur, etc.

(15) Non, non! jamais, quelque appui qu'on lui prête,
Mauvais rimeur n'a fait un bon poète. —J.-B. Rousseau.

« Je suis, se plaisait à dire Delille, je suis un Janséniste de la rime. »
— Gilbert reprochait à l'auteur de *Zaïre*

Ses vers tournés sans art,
D'une moitié de rime habillés au hazard.

Digitized by Google

(*Traité de versific. fr.*, Paris, 1850) blâme Delille d'avoir déjà fait ainsi, et déclare que c'est une incorrection. Mais il est bon de remarquer, à la décharge de notre poète, qu'il peut, outre Delille, invoquer l'exemple de Lamartine, de Victor Hugo, de Sainte-Beuve, etc., qui même n'ont pas craint d'ôter l's à *remords* pour plus de symétrie (16); d'ailleurs on trouverait une justification complète, à mon sens, dans le sévère législateur du Parnasse qui, lui-même, fait disparaître l's dans *je vois* et *je construis* pour arriver à des rimes régulières, comme l'ont fait d'après lui des écrivains recommandables (17).

Je ne puis malheureusement apporter les mêmes excuses en faveur de la licence que E. Faure a cru pouvoir se permettre de dépouiller *nécromant* de son t pour le faire rimer avec *talisman*, p. 50. Il est fort douteux qu'on soit plus autorisé à écrire *nécroman* sans t que *diaman*, *éléphan*, *enfan*, etc.; peut-être notre auteur eût-il mieux fait d'écrire le mot sans y rien changer, comme V. Hugo et Parseval l'ont fait pour *géant :*

Quand le cap africain sous les traits d'un géant,
Sentinelle hideux du dernier océan, etc. — PARSEVAL.

Entre les monts géants...
Les sombres océans, etc.—V. HUGO, *Feuilles d'automne*, n° 37.

---

(16) Souvenirs expirants, regrets, dégoûts, remord :
Si du moins ces débris nous attestaient sa mort !
LAMARTINE, *Médit. XVIII.*

Votre âme est sans remord :
La main qui, sur vos fronts, enlace ces fleurs pures,
Y mêle à votre insu les pavots de la mort. — V. HUGO.

. . . . . l'implacable remord
. . . . . le pousse à la mort. — SAINTE-BEUVE.

(17) Antoine, de nous deux tu crois donc, je le vois,
Que le plus occupé de ce jardin, c'est toi? — BOILEAU, Ép. XI, 43.

Voyez un exemple analogue dans F. Ponsard (*Ulysse*, prologue) etc.

Tantôt cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui.
BOILEAU, Ép. VI, 27.

Je suis de tous les maux guéri,
Au moment que je vous écri. —J.-B. ROUSSEAU, Ép.

Digitized by Google

Ailleurs, par une licence, bien moins excusable encore, il a écrit « la mort les *attend*... et les enlève au *temps*, p. 342. » Je sais bien que, bravant les règles de l'étymologie, on écrit souvent *temps* sans p, mais je ne sache pas qu'on ait encore osé lui ôter l's final.

Une fois lancé sur cette malencontreuse voie, il est allé jusqu'à faire rimer, tantôt un singulier et un pluriel :

L'*hirondelle*,... et aucune d'*elles*, p. 152 ;

Mon *oreille*,... et une ruche d'*abeilles*, p. 153 ;

Le mal qu'ils m'ont *fait*,... et leurs *forfaits*, p. 289 ;

tantôt un verbe au singulier et un substantif au pluriel :

L'océan *soulève*,... et ses arides *grèves*, p. 340.

On a comparé la poésie à la musique ; la seconde qualité des rimes devra être de plaire à l'oreille. Les exigences de l'ouïe sont encore plus impérieuses que celles de la vue : on peut tromper l'œil en changeant, quand l'usage y autorise, quelque chose à l'orthographe des mots. Mais ici rien de pareil ne saurait se tolérer. Il semblerait donc que tous les écrivains doivent être forcément orthodoxes sur cette matière ; il n'en est rien, et plus d'une hérésie s'est glissée jusque chez les meilleurs poètes. C'est pourquoi je cois devoir protester : sans doute mes faibles paroles ne seront pas entendues, mais un jour peut-être une voix plus autorisée viendra s'inspirer de nos remarques et faire triompher la vérité. Plutarque a dit quelque part : « Ce n'est pas pour une *dispute de prosodie* sur la prononciation d'un mot que les guerres civiles s'allument. » (Trad. fr., Ricard, Paris, 1786, VI, 8.). A coup sûr ce serait seulement dans la république des lettres qu'on pourrait le craindre ; certes, nous ne voulons pas y allumer la guerre, mais il y a ici une question d'art à défendre et tous ceux qui, comme nous, aiment la poésie et la musique, nous en sauront peut-être quelque gré (18).

---

(18) Il en est qui ne craignent pas de dire, non sans quelque dédain, que les gens qui ne sentent ni la musique ni la poésie, *manquent d'un sens !* Ce serait être un peu acerbe ; bornons-nous à répéter avec F. Ponsard : « C'est là un vif plaisir, et l'*on doit plaindre ceux qui en sont privés.* » (*Études antiques*, 1852, préface).

Digitized by Google

Deux rimes peuvent être parfaitement assimilées à deux notes qui doivent former un accord. Il est indispensable pour cela que les consonnances soient de même nature, et c'est là trop souvent ce qui fait défaut, comme on va voir. Ainsi E. Faure a fait rimer *linceul* et *deuil*, p. 175; je retrouve la même faute dans Casimir Delavigne :

> Ils l'ont ravi sur nos autels en deuil,
> Et de la jeune épouse écarté le linceul, etc. —*Messén.*, 6.

André Chenier, qui avait l'oreille musicale, a cru devoir, en faveur de la rime, modifier l'orthographe :

> Je ne veux point, couvert d'un funèbre *linceuil*,
> Que les pontifss saints autour de mon cercueil, etc.

Mais ce sont là des licences qu'il conviendrait peu d'imiter.

Il est des rimes qui ne satisfont entièrement ni l'oreille ni l'œil : E. Faure écrit quelque part le *flot* et son *enclos*, p. 272. Beaucoup d'autres ont fait comme lui ; ainsi on trouve

Mulets et *palais*, F. Ponsard, *Homère*, c. 3.

Mots et *héros*, C. Delavigne, *Messén*, 8.

Inhumaine et la *tienne*, Delille, (Pope, *Essai sur l'homme*, trad. en vers, c, 3).

Hautaines et les *tiennes*, J.-B. Rousseau

Muets et *jamais*, Laharpe.

Ce ne sont là sans doute que des nuances ; mais une oreille délicate les apprécie et s'en offusque. C'est bien pis quand on voit rimer des longues avec des brèves. Deux longues en poésie sont comparables à un accord parfait en musique ; dès qu'à l'une d'elles on substitue une brève, il y a dissonnance ; l'articulation n'est plus dans le ton. Que dirait-on d'un musicien qui ferait des notes fausses et altérerait les accords? Que ne doit-on pas dire d'un poète qui fait des rimes dissonnantes, en mêlant confusément (19) des longues

---

(19) « Comme la convenance des sons est essentielle à la rime, on ne saurait bien faire rimer les syllabes brèves avec les longues, les l mouillés avec les l non mouillés, comme *maître* et *mètre*, *joûte* et *route*, *jeune* (qui n'est

Digitized by Google

et des brèves? Ses vers pèchent contre le diapason! E. Faure a trop souvent commis cette faute : on trouve chez lui :

Epaule et *auréole*, p. 337.
Aube et *robe*, p. 73.
Relâche et *attache*, p. 286.
Pâle et *idéale*, p. 83, *sépulcrale*, p. 112, *intervalle*, p. 334.

Si j'insiste, c'est, je le répète, que le mal a gagné les meilleurs écrivains : Voltaire reproche à Corneille d'avoir mis « il se *flatte* et à la *hâte* »; mais lui-même prête bien souvent le flanc à la critique; nous pouvons signaler les mêmes taches chez un grand nombre d'auteurs :

Age et *orage*, C. Delavigne, *Messén*, 3.
Age et *hommage*, C. Delavigne, *Messén*. 3.
Ages et *rivages*, Lamartine, *Médit*. XIII.
Ame et *réclame*, Victor Hugo, *Feuilles d'automne*.
Ame et *trame*, Lamartine, *Médit*. IX.
Grâce et *face*, C. Delavigne, *Messén*, 3.
Grâce et *trace*, J.-B. Rousseau.
Grâce et *efface*, Lamartine, *Harold*, XLIV.
Grâces et *remplaces*, Gilbert, *Epitr. à Dorat*.
Grâces et *faces*, J.-B. Rousseau.
Disgrâces et *débarrasses*, V. Hugo, *Feuilles d'automne*.
Pâle et *pétale*, F. Ponsard, *Homère*, c. 4.
Tâche et *sache*, F. Ponsard, *Lucrèce*, act. II, sc. 2.
Saule et *école*, Lafontaine, *fable* XIX, liv. I.
Trône et *couronne*, V. Hugo, *Feuilles d'automne*.
Trône et *Babylone*, L. Racine; C. Delavigne, *Messén*, 6, etc.

---

pas vieux) et *jeûne* (abstinence), la *fille* et la *file*, *péril* et *puéril*, etc. » (A. Delanneau, *De la versification française*). N'y a-t-il rien d'exagéré dans ces préceptes et ces exemples? Je croirais qu'on peut très-bien faire rimer *joûte* et *route*, *jeune* et *jeûne*, qui diffèrent à l'œil, il est vrai, mais qui ne déplaisent pas à l'oreille. Il ne faudrait pas pousser la sévérité au-delà des bornes.

Digitized by Google

On n'a point ici la ressource, — c'est à tort que l'ont cru quelques éditeurs, — on n'a point la ressource, pour rendre la rime légitime, de retrancher l'accent circonflexe, comme on ôte parfois une lettre aux mots : on n'en a pas moins la prononciation d'une longue qui jure à côté d'une brève. C'est donc une véritable faute de prosodie, dont il faut avouer que les anciens ne se seraient pas rendus coupables. Un critique judicieux blâme à juste titre les auteurs « de manquer à ces lois de l'harmonie ». (Clément, *Observat critiques*, Genève, 1771). N'oublions jamais ces vers de Boileau, qui trouvent ici une heureuse application :

> Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
> Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée. — *Art poét.*, c. 1, III.

Horace a dit : *in vitium ducit culpæ fuga* (*Art poét*,, 31.) Il ne faut pas s'exposer, dans le but d'obtenir des rimes riches, à tomber dans l'excès : E. Faure n'a pas su éviter l'écueil en employant le même mot, tantôt comme nom et comme verbe, « le murmure,... il murmure, p. 138 », tantôt comme substantif et adjectif « visage rose, bouton de rose, p. 138 ». Je sais qu'on peut remarquer une hardiesse sans pareille chez Lamartine qui fait rimer un seul et même mot avec lui-même : « l'*ombre*, une *ombre*, *Médit.* IX ». Ce n'est probablement qu'une inadvertance ; mais ce n'en est pas moins une licence condamnable.

E. Faure, à un autre point de vue, semble s'être fait un système de versification, contre lequel les puristes ne manqueront pas de protester (20), c'est de faire rimer les mots simples avec leurs composés :

---

(20) Tous les traités de versification viendront faire chorus : « Il n'est si petit versificateur qui ne doive savoir que deux composés ne riment point ensemble, ni avec le verbe d'où ils dérivent ». (Clément, *Observat. critiq.*, p. 83.) — « Un mot ne peut rimer avec son composé, ni deux composés ensemble, quand ils ont conservé une grande analogie dans leur acception, comme *jeter rejeter*, *prudent imprudent*, *juste injuste*, *bonheur malheur*, *nom surnom*, *ranger déranger*, etc. » (Quicherat, *Versific. franç.*)

Digitized by Google

Roulent et *déroulent*, p. 71. *Barque* et *débarque*, p. 39.
Battue et *abattue*, p. 137. *Feuille* et *effeuille*, p. 136.
Apporte et *emporte*, p. 328. *Ondée* et *inondée*, p. 87.
Inspirer et *soupirer*, p. 74. Sa *forme*, le *transforme*, p. 160.
Redire et *maudire*, p. 291. La *rive*, on *dérive*, p. 180.
Foule et *refoule*, p. 339.

J'aurai terminé ce chapitre, que j'ai hâte de quitter pour passer à un autre, quand j'aurai ajouté qu'il est certaines rimes pour lesquelles il affecte une telle prédilection qu'elles reviennent fréquemment, trop fréquemment, sous sa plume : *ombre sombre*, *borne morne*, *larme alarme*, etc.

Il est fâcheux, — et personne ne le regrette plus que moi, — que E. Faure, pendant l'impression de son livre, n'ait pas eu à ses côtés un confident éclairé, un censeur salutaire comme le recommandent si sagement Horace (*Ars poet* 445) et Boileau (*Art poét.*, c. I, 186 ; et c. IV, 71) : ils eussent, ensemble, aisément fait disparaître la majeure partie de ces taches qu'une critique inexorable se donne pour mission de signaler au public. Je ne voudrais pas qu'on s'exagérât la gravité des reproches qu'elle peut formuler : ce ne sont ici que des questions de détail, et la plupart des lecteurs, s'ils n'étaient pas d'avance prévenus de ce qu'il peut y avoir de défectueux dans cette partie technique, ne s'en apercevraient pas d'eux-mêmes. Je produirai comme preuve la pièce du *Cimetière*, dont j'ai tiré plusieurs de mes citations : eh bien! le jury du concours où elle fut couronnée, n'avait fait lui-même aucune remarque.

Il ne faut pas que tout cela empêche de rendre justice à l'auteur. Il a racheté ces défauts, qui passeront inaperçus pour la foule, par des beautés qui frapperont tout le monde ; même pour les rimes, — car celles qu'on vient de blâmer ne forment qu'une proportion infime dans l'ouvrage,— même pour les rimes il mérite souvent des éloges : il s'est bien gardé de s'en tenir au système des rimes plates et de composer ses vers par paires de deux, comme on l'a tant reproché à Voltaire ; il a soin, pour éviter la monotonie, de croiser souvent ses rimes; il les entremêle avec art, de façon à charmer l'oreille. Il s'applique, non sans succès, à mettre aussi beaucoup

Digitized by Google

de variété dans ses vers : il ne se borne pas au seul alexandrin ; on voit dans le recueil qu'il a appelé à son aide toutes les mesures de vers, afin de ne pas tomber dans cette uniformité dont on a dit que l'ennui naquit un jour. Ce n'est pas tout : il a souvent recours à l'emploi des stances régulières qui ajoutent beaucoup, il est vrai, aux difficultés de la poésie et de la rime, mais qui apportent de la diversité et du mouvement, quand on entend bien leur mécanisme ; il s'étudie à faire pour elles ce qu'il a fait pour les vers : comme il a varié la mesure de ceux-ci, de même il varie pour celles-là leur disposition, leur forme et leur étendue.

Son vers est généralement bien tourné : on peut dire qu'il est rompu aux secrets de la versification. Il sait tirer parti du rythme, de la coupe du vers, de l'enjambement. Son style est ample : il a de l'abondance ; on n'y trouve ni recherche ni affectation ; il a beaucoup de naturel : on sent que l'auteur est un ami de la nature ; c'est à elle qu'il emprunte ses couleurs, ses images, ses sentiments. Il donne la vie aux choses inanimées, les associe à son œuvre, et a l'art d'intéresser à ses créations (21) ; ses impressions, ses joies, sa mélancolie, il réussit à les rendre communicatives ; sa diction est soignée, et la critique la plus vétilleuse y trouverait certainement moins à reprendre que pour les rimes. Sa phrase est assez colorée, et il manie bien la période poétique ; ses vers charment par leur mélopée. Il a traité bien des sujets qui, sous une autre plume, auraient pu dégénérer en des peintures risquées ; mais il n'a pas un seul vers de

---

(21) Il a réalisé, non sans bonheur, les préceptes que proclamait avec autorité un grand poète, avant de s'être perdu dans les ténèbres des doctrines sociales des plus néfastes :

Si vous avez en vous, vivantes et pressées,
Un monde intérieur d'images, de pensées,
De sentiments d'amour, d'ardente passion,
Pour féconder ce monde échangez-le sans cesse
Avec l'autre univers visible qui vous presse ;
Mêlez toute votre âme à la création !

Victor Hugo, *Feuilles d'automne.*

Digitized by Google

nature à effaroucher les mœurs ; son livre se distingue par le mérite de la décence, et l'on doit savoir gré à l'auteur de n'avoir jamais oublié que les grâces, pour être sans voile, ne sont pas sans pudeur. Plût au ciel qu'on pût rendre le même témoignage à tous les poètes de l'école moderne !

Il m'a paru obéir à son inspiration plus qu'à ses souvenirs; et quand il se rencontre avec d'autres écrivains, il y est amené par l'analogie des situations et des pensées, et souvent alors il n'est pas indigne d'entrer en parallèle avec les plus habiles ; c'est ce qu'on a plus haut essayé de faire voir à l'égard de Lamartine lui-même (voir *premier drame*). L'idylle la *Fleur et l'Insecte* peut, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison avec la *Fleur et le Papillon* de Victor Hugo, et la méditation *Une Nuit sur la colline* avec celle qui, dans les *Feuilles d'automne*, est intitulée *Ce qu'on entend sur la montagne* ; *le Cimetière*, couronné par l'académie de Saint-Quentin, me semble aussi poétique et plus attachant que la célèbre élégie de Gray, le *Cimetière de village* (voir p. 35, *Pièces choisies des meilleurs poètes anglois*, Paris 1804, in-12),et je le crois supérieur, soit à l'ode de Jac. Balde, *Entheusiasmus in cœmeterio*, que Gasp. Orelli considère comme une des meilleures du poète latin Bavarois, soit à la pièce en vers alexandrins de Feutry intitulée les *Tombeaux*, qui a obtenu les honneurs de la reproduction dans une foule de florilèges. — Que l'on compare la méditation sur les *Vents* à la tirade de Saint-Lambert dans sa description de l'automne et à la tirade, plus maigre encore, de Roucher dans son poème des *Mois*, et l'on ne pourra nier que l'avantage ne reste tout entier à l'auteur des *Songes d'une nuit d'hiver*. — Lebrun a fait sur la chrysalide du papillon un belle strophe que voici :

Ainsi l'active chrysalide
Fuyant le jour et le plaisir,
Va filer son trésor liquide
Dans un mystérieux loisir :
La nymphe s'enferme avec joie
Dans ce tombeau d'or et de soie
Qui la voile aux profanes yeux,
Certaine que ses nobles veilles
Enrichiront de leurs merveilles
Les rois, les belles et les dieux. — Od. I, l. 1.

Digitized by Google

Eh bien ! qu'on relise la pièce intitulée *Son Ame* et l'on verra combien elle l'emporte encore pour le nombre et la couleur poétiques et pour l'art avec lequel l'auteur a su peindre les phases de l'union de l'âme au corps mises en parallèle avec les évolutions de la chrysalide qui doit devenir un brillant insecte ailé. (Voir *premier drame*.)

L'idylle la *Fleur* est une véritable imitation de Catulle, qui a écrit ces beaux vers dans son *Chant nuptial :*

Ut flos in septis secretus nascitur horti,
Ignotus pecori, nullo contusus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber,
Multi illum pueri, multæ optavêre puellæ :
Idem cum tenui captus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavêre puellæ ;
Sic virgo, dum intacta manet, etc. — *Carmen nuptiale.*

« Comme une fleur mystérieuse, que protège l'enceinte d'un « jardin, croît à l'abri des troupeaux et respectée du soc meur- « trier : le zéphyr la caresse, le soleil affermit sa tige, la rosée « la nourrit ; elle est l'objet des vœux de tous les amants et « de toutes les amantes ; mais à peine a-t-elle été séparée de sa « tige par un doigt ennemi, flétrie et dédaignée, nul amant, nulle « amante ne la regarde plus, etc. » J'ai cherché et lu les meilleures traductions et imitations en vers français de ce passage (22), et j'en

---

(22) Voici deux des plus estimées dans notre langue (je laisse hors de concours les magnifiques imitations de l'Arioste, ch. 1, nº 42, et du Tasse) :

Telle une jeune fleur du zéphyr caressée,
Que nourrissent du ciel les salutaires eaux,
Que le soleil colore, et que n'a point blessée
Le soc du laboureur ni la dent des troupeaux,
Charme tous les bergers, plaît à toutes les belles :
Mais qu'un doigt indiscret profane sa fraîcheur,
Elle perd ses attraits et pour eux et pour elles. — LACHABEAUSSIÈRE.

Vois la rose cachée au fond de ces berceaux,
Loin du soc meurtrier, de la faim des troupeaux :
L'aurore la nourrit, le zéphyr la caresse,
L'amante et son amant la convoitent sans cesse ;
Mais a-t-on effeuillé ses attraits ingénus ?
L'amante ni l'amant ne la regardent plus. — MOLLEVAUT.

Digitized by Google

suis à me demander si elles valent mieux que la poétique paraphrase de E. Faure. Nous savons déjà ce qu'il peut et ce qu'il vaut, quand il s'abandonne à sa seule inspiration ; il sera bon toutefois, pour mieux le faire connaître, de produire encore quelques citations, et voici sur le silence de la nuit et les effets bizarres qu'il détermine sur les imaginations vaporeuses, un tableau qui rappelle les *Contes fantastiques* d'Hoffmann :

. . . . . il est minuit : c'est l'heure
Où sur le vert rameau le doux rossignol pleure,
Où chaque feuille aux bois,
Qui sous l'aile des vents, se détache et frissonne,
Jusqu'au fond de nos cœurs épouvantés résonne
Comme une triste voix.
C'est l'heure du repos, c'est l'heure solennelle
Où le monde invisible aux vivants se révèle,
Où, lassés de dormir,
Les morts percent du front la terre qui les couvre,
Et loin des noirs tombeaux dont la porte s'entr'ouve,
Vont errer et gémir.
Du sein de la colline, à travers les bois sombres,
Aux rayons de la lune, on voit leurs blanches ombres
S'élever lentement,
Pareilles aux vapeurs que le matin efface
Et qui flottent le soir sur l'humide surface
Du lac sombre et dormant.

Ceux qui, par les limpides nuits d'été, ont pu observer des campagnes semées de collines boisées et d'humides vallées, admireront comme nous l'effet pittoresque et saisissant que l'auteur a su tirer d'un simple phénomène physique. — On a vu que, dans les *Songes d'une nuit d'hiver*, il a abordé plusieurs genres, et l'a fait avec succès : on y trouve l'élégie, l'idylle, l'ode, l'hymne et ce que Lamartine a nommé la méditation poétique ; mais dans le genre satirique on ne rencontre rien : peut-être en accueillera-t-on avec plus d'intérêt la pièce suivante qui va nous montrer le talent de l'auteur sous un jour nouveau :

CONTRE UN RICHE AVARE

Eh quoi ! l'or en ce monde est donc ta seule joie,
Ton unique pensée, et jusqu'au dernier jour
Ta main restera donc ouverte à toute proie
Comme une serre de vautour !

Digitized by Google

Tu possèdes pourtant des domaines sans nombre,
Des palais, des jardins aux jaillissantes eaux,
Et des bois qui, jaloux de te prêter leur ombre,
Sur toi se courbent en berceaux.

L'été verse chez toi ses grains à pleine pelle,
L'automne t'enrichit de ses plus doux trésors :
Et comme une eau courante au vallon qui l'appelle,
L'or afflue en tes coffres-forts.

Mais ces biens, qui devraient contenter ton envie,
Loin d'apaiser ta faim ne font que l'acérer :
Comme un gouffre sans fond ton âme inassouvie
S'ouvre toujours pour dévorer.

Tel qu'un ardent limier qui suit à perdre haleine
A travers les rochers, les torrents et les bois,
Sous l'ombre du vallon, sous les feux de la plaine,
La trace d'un cerf aux abois ;

Etouffant sous tes pieds la justice endormie,
Par des sentiers obscurs, par d'obliques chemins
Tu poursuis, à travers l'opprobre et l'infamie,
Cet or vil qui souille tes mains.

L'oiseau, pour te charmer, chante sur ton passage ;
L'arbre étend sur ton front son rideau murmurant ;
L'onde à tes pieds se plaint au gazon du rivage ;
Mais tu passes indifférent !

Glaneur infatigable aux champs de la fortune,
Dans ton aveugle ardeur tu n'entends même pas
Le murmure incessant de la foule importune
Qui tourbillonne sur tes pas.

Eh ! que te sert cet or? comme une douce pluie
Le voit-on de ta main retomber en bienfaits?
Où sont les maux qu'il calme et les pleurs qu'il essuie?
Où sont les heureux qu'il a faits?

A-t-il dans son grenier soulagé la souffrance?
A-t-il, réjouissant la veuve et l'orphelin,
Fait descendre en secret le pain de l'espérance
Sous le toit qu'habitait la faim? (23)

---

(23) Voici une belle strophe de l'ode célèbre de Lebrun, adressée à Voltaire, en faveur de Mlle Corneille ; il nous semble que les stances d'E. Faure peuvent, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison :

Digitized by Google

Non!... jamais la pitié n'a mouillé ta paupière,
Jamais l'amour n'a lui dans ton regard fatal :
Les pleurs du malheureux, comme l'eau sur la pierre,
Glissent sur ton cœur de métal.

Le stérile rocher où vient briser la lame,
Le rivage désert où s'abat le corbeau
Est moins nu, moins aride encore que ton âme,
Ce vivant et sombre tombeau.

En vain le ciel te parle avec ses yeux sans nombre
Et vers les hauts pensers provoque ton essor :
Sourd à sa douce voix tu demeures dans l'ombre
Le front penché sur ton trésor.

Oh! jamais dans la nuit ton ardente prunelle
N'a cherché le jour pur qui ne doit plus finir;
Jamais les visions n'ont emporté ton aile
Aux vagues champs de l'avenir!

Laisse-toi donc aller au désir qui t'emporte,
Suis le fantôme vain qui détourne tes pas :
Tu verras quelque soir arriver à ta porte
Un hôte que tu n'attends pas.

Tandis que solitaire au fond de ta demeure
Tu recomptes ton or, d'une invisible main
La mort sur ce cadran marque ta dernière heure
Et te dit tout bas : A demain!

Demain donc, ô vautour, tu n'auras plus de serre,
Et de tous ces trésors qui faisaient ton orgueil
Il ne te restera que quelques pieds de terre
Pour y déposer ton cercueil.

Parmi les poésies d'E. Faure qui ne figurent point dans les *Songes d'une nuit d'hiver,* j'aurais voulu pouvoir reproduire une fraîche et riante idylle, le *Sylphe;* toutes mes recherches ont été vaines. Je m'applaudis, du moins, d'avoir pu arracher à l'oubli une ravissante

---

Périssent les trésors! périsse le barbare
Qui de son or jaloux ferme la source avare
Pour y désaltérer ses regards clandestins!
Des trésors si vantés l'usage salutaire
C'est d'être tributaire
Du mérite indigent qu'ont trahi les destins.

D.-E. Lebrun, l. I, od. 24.

Digitized by Google

pièce de vers, longtemps égarée et comme ensevelie dans mes cartons parmi des papiers fort peu littéraires où elle n'avait sans doute acquis droit de domicile que parce qu'elle était en partie écrite de ma main ; l'auteur, sous une forme pleine de charme et de poésie, y fait revivre, à son point de vue, l'histoire symbolique de Psyché jetée au milieu de la carrière humaine, où la mort, qu'il poétise sous la figure d'un fiancé, la poursuit sans relâche à travers le temps jusqu'à l'heure suprême de sa délivrance :

L'ANGE DE LA MORT A L'AME.

Pourquoi, pourquoi me fuir? Je suis, âme insensée,
L'époux mystérieux qui t'a donné sa main :
Un père inexorable à moi ta fiancée;
Regarde! n'est-il pas au fond de ta pensée
Un vague souvenir d'hymen?

Les cieux nous ont unis; mais lorsque sur ta couche
J'ai voulu soulever tes voiles, et, trompé
Par ton sommeil, poser mes lèvres sur ta bouche,
Ainsi qu'un papillon qui part dès qu'on le touche,
Rapide tu m'as échappé.

Je t'ai vue, à travers les ombres de l'espace,
Comme une étoile d'or t'enfuir et rayonner,
Puis sur un monde obscur poser ton aile lasse
Et pour mieux t'y cacher y dépouiller ta grâce
Et dans un corps t'emprisonner.

En tout essor lointain mon amour t'a suivie,
Avec toi dans les temps je me suis exilé,
Et depuis après toi je cours de vie en vie,
Dans la voix de l'espoir c'est moi qui te convie
Vers un bonheur qui t'est voilé.

En vain par ta vitesse et tes métamorphoses
Veux-tu lasser mon vol et te soustraire à moi,
Sous les voiles divers qu'en fuyant tu m'opposes
Je sais te découvrir : partout où tu te poses
Je viens me poser avec toi.

Je veille sur tes jours : attentif et fidèle
Je marche à tes côtés te tenant par la main,
Sous les feux des soleils t'ombrageant de mon aile,
Ecartant les esprits de la nuit éternelle
Qui voltigent sur ton chemin.

Digitized by Google

Le soir, quand l'oranger sous son ombre t'arrête,
Mon souffle embaume l'air que tu viens respirer,
Et puis je vais sans bruit me percher sur le faite,
Et, caché dans les fleurs, je chante sur ta tête
des airs qui te font soupirer.

Tu dors? à tes côtés je repose invisible,
En des songes heureux je te parle tout bas;
J'étends mes ailes d'or sur ton sommeil paisible,
Et soudain des esprits le monde inaccessible
S'ouvre radieux sous tes pas.

Et tandis qu'en ta couche on croit que tu sommeilles,
Tu parcours avec moi l'empire aérien,
Te parant de ses fleurs, admirant ses merveilles;
Mais quand revient le jour, hélas! tu te réveilles
Sans te ressouvenir de rien.

Oublieuse! pourtant durant ces douces heures
Qu'ensemble nous passons, d'un air si plein d'amour
Tu me dis: « Garde-moi dans ces belles demeures;
« Le monde où je vivais est si triste! » et tu pleures
Au seul penser de ton retour.

Puis au premier rayon tu t'échappes furtive,
Le jour te rend ton aile, hélas! le jour détruit
Le charme qui te tient entre mes bras captive:
Il faut qu'en mon empire, ô belle fugitive!
Je te ramène chaque nuit.

Que dis-je? Si trompé par tes douces paroles,
Je veux à ton réveil me révéler à toi,
Rejetant le manteau qui charge tes épaules,
Vers un autre horizon légère tu t'envoles
En poussant un long cri d'effroi.

Qu'as-tu donc à me fuir, hélas! moi qui n'aspire
Qu'à parer ton beau front d'impérissables fleurs,
Moi qui suis le doux ange après qui tout soupire,
Moi que le ciel fit roi d'un merveilleux empire
Dont le seuil est clos aux douleurs?

Quelle secrète voix loin de moi te convie?
Hélas! quelque mortel, de mon bonheur jaloux,
Aux lois d'un autre hymen te tient-il asservie?
Faut-il donc que toujours tu partages ta vie
Entre le monde et ton époux?

Mais, va! livre ton vol au premier vent qui passe,
Tourne vers le matin ou vers le soir, partout
Où l'horizon s'étend, dans ta fuite dépasse
Tous ces globes de feu qui courent dans l'espace:
Toujours ma demeure est au bout!

Digitized by Google

Palais resplendissant au seuil du grand domaine,
Odorante oasis aux rivages du temps,
Tout chemin y conduit, toute vie y ramène :
Et c'est là qu'au retour de ta tournée humaine
Pour l'éternité je t'attends!

Et sous ce jour sans fin où tu viendras renaître,
Oh! comme tu seras surprise en retrouvant
Dans celui que tu fuis, hélas! sans le connaître,
Cet époux tant rêvé qu'aux régions de l'être
Ton amour allait poursuivant!

Il nous semble que chacun doit sentir et apprécier comme nous, sans qu'il soit besoin de l'expliquer davantage, le charme des sentiments, des images et des pensées que l'auteur développe sous une forme si attachante et dans un style si poétique.

Chaque fois que ces grandes questions du temps (24), de l'éternité et de la destinée humaine reviennent sous sa plume, c'est toujours à un point de vue différent, et il a l'art de les peindre sous de nouvelles couleurs. Voici sur l'origine et la fin des temps une belle tirade où sa poétique imagination fait surgir tour à tour chaque siècle sur la longue route qui tend du passé à l'avenir :

Lorsque de l'avenir il (*le Temps*) ouvrit la barrière,
Chaque siècle à sa voix dans l'immense carrière
Tour à tour fut debout,
Et sur ce grand chemin, que tant de pieds balaient,
Ils galopent depuis ce jour, et se relaient
Sans arriver au bout.

---

(24) Il y a, dans Sénèque, un passage sur *le temps* dont beaucoup de poètes se sont inspirés, comme Eugène Faure (voy. *Minuit*, § II et IV de cette notice) : « Le temps coule, il échappe à nos avides regrets : le futur n'est rien encore, le passé n'est plus rien : Je flotte en suspens sur un point du temps fugitif. » *Fluit tempus, et avidissimos sui deserit : nec quod futurum, verum est, nec quod fuit. In puncto fugientis temporis pendeo.* — Voici une imitation de Lamartine, et l'on pourrait en citer bien d'autres (voir note 33) :

Entre un passé qui s'évapore,
Vers un avenir qu'il ignore,
L'homme nage dans un chaos! — *Médit, XV.*

Digitized by Google

Il me semble à cette heure entendre dans l'espace
Rouler leur grande voix comme un torrent qui passe,
Comme un bruit d'aquilons,
Et des races sans fin de la terre effacées
Voir sous leurs larges pieds les cendres dispersées
Voler en tourbillons. — (*Minuit*).

Il semble aussi au lecteur qui parcourt cette pièce de *Minuit*, voir, sous l'impulsion du temps, tous les mondes voguer, comme une flotte immense, vers un port inconnu et les générations humaines se précipiter une à une dans l'abîme toujours béant :

Comme un torrent fougueux, par une pente large
La foule incessamment y court, et s'y décharge
Sans jamais le remplir.
Ah ! le temps, dont la main l'abreuve sans relâche,
Ne doit-il donc jamais se lasser d'une tâche
Qu'il ne peut accomplir?
Qui sait? peut-être un jour, haletant, le front morne,
Comme le moissonneur qui s'assied sur la borne
Où son champ vient finir,
Il heurtera du pied le seuil de son domaine
Et là, brisant sa faulx, sur la moisson humaine
S'assiera pour dormir !

On ne saurait parler de la fin des temps sous une forme plus saisissante et dans un style mieux imagé; la dernière stance rappelle ces deux vers célèbres de Gilbert :

Et d'ailes et de faulx dépouillé désormais
Sur les mondes détruits le temps dort immobile.

E. Faure n'est point inférieur à Lamartine, quand, s'inspirant de Gilbert, il peint

Le temps qui flétrit tout, assis sur les ruines
Qu'entassèrent ses mains. — *Médit. VII.*

La *Fin du monde* offre le sujet d'un brillant tableau pour la poésie : aussi a-t-elle tenté plus d'un auteur (25) ; nous en avions souvent,

---

(25) De ce nombre est Thomas, dont l'*Ode sur le Temps* fut couronnée par l'Académie en 1762; en voici quelques strophes :

Digitized by Google

Eugène et moi, fait la matière de nos conversations, et un jour il vint me réciter à la campagne (Chassieu) le début d'une ode qui portait ce titre. Avait-elle plus tard été terminée ? Je l'ai longtemps ignoré ; mais ce que je savais, c'est que ses premières strophes méritaient d'être conservées : elles se distinguent par une facture large, un style coloré et des images souvent grandioses : Dieu qui viendra à la fin des temps rappeler l'ensemble des générations qu'il a dès l'origine semées à travers les siècles, est pour le poète comme le soleil qui, à la fin du jour, recueille les rayons qu'il a dès l'aurore dispersés dans la vaste étendue de l'univers :

LA FIN DU MONDE.

Comme, à la fin d'un jour limpide et sans nuages,
Le soleil, las enfin d'éclairer nos rivages,
S'en allant dans sa gloire et dans sa majesté,
Du haut d'un mont lointain, qui sous ses pieds se dore,
Rappelle ses rayons dispersés dès l'aurore
Dans les champs de l'immensité :
De même, après des jours dont nul ne sait le nombre,
Lorsque viendra des temps le soir lugubre et sombre,
Que la terre et les cieux seront près de finir,
Et que, sur l'univers muet dans son attente,
L'éternité poindra comme une aube éclatante
Des ténèbres de l'avenir ;

Le soleil, épuisé dans sa brillante course,
De ses feux par degrés verra tarir la source,
Et des mondes vieillis les ressorts s'useront ;
Ainsi que les roches qui du haut des montagnes
Roulent dans les campagnes,
Les astres l'un sur l'autre un jour s'écrouleront.
Et de l'éternité commencera l'empire,
Et dans cet océan où tout va se détruire
Le temps s'engloutira comme un faible ruisseau ;
Mais mon âme immortelle aux siècles échappée
Ne sera point frappée,
Et des mondes éteints foulera le tombeau, etc.

Digitized by Google

Pour retirer à soi la vie et la lumière
Et rendre toute chose à sa forme première,
Arrachant le bandeau de son front glorieux
Dieu viendra rappeler les âmes vagabondes,
Doux reflets qu'au matin il jeta sur les mondes
Dans un dessein mystérieux.

Mais, comme un roi jaloux de triomphe et de gloire,
Qui revient des combats porté sur la victoire,
Il viendra précédé du sceau de son pouvoir
Afin qu'en le voyant dans les airs apparaître
L'univers étonné reconnaisse son maître
Et s'apprête à le recevoir :

Des signes éclatants brilleront dans les nues
Et d'ineffables voix à la terre inconnues
En chœurs harmonieux devant lui marcheront;
Et, jetant à ses pieds leurs pâles diadèmes,
Tous les astres des cieux viendront comme d'eux-mêmes
Se ranger autour de son front.

Comme un vaste océan que l'orage remue,
La nature, tremblante et jusqu'au fond émue,
Voudra devant ce jour se lever et courir,
Et, dans son désespoir, implorant sa clémence,
Poussera vers les cieux une clameur immense
Et puis s'asseoira pour mourir.

Alors il se fera dans la poudre des mondes
Un mouvement confus, et des rumeurs profondes
Sourdront de toutes parts de leurs seins palpitants,
Pareilles au concert qui s'élève à l'aurore
Quand tout s'émeut, renaît, bourdonne et semble éclore
A l'approche d'un doux printemps;

Et, pressentant déjà le pouvoir qui les broie
Et près de s'entr'ouvrir et de lâcher leur proie,
Les tombeaux pousseront un cri lugubre et sourd;
Et, se passant la main sur leur froide paupière,
Les morts s'agiteront sur leurs couches de pierre
Dans l'attente de ce grand jour, etc.

Cette citation, qui sera la dernière, me semble, avec ce qui précède, de nature à produire une impression favorable pour la mémoire que j'ai voulu faire revivre. La Fable rapporte qu'autrefois Orphée, par la faveur des Dieux, eut l'insigne bonheur de retirer sa chère Eurydice du fond du Tartare, mais qu'un excès d'amour aveugle lui fit perdre ce précieux trésor qu'il ne pouvait

Digitized by Google

plus reconquérir. Aujourd'hui si, dans une sphère plus modeste, l'amitié, par ses efforts dévoués, a réussi à rappeler à la lumière Eugène Faure et ses œuvres poétiques, puisse-t-elle, du moins, plus heureuse que le poète antique, n'avoir pas le regret de les voir, par sa faute, retomber dans l'ombre et dans l'oubli !

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Le 25 juin 1872, un extrait fort étendu de cette première partie a été lu en séance publique devant l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, qui a ordonné l'impression du travail entier dans ses Mémoires.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE LYON

PENDANT L'ANNÉE 1873

Lu à la séance publique du 23 décembre 1873 par M. le Président J.-B. ONOFRIO

MESSIEURS,

Votre règlement ordonne qu'à la fin de chaque année, le Président dont l'exercice est arrivé à son terme rendra sommairement compte à l'Académie des travaux qu'elle a accomplis. Il veut que cette sorte d'examen moral des œuvres, je dirai presque de la conduite de l'Académie, après avoir été mis sous vos yeux, soit encore présenté au public dans la séance solennelle de la fin de l'année. La raison de cette prescription n'est-elle pas un rappel du caractère le plus élevé de votre institution? Ne dit-elle pas que les sociétés savantes et littéraires ont des devoirs, sur l'accomplissement desquels il faut qu'elles s'examinent elles-mêmes et se soumettent au jugement de leurs concitoyens? En effet, pour ne pas encourir le reproche de s'occuper à de spirituelles futilités, ou de rechercher les vanités d'une gloriole éphémère, les Académies ont à exercer autour d'elles une action sérieuse et utile. Elles sont comme le sel du sol intellectuel sur lequel elles ont pris place, et il faut qu'elles se gardent de laisser ce sel s'affadir en elles-mêmes, sous peine d'être justement dédaignées.

Digitized by Google

Ces devoirs, si je les ai bien compris, sont de deux sortes. En premier lieu, grouper les hommes qui ont consacré leur vie entière ou leurs loisirs au culte des sciences, des lettres et des arts, leur donner par l'association la faculté de multiplier leurs forces pour le travail. La faiblesse humaine est telle, en réalité, que le plus savant ignore bien au-delà de ce qu'il sait, le littérateur le plus instruit et le plus délicat trouve dans le commerce de ceux qui se sont adonnés aux mêmes études des critiques et des enseignements précieux, et l'artiste le mieux doué a souvent demandé au jugement du vulgaire le dernier trait des conceptions de son génie ou la correction de ses erreurs. C'est cette association des hommes d'étude que les Académies ont pour objet de réaliser. Elles doivent avoir les yeux ouverts autour d'elles. Elles doivent distinguer les hommes dont l'éducation, le goût, les connaissances sont de nature à augmenter le trésor de savoir qu'elles amassent pour l'utilité commune. Par le caractère de leurs réunions, par une publicité discrète de leurs études, par l'estime qu'elles professent pour les travaux de l'esprit, elles rendent désirable l'honneur d'entrer dans leur compagnie, et elles accueillent avec empressement ce désir lorsqu'il est manifesté par des hommes dont le caractère ou les ouvrages ont déjà attiré leur attention.

L'association ainsi formée et maintenue, un autre devoir s'impose aux Académies. La bonne semence qu'elles ont recueillie ne doit pas rester stérile. Elles doivent provoquer dans leur sein et autour d'elles le travail, la recherche des choses de l'esprit, les œuvres sérieuses. Il y a là encore un côté de la faiblesse humaine au secours duquel vient l'association. La volonté d'augmenter nos connaissances ou de les formuler en une œuvre déterminée, reste souvent inactive et se perd en rêveries, si elle n'est excitée par l'exemple, par les encouragements de nos semblables, par le désir de faire goûter nos travaux à ceux qui les peuvent apprécier. De nos jours, il est dans les lettres, dans les sciences même, des succès de mauvais aloi qu'il est facile d'obtenir. Mais on les gagne par des moyens reprochables, en abaissant l'art ou la science qu'on devrait honorer, en les mettant au ser-

Digitized by Google

vice des passions humaines, en en faisant non pas le ministre, mais l'adversaire de la vérité et du beau. Bien faire est plus difficile; avoir l'approbation des honnêtes gens est plus rare. Il faut donc que les hommes de goût et d'études se réunissent pour se fortifier mutuellement, et que réunis ils s'encouragent les uns les autres à travailler, pour répandre autour d'eux la lumière de la véritable science et l'amour de la véritable beauté.

C'est à ce double point de vue que se place le compte-rendu de l'année qui va finir. Vos rangs se sont-ils accrus? et de quels amis des sciences et des lettres? Quels tributs ont été apportés aux séances de l'Académie, soit par ses membres, soit par les étrangers qui ont demandé à être entendus? Je vais m'efforcer de le dire sommairement, ainsi que le règlement le prescrit.

I

Le plaisir de nommer les confrères que nous avons acquis a son corollaire de tristesse. Il faut constater les vides que la mort a faits dans nos rangs, et ils sont nombreux cette année.

Nous avons perdu deux associés, Mgr le cardinal BILLIET, archevêque de Chambéry, et M. Ludovic VITET, de l'Académie française. Tous deux ont eu ce privilége que leur perte nous a été annoncée par notre confrère M. Paul Sauzet. L'éloquence a déposé sur leur tombe une couronne digne de leurs vertus et de leurs talents. Que pourrais-je dire d'eux après une telle parole? Vous relirez dans nos mémoires imprimés l'hommage qu'elle a rendu à ce pontife vénéré qui fut à la fois un saint évêque et un grand savant, qui déjà, dans sa jeunesse, s'était distingué par de remarquables travaux d'histoire naturelle, et qui les a continués jusque dans l'âge le plus avancé, au milieu des sollicitudes de son épiscopat et des soins multipliés que lui créait sa charité. Pour M. Vitet qu'attachaient à Lyon ses origines ainsi que des liens nombreux de famille et d'amitié, obligés d'ailleurs

Digitized by Google

envers lui par l'affection qu'il a toujours témoignée pour les intérêts de notre cité, nous lui devions plus encore, et nous acquitterons notre dette. M. Sauzet, qui vous a présenté le récit animé de la vie politique, si grande, si ferme, si pure de Vitet, a promis sur vos instantes demandes de le reproduire pour une assemblée plus nombreuse. Ce récit, rapproché du tableau des œuvres littéraires d'un homme que Lyon peut compter parmi ses enfants, charmera dans peu de jours le public d'élite que vous conviez à vos séances solennelles.

La mort n'a point épargné vos titulaires. Elle nous a pris, dans la classe des sciences, M. Jourdan ; dans celle des beaux-arts, M. Bonnet.

M. Jourdan était depuis 1835 un de vos confrères les plus actifs et les plus assidus. Il était le plus ancien titulaire de la classe des sciences, et jusque dans ces dernières années, il prodiguait à vos séances des communications pleines d'intérêt. Il a tenu une place notable dans la cité lyonnaise. Professeur de zoologie à la Faculté des sciences, il en était devenu le doyen. Son cours, qu'il savait rendre fort attrayant, était toujours à la hauteur des conquêtes de la science. Il a été comme le fondateur du musée d'histoire naturelle de la ville, qui a reçu depuis lui, mais grâce à ses acquisitions, une organisation justement admirée. M. Jourdan était fort laborieux : la science et notre pays lui doivent des découvertes, des travaux précieux. Une vie scientifique aussi bien remplie mérite qu'un ami des sciences naturelles en conserve la mémoire, et retrace avec soin le tableau de ses œuvres.

M. Guillaume Bonnet a été un grand artiste, enlevé à son art prématurément et dans toute la force de son talent. Il s'était élevé au rang qu'il a occupé par un travail constant, par une application soutenue avec une énergique volonté. Destiné par ses parents à une profession manuelle, il avait été distingué d'abord par un Frère de la Doctrine chrétienne, qui, ayant vu entre ses mains quelques essais de

Digitized by Google

sculpture, avait encouragé ses tentatives et lui avait créé des protecteurs plus puissants. Il était peu après arrivé à suivre les cours de l'Ecole Saint-Pierre, à Lyon, avait bientôt pris rang, sous d'éminents professeurs, parmi les meilleurs élèves, et avait été en 1843 admis à l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il obtint en 1848 un grand prix pour la gravure en médaille. C'est ainsi qu'il est entré dans la carrière, et vous savez comment il l'a parcourue. Ses œuvres capitales sont sous les yeux du public, à l'hôtel de ville, au palais de justice, au palais du commerce, sur nos places, dans nos églises, dans nos musées. Elles attestent l'ampleur magistrale de ce talent, relevée d'ailleurs par une exécution très-soignée. Ajoutons qu'on retrouvait dans sa personne ce caractère de dignité qui se remarque dans ses œuvres. La réputation ne l'avait point détourné du travail. Sa conversation faisait preuve des recherches constantes auxquelles il s'adonnait, pour augmenter ses connaissances et acquérir dans son art un plus haut degré de perfection. Vous l'aviez reçu parmi vous jeune encore; vous aviez applaudi à ses succès et aux distinctions qu'ils lui avaient values; vous attendiez de lui de nouvelles œuvres, lorsque la mort est venue brusquement les arrêter inachevées. La Ville de Lyon a déjà témoigné et témoignera encore par de nouvelles marques de sa reconnaissance pour l'illustration qu'elle a reçue de ce rare artiste. Son buste, dont il a laissé le modèle, une de ses meilleures œuvres, au goût des connaisseurs, sera exécuté par un de nos confrères et placé parmi ceux des hommes qui ont bien mérité de la cité lyonnaise.

Il me faut encore rappeler à vos regrets deux membres correspondants de l'Académie.

M. Georges HAINL avait été titulaire dans la section des beaux-arts. On se souvient du discours spirituellement modeste par lequel il remercia l'Académie de son admission. Il occupait à Paris une grande position musicale, lorsque la mort l'a enlevé dans un âge peu avancé.

Digitized by Google

M. le docteur Monin quittait souvent la petite ville de Mornant, où il exerçait la médecine, pour venir à vos réunions et y apporter des communications toujours fort appréciées. A un caractère des plus sympathiques, il joignait des connaissances étendues. Outre des publications nombreuses dans les recueils scientifiques, il a laissé plusieurs ouvrages, notamment un volume charmant, intitulé, *Le Médecin de campagne*, où, à côté de conseils très judicieux sur l'exercice de sa profession, il donne les marques d'un esprit très littéraire et d'une âme vraiment chrétienne. Fixé depuis quelque temps à Lyon, il aurait sans doute demandé à devenir titulaire. Vous l'avez perdu au moment même où il venait de publier un travail important sur les dialectes de notre province et où il s'était fait inscrire pour une nouvelle lecture.

J'ai fini, Messieurs, cette triste tâche du nécrologe annuel. Elle ne laisse pas de porter avec elle une consolation. Cette communauté d'idées et de sentiments qui se lie entre les membres d'une Société littéraire, est une preuve frappante de la grandeur et de l'immortalité de notre nature. Si nous louons nos morts, si nous les honorons par l'expression publique de nos regrets, c'est qu'ils emportent quelque chose de nous et que nous gardons quelque chose d'eux-mêmes. L'homme ne meurt donc pas tout entier, et cette vie est l'image imparfaite d'une autre vie où la communauté des saines intelligences et des volontés droites se complètera dans les divines perfections.

II

Le tableau de nos conquêtes sera plus court que celui de nos pertes, non pas que le nombre des confrères que nous avons acquis soit inférieur à celui des confrères qui nous ont quittés; mais j'ai pu dire les louanges de ceux qui ne sont plus ici-bas; il ne m'appartient pas de louer ceux qui sont désormais présents au milieu de nous.

Digitized by Google

Suivant les règlements de l'Académie, le titre de membre associé ne lui est point demandé, elle le donne d'office; j'ajoute qu'elle ne le prodigue pas. Elle l'a déféré cette année à Mgr GINOULHIAC, archevêque de Lyon. En témoignant ainsi de son respect pour le premier pasteur du diocèse, elle a voulu aussi honorer le savant théologien, auteur du *Sermon sur la montagne*, des *Epîtres pastorales* et de la première partie de l'*Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles chrétiens*. Le public attend la continuation de ce grand ouvrage, dans lequel l'Eglise est si efficacement défendue par sa propre histoire contre les plus dangereuses attaques d'une école moderne. Vous participerez, Messieurs, aux éloges qui ne manqueront pas d'accueillir les prochains volumes.

Vous avez élu dans la section des beaux-arts M. MEISSONNIER, membre de l'Institut, une des gloires de l'art français, votre compatriote, dont il n'est pas besoin de dire les titres à une Assemblée comme la vôtre, les chefs-d'œuvre qui lui ont valu les distinctions les plus élevées en France et à l'étranger ayant été admirés de vous en mainte occasion solennelle.

Vous avez enfin donné cette qualité à deux savants qui étaient déjà vos correspondants : M. YVON DE VILLARCEAU, aussi membre de l'Institut, dont les travaux de géodésie astronomique ont eu beaucoup de retentissement, même hors de notre pays, et M. AGASSIZS, le grand naturaliste que ses études sur les glaciers ont rendu célèbre, qui voyait chaque jour s'accroître son illustration méritée, que l'Amérique avait envié à l'Europe, et que la mort vient de prendre à la science, quelques jours après celui où nous l'avions élu.

Les titulaires nommés sont dans la classe des sciences, section de mathématiques et de physique, M. LAFON, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences; dans la même classe, section des sciences naturelles, M. BERTHAUD, professeur de géologie à la Faculté des

Digitized by Google

sciences, déjà membre correspondant; dans la classe des lettres, section d'histoire et d'archéologie, M. PARISET, auteur d'une *Histoire de la soie*, très-remarquée, bien que non achevée encore, et d'un travail historique sur les beaux-arts à Lyon, qui avait déjà obtenu vos suffrages; dans la section d'économie politique, M. Aristide DUMONT, membre de la Société d'économie politique de France, qui a publié plusieurs travaux d'un grand intérêt pour notre pays, notamment sur le cours du Rhône et le moyen d'utiliser ses eaux pour l'irrigation du Midi.

Enfin, l'Académie a choisi un seul correspondant, M. Gaston DE SAPORTA, auteur de la *Description des végétaux des terrains jurassiques*, faisant suite au grand ouvrage de d'Orbigny, la *Paléontologie française*. M. de Saporta s'occupe maintenant, avec un de nos confrères, de la flore fossile de Meximieux et de Cerin.

III

Dans le commencement de cette année, l'Académie a été saisie par la Société de médecine de Paris et par celle de Lyon d'une question touchant au régime des aliénés. Aux termes de la loi de 1838, les établissements d'aliénés sont placés sous l'autorité du préfet et reçoivent de lui un directeur : ils n'entrent pas dans l'administration générale des Hospices. A Paris, ce régime, incomplètement appliqué d'abord, s'est régularisé en 1868 par la création de trois asiles spéciaux. Vers la fin de 1870, le Gouvernement de la défense nationale, cédant sans doute à une sorte d'opinion prévenue par des attaques passionnées, a enlevé ces asiles à l'administration du préfet de la Seine et les a placés dans le domaine de l'assistance publique qu'il venait de constituer à nouveau. C'est le retour au régime des deux années précédant 1870 que réclamait la Société de médecine, en faisant valoir les bons résultats qu'il a donnés et en s'appuyant, d'ailleurs, sur la loi.

Digitized by Google

Bien que la question n'intéressât pas directement Lyon, où il n'y a pas d'administration de l'assistance publique et où les aliénés sont placés sous un régime spécial, conforme d'ailleurs à la loi, l'Académie a vu dans la communication de la Société de médecine un côté d'intérêt général et a nommé une commission pour l'étudier. Elle a été l'objet d'un rapport très-intéressant de M. PÉTREQUIN, dans lequel le traitement des aliénés, avant la loi de 1838, sous le régime créé par cette loi, et depuis, a été examiné dans ses détails avec le plus grand soin. Le rapporteur a conclu à ce que la loi de 1838 soit observée à Paris comme dans tout le pays, et après une discussion développée, l'Académie a adopté ses conclusions.

M. Pétrequin a encore communiqué à la compagnie le complément du travail sur les œuvres poétiques d'Eugène Faure, qu'il nous avait fait connaître l'année dernière par plusieurs lectures ; il nous a lu une note destinée à servir de préface à la publicatiou qu'il se propose de faire de ces poésies.

M. MULSANT a lu une notice sur notre regretté confrère M. Dupasquier, architecte. Le talent et le caractère de cet artiste y sont dignement appréciés. La compagnie tout entière s'est associée à cet hommage rendu à la mémoire d'un confrère qui avait donné à vos travaux un concours assidu et qui, par un legs important avec fondation d'un prix, a voulu laisser tout à la fois à l'Académie et aux artistes le témoignage de l'affection qu'il leur avait toujours portée.

M. Mulsant nous a communiqué encore l'introduction de son *Histoire naturelle des oiseaux-mouches*. Je n'en dirai rien, l'ouvrage étant aujourd'hui publié ; mais je ne puis taire cependant que l'Académie a applaudi à la continuation de ces travaux d'histoire naturelle qui ont valu cette année à notre confrère le titre si flatteur de Membre correspondant de l'Institut.

M. le docteur PERRIN a, dans plusieurs lectures, repris le bon combat qu'il soutient depuis longtemps pour l'allaitement maternel. Il

Digitized by Google

voit dans l'abandon ou la négligence de ce devoir une des causes de l'affaiblissement de la race et de l'augmentation de la mortalité. Il demande avec instance que la France revienne sur ce point aux usages des temps passés. Il a cité à l'appui de sa thèse beaucoup de faits intéressants et donné l'analyse d'un mémoire adressé dans le cours du siècle dernier à Mgr de Montazet pour l'établissement à Lyon de l'Œuvre de la maternité. Ces lectures ont motivé des discussions animées, dans lesquelles, tout en s'associant aux idées principales de M. Perrin, quelques membres de l'Académie ont défendu la philosophie de Descartes et le siècle de Louis XIV contre des reproches qui leur ont paru exagérés.

M. Michel a lu un travail sur les mesures de longueur et de superficie dans l'ancienne France avant l'adoption du système métrique. Ces mesures ont une double origine, l'une gauloise, l'autre romaine. Il faut absolument tenir compte de l'une et de l'autre, si l'on veut se retrouver dans le dédale en apparence inextricable des variétés infinies que présentaient ces mesures dans nos provinces. Pour les mesures agraires surtout toute classification paraît d'abord impossible. L'ordre s'y fait, si on ramène les divers arpens, journaux, bicherées, sétérées, etc., aux mesures linéaires, et celles-ci au pied gaulois d'une part, de l'autre, au pied romain. De nombreuses ordonnances attestent que nos rois ont fait de persévérants efforts pour établir dans le royaume l'unité de poids et de mesures. Ils avaient trouvé de grandes résistances, les mesures agraires avaient surtout été rebelles; cependant ils étaient sur le point de réussir, lorsque le système métrique fut décrété. M. Michel, par des recherches étendues, a constaté que l'existence d'une double origine des diverses mesures se vérifie dans la plus grande partie de la France et qu'on ne la rencontre plus guère au-delà de nos frontières. En Suisse, en Autriche, en Prusse, les types romains ressortent seuls. Il en conclut logiquement que si les Romains trouvèrent en Gaule un état de civilisation assez développé pour comporter un système établi de mesures, il n'en

Digitized by Google

fut pas de même dans les pays que nous citons : ils donnèrent la civilisation à ces peuples dont les institutions barbares n'étaient pas en état de résister aux importations de ceux qui ne les avaient pourtant vaincus qu'à demi.

M. Michel a lu encore un excellent travail sur les moyens à prendre pour donner aux employés des chemins de fer le repos du dimanche. Dans quelle mesure ce repos est-il praticable ? Pour quelle partie des travaux des chemins de fer peut-on le réaliser ? Il y a là une question de moralité et d'humanité pour une population d'environ 35,000 employés en France. Nous savons que cette question est actuellement soumise au Gouvernement, qui y attache une grande importance.

M. FALSAN, en offrant à la compagnie un exemplaire de la légende de la carte géologique du département du Rhône, qu'il dresse en collaboration avec M. l'ingénieur Ebray, a lu une note sur la constitution géologique des collines de Fourvières, de Loyasse et de Sainte-Foy. Ce sont les travaux du tunnel du chemin de fer de Montbrison, à l'est de Gorge-de-Loup, qui, en mettant à découvert une station fossilifère encore inconnue, ont permis à notre confrère de constituer, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait, l'âge et la disposition des terrains des collines placées sur la rive droite de la Saône. Il a donné la coupe de la colline Saint-Irénée, rappelé les études précédentes d'Alléon Dulac, Elie de Beaumont, Leymerie, Fournet, Dumortier, Thiollière, Jourdan. Il a terminé en disant que si le géologue laisse toujours après lui bien des problèmes à résoudre, il doit s'encourager au travail par la pensée que ses découvertes, si limitées qu'elles soient, aplanissent la voie aux travailleurs futurs et sont un pas de plus vers la vérité.

Dans le domaine des lettres, la moisson n'a pas été moins abondante que celle dont je viens d'exposer les richesses.

M. HEINRICH nous a donné la primeur de plusieurs parties du troi-

Digitized by Google

sième volume de son *Histoire de la littérature allemande*. C'est encore un travail dont je n'ai point à parler, puisque le livre est maintenant aux mains de tout le monde, puisqu'il est le complément d'un ouvrage dont les deux premiers volumes ont eu les plus hautes approbations et le plus légitime succès.

M. HIGNARD a fait un rapport sur l'ouvrage de M. Lévêque, professeur au Collége de France, membre de l'Institut, qui a pour titre : les *Harmonies providentielles*. Il a relevé dans ce livre le talent avec lequel l'auteur, présentant dans leur ensemble les découvertes les plus récentes des sciences physiques et des sciences naturelles, y a montré l'harmonie du monde, qu'il a ensuite suivie jusque dans l'ordre moral et religieux. La conclusion du livre est saisissante : elle arrache à tout observateur sensé et de bonne foi la reconnaissance de l'existence de Dieu et de notre immortalité.

M. MOLLIÈRE a traité de l'emploi abusif de certains mots dans le langage littéraire, politique et philosophique. Il a cité de nombreux exemples d'expressions employées à déguiser précisément le contraire de ce qu'elles signifient proprement. Tel est fréquemment en politique le sort des mots *liberté, autorité, démocratie, révolution, patriotisme* même. Dans l'ordre philosophique, *libre pensée* est l'enseigne d'une doctrine de parti pris, et *morale indépendante* l'intitulé d'une philosophie qui se passe de morale. M. Mollière s'élève contre l'emploi du terme de *science* appliqué, comme on l'a fait quelquefois, aux connaissances de l'ordre physique exclusivement et dénié aux connaissances de l'ordre métaphysique, moral et religieux. Il rappelle aussi, dans la langue littéraire, les expressions déjà surannées de *romantique* et de *classique*, qui étaient absolument fausses ou dénuées de sens dans les applications qui en étaient faites.

M. Mollière, dans une autre lecture, a traité *des vrais agents de la civilisation divine et humaine*. Ce qui reste vraiment des âges écoulés, dit-il, ce ne sont point les monuments que la science des archéologues

Digitized by Google

dispute à grand'peine au temps. Ce qui reste, c'est le livre d'or de la notabilité humaine et le livre de vie de la notabilité céleste ; en d'autres termes, les grands hommes et les saints. L'amour de la gloire est une des passions les plus vives de l'humanité. Il est aussi la négation la plus formelle de cette chimère de l'égalité prônée par certains utopistes, mais aussi bien démentie par les faits que par nos légitimes tendances. Il y a une inégalité nécessaire, celle qui résulte de la présence des grands hommes dans le monde. Les grands hommes viennent de Dieu, et c'est mauvais signe pour une nation, pour une race, quand elle n'en a plus. Les grands hommes sont l'agent principal de la civilisation : le monde va par eux et vit par les saints. Seulement ce que font les grands hommes est apparent, ce que font les saints est souvent inconnu et toujours plus efficace : il y a des âmes ignorées qui sauvent le monde. Les nations paient quelquefois chèrement les fautes de leurs grands hommes ; les saints ne répandent que des bienfaits. Pour l'avenir d'une race, d'une civilisation, tout dépend donc de ce point : compte-t-elle beaucoup de héros de l'une et de l'autre sorte ? est-elle comme la vieille Rome : *Felix prole virûm?*

M. DE SOULTRAIT a lu une notice biographique sur l'abbé de Marolles, assez connu comme littérateur, mais fort peu comme historien de son pays, le Nivernais. Le travail de notre confrère lui rend, à cet égard, une justice tardive, mais complète. L'abbé de Marolles avait dressé avec beaucoup de soin et d'intelligence l'inventaire des riches chartriers de Nevers ; il a ainsi conservé les traces d'une foule de pièces historiques qui devaient être perdues, dispersées ou même anéanties par la révolution. La notice de M. de Soultrait est extraite de l'introduction d'un ouvrage sur l'archéologie du Nivernais qu'il vient de publier.

M. de Soultrait nous a aussi entretenu de la vie et des travaux de M. de Caumont, cet homme de bien qui a tant fait pour la science et la vie intellectuelle en province. Notre confrère nous l'a montré successivement fondant la Société des antiquaires de Normandie, profes-

Digitized by Google

sant l'archéologie, complétant ses études par de fréquents voyages; ouvrant à Caen, en 1831, son cours d'antiquités monumentales qui a plus tard été publié, organisant avec un zèle infatigable les congrès scientifiques, unissant ainsi les savants du pays par les rapports assidus qu'il créait entre eux.

M. Paul Sauzet, en offrant à l'Académie un exemplaire du livre qui contient la correspondance des deux Ampère publiée par M^me^ Cheuvreux, a rendu en votre nom un nouvel hommage à une famille de qui nous tenons la fondation d'un prix déjà deux fois décerné. Vous avez certainement gardé, Messieurs, un vif souvenir du rapport de notre confrère sur cet ouvrage où revivent les Ampère révélés par leurs écrits. Le héros de ce livre est André-Marie Ampère, notre savant compatriote, auquel ce siècle doit la télégraphie électrique. Mais avant cette figure admirable, celle de son père, juge de paix à Poleymieux, arrêté et exécuté en 1793, n'est pas sans noblesse, et la lettre touchante qu'il écrivit à sa femme, peu de jours avant de quitter ce monde, est dans le livre comme le prélude des grandeurs de cette famille. Viennent ensuite la correspondance et les mémoires d'André-Marie, avec le récit charmant de ses premières études, de sa tendre et noble affection pour Julie Caron qui devint sa femme, des labeurs et des privations de ce jeune ménage, du commencement des découvertes qui valurent la gloire à Ampère, de ses douleurs lorsque la mort vint frapper celle qui avait été la première inspiratrice de ses travaux. Une prière écrite par lui sur son journal, le jour même où il perdait la compagne de sa vie, a tout à la fois l'accent de la plus grande élévation et de la résignation chrétienne la plus sincère. Tel est, parmi les grands hommes de nos jours, le caractère distinctif d'Ampère : l'union d'une foi profonde au génie scientifique le plus hardi. Nul n'a montré par un exemple plus frappant que la foi et la science sont sœurs, que leur divorce est une cause de faiblesse pour l'esprit humain, tandis que leur harmonie lui donne une force incomparable. Le livre se termine par les lettres de J.-J. Ampère, le fils

Digitized by Google

d'André-Marie, le professeur au Collége de France, l'auteur d'ouvrages ingénieux qui ont une juste célébrité, notre bienfaiteur enfin, puisque la générosité de M. et M^me^ Cheuvreux, guidée par ses intentions, a destiné son patrimoine à la fondation qui nous permet de donner dans la carrière des sciences, des lettres et des arts, une aide efficace à des jeunes gens d'avenir.

L'Académie n'a pas seulement entendu les communications de ses titulaires ; elle en a reçu de ses correspondants et de savants qui ont demandé à être admis à ses séances.

M. l'abbé CHRISTOPHE, chanoine de la primatiale et notre correspondant, nous a lu un discours dont le sujet est le *surnaturel*. Après avoir posé avec précision les questions qu'il entend traiter sous ce titre, M. l'abbé Christophe établit que la croyance au surnaturel, c'est-à-dire à certaines opérations exceptionnelles de Dieu se manifestant contrairement aux faits connus de l'ordre naturel, est une croyance aussi ancienne que le monde. Il en trouve des traces constantes dans le paganisme, mais avec des caractères bien différents du surnaturel chrétien. Le christianisme n'a ni mystères cachés, ni initiés séparés du vulgaire, ni privilégiés. Il affirme ses dogmes, que la raison ne peut toujours atteindre ; mais toutes les pratiques qui résultent de ses enseignements sont imposées à tous, à la portée de tous, tendant toutes à réformer les mœurs et à relever la dignité humaine. Traitant des miracles, M. l'abbé Christophe examine et discute les conditions de leur véracité et de leur certitude ; il montre que les témoignages de l'expérience et de la tradition ont, en pareille matière, une incontestable autorité ; il réfute, dans une discussion fort bien faite, les objections et les sophismes dirigés contre les miracles par Hume et par quelques critiques contemporains.

M. MERGET a exposé les doctrines actuellement répandues en Allemagne sur l'existence de la sève et son action dans les végétaux. Il

Digitized by Google

s'est prononcé pour ces doctrines contraires à l'opinion professée sur ce point par la généralité des savants français. Il a donné les détails de plusieurs expériences par lui faites qui lui paraissent appuyer ses conclusions.

M. Joseph Bonnel, professeur de mathématiques au lycée de Lyon, a pris pour sujet d'un mémoire les rapports de la géométrie avec la métaphysique. Pour caractériser ces rapports, il s'est attaché à la définition de la ligne droite. Platon l'a définie, celle dont les points milieux ombragent les extrêmes. La définition la plus répétée est celle de Legendre : le plus court chemin d'un point à un autre. Un auteur italien caractérise ainsi la ligne droite : celle qui, en tournant sur elle-même, ne peut produire ni une surface, ni un volume. Euclide avait dit de la ligne en général qu'elle est une longueur sans largeur. Enfin Duhamel dit que la ligne droite est telle que, par deux points donnés, on n'en peut faire passer qu'une seule. Après avoir indiqué les conditions que doit remplir une bonne définition, M. Bonnet arrive à accepter comme la meilleure celle donnée par Legendre. Il montre combien sont fausses en géométrie les idées de l'école fantaisiste et les affirmations de l'école réaliste ; cette dernière voulant tout réduire à ce qui est tangible, tandis que rien n'est plus certain et plus en dehors cependant du réalisme tangible que les idées abstraites sur lesquelles repose la géométrie, notamment l'idée de longueur. Il est impossible de prouver, avec plus de clarté et d'élégance que ne l'a fait M. Bonnel, les rapports des mathématiques avec la métaphysique, impossible de montrer mieux quelle forte et profitable alliance est celle des sciences et des lettres, dans une intelligence sachant connaître et déterminer le domaine qui leur est propre.

Digitized by Google

IV

L'Académie croit qu'il est encore dans l'esprit de son institution de veiller à la conservation des richesses artistiques de notre province et d'empêcher qu'elles ne s'éloignent de nous. Elle s'est acquittée de ce soin dans deux circonstances que je ne puis passer sous silence.

La cathédrale possède une toile de grande dimension, copie d'une fresque célèbre du Dominiquin, la *Flagellation de saint André*, que l'on admire dans l'église de *San-Gregorio in monte Celio*, à Rome. La tradition dit que cette copie a été faite dans l'atelier du maître, sous ses yeux, et même que certaines corrections sont de sa main. Quoi qu'il en soit la copie est belle, elle est authentiquement ancienne, donnée qu'elle a été à la cathédrale dans les premières années de ce siècle par le cardinal Fesch. Elle a encore ce prix que la fresque, comme beaucoup de chefs-d'œuvre déjà anciens, va se dégradant de jour en jour, et que la copie sera bientôt le témoignage le plus fidèle de la conception du peintre. Dans le cours de l'année dernière, cette toile a attiré l'attention d'artistes qui parcouraient la France pour approvisionner le musée des copies, alors en formation dans la capitale. M. le ministre des beaux-arts a demandé à la fabrique de Saint-Jean la copie du Dominiquin, offrant en échange ou une œuvre d'art ou tout autre don à spécifier. La fabrique n'était point disposée à cet échange et moins encore Mgr l'archevêque, qui ne jugeait pas qu'il fût bon de dépouiller la cathédrale et la ville d'un présent précieux venant de l'un de ses prédécesseurs sur le siége de Lyon. Toutefois, l'Académie ignorait ce qui pouvait être résolu. Lorsqu'elle a appris la demande du ministre, elle s'est émue; elle a nommé une commission qui a examiné le tableau et constaté sa valeur. Le rapporteur, M. GUILLARD, fondant l'avis de la commission tout à la fois sur les intérêts de la ville et sur les considérations les plus élevées, a conclu à ce que notre archevêque et la fabrique de notre cathédrale soient instamment priés de nous

Digitized by Google

conserver la belle copie du Dominiquin, qui, depuis notre enfance, a charmé nos yeux à Saint-Jean ; et le tableau est resté à Lyon.

L'Académie a saisi cette occasion pour demander que les œuvres d'art que possèdent nos églises reçoivent toujours des fabriques les soins dont elles sont dignes et qu'elles soient placées, autant que le culte et les convenances le permettent, de façon à pouvoir être vues par le public.

Une revendication exercée au nom de la ville appartient au même ordre d'idées. Tous les Lyonnais connaissent le tableau du Pérugin qui, après avoir orné le maître-autel de l'église Saint-Pierre, à Pérouse, fut enlevé au gouvernement pontifical par le traité de Tolentino, amené en France, envoyé à Lyon, réclamé en 1815, enfin donné à notre musée par le pape Pie VII en témoignage, dit la lettre du Saint Père, de sa reconnaissance pour les marques de dévoûment et d'attachement qu'il avait reçues du peuple lyonnais chaque fois qu'il avait passé dans cette ville. Mais ce que peu de personnes savaient, même à l'Académie, avant d'en être instruites par notre confrère M. Martin-Daussigny, directeur de nos musées, c'est qu'en 1805, à Paris, alors que le chef-d'œuvre du Pérugin prenait la route de Lyon, la direction des beaux-arts ne nous en avait adressé que la partie principale. Le tableau avait été préalablement dépecé. Il avait une partie supérieure sur laquelle le peintre a représenté Dieu le Père entouré d'anges et recevant son Fils dans la gloire ; il avait une pradelle divisée en trois compartiments représentant l'Adoration des mages, le Baptême de Jésus-Christ et la Résurrection. La partie supérieure avait été détachée et donnée à une église ; elle forme aujourd'hui le couronnement du banc d'œuvre de l'église Saint-Gervais, à Paris. La pradelle avait aussi été séparée du tableau, coupée en trois parties qui ont été données à un musée ; elles sont à présent au musée de Rouen. Ces mutilations étaient ignorées ou oubliées en 1815, lorsque le pape Pie VII fit présent à Lyon du tableau qu'il devait croire entier. Ses réclamations ne s'adressèrent point aux possesseurs des parties séparées, et le tableau est resté jusqu'à ce jour dans l'état où

Digitized by Google

l'a mis la direction des beaux-arts en 1805. Notre confrère a pensé que Lyon, qui avait obtenu de la munificence du pape Pie VII le tableau du Pérugin, avait le droit de l'avoir tout entier. Il a pensé qu'il y avait une question d'honneur national à réparer l'erreur bizarre de l'administration qui avait ainsi mis en pièces un chef-d'œuvre, et qu'il y avait encore pour le monde artistique un intérêt à reconstituer dans son ensemble une des plus belles pages dont l'école ombrienne se soit glorifiée. Il a demandé à la fabrique de Saint-Gervais et à la ville de Rouen les parcelles qu'elles possèdent de cette peinture; et pour ne pas paraître exciper d'un droit rigoureux et s'attaquer à une longue possession, il n'a demandé cette concession que sous la condition d'un échange à débattre. Il a adressé sa demande au ministre et aux diverses autorités ecclésiastiques et civiles compétentes. L'Académie a cru devoir se joindre à lui et appuyer une réclamation dont l'objet est d'obtenir une juste réparation pour les droits de la ville, la gloire du maître de Raphaël, l'honneur de notre pays et les intérêts des beaux-arts. Nous espérons qu'une cause si digne d'être écoutée triomphera des obstacles qu'elle a rencontrés jusqu'à ce jour.

Je termine, Messieurs, ce compte-rendu, en vous rappelant que l'Académie a fait de nouveaux efforts pour obtenir enfin l'accomplissement de l'une des fondations testamentaires du Major général Martin, la création d'un établissement d'éducation pour les filles. Le testament de ce bienfaiteur de notre ville a été exécuté depuis 1824 pour les jeunes garçons, et l'on sait de quels succès a été couronnée la création de l'Ecole de la Martinière. Une mince dotation annuelle a seule été alors réservée pour les filles. Les années ont passé, les annuités se sont accumulées. L'Académie, investie par le Major général Martin d'un droit d'initiative sur ces questions, pense que le moment est venu de fonder la Martinière des jeunes filles. Ses réclamations, déjà commencées sous la présidence de M. Guillard, et dirigées par lui avec zèle, ont été écartées par les cruels événements des dernières années; mais des circonstances favorables se

Digitized by Google

sont présentées récemment. L'Académie a repris ses démarches, et partout, dans l'administration municipale, dans celle de la Martinière, elle a trouvé des dispositions empressées pour un établissement qui est désiré par la population entière. Je m'arrête, en disant l'espoir que nourrit l'Académie de mener à bonne fin cette négociation. Un plus heureux que moi vous en annoncera sans doute le succès.

J'ai dit, Messieurs, ce que vous avez fait; je l'ai dit simplement, sans rien orner, sans déguiser rien. Ce simple récit, quand vous l'aurez approuvé, nous le porterons ensemble devant le public, et le public nous jugera.

Digitized by Google

ÉTUDE

LITTÉRAIRE ET LEXICOLOGIQUE

SUR LE

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE M. E. LITTRÉ

RAPPORT

Présenté à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon

PAR

J.-E. PÉTREQUIN

Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier de l'Instruction publique,
Ex-Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon,
Membre de plusieurs Académies nationales et étrangères.

Un dictionnaire, vraiment digne de ce nom, a pour la langue écrite et parlée d'un peuple, c'est-à-dire pour toutes les relations de la vie sociale, une importance et une utilité que ne saurait lui disputer aucun autre ouvrage : tous relèvent de lui ; il est leur code suprême ; c'est le livre de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les instants. Quand on réfléchit que nul autre n'a une portée égale non seulement pour chaque homme civilisé en particulier, mais encore pour la langue de toute une nation en général, on ne s'étonne plus que l'apparition d'un bon dictionnaire puisse être un événement.

C'est un conseiller indispensable qu'il faut sans cesse avoir sous la main : il n'est personne qui ne se trouve maintes fois arrêté par des difficultés dont on ne se doute et ne se préoccupe qu'autant qu'on est

Digitized by Google

déjà plus habile; et alors il est toujours dangereux de passer outre sans faire une enquête sur le point suspect. Il faudrait voir, dans les grandes imprimeries, de combien de fautes restent émaillés les manuscrits de certains auteurs en renom dans la presse contemporaine, quand ils négligent par trop de consulter ce souverain arbitre : les protes pourraient à cet égard faire au public des révélations fort curieuses! Bien écrire, dans toute la rigueur de l'expression, c'est-à-dire avoir un beau style, ne peut pas être l'apanage de tout le monde; mais dans une société qui se respecte, tout le monde est tenu de parler et d'écrire correctement sa langue, et il est impossible d'y parvenir sans le secours d'un dictionnaire : aussi est-ce le livre le plus usuel et le plus répandu; aussi la librairie, pour satisfaire cet impérieux besoin, ne cesse-t-elle d'en reproduire vaille que vaille des éditions nouvelles dans tous les formats.

Un dictionnaire bien fait d'une langue vivante a une autre mission à remplir, mission d'un ordre plus élevé : il doit représenter fidèlement sa situation générale et dresser un inventaire judicieux de toutes ses richesses, retenir parmi les termes qui vieillissent ceux qui se recommandent par des qualités particulières, accueillir parmi les mots nouveaux ceux qui se distinguent par leur bonne facture et leur utilité, mais condamner impitoyablement tous les néologismes de mauvais aloi : en un mot il doit veiller sur l'intégrité et la conservation de la langue, en même temps que sur son épuration et ses progrès. « Un dictionnaire est donc, a-t-on écrit avec vérité, une des œuvres importantes de la vie des peuples, l'œuvre d'une civilisation avancée qui réagit sur elle-même. L'historien, dit-on, est un juge; le lexicographe est non-seulement un juge, mais presque un législateur. » (L. Barré, *Supplém.* du dict. de l'Acad., 1842, *préface.*)

C'est une longue et difficile entreprise que la composition d'un dictionnaire, quand on veut atteindre ce double but. L'Académie française l'avait bien compris, ce semble, quand elle s'occupa, en 1637, de dresser son programme, à l'accomplissement duquel travaillèrent, pendant plus d'un demi-siècle, les plus considérables de

Digitized by Google

ses membres. Sa lenteur (1) irritait l'impatience publique : que de railleries, que d'épigrammes ne lança-t-on pas contre elle? On comparaît, pour la ravaler, son inertie apparente à l'activité féconde de l'Académie florentine *Della Crusca* dont le dictionnaire italien, qui fait loi, fut publié vers 1612. Mais on oubliait qu'il n'y avait pas parité entre elles : la langue classique était faite en Italie : on pouvait citer parmi les poètes, Le Dante, Pétrarque, L'Arioste, Le Tasse, Guarini, etc., et parmi les prosateurs, Boccace, Savanarole, Machiavel, etc. En France, au contraire, la langue classique n'était pas faite : les grands modèles n'existaient pas encore : Corneille ne faisait que commencer sa carrière dramatique (le *Cid* est de 1636) ; ce ne fut que plus tard que la poésie et la prose françaises furent élevées à leur rang, l'une par Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, etc., l'autre par Pascal, Bossuet, La Bruyère, Fénelon, etc. « L'Académie, a dit excellemment Ch. Nodier, entra dans l'exercice de son mandat entre une langue admirable qui n'était déjà plus et une langue également admirable qui attendait encore ses maîtres et ses modèles. » (*Introduction* de son vocabul., 1848). Quand son dictionnaire parut enfin en 1694, ce fut un grand événement pour les lettres ; elle avait voulu qu'il fût, « comme le magasin des termes et des phrases reçues. » Elle n'a cessé d'améliorer son œuvre à chaque édition : la dernière, qui pour nous est la meilleure de toutes (voy. note 3), a vu le jour en 1835, chez Firmin Didot, en deux volumes in-4°, contenant près de 1,900 pages à 3 colonnes. Sans rendre, comme on s'en flattait d'abord, notre idiome immortel, ce qui n'est pas dans la nature des choses de ce monde, ce dictionnaire a exercé sur ses destinées la plus favorable influence.

---

(1) « Les premiers critiques qui épurèrent notre langue, Patru, Vaugelas, Regnier Desmarais, étaient des esprits justes et fins, qu'on n'a pas surpassés dans la même œuvre. Ils firent peu et lentement ; ils avaient raison : ils attendaient le travail du génie, pour aider au leur. » (Villemain, *Préface* du dictionn. de l'Acad., 1835.)

Digitized by Google

On cite souvent et l'on admire toujours la belle tirade d'Horace sur la mobilité et la décadence des langues qu'il compare à la chute des feuilles :

> Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
> Prima cadunt ; ita verborum vetus interit ætas,
> Et, juvenum ritu, florent modo nata vigentque.
> Debemur morti nos nostraque,.....
> Nedum sermonum stet honos et gratia vivax !
> Multa renascentur quæ jam cecidêre, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus. — *Ars poet.* 60.

« Quand, au déclin de l'année, les bois se dépouillent de leurs feuilles, les premières venues tombent les premières : ainsi meurent les générations vieillies des mots, tandis que fleurissent, brillants de force et de jeunesse, ceux d'une date plus récente. Nous sommes dévoués à la mort, nous et nos ouvrages !... Comment, seuls, les mots de la langue pourraient-ils indéfiniment garder et leur éclat et leur crédit ? Beaucoup d'expressions doivent revivre, qui depuis longtemps sont tombées en désuétude ; et beaucoup d'autres, maintenant en honneur, passeront à leur tour, si l'usage le veut ainsi. »

Cette comparaison est charmante : elle a séduit par son côté poétique. Elle n'a qu'un défaut, c'est qu'elle manque de justesse : les langues ne tournent pas dans un cercle, comme l'année avec ses quatre saisons. Si quelques rares expressions, après être tombées en désuétude, peuvent parfois rajeunir, d'une aussi minime exception il ne faut point faire une règle : quand les langues sont elles-mêmes vieilles et fanées, il n'y a pas de printemps qui les fasse reverdir, et ce n'est pas sans motif qu'on arrive à leur donner le nom de ***langues mortes***.

A faire une comparaison, s'il en faut une, il serait plus exact de l'établir entre la langue et la société dont elle est l'image et suit les destinées, qui se développe comme elle, et comme elle se compose de deux éléments, l'un populaire, l'autre plus ou moins aristocratique. L'Académie ne s'occupe guère que de ce dernier : c'est du langage qui se parle et s'écrit chez l'élite du monde lettré que son dictionnaire

Digitized by Google

est le représentant officiel ; c'était, il faut l'avouer, un droit de préférence incontestable ; mais il faut avouer aussi qu'il ne représente plus l'universalité des mots de notre époque. Peut-être la langue du peuple eût-elle mérité de n'être pas victime d'un pareil ostracisme : peut-être eût-il fallu, du moins, faire une exception en faveur de quelques termes heureux et colorés, de quelques locutions expressives, énergiques ou pittoresques. Il fallait surtout tenir grand compte de la langue des métiers et des arts qui touchent à notre existence par tant de points, de la langue de l'industrie qui pénètre de plus en plus toutes les classes de la société, enfin, de la langue de la science courante à laquelle aujourd'hui nul ne saurait rester étranger, sous peine de n'être plus de son temps. L'Académie s'est montrée un peu trop parcimonieuse à leur égard : aussi a-t-elle laissé là de regrettables lacunes ; aussi l'insuffisance de sa dernière édition pour les besoins généraux de notre siècle a-t-elle été jugée si prononcée que dès 1836 il parut chez Barba un premier supplément dû à F. Raymond, en un volume in-4° de 860 pages à trois colonnes, qu'en 1842 un second, beaucoup meilleur, fut mis au jour chez Firmin Didot, par un comité de vingt collaborateurs, sous la direction de L. Barré, en un volume in-4° de 1,280 pages à quatre colonnes, et qu'enfin, depuis quarante ans, la librairie nous a gratifiés de cinq ou six dictionnaires généraux que je n'ai pas à juger et qui peut-être en toute autre hypothèse n'auraient pas tous vu la lumière. A ces reproches unanimes ce n'est pas faire une réponse sérieuse que dire avec M. L. Barré : « Si l'on ne trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie l'expression cherchée, on se contentera de s'en abstenir, ou de la remplacer par des équivalents ! » S'il s'agit de synonymes, passe encore pour ces équivalents ! Mais où les prendre, quand la notion manque, quand les mots font défaut ? De quel grand secours serait donc un livre qui condamnerait *à s'abstenir* de ce dont on peut avoir incessamment besoin ?

C'est en ces conjonctures que M. Littré est entré dans la lice avec son *Dictionnaire de la langue française* en quatre volumes in-4°,

Digitized by Google

contenant plus de 4,700 pages compactes à trois colonnes. On ne saurait le faire connaître d'une façon à la fois plus régulière et plus honorable qu'en le mettant en parallèle avec celui de l'Académie qui, malgré ses lacunes, reste, en raison même de son origine, la première et la plus grande autorité sur ces matières. — La nomenclature de M. Littré est plus ample que celle de l'Académie : elle contient tous les mots de celle-ci, et s'est de plus enrichie de beaucoup d'autres : les additions, dont il l'a améliorée, sont de deux ordres ; il emprunte les premières à la science, à l'industrie, aux arts et métiers : il s'est bien gardé d'en reproduire tous les termes, c'est là l'objet des vocabulaires techniques. Il en fait un choix, et ne donne que ceux qu'il importe à tout homme civilisé de connaître, pour n'être point, à chaque pas, pris au dépourvu par les exigences actuelles de la vie sociale. Je sais bien que Ch. Nodier, un jour de spleen, n'a pas craint d'écrire : « Tous ces mots survenus à la suite des langues faites composent des *argots*... qui n'appartiennent plus... à la série des vocables naturels. » (*Introduction* de son vocabulaire.) Mais c'est là un de ces paradoxes que le spirituel écrivain se plaisait parfois à laisser tomber de sa plume par pure boutade : à notre avis, il suffit de l'énoncer pour en faire justice : il ne soutient pas l'examen (2) ; il ne saurait du reste s'appliquer en aucune façon aux additions du second ordre, que M. Littré tire de l'usage et des livres modernes, c'est-à-dire qu'elles sont consacrées par la bonne société et par des auteurs recommandables. Il a pu en recueillir un nombre considérable. Les mots de cet ordre ont pour la plupart une notoriété et des qualités telles qu'on s'étonne qu'ils n'aient pas été adoptés par l'Académie : voici, d'après mes notes, quelques exemples pris au hasard dans différentes lettres de l'alphabet ; on jugera si ces omissions ont leur raison d'être :

---

(2) A Ch. Nodier on peut opposer Villemain : « On peut trouver que l'Académie, en prodiguant les proverbes, a trop épargné certains termes usités des artisans et qui sont des images et peuvent en fournir. Il y a là souvent une invention populaire qui fait partie de la langue. » (*Préface*, 1835).

Digitized by Google

Absolutisme, acclamer, acclimatation, affleurement, altitude, al-
nance, archaïque, ascétisme, assemblement, atavisme, attarder,
misme, etc.

Baccara, bachat, baraquement, barbouillon, baser, batellerie,
hoff, bisser, bonapartisme, bosselure, bouddhisme, bourbonien,
ke, brosseur, brunâtre, bureaucrate, buvard, byzantin, etc.

Cachotter, caillebotter, calorification, canalisation, canaliser, ca-
ie, capillarité, capitaliser, carbonarisme, caricaturer, confor-
ble, etc.

Dallage, dandy, déambulation, déboisement, déboiser, déclasser,
centralisation, décommander, déconsidération, découronner, désa-
onner, désenchaîner, désillusionner, désinvolture, détresser, dicible
pposé à *indicible*), déduction, diffluent, diffusible, digestible, diguer,
lettante, dilucider, dilution, diorama, directrice, dirimer, discon-
nant, discutable, disproportionner, dissimilitude, dissociation, dis-
ncer, dock, doctoresse, dogmatisme, dosage, draconien, drainage,
ôlatique, dualisme, dynamisme, etc.

Ébriété, écœurer, écrasement, effacement, effleurement, égoutier,
eronner, élogieux, élucider, épigraphie, épilation, équatorial, équi-
brer, espagnol, étagère, étroitesse, évangélisation, évasivement,
xcaver, exonérer, expérimentation, expiable, explosible, expurger,
xsangue, etc.

Fanion, fantaisiste, fashionnable, favoritisme, fédéralisme, fertili-
ation, festival, filtrage, flâner, fluctuant, flûtiste, folioter, fonction-
ement, formalisme, fourchetée, fractionner, frison, fulgurant,
usionner, fusionniste, etc.

Ignorantisme, iliade, imparité, infranchissable, inintelligent, injus-
fiable, irréfutable, irréalisable, irresponsable, etc.

Lactescence, lamelle, légitimiste, lapsus, laxité, légiférer, lessivage,
exicologie, libéralisme, literie, localisation, localiser, loustic, luxueux,
uxuriant, lycéen, lyrisme, etc.

Patenter, patronnesse, paupérisme, pépite, percheron, percuter,
érennité, pétitionner, phénoménal, phonétique, photographie, phra-

Digitized by Google

seur, phrénologie, piétisme, pigeonneau, pincement, piquage, piqueté, piser, placide, placidité, plasticité, platoniser, plèbe, plicature, pluraliser, plum-pudding, plutonien, pluviomètre, poinçonner, polémiste, polytechnicien, ponctionner, pondérateur, poney, porte-liqueurs, positivisme, postal, préconçu, préfixe, préhension, préservation, prestidigitation, proclitique, professionnel, etc., etc.

On se demande s'il n'aurait pas mieux valu choisir les termes principaux de cette liste et les insérer à leur rang, au lieu et place du verbe *dégoter* et d'autres vocables de second ordre qu'on a cru devoir introduire dans l'édition de 1835. M. Littré fait remarquer que le verbe *déconstruire*, que Villemain emploie dans la préface, fait ensuite défaut dans le corps de l'ouvrage ; que le substantif *apaisement*, qui est ancien et d'un bon usage, n'y est pas encore inscrit, non plus que *impressionner ;* que Boissonnade réclamait déjà en 1797, en faveur du verbe *éditer* qui n'a pas non plus obtenu droit de bourgeoisie, quoique tout le monde s'en serve journellement, etc.

On distingue d'un coup d'œil dans le nouveau dictionnaire les mots qui figurent dans celui de l'Académie et ceux qui n'y sont pas inscrits : « Comme il est toujours curieux de savoir si un mot appartient à la nomenclature de l'Académie et qu'il est quelquefois utile d'en être informé quand on parle ou que l'on écrit, enfin comme cette notion est exigée par certaines personnes qui se font un scrupule d'employer un terme qui n'ait pas la consécration de ce corps littéraire, j'ai eu soin, écrit M. Littré, *Préface*, VII, de *noter par un signe* tous les mots qui sont étrangers au dictionnaire de l'Académie. »

S'il est permis de revenir sur notre comparaison pour mieux l'approfondir et en faire jaillir d'autres lumières, nous dirons que cette classe de la nation, dont le recueil académique est l'organe, loin de former un corps indivis, se décompose en trois parties ou périodes distinctes : la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse. L'Académie, en adoptant de préférence les expressions parvenues à leur maturité, se trouve avoir concentré son attention sur la période moyenne, de façon qu'elle néglige quelque peu les deux extrêmes : elle a de la sorte sensiblement rétréci l'étendue de son domaine.

Digitized by Google

La *première* période est le berceau des *néologismes :* semblable à la jeunesse où se recrute la société, elle constitue comme une pépinière où la langue puise son accroissement. Mais il est besoin de la surveiller d'un œil exercé : beaucoup de néologismes méritent d'être assimilés aux nouveau-nés qui ne sont pas viables, ou qui ne seront jamais que des infirmes ou des avortons : le lexicographe doit se montrer inexorable ; car c'est ici qu'on peut sans remords appliquer, dans toute leur rigueur, ces lois de Sparte qui ordonnaient de sacrifier tous les êtres imparfaits. Quant aux néologismes bien faits, expressifs, appelés à une belle destinée, il se gardera bien d'attendre, pour en enrichir son recueil, qu'ils soient parvenus à l'âge de maturité : il n'est jamais trop tôt de les recueillir : c'est l'avenir de la langue. Il serait dangereux de les abandonner à la voirie. — Villemain nous apprend que *bravoure, désintéressement, exactitude, sagacité,* ne furent rétablis ou introduits qu'assez tard dans le XVII^e^ siècle. Ajoutons que *classement, disgracieusement, diverger, exécutif, folliculaire, fugace, imminence, parcimonie, parcimonieux, populariser, probe, revoler,* etc., ne sont officiellement classés que depuis 1835. Toutes les expressions passent par cette épreuve de l'enfance : c'est condamner l'usage à une privation dommageable, quand pour cela on prononce l'ajournement pour des néologismes tels que *fabuliste,* que créa La Fontaine, *philanthropie* qu'on doit à Fénelon, *démagogue* que Bossuet hasarda et qui est longtemps resté sans emploi, *conjoncture* à qui le suffrage de Vaugelas octroya ses titres de créance, *rivalité* que Molière n'osa d'abord mettre que dans la bouche d'un valet, *désaveugler* qu'on doit à Port-Royal, *métromanie* qu'inventa Piron, *impardonnable* qu'on attribue à Segrais, *impasse* que Voltaire proposa pour remplacer et faire oublier cul-de-sac, *érudit,* néologisme mis en avant par Massieu vers 1721, *suicide* introduit par Desfontaines il y a un siècle (Richelet, 1759 ; Académie, 1762), *astucieux* dû à La Harpe, d'après Domergue, *stéréotyper* que Firmin Didot père a forgé de nos jours, etc. — M. Littré a fait un heureux choix de mots nouveaux, dont il tire un grand parti. Il en propose lui-même :

Digitized by Google

« l'Académie dit que le mot *résous* ne s'emploie qu'au masculin. Il n'y a aucune raison pour ne pas employer le féminin *résoute* (analogue à *dissoute)* : vapeur *résoute* en petites gouttes d'eau. » — « L'Académie ne donne pas le féminin *artisane*. Des lexicographes réclament l'enregistrement de ce mot qui, en effet, se dit : une *artisane*, la femme d'un artisan ; la classe *artisane*, la classe des artisans. » — « *Tapageur* : l'Académie ne donne pas le féminin, mais il est usité, *tapageuse*. » — Il sait se montrer sévère, quand il croit devoir l'être dans l'interêt de la langue (il n'a pas enregistré *dictionnariste* fabriqué par Ch. Nodier dans l'*Introduction* de son propre vocabulaire). Il ne craint pas de critiquer des termes fort en vogue : « *Sauvegarder* est un néologisme incorrect qui n'est pas à imiter : *sauvegarde* ne peut pas se transformer en verbe ; ce verbe devrait être *sauf-garder* et non *sauvegarder*. » — « *Ébénisterie* est un mot mal formé, puisqu'il suppose *ébénistier*. Il devrait être *ébénistie*. » — « On lit dans Chateaubriand : les lèvres d'Akausie *ébauchèrent un sourire* d'admiration et de gratitude, Natch., III, 114. Cette figure ne paraît pas correcte : dirait-on *ébaucher un clin-d'œil*, un bâillement ? » — Il blâme hautement, *ébêtir* comme fait en dépit de l'analogie, *éberner*, *éberneur* comme le produit de métathèses (pour *ébrener*, *ébreneur)* qu'il appelle des barbarismes, *décirconcire* comme manquant de justesse : « comme la *circoncision* est quelque chose de physique qui ne peut être défait, *décirconcire* et *décirconcision* ne sont pas de bons mots, ne pouvant se prendre qu'au figuré ; » enfin, *artistique* comme ne signifiant pas ce qu'on veut lui faire dire (qui concerne les arts) : « ce néologisme est mal fait : *artistique* signifie qui concerne les artistes, comme *sophistique* qui concerne les sophistes. Le vrai mot serait *artiel* », etc. — Il condamne hardiment une locution qui est dans toutes les bouches : « *Se suicider* est un néologisme très-fréquemment employé présentement : mais il est mal fait puisqu'il contient deux fois le pronom *se (se sui cider)*;... *suicide* équivaut à *soi-meurtre ; se suicider* équivaut donc à *se soi-meurtrir :* cela met en évidence le vice de formation ;... tout homme qui répugne aux barbarismes,

Digitized by Google

même usités, fera bien de s'abstenir de l'emploi de ce mot. Autrefois on disait *se détruire*, et l'on disait bien. » Il est bon de remarquer que ce néologisme de mauvais aloi n'est point admis par l'Académie.

La *troisième* et dernière période est le refuge des *archaïsmes :* comme on voit dans le monde de verts et intelligents vieillards, capables de rendre encore à la société mille services quand on sait utiliser leurs aptitudes, de même il existe dans la langue une foule de mots anciens, encore pleins de sève et de vigueur ou de grâces, qui sont des plus aptes à servir utilement l'usage si l'on veut mettre à profit leurs qualités : les éléments du langage n'ont pas, comme les individus de l'espèce humaine, une existence d'une durée fatalement limitée: un heureux concours de circonstances peut parfois les faire revivre et les rajeunir ; on trouvera plus d'une résurrection de ce genre dans le dictionnaire de M. Littré. Il remarque qu'en 1835 l'Académie a conservé « certains mots plus vieux et plus inusités que d'autres qu'elle a rejetés. »Villemain a lui-même regret à ce sacrifice : « l'Académie, moins hardie que nos grands écrivains,... n'avait-elle pas trop restreint les richesses de notre langue, trop ébranché le vieux chêne gaulois? » (*Préface,* dict. acad.). M. Littré s'est attaché pour son compte à augmenter largement la nomenclature des archaïsmes, de façon à en faire rentrer un grand nombre dans le domaine commun, d'où les a mal à propos fait sortir tantôt un purisme exagéré, tantôt un accident, ou même un caprice de la mode. Il ne veut pas qu'on gaspille les richesses de notre langue, « et, dit-il, une langue se gaspille qui sans raison perd des mots bien faits et de bon aloi ». Il a donc puisé à pleines mains dans cette mine féconde: « Ce qui m'y a décidé, ajoute-t-il d'une façon pittoresque, c'est d'abord cette incertitude qui existe en certaines circonstances sur le véritable *état civil* d'un mot : *est-il mort? est-il vivant?* en second lieu, c'est la possibilité qu'un terme vieilli effectivement n'en revienne pas moins à la jeunesse. » Ainsi, au lieu de leur délivrer un *certificat de décès*, son dictionnaire leur octroie un *certificat de vie.* Je ne citerai pas des exemples, j'en aurais trop à produire.

Digitized by Google

L'Académie prend, pour les admettre dans ses colonnes, sans plus ample informé, les mots de la langue reçus par la bonne compagnie et la mode du temps, à peu près comme on reçoit et accueille les personnes, bien présentées, dans un salon du monde où l'on jouit de leur commerce, sans trop s'enquérir de leur famille et de leur histoire, ce que ne permettraient guère les lois de l'étiquette. M. Littré procède d'une façon toute différente, ce qui lui a imposé un labeur énorme : de ces mots, les uns sont nés sur place, les autres sont de provenance lointaine ou étrangère : tous ont leurs annales. M. Littré a ouvert une enquête générale sur leur origine, leur développement et toute leur histoire ; c'est-à-dire qu'il a renouvelé pour notre langue les grands travaux lexicologiques des savants du XVI^e^ siècle sur les langues anciennes. Il distribue et classe sous trois chefs les résultats généraux de ses longues recherches, et ce sont là trois parties vraiment originales de son œuvre.

Dans un *premier* paragraphe, il étudie le mot pendant la *période classique*. L'Académie ne fait pas de citations d'auteurs ; elle se borne à donner, sur les acceptions diverses, quelques phrases fabriquées à plaisir, quelques locutions communes ou proverbiales : ce qui a donné lieu à des objections qu'on trouve résumées en ces termes : « Insuffisance d'un dictionnaire ainsi conçu, sécheresse des exemples, manque presque absolu des acceptions oratoires et poétiques. » (Villemain, *préface*, p. 17). Villemain, tout en se faisant l'avocat de l'Académie, laisse échapper l'aveu que voici : « On ne peut nier que l'autre méthode [celle des citations d'auteurs] ne soit plus instructive, plus curieuse, plus agréable aux lecteurs. » (Ib. p. 27). Voltaire allait plus loin encore, en disant : « Un dictionnaire sans citations est un squelette. » M. Littré a fort bien compris que cette production d'exemples puisés aux meilleures sources était devenue une innovation nécessaire, en parfaite harmonie avec les tendances historiques de l'esprit moderne : aussi, avec autant de savoir que d'à-propos, a-t-il groupé autour de chaque mot une remarquable série de phrases empruntées aux auteurs classiques depuis le XVII^e^ siècle jusqu'à

Digitized by Google

nos jours ; on a de la sorte sous les yeux tout ce qu'on peut désirer en fait de témoignages. Les mots apparaissent ainsi avec un cortége imposant d'autorités : c'est leur *légitimité* bien et dûment constatée. Un autre résultat, aussi satisfaisant qu'imprévu, mérite d'être signalé : on voit par cette revue, on sent par ces exemples combien est riche et souple, sous la plume des grands maîtres, cette langue qu'on accuse de pauvreté parce qu'on n'en a pas étudié toutes les ressources, et de raideur parce qu'elle résiste aux téméraires qui ne peuvent la manier que d'une main malhabile.

Dans un *second* paragraphe, intitulé *Historique*, l'auteur étudie le mot dans la *période archaïque*. Il explique ainsi son point de départ et son but : « Il semble que la doctrine et même l'usage de la langue contemporaine restent mal assis s'ils ne reposent sur leur base antique. L'archaïsme a été lui-même autrefois usage contemporain, et il contient l'explication et la clef des choses subséquentes. » Il ajoute : « Dans la réalité, l'archaïsme a une domination aussi étendue que profonde dont rien ne peut dégager une langue. On a beau se renfermer aussi étroitement qu'on voudra dans le présent, il n'en est pas moins certain que la masse des mots et des formes provient du passé, est perpétuée par la tradition, et fait partie du domaine de l'histoire. Ce que chaque siècle produit en fait de néologisme est peu de chose à côté de ce trésor héréditaire. » (*Préface*). Après la revue de la période classique que nous venons de voir, M. Littré fait un exposé succinct de l'état de la langue dans les temps antérieurs, en remontant jusqu'à son origine; il produit un choix remarquable de phrases qu'il emprunte, parfois au X^e^ siècle, même au IX^e^, plus souvent au XIII^e^ et au XIV^e^, en allant jusqu'au XVI^e^. On embrasse ainsi d'un coup d'œil l'ensemble des mutations successives que le temps a apportées dans les formes, l'emploi et la signification des mots : c'est, en abrégé, un véritable glossaire historique qui nous trace leur *chronologie*.

Un *troisième* paragraphe est consacré à l'*étymologie*. Longtemps l'étymologie n'a eu que les caractères d'une conjecture plus ou moins

Digitized by Google

ingénieuse : c'était comme un jeu d'esprit, sans guide et sans critérium, exposant par là même à tomber dans d'étranges aberrations les esprits les plus cultivés : le docte Ménage en fut un exemple célèbre. Aujourd'hui c'est une science, qui a ses règles et sa méthode : au lieu de susciter comme autrefois des moqueries contre ses adeptes, elle est devenue digne d'exciter la curiosité publique. « Cet intérêt n'est ni vain ni de mauvais aloi. Pénétrer dans l'intimité des mots est pénétrer dans un côté de l'histoire, et de plus en plus l'histoire du passé devient importante pour le présent et l'avenir. » (Littré). Ch. Nodier disait que la *vérité de la langue* était tout entière dans cette doctrine de la dérivation des mots par rapport à leurs racines; et c'est, ajoutait-il, parce que « l'étymologie est *la raison du langage*... qu'elle a tant d'attraits pour les intelligences inventives et curieuses. » Villemain regrettait qu'elle ne figurât pas dans le dictionnaire de l'Académie : « Une autre partie importante de l'histoire de la langue, dit-il, l'*étymologie*, a continué de manquer complètement au dictionnaire français comme à celui de *la Crusca*. » Ce regret d'un juge aussi éclairé sert à faire comprendre tout le prix qu'on doit attacher à l'œuvre de M. Littré : « C'est dans ce dictionnaire que pour la première fois on trouvera traitée dans sa généralité l'*étymologie* de la langue française : jusqu'à présent il n'y a eu que des travaux partiels ; ici est un travail d'ensemble. » (Littré). L'auteur montre dans sa *préface* tout le parti que l'étymologiste peut tirer non-seulement des autres langues romanes, issues du latin, telles que l'italien, le provençal, l'espagnol, le portugais, etc., mais encore de nos patois qui sont les héritiers des dialectes divers qu'on parlait dans les différentes provinces de la France avant la centralisation monarchique; puis, abordant l'analyse intime des mots, il fait voir par quels procédés on peut remonter à leur origine, les résoudre en leurs radicaux et découvrir leur sens primitif; enfin, quel compte il faut tenir de l'accent phonétique, de la permutation des lettres, de l'analogie élémentaire des autres langues congénères, etc. ; il y a sur tous ces points des règles fixes, qu'il a grandement contribué lui-même à établir. Tout cela se

Digitized by Google

trouve ensuite résumé en quelques lignes, dans le corps du dictionnaire, après chacun des mots. Quand ceux-ci sortent victorieux de l'ensemble de ces épreuves, l'étymologie est légitime : si non, l'auteur a le bon esprit de la déclarer douteuse, insuffisante, ou même de nulle valeur; et l'enquête reste ouverte. Quand elle est bonne, elle vient, jointe à l'historique, nous donner la complète *généalogie* des mots.

L'étude parallèle de ces deux derniers paragraphes, en jetant un nouveau jour sur l'origine et le sens premier des mots, a permis à M. Littré d'introduire une autre innovation importante, non moins originale que les précédentes, je veux parler du *classement des significations*. Il n'est pas indifférent de les ranger dans tel ou tel ordre : quelle méthode doit-on suivre? L'Académie, qui veut que chaque édition de son dictionnaire représente l'état de la langue au moment de sa publication, s'attache surtout à l'usage ; et, conséquente avec elle-même, elle met en première ligne le sens qui, comme usuel, est le principal ; mais les langues vivantes changent sans cesse : combien de sens, combien de mots, qui avaient les mêmes qualités lors de la première édition, il y a deux siècles, sont tombés aujourd'hui dans la désuétude et l'oubli ! Avec l'arrangement de l'Académie la chaîne des idées et des époques est rompue, comme la filiation des sens : celui, qui prime de nos jours, n'est souvent qu'un dérivé, et même un des tard-venus : dès lors, comment classer après lui le sens originel quand on arrive à le connaître, et même les autres dérivés qui sont parfois plus anciens que lui, et qui, au lieu d'en provenir, peuvent même l'avoir engendré? Forcément ils viennent comme ils peuvent, sans ordre ni régularité, dans ce cadre vicié par une primauté adventice et passagère. Il était non moins fautif, et plus arbitraire encore, celui que proposa en 1842 le *Supplément* du dictionnaire de l'Académie : « Dans presque tous les articles, les différentes notions sont classées suivant le rang de dignité, pour ainsi dire, des connaissances humaines, en commençant par les plus littéraires, les plus philosophiques, celles qui sont directement relatives à l'objet d'un lexique, telles que la grammaire, la littérature, la logique, pour finir

Digitized by Google

par les plus matérielles, comme la minéralogie, la technologie. » (L. Barré, *Préface*). N'est-ce pas là un simple assemblage, plutôt qu'un véritable classement ? Tout autre est la marche adoptée par M. Littré : il demande à l'étymologie la signification primitive des mots, et à l'historique l'ensemble des acceptions diverses que le temps a successivement vues naître ; quand ces acceptions sont nombreuses et variées, les coordonner devient un travail épineux qui réclame une érudition immense : M. Littré s'y était préparé de longue main par des recherches considérables dont il a fait un fécond et lumineux emploi. Il a très-bien compris que, si l'histoire est le flambeau de l'usage, l'érudition est ici, non l'objet, mais l'instrument, et qu'on ne doit passer par son domaine que pour arriver au service et à l'élucidation de la langue. Jamais sur ces questions l'érudition n'a eu un rôle plus prépondérant, et jamais pourtant elle n'a fait une figure plus discrète. Riche de tous les matériaux qu'il lui doit, M. Littré dégage le sens primitif qu'il met au premier rang, et il classe ensuite, suivant leur génération, les acceptions dérivées, détournées ou figurées, en formant une série qui fasse comprendre par quelles vues l'esprit, pour les créer, a passé de l'une à l'autre. C'est là à coup sûr un classement logique, le plus naturel qu'on puisse formuler : il satisfait avec toute la rigueur des méthodes scientifiques.

Telles sont les considérations générales qu'inspire l'étude attentive du travail de M. Littré : elles s'appliquent à son dictionnaire d'un bout à l'autre. Il est en outre certains points qui prêtent à des considérations particulières qu'il serait fâcheux de ne pas faire connaître : car elles servent à compléter l'idée qu'on doit se faire de cet ouvrage.

Un dictionnaire n'est point un *Traité de synonymes*, mais il ne doit pas laisser confondre des termes plus ou moins semblables : le sens n'est pas suffisamment fixé, quand on n'apprend pas à distinguer le mot de tous ses congénères ; c'est en cela que la *synonymie* se lie intimement à la lexicographie. C'est une lacune qu'on déplore dans le dictionnaire de l'Académie. M. Littré laisse aux philologues du siècle dernier ces discussions subtiles et recherchées qui étaient plutôt des

Digitized by Google

analyses raffinées d'idées que des études de mots; ses distinctions sont nettes et claires : il met à profit les travaux de ses devanciers, et ajoute ses propres remarques; le tout est lumineusement résumé dans un paragraphe court et substantiel.

Voici une autre innovation qui mérite d'être mentionnée à cause de l'utilité qu'elle présente : quand un mot a des sens nombreux et que l'article doit être long, M. Littré a eu l'heureuse inspiration d'inscrire en tête un *Sommaire* avec des numéros d'ordre. On a ainsi l'avantage d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des significations diverses; et l'on peut choisir d'emblée la subdivision dont on a besoin, sans avoir la peine de parcourir l'article tout entier. Cela simplifie beaucoup les recherches, et abrège singulièrement le travail du lecteur. Il nous suffira de dire que l'article *sentir* a 19 divisions, *sens* 22, *sec* 25, *marcher* 26, *laisser* 30, *table* 33, *fort* 36, *aller* 39, *voir* 40, *rompre* 44, *mettre* 49, *point* 51, *tête* 64, *tenir* 72, *prendre* 80, *faire* 82, etc. Ces *Sommaires* seront fort appréciés des hommes d'étude. Le dictionnaire de l'Académie n'a rien de semblable, comme on peut s'en assurer aux mots *feu, haut, aller, faire,* etc.

Un dictionnaire n'est pas plus un *traité de grammaire* qu'il n'est un traité de synonymie : il est toutefois des difficultés et des règles inhérentes à certains mots, qui incombent au lexicographe comme des problèmes à résoudre; il ne saurait passer outre sans rester fort incomplet. Et d'abord nous avons dans notre langue une foule de verbes irréguliers et beaucoup d'autres qui, sans l'être également, sont pourtant difficiles à conjuguer et à écrire correctement; c'est un perpétuel embarras non-seulement pour les étrangers, mais encore pour les Français eux-mêmes : l'Académie, pour y remédier, conjugue les verbes les plus usuels, comme *aller, faire, voir,* etc.; ce n'est point assez : M. Littré a rendu un vrai service en les conjuguant tous, et j'ai maintes fois vu ses lecteurs s'en applaudir. Il va plus loin : il expose les divergences qui existent entre les grammairiens et l'usage, discute le pour et le contre, et donne ses conclusions : voyez *asseoir, acquérir, dissoudre, échoir,* etc. Il applique à la plupart des verbes

Digitized by Google

neutres une règle générale d'une extrême simplicité, à savoir qu'il faut les conjuguer avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer *l'action*, et avec l'auxiliaire *être* quand il s'agit d'exprimer l'*état*; voyez *déborder*, *décamper*, *découler*, *décroître*, *dégeler*, *monter*, etc.

Sous le titre de *remarques*, on trouve une série de petits chapitres qui d'habitude ne font pas partie du plan des dictionnaires, mais qui sont une des sections les plus instructives et les plus originales de celui-ci : tous sont consacrés aux difficultés grammaticales que soulèvent certains mots et certains tours de la langue; ils renferment sous une forme concise des études très-variées : là, M. Littré résume les recherches des grammairiens et se borne à faire connaître leurs décisions; ici, il critique leur opinion, et propose des règles différentes; plus loin, il s'attache à fournir l'interprétation de locutions proverbiales ou figurées qui étaient mal expliquées ou ne l'étaient pas du tout; ailleurs, il en appelle à l'Académie pour faire disparaître des anomalies qu'il signale; partout il enseigne les lois de l'usage, et apprend à éviter des fautes qui se commettent journellement contre la langue. C'est un esprit observateur qui va au fond des choses : sa grammaire n'a pas le dogmatisme et la raideur des grammaires ordinaires, parce qu'elle vient de haut, parce qu'elle s'appuie sur de nombreux faits, et qu'enfin elle va chercher des lumières dans la vieille langue. Grâce à ce système, elle explique souvent ce que d'autres condamnent, et fait des distinctions d'âge et de temps là où d'autres croient devoir juger d'une manière absolue. Quelques exemples vaudront mieux que des paroles pour faire apprécier la valeur de ces *remarques*, et l'on verra que tous les points sont abordés et discutés depuis les simples questions d'accent, d'écriture et de genre, jusqu'aux locutions les plus complexes.

Voici d'abord quelques *remarques* sur les irrégularités de l'accentuation : « Pourquoi l'Académie, qui écrit *soûl*, *soûler* avec l'accent circonflexe, écrit-elle *dessouler* sans accent circonflexe? c'est une inconséquence qui complique l'orthographe. » — « L'Académie, qui met un accent circonflexe à *gaîne*, n'en met pas au composé *dégai-*

Digitized by Google

ner. C'est une anomalie inutile. » — « L'Académie écrit *embûcher* et *débucher*, mots qui, de même radical, devraient s'orthographier de même. » — « Dans le verbe *arpéger*, l'*e*, suivant la règle mauvaise de l'Académie, garde l'accent aigu, même quand la voyelle qui suit est muette, et bien qu'alors il se prononce comme *è*. » — « Dans *alleluia* l'Académie devrait mettre un accent aigu sur la syllabe *le*, puisque c'est la règle moderne. » — « L'Académie a tort de ne pas mettre un trait d'union à *en cas* pris substantivement, *un en-cas* »; etc.

Voici maintenant d'autres *remarques* sur le *genre* des noms et sur le *nombre*. « D'après l'Académie, *feu, feue*, n'a pas de pluriel; cette remarque n'est pas fondée, et il est correct de dire : les *feus* rois de Prusse et d'Angleterre. » — L'Académie ne donne *impenses* qu'au pluriel; mais il n'y a aucune raison pour ne pas admettre le singulier. » — « L'Académie fait *lémures* du féminin; mais, en latin, *Lemures* est du masculin, et il n'y a aucune raison pour en changer le genre en français. » — « Le dictionnaire de l'Académie fait *réaggrave* du masculin, ainsi que Gui Patin; mais c'est une anomalie sans raison, *aggrave* étant du féminin. » — « L'Académie fait *euphorbe* du masculin; mais les botanistes n'usent que du féminin, genre qui, consacré par l'usage, devrait être préféré. » — « L'Académie indique le mot *épistyle* comme étant du féminin; mais ce ne peut être qu'une faute d'impresssion, tous les mots en... *style* étant masculins. » — M. Littré rappelle ailleurs que, dans l'édition de 1696 (3) l'Académie

(3) M. Littré rapporte à 1696 la 1re édition du dictionnaire de l'Académie; il le répète dans sa *Préface*, p. VII, et aux articles *dictionnaire, idylle, philautie, pistoler*, etc. — Est-ce bien la date historique ? L'opinion généralement admise est celle que J. C. Brunet reproduit en ces termes dans la 5e édition de son *Manuel du libraire* (1861, t. II): « La 1re édition, 2 vol. in-folio, qui parut en 1694,... est tout à fait différente des autres, puisque les mots y sont rangés selon leur racine. » La 2e édition a paru en 1718, aussi en 2 vol. in-folio, — la 3e édition en 1740, — la 4e en 1762, — la 5e en 1798 et la 6e en 1835. » On voit qu'il n'y a rien pour 1696. Pour m'assurer *de visu* de l'état réel des choses, j'allai voir le Dr Monfalcon, conservateur de la bibliothèque

Digitized by Google

disait *idylle* masculin, et que dans celle de 1740 elle a dit *idylle* féminin, comme elle le répète en 1835, la terminaison féminine l'ayant

---

de la ville de Lyon, qui mit à ma disposition les trois plus anciens exemplaires qu'on possède.

Le plus ancien de tous est celui de la *première* édition; il est intitulé : « Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au roy. » Il est de 1694, et l'on ne saurait douter de cette date, car à la fin du privilége royal, on lit: Achevé d'imprimer pour la *première fois* le 21 jour d'aoust 1694. »

Le plus récent des trois est de 1718; il est intitulé : « *Nouveau* dictionnaire de l'Académie françoise, etc. » Les mots y sont rangés par ordre alphabétique ; il y a des additions assez considérables. « C'est, dit la préface, c'est plutôt un dictionnaire nouveau qu'une nouvelle édition de l'ancien. » Voilà ce qu'on a jusqu'ici appelé la *seconde* édition.

Mais entre celle de 1694 et celle de 1718, il y en a une autre qu'on paraît n'avoir pas connue jusqu'à présent, puisqu'aucun bibliographe n'en fait mention. C'était le troisième exemplaire que j'avais sous les yeux, également en 2 vol. in-folio, avec ce titre : « Le grand dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au roy. » Il est daté de 1695 : c'est bel et bien une *seconde* édition, comme au reste l'indique le titre ; « *Seconde* édition reveüe et corrigée de plusieurs fautes, et où l'on a mis dans l'ordre alphabétique les additions qui estoient à la fin de l'édition *précédente*. » Le texte est imprimé en caractères moins gros et avec une composition plus serrée que celui de 1694.

Le tome I a 406 pages, tandis que celui de la 1re édition en avait 672; il reproduit : 1° l'épitre dédicatoire; 2° la préface ; 3° la liste des membres de l'Académie ; 4° mais, au lieu du privilége du roi, il y a un privilége de la Hollande et des Pays-Bas ; 5° enfin les 4 pages d' « additions et corrections » de l'édition *précédente* y sont intercalées à leur rang.

Le tome II, daté aussi de 1695 et intitulé également *seconde édition*, a 394 pages, au lieu de 668 qu'avait celui de la 1re édition, et les trois pages d'« additions et corrections » qu'on y lisait à la fin, sont là rangées à leur ordre. En outre, il contient 3 pages de *nouvelles* « additions et corrections », et se termine par un *Avis aux lecteurs* où l'éditeur fournit 4 pages d'*errata*.

Il paraît que l'édition de 1694 avait été rapidement épuisée ; on l'attendait depuis longtemps : le privilége du roi est du 28 juin 1674. Aussi se vit-on forcé de réimprimer ce dictionnaire en 1695 avec les modifications et additions que nous venons d'indiquer et qui constituent tous les caractères voulus d'une *édition nouvelle*. Celle de 1695, qu'on paraît avoir ignorée jusqu'à ce jour, fut donc manifestement la *seconde*, et non celle de 1718 comme on l'a cru. Cette petite découverte mérite d'être signalée pour l'histoire de la langue et de l'Académie et pour la bibliographie. Désormais il faudra changer l'ordre admis par Brunet d'après l'opinion commune, et reconnaître que l'édition de 1835, qu'on croyait et qu'on nommait la *sixième*, est réellement la *septième*.

Digitized by Google

emporté, pour décider le genre, sur l'étymologie *idyllium*. Il fait une *remarque* analogue pour *idole*, dont le genre a varié : il est masculin dans Corneille, La Fontaine et la grammaire de Chifflet, et féminin dans Malherbe, comme aujourd'hui : ceux qui faisaient *idole* masculin obéissaient à l'étymologie *idolum*, et ceux qui l'ont fait féminin ont obéi à la terminaison qui est féminine. M. Littré nous apprend que beaucoup de noms ont été tour à tour des deux genres, comme : *échange*, que nous faisons masculin, et que Malherbe a employé au féminin, *une* échange; *écritoire*, qui pour nous est féminin, était masculin pour Rabelais s'appuyant sur l'étymologie *scriptorium ; ébène*, que Voltaire écrit au masculin « ébène ébréché », est de nos jours féminin, comme le voulait Ménage ; *écumoire* a été des deux genres, on a dit *un écumoir* et *une écumoire*, de même qu'on a écrit *le* (Cyrano de Berg.) et *la réussite*, etc. L'auteur ajoute : « On fait souvent *effluve* du féminin ; c'est une faute : ce mot est masculin. *Effluve* a été introduit dans la science par Lancisi » etc.

C'est surtout contre les irrégularités de l'orthographe que s'élève M. Littré : « *Terre-plein* est une fausse orthographe, *plain* venant non de *plenus*, mais de *planus*. » — « L'Académie écrit avec un seul *p*, *clopin*, *clopant*, et elle en met deux à *écloppé*. C'est manquer à l'analogie. » — « L'Académie écrit *apaiser* [et *apercevoir*] par un seul *p*, et *appauvrir* par deux. Il faudrait établir la conséquence, et mettre partout ou un seul *p* pour simplifier l'orthographe, ou deux *pp* pour témoignage de l'étymologie. » — « Pourquoi l'Académie écrit-elle *ralentir* par une seule *l*, tandis qu'elle écrit *rallonger* par deux *l* ? la bonne règle serait de ne mettre qu'une *l* là où la prononciation n'en met qu'une. » Il demande que l'écriture se conforme le plus possible à l'étymologie (4) : « On ne voit pas pourquoi l'Acadé-

(4) M. Littré ne reste pas fidèle à cette règle, en disant : « On n'écrit plus *abyme*, malgré l'étymologie, *abyssus*. » Je crois me montrer fidèle à ses propres principes, en réclamant : d'ailleurs *abyme* est admis dans le dictionnaire de l'Académie, celui de Bescherelle etc., les vocabulaires de Rolland, Ch.

Digitized by Google

mie (qui écrit *cariatides*) n'a pas conservé l'orthographe étymologique, *caryatides*. » — « Jusqu'à sa dernière édition, l'Académie avait écrit *imbécille* avec deux *ll* conformément à l'étymologie. La suppression d'une *l* dans ce mot est d'autant plus surprenante qu'on en met deux dans le substantif *imbécillité*, PAUTEX. » — On sait que maintenant l'Académie n'écrit pas par deux *n assonance* et *dissonance*. L'auteur fait cette *remarque* très-juste : « Autrefois l'Académie écrivait *assonnance* et *dissonnance* avec deux *nn*, comme elle écrit encore aujourd'hui *consonnance* et *résonnance*. Tous ces dérivés du substantif *son* devraient suivre la même orthographe. Ces anomalies, que rien ne justifie, compliquent inutilement l'orthographe, et devraient être rectifiées. »

On voit, par ces exemples, dont il serait aisé de grossir le nombre, si besoin était, que c'est à juste titre que M. Littré fait un chaleureux appel à l'Académie pour débarrasser notre langue et son dictionnaire de ces choquantes irrégularités : « Il appartiendrait à l'Académie, *que les imprimeurs suivent*, de rectifier une aussi vicieuse orthographe. » (Article *sens*). « Il existe entre *détonner* et *intonation* une anomalie que l'Académie devrait faire disparaître en suivant la règle donnée par Dumarsais et Duclos, qu'il est mauvais de doubler les lettres qui ne se prononcent pas, quand l'étymologie [*Detonare* en latin n'a qu'une N] ne l'exige pas. » (5) Une règle élémentaire de la

---

Nodier, etc., qui inscrivent les deux formes. Laveaux, Nap. Landais, etc., n'admettent qu'*abyme*. Je fais les mêmes réserves pour *anévrysme*, *anhydre*, *oxycrat*, *oxyde*, *oxydation*, etc., que M. Littré préfère exclusivement, mais que par négligence ou ignorance on se met à écrire *anévrisme*, *anhidre*, *oxicrat*, *oxide*, *oxidation*, etc.

(5) On peut avoir, en partie, la clef de la plupart de ces anomalies en suivant l'histoire de la langue : l'ancien français a subi, à son origine, l'influence germanique; or, en allemand, une voyelle suivie de deux consonnes est brève ; le latin *tonare* (retentir, faire du bruit) devait, dès lors, pour ces barbares prendre la forme *détonner* ; et si l'on parcourt la liste des mots ainsi formés, on verra que la voyelle, qui précède ces deux consonnes, se prononce brève : *tonner*, *entonner*, *consonnance*, *résonnance*, etc. C'était l'accent

Digitized by Google

grammaire veut que l'*è*, marqué d'un accent grave, reste toujours ouvert lorsqu'il termine la syllabe et qu'il est suivi d'une consonne ou d'un *e* muet : il *espère*, il *pèse*, *modèle*. Or, il y a une étrange contradiction entre l'accentuation et la prononciation dans les cas suivants que relève et blâme M. Littré : « On a accepté, du moins pour l'écriture, *sacrilége*, *sortilége*, *collége* qu'on écrit par un accent aigu ; mais la prononciation usuelle met un accent grave, et dit comme s'il y avait *sacrilège*, *sortilège*, *collège*. C'est un cas où l'Académie devrait intervenir. » (Article *accent*). Ce ne sont pas les seuls exemples que la critique peut signaler : « Dans *piége*, malgré l'accent aigu, la prononciation fait entendre un accent grave, *piège*. » — « Dans *décevoir* et les autres mots de cette famille (*décevable*, *décevant*), la prononciation met plutôt un accent grave *dècevoir*, qu'un accent aigu *décevoir*. » Il faut espérer que dans une prochaine édition l'Académie opérera une partie au moins des réformes demandées (6).

---

tonique qui guidait en ceci l'arrangement des lettres, sans grand souci de l'orthographe latine reléguée sur un second plan. Au contraire, à partir de la renaissance, le procédé savant se substitue au procédé populaire : l'étymologie latine prévaut, et l'orthographe est en partie changée, calquée qu'elle est sur le latin. (E. Jullien, professeur, agrégé de l'Université).

(6) Voici d'autres exemples bien propres à démontrer l'urgence d'une réforme : « *Futacé*, dérivé de *fût*, n'a pas reçu d'accent de l'Académie, bien qu'il y en ait sur *affût*, *affûter*, etc. Même remarque pour *futaille*, *futé*. » — « L'Académie écrit *compacte* avec un *e*, tandis qu'elle écrit *intact* sans *e*, bien que la finale latine *actus* soit la même des deux parts. Il est certain, vu la prononciation, qu'il serait mieux de mettre un *e* à *intact* que de le retrancher à *compacte*. » — « L'Académie écrit *j'assoirai* sans *e*, mais je *surseoirai* avec un *e*. Il faudrait remettre la concordance entre ces deux verbes que rien ne doit séparer, afin de diminuer les exceptions qui compliquent inutilement l'orthographe. » Une circonstance aggravante à noter, c'est que l'Académie écrit avec un *e* les deux verbes *seoir* qui sont ici le radical. « On remarquera que l'orthographe distingue l'adjectif *fatigant* et le participe *fatiguant*, bien que ce soit le même mot. » On peut, certes, se demander pourquoi, comme dans les cas suivants : « *trafiquant* : il semblerait naturel d'écrire *un traficant* comme on écrit *un fabricant*, Pautex. » — « Autrefois l'Académie [qui aujourd'hui met *excédant*] écrivait *excédent*, s. m., qui était en harmonie avec *précédent* et

Digitized by Google

Passons aux locutions, en commençant par les plus usuelles, celles qui par là même sont le plus exposées à être communément altérées. On reconnaîtra, pour les avoir plus d'une fois entendues, les fautes que l'auteur reprend afin d'enseigner à les éviter. « On dit *midi est sonné*, et non pas *a sonné*, encore moins *ont sonné*. Mais on dit l'*horloge a sonné*, parce que c'est l'horloge qui sonne, au lieu que ce sont les heures qui sont sonnées par l'horloge. *Midi* ne s'emploie pas au pluriel : dites, je m'y rendrai sur *le midi* et non sur *les midi*. » — « C'est un barbarisme de dire : je *vous remarquerai que*...; dites, je *vous ferai remarquer que*. » — « Ne dites pas, comme l'Académie, *abricots* en *espalier* : *l'arbre* est *en espalier*, le *fruit* est *d'espalier*. » — « On dit fréquemment, je vous paierai *à l'avance*. Cela n'est pas conforme au bon usage qui ne reconnaît que *par avance* ou *d'avance*. » — « On entend souvent des phrases comme celle-ci : Mon argent est placé *à cinq du cent*. C'est une locution vicieuse : dites *à cinq pour cent*. *Cinq du cent* voudrait dire *cinq du cent de francs*. Or, on ne dit jamais *un cent de francs*. » — « L'Académie dit *sous l'apparence d'amitié*. Cela ne paraît pas correct : il faut *sous une apparence d'amitié*, ou [comme elle l'écrit aussi] *sous apparence d'amitié*, ou *sous l'apparence de l'amitié*. » — « Le danger de l'amphibologie est fort à craindre dans une phrase comme celle-ci qu'on entend tous les jours et qui est dans le dictionnaire de l'Académie : « J'ai *acheté* une montre *à mon fils* », dans le sens de *pour mon fils*, mais qui peut aussi signifier « J'ai acheté *de mon fils* une montre. » On prendra bien

---

antécédent qui ont même radical que *excédant*. » — « Il est certain que *différent* adjectif et *différend* substantif sont le même mot. Etablir une différence orthographique, est-ce une raison suffisante pour rompre l'analogie ? Cela est d'autant moins nécessaire que dans d'autres mots on n'a plus le même soin, et qu'on n'écrit pas *incidend* substantif et *incident* adjectif, *expédiend* substantif et *expédient* adjectif. » — « Dans la désinence *ellerie* l'Académie met généralement deux *l* : *coutellerie*, *hôtellerie*, etc. Il n'y a que deux exceptions : *grivèlerie* qui prend un *è*, et *bourrelerie* qui a une seule *l* et un *e* muet. Ces anomalies doivent être corrigées. » Ajoutons qu'il est presque impossible de prononcer le mot *bourrelerie* tel qu'il est écrit, etc.

Digitized by Google

garde, en s'en servant, à l'amphibologie ; et en tout cas, ici l'emploi de *à* au lieu de *pour* est du parler vulgaire et négligé. » — « *Accoucher*, verbe neutre, se conjugue avec *avoir* quand il s'agit d'exprimer l'*action*, « elle *a accouché* heureusement », et avec *être* quand il faut exprimer l'*état* : « Elle *est accouchée* depuis un mois. » Locution vicieuse : elle *a accouché* d'hier, dites : elle *est accouchée* d'hier. » — « A côté de *se faire moquer*, tournure qui est la tournure régulière, il s'en est introduit une autre qui est complètement inconciliable avec la syntaxe ; c'est, *vous vous ferez moquer de vous*. *De vous* ne peut se construire : *faire moquer soi de soi* ne signifie rien. Cependant cette locution, toute opposée à la grammaire et même toute barbare qu'elle est, a pour elle l'usage, l'autorité de l'Académie et celle des exemples, etc.... Malgré tous les exemples, on fera bien d'éviter cette locution soit en parlant, soit en écrivant, » etc. (7).

Je ne pousserai pas plus loin ces disquisitions : ce qui précède doit amplement suffire pour la démonstration de la thèse que j'avais entreprise. Je veux à présent, sous le modeste couvert d'une simple

---

(7) L'auteur ne nous semble pas aussi heureux dans les exemples suivants : « *Se résoudre de* a été condamné par l'Académie, il *se résolut à* faire le voyage de Rome, et non il *se résolut de* faire (Académie, observations sur Vaugelas) et par Voltaire : *se résout de se perdre*, est un solécisme, *je me résous à, je résous de*. (Comment. Corneille, rem. Rod. 1. 6.) Néanmoins cette construction est appuyée par trop d'autorités pour qu'il y ait scrupule à s'en servir. » J'avoue que j'aurais ce scrupule. — « Des grammairiens disent que *allé* ne peut pas s'employer sans son auxiliaire ; cela est en effet peu usité, mais il n'y a aucune raison pour ne pas s'en servir comme de *descendu, sorti*, ainsi que l'a fait Saint-Simon. » Ici encore je ne suis pas convaincu : je doute fort que Saint-Simon soit toujours un modèle de style correct. — « On dit *cher monsieur*, mais on ne dit pas *chère madame* ; il faut *chère dame*. Cependant les dames en s'écrivant disent quelquefois : *ma chère madame*. » Je répondrai avec M. Richelot : « Si l'on peut dire *cher monsieur*, nous ne voyons pas pourquoi il serait défendu de dire *chère madame*. Cette expression, *chère madame*, est acceptée par l'usage, soit dans la correspondance, soit dans la conversation. De plus, les deux locutions, *chère dame* et *chère madame* ne sont pas applicables aux mêmes cas : la première est plus familière, la seconde plus respectueuse. » (Dr Richelot, *Union médicale*, 22 avril 1873).

Digitized by Google

étude d'orthographe et de prononciation, pénétrer plus avant dans le cœur même du sujet : car, il ne faut pas s'y tromper, ces deux questions, sous une apparence infime, touchent aux éléments essentiels du langage; c'est là en définitive que tout converge ; et c'est en s'occupant avec un soin jaloux de tout ce qui est de leur domaine, que les grands dictionnaires parviennent le mieux à accomplir leur haute mission en ce qui concerne la conservation et l'épuration de la langue. Nous ne devons point oublier que c'est par l'altération capricieuse de l'orthographe et de la prononciation que se prépare et commence en général la décadence des langues.

L'*orthographe* a d'autant plus besoin de cette haute surveillance, que souvent elle reçoit un échec de ceux-là mêmes de qui elle devrait le moins en attendre. Delille a écrit au singulier *dé* avec un z : Dans le cornet fatal le *dez* a retenti. (*Imagin.*, II.) Inversement, Béranger a écrit *nez* sans *z* pour faire rimer *né* avec *profané*. (Mort de Charlemagne.) Delille pouvait alléguer pour excuse qu'au XVII^e^ siècle on avait fait comme lui. Béranger ne saurait rien dire de pareil.—Voltaire a péché contre la grammaire, en mettant, à l'impératif, une *s* à la deuxième personne du singulier, dans ce vers de la *Henriade*, VII : « *Retranches*, ô mon Dieu, des jours de ce grand roi. » Lamartine, au contraire, a écrit *débris* sans *s* pour faire rimer *débri* avec *cri*, (Harm. IV, 14.) « C'est une faute : *débris* venant de *briser* ne peut perdre l'*s*. » La Fontaine, au rebours de Lamartine, ajoute, au singulier, une *s* à *fourmi* : « Quand sur l'eau se penchant une *fourmis* y tombe. » Mais en cela il a usé pour son vers d'un archaïsme qui se trouve dans Amyot. — M. Littré note que les botanistes écrivent *alisier* et l'Académie *alizier*. — Béranger a mis *réveil-matin* en quatre syllabes, prenant par erreur le substantif *réveil* au lieu du verbe *réveille*. (Voy. *Vivand*). — La Fontaine a écrit *révérente* pour *révérende* : « très-*révérente* mère en Dieu, qui *révérente* n'êtes guère, et qui moins encore êtes mère, etc. » (*Poésies mêlées*, XX). « — L'Administration des postes s'obstine, fait remarquer M. Littré, à écrire au pluriel des *timbres-postes*, malgré le sens et le public. Des *timbres-poste*, c'est-à-dire, des *timbres de la poste*. » — De

Digitized by Google

eron, s. f., Voltaire a fait *laidron*, en lui conservant le genre inin : « M^lle^ Corneille est une *laidron* piquante. » Béranger fait si *laidron* de deux syllabes, mais de plus il métamorphose le fémi- en masculin : « D'*un laidron* je deviens l'époux. (*Ang. gard.*) — Littré reproche à l'Académie de mal orthographier *baladin* et *il* : « Il vaudrait mieux, comme dans le XVI^e^ siècle, dans la pre- re édition du dictionnaire et dans Furetière, écrire ce mot (*bala-*) par deux *ll*, comme *ballade*, *baller*, auxquels il tient. On ne voit pourquoi l'orthographe a été changée. » — « L'Académie, [qui ne *baril*], devrait écrire *barril* avec deux *r*, comme elle écrit *barri-e*, ou n'en mettre qu'une à ce dernier mot, afin de conserver les alogies qui facilitent toujours l'orthographe. » — « Lamartine a rit *rostre* au singulier pour la tribune aux harangues : « C'est eure de monter *au rostre* ensanglanté. » *(Harm. à Némés.)*. Cela peut se dire : ce mot est nécessairement du pluriel, *rostra*. » etc. Il faut, pour bien apprécier ces questions d'orthographe et leur fluence sur la langue, ne pas se borner à les étudier une à une dans s cas isolés : il est nécessaire de les examiner plus en grand et par ries. Je suis surpris de voir l'Acedémie orthographier diversement es familles entières de mots, dont la physionomie se trouve comme éfigurée par d'incroyables irrégularités : ainsi elle retranche l'*h* édiane dans *hémorragie* et ses dérivés, dans *hémorroïdes* et ses omposés : à mon avis, l'*h* initiale, qui n'est plus aspirée dans notre angue, avait moins de droit peut-être à être conservée que l'*h* édiane qui après l'*rr* est un vestige utile de l'aspiration étymolo- ique ; l'Académie la rétablit elle-même dans les mots simples comme *hagade*, *rhéteur*, *rhume*, *rhumatisme*, et dans les composés comme *arhélie*, *leucorrhée*, *diarrhée*, etc. ; il y a plus : elle a mis une *h* dans les cas où il n'y a aucune aspiration, par exemple dans *hermite*, *hermitage*, qu'on n'est guère autorisé à écrire ainsi (même en ren- voyant à *ermite*, *ermitage*) puisque le mot grec *Éremos* qui en est la racine (d'où est tiré aussi le latin *eremita*, sans *h*) n'est nullement aspiré, étant marqué d'un esprit doux. L'*h* avait, certes, autant

Digitized by Google

de titres pour être respectée dans *hémorragie* que dans *orthopédie*, *orthodoxe*, et surtout *ichthyophage* où les *h* sont accumulées. J'ai voulu feuilleter le *supplément* de F. Raymond ; c'est un type d'anomalie : il écrit *hémorroïdaire* et *hémorrhinie*, *hémorragie* et *diarrhage*, *hémorroscopie* et *diarrhodon*, *hémorroüs* et *gastrorrhée*, *rhinorrhée*, etc. J'ai été très-aise de voir M. Littré rétablir la véritable orthographe étymologique : « *Hémorragie* suivant le dictionnaire de l'Académie, mais mieux *hémorrhagie*. » — « *Hémorroïdes* suivant l'Académie, mais mieux *hémorrhoïdes*, » etc.

La question devient plus grave, quand l'écriture touche aux accents, et menace de modifier, disons le mot, d'altérer la prononciation. M. Littré s'élève contre l'accentuation dont l'Académie marque le futur et le conditionnel dans les verbes comme *dégénérer*, *léser*, *décéder*, *pécher*, *décolérer*, *sécher*, etc. Dans tous les autres temps, la pénultième, d'après la règle, prend un accent grave quand la dernière devient muette : *dégénérer*, je *dégénère ; léser*, je *lèse*, etc. Quand cette pénultième, en passant au futur et au conditionnel, devient antépénultième, l'Académie l'écrit avec un accent aigu : « Dans *dégénérer*, la syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette, *je dégénère*, excepté, *exception qui ne se justifie pas*, au futur et au conditionnel, *je dégénérerai*, *dégénérerais*. » — « Dans *décolérer*, la syllabe *lé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette *je décolère*, excepté, *selon la règle non justifiée que suit l'Académie*, au futur et au conditionnel, *je décolérerai*, *je décolérerais*, » etc. Il faut, pour prononcer ainsi, faire un effort manifestement contraire à notre habitude de parler en province. A Paris, j'ai souvent, en observant les pensions qui venaient le jeudi se promener au jardin du Luxembourg, entendu les élèves prononcer ces futurs à peu près comme les accentue l'Académie ; ceux qui *parisianisaient* le plus allaient même jusqu'à mettre un faible accent aigu sur les verbes où il n'y en a d'aucune sorte : *nous trouvérons*. Ces intonations se corrigent à la longue, soit par les voyages, soit par le contact des étrangers qui affluent à Paris. L'Académie n'aurait-elle

Digitized by Google

pas voulu s'affranchir tout à fait de l'accent parisien ? Je ne sais. Mais je vois qu'elle a donné elle-même plus d'un démenti à sa règle ; « Dans *celer*, la syllabe *ce* prend un accent grave devant une voyelle muette, *je cèle*, [et même au futur] *je cèlerai*. Mais, par une inconséquence singulière, l'Académie, qui écrit *celer*, écrit *recéler*, et au futur *je recélerai*. » Je note qu'elle viole encore sa règle en écrivant : « *déceler*, *je décèle*, *je décèlerai*. » Ajoutons que la prononciation ne correspond même pas toujours à l'accent : « Assécher : *J'assèche* avec l'accent grave devant la syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel, *j'assécherai*, *j'assécherais*, où *pourtant la prononciation reste* comme dans *j'assèche*. » C'est donc un point sur lequel il est bon d'appeler l'attention des écrivains influents.

Ceci nous conduit à l'examen d'une question connexe : M. Littré, pour simplifier, voudrait uniformiser l'orthographe des verbes tels que congeler, appeler, renouveler, épeler, étinceler. « Dans *renouveler*, l'*l* se double quand la syllabe qui suit est muette, *je renouvelle*, *je renouvellerai*. » — « *Appeler* : L'Académie exprime ici par *ell* le passage de l'*e* muet à l'*e* ouvert, *j'appelle ;* ailleurs elle rend ce passage par *èle*, comme dans *je gèle ;* il serait bien utile d'adopter pour tous les cas une orthographe uniforme. » — « Dans *congeler*, l'*e* muet de *ge* se change en *è* devant une voyelle muette. Mais on ne voit pas pourquoi il ne se conjugue pas comme *appeler* avec deux *l*, ou *appeler* comme *congeler* avec l'accent grave. » — Qu'il me soit permis ici de soumettre humblement mes vues personnelles sur la solution de cette difficulté. La règle de M. Littré paraît trop générale : elle veut réunir, mais semble confondre des cas qui ne sont pas identiques. A mon sens, l'*e* ouvert présente deux degrés phonétiques : le *premier*, qui est le plus faible, est représenté par *ell*, comme *j'appelle*, je *renouvelle*, *j'étincelle*, *j'excelle*, *j'attelle*, *j'ensorcelle*, etc. : le verbe se comporte ici comme le substantif *pelle*, *nouvelle*, *étincelle*, *attelle*, etc. — Le *second* degré, qui est plus ouvert, exige un accent grave sur l'*e* suivi d'une seule *l* : je *modèle*, je *harcèle*, *j'écartèle*, je *martèle*, je *pèle*, je *gèle*, il *dégèle*, il *regèle*, etc. La distinction que je propose est con-

Digitized by Google

firmée, d'abord par l'orthographe de l'Académie que je donne ici, ensuite par la comparaison de l'*l* avec le *t* que nous allons voir régi par les mêmes règles : dans le *premier* degré phonétique, il y a deux *t*, comme il y avait plus haut deux *l* : *banqueter*, je *banquette ; biqueter*, je *biquette ; coqueter*, je *coquette ; cacheter*, je *cachette ; étiqueter*, j'*étiquette ; trompeter*, je *trompette ;* le verbe ici se comporte comme le substantif : *banquette, biquette, cachette, étiquette, trompette*, etc. — Dans le *second* degré, qui est plus ouvert, apparaît l'accent grave avec un seul *t*, comme plus haut avec une seule *l* : *acheter*, j'*achète ; compléter*, je *complète ; décréter*, il *décrète ; inquiéter*, il *s'inquiète ; répéter*, *je répète*, etc. Il me semble que cette comparaison devient tout à fait démonstrative, grâce aux exemples qui l'accompagnent (8).

La *prononciation* n'a pas moins d'importance et ne demande pas une surveillance moins attentive que l'orthographe. On peut en dire ce qu'Esope disait de la langue « qu'il n'y avait rien de meilleur et rien de pire. » Je vais la montrer à l'œuvre, et menaçant notre langue de toutes parts. Il est besoin d'un critérium éprouvé pour faire un choix sévère et maintenir l'unité. « Quand chacun, disait Ch. Nodier, écrira sa prononciation, au lieu de la langue orthographique, il n'y aura plus de langue. » Il n'entendait point que l'écriture fût la base absolue du langage : « L'orthographe, ajoutait-il, devrait être l'auto-

---

(8) Un élément dont il faut ici tenir grand compte pour la solution de ces difficultés, c'est l'étymologie latine. Ainsi pour l'*l* on peut, dans le *premier degré* phonétique, signaler les rapports suivants : j'*appelle*, je *renouvelle*, j'*excelle*, j'*étincelle*, etc.: *appellare, novellare, excellere, scintillare.* — Dans le *deuxième dégré*, on a *peler* du latin *pilare* ôter le poil, de *pilus* poil : dans le vieux français, *peau* se disait *pel* aux XI^e^ et XII^e^ siècles. On a aussi *marteler*, de *martel* du latin *marculus* (Pline) marteau. Enfin *gelu* est la racine de *gelare, congelare, regelare*, etc. — Il en est à peu près de même pour le *t*. Toutefois, dans le *premier dégré* phonétique, il y a cette particularité à remarquer que le *t* double, *tt*, qui est commun en français, est chose rare en latin ; et à défaut d'exemples, c'est l'analogie qui peut ici servir de point de repère. Mais, pour les cas du *deuxième dégré*, les exemples abondent : il suffit de citer je *complète*, il *s'inquiète*, il *décrète*, je *répète*, en regard de *completus, inquietus, decretum, repetere*, etc. (E. Jullien, professeur agrégé de l'Université.)

Digitized by Google

rité invariable du mot, et non la vague et mobile figure de son émission orale. » C'est l'usage le plus général et le plus correct qui doit être ici le souverain arbitre. — M. Littré s'occupe de la *prononciation* à un double point de vue : il l'étudie d'abord dans le mot ; l'Académie l'a fait pour quelques-uns, il le fait pour tous : indispensable pour les étrangers, cette étude est utile pour tout le monde, même pour les plus habiles ; on pourrait en produire plus d'un exemple ; en voici un relatif à Buffon : « Pour Buffon, *igné* (qu'il écrivait *ignée* : ce fut l'orthographe primitive de ces mots tirés du latin, *momentanée, instantanée*, etc.; depuis on les a soumis à la règle générale) était un mot dont la prononciation était incertaine : « Le mot *ignée*, quoique bon, n'est point encore d'usage; ainsi je ne puis pas vous dire comment on doit le prononcer : si l'on suit le génie de la langue, il faut le prononcer *inniée*, et c'est ainsi qu'on le prononcera s'il devient usité ; mais comme il ne l'est point encore, et qu'il vient du latin *igneus*, je crois qu'on doit conserver sa prononciation latine et faire sentir le *g*. » C'est cette dernière considération qui a prévalu. — M. Littré se préoccupe d'une autre particularité de la prononciation, je veux parler de *la liaison des mots entre eux* : c'est ce qu'on chercherait vainement dans les autres dictionnaires ; aussi cette innovation sera-t-elle fort appréciée. « La conversation des honnêtes gens, faisait observer l'abbé d'Olivet, est pleine d'hiatus volontaires qui sont tellement autorisés par l'usage, que, si l'on parlait autrement, cela serait d'un pédant ou d'un provincial. » Il importe beaucoup de connaître ces règles, car il y a là matière, suivant un jeu de mots célèbre, à bien des *liaisons dangereuses*. On doit se conformer le plus possible aux principes de la tradition ; et dans ce dessein M. Littré indique, avec un soin particulier, quand et comment la dernière consonne se lie, et quand elle ne se lie pas, le tout étayé d'exemples ou éclairé par la discussion.

Ce n'est point à rendre invariable la prononciation, que doivent tendre les efforts : — car il est dans la nature des langues vivantes qu'elle soit mobile et changeante ; — c'est à déterminer ce qu'elle est et

Digitized by Google

doit être pour le siècle où l'on écrit, à signaler ses écarts, à redresser ses tendances mauvaises et à corriger les locutions fautives qu'elle a pu enfanter. — Molière fait rimer *bête* avec *boîte* qui de son temps se prononçait *bouète*, et qui pour nous est devenu *bouate*. Ici la prononciation a changé sans changer l'orthographe ; ce n'est pas le cas ordinaire : on devinerait difficilement la véritable étymologie de *couvent*, si Vaugelas ne nous apprenait que ce mot, qu'on trouve dans les XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles et jusque dans le poète satirique Régnier, sous sa forme légitime de *convent*, du latin *conventus*, que ce mot, dis-je, commençait à se prononcer de son temps *couvent* ; on prend là sur le fait l'altération que le parler amène dans l'écriture. Il y en a plus d'un exemple : « Au XVI^e^ siècle, d'après Bèze, les Parisiens prononçaient à tort *fesant* au lieu de *faisant* ; c'est cette prononciation parisienne, condamnée alors, qui a prévalu : on prononce aujourd'hui *fesant*, *fesons*, *fesiez*. » A présent quelques auteurs en sont venus à écrire ainsi les composés de ce verbe. « On trouve aussi dans les livres l'orthographe *feseur* conforme à la prononciation [au lieu de *faiseur*]. » — « L'Académie dit que *il échoit* se prononce comme *il échet* ; cela ne paraît pas conforme à l'usage : la prononciation *échoit* est même plus fréquente que la prononciation *échet*. » Je me rappelle avoir connu dans mon enfance des vieillards qui prononçaient le subjonctif du verbe *être* comme l'Académie le veut pour l'indicatif d'*échoir* : ils disaient *qui que ce set*, au lieu de *qui que ce soit*. C'est là assurément une prononciation surannée et fautive : est-elle plus irrépréhensible celle que j'ai, depuis, entendue au Théâtre-Français où l'on dit le mot *soit*, même à la fin d'une phrase, en faisant sonner le *t* comme s'il était suivi d'un faible *e* muet ? « Certains, dit M. Littré, font sentir le *t*, quand *soit* est isolé : cela ne vaut rien. » — Je ferai remarquer que la prononciation a d'autant plus d'influence qu'il s'agit de termes plus usités : ce sont toujours les plus exposés ; on peut dire que le mal porte préférablement sur les mots courants, parce que, souffrant du contact de tout le monde, ils ne peuvent plus résister à la longue à cette usure incessante. — Ce n'est donc pas

Digitized by Google

sans de puissantes raisons que M. Littré réagit énergiquement contre la façon défectueuse dont beaucoup de Parisiens prononcent de nos jours les deux *ll* mouillées, en disant *ti-yac* pour *tillac*, *sémi-yan* pour *sémillant*, *éparpi-yé*, pour *éparpiller*, *ti-yeul* pour *tilleul*, *ta-yeur* pour *tailleur*, etc; il sait que les mauvaises semences ne fructifient que trop, et que le mieux sera toujours, quand on le peut, de couper le mal dans sa racine. — Il faut se tenir en garde contre les tendances envahissantes de la voyelle *i* : dès le XVII^e^ siècle, dire *difinir* et *difinition* était assez accrédité pour qu'en 1668 Buffet ait cru devoir prémunir contre cette faute. De nos jours, quelques personnes disent *à bon esci-in* pour *à bon escient*, et un plus grand nombre, *ingrédi-in* pour *ingrédient* : les deux mots riment avec les finales *ant* et *ent*. De même on entend tous les jours *acagnarder* et *s'acagnarder* métamorphosés par une prononciation vicieuse en *acagnardir* et *s'acagnardir*. On peut en dire autant de *fanir* au lieu de *faner* : car, bien qu'au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, on ait écrit *fanir* (Voyez Racan, Psaume 35), cette forme est aujourd'hui hors d'usage, etc.

Une prononciation mal réglée fait parfois longues des voyelles brèves : « Au XVII^e^ siècle, beaucoup prononçaient *fâble* ; car on faisait un reproche de mettre à la rime *périssable* et *fable*, etc. (Francion, l. V.) Au reste, aujourd'hui aussi, quelques personnes prononcent *fâble*. » — « Quelques-uns prononcent *sâble* ; mais il n'y a aucune raison de lui donner le son d'*a* circonflexe, comme dans *âme*. » — D'autres fois, elle fait brèves des syllabes longues : « *diffamer* et les mots qui en dépendent devraient se prononcer *diffâmer* comme *infâme*. En prononçant *diffamer*, on semble le rapprocher de *affamer* : c'est une confusion fâcheuse introduite par la négligence de la prononciation. » On peut attribuer à cette même cause les altérations suivantes. Ainsi la prononciation à l'anglaise retranche des voyelles : « Dans *décolleter*, il faut se garder d'une prononciation très-répandue parmi les femmes [à Paris], *je décol'te*, partout où il y a deux *tt*, *je décollette*. » — « Le verbe *caqueter* est très-mal conjugué par certaines personnes qui prononcent *je caqu'te*, *je caqu'terai*, au

Digitized by Google

lieu de *je caquette, je caquetterai.* » — « *Épousseter* : j'*époussette*, j'*épousseterai*;... la prononciation vulgaire et fautive est j'*épouste*, j'*épousterai*; cela se trouve aussi dans quelques auteurs : « Oui-dà, très-volontiers, je l'*épousterai* bien. » (Molière, l'*Étourdi*, IV, 7.) « Il *épouste* parfois aussi mon justaucorps ». (Legrand, *Famille extravag.*, sc. II.) » — On va jusqu'à retrancher des mots : « C'est une irrégularité de langage de dire *une heure et quart*; on dira *une heure et un quart*, ou bien *une heure un quart* sans *et*. » — « C'est une faute de dire *arrive ce qui pourra*; il faut *en arrive ce qu'il pourra*. Car, l'ellipse étant remplie, on a : *en arrive ce qu'il pourra arriver*. » — C'est encore par une mauvaise prononciation qu'on en vient à décomposer des mots, dont en fait des barbarismes qui, à force d'être répétés, s'impatronisent dans la langue : « Les anciens textes montrent qu'il y avait un verbe *assavoir* qui se construisait comme les autres avec *faire*, et qu'on a mal à propos décomposé en *à savoir*. *Faire* est toujours suivi de l'infinitif sans aucun intermédiaire, excepté dans la locution *faire à savoir*; mais on voit qu'elle est l'altération d'une locution correcte qui rentrait dans la règle. »(Article *assavoir*). « Génin a établi par de bonnes raisons, ce semble, qu'il faut lire *assavoir*. » (Article *faire*, n° 53.)— La prononciation défectueuse expose parfois à d'étranges confusions : on sait que *barcarolle* est le nom d'une chanson particulière aux gondoliers : « Victor Hugo (*Orient.*, 5) s'est servi à tort de *barcarolle* pour désigner une *petite barque*; c'est *barquerolle* qu'il fallait dire. » Ajoutons qu'elle peut même conduire à des résultats ridicules : les femmes, sous le Directoire, portaient des sacs à ouvrages qu'en souvenir de ceux des dames romaines on appelait *réticules*, mais qui, par corruption, finirent bientôt dans la bouche des bourgeoises ignorantes par devenir des *ridicules*.

Les fausses analogies sont une cause fréquente d'erreur (9). Voici

---

(9) C'est la fausse apparence d'une liaison d'idées qui a trompé dans les deux cas qui suivent : on dit souvent, pour s'excuser, c'est une simple *faute d'attention*. « On ne doit pas dire, c'est une *faute d'attention*, mais c'est une

Digitized by Google

un exemple, à la fois frappant et regrettable, de la fâcheuse influence que peut, sous leur empire, avoir une prononciation fautive : « Au XVII[e] siècle on commençait à confondre *résonner* avec *raisonner* et à prononcer rè-zo-ner au lieu de ré-so-ner. « Nombre de gens, dit Buffet, Observ. 1668, font cette faute : nous sommes allés dans un régal ; il y avait des violons qui ne *raisonnaient* point, comme si un bois creux pouvait avoir de la *raison* pour *raisonner*. Il n'y a rien de

---

faute d'inattention, ou plutôt commise par inattention. » — « On dit souvent *fautif* dans le sens de *qui a failli*. « J'ai été reprimandé, et pourtant je n'étais pas *fautif*. » Cet adjectif, en parlant des personnes, signifie *sujet à faillir*, et en parlant des choses, *plein de fautes* : c'est sans doute ce dernier sens qui a amené la confusion. » C'est aussi une fausse association d'idées qui a induit en erreur J.-J. Ampère par l'application erronée du nombre cardinal *viginti* : « M. Ampère, *Histoire littéraire de la France*, ch. II, a écrit : « Le système *vigintésimal* a dû naître de la considération simultanée des dix doigts des mains et des dix doigts des pieds. » C'est un barbarisme : ces adjectifs se forment des ordinaux latins par le changement de la finale *us* en *al* : *decimus, décimal ; centesimus, centésimal*. Les latins n'ont pas dit *vigintesimus*. » C'est *vicesimus*, qu'on rend par *vicésimal*. C'est encore une fausse analogie qui a amené les confusions qu'on va lire : « J.-J. Rousseau a employé *pondérant* dans le sens d'*important, décisif* : « J'ose croire que mon sentiment, peu *pondérant* sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci. » Cela n'est pas usité. » — « Montesquieu, *lettr. pers.* 132, Buffon, *Disc. nat. an.* et J.-J. Rousseau, *Em.* IV, ont dit au présent *il tressaillit* au lieu de *il tressaille*, c'est une faute. » — « J.-J. Rousseau a dit, *Confess.* I : Trop d'autres goûts me *distraisent* ; et, *Confess.* VI, l'exercice me *distraisant*. Ce sont de grosses fautes : il faut *distraient* et *distrayant*. » — « Quand M. Cousin, (*Fragm. philos.*, 2[e] éd., 1833, p. 206), a dit : « Où manquerait l'action intérieure, *défaillerait* la perception, » il s'est mépris sur la conjugaison ; et l'on dira : *défaudrait* la perception. » — « *Faillir* se conjugue, je faux, tu faux, il faut, nous faillons, etc. Je faudrai, nous faudrons ; je faudrais, nous faudrions ; faillant, failli, etc... Les personnes qui ont besoin du futur et du conditionnel et qui en ignorent la véritable forme, les composent suivant la règle des verbes en *ir*, et disent : je *faillirai*, je *faillirais* ; c'est un barbarisme ; ... déjà quelques grammariens disent que ce verbe, dans le sens de *faire faillite*, se conjugue régulièrement sur *finir*. Un négociant *faillit*, il *failliras*, s'il *faillissait*. C'est un usage tout moderne qui cherche à s'introduire. » — Que de soins sont à prendre pour ne pas tomber sous le coup de la terrible appellation que P.-L. Courier infligeait à Diderot et à d'Alembert ! « Ceux-ci sont tous *ânes bâtés* sous le rapport de la langue, pour me servir d'une de leurs phrases. » Lettre II, 67 (Littré, art. *Rapport.*)

Digitized by Google

plus ridicule que de parler si improprement ! » Aujourd'hui on confond ces deux verbes à tel point que des locutions proverbiales sont fondées sur cette confusion : on dit d'un homme dont les idées ne sont pas bien nettes, qu'il a *le timbre fêlé?* Pourquoi cela ? Parce qu'il *raisonne mal* : or un timbre fêlé *ne raisonne pas du tout*, mais *résonne mal*. On abuse donc ici de la paronymie. C'est par la même raison qu'on dit encore *raisonner comme une pantoufle*, parce qu'une pantoufle *ne résonne pas*. Ces confusions sont fâcheuses dans toute langue, particulièrement dans une langue exacte et claire comme le français. » (Jullien et Littré).

La prononciation apprêtée de certains mots trompe sur leur véritable signification : c'est ce qui est arrivé à *compendieusement* qui a fait dire à bien des auteurs le rebours de ce qu'ils croyaient écrire : « *Compendieusement*, dit M. Gérusez, semble exprimer si bien le contraire de ce qu'il signifie que bien des gens y sont pris, et lui donnent le sens de *longuement*. » C'est une faute ridicule, ajoute M. Littré, d'employer ce mot qui signifie *en abrégeant*, pour dire *avec détail, sans rien omettre, tout au long*. » — Voici une autre cacologie, qui se débite avec une certaine emphase, qu'on peut entendre journellement dans la conversation et à la tribune, et que les journaux, les revues et les livres reproduisent à l'envi : « De telles machinations n'aboutiront *à rien moins qu'à renverser le gouvernement*. » On veut proclamer qu'il ne saurait résister, et qu'il en sera infailliblement renversé ; or, on dit précisément le contraire de ce qu'on prétend énoncer. Selon l'Académie « il est bon d'éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qu'elle entraîne. » M. Littré se montre plus sévère, et avec raison, en la condamnant tout à fait ; « *Il n'est rien moins que sage*, veut dire proprement *il n'est aucune chose moins que sage*, en d'autres termes : de toutes les choses qu'il est, celle qu'il est le moins, c'est sage. Cette *locution est essentiellement négative*, et ne peut pas être autre chose : *rien moins* ne peut pas dire *chose moindre*, pas plus que *rien plus* ne veut dire *chose plus grande*. Il paraît donc qu'il faut dans tous les cas conserver à *rien moins* sa significa-

Digitized by Google

tion négative;... — *Ne... rien moins que* est une locution qui signifie *nullement* », etc.

Ch. Nodier a dit, et c'est ici le cas de répéter après lui : « Si l'*écriture* est le *corps* visible et persistant du langage, la *prononciation* en est l'*âme* : c'est elle qui le vivifie, qui le soutient, qui règle et accélère ses progrès, qui l'use enfin et qui l'abandonne après l'avoir usé : le premier symptôme de la mort des langues qui finissent, c'est l'altération capricieuse de la prononciation. »

Je n'en terminerais pas (10) si je voulais épuiser toutes mes notes : car j'ai fouillé en tout sens l'important ouvrage de M. Littré, et c'est une mine littéraire d'une immense richesse. Le plan séduit par ses vastes proportions et son aspect grandiose. Villemain disait que, pour une pareille œuvre, il fallait, en raison de la multiplicité des sujets à traiter et de la variété des connaissances nécessaires pour y réussir, il fallait les efforts et le concours de plusieurs personnes : on peut à bon droit s'étonner qu'un seul homme l'ait conçue, entreprise et exécutée; on comprend qu'il lui ait consacré vingt ans de sa vie : quelles longues recherches, quelle immense collection de matériaux, quel labeur pour le triage et le classement n'a-t-il pas fallu ! J'incline à croire, et cette opinion paraitra peut-être un paradoxe à quelques littérateurs puritains, qu'un ouvrage qui touche à tant de choses réclame spécialement l'intervention d'un savant, à la fois lettré et façonné à la rigueur des méthodes scientifiques. Ce n'est pas seulement pour ce qui tient aux sciences physiques, chimiques, mathématiques et naturelles, lesquelles occupent une assez large place dans la langue, que son heureuse influence se fait sentir : les définitions, que Villemain déclare à juste titre une des parties les plus difficiles, y ont

(10) Je veux, du moins, en finissant, pour montrer combien, par exemple, sont intéressantes et variées les *remarques* grammaticales de M. Littré, en signaler ici quelques-unes aux lecteurs, nommément la discussion des locutions *sous ce rapport ; dans ce but ; sous ce point de vue ; sous l'appui de ; monter les escaliers quatre à quatre ; il n'y a pas que... qui ; éviter une peine à ; demander excuse à ; remplir un but*, etc.

Digitized by Google

beaucoup gagné en netteté et en précision. Il laisse sur plus d'un point des traces profitables de son passage; voici, par exemple, une correction que le naturaliste nous signale pour une faute très-commune dans la conversation, dans les journaux et dans tous les discours des comices agricoles : « C'est une faute où l'on tombe souvent, de dire la *race* bovine, chevaline, etc., pour l'*espèce*. Dans le langage de la zoologie *espèce* est plus étendue que *race*... ; il faut dire, en général l'*espèce* bovine, et en particulier la *race* bovine de Durham; et de même, l'*espèce* chevaline, et la *race* percheronne. » Le médecin aussi révèle utilement sa présence sur mainte question; là, il corrige le langage médical lorsqu'il est fautif ; on lit souvent dans nos journaux et nos livres techniques : « La douleur s'*irradie* de proche en proche. » Or, du verbe neutre *irradier* on ne peut pas faire un verbe réfléchi, *s'irradier*. « Au fig. *irradier* signifie *s'étendre* en partant d'un point central : la douleur *irradie* du point lésé. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. » Tel est le sens propre du latin *irradiare*, *rayonner*. — « *Thorachique* qu'on trouve [dans des livres de médecine] et que le dictionnaire de l'Académie donne, doit être rejeté comme étant mal formé de *thorax*. » Il faut *thoracique*. — « Les livres d'anatomie disent *thyroïde*, mais c'est une faute. *Thyroïde* voudrait dire *semblable à une porte*, θύρα : or ce cartilage est *semblable* non à une porte, mais à *un bouclier* (*Scutiforme*, comme dit A. Paré), *thyréoïde* de θυρεός. Il importe de corriger cette faute du langage anatomique : Galien dit correctement θυρεοειδής. » Remarquons qu'Oribase l'écrit de la sorte dans l'édition de Bussemaker et Daremberg, qui dans leur traduction mettent aussi *thyréoïde* ; voy. t. III, p. 312. — Ailleurs, il s'attache à fixer le genre de certains mots tirés du grec. M. Briau dit dans l'*errata* de sa traduction de Paul d'Egine : « J'ai mis au genre *masculin* la plupart des mots grecs francisés qui se terminent en *cèle*, comme *porocèle*, *pneumatocèle*, quoique l'usage veuille qu'en général ils soient mis au *féminin*. Je l'ai fait parce que ceux d'entre eux qui sont le plus souvent employés dans le langage médical, comme *sarcocèle*, le sont au *masculin*. » (*Chirurgie* de

Digitized by Google

Paul d'Egine, Paris, 1855, p. 503) Il y a là une erreur manifeste : le mot le plus usité de tous est *hydrocèle* qui est incontestablement du *féminin*. Ajoutons que M. Littré fait du genre *féminin*, *pneumatocèle*, *mérocèle*, etc. ; et il dit de *bubonocèle* : « Il serait mieux de faire ce mot *féminin*, comme presque tous ceux en *cèle* qui sont composés avec le mot grec *féminin* kêlê *tumeur*. Il est toujours loisible de rectifier les erreurs commises à propos d'un nom scientifique auquel manque l'usage populaire. » M. Littré répète la même remarque critique au sujet de *sarcocèle*, de *varicocèle*, etc.

Ce dictionnaire est imprimé avec une remarquable correction ; c'est à peine si l'on y rencontre quelques rares et légères fautes : je ne pourrais guère signaler que ulcération de la *cornue* pour *cornée*, t, I, p. 378, col. 2 ; *Sabat* au lieu de *Sabbat*, t. I, p. 283, col, 1 ; *lutieur* pour *luiteur*, t. III, p. 363 ; et peut-être faudrait-il ETYM. plutôt que REM., t. II, p. 1681, col. 3, et REM. plutôt que ETYM., t. II, p. 1894, col. 1 ; mais ce sont là des vétilles, et encore les deux dernières sont-elles discutables. Heureux les auteurs dont les livres ont ce mérite ! J'avais déjà été frappé de la correction exceptionnelle que présente la savante édition que M. Littré a donnée des *Œuvres d'Hippocrate* en 10 vol. in-8. Ici, il s'est, pour ce travail ardu de révision typographique, assuré le concours d'hommes distingués : il cite, et il faut citer avec lui, MM. Beaujean, Sommer, B. Jullien et Polguère, outre ceux qui lui ont fourni quelques matériaux, comme MM. Braut, Huré, Pommier, Peyronnet, Leblais, Collet, Humbert, Laurent-Pichat et Deroisin. — De son côté l'éditeur n'a rien négligé pour en faire un beau livre : cela fait honneur à la maison Hachette. Je ne puis résister au plaisir de reproduire cette touchante conclusion de la préface : « Pour mener [mon entreprise] à bien, en ce qui dépend des hommes, une bonne fortune m'est échue, c'est que mon éditeur [M. Hachette] est mon ami : la plus vieille amitié, celle du collége nous lie. Elle s'est continuée dans une étroite intimité toute notre vie, et maintenant elle se complète et s'achève, moi donnant tous mes soins à ce livre qu'il édite, lui prodiguant tous les secours de son habileté et de sa puissante maison à ce livre que je fais. »

Digitized by Google

Notre collègue, M. L. Guillard, a peint en deux mots les qualités essentielles de ce dictionnaire : « Il tient tout ce qu'il promet. » C'est un grand éloge ! Par l'heureuse disposition du plan, en effet, chaque article est une véritable *monographie* du mot, où, par un long travail d'érudition et de critique, se trouve réuni tout ce qui est utile à connaître en fait d'histoire, d'exemples et d'étymologie, que complètent, quand il y a lieu, de précieuses *remarques* grammaticales. Je puis dire que, jusqu'à présent, il ne m'est pas venu à l'esprit une seule difficulté dont je n'aie trouvé la solution dans ces colonnes ; et, si par hasard elle était insoluble, l'auteur du moins l'abordait de front et la discutait, en mettant sous les yeux tous les éléments de la question.

Notre Académie peut se rappeler qu'un jour, où j'eus l'honneur de lui faire une lecture sur les *Œuvres poétiques* d'Eugène Faure, auteur des *Songes d'une nuit d'hiver*, il s'éleva dans son sein une vive et intéressante discussion : des avis divers furent émis ; qui pouvait trancher le différend ? Cet honneur revint au dictionnaire de M. Littré : on lut l'article *Linceul* qui faisait l'objet du litige ; et de l'aveu de tous le procès fut jugé sans appel.

Au XVI^e^ siècle on eût décoré ce dictionnaire du nom de *Trésor de la langue française*, comme on le fit pour le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, en 1532, et pour le *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri Estienne, en 1572. Pendant que la maison Firmin Didot « par un respect héréditaire de la mémoire de H. Estienne » (*Préface* t. IV, *Thesaur.* 1841), entreprenait une nouvelle édition de son *Thesaurus*, G. et L. Dindorff, au lieu de parler avec aussi peu de convenance que peu de justice (11) de son éminent auteur qui, comme

(11) Dans leur *Préface* (Thesaur., t. II, 1833), G. et L. Dindorff, au lieu de rappeler avec éloge les services signalés que H. Estienne a rendus à la littérature grecque, ne font guère que lui reprocher les fautes qui lui ont échappé, ils semblent même l'accuser d'en avoir commis plus que quiconque : *In vitiis autem notandis unum genus errorum, cui crebrius quam ullus alii obnoxius fuit Stephanus, quum in originibus verborum rimandis non caveat sibi*, etc. Ils donnent à entendre qu'il a beaucoup vécu sur les travaux

Digitized by Google

helléniste, fut une des gloires des lettres françaises et, on peut le dire, une des lumières du monde entier, MM. Dindorff auraient bien mieux fait d'introduire quelque chose d'analogue au plan, au classement et à la méthode de M. Littré dans cette grande et belle publication qui ne compte pas moins de huit volumes in-fol.

On a reproché à MM. Littré et Robin de professer des doctrines peu orthodoxes dans leurs éditions du *dictionnaire de médecine* de Nysten. Ici on ne rencontrera rien de pareil : M. Littré a eu le bon esprit de se renfermer dans son rôle de lexicographe, sans avoir risqué de faire de ces volumes un recueil de théories et de doctrines plus ou moins hétéroclites (12). Les plus difficiles ne trouveront rien à redire

---

de ses devanciers ; et, quant à eux, ils déclarent, non sans une certaine jactance, qu'ils auraient mieux aimé composer intégralement un dictionnaire nouveau que d'avoir à travailler sur ce vieux canevas qui a été pour eux un embarras plutôt qu'un aide : *Nos vero culpam vix ullam retinemus qui hæc aliaque incommoda interpolandi operis ante tot annos conditi ita sensimus ipsi, ut sæpe mallemus novum de integro parare licuisse Thesaurum, cui condendo ita adhibendus esset antiquus, ut Stephanus ipse decessorum operâ esse usus deprehenditur.* On pourrait demander à ces *dictionnaristes* (Ch. Nodier) grécisants où en seraient aujourd'hui les lettres grecques et où ils en seraient eux-mêmes, si H. Estienne n'avait pas mis au jour son *Thesaurus* qui depuis trois siècles forme la base de tout ce qu'on a publié de sérieux en ce genre !

(12) Toutefois M. Louis Richard, fils d'un peintre lyonnais bien connu, m'a signalé l'article *géant* où il est dit : « *Gëant*, dans la Bible, nom des êtres nés du commerce des *anges* avec les femmes. » Il est regrettable que M. Littré ait pu traduire de la sorte le texte biblique, que voici : Videntes filii dei filias hominum quod essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant. Genes., VI, 2. Abel était mort sans postérité ; Seth, troisième fils d'Adam, hérita des vertus d'Abel, et eut pour fils Enos qui institua le culte du Seigneur : et ipse cœpit invocare nomen Domini, IV, 26. Les descendants de Seth, race privilégiée, genus electum, furent appelés filii Dei, *fils de Dieu*, par opposition aux *fils* et aux *filles des hommes*, filiæ hominum, qui étaient de la descendance de Caïn, race maudite. Ce fut absolument de même que le peuple Juif fut plus tard appelé *peuple de Dieu*, par opposition aux autres nations des gentils ou païens. On voit qu'il ne s'agit vraiment pas des *anges !* — Il reste à juger s'il s'agit exclusivement de *géants* : gigantes erant super terram in diebus illis : postquam enim ingressi sunt filii dei ad filias hominum illæque genuerunt, isti sunt potentes a sæculo viri famosi, VI, 4. Ces alliances maudites eurent pour conséquences, —

Digitized by Google

aux articles *âme*, *Dieu*, *Christ*, *christianisme*, *eucharistie*, *foi*, *religion*, etc.: là, comme dans tout le reste de l'ouvrage, l'auteur cite largement Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Fléchier, Massillon et la suite des écrivains catholiques jusqu'à Gratry.

Il resterait à juger M. Littré au point de vue du style: je ne m'ar-

---

d'abord, de faire perdre aux descendants de Seth le glorieux titre de *fils de Dieu*, qu'ils partageaient avec les anges (circonstance dont veut s'étayer l'interprétation païenne qu'adopte l'auteur, mais qui fait une confusion indigne de l'Écriture sainte), — ensuite de produire une nouvelle race d'hommes dégénérés. Le mot hébreu Nephilim (qu'on a, faute de mieux, rendu dans la Bible par *gigantes)* ne signifie pas précisément des *géants*: M. l'abbé Guinand, professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de Lyon, dont il est devenu le doyen, a bien voulu me préparer une note explicative où il distingue trois significations: 1° Sens originel: *déchus*, *tombés*, *apostats*. 2° Sens secondaire: *tombés du ciel* (ayant cessé d'être des élus). 3° Sens dérivé: *tombant sur quelqu'un*, *se ruant sur lui*, *violents*, *terribles*; et, par une seconde dérivation, *de grande taille*. « Le premier sens est le plus littéral, le plus naturel, le sens primitif. » L'antiquité grecque et latine voyait dans les géants des êtres malfaisants: c'était réunir les deux idées. Je ne conteste pas qu'il ait existé des géants: ce n'est pas la question qui m'occupe. Je dis seulement qu'ici on ne voit pas pourquoi ces alliances maudites auraient de préférence produit de géants; et l'on comprend très-bien qu'il en soit sorti une race *déchue*: c'est Dieu lui-même qui le dit dans la Genèse: non permanebit spiritus meus in homine, VI, 3. Une fois privées de la protection divine, ces générations tombèrent dans la corruption, et couvrirent la terre d'iniquités: repleta est terra iniquitate a facie eorum, VI, 13. Les hommes de ces temps, s'étant rendus redoutables par leurs mœurs de brigands, s'acquirent une triste célébrité, dont il est plusieurs fois fait mention dans la Bible; isti sunt potentes a sæculo viri famosi, VI, 4. La Génèse ne parle nullement de leur grande taille; elle ne parle que de leur grande perversité, et elle le répète coup sur coup: corrupta est autem terra coram Deo et repleta est iniquitate, VI, 11. C'est en ne songeant qu'au mal et en lassant Dieu par leurs vices, qu'ils attirèrent la condamnation des hommes, et motivèrent le déluge: videns Deus quod multa malitia hominum esset in terrâ, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum,... — pœnituit eum quod hominem fecisset,... — delebo, inquit, hominem, quem creavi, a facie terræ. VI, 5, 6 et 7. La famille de Noé trouva seule grâce devant la justice divine. — L'idée dominante en tout ceci est bien plutôt celle d'une *race mauvaise* et *maudite*, d'êtres *pervers* et *déchus*, que de *géants*.

Espérons que M. Littré fera disparaître, dans une 2e édition, l'interprétation païenne que nous venons de combattre.

Digitized by Google

rogerai pas ce droit, n'ayant pas qualité pour le faire. Seulement, comme entre tous ses titres, — et il en a beaucoup, — M. Littré a celui de membre de l'Académie de médecine de Paris, l'auteur et l'éditeur ont bien voulu y voir un point de contact avec celui qui tient ici la plume, qui a été deux fois Lauréat de cette Académie et qui est un ancien président de la Société de médecine de Lyon. A défaut d'arrêt, je ne signifierai que mon sentiment. — On ne lit guère les *Préfaces :* il faut lire celle de M. Littré : la lecture en est attrayante et instructive : il y a répandu une foule d'aperçus neufs et d'observations originales et ingénieuses ; c'est une *Introduction* nécessaire pour l'intelligence de l'ensemble de l'ouvrage qui est un monument élevé à notre langue. — Sa diction est celle d'un penseur : on sent partout que la méditation a passé par là : il a pensé, il a senti ce qu'il a écrit ; il paraît se préoccuper du fond plus que de la forme, sans toutefois négliger celle-ci ; ce ne sont point des paroles creuses : un fait se révèle dans chaque phrase ; et quand, après une sérieuse préparation mentale, sa pensée vient à surgir, elle s'échappe de son esprit toute vivante, comme la fable nous représente Minerve sortant du cerveau de Jupiter, armée de pied en cap. Il est inévitable qu'entre ces éclats de lumière, tout le reste ne paraisse plus ou moins pâle ; c'est en fait de style comme en fait de peinture, un effet inséparable du clair-obscur qui, en illuminant certains objets, laisse les autres dans l'ombre, de façon qu'ils prennent une apparence un peu terne. Il ne faudrait pas s'y méprendre, et, par là, mal juger ces inégalités de couleur et d'allure : s'il y avait moins de lumière, on verrait moins les ombres. On doit forcément reconnaître la manière d'un esprit original et indépendant, doué d'autant de savoir que de sens critique, et sachant esquisser à grands traits chaque objet sous une forme caractéristique : ce qui frappe par dessus tout c'est le cachet d'une intelligence qui se reflète elle-même dans son œuvre. La manière de M. Littré me rappelle le jugement qu'un grammairien de l'antiquité avait porté sur Aristote en termes pittoresques : « Cet auteur, pour écrire, trempe sa plume dans sa pensée. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LES PEINTURES ANTIQUES

RELATIVES AU

MYTHE DE DAPHNÉ

D'APRÈS

M. WOLFGANG HELBIG

PAR

M. HIGNARD

Professeur de littérature ancienne à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les documents que nous possédons sur la peinture des anciens nous démontrent qu'elle se rattachait par un lien étroit à la poésie. C'est à la mythologie que les peintres empruntaient de préférence leurs sujets : or la mythologie avait été créée par les poètes ; du moins ils lui avaient donné la forme sous laquelle elle vivait dans les imaginations. Aussi les trop rares débris qui nous restent de la peinture antique sont-ils d'un prix inestimable non-seulement pour l'art et l'archéologie, mais encore pour la littérature, qu'ils éclairent parfois d'une lumière imprévue. Les dessins des plus anciens vases grecs sont une série d'illustrations pour les poèmes d'Homère et des cycliques. Plusieurs des scènes qu'ils nous représentent appartenaient sans aucun doute à des poèmes que nous n'avons plus, et complètent dans une certaine mesure ce que nous savons de la mythologie

Digitized by Google

épique. D'autres vases plus modernes, ceux de la Grèce italienne, se rattachent à la tragédie et à la comédie. On y a reconnu, par exemple, de petites scènes grotesques que le peintre avait certainement empruntées à des pièces d'Epicharme dont le titre seul est parvenu jusqu'à nous; et on pourrait probablement y retrouver aussi plus d'une scène de tragédies perdues.

Un autre ordre de peintures peut de même éclairer pour nous un autre âge de la littérature grecque. Nous voulons parler des peintures murales de Pompéi et d'Herculanum dont la précieuse collection grossit chaque jour, et que M. Wolgang Helbig vient de cataloguer avec tant de soin (1).

Ce n'est plus à l'épopée homérique ni au drame athénien ou sicilien qu'elles se rattachent; c'est à la poésie alexandrine, qui ne nous est connue d'ailleurs que par un si petit nombre de monuments, mais qui, à l'époque où ces peintures ont été exécutées, jouissait d'une extrême faveur. Il était naturel de supposer d'avance qu'un grand nombre des sujets qu'elles représentent appartenaient à cette littérature; aujourd'hui la chose est prouvée. Ce qui est plus important, c'est que plusieurs de ces peintures nous amènent à reconstruire par la pensée des récits poétiques que nous n'avons plus, et qui présentaient probablement certaines scènes de la mythologie sous une forme qui ne se retrouve pas dans les écrits qui nous ont été conservés. On peut le démontrer notamment par l'étude des peintures relatives au mythe de Daphné et d'Apollon. Ce sujet se retrouve plusieurs fois sur les murs des deux villes détruites par le Vésuve; il plaisait aux peintres comme aux poètes, et leur fournissait une scène riche en détails gracieux. Mais cette scène présente dans les

(1) *Wandgemælde der von Vesuv verschuetteten stædte Campaniens, beschrieben von Wolgang Helbig* (avec un atlas de 23 tables). Leipsig, 1868. — Nous avons suivi de très-près et souvent même traduit, dans cette étude, un travail du même M. Helbig, publié dans le *Rheinisches Museum*, tome XIV, page 251 (1869).

Digitized by Google

diverses peintures des variantes auxquelles on ne s'attendait pas, et que les monuments écrits ne suffisent pas à expliquer.

Quelques mots sur l'origine et sur l'histoire de ce mythe ne sont point inutiles pour l'intelligence des diverses représentations artistiques où nous le voyons figuré. C'était un mythe arcadien. La plupart des écrivains ou des poètes de l'antiquité qui racontent la métamorphose de Daphné en laurier placent cette scène en Arcadie; Daphné est pour eux la fille du fleuve arcadien Ladon; tradition qui se retrouve jusque dans une formule pharmaceutique du médecin Galien, qui nomme le laurier *Ladonis*. Cette fable ressemble, du reste, à plusieurs autres légendes arcadiennes où l'on voit de même de jeunes chasseresses, des vierges pures et fières, Atalante, Callisto, Aréthuse, se refusant aux avances de l'Amour, et fuyant devant lui.

Sans doute ce mythe franchit plus tard les frontières de l'Arcadie, et s'établit dans d'autres régions où certaines convenances locales ou traditionnelles lui préparaient une place. Il vint un temps où l'unité intellectuelle de la Grèce étant accomplie, les fables propres à chaque contrée devinrent comme la propriété commune de toute la race grecque, et se transplantèrent partout où elles trouvaient un sol préparé à les recevoir. C'est ainsi qu'on retrouve le mythe de Daphné établi dans la célèbre vallée de Tempé en Thessalie. La jeune Arcadienne est devenue la fille du Pénée, et c'est sur les rives de ce fleuve qu'elle a été changée en laurier. Une monnaie de bronze d'origine thessalienne, sur le revers de laquelle cette métamorphose est figurée, prouve que ce récit était accepté en ce pays comme une tradition nationale. Du reste, rien de plus naturel. La vallée de Tempé était particulièrement consacrée à Apollon; c'était par ce passage, disait-on, que le dieu était entré en Grèce. On y montrait un laurier sacré, dont chaque année les jeunes rameaux étaient portés solennellement à Delphes pour couronner les vainqueurs des jeux pythiques.

Plus tard, le mythe de Daphné se retrouve transplanté en Syrie, à Antioche, sur les bords de l'Oronte, où Séleucus I^er^ bâtit un temple entouré de beaux jardins auxquels il donna le nom même de

Digitized by Google

Daphné. Ce prince, chassant dans le pays, avait vu sortir de terre, sous le sabot de son cheval, un fer de flèche qui portait le nom de Phébus. Il feignit de croire, et ses courtisans avec lui, que ce lieu avait été le théâtre de l'aventure de Daphné, et que cette flèche était tombée du carquois du dieu pendant qu'il poursuivait la jeune fille. Par son ordre, dans un riant bocage qu'arrosaient de fraîches fontaines, s'éleva un temple magnifique en l'honneur d'Apollon et de Diane. On y montrait le laurier même qui avait remplacé la jeune fille sous les yeux d'Apollon; et un ruisseau voisin avait reçu le nom de Ladon, comme pour consacrer le souvenir de l'origine arcadienne de ces fables. Ici la transplantation est évidente. Il est clair que ces noms et ces souvenirs n'ont pu être portés en Syrie que par les conquérants grecs, par les soldats d'Alexandre. Les Séleucides, comme les autres familles de princes issus de la même origine, aimaient à transporter dans leurs nouvelles résidences les traditions et les noms même de leur mère-patrie. C'est ainsi qu'ils donnèrent à la vallée de l'Issus le nom de Piérie. De même ils tranplantèrent sur les bords de l'Oronte les souvenirs de la vallée de Tempé. Et ainsi la marche du mythe est nettement tracée de l'Arcadie, où était son berceau, en Thessalie d'abord, puis en Syrie.

Mais ce mythe en lui-même a une origine fort distincte des fictions par lesquelles on le propagea loin de son berceau. Il porte tous les caractères de ces fables primitives et populaires qui ne doivent rien à l'imitation, à l'invention plus ou moins ingénieuse des classes instruites, mais qui ont jailli de l'âme même du peuple grec dans sa naïve et poétique enfance. Cette jeune fille timide et chaste qui poursuivie par un dieu, s'est changée en arbre pour échapper à ses étreintes, c'était un conte de bergers avant de devenir une légende pieuse ou un sujet de composition littéraire; il appartient certainement à ces âges reculés où l'amour n'avait point encore d'autre forme que la poursuite violente, que le rapt, que l'enlèvement de l'objet aimé, ce qui est resté le trait principal de la passion dans le

Digitized by Google

récits de la poésie antique et dans les représentations de l'art. S'il vécut dès une haute antiquité dans la tradition orale des populations arcadiennes, il ne fit que très-tard son entrée dans la poésie. Nous n'en trouvons aucune trace ni dans l'épopée homérique, ni dans les lyriques, ni dans le drame, c'est-à-dire jusqu'au quatrième siècle avant notre ère. Il ne fait son apparition dans la littérature qu'au temps de la poésie savante qui succéda aux créations vigoureuses et originales des âges plus heureux. Les poètes d'Alexandrie voulant rajeunir la matière poétique qui leur paraissait épuisée, se mirent à rechercher curieusement les mythes moins connus, les traditions locales des populations les plus reculées, les plus en dehors du mouvement général. Ils y trouvèrent des trésors vierges encore, et c'est ainsi sans doute que le mythe de Daphné devint matière à poésie, comme tant d'autres fables qui apparaissent pour la première fois dans Callimaque, dans Apollonius de Rhodes, dans Lycophron.

Le plus ancien écrivain qui fasse mention de ce mythe est un historien nommé Phylarque, que cite Plutarque dans la vie du roi Agis. Il vivait sous Ptolémée Evergète et sous Ptolémée Philopator, c'est-à-dire à la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ. — Puis vient Parthénius de Nicée, le maître et l'ami de Virgile et de Gallus. Parthénius était poète, et nous avons quelques fragments de ses poésies; mais ne n'est point là que nous trouvons l'histoire de Daphné; c'est dans un écrit en prose intitulé : *Des Passions amoureuses*, recueil d'histoires d'amour empruntées à la mythologie, et où se retrouvent plusieurs des sujets traités par Ovide dans les Métamorphoses (1). Entre autres mérites, le petit livre de Parthénius a pour les amis de la littérature grecque cet intérêt particulier de leur faire connaître plusieurs écrivains depuis longtemps perdus. Ainsi, à propos de Daphné, il résume le récit d'un poète élégiaque nommé Diodore, qui se trouve être ainsi, avec l'historien Phylarque, la plus ancienne

(1) *Erotici scriptores* (éd. Didot) Parthenius, Narr. 15, page 13.

Digitized by Google

autorité sur cette fable; mais qu'on ne peut reporter, en tout cas, au-delà du temps d'Alexandre.

Ainsi, c'est par la littérature hellénistique, c'est-à-dire de l'époque macédonienne, que le mythe de Daphné est entré dans celle des Romains. Il paraît y avoir joui longtemps d'une grande faveur. Lucien et Ausone le mentionnent parmi les sujets de ces pantomimes si fort en vogue aux premiers siècles de l'empire. On conçoit, en effet, que cette jeune fille qui résiste à l'amour d'un dieu et fuit devant lui fût un motif scénique parfaitement approprié à ce genre de spectacle analogue à nos ballets modernes. La mise en scène était fournie probablement par le récit d'Ovide au livre premier de ses Métamorphoses. Ce récit est le plus complet qui nous soit parvenu, bien qu'il néglige certains détails qui se trouvent dans Parthénius, mais qui ne tiennent pas essentiellement au mythe. Ovide s'écarte aussi sur quelques points peu importants des autres données sur Daphné, par exemple le nom de ses parents, et le lieu de sa métamorphose. Mais il a l'avantage de nous présenter la fable dans son ensemble. C'est de là qu'il faut partir pour la comparaison des représentations artistiques qui se rapportent à ce sujet.

Daphné, nous dit Ovide, bien que recherchée par un grand nombre d'amants, repoussait leurs avances; elle détestait les hommes en général, ne voulait entendre parler ni d'amour, ni de mariage, ne trouvait de plaisir que dans la chasse, et voulait rester vierge comme Diane qu'elle avait prise pour patronne et pour modèle. Apollon la vit, s'enflamma d'amour pour elle, et tenta de la fléchir. Mais Daphné s'enfuit sans vouloir l'écouter. Le dieu la poursuivit. Epuisée d'une longue course, elle arriva sur les bords du fleuve qui lui avait donné le jour. Là, sur le point d'être saisie par Apollon, elle supplia son père de la protéger contre ces étreintes détestées; au moment même elle fut changée en laurier. Une écorce flexible recouvrit ses flancs, ses bras devinrent des branches, ses cheveux du feuillage, ses pieds des racines. Apollon désespéré serra l'arbre sur son sein, le couvrit de baisers, et dès lors il l'adopta pour son culte.

Digitized by Google

Ovide a émaillé ce récit de mille traits où l'on reconnaît son esprit et sa facilité superficielle d'invention. Mais il n'est pas douteux que ne soit là au fond le mythe primitif fidèlement reproduit. Ce caractère même de chasseresse, qu'il donne à Daphné, doit lui appartenir originellement. Sans doute la poésie et l'art des époques postérieures ont aimé à caractériser ainsi les personnages de l'antiquité héroïque, à en faire des chasseurs ou des bergers lors même que rien dans les traditions antérieures n'y conduisait. Ganymède, dans Homère et dans l'art primitif, n'a que la figure idéale d'un bel éphèbe; les peintures murales le représentent sous les traits d'un chasseur. Mais sur ce point il faut distinguer entre les héros et les héroïnes. Ce réalisme de l'époque hellénistique, surtout dans la poésie pastorale, aimait à représenter les figures de la mythologie dans un costume et sous des attributs qui rappelaient la vie de tous les jours. Mais il n'en était point de même des figures de femmes; ni dans la poésie ni dans l'art on ne les voit subir une pareille transformation. C'est, au contraire, dans les traditions les plus anciennes que ces jeunes vierges dont nous avons parlé, Atalante, Callisto, comme Daphné, comme Diane elle-même, nous apparaissent sous les traits de hardies chasseresses. Daphné a ce caractère dans Phylarque et dans le poète élégiaque qui a fourni la matière du récit de Parthénius.

Ovide, sur ce point, n'a donc fait que suivre la tradition, qu'il trouvait probablement dans quelque poète hellénistique. Il a sans doute suivi aussi fidèlement son modèle lorsqu'il nous décrit l'extérieur de Daphné, ses cheveux négligemment retenus par une bandelette, pendant au hasard sur son cou : *Vita coercebat positos sine lege capillos* (v. 475) et qui font dire à Phébus : « Que serait-ce donc s'ils étaient artistement arrangés ! »

Spectat inornatos collo pendere capillos,
Et, « quid si comantur ! » ait. (V. 498.)

Ses bras nus presque jusqu'à l'épaule : *nudos media plus parte lacertos*, en un mot, tous les traits qui caractérisent une vigoureuse et hardie jeune fille, habituée aux rudes exercices de la chasse, et qui

Digitized by Google

plaît sans chercher à plaire, reproduisant chez les mortelles le type que présente Diane dans le monde divin. C'étaient là autant d'indications pour les artistes qui, à leur tour, ont suivi Ovide, comme il avait suivi les poètes et peut-être aussi les peintres antérieurs.

Mais avant de comparer la description d'Ovide avec les représentations artistiques de Daphné, il est nécessaire d'en distinguer un certain nombre de monuments dans lesquels on a cru, à tort, reconnaître ce mythe. Raoul Rochette, dans son *Choix de peintures de Pompéi*, page 59, part de la supposition erronnée que le mythe de Daphné était déjà généralement connu dans les temps antiques, et qu'il a été de bonne heure représenté par les arts. Examinée de près, cette supposition ne se fonde que sur la monnaie de bronze dont nous avons parlé plus haut. Raoul Rochette l'appelle de tous les monuments relatifs à ce mythe « le plus curieux et le plus authentique, comme aussi celui dont l'originalité et la haute antiquité peuvent le moins être contestées. » Cependant cette pièce présente tous les caractères d'un art postérieur. En tout cas, elle n'a été frappée qu'après Alexandre, et on peut même l'attribuer à une époque sensiblement plus rapprochée de nous. Raoul Rochette croit reconnaître Daphné dans ces nombreuses peintures de vases où l'on voit Apollon poursuivant une jeune fille : à la suite de Serradifalco, il croit la reconnaître encore dans un bas-relief qui forme une métope d'un temple de Sélinonte. Mais de pareilles hypothèses sont contredites par tout ce que nous savons de l'histoire de ce mythe. La métope de Sélinonte est l'œuvre d'un art bien plus ancien ; ces peintures de vases appartiennent presque toutes au style caractérisé par les figures rouges; c'est-à-dire qu'il faut en reporter la date bien au-delà des temps où nous voyons apparaître le mythe de Daphné. Ajoutons que si l'on considère ces monuments en eux-mêmes, on y retrouve aucun des détails par lesquels ce mythe peut être distingué des autres fables analogues. Apollon y poursuit une jeune fille ; mais nous avons déjà vu que c'est là une donnée très-générale dans l'art antique, où l'amour s'exprime habituellement par la poursuite, le rapt, l'enlè-

Digitized by Google

vement. Ce qui caractérise Daphné entre toutes les jeunes filles poursuivies par Apollon, c'est sa métamorphose en laurier. Or, nulle part, dans les représentations dont nous nous parlons, ce trait distinctif du mythe n'est indiqué même d'une façon détournée; l'art antique aurait certainement pris soin d'en rappeler la pensée par voie de *prolepse*, comme disent les grammairiens, procédé qui lui est habituel, et qui consiste à faire entrevoir d'avance, par quelque détails de la peinture, le résultat d'une action non encore commencée, comme quand nos peintres modernes mettent une croix entre les mains de l'enfant Jésus. Nous verrons que ceux qui ont représenté le mythe de Daphné dans les peintures campaniennes n'ont point manqué à une règle si importante.

Nous arrivons enfin à l'étude des peintures de Pompéi et d'Herculanum qui nous présentent certainement Daphné. Leur nombre, assez considérable, permet d'établir entre elles une comparaison instructive. Notons d'abord que la jeune Arcadienne s'y montre partout sous des traits sensiblement différents de ceux que lui attribuait le mythe primitif, et aussi, nous l'avons vu, le récit d'Ovide. Nulle part elle n'y a l'extérieur ni le costume d'une vigoureuse chasseresse; c'est plutôt une jeune fille délicate, aux formes fines, au teint clair; une vraie citadine d'une époque civilisée. Elle est partout presque entièrement nue. Un voile qui s'enfle derrière ses épaules et couvre plus ou moins la partie inférieure du corps, ne sert, en réalité, qu'à faire ressortir ses formes élégantes et gracieuses. Deux de ses peintures seulement nous présentent une faible trace du caractère originel de Daphné, non dans la figure de la jeune fille, mais par un détail qui rappelle la chasseresse. Dans la *Casa dei Dioscuri* (1), à gauche d'Apollon qui saisit Daphné, on voit un épieu, un arc et un carquois appuyés contre le rocher. Peut-on supposer que ces armes, dans la pensée du peintre, sont celles du dieu qui les a déposées pour

(1) *Museo Borbon.* X, 58. — Raoul Rochette, *Choix de peintures*, 5.

Digitized by Google

faire violence à la jeune fille ? Mais l'épieu, dans l'art antique, n'est jamais l'attribut d'Apollon. Il est bien plus naturel d'y voir les armes de la chasseresse, et c'est ainsi, nous le verrons, qu'il faut comprendre les deux épieux et le carquois qui sont à terre, aux pieds d'Apollon et de Daphné, dans la peinture de la *Strada d'Olconio* (1).

Ainsi les peintres qui ont décoré les maisons de Pompéi n'ont point compris et représenté Daphné d'après les traditions primitives. Toutefois, il n'est pas nécessaire, pour expliquer cette différence, de supposer une autre forme du mythe ; elle s'explique suffisamment par les tendances de l'art à cette époque. Le goût du nu dans les figures de femme a commencé en Grèce vers le IVe siècle avant notre ère ; mais c'est dans les peintures murales de la Campanie que nous le voyons arrivé à son complet développement. Le nu y domine partout, lors même que rien ne le motive dans le sujet, et quelquefois en dépit d'une contradiction complète avec le caractère des personnages. C'est ainsi que, dans une de ces peintures, Atalante, la fille d'un roi, une guerrière, se montre à nous entièrement nue ; car le léger voile qui tombe de ses épaules ne vient recouvrir les jambes qu'au dessous du genou. L'art du Ier siècle de l'empire est essentiellement voluptueux. Il n'est point étonnant qu'il ait donné ce caractère au mythe de Daphné qui s'y prêtait plus que tout autre.

Si nous examinons maintenant comment ces peintres ont conçu la scène qu'ils avaient à représenter, nous ne trouvons qu'une seule peinture qui s'accorde pleinement avec la tradition. La donnée même du mythe, nous l'avons vu, c'est que Daphné ayant repoussé l'amour d'Apollon, le dieu la poursuivit, et qu'au moment où il allait l'atteindre, il la vit métamorphosée en laurier. Cette scène est exactement celle d'une peinture de Gragnano (2). Elle nous présente le moment précis où Daphné, épuisée par la course, va succomber.

---

(1) Helbig, *Wandgemælde*, etc., nº 209.
(2) *Pitture d'Ercolano*, IV, 27, p. 133.

Digitized by Google

Apollon vient de l'atteindre, il la saisit. La jeune fille est encore posée dans la direction où elle courait ; sa tête seule est retournée vers son ravisseur. La bouche s'ouvre pour crier, les bras sont étendus comme pour tenter une résistance impossible. Les cheveux dénoués et le manteau qui flotte au vent sont les effets de la course rapide, qui cesse à peine. Apollon, l'arc et le carquois sur l'épaule, vêtu d'une chlamyde qui, elle aussi, est agitée par la course, saisit de sa main droite le bras de la jeune fille, de sa main gauche il cherche à lui saisir l'épaule. Auprès du groupe, comme dans la plupart des peintures relatives à cette scène, s'élève un laurier, qui annonce la métamorphose.

Nous ne retrouvons pas dans les autres peintures le même degré de clarté ni une aussi grande plénitude de sens. Le corps de la jeune fille s'y montre posé différemment. Dans le tableau de Gragnano, nous la voyions encore dans la direction de sa course, ce qui marquait clairement le commencement de la scène : dans ceux au contraire dont nous avons à parler Daphné est tournée du côté du dieu. Il ne faut voir là sans doute qu'un caprice peu intelligent du peintre ; car la figure d'Apollon est composée exactement de même, l'attitude du corps, le mouvement de la chlamyde indiquent une course précipitée. Mais dans une de ces trois peintures, celle de la *Casa dei Dioscuri*, dont nous avons déjà parlé, il est impossible de ne pas reconnaître une version particulière du mythe, sensiblement différente du récit d'Ovide et de ce que nous ont appris les plus anciennes autorités sur cette fable. Là, en effet, comme nous l'avons déjà remarqué, l'épieu, l'arc et le carquois de Daphné sont appuyés contre le rocher, ce qui serait impossible si le peintre s'était représenté Daphné comme poursuivie et atteinte par le dieu. Dans cette conception, en effet, les armes ne seraient pas appuyées avec soin contre le rocher, mais jetées au hasard sur le sol, comme cela se voit dans la peinture de la *Strada d'Olconio*. En outre, l'attitude d'Apollon ne présente aucun indice d'une course rapide. La chlamyde ne flotte pas, elle tombe sur les jambes. Daphné, tournée du côté du dieu, est à ge-

Digitized by Google

noux : sa tête seule se détourne comme sous le coup d'une soudaine terreur. Il est donc évident que le peintre a compris le fait qu'il représente tout autrement que comme le résultat d'une poursuite. Tous ces détails, inconciliables avec les données traditionnelles du mythe, sont au contraire tout à fait à leur place si l'artiste a voulu représenter Daphné, non point poursuivie et atteinte par le dieu, mais surprise à l'improviste par lui.

C'est ainsi, en effet, qu'il faut comprendre la scène. Daphné se reposait des fatigues de la chasse, et pour cela elle avait déposé ses armes, les appuyant soigneusement contre le rocher qui occupe la gauche du tableau. Le dieu était caché derrière ce rocher, guettant la jeune fille. Il en sort tout à coup et porte la main sur elle. Surprise ainsi au moment où elle ne redoutait aucun danger, frappée de terreur par cette apparition soudaine, elle tombe à genoux et détourne la tête en étendant les bras. Ainsi comprise, la composition est pleine de clarté et de logique. Mais il est impossible de croire qu'un artiste eût pu modifier ainsi une histoire si connue, s'il n'y eût été autorisé par une forme particulière de la légende. Nous sommes fondés à en conclure qu'à côté du récit généralement répandu d'après lequel Apollon poursuivait et atteignait Daphné, il y avait une autre version suivant laquelle le dieu guettait l'objet de son amour, la surprenait à l'improviste et déterminait ainsi sa métamorphose en laurier. Ovide nous présente une action toute semblable dans le récit d'un mythe analogue (1). La chasseresse Callisto, qui comme Daphné méprise Vénus pour suivre Diane, veut se reposer après la chasse. Elle se couche sur le gazon, à l'ombre, dans un frais bocage, après avoir déposé son carquois auprès d'elle et détendu la corde de son arc. Pendant qu'elle se livre au repos, Jupiter la surprend. Ce motif revient souvent dans d'autres poètes : c'est ainsi par exemple que Nonnus nous montre Nicée et Aura surprises par Bacchus (2).

---

(1) *Métam.*, II, 417.
(2) *Dyonisiaques*, XV, 159. — XVI, 262. — XLVIII, 241.

Digitized by Google

Cet exemple de Nonnus nous montre que les poètes hellénistiques ne se faisaient point scrupule de transporter un motif poétique de tel mythe à tel autre. Cela suffit à nous expliquer comment le second récit sur Daphné a pu se produire et enfanter à son tour la peinture que nous avons décrite. En somme, il n'y a rien là qui soit en contradiction formelle avec le mythe primitif, dans ses traits essentiels. L'arc, l'épieu et le carquois nous montrent encore dans Daphné une chasseresse ; et l'on peut dire que cette peinture, quoique s'éloignant plus de la tradition que toutes les autres dont nous avons parlé, en conserve encore l'esprit originel, puisque, dans la la conception de l'artiste, c'est au retour de la chasse que Daphné, surprise par le dieu, est réduite à se changer en laurier. Mais il en est tout autrement d'une nombreuse série de peintures qu'il nous reste à étudier. Là nous verrons le mythe entièrement transformé, puisque, à l'exception de l'amour d'Apollon et de la métamorphose finale de la jeune fille, il n'y reste plus rien du récit d'Ovide ni des autres traditions qui nous parlent de Daphné. L'amour d'Apollon se manifeste dans ces peintures d'une manière toute nouvelle : la métamorphose de la jeune fille y est motivée tout autrement. Daphné n'y est plus une chasseresse, ou du moins ce caractère ne se révèle plus par aucun indice. Donc le fond et le développement de l'action sont entièrement changés. Toutes ces raisons nous autorisent à conclure qu'il existait une seconde version du mythe, tout à fait différente du récit d'Ovide, version qui a donné naissance aux peintures que nous allons étudier.

On trouve plusieurs fois répétée à Pompéi une composition qui représente Apollon tenant sa lyre, et à côté une figure de femme. Tantôt le dieu, appuyé sur sa lyre, regarde cette femme, tantôt il chante en s'accompagnant. L'expression des physionomies est trop insuffisante dans ces peintures de petite dimension pour qu'il soit aisé de reconnaître exactement le caractère que le peintre a voulu donner à chaque figure ; toutefois la femme regarde devant elle sans s'occuper d'Apollon, on croit comprendre que, dans l'intention

Digitized by Google

de l'artiste, la présence du dieu et les accords de sa lyre n'ont aucun effet sur son âme.

Ces peintures ont été interprétées de bien des manières différentes. Dans l'une d'elles, M. Panofka croit trouver Apollon et Thyia (1). Dans une autre, M. Gérhard veut voir Thésée et Ariane. Mais une peinture analogue de la *Casa d'Apolline e Coronide*, nous démontre avec la dernière évidence que cette jeune femme est Daphné, car de sa tête et de ses épaules sortent des rameaux de laurier. Toutes ces représentations se rapportent donc au mythe qui nous occupe, et rentrent dans le cercle de notre étude.

Elles ne nous donneraient pourtant pas à elles seules le droit de conclure à une version du mythe de Daphné différente de la tradition connue. Les peintres de la Renaissance ont souvent réuni sur une même toile plusieurs figures de saints sans qu'il y eût entre elles aucune action commune ; c'est une disposition constante dans les tableaux où les villes faisaient représenter leurs saints protecteurs, et la fameuse sainte Cécile de Raphaël, autour de laquelle sont groupés les patrons de Bologne, nous en fournit un exemple. De même dans les peintures murales de Pompéi nous voyons quelquefois des figures qui appartiennent au même mythe, par exemple Apollon et Cyparisse, Atalante et Méléagre, simplement juxtaposées, et sans aucune action indiquée entre elles. Mais voici des raisons péremptoires qui nous interdisent de concevoir de cette manière ces groupes d'Apollon et de Daphné. Il y en a deux autres répétitions qui les expliquent. L'une se trouve dans le *Vicolo del balcone pensile*, n° 4, 5 ; l'autre dans la *Casa dei capitelli colorati*. Si nous comparons ces diverses images, il est évident qu'elles représentent deux degrés d'une même action. Celles dont nous avons parlé jusqu'ici représentent le premier degré : dans les deux nouvelles peintures, l'action est plus avancée, mais elle est la suite manifeste de la situation repré-

(1) *Antikenkrantz figuren*, 10, p. 12.

Digitized by Google

sentée dans les autres. En outre, dans la peinture du *Vicolo del balcone pensile* et dans une de celles du premier groupe, on saisit une ressemblance d'expression d'où il ressort évidemment que le sujet est identique dans ces deux peintures, et même que l'une d'elles est née logiquement de l'autre dans la conception de l'artiste. Considérons d'abord celles qui se rapportent au premier degré de l'action. Dans la première (1), Apollon chante et joue de la lyre devant Daphné, mais celle-ci reste indifférente à ses accords. Dans les deux autres, le dieu tenant sa lyre à côté de lui, fixe ses regards sur la jeune fille. Voici comment s'enchaînent vraisemblablement ces deux situations d'un même sujet : Apollon désespéré de voir que ses accords ne peuvent rien sur la bien-aimée, cesse de jouer, et regarde avec tristesse celle dont il tâche en vain de toucher le cœur. Cette situation amène immédiatement la catastrophe. Vaincu par sa passion, le dieu porte la main sur la jeune fille. C'est la scène que nous voyons représentée dans les deux peintures du *Vicolo del balcone pensile* et de la *Casa dei capitelli colorati*. Dans la première, Apollon est assis sur une pierre, le plectrum dans la main gauche, qu'il appuie sur sa lyre. De la main droite il saisit le vêtement de Daphné debout devant lui. Celle-ci, effrayée, élève les mains et les yeux vers le ciel comme pour implorer le secours des dieux de l'Olympe.

La scène est conçue un peu autrement dans la peinture de la *Casa dei capitelli colorati* (2). Tandis que dans le tableau que nous venons de décrire, le dieu, par une brusque explosion de passion, par un élan spontané et presque involontaire, porte la main sur la jeune fille, dans l'autre cette violence semble être le résultat d'une résolution longuement méditée. Apollon paraît agir en pleine conscience de son action, et avec le calme d'un parti pris. Il a devant Daphné l'attitude du commandement. Sa main gauche, qui tient le

(1) *Mus. Borb.* x, 38 ; Helbig, *Wandgemælde...*, 214.
(2) *Mus. Borb.* VII, 22, Helbig, *Wandg.* 211.

Digitized by Google

plectrum, est appuyée sur sa lyre. La main droite saisit le vêtement de la jeune fille. Celle-ci est assise sur un rocher; dans son effroi elle porte la main à sa tête, d'où sort déjà un rameau de laurier.

Il est évident que les artistes qui ont composé ces tableaux avaient un récit du mythe tout à fait différent de celui qui nous est parvenu. Daphné n'est plus poursuivie par Apollon. Le dieu a pu s'approcher d'elle, il cherche à lui plaire par son chant et par les accords de sa lyre, mais c'est en vain. La jeune fille reste insensible. Apollon voit son art impuissant sur ce cœur qui se refuse; alors il cesse de chanter et fixe sur Daphné des regards désespérés. Bientôt sa passion s'exalte, elle éclate par un geste, elle va s'assouvir par la violence. Daphné, résolue à tout souffrir plutôt que de céder à l'objet de sa haine, appelle les dieux à son secours, et la métamorphose s'accomplit. Voilà à peu près ce qu'a dû être le récit qui a servi de base à ces diverses compositions. Malheureusement, nous ne possédons aucun renseignement qui nous apprenne comment le mythe a pu se modifier à ce point dans ses parties essentielles. Dans toute la tradition écrite nous ne trouvons rien de semblable, si ce n'est un vers du poète Nonnus (1) : « Combien de fois Daphné n'entendit-elle pas les chants de Phébus sans en être touchée ! » vers qui émane certainement de ces mêmes récits, aujourd'hui perdus pour nous, mais qui avaient inspiré les peintures de Pompéi et probablement beaucoup d'autres semblables.

S'il est vrai, comme nous l'avons démontré, que le mythe de Daphné n'a fait son entrée dans la littérature grecque qu'à l'époque macédonienne, il est naturel d'en conclure que la seconde version de cette fable est, elle aussi, un fruit de la poésie hellénistique. Sans avoir la prétention de deviner comment elle s'est formée, nous pouvons toutefois hasarder une conjecture très-vraisemblable. Entre les lieux consacrés à Apollon, où nous le voyons rapproché de

(1) *Dionysiaq.*, xv, 309.

Digitized by Google

Daphné, il en est un où cette déviation du mythe primitif pouvait plus naturellement s'opérer. Apollon, en effet, dans le récit que nous font entrevoir les peintures de Pompéi, se montre à nous sous ses attributs de citharède ; c'est par les sons de sa lyre qu'il essaye de toucher le cœur de sa bien-aimée ; et lors même qu'il a cessé de jouer et de chanter, la lyre est encore dans sa main. Or, c'est surtout dans la Daphné syrienne, à Antioche, que le dieu avait ce caractère de citharède. Le rhéteur Libanius nous a conservé la description de la statue qu'on voyait dans la cella du temple. Cette statue représentait le dieu vêtu d'une longue tunique retenue par une ceinture ; sa lyre était suspendue à son cou ; d'une main il en effleurait les cordes, de l'autre il tenait une coquille, emblème des libations en usage après les victoires des luttes musicales. Par là Phébus était nettement caractérisé comme le dieu de la musique. Nous ne sommes pas en état de déterminer exactement pour quelle raison les Séleucides avaient adopté de préférence cet Apollon chanteur et musicien. Ils le firent probablement parce que l'usage était parmi eux de célébrer le culte de ce dieu par des concours et des luttes de musique. Plusieurs témoignages en effet nous montrent des fêtes de ce genre dans la Daphné des bords de l'Oronte. Or c'est dans ce sanctuaire d'Apollon citharède que la tradition locale plaçait l'histoire de Daphné. C'était là, disait-on, qu'elle s'était changée en laurier ; l'enceinte sacrée était pleine de monuments et de souvenirs qui rappelaient ce mythe. Libanius explique la coquille que tenait à la main la statue du dieu par une libation que celui-ci offre à la terre pour la remercier d'avoir donné le jour à Daphné. L'alliance des deux légendes était complète, et c'en était assez pour déterminer la transformation du mythe primitif telle que nos peintures nous la révèlent.

Quelque opinion qu'on se fasse de la manière dont cette modification du mythe de Daphné s'est opérée, elle nous aide à apprécier les tendances poétiques et artistiques de l'époque où elle s'est produite. Elle nous montre une fois de plus ce penchant si général dans la

Digitized by Google

littérature hellénistique à rabaisser les dieux et les héros de leur grandeur idéale pour les rapprocher de la vie humaine et vulgaire. Certains détails du mythe de Daphné tel qu'il avait été longtemps raconté dans les pâturages et sous les chaumières de l'Arcadie, la chasteté farouche de la jeune chasseresse et sa fuite devant le dieu qui la poursuivait, parurent étranges au goût efféminé des âges de décadence. Les poètes et les artistes ne comprirent plus cette noble figure dans sa sauvage beauté, et pour la rapprocher des idées et des sentiments de leur public, ils transformèrent l'antique légende en une vulgaire histoire d'amour.

C'est là une preuve frappante de l'importance que peut avoir, au point de vue littéraire, l'étude des peintures murales de Campanie, La poésie hellénistique à laquelle elles se rattachent ne nous est connue que par un petit nombre de monuments. Ces peintures nous montrent que la mythologie y avait reçu des modifications dont il ne nous reste ailleurs aucune trace. Et ici nous ne parlons pas de ces légers changements que les artistes se sont toujours permis lorsque les exigences de leur art ne leur permettaient pas de conserver dans son entier la forme poétique d'un mythe. Il s'agit, nous l'avons vu, d'une véritable transformation. Or il est évident que pour être généralement comprise par les spectateurs du tableau, il fallait de toute nécessité que cette transformation eût été préalablement popularisée par la poésie. Déjà M. Helbig avait signalé des changements analogues dans les peintures relatives à l'histoire de Polyphème et de Galathée. On en trouve de semblables dans celles qui représentent le mythe de Narcisse, qui, lui aussi, n'est entré dans la poésie et dans les arts qu'à l'époque hellénistique, et qui par conséquent peut être utilement rapproché de celui de Daphné. Sur diverses peintures murales de Pompéi ce mythe nous apparaît sous une forme qui caractérise parfaitement le goût de cette époque. L'une (1) nous

(1) *Mus. Borb.* VII, 4. — Helbig, 1366.

Digitized by Google

montre Narcisse se mirant, non dans une fontaine, mais dans un vase d'eau que lui présentent des amours. C'est là un badinage tout à fait conforme à ce que nous savons de la poésie hellénistique. Dans une autre (2) Narcisse ne se change pas en fleur, il se jette dans l'eau où il a vu son image. C'est une interprétation du mythe dans le goût du philosophe Evhémère, qui substituait partout un fait humain au fait surnaturel.

Ces considérations sont plus que suffisantes pour faire apprécier à sa juste valeur le service que M. Wolfgang Helbig vient de rendre à l'archéologie en recueillant avec tant d'exactitude et en décrivant avec tant de soin tout ce qui a été conservé des peintures murales des deux villes détruites par le Vésuve. Elles n'étaient guère connues jusqu'ici que par des descriptions incomplètes, éparses dans des ouvrages rares, coûteux, d'un difficile accès. Sur les lieux mêmes, bien des difficultés et des mécomptes entravaient la bonne volonté du voyageur studieux, sans compter que ces peintures, conservées pendant dix-huit siècles par les ténèbres même de leur tombeau, se détériorent promptement à l'action de l'air, que plusieurs sont déjà complètement effacées, que toutes sans doute, malgré les soins dont elles sont l'objet, n'ont désormais qu'une durée limitée. Elles vivront du moins dans le livre de M. Helbig, et les archéologues à venir pourront les y étudier encore quand le temps les aura anéanties. Ils y apprendront avec étonnement quels étaient le luxe et la richesse de ces petites villes romaines, groupées autour de la vaste métropole, et qui, comme les planètes de ce soleil, recevaient de lui ce qu'il laissait échapper des trésors de l'univers. Pour ne parler que des peintures murales, sans compter ce qui a nécessairement péri dans une telle catastrophe, on en a déjà recueilli près de deux mille dans Pompéi, et un tiers de la ville à peine a été déblayé jusqu'à ce jour. Or, Pompéi ne paraît pas avoir eu plus de 12 à 15,000 habitants; un grand nombre de

(2) Helbig, 1356.

Digitized by Google

nos sous-préfectures la dépassent en importance. Mai
apprendra encore de ces descriptions fidèles ce que le v
prend que trop aujourd'hui en parcourant les ruines d
veux dire l'effroyable corruption du monde romain au m
de son plus grand éclat littéraire et philosophique ; au
nèque et de Tacite, moins de cent ans après Virgile et
comparant ces peintures étalées alors au grand jour, d
c'est-à-dire dans le salon, et quelquefois sur les murs
que la délicatesse la moins scrupuleuse couvrirait auj
voile, dont un grand nombre ont dû être cachées da
secret, en les comparant, dis-je, aux grossiers dessins des
on saisit au vif le contraste des deux esprits dont la lu
s'engager et allait opérer dans le monde une si grand
C'est là un enseignement qu'il importait de ne pas la
Alors même qu'il ne restera plus rien des peintures
Pompéi et d'Herculanum, leur description réservée et v
ce qu'était le paganisme au temps de son plus grand éc
rant la distance qui séparait le monde ancien du mon
permettra de mieux apprécier ce que le christianisme
l'humanité.

Digitized by Google

PAYSAGES GRECS

II

VALLÉE DE LACÉDÉMONE

III

Digitized by Google

plus qu'à de rares débris informes. Toutes les invasions se sont appesanties sur elle plus durement qu'ailleurs, parce qu'elles ont rencontré là une race énergique, indomptable, opposant au joug une résistance opiniâtre et désespérée, regardant les derniers désastres eux-mêmes comme autant de biens en face de l'esclavage. Certaines régions de la Laconie ont échappé ainsi à toutes les conquêtes ; il en est où le musulman n'a pas osé mettre le pied. A Sparte donc, rien n'est resté debout que la liberté, mais une liberté farouche, hostile à toute innovation et rebelle au progrès. Aussi cette ville se relève-t-elle péniblement de la détresse où l'ont successivement plongée les guerres du Moyen-Age et du Bas-Empire, la conquête ottomane et la lutte sanglante de l'indépendance. Elle ne suit qu'à pas lents et de loin la marche du reste de la Grèce vers la régénération.

L'excursion de Lacédémone n'en est pas moins faite pour laisser une impression profonde. C'est là peut-être que les analogies qui, de toutes parts en Grèce, unissent étroitement le temps présent au passé, se font le mieux sentir. La splendeur puissante et sauvage de la nature, l'austère beauté des habitants, leur sobriété de parole, l'idiôme de quelques-uns d'entre eux presque incompris du reste de la Grèce, la physionomie générale des choses, tout dans ces lieux, en dépit de la rareté des ruines et des vestiges matériels, tout vous reporte en pleine antiquité.

Je partis d'Athènes pour la Laconie, sans tenir compte des remontrances par lesquelles quelques amis s'efforçaient de me retenir. Ce voyage en effet n'était pas exempt alors de tout péril. Le brigandage, endémique dans le Magne et dans les régions qui avoisinent le Taygète, y faisait ouvertement explosion au moment même de mon départ. Un moine, appelé Christophore, agitait depuis plusieurs mois ce pays par des prédications incendiaires. Soldé par les partis hostiles au ministère d'alors, il avait réussi à fomenter une sorte d'insurrection parmi les populations ignorantes et belliqueuses de ces régions lointaines. Peut-être reparlerons-nous de ce

Digitized by Google

personnage. En attendant, pourvu d'excellents chevaux, d'un très-mince bagage et d'un guide possédant des amis partout et une parfaite connaissance des lieux, je m'éloignai sans crainte de la capitale grecque, dont les environs eux-mêmes n'étaient pas toujours à l'abri des exploits des Klephtes.

Je traversai rapidement des lieux célèbres, que je visitai en détail à mon retour, tels que : Eleusis, Mégare, Corynthe, Mycènes, Argos. Après avoir atteint Mantinée, sur les plateaux élevés de l'Arcadie, je m'engageai dans les chemins souvent peu praticables qui donnent accès au pays de Sparte.

Parti avant l'aurore du khan d'Achouria, situé sur l'emplacement de l'ancienne Pallantium, non loin de la ville de Tripolitza, je suivis longtemps le lit desséché de l'Alphée, qui sert de grande route, à moins qu'un orage ne le convertisse pour quelques heures en torrent. Le pays est aride ; de rares oasis, ornés les uns d'une fontaine arabe, les autres d'un petit autel dédié à la Vierge, invitent de loin en loin le voyageur au repos et lui servent de halte. Quelques heures avant la fin du jour, on passe du bassin de l'Alphée dans celui de l'Eurotas. On traverse l'emplacement du champ de bataille de Sellasie, où les phalanges macédoniennes d'Antigone écrasèrent les Spartiates. C'est à cet endroit même que de tout temps la fortune de Lacédémone s'est disputée. Les batailles qui, depuis l'antiquité, se sont livrées sur ce terrain, ne sauraient être comptées. Le sol est encore jonché d'ossements que le soc de la charrue ne cesse de mettre à découvert. A partir de ces lieux et à mesure que l'on approche de la vallée de Lacédémone, la végétation renaît et devient de plus en plus vivace. Nul horizon cependant ; le sentier est étroit, scabreux, profondément encaissé ; de brusques accidents de terrain bornent la vue de tous côtés ; rien ne laisse pressentir le spectacle splendide qui va vous surprendre au sommet des hautes collines verdoyantes du Ménélaïum. Ces collines font face au Taygète, dont elles dérobent entièrement l'aspect ; elles sont comme le rideau qui s'interpose entre le spectateur et la scène. Lorsqu'après de nom-

Digitized by Google

breux détours je débouchai sur la place publique de Vourliâ, grand village situé au sommet de l'une de ces collines, sur l'emplacement de la forteresse de Sellasie, le massif imposant du Taygète surgit inopinément à mes yeux, comme une gigantesque et fantastique apparition. Ses anfractuosités bizarres et profondes, ses forêts, ses pics nombreux, les neiges éternelles qui couronnent sa cime la plus élevée, consacrée par la piété populaire au prophète Elie, les sinuosités de la vallée, toutes ces choses, que le nom de Lacédémone grandit et enveloppe de son prestige, forment le plus émouvant panorama que l'imagination puisse concevoir. Il était tard. Le soleil se couchait; la nuit qui, dans ce climat succède au jour presque sans crépuscule, s'allongeait dans le fond de la vallée et gravissait à vue d'œil les flancs escarpés du mont. Seule, la cime neigeuse du Taygète étincelante encore des feux du couchant, resplendissait au-dessus des ombres environnantes.

II

Le prophète Elie, dont nous venons de prononcer le nom, a remplacé, dans les croyances superstitieuses des Grecs, les anciennes divinités du soleil et du feu. Cela tient sans doute à la similitude de deux mots : Ἥλιος, soleil, Ἠλίας, Elie. On rencontre en Grèce, sur un grand nombre de sommités, des autels consacrés à ce dispensateur de la lumière, de la pluie et du beau temps. Le pic du Taygète, appelé Saint-Elie, est le siége principal du culte rendu au prophète. Tous les ans, au solstice d'été, une foule nombreuse monte péniblement sur cette cime presque inaccessible et se presse autour d'une étroite et pauvre chapelle dédiée au saint. Chaque pèlerin brûle en son honneur une poignée d'encens, et rapporte pieusement, en guise d'amulette, une petite fleur bleue qui ne croît, dit-on, que sous les neiges de ce sommet. Les Grecs prétendent que le prophète n'a point

Digitized by Google

quitté la terre, et qu'il fait du mont Taygète son séjour de prédilection. Les humains ne doivent pas chercher à le voir. Si quelqu'un d'entre eux, poussé, non par la dévotion, mais par une curiosité coupable, franchit les hauteurs de la montagne pour pénétrer le secret de la mystérieuse existence du saint, les fées, appelées Néraïdes, qui résident sur les cimes du voisinage, attirent l'indiscret par leurs enchantements et l'entraînent à une mort certaine.

A l'endroit même où s'élève l'humble chapelle, le voyageur Pausanias vit encore un grand temple de Jupiter. Les anciens arrivaient jusque là à cheval ou en char; ce qui laisse supposer quelles terribles commotions ont, à diverses époques, métamorphosé ces hautes régions si difficiles à escalader aujourd'hui. Les Grecs modernes donnent au Taygète le nom de *Pentadaktylon*, les cinq doigts. En effet, cinq sommets très-distincts se détachent des sombres forêts de pins qui couvrent presque partout la base de cette chaîne de montagnes. Le pic de Saint-Elie est le point culminant du massif et en occupe le centre. A côté de lui, les autres cimes s'abaissent par degrés à peu près égaux à droite et à gauche jusqu'aux environs de Mégalopolis au nord et jusqu'aux frontières de l'Eleuthéro-Laconie au sud. En considérant l'ensemble de cette grandiose montagne, on est émerveillé de l'harmonie générale dans laquelle viennent se fondre les lignes agitées de sa pittoresque silhouette. Cette harmonie est d'ailleurs un trait tout particulier du paysage grec. Elle en fait le charme pénétrant; elle règne partout, même dans les régions bouleversées, comme celle-ci, par les plus violentes convulsions de la nature.

Telle est la montagne au pied de laquelle coule l'Eurotas, appelé par les modernes Vasilipotamos, le fleuve-roi. La spacieuse vallée qui arrose ce fleuve est d'une fertilité remarquable. L'eau, si rare en Grèce, abonde dans ces régions, grâces aux sources alimentées par le Taygète. Des bosquets de myrtes, d'orangers, de citronniers couvrent le fond de la vallée. L'Eurotas coule entre deux haies de hauts peupliers et de larges platanes, sous des touffes de roseaux dont la

Digitized by Google

vigueur et la taille exhubérantes lui ont valu le surnom de *kal*
En sorte que, du haut des collines avoisinantes, on en suit l
moins à la couleur de ses ondes dissimulées sous la verdu
la vue de la végétation recrudescente qui en accompagne t
sinuosités. L'aspect de cette riche vallée devrait, ce semble,
l'esprit une impression calme et riante. Nullement. La phy
du Taygète sombre, majestueuse, héroïque, si je puis m'exprin
domine tout, et projette son reflet austère sur tout le pay

Nulle part la nature et l'homme n'ont été mieux faits
l'un de l'autre, ni plus évidemment frappés de la même en
Le contraste qui existe entre les deux peuples autrefois riva
niens et Spartiates, donne bien le secret de leur inimitié et
en grande partie la différence de leur destinée. Autant les A
sont, en vrais fils de Périclès, avides de littérature, de scie
poésie, amoureux de l'élégance, du luxe et des plaisirs, ai
sociaux, portés au progrès, accessibles à toutes les inn
bruyants, loquaces, inconstants; autant le peuple de Sparte
par la rude main de Lycurgue, se montre inébranlable dans
tumes, fidèle aux vieilles traditions, dédaigneux des douceu
avantages de la civilisation, éloigné du plaisir, ennemi du ri
chansons, passionné pour la chasse et la guerre et trop so
défaut de celle-ci, pour le brigandage. Le Spartiate sait pou
qu'aux dernières limites le dévouement et la vengeance; s
s'obtient difficilement, mais elle est durable comme sa hain
pitalité qu'on trouve chez lui est d'une nature bien différent
qu'on reçoit dans le reste de la Grèce. Le Grec fait presque
à l'étranger un accueil plein de grâce et de prévenance; il
visages nouveaux et les bruits du dehors; il est curieux et ve
qui vous êtes, d'où vous venez, où vous allez; en revanch
point avare de paroles, et se complait dans ses propres
Spartiate, au contraire, vous accueille en silence; sur le se
maison, il vous examine du regard, puis il vous donne le
et vous fait signe d'entrer. Dès ce moment, vous êtes son

Digitized by Google

foi vous est acquise. Je me souviens, entre autres, d'avoir logé pendant trois jours chez un habitant du nord de la vallée, en me rendant à Léondari. Tout était à mes ordres; j'étais le maître de la maison. Pendant la durée de ce séjour assez long, je ne vis presque pas mon hôte, et il ne m'adressa certainement pas quatre fois la parole. Mais, au moment de mon départ, il m'attendait en armes sur sa porte. Quelques troubles ayant éclaté la semaine précédente dans les environs, il voulait m'accompagner et me protéger au besoin de sa présence. Comme j'insistais très-vivement pour qu'il ne s'imposât point un dérangement que je croyais inutile, il se borna à me faire, sans mot dire, un signe de tête exprimant que rien ne changerait sa résolution; puis il sauta à cheval et partit au galop en m'invitant d'un geste à le suivre. Assurément, si j'avais à fixer mon séjour quelque part en Grèce, je choisirais Athènes; mais s'il me fallait un ami, j'aimerais mieux le trouver dans un Spartiate que dans un Athénien.

III

Trois Sparte bien distinctes se sont succédé à une faible distance les unes des autres : la Sparte antique, la Lacédémonia du moyen-âge, et la Misthra des Francs. Ces deux dernières ont été confondues plus d'une fois avec la ville antique. Le véritable emplacement de Lacédémone n'a été définitivement reconnu qu'au commencement de ce siècle, lorsque des voyageurs célèbres et de savants explorateurs se mirent à pénétrer plus fréquemment dans cette sauvage contrée.

C'est à celle-ci naturellement que j'avais hâte de faire ma première visite. Je partis de Vourliâ, dès le lendemain de mon arrivée, sous la conduite d'un habitant auquel j'avais été recommandé. Après une heure et demie de marche, nous commençâmes à gravir successive-

Digitized by Google

ment plusieurs coteaux peu élevés, dont l'aridité contrastait singulièrement avec la riche verdure du Ménale et du reste de la vallée. Au sommet du plus haut de ces monticules, mon guide fit halte et me montra le terrain que nous venions de parcourir, en me disant : C'est ici ! Je ne saurais peindre le sentiment de stupeur et de tristesse qui m'envahit en face des restes méconnaissables d'une aussi grande chose. Un incendie semble avoir dévoré ce morne espace que le soleil achève de calciner. Çà et là, quelques touffes d'oliviers rabougris s'élèvent seules au-dessus des broussailles. Des nuées de corbeaux prenaient à chaque instant leur vol autour de nous. Une chèvre effarouchée s'enfuit à notre approche et courut se réfugier auprès d'un pâtre adolescent, endormi sous les branches d'un grand rosier sauvage. Du reste, pas une colonne debout ; tout est au niveau du sol; les ronces recouvrent à moitié les fragments épars des temples et des édifices. Les hommes se sont éloignés de ces lieux, et les Spartiates actuels ont reconstruit leur ville à une demi-lieue plus bas, comme s'ils avaient craint de profaner la solitude de cette tombe et d'en troubler le silence.

Sparte s'élevait sur le penchant de cinq collines adossées au Ménélaïum et couvrait, suivant Polybe, une étendue de 48 stades. L'amphithéâtre occupait la dernière de ces collines. C'est la seule ruine qui soit encore parfaitement reconnaissable, et qui témoigne de la grandeur de la cité antique. Les fondations de trois temples sont encore visibles ; mais nul indice certain ne permet de déterminer à quels dieux ils étaient consacrés. Pausanias a laissé une description très-fidèle et très-détaillée des nombreux édifices qu'il trouva à Sparte au II^e^ siècle de notre ère. De nos jours, il ne subsiste rien qui puisse nous mettre sérieusement sur la voie de l'itinéraire tracé par le savant voyageur. L'histoire et la nature même des lieux indiquent bien à peu près où se trouvaient, par exemple, le Platanistе, le Pœcile, les Lesché, la porte par laquelle sortirent les trois cents héros des Thermopyles. Mais où étaient les statues du Sommeil, de la Mort, de la Peur sous les armes, emblème de la terreur que les

Digitized by Google

Spartiates inspiraient à l'ennemi ? Était-ce ici ou là que s'élevaient le temple des Dioscures, ceux de Minerve Chalcicœcos, de Lycurgue, d'Hélène, d'Hercule, de la Beauté sous le nom de Vénus Morphô ? Et le palais de Démarate ? Et la maison de Ménélas ? Nulle trace ne l'indique. On ne pourrait restituer un tel plan qu'à l'aide de conjectures toutes de fantaisie. Nous ne désespérons pas néanmoins que des fouilles bien dirigées et poussées à une profondeur suffisante ne viennent mettre un jour à découvert de plus amples vestiges et les trésors artistiques enfouis dans ce sol à la suite des bouleversements qu'il a subis.

La longue énumération des chefs-d'œuvre admirés par Pausanias à Lacédémone prouve que les Spartiates, traités de barbares par les Athéniens, étaient après tout animés d'un vif amour des arts, et qu'ils avaient ce sentiment de commun avec les autres peuples de la Grèce. Ils apportaient toutefois, dans leur culte du beau et dans les hommages rendus aux dieux, la rudesse de caractère qui dominait toutes leurs institutions. Ainsi, voulant fixer parmi eux la Victoire, ils érigeaient à Mars une statue, mais une statue chargée de chaînes, ne trouvant rien de mieux pour se concilier la faveur du dieu des batailles que de le réduire en esclavage. Les Athéniens usèrent de plus de ménagements pour arriver à ce but. Ils coupèrent, il est vrai, les ailes de l'inconstante divinité ; mais, en même temps, ils lui élevèrent une demeure bien faite pour la retenir, le temple de la Victoire Aptère, l'une des plus ravissantes merveilles qui se puisse voir encore au sein de leur acropole.

Au pied de la dernière colline au sud de Lacédémone, on rencontre un monument formé de pierres quadrilatères et dépourvues d'ornements. Il n'annonce un temple ni par sa forme, ni par son étendue. C'est une sorte d'Héroüm, que les chroniques populaires appellent le tombeau de Léonidas. Une telle tradition n'a rien d'incompatible avec la vérité. Espérons que la science n'osera jamais la critiquer ; craignons de mettre en fuite par le doute l'ombre du héros que cette croyance évoque et qui, à elle seule, suffit à remplir cette solitude.

Digitized by Google

Sparte fut en grande partie détruite par un tremblement de terre au milieu du V^e^ siècle. A quelle époque au juste ses habitants l'abandonnèrent-ils complètement pour fixer leur séjour un peu plus au nord, sur les collines même du Ménélaïum ? On l'ignore. Tant de convulsions naturelles, un si grand nombre de guerres, d'invasions et de désastres ont bouleversé le sol hellénique, qu'on ne saurait la plupart du temps préciser l'événement qui a porté aux choses le coup suprême.

IV

La seconde Sparte, ou Lacédémonia, occupa quatre collines entourées et protégées de toutes parts par une enceinte fortifiée, flanquée de tours et assez bien conservée actuellement. Cette enceinte pouvait contenir vingt à vingt-cinq mille âmes. Les belles églises byzantines et les monastères, dont on retrouve les ruines, indiquent que Lacédémonia eut ses années de splendeur et de prospérité. Cette ville est aujourd'hui complètement déserte. A de rares intervalles seulement, au commencement de l'été et de l'hiver, les pâtres, qui descendent des montagnes ou y remontent, passent par ces lieux et y font halte. Les ruines, qui leur servent momentanément d'abri, se reconnaissent aux cendres amoncelées sur le sol et aux murailles noircies par la fumée.

Les traditions racontent que la population de Sparte ne se porta pas toute entière de ce côté. Suivant elles, les citoyens les plus braves et les plus nobles familles se retirèrent dans les hautes régions de l'Eleuthéro-Laconie, sur les contre-forts méridionaux du Taygète. Le canton qu'ils peuplèrent est fermé de toutes parts par une ceinture de rochers et d'abîmes. Il porte le nom barbare de Tzakonie. Nul conquérant ne s'est maintenu dans cette contrée, protégée contre les invasions tout à la fois par les accidents de la nature et par l'indomptable énergie de ses habitants. C'est donc vraisemblablement à bon droit que

Digitized by Google

les Tzakoniens prétendent descendre directement de la race antique et en être aujourd'hui les seuls représentants purs de tout mélange. Leurs traits, leur costume, leurs usages, tout confirme cette orgueilleuse prétention. Leur langage même constitue un idiôme si distinct du langage contemporain et si voisin de l'antique qu'il est à peine compris dans les autres provinces de la Grèce. Un érudit, familiarisé avec l'harmonieuse prononciation de la langue grecque, s'entendrait mieux avec les Tzakoniens que la plupart de leurs compatriotes eux-mêmes.

Les guerres incessantes qui s'allumèrent en Grèce, lorsque Guillaume de Villehardoin et ses compagnons se furent emparés du Péloponèse, forcèrent les Spartiates de Lacédémonia à changer encore de demeure. Ceux-ci passèrent, au commencement du XIII^e^ siècle, des coteaux du Ménale aux flancs du Taygète.

La chronique de Morée, chronique en vers, publiée par le savant helléniste Buchon, raconte en détail la prise de Lacédémonia par les Francs : « Lacédémonia, dit-elle, était une grande ville bien garnie « de tours et de murailles fabriquées de chaux. Les habitants, vi- « goureusement fortifiés, refusèrent de se rendre. Pendant cinq « jours, les Francs tournèrent, jour et nuit, autour de la place, « combattant sans interruption. Ils dressèrent des trébuchets, « qu'ils avaient amenés de Nikli. Enfin, après un grand carnage « et la destruction des tours, la ville, cédant à la force, capitula et « obtint que les habitants conserveraient leurs propriétés et leurs « priviléges. »

« Pendant un tour que fit dans la Morée le nouveau prince, « ajoute la même chronique, Messire Guillaume trouva à une lieue de « Lacédémomia, un monticule élevé sur une montagne plus haute « encore. Cette position lui parut convenable pour y placer un fort. « Il en fit effectivement construire un sur cette montagne et lui « donna le nom de Misthra. »

Digitized by Google

V

Misthra occupe une position des plus pittoresques et tout-à-fait imprenable sur le versant est du Taygète, à 634 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans l'un des replis les plus abrupts de la montagne. De sa fondation date la décadence subite de Lacédémonia. Trop exposés aux attaques de tous les partis, les habitants de cette ville désertèrent en masse leur pays pour se mettre sous la protection immédiate de leurs nouveaux maîtres. Misthra devint ainsi la capitale de cette principauté d'Achaïe, qui, gouvernée par une suite de souverains aussi habiles que braves, se maintint toujours française et indépendante jusqu'à la fin du XV^e^ siècle. Ce n'est point ici le lieu de retracer, même à grands traits, l'histoire de la domination des croisés en Grèce. Bornons-nous à dire que, sous cette domination, la Morée devint, suivant l'expression du pape Honorius, une nouvelle France. Le catalan Ramon Muntaner, chroniqueur spirituel et vaillant aventurier, qui parcourut la Grèce en 1309, dit que la plus noble chevalerie du monde était la chevalerie française de Morée, et qu'on y parlait aussi bon français qu'à Paris.

Cette longue occupation, dont les vestiges couvrent encore le pays, n'a cependant laissé à peu près aucune trace dans la mémoire du peuple. Les chants populaires contiennent à peine quelques vagues réminiscences de cette conquête prolongée. Toutefois la tradition confuse en a été perpétuée, grâce aux ruines sans nombre qui lui ont survécu. Sur chaque point culminant de la Grèce, au sein de chaque acropole, on rencontre un castel ou une forteresse que le peuple désigne sous le nom de château des Francs, bien que plusieurs aient été construits par les Génois ou les Vénitiens. En prenant pour guide à travers ces ruines la précieuse chronique que nous avons citée, on suit toutes les phases de cet intéressant et dramatique

Digitized by Google

épisode, qui forme une brillante page de notre propre histoire. On admire en même temps avec quelle opiniâtreté le génie de la nation grecque a résisté à cette invasion comme à toutes celles qui l'ont suivie. Après un règne de deux siècles, la féodalité n'a rien laissé d'elle-même ni dans les mœurs, ni dans les coutumes, ni dans les institutions du peuple conquis. Les Francs partis, le peuple grec s'est retrouvé tel qu'il était auparavant, tel qu'il est aujourd'hui, animé tout entier de l'esprit de ses anciennes républiques.

Le chemin de Lacédémonia à Misthra circule d'abord sous les bosquets d'orangers et de citronniers qui ombragent le fond de la vallée; il s'engage ensuite dans les escarpements du Taygète. Au début de cette ascension difficile, on passe sous une roche perpendiculaire considérée comme le célèbre rocher des Apothètes, du haut duquel, suivant Plutarque, les Spartiates précipitaient les enfants contrefaits. Au bout d'une demi-heure, à un brusque détour du sentier, Misthra apparaît tout à coup échelonnée sur deux rochers à pic et couronnée par une vaste citadelle, dont les belles fortifications sont restées à peu près debout. Rien de plus saisissant que l'aspect de cette ville, où les styles grec, gothique, oriental, se confondent à chaque pas. Un poète populaire l'appelle avec raison le diamant de la montagne. Là, le moyen âge revit tout entier. Les souvenirs classiques disparaissent et font place aux contes arabes et aux romans de chevalerie. Misthra à côté de Sparte, c'est la légende à côté de l'histoire. Bâtie par les croisés à leur retour de Palestine, possédée ensuite par les Vénitiens et par les musulmans, elle offre aux regards charmés un fouillis magique d'arceaux, d'ogives, de coupoles byzantines, de minarets, de sculptures fantastiques, légères, découpées à jour comme la dentelle. Tout cela dans un état de conservation remarquable et d'une couleur si chaude que les édifices semblent revêtus d'une couche de paillettes d'or. Je me souviens surtout d'une place entourée de petits palais et d'églises, à l'architecture desquels les maîtres gothiques, byzantins et maures, ont dû épuiser toutes les fantaisies de leur génie et tous les caprices de leur imagi-

Digitized by Google

nation. Ces édifices sont extérieurement si intacts qu'un instant j'oubliai le morne abandon et la solitude complète qui règnent derrière leurs murailles. C'était le milieu du jour ; le soleil brûlait le sol sous mes pas ; en proie à une sorte d'illusion produite par l'aspect de ces lieux, je félicitais en moi-même les habitants de s'être retirés chez eux pour se livrer au charme du kief oriental, à l'abri d'une chaleur torride. Il me semblait qu'en attendant quelques heures je les verrais sortir tous ensemble, avides de respirer la fraîcheur du soir. Mais non, ces demeures sont vides depuis longtemps ; et les rayons de la lune, en se jouant, la nuit, à travers les arceaux gothiques et les balcons mauresques peuvent bien réveiller des ombres, mais pas un être vivant.

VI

L'état de complet abandon auquel se trouve réduite aujourd'hui cette romantique cité date de la pacification de la Grèce. Le roi Othon, en montant sur le trône, voulut faire revivre toutes les gloires du pays qu'il était appelé à gouverner. En même temps qu'Athènes reprenait son rang de capitale et apportait au nouveau royaume l'éclatant et impérissable prestige de son nom, un décret royal proclama Sparte la seconde ville de l'Etat et ordonna sa reconstruction sur l'emplacement de la ville antique. Cet ordre fut exécuté avec empressement. Il donnait une légitime satisfaction à l'orgueil patriotique des Spartiates, et était l'expression de la reconnaissance de la nation pour l'immense part prise par ceux-ci à sa délivrance. Désormais assurée d'une vie tranquille et libre, la population changea donc pour la troisième fois de demeure et descendit sans regret de la montagne à peu près inaccessible dans la vallée qui lui offrait un séjour abordable. La ville actuelle s'éleva rapidement à une très-faible distance de celle d'autrefois. Elle n'offre en elle-même rien de remarquable,

Digitized by Google

si ce n'est le grand nombre de matériaux antiques, marbres, bas-reliefs, inscriptions, fûts et chapiteaux de colonnes, employés à la construction de quelques-uns de ses édifices. Faute d'un musée destiné à les recevoir, ces vestiges précieux ont été du moins préservés ainsi d'une destruction plus complète.

La principale industrie de Sparte, comme de tous les districts voisins jusqu'à Calamata en Messénie, est celle de la soie. Le mûrier réussit admirablement dans ce pays. Sparte possède aujourd'hui quelques filatures qui produisent une soie ferme, nerveuse et très-appréciée. Ces établissements fonctionnent suivant toutes les prescriptions et tous les procédés de la science moderne. Ils n'en sont plus à employer, comme autrefois, les femmes à faire éclore la chrysalide en la réchauffant dans leur sein. Bien des progrès cependant sont encore à réaliser. Il faut que la civilisation pénètre plus avant dans ce pays. Pour cela, il est nécessaire que Sparte soit reliée à la métropole par des voies de communication plus faciles, et qu'une bonne route carrossable l'unisse à Nauplie par Tripolitza et Argos. Une fois mise en contact d'une façon permanente et sûre avec les provinces les plus avancées de la Grèce, Sparte, grâce aux ressources abondantes qu'elle tient de la nature, deviendra l'un des meilleurs éléments de la richesse et de la prospérité nationales.

Je ne séjournai là que quelques heures. Au moment même de mon arrivée, les circonstances me convièrent à un spectacle qui piquait vivement ma curiosité. En entrant dans la ville, je trouvai toute la population sur pied et en armes comme pour un combat. Elle s'en allait à une lieue de là entendre le moine Christophore, dont nous avons parlé. Je suivis la foule. L'endroit vers lequel elle se dirigeait était un vaste espace découvert, au sud duquel une assise de rocher ombragée d'un large platane formait une sorte de tribune naturelle. Lorsque j'arrivai, deux ou trois mille hommes se trouvaient réunis. Christophore se fit attendre. Au bout d'une heure environ, il apparut et monta sur le rocher aux acclamations de la foule. Il fut longtemps avant de pouvoir entreprendre sa harangue. Les clameurs et les

Digitized by Google

apostrophes les plus étranges pleuvaient sur lui et ne tarissaient pas. — Bonjour ! sois le bienvenu ! Καλῶς ὁρισες ! parle ! criaient les uns. — Les autres l'accablaient de sarcasmes, comme s'il fût agi d'exciter la verve d'un improvisateur ou d'irriter l'ardeur d'un athlète. — Fou ! vociféraient-ils ; moine du diable ! cornu ! Κέρατα ! injure favorite du peuple grec. Enfin, montrant à la multitude le soleil qui déjà baissait à l'horizon, Christophore obtint le silence. Les vêtements sordides, la barbe et les cheveux incultes, l'œil enflammé, la parole incohérente et fortement imagée, ce personnage possédait bien toutes les qualités les mieux faites pour impressionner vivement ce peuple facile d'ailleurs à émouvoir. Sans préambule, il se mit à accabler la cour des invectives les plus violentes, l'accusant, entre autres crimes, de papisme et de corruption. Le roi Othon était en effet fervent catholique ; mais la reine en revanche était une zélée protestante. Quant aux mœurs, la cour du roi Othon était aussi irréprochable et se montrait aussi rigide que la haute société athénienne était facile.

Que serait-il advenu à la suite du discours incendiaire de ce singulier moine ? Je ne sais trop, si le bruit de l'arrivée des troupes royales ne s'était soudain répandu. En un clin d'œil, l'orateur fut enlevé par ses partisans, mis à cheval et conduit à toute bride dans la direction du Magne. Ce fut parmi la foule un déluge d'imprécations et de menaces contre l'autorité. Peu à peu, tout ce bruit s'éteignit et chacun reprit le chemin de ses foyers. Charmé de l'issue pacifique de ce pittoresque meeting, je ne l'étais pas moins d'avoir assisté à une scène qui me semblait devoir être la reproduction très-fidèle de ces assemblées orageuses dans lesquelles, sur ce même terrain peut-être, les anciens décrétaient la paix ou la guerre à la voix de leurs orateurs.

En revenant à Sparte, je rencontrai en effet les troupes royales, une vingtaine d'hommes qui ne se pressaient guère et qui eussent été fort embarrassés, s'il eût fallu réprimer une tentative de désordre plus sérieuse. Ce ne fut que quelques mois plus tard que le pouvoir, décidément alarmé, envoya dans cette province des troupes discipli-

Digitized by Google

nées qui ne tardèrent pas à mettre la main sur le fanatique fauteur de ces troubles.

J'avais hâte de gagner Vourliâ. Mais, en repassant par les ruines de Lacédémone, je voulus m'y arrêter encore afin d'embrasser d'un dernier coup d'œil le pays que j'avais parcouru les jours précédents et de rassembler en quelque sorte mes impressions. La nuit était depuis longtemps tombée, une de ces incomparables nuits de Grèce, pleine de reflets et de rayons sous lesquels, revêtus d'une autre couleur et avec de magiques effets d'ombre et de lumière, les objets se dessinent presque aussi nettement qu'en plein jour. La grande vallée se déroulait à mes pieds; en face, le mont Taygète détachait vivement sa silhouette imposante sur un ciel étincelant d'étoiles. Tout m'apparaissait comme dans un rêve, à travers lequel s'agitaient en foule les ombres héroïques du passé. De longtemps je ne pus m'arracher à ce charme et à cette illusion. Je m'éloignai enfin et, lorsque je reconnus sur le bord du chemin le tombeau de Léonidas, quelques-unes des lignes consacrées par un illustre voyageur à la description de ce site, revinrent à ma mémoire. « Le silence était profond autour de moi, « répétai-je avec Châteaubriand; je voulus faire parler l'écho dans « ces lieux où la voix humaine ne se faisait plus entendre, et je m'é- « criai de toutes mes forces : Léonidas! Aucune ruine ne répéta ce « grand nom, et Sparte même sembla l'avoir oublié. »

E. Yemeniz.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

MORAND ET PERRACHE

PAR

M. MARTIN-PAUSSIGNY

MESSIEURS,

Parmi les hommes éminents qui, au XVIII[e] siècle, ont illustré notre ville, il en est dont les grands travaux d'utilité publique entretiennent chez nous d'impérissables souvenirs, et dont, cependant, ni le marbre ni le bronze n'ont point encore reproduit les traits pour l'ornement de nos musées ou de nos places publiques.

Qu'il me soit permis de citer seulement deux des principaux, ce sont Morand et Perrache.

Le premier n'est point né à Lyon, mais y a passé presque toute une vie consacrée à la construction ou à la décoration de nos principaux édifices. Le second était enfant de notre cité.

Quoique bien des années se soient écoulées depuis que ces deux grands artistes ne sont plus, leur mémoire est encore vivante, et leurs noms, répétés avec orgueil par les Lyonnais reconnaissants, se présentent toujours à notre souvenir comme environnés de cette auréole qui distingue les hommes de génie.

Depuis la formation de la Galerie des Lyonnais célèbres, l'adminis-

Digitized by Google

tration s'est empressée d'y placer l'image de ceux de nos concitoyens qui lui ont été signalés comme ayant droit à cet honneur; mais les inspirateurs de cette idée généreuse ont plutôt pensé à ceux dont la perte était récente, et les anciens ont été oubliés.

En vous demandant de vouloir bien m'aider à réparer cette omission regrettable, permettez-moi de rappeler à votre souvenir les travaux et les titres à la célébrité des deux grandes figures dont le génie a si bien contribué à la prospérité de notre ville.

Jean-Antoine Morand naquit à Besançon, en 1727. Dès son enfance, sa vocation pour les arts était décidée; mais, contrarié dans ses goûts par ses parents qui le destinaient au bareau, et auraient même désiré lui voir embrasser l'état ecclésiastique, il partit secrètement, arriva à Lyon, et, se livrant avec ardeur à l'étude, dédaignant les plaisirs de son âge, il se fit bientôt connaître par des travaux qui révélaient déjà en lui l'homme supérieur. Inquiété dans sa nouvelle profession par une famille qui n'avait point renoncé à ses projets sur lui, il se rendit à Paris.

Le talent et la réputation du célèbre Servandoni étaient alors dans tout leur éclat. Morand se plaça sous la direction de cet habile maître, et étudia ainsi la perspective et la décoration; ce fut plus tard qu'il connut le grand architecte Soufflot devenu son second maître et resté son ami.

La ville de Lyon avait conçu le projet d'élever une salle de spectacle sur l'emplacement des jardins de l'Hôtel-de-Ville, et de consacrer le reste des terrains à l'embellissement du quartier. La haute réputation de Soufflot engageait naturellement le Consulat à s'adresser à cet habile architecte pour la construction de cet édifice, le premier de ce genre qui fut bâti à Lyon; car, vous savez, Messieurs, que lorsqu'une troupe de comédiens venait donner des représentations dans notre ville, il fallait transformer un local quelconque pour lui donner une apparence de théâtre, et que ce fût ainsi que Molière

Digitized by Google

joua l'*Etourdi*, à Lyon, en 1653, dans la salle du Jeu-de-Paume, rue de Flandres, aujourd'hui quai de Bondy.

Soufflot consentit à dessiner les plans du théâtre demandé par notre administration consulaire, mais, retenu à Paris par des travaux importants, il ne put se charger de surveiller l'exécution de notre monument, et en confia la direction à Morand, alors âgé de trente ans, et en qui il avait reconnu un talent parfaitement à la hauteur d'une tâche aussi périlleuse, car tout le monde sait que la construction d'un théâtre est aujourd'hui une des plus difficiles en architecture.

Cet ouvrage, conduit rapidement, fut achevé en 1757, et ajouta encore à la réputation de Morand, qui en avait surveillé avec soin l'exécution et la décoration, tant intérieure qu'extérieure. Parmi les peintures dont il le décora, on admira surtout le rideau d'avant-scène, peint à détrempe par Morand lui-même, et représentant les noces d'Amphitrite amenée à Neptune, dans son palais, sur un char formé d'une coquille et traîné sur les eaux par deux dauphins (1). Cette peinture, d'une très-grande dimension, démontra tout le talent artistique de Morand, et prouva combien il avait profité des leçons de Servandoni dont j'ai parlé en commençant. Ce dernier travail, loué de la ville entière, porta au comble la renommée du jeune architecte; aussi, deux ans après, en 1757, la ville de Parme le demanda à Lyon pour construire un théâtre à machines à l'occasion du mariage de l'archiduc Joseph d'Autriche, devenu empereur un an après, en 1760.

Dans cette occasion remarquable, l'habileté de Morand lui fournit un nouveau triomphe : il remporta une victoire complète sur la jalousie italienne. Tous les artistes du pays lui rendirent hommage et proclamèrent son succès.

---

(1) En 1826, après la démolition du théâtre de Soufflot, ce rideau servit pendant quelque temps au théâtre des Célestins, puis fut remplacé par un autre représentant tout simplement des tentures relevées par des cordons ornés de glands.

Digitized by Google

Un autre que Morand aurait cru avoir assez fait pour sa réputation, mais, doué d'une âme peu commune, il sentait que le génie humain ne peut se soutenir que par une étude constante, il comprenait que le repos est funeste, il savait que le talent est bien rarement stationnaire, et que, presque toujours, lorsqu'il ne monte plus, il descend. Morand partit pour Rome.

Là, travaillant avec une ardeur infatigable, étudiant les merveilles de l'architecture antique, les comparant aux œuvres de génie des modernes, il acquit, en construction et en décoration, des connaissances qui augmentèrent encore son immense savoir.

Les Lyonnais ne pouvaient avoir oublié l'artiste éminent auquel ils devaient la construction et l'élégante décoration de leur théâtre; ils rappelèrent l'homme de génie qui avait si bien mérité d'eux par la bonne direction des travaux exécutés dans leurs murs.

La ville de Lyon s'embellissait alors. Le commerce, depuis longtemps descendu de la colline, abondonnait peu à peu la rive droite de la Saône, et se portait entre les deux fleuves.

Les constructions du quai Saint-Clair furent décidées, malgré la vive opposition de M. Tholozan, et autres riches propriétaires de ce quartier, craignant avec raison que les nouveaux édifices ne leur enlevassent la vue magnifique dont ils jouissaient.

Morand, chargé en grande partie de la direction de ces travaux, fit élever la plupart des riches habitations qui décorent cette partie de la rive droite du Rhône.

Vers cette époque, 1762, Lyon se trouvait resserré entre les deux rivières; on cherchait les moyens de l'étendre; mais, borné au midi par la jonction des deux fleuves, se réunissant un peu après l'abbaye d'Ainay, il fallait des travaux très-considérables pour réaliser le vœu du Consulat.

Dans cette circonstance, le génie de Morand ne pouvait rester inactif. Il conçut alors le projet connu sous le nom de *Ville circulaire*. Ce plan consistait premièrement à établir quatre grands

Digitized by Google

quais continus le long des rives du Rhône et de la Saône (1), ce qui donnait les moyens d'y établir une quantité considérable d'habitations de premier ordre ; deuxièmement à étendre la ville au-delà du Rhône, sur les terrains de la rive gauche alors incultes pour la plupart, semés de broussailles, et connus encore de nos jours, malgré leur transformation, sous le nom de Brotteaux.

Par ce plan, les distances étaient rapprochées, résultat précieux pour une ville de commerce, et d'immenses terrains prenaient une valeur considérable. Mais l'exécution du projet de Morand était subordonné à la construction d'un pont sur le Rhône en face de l'Hôtel-de-Ville. Ce pont était indispensable, car l'insuffisance du pont de la Guillotière, le seul qui existât alors sur ce fleuve, était manifeste. Cette difficulté ou plutôt cette dépense effraya le Consulat.

A la même époque, parut un autre projet. Perrache, fils de Michel, et sculpteur comme son père, proposa de joindre l'île Mognat à la presqu'île de Lyon et d'étendre ainsi notre ville du coté du midi. Ce projet était bien moins favorable que celui de Morand, il allongeait la ville d'une demi-lieue sans lui donner plus de largeur qu'elle n'en avait alors.

Plus d'une fois on avait étudié ce moyen qui n'était que la répétition de ce qui avait été fait soit à l'époque romaine, soit au moyen âge, en réunissant successivement toutes les îles du confluent à la ville, repoussant ainsi la jonction des deux fleuves au-delà d'Ainay, mais le propriétaire de l'île Mognat s'y était constamment refusé. La dernière fois, Louis XIV avait fait des efforts pour vaincre cette persistance, il avait même menacé les Mognat de son autorité. On sait combien la résistance irritait ce monarque tout-puissant et

(1) La ville de Lyon n'avait alors pas de quais. Les bords du Rhône n'étaient que des amas de graviers et d'alluvions déposés par le fleuve, et la Saône baignait le pied des maisons construites sur ses bords. Les quais magnifiques que nous voyons aujourd'hui et que les étrangers admirent, ne sont que la réalisation du projet de Morand.

Digitized by Google

n'aimant pas la contradiction. Mognat se voyant sur le point d'être dépossédé pour cause d'utilité publique ou plutôt de volonté monarchique, prit le parti de la douceur appuyée sur la flatterie et adressa au roi les vers suivants :

Qu'est-ce pour toi grand monarque des Gaules
Qu'un peu de sable et de gravier ?
Que faire de mon île, il n'y croît que des saules
Et tu n'aimes que le laurier (1).

Ce quatrain fut montré à Louis XIV qui rit beaucoup et ne parla plus de l'île Mognat.

Ce fut donc cette ancienne idée remise au jour un siècle plus tard par Perrache qui vint entrer en lutte avec le projet de Morand.

L'administration qui s'était effrayée de la construction d'un pont sur le Rhône donna la préférence à Perrache dont le projet paraissait moins coûteux. Les travaux commencèrent.

Une chaussée fut construite le long du Rhône, et l'île Mognat définitivement jointe à la ville ; les remblais furent poussés de l'autre côté et formèrent ce que nous appelons aujourd'hui le cours du Midi.

Mais on s'aperçut bientôt que le plan de Perrache n'aurait les résultats désirés qu'après un laps de temps considérable. Premièrement, l'île Mognat trop basse n'était point à l'abri des crues des deux fleuves, et lorsqu'on voulut y tracer des rues, il fallut relever le sol de plusieurs mètres. Puis, l'établissement de constructions importantes sur des terrains de remblai, nécessitait des dépenses considérables. Aussi, pendant bien des années, nous avons vu la presqu'île de Perrache fréquentée par des chasseurs trouvant beaucoup de gibier dans ces marécages. Même en 1815, lorsqu'après les désastres de Waterloo, le cours du Midi était couvert de tentes pour abriter les troupes d'occupation, les jeunes aides-chirurgiens se livraient au

(1) On attribue aussi ce quatrain à M. Robin de Beauregard, de Barbantane, qui l'adressa, dit-on, au roi au sujet d'une île du Rhône que Louis XIV voulait considérer comme propriété de l'État.

Digitized by Google

plaisir de la chasse dans les marais du nouveau quartier Perrache, comme nos pères, en 1700, s'y étaient livrés sur la place même de Bellecour.

Aujourd'hui la victoire est complète, les marais sont desséchés, les remblais ont nivelé le sol et le quartier auquel Perrache a donné son nom, est pour notre ville un immense bienfait dont la postérité tiendra compte à son auteur (1).

Perrache mourut en 1779, et par conséquent put jouir d'une grande partie du résultat de ses travaux, avec la certitude que le temps ne ferait que confirmer ses prévisions et ajouter à la reconnaissance de ses concitoyens.

Mais revenons à Morand.

La préférence donnée au plan de Perrache sur le sien par le Consulat n'avait nullement excité sa jalousie et ne l'avait point découragé. Il savait parfaitement que cette prolongation extrême de la ville ne serait jamais d'un avantage égal à celui qu'aurait procuré sa *Ville circulaire*. Puis, la décision consulaire n'avait pas été du goût de tous. On prévoyait que la ville trop allongée pour sa largeur ne pourrait profiter de la grande quantité de terrain que les travaux Perrache avaient mis à sa disposition.

D'un autre côté, les propriétaires des terrains de la rive gauche du Rhône sentaient toute l'importance de la communication projetée par Morand, et de l'annexion de leurs propriétés au centre de la ville. Ils comprenaient toute la valeur que leurs terrains allaient prendre ; ils prévoyaient que la population commerçante de la ville, celle qui pouvait contribuer le plus à sa prospérité, ne chercherait jamais à s'étendre au-delà des terrains de Bellecour, mais tiendrait bien plutôt à ne pas s'éloigner du centre de

(1) Ce fut sur ces mêmes terrains nouvellement annexés à notre ville, que le 29 septembre 1793, se livra le combat dans lequel les Lyonnais eurent l'avantage sur les troupes de Dubois-Crancé, avantage qui fut le dernier et ne put malheureusement sauver la ville de la fureur des anarchistes.

Digitized by Google

la ville. La confiance que méritaient l'honorabilité, le talent et la grande habileté de Morand sollicitait toujours en faveur de son plan. Mais la somme nécessaire pour la réalisation de son projet était considérable pour l'époque. On n'était point aussi téméraire qu'aujourd'hui, les spéculateurs étaient rares et timides, on réfléchissait beaucoup aux conséquences d'un placement de fonds. Pour faire cesser ces hésitations, Morand proposa de diminuer la dépense de deux tiers environ en construisant son pont en bois.

Ingénieurs et architectes se récrièrent, affirmant qu'un pont de bois sur un fleuve aussi large et aussi rapide que le Rhône, était impossible, et que, si on parvenait à l'établir, il serait emporté à la première crue du fleuve. Morand répliquait que ses piles n'offrant aucune résistance au courant de l'eau, n'en seraient point ébranlées, et que, d'ailleurs, en y établissant des éperons en amont afin de briser les lames, la solidité de sa construction n'en recevrait aucune atteinte. La seule chose qui pourrait y causer quelque dommage serait un grand bateau venant se jeter en travers, et offrant alors une large prise au courant, une arche pourrait être emportée. Mais encore ce dommage ne pouvant être que partiel, puisque toutes les arches étaient indépendantes les unes des autres, il serait facile de le réparer (1).

Le talent de Morand lui donnait une certaine autorité, il inspira de la confiance, une société se forma et la construction fut décidée. Elle dura trois ans. Sur une longueur de 640 pieds, mesure ancienne, et une largeur de 42, il jeta dix-sept arches dont les formes élégantes et légères dissimulent la solidité. L'École des ponts-et-chaussées donna toute son approbation aux principes qui avaient présidé à cette construction, et la ville entière acclama le nom de Morand. Monsieur, frère du roi, et depuis Louis XVIII, passant à Lyon en 1775, fit à l'architecte l'accueil le plus flatteur et le décora du cordon de Saint-Michel.

---

(1) C'est ce qui arriva en 1822, ainsi que Morand l'avait prévu.

Digitized by Google

La réputation de Morand était alors à son apogée, la promenade en ligne droite dans l'axe du pont, fut tracée et appelée de son nom ; la transformation de ce nouveau quartier commença.

Néanmoins les constructions qui y furent élevées d'abord étaient sans importance, parce que la plupart des propriétaires de terrains consentaient à les louer, mais non à les vendre, puis, les hôpitaux en possédaient la plus grande partie. Des spectacles de tous genres s'y établirent ; on peut dire que les dimanches et fêtes la population de Lyon toute entière passait le pont Morand, se répandait dans les campagnes de la rive gauche du Rhône, et, parcourant les prairies et les bois, s'y livrait à toutes sortes de jeux et de divertissements.

Les troubles de Lyon sur la fin du règne de Louis XVI, la révolution terrible qui éclata, et la guerre européenne qui en fut la conséquence, retardèrent la prospérité du quartier Morand. Cet état de choses ne cessa guère qu'un peu avant 1820. Alors, de magnifiques habitations commencèrent à s'élever, réalisant ainsi le projet de la *Ville circulaire* que Morand avait créé avec autant de génie que de persévérance. Mais ce fut surtout en 1826, que le nouveau quartier prit tout à coup son essor. A cette époque, le cours Morand fut relevé, la plantation d'arbres rajeunie, de magnifiques maisons s'élevèrent de chaque côté de cette promenade. A partir de ce moment, la transformation fut complète.

A l'époque des troubles qui précédèrent le siége de Lyon révolté contre les horreurs de l'anarchie, le pont que Morand avait construit avec tant de soins fut le théâtre de scènes terribles. D'abord, on se souvient que lorsque le chef de la municipalité, Chalier, voulut imposer au commerce lyonnais des taxes dans l'établissement desquelles l'odieux et l'arbitraire le disputaient à l'absurde, il fut agité au sein du conseil, dans quel lieu serait placé l'échafaud chargé de punir les récalcitrants, les uns proposaient la place des Terreaux, mais Chalier fit prévaloir son opinion qui consistait à placer l'échafaud sur le point le plus élevé du pont Morand avec de

Digitized by Google

l'artillerie à chaque extrémité, alléguant que par ce moyen rien ne pourrait troubler les exécutions et que le Rhône leur ôterait l'embarras de faire enfouir les cadavres.

Ce fut aussi sur ce même point du pont Morand qu'au 29 mai 1793, lorsque les sections de la garde nationale prirent les armes contre cette municipalité sanguinaire, fut placée la batterie qui foudroya la colonne s'avançant le long du quai du Rhône à l'attaque de l'Hôtel-de-Ville.

Pendant le siége, ce même pont Morand ne dut son salut qu'au génie de son habile constructeur. Jour et nuit l'architecte éminent veillait sur lui et parvint à force de combinaisons à détourner les brûlots et les machines infernales lancés par Dubois-Crancé pour le détruire.

Le pont Morand fut encore menacé en 1815. Parmi les préparatifs de défense qui garnissaient nos quais du Rhône, étaient les bateaux et tonneaux de poudre placés sous une des arches près de la rive droite, pour le faire sauter, si l'ennemi avait pu forcer la redoute qui en défendait l'entrée du côté des Brotteaux.

En 1793, les travaux incessants de Morand pendant nos cinquante-trois jours de siége, pour la défense de la ville, le désignaient naturellement à la vengeance du vainqueur. Morand fut saisi et traîné au tribunal de sang. Là, sa fermeté ne l'abandonna pas un moment. Loin de nier sa participation à la défense de la ville, il s'en fit gloire ainsi que de son attachement à la cause royale. Son arrêt fut prononcé aussitôt..... L'exécution était inscrite pour le 5 pluviose an II, correspondant au 24 janvier 1794, mais lorsque le 21 au matin, les portes de la prison furent ouvertes aux bourreaux pour faire l'appel de ceux que l'échafaud réclamait ce jour-là, Morand demanda à être réuni à eux afin de terminer sa vie le jour de l'anniversaire de la mort de son roi. Cette faveur lui fut accordée..... Il avait alors 67 ans.

Les travaux de Morand dans notre ville seront un jour rem-

Digitized by Google

placés par d'autres ; déjà le théâtre où il avait prodigué tant de soins, qu'il avait enrichi de tant de peintures décoratives, a fait place à un plus vaste et approprié aux nécessités des représentations modernes. Les quatre grands quais du Rhône et de la Saône, dont il avait conçu l'idée et tracé la ligne continue, ont été exécutés après sa mort, et par d'autres que lui. Le large et magnifique pont de bois qu'il a jeté sur le Rhône avec autant de talent que hardiesse, et qui, depuis un siècle, a rendu des services que personne ne pourrait contester, est menacé non pas de tomber, mais d'être démoli pour être remplacé par un autre en pierre plus en harmonie, il est vrai, avec les besoins de la navigation à vapeur dont personne, en 1773, ne pouvait prévoir l'introduction, pas plus que celle des chemins de fer, et, qui sait si quelque catastrophe ne viendra pas détruire un jour les belles maisons dont Morand a décoré le quai Saint-Clair ? Il ne resterait donc de l'homme de génie qui, il y a un siècle, avait si bien compris les véritables intérêts de la ville de Lyon et les moyens sûrs d'augmenter sa prospérité, et qui après avoir, avec une noble persévérance que rien ne put abattre, doublé l'étendue de notre cité, mourut martyr de son dévouement à la défendre, il ne restera donc, dis-je, de cet homme remarquable que le seul souvenir. Souvenir que les générations souvent ingrates et oublieuses, laissent perdre par indifférence ou égoïsme, souvenir que nous devons chercher à perpétuer en rappelant à la mémoire de tous, par le marbre ou le bronze, les traits de l'artiste éminent, de l'homme de génie enfin qui a si bien mérité de notre ville.

E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

Digitized by Google

ROME

LE MONT PALATIN

PAR

T. DESJARDINS

Architecte, Membre de plusieurs Académies

NOTES SUR LA CONSTRUCTION ROMAINE

Le système de construction des Romains a varié suivant les époques, et a suivi le développement de leur grandeur; il n'est ainsi arrivé à être complet que lorsque ce peuple avait en même temps conquis l'ensemble de ces institutions politiques; après avoir emprunté à la civilisation antérieure des Étrusques, qui eux-mêmes les tenaient des Pélasges et des Grecs, leurs premières notions dans l'art de bâtir, les Romains, en arrivant à l'apogée de leur puissance, ont créé à leur tour tout un système qui leur est propre, et dont ils ne se sont plus écartés depuis.

L'étude de ce système nous apprend qu'en effet, une fois le principe adopté, dans quelques lois générales, ils en ont déduit toutes les conséquences avec une rigueur inflexible, le développant suivant leurs besoins mais sans lui permettre d'autres écarts que ceux nécessités par les exigences de constructions appliquées à des usages diffé-

Digitized by Google

rents, écarts de détail, mais jamais de principe dans le mode qu'ils avaient choisi.

Sous ce rapport, les fouilles faites depuis quelques années au mont Palatin, et qui ont mis à découvert, pour une période assez longue, des monuments importants, puisque cette colline de la vieille Rome avait été adoptée pendant plusieurs siècles pour le lieu privilégié de la résidence des chefs qui la gouvernaient, ces fouilles, disons-nous, permettent de suivre la filiation des systèmes divers de la construction antique sur un espace peu étendu, et de se rendre ainsi promptement et avec facilité un compte très-précis des différents modes de combinaison des éléments qui constituent les édifices qu'elle nous a laissés.

On doit au gouvernement français du second Empire l'initiative des découvertes que ces fouilles ont amenées, mais la volonté de l'empereur Napoléon III ne suffisait pas, il fallait un homme qui eût assez de science, d'initiative, et de patiente intelligence, pour conduire et mener à bonne fin une entreprise aussi difficile, cet homme s'est rencontré en M. Rosa, dont le gouvernement italien vient de récompenser les travaux remarquables en l'élevant à la dignité de sénateur.

C'est en 1862 que Napoléon III avait acheté la propriété du Palatin avec l'intention d'y faire faire des fouilles sur une grande échelle, et en chargeant M. Rosa, bien connu déjà pour ses travaux archéologiques et sa belle carte géologique du Latium, de la direction complète et de la surveillance des travaux de recherche, il assurait la réussite de cette entreprise. Le savant se mit à l'œuvre avec les fonds que lui allouait l'empereur Napoléon, 35,000 fr. par an, et il a accompli, en peu d'années, de véritables prodiges par les découvertes qu'il a faites, et qui lui ont permis d'élucider certains points de l'histoire de Rome que le temps avait recouverts du plus sombre voile.

Après la chute du gouvernement impérial français et l'occupation de Rome, devenue la capitale du royaume d'Italie, M. Rosa a été heureusement laissé à la tête de la direction des fouilles du Palatin, dont

Digitized by Google

la propriété fut achetée par le roi Victor-Emmanuel à Napoléon III contre le remboursement de toutes les sommes que ce dernier y avait depensées, tant pour l'acquisition première que pour l'exécution des travaux ; on continua, de plus, a donner à M. Rosa la même allocation dont il avait joui antérieurement, et ses premiers succès ne nous laissent pas douter un seul instant qu'il ne réussisse à éclairer de la manière la plus éclatante l'histoire de tous ces édifices des Césars qui ont été supperposés les uns aux autres, et que tant de constructions et reconstructions successives avaient complètement dénaturés.

Les résultats obtenus sont déjà considérables, les jardins, les champs et les vignes qui s'étendaient sur des terrains dont la surface approximative est d'environ 4,000 mètres ont été fouillés à de grandes profondeurs et on a mis à jour des monuments qui appartiennent aux diverses époques de l'art romain depuis les commencements de la République jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère. Les constructions les plus anciennes, remontant à la fondation de Rome, ont été rencontrées sur plusieurs points des fouilles, notamment au sud et au levant du grand espace mis à découvert, et M. Rosa attribue au créateur de cette ville célèbre, à Romulus même, des fragments de murailles rencontrées sur ce dernier point et qu'il prouve avoir fait partie de la première enceinte. Formées d'assises de grand appareil posées sans ciment, les pierres de ces murailles proviennent du rocher qui compose le mont Palatin et sont un produit des cendres volcaniques solidifiées qui, sous le nom de *Travertin*, forment le sous-sol de Rome. Celui qui a été employé aux anciennes murailles dont nous parlons est aujourd'hui extrêmement friable et a sans doute été mal choisi, mais peut-être a-t-il perdu aussi son homogénéité par suite d'un trop long séjour sous les décombres, dans de fâcheuses conditions d'humidité, car il serait extraordinaire que des constructions faites avec une matière aussi peu consistante aient pu être entreprises dans de semblables conditions à une époque où le soin ne manquait généralement pas dans le choix des matériaux. Au surplus, nous avons remarqué à côté de ces ouvrages un dallage antique, leur contempo-

Digitized by Google

rain, dont la pierre était d'une résistance parfaite, présentant encore aujourd'hui une dureté exceptionnelle. Du reste il existe sur d'autres points de la ville de Rome des restes de constructions d'une antiquité reculée, qui présentent dans leurs appareils la plus grande analogie avec celles que nous venons d'esquisser; sans en connaître l'époque d'une manière précise, on croit en particulier que le vieux mur qui supporte le Capitole, au-dessus du Forum, appartient aux premiers temps de la République, mais tout en témoignant d'un emploi de matériaux tout pareil au précédent, il démontre avec quel soin jaloux on les avait choisis parmi les bancs de Travertin les plus compactes et les plus résistants.

Au Palatin, les assises de ces anciens ouvrages varient sur la hauteur, les plus faibles ont cinquante centimètres et les plus fortes soixante-dix centimètres, et les pierres dont elles sont formées affectent des longueurs très-inégales; cependant le constructeur n'a jamais oublié ce principe absolu dans toute bonne construction, celui de faire croiser les joints verticaux.

Après les anciens murs du commencement de la République, les fouilles ont mis à découvert des substructions qui, touchant à son déclin et à l'avénement des Empereurs, appartiennent à un système nouveau et complètement différent dans l'art de bâtir. Auguste avait au Palatin une maison dont on connaît exactement la place sous les jardins d'un couvent de la Visitation, qui est plus généralement connu sous le nom de villa Mills, mais si cette maison est encore enfouie sous les terres, on a découvert un édifice contemporain qui a appartenu à Livie, femme divorcée de Tibère et mariée ensuite au premier des Césars.

Nous rencontrons dans ce dernier édifice un des exemples les plus anciens, parmi ceux qui restent encore à Rome, de ces travaux en maçonnerie de blocage qui ont été la véritable construction des Romains. C'est avec ce système qu'il leur a été permis d'élever plus tard, avec des matériaux du plus petit volume, des constructions aussi gigantesques que le Colisée, les Thermes de Titus et surtout ceux de

Digitized by Google

Caracalla dont les masses produisent sur ceux qui les contemplent un étonnement qui tient de la stupeur.

Dans la maison de Livie, les maçonneries sont faites en parement intérieur avec de très-petits moëllons réguliers de tuf volcanique assez résistants, posés soit horizontalement soit en diagonale sur de forts lits de mortier; l'intérieur des murs est en blocage, c'est-à-dire composé de pierres de toutes formes en petite dimension noyées dans un épais mortier. Des stucs recouvraient les murailles au dedans des pièces et ils étaient décorés de peintures dont la conservation est presque intacte, grâce à l'enfouissement que cette maison avait subie et qui était le résultat d'un remblai général dont on l'avait recouverte afin de niveller une dépression de terrain où elle se trouvait et qui gênait sans doute pour le placement de constructions élevées postérieurement.

Cette habitation était très-simple et de petite dimension, mais dans cette simplicité on rencontre une élégance que des ouvrages postérieurs beaucoup plus riches n'ont pas toujours su atteindre au même degré; composée d'un atrium et de quatre pièces seulement au rez-de-chaussée, ayant conservé leurs pavages en mosaïques et, comme nous l'avons dit, les peintures (1) qui les décoraient, la maison de Livie devait avoir, en outre, un premier étage destiné à l'habitation proprement dite. Celui-ci portait sur les voûtes qui recouvraient les pièces du bas réservées aux visiteurs amis ou clients ou plutôt comme nous dirions aujourd'hui à la réception.

Cet étage supérieur a disparu ainsi que la plus grande partie des voûtes qui le supportaient et qui, sans doute, étaient recouvertes à l'intrados de stucs et de peintures; aujourd'hui un toit protecteur garantit ce qui reste contre les intempéries.

---

(1) Les peintures de la maison de Livie ont les plus grandes analogies avec celles de Pompeï, elles ont été produites par les mêmes procédés et on remarque dans leur facture une facilité égale, mais elles leur sont supérieures par le dessin et la composition, on y remarque quelque chose de magistral annonçant une main exercée et une habileté de premier ordre.

Digitized by Google

L'atrium est à ciel-ouvert actuellement et ces parois latérales ont aussi des peintures, ce qui doit faire supposer qu'une toiture peu saillante garantissait les murs dans son pourtour, laissant le milieu vide avec un impluvium pour l'écoulement des eaux. Rien n'est plus simple que les mosaïques qui garnissent le sol, elles n'affectent que des formes géométriques en deux couleurs, le noir et le blanc; variées dans leur dessin pour chaque pièce, elles sont exécutées avec des cubes d'un centimètre de côté et posées sur un lit épais de mortier. Celle de l'atrium n'est composée que d'un fond noir uni, dans lequel sont incrustés, avec un écartement de plusieurs centimètres et régulièrement, des cubes de marbre blanc de trois centimètres de côté; toutes ont dans leur pourtour des bordures formées de simples filets.

Le grand intérêt que présente la maison dont nous nous occupons vient surtout des peintures qu'elle renferme et dont la conservation est merveilleuse par la pureté du trait, la fraîcheur et la vivacité de leur coloris, dans les parties que l'effondrement des voûtes n'a pas entraînées, nous résisterons donc d'autant moins au plaisir d'en parler que les peintures antiques sont aujourd'hui fort rares à Rome, et qu'à l'exception du palais de Néron où on en voit encore quelques échantillons et seulement à la lueur des flambeaux, sous les voûtes qui les contiennent, celles que nous allons décrire sont les seules qu'on puisse examiner de près, en pleine lumière, et de manière à ne rien perdre de leur facture.

Nous avons expliqué que le rez-de-chaussée de la maison de Livie ne contenait que quatre pièces autrefois voûtées, dont trois au fond de l'atrium et une quatrième placée sur son côté droit que l'on considère comme le triclinium ou salle à manger de l'habitation. Cette dernière salle présente dans ses peintures moins d'intérêt que les premières; celles-ci variées, dans leurs détails, affectent cependant la même disposition générale, c'est-à-dire qu'elles montrent toutes sur leurs parois une série de colonnes de faible diamètre placées sur un soubassement et supportant un entablement qui aujourd'hui a presque tout à fait disparu, en laissant, voir au travers des vides ménagés

Digitized by Google

entre ces colonnes, des panneaux ornés de sujets de natures diverses, dont la description pourra faire apprécier l'importance. La salle de gauche est la plus simple des trois ; les colonnes formant la division principale portent sur un soubassement presque uni, leurs bases sont formées de griffes en bronze, leurs fûts garnis de sculptures et d'animaux, leurs chapitaux corinthiens aux angles garnis de chimères ; entre elles sont des panneaux divisés par de simples filets, et à moitié de leur hauteur, se trouve une belle frise ornée d'arabesques formées de génies ailés qui jouent avec des griffons et couronnée de sa corniche. D'autres panneaux à fond blanc sur lequel s'enlèvent en vigueur des motifs variés représentant des génies ou des satyres au milieu de fleurs et d'arabesques, s'élèvent au-dessus de cette corniche jusqu'à l'entablement dont on ne voit plus que le dessous.

La pièce qui fait pendant à celle que nous venons de décrire et qui est exactement de la même dimension, renferme des dispositions décoratives analogues, mais avec des détails charmants qui n'existent pas dans la première et quelque chose de plus précieux dans l'exécution. Le socle des colonnes dans le soubassement est garni de dragons dont l'arrangement affecte la forme d'un chapiteau, les colonnes sont cannelées jusqu'aux deux tiers de leur hauteur et leur partie supérieure est décorée de sculptures, mais les panneaux placés entre elles ont un fond blanc sur lequel une magnifique guirlande de feuillages et de fruits exécutée de la façon la plus magistrale, s'étend d'un fût à un autre. La frise qui la domine est un chef-d'œuvre d'exécution représentant des sujets de la vie champêtre. On y voit de petites figures de quelques centimètres de haut, ouvriers, pêcheurs, gens de la campagne occupés à divers travaux avec des animaux de toute espèce, au milieu de paysages remplis de petits édifices, maisons, autels, temples, ponts, tout cela rendu avec autant de délicatesse que la guirlande placée au-dessous est peinte avec ampleur. Les panneaux sur fond clair qui sont placés au-dessus de la corniche dont cette frise fait partie, sont à peu près disposés de même que ceux de la pièce précédente avec des motifs différents.

Digitized by Google

Mais la peinture la plus importante se trouve dans la pièce centrale, ou tablinium, correspondant au milieu de l'atrium, et qui par la place qu'elle occupe de même que par les proportions, devait être la salle principale, celle qui était plus particulièrement destinée à la réception. Nous y retrouvons des colonnes pareilles à celles qui ornent les autres pièces, et espacées à peu près également, mais ici elles sont cannelées sur toute leur hauteur et garnies de bracelets. Toutes portent sur des socles carrés, décorés de panneaux et de rosaces, laissant apercevoir entre elles une seconde décoration architecturale formée de colonnettes plus légères supportant des corniches, des couronnements, des génies en cariatides et tous ces décors élégants et pleins de finesse que les peintres de cette époque affectionnaient. Enfin, cette seconde décoration, au travers d'ouvertures ménagées sur des fonds plus clairs, permet de voir de nouvelles perspectives décorées aussi d'architecture, et animées de figures dont la signification exacte nous a échappé, mais qui doivent se rapporter au sujet principal qui occupe le centre du côté droit.

Celui-ci représente une femme assise sur un rocher derrière lequel s'élève sur une colonne la petite figure d'une déesse, un héros complètement nu paraît lui parler, et un autre se présente dans le fond. (1)

---

(1) M. Georges Perrot, dans la livraison de juin 1870, de la *Revue archéologique*, s'occupe d'une manière toute particulière des peintures de la maison de Livie, et notamment du sujet principal placé sur la paroi latérale du tablinium. S'appuyant sur l'opinion de M. Rosa, M. Perrot voit dans les trois personnages qui s'y trouvent figurés, Io, Argus, et dans le fond Hermès ou Mercure arrivant à l'improviste pour surprendre le gardien que Junon avait préposé à la surveillance de celle qu'elle considérait comme une rivale. Au bas de la figure de Mercure et dessinées au pinceau sur le terrain, se trouvent quelques lettres grecques, dans lesquelles M. Rosa a pu lire : ΞPMHC, et que nous n'avions pas remarquées, désignation suffisante de la personne que l'artiste avait voulu représenter. Rien ne désigne au contraire Io et Argus d'une manière particulière ; la première n'a pas sur le front les petites cornes qui la distinguent sur quelques peintures de Pompeï et particulièrement sur celle que M. Roux, dans son ouvrage sur Herculanum et Pompéi (Paris, Firmin, Didot, 1861) désigne sous le n° 51, et le second, comme dans cette peinture, se montre seulement sous la figure d'un jeune

Digitized by Google

Ce tableau est d'un très-beau dessin; il forme au milieu de ce gracieux ensemble décoratif, dont les couleurs n'ont presque rien perdu de leur fraîcheur, un tout du plus haut intérêt.

L'exécution de toutes ces peintures est extrêmement facile; on reconnaît que ceux qui les exécutaient étaient sûrs d'eux-mêmes et de leurs procédés; la composition en est heureuse et le dessin délicat; la perspective, qui y joue un rôle important, leur est familière, et nous n'y avons pas remarqué un seul de ces défauts qui se rencontrent fréquemment à Pompeï. Nous croyons donc pouvoir dire que la maison qui les renferme, et qui avait appartenu au premier époux de Livie, celui que Suétone appelle *magni vir animi, doctissimi que ingenii*, nous représente ce que pouvait être, dans les dernières années de la République, l'habitation d'un patricien, et devient pour nous, sous ce rapport, un jalon précieux dans l'histoire de l'art.

En suivant l'ordre de leur ancienneté, nous rencontrons encore au Palatin un des exemples importants du mode de construction dont

---

homme nu appuyé et le corps penché sur sa jambe droite tenant d'une main sa lance, son épée et quelques vêtements parmi lesquels on croit reconnaître la peau d'un animal.

Une autre peinture de Pompeï, qui porte dans le même ouvrage le n° 56, mais qui ne comprend, comme la précédente, que deux figures, présente encore plus d'analogie avec la peinture de la maison de Livie que celle dont il vient d'être fait mention. Dans cette peinture, Hermès manque, mais les deux personnages, la jeune femme et le jeune homme, ont la même pose, le même geste, et sont placés de la même façon, l'un par rapport à l'autre; de toute évidence, les artistes qui les ont peints se sont inspirés du même type traditionnel, célèbre, sans doute, à cette époque de l'antiquité.

Toutefois, en l'absence de tout signe qui indiquât Io et Argus dans cette peinture n° 56, M. Roux a-t-il donné à ces deux figures les noms d'Ethra et d'Egée.

La question du sujet présenté par le motif principal des décorations de la maison de Livie, peut donc paraître controversable, à raison du défaut de signes certains pour deux des personnages représentés, cependant il faut convenir que l'opinion de MM. Rosa et Perrot se recommande par une forte apparence de certitude qui doit lui donner crédit jusqu'à plus ample informé.

Digitized by Google

nous nous occupons, dans une de ses nouvelles périodes de développement. Les bases du palais de l'empereur Tibère, fils de celui dont nous venons de parler, ont été découvertes dans un état de conservation assez complet. Ce sont de grandes galeries voûtées souterraines, qui mettaient en communication les diverses parties inférieures de cet édifice, dont l'étendue était considérable. Ces galeries sont bâties en briques et mortier, murs et voûtes, et décorées de stucs. De distance en distance, elles sont éclairées par des ouvertures ménagées dans les voûtes, et qui correspondaient avec les cours du palais, et il reste encore quelques fragments des corniches et des balustrades en marbre blanc qui garantissaient ses habitants contre des chutes possibles dans ces excavations. Les stucs qui décoraient les voûtes paraissent n'avoir jamais été peints, et sont évidemment le résultat de moulages appliqués à l'état frais, et quelquefois retravaillés à l'outil. Ces stucs, qui ne sont plus apparents que sur quelques points, sont disposés par caissons et frises et décorés de rosaces, d'ornements ou de petites figures de génies, de griffons et d'oiseaux, avec quelques sujets plus importants pour les divisions principales et les grands panneaux.

Sur la gauche des substructions du palais de Tibère s'élevait un autre palais presque aussi considérable (1), mais construit postérieurement au premier, dont les parties inférieures à rez-de-chaussée sont encore en place, ou bien ont été rétablies au moyen des fragments trouvés dans les décombres et sur les lieux mêmes. Ici nous rencontrons quelque chose de plus que les massifs du palais de Tibère, ce sont des parties fondamentales du monument, des fragments de colonnes plus ou moins complets, de corniches et d'architraves, de statues, d'ornements de tous genres et des placages en marbre de prix, témoignant de l'importance exceptionnelle de cet édifice, qui n'était pas habité par les empereurs, mais seulement destiné aux grandes réceptions.

(1) Ce palais a été construit par Domitien.

Digitized by Google

Précédé et entouré sur trois côtés de portiques aux colonnes des marbres les plus rares, il contenait à l'entrée une vaste salle, tablinium, dont la voûte s'appuyait sur des murs de plus de cinq mètres d'épaisseur, mais qui étaient évidés par des niches placées dans leur pourtour ; c'est là que devait se tenir le chef du gouvernement dans les occasions solennelles. A gauche de cette salle se trouvait le sanctuaire des dieux Lares ou Lararium, et à droite la basilique ou tribunal, avec une abside voûtée et deux galeries latérales séparées par des colonnes.

Derrière le tablinium s'étend un grand péristyle entouré de portiques sur les quatre faces, et donnant accès par les deux côtés latéraux à des salles ornées de marbres en placage, de stucs et de peintures, et qui devaient servir à divers usages, tant pour les réunions d'affaires que pour celles de plaisir.

Un immense triclinium ou salle de banquets communiquait par une colonnade avec le fond du péristyle et, par des arcades, prenait jour sur des nymphées, situées latéralement, entourées de colonnes sur trois côtés, et dont la partie centrale à ciel ouvert correspondait à un bassin alimenté par une fontaine, et sans doute entouré d'arbustes et de fleurs ; quelques dépendances y étaient jointes et complétaient cet ensemble grandiose de bâtiments uniquement destinés aux réceptions et aux solennités impériales.

Indépendamment de ces grands édifices, on voit encore au Palatin les restes d'une académie et d'une bibliothèque, d'un temple de Jupiter vainqueur, du collége des Augures, et de plusieurs autres édifices de moindre importance. Cet ensemble de constructions publiques et privées, politiques et religieuses, justifie donc pleinement les travaux de fouilles considérables qu'on y a faits ; aussi les résultats, acquis pour l'histoire de Rome et des arts qu'elle a cultivés, font-ils le plus grand honneur à l'éminent archéologue et savant distingué, M. Rosa, dont les recherches ingénieuses, le savoir profond et la critique éclairée, ont si bien élaboré pour les résoudre des problèmes d'une grande délicatesse en surmontant de très-sérieux obstables.

Digitized by Google

Mais le moment nous semble arrivé de résumer les impressions qui résultent de notre visite aux monuments d'époques diverses que les fouilles pratiquées au Palatin, sur la plus vaste échelle, ont mis à jour jusqu'ici, et de rechercher dans ces découvertes, réunies comme à plaisir, un enseignement sur la construction romaine, depuis son origine jusqu'aux Césars, en passant par les phases diverses d'un développement continu. Peut-être parviendrons-nous à rencontrer ainsi quelques-unes de ces lois, dont nous avons parlé au début de cette notice, qui dirigeaient alors les artistes et les constructeurs dont le génie et la puissance de Rome favorisait si remarquablement les travaux.

Nous avons vu que les premiers constructeurs de Rome ont employé comme les Pélasges, les Grecs et les Étrusques, le grand appareil des pierres de taille posées sans ciment pour leurs édifices; comme eux, ils les établissaient par assises réglées, sinon égales de hauteur, et faisaient leurs joints verticaux, en quoi ils ont différé des Etrusques, dont les constructions analogues présentent, dans le sens vertical, des joints qui inclinent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ils en rencontraient les éléments dans les montagnes qui, entourant à l'est et au sud-est la plaine de Rome, sont criblées d'anciens cratères, et dont la composition est toute volcanique, ainsi que celle des collines célèbres sur lesquelles la ville même a été construite. En général, les couches rocheuses de ces dernières sont ainsi formées : en bas, le tuf volcanique dur, dit *travertin*; au-dessus la pouzolanne beaucoup moins résistante, mais ayant encore assez de densité pour avoir permis aux premiers chrétiens d'y creuser les immenses galeries dans lesquelles ils enterraient leurs morts, et qui prirent le nom de catacombes; plus près du sol arable enfin, une pouzolanne encore plus friable que la précédente, et qui, réduite en poudre et mêlée à la chaux, donne un mortier de qualité supérieure.

La pierre de taille ne manquait donc pas aux Romains, puisqu'elle se rencontrait partout autour d'eux, et qu'ils pouvaient se la procurer sans difficulté, et même aux moindres frais possibles, en raison du

Digitized by Google

peu de profondeur nécessaire aux extractions. Néanmoins elle ne put bientôt plus suffire au développement excessif de la puissance romaine, et les constructeurs durent chercher, par de nouveaux procédés, le moyen de satisfaire avec plus de promptitude les fantaisies colossales de ce peuple géant.

En effet, dans le mouvement rapide de leur richesse et de leur force croissantes, pendant les derniers temps de la République, les Romains ne pouvaient pas longtemps se contenter des pratiques anciennes qui demandaient un soin des détails et, ce que nous oserons appeler des délicatesses et des raffinements de construction que leur tempérament n'admettait pas, et qu'avec leur éducation et leurs goûts beaucoup moins fins que ceux des Grecs et des Etrusques, ils pouvaient trouver puérils.

D'ailleurs il fallait, pour une population beaucoup plus agglomérée que celle des autres grandes villes de l'antiquité, élever rapidement des édifices présentant des surfaces couvertes de très-grande étendue, et sans précédent avec ce qui avait été fait jusques-là. La politique, enfin, qui pour dominer les foules, s'appuyait sur tout ce qui pouvait exciter ou attirer leur attention à un titre quelconque, concourut encore à un mouvement architectural d'où sortit tout un système qui n'avait pas d'analogue dans le passé.

Ce système, en permettant d'élever vite et sans de trop grands frais des massifs suffisants pour résister à la poussée des voûtes, puisque la voûte avait été adoptée aussi bien comme le meilleur moyen de couvrir même les plus grands espaces que pour leur conserver une égalité de température, et surtout une fraîcheur dont le climat de Rome faisait une nécessité, devait encore rendre ceci possible; c'est que la décoration de ces édifices ne fut entreprise qu'après l'achèvement complet de leur gros-œuvre, et qu'elle en restât assez isolée pour qu'elle pût s'étendre ou se réduire en richesse sans autre entrave que la volonté seule de celui qui ordonnait.

Alors fut introduit un mode tout nouveau de construction, consistant dans l'emploi de petits matériaux noyés dans une grande abon-

Digitized by Google

dance de mortier dosé d'une façon excellente, et recouverts d'une décoration indépendante, composée de marbres, de stucs et de peintures, remplaçant le système ancien, et tout opposé de l'emploi des pierres de taille de grande dimension, posées à sec et sans ciment, dont l'ornementation est tellement inhérente à la construction même, qu'il est impossible de l'en détacher sans lui porter une profonde altération.

Bientôt même et continuant à tirer toutes les conséquences d'un procédé qui avait rompu si violemment avec la tradition, on abandonna les petits matériaux en pierre qui avaient été d'abord plus particulièrement employés, pour se servir presque uniquement de la brique, et cette dernière manière remplit depuis, dans les habitudes de bâtir du Romain, un rôle si important qu'elle n'a pas été abandonnée depuis, et qu'elle est encore aujourd'hui dans les usages. Enfin, nous pouvons constater que l'emploi de la voûte, presque ignoré des Grecs, mais déjà connu des Etrusques, quoique employé avec d'autres moyens, se répandit toujours davantage, et que le constructeur romain devint bientôt assez sûr de lui-même, par le parfait équilibre des points d'appui et le calcul exact des dimensions qui leur étaient nécessaires, afin de résister à la poussée, pour ne pas craindre de couvrir en une seule volée des espaces d'une étendue toujours plus considérable.

C'est en généralisant l'emploi de la brique dont la main-d'œuvre était essentiellement économique, qu'on parvint donc à construire les énormes massifs nécessaires à la résistance des grandes pressions verticales et horizontales et pour lesquels les chaux hydrauliques que l'on trouvait facilement à Rome, étaient d'un puissant secours, mais on ne formait ainsi que l'ossature des édifices et il fallait les décorer. Au même moment, la puissance des Romains s'étendant à une grande partie de l'Europe et ne s'arrêtant en Asie et en Afrique qu'aux steppes et au désert, leur permit de dépouiller les pays qu'ils s'annexaient de toutes les œuvres d'art d'une certaine importance, quand ces pays avaient une civilisation supérieure ou égale à la leur, et de

Digitized by Google

tirer des autres, les granits, les porphyres, les marbres et les albâtres que les besoins d'un luxe sans cesse grandissant et la politique des empereurs avaient mis en valeur.

En effet, les Césars qui se sont succédé si rapidement sur la scène du monde romain s'appliquaient pour s'attacher davantage leurs amis ou partisans, à les charger de missions lointaines avec les pouvoirs les plus étendus et l'ordre d'en rapporter tout ce qu'ils pourraient rencontrer de précieux et de nature à agir sur l'esprit d'un peuple que l'on accoutumait de plus en plus à attendre toujours de nouvelles merveilles. Ils croyaient, et nous avons pu voir récemment ce que peut coûter en politique un pareil système, qu'amuser les populations par la construction de grands édifices, où la prodigalité remplace le goût, pouvait être un moyen de les distraire assez pour se les rendre constamment favorables, et jamais la catastrophe qui jetait un César aux gémonies, n'empêchait son successeur de se servir pour séduire les masses des mêmes éléments de corruption, sauf à ce que la nouvelle idole, adorée d'abord et appelée divine, disparaisse à son tour dans la tourmente d'une réaction.

Les marbres les plus précieux, les porphyres d'Egypte, les granits et les albâtres d'Orient, toutes les matières les plus riches et les plus belles arrivèrent donc à Rome en quantités considérables, et ce qu'il en reste encore peut faire comprendre avec quelle profusion ces magnifiques matériaux y étaient accumulés, mais comme ils coûtaient des sommes énormes et que toute puissance, même celle d'un César, a ses limites, on ne les employait qu'à la décoration proprement dite des édifices qu'on élevait et ils entraient si peu dans la construction, que les monuments qui les contenaient ont pu en être dépouillés à différentes époques, sans eux-mêmes disparaître. Aujourd'hui dénudés et réduits à la sombre majesté des grandes lignes qui les composent, ces monuments ne nous permettent-ils peut-être pas mieux de saisir la puissante énergie du peuple qui les élevait, que s'ils étaient venus jusqu'à nous avec une plus complète intégrité?

La spoliation de ces édifices est due surtout à deux causes princi-

Digitized by Google

pales : les invasions successives que Rome a subies pendant le bas-empire, ont sans doute beaucoup détruit, mais deux époques se sont montrées particulièrement spoliatrices des constructions païennes. La première correspond à l'introduction du christianisme et à l'édification des premières églises, dont il n'est peut-être pas une seule à Rome qui n'ait plus ou moins profité des matériaux antiques et surtout des plus précieux par la matière ou la main-d'œuvre, et la seconde eut pour moteur, le retour au goût des choses de l'antiquité qui se développa au XVI[e] siècle sous le nom de Renaissance, et eut pour conséquence d'achever la dépouille des édifices de la vieille Rome, par amour de collectionneur, ou pour enrichir les nombreux palais qu'on éleva à cette époque.

Ainsi que nous venons de le reconnaître, la véritable construction des Romains, celle qui leur appartient bien en propre et qu'ils ont créée en la développant toujours pendant une durée de plusieurs siècles, fut formée comme principe d'exécution de massifs considérables dont les bases, mais les bases seulement, étaient en pierre de taille, tandis que le corps proprement dit était composé de briques laissées apparentes et sans enduits à l'extérieur. A l'intérieur, ces massifs étaient décorés par d'autres constructions plus légères exécutées en matières précieuses. Ces ouvrages qui étaient seulement appliqués et en quelque sorte indépendants, reliés seulement au corps de l'édifice par quelques parties lancées dans les massifs, se composaient de pilastres et de colonnes avec leurs socles et leurs entablements. Des marbres débités en plaques très-minces et retenues aux murs par des crampons en bronze, des peintures et des stucs, ceux-ci décorant exclusivement les surfaces élevées et les voûtes des édifices, complétaient leur décoration. Le Panthéon encore presque intact, à l'exception de la voûte qui parait être restée inachevée sous le rapport décoratif, donne une idée parfaite du système dans son ensemble et dans ses détails, tandis que les thermes de Titus, de Constantin et de Caracalla, ces derniers surtout, dont les proportions gigantesques produisent un effet si prodigieux, tous ces monuments, disons-nous,

Digitized by Google

permettent d'étudier aussi bien leur disposition primordiale, c'est-à-dire celle de la construction proprement dite débarrassée de tout élément décoratif, que celle-ci arrivée à son complet développement.

C'est en examinant avec la plus grande attention ces éléments divers que nous avons cherché à nous rendre compte des moyens précis que les Romains pouvaient avoir employés pour parvenir à élever, avec les petits matériaux que nous connaissons, ces murs énormes supportant des voûtes aux fortes épaisseurs et à grande portée, qui constituent leurs édifices.

Nous croyons que ces résultats ne peuvent être expliqués que par l'emploi sur une grande échelle d'engins ou plutôt de formes, dont les bois de charpente formaient l'appareil principal et qui empêchaient par leur résistance l'écrasement des maçonneries montées avec rapidité tout en leur servant en quelque sorte de moules.

En effet, qu'elles fussent établies par assises de briques, par une préparation de blocage, ou par les deux moyens employés à la fois, ces maçonneries où le mortier jouait un rôle prépondérant, devaient être sujettes à des tassements considérables, tant que la prise des ciments n'était pas complète. Aussi, malgré ces soutiens provisoires sur lesquels reposaient pendant un certain temps tout l'équilibre d'un édifice, la bonne confection des mortiers était-elle une chose tout à fait indispensable, et nous devons croire que les architectes romains faisaient apporter à leurs mélanges et à leur trituration un soin tout exceptionnel, puisque nous pouvons constater par tant d'exemples la cohésion parfaite et la dureté excessive de ceux de leurs ouvrages qui nous sont restés.

Nous devons regarder encore comme probable, une fois établies, ces formes en charpente qui servaient en même temps d'échafaudages, que le constructeur, dans les parties verticales, élevait d'abord les parements, tandis qu'il commençait les voûtes par certains arcs et par des chaînages, et que ce n'est qu'après avoir établi ces travaux préliminaires, qu'il étendait les matériaux noyés dans le mortier formant le blocage proprement dit, en les pilonnant et les assujettis-

Digitized by Google

sant de manière à leur donner avec les parements, les chaînages et les arcs, l'adhérence la plus complète possible.

Il paraît également certain que dans les parties verticales et dans le but de résister à la charge des maçonneries de blocage avant leur prise, on réunissait les deux faces qui devaient servir d'appui à un massif par des liernes en charpente qui le traversaient en entier, et ne pouvaient être enlevées, avec les autres engins verticaux, qu'après une dessication complète du travail effectué.

Ce moyen de construction est très-apparent dans les acqueducs, dont les piles laissent parfaitement voir encore les trous par lesquels passaient les pièces de bois qui rattachaient les parois entre elles; on en trouve la tradition affaiblie dans l'habitude de la construction en pisé ou terre humectée et battue, qui est toujours en usage dans quelques parties du midi de la France, dans celles précisément où la civilisation romaine a laissé le plus de traces soit en monuments soit en coutumes.

En même temps qu'elles servaient d'appui principal a des constructions qu'on élevait rapidement, les charpentes dont nous avons parlé pouvaient dans beaucoup de cas former la base de certaines dispositions préparées pour servir d'élément principal aux décorations projetées. Ainsi on pouvait ménager des niches et des panneaux dans les murs, aussi bien que des caissons dans les voûtes et n'avoir plus ensuite qu'à les recouvrir de la décoration proprement dite. Le Panthéon, dont nous avons déjà parlé, en offre un exemple parfait à l'intrados de la voûte colossale qui le recouvre, celle-ci qui se compose de panneaux renfoncés, très-probablement obtenus par l'adaptation des maçonneries en couchis sur des cintres en charpente formés de plateaux superposés, figurant en saillie ce que l'on voulait obtenir en creux, est restée à l'état de construction primitive sans aucune décoration de moulures ou de sculptures quelconques, mais seulement dégrossie et préparée pour recevoir une ornementation qui n'a, croyons-nous, jamais été terminée.

Il est facile de comprendre que du moment où la décoration des

Digitized by Google

édifices romains était complètement indépendante de leur construction, aucune limite n'était plus assignée à cette décoration même, le génie des sculpteurs, des peintres et des artistes de tout ordre pouvait donc s'exercer en toute liberté et leur inspiration surrexcitée pouvait enfanter des merveilles, mais il leur manquait ainsi le contre-poids salutaire d'avoir à lutter avec les nécessités de la statique et de l'équilibre, leurs travaux pouvant s'exécuter à la rigueur en dehors du contrôle de l'architecte. Il en résulte pour nous cette conviction qu'il ne faut pas attribuer à une autre cause la décadence rapide qui atteignit les œuvres architecturales du peuple romain, à partir de leur apogée, dans le courant du premier siècle de notre ère. Dès le commencement du quatrième siècle, sous Constantin, la chute est déjà irrémédiable, presque complète, et elle se prononce avec tant de promptitude que les monuments qui s'élèvent sous son règne, par impuissance des artistes contemporains, sont déjà formés en partie des dépouilles des monuments antérieurs.

Au Palatin, dont nous avons cherché à faire apprécier l'importance par une description trop sommaire, la période décroissante de l'architecture ne se voit cependant pas encore, les monuments les plus rapprochés de nous parmi ceux qu'il renferme sont toujours remarquables par leur importance et leur exécution.

En finissant ce rapide exposé dont les réflexions nous ont été suggérées par la vue des ruines qui se rencontrent sur la célèbre colline, nous ferons donc cette remarque que leur ensemble si attachant et si complet dans ses parties variées, laisse à peine entrevoir les premières défaillances d'un art considérable, tandis que dans ce qu'elles renferment de plus ancien et dans la maison de Livie, ces ruines nous donnent, au contraire, le moyen d'apprécier, ici, une époque intéressante par sa haute antiquité, là, un art nouveau plein de naïveté encore, mais laissant pressentir dans sa simplicité première les caractères précis d'une prompte maturité.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XV[e]

État de l'Académie au 1er janvier 1874.....

Du Transport des blessés chez les Anciens, d'après les poètes grecs et latins, par M. J.-E. Pétrequin..... 1

L'Étude du grec dans l'éducation française, par M. Hignard (discours de réception)..... 97

Dissertation sur l'origine des anciens peuples du Mexique..... 114

Les Anglais et la Grèce. — Premier épisode. — Parga, par M. Yemeniz..... 121

Poésie populaire de la Grèce moderne, par M. Yemeniz (discours de réception)..... 159

Note de souvenirs de la séance publique de l'Académie de Lyon du 1er août 1871. — Allocution de M. Sauzet, président.. 175

Souvenirs d'un voyage à Rome. — La Catacombe Saint-Calliste, par M. T. Desjardins..... 181

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1872, par M. Desgranges, président..... 197

Le cardinal Billet, allocution par M. P. Sauzet..... 219

Œuvres poétiques d'Eugène Faure. — Notice biographique et littéraire, première partie, par M. J.-E. Pétrequin..... 225

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1873, par M. Onofrio, président..... 301

Étude littéraire et lexicologique sur le Dictionnaire de la langue française de M. Littré, par M. J.-E. Pétrequin..... 321

Les peintures antiques relatives au mythe de Daphné, d'après M. Wolgang Helbig, par M. Hignard..... 365

Paysages grecs. — La vallée de Lacédémone, par M. E. Yemeniz. 385

Notice sur Morand et Perrache, par M. Martin-Daussigny..... 403

Rome. — Le mont Palatin, par M. T. Desjardins..... 415

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

MÉMOIRES

DE LA CLASSE DES LETTRES

Digitized by Google

Lyon. — Imp. Riotor, r. de la Barre, 12.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE LYON

CLASSE DES LETTRES

TOME SEIZIÈME

FOREIGN
BODL:LIB:
PERIODICAL

PARIS
DURAND, libraire, rue des Grès-Sorbonne

LYON
Ch. PALUD, libraire, rue de la Bourse

1874-1875

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

État de l'Académie au 1er janvier 1875.

MEMBRES ASSOCIÉS

—

MM. Moreau (César), à Paris (1827).
Jayr, ancien préfet du Rhône, à Paris (1842).
La Rochefoucault-Liancourt (1842).
La Comtesse d'Aleskewitch (1842).
Le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux (1844).
Reveil (Édouard), ancien maire de Lyon (1848).
Chevreul, de l'Institut, à Paris (1852).
Mgr Lyonnet, archevêque d'Alby (1853).
Eichhoff, membre correspondant de l'Institut, à Paris (1855).
Rénier (Léon), de l'Institut, à Paris (1860).
Dumont, de l'Institut, à Paris (1860).
Belbeuf (le marquis de), premier président honoraire de la Cour de Lyon (1862).
Bernard (Claude), membre de l'Institut, à Paris (1869).
Noirot (l'abbé), à Paris (1869).
Bonnassieux, membre de l'Institut, à Paris (1869).
Yvon-Villarceau, membre de l'Institut, à Paris (1873).
Meissonnier, membre de l'Institut, à Paris (1873).
Mgr Ginhouillac, archevêque de Lyon (1873).

Digitized by Google

Bureau

		Classe des Sciences.	Classe des Belles-Lettres.
Pour 1874-75	Présidents.....	MM. AYNARD,	P. SAUZET.
	Secrétaires généraux	FAIVRE,	HEINRICH.
	Secrétaires adjoints.	DUMORTIER,	E. GUIMET.
	Archiviste.....	M. MULSANT.	
	Trésorier	PERROUD.	

1re CLASSE DES SCIENCES.

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. CAP, à Paris (1825).
LEYMERIE, professeur à la Faculté des Sciences, à Toulouse (1835).
LECOQ, ancien inspecteur général des écoles vétérinaires, à Versailles (1864).

MEMBRES TITULAIRES.

SECTION 1re.

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

(Neuf Membres.)

MM. ST-CLAIR DUPORT (1847).
GLÉNARD (1857).
LOIR (1862).
DIEU (1864).
AYNARD (1865).
Jules MICHEL (1870).
LAFON (1873).
Joseph BONNEL (1874).
N...

Digitized by Google

SECTION II^e^.

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Economie rurale.

(Neuf Membres).

MM. MULSANT (1839).
JORDAN (Al.) (1850).
TISSERANT (1853).
PERROUD (1857).
FAIVRE (1860).
DUMORTIER (1863).
FALSAN (1869).
BERTHAUD (1873).
N...

SECTION III^e^.

Sciences médicales

(Six Membres).

MM. PETREQUIN (1852).
PERRIN (1854).
BOUCHACOURT (1863).
TEISSIER (1863).
DESGRANGES (1864).
BERNE (1869).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. BOUILLET, minéralogiste, à Clermont (1828).
BUSSY, directeur de l'École de Pharmacie, à Paris (1852).
DE MONTMEYAN, à Aix (1840).
MONDOT DE LAGORCE, ingénieur, à Paris (1842).
LAVAL, ingénieur en chef de la Saône, à Mâcon (1842).
ITIER, directeur des Douanes, à Marseille (1843).
CARA, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Cagliari (1843).
MUNARET, médecin, à Brignais (Rhône) (1844).
BRESSON, à Paris (1844).

Digitized by Google

MM. Payan, médecin, à Aix (Bouches-du-Rhône) (1847).
Noirot, médecin, à Dijon (1846).
Guillard (Achille), docteur ès-sciences, à Paris (1847).
Briot, professeur de mathématiques, à Paris (1848).
Schioedte, conservateur du Musée d'Histoire naturelle, à Copenhague (1849).
Bouchacourt, ingénieur civil, à Paris (1851).
Richard Owen, à Londres (1852).
Larrey, membre de l'Académie de médecine, à Paris (1852).
Dohrn, président de la Société entomologique, à Stettin (1852).
Girard de Cailleux, inspecteur général des établissements d'aliénés, à Paris (1852).
Bouquet, professeur de mathématiques, à Paris (1852).
Renard, à Moscou (1853).
Girardin, recteur, à Clermont (1854).
Pigeon, ingénieur des mines (1855).
De Beust, directeur général des mines de la Saxe (1855).
Leconte (John), de l'Académie de Philadelphie (1855).
A. de Candolle, à Genève (1856).
Jordan (Alexandre), ingénieur en retraite, à Paris (1856).
La Marmora (le général de), à Turin (1856).
Marschall (le comte), zoologiste, à Vienne (1857).
Rondot (Natalis), à Paris (1859).
Dareste (Camille), professeur à la Faculté des Sciences, à Lille (1859).
Damour, membre de la Société géologique, à Paris (1860).
Perrey (Alexis), professeur honoraire, à Lorient (1862).
Noguez, professeur, à Oullins (1862).
Quiquerez, ingénieur des mines à Delémont (Suisse) (1863).
Perier, ancien médecin en chef des Invalides (1864).
Marmy, médecin militaire de première classe, à Lyon.
Ebrard, docteur en médecine, à Bourg (1864).
Serpieri, à Urbino (1866).
Quesnoy, médecin, à Paris (1867).
Frenet, à Périgueux (1867).
Petermann, à Gotha (1870).
Arcelin, à Mâcon (1871).
Macario, médecin, à Nice (1872).
Gaston de Saporta (le comte), à Aix (1873).
Ebray, ingénieur (1874).
Perey, médecin, à Nantes (1874).

Digitized by Google

2e CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. Benoit (Ph.) (1852).
Chenavard, à Lyon (1854).
Valentin-Smith, à Paris (1864).
Bouillier, à Paris (1864).
Gilardin, à Paris (1869).
De Boissieu (1870).
Dareste (1872).

MEMBRES TITULAIRES.

SECTION Ire

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie.

(Sept Membres).

MM. Sauzet (Paul) (1830).
Laprade (Victor de) (1842)
Tisseur (Jean) (1856).
Saussaye (de La) (1857).
Heinrich (1869).
Hignard (1870).
Ferraz (1871).

SECTION IIe

Histoire et Antiquités.

(Six Membres.)

MM. Guillard (Louis) (1852).
Martin-Daussigny (1854).
Desjardins (T.) (1855).
Soultrait (G. de) (1858).
Morin-Pons (H.) (1861).
Pariset (1873).

Digitized by Google

SECTION III^e^

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

(Neuf Membres).

MM. Blanc St-Bonnet (1845).
Gaillard (Léop. de) (1860).
Mollière (Antoine) (1862).
Onofrio (1864).
Lagrevol (de) (1866).
Yéméniz (1869).
L'abbé Guinand (1870).
Rougier (Paul), avocat (1872).
Dumont (Aristide), (1873).

SECTION IV^e^

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique

(Six Membres).

MM. Fabisch (1857).
Reignier (1862).
Danguin (1865).
Guimet (Emile) (1869).
Bresson (1871).
L'abbé Neyrat (1874).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Autran (Paul), membre de l'Acad. française, à Marseille (1831).
Cibrario, à Turin (1832).
Jager (l'abbé) (1835).
Perrault-Maynand (1839).
Knemlin, à Fribourg (1839).
Canonge (Jules), à Nîmes (1840).
Rossignol, archiviste (1841).
Levol (Florimond), à Paris (1842).
Lafarelle, ancien député, à Nîmes (1842).

Digitized by Google

Desportes (Auguste), à Paris (1845).
Remacle, ancien magistrat, à Arles (1846).
De Puymaigre, à Thionville (1846).
Chaix, président honoraire à la Cour, à Riès (Basses-Alpes) (1848).
Betant, à Genève (1849).
Baux, archiviste, à Bourg (1849).
Du Boys (Albert), à Grenoble (1850).
Bertinaria, à Turin (1851).
Mignard, à Dijon (1852).
Duc de Caraman, à Paris (1852).
Charma, professeur à la Faculté des Lettres de Caen (1835).
Dauphin (l'abbé), doyen de Sainte-Geneviève, à Paris (1853).
Barrault-Roullon, à Paris (1854).
Jolibois (l'abbé), à Trévoux (1854).
Mlle Sasserno (Sophie), à Nice (1855).
Grandperret (Th.), à Paris (1856).
Cochet (l'abbé) à Dieppe (1857).
Bacci de la Mirandole, à Modène (1857).
Mantellier, conseiller à la Cour d'Orléans (1857).
Regnault (A.), ancien archiviste au Conseil d'Etat (1858).
Christophe (l'abbé), à Paris (1858).
Chaverondier (Auguste), archiviste, à Saint-Étienne (1860).
Desserteaux, conseiller à la Cour de Besançon (1862).
Le Duc (Philibert), inspecteur des forêts, à Belley (1862).
De Meaux (le vicomte) (1863).
Cannat de Chizy (Marcel) (1864).
De Flaux (1865).
Le Prince Vlangali (1865).
Negri (le commandeur Christophe), à Turin (1865).
Carra de Vaulx (1866).
Revoil, architecte, à Nîmes (1866).
De Gerando (le baron) (1869).
De Parceval Grandmaison, à Mâcon (1871).
Chabas, à Châlon-sur-Saône (1874).

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES POÉTIQUES

D'EUGÈNE FAURE

AUTEUR DES SONGES D'UNE NUIT D'HIVER

PRÉCÉDÉES

D'UNE INTRODUCTION

Par J.-E. PÉTREQUIN

Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier de l'Instruction publique,
Ex-Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, etc.

DEUXIÈME PARTIE

POÉSIES DIVERSES

et

POÈME EN DEUX CHANTS

Digitized by Google

Muse ! qu'à tant d'affronts notre siècle condamne,
Je n'ose t'invoquer sur ma lyre profane !

BYRON, Childe-Harold, chant 1, n° 1,
traduit en vers fr. par F. Ragon, 1833.

. . . . . .

Ah ! du moins, laisse-moi
Emporter de ces lieux un souvenir de toi !
Sur l'arbre de Daphné qu'une feuille cueillie
Pare de ton laurier ma lyre énorgueillie ;
Et qu'on ne dise pas qu'un refus dédaigneux
Confondit de mes chants l'espoir présomptueux !

Childe-Harold, ch. 1, n° 63.

. . . . . .
. . . . . .
Gravissez lentement le sentier tortueux :
Tandis que vous montez, tournez souvent les yeux,
Et voyez s'agrandir cet horizon magique !

Childe-Harold, ch. 1, n° 20.

Digitized by Google

ŒUVRES POÉTIQUES

D'EUGÈNE FAURE

AUTEUR DES SONGES D'UNE NUIT D'HIVER

INTRODUCTION

Sua sunt post funera prisci
Jura sodalitii.
VANIÈRE, Eglog. *de Amicitiâ*.

Je n'aurais jamais songé à revenir sur la biographie d'Eugène Faure, si, aujourd'hui qu'il m'a été donné de recueillir ses dernières *Œuvres poétiques*, je n'avais à le faire connaître sous un nouveau point de vue.

Depuis l'apparition des *Songes d'une nuit d'hiver*, en 1835, il avait dû composer un poème et une foule de poésies diverses : mais qu'étaient devenus ses manuscrits ? c'est ce que personne ne pouvait me dire. J'avais sans cesse espéré que ses amis, dont j'avais éveillé l'attention, pourraient quelque jour me l'apprendre ; mais cette espérance, qui plus d'une fois sembla sur le point de se réaliser, finit toujours par être déçue ; et malgré leur bon vouloir, je n'ai rien obtenu par leur entremise : ils avaient perdu la trace des manuscrits. Nonobstant des conditions aussi décourageantes, je ne renonçai pas à mes desseins, et, durant près de dix ans, je n'ai cessé, en utilisant les moindres indices, en mettant à profit mes divers voyages à Paris (de 1864 à 1873), je n'ai cessé de poursuivre des recherches qui paraissaient fatalement frappées de stérilité.

Digitized by Google

Mais cette malechanche (26) devait avoir un terme : et quelque temps après la séance publique (25 juin 1872) où j'eus l'honneur de lire, devant l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, une étude biographique et littéraire sur l'auteur des *Songes d'une nuit d'hiver* (voy. § I, II et III), je fus agréablement surpris de recevoir de Paris un carton rempli de papiers écrits de sa main. De même que, pour la *Biographie*, à part les traits et les détails que j'ai recueillis dans ma correspondance et mes souvenirs, j'ai dû la plupart des autres à la veuve de son frère Victor, de même ici, pour les *Œuvres poétiques*, à l'exception des pièces de vers que j'ai tirées de mes cartons, c'est à la veuve de son frère Auguste que je dois le reste, c'est-à-dire la majeure partie des poésies diverses et le poème en deux chants qu'on lira plus loin.

Ma satisfaction toutefois ne devait pas être complète ; car dans cet envoi je ne trouvai pas ce que j'attendais, c'était surtout de la prose : il y avait beaucoup de travaux d'histoire, de politique, de géographie, etc. La poésie n'occupait qu'une place minime ; ici encore une autre déception m'était réservée : je n'avais pas sous les yeux des cahiers mis au net ; ce n'étaient que des feuilles détachées, sans titres, sans pagination, sans suite, la plupart informes et mutilées. Comment assembler tout cela ? Comment me tirer de ce dédale ? Par quel art retrouver le lien qui devait unir ces pages éparses ? Comment avec ces fragments tronqués refaire un tout qui pût se suivre et s'enchaîner ? Souvent, je l'avoue, je désespérai d'y parvenir. J'étais soutenu par le désir de sauver les restes littéraires de l'auteur des *Songes d'une nuit d'hiver*, et de faire revivre sa mémoire en l'entourant d'une nouvelle auréole. Que de longues séances ne m'a-t-il pas fallu pour scruter et interpréter chacun de ces brouillons, de manière à arriver à une recomposition des pièces

---

(26) On dit *malefaim*, *malemort*, *malebête*, *malenuit*, *malepeste*, etc. ; il me semble qu'on peut régulièrement dire *malechance*, quoique le mot ne se trouve, ni dans les vocabulaires de Noël et Chapsal, de Nodier, de Wailly, etc., ni dans les dictionnaires de l'Académie, de Gattel, de Bescherelle, etc.

Digitized by Google

de vers! Combien de fois me suis-je vu forcé d'abandonner ce travail ardu parce qu'il n'avançait pas au milieu des bruits du jour! Et combien de fois ai-je dû recourir aux heures silencieuses de la nuit pour pouvoir me reconnaître au sein de ce labyrinthe!

Aurai-je réussi dans cette difficile entreprise? Je n'ose espérer un succès complet. Il y avait tant d'écueils à éviter dans la reconstitution d'un ouvrage qui se compose de 22 parties différentes pour le poème et de 17 pour les poésies diverses, que je ne me flatte pas de n'avoir sombré nulle part. On a déjà dit que la plupart n'avaient pas de titres : il a fallu en créer; aurai-je toujours fait des choix heureux? Le public en jugera : je lui livre mon œuvre, avec la conscience de n'avoir rien négligé pour lui assurer tout l'intérêt possible.

On a vu que les *Songes d'une nuit d'hiver* renferment 26 pièces de vers; les *Poésies diverses* sont presque aussi nombreuses : si, aux 15 pièces qui proviennent de l'envoi de Paris, on ajoute les 9 autres dont j'ai moi-même enrichi le recueil (*), on arrive au chiffre de 24; elles n'ont pas toutes le même mérite, tant s'en faut! Mais il est vrai de dire que plus de la moitié se recommandent par une incontestable valeur littéraire (voy. 1re partie, § IV). Ainsi, pour citer quelques exemples, on peut, si je ne me trompe, signaler avec éloge les pièces suivantes : les *Deux Ames*, la *Séparation* (§ II), la *Fleur et l'Insecte* (§ III), l'*Ange de la Mort à l'Ame*, *A un riche avare* (§ IV), *Une Nuit sur la colline*, la *Fin du monde* (2e partie), etc.; et il me sera permis d'ajouter qu'il y a de beaux passages dans le *Temps à Dieu*, la *Vision*, *Elle*, le *Poète*, le *Soir*, le *Génie de l'industrie*, l'*Aspiration vers l'infini*, etc. Quelques-unes de ces pièces ont avec les *Songes d'une nuit d'hiver* des rapports intimes : *Elle* et la *Vision* rentrent dans le premier drame : *Elle* se place à côté de la *Fille du ciel*, et la *Vision* à côté

(*) La *Séparation*, les *Deux Ames*, le *Réveil*, la *Fleur et l'Insecte*, l'*Ange de la mort à l'Ame*, *A un riche avare*, le *Temps à Dieu*, *Une Nuit sur la colline*, et le début de la *Fin du monde*.

Digitized by Google

des *Deux âmes;* elles ont ensemble donné naissance à un type charmant que nous retrouverons dans le poème, où, sous un nom célèbre dans la république des lettres, nous verrons cette gracieuse création embellir le chant de l'avenir (voy. chant 2e, § IV et XI). *Une Nuit sur la colline* appartient au second drame, et peut figurer entre les *Vents* et les *Ruines du Monastère*, etc.

Eugène Faure composa son *poème* à une époque (1844 à 1850) où mes fonctions de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon ne me permettaient que de rares et courtes excursions à Paris : aussi, n'en avais-je pas pris lecture ; je n'en connaissais même pas le titre, et je dois ajouter qu'il n'y en a aucun dans les manuscrits que je possède. Je me suis guidé, pour le formuler, sur l'esprit même de la composition que je crois avoir bien rendu : le *Présent* et l'*Avenir*; mais enfin ce n'est pas le fait même de l'auteur. Le poème se divise naturellement en deux chants.

Le *premier* chant est consacré au *Monde présent :* c'est une satire amère de la société actuelle, que l'auteur poursuit impitoyablement de ses critiques à tous les degrés et sous toutes les formes de notre organisation sociale. Rien ou presque rien ne trouve grâce à ses yeux; il ne voit en général et ne veut voir que le côté défectueux, et donne carrière à sa bile. Il termine par un *anathème* contre le monde présent.

J'ai cru devoir inscrire une épigraphe en tête de chaque pièce; si j'ai pris soin de les tirer en majeure partie de *Childe-Harold*, c'est que lord Byron me paraît avoir exercé une large influence sur l'auteur de notre poème. « On a, dit M. Ragon (*Childe-Harold*, trad. en vers français, Paris, 1833, *Avertissement*), on a reproché à Byron les doctrines ou plutôt les boutades anti-sociales répandues dans ses ouvrages. Ces déclamations sur les vices de l'humanité, sur les abus de la société, sont presque toujours fausses; on ne montre qu'une face des objets, la plus triste ou la plus odieuse; on ne voit que le mal, sans tenir compte du bien. » Notre auteur, dans le *Premier chant* de son poème, se complaît, comme son modèle, à rembrunir à plaisir le tableau déjà assez sombre des choses d'ici-bas; à les entendre, l'un et l'autre, la misère imméritée et le triomphe de

Digitized by Google

l'iniquité et du vice seraient la destinée fatale de l'existence humaine. — N'oublions pas, non plus, que toute une littérature, inspirée du même esprit de dénigrement, ne cessait de répandre à profusion ces doctrines malsaines et décourageantes dans les journaux, dans les romans et sur le théâtre, et venait ainsi ajouter sa néfaste influence à celle du grand poète anglais.

Ce n'est pas tout : Eugène Faure comptait, à la vérité, une foule de bons et excellents amis dans le barreau, dans la médecine, dans les arts, dans le commerce et parmi les hommes de lettres (27) : mais il avait aussi quelques relations véreuses, comme on est exposé à en faire dans les grandes villes telles que Paris : là se donnent rendez-vous une foule de gens dévoyés, de *fruits secs*, qui n'ont ni profession ni carrière, qui traînent dans le monde une vie désœuvrée, et qui, mécontents d'eux-mêmes, le deviennent aussi d'autrui, si bien qu'ils déchirent tout à belles dents. Ce n'est pas de pareils esprits qu'on peut attendre une saine appréciation des hommes et des choses, ni dans le présent, ni dans le passé. Cette société, pour laquelle ils sont un cauchemar, un fardeau, même une honte, personne assurément n'est mieux en mesure d'en con-

---

(27) Je puis en nommer quelques-uns :

M. Derains, avocat à Paris, avait été, comme Auguste Faure frère de notre poète, choisi par M. Dalloz pour collaborer à son grand ouvrage de jurisprudence.

M. F. Charassin, avocat à Lyon, était allé se faire inscrire au barreau de Paris, comme l'a fait M. Jules Favre, son camarade de collége. Il s'occupait beaucoup de littérature et de politique.

M. le docteur F. François était médecin à Paris, et s'occupait aussi d'études littéraires et politiques.

MM. Charassin et François ont publié un ouvrage de linguistique et de grammaire sous ce titre : « *Dictionnaire des racines et dérivés de la langue française*, dans lequel on trouve tous les mots distribués par famille rangée dans l'ordre abécédaire de la racine dont elle dépend, pour la facilité de l'enseignement, par F. Charassin et F. François. » Un volume grand in-8°, chez Al. Heois, éditeur, rue Richelieu.

M. le docteur Charles Fraisse (voir *Notice*, § I, *Biographie*) était médecin à Lyon, où il est devenu successivement membre et secrétaire général de

Digitized by Google

naître les défauts, les abus et les vices; mais assurément aussi personne ne serait moins en droit de s'ériger en juges implacables; et cependant, sous l'empire du dépit, de l'envie et des passions qui fermentent dans leur sein, on les entend sans cesse fulminer les plus violents réquisitoires contre notre ordre social, auquel ils ne savent ni ne veulent se rendre utiles, et dans lequel ils n'ont pas su se faire une place. On dirait qu'ils prennent le rôle d'accusateurs pour donner le change, et qu'ils croient se justifier en chargeant la société de leurs méfaits, et s'innocenter eux-mêmes en la faisant coupable. Rien n'attriste comme le spectacle de ces hommes blasés, à peu près indifférents au bien comme au mal, ne respectant rien, se riant de tout, et, malgré leur savoir et leurs aptitudes, réduits à l'impuissance et à la nullité par leur conduite oisive et condamnable! Il y a chez eux un tel défaut de principes, de sens moral et de croyances, que leur conversation fait froid au cœur et à l'esprit; et il est rare qu'on sorte de leur compagnie sans éprouver une impression de malaise et de répulsion. Si l'on y reste, c'est un foyer contagieux qui empoisonne dans leurs germes les meilleurs sentiments de l'âme : il contriste le cœur, et, en répandant

---

l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, bibliothécaire du Palais-des-Arts, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

MM. Ch. Fraisse et F. François ont fait paraître une brochure estimée sur le choléra-morbus de 1832.

M. le docteur Joannard était et est encore médecin à Paris.

M. Guillot était statuaire à Paris.

M. Gabriel Édant était négociant à Lyon. Il a laissé un volume de poésies, imprimé après sa mort sous le titre de *Chansons et Quatrains* (un vol. in-12, Lyon, 1865, avec une notice biographique par M. Armand Fraisse). On y trouve 41 chansons et 39 épigrammes et quatrains.

M. Grummel, neveu de Gabriel Édant, était et est encore négociant à Paris.

M. l'abbé Neyret, aujourd'hui curé en retraite, était un camarade de collége d'Eugène Faure.

MM. Charvin, Billiet, Cusin, etc., rentiers lyonnais, étaient d'anciens condisciples liés par d'étroites relations d'amitié.

Parmi les hommes de lettres de Paris, E. Faure comptait d'assez nombreux amis.

Digitized by Google

l'amertume sur toute chose, il désenchante de la vie, et paralyse les nobles élans de la vertu. D'un pareil milieu on ne peut entrevoir la société que sous de fausses couleurs : ce n'est plus la raison qui juge, c'est la passion, c'est le préjugé. Il faut plaindre ceux qui se meuvent et vivent au milieu d'une telle atmosphère!

C'est dans un esprit de censure qu'Eugène Faure a composé le *premier chant* de son poème. Malheureusement la plupart des morceaux dont il se compose ne sont plus, aujourd'hui, que des fragments; les feuilles volantes que j'ai pu recueillir présentent beaucoup de lacunes; il est manifeste que dans tout ce manuscrit nous n'avons qu'un premier jet qui a dû être retouché. Si l'on compare la tirade du 1er chant sur les Moissonneurs, § III, avec la tirade correspondante qu'on lit dans le 2me, § VII, et les fragments sur la Justice du siècle actuel, § VI et VII, avec les passages analogues de l'Avenir, § V et IX, etc., on restera convaincu que la pensée de l'auteur n'a reçu ni les développements ni les corrections qu'elle comportait : — *Emendaturus, si licuisset!* Ovid.; — et il ne serait pas équitable de le juger d'après cette partie de son œuvre. Il y a encore, toutefois, de belles pages, et même de beaux chapitres : il me suffit de citer le *Supplice*; c'est un morceau qu'il a su rendre dramatique et attachant : tous les cœurs honnêtes seront indignés comme lui de l'impunité révoltante dont jouissent dans le monde de vils et lâches séducteurs de pauvres et innocentes jeunes filles, tandis que les malheureuses victimes qu'ils ont entraînées au désordre et qu'ils ne rougissent pas d'abandonner ensuite sans ressources, peuvent, une fois déshonorées, tomber de chute en chute non-seulement dans la plus affreuse misère, mais encore sous le coup des dernières rigueurs de la justice criminelle.

Dans le *second chant* du poème, Eugène Faure chante l'avenir : il s'abandonne à son imagination et aux élans de son cœur, pour en faire un tableau qu'il embellit des plus riantes couleurs. Ce n'est plus une satire, c'est comme une féerie : on sent que sa verve poétique est dans son élément; sa bonne nature reparaît, et il revient aux sentiments affectueux qui, dans les *Songes d'une nuit d'hiver*, ont fait la matière de ce j'ai appelé *Premier drame* dans la notice qui ouvre ce recueil (voy. notice, § II).

Digitized by Google

Il retrouve, en abordant aux rivages de l'avenir, celle qu'il a aimée ici-bas et à laquelle s'adressent tant de pièces de vers dans les *poésies diverses* et dans les *Songes;* et comme l'office qu'elle remplit ici rappelle un nom et des souvenirs chers aux lettres, j'ai cru devoir l'appeler la *Nouvelle Béatrice* : de même que, dans la *Divine Comédie*, Béatrice conduit le Dante dans les dix sphères du paradis ; de même dans ce deuxième chant du poème, la nouvelle Béatrice conduit Eugène Faure dans les diverses phases de sa pérégrination à travers le monde de l'avenir. C'est elle qui le guide d'une plage à une autre ; c'est elle qui lui explique les merveilles qui s'offrent à leur vue dans ces pays enchantés. Béatrice est l'âme de toute cette partie du poème : quel n'est pas le bonheur du poète quand il l'aperçoit au début de son voyage ! quelles pages touchantes, quels délicieux accents elle lui inspire ! (Voy. § IV, chant 2e) et après les révélations qu'il en reçoit sur les félicités que l'avenir réserve à l'humanité, quel n'est pas son ravissement ! (Voy. chant 2e, § XI.)

Ce second chant est supérieur au premier, dont j'ai le regret de n'avoir pu produire que des fragments d'ailleurs forts incomplets pour la plupart. On y rencontre d'heureuses réminiscences puisées à de bonnes sources, des tableaux pleins de charme, et des scènes d'un vif intérêt. Si, au sujet du culte dans l'avenir, on remarque quelques réflexions malséantes, on doit y reconnaître un reste des malignes influences dont nous avons plus haut cherché à apprécier la portée : tant il est vrai que les meilleurs esprits ont grand'peine à se défaire des impressions mauvaises qu'il reçoivent incessamment de leur entourage !

Les sujets sont généralement plus développés, mieux enchaînés et d'ailleurs plus complets que dans le premier chant : les épisodes présentent aussi plus de variété et d'intérêt. Répétons qu'on y retrouve l'auteur des *Songes d'une nuit d'hiver* avec sa physionomie sympathique, son inagination brillante, et sa diction pleine à la fois d'élégance et de naturel. Le cœur et l'esprit y parlent un langage qu'on ne se lasse pas d'entendre ; et, si l'on ne partage pas toutes les espérances et toutes les illusions du poète, on est du moins forcé de reconnaître que ses créations offrent un attrait et des agréments

Digitized by Google

incontestables. — Les quelques pages, récrites à nouveau, qui se trouvent mêlées parmi les autres, font voir que l'auteur avait retouché son œuvre, et ces heureuses corrections augmentent nos regrets de n'avoir pas le manuscrit mis au net. Mon correspondant de Paris (M. Victor Pétrequin), après de longues recherches, a cru un instant être sur ses traces : j'allais enfin voir se réaliser un espoir qui depuis longtemps ne cessait de fuir devant moi comme un vain mirage ! mais cette bonne nouvelle n'était encore qu'une déception : et dans un récent voyage (avril 1873) nous avons renouvelé ensemble une foule de démarches qui n'ont abouti à rien, sinon à nous donner la certitude de la parfaite existence du manuscrit qui était mis au net et tout prêt pour l'impression, mais qui a été détourné par des mains inconnues, et peut-être mal intentionnées. On n'ose croire qu'il y ait eu là quelque arrière-pensée de plagiat clandestin. De tous les larcins que peut commettre l'instinct du mal, ceux qui portent sur les œuvres de l'esprit ne sont certainement pas les moins condamnables : les autres peuvent être rachetables à prix d'argent ; ceux-là sont souvent irréparables : rien ne saurait remplacer l'œuvre de toute une existence littéraire. Quoi qu'il en puisse être, ces projets, s'il ont jamais été prémédités, seraient aujourd'hui devenus impossibles ; notre édition aura pris les devants, et leur a fermé la voie : ce serait, du moins, une écrasante protestation. Espérons, pour la mémoire de l'auteur, qu'il ne sera pas besoin d'invoquer cette garantie, et que rien ne viendra troubler la légitime jouissance de son travail et de l'honneur qui doit lui en revenir.

La soustraction des manuscrits paraît avoir porté surtout sur le *poème :* il est à regretter que du *premier* chant nous n'ayons pu recueillir que des lambeaux qui ne se suivent guère ; il n'y a de complet que quelques parties seulement, comme la *Bataille*, le *Supplice*, les *Iambes contre la société* et l'*Anathème*. En l'état, on ne saurait se faire une idée exacte et fidèle de ce que devait être ce premier chant.—Nous avons été plus heureux pour le *second* chant qu'il nous a été donné de reconstituer à très-peu près dans son ensemble : à part quelques lacunes de peu d'importance, ses différentes parties s'enchaînent assez bien ; la fin seule fait défaut : nous ne saurions

Digitized by Google

dire l'étendue précise de ce qui manque ; mais nous croyons que ce n'était pas très-considérable. Ici l'on est à même de se former une idée du plan de l'auteur et de la façon dont il a su le remplir : nous osons dire que la plupart des parties de l'œuvre se recommandent à des titres divers : ce qui est à déplorer, c'est de n'avoir pas eu un manuscrit auquel ait été mise la dernière main. Tel qu'il est, ce second chant, dont nous avons déjà indiqué plus en détail les qualités littéraires, intéresse et se fait lire avec plaisir.

Les *poésies diverses* ne sont pas, non plus, arrivées toutes jusqu'à nous : il s'en est égaré plus d'une ; mais il ne semble pas qu'il faille en accuser le détournement intentionné des manuscrits. Écrites sur des feuilles volantes, elles devaient aisément se perdre. Nous avons réussi à en rassembler assez pour donner un pendant aux *Songes d'un nuit d'hiver*, et doubler ainsi les titres que E. Faure pouvait faire valoir ; cette publication posthume est même plus considérable que l'autre : le poème et les poésies diverses se composent de plus de quatre mille vers. Je sais bien que ce n'est pas le nombre qui pèse le plus dans la balance : ce que l'on considère, — et à juste titre, — c'est la qualité bien plus que la quantité : mais si celle-ci abonde, celle-là ne fait pas défaut. Il y a des parties faibles, je suis le premier à le reconnaître, et personne plus que moi n'aurait désiré que l'auteur pût les corriger ou même les retrancher ; mais je n'avais pas le droit de faire moi-même ce sacrifice : de quelle autorité m'ériger en juge suprême, et m'arroger le pouvoir de tronquer l'œuvre que ces mutilations auraient rendue plus défectueuse encore ? il ne faut pas, comme l'a judicieusement dit Horace, il ne faut pas que les défauts d'un ouvrage empêchent de rendre justice à ses beautés (28).

---

(28) Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, ...
Quas humana parum cavit natura. — *Ars poetic.* 351.

Quand de beautés un poème étincelle,
Fermons les yeux sur de légers défauts :
Rien n'est parfait !
J.-M. Chénier, *Poétique d'Horace et d'Aristote*, 1815.

Digitized by Google

En général, il s'attache un intérêt particulier aux publications posthumes, parce qu'elles sont comme le testament littéraire des écrivains morts sur la brèche : qu'il nous soit permis de réclamer en faveur de la nôtre le bénéfice de cet intérêt ! il ne saurait être mieux justifié : l'homme et l'œuvre en sont dignes ; c'est une justice tardive qu'il s'agit de rendre. Il n'y a pas jusqu'à la curiosité qui ne doive être piquée par l'histoire des manuscrits de l'auteur : on n'en rencontre pas souvent dont les destinées offrent tant de péripéties : puisse la dernière aboutir à un dénouement favorable !

J'ai cherché à assurer à cette édition un autre avantage : il serait aujourd'hui difficile de se procurer en librairie les *Songes d'une nuit d'hiver;* et sans cette première publication on ne peut connaître, on ne peut juger que très-imparfaitement E. Faure. Il fallait y suppléer : aussi, pour arriver à tracer un portrait fidèle, ai-je pris soin d'intercaler une foule de citations dans mon analyse du premier et du second drame (voir *notice*, § II et III) : on y rencontre ainsi des morceaux considérables, dont le nombre et l'étendue se proportionnent, autant que possible, à l'intérêt de chaque scène ou à l'importance des pièces de vers, c'est-à-dire qu'on finit par avoir de ce livre les principaux passages, les tirades les plus poétiques et les tableaux les plus variés. A défaut de l'ouvrage lui-même, notre édition aura l'avantage de tenir lieu dans une certaine mesure des *Songes d'une nuit d'hiver* qui s'y trouvent représentés dans leurs parties essentielles.

Il me reste, en terminant, à en appeler à la bienveillance des lecteurs : peut-être, si je l'invoque pour mon propre compte, peut-être ne pourra-t-on nier que de fait je n'y aie aussi quelque droit pour tous les soins que j'ai mis à préparer cette édition et pour les recherches incessantes qu'elle m'a coûtées. Il me sera permis de rappeler ce que, dans des conditions analogues aux miennes, a cru devoir écrire H. de Latouche lorsqu'en 1819 il publia les *Œuvres poétiques* d'André Chénier, inédites pour la plupart et mêlées aussi de beaucoup de fragments : « C'est surtout au peu d'hommes restés « fidèles à un culte presque délaissé, que s'adresse l'espoir de « notre zèle, en mettant au jour ce recueil. Les livres ne manquent

Digitized by Google

« pas aux idées positives de ce siècle : pourquoi n'en apparaitrait-
« il pas un pour les esprits qui n'ont pas encore déserté tous les
« champs de l'imagination ? » Sans doute ici ni l'éditeur ni l'auteur n'ont autant de titres pour briguer les suffrages des lecteurs : ils ont une ambition plus modeste, ils s'adressent à leur bienveillante sympathie ! Ce ne sera pas trop, du moins, de réclamer d'eux une sérieuse attention : ce n'est point, quand la tête est chargée de soucis ou préoccupée de soins étrangers, qu'on est bien disposé pour lire une œuvre de poésie. Il y a longtemps qu'un auteur célèbre l'a dit, et il est bon de le répéter après lui : L'esprit doit être libre et bien préparé pour sentir le charme des vers et en apprécier toutes les beautés :

Vatis libellos legere si desideres,
Vaces oportet omnino à negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis !
Phèdre, fab. l. 3, *prolog*.

Digitized by Google

POÉSIES DIVERSES

D'EUGÈNE FAURE

AUTEUR DES SONGES D'UNE NUIT D'HIVER

LE POÈTE

Cui liquidam Pater
Vocem cum citharâ dedit !
HORACE, od. 25, l. 1.

Le poète, en rêvant, double son existence,
Imagine une forme, un corps à ce qu'il pense,
Anime les objets qu'invente son cerveau
Et de ses fictions crée un monde nouveau.
BYRON, *Childe-Harold*, ch. 3, n° 6,
trad. en vers fr. par RAGON.

I.

Voyez le rossignol ! Pour que sa voix si pure
Puisse s'épanouir et charmer la nature,
Il lui faut des vallons, solitaires, voilés
De peupliers plaintifs que la brise balance ;
Il lui faut l'ombre et le silence
Des beaux soirs du printemps et des cieux étoilés.

Il lui faut un écho sonore qui l'écoute,
Il lui faut une source épanchant goutte à goutte
Une onde dont le bruit accompagne sa voix ;
Il lui faut, pour répondre à ses vives roulades,
Le doux murmure des cascades
Et les soupirs du vent dans les feuilles des bois.

Alors, libre et bercé sur la branche qui plie,
Près d'exhaler les chants dont son âme est remplie,
Il écoute si tout est calme et recueilli,
Attend pour commencer que le zéphyr prélude,
Et qu'en sa rêveuse attitude
La lune sur le ciel lève son front pâli.

Digitized by Google

Puis sa voix tout à coup en cadences rapides,
En sons précipités, harmonieux, limpides,
Jaillit, déborde, éclate, et remplit les forêts ;
Puis le son ralenti devient plaintif et tendre,
Si bien qu'on dirait à l'entendre,
Qu'il exhale en chantant son âme et ses regrets.

Alors, entre la nuit et l'oiseau solitaire
S'établit un langage, harmonieux mystère !
Mélancolique et doux, grave et vif tour à tour :
Leurs deux voix par moments s'unissent, se confondent,
Puis ils s'écoutent, se répondent,
Ainsi que deux amants qui se parlent d'amour.

Et cette hymne du soir sublime, solennelle,
Avec l'encens des fleurs vers la voûte éternelle
S'élève du vallon calme et silencieux,
Et la terre, voilée à l'œil qui la contemple,
Apparaît comme un vaste temple,
Exhalant des parfums et des chants vers les cieux.

Le pêcheur, côtoyant, sous la voûte isolée
Des saules, aux rayons d'une nuit étoilée,
Les rives dont sa voix attendrit les échos,
Oublie, en l'entendant, ses filets et sa prame,
Et laissant échapper sa rame,
Il l'écoute de loin, incliné sur les flots.

Mais aussi quand l'automne inexorable arrive,
Et flétrit sous ses pas le gazon de la rive,
Quand la fleur se dessèche et se penche au vallon,
Et que l'astre du jour pâle et mélancolique
Ne jette qu'un regard oblique
Sur la terre qu'il laisse en proie à l'aquilon ;

Celui qui, le printemps, caché sous la feuillée,
Tenait durant la nuit la nature éveillée,
Et nous attendrissait par ses accords touchants,

Digitized by Google

Sur le rameau désert se résigne à se taire,
Et dans son âme solitaire,
Ainsi qu'un doux trésor, il enferme ses chants.

Eh ! que chanterait-il, lorsque le bois qu'il aime
Murmure, dépouillé de son vert diadème,
Et des brises du soir a reçu les adieux ?
Et puis comment chanter au vallon sans ombrage ?
Le bruissement de l'orage
Ne couvrirait-il pas ses chants mélodieux ?

Mais attendez un peu ! bientôt sa voix sonore
S'éveillera plus fraîche et plus brillante encore :
Il sait un doux rivage, ignoré des hivers,
Où le printemps qu'il aime a fixé son empire,
Où la brise à jamais soupire,
Où l'onde est toujours pure et les champs toujours verts.

Là, guidé par l'instinct, son unique boussole,
Il vole ; là, tandis que l'hiver nous désole,
Il retrouve des fleurs, de l'ombre et des beaux jours ;
Là, jusques au retour d'avril qui le ramène,
Barde errant du bois, il promène
De vallon en vallon ses chants et ses amours.

II

Eh bien ! tel est celui que le vulgaire envie,
Celui qui pour chanter fut jeté dans la vie ;
Tant que son œil, tourné vers l'avenir lointain,
A travers les vapeurs des temps sombres, voit luire
L'étoile qui doit le conduire,
Et guider vers le but son essor incertain ;

Tant que la brise est douce, et que le ciel limpide
Ouvre son vaste sein à son aile rapide,
Tant qu'il est pour sa voix des échos en nos champs,
S'envolant, aux clartés d'une flamme divine,
Vers des bords que lui seul devine,
Céleste voyageur, il va chercher des chants.

Digitized by Google

Et du faîte sublime où plane son génie,
Il épanche sur nous en torrents d'harmonie,
Son âme, ardent foyer de lumière et d'amour.
Le monde entend sa voix qui vole dans l'espace (29),
Et dit : « C'est un ange qui passe
Et chante en regagnant le céleste séjour ! »

Et mille yeux à la fois vers la voûte éternelle
Se lèvent pour chercher un rayon de son aile ;
Pour lui, laissant bien loin et la foule et le sol,
Il traverse en chantant des plages inconnues,
Et, comme l'aigle au sein des nues,
Il échappe au regard qui veut suivre son vol.

Mais quand la grande voix des discordes civiles
De toutes parts éclate, et tonne dans nos villes,
Quand la paix effrayée ouvre ses ailes d'or,
Et que sur l'horizon, qui se trouble et se voile,
Il voit disparaître l'étoile
Dont le rayon lointain dirigeait son essor ;

Quand les vaines clameurs qui partent de la terre
Montent et vont troubler son âme solitaire
Jusqu'aux derniers confins des hautes régions,
Et que le monde, las de chants et d'harmonie

---

(29) Lamartine a dit :

Le poète est semblable aux oiseaux de passage,
Qui ne bâtissent point leurs nids sur le rivage ; etc.
. . . . . .
Ils passent en chantant loin des bords, et le monde
Ne connaît rien d'eux que leur voix !
Nouvelles Méditat. poétiq., V.
. . . . . .
Et la lave de leur génie
Déborde en torrents d'harmonie
Et les consume en s'échappant ! — *Médit. V.*

Digitized by Google

Et sourd à la voix du génie,
Ne s'émeut plus qu'au bruit discord des factions (30) ;

Il se réveille alors de son sublime rêve,
Et, repliant son aile, à ses chants il fait trève,
Et quitte pour un temps son céleste horizon,
Comme on voit l'hirondelle à l'aspect de l'orage
Tremblante s'abattre au rivage,
Et dans son vol timide effleurer le gazon ;

A nos champs désolés, du ciel noble transfuge,
Il vient pour un moment demander un refuge.
Mais de douces chansons, oh ! n'en exigez pas !
C'est un ange déchu de sa haute demeure
Qui, privé de ses ailes pleure
Et maudit le destin qui l'exile ici-bas.

Comme l'oiseau joyeux qui célèbre l'aurore,
Pour reprendre ses chants et s'élancer encore
Vers les bords où planait son vol audacieux,
Il attend qu'un rayon, perçant la nuit profonde,
Vienne enfin annoncer au monde
Que le calme et le jour renaissent dans les cieux !

---

(30) Allusion aux guerres civiles de juin 1848, du 13 juin 1849 et du 2 décembre 1851. — Lamartine a dit du poète :

Ton souffle divin se retire
De ces cœurs flétris que la lyre
N'émeut plus de ses sons touchants. — *Médit., X.*

Digitized by Google

LA SOURCE

Non moins que la montagne on admire la plaine
Quand [une onde limpide] à pas lents s'y promène ;
Que le blanc peuplier sur le miroir des eaux
Balance en frémissant ses mobiles rameaux.
CHILDE-HAROLD, ch. 2, nº 54, trad. en vers par Ragon.

Voilà, voilà la source obscure
Qui des flancs moussus du rocher,
Comme une âme timide et pure,
A regret paraît s'épancher.

Dans la pierre où l'eau, goutte à goutte
Tombant sans repos de son sein,
Incertaine encore de sa route,
S'est creusé cet étroit bassin ;

Comme en un vase elle ruisselle,
Et semble un moment s'assoupir,
Et, de peur qu'il ne la décèle,
N'ose exhaler même un soupir.

Puis, cédant à sa pente douce,
Elle s'enfuit à flots tremblants
Sur un lit de sable et de mousse,
Semé de petits cailloux blancs.

Sur l'eau plaintive qui s'épanche,
Ainsi qu'un amant éploré,
Un saule languissamment penche
Son feuillage décoloré.

Hélas! il semble avec tristesse
Contempler son rapide cours,
Et murmurer de la vitesse
Qui la soustrait à ses amours.

Et dans ses rameaux qu'il soulève
Son souffle vient-il à frémir,

Digitized by Google

Soudain une voix s'en élève
Comme pour se plaindre et gémir.

Souvent sous son pâle feuillage,
Souvent, la nuit, je vais m'asseoir :
J'aime l'harmonieux langage
Que lui prête le vent du soir.

De cette plainte aérienne,
De ces mystérieux accents
Mon âme, qui comprend la sienne, (31)
Sait pénétrer le vague sens :

« Pourquoi de ta source sacrée,
Pourquoi t'éloigner pour toujours,
Et vers une plage ignorée
Précipiter ainsi ton cours?

« Onde inconstante qui m'effleures,
Quelle mystérieuse voix
Loin de mon ombre qui te pleure,
Là-bas t'appelle vers ces bois?

« Pourtant rien d'impur ou de sombre
Ici ne ternit ton cristal;
Tu ne réfléchis que mon ombre,
Le ciel, et le rocher natal.

« A peine la blanche colombe,
A peine le ramier errant,
Viennent, à l'heure où le jour tombe,
S'abattre et boire à ton courant.

---

(31) Legouvé a dit, dans son poème sur la *Mélancolie :*

Cette onde gémissante et ce bel arbre en pleurs
Nous semblent deux amis touchés de nos malheurs :
Nous leur disons nos maux, nos souvenirs, nos craintes,
Nous croyons leur tristesse attentive à nos plaintes ;
Et, remplis des regrets qu'ils expriment tous deux,
Nous trouvons un bonheur à gémir avec eux !

Digitized by Google

« Pour te défendre de l'orage
Et des feux perfides du jour,
Sur ton sein tremblant qu'il ombrage
Mon front s'incline avec amour.

« Pour fixer ta course rebelle,
Et charmer tes plaintives eaux,
Le soir dans mes rameaux j'appelle
Des chœurs harmonieux d'oiseaux.

« Que de fois sur la mousse obscure,
Que de fois, pour les écouter,
Ton flot, suspendant son murmure,
A mes pieds sembla s'arrêter !

« Où cette course vagabonde
Ira-t-elle enfin se fixer?
De me fuir sans cesse, ô belle onde!
Ne dois-tu jamais te lasser? »

Et voyant que rien ne l'arrête,
Et s'irritant de son dédain,
Ainsi qu'un lutteur, il s'apprête
A lui disputer le chemin.

Poussant un lugubre murmure,
Pour mieux s'animer au combat,
Et secouant sa chevelure
Où le vent captif se débat ;

Sur son tronc qui ploie et qui craque,
Ainsi qu'un guerrier menaçant
Qui se prépare pour l'attaque,
Il se balance en frémissant.

Puis de ses rameaux qu'il abaisse
Pareils à des bras vigoureux,
Il la saisit, l'étreint, la presse,
Ainsi qu'un géant amoureux.

Digitized by Google

Dans ces liens l'onde enlacée
Frémit et s'arrête un moment,
Comme une vierge courroucée
Qui repousse un embrassement.

Puis laissant une blanche écume,
Ainsi qu'une écharpe en lambeaux,
Ou les légers flocons de plume
Que sème l'aile des oiseaux;

A travers le tremblant feuillage
Elle s'échappe en gémissant,
Comme pour déplorer l'outrage
Que son flot reçoit en passant...

Pourquoi donc fuit-elle si vite?
C'est que le vallon odorant,
Sous ses frais peupliers, l'invite
A promener son flot errant.

Jaloux d'y bercer leur image,
Pour la voir et pour l'ombrager,
Il semble que sur son passage
En file ils viennent se ranger.

Plus loin, la riante prairie
La convie à d'autres amours,
Et sur sa pelouse fleurie
Elle prolonge ses détours.

Poursuivant sa course rapide,
Elle rencontre en son chemin
Je ne sais quel ruisseau limpide
Qui la grossit de son hymen.

Fière, comme une souveraine,
Du flot amoureux qui la suit,
Elle s'élargit sur l'arène
Et chemine avec plus de bruit;

Digitized by Google

Et toujours pure, elle traverse
Des champs féconds et des hameaux
Que son miroir reflète et berce
Avec leurs frais bouquets d'ormeaux.

Ses bords d'ombrages se pavoisent ;
Sur la surface de ses eaux
De petites nacelles croisent
Comme de rapides oiseaux.

Les pâtres, le long du rivage,
Promènent leurs moutons bêlans,
Et les filles du voisinage
Viennent laver leurs corsets blancs.

Enfin de vallée en vallée,
Par un chemin rapide et nu,
Dans une plaine désolée
Son flot errant est parvenu.

Là ses bords par degrés dépouillent
Leur fraîche robe de gazon,
Et ses eaux si pures se souillent
Et se chargent d'un noir limon.

Alors coulant avec tristesse,
Elle semble se reprocher
Tout bas cette folle vitesse
Qui l'emportait loin du rocher.

Digitized by Google

LE TORRENT

Voyez, comme élancé de la cime hautaine
Du mont qui de ses flancs le verse avec fracas,
Géant impétueux, le *torrent* sous ses pas
Écrase les rochers, les fend, les déracine
Et s'ouvre son chemin de ruine en ruine!
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 70.

Avec un long fracas s'élançant des montagnes,
Le torrent précipite à travers les campagnes
Son cours impétueux,
Tour à tour bouillonnant dans des gorges profondes,
Ou roulant à travers des plaines infécondes
Ses flots tumultueux.

Ici, rien ne fleurit sur sa rive escarpée;
Tout est stérile et nu; l'oreille n'est frappée
Que du murmure sourd
De la vague qui vient se briser au rivage,
Et des soupirs des vents mêlés au cri sauvage
De l'aigle et du vautour.

Plus loin, ralentissant ses ondes déchaînées,
Il baigne en murmurant des plages fortunées
Et de riches coteaux;
Et dans son sein limpide, où tremblent leurs images,
Réfléchit des cieux purs, et de frais paysages,
Et de riants châteaux.

Voilà, voilà la vie en sa course rapide,
S'écoulant tour à tour orageuse ou limpide!
Aujourd'hui, ruisseau pur
Qui sur des prés fleuris se promène et serpente,
Et sur le sable d'or d'une insensible pente
Berce son flot d'azur;

Demain, torrent fougueux et gonflé par l'orage,
Renverse, détruit tout en son aveugle rage,

Digitized by Google

Et d'un limon fangeux
Se souille, et débordant ses rives désolées,
Comme un immense lac, inonde les vallées
De ses flots orageux (32).

Le torrent roule, emporte en ses eaux fugitives
Les feuilles qu'aux forêts de ses rives plaintives
Enlèvent les autans :
Ainsi s'en vont flottant au courant des années
Amours, illusions, espérances fanées,
Fleurs de nos doux printemps.

S'élançant, faible encor, d'une cîme inconnue,
A travers une plage inculte, aride et nue,
Il coule sans repos
Vers un terme lointain et voilé qu'il ignore,
Puis enfin va tomber au gouffre qui dévore
Et son nom et ses flots.

Ah ! c'est encor la vie ! ignorant notre source,
Et le but, et la fin qu'à notre triste course

---

(32) Ce début rappelle ces vers, bien connus, d'Horace :

Cætera fluminis
Ritu feruntur, nunc medio alveo
Cum pace delabentis Etruscum
In mare, nunc lapides adesos,
Stirpesque raptas, et pecus, et domos
Volventis una, non sine montium
Clamore vicinæque sylvæ,
Cum fera diluvies quietos
Irritat amnes. — *Od.* 29, l. 3.

Lamartine, comme Byron (voir l'épigraphe), s'est inspiré aussi d'Horace, mais à la façon dont l'a fait E. Faure :

Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes ;
Il serpente, et s'enfonce en un lointain obscur ;
Là le lac immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur. — *Médit. I.*

Digitized by Google

Doit assigner le sort (33),
Par un chemin rapide et semé de décombres,
Hélas! nous courons tous, comme de pâles ombres,
Nous courons vers la mort!

La lune, qui se lève au haut des monts sauvages,
Brille sur le torrent et sur ses noirs rivages,
Comme l'astre des morts;
Et ses pâles rayons, tombant du sein des nues,
Font, dans l'ombre du soir, saillir les roches nues
Qui hérissent ses bords.

Alors tout à nos yeux abusés se transforme,
Tout semble revêtir une bizarre forme:
Des fantômes trompeurs
Se penchent sur ses eaux, errent sur ses nuages,
Et passent, déployant au souffle des orages,
Leurs manteaux de vapeurs.

Ainsi, du sein de l'ombre épaisse qui la voile,
Sur le cours de nos ans à peine notre étoile

---

(33) Lamartine a dit:

Dans ce cercle borné (*le Monde*) Dieu t'a marqué ta place:
Comment? pourquoi? qui sait? — *Médit. à lord Byron.*

Mon sort est un problème, et ma fin un mystère!
Je marche dans la nuit par un chemin mauvais,
Ignorant d'où je viens, incertain où je vais, etc. — *Médit. II.*

On retrouve plus qu'une réminiscence de Sénèque (voy. note 24) dans les vers suivants de Ducis:

Le Temps, hélas! mes chers amis,
Comme un torrent se précipite:
Le passé s'efface et nous quitte.
Déjà le présent est en fuite,
L'avenir se moque de vous!.....
Le Temps, le Temps fuit loin de nous.
J.-F. Ducis, *Poésies diverses.*

Digitized by Google

Jette un jour affaibli ;
Mais, hors quelques sommets que sa lumière effleure,
Dans une sombre nuit tout le reste demeure
Et dort enseveli.

Et notre âme égarée au milieu des ténèbres,
N'ayant pour se guider que des clartés funèbres,
Cherche la vérité :
D'étranges visions, des images sans nombre,
Passent, devant ses yeux, et nous prenons leur ombre
Pour la réalité !

Oh ! quand l'ombre du soir descendra sur la terre,
J'irai m'asseoir au bord du torrent solitaire,
Et penché sur son cours,
A ses tristes soupirs mêlant ma voix plaintive,
Je viendrai demander à son eau fugitive,
Où sont allés mes jours !

Ses rivages déserts plaisent à ma tristesse ;
Son onde qui se plaint et fuit avec vitesse,
Semble me consoler :
A son cours orageux notre course ressemble ;
Nous passons comme lui ; puisse du moins ensemble
Nos plaintes s'exhaler !

O torrent ! emporté sur ta pente rapide,
Ton flot dévancerait le coursier intrépide
En son rapide essor,
Et le vol de l'oiseau qui sillonne l'espace :
Mais sous la main du temps l'homme, hélas ! l'homme passe.....
Et fuit plus vite encor !

Digitized by Google

UN MATIN DE PRINTEMPS

(FRAGMENT)

Et nunc omnis ager, nunc omnis parturit arbos,
Nunc frondent silvæ, nunc formosissimus annus.
VIRGILE, *Eglog.* 3.

Lorsque d'un beau matin l'étincelante aurore
Ranime l'univers qui sommeillait encore,
On sent aux feux du jour l'âme s'épanouir!
A. BIGNAN, *Revue du Lyonnais*, 1835, t. 1.

C'était au mois de mai, par un riant matin ;
Au bout de la vallée, à l'orient lointain,
Le soleil se levait au-dessus des montagnes,
Sous des flots de lumière innondant les campagnes ;
Les oiseaux dans les bois exhalaient leurs chansons ;
Un vent léger courait sur les jeunes moissons
Qui, courbant sous son vol leurs cimes ondoyantes,
Semblaient rouler au loin des vagues verdoyantes.
L'alouette, en chantant, vers le divin flambeau
S'élevait, comme une âme au sortir du tombeau ;
Et les fleurs s'entrouvant sous les brises errantes,
Épanchaient dans les airs leurs urnes odorantes ;
Et la terre et les cieux sortant de leur sommeil,
Semblaient nager au sein d'un fluide vermeil.
Les champs, les bois, les eaux, sous son regard de flamme,
Tout semblait s'éveiller, tout semblait prendre une âme,
Et vers le jour naissant graviter à la fois,
Et trouver pour chanter une joyeuse voix.

C'était comme un torrent de vagues harmonies,
Déroulant sous le ciel leurs notes infinies
Qui venaient se confondre en un concert d'amour
Qui remplissait l'espace et montait vers le jour !
Et moi, pensif, assis sur une haute cime,
Je comtemplais au loin ce spectacle sublime,
Et j'écoutais, ravi, cet hymne universel,
Et tout en moi chantait ainsi que sous le ciel.

. . . . . .

Digitized by Google

LE SOIR

I

C'est l'heure solitaire où la mélancolie
Vers les amours passés tourne sa rêverie.
CHILDE-HAROLD, ch. 2, nº 23,
trad. en vers par RAGON.

Oh! qui pourrait jamais voir, sans être attendri,
L'éc'at demi-voilé de l'horizon plus sombre,
Ce mélange confus du soleil et de l'ombre,
Ce combat indécis de la nuit et du jour!
MICHAUD, *Printemps d'un proscrit*.

Lorsque l'astre du jour vers l'occident s'incline,
Pour contempler l'éclat et la pompe du soir
Gravissant le sentier de la verte colline,
Au sommet le plus haut souvent je vais m'asseoir;
Et là, m'abandonnant au transport qui m'anime,
Au milieu du silence et plus voisin des cieux,
Je sens mieux la beauté du spectacle sublime
Qui se déroule sous mes yeux.

De là, ma vue au loin plonge, s'élance, embrasse
De larges horizons éclairés d'un jour pur,
Des vallons ombragés serpentant avec grâce,
Des monts se dessinant dans un lointain d'azur,
Des forêts sur leur crête ondoyant en panaches,
Des plaines déroulant leurs verdoyants manteaux,
Et des hameaux semés comme de blanches taches
Sur le front riant des coteaux.

Sur l'océan des airs je vois fuir les nuages :
On dirait des vaisseaux emportés loin du port :
Sont-ce les chars légers des esprits des orages?
Non! c'est la flotte agile et sombre de la mort :
Chaque soir vers l'écueil de la vie elle passe,
Prenant à bord tous ceux qui s'en vont d'ici-bas,
Et va les débarquer au travers de l'espace
Vers un port qu'on ne connaît pas.

Digitized by Google

Oui, mon âme les voit ces âmes passagères,
Faisant voile et cinglant vers de lointains étés ;
La vapeur danse autour de leurs formes légères,
Et semble les draper de manteaux argentés.
Elles penchent vers moi leurs fronts mélancoliques,
Et me tendent les bras comme pour m'emmener :
La lune, les frappant de ses rayons obliques,
D'une pâle lueur semble les couronner.

Allez ! que votre nuit s'illumine d'étoiles,
Ombres chères, allez ! et vers des bords heureux
Que le vent de la mort, qui souffle dans vos voiles,
Pousse vos vaisseaux vaporeux !

Pour moi, je dois fournir ma course solitaire
Sur ce vallon d'exil où m'a jeté le sort :
Ah ! vous souviendrez-vous, quand vous serez au port,
Que je souffre encor sur la terre ?

. . . . . .

Il est donc accompli le rêve de mon âme !
Pur esprit, des esprits j'habite le séjour ;
Je l'ai trouvé, l'objet où s'élançait ma flamme,
L'idéale beauté que rêvait mon amour !
Elle dort sur des fleurs nouvellement écloses,
Sur son bras replié posant son front vermeil ;
J'écarte les rideaux de sa couche de roses,
Je vais l'arracher au sommeil.....

Tout à coup dans les airs une brise s'élève :
Adieu, château, beauté, douces illusions !
Mon empire enchanté s'efface comme un rêve
Dont le cœur au réveil pleure les visions.
Dispersé par les vents il flotte en blanche écume
Dans les plaines du ciel dont il blanchit l'azur ;
Et le couchant pâlit comme un volcan qui fume
Et meurt à l'horizon obscur.

Digitized by Google

Enfin l'ombre descend sur les monts qu'elle voile;
A peine à l'occident luit un jour incertain;
Et déjà du berger la diligente étoile
Se lève, comme un phare, à l'orient lointain.
Sous mille aspects divers les vapeurs transparentes,
Se déroulant alors à ses pâles rayons,
Semblent peupler la nuit de figures errantes
Et de funèbres visions.

II

Que sous son crêpe encor la nature intéresse!
A l'heure où la journée approche de sa fin,
Le sage, en soupirant, contemple ce déclin,
Et, ramenant sur soi sa pensée attendrie,
Voit dans le jour mourant l'image de la vie.
LEGOUVÉ, *la Mélancolie*.

Mais lève tes regards vers cette voûte pure,
Contemple du couchant la pompe et la splendeur :
C'est dans ces champs, que Dieu seul embrasse et mesure,
Que le soir se déploie en toute sa grandeur,
Le soir avec sa brise, et les roses nuages,
Ses teintes, ses aspects changeants, capricieux,
De magiques tableaux, de bizarres images,
Peuplant l'immensité des cieux !

Là, ce sont des rideaux d'une pourpre éclatante,
D'un portique de feu voilant le seuil ardent;
Ce sont les plis légers d'une robe flottante
Pendant en franges d'or au bord de l'occident;
Ici des champs de jaspe, et des villes de flammes,
Des palais de vapeurs suspendus dans les airs,
Des remparts recouverts d'étincelantes lames,
Des dômes rayonnant d'éclairs.

Comme le papillon nocturne qui s'élance
Vers la clarté qui brille à son œil incertain,

Digitized by Google

Vers ce monde enchanté, qui dans l'air se balance,
Je m'envole, attiré par son éclat lointain.
Secouant sur le seuil ma terrestre poussière,
Dans des torrents de feu purifiant mon corps,
Je me trouve au milieu d'un palais de lumière,
Qui retentit de mille accords.

Sous le sombre rideau dont sa rive est voilée,
Des derniers feux du soir le fleuve étincelant,
Comme un serpent de flamme, à travers la vallée,
Tour à tour se replie et va se déroulant ;
Tandis qu'à l'orient une nouvelle aurore,
Des monts bleus dont le pied se plonge dans la nuit,
Semble rougir le front vaporeux qui se dore
Des reflets du jour qui s'enfuit.

Et la brise du soir, s'élevant de la plaine,
Court à travers les flots de ses épis mouvants,
Et la fait ondoyer sous sa rapide haleine,
Ainsi qu'un vaste lac agité par les vents ;
Et je sens voltiger autour de mon visage
Un souffle de fraîcheur et de sénérité,
Comme si j'abordais, après un long orage,
Au printemps de l'éternité !

Et tandis que mon âme, en extase ravie,
Vers les champs éthérés semble prendre son vol,
Je crois voir sous mes pieds fuir le monde, et la vie,
Ainsi qu'une vapeur, retomber vers le sol.
Et par de là ce soir dont l'éclat s'évapore,
Vers un autre orient plus serein, plus vermeil,
Mon regard éperdu s'élance et cherche encore
Une autre aube, un autre soleil !

Digitized by Google

LE RETOUR

(FRAGMENT)

Je revois donc les bords où le ciel m'a fait naître!
Là j'ai vu comme un jour passer mes premiers ans!
SAINT-LAMBERT, *Poésies fugitives.*

Heureux, heureux celui qui peut revoir l'asile
Dont la paix protégea son enfance tranquille!
Du monde vers ces lieux que j'aime à m'échapper!
De mes premiers plaisirs je reviens m'occuper.
LEGOUVE, *les Souvenirs.*

D'une plage lointaine, après sept ans d'absence,
Un jour, je revenais aux lieux de ma naissance ;
Déjà j'avais franchi dans mon rapide essor
Bien des champs, bien des monts ; d'autres restaient encor
Qui semblaient devant moi passer avec vitesse :
Et pourtant, je ne sais quelle vague tristesse
En ces instants où l'âme éclate en pleurs joyeux,
S'élevait en moi-même et flottait sur mes yeux ;
Et comme une vapeur au front d'un soir limpide,
Semblait grandir encor sous ma course rapide :
Car notre pauvre cœur est ainsi fait à tous
Qu'il n'y peut rien passer de si pur, de si doux,
Hélas ! sans qu'aussitôt je ne sais quoi s'y mêle
Et de triste et d'amer, comme un vase fidèle
Une fois imprégné d'une première odeur,
La garde, la transmet à toute sa liqueur.

Et puis c'est qu'en effet tout départ en soi-même
A quelque chose aussi de triste et de suprême
Comme l'heure où notre âme arrivée à son soir
S'en retourne suivie et de crainte et d'espoir.
Oh ! oui, départ ou mort, partout mêmes alarmes,
Partout mêmes adieux entrecoupés de larmes,
Partout mêmes regrets et même désespoir
De fuir des êtres chers qu'on ne doit plus revoir,

Digitized by Google

Et de qui l'on s'éloigne avec tant de vitesse
Pour d'autres qu'on aima d'une égale tendresse,
Mais aux pensers desquels peut-être on ne vit plus,
Ou que déjà le temps a couverts de son flux !
Et puis, s'en être allé par une fraîche aurore,
Riche de mille espoirs qui promettaient d'éclore,
Et, comme un jeune roi qui se met en chemin,
Précédé des beaux jours qui se donnaient la main,
Et formaient en chantant autour de notre barque
Un cortége plus beau que celui d'un monarque,
Pour revenir après, solitaire et fané,
Se rasseoir et mourir au seuil où l'on est né !
Oh ! s'il est un bonheur qu'un tel penser n'attriste,
Dites-moi donc pourquoi mon âme était si triste ?

Or, pour reprendre enfin de plus près mon sujet,
Déjà j'avais franchi les deux tiers du trajet :
Je voyais fuir l'espace, et quelques jours encore,
J'allais revoir ces lieux si chers à mon aurore.
Par des chevaux ardents notre char emporté
Semblait voler dans l'ombre avec rapidité :
Car la nuit de son aile enveloppait la terre,
Mais c'était une nuit paisible, solitaire,
Un de ces soirs d'été calmes, silencieux,
Pleins de parfums dans l'air et d'étoiles aux cieux,
Où sous un pâle dais la nature endormie
N'a pas même un soupir qui trahisse la vie !
. . . . . .

Digitized by Google

ELLE

I

D'un objet, dont en vain il regrettait l'absence,
Harold avait toujours la douce souvenance :
Il y rêvait sans cesse, et cet objet chéri
Souvent se retraçait à son cœur attendri.
CHILDE-HAROLD, trad. en vers fr. par PAGON, ch. 3, nº 53.

Oh ! comme elle était belle à son quinzième été !
Dans son regard d'azur quelle douce clarté !
Que son jeune sourire était mélancolique !
Sur son front virginal quelle grâce angélique !
Et sa voix.... ce qu'il est de plus doux, de plus pur
Dans les chants de l'oiseau sous le feuillage obscur,
Dans la plainte d'un luth qui, dans le soir perdue,
Du voyageur charmé tient l'âme suspendue,
Dans les accords du vent qui traverse les bois,
Dans les soupirs de l'onde, .. eh bien ! c'était sa voix !
Elle avait je ne sais quel accent indicible
Qui réveillait au cœur tout un monde invisible :
C'était comme un doux chant d'espoir et d'avenir,
Comme le vague écho d'un lointain souvenir ;
Et bien longtemps encore après être cessée,
Elle retentissait au fond de la pensée !

Oh ! comme elle était belle et touchante, le soir,
Quand au bord du torrent elle venait s'asseoir,
Et, comme un frêle lis qui languit et se penche,
Sur la vague inclinée, aérienne et blanche,
Et les cheveux flottant au souffle de la nuit,
Du flot harmonieux elle écoutait le bruit,
Et que, sur son beau front frappant par intervalle,
La lune le ceignait d'une auréole pâle !

. . . . . .

Digitized by Google

II

Mon noble et pur amour, [mon idole chérie,]
Qui que tu sois enfin, des plus aimables traits
Ton être fut formé : jamais plus douce image
D'un mortel ici-bas ne mérita l'hommage!
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 45.

Que ne puis-je, porté sur le char de l'aurore,
Vague objet de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi!
Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore?
Il n'est rien de commun entre la terre et moi!
LAMARTINE, *Médit. I.*

Tu t'es levée au ciel ténébreux de mon âme,
Effaçant toute image, apaisant tout vain bruit,
Comme le jour qui noie en des torrents de flamme
Les pâles astres de la nuit!

Et le vent s'est calmé qui battait ma nacelle,
Et de tes doux rayons s'est doré mon couchant,
Et j'ai dit en mon cœur : voilà donc enfin celle
Que mon amour allait cherchant!

C'est elle!... la voilà, sylphide frêle et blanche,
Comme elle m'apparut en mes nuits de douleurs :
Sous ses vagues pensers c'est son front qui se penche
Comme une tige sous ses fleurs.

C'est sa touchante voix qui console et qui charme,
Ses cheveux déroulés en anneaux gracieux,
Et son regard qui semble à travers une larme
Me sourire ou chercher les cieux.

Telle en mes songes d'or tu t'offrais à ma vue,
Quand l'espoir de son ciel m'entrouvrait les chemins,
Et, l'espoir envolé, telle je t'ai revue
Assise au banquet des humains.

Non le front comme alors rayonnant de lumière,
Mais au poids de la vie, hélas! déjà courbé,
Et triste, et ne gardant de ta beauté première
Qu'un reflet de l'ange tombé.

Digitized by Google

C'est que, voulant passer ici-bas inconnue,
Il t'a fallu poser tes rayons sur le seuil,
Et, comme le soleil se voile de la nue,
T'envelopper d'ombre et de deuil.

Moi seul je te devine et pour toi je m'alarme :
Pendant que mille voix saluaient ton lever,
J'ai vu ton doux regard se voiler d'une larme,
Et vers les cieux se relever.

Que t'importe, en effet, le monde et son hommage?
Il ne sait d'où tu viens, il ne sait où tu vas :
Ta beauté n'est pour lui qu'une vulgaire image
Qu'il admire et ne comprend pas.

Referme donc ton aile à nos soleils flétrie!
Poursuis de tes destins le cours mystérieux : (*)
Je ne demande point ton nom, ni ta patrie,
Ni ton avenir glorieux!

LA VISION

C'est l'amour idéal d'un être imaginaire
Dont son esprit conçoit et nourrit la chimère,
Flambeau mystérieux où s'allume l'ardeur
Qui brûle en ses écrits, images de son cœur!
CHILDE-HAROLD, ch. 3 nº 78.

La mémoire à l'amant solitaire, isolé
Fait retrouver l'objet dont il est séparé;.....
C'est elle!... à ses côtés on esprit il l'appelle :
Il ne fait plus un pas qu'il ne marche avec elle :
Avec elle il franchit les rochers et les monts;
Avec elle il descend dans les riants vallons;.....
Et remplit les déserts de sa maîtresse absente!
LAGOUVE, *les Souvenirs.*

Où donc es-tu? quel sombre et terrible mystère
T'environne, ô beauté qui m'aimas sur la terre?

(*) Voyez, dans le poème, le chant de l'*Avenir*, § IV *la Nouvelle Béatrice.*

Digitized by Google

Vers quel bord à mes yeux voilé
Ton esprit s'est-il envolé ?
Du haut du pur séjour, qu'ici-bas on ignore,
Ton céleste regard s'abaisse-t-il encore
Vers ce rivage désolé ?

Si la mort t'enleva sans te rendre infidèle,
Si tu m'entends encor, pourquoi, quand je t'appelle,
Ne réponds-tu plus à ma voix ?
Pourquoi, sous l'ombre de ces bois
Où le soir égarait notre course incertaine ;
Pourquoi, sur le gazon de la claire fontaine,
Ne viens-tu plus comme autrefois ?

Pourtant tu m'avais dit au sortir de la vie :
« Que ma mort ne soit point de désespoir suivie !
Ami ! vers un autre séjour,
Je pars, emportant mon amour ;
Et jusqu'à l'heure où Dieu doit te rendre à mes larmes,
Mon âme, pour te voir et calmer tes alarmes,
En redescendra chaque jour. »

Hélas ! tu le disais : cette tendre parole,
Ce serment n'était-il qu'un vain son qui s'envole ?
Quand ma voix t'invite à venir,
Quel pouvoir peut te retenir ?
As-tu donc, en ouvrant tes ailes de colombe,
De notre amour, avec la poudre de la tombe,
Secoué le doux souvenir ?

Ainsi, mon âme, au bord de l'abîme terrible
Qui sépare la vie et le monde invisible
De son impétueux courant,
Le regard dans l'espace errant,
Aux flots mystérieux qui passaient devant elle,
Aux brises qui soufflaient de la rive immortelle,
La redemandait en pleurant.

Digitized by Google

Mais, hélas ! pleins aussi d'une vague tristesse,
Les brises et les flots passaient avec vitesse,
Ne jetant à travers ma nuit
Qu'un vain et monotone bruit
Qui, revenant toujours comme un refrain austère,
Toujours semblait redire : au ciel et sur la terre,
Comme nous, tout passe, tout fuit.

Et moi, je répétais avec mélancolie :
Tout est donc passager ! quelle était ma folie
De croire qu'en son vaste cours
Le temps n'emporte que nos jours !
Comment mon souvenir vivrait-il en son âme ?
Les anges sont si beaux, si tendres ! et la femme
Est si volage en ses amours !

Et déjà même, au gré de mon humeur jalouse,
D'un heureux séraphin je la voyais épouse :
Être, durant l'éternité,
Témoin de leur félicité !...
L'enfer m'offrirait-il rien d'égal en supplices ?
Et puis, sans son amour pour moi quelles délices
Aurait donc l'immortalité ?

Tout à coup un jour pur rayonne à travers l'ombre ;
Mon regard comme un trait perce l'espace sombre,
Et par delà la nuit du temps,
Sous un beau soleil de printemps
Qui couronne son front d'une teinte dorée,
Et semble envelopper son image adorée
D'un voile de rayons flottants ;

De loin je l'aperçois sur la rive opposée,
La tête dans sa main languissamment posée,
Ses beaux yeux de larmes mouillés,
Et ses longs cheveux déliés
Aux brises dont le souffle en caresse les ondes :
Elle écoute les bruits des vagues et des mondes
Qui viennent mourir à ses pieds.

Digitized by Google

Autour d'elle un essaim de beaux anges voltige,
Comme des papillons sur l'odorante tige
Du lis mélancolique et pur
Qui fleurit au vallon obscur ;
Et, comme les rayons d'une tremblante flamme,
Je vois, à la clarté du jour qui les enflamme,
Scintiller leurs ailes d'azur.

Sur le souffle des vents, de la lointaine rive,
Le doux son de leurs voix à mon oreille arrive :
Oh ! quels ineffables accords !
Comme au bruit des célestes cors,
Quand le jour éternel frappera leurs paupières,
Sur les chevets poudreux de leurs couches de pierres,
Ils feraient tressaillir les morts !

« Pourquoi d'un souvenir terrestre, ô tendre femme !
Pourquoi, lui disent-ils, nourrir encor ton âme ?
Pourquoi ces regrets et ces pleurs
Qui fanent tes fraîches couleurs ?
Eh quoi ! pour une vie orageuse et mortelle,
L'éternelle jeunesse en vain t'offrirait-elle
Et ses délices et ses fleurs ?

Viens, oh ! viens dans nos bras ! nous savons des paroles
Dont le charme puissant chasse les soins frivoles
Qui des mortels voilent les jours ;
Viens ! le bonheur et les amours
Sur ces bords fortunés ne sont plus éphémères ;
Point d'orages jamais, point de larmes amères
N'en troublent le paisible cours. »

Mais à ces doux propos elle reste muette ;
Puis, laissant sur son sein tomber sa blonde tête,
Elle redouble ses sanglots,
Et ses pleurs se mêlent aux flots
Dont les vents à ses pieds poussent la blanche écume ;
Ah ! le même regret, qui sans fin me consume,
Irait-il troubler son repos ?

Digitized by Google

Mais que vois-je, du sein des orageuses lames,
Surgir à l'horizon ? un esquif chargé d'âmes : —
Avec quelle rapidité
Il court sur l'abîme agité !
D'un peuple vaporeux le rivage se borde ;
J'entends des chants lointains ; il arrive, il aborde
Aux plages de l'éternité.

Soudain, parant son front d'une blanche auréole,
Vers le céleste port elle accourt, elle vole
Plus vite que l'oiseau léger,
Et comme pour l'interroger,
Elle s'arrête auprès de l'immobile barque,
Et dans le pâle essaim qui s'agite et débarque,
Semble chercher un passager.

Puis, après une longue et douloureuse attente,
Quand son triste regard sur la foule flottante
A courir en vain s'est lassé,
Elle s'en va, le front baissé,
Se rasseoir tristement sur la rive profonde,
Et d'échos en échos un cri traverse l'onde :
C'est mon nom qu'elle a prononcé !

C'est donc moi qu'elle attend ! moi, pour qui je l'ai vue
Pleurante au bord des flots où s'égarait sa vue,
D'un silence victorieux
Repousser l'amour glorieux
De ces anges brillants qui volaient autour d'elle !
Et j'osais outrager une âme si fidèle
De mes soupçons injurieux !

Ingrat !... et maintenant que sa voix m'y convie,
Je ne puis m'arracher des liens de la vie,
Et, comme un léger séraphin,
Vers elle m'envoler enfin !
Et tombant à ses pieds, palpitante d'alarme,
La presser sur mon cœur, et m'enivrer des larmes
Que ses yeux répandent sans fin !

Digitized by Google

Et lui tendant les bras, aérienne et blanche,
Son âme avec amour vers mon âme se penche,
Et toutes deux avec transport
Battent de l'aile sur leur bord,
Et s'appelant de loin et d'une égale envie
Cherchent à s'élancer, l'une vers cette vie,
L'autre vers le céleste port !

Enfin, entre elle et moi le ténébreux nuage
Redescend, et la rive et sa divine image,
Tout, comme par enchantement,
S'efface et fuit rapidement ;
Et moi, ne sachant plus si je rêve ou je veille,
Je demeure pensif comme lorsqu'on s'éveille
Au milieu d'un songe charmant !

LE BONHEUR

(FRAGMENT)

Mais toujours triste et sombre,
Poursuivant le bonheur, et n'embrassant qu'une ombre !
CHILDE-HAROLD, ch. 2, nº 30,
trad. en vers par RAGON.

Insensé l'homme qui fonde
Sur une ombre son bonheur !
ANDRIEUX, *Poésies fugitives.*

Par delà ce torrent et ces roches pelées,
Par delà ces ravins, ces forêts, ces vallées
Et ces champs spacieux,
Là-bas vers ces sommets où le soleil se couche,
Voyez-vous ce grand mont dont le front large touche
A la voûte des cieux ?

Lorsque j'étais enfant, assis sur ce rivage,
Oh ! que j'aimais de loin voir sa croupe sauvage
Dans les ombres s'asseoir,

Digitized by Google

Et, d'un bandeau flottant de nuages coiffée,
Sa tête resplendir comme un palais de fée
Dans la pourpre du soir ;

Et le soleil, après sa course accoutumée,
Fermant ses ailes d'or, sur sa cime enflammée
S'abattre et se coucher,
Comme l'aigle, du haut de son ciel solitaire,
A la chute du jour, redescend vers la terre
Et dort sur le rocher.

Si je pouvais, disais-je en mon désir sublime,
Si je pouvais gravir jusqu'à cette âpre cime
Où, las de son essor,
Et le cou replié sous son aile vermeille,
Ce Phénix merveilleux se repose et sommeille
Sous un feuillage d'or !

Et sans bruit écartant le rameau qui le voile,
Le surprendre dormant comme une belle étoile
Dans son nid radieux !
Que mes jeunes oiseaux envîraient son plumage !
Oh ! comme il mêlerait à leur tendre ramage
Des chants mélodieux !

Et d'un regard jaloux je suivais dans l'espace
Les nuages légers que les vents sur sa trace
Chassaient vers ces sommets,
Et l'aigle qui passait rapide et solitaire :
J'aurais voulu comme eux m'élever de la terre
Vers l'astre que j'aimais.

Et je restais ainsi, couché sur le rivage,
Aspirant ses rayons, de nuage en nuage
Le suivant dans les cieux,
Comme un beau voyageur que l'amour accompagne,
Jusqu'à ce que là-bas le front de la montagne
Le cachât à mes yeux.

Digitized by Google

Alors je regagnais lentement mon village,
Rêveur, le front baissé, maudissant mon jeune âge
Qui m'empêchait d'aller,
Et si triste, et le cœur si plein de ma chimère,
Qu'à grand'peine au retour les baisers de ma mère
Pouvaient me consoler.

Et tout en m'endormant, je me disais encore :
Quand je serai plus grand, sur ce sommet qu'il dore,
Je veux, je veux, un soir,
Grimper et le saisir dans son aire de flamme ;
Et jusque dans les bras des doux songes, mon âme
Riait à cet espoir.

Et le temps emporta ces jours purs et limpides,
— Hélas! nos heureux jours s'envolent si rapides! —
Et vint un bel été
Où comme un jeune faon sur le thym des montagnes,
Je pus, loin de ma mère, à travers les campagnes
Bondir en liberté.

Or donc, par une fraîche et radieuse aurore
Où tout chante, sourit, scintille et se colore
D'or, de pourpre et d'azur ;
Où l'oiseau dans les bois par son joyeux ramage
Annonce au pélerin qui se met en voyage
Un jour tranquille et pur ;

Échappant au regard d'une mère adorée,
Je franchis le torrent, la colline dorée
Des rayons du matin,
Et la vallée ombreuse où murmure la source,
Rapide, impatient d'atteindre dans ma course
Au pied du mont lointain.

Oh! c'eût été plaisir de voir au loin sur l'onde
Des flottantes moissons courir ma tête blonde,
A hauteur des épis,

Digitized by Google

A travers des essaims d'agiles demoiselles
Qui venaient en passant m'effleurer de leurs ailes
De gaze et de lapis!

. . . . . .
. . . . . .

DÉSENCHANTEMENT

I

Faut-il que le regret, comme une ombre ennemie,
Vienne s'asseoir sans cesse au festin de la vie,
Et d'un regard funèbre effrayant les humains,
Fasse tomber toujours la coupe de leurs mains!
LAMARTINE, *Méditat.*

Les yeux demi-fermés et tournés en arrière,
Prêtant de loin l'oreille aux concerts des amours,
Aux naissantes clartés de l'aube printannière,
Du temps qui me berçait je descendais le cours (3).

Entre des bords riants tour à tour et sauvages,
Je voguais, de mes chants éveillant leurs échos
M'amusant à compter les fleurs de ses rivages,
Les arbres, les rochers et les légers nuages
Qu'un souffle matinal balançait sur ses flots.

Tout à coup ce beau ciel, sous des vapeur sans nombre,
A disparu; sa brise a fait place aux autans

---

(34) Lamartine a dit dans ses *Méditations* :

Je laisse mon esprit, libre d'inquiétude,
Et prêtant sans orgueil la voile à tous les vents
Les yeux tournés vers lui (*le Port*), suivre le cours du temps! — *Médit. XI.*
D'ici je vois la vie à travers un nuage,
S'évanouir pour moi dans l'ombre du passé! — *Médit. VI.*

Digitized by Google

Et comme un voyageur qui s'éveille dans l'ombre,
J'ai tourné mes regards vers mon orient sombre,
Comme pour y chercher les jours de mon printemps.

Ils ne sont plus!... Pourquoi les regretter encore?...
Hélas! de tant de fleurs que je devais cueillir,
Sous mon pâle soleil combien purent éclore?
Combien, se flétrissant dès la première aurore,
S'envolèrent au vent qui vint les assaillir?

II

J'ai vécu, j'ai passé ce désert de la vie
Où toujours sur mes pas chaque fleur s'est flétrie,
Où toujours l'espérance, abusant la raison,
Me montrait le bonheur dans un vague horizon!
LAMARTINE, *Médit. XVIII.*

Tremblant, à chaque pas que j'ai fait sur la terre,
D'un espoir, d'un amour mon cœur s'est dépouillé :
J'ai semé de débris ma route solitaire,
Et je suis resté comme un arbre séculaire
Qui, sous les aquilons, courbe un front effeuillé (35).

Ah! c'est que l'infortune, ainsi qu'un vent rapide,
A couru sur mes jours trop prompts à se ternir,
Et devançant mes pas, et sur mon ciel limpide
Laissant l'ombre et l'horreur, en un désert aride
Elle a changé pour moi le champ de l'avenir!

Plus je m'avance, et plus la route est sombre et nue :
Aussi loin que ma vue embrasse l'horizon,

---

(35) Je vois mes rapides journées
S'accumuler derrière moi,
Comme le chêne autour de soi
Voit tomber ses feuilles fanées.
LAMARTINE, *Méditat. IX.*

Digitized by Google

A la pâle lueur qui jaillit de la nue,
Je ne vois qu'une terre isolée, inconnue,
Qui n'offre au pélerin ni rameaux, ni gazon.

Malheureux ! l'espérance à jamais t'est ravie !
Sirène au doux regard, aux chants mélodieux,
J'ai trop prêté l'oreille à sa voix qui convie ;
Oh ! je me suis trop loin avancé dans la vie
Dont l'horizon trompeur éblouissait mes yeux !

Que n'ai-je, prévoyant dès l'aube un soir d'orage,
Et craignant de tenter un trajet incertain,
Déposé sur le seuil mon bâton de voyage !
Que ne me suis-je, hélas ! endormi sur la plage,
Au souffle harmonieux des brises du matin !

Le passé roulerait sur moi sa nuit profonde :
Heureux, je dormirais au bruit des flots amers,
Et ma tombe, placée aux portes de ce monde,
Comme un phare élevé d'une plage inféconde,
Signalerait l'écueil aux nochers de ces mers.

Que de regrets cuisants, que de larmes amères
Je me fusse épargnés ! ah ! d'un monde trompeur
Que n'ai-je, dès l'abord, reconnu les chimères !
Et de ses faux présents, de ses fleurs éphémères
Que n'ai-je détourné mes regards et mon cœur !

Mais, à travers le prisme enchanté de l'enfance,
L'horizon de la vie est si riant à voir !
Il ouvre un champ si vaste aux yeux de l'espérance !
Et puis notre âme avec sa robe d'innocence
Est si facile à décevoir !

Et puis, quand notre coupe écume d'ambroisie,
Quand nos fronts ont des fleurs pour nous faire un linceul,
Qu'il est doux de mourir comme ces rois d'Asie,
Qui, rois dans le trépas comme durant leur vie,
Emportaient leurs trésors et leur sceptre au cercueil !

Digitized by Google

Je m'avançai !... D'abord c'était un ciel pur d'ombre,
Des champs verts et fleuris ; mais venais-je plus près ?
La teinte par degrés en devenait plus sombre,
Et le long du chemin bordé de croix sans nombre,
Les arbres verdoyants se changeaient en cyprès.

Bientôt de l'occident une vapeur impure
S'éleva, s'étendit, voila mon ciel en deuil ;
Mon soleil s'éteignit dans une nuit obscure,
Et tout s'évanouit, et toute la nature
Sembla s'ensevelir sous un vaste linceul !

Si vers mon orient parfois je tourne encore
Mes yeux mouillés de pleurs, dans un vague lointain,
Ses sommets vaporeux, qu'un jour douteux colore,
Semblent du sein des flots et des ombres éclore,
Comme une île brumeuse aux rayons du matin.

Ainsi, pour l'abuser les nocturnes génies
De loin offrent aux yeux du voyageur séduit,
Des palais rayonnants de clartés infinies :
Il s'arrête, il entend leurs douces symphonies ;
Mais veux-t-il approcher ? tout rentre dans la nuit.

Je suis ce voyageur imprudent et candide !
Comme lui du chemin j'ai détourné mes pas,
Comme lui j'ai suivi cette lueur perfide ;
Mais il attend le jour : et cette ombre livide
C'est le soir sans matin, c'est le soir du trépas !

Digitized by Google

LE GÉNIE DE L'INDUSTRIE

(FRAGMENT)

Omnia transformat sese in miracula rerum!
VIRGILE, *Georg. IV*, v. 441.

O felix, tantis quem primum industria rebus prodidit auctorem!
GRATIUS FALISCUS, *Cynog.* 93.

Nul âge ne verra pâlir vos beaux lauriers :
Car vos pas inventeurs ouvrirent les sentiers!
André CHÉNIER, *l'Invention*, poème.

I

Quand le soleil, des monts franchissant la barrière,
S'élance radieux en sa vaste carrière,
Sous son regard brûlant soudain l'ombre s'enfuit,
L'espace s'ouvre au loin, s'embrase, se colore,
Et, brillante de feux, la terre semble éclore
Du sein de l'éternelle nuit.

Tout s'émeut, tout renaît ; la nature ravie
Tressaille sous des flots de lumière et de vie,
Et de nouvelles fleurs se pare avec amour ;
Et, s'épanouissant sur sa couche vermeille,
Par mille accords joyeux, de l'époux qui s'éveille
Elle célèbre le retour :

Ainsi, quand te levant sur l'horizon de l'âme,
Parmi les nations tu fais luire ta flamme,
Génie ! astre immortel d'un ciel qu'on ne voit pas,
L'ombre qui les couvrait sous tes rayons s'efface,
Le monde fécondé renouvelle sa face,
Et l'humanité fait un pas !

Tu parais : à ta voix s'abaissent les montagnes,
Les déserts sont changés en fertiles campagnes,
L'onde jaillit des flancs de l'aride rocher,

Digitized by Google

De brillantes cités s'élèvent vers les nues,
Et les mers, dévoilant des routes inconnues,
S'ouvrent sous l'esquif du nocher!

Ainsi que des coursiers, les vents, tu les maîtrises,
Tu soumets à tes lois l'inconstance des brises;
Dociles à ta voix, vers des bords étrangers
Elles partent, et puis, fidèles messagères
Reviennent, apportant, sur leurs ailes légères,
Et richesses et passagers.

La nature pour toi se dépouille de voiles:
Comme un divin troupeau tu comptes les étoiles;
De ces mondes errants qui flottent dans les cieux
Tu connais les destins, les lois, les harmonies,
Et ton œil par delà des sphères infinies
Suit leurs orbes capricieux.

Un d'eux élève-t-il son disque dans l'espace?
Tu le signales comme un voyageur qui passe,
Et, devançant son vol sur son brûlant chemin,
Dans le lointain des temps tu marques son passage,
Et l'heure du retour après son long message,
Et tu le pèses dans ta main!

Eh! qui pourrait compter tes travaux, tes merveilles?
Faut-il dire l'histoire en ses savantes veilles
Des siècles effacés reproduisant les traits (36)?
L'industrie et les arts, armés de ta puissance,
Soumettant la nature à leur obéissance,
Et lui dérobant ses secrets?

---

(36) Legouvé a dit de l'Histoire, dans son poème des *Souvenirs* :

Les grands évènements n'avaient point d'interprètes :
Les débris étaient morts, et les tombes muettes;
L'Histoire luit : soudain les temps ont reculé;
L'ombre a fui; les tombeaux, les débris ont parlé;
Les générations s'entendent et s'instruisent;
Et de l'esprit humain les travaux s'éternisent!

Digitized by Google

Et l'onde, par tes mains en un gaz condensée,
Produisant une force égale à la pensée?
Et, nivelant le sol sous leurs longs bras égaux,
Ces rails où la vapeur, pareille à la rafale,
Emporte cent wagons en file triomphale
Comme avec des ailes d'oiseaux?

D'autrefois, attentif, replié sur toi-même,
En toi de l'être humain tu sondes le problème :
Tu sais son organisme et ses moindres ressorts,
Tu trouves à ses maux un baume salutaire,
Et, descendant en toi, tu pèses le mystère
Et de son âme et de son corps!

. . . . . .

II

Mais notre siècle enfin s'est levé! pour le monde
Avec lui s'est ouverte une ère plus féconde :
Déjà vingt nations, s'éveillant à sa voix,
Vers un âge meilleur s'élancent à la fois.
Dans cette noble lice, où la gloire les guide,
La Savoie a marché sur leur trace rapide (37):
Mais plus sage, elle a su dans sa simplicité
De ses antiques mœurs garder la pureté;
Et la corruption, cette reine du monde,
N'a pu l'atteindre encor de son haleine immonde.

---

(37) Ces éloges de la Savoie sont inspirés par le souvenir d'une tendre affection qui fournira plus loin un attachant épisode dans le deuxième chant du poème consacré à l'avenir (Voy. § IV, *la Nouvelle Béatrice*).— Ces fragments doivent dater de 1830 environ. — Le poète Campenon, dans son *Voyage de Grenoble à Chambéry*, peint sous des couleurs bien différentes Chambéry et la Savoie; c'était à une autre époque, il est vrai; mais il faut avouer aussi qu'il ne les voyait pas du même œil que E. Faure (Voy. *Œuvres poétiques* de Campenon, éd. Mennechet, 1844).

Digitized by Google

Quittez donc un instant ces bords que nous aimons,
Et volez avec moi vers ces sublimes monts ;
Et là, sur un sommet, d'où l'œil au loin domine,
Voyez là-bas ces champs qu'un jour pur illumine :
Quels tableaux pleins de vie, et quel grand mouvement !
Tout semble s'animer sous un souffle vivant :
Là, ce sont des fourneaux, des métiers, des usines ;
La voix des travailleurs et le bruit des machines,
S'unissant dans ce lieu naguère encor désert,
Y forment un joyeux et bizarre concert.
Ici, la blanche laine à la brebis ravie
Se change en fins tissus aux mains de l'industrie.
Plus loin, la betterave, en cuisant, à flots d'or
Distille de son miel le liquide trésor.

Ecoutez ! écoutez : c'est le marbre qui crie
Et se divise en blocs sous le fer de la scie ;
Avant d'être poli par la dent de l'acier
Il n'est encor pour l'œil qu'un corps brut et grossier ;
Et pourtant, dans ce bloc informe que de choses
Pour qui voudrait le suivre en ses métamorphoses !
Ira-t-il, s'animant sous un savant ciseau,
Embellir un palais, décorer un tombeau,
Sous les traits d'une vierge ou d'un ange qui prie
Rendre aux pleurs d'une mère une fille chérie,
Ou d'un front glorieux marqué pour l'avenir
Éterniser l'image avec le souvenir ?

Mais qu'importe ce marbre et sa forme imprévue ?
Ailleurs, ailleurs il faut reporter notre vue :
Là, la main du génie, habile magicien,
A jeté sur ces rocs un pont aérien
Qui, déployant sa courbe au-dessus des abîmes,
Par une chaîne immense unit deux hautes cimes.
Au-dessous, dans le fond d'un gouffre menaçant,
Un torrent furieux bondit en mugissant :

Digitized by Google

Le voyageur qui passe, arrêté dans sa route,
Se penche en frémissant vers l'abîme, il écoute,
Et, sur ce frêle appui dans les airs suspendu,
Il plonge sous ses pas un regard éperdu,
Et ne peut découvrir d'où vient la voix sublime
Qui monte jusqu'à lui du fond du noir abîme.

III

Mais le soir par degrés descend, le jour s'enfuit :
Quels sont ces feux épars, qui font pâlir la nuit?
On dirait, à compter ces lumières sans nombre,
Quelque palais magique, illuminé dans l'ombre.
C'est Chambéry, la belle et joyeuse cité,
Que le gaz à cette heure inonde de clarté.
Voyez-vous s'élever cette vapeur grisâtre
Que chasse dans les airs une brise folâtre?
C'est là qu'est la fournaise, où, sous le souffle ardent
Du feu qui la poursuit, la houille en se fondant
Distille de son sein le gaz qu'elle récèle.
C'est de là que son flot, comme un eau qui ruisselle,
Dans la ville épandu par de secrets conduits
En gerbes de lumière éclate aux fronts des nuits.
Ici même, en ce lieu, sous l'aile du mystère,
S'élevait autrefois un pieux monastère
Où, comme un nid caché sous des roseaux épais,
L'âme au pied de son Dieu trouvait l'ombre et la paix.
Où sont ces pâles fronts qu'inclinait la prière,
Et ces voix qui chantaient sous des arceaux de pierre,
Et ces flots d'encens pur qui montaient vers les cieux,
Et ces longs corridors sombres, silencieux
Où les nonnes erraient comme de blanches ombres?
L'industrie aujourd'hui, sur de muets décombres,
Y siége, et de ses bruits discordants et confus
Y vient troubler la paix des jours qui ne sont plus.

Digitized by Google

Mais pourquoi réveiller des pensers de tristesse ?
Laissons, laissons le temps courir avec vitesse !
Venez ! entre ces pics qui se dressent là-bas
Comme de noirs géants debout pour des combats,
Il est, dans la vallée, un lac dont les rivages
Courent sous mille aspects gracieux ou sauvages,
Un beau lac endormi, mais si clair et si pur
Qu'il semble que le ciel y baigne son azur !
Non loin des flots, au bout de la riante plage,
C'est Aix qu'on voit surgir sous un dais de feuillage :
Aix dont les tiédes eaux par un effet puissant
Rendent la vie au corps débile et languissant.
Là, chaque année, avec la joyeuse hirondelle,
Ramène de baigneurs une foule nouvelle,
Qui viennent demander à ce ciel enchanté
L'un sa belle nature, et l'autre la santé ;
Puis, avec les beaux jours, de la ville charmante
Émigrent y laissant un or qui l'alimente.

Aussi, pour y mener quels merveilleux chemins !
Ici, par des efforts, qui semblent surhumains,
Pour arriver plus vite au terme du voyage,
La route perce un mont qui barrait son passage :
Là, comme un ouragan, comme un cheval sans frein,
La vapeur passe et court sur deux sillons d'airain,
Emportant, au milieu de son brûlant nuage,
Des voyageurs charmés du magique voyage.
Et ce fleuve indompté, le Rhône en frémissant
Voit ses flots se courber sous ce souffle puissant.

. . . . . .

Sur son sein, chaque jour, des paquebots légers
Vont et viennent, chargés de nombreux passagers
Qu'ils sèment en passant de rivage en rivage
Jusqu'au terme où finit leur rapide voyage :
Image de la vie où, poussés par la mort,
L'un après l'autre aussi nous abordons au port !

Digitized by Google

L'aube luit donc enfin ! la Savoie endormie
Semble, comme à la voix de quelque fée amie,
Se lever de la tombe, où, couché tour à tour,
Chaque peuple s'éveille, en attendant son jour.
Elle voit s'animer ses vallons solitaires,
Et des routes surgir, abondantes artères
Qui courent sur son sol avec rapidité,
Y répandant la vie et la fécondité ;
Et, des États voisins franchissant la barrière,
Ouvrent à son génie une immense carrière.

Attendez ! attendez quelques moments encor,
Et son commerce enfin, libre dans son essor,
Ira sous d'autres cieux étendre au loin son aile :
Les nations viendront trafiquer avec elle,
Lui donnant en retour de ses riches produits
L'une ses fins tissus, une autre ses doux fruits.
Les étrangers, épris de ses beautés sauvages,
Rempliront ses cités, peupleront ses rivages,
Et, grandissant toujours, sans jamais se ternir,
Son nom ira briller au front de l'avenir !

. . . . . .

Digitized by Google

ASPIRATION VERS L'INFINI

I

Alors de l'infini le sentiment sublime
S'éveille dans nos cœurs : notre pensée intime
S'en pénètre et s'épure! En ces lieux écartés
Nous nous sentons plus seuls qu'au milieu des cités :
Entre l'homme et le ciel c'est une symphonie
Qui révèle à nos sens l'éternelle harmonie!
CHILDE-HAROLD, ch. 3, nº 90.

Elle seule (*la poésie*) connaît ces extases choisies,
D'un esprit tout de feu mobiles fantaisies,
Ces rêves d'un moment, belles illusions,
D'un monde imaginaire aimables visions,
Qui ne frappent jamais, trop subtile lumière,
Des terrestres esprits l'œil épais et vulgaire!
André CHÉNIER, l'*Invention*, poème.

Oui, j'aime de la nuit le lugubre silence,
Quand on n'entend au loin que le vent qui balance
Les grands arbres des bois, dont les vagues accords
Se prolongent pareils aux sons lointains des cors,
Et se mêlent au bruit de la source isolée
Qui semble, en s'éloignant à travers la vallée,
Jeter comme un soupir de regret et d'amour
Aux champs délicieux qu'elle fuit sans retour,
Ou suspendre un instant son onde fugitive
Aux chants du rossignol qui veille sur sa rive.

Oui, j'aime de la nuit la sombre majesté,
Et sa mélancolique et touchante beauté ;
J'aime les doux rayons des tremblantes étoiles,
Semblables à des yeux qui brillent sous des voiles,
Et les nuages blancs qu'un zéphyr amoureux
Balance sur le front des coteaux vaporeux,
Et qui dans une mer de lueurs étouffées
Se dessinent pareils à des palais de fées,
Ou glissent mollement dans les airs argentés,
Ainsi que des vaisseaux par la brise emportés.

Digitized by Google

Oui, j'aime ces vallons immobiles et mornes,
Et cette obscurité sans murmure et sans bornes,
Et ce sommeil muet où tout se plonge et dort,
Mais qui n'est plus la vie, et qui n'est pas la mort!
Il semble qu'à défaut d'une terrestre flamme,
Un jour mystérieux se lève sur mon âme;
Et qu'au paisible éclat de ce divin flambeau
Se déroule à ma vue un horizon plus beau,
Que le jour d'ici-bas, jour vaporeux et sombre,
Laissait durant son cours enseveli dans l'ombre.

C'est l'heure où, me livrant à des pensers secrets,
Je recherche la nuit des profondes forêts;
Les vallons isolés, et les bruyants rivages,
Et les monts escarpés, et les rochers sauvages
Dont les pâtres errants et les esprits des airs
Hantent seuls les sommets arides et déserts,
Et d'où l'on n'entend plus que le lointain murmure
Du torrent qui bondit dans la vallée obscure,
Et qui bien loin dans l'ombre, au-dessous de mes pas,
Va se perdre, pareil aux choses d'ici-bas.

Là, sur un roc assis comme un sombre génie,
Prêtant de loin l'oreille à la vague harmonie
De l'autan qui soupire et de l'onde qui fuit,
Couronné des vapeurs flottantes de la nuit,
Et comme suspendu sur la vie et l'abîme,
Je viens m'abandonner à mon rêve sublime;
Et de là, revêtant les ailes de la mort,
A travers l'infini, mer sans lune et sans port,
Ma pensée errante aime à prendre sa volée
Vers la clarté lointaine à ses yeux dévoilée,
Et des bords de la vie aux champs de l'avenir,
Invisible hirondelle, aller et revenir.
Je dis donc à mon âme : « O prompte messagère,
Ouvre tes ailes d'or à la brise légère,

Digitized by Google

Et, par delà les flots de l'espace et du temps,
Va chercher un rameau de l'éternel printemps ! »

II

Beaux astres! Pardonnez si, de grandeur avide,
Notre âme, s'élançant dans les plaines du vide,
Aspire au firmament, et veut s'unir à vous!
CHILDE-HAROLD, ch. 3, nº 88.

Laissant errer mes sens dans ce monde des corps,
Au monde des esprits je monte sans efforts :
Là, foulant à mes pieds cet univers visible,
Je plane en liberté dans les champs du possible!
LAMARTINE, *Méditat. XXVIII.*

Oh ! qui pourrait te suivre en ton essor sublime?
Quel œil pourrait sonder ton ténébreux abîme,
Ame de l'homme, esprit changeant, capricieux,
Toujours environné d'ombres et de mystère,
Soit que tu rampes sur la terre,
Soit que tu planes dans les cieux?

Dès qu'au souffle divin abandonnant ton aile,
Loin des bruits de la foule et d'un monde infidèle,
Tu pars, en secouant la poussière du sol,
Quel ineffable amour, quelle vague pensée,
Comme aux sources des bois la colombe blessée,
Vers les monts emporte ton vol?

Il te faut, il te faut une nature austère,
Sauvage comme toi, comme toi solitaire,
Et les âpres aspects et la paix des déserts.
Il te faut des grands lacs les voix mélancoliques;
Il te faut des forêts les ombres fantastiques
Et les mystérieux concerts.

Il te faut des ravins où les torrents bouillonnent;
Il te faut des sommets où les vents tourbillonnent;
Il te faut le rocher et le gouffre béant
Où la blanche cascade en mugissant s'élance,
Et sur le front desquels le noir pin se balance
Comme une aigrette de géant !

Digitized by Google

Là, pareil à l'oiseau qui plane dans la nue,
T'abattant sur le haut de quelque roche nue,
Tu te bâtis un nid, à l'abri des vivants,
Où, dans le saint espoir de tes rêves sublimes,
Tu t'endors sans effroi, bercé sur les abîmes
Au souffle harmonieux des vents.

De là, tu vois passer les choses de ce monde,
Comme du haut du bord on suit le cours d'une onde,
Le regard élevé vers un monde plus pur :
Que t'importe le bruit de nos tristes orages ?
Le ciel a sous tes pieds abaissé ses nuages
Comme un impénétrable mur.

Aux terrestres confins sentinelle avancée,
L'œil ouvert, le cœur plein d'une seule pensée,
Tu veilles sur les monts, en attendant le jour.
Chaque heure qui s'enfuit, chaque aube qui se lève,
Est un flot qui t'emporte, un degré qui t'élève
Plus près du céleste séjour.

Mais dis donc quel amour, quelle secrète envie
Te pousse sur ces rocs où vient mourir la vie,
Où le cri du vautour répond seul à ton chant ?
Parmi cette nature âpre, sauvage, inculte,
Dont la voix de tout cœur apaise le tumulte,
Que vas-tu donc cherchant ?

— L'oubli, l'oubli d'un monde où tout change, où tout passe ;
Où ton aile rampait, faute d'air et d'espace ;
Et l'objet inconnu de tes vagues désirs,
Celui vers qui s'élance et monte toute flamme,
Et qui peut seul combler le vide de notre âme,
Et répondre à tous ses soupirs !

Quand le vent du soir passe en pleurant sur ces cimes,
Que le torrent mugit au fond des noirs abîmes,
Et qu'il s'éveille aux bois des bruits mystérieux,
A travers ces accords vagues, mélancoliques,

Digitized by Google

N'entends-tu pas des voix lointaines, angéliques, (38)
Qui viennent te parler des cieux?

Car c'est là, c'est au front des monts inaccessibles
Que l'ange, déposant ses ailes invisibles,
Chante ses hymnes éclatants.
C'est là que le seigneur, perçant la nuit profonde,
Appelle ses élus dispersés par le monde
Et les rassemble avant le temps.

Il semble, en gravissant leur sommet solitaire,
Qu'on dépose à leur pied tout penser de la terre;
L'âme y plane au-dessus des terrestres douleurs,
Et de l'éternité pressent le voisinage,
Comme le nautonnier l'approche du rivage
Aux parfums lointains de ses fleurs!

LE TEMPS A DIEU

Est-ce l'arc triomphal des Titus, des Trajans
Qui s'offre à mes regards? Non! c'est celui du Temps
Qui sans cesse consume, ébranle, déracine,
Et jette en souriant ruine sur ruine!
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 110.

L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive:
Il coule, et nous passons!
LAMARTINE, *Médit. XIII.*

O maître! que ta chaîne à ton esclave est lourde,
Ton cœur inexorable et ton oreille sourde!

---

(38) Nulle part les couleurs dont rayonne le ciel
Ne s'expriment aux yeux d'un ton plus solennel:
On dirait qu'on entend tous ces globes de flamme,
Que de l'éternité la voix parle à notre âme!
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 129.

L'âme s'envole aux cieux, en extase ravie,
Et dans les régions de la félicité
Respire le parfum de l'immortalité!
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 49.

Digitized by Google

Hors d'haleine, vers toi j'ai beau crier, ta main
Me chasse, me poursuit sans relâche ni trêve :
Je vois fuir devant moi la borne que je rêve
Et s'allonger l'ardent chemin.

L'univers sous ton aile, en attendant son terme,
Dormait, comme un poussin renfermé dans son germe;
Partout repos et nuit. Pourquoi de ton soleil
Es-tu venu, Seigneur, me frapper la paupière ?
A ta porte accroupi comme un griffon de pierre,
Je dormais d'un si bon sommeil !

Tu t'es éveillé seul avant la première heure,
Et tu m'as appelé du seuil de ta demeure :
J'ai reconnu ta voix et je me suis levé,
Et l'œil tout ébloui des rayons de ta face,
J'ai répondu : Seigneur, que faut-il que je fasse ?
Mon matin est-il arrivé ?

— « Hâte-toi ! hâte-toi ! revêts tes vastes ailes
« Qui doivent entraîner les mondes après elles.
« Prends ta tranchante faulx ! voici l'aube blanchir :
« C'est l'heure, et ceins tes reins pour une longue voie,
« Car le terme est bien loin au champs où je t'envoie,
« Et mon jour est long à franchir ! » —
Alors, sous les rayons de la première aurore
Me montrant l'univers qui commençait d'éclore
Et les astres sans fin qui chantaient mon lever :
« Regarde, m'as-tu dit, cet immense domaine,
« Jusqu'à ce que le soir à mon seuil te ramène,
« Je le donne à cultiver. »

Comme le moissonneur, quand la moisson est mûre,
S'arme de sa faucille et s'en va sans murmure
Aux champs où l'oiseau seul à peine est éveillé,
Vers l'avenir lointain j'ai pris ma route ardue,
Semant et moissonnant à travers l'étendue,
Et sans repos j'ai travaillé.

Digitized by Google

Pour abreuver leur sein de tes clartés fécondes,
Je fais autour de toi tourbillonner les mondes
Dans des orbes sans fin qui renaissent toujours :
Le doux vent de mon aile y porte la semence,
Et tour à tour ma main, comme d'un voile immense,
Les revêt de nuits et de jours.

Ainsi qu'un laboureur je sème leur surface
D'êtres qu'à peine éclos d'un coup d'aile j'efface,
Essaim qui toubillonne et s'agite au réveil,
Et qui, quelques instants, pour réjouir ta vue
Et passer de son roi la suprême revue,
Vient briller à chaque soleil.

Comme une armée immense avec ses sourds murmures
Roulant des flots pressés de soldats et d'armures,
De tous les points des vents à ma voix réunis
Tous ces êtres divers qui peuplent ton domaine
Vers un terme inconnu sans repos je les mène
A travers des champs infinis.

D'un pas égal et prompt sous mon aile invisible
Ils s'en vont : la mort seule est la halte paisible
Où je les laisse un peu reprendre haleine, et puis
Ma voix passe sur eux en criant : « Marche ! marche ! »
Ils se relèvent tous, et poursuivent leur marche
Sans savoir où je les conduis.

Et de cette innombrable et passagère foule
Et de ces millions de monde que je foule
Et qu'en son grand essor mon vol emporte tous,
Monte, pareille au bruit d'une mer en furie,
Comme une seule voix qui sans cesse me crie :
« Trêve ! trêve ! où donc allons-nous ? »

Oh ! qui pourrait savoir, hors toi qui l'a fixée
Radieuse au lointain de ta vaste pensée,
La borne où notre course immense doit finir,

Digitized by Google

Seigneur, où bénissant la main qui les rassemble
Ils iront avec moi se reposer ensemble
Du voyage de l'avenir ?

Tel qu'un nocher perdu dans une nuit d'orages,
Vainement du regard je cherche ses rivages :
Hélas ! je ne vois rien dans cette immensité
Qui, sans fin devant moi, s'élargit et recule,
Je ne vois rien qu'un pâle et morne crépuscule
Que perce à peine ta clarté.

Grâce donc ! je suis las enfin de les poursuivre;
Tous les astres aussi sont lassés de me suivre
A travers cette vaste et ténébreuse nuit.
Depuis l'aube, Seigneur, tes rapides étoiles
Sous mon souffle brûlant cinglent à pleine voiles
Vers ce port inconnu qui fuit.

Où donc est-il ? oh ! quand verrai-je donc tes mondes
Au souffle plus prochain de ses brises fécondes
Se pavoiser des fleurs de son céleste été,
Et, s'éclairant au loin des lueurs de son phare,
S'avancer saluant d'une immense fanfare
Les plages de l'éternité ?

LE TEMPS ET L'AVENIR

(FRAGMENT)

Sed fugit interea, fugit irreparabile tempus !
VIRGILE, Georg. III, 284.

Dieu dit : et du chaos, sa poudreuse litière,
Fécondant d'un regard l'espace et la matière,
Et d'un bras entraînant l'univers qui le suit,
Le Temps s'éveille, et part sous l'aube qui commence ;
Et, couché sur le seuil de son royaume immense,
L'Avenir qui dormait se réveille à ce bruit.

Digitized by Google

Comme un cerf débusqué par un limier avide,
Il s'enfonce, il s'enfonce au désert sombre et vide
Qui devant lui s'allonge et fuit épouvanté ;
Sur ses pas le Temps vole, ardent à la poursuite :
D'une vitesse égale emportés dans leur fuite,
Ils se perdent tous deux dans cette immensité.

Les voilà donc au sein de la vaste carrière,
Plongeant d'un même essor sans regarder derrière.
L'heure première a fui dans l'éternel reflux :
De ce premier jalon perdu dans la durée,
L'heure qui les emporte est déjà séparée
Par un désert sans fin qu'on ne repasse plus !

En vain, pour ralentir cette innombrable armée
De mondes qui le suit haletante, affamée,
Et dépister le temps qui le presse toujours,
L'Avenir en fuyant laisse de sa main pleine,
Comme le laboureur qui va semant la plaine,
Tomber sans les compter les siècles et les jours.

Toujours l'avide essaim, plus âpre à la curée,
Suit sa trace fumante à travers la durée,
Comme des voyageurs sur un brûlant chemin,
Dans son ardente soif recueillant goutte à goutte
Ce flot sans fin de jours qu'il épand sur sa route,
A mesure qu'il fuit et tombe de sa main.

. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

UNE NUIT SUR LA COLLINE

Il erre seul, en proie à ses pensers amers!
CHILDE-HAROLD, ch. 1, nº 6.

Il aime à promener l'ennui qui le dévore :
Aux rochers, aux déserts, aux cavernes, aux bois,
Aux écueils mugissants il adresse sa voix :
Ces objets à son cœur font entendre un langage
Plus clair que les écrits [les plus vantés] du sage!
CHILDE-HAROLD, ch. 3, nº 13.

Un soir, c'était à l'heure où la lune décline,
Il était venu seul s'asseoir sur la colline
Dont nul n'éveille plus l'écho silencieux ;
Et là, le cœur saignant de ses douleurs passées,
Prêter l'oreille aux voix de ses sombres pensées
Et chercher l'avenir dans les regards des cieux.

Et tout en ce moment se taisait sur la terre :
Les vents étaient muets au vallon solitaire ;
Le nuage immobile oubliait son chemin ;
Mais les fleurs inclinaient leurs odorantes urnes,
Et le doux rossignol chantait ses chants nocturnes
Comme pour célébrer quelque invisible hymen.

Au calme répandu sous la voûte éternelle
Il semblait que le Temps eût replié son aile
Sur l'océan tari d'où s'échappent les jours ;
Le fleuve seul, au pied de la colline sombre,
Élevait en passant sa grande voix dans l'ombre
Comme s'il se plaignait de cheminer toujours.

Et seul avec la nuit, seul avec la nature,
Il laissait son regard flotter à l'aventure
Dans ce sombre infini qu'il sonda tant de fois,
Abandonnant son âme au cours des rêveries,
S'enivrant des senteurs qui montaient des prairies
Et des vagues soupirs des ondes et des bois.

Digitized by Google

A travers le réseau de clartés léthargiques,
Son œil ravi voyait, en des lointains magiques
Où le fleuve et les champs allaient s'évanouir,
Se dresser, au-dessus des ombres de la terre,
De pâles monts où, comme en un divin parterre,
Les astres, fleurs des nuits, semblaient s'épanouir.

Puis, c'étaient de grands bois pendant en noirs panaches,
Des villages semés comme de blanches taches
Dans la plaine, au vallon, sous l'ombre des rameaux.
A peine, par moments, une pâle lumière
Ou l'aigre cri du coq, hôte de la chaumière,
Arrivait jusqu'à lui des tranquilles hameaux.

Puis au couchant, au bord de ses ondes vassales,
Au pied de ses coteaux aux croupes colossales,
A travers un rideau de flottantes vapeurs,
Apparaissait la ville avec ses tours, ses dômes,
Ses clochers, se dressant, comme de noirs fantômes,
Sur un ciel éclairé de paisibles lueurs.

De lumières sans nombre elle brillait encore;
Mais ses mille rumeurs, son mouvement sonore,
Tout semblait y dormir du sommeil de la mort:
Son orageuse foule avait calmé ses vagues;
A peine il en sortait quelques murmures vagues,
Pareils aux derniers bruits d'une mer qui s'endort.

Et le cœur plein de deuil, et la vue attachée
Sur la cité muette en ses brumes couchée
Et mêlant son silence à la voix de ses flots :
— « Que de maux entassés dans ces mornes ténèbres,
Hélas! se disait-il, que de drames funèbres
Là, n'ont eu pour témoins que des murs sans échos!

« Si ces pierres pouvaient parler, comme chacune
Élèverait la voix pour dire une infortune!
Qu'elles exhaleraient un lamentable pleur!

Digitized by Google

Car elles ont ouï bien des plaintes secrètes ;
Elles ont recelé sous leurs voûtes discrètes
Bien de pauvres captifs rivés à la douleur.

« Là, l'opulence auprès de la misère habite ;
Le travail sans repos tourne dans son orbite
Près de l'oisiveté qui dort sur le satin ;
Là, de haillons couverte et la face livide,
Aux salles des banquets rôde une foule avide
Dont la plainte se mêle aux chansons du festin.

« Maintenant elle dort et se repaît en rêve,
Et l'essaim de ses maux, un moment, lui fait trève :
Mais pour le malheureux est-il un long sommeil ?
L'heure fuit, et bientôt il va, plus âpre encore,
Se réveiller avec les rayons de l'aurore
Et l'oiseau dont les chants devancent le soleil.

« Pourquoi donc ces clartés et ces splendides voiles ?
Pourquoi ce dais d'azur illuminé d'étoiles,
Ces souffles parfumés qui s'exhalent des fleurs ?
Pourquoi cette amoureuse et flottante harmonie ?
O nature ! cela n'est-il qu'une ironie,
Et mêles-tu ta joie aux humaines douleurs ?

« Mais non !... d'un Dieu d'amour glorieuse interprète,
Elle chante pour l'homme une éternelle fête.
Pour recevoir en roi cet hôte d'un instant,
Elle se montre à lui belle, de fleurs coiffée,
Les mains pleines de dons comme une riche fée,
Et change sa demeure en palais éclatant !

« Pour apaiser la soif qui toujours le tourmente
Elle cache en son sein, mystérieuse amante,
Une source d'amour qui l'invite tout bas.
Par ses vagues soupirs, par ses mille harmonies
Elle appelle son âme aux choses infinies :
Mais ce divin langage, il ne le comprend pas !

Digitized by Google

« Ne trouvant qu'un vain son dans cette voix suprême,
Comme un reptile il s'est replié sur lui-même ;
Il s'est posé de tout et le centre et la fin !
Et, dans l'horrible espoir d'accaparer la terre,
Du commun héritage il a chassé son frère,
Ne lui laissant pour lot que les pleurs et la faim.

« Ainsi donc, à travers ce grand désert des âges,
Aux trompeuses clartés du flambeau de ses sages,
La pauvre humanité sans appui, sans amour,
S'en va triste, nu-pieds comme une mendiante,
Tendant à chaque siècle une main suppliante,
Et la face tournée aux monts d'où vient le jour.

« Mais en vain de sa plainte elle remplit l'espace,
Chaque siècle à son tour rive sa chaîne, et passe :
Seule, elle sent sont cœur défaillir dans la nuit.
Oh ! quel ange viendra lui réveler sa voie ?
Qui lui dira le nom de celui qui l'envoie,
Et la plage lointaine où le Temps la conduit

« Ce but mystérieux que chaque époque rêve,
Hélas ! moi-même aussi je l'ai cherché sans trêve :
J'ai rappelé le flot des jours évanouis ;
Et laissant avec eux mon âme redescendre,
J'ai des siècles éteints fouillé la froide cendre,
Exhumant les pensers en leur tombe enfouis.

« Et ne trouvant au fond qu'une vaine pâture,
J'ai cherché ce secret par toute la nature,
Et dans mon fol espoir j'ai couru sans repos,
Le demandant aux vents, aux fleuves, aux nuages,
Au silence des nuits, aux forêts, aux orages :
Et ma voix a passé sans éveiller d'échos !

Digitized by Google

« Puis, envolée aux champs où leur sphère commence,
Ma pensée a suivi dans leur ellipse immense (39)
Ces mondes voyageurs qui passent sans vieillir :
J'ai de loin écouté leurs douces harmonies,
Comme si de ce flot de notes infinies
Le mot que je cherchais allait enfin jaillir !

« Mais, à travers ces chœurs chantant dans mes ténèbres,
Je n'ai rien entendu que les soupirs funèbres
Des âmes qu'à l'abîme ils venaient par milliers
Jeter, l'un après l'autre, avec de sourds murmures,
Comme des vendangeurs chargés de grappes mûres
Qu'ils portent tour à tour de la vigne aux celliers.

---

(39) André Chénier disait, dans son poème intitulé *Hermès :*

Je vois l'être et la vie et leur source inconnue,
Dans les fleuves d'éther tous les mondes roulants :
Je poursuis la comète aux crins étincelants,
Les astres et leur poids, leurs formes, leurs distances ;
Je voyage avec eux dans leurs cercles immenses.
Dans l'éternel concert je me place avec eux !...
. . . . . .
Les causes, l'infini s'ouvre à mon œil avide ! etc.

Lucrèce avait dit, dans son poème de la *Nature des choses :*

Des siècles infinis sondant la profondeur,
Il voit de l'univers la marche et la splendeur,
Et comment dans son cours cette masse immortelle
Reçoit, quitte et reprend une forme nouvelle !.....
— Aux champs de l'infini, par l'obstacle irrité,
Son génie a d'un vol franchi l'immensité :
De l'espace éternel explorateur sublime,
Il veut voir quels objets peuplent son vaste abîme,
Et, de l'être à la mort subissant le retour,
Aux scènes de la vie assistent tour à tour.
Il écarte la nuit qui couvrait la nature !.....

DE PONGERVILLE, *trad. de Lucrèce*, ch. 1.

Digitized by Google

« Ah ! souffrir, aspirer et ne jamais connaître,
Tel est donc le destin et la loi de notre être ! (40)
O vous, astres flottants, mondes silencieux,
Qui répandez sur moi votre clarté paisible,
Comme l'homme errez-vous vers un but invisible ?
Cherchez-vous comme lui le grand secret des cieux ?

« Avez-vous comme nous des tyrans, des esclaves ?
Vos sentiers ténébreux sont-ils semés d'entraves ?
Vos champs sont-ils livrés à d'incessants débats ?
Et, mécontents des parts que le sort vous a faites,
Allez-vous dans l'espace étendre vos conquêtes
Et troubler d'autres cieux du bruit de vos combats ?

« Oh ! plus heureux que l'homme, insecte misérable
Que ronge l'égoïsme et que le doute accable,
Dieu vous a tous unis d'un lien fraternel :
Libres d'ambition, et de crainte, et de haine,
Au sein de l'infini, votre commun domaine,
Vous poursuivez en paix votre cours éternel.

« Qui connait le secret de vos lointains messages ?
Qui sait où votre terme est marqué dans les âges ?
Car Dieu, sans les compter, vous dispense les jours ;
Et peut-être, tandis que nous gîsons dans l'ombre,
Vous par delà des cieux et des siècles sans nombre,
Vous allez poursuivant de sublimes amours !

« Ah ! tout dans l'univers a donc sa loi suprême !
Tout vers un but caché gravite de soi-même.
Seule, l'humanité semble aller au hasard :

---

(40) Lamartine a dit, dans ses *Nouvelles Méditations poétiques :*

Sentir son âme usée en impuissant effort,
Penser sans découvrir, aspirer sans atteindre,
Briller sans éclairer, et pâlir sans s'éteindre :
Hélas ! tel est mon sort et celui des humains !

Nouv. Médit. XV, Préludes.

Digitized by Google

Flot vivant échappé d'une source immortelle,
Vers quel sombre océan sa course mène-t-elle ?
Et quel astre en sa nuit doit s'élever plus tard ? »

— Ainsi, les yeux tournés vers ces mondes de flamme,
A la brise nocturne il exhalait son âme,
De son doute cherchant à secouer le poids.
Puis, sur lui du sommeil descendit le doux ange,
Et pendant qu'il dormait, il eut un songe étrange,
Ainsi que les voyants en avaient autrefois.

Quand il se réveilla, l'aube venait d'éclore :
Les monts, sous son regard pâle et timide encore,
A l'orient lointain commençaient à rougir ;
La terre par degrés se dégageait des ombres :
Comme une île enchantée au sein des vagues sombres,
Du milieu des vapeurs elle semblait surgir.

L'alouette en chantant s'élevait de la plaine,
Les arbres frémissaient sous une molle haleine,
Les ondes exhalaient des murmures d'amour ;
Tout chantait, bourdonnait, montait vers la lumière ;
C'était comme un prélude, une note première
Du grand concert qui suit le réveil d'un beau jour.

Il contempla longtemps dans sa vaste étendue
Ce magique tableau qui riait à sa vue
Et d'un brillant matin réflétait la splendeur.
La nuit l'avait caché sous sa sombre tenture ;
Mais un rayon était tombé sur la nature,
Et tout avait repris sa forme et sa couleur.

Alors, comme frappé d'une divine flamme,
Il tourna ses regards vers l'horizon de l'âme
Et vit un jour plus beau poindre dans l'avenir ;
Il vit l'humanité, des cieux perçant le voile,
Monter dans l'infini comme une blanche étoile,
Et sa voix s'éleva vers Dieu pour le bénir !

Digitized by Google

L'ANGE DU DERNIER JOUR

(FRAGMENT)

Tuba, mirum spargens sonum
Per sepulcra regionum,
Coget omnes ante thronum !
Cardinal MALABRANCA, XIIIe siècle.

Sortez de la nuit éternelle,
Rassemblez-vous, âmes des morts !
Et, reprenant vos mêmes corps,
Paraissez devant Dieu : c'est Dieu qui vous appelle !
GILBERT, *Jugement dernier.*

[Il est probable que ce fragment devait faire partie de la *Fin du monde* qui va suivre; mais, comme cette dernière pièce, telle qu'on la donne, paraît être complète, et que d'ailleurs il a été impossible d'y trouver une place qui convienne aux vers qu'on va lire, sans rompre l'économie des cinq ou six morceaux dont elle se compose, on a jugé préférable de les publier séparément sous un titre particulier.

L'*Ange du dernier jour* a reçu la mission d'évoquer la série des générations que Dieu a créées depuis l'origine des temps, et de ramener, de tous les points de l'univers, toutes les âmes ensemble devant le trône de l'éternel.]

Debout, un pied posé sur les débris des mondes,
Et de ses longs cheveux laissant flotter les ondes,
L'ange du dernier jour d'une éclatante voix
Les appelle ; soudain s'envolant à la fois,
Comme au bruit du chasseur des colombes s'élèvent,
Toutes en tournoyant vers l'ange elles se lèvent :
Autour de son beau front, dont l'éclat doux et pur
Frappe et se réfléchit sur leurs ailes d'azur,
De tous les points des vents leur foule se rassemble,
Et s'agite à grand bruit et tourbillonne ensemble,
Comme par un beau jour un essaim rayonnant
Autour d'un arbre en fleur se presse en bourdonnant.
Alors, prenant son vol et leur montrant la route, ...
Il remonte en chantant vers la céleste voûte.

Tels qu'en automne on voit les oiseaux passagers
Rassembler dans les airs leurs bataillons légers

Digitized by Google

Et vers des bords heureux suivre d'un vol rapide
Le plus fort du troupeau qu'ils choisissent pour guide :
Ainsi vers l'orient, où le grand jour a lui,
Elles suivent sa trace et volent après lui :
L'air agité frémit sous leurs brûlantes ailes ;
L'ange en riant les guide, et vole devant elles,
Et les ramène à Dieu qui, plein de leur amour,
Les reçoit sur le seuil de l'éternel séjour,
Comme un père attendri reçoit sur le rivage
Ses enfants au retour d'un long pèlerinage.

Comme à la fin du jour le laboureur lassé
Laisse dormir le soc au sillon commencé,
Et regagne à pas lents sa chaumière qui fume,
Ramenant ses chevaux suants, blanchis d'écume :
Tel vers l'éternité revient enfin le Temps,
Ramenant à son Dieu les siècles haletants,
Et, courbant à ses pieds sa tête séculaire,
Il semble demander le repos pour salaire :
« Tu dois, vieux voyageur, en avoir grand besoin ;
C'est assez cheminer, tu n'iras pas plus loin !
J'attendais ton retour, j'en avais fixé l'heure ;
Ta couche est préparée au seuil de ma demeure :
Là, dans un doux sommeil, sous mon ombre abrité,
Tu te reposeras durant l'éternité.

« Et vous, âmes, qu'avec les soleils et les mondes
Dans l'espace et le temps je lançai vagabondes,
Afin qu'en traversant le grand désert des jours
Vous vous épurassiez comme une onde en son cours,
Voyageuses clartés, qu'à travers tant de vies
Mon œil du haut des cieux sans relâche a suivies, etc...

. . . . . .

Digitized by Google

LA FIN DU MONDE

Un désordre effroyable envahit l'univers :
Les célestes lambris tombent du haut des airs;
Tombent les feux ardents et les traits du tonnerre;
L'air gronde, le jour fuit, tout s'ébranle;... La terre
Sous les brûlants débris des astres vagabonds
S'ouvre, et nous engloutit dans des gouffres sans fonds.
Il ne restera plus de la nature entière
Que des déserts sans borne et des flots de poussière!

DE L'ONGERVILLE, *trad. de Lucrèce*, ch. 1.

Les cieux, même les cieux commencent à pâlir:
Cet astre, dont le temps a caché la naissance,
Le soleil, comme nous marche à sa décadence,
Et dans les cieux déserts les mortels éperdus
Le chercheront un jour, et ne le verront plus!

LAMARTINE, *Médit. V.*

I

Comme, à la fin d'un jour limpide et sans nuages,
Le soleil, las enfin d'éclairer nos rivages,
S'en allant dans sa gloire et dans sa majesté,
Du haut d'un mont lointain, qui sous ses pas se dore,
Rappelle ses rayons dispersés dès l'aurore
Dans les champs de l'immensité :

De même, après des jours dont nul ne sait le nombre,
Lorsque viendra des temps le soir lugubre et sombre;
Que la terre et les cieux seront près de finir,
Et que sur l'univers, muet dans son attente,
L'éternité poindra, comme une aube éclatante,
Des ténèbres de l'avenir;

Pour retirer à soi la vie et la lumière
Et rendre toute chose à sa forme première,
Arrachant le bandeau de son front glorieux,
Dieu viendra rappeler ces âmes vagabondes,
Doux reflets qu'au matin il jeta sur les mondes
Dans un dessein mystérieux.

Digitized by Google

Mais, comme un roi jaloux de triomphe et de gloire
Que d'un pays lointain ramène la victoire,
Il viendra, précédé du sceau de son pouvoir,
Afin qu'en le voyant tout-à-coup apparaître,
L'univers étonné reconnaisse son maître,
Et s'apprête à le recevoir.

Des signes éclatants brilleront dans les nues ;
Et d'ineffables voix à la terre inconnues
En chœurs harmonieux devant lui marcheront ;
Et, jetant à ses pieds leurs pâles diadêmes,
Tous les astres des cieux viendront comme d'eux-mêmes
Se ranger autour de son front.

Comme un vaste océan que l'orage remue,
La nature, tremblante et jusqu'au fond émue,
Voudra devant ce jour se lever et courir ;
Et, dans son désespoir implorant sa clémence,
Poussera vers le ciel une clameur immense,
Puis se rassiera pour mourir.

Alors il se fera dans la poudre des mondes
Un remûment confus, et des rumeurs profondes
Sourdront de toutes parts de leurs seins palpitants,
Pareilles au concert qui s'élève à l'aurore,
Quand tout renaît, s'émeut, bourdonne ou semble éclore
Au souffle d'un heureux printemps.

Et tout s'arrêtera sur l'éternelle voie ;
Et près de s'entr'ouvrir et de lâcher leur proie,
Les tombeaux pousseront un gémissement sourd ;
Et se passant la main sur leurs froides paupières,
Les morts tressailleront sur leurs couches de pierres
Dans l'attente de ce grand jour !

Digitized by Google

II

Voyez ! du côté de l'aurore
Il vient rapide, inattendu,
Comme un sinistre météore,
Fondre sur le monde éperdu.
Dans les airs à peine il s'élance
Que déjà, volant en silence
Après son char léger qui fuit,
La nuit ténébreuse, éternelle,
De l'ombre immense de son aile
Voile sa trace et le poursuit.

Devant sa clarté formidable,
L'univers reste épouvanté,
Et se trouble comme un coupable
Sous l'œil de son juge irrité.
L'urne de ses parfums brisée
N'épand plus ni fleurs ni rosée
Sur le passage de son roi ;
Et, suspendant leurs harmonies,
Les voix sublimes, infinies,
Devant lui se taisent d'effroi.

Sous l'ombre épaisse qui ruisselle
Le ciel ensevelit son front,
Et le monde craque et chancelle
Sur son vieil axe qui se rompt.
Pressentant son heure dernière,
Il veut s'arracher de l'ornière
Où le Temps le fait tournoyer,
Et jusqu'aux confins de l'espace
Se sauver de devant la face
Du jour qui vient le foudroyer.

Digitized by Google

Le soleil, voilant son visage,
Au sein des hautes régions,
Traîne de nuage en nuage
Un orbe froid et sans rayons.
A travers les champs de l'espace
Qui se referment sur sa trace,
Et se flétrissent sous ses pas,
Il s'achemine triste et blême,
Comme un sultan sans diadème
Que son peuple mène au trépas.

Ces astres sans fin qu'il anime,
Naguère sa brillante cour,
Qui, de leur concert unanime,
Venaient saluer son retour,
Quand, ouvrant son aile éclatante,
Comme d'une splendide tente,
De l'orient épanoui
Il s'élançait dans la carrière,
D'un flot de vie et de lumière
Noyant l'univers ébloui ;

Maintenant muets, et rebelles
A ces accords mystérieux
Qui, dans les routes immortelles,
Cadençaient leurs chœurs glorieux,
Ils s'effacent, ils s'obscurcissent,
Comme des flambeaux qui pâlissent
Devant l'aube aux blanches couleurs ;
Et dans leur horizon sans bornes,
Laissent les cieux déserts et mornes
Comme un champ dépouillé de fleurs.

Brisant le frein qui les modère,
Les orages impétueux
Se précipitent sur la terre
En escadrons tumultueux :

Digitized by Google

A travers les forêts qui plient
Et les vagues qui se replient
Avec de rugissantes voix,
Ils vont d'une aile haletante
Battant comme une vaste tente
Le ciel frémissant sous leur poids.

Devant celui qui les envoie,
Poussant de lugubres accords,
Ils viennent préparer la voie
Et réveiller vivants et morts,
Et de la face de la terre,
Balayer leur cendre légère
Comme la poudre des sillons,
Comme les feuilles desséchées,
Qui, de leurs rameaux détachées,
Volent en légers tourbillons.

Et l'océan, brisant sa chaîne,
Se précipite sur ses bords,
Et bondit sur sa vaste arène
Comme un coursier libre du mords :
Sous l'orage qui le sillonne,
Il s'élève, écume, bouillonne
Avec un sourd mugissement,
Et roulant sa lame profonde,
Menace d'engloutir le monde
Comme un fragile bâtiment.

III

A ces sinistres bruits les cieux tremblants résonnent;
Les pâles nations se troublent et frissonnent,
Comme les flots d'un lac, comme les champs d'épis,
Quand, sur l'horizon noir, l'ouragan se balance,
Que la nature attend dans un morne silence,
Et que tout dort encor dans les airs assoupis.

Digitized by Google

Et comme les rameaux que les autans soulèvent,
Tous les bras à la fois s'agitent et s'élèvent
Pour implorer un ciel inexorable et sourd ;
Et, voyant qu'il devient à chaque instant plus sombre,
Et que tout avec lui va s'abîmer dans l'ombre,
Tous les yeux comme un seul se tournent vers le jour.

Qu'il marche tristement vers son heure fatale !
Oh ! le monde jamais ne l'avait vu si pâle :
De ses courses sans nombre il est donc enfin las !
Son regard, ne jetant que de lugubres flammes,
Perce à peine à travers les nuageuses lames
Qui semblent sur son front briser avec fracas.

Il ne reverra plus sous son aile brûlante
L'orient entr'ouvrir sa porte étincelante ;
Aux monts de l'occident il n'ira plus s'asseoir
Pour contempler les champs que son regard féconde,
Et s'enivrer des voix et des parfums du monde
Qui s'élevaient vers lui dans les brises du soir.

Hélas ! le Temps jaloux de son beau diadème,
Le Temps, qui le poursuit, près de mourir lui-même,
Sur son trône élevé l'a donc enfin atteint !
De ses brillants rayons il dépouille sa face.
O douleur ! il chancelle, il pâlit, il s'efface,
Jette un dernier reflet, puis à jamais s'éteint !

Soudain, du haut des cieux, dont les voûtes s'écroulent,
Comme un vaste linceul les ombres se déroulent
Et tombent étouffant toute vie et tout bruit.
Et, la voyant d'en haut fondre rapide et sombre,
L'univers pousse un cri terrible, immense, et sombre
Dans l'éternelle nuit !

Digitized by Google

IV

Alors, ces millions d'étoiles et de mondes,
— Pareils à des vaisseaux égarés sur les ondes,
Quand le phare, allumé sur le rocher lointain,
Sous les ailes du vent, pâlit, tremble et s'éteint,
Et les laisse, à travers les ombres et l'orage,
Courir et se briser aux écueils des rivages, —
Du pilote immortel ne sentant plus la main,
Précipitent leur course et perdent leur chemin;
Et, courant au hasard dans les champs de l'espace
Qu'ils sillonnent au loin d'une funèbre trace,
Tour à tour dans leur vol éloignés, réunis,
Mêlent confusément leurs orbes infinis,
— Comme on voit à travers des torrents de poussière
Des chars en se croisant voler dans la carrière, —
Et se heurtant dans l'ombre avec un sourd fracas,
Se brisent de leur choc et volent en éclats,
Et de débris brûlants et d'immenses décombres
Sèment de l'infini les champs mornes et sombres!.....

V

Comme ces feux lointains qu'allument les pasteurs,
Et que l'on voit, le soir, trembler sur les hauteurs,
Des comètes sans nombre et d'ardents météores
Rougissent cette nuit de leurs pâles aurores:
Chassés dans l'infini par d'invisibles mains
Ils tracent en courant de livides chemins,
Et sur cet océan de ténèbres profondes
Croisent de toutes parts leurs clartés vagabondes,
Afin qu'à ce suprême et lugubre flambeau
L'univers en croulant contemple son tombeau

Digitized by Google

On voit, à la clarté de leurs sanglantes aubes,
Se détacher des cieux les innombrables globes,
Et pleuvoir dans l'abîme avec leurs habitants,
Comme des fruits trop mûrs au soufle des autans.
Et l'on n'entend plus rien, dans cette horrible crise
Où la nature aux bras du néant agonise,
Que le bruit de leur chute et l'effroyable voix
Du gouffre qui s'entr'ouvre en grondant sous leurs poids.
Puis tout meurt, tout se tait ; la vaste nuit retombe,
Et l'univers n'est plus rien qu'une immense tombe !

FIN DES POÉSIES DIVERSES.

Digitized by Google

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

POÈME

EN DEUX CHANTS

PAR

EUGÈNE FAURE

AUTEUR DES SONGES D'UNE NUIT D'HIVER

CHANT PREMIER

LE PRÉSENT

FRAGMENTS

Difficile est satiram non scribere.
JUVÉNAL, sat. 1, 30.

§ I. — L'HUMANITÉ ET LA LIBERTÉ

(FRAGMENT)

La triste Humanité, pleurant plus d'un affront,
Déjà depuis longtemps s'était voilé le front.
CHILDE-HAROLD, ch. IV.

La liberté chez nous n'a-t-elle plus d'enfants
Prêts à la protéger aux dépens de leur vie?....
L'univers n'a-t-il plus de ces sublimes cœurs?
Est-ce en vain que le monde espère des vengeurs?
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 96.

[L'auteur suppose que l'Humanité est errante dans ce monde, en butte aux persécutions de la tyrannie, et poursuivie de royaume en royaume; elle rencontre sur sa route la Liberté qui l'interroge sur ses malheurs :]

. . . . . .
. . . . . .

Hélas! pourquoi cette torture,
Ce long récit de mes douleurs?

Digitized by Google

Faut-il donc, pour dernière épreuve,
Rouvrir la source, où je m'abreuve,
La source amère de mes pleurs?

Un jour, bien jeune et sans défense,
Loin du berceau de mon enfance,
Dont j'avais perdu le chemin,
Par une nuit silencieuse,
Je m'en allais, insoucieuse
Des dangers et du lendemain.

Le cœur plein d'une vague image,
Je suivais des yeux le nuage
Qui fuyait, chassé par le vent;
Et, du souffle de ma pensée,
Je me sentais ainsi poussée,
Comme lui, toujours en avant.

Devant moi, pareils à des spectres,
Des hommes, portant de lourds sceptres
Et de longs glaives, dans leur main,
Soudain, se levèrent dans l'ombre,
Entourés de soldats sans nombre,
Et me barrèrent le chemin.

Halte! cria leur voix; qui vive?
— Une voyageuse craintive
Dont les pas se sont égarés;
Mon père céleste m'envoie :
Il m'attend au bout de la voie,
Là-bas, vers des cieux azurés.

L'avez-vous vu? de sa demeure
Suis-je loin encore? à cette heure,
Ah! peut-être, il compte les jours.
Prenez pitié de mon jeune âge,
Et de mon long pèlerinage
Laissez-moi poursuivre le cours.

Digitized by Google

— Mais, eux : « Qu'elle soit notre esclave !
Mettons à ses pieds une entrave ;
De la fuite ôtons lui l'espoir ;
Dépouillons-la de sa tunique ;
Et souillons sa beauté pudique :
Son père est trop loin pour nous voir ! »

Et, me saisissant tout en larmes,
Malgré mes cris et mes alarmes,
Ils m'ont frappée avec fureur ;
Et me traînant échevelée,
Ils m'ont, dans l'ombre, violée,
A demi-morte de terreur.

Puis, ils se sont, comme une proie,
Partagé, dans leur sombre joie,
Ma robe et mon voile sanglants,
Me laissant défaillante et nue,
Sans autre tente que la nue,
Sous des cieux glacés ou brûlants.

Dans les travaux de l'esclavage,
Je me suis courbée, avant l'âge ;
Mes nobles traits se sont flétris ;
J'ai perdu ma grâce ingénue,
Hélas ! et je suis devenue,
Pour tous, un objet de mépris.

Oh ! quand finira mon supplice ?
Quand aurai-je, dans leur calice,
Épuisé le vin des douleurs ?
Jusqu'à quand serai-je leur proie,
Et dans la coupe de la joie
Boiront-ils mon sang et mes pleurs ?

LA LIBERTÉ.

Console-toi, reprends courage ;
Le ciel, assombri par l'orage,

Digitized by Google

Perce, enfin, son voile jaloux ;
Et la fleur, au vallon cachée,
Relevant sa tête penchée,
Exhale des parfums plus doux.

L'HUMANITÉ.

Tu voudrais tromper ma souffrance !
Longtemps, fidèle à l'espérance,
J'ai rêvé des jours plus heureux ;
Mais, les yeux tournés vers l'aurore,
J'ai vieilli, sans les voir éclore
Dans mon ciel morne et ténébreux.

Je suis égarée, étrangère ;
Vainement je cherche mon père :
Il m'a délaissée au berceau ;
Il se dérobe à ma tendresse,
Et je n'ai plus, dans ma détresse,
D'autre asile que le tombeau.

LA LIBERTÉ, *à part.*

La douleur a brisé son âme.

A l'Humanité.

Ah ! reviens à toi, pauvre femme !
Raffermis ton cœur et ton bras,
Et connais mieux ta destinée :
Fille de Dieu, tu n'es pas née
Pour porter des fers, ici-bas !

L'HUMANITÉ.

Ta voix m'a rendu l'espérance.
De ma prochaine délivrance
Viens-tu m'annoncer l'heureux jour ?
Est-ce mon père qui t'envoie,
Pour m'arracher de cette voie,
Où j'errais, loin de son amour ?

Digitized by Google

De grâce, parle, parle vite !
Quel est le séjour qu'il habite ?
A-t-il préparé mon hymen ?
De mon retour hâte-t-il l'heure ?
Si tu le sais, de sa demeure
Montre moi le sacré chemin.

LA LIBERTÉ.

Viens ! suis-moi, l'orient s'éclaire ;
Déjà, de sa voix gaie et claire,
L'alouette éveille le jour ;
Viens là-bas, où point la lumière :
Là, sur la rive, est ma chaumière ;
Là, l'hymen attend ton amour.

L'HUMANITÉ.

Brise donc d'abord cette chaîne,
Qu'à travers les siècles je traîne,
Et qui retient, ici, mes pas.
Hâte-toi, je crois les entendre !
Ah ! s'ils viennent à te surprendre,
Qui te sauvera du trépas ?

Vers nous, ils accourent dans l'ombre :
Que leur front est farouche et sombre !
Ils reviennent me torturer !
Laisse-moi ; fuis ce lieu funeste,
Si tu crains la mort !...

LA LIBERTÉ.

Non, je reste,
Je reste, pour te délivrer.

Digitized by Google

§ II. — UN INTÉRIEUR CHEZ LES MISÉRABLES

(FRAGMENT)

Je parcours tous les points de l'immense étendue,
Et je dis : « Nulle part le bonheur m'attend ! »
LAMARTINE, *Méditat.*, 1.

Ah ! l'indigent espère en vain du sort·
En espérant toujours, il arrive à la mort !
Dévoré de besoins, de projets, d'insomnie,
Il vieillit dans l'opprobre et dans l'ignominie !
Rebuté des humains durs, envieux, ingrats,
Il a recours aux dieux qui ne l'entendent pas !
André CHENIER, *le Mendiant.*

I

C'était un soir d'hiver, où le vent murmurait ;
Dans un sombre grenier, qu'une lampe éclairait,
Gisait sans feu, sans pain, une pauvre famille,
Quatre petits enfants — trois garçons, une fille —
A peine recouverts de haillons, et, près d'eux,
Leur mère, agonisant sur un grabat hideux ;
Et, pâlis par le froid et la faim dévorante,
Ces malheureux enfants, autour de la mourante,
Trop jeunes pour sentir l'horreur de son destin,
Ils se tenaient pressés, lui demandant du pain :
Car ils n'avaient encor rien pris de la journée !
Leur sœur, doux ange à peine en sa neuvième année,
Seule, ne disait rien, et dévorait ses pleurs ;
Et, voulant épargner, sur son lit de douleurs,
Sa mère, elle essayait, par de douces étreintes,
De tromper leur souffrance, et d'apaiser leurs plaintes ;
Mais les pauvres enfants, tourmentés par la faim,
Hélas ! criaient toujours : « Mère ! mère ! du pain ! »

II

. . . . . .

. . . . . .

Se ranimant soudain sous la main de la mort,
Et soulevant son front par un dernier effort,

Digitized by Google

Elle voulut parler ; mais sa voix oppressée
Expira sur sa lèvre entr'ouverte et glacée,
Faisant entendre à peine, à travers ses douleurs,
Un sourd et faible râle, entrecoupé de pleurs !

III

Pour l'époux malheureux c'était trop de torture :
Il se lève, il s'enfuit, il court à l'aventure,
A travers le silence et l'ombre de la nuit,
Comme un pauvre insensé qu'un rêve affreux poursuit !
Devant le riche hôtel où bruissait la fête,
Le hasard le conduit dans sa course ; il s'arrête,
Il entend des accords, des chants pleins de douceurs,
Voit passer sur les murs les ombres des danseurs,
Et de jeunes beautés les pâles silhouettes
Avec des fleurs au front et de blanches aigrettes ;
Aux tables des joueurs, éperdu, frémissant,
Il écoute de l'or le bruit retentissant ;
Il songe à ses enfants affamés, à sa femme ;
Un funeste penser s'empare de son âme.
Hélas ! de les sauver il serait temps encor :
Dût son sang le payer, à lui donc un peu d'or !....
La porte de l'hôtel était déserte et sombre ;
Tout dormait ; il franchit, à la faveur de l'ombre,
Le seuil silencieux, et par l'espoir conduit,
Le long des corridors il se glisse sans bruit,
Et d'un bras forcené brisant une fenêtre,
Au trésor du Crésus il arrive, il pénètre ;
Et là, de pièces d'or ayant rempli sa main,
Il repasse le seuil, et reprend son chemin.

Quand il rentra chez lui, l'aube venait de poindre,
Le ciel de ses lueurs commençait à se teindre.....

. . . . . .

[La fin manque ; elle se devine assez.]

Digitized by Google

§ III. — L'ÉDUCATION DU SIÈCLE

(FRAGMENT)

I

Sublime faculté [*la pensée*] qu'en nous dès le berceau
On enchaîne, on étouffe, on torture, on opprime,
De peur qu'à nos regards la vérité sublime
Ne jette des rayons trop vifs, et trop soudains!
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 127.

Quant à moi, que jadis à leurs tristes leçons
Maints pédants, des neuf sœurs prétendus nourrissons,
Ont condamné sans fruit, surchargeant ma pensée
D'une vaine science à regret amassée,
Puis-je prendre plaisir, échappé de leurs fers,
A leur redemander ces breuvages amers?
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 75.

[L'auteur, imbu des mêmes préventions que Béranger dans ses Chansons (*) et Byron dans *Childe-Harold*, critique d'une manière passionnée l'éducation actuelle dans son objet, dans ses méthodes et dans sa forme; hommes et choses, il condamne tout ; il s'élève surtout contre les institutions religieuses dont il accuse les professeurs d'être la cause de tout le mal dont souffre à ses yeux la jeunesse du siècle.]

. . . . . .

Et qui de ses devoirs n'a pas le sentiment,
Ne lui donne, on l'a vu, qu'un vain enseignement;
Et de l'enfant, ainsi, les ans les plus fertiles
Sont dévorés par elle en études futiles.

(*) Chanson de Béranger, contre les Révérends Pères, 1819 :

Hommes noirs, d'où sortez-vous?
— Nous sortons de dessous terre :
Moitié renards, moitié loups,
Notre règle est un mystère.
Nous sommes fils de Loyola;
Vous savez pourquoi l'on nous exila.
Nous rentrons : Songez à vous taire,
Et que vos enfants suivent nos leçons! etc.

Digitized by Google

Mais, ce n'est rien, auprès de ce corps éhonté,
Instigateur du vice et de l'iniquité,
Qui, sachant éluder la loi par sa finesse,
Se fait l'instituteur de la tendre jeunesse :
Lui corrompre le cœur par l'éducation,
Des fils de Loyola, telle est sa mission.
Pour atteindre à ce but, fraude, mensonge, ruse,
Tous moyens leurs sont bons, la fin est leur excuse.

C'est dans l'ombre, toujours par d'obliques chemins,
Qu'ils marchent. Une fois, entre leurs sales mains,
L'enfant devient l'objet, l'étude continue
De leur perversité : sa jeune âme ingénue,
Ils la forment, sur elle ils apposent leur sceau,
Pour qu'il n'y puisse entrer rien de grand, ni de beau.
Ils découvrent, avec une adresse indicible,
Par quoi, par quels côtés il doit être accessible ;
Et, pour qu'y puisse mieux s'infiltrer leur poison,
Ils corrompent son cœur, ils faussent sa raison,
S'efforçant d'y tuer, au seul profit du vice,
Le sentiment inné du bien, de la justice.

Ils font, pour lui tenir l'esprit au jour fermé,
Des livres, où partout le mensonge est semé,
Où la vérité sainte est toujours violée,
Et la raison humaine au sophisme immolée ;
Et, par eux travesti, le monde, son séjour,
N'apparaît à ses yeux plus que sous un faux jour.

Or, si, du jeune enfant, ils forment ainsi l'âme,
Ce n'est point une erreur, mais un calcul infâme.
De ce monde rêvant la souveraineté,
Et voulant, sous leurs lois, courber l'humanité,
Ils l'attaquent d'abord en sa tendresse racine,
Y versent le poison de leur noire doctrine ;
Et croient qu'en la fanant dans l'enfance, sa fleur,
Dont leur souffle tarit et dessèche le cœur,

Digitized by Google

Ils pourront à leur joug la rendre moins rebelle
Et, le moment venu, régner enfin sur elle!

. . . . . .

II

Ces pénibles leçons, ces ennuyeux discours
Qui de mes premiers ans ont tourmenté e cours,
Ont si péniblement dans mon esprit rebelle
Gravé de mes dégoûts la mémoire éternelle
Que mon intelligence en sa maturité
Porte encor tout le poids de la satiété.
Ce que je détestais, je le déteste encore!
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 76.

[L'irritation du poète, semblable à celle de Byron, est si profonde que, dans son pèlerinage à travers l'avenir (voir chant 2me, § IX), le souvenir de ce qu'il nomme l'éducation corruptrice du siècle vient empoisonner sa jouissance, et que la comparaison du présent avec l'avenir échauffe sa bile, au point de lui arracher un cri d'indignation dans le fragment qu'on va lire: la présence de sa chère Béatrice (voir plus haut *l'Introduction*, et plus bas le *chant 2me*, § IV), que nous avons déjà vue figurer comme l'héroïne du *premier drame*, ne peut qu'à grand'peine modérer ses transports:]

. . . . . .

Je sentis le dégoût soulever ma poitrine,
Et l'indignation, s'éveillant dans mon cœur,
Fit briller mes regards d'une vive lueur.
Cette flamme soudaine, en mes yeux allumée,
La surprit; sa tendresse en parut alarmée;
Et, me prenant la main: « D'où vient donc cet émoi?
Hélas! ne suis-je plus l'amante bien-aimée,
Celle par qui ton âme, autrefois, fut charmée? »

. . . . . .

Alors, me ramenant, bien loin, vers nos beaux jours,
Elle me rappelait nos premières amours,
Nos courses sur les monts, dans les bois, sur les grèves,
Où, sa main dans ma main, nous promenions nos rêves,
Et, vers ces jours, notre âme eût voulu revenir;
Et nous pleurions, tous deux, à leur doux souvenir.

Digitized by Google

Mais, en la retrouvant si tendre et si fidèle,
Je me sentais heureux et fier d'être aimé d'elle,
Et je lui répétais, la pressant dans mes bras,
Ces mots, ces tendres mots, qu'on murmure tout bas :
« O mon ange ! pourquoi t'être donc affligée ?
Mon âme t'appartient, elle n'es point changée.
Ah ! comment donc pourrais-je, ô ma première amour !
T'en effacer jamais, et t'oublier un jour ?
N'es-tu pas le soleil qui luit dans mes ténèbres ?
La voix qui me console en mes pensers funèbres ?
L'image qui remplit, charme mon souvenir,
Et, d'un rayon d'espoir, me dore l'avenir ?
Ah ! pour t'aimer, ô toi, qu'un ciel jaloux m'envie,
Pour t'aimer, il n'est pas assez de cette vie :
Il faut à mon amour, il faut l'éternité ! »

« Si tu viens de me voir, un moment, attristé,
Pardonne, ce n'est point oubli de ta pensée ;
D'un triste souvenir, j'avais l'âme oppressée.
En voyant ces enfants, la gaîté dans les yeux,
Folâtrer, se livrer à leurs ébats joyeux,
En apprenant avec quel soin, quelle sagesse,
On forme en cet asile, on instruit la jeunesse,
Je songeais aux enfants de nos tristes pays,
Dans l'ombre d'un collége, enfermés, enfouis,
Qui, sous ses sombres murs, voient leurs belles années
S'écouler, aux ennuis, aux regrets condamnées.
Ce n'est plus maintenant, comme en nos tristes jours,
Où, telle qu'une étoile, obscurcie en son cours,
La pauvre humanité restait dans sa pénombre,
Hors quelques rares points, qui surgissaient de l'ombre. »

— [*Béatrice.*] « Au monde d'où tu viens, où c'est, pour de l'argent,
Que se vend le savoir, le fils de l'indigent
Qui n'a rien, ici-bas, que misère et souffrance,
Ne pouvant l'acheter, croupit dans l'ignorance.

Digitized by Google

L'enfant riche peut, seul, acquérir ce trésor.
Mais, tandis qu'il s'instruit, à l'aide de son or,
La génération, qui naît dans la chaumière,
Reste, l'âme, à jamais, fermée à la lumière.

« Mais, ici, sur ces bords, il en est autrement :
Tous les enfants ont droit au même enseignement.
Eclaircie, émondée avec soin, la science
S'est rendue accessible à toute intelligence ;
On l'offre si facile et si douce à l'esprit,
Que le moins clairvoyant la comprend, la saisit.

« Mais, avant d'imposer à l'élève une étude,

. . . . . .
. . . . . .

---

§ IV. — LES MOISSONNEURS

(FRAGMENT)

Sic vos non vobis !
VIRGILE.

Là, sous un ciel brûlant, je moissonne le grain
Qui va nourrir un autre, et me laisse la faim !
André CHENIER, *la Liberté*.

L'été de sa brûlante haleine
A mûri la jeune moisson ;
Les blonds épis couvrent la plaine,
Le jour se lève à l'horizon,
Les monts se dorent de lumière ;
Entendez-vous là bas ces chants ?
C'est l'alouette matinière
Qui, de loin, vous appelle aux champs.

Dans la plaine où l'aurore brille,
Allez donc, travailleurs, allez
Promener la lourde faucille
A travers l'or flottant des blés.

Digitized by Google

Rivés à votre dure tâche,
Vous avez, sous plus d'un soleil,
Fouillé la terre sans relâche :
Pour féconder son long sommeil
Vous avez, de votre main pleine,
Jeté la semence au sillon ;
Vous avez supporté la peine :
Aurez-vous part à la moisson ?

Dans la plaine où l'aurore brille, etc.

Quand la moisson sera finie,
De ces champs le maître affamé
Viendra, comme un sombre génie,
Ravir ce grain par vous semé ;
Heureux encor si, pour salaire,
Heureux si son avare main
En laisse un peu tomber sur l'aire,
Comme une aumône à votre faim !

Dans la plaine où l'aurore brille, etc.

Ses jours couleront dans l'ivresse,
Et vous, vos femmes, vos enfants,
Vous languirez dans la détresse ;
Pourquoi seriez-vous mécontents ?
Vous aurez de votre substance,
Du fruit de vos rudes travaux,
Payé sa stérile opulence,
Ses maîtresses et ses chevaux !

Dans la plaine où l'aurore brille, etc.

. . . . . .

. . . . . .

(Voir la *Vie des champs dans l'avenir*, chant II, § VII.)

Digitized by Google

§ V. — LA BATAILLE

I

La mort!... Voilà pour qui les rois dans leur orgueil
Étalent l'appareil des pompes de la guerre!
Oui, pour elle du sang et des pleurs de la terre
Ils forment un déluge immense, universel!
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 92.

Trainés là, sur ces bords, où, sans savoir pourquoi,
Ils allaient s'égorger pour le plaisir d'un roi,
Ravager, dévorer, comme des sauterelles,
Les bois, les prés fleuris, les récoltes nouvelles,
Et noyer vingt cités dans le sang et les pleurs
Pour laver des affronts qui n'étaient pas les leurs!

On avait exhumé de vieux noms de l'histoire;
On leur avait parlé de patrie et de gloire,
De justice et d'honneur, mots sonores et vains
Dont se servent les rois pour de sanglantes fins;
Et, comme d'un vin pur ivres de ce langage,
Ils allaient commencer leur œuvre de carnage,
Et, frères en un Dieu de paix et de bonté,
S'entre-tuer, au nom de la sainte équité!

II

La gloire?.. En ces guerriers, hélas! je n'aperçois
Que les tristes jouets du délire des rois
Qui, payant un vain nom par des meurtres sans nombre
Parmi des flots de sang vont conquérir une ombre!
Despotes inhumains! tel est donc votre sort:
Semer autour de vous la ruine et la mort!
CHILDE-HAROLD, ch. 1, nº 42.

Vois les rois assemblés, et sous les pieds guerriers
Une nuit de poussière, et les chars meurtriers,
Et les héros armés, brillant dans les campagnes
Comme un vaste incendie aux cimes des montagnes,
Les coursiers hérissant leur crinière aux longs flots,
Et d'une voix humaine excitant les héros!
André CHÉNIER, l'*Aveugle*.

Soudain, à la voix des trompettes,
Aux longs roulements des tambours,

Digitized by Google

Ces masses grosses de tempêtes
S'ébranlent avec des bruits sourds.
Sur leurs flancs, comme une aile sombre,
On voit des escadrons sans nombre
S'étendre au loin, se déployer,
Traînant, dans leur course sonore,
Le bronze qui, muet encore,
S'avance, prêt à foudroyer (*).

Sous les pieds des chevaux rapides,
La poudre vole en tourbillons;
Des rangs de soldats intrépides
S'échelonnent en bataillons.
Les sabres nus brillent, moissonnent;
Les longs mousquets fument, résonnent
Et se répondent sans repos.
Tout s'émeut, s'agite, s'enflamme,
Comme au souffle d'une seule âme
Qui semble enfler jusqu'aux drapeaux.

Soudain, par cent bouches grondantes
L'airain éclate avec fracas,
Vomissant ses laves ardentes
Sur des rangs épais de soldats.

(*) Voici une variante de cette stance, tirée d'un premier manuscrit de l'auteur :

Dans la plaine humide encore
Tout à coup le tambour bat,
Et la trompette sonore
Vient d'appeler au combat.
Une clameur formidable
Part de la foule innombrable,
Et répond à cette voix :
Et légions intrépides
Fantassins, chevaux rapides,
De s'élancer à la fois!

Digitized by Google

Plus rapide que la parole,
Avec le bruit le trépas vole,
Partout il frappe en même temps.
Une ceinture de fumée
S'étend autour de chaque armée
Et dérobe les combattants (*).

Le sol tremble sous la bataille;
Des deux parts prompts à se charger,
On s'aborde sous la mitraille,
On se mêle pour s'égorger :
On s'attaque à la baïonnette ;
La mort plus terrible est muette ;
Le fer cherche et frappe le cœur ;
Et cette terre ensanglantée
Pied à pied semble disputée
Avec une égale fureur.

Déjà les morts couvrent la plaine :
Des débris d'hommes, de chevaux,
D'armures, gisent sur l'arène
Foulés par des soldats nouveaux.
Des blessés le cri lamentable,
La fusillade épouvantable

(*) Voici une variante de cette stance, composée, comme la précédente, en vers de sept syllabes au lieu des vers de huit, que l'auteur a définitivement adoptés dans cette pièce :

Sur la ligne en feu qui tonne
La mitraille avec fracas
Vole, se croise, et moissonne
Des rangs pressés de soldats.
Le sang rougit la poussière ;
La mort en un cimetière
A changé la plaine en deuil.
Un nuage de fumée
Enveloppe chaque armée
Comme un immense linceul!

Digitized by Google

Qui se succède et leur répond,
Forment une harmonie horrible
Où, comme une basse terrible,
Domine la voix du canon.

Mais, durant cet affreux carnage,
Là haut, sur les sommets lointains,
L'oiseau poursuit son doux ramage
Sous l'ombre épaisse des sapins ;
La nature est calme, impassible :
Le pâtre, comme elle paisible,
Rêve, assis près de ses troupeaux,
Et, laissant en bas dans la plaine
Passer cette tempête humaine,
Il enfle en paix ses doux pipeaux !

III

Que le temps dans sa course emporte la mémoire
De ces héros souillés d'une funeste gloire,
De ces trônes sanglants, fondés sur des forfaits !
CHILDE-HAROLD, ch. 3, nº 67.

Chassez de vos autels, juges vains et frivoles,
Ces héros conquérants, meurtrières idoles,
Tous ces grands noms, enfants des crimes, des malheurs,
De massacres fumants, teints de sang et de pleurs !
André CHENIER, *Hermès*, poème.

Du matin jusqu'au soir la bataille grondante
Déchaîna sans repos ses brûlants tourbillons,
Roulant hommes, chevaux, dans la mêlée ardente,
Et sous ses pieds d'airain broyant les bataillons.

Cependant, le soleil dans un ciel sans nuage
Poursuivit, sans pâlir, son paisible chemin :
Nulle ombre ne voila son radieux visage,
Et comme une rosée il but le sang humain !

Il disparut enfin derrière les montagnes.
L'airain las de gronder devint silencieux :
Mais qu'était-il resté dans ces belles campagnes
Dont l'aspect, au matin, charmait encor les yeux ?

Digitized by Google

De morts et de mourants elles étaient jonchées !
Espoir du laboureur, fruit de ses durs travaux,
Les naissantes moissons avaient été hâchées
Sous d'innombrables pieds d'hommes et de chevaux.

Les villages au loin dévorés par les flammes
Fumaient, d'un sombre éclat rougissant le ciel bleu ;
Et des groupes d'enfants, de vieillards et de femmes
S'éloignaient en pleurant de leurs débris en feu.

Aux sinistres lueurs qui leur servaient de phares,
Les vainqueurs s'en allaient de carnage lassés :
On entendait au loin le bruit de leurs fanfares
Qui venait se mêler aux plaintes des blessés !

Et le jour s'effaçait : et des prochains rivages
De funèbres oiseaux arrivaient tour à tour,
Et regardant la plaine, avec des cris sauvages
Planaient dans le ciel sombre en attendant leur tour.

Ainsi l'homme en sa rage insensée, exécrable
Avait en un désert changé ces lieux si beaux,
Et versé de sa main le sang de son semblable :
Pourquoi ? — Pour apprêter un festin aux corbeaux !

---

§ VI. — LA JUSTICE CRIMINELLE

(FRAGMENT)

Aux regards des humains,
Comme l'or enfoui dans les lieux souterrains,
La vérité se cache ; à sa fausse balance
La coutume ici-bas pèse tout : la puissance
Est à l'opinion qui de son voile obscur
Couvre tout l'univers. Rien de vrai, rien de sûr :
Et du mal et du bien la fortune décide !
CHILDE-HAROLD, ch. 4, nº 93

Qui juris nodos atque ænigmata solvet ?
JUVÉNAL, sat. VIII, 50.

. . . . . .

Sur un vague rapport, sur un léger soupçon,
Souvent un homme est pris et conduit en prison :

Digitized by Google

Fermé dans un cachot qui, sourd à toute plainte,
Refuse de s'ouvrir, même à l'amitié sainte,
Il doit attendre là, le pauvre prévenu,
Pour être enfin jugé, que son tour soit venu.
Mais le temps fuit ; souvent des mois, un an se passe,
Sans qu'il ait encor vu de ses juges la face.
Enfin, après avoir bien longtemps attendu,
Innocenté parfois, au monde il est rendu.
Il peut revoir le ciel, rentrer dans son ménage ;
Mais des maux endurés rien ne le dédommage.

Voilà comment de l'homme et de la liberté
La justice se joue au nom de l'équité !
Oubliant les devoirs de son saint ministère,
Au lieu de relever ceux qui tombent par terre,
Et qui n'auraient besoin que d'un peu de secours
Pour revenir au bien, sa rigueur a recours
Aux cruels châtiments, à ces stériles peines
Qui ne font dans leur cœur éclore que des haines,
Et leur laissent au front un stigmate infamant !

. . . . . .

Pour elle, le coupable a toujours des complices :
Il lui faut des prisons, des bagnes, des supplices !
Mais en ces jours, trouvant que dans ses vieux cachots
On était trop à l'aise et pas assez bien clos,
Elle en a fait sa plainte, et, soudain, pour lui plaire,
Le pouvoir a créé la prison cellulaire,
Sombre tombeau, construit avec un art savant,
Où l'homme qu'on accuse est enfermé vivant !
Là, sans bruit enchâssé, scellé dans cette pierre
Où jamais ne pénètre un rayon de lumière,
Où le corps resserré dans un espace étroit,
Avec peine se meut et peut se tenir droit,
Il est, comme un reclus, inaccessible au monde,
Mort pour ceux qui l'aimaient : dans sa cellule immonde

Digitized by Google

Où l'air se putréfie et manque à ses poumons,
Gardé par des geoliers à face de démons,
Isolé, séparé par de sourdes murailles
De tous ceux dont un pleur remûrait les entrailles,
Il n'entend que le bruit des pas de ses bourreaux
Qui viennent chaque jour, à travers les barreaux,
Lui passer sa chétive et maigre nourriture,
Comme on jette aux pourceaux une immonde pâture !
Et de l'homme il ne voit que leurs traits odieux :
Toute autre image humaine est voilée à ses yeux.
Souvent la solitude, où ce tombeau l'enferme,
Abat, brise son cœur, d'abord constant et ferme :
Il se replie alors dans ses mornes douleurs,
S'abreuve de leur fiel et dévore ses pleurs.
Son âme, par l'excès de ses maux affaiblie,
Tombe dans un état voisin de la folie,
Et lorsqu'on vient enfin l'ôter de sa prison,
Quelquefois il en sort, y laissant sa raison !

. . . . . .
. . . . . .

---

§ VII. — L'HOMME DU PARQUET

Nimis acer et ultra
Legem tendere.
HORACE, Sat. I, l. 2.
Quæsitor scelerum veniet.
MANILIUS.

Sa présence vous attriste,
Sa vue inspire l'effroi,
Sa voix est lugubre et triste,
Comme le glas du beffroi.

Jamais elle ne s'élève
Que pour demander du sang ;
Sa parole est comme un glaive,
Comme un glaive menaçant ;

Digitized by Google

Son cœur aride et sans flamme,
Sans amour, sans amitié ;
Tous les chemins de son âme
Sont fermés à la pitié.

Quand, en robe noire ou rouge,
Les mains pleines de décrets,
Il arrive au morne bouge
Où la loi rend ses arrêts;

A voir sa face sinistre
Et son œil sombre qui mord,
On dirait l'affreux ministre,
Le ministre de la mort !

Tout en lui repousse et navre :
Son souffle exhale en passant
Comme une odeur de cadavre,
Comme une vapeur de sang.

Sous son regard d'outre-tombe,
L'innocence sans détour
Tremble, comme une colombe
Sous la serre d'un vautour.

En vain son âme s'épanche
Et l'implore en gémissant,
Lui montrant sa robe blanche,
Pure de boue et de sang ;

Il parle, il tonne, il réplique,
Et dans le sombre réseau
De sa sanglante logique
Il la prend comme un oiseau.

Si, brisant les lacs perfides
Dont il veut l'envelopper,
De ses griffes homicides
Elle vient à s'échapper ;

Digitized by Google

Hélas ! comment en sort-elle ?
C'est toujours en y laissant
Quelques plumes de son aile,
Quelques lambeaux pleins de sang.

Car sa langue de reptile,
Pleine d'un poison qui mord,
Darde une flèche subtile
Qui blesse ou donne la mort.

Sur tout distillant sa fange,
Comme le flot son limon,
Elle salirait un ange,
Elle en ferait un démon.

L'entendez-vous au prétoire
Criant, s'irritant, tonnant
Sur un muet auditoire
Qui l'écoute en frissonnant ?

Quel grand intérêt l'anime ?
Veut-il couvrir de sa voix
La faiblesse qu'on opprime
Ou l'innocence aux abois ?

Non ! l'éloquente tempête
Qui déchaîne son courroux,
Est au sujet d'une tête
Qu'on veut soustraire à ses coups.

Avec quelle horrible adresse
Et quel accent convaincu,
Il prie, il adjure, il presse
Le juge à demi vaincu !

A son ardente prière
Résister un seul instant,
Il faudrait être de pierre
Ou frappé d'aveuglement.

Digitized by Google

Insoucieux d'une tête,
Las d'entendre pérorer,
Trop souvent un juré bête
La lui jette à dévorer.

Alors pour lui quelle joie !
Et quel triomphe éclatant !
Le voilà qui tient sa proie :
Le bourreau sera content.

De sa victoire nouvelle,
Il rentre, fier, au logis,
Il embrasse sa femelle,
Il caresse ses petits.

Le soir, il se met à table,
Il soupe, il cause gaiement :
Puis, dans un songe agréable,
Il s'endort paisiblement !

. . . . . .

---

§ VIII. — LE SUPPLICE

Dat veniam corvis, vexat censura columbas!
JUVÉNAL, Sat. 2, 63.

Summun jus sæpe summa est malitia!
TERENCE, *Heautontim*, IV, 796.

[La société du XIXe siècle :] « État sauvage, où l'amour n'est qu'une guerre à la femme, profitant de sa misère, l'avilissant ; et flétrie, la rejetant vers la faim. »
J. MICHELET, *De l'Amour*, introduction, § I.

Oh ! ce jour entre tous s'était levé splendide :
Le soleil, rayonnant au sein d'un ciel limpide,
Épanchait des flots d'or sur la grande cité ;
Dans les airs se jouait l'hirondelle amoureuse :
C'était un de ces jours où la nature heureuse
Semble exhaler vers Dieu des chants de volupté.

Digitized by Google

Et Lui, comme l'abeille, éveillé de bonne heure,
Dès l'aurore il était sorti de sa demeure,
Invité par le ciel qui riait à ses yeux,
Pour aller, loin des murs de la ville enfumée,
Par les champs, par les bois, sur la colline aimée,
Poursuivre des pensers joyeux.

Donc, comme il revenait, bercé par un doux rêve,
Le hasard le poussa du côté de la Grêve.
Or, c'était environ vers le milieu du jour ;
Et sur la vaste place une foule sans nombre
Se déroulait, au loin, comme une vague sombre,
Inondant tout l'espace et les quais d'alentour.

Et des têtes partout, aux balcons, aux croisées ;
Les maisons jusqu'au faîte en étaient pavoisées,
Et semblaient par moments chanceler sous leur poids :
Tels on voit, au retour des premières gelées,
D'innombrables oiseaux s'abattre par volées
Sur les pâles cimes des bois.

Et cette multitude avide, haletante,
Demeurait là, debout, dans une même attente,
N'ayant qu'un seul regard et qu'un même penser ;
Car tous ses yeux, tournés au cadran de la ville,
Semblaient demander l'heure à l'aiguille mobile,
Au gré de son désir trop lente à s'avancer.

Femmes, enfants, vieillards, rieuses jeunes filles,
Gens de toute façon, en habits, en guenilles,
S'y pressaient confondus : quel intérêt puissant
Les avait rassemblés ? L'attrait de quelque fête ?
Non... ils étaient venus voir tomber une tête,
Alléchés par l'odeur du sang !

Depuis longtemps déjà la guillotine impure,
Debout, les bras levés, attendait sa pâture,
Et sous le gai soleil étalait son couteau ;

Digitized by Google

Mais rien n'apparaissait encore sur la voie ;
Et ce peuple, indigné du retard de sa proie,
Murmurait, accusait la lenteur du bourreau.

Soudain un bruit confus surgit au loin ; la foule
Ondula comme un flot que l'orage refoule ;
Sa vie en ses regards parut se concentrer.
C'est que le char funèbre, où l'aveugle justice
Traînait, en cahotant, sa victime au supplice,
Venait enfin de se montrer.

Il roulait lentement, se frayant avec peine
Un passage au travers de cette houle humaine ;
Et là, c'était à qui pourrait s'en approcher :
Soit désir curieux ou bien pitié secrète,
Chacun voulait la voir, contempler cette tête
Que l'homicide fer devait sitôt trancher,

C'était une humble fille, à la fleur du jeune âge,
Belle aussi comme un ange et douce de visage ;
Mais la souffrance avait pâli son front charmant.
Ses beaux bras nus, captifs, et sans miséricorde
L'un sur l'autre serrés et meurtris par la corde,
Sur son sein pendaient tristement.

Pour robe, elle n'avait qu'un vil lambeau de bure ;
Ses cheveux, son orgueil, sa flottante parure,
Etaient tombés déjà sous l'infamant acier ;
Mais son front, attristé de ce récent outrage,
Comme un jeune cyprès dépouillé par l'orage,
Semblait plus doux encor sous son linceul grossier.

Assis à ses côtés sur l'affreuse charrette,
Un prêtre, qui de Dieu se faisait l'interprète,
Lui murmurait des mots qu'elle n'entendait pas.
Il pressait sur sa lèvre un crucifix d'ivoire,
Et lui montrait le ciel, par delà l'ombre noire
Et les angoisses du trépas.

Digitized by Google

Pour Lui, qui croyait voir quelque assassin farouche,
Le crime sur le front, le blasphème à la bouche,
Et dont le nom sanglant sème au loin la terreur,
Oh! quand il aperçut cette tête charmante
Qui bientôt dans la poudre allait rouler fumante,
Son âme s'indigna, son sein frémit d'horreur.

Eh quoi! mourir si jeune... et d'une mort infâme!
Qu'avait-elle donc fait, la malheureuse femme?
Quel meurtre ténébreux avait rougi sa main?
Dans la foule on comptait sa lamentable histoire;
On en avait fait même une chanson bien noire
Que l'on chantait sur son chemin.

C'était celle de bien de pauvres jeunes filles,
Qu'une voix décevante arrache à leurs familles,
Pour les pousser plus tard aux bras du vice impur.
Avant qu'un triste amour vînt souiller son bel âge,
Elle vivait heureuse, obscure, en son village;
Rien de son chaste ciel n'avait troublé l'azur.

Mais un de ces larrons d'honneur qui, par le monde,
S'en vont, comme le ver ou la chenille immonde,
Flétrissant, dévorant l'innocence en sa fleur,
Un jour passa par là, la vit, la trouva belle;
Elle était simple, et lui, jeune aussi, beau comme elle;
Il eut bientôt gagné son cœur.

Puis, quand il l'eut souillée à son indigne flamme,
Qu'il se fut largement repu d'elle, l'infâme!
Comme un voleur timide, il disparut un jour,
Lui laissant pour adieux l'opprobre et l'infamie (41);

---

(41) Gilbert, dans la *Satire du XVIII^e siècle*, a peint, pour le stigmatiser, un autre vice non moins odieux qui déshonore la société moderne: c'est le système de séduction que l'homme riche et puissant organise avec son or, et qui, le plus souvent, reste impuni malgré le scandale qu'il sème

Digitized by Google

Car en son sein déjà germait une autre vie,
Le déplorable fruit de son funeste amour.

Comment voiler sa faute aux regards du village ?
Que diraient ses parents, qui la croyaient si sage ?
N'osant plus devant eux paraître, elle s'enfuit,
Et loin du toit natal, loin de sa vieille mère,
Elle vint à Paris cacher sa honte amère
Au sein de la foule et du bruit.

Hélas ! elle y trouva, dans ses fanges perdue,
La misère.... et la faim, sa compagne assidue.
Un espoir lui restait, c'était de le revoir :
Ses pleurs le toucheraient, lui, si tendre au village !
Or donc, comme il allait monter en équipage,
Elle le rencontra près de sa porte, un soir.

« Oh ! rends-moi ton amour, à l'enfant rends un père;
Vois, l'heure douce approche où je vais être mère;
Pitié !... » Tombant alors au seuil de son palais,
Ses larmes, à ses pieds, humectaient la poussière;
Mais lui, la repoussant d'une injure grossière,
La fit chasser par ses valets.

---

dans le monde et la criante atteinte qu'il porte aux mœurs publiques et à l'honneur des familles :

Il cherche chaque jour une amante nouvelle .
La fille d'un ouvrier a frappé sa Grandeur,
Il jette le mouchoir à sa jeune pudeur :
« Volez, et que cet or, de mes vœux interprète,
« Coure avec ces bijoux marchander sa défaite !
« Qu'on la séduise ! » Il dit : ses eunuques discrets.. ..
Intriguent, sèment l'or, trompent les yeux d'un père.
Elle cède, on l'enlève !... En vain gémit sa mère.
Echue à l'Opéra par un rapt solennel,
Sa honte la dérobe au pouvoir paternel !.....
. . . . . .
— Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime :
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime !

GILBERT, *Mon Apologie*, satire.

Digitized by Google

Folle de désespoir à ce dernier outrage,
Elle s'enfuit, le cœur plein de honte et de rage,
Par les champs, au hasard, maudissant son amour;
Et là, d'une souffrance indicible, inconnue,
Elle tomba saisie, et sur la terre nue,
Gisante, à son enfant elle donna le jour.

Son cœur, à son aspect, ne bondit point d'ivresse;
Elle ne chercha point sa première caresse;
Mais, formant tout à coup un horrible dessein,
Et sourde, en son délire, au cri de la nature,
Elle prit l'innocente et frêle créature
Et l'étouffa contre son sein.

Voilà comme on comptait son histoire funeste:
Le glaive, le bourreau disait assez le reste.
Alors IL comprit tout; l'homme lui fit horreur;
Il vit dans la justice, en sa caverne sombre,
Un cyclope éborgné frappant, tuant dans l'ombre;
Et sa voix accusait le lâche suborneur.

Mais le juge stupide, insoucieux des causes,
Le juge qui jamais ne creuse au fond des choses,
Et dont l'esprit ne voit qu'aux reflets d'un jour faux,
Comment eût-il compris la mère abandonnée?
Ne trouvant que le crime, il l'avait condamnée,
Et l'envoyait à l'échafaud!

Déjà l'on approchait de la place sanglante:
La pauvre fille, encor plus pâle, plus tremblante,
Comme pour l'implorer, de ses regards mourants
Semblait chercher ce peuple épars sur son passage;
Mais pour elle il n'avait qu'un insultant visage,
Hélas! ou des regards glacés, indifférents.

Comme un mot qui salit toute lèvre qu'il touche,
Son nom, pur autrefois, courait de bouche en bouche,
Flétri, noirci, chargé d'opprobre et de mépris.

Digitized by Google

Les malédictions s'élevaient autour d'elle,
Lui formaient dans sa marche un cortége fidèle,
Et l'accompagnaient de leurs cris (42).

Ses angoisses, ses pleurs, sa mort expiatoire,
Ne pourraient protéger ni laver sa mémoire.
Les mères, bien longtemps encore en son hameau,
Près de l'âtre, le soir, dans les longues veillées,
Conteraient son histoire ; et ses cendres souillées
Dormiraient, loin de là, sans nom et sans tombeau !

Voilà quels noirs pensers faisaient naître en son âme
L'infortune, l'aspect de cette jeune femme,
Digne d'un autre amour, digne d'un autre sort.

---

(42) Le poète Gilbert avait à peindre une situation analogue et à exprimer à peu près les mêmes idées dans les vers suivants, qu'il est bon de rappeler ne fût-ce que comme terme de comparaison : son récit, un peu didactique, est peut-être plus froid, ou du moins semble-t-il moins émouvant et moins pathétique que celui d'Eugène Faure ; dans tous les cas, la pièce du *Supplice*, que l'auteur a su rendre vraiment dramatique, pourra, si je ne me trompe, entrer en parallèle sans trop de défaveur : dans la stance qui suit, il ajoute un dernier trait qui achève le tableau en le rendant plus imagé et plus saisissant. Voici, au reste, le morceau de Gilbert, en mettant à la troisième personne ce qu'il a écrit à la première :

Son exemple est terrible, et son crime exécrable !
. . . . . .
. . . . . Il est un monstre sanguinaire
Dont le fer du bourreau doit délivrer la terre !
Le nom seul de son crime est l'arrêt de sa mort.
. . . . . .
Accable qui voudra d'un mépris légitime
Un malheureux rendu la honte de son sang,
D'autant plus criminel que plus noble est son rang !
. . . . . .
A l'échafaud voué....Ses parents, ses amis
Doivent le rejeter, doivent le méconnaître :
Il est le déshonneur du sang qui l'a fait naître !
Il a perdu le droit d'exciter la pitié ;
Tout de lui jusqu'au nom, tout doit être oublié !

GILBERT, *Le Criminel.*

Digitized by Google

Et, comme le convoi d'une amante secrète,
Muet en sa douleur, IL suivait la charrette
Qui la conduisait à la mort.

Hélas! il eût voulu qu'à travers l'anathème,
L'épouvante, l'horreur de cette heure suprême,
Le cri de sa pitié parvînt jusqu'à son cœur,
Et d'un autre pardon mystérieux présage,
Fût pour elle la voix qui vient, pendant l'orage,
Jeter au nautonnier un chant consolateur.

Or, comme il la suivait, à sa morne attitude,
Elle le remarqua dans cette multitude :
Devinant sa pensée et cet amour pieux,
Doux rayon qui venait près de sa tombe luire,
Elle lui répondit par un tendre sourire,
Et sur lui reposa ses yeux.

Elle était arrivée au lieu du sacrifice :
Au pied de l'instrument dressé pour son supplice,
Ainsi qu'un vil bétail que l'on jette au couteau,
Le char la déposa chancelante, livide ;
Et chacun du regard fouilla ses traits, avide
D'y surprendre son âme en face du bourreau.

Mais l'aspect de la mort lui rendit son courage :
Son front triste, courbé sous le poids de l'outrage,
Sembla se relever pour un dernier assaut ;
Sa face s'anima d'une vive lumière,
Et, comme elle eût franchi le seuil de sa chaumière,
Elle monta sur l'échafaud.

Là, debout, les regards vers la voûte éternelle,
Comme un ange captif qui retrouve son aile,
Et vers des champs plus doux s'apprête à s'envoler,
Du fond de sa poitrine une prière ardente
Jaillit en sons plaintifs, comme une onde abondante,
Et son âme avec eux paraissait s'exhaler :

Digitized by Google

« Toi, qui lis dans les cœurs et qui juges tout être,
O père ! devant qui je vais bientôt paraître,
Et dont rien ici-bas ne peut tromper les yeux,
Mon forfait fut bien grand ! mais tu vois mon calice,
Tu pèses le remords ; ta bonté, ta justice
Sont sans bornes comme tes cieux.

« Si le crime pour toi dans les larmes s'efface,
Hélas ! j'ai tant pleuré, tant souffert ! grâce, grâce
Pour moi, pauvre affligée entre tous les humains !
Grâce encor pour celui qui creusa mon abîme ;
Qu'il te suffise, ô Dieu ! du sang d'une victime !
Je remets mon espoir et mon âme en tes mains ! »

Son geste, son regard, sa touchante parole,
Le jour qui, sur son front, tombait en auréole,
Prêtaient à sa beauté comme un divin reflet :
Frappé dans ce moment par un charme suprême,
Le peuple s'était tû, l'exécuteur lui-même
D'un œil ému la contemplait.

Ayant ainsi prié, tranquille, sans alarmes,
Elle embrassa le prêtre, attendri jusqu'aux larmes ;
Et se tournant après du côté du bourreau,
Elle sembla lui dire : « A présent, je suis prête ! »
Puis, elle s'inclina sur la planche, et sa tête
Tomba comme un fruit mûr détaché du rameau....

Et cette foule alors s'écoula satisfaite !
La place redevint solitaire et muette ;
L'échafaud disparut de son sol enlevé,
Et deux heures après, tant vite tout s'efface !
De ce drame funèbre il ne restait de trace
Qu'un peu de sang sur le pavé.

Pauvre fleur ! sous le fer pourquoi l'avoir tranchée,
Quand, pour la ranimer sur sa tige penchée,
Il eût suffi d'un peu d'air pur et de soleil ?

Digitized by Google

La vie est à Dieu seul qui, d'en-haut, sa den
L'éveille dans les temps et lui marque son h
Puis la rappelle à lui pour un autre sommei

Et l'homme en sa balance ose peser son fr
Il ose retrancher d'une main téméraire
Au nombre de ses jours, lui fermer le remor
O forfait inutile ! ô meurtre atroce, impie !
Pourquoi le repentir, si le sang ne s'expie
Qu'au prix du sang et de la mort

La justice, du moins, cette matrone austèr
De qui le pauvre peuple est toujours tributa
Avait-elle frappé de quelque châtiment
Le barbare, par qui l'innocence égarée
A ses sanglantes mains avait été livrée,
Et venait d'expirer sous le glaive infamant ?

Digitized by Google

§ IX. — A LA SOCIÉTÉ

IAMBES

L'univers que toujours tant de forfaits attristent,
Caverne de voleurs, de brigands effrénés,
De tigres furieux l'un sur l'autre acharnés!
CHILDE-HAROLD, ch. IV. 145.

Ici la vertu pleure, et le vice l'opprime;
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime;
La fortune y domine, et tout y suit son char!
VOLTAIRE.

La vertu succombant sous l'audace impunie,
L'imposture en honneur, la vérité bannie,
L'errante liberté
Aux dieux vivants du monde offerte en sacrifice,
Et la force partout fondant de l'injustice
Le règne illimité!
LAMARTINE, *Médit. VII.*

Oh! je voudrais, aux yeux désenchantés du monde,
T'arracher ton masque effronté,
Et te montrer à tous avec ta plaie immonde
Dans ta hideuse nudité;

Comme d'un fer brûlant, d'un vers, que rien n'efface,
Je voudrais te marquer au front,
Afin que chacun vînt te cracher à la face,
Et te flageller d'un affront;

Vile société! qui, souillant de ta fange
Les dons qui lui viennent du ciel,
Au cœur vide et désert ne laisses en échange
Que ton injustice et ton fiel!

Du tigre ou du lion la sanglante femelle,
Dans son antre invisible au jour,
Partage à ses petits le lait de sa mamelle,
Ses caresses et son amour :

Mais toi, qui, loin de Dieu, te fais une justice
Qu'avec le glaive tu défends,
Marâtre impitoyable! en ton affreux caprice,
Comment traites-tu tes enfants?

Digitized by Google

Pour jouir de tes biens et siéger à tes fêtes,
Les uns n'ont qu'à venir au jour ;
Tu leur ouvres tes bras, de fleurs tu ceins leurs têtes,
Tu les berces de chants d'amour!

Mais les autres, malgré la nature qui crie,
Les marquant d'un horrible sceau,
Tu les vas sans pitié jeter à la voirie,
Et le sol froid est leur berceau.

Aux uns les doux loisirs, le sommeil sur la soie,
Les richesses et les honneurs,
Les splendides festins où rit la folle joie,
Les amours couronnés de fleurs!

Mais aux déshérités tous les maux de la vie,
Le travail pénible et sans fin,
L'opprobre, la douleur, la misère suivie
Du désespoir et de la faim (43).

Pour eux, les doux printemps n'ont ni fleurs ni verdures,
Les étés passent sans moissons,
Les cieux sont sans soleil, les fleuves sans murmures,
Les bois sans ombres ni chansons.

Au fond de noirs réduits où ta main les enchaîne,
Où veille sans cesse ton œil,
Ils voient passer les jours, comme une longue chaîne
D'ombres portant le même deuil.

---

(43) Dans nos sociétés, par le sort partagés,
Sous deux injustes lois les hommes sont rangés :
Les uns, princes et grands, d'une avide opulence
Etalent sans pudeur la barbare insolence ;
Les autres, sans pudeur vils clients de ces grands,
Vont ramper sous les murs qui cachent leurs tyrans,...
Dont eux-même ont payé les splendeurs inhumaines,
Qu'eux-même ont arrachés aux entrailles des monts,
Et tout trempés encor des sueurs de leurs fronts!

André Chénier, *Hermès*, poème.

Digitized by Google

Dans un horrible espoir, tu souffles sur la flamme
Que Dieu leur donna pour flambeau ;
Tu leur voiles les yeux, et tu leur scelles l'âme,
Comme la pierre d'un tombeau,

Afin que nul rayon, perçant dans sa nuit sombre,
Ne vienne éveiller son sommeil,
Et que tout haut penser, comme une fleur dans l'ombre,
Y meure, faute de soleil !

Et puis, quand dans leurs cœurs, flétris par tes sévices,
Comme les ronces aux sillons,
L'abandon, l'ignorance ont fait croître les vices,
Et les mauvaises passions;

Quand tu les as de tout dépouillés sur la terre,
Aux regards du ciel irrité,
Voleuse sans pudeur! tu prends un masque austère,
Puis, au saint nom de l'équité,

Te posant, comme Dieu, leur arbitre suprême,
Tu disposes de leur destin ;
Tu les marques au front du sceau de l'anathème,
Tu les repousses de ton sein.

Mais, les infortunés! si, dans leur faim extrême,
Ils osent étendre la main
Aux fruits que Dieu pour tous, en sa bonté suprême,
Fait mûrir le long du chemin ;

Si, lassés de souffrir, à ta table splendide,
Ils veulent, enfin, à leur tour,
Être admis et s'asseoir parmi la troupe avide
Qui vient s'y gorger chaque jour ;

Tu lâches après eux tes molosses serviles,
Qui s'attachent à leurs talons,
Et tu vas, les traquant, comme des bêtes viles,
Par les plaines et les vallons.

Digitized by Google

Le ciel verse sur eux l'urne de ses tempêtes,
Et les soleils leurs feux jaloux;
Et pas un seul rameau pour abriter leurs têtes
Et les cacher à ton courroux.

La misère et les fers, voilà leur seul partage
Entre tant de biens enviés,
Et la part que ta main leur fait de l'héritage
Auquel Dieu les a conviés.

Et tu veux que, muets, de ton cruel caprice
Ils subissent la dure loi!
Viennent-ils de leurs maux te demander justice?
Tu les repousses loin de toi.

L'aspect de leurs haillons sur ta pourpre vermeille
Sans doute offusquerait les yeux,
Et leur lugubre voix blesserait ton oreille
Et troublerait tes chants joyeux!

. . . . . .

Ah! contre eux aussitôt ta justice se lève
Comme un fantôme menaçant,
Et fait luire à leurs yeux son redoutable glaive.....
Mais que t'importe un peu de sang?

De honte a-t-on jamais vu ta face rougie?
Oh non!... mais, le front ceint de fleurs,
Tu vas poursuivre en paix ta dégoûtante orgie,
Et mêler ta joie à leurs pleurs!

Car tu dis en ton cœur: « Du monde, je suis reine;
La terre et l'homme sont à moi.
L'heure fuit, jouissons! régnons en souveraine,
Que mon seul désir soit ma loi!

« Étouffons sous nos chants toute voix qui murmure;
Sous les pieds de mes vendangeurs
Foulons l'humanité, comme une grappe mûre,
Et buvons son sang et ses pleurs.

Digitized by Google

« Car la justice dort, la lumière est éteinte,
Et loin des choses d'ici-bas,
Retiré dans les cieux, Dieu n'entend pas sa plainte ;
Ses larmes, il ne les voit pas ! »

Insensée ! et tu vas, dans ta hideuse ivresse,
Te plonger encor plus avant !
Mais Dieu compte ses pleurs : le cri de sa détresse
Monte à lui sur l'aile du vent.

Il a déjà sur toi jeté son anathème,
Et pesé tes sanglantes lois.
Écoute ! car c'est lui qui va parler lui-même,
Voici ce qu'il dit par ma voix :

---

§ X. — ANATHÈME

Qu'irait faire le sage en un monde odieux
Où la vertu respire un air contagieux,
Où trop tard, déplorant tant de longues souffrances,
Nous maudissons enfin cette société,
Théâtre de l'intrigue et de l'iniquité ?
CHILDE-HAROLD, ch. III, n° 69.

Oui, j'ai le droit fatal de *maudire* tes lois !
LAMARTINE, *Méditat. XVIII.*

Je t'avais prise faible et nue en ton berceau,
Et sur ton jeune front j'avais posé mon sceau.
Aux forêts, aux déserts, dans les antres sauvages,
Tu grandis libre, inculte, en traversant les âges :
Alors, te voyant forte et mûre pour mes fins,
J'échangeai tes haillons contre des tissus fins ;
Et t'emmenant bien loin de ton toit solitaire,
Je t'assis glorieuse au trône de la terre ;
Et je mis la puissance et la force en tes mains,
Et, te laissant la garde et le soin des humains,
Je te dis : « Soit leur mère ; à l'ombre de ton aile,
Guide leurs pas errants dans ma voie éternelle ;

Digitized by Google

Nourris-les, sous un ciel où luit la liberté,
Du doux pain de l'amour et de l'égalité.
De la terre pour eux je te remets l'empire;
Et qu'ils règnent, par toi, sur tout ce qui respire!
A tous, ses verts coteaux, ses bois, ses champs féconds,
Ses trésors et ses fruits, et ses blondes moissons!
Tous ils sont appelés à ce grand héritage;
Comme ils sont mes enfants, sois juste en ton partage:
Que chacun, de mes biens ait une égale part;
Qu'ils soient tous, en naissant, égaux, comme au départ.

« Comme un vase fêlé qui laisse fuir son onde,
Ton cœur n'a pu garder ma parole profonde;
Oubliant que mes yeux sur toi restaient ouverts,
Tu t'es abandonnée à tes instincts pervers,
Et, courtisane immonde, avec un masque austère,
Tu t'es prostituée aux puissants de la terre!
Tu t'es fait une cour de princes et de rois,
Et, de l'humanité foulant aux pieds les droits,
Tu l'as, faible et tremblante, entre leurs mains livrée;
Du vin de la douleur vous l'avez enivrée;
Et puis, la dépouillant de ses derniers lambeaux,
Tu les as partagés aux mains de ses bourreaux;
Et, sous un joug de fer courbant sa noble tête,
Vous avez poursuivi votre joyeuse fête.

« J'ai voulu des sentiers de ton iniquité
T'arracher, et sur toi répandre ma clarté;
Les siècles, en passant, t'ont porté mes messages;
Et je t'ai suscité des justes et des sages;
Je me suis révélé, j'ai parlé par leux voix;
Mais, depuis Christ, ce juste, immolé sur la croix,
Tu les as, sans pitié, livrés à tes complices,
Et tu n'as eu, pour eux, qu'outrages et supplices!

« La voix de leur sang crie, et monte jusqu'à moi;
La terre, qui l'a bu, s'élève contre toi;

Digitized by Google

Les pleurs des nations que ton sceptre pressure,
De tes iniquités ont comblé la mesure.
Mais tes jours sont comptés, ton règne va finir ;
De ma justice, enfin, voici l'heure venir :
Je te dépouillerai de force et de prestige ;
Je frapperai ton âme et tes yeux de vertige ;
Je briserai le trône, où je t'ai fait asseoir,
Et le glaive sanglant où tu mets ton espoir.
Les puissants de la terre, avec qui tu forniques,
Et qui jugent mon peuple en leurs conseils iniques,
Je les disperserai, comme de vils troupeaux ;
Je livrerai leur tête à leurs propres bourreaux ;
Leurs cadavres sanglants, privés de sépulture,
Des chiens et des vautours deviendront la pâture !
Tu les verras tomber, et, debout sur ton seuil,
Tu pleureras sur eux, tu mèneras leur deuil,
Et, te ressouvenant de tes crimes, tremblante,
Tu lèveras au ciel une main suppliante ;
Mais je resterai sourd au cri de ton remord ;
Et tu seras, comme eux, frappée et mise à mort.

« Les générations maudiront ta mémoire (44),
Et chercheront ta trace aux lieux où fut ta gloire ;

---

(44) André Chénier, dans l'idylle intitulée *la Liberté*, introduit un esclave qui, au nom de tous les misérables de ce monde, exhale en ces termes ses plaintes et ses imprécations contre la société :

Oh ! oui : *Je le maudis* cet instant douloureux
Qui me donna le jour pour être malheureux,
Pour n'avoir rien à moi, pour ne plaire à personne,.....
Pour endurer la faim, quand ma peine et mon deuil
Engraissent d'un tyran l'indolence et l'orgueil !
. . . . . .
Voilà quelle est la terre : elle n'est point ma mère !
Elle est pour moi marâtre ! et la nature entière
Est plus nue à mes yeux, plus horrible à mon cœur
Que ce vallon de mort qui te fait tant d'horreur !

A. Chénier, *La Liberté*.

Digitized by Google

Et, foulant, sous leurs pieds, tes restes odieux,
Elles diront, passant et détournant les yeux :
« Elle voulut régner par le sang et l'épée ;
Voilà, voilà pourquoi l'Eternel l'a frappée ! »

Ebats-toi donc encore en ton impunité ;
Sous ta verge de fer courbe l'humanité ;
Mène-là par la faim, par le glaive ou la corde ;
Jouis jusques au bout des jours que je t'accorde ;
Avant que le figuier ait reverdi cent fois,
Je ferai croître l'herbe au palais de tes rois,
Et le vent balaiera leur cendre dispersée,
Et toi-même, avec eux, tu seras effacée ;
Et de ton châtiment le sanglant souvenir
Apprendra ma justice aux siècles à venir !

FIN DU CHANT PREMIER.

Le poète Gilbert, qui a vécu et qui est mort malheureux, est rempli de ces plaintes et de ces malédictions :

Malheur à ceux dont je suis né !....
Pauvres, vous fallait-il mettre au jour un enfant
Qui n'héritât de vous qu'une affreuse indigence ?
. . . . . .
Aux cris des malheureux la fortune est rebelle :
Point d'espoir de repos !... L'abaissement, la faim,
Les pleurs, le désespoir, voilà mon apanage !
Ma misère et mes maux croissent avec mon âge.

GILBERT, *les Plaintes du malheureux.*

Qui semble malheureux, à leurs yeux est coupable !
Tous les cœurs sont d'airain : le grand est orgueilleux,
Le riche avare, et le pauvre envieux.
L'univers est un temple où l'on voit l'injustice
Se targuer sur l'autel, un sceptre dans la main !

GILBERT, *Quarts d'heure de misanthropie.*

Digitized by Google

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

POÈME

EN DEUX CHANTS

CHANT SECOND

L'AVENIR

Nous avons à courir plus d'une mer nouvelle,
A franchir, sur les pas de notre pèlerin,
Plus d'un mont orgueilleux, plus d'un fleuve lointain
A visiter, conduits par la mélancolie,
Des pays plus brillants que ceux de la féerie,
Des faiseurs d'utopie utiles fictions!
BYRON, *Childe-Harold*, ch. II, nº 36,
trad. en vers fr. par F. RAGON.

§ I. — PRÉLUDE

Voici le siècle d'or, le temps de la féerie:
Tout s'enchante à mes yeux!
J.-F. DUCIS, *Poésies diverses*, la Chevalerie.

Le poète dira l'attrait mystérieux
Qui nous appelle au haut des monts silencieux
Où l'âme se repose, et rêve solitaire
Dans les espaces vains d'un monde imaginaire,
Peuplant de visions les antres écartés.
CHILDE-HAROLD, ch. III, nº 5.

Il était nuit; j'étais sur une haute cime,
D'où mon regard, plongeant comme en un vaste abîme,
A la pâle lueur d'un rayon incertain,
Embrassait, dans son vol, un espace sans fin.
D'un côté, tout était silencieux et morne;
L'horizon se perdait dans des ombres sans borne;
De l'autre, s'étendait, comme une sombre mer,
Qui venait, sous mes pieds, briser son flot amer;
Et sa voix vers les cieux immense, solennelle,
Montait, comme une plainte, incessante, éternelle.

Digitized by Google

Or, par delà ces flots, si larges à franchir,
Un point, à l'horizon, commençait à blanchir ;
Et les premiers reflets de cette aube lointaine,
Projetant sur l'abîme une teinte incertaine,
Semblaient y dessiner un lumineux chemin,
Par où l'âme fuyait vers un monde divin.

Mais, hors cette clarté, pâle et douteuse encore
Rien n'annonçait, là-bas, le réveil de l'aurore ;
Ni ces vagues rumeurs, ni ces soupirs d'amour
Qu'exhale la nature, à l'approche du jour,
Quand, après une nuit de tristesse et d'attente,
Elle sèche ses pleurs, heureuse, palpitante ;
Et qu'au premier regard de son céleste amant,
Son sein frémit d'amour et de ravissement.

Et, les yeux attachés sur cette aube muette,
Je me disais : « Pourquoi la joyeuse alouette,
Dans la plaine, à présent, ne chante-t-elle point?
Comment dort-elle encor, si c'est l'aube qui point
Elle, qui, dans les cieux, épiant la lumière,
A réveiller les champs est toujours la première?
Ah! ce n'est pas l'aurore au visage riant,
Qui se lève, à cette heure, aux monts de l'orient
C'est la lune pensive, amante des doux rêves,
Qui, bientôt, va surgir sur les désertes grèves ;
C'est le paisible éclat de son chaste rayon
Qui devance ses pas, et rougit l'horizon. »

Soudain, une rumeur, vague, immense, profond
Plus forte que la voix qui s'élevait de l'onde,
Dans l'ombre s'éveilla, du côté du couchant,
Et monta jusqu'à moi, comme un lugubre chant.
On aurait dit le bruit d'une foule sans nombre,
Dont les voix se croisaient, et se plaignaient dans
Bientôt, un vent souffla du matin ; l'occident
Se teignit, s'éclaira d'un rouge sombre, ardent,

Digitized by Google

Et, sous cette lueur, morne et mystérieuse,
Je vis se dérouler une plaine poudreuse
Couverte d'ossements, blanchis par les hivers,
Débris humains, de mousse à demi recouverts.

---

§ II. — APPARITION DU PASSÉ

Ossements desséchés, insensible poussière,
Levez-vous! Recevez la vie et la lumière!
Que vos membres épars s'assemblent à ma voix!
Que l'esprit vous anime une seconde fois!
Qu'entre vos os flétris vos muscles se replacent!
Que votre sang circule, et vos nerfs s'entrelacent!
Levez-vous, et vivez!

LAMARTINE, *Meditat.* XXX.

« Et je voyais, dans une lumière et sous des formes que rien n'effacera de ma mémoire, je voyais les innombrables multitudes, depuis le commencement des siècles, passer, passer, etc. »

A. GRATRY, *Les Sources*, t. 2, ch. 2.

Triste, je contemplais cet immense ossuaire,
Lorsqu'une voix, pareille à la voix du tonnerre,
Qui remua le sol jusqu'en ses fondements,
S'écria : « Levez-vous, ô pâles ossements! »
A ce funeste appel, qui retentit dans l'ombre,
Tous ces débris humains, jonchant la plaine sombre,
Comme une feuille morte, entraînés par les vents,
Se levèrent soudain, ranimés et vivants ;
Et, s'étant réunis sur l'aride poussière,
Ils reprirent leur chair et leur forme première.
Bientôt, sortant du sol, en pâles légions,
D'innombrables essaims de générations,
Rejetant les linceuls, qui leur voilaient la face,
De ces funèbres champs couvrirent la surface :
Tels on voit, par un soir paisible de printemps,
D'insectes nouveau-nés les escadrons flottants,

Digitized by Google

Aux dernières lueurs du jour qui les convie,
Sourdre de la poussière, où sommeillait leur vie,
Et, s'élançant dans l'air en brillants tourbillons,
S'abattre aux champs voisins, et couvrir les sillons.

Chaque siècle, à son tour, ou glorieux, ou sombr
Avec son nom, ses traits, et sa suite sans nombre,
Se levait de la tombe, et passait devant moi,
Eveillant, dans mon âme, un indicible émoi.
Mais leurs mains et leurs pieds étaient chargés d'e
Leurs fronts portaient encor la marque des esclave
Ils marchaient d'un air triste et d'un pas languissa
Montrant, sous leur linceul, leur sein taché de san

Les générations, autour d'eux, accoururent;
Toute rumeur cessa, toutes les voix se turent.
Eux, le front morne, l'œil de larmes obscurci,
A la foule muette, ils parlèrent ainsi :

« O générations fanées!
Que nous avons, poussés d'une invisible main,
Si vite à la tombe menées,
Ah! dites, qu'avez-vous trouvé sur le chemin?

LES GÉNÉRATIONS.

« Nous avons trouvé la souffrance,
Et le travail sans espérance;
Nous avons, dès nos jeunes ans,
Pour nos mains, jamais allégées,
Trouvé des chaînes bien forgées,
Pour nos fronts, des jougs bien pesants.

LES SIÈCLES.

O générations fanées!
Que nous avons, poussés d'une invisible main,
Si vite à la tombe menées,
Ah! dites, qu'avez-vous trouvé sur le chemin?

Digitized by Google

LES GÉNÉRATIONS.

Nous avons, sur la route vide,
Trouvé la misère livide,
Qui nous chassait avec la faim,
Et la mort, au bout de la voie,
Qui nous guettait, comme une proie,
Et, par delà, la nuit sans fin.

Et, dans notre course rapide,
Pas un peu d'eau pure et limpide,
Où tremper sa lèvre, en passant ;
Point de répit à notre peine ;
Point de halte, où reprendre haleine ;
Pas un souffle rafraîchissant !

La terre bénie et féconde,
La terre heureuse, où tout abonde,
N'eut, pour nous, ni moissons ni fleurs ;
Elle fut, comme un désert sombre,
Où nous semions des pleurs, dans l'ombre,
Où nous récoltions des douleurs.

LES SIÈCLES.

Souffrances et forfaits que chaque âge ramène !
La terre était, pourtant, votre commun domaine,
Et les riches moissons qui tombaient de nos mains,
Les fruits dont les saisons arrivaient couronnées,
Hélas ! comme les jours, les mois et les années,
Devaient se partager entre tous les humains.
Ah ! dites quelles mains avides, forcenées,
O générations, jadis infortunées,
Vous faisant un affreux destin,
Vous ravirent vos parts du commun héritage,
Hélas ! ne vous laissant, ici-bas, en partage,
Que le désespoir et la faim.

Digitized by Google

LES GÉNÉRATIONS.

Demandez aux rois de la terre,
Qui, sur leur pourpre héréditaire,
Buvaient notre sang et nos pleurs ;
Demandez à ces nobles princes,
Qui se ruaient sur nos provinces,
Et s'engraissaient de nos sueurs !

Demandez aux hommes avides,
Qui déchiraient nos flancs livides,
Sous le fouet et sous l'aiguillon ;
Et, pour qui notre soc docile
Creusait, dans le sol infertile,
Un interminable sillon !

Demandez aux maîtres infâmes,
Pour qui nos mains, hommes et femmes
Rivés à d'éternels travaux,
Ensemençaient les vastes plaines,
Coupaient les blés, tissaient les laines,
Et nourrissaient les gras troupeaux !

Pareils à des frélons avides,
Ils venaient, affamés et vides,
Sur nous s'abattre, chaque jour,
Dévorant le fruit de nos peines,
Et nous jetant, de leurs mains pleines,
Un peu de pain noir en retour !

LES SIÈCLES.

O malédiction sur cette race impie,
Sur ces âmes de boue où nul remords n'expie
Les crimes du passé !
Que de leurs noirs forfaits le souvenir surnage
Sur l'abîme des temps, et passe d'âge en âge,
Toujours ineffacé.

Digitized by Google

Et de leur grande voix, comme un juge suprême,
Les générations redirent l'anathème,
Foudroyant à la fois du geste et du regard
Un groupe qui, debout, se tenait à l'écart
Comme pour se garder de tout contact immonde:
C'étaient les grands, les rois, les puissants de ce monde,
Despotes, conquérants, craints à l'égal des dieux,
Tous ces tyrans enfin dont le sceptre odieux,
Depuis les premiers temps jusqu'aux jours où nous sommes,
Avait régi la terre et pesé sur les hommes.
Ainsi qu'on les avait couchés dans leurs tombeaux,
Ils étaient revêtus de splendides lambeaux :
De bandeaux éclatants leur tête était ornée,
Des sceptres d'or brillaient dans leur main décharnée,
Et, sur leurs fronts, voilés de tristesse et de deuil,
Resplendissait encor le rayon de l'orgueil.
D'un regard, où perçait une sombre pensée,
Ils contemplaient la foule, auprès d'eux amassée.

Et, tandis qu'étonné, j'examinais ces rois,
Les siècles, à leur tour, élevèrent la voix :
« O générations, dont la douleur fut mère,
Vous, pour qui chaque fleur fut une coupe amère,
Et qui n'avez trouvé sur le chemin des jours,
Steppe aride et brumeux, où l'ombre croît toujours,
Que la foule des maux, vautours aux becs voraces,
Qui s'acharnaient sur vous, et volaient sur vos traces;
Séchez, séchez les pleurs qui coulent de vos yeux;
Changez vos chants de deuil en un hymne joyeux !
L'avenir, aujourd'hui, dévoile son mystère;
L'aube d'un jour nouveau va luire sur la terre,
Jour, où l'humanité reconquerra ses droits,
Jour qu'entrevit Jésus, du haut de cette croix,
Où, sublime martyr de son amour immense,
Laissant, avec son sang, déborder sa clémence

Digitized by Google

Jusque sur les bourreaux, qui l'abreuvaient de fiel,
Il expira, les yeux élevés vers le ciel,
Comme pour y chercher, de son regard suprême,
Ce monde rayonnant qui chantait en lui-même.

« De l'avenir, enfin, ce monde va jaillir.
Trop longtemps, nous avons semé sans recueillir ;
Mais la terre féconde, où le passé s'efface,
Enfin, va, sous nos pas, renouveler sa face ;
Bientôt nous reviendrons, libres et triomphants,
Mûrir les fruits d'amour, semés pour vos enfants.
Nos pieds écraseront, comme un dragon immonde,
L'esclavage dont l'aile enveloppe le monde.
Notre souffle puissant purgera de ses rois
La terre qui se fane, et gémit sous leur poids :
Et, brisant, à leur front, leurs fragiles couronnes,
Nous jetterons au vent la poudre de leurs trônes.
Alors l'humanité verra, libre à son tour,
Se lever des soleils de justice et d'amour ;
Renversant des états les antiques barrières,
Elle ne fera plus qu'un seul peuple de frères
Où s'épanouira la sainte égalité,
Cette fleur de l'amour et de la liberté
Qui, dans les purs rayons d'une cime éthérée,
S'ouvre à l'âme d'espoir et de vie altérée,
Et repose son aile ouverte vers le ciel,
S'enivrant en secret du nectar de son miel.

« Nos mains allumeront dans les ombres de l'âme
Un flambeau rayonnant dont l'immortelle flamme,
A travers la nuit sombre et l'abîme des jours,
S'en ira grandissant et s'épurant toujours ;
Et les cieux, dépouillés de leurs antiques voiles,
Par delà leurs soleils, leurs globes, leurs étoiles,
Au vol de la pensée ouvriront des chemins
Qui semblaient pour jamais interdits aux humains,

Digitized by Google

Et des sphères où l'âme en divin caractère
Pourra de son destin lire enfin le mystère,
Fantôme décevant qui fuyait devant vous,
Et cachait l'avenir sous son voile jaloux.

« Réjouissez-vous donc ; car les races futures
Recueilleront le prix de vos longues tortures (45).
La vie est comme un flot roulant dans l'infini,
Par lequel, dans les temps, l'homme à l'homme est uni :
Dans vos successions vous êtes éternelles ;
Elles vivaient en vous, vous revivrez en elles ;
Et vous respirerez, jusqu'à vous apporté,
Comme un parfum lointain de leur félicité ;
Et vos yeux réjouis, sous l'ombre qui les voile,
Verront, à l'orient, poindre leur jeune étoile,
Et vos voix à leurs voix, à travers l'avenir,
En un hymne d'amour iront enfin s'unir. »

Ils dirent : et soudain, avec un bruit de foudre,
Leurs chaînes, à leurs pieds, tombèrent dans la poudre ;
D'un cercle lumineux leur front se couronna,
Et sur la foule au loin surgit et rayonna.
Tandis que je cherchais à sonder ce mystère,
La voix qui les avait éveillés sous la terre,
Se refit tout à coup entendre, et tout, sans bruit,
Disparut et rentra dans l'éternelle nuit !

---

(45) Sortez, ô mânes de nos pères,
Sortez de la nuit du trépas !
Venez contempler votre ouvrage !
Venez partager de cet âge
La gloire et la félicité !
. . . . . .
Secouez, malheureux esclaves,
Secouez d'indignes entraves,
Rentrez dans votre liberté !

LAMARTINE, *Méditat. X.*

Digitized by Google

§ III. — VISION DE L'AVENIR

D'un brillant horizon embrassant l'étendue,
Partout où nous laissons s'égarer notre vue,
Quel spectacle magique étalé sous nos yeux!
CHILDE-HAROLD, ch. II, nº 48.

Non! Il n'est pas d'objets plus beaux, plus éclatants
Que ce monde idéal et tous ses habitants,
Que ces astres semés dans l'espace bizarre
De ce ciel fantastique où la muse s'égare!
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 6.

Au matin, cependant, la lumière agrandie
Montait, envahissant, comme un vaste incendie,
L'horizon enflammé, d'où l'ombre s'enfuyait;
Et, par delà les flots, où le jour ondoyait,
Je vis surgir, au loin, une plage inconnue,
Comme un rêve divin en offre à notre vue.

C'étaient des champs féconds, de splendides cités,
Qu'un soleil de printemps baignait de ses clartés.
D'un peuple fortuné les villes étaient pleines,
Et des groupes nombreux, dispersés dans les plaines,
Sur les pentes des monts, le long des coteaux verts,
Se livraient, en chantant, à des travaux divers.
Mais leurs fronts n'étaient point courbés par la souffrance,
Et leurs chants, doux échos de joie et d'espérance,
Comme les voix d'un monde étranger aux vivants,
Arrivaient jusqu'à moi sur les ailes des vents.

« Nous vivons, disaient-ils, comme un peuple de frères :
Nos jours, sous un beau ciel, s'écoulent purs et doux,
Travaux, plaisirs, bonheur inconnu de nos pères!
Nous partageons ici toute chose entre nous.

« Gloire à Dieu, qui nous à fait naître,
Sous un soleil d'égalité,
Où bénir, aimer et connaître,
Dans l'immensité de son être,
Est le lot de l'humanité!

Digitized by Google

« La terre, si longtemps mère avare et cruelle,
N'a plus à nous offrir l'indigence et la faim :
Elle nous nourrit tous du lait de sa mamelle,
Et nul n'est parmi nous repoussé de son sein.

« Gloire à Dieu, qui nous a fait naître,
Sous un soleil d'égalité,
Où bénir, aimer et connaître,
Dans l'immensité de son être,
Est le lot de l'humanité !

« Le souffle de l'espoir a reverdi la vie,
A la nuit inféconde a succédé le jour,
Et, par toutes ses voix, la nature ravie
Élève vers les cieux l'hymne de son amour :

« Gloire à Dieu, qui nous a fait naître,
Sous un soleil d'égalité,
Où bénir, aimer et connaître,
Dans l'immensité de son être,
Est le lot de l'humanité ! »

Et, ravi dans l'essor d'une extase infinie,
J'écoutais de ces chants la lointaine harmonie ;
Et mes yeux, par delà cet abîme du temps,
Éblouis, contemplaient, sous un ciel de printemps,
Ces générations, doux rêves de mon âme,
Écloses, tout à coup, aux rayons de sa flamme ;
Et je sentais mon cœur, vers elles emporté,
S'épanouir, au sein de leur félicité.
Et puis, seul, isolé sur cette aride cime,
Et voyant sous mes pieds se dérouler l'abîme,
Je me disais : « Pourquoi de mon bonheur jaloux,
Le temps a-t-il jeté tant de flots entre nous ?
Ah ! que ne suis-je né loin des jours où nous sommes,
Sous ce ciel rayonnant, au milieu de ces hommes,
Que mon œil entrevoit au sein de l'avenir !
Heureux du même amour qui semble les unir,

Digitized by Google

Moi, dont le cœur, brisé de leurs longues misères,
S'épanche en pleurs de sang sur le sort de mes frères,
Et qui, loin de ces temps, pour charmer leurs douleurs,
Aux doux champs de l'espoir vais glanant quelques fleurs,
Qui donc me portera vers cet heureux rivage ?
Qui viendra vers leurs bords me frayer un passage ?
Ah ! pour franchir ces flots il me faudrait, hélas !
Il me faudrait une aile inconnue ici-bas.

Oh ! si du moins la mort, cette vierge discrète,
Avait pour y mener quelque route secrète !
Si je pouvais un jour, après un long sommeil,
M'éveiller sur leur plage aux rayons du soleil !
Mais, qui sait vers quels bords elle conduit notre âme ?
Et pour quel avenir la tombe nous réclame ?
Ainsi, l'espoir, guidant mon regard incertain,
M'aura montré là-bas, à l'horizon lointain,
Le rivage où j'aspire, et moi, comme Moïse,
Je ne foulerai point cette terre promise ;
Et de loin, sur les flots, j'aurai, pauvre nocher,
Vu le port du bonheur, sans pouvoir y toucher !

Et quand l'humanité, dans sa course infinie,
Plus heureuse, atteindra cette terre bénie,
Hélas ! je dormirai dans l'éternel oubli,
Où tout ce qui vécut, doit être enseveli ;
Et mes yeux de ces jours ne verront pas la joie ;
Mais ma tombe, peut-être, aura marqué la voie.

Digitized by Google

§ IV. — LA NOUVELLE BÉATRICE

Oh! combien il est doux.....
De revoir et d'entendre en ce monde nouveau
Ce qu'on croyait perdu dans la nuit du tombeau!
CHILDE-HAROLD, ch. II, nº 8.

Je vous l'ai déjà dit, il existait une âme
Qu'à son âme unissait une commune flamme
Par des nœuds plus puissants que ceux dont les mortels
S'en vont prendre à témoin le prêtre et les autels.
CHILDE-HAROLD, ch. 3, nº 55.

E le mie luci ancor poco sicure
Vider Beatrice!.....
Sotto 'l suo ve'o, ed oltre la riviera
Verde, pareame più se stessa antica
Vincer, che l'altre qui, quand' ella c'era.....
Ond' ella a me: Per entro i miei desiri,
Che ti menavano ad amar lo bene,
Di là dal qual non è a che s'aspiri,
Quai fosse attraversate, o quai catene
Trovasti, perchè del passare innanzi
Dovessiti così spogliar la spene? (*)
DANTE ALIGHIERI, *Il Purgatorio*, c. XXXI.

Tandis que vers la plage, où mon âme aspirait,
J'envoyais des pensers d'amour et de regret,
Soudain, je vis paraître, ô vision charmante!
Une femme, debout sur la vague écumante,
Comme la déité de ces bords inconnus.
Les flots, en soupirant, baisaient ses beaux pieds nus,
Et la brise agitait sa longue chevelure;
Et son aile, entr'ouverte, ainsi qu'une voilure,

(*) « Et d'un regard encore peu assuré, j'aperçus Béatrice!.. Sous son voile, et au delà du fleuve bordé de verdure, qui nous séparait, elle me parut se dépasser elle-même dans son ancienne beauté, de plus encore qu'elle ne dépassait toutes les autres quand elle était sur terre!.... Et elle me dit: « Au milieu des désirs sacrés qui te venaient de moi et qui te menaient à aimer le bien au-delà duquel il n'y en a pas d'autre de désirable, quelles fosses infranchissables ou quelles chaînes as-tu trouvées que tu dusses perdre l'espérance de passer au-delà? »

Digitized by Google

Frissonnait, palpitait au doux souffle du vent,
Et rayonnait, au loin, sous le soleil levant.
Fille d'un autre ciel, mystérieuse fée,
D'impérissables fleurs sa tête était coiffée ;
Et le flot amoureux, à sa voix s'abaissant,
Inclinait, sous ses pieds, son front obéissant.
Mais elle, s'avançant sur l'humide surface,
A peine de la vague elle effleurait la face,
Et me tendant les bras, elle me disait : « Viens ! »
D'une voix dont, ravi, toujours je me souviens ;
Et sa main me montrait le chemin de l'abîme.
Et, moi, je lui criais de loin : « Vierge sublime !
Le flot gronde entre nous, dis-moi donc, oh ! dis-moi,
Comment franchir cette onde, et voler jusqu'à toi ? »

Comme un cygne éclatant, vers la voûte éternelle,
S'élève d'un beau lac, où reposait son aile,
Et va se perdre aux cieux, dans un nuage d'or :
Telle, et plus gracieuse, et plus rapide encor,
Je la vis, à ma voix, monter du sein de l'onde,
Laissant flotter au vent sa chevelure blonde ;
Et, franchissant d'un vol le vaste champ des airs,
Se poser, près de moi, sur ces sommets déserts.
Sous le divin éclat de la jeune immortelle,
Je reconnus soudain ses doux traits : C'était elle !
Elle, la blanche fleur de mon printemps lointain,
Et le premier rayon de mon joyeux matin !

Et, tombant à ses pieds : « O ma vierge adorée !
Dont l'image, en mon âme, est toujours demeurée ;
Qui, seule, en mon printemps fit germer quelques fleurs,
Et dont la fuite, hélas ! me coûta tant de pleurs,
Durant tant de soleils, je t'avais attendue !
Comment ! par quel prodige, enfin, m'es-tu rendue ? »
Et mon cœur se livrait aux transports les plus doux,
Et, de larmes d'amour, je mouillais ses genoux.

Digitized by Google

Elle, debout, vers moi penchée avec ivresse,
Elle me regardait d'un air plein de tendresse,
Epanchant sur mon front les flots de ses cheveux,
Ecoutant mes soupirs, mes plaintes, mes aveux,
Abandonnant sa main à mes baisers de flamme !
Et, dans les saints transports où s'égarait mon âme,
J'oubliai tout le reste, un moment, et mes yeux,
Ravis, ne virent plus rien qu'elle sous les cieux !

Il est un doux pays, du côté de l'aurore,
Où l'amandier fleurit auprès du sycomore.
Le Rhône, le beau fleuve au rapide courant,
De ses fécondes eaux le baigne, en murmurant.
Les Alpes, se dressant au-dessus des nuages,
Dessinent les contours de ses frais paysages ;
Et l'entourent au loin, comme d'un vaste mur,
Rayonnant de lumière, et de neige, et d'azur (*).

C'est là qu'aux jours heureux, aux jours de mon jeune âge,
Quand, le cœur emporté vers une vague image,
Je cherchais le silence et l'ombre des grands bois,
C'est là que je la vis pour la première fois !
Belle, touchant à peine à sa seizième année,
La tête sur sa main doucement inclinée,
Elle était, parmi l'herbe, humide encor de pleurs,
Rêveuse, assise au pied d'un cerisier en fleurs.
Les rayons, qui glissaient à travers le feuillage,
Doraient ses beaux cheveux, son cou, son doux visage,
Et, baignant de clartés son corps souple et charmant,
Semblaient l'envelopper d'un divin vêtement.
Sur un rameau de l'arbre, une jeune fauvette
Chantait joyeusement, au-dessus de sa tête.
La terre lui jetait les parfums de ses fleurs ;
Elle semblait, pour elle, étalant leurs couleurs,

(*) Voyez, parmi les *Poésies diverses*, le *Génie de l'industrie*, § II.

Digitized by Google

S'être faite, en ce jour, plus belle, plus sereine,
Et la fêter ainsi, comme sa jeune reine.

J'avais seize ans, comme elle, et mon cœur ingénu
Fut vers elle entraîné par un charme inconnu.
Dès ce jour, je connus l'amour et son ivresse ;
Elle-même, à son tour, partagea ma tendresse ;
Un nouveau monde, alors, se révéla pour nous ;
La terre fut plus belle, et le soleil plus doux :
Tout sembla rayonner de notre chaste flamme ;
Nous n'eûmes plus à deux qu'une vie et qu'une âme ;
Et, sur les fraîches fleurs de notre beau printemps,
Notre amour oublieux crut enchaîner le temps.

O tendre souvenir des premières années !
Ineffables amours, hélas ! sitôt fanées !
Espoirs, illusions, songes aux ailes d'or,
Pourquoi, si loin de nous, vous rappeler encor ?
Sous l'ombre des forêts, le long des larges grèves,
Sur les monts, que de fois, le cœur plein de nos rêves,
L'un sur l'autre appuyés, nous tenant par la main,
Nous errions, oublieux de l'heure et du chemin,
Nous baissant pour cueillir quelque fleur innommée,
Prêtant l'oreille aux voix de la nature aimée,
Qui semblaient, sur nos pas, s'éveiller tour à tour,
Comme pour nous parler de bonheur et d'amour !

Souvent, le soir, assis sur quelque haute cime,
Et planant tous les deux au-dessus d'un abîme,
Elle chantait : sa voix, son ineffable chant,
Son beau front éclairé par le soleil couchant,
Son sublime regard qui cherchait la lumière,
Comme pour remonter à sa source première,
Sa taille aérienne aux contours gracieux,
Tout en elle exhalait comme un parfum des cieux.
Et, tombant à ses pieds, je lui disais : « Mon ange !
Je sens tu n'es point de ce monde de fange :

Digitized by Google

Ah ! c'est qu'en toi le ciel, en ta jeune beauté,
Sur ton front, en tes yeux, partout s'est reflété.
« Tu n'es pas de ce monde ! et c'est Dieu qui t'envoie,
Pour épurer nos cœurs et nous montrer la voie ;
Mais tes pieds délicats, faits pour d'autres chemins,
Se lasseront bien vite au milieu des humains.
Alors, fille céleste, alors, ouvre ton aile,
Et, prenant ton essor vers la voûte éternelle,
Emporte, emporte-moi vers ton divin séjour,
Où, pour l'éternité, fleurira notre amour :
Car sur la terre, hélas ! sans toi je ne puis vivre,
Et, par delà les temps, mon âme veut te suivre ! »
Et je voyais son front rayonner, et ses yeux
Se mouiller d'une larme au souvenir des cieux.

Or, un jour, jour funeste ! elle me fut ravie ;
Son pied était-il las de marcher dans ma vie ?
Les temps de son épreuve étaient-ils révolus ?
Je ne sais ; mais depuis elle ne revint plus !
Je ne vis point la mort sur son beau front descendre,
Ni la terre s'ouvrir pour recevoir sa cendre ;
Elle s'évanouit dans toute sa beauté,
Comme une vision, comme un rêve enchanté,
Qui s'envole, au matin, avec l'ombre livide,
Ne laissant de tombeau que dans mon âme vide.

Je la cherchai longtemps, dans les bois, sur les monts,
Le long des claires eaux, dans le creux des vallons,
Sous le soleil qui brûle, et l'étoile qui tremble,
Partout où notre amour nous conduisait ensemble !
Je la cherchai longtemps, l'appelant sans repos,
La demandant aux vents, aux nuages, aux flots,
Hélas ! sans qu'une voix de mes plaintes touchée,
Me dît vers quelle plage elle s'était cachée.
Il me fallut alors, seul, plein de désespoir,
Poursuivre mon chemin, désert avant le soir.

Digitized by Google

Aussi, quelle fut donc ma joie et mon ivresse,
Lorsqu'après tant de jours, usés dans la tristesse,
A pleurer son étoile, éteinte dans mes cieux,
Elle vint, tout à coup, reparaître à mes yeux,
Comme nne vision de notre premier âge,
Avec son regard pur, son céleste visage,
Sa démarche rêveuse et sa touchante voix,
Telle que je la vis pour la première fois,
Quand, de son doux réveil tout éblouie encore,
Sous ses seize printemps, son cœur venait d'éclore !

« Quelle ombre, lui disais-je, et quel lointain séjour,
T'ont si longtemps cachée aux yeux de mon amour ?
Que t'avais-je donc fait pour me quitter si vite ?
Loin de nos champs aimés, quel autre ciel t'invite ?
Vois, mon printemps si beau s'est fané, loin de toi,
Dans les larmes ; l'espoir s'est éloigné de moi ;
Les regrets ont blanchi mes cheveux avant l'âge ;
Ils ont ridé mon front, et creusé mon visage ;
Et toi, tu me reviens, après tant de soleils,
Dans le premier éclat de tes printemps vermeils,
Sans que le temps jaloux, dans sa course éternelle,
Ait laissé sur ton front la trace de son aile !
Ah ! sous quel ciel heureux as-tu donc habité,
Où le souffle des ans respecte la beauté ? »

Mais, elle : « Si je vins, comme une douce image,
T'apparaître, un moment, aux jours de ton jeune âge,
Marchant à tes côtés, en te tendant la main,
Affermissant tes pas sur l'aride chemin,
C'était pour épurer et ton cœur et ton âme,
Et te vivifier aux rayons de ma flamme.

« Mais, le destin jaloux, telle est sa dure loi !
A voulu, pour un temps, me séparer de toi.
J'ai, durant bien des jours, à tes yeux invisible,
Habité sous un ciel, à l'homme inaccessible.

Digitized by Google

« Laisse tout vain regrets, et tout stérile pleur ;
J'ai, de loin, entendu le cri de ta douleur,
Et je reviens vers toi, par qui je fus aimée,
Pour rendre l'espérance à ton âme alarmée,
Et montrer à tes yeux les choses à venir ;
Laisse-moi t'emporter aux champs de l'avenir. »

---

§ V. — LE POÈTE ABORDE AUX PLAGES DE L'AVENIR

Quel mortel, arrêté sur un bord si charmant,
N'y coulerait ses jours avec ravissement ?
Non ! L'univers n'aurait aucune terre
A la nature, à nos désirs plus chère !
CHILDE-HAROLD. ch. III, nº 55.

Celui qui vous contemple à cette heure de paix,
Lieux enchanteurs, voudrait ne vous quitter jamais !
CHILDE-HAROLD, ch. II, nº 27.

Et, debout, l'aile ouverte, et d'un geste sublime,
Me montrant, au-delà du vaste et sombre abîme,
La plage qui brillait dans un lointain d'azur,
Elle me disait : « Viens, là-bas, sous ce ciel pur,
Où la félicité n'est plus une chimère ! »
Et moi, comme un enfant qui veut suivre sa mère,
J'embrassais ses genoux avec un saint transport :
Alors, me soulevant dans ses bras, sans effort,
Comme un oiseau céleste, elle étendit son aile,
Et je fus emporté dans l'espace avec elle.

Mes yeux voyaient, au loin, sous notre large essor,
Fuir la terre et les monts dans une vapeur d'or ;
Et ses cheveux fouettés, soulevés par l'orage,
Traînaient dans l'air limpide, effleuraient mon visage ;
Et mes bras enlaçaient son corps aérien,
Et je sentais son cœur battre contre le mien.

Digitized by Google

D'un jour plus radieux ma vue était frappée :
Il semblait que mon âme, à la vie échappée,
Comme un léger parfum, comme un rayon d'amour,
Flottait dans l'infini, son splendide séjour.
Et nous volions, tous deux, au travers de l'espace,
Plus vite que la flèche ou que l'oiseau qui passe.
Nous franchîmes l'abîme, et, de l'autre côté,
Nous allâmes descendre au rivage enchanté.

« Salut ! pays heureux, où mon âme est venue
Au sein de l'avenir, oasis inconnue,
Terre d'égalité, d'espérance et d'amour,
Où l'humanité doit aborder quelque jour,
Quand ses pieds déchaînés, libre de toute entrave,
Sur les corps des tyrans, qui la tenaient esclave,
Pourront reprendre, enfin, son chemin glorieux,
Et marcher, dans sa force, au but mystérieux !
Salut donc ! à travers la nuit sombre des âges,
Enfin, je viens m'asseoir sous tes riants ombrages,
Et de ton peuple heureux contempler le réveil,
Et réchauffer mon âme à ton jeune soleil. »

Or, pour nous reposer du rapide voyage,
Au sommet d'un grand mont, qui touchait au rivage,
Nous nous étions assis, essoufflés, haletants,
Sous un grand chêne vert, dont les rameaux flottants
Frémissaient sur nos fronts, mêlant leur voix sonore
Aux chants de mille oiseaux qui saluaient l'aurore.

Et de là, je voyais, sous de grands horizons,
Se dérouler, au loin, d'abondantes moissons,
Des vallons verdoyants, de riches pâturages,
Des plaines, des coteaux entrecoupés d'ombrages,
Et, sur ce sol fécond, sous l'ombre de ces bois,
Des maisons ressemblant à des palais de rois.
Le soleil s'élevait, et, comme des abeilles
Que le matin appelle au sein des fleurs vermeilles,

Digitized by Google

Les heureux habitants abandonnaient leurs toits,
Faisant retentir l'air de leurs joyeuses voix.
Bientôt, se répandant à travers la campagne,
Ils tournèrent leurs pas vers la haute montagne,
Où, comme des oiseaux d'un rivage étranger,
Nous avions abattu notre vol passager.
Déployant au soleil leurs flottantes écharpes,
Et portant, dans leurs mains, des palmes et des harpes,
Avec eux, s'avançaient, parés et triomphants,
Des chœurs harmonieux de vierges et d'enfants :
Ils chantaient, et le vent, qui soufflait dans la plaine,
Nous apportait, avec son odorante haleine,
D'harmoniques accords, des chants mélodieux,
Qui, d'échos en échos, allaient se perdre aux cieux.

---

§ VI. — LE CULTE DANS L'AVENIR

Au dieu de l'univers, par un antique usage,
Les Persans sur les monts adressaient leur hommage :
Lieux propres en effet à révéler au cœur
Toute la majesté du souverain auteur !
Les plus beaux monuments de notre architecture
Que sont-ils, comparés à ceux de la nature ?
CHILDE-HAROLD, ch. III, nº 91.

« Jusqu'à présent nous n'avions point prié ! Maintenant que notre terre n'est plus qu'un temple unique où nous nous touchons tous, maintenant que nous sommes toujours assemblés, prions afin que tous les cœurs se touchent,... et que l'intensité de la vie des âmes, que leur divine vigueur, leur ardente prière continue, soient un soutien, une force morale et même une force physique et presque un aliment, pour les plus pauvres et les plus faibles ! »
A. GRATRY, *Les Sources*, tom. 2, *Conclusion*.

J'interrogeai des yeux ma céleste compagne :
« Ce peuple que tu vois, là-bas, dans la campagne,
Dit-elle, sur ces monts, au lever du soleil,
Vient du jeune printemps saluer le réveil :

Digitized by Google

Car le dieu qu'il connaît n'a ni prêtre ni temple (46),
Sur terre et dans les cieux, partout il le contemple.
Il s'élève vers lui, sur l'aile de l'amour ;
Il le voit, le bénit dans l'éclat d'un beau jour,
Dans les parfums du soir, dans les feux de l'aurore :
Et le seul culte ici, qui lui paraisse encore
Digne de sa grandeur et de sa majesté,
C'est l'hymne du bonheur et de la liberté.
Bientôt ils seront là : tu pourras, invisible
Sous mon aile, observer cette foule paisible. »

Alors, je m'écriai : « Peuple, sage trois fois,
Qui de la vérité sait distinguer la voix,
Et, pour suivre l'essor de ses destins prospères,
S'élevant au-dessus de la nuit de ses pères,
A secoué le joug des superstitions,
Qui liaient, par les pieds, nos générations :
Comme le voyageur, pour marcher plus à l'aise,
Rejette, en son chemin, le manteau qui lui pèse.
Au monde d'où je viens, il fait si sombre encor !
Hélas ! la vérité n'ose y prendre l'essor ;
A peine quelques voix, sur les monts, isolées,
Prophétisent le jour aux obscures vallées :

---

(46) On retrouve ici un nouvel exemple de l'influence néfaste qu'exercèrent sur notre poète les doctrines de l'auteur de *Childe-Harold :*

Près de l'immensité qu'est-ce qu'un sanctuaire
Où l'homme follement enferme la prière ?

CHILDE-HAROLD, ch. III, n° 91.

On peut opposer lord Byron à lui-même, en citant la stance suivante sur la basilique de Saint-Pierre à Rome, où il se charge de réfuter ses propres doctrines :

O temple incomparable ! ô monument auguste,
Le plus digne séjour du Dieu puissant et juste,
Depuis que l'Éternel, abandonnant Sion,
Sur elle a répandu la désolation !

CHILDE-HAROLD, ch. IV, n° 154.

Digitized by Google

Leur chant consolateur, qui convie au réveil,
Ne peut les arracher de leur profond sommeil. »

Tandis que nous parlions, franchissant la campagne,
Ce peuple avait atteint le haut de la montagne.
Là, près de nous, autour du chêne aux rameaux verts,
S'arrêtant, tout se tut, voix, instruments divers;
Et de la foule, alors, interprète fidèle,
Un groupe de vieillards, d'une voix solennelle,
Le visage tourné vers le soleil levant,
Sous ce ciel radieux, chanta l'hymne suivant :

« O puissance invisible, âme de la nature!
Qui résides partout, dans chaque créature,
Et qui répands la vie, au sein de l'infini,
Nous venons, au lever du jour que tu réveilles,
Admirer de tes mains les splendides merveilles;
Que ton nom glorieux, à jamais, soit béni!

« C'est toi qui fais germer, c'est toi qui fais éclore,
Et l'odorante fleur, que le printemps colore,
Et le fécond épi qui nourrit les humains;
C'est toi qui tour à tour verses le jour et l'ombre,
Et retiens les soleils dans leurs brûlants chemins!

« Nos pères ont passé sans te voir; leur génie
N'a pu, dans son essence éternelle, infinie,
Saisir ton être épars au sein de l'univers ;
Et leur main, impuissante à sonder ton mystère,
S'est taillé dans le marbre ou pétri dans la terre
Un Dieu qu'ils ont doté de leurs vices divers.

« Hélas! ils avaient fait, dans leur sombre ignorance,
Ils avaient fait de toi le Dieu de la vengeance,
Dieu terrible, jaloux de l'encens des mortels :
Dans le Dieu qu'ils créaient, adorant leur image,
Ils te croyaient sensible à leur grossier hommage,
Et, pour être exaucés, te dressaient des autels.

Digitized by Google

« Mais sous tant de soleils l'ombre s'est effacée;
Nous t'avons dans les temps saisi par la pensée,
Et dépouillé de tous les attributs humains;
Sans passions, peuplant l'infini de toi-même,
Que tu ressembles peu dans ta grandeur suprême
Au Dieu sombre et cruel, ouvrage de leurs mains!

« Ton pouvoir par des lois immuables, profondes,
Gouverne dans les temps les êtres et les mondes.
Ta main partage entre eux et l'espace et les jours.
D'un désir inquiet sans cesse poursuivie,
Par toi l'humanité marche à travers la vie
Vers un but ignoré qui s'éloigne toujours.
Comme un fleuve qui fuit, échappé de sa source,
Rien ne peut arrêter ni détourner sa course,
Rien ne peut la soustraire à tes divines lois :
N'as-tu pas mesuré d'avance sa carrière?
Pourquoi donc t'adresser une vaine prière,
Comme si tu pouvais changer à notre voix?

« Être mystérieux que tout révèle et nomme,
Tu sais, tu sais toi seul ce qui convient à l'homme;
Tu connais ses désirs et ses espoirs lointains;
A travers l'avenir tu sais où tu l'envoies;
Ta sagesse éternelle a préparé ses voies,
Et ton œil en secret veille sur ses destins.

« Avançons donc sans crainte où ta voix nous convie;
Remettons en tes mains, remettons notre vie.
Qui sait quel avenir attend l'humanité?
Car, pour le froid néant tu ne l'as pas fait naître,
Mais pour grandir toujours, t'adorer, te connaître
Et s'élever vers toi durant l'éternité. »

Nous avions écouté, dans un profond silence,
Cet ineffable chant d'amour et d'espérance,
Pur hommage de l'homme à l'éternelle loi,
Symbole harmonieux de sa nouvelle foi.

Digitized by Google

« Tu les as entendus ; tu peux par ce langage,
Me dit-elle, juger combien ce peuple est sage.
Compare ce grand hymne en sa simplicité
Digne de l'éternel et de sa majesté,
Aux hymnes des chrétiens, aux stupides prières (47)
Que vendent sans pudeur leurs prêtres mercenaires,
Qui changent en bazar l'autel et le saint lieu,
Et, vils industriels, trafiquent de leur Dieu !
Entre eux quelle distance et quel immense abîme !
Hélas ! pour arriver à cette haute cime,
Par quels âpres sentiers, par quels monts inconnus,
L'humanité plaintive a meurtri ses pieds nus !
Que de longues douleurs par elle traversées,
De générations sur sa route laissées !
Que de pleurs répandus sur d'arides chemins !
Que d'obstacles vaincus et brisés sous ses mains !
Ah ! c'est que, dans la vie errante voyageuse,
Elle est comme un grand flot, comme une onde fangeuse

---

(47) Ici encore, on reconnaît l'influence qu'a exercée sur notre poète le sombre et mécréant génie de lord Byron :

Tout meurt, même les dieux ! l'un paraît, l'autre passe :
Ainsi dans l'univers on verra tour à tour
Croyance après croyance, en attendant le jour
Où l'homme, libre enfin d'une crainte imbécile,
Cessera de brûler un encens inutile !
Lui, misérable enfant du doute et de la mort,
N'ayant qu'un vain espoir, un roseau pour support !
CHILDE-HAROLD, ch. II, n° 5.

Le brillant auteur de *Childe-Harold* est inconséquent et mobile jusque dans son impiété : voyez-le réfuter lui-même ses doctrines dans la stance suivante adressée à Rome :

Tu commandes encor ! Notre religion
Te reconnaît pour mère, et la dévotion,
A tes pieds humblement prosternant la prière,
Te demande les clefs que Dieu remit à Pierre !
CHILDE-HAROLD, ch. IV, n° 47.

Digitized by Google

Qui s'éclaircit sans cesse et s'épure en courant,
Pour réfléchir les cieux dans son sein transparent.

« A travers bien des maux il faut donc qu'elle passe :
Il faut qu'elle erre au sein des temps et de l'espace,
Qu'elle marche sans trève, et sous de lourds fardeaux.
Qu'esclave des tyrans, elle courbe le dos,
Pour se purifier dans sa course féconde
De tout ce qu'elle entraîne après elle d'immonde,
Et refléter un jour dans sa sérénité
Le soleil de l'amour et de la vérité.

« Nous allons maintenant, spectateurs invisibles,
Assister dans les champs à leurs travaux paisibles,
Et mêlés avec eux, sous ce beau ciel d'été,
Contempler le tableau de leur félicité. »

---

§ VII. — LA VIE DES CHAMPS DANS L'AVENIR

Pour eux tout est plaisir : Ils se font une fête
D'un rayon qui des monts illumine le faîte,
D'un ruisseau murmurant, d'un bosquet, d'une fleur :
Leurs jours coulent au sein d'une douce langueur;
.....Mais la philosophie,
Amante du silence, à leurs loisirs s'allie.
CHILDE-HAROLD, ch. IV, n° 33.

Elle dit, et soudain la scène fut changée :
Dans une plaine au loin de moissons ombragée,
Où sur un sable d'or roulait ses claires eaux
Un grand fleuve bordé d'aulnes et de roseaux,
Je me trouvai soudain sous un ciel pur, immense;
Et c'était la saison où la moisson commence.
Les champs étaient au loin couverts d'épis pressés;
Des moissonneurs nombreux, par groupes dispersés,
Mêlaient leur voix joyeuse aux chants de l'alouette
Qui saluait le jour et planait sur leur tête :

Digitized by Google

Les uns se reposaient assis au bord des flots;
Les autres abattaient les blés mûrs sous leur faulx,
Ramassaient les épis réunis en javelles,
Et leurs chars gémissaient sous les gerbes nouvelles.
Puis, quand à ce labeur leurs bras s'étaient lassés,
Par d'autres travailleurs ils étaient remplacés,
Et s'allaient reposer sous le prochain ombrage.
Tous prenaient part, selon leurs forces, à l'ouvrage;
Et le travail ainsi plus léger, plus joyeux,
Se faisait sans fatigue et récréait les yeux.

Au bord des claires eaux en groupes réunies,
Des filles aux bras nus, aux épaules brunies,
Lavaient la blanche toile, et sur l'herbe, au soleil,
L'étendaient; des enfants, au visage vermeil,
Aux blonds cheveux, erraient et jouaient sur la plage,
Tandis que, près de là, sous le pâle feuillage
Des saules, dans les prés tout parfumés de thym,
Leurs mères apprêtaient un champêtre festin.

D'autres, de blonds épis et de fleurs couronnées,
Belles de tout l'éclat des premières années,
Non loin de là chantaient en chœurs, au bord des flots,
Et j'entendais leurs chants qui, d'échos en échos,
S'en allaient, emportés par une douce haleine,
Charmer les travailleurs dispersés dans la plaine.

Les épis mûrs dorent nos champs;
Le ciel est pur, la moisson belle;
Et l'alouette vous appelle,
Joyeux moissonneurs, par ses chants.
La nature, mère invisible,
A comblé votre espoir lointain,
Et, pour prix d'un travail pénible,
Vous convie à son grand festin.

Moissonneurs, sur la plaine blonde
Promenez la faulx à la ronde,

Digitized by Google

Tandis que le vent de ces bords
Vous porte nos plus doux accords (*).

Inclinés vers la terre aride,
Sous la pluie et sous le soleil,
Vous avez fouillé son nid vide
Pour féconder son long sommeil.
Vous avez de votre main pleine
Jeté la semence au sillon;
Vous avez partagé la peine;
Vous aurez part à la moisson.

Moissonneurs, sur la plaine blonde etc.

Ici, point de jalouses bornes
Divisant nos champs fortunés;
Point de pauvres, blêmes et mornes,
Glanant les épis dédaignés.
Point d'avides propriétaires
Qui sur vos biens mette son sceau,
Et vous interdise la terre,
Vous dépouillant dès le berceau.

Moissonneurs, sur la plaine blonde etc.

Car Celui qui créa le monde,
Qui tient les trésors dans sa main,
Et rend la nature féconde
Par un mystérieux hymen,
N'appelle point l'homme à la vie
Pour qu'il y soit déshérité;
Toute faim doit être assouvie:
Le convive est l'humanité !

Moissonnneurs, sur la plaine blonde etc.

(*) Voyez, dans le premier chant du poème, § IV, *les Moissonneurs.*

Digitized by Google

§ VIII. — RETOUR SUR LE PASSÉ

L'image du passé s'empare de son cœur :
Oh ! quelle est l'âme d'homme insensible et glacée
Dont nul objet jadis n'ait fixé la pensée,
Sans un seul souvenir.....
Un de ces souvenirs a la pointe acérée
Qui percent jusqu'au fond notre âme déchirée !
CHILDE-HAROLD, ch. II, nº 24.

En voyant cette scène, à mes yeux si nouvelle,
A ces chants qu'un vent pur m'apportait sur son aile,
Je lui disais, ravi, de ce monde étonné !
« Sur quel rivage heureux m'as-tu donc amené,
Où, délivrés enfin de leurs longues misères,
Les hommes ne font plus qu'un seul peuple de frères,
Où l'astre du bonheur pour tous se lève et luit,
Où la terre pour tous se féconde et produit,
Où l'amour vivifie, unit, remplit les âmes?
Hélas ! tu t'en souviens ! aux champs, où nous aimâmes,
La glaneuse pieds nus, couverte de haillons,
Autour des moissonneurs, errait par les sillons,
Morne, le front courbé, sur sa vide mamelle
Pressant son nouveau-né, pâle et flétri comme elle,
Et d'une avide main ramassant sous leurs pieds
Quelques rares épis sur le sol oubliés :
Moisson de l'indigent, son unique héritage,
Qu'avec l'oiseau du ciel, plus heureux, il partage,
Et dont l'un sous son chaume et l'autre dans son nid,
Durant les chauds étés, nourrissent leurs petits.
Hélas ! tu t'en souviens ! en ces jours que je pleure,
Jours purs dont ton amour a consacré chaque heure,
Voyant le pauvre en proie à des tourments sans fin,
Aux prises, chaque instant, avec l'horrible faim,
Non loin du seuil joyeux où, la face rougie,
Le riche, ivre, repu, menait sa folle orgie,

Digitized by Google

Et, sans souci de l'or dont son frère manquait,
Dévorait à lui seul, dans un large banquet,
Dévorait sans remords le pain de vingt familles,
Et le labeur du père, et la dot de ses filles!
Que de fois nous avons maudit l'iniquité,
Qui sous sa dure loi courbait l'humanité,
Arrachait de sa main le pain héréditaire,
Pour le jeter aux pieds des heureux de la terre,
Et la laissait enfin vide, sans vêtement,
Afin de la plier au joug plus aisément!
Puis, l'espoir revenait dans notre âme calmée;
Un jour nouveau semblait poindre à sa voix aimée,
Et lassés du présent, nos yeux, tournés ailleurs,
Aux champs de l'avenir cherchaient des jours meilleurs.

« Tu passas vite, hélas! mais, dans ton court passage,
Solitaire, fuyant les fêtes du bel âge,
Comme d'autres au gré de leurs jeunes désirs
Courent avec ardeur après de vains plaisirs,
Toi, pour la soulager, tu cherchais la souffrance;
Tu faisais en son cœur descendre l'espérance,
En toi le pauvre avait un trésor toujours plein;
Tu nourrissais la veuve et vêtais l'orphelin;
Dans le sombre grenier où gisait l'indigence
Tu faisais pénétrer la joie et l'abondance.
Des parfums des bienfaits, que ta main a semés,
Nos arides sentiers sont encore embaumés;
Et ta vie, en passant comme une onde courante,
A laissé dans les cœurs une trace odorante. »
Mais, elle : « Oublie enfin ces vieux jours révolus :
Les maux qu'ils ont pu voir ici n'existent plus.
Cette terre où ma main t'a conduit invisible,
Qu'à toi seul, que j'aimais, j'ai rendue accessible,
C'est le monde enchanté que rêvait notre amour :
Sous les ailes du temps, il est éclos au jour.

Digitized by Google

La douce charité, cette fille céleste,
Qui suivait l'injustice en son sentier funeste,
Répandant sur les maux, que sa main avait faits,
Le baume de ses pleurs, le vin de ses bienfaits,
A quitté pour jamais cette plage où nous sommes;
Son œuvre est accomplie ici parmi les hommes.
Ils se sont épurés au creuset des douleurs ;
Les générations ont grandi dans les pleurs ;
Et leurs droits, obscurcis, mais gravés dans toute âme,
Sur l'ombre maintenant brillent en traits de flamme. »

---

§ IX. — VIE COMMENSALE ET SCIENCE POPULAIRE DANS L'AVENIR

Omnibus una quies operum, labor omnibus idem.
VIRGILE.

Idem victus erat cunctis et communis.
CICÉRON.

Jamjam efficaci dant manus scientiæ.
HORACE, *Epod. XVII.*

Elle [*la Vérité*] éclate, et le temps, père de la science,
Dissipe enfin la nuit où dormait l'ignorance !
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 127.

Le soleil, cependant, montait, montait toujours ;
Bientôt il dépassa le milieu de son cours :
Alors les moissonneurs, laissant leurs faulx oisives,
Vinrent au bord du fleuve où, sur l'herbe des rives,
Sous une ombre fermée aux feux du jour ardent,
S'apprêtait pour leur faim un repas abondant.
Après s'être lavé les mains et le visage
Au flot pur qui passait, effleurant le rivage,
Ils allèrent s'asseoir, souriants et joyeux,
Autour des mets épars sur le gazon soyeux.
Là, chacun s'arrangeant selon sa fantaisie,
Point de rang observé, point de place choisie :

Digitized by Google

Aux plats qu'il préférait chacun portait la main,
Buvait selon sa soif, mangeait selon sa faim ;
Partout le vin qui rit et la gaieté qui brille.
On eût dit une seule, une heureuse famille
Qui, venant célébrer quelque jour solennel,
S'était assise autour d'un banquet fraternel.

Femmes au front riant, filles lestes et vives
Allaient, venaient autour des fortunés convives.
Les unes leur versaient le vin, beaux échansons,
Les autres les charmaient par leurs douces chansons ;
D'autres, à leurs côtés assises sous l'ombrage,
Prenaient part au banquet champêtre : le rivage
Egayé, parsemé de convives joyeux,
Présentait un tableau fait pour charmer les yeux.

Quand l'ardeur de leur faim se fut un peu calmée,
La conversation devint plus animée ;
Elle se promena de sujets en sujets,
Tantôt vive, légère, effleurant mille objets,
Tantôt grave, profonde, abordant maint problème,
Embrassant les beaux-arts et la science même.
Étonné, j'écoutais leurs doctes entretiens ;
Ses célestes regards rencontrèrent les miens :
« Tu t'étonnes, dit-elle avec un doux visage,
De trouver ce savoir, d'entendre ce langage
Chez des hommes voués aux rustiques travaux,
Et dont jadis nul jour n'éclairait les cerveaux. »
— « O puissance du temps éternelle, féconde !
Creuset mystérieux où s'épure le monde !
Dis-moi donc, sont-ce là ces grossiers paysans
Qui cultivaient le sol durant nos jeunes ans !
Race dégénérée, ignorante, abrutie,
Dont l'âme sous la faim s'était anéantie,
Instruments de labeur formés de chair et d'os,
Qui fouillaient, remuaient la terre sans repos,

Digitized by Google

Et tombés au niveau de la bête de somme,
Hélas ! hormis le nom, n'avaient plus rien de l'homme. »

— « C'est qu'heureux entre tous le riche seul alors (*)
Pouvait de la science amasser les trésors,
A l'âme comme au corps donner la nourriture,
Et se developper au sein de la nature ;
Le temps, autre trésor, était à lui du moins.
Mais le pauvre, assailli par d'incessants besoins,
Comme un pâle forçat qui rame sans relâche,
Du matin jusqu'au soir incliné sur sa tâche,
Afin que chaque jour eût son pain de douleur
A jeter à la faim qui lui mordait le cœur,
Le pauvre à quel soleil, à quelle pure flamme
Aurait-il dans sa nuit vivifié son âme !
Hélas ! si par moments son esprit révolté,
Secouant le linceul sur sa face jeté,
Tentait de réveiller sa pensée assoupie,
Aussitôt la misère, à sa porte accroupie,
Se levait, et debout, le front pâle, l'œil creux,
Elle l'épouvantait de son regard affreux :
Il refermait alors la page commencée,
Reprenait tristement sa tâche délaissée,
Et son âme mourait, son âme feu divin
Que le ciel aux mortels ne donna pas en vain !
Mais la science, enfin, cette vierge voilée,
Le temps aux yeux de tous ici l'a révélée :
Sur le front obscurci des générations
Son souffle a dispersé ses bienfaisants rayons.
Maintenant tous ont part aux fruits qu'elle féconde ;
Toute lèvre s'abreuve et s'épure à son onde,
A tous son beau soleil et ses riches trésors,
Le pain de l'âme à tous, comme le pain du corps !

(*) Voir, dans le premier chant du poème, § III, *l'Éducation du siècle*.

Digitized by Google

Ne t'étonne donc plus que tout en eux diffère
Des hommes qui vivaient en nos jours de misère. »

Cependant le soleil, vers les monts d'occident,
Commençait à descendre, et déjà moins ardent,
Des bords de l'horizon, à travers le feuillage
Des pâles peupliers, il jetait au rivage
Comme un adieu suprême un oblique rayon.
Abandonnant alors ses siéges de gazon,
La foule reposée, heureuse, l'âme pleine,
Regagna le village à l'angle de la plaine,
Au bord du fleuve, au pied d'un coteau verdoyant
Dont les bords l'ombrageaient comme un voile ondoyant.
Nous prîmes avec eux le chemin du village
Sous de frais peupliers qui bordaient le rivage,
Et laissaient sur nos fronts tomber de leurs rameaux
Des voix qui se mêlaient au vague bruit des eaux !
Quels chants délicieux ! quelle riche nature !
J'en admirais la belle et savante culture :
Jamais aucun climat, sous son plus beau soleil,
N'avait à mes regards offert rien de pareil.

Le sol était paré de récoltes sans nombre :
C'étaient des prés, des eaux, des bois, des fleurs, de l'ombre.
Et puis de grands chemins et des canaux nombreux
Qui serpentaient, bordés de beaux arbres ombreux.
Tout était en ces lieux amour, joie, harmonie ;
On eût dit que la terre, à la voix d'un génie,
Des ombres du sommeil se dégageant soudain,
Avait été changée en un riant Eden.
Mais comment exprimer ma surprise et ma joie,
Quand tout à coup, au bout de la charmante voie,
Je vis étinceler aux rayons d'un beau soir
Le village enchanté que cherchait mon espoir,
Tel qu'il apparaissait aux regards de mon âme,
Quand le sombre avenir, sous ses ailes de flamme,

Digitized by Google

Ouvrait ses vaporeux et larges horizons !
Étonné, j'admirai leurs charmantes maisons :
Comme de grands palais, ces demeures heureuses
Abritaient sous leurs toits des familles nombreuses
Dont les membres unis par la fraternité
Vivaient dans une douce et sainte égalité.
Elles n'offraient aux yeux aucun luxe futile,
Mais tout ce qui peut être en un ménage utile.
Et je me ressouvins de nos tristes hameaux
Avec leurs humbles toits de chaume et de roseaux,
Où, pour se reposer de sa longue journée,
Le pauvre ne trouvait qu'un lit d'herbe fanée
Qu'avec lui partageaient les bœufs et les chevaux,
Assidus compagnons de ses rudes travaux.

Sur une large place, au centre du village,
A l'ombre d'un platane au transparent feuillage,
Nous nous étions assis sur un banc de gazon :
Devant nous s'étendait un immense horizon ;
Le jour, qui déclinait, de lueurs incertaines
Dorait les hauts sommets des montagnes lointaines,
Et glissait à travers les ombres des grands bois.
La nature semblait recueillie et sans voix ;
Seulement, à nos pieds, une source d'eau pure
Exhalait en fuyant un vague et doux murmure,
Tandis que sur nos fronts d'harmonieux oiseaux
Mêlaient leurs chants joyeux aux soupirs de ses eaux :
De blonds groupes d'enfants, au frais et doux visage,
S'ébattaient à l'entour et jouaient sous l'ombrage :
Leurs mères, non loin d'eux, assises sur leur seuil,
Les suivaient d'un regard plein d'amour et d'orgueil.
Tout était sous les cieux splendide, pacifique ;
Et moi, je contemplais ce tableau magnifique,
Et son aspect faisait descendre dans mon cœur
Comme un parfum d'amour, d'espoir et de bonheur.

Digitized by Google

§ X. — UN MARIAGE DANS L'AVENIR

Et jam connubiis vitam felicibus, — esto ! — Component.

VIRGILE, *Æneid. XII*, 820.

Hymen ! oui, tes pudiques flammes,
Tes transports enchantent les âmes :
Tu fais le bonheur des époux ;
Tes feux inspirent peu d'ivresse,
Mais tes soins sont pleins de tendresse !
Mais ta lyre a des sons si doux !

DUCIS, *Poésies diverses.*

« C'est la réforme de l'amour et de la famille [mariage] qui doit précéder les autres, et qui les rendra possibles. »

J. MICHELET, *De l'Amour*, introduction, § I.

En ce moment, les sons d'une douce musique
Vinrent me réveiller de mon rêve extatique.
C'était un bruit joyeux d'instruments et de voix
Qui remplissaient les airs et chantaient à la fois.
Vers ma belle compagne alors tournant la tête :
« O mon ange adoré, quels sont ces chants de fête ? »
— « C'est le chant de l'hymen, c'est le chant de l'amour ;
Une vierge charmante, avant la fin du jour,
A l'amant de son choix ici doit être unie ;
Tu vas être témoin de la cérémonie. »

A peine elle achevait de parler, à mes yeux
Apparut des époux le couple radieux :
Tous les deux ils étaient à la fleur du bel âge,
Un rayon de bonheur brillait sur leur visage.
Des fleurs de l'épousée ornaient les blonds cheveux ;
Belle, heureuse, parée et d'espoir et de vœux,
Dans les plis ondoyants de sa blanche tunique,
Timide, rougissante en son amour pudique,
Elle allait appuyée au bras de son amant,
Sous ses regards de feu baissant son front charmant.
Autour d'eux s'avançaient leurs heureuses familles,
Avec des chœurs joyeux de garçons et de filles

Digitized by Google

Dont les doigts effeuillaient des fleurs sur leur chemin,
Et qui dans leurs chansons célébraient leur hymen.
Le cortège, bientôt, sur la place publique
S'arrêta près de nous, sous un tilleul antique
Dont les larges rameaux, respectés par le temps,
Avaient vu sur leur front passer bien des printemps.
Un trône orné de fleurs s'élevait sous l'ombrage ;
Un vieillard vénérable, au front blanchi par l'âge,
En gravit lentement les marches, et de là,
Aux deux jeunes amants, voici comme il parla :

« Jeunes et tendres cœurs, vous que l'amour convie,
Qui vous laissez bercer à l'espoir le plus doux,
Et ne rêvez à deux qu'une âme et qu'une vie,
Qui vous amène ici ? De moi que voulez-vous ?

LES FIANCÉS.

« Père par tes vertus, père par tes années,
Sois propice à nos vœux : écoute deux amants,
Qui viennent te prier d'unir leurs destinées,
Toi, dont l'auguste voix consacre les serments.

LE VIEILLARD.

« Votre amour sans fléchir a-t-il subi l'absence ?
A-t-il, dans votre cœur enseveli longtemps,
Des ans qui rongent tout émoussé la puissance ?
Et mûri sous les feux des soleils inconstants ?

« A-t-il posé son sceau sur le seuil de votre âme ?
A toute autre espérance a-t-il fermé vos yeux ?
Et sur votre horizon éteint toute autre flamme,
Comme l'astre du jour se levant dans les cieux ?

LES AMANTS.

« Notre amour a fleuri dans l'absence inféconde,
Le temps de notre cœur n'a pu le détacher;
Maintenant sa racine y plonge si profonde
Que rien, rien désormais ne peut l'en arracher.

Digitized by Google

« Vivre du même amour et de la même vie,
Jusqu'au bout du chemin ensemble cheminer,
C'est notre unique espoir, c'est notre seule envie,
Et ce bonheur si doux tu peux nous le donner.

LE VIEILLARD.

« Puisque vous vous aimez d'une flamme si pure,
Au nom du ciel, au nom de la sainte nature,
Témoins de vos serments, témoins de votre amour,
Amants, je vous unis à la face du jour.
Vivez longtemps heureux ! d'aucun regret suivie,
Que votre flamme dure autant que votre vie !
Que de nombreux enfants naissent de votre hymen ! »

Il dit : Et sur leurs fronts il étendit la main,
Les bénit, à leur doigt passa l'anneau qui lie,
Ce symbole amoureux de l'âme à l'âme unie,
Puis, reprenant soudain d'une éclatante voix :
« Or, époux, apprenez vos devoirs et vos droits,
Dit-il : homme ! voilà ta femme, ton égale,
Garde du ver impur cette fleur virginale,
De ses pieds délicats écarte de ta main
Les ronces, les cailloux épars sur le chemin,
Aplanis ses sentiers, protège sa faiblesse,
Couvre-là de ton aile, et souviens-toi sans cesse
Que pour l'épanouir dans toute sa beauté,
L'amour veut le soleil, l'air de l'égalité,
Que sans elle il n'est plus qu'une flamme inféconde,
Se consumant en vain dans une nuit profonde.

« Et toi, femme ! chéris, honore ton époux,
C'est la loi, ton devoir le plus saint, le plus doux.
Garde comme un trésor ta robe d'innocence,
Qu'elle soit à la fois ton charme et ta puissance,
Que ton pudique amour, comme une douce fleur,
Se penche sur sa vie et parfume son cœur,

Digitized by Google

Qu'il épanche son miel sur toutes ses blessures!
Vos devoirs sont égaux, mais, comme vos natures,
Ils diffèrent : A toi, dont les bras sont plus forts,
Les pénibles labeurs, les travaux du dehors,
O jeune homme ! voilà ton lot, ton apanage.
A toi, femme ! la paix, le doux soin du ménage
Et des chers nourrissons qui te devront le jour,
Mais à qui tu devras ton lait et ton amour.
Restez toujours unis dans la juste limite
Que la sage nature à chacun a prescrite :
C'est en suivant sa loi, gravée au fond des cœurs,
Que des maux d'ici-bas vous sortirez vainqueurs.
Allez, puisse, durant votre pèlerinage,
Votre beau ciel d'azur demeurer sans nuage ! »

— Il dit : Et comme un flot doucement agité,
La foule, qui l'avait en silence écouté,
S'écoula lentement, palpitante, ravie,
Emportant sa parole ainsi qu'un pain de vie.

La nuit était venue : à l'horizon lointain,
La lune se levait sur les monts du matin,
Peignant le vague azur d'une teinte d'opale,
Tandis qu'à l'occident, d'une pourpre plus pâle,
L'éclat du jour mourant par degrés s'effaçait
Sous le voile flottant de l'ombre qui croissait.
Le calme, le sommeil planaient sur le village ;
Et j'étais encor là, sous le même feuillage,
Assis comme autrefois à ses pieds, tour à tour
Lui parlant, l'écoutant avec un saint amour.

« L'hymen n'est plus ici, tu le vois, disait-elle,
Un joug où sans amour l'âme courbe son aile,
Un lien que chacun forme ou rompt au hasard,
Un marché scandaleux où, comme en un bazar,
La femme, dépouillant tout sentiment pudique,
Comme d'un vil joyau, de ses charmes trafique,

Digitized by Google

Et livre par contrat, à qui peut de son or
La payer, sa beauté, ce précieux trésor,
Qui ne doit qu'à l'amour se donner en échange ;
Car lui seul de son souffle épure toute fange. »

— « Ah ! tu parles du siècle où nous avons vécu ;
Mais ces jours sont passés, et le temps a vaincu.
Hélas ! il est trop vrai, l'or, en ce siècle immonde,
Etait l'unique Dieu qu'on adorât au monde ;
Il tenait lieu de tout, de grâce, de beauté,
De vertus, de talents, d'esprit, de probité.
Le regard le plus doux, le plus tendre sourire,
Etait auprès de lui sans charme, sans empire.
Il fascinait les yeux, il séduisait le cœur ;
Tout semblait se courber sous son pouvoir vainqueur.
Dieu jaloux, il régnait au sein de la famille ;
La mère à ses autels sacrifiait sa fille :
Par d'exécrables nœuds il savait sans effort
Unir l'enfer au ciel, et la vie à la mort,
Au débile vieillard, que réclamait la tombe,
La vierge de seize ans, douce et blanche colombe,
Dont l'âme faite, hélas ! pour un destin plus doux,
Dans ses songes d'amour rêvait un autre époux :
Et de l'hymen, ainsi que d'une source immonde,
Quelle foule de maux débordait sur le monde ! (48)

---

(48) La plupart des poètes satiriques, depuis Juvénal, Satire VI, jusqu'à Boileau, Satire X, n'ont cessé, sans réussir toutefois à corriger leur siècle, de stigmatiser vertement la corruption des mœurs et les vices de la société à l'endroit du mariage ; Gilbert n'a pas manqué de suivre leur exemple:

Qui ne blâme ces nœuds ? l'hymen n'est qu'une mode,
Un lien de fortune, un veuvage commode
Où chaque époux, brûlé d'adultères désirs,
Vit, sous le même nom, libre dans ses plaisirs !

GILBERT, *Satire du XVIII siècle.*

Digitized by Google

De là, les vains regrets, les pleurs, les désespoirs,
Les coupables désirs, l'oubli des saints devoirs ;
Sous des souris trompeurs, sous des dehors perfides,
Les haines déguisant leurs desseins homicides;
L'adultère effronté souillant chaque maison,
Aiguisant le poignard, préparant le poison :
Car la loi, qui forgeait le joug du mariage,
Devenait impuissante à briser son ouvrage;
La mort seule pouvait dénouer de sa main
L'inextricable nœud qu'avait serré l'hymen.
Que de fois l'appelant et lassés de l'attendre,
Des êtres dont les cœurs ne pouvaient plus s'entendre,
Par un lâche forfait dans l'ombre médité,
S'affranchirent d'un joug odieux, détesté !
Puis l'implacable loi, complice de leur crime,
Venait mêler leur sang au sang de la victime ! »

Elle me répondit : « Parmi ce peuple heureux,
Il ne se commet point de ces forfaits affreux.
Quel en serait le but? ici, le mariage
N'est plus comme autrefois un horrible esclavage,
Où trop souvent deux cœurs inconstants et légers,
Devenus tout à coup l'un à l'autre étrangers,
D'autres fois séparés par une sombre haine,
Languissaient, garrottés dans une même chaîne,
Et tout meurtris d'un joug follement accepté,
Soupiraient vainement après leur liberté.
La loi n'a pas voulu que l'homme, être éphémère,
Qui ne fait que passer dans cette vie amère,
L'homme, en ses goûts changeant, mobile en ses amours,
Se pût par un serment enchaîner à toujours.
Elle a dans sa justice, elle a dans sa sagesse,
Mesuré le lien à l'humaine faiblesse,
Et si de sa puissance elle daigne s'armer,
C'est pour rendre heureux l'homme et non pour l'opprimer.

Digitized by Google

L'un des époux s'est-il, souillant son hyménée,
Joué de ses serments et de la foi donnée?
Trop prompt à s'éloigner, l'inexorable amour
De leur couche s'est-il envolé sans retour?
De la commune vie oubliant le délice,
N'y voient-ils désormais qu'un triste et long supplice?
La loi, la sage loi s'interposant entre eux,
De leur triste union rompt les liens affreux.
Ils peuvent désormais, libres de toute entrave,
Instruits par le malheur, ce maître austère et grave,
Rester dans le veuvage, ou bien chercher ailleurs
Des nœuds plus fortunés et des amours meilleurs.
Mais ces tristes hymens, fruits des âges barbares,
Depuis bien des soleils sont devenus plus rares
Que l'apparition de ces astres sanglants
Qui semaient la terreur sur les peuples tremblants,
Avant que la science, expliquant leur message,
Au front de l'avenir eût marqué leur passage,
Et, comme un grain léger les pesant dans sa main,
Les eût jetés des cieux sous le regard humain.
Des générations, qui passent comme une onde,
S'élèvent tour à tour, disparaissent du monde;
Parfois un siècle arrive au bout de son chemin
Sans avoir en son cours vu naître un tel hymen!
C'est que longtemps chassé, proscrit par l'avarice,
Flétri, souillé par l'or, étouffé sous le vice,
Des viles passions l'amour enfin vainqueur,
Exerce maintenant son pouvoir sur le cœur;
Il règne en souverain au sein du mariage,
Et l'on n'en voit aucun qui ne soit son ouvrage;
Lui seul forme en riant les nœuds sacrés et doux
Dont sa main fortunée enchaîne les époux.

Je l'écoutais parler, et, d'amour altérée,
Mon âme s'enivrait de sa voix adorée,
Lorsque soudain un chant, mélancolique et doux,
Dans le calme du soir s'éleva près de nous:

Digitized by Google

On eût dit, à l'entendre, un chœur de voix sans nombre
Qui s'épanouissaient dans le silence et l'ombre.
En voyant ma surprise et mon ravissement :
« Ce chant, dont la douceur te charme en ce moment,
Me dit-elle, est celui qu'au soir du mariage,
La troupe des garçons, des filles du village,
Vient chanter sur le seuil des deux nouveaux époux. »
Or, le voici ce chant qui me semblait si doux :

La nuit est belle et parfumée,
Sa chaste lueur à son tour
Descend sur la terre calmée ;
Dans les bras de ta bien-aimée,
Jouis de l'heure de l'amour !

Le temps si vite la dévore :
Bientôt l'alouette viendra
Éveiller de sa voix sonore
L'amoureuse et tardive aurore,
Et ton bonheur s'envolera.

C'est l'heure aux mystères propice :
Le vent avec de doux accords
De la fleur berce le calice,
Et le flot amoureux se glisse
Parmi les mousses de ses bords.

Comme la fleur dans la prairie,
La chaste étoile au firmament
Veille ; sous sa lueur amie,
La nature semble endormie
Au bras d'un invisible amant.

La nuit est belle et parfumée,
Sa chaste lueur à son tour
Descend sur la terre calmée ;
Dans les bras de ta bien-aimée,
Jouis de l'heure de l'amour !

Digitized by Google

§ XI. — LE POÈTE A LA NOUVELLE BÉATRICE

Toujours sensible et tendre, et belle entre les belles,
Image de l'amour, mais de l'amour sans ailes,
Modèle de candeur !.....
.....
On trouvera partout ce nom cher et sacré
Le premier dans ses chants, le dernier célébré !

CHILDE-HAROLD, *Prologue.*

Ces chants avaient, en moi, comme une voix magique,
Eveillé du passé le monde léthargique ;
Mes beaux printemps perdus revenaient plus joyeux :
Il me semblait les voir passer devant mes yeux
Avec leurs rêves d'or, leurs promesses si belles,
Et leurs illusions aux trop rapides ailes ;
Et je les appelais, et je pleurais sur eux !
Et puis, je lui disais : « Heureux, trois fois heureux,
Qui, de son jeune espoir réalisant le rêve,
En l'Éden de son âme a vu naître son Ève,
Et qui, d'un pur amour saintement enivré,
A senti sur son cœur battre un cœur adoré !
Pourquoi des mêmes nœuds, au jour de mon bel âge,
Quand, le cœur et les yeux pleins de ta douce image,
Par les milles pensers qui s'éveillaint en moi,
Comme vers le bonheur je rayonnais vers toi,
Pourquoi du même nœud, funeste destinée !
N'ai-je pu voir ma vie à ta vie enchaînée ?
Ah ! pourquoi n'as-tu pu me nommer ton époux ?
C'est que le sort cruel avait mis entre nous
Un abîme plus large et plus infranchissable
Que le désert immense avec ses flots de sable ;
Et tu m'apparaissais, comme une vision,
Dans une inaccessible et pure région
Où l'espoir, qui franchit jusqu'à l'ombre éternelle,
Ne pouvait même, hélas ! t'atteindre de son aile.

Digitized by Google

En vain de ton séjour, penchant ton front vers moi,
Tu me tendais la main, tu m'appelais à toi ;
Comme un rayon tombé d'une céleste cime,
En vain ton doux regard éclairait mon abîme :
Quand je voulais monter et voler dans tes bras,
Un invisible poids me retenait en bas !

« Alors, dans ma douleur furieuse, insensée,
Je voulus loin de moi rejeter ta pensée.
Je traînai ma jeunesse en d'impures amours ;
Au sein des voluptés j'effeuillai mes beaux jours.
Mais comment t'oublier, amour du premier âge !
Je ne pus de mon cœur arracher ton image.
Au front de chaque femme, où la beauté brillait,
Je croyais de ta grâce entrevoir un reflet,
Et j'allais, attiré par un charme suprême,
Pensant sous ces attraits te retrouver toi-même.
Mais, ô déception ! dès que j'en approchais,
Je voyais s'effacer les traits que je cherchais,
Et sous ma main avide, hélas ! ces formes d'ange
Se changeaient tout à coup en une vile fange.
Et toujours emporté par ce vague désir,
Je voulus l'étouffer dans les bras du plaisir ;
Je pris, je bus d'un trait la coupe enchanteresse,
Mais je ne ressentis qu'un court instant d'ivresse,
Et, rejetant le vase aux bords dorés de miel,
Je relevai les yeux vers toi, vers ton doux ciel.
Ah ! si je suis resté fidèle à ta pensée,
Si jamais tu ne fus de mon âme effacée,
Si, loin de toi, mes jours dépouillés de leurs fleurs
Se sont d'ombre voilés et flétris dans les pleurs,
Pour prix de mon amour, pour prix de ma souffrance,
Parfume encor mon cœur de joie et d'espérance !
Laisse moi sur ton sein reposer un moment
Comme aux jours fortunés où j'étais ton amant.
Vois, la nuit sur nos fronts étend ses chastes voiles,

Digitized by Google

Les cieux se sont pour nous illuminés d'étoiles,
Et l'odorante fleur à la brise du soir
Balance sous nos pieds, vide son encensoir ;
Comme moi, la nature en son ivresse sainte
Semble exhaler tout bas une amoureuse plainte :
Elle se montre à nous belle comme autrefois,
Elle nous parle encore avec les mêmes voix.
Oh ! quand à notre amour tout est resté fidèle,
Toi seule aurais-tu donc pour moi changé, cruelle ! »

Et ce soir, je dormis la tête sur son sein,
Et mon bonheur dura jusques au lendemain.

---

§ XII. — UNE CITÉ DANS L'AVENIR

Et là.....
S'élève une cité dont l'art d'un enchanteur
Semble avoir inventé la magique splendeur.
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 1.

Elle suffit à l'œil, au cœur, à la pensée :
L'imagination trouve encore en ces lieux
Plus que n'osaient attendre et l'esprit et les yeux.
CHILDE-HAROLD, ch. IV, nº 19.

Quand je rouvris les yeux, elle était disparue ;
Et j'étais seul, auprès d'une ville inconnue.
Le soleil, comme moi sortant de son sommeil,
Se levait sans nuage à l'Orient vermeil,
Tel qu'un roi glorieux qu'un peuple immense fête,
Et des tours de la ville illuminait le faîte.
La population, éparse dans son sein,
S'éveillait, bourdonnait comme un joyeux essaim.
Et ces bruits, ces rumeurs vagues, faibles encore,
Croissaient avec le jour, montaient avec l'aurore,
Et venaient se mêler aux innombrables voix
Qui chantaient dans les cieux, dans les champs, sous les bois.

Digitized by Google

La campagne à l'entour, belle, riante, verte,
De maisons, de jardins au loin était couverte :
De beaux chemins ombreux venaient de tout côté
Concentrer leurs rayons au seuil de la cité.
Et triste, je disais : « Où l'emporte sa fuite ?
Doux ange ! où donc es-tu ? pour me quitter si vite,
Loin du monde natal et de ses habitants,
Hélas ! devais-tu donc m'égarer dans les temps ? »

Tout à coup je la vis, ô bonheur, ô surprise !
Qui s'avançait vers moi, l'aile ouverte à la brise :
Une palme fleurie ondoyait en sa main,
Et ses pieds effleuraient à peine le chemin.
« Oh ! disait-elle, viens ! viens voir la cité sainte
Dont les temps aux mortels doivent ouvrir l'enceinte,
Lorsque l'amour aura de son rayon vainqueur
Purifié toute âme et fécondé tout cœur. »
Quelques instants après nous entrions dans la ville,
J'en admirais l'aspect heureux, calme, tranquille ;
Aux portes, nul soldat, au front dur et hautain,
N'en défendait l'entrée, un fusil à la main.

. . . . . .

. . . . . .

Et se levant du sol, en me prenant la main :
« Le jour décline, il faut nous remettre en chemin.
Ici, te reste à voir plus d'une chose utile. »

J'obéis à sa voix, et tous deux, dans la ville,
Nous voilà cheminant ; joyeux, à son côté
Je marchais ; nous allions ainsi par la cité,
Trouvant, à chaque pas, une chose imprévue,
Ou quelque objet nouveau, qui charmait notre vue,
Nous rappelant nos jours, nos beaux jours d'autrefois,
Passés ensemble aux champs, sur les monts, dans les bois,
Et ces jeunes espoirs, ces rêves du jeune âge,
Qui berçaient notre amour, dans son ciel sans nuage.

Digitized by Google

Tout en marchant ainsi, son bras autour du mien,
Absorbés tous les deux dans ce doux entretien,
Nous étions arrivés près d'un vaste édifice,
Sur le fronton duquel était écrit : JUSTICE.
« Tu peux voir, me dit-elle, à cette inscription,
Quelle est de ce palais la destination.
C'est, ici, dans ces murs que la justice sainte
Vient rendre ses arrêts ; là, siége, en cette enceinte,
Un jury, par le peuple appelé, chaque fois
Qu'il s'agit de juger quelque atteinte à ses lois ;
Et c'est aux plus instruits, aux meilleurs, aux plus justes,
Qu'il confère toujours ces fonctions augustes.
Mais leur tâche est légère : en ce monde enchanté,
Un procès, un délit est une rareté ;
L'envie et la discorde y sont comme étrangères.
Si parfois un débat, parmi ces hommes-frères,
S'élève, il se termine entre eux, presque toujours,
Sans qu'il faille des lois réclamer le secours.

« C'est qu'ici délivré de la misère immonde,
Qui porta, dans ses flancs, tous les maux du vieux monde,
Éclairé dans son âme, épuré dans son cœur,
L'homme, au sein du bien-être, est devenu meilleur.
Et, lorsqu'il vit, exempt de soins et de misères,
Jouissant, au milieu de ce peuple de frères,
De tout ce qu'ici-bas peut donner le bonheur,
Pourquoi quitterait-il le sentier de l'honneur ?
Qui pourrait l'entraîner vers le vice et le crime,
Quand de ses pieds tout semble en éloigner l'abîme ?
Dans son état si doux, pour se livrer au mal,
Il lui faudrait une âme, un esprit infernal.

« Aussi, ne voit-on pas, sur cette heureuse plage,
De ces forfaits affreux, si fréquents en notre âge ;
On n'y rencontre point de bagnes, de prisons :
Pour en avoir encore, on n'a plus de raisons ;

Digitized by Google

Car les fautes, ici, sont toujours si légères,
Qu'on n'a jamais besoin de ces peines sévères.
Un homme, à son devoir a-t-il manqué parfois,
Ou porté, par quelque acte, atteinte aux justes lois ?
On l'exclut, pour un temps, de la commune vie,
Afin que son erreur, dans ces jours, il l'expie.
C'est là son châtiment ; il en est racheté
Par un remords sincère ; et, réhabilité,
Il peut, sans redouter des paroles amères,
Reprendre, alors, sa place au milieu de ses frères,
Qui lui rouvrent leurs bras, avec le même amour,
Qu'au sein d'un tendre père un fils trouve au retour. »

Ainsi parla ma belle et sage conductrice ;
Et moi, je m'écriai : « Terre de la justice !
O doux pays d'amour et de fraternité,
Où doit se reposer, un jour, l'humanité,
Heureux qui, sous ton ciel, où meurt la sombre envie,
Voit s'écouler le flot paisible de sa vie !
Mais, qu'il est loin de toi, le monde d'où je viens ! »
Et me tournant vers elle : « Hélas ! tu t'en souviens,
Lui disais-je, là-bas, sur cette terre aimée,
Des fleurs de ton printemps tout encor parfumée,
Où, pour un temps, soustraite à ton divin séjour,
A mes regards charmés tu vins t'offrir un jour ;
Où, d'amour, près de toi, l'âme pleine et ravie,
J'ai passé les instants les plus doux de ma vie,
Les hommes, divisés de pensers, d'intérêts,
Vivent en ennemis, au combat toujours prêts.
Quelque droit contesté, quelque lambeau de terre,
C'en est assez, entre eux, pour allumer la guerre.
De là, tous ces discords, ces débats incessants,
Et ces nombreux procès qui, toujours renaissants,
. . . . . .

[Ici s'arrêtent les manuscrits : le reste du poème manque.]

Digitized by Google

ÉPILOGUE

Bornons ici cette carrière :
Les longs ouvrages me font peur !
. . . . . .
Il s'en va temps que je reprenne
Un peu de force et d'haleine,
Pour fournir à d'autres projets !
LA FONTAINE, *Epilogue* du VIe livre de ses fables.

Les *Songes d'une nuit d'hiver*, publiés en 1835 (Paris, un vol. in-8°), appartenaient à la première moitié de la carrière littéraire d'Eugène Faure. Les *Œuvres poétiques* dont se compose ce recueil appartiennent à la seconde : une sorte de fatalité semble avoir pesé sur l'une et l'autre !

Son éditeur survécut à peine une année à la publication des *Songes d'une nuit d'hiver;* et cette malencontreuse mort porta un coup funeste aux espérances du jeune poète : aucun ouvrage, peut-être, n'a plus besoin dans le monde des lettres du patronage d'un éditeur habile qu'un volume de poésie; ce précieux secours vint brusquement à lui manquer au moment même où l'accueil de la presse de Paris et de Lyon semblait lui permettre de croire à ses rêves d'avenir (Voy. première partie, *notice*, p. 12, 15 et 31). Il fallut renoncer à occuper la renommée, et à devenir un de ces poètes de renom qui peuvent, à la faveur de la mode, s'adresser au grand nombre ! Dans un cercle plus restreint qui ne pouvait lui donner cette réputation étendue qu'on ambitionne, il a su plaire aux connaisseurs qui ont pu le lire et l'apprécier. Aujourd'hui son volume a acquis un autre mérite, celui de la rareté (49) : aussi

(49) On lit dans le catalogue bimestriel de la librairie de Saint-Denis et Mallet (Paris, novembre 1873, n° 7) :

« FAURE (Eugène). *Songes d'une nuit d'hiver*. Paris et Lyon, sans date. In-8° de 346 pages.

(Volume de poésie peu commun).

Digitized by Google

figure-t-il avec une mention particulière dans les catalogues destinés aux bibliophiles.

Ses *Œuvres poétiques* (posthumes) ont eu aussi leur malefortune ! Une main inconnue a fait disparaître le manuscrit qui les contenait, déjà mis au net et tout prêt pour l'impression. Les feuilles volantes, qui renfermaient le premier jet et les premières retouches ont été elles-mêmes égarées après la mort de son frère aîné, et il m'a fallu de bien longues recherches pour retrouver et réunir ces poésies dont j'ai fait hommage à notre Académie. Qu'il s'en est peu fallu qu'elles fussent perdues sans retour !

Quand je me trouvai en possession de ces dépouilles posthumes, j'éprouvai des sentiments analogues à ceux qu'exprime H. de Latouche en présence des papiers d'André Chénier, *Si parva licet componere magnis* : « Oserons-nous dire quelle impression fut la nôtre, lorsque ces ouvrages, enfin rassemblés, tracés tous de sa propre main, nous furent confiés après vingt ans d'oubli ? Chargé de ce précieux dépôt, avec quel recueillement je contemplais les traces fragiles de sa pensée !..... Je relus ces chants avec quelque chose de l'émotion que donne l'écriture d'une main amie !..... Que d'affligeantes idées me rappelaient..... ces lignes pressées sur d'étroits feuillets, etc. ! » Je l'ai déjà dit plus haut *(introduction)*, mais je dois le répéter encore : « Sans doute ici ni l'éditeur, ni l'auteur n'ont autant de titres pour briguer les suffrages des lecteurs : ils ont une ambition plus modeste, ils s'adressent à leur bienveillante sympathie. » J'ajouterai, comme le fait H. de Latouche à l'égard des manuscrits d'A. Chénier : « Le temps commençati de les attaquer, et je les déployais avec un soin presque égal à celui que j'avais vu naguère employer à Naples à dérouler les manuscrits d'Epicure ou d'Anacréon. » Certes, nous avons bien plus de motifs que H. de Latouche pour implorer l'indulgence du lecteur ; ses propres paroles nous serviront d'excuse : « Ceux de nos juges, dit-il, pour qui la correction est le premier des mérites et qui sont moins touchés des beautés d'un ouvrage qu'offensés de ses défauts, pourront trouver à exercer leur blâme dans ce

Digitized by Google

recueil (50) qui n'eût pas été aussi étendu sans des intérêts qu'il m'a fallu respecter. — Mais ces esprits armés contre leur plaisir se souviendront peut-être que l'auteur ne parcourut de la carrière humaine que le temps des troubles et des passions. » (Œuvres d'A. Chénier, 1819, *préface*).

Maintenant qu'on peut se faire une exacte idée de l'ensemble des *Œuvres poétiques* d'Eugène Faure, il nous reste, avant de déposer la plume, à rendre compte au lecteur de notre rôle et de notre intervention, afin qu'on n'impute pas à l'auteur des fautes et des dispositions qui sont le fait de son éditeur.

Les feuilles des *Poésies diverses* étaient éparses, sans suite, et sans numéro d'ordre : il en était de même pour les fragments dont se compose le *Premier chant* du poème. L'*Arrangement* est l'œuvre de l'éditeur qui en a toute la responsabilité : il se bornera, pour toute justification, à expliquer qu'il s'est efforcé de tout distribuer suivant une progression naturelle qui pût amener un enchaînement logique entre les diverses parties de l'œuvre. Quant au *Second chant* du poème, il n'a guère fait qu'en assembler de son mieux les feuillets disséminés qui ont fini par se suivre assez régulièrement; aussi n'a-t-il réellement à son compte, en fait d'arrangement, que les coupures et les divisions qu'il a cru devoir introduire dans le texte.

Pour ce qui concerne les *Titres*, nous devons confesser qu'il a fallu en composer plus de la moitié dans les *Poésies diverses*, un tiers dans le *Premier chant* du poème et la totalité dans le *Second* (*) : c'est assez faire comprendre en quel état de mutilation se trouvaient les manuscrits.

---

(50) « A. Chénier retoucha dans sa prison des ouvrages que son frère aurait publiés sans doute si le travail qu'il commença ne fût demeuré imparfait à cause de la dispersion des manuscrits en plusieurs mains et en plusieurs lieux. » H. de Latouche a été en ceci plus heureux que le frère de Chénier, comme je l'ai été moi-même plus qu'aucun des amis de E. Faure.

(*) Titres émanant de l'auteur : 1° dans les poésies diverses : *La Source*,

Digitized by Google

Indiquons encore comme une œuvre propre à l'éditeur — et ce sera tout, — les *Notes* mises au bas des pages pour signaler quelques rapprochements littéraires, et les *Epigraphes* placées en tête des pièces de vers pour leur servir d'introduction et initier à l'intelligence du sujet.

Un détail va fournir un aperçu des difficultés qu'il y a eu plus d'une fois à déchiffrer l'original : J'ai donné à un membre de la famille de l'auteur le soin de transcrire la pièce intitulée le *Génie de l'Industrie,* qui se compose de trois parties en sept pages : il a mis une semaine entière pour en faire la copie : et encore était-elle pleine de fautes et de non-sens. Il avait lu dans la septième stance, consacrée au génie astronomique qui calcule la marche de chaque planète,

Et l'heure du retour après son long *ménage*.

Ce *ménage* faisait là une si ridicule figure que le copiste, de son chef, lui substitua *voyage*, ce qui cessait d'être choquant; mais, avec une loupe, je fis voir qu'il fallait lire *message*. Dans la neuvième stance, qui célèbre les chemins de fer, il avait cru pouvoir lire :

Ces rails où la vapeur pareille à la *vassale*
Emporte cent wagons en file triomphale.

Vassale n'avait aucun sens : le véritable mot, que je parvins à découvrir, était *rafale*. L'erreur la plus drôle et celle que j'eus le plus de peine à corriger, fut la suivante : ne pouvant déchiffrer le dernier vers de la dixième stance, où le poète fait l'éloge du génie philosophique qui sonde le problème de l'être, le copiste, de guerre lasse, avait écrit :

Et, descendant en toi, tu pèses le mystère
Et deviens âme et s'endors.

---

le Torrent, le Soir, le Bonheur. la Fin du monde, une Nuit sur la colline (l'auteur avait mis : *Un Soir sur la colline*, ce qui n'était pas exact.) — 2° dans le premier chant du poème : *les Moissonneurs, la Bataille, l'Homme du parquet, le Supplice, à la Société, Anathème*.

Digitized by Google

Rien de plus baroque que ce dernier vers, qui d'ailleurs était faux : c'était un véritable hiéroglyphe ; le manuscrit était mutilé, et l'écriture à demi-effacée ; je rajustai la feuille de mon mieux, et ce ne fut pas sans peine que je parvins à rétablir le vers : « — Tu pèses le mystère — *Et de son âme et de son corps.* » — Si j'ai produit ces détails, ce n'est point pour critiquer mon copiste qui s'était fourvoyé : à quoi cela pourrait-il servir? C'est uniquement pour faire comprendre à quel long et ardu labeur il a bien souvent fallu se résigner, pour parvenir à lire et parfois à deviner l'original. L'habitude que j'ai dû prendre de transcrire les variantes grecques pour ma *Chirurgie d'Hippocrate* m'a été ici d'un grand secours.

Je m'étais imposé la stricte obligation de n'apporter au texte aucun changement quelconque, et je crois avoir tenu parole : car je ne saurais appeler de ce nom la restitution d'un mot oublié dans un vers ou d'une rime restée, comme on a dit, au bec de la plume. Ainsi, dans la cinquième et dernière partie de la *Fin du monde*, le poète dit qu'au dernier jour, où tous les mondes de l'Univers seront précipités dans l'abîme, on n'entendra plus

> Que le bruit de leur chute et l'effroyable.....
> Du gouffre qui s'entrouve en grondant sous leur poids.

Il était bien simple, — et c'était presque forcé, — d'ajouter le mot *voix* qu'appelait la rime du vers suivant, *poids*. Dans le second chant du poème, le troisième avant-dernier vers du *Prélude de l'Avenir* manquait d'un mot et de la rime : la correction s'est offerte comme d'elle-même : — « *Je vis se dérouler une plaine poudreuse*, — couverte d'ossements blanchis par les hivers, etc. » — Je crois encore, pour tout dire, me souvenir d'avoir corrigé une ou deux fautes : mais je ne puis en retrouver la place, ce qui témoigne assez combien la chose était de peu d'importance ! — Une telle confession générale ne charge guère, ce semble, la conscience d'un éditeur. J'aurai peut-être plus de peine à me faire absoudre de certaines hardiesses que je me suis permises pour mon propre compte, à propos de quelques mots plus ou moins nouveaux que je propose, et de deux ou trois que j'écris autrement que le dictionnaire de l'Académie. Je réclame au moins le droit de présenter ma

Digitized by Google

défense. — J'ai, conduit par l'analogie, proposé *malechance* comme synonyme de *mauvaise chance* (voy. *introduction*) : je croyais le mot nouveau, parce qu'il ne se trouve dans aucun dictionnaire ; mais je viens de le rencontrer dans celui de M. Littré : seulement il le fait de trois syllabes en retranchant l'*e* médian, *malchance* ; il ne cite toutefois aucun exemple à l'appui : aussi me crois-je autorisé à le faire de quatre syllabes en conservant l'*e* médian, *malechance*, comme l'Académie écrit *malebête*, *malepeste*, *malefaim*, *malemort*, et comme M. Littré écrit lui-même *malebouche*, *malefortune* (synonyme de *malechance*), *malepeur*, *malerage*, etc. (Au XVI^e^ siècle, on écrivait *malediction* sans accent.) — L'Académie n'admet *poétiser* que comme verbe neutre, synonyme de *versifier*. Il me semble qu'il a une signification plus étendue : et je me suis permis de l'employer comme verbe actif, dans le sens de *donner une couleur poétique ;* j'ai dit (1^re^ partie, § II) : « Voici comment, dans *une Fille du Ciel*, l'auteur *poétise sa fin.* » Je remarque que M. Littré l'admet aussi, en parlant du style, pour signifier *rendre poétique* : « poétiser son langage. » — J'ai dit, en parlant du second drame (voy. 1^re^ partie, § III), qu'il était *plus mouvementé*, pour exprimer qu'il avait « des scènes plus vives et plus variées, des péripéties plus accidentées. » L'Académie n'a ni le verbe *mouvementer* ni l'adjectif *mouvementé*. Mais M. Littré, qui a cet adjectif, enseigne que c'est un néologisme qui peut s'entendre soit des paysages, soit des compositions littéraires. — *Commensal* est pour l'Académie un substantif masculin désignant « celui qui mange habituellement à la même table avec un autre. » Peut-on être autorisé à en faire un adjectif et à écrire *vie commensale*, comme je l'ai fait (voy. 2^e^ partie ; 2^e^ chant du poème, § IX), pour exprimer l'*état de commensalité* dont le poète fait un apanage de l'avenir, et me serait-il absolument défendu d'argüer ici de l'exemple de *capital*, *original*, *principal*, etc., qu'on peut à volonté employer, suivant les cas, comme substantifs ou comme adjectifs ? (51).

---

(51) L'Académie définit *gazéifier* « transformer en gaz » ; ailleurs *(Etude*

Digitized by Google

Je passe, pour terminer, à quelques questions d'orthographe que j'ai à discuter et à résoudre contre l'avis de l'Académie, mais en procédant avec toute la déférence qu'elle mérite. — L'Académie écrit *ïambes* avec un tréma sur l'*i*; je n'en ai pas mis, et je ne suis pas le seul : H. de Latouche n'en a pas mis non plus en publiant les *Iambes* d'André Chénier à la fin de ses *Œuvres poétiques;* non plus que P. Daru, dans sa traduction d'Horace (1804, t. I); A. de Wailly, dans son édition latine de ce poète (Q. Horatii opera, in-12); Quicherat dans son *Thesaurus poeticus*, 1846; A. Cartelier dans son édition classique d'Horace (Paris, Dezobry), etc. Ces autorités, qu'on pourrait multiplier indéfiniment, valent beaucoup sans doute; mais une démonstration directe vaudra encore mieux. Or, on conçoit que le tréma, dont l'office est d'indiquer que la voyelle qui le porte doit se détacher de la précédente et de la suivante, soit indispensable dans les mots comme *archaïsme, héroïsme, judaïsme*, etc., et leurs composés; il l'est manifestement encore dans *naïf, Saül*, pour n'en pas confondre la prononciation avec celle de *niais, saule*, etc.; mais manifestement aussi il cesse de l'être, dès que cette exigence n'existe plus : c'est ce qui a lieu pour *acacia, Batavia, ratafia;* on le voit même pour les mots où il y a trois voyelles de suite, comme *alléluia;* on peut ajouter peut-être les verbes *s'appuya, s'ennuya, s'essuya*, etc. J'admets qu'anciennement on aurait pu, sans le tréma, confondre *iambe* avec *jambe*, l'*i* et l'*j*

---

comparée des eaux minérales de la France et de l'Allemagne), j'ai, en traitant des eaux minérales, employé ce verbe pour dire « les charger de gaz, c'est-à-dire *les rendre gazeuses* : » sens si voisin de la définition académique que cet emploi me parait justifié et tout à fait admissible. — Ailleurs encore (*Etude sur le dictionnaire de la langue française* de M. Littré), je me suis servi, à propos de la prononciation parisienne, du verbe *parisianiser* pour désigner ceux qui parlent avec cet accent. Ce néologisme, qui répond à une idée juste, me semble digne d'être consacré par l'usage. — J'en dirai autant de *bimestriel* que j'ai employé plus haut, note 49, bien qu'on ne le trouve dans aucun dictionnaire; mais du moment qu'on admet *bimestre* (voy. dictionnaire de Littré), il m'a semblé aussi légitime d'en dériver *bimestriel*, que *trimestriel* de *trimestre*.

Digitized by Google

étant confondus dans l'écriture. Mais aujourd'hui que ces deux lettres sont parfaitement distinctes dans l'alphabet, comme dans l'écriture, j'ose croire qu'il n'a pas plus de raison d'être dans *iambe*, que dans *Io*, *Ionie*, *iodé*, *iota*, etc., que personne ne s'avise d'écrire avec un tréma. Il est donc logique de conclure avec M. Littré : « L'Académie met un tréma sur l'i dans *ïambe ;* mais ce tréma est tout à fait inutile pour la prononciation, seul objet qu'il pourrait avoir; d'autant plus que l'Académie ne met point de tréma à *tonique*. »

J'ai écrit avec un accent grave *poète*, *poème*, que l'Académie écrit avec un tréma, *poëte*, *poëme*. Je doute fort que la question gagne beaucoup au ton tranchant avec lequel M. Bescherelle ne craint pas de condamner notre premier aréopage littéraire : « L'emploi du tréma est fautif quand on peut le remplacer par un accent; aujourd'hui on doit tendre à en restreindre l'usage. Il est étonnant que l'Académie persiste à écrire *poëte*, *poëme*, quand tout le monde écrit *poète*, *poème*, et qu'elle-même écrit *poésie !* » Il eût certainement mieux valu, car il y a beaucoup de divergences, chercher à démontrer la règle, mais on n'y a guère songé. Disons d'abord que *poète*, *poème*, sont écrits avec un accent grave, comme je l'ai fait, par Delille dans *Malheur et Pitié* (1825, chez Michaud, frère de l'académicien), par Casimir de Lavigne dans ses *Messéniennes* (Paris, 1833, éd. Furne), par Lamartine dans *Jocelyn* (8e éd. 1837, *préface*, éd. Gosselin et Furne), par J.-A. Amar, dans son édition classique de Boileau (Hachette, 1844), par Ed. Mennechet, dans les *Œuvres poétiques* de Campenon (Paris, Charpentier, 1844), par A. Delanneau, dans son *Dictionnaire des rimes*, où *poème* est placé à côté de polyphème, trirème, et *poète* à côté de planète, interprète, etc. A notre avis les divergences proviennent de ce qu'on nous parait avoir confondu le tréma avec l'accent proprement dit : « Notre antipathie pour les innovations inutiles, dit Ch. Nodier de la *Prononciation figurée*, nous a décidé à adopter de préférence l'*accent tréma* que l'Académie a consacré dans ces mots spéciaux : *poëme*, *poëte*, et qui nous parait également propre à caractériser la valeur de l'*e*

Digitized by Google

dans *couenne*, *leste*, *modeste*, etc. » (*Introduction* de son vocabulaire). N'en déplaise au spirituel vocabuliste, son argumentation pèche par la base : qu'entend-on, en effet, par tréma? Il nous dit lui-même qu'on entend « les deux points qui, placés sur une voyelle, avertissent qu'*elle se détache* de la voyelle précédente ou suivante. » Or, ce n'est point là un accent dans toute la rigueur de l'expression, d'après la propre définition de Nodier, qui est aussi celle de l'Académie : « L'accent est une petite marque qui se met sur une voyelle pour indiquer l'*accent tonique*. » C'est-à-dire qu'il règle l'élévation ou l'abaissement de la voix : tel n'est point l'office du tréma, dont le propre est *de séparer* deux voyelles dans la prononciation, comme dans *naïf* et *Saül*, où l'on ne peut pas dire qu'il joue le rôle d'accent; on verra, si l'on y regarde de près, que l'exemple de *poëme* et *poëte* est défectueux, en ce sens qu'il y a là une certaine accentuation qui est indépendante du tréma; il suffit, pour s'en convaincre, de choisir un cas simple, où rien de ce genre ne complique la question qu'on étudie, comme les mots *ciguë*, *exiguë*, *contiguë*, où l'on ne dira pas que le tréma a les fonctions d'un accent et où il reste dans son rôle essentiel, en se bornant à distinguer la prononciation de celle de *figue*, *exergue*, *fatigue*. Qu'on veuille bien remarquer que chaque fois qu'on doit vivement accentuer ces voyelles, ce n'est pas un tréma qu'on met, comme l'Académie le recommande pour *Noël*, c'est un accent qu'on inscrit, ainsi qu'on le voit dans *Arsinoé*, *Chloé*, Evoé, Noé, etc. Cette distinction entre ces deux caractères est si vraie que, dans le grec, si la voyelle qui porte le tréma est aussi celle où tombe l'accent tonique, on ne juge point que le tréma puisse suffire à cette double fonction (car il n'a pas et ne peut avoir cette double signification), et l'on passe outre en plaçant un accent sur le tréma lui-même, preuve évidente que ce dernier n'en saurait tenir lieu, exemple : ἐκπυΐσκω.

C'est en définitive une confusion et une anomalie qu'il sera bon de faire cesser. M. Littré dit de son côté : « Dans Noël le tréma est tout à fait inutile : c'est un reste d'une ancienne orthographe où il importait de ne pas prendre *Noël* pour *Nœl*. Il l'est aussi dans

Digitized by Google

poète, poème que l'on devrait écrire *poète* et *poème*. » (Dictionn. fr. art. E.)

— Pour en revenir aux œuvres poétiques posthumes d'Eugène Faure dont se compose ce recueil, qu'il nous soit permis en finissant de leur appliquer ces vers de l'auteur de *Jocelyn*, qui dans sa bouche étaient une fiction de poète et qui deviennent dans la nôtre une réalité historique :

Déplorant à mon cœur mainte page ravie,
Mon œil de ces débris recomposait sa vie,
. . . . . .
Caractères battus par la pluie et les vents,
Et dont l'œil se fatigue à renouer le sens :
Bien des dates manquaient à ce journal sans suite !
. . . . . .
C'est ainsi qu'à travers de confuses images
De ce livre brisé j'ai recousu les pages :
Si d'une ombre parfois le texte est obscurci,
Complétez en lisant ces pages, les voici !

Jocelyn, Prologue.

Lyon, janvier 1874.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE (Tome XV^e^ des Mémoires)

Notice biographique et littéraire sur Eugène Faure, auteur des Songes d'une nuit d'hiver.

	Pages
§ I. BIOGRAPHIE	228
§ II. SONGES D'UNE NUIT D'HIVER. — PREMIER DRAME	241
§ III. SONGES D'UNE NUIT D'HIVER. — SECOND DRAME	263
§ IV. SONGES D'UNE NUIT D'HIVER. — ÉTUDE LITTÉRAIRE	278

SECONDE PARTIE (Tome XVI^e^ des Mémoires)

Œuvres poétiques posthumes d'Eugène Faure.

	Pages
§ I. INTRODUCTION	3
§ II. POÉSIES DIVERSES	15
La Séparation, t. XV^e^	253
Les Deux Ames, t. XV^e^	260
Le Réveil, t. XV^e^	262
La Fleur et l'Insecte, t. XV^e^	264
A un Riche avare, t. XV^e^	290
L'Ange de la Mort à l'Ame, t. XV^e^	293
La Fin du monde (début), t. XV^e^	297
Le Poète, t. XVI^e^	15
La Source	20
Le Torrent	25
Un Matin de printemps (fragment)	29
Le Soir	30
Le Retour (fragment)	34
Elle	36
La Vision	38
Le Bonheur (fragment)	43
Désenchantement	46
Le Génie de l'industrie (fragment)	50
Aspiration vers l'infini	57
Le Temps à Dieu	61
Le Temps et l'Avenir (fragment)	64
Une Nuit sur la colline	66

Digitized by Google

Pages

L'Ange du dernier jour (fragment)..... 73
La Fin du monde..... 75
§ III. Le présent et l'avenir, poème en deux chants..... 83
1° *Chant premier. — Le Présent*..... 83
L'Humanité et la Liberté (fragment)..... 83
Un Intérieur chez les misérables (fragment)..... 88
L'Éducation du siècle (fragment)..... 90
Les Moissonneurs (fragment)..... 94
La Bataille..... 96
La Justice criminelle (fragment)..... 100
L'Homme du parquet..... 102
Le Supplice..... 105
A la Société. Iambes..... 115
Anathème..... 119
2° *Chant second. — L'Avenir*..... 123
Prélude..... 123
Apparition du passé..... 125
Vision de l'avenir..... 132
La Nouvelle Béatrice..... 135
Le Poète aborde aux plages de l'Avenir..... 141
Le Culte dans l'Avenir..... 143
La Vie des champs dans l'Avenir..... 148
Retour sur le Passé..... 151
Vie commensale et science populaire dans l'Avenir..... 153
Un Mariage dans l'avenir..... 158
Le Poète à la Nouvelle Béatrice..... 166
Une Cité dans l'Avenir (fragment)..... 168
§ IV. Épilogue..... 172

Digitized by Google

Digitized by Google

HOMMAGE A LA MÉMOIRE

DE

LUDOVIC VITET

ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE LA VILLE DE LYON

Prononcé dans la séance publique du 9 juin 1874

PAR

M. Paul SAUZET

PRÉSIDENT DE LA CLASSE DES LETTRES ET ARTS

Au moment même où la mort frappa dans Vitet, l'un de vos plus illustres associés, j'essayai de lui rendre, dans une séance intime, un rapide et imparfait hommage.

On me pressa alors de le renouveler devant une assemblée publique. Je ne jugeai pas, je l'avoue, cette incomplète ébauche digne d'une si haute figure et d'un si important auditoire.

J'attribuai les gracieuses instances de mes confrères, à cette bienveillance privilégiée dont ils m'ont donné depuis si longtemps la douce habitude; mais le bruit de leurs applaudissements fraternels parvint jusqu'aux oreilles de la sœur de notre éminent collègue, Madame Aubry-Vitet, sa seule et digne héritière.

Cette dame voulut bien m'écrire qu'elle attacherait le plus haut prix à ce que l'éloge de son frère, fût prononcé publiquement dans une ville qu'elle appelait elle-même « le pays de notre famille. »

Cette touchante revendication de l'origine lyonnaise ne me permettait plus d'hésiter.

Aussi, les circonstances seules ont retardé cette nouvelle expression

Digitized by Google

de vos sentiments. Mais la justice qu'on rend aux modèles de l'intelligence et de la vertu est toujours opportune ; elle ressemble à ces bons livres qui n'ont besoin ni de date, ni d'occasion, et dont Lamennais écrivait dans le temps de ses belles pages : les bons livres arrivent toujours à temps.

Il est d'ailleurs si consolant pour moi d'offrir un hommage à la mémoire de celui qui fut longtemps mon collègue, et qui était resté l'un de mes plus fidèles et de mes plus précieux amis.

Je ne pouvais rester sourd à de tels titres, car mes intimes relations avec Vitet compteront toujours dans les plus chères prérogatives de ma vie.

De telles amitiés sont un honneur devant les hommes, et une protection devant Dieu.

Déjà sur sa tombe, dans les séances des Compagnies qui se sont honorées de son affiliation et dans la presse de toutes les nuances, Vitet a été dignement loué ; il le sera plus solennellement encore à l'Académie française par le philosophe distingué qu'elle a appelé à le remplacer, ou pour mieux dire à lui succéder, car des hommes si complets trouvent plutôt des successeurs que des remplaçants.

Au reste, avant la réception encore éloignée de ce successeur, il a paru dans le *Correspondant* et dans la *Revue des Deux-Mondes*, deux monographies remarquables de Vitet, dont l'une est par M. Colincamp, et l'autre, par M. Guizot lui-même, — tant il est vrai que la mort qui efface les célébrités usurpées ou vulgaires grandit chaque jour celle des hommes d'élite, et que leur tombe même sert de piédestal à leur gloire.

Cette ascension de la renommée éclate surtout pour les morts illustres, qui, comme Vitet, ne s'attribuaient qu'une place inférieure à leur mérite.

Tant qu'ils vivent, la malignité humaine est toujours disposée à croire leur modestie sur parole, mais quand les jours de l'envie sont finis, quand ceux de l'histoire sont venus, la vérité reprend ses droits parmi les contemporains, comme devant la postérité.

Digitized by Google

Toutefois, plus ces hommages sont éminents et multipliés, plus il semble téméraire de vouloir parler encore sur un sujet que de telles plumes ont épuisé.

Mais je compte pour rien toute susceptibilité personnelle, et j'aime mieux exposer ma parole à des redites et à des critiques, que de manquer à mon devoir de confrère envers un tel ami.

Cependant, je ne saurais prétendre à présenter un tableau complet d'une si belle vie; ce sont seulement ses principaux traits que je veux esquisser devant vous.

Aussi, sans passer sous silence ses œuvres et ses discours qui ont obtenu la principale place dans les écrits de ses panégyristes, je m'efforcerai surtout de peindre sa personne; et, tout en rappelant sa carrière politique indissolublement liée à la loyauté de son caractère et à la noblesse de son âme, je m'attacherai particulièrement à ce que je puis appeler le côté lyonnais de sa vie; enfin aux points qui le rattachent directement à nous, c'est-à-dire à son origine et à sa famille.

Sa famille nous touche de près, car depuis plus de cinq siècles elle appartient à nos contrées.

Depuis cinq siècles aussi elle a été, sans interruption, héréditairement médicale, et vous me permettrez d'ajouter qu'à ce titre encore, elle ne saurait m'être indifférente.

Elle ne peut l'être non plus à l'Académie qui a toujours tenu en si grand honneur les études médicales, et qui a puissamment, par ses vœux réitérés, concouru à la création de cette Faculté de médecine dont les traditions se lient aux premières écoles de Charlemagne.

Venue originairement de Normandie, la famille Vitet remonte, en effet, à Edward Vitet, chirurgien du prince de Galles à la bataille de Poitiers, en 1356.

A cette époque il se fixa en France par un mariage, et ses descendants ont exercé, de pères en fils, tous avec distinction et plusieurs avec une véritable célébrité, pendant douze générations, la profession médicale à Lyon ou dans sa banlieue.

Digitized by Google

C'est un exemple rare dans tous les pays que cette généalogie médicale fidèlement et honorablement perpétuée pendant cinq siècles, et constituant une véritable noblesse professionnelle qui ne le cède à aucune autre, car ses titres sont inscrits au Livre d'or de la science et de la charité.

Lyon qui compta tant de médecins illustres à toutes les époques, a toujours compris combien cette noble profession, par son dévouement infatigable et son puissant esprit d'observation, prépare le cœur comme l'esprit aux grands devoirs de l'administration publique, et nous avons vu, de nos jours, deux médecins distingués appelés tour à tour à la première magistrature municipale de la cité.

Cet exemple s'était déjà produit dans la famille Vitet.

Christophe Vitet, secrétaire du roi, douzième descendant en ligne directe du célèbre chirurgien du Prince Noir et bisaïeul de notre illustre associé, eut pour fils et pour successeur Louis Vitet, né en 1736, qui compta parmi les médecins renommés de son temps et devint maire de sa ville natale.

Il se fit connaître par des ouvrages remarquables, et celui qu'il publia, en 1771, sur la médecine vétérinaire, obtint les suffrages de la science européenne.

On a de lui, à la date de 1803 et 1804, des traités sur la médecine expectante, et sur la médecine du peuple, qu'on peut encore aujourd'hui consulter avec fruit, et qui, dès leur apparition, conquirent, à bon droit, un succès populaire.

Il n'abandonna jamais cette profession de ses ancêtres ; il y revint même après la fin de sa carrière politique, et lui consacra ses dernières années.

Mais ce fut surtout la politique qui donna du retentissement à sa vie : à ce titre, il mérite un rang à part dans nos souvenirs, comme il l'a obtenu dans toutes les biographies de notre temps, et c'est par lui que je commence.

Louis Vitet, avait épousé avec ardeur les principes de 1789. Sa haute notabilité sociale, sa renommée professionnelle, les services

Digitized by Google

rendus dans les fonctions électives accumulées sur sa tête par la confiance de ses concitoyens, surtout le courant chaque jour plus entraînant des idées de l'époque, le portèrent à la Mairie de Lyon en 1792.

Cette époque fut marquée par de sanglants excès, qui furent à Lyon le déplorable contre-coup des massacres de Septembre; Vitet était bien loin de s'en faire le complice, mais quelques-uns lui ont reproché de ne pas les avoir réprimés avec assez d'énergie.

De telles accusations, souvent envenimées par les passions du temps, et toujours repoussées avec une juste indignation par Vitet, n'ont tenu compte ni de son dévouement qui arracha plusieurs victimes à leurs bourreaux, ni des fureurs populaires qui ne permirent pas à ses efforts de les sauver toutes.

On a ainsi transformé en faiblesse morale, l'impuissance matérielle d'arrêter le torrent des débordements révolutionnaires.

Les fureurs étaient arrivées à un tel degré de paroxysme qu'elles s'acharnèrent même contre les monuments des arts les plus chers à la cité.

Il fallut toute la fermeté de Vitet pour sauver les deux superbes bronzes de Coustou, dont l'un représente le Rhône fièrement assis sur un lion, et l'autre la Saône gracieusement assise sur une lionne, et que voulait briser le vandalisme révolutionnaire.

En tous cas, c'est une question que j'abandonne avec une entière confiance à l'histoire qui pèsera et jugera avec son impartiale indépendance. Mais ce qui me détermine à jeter, dès à présent, dans la balance un poids décisif en faveur de Vitet, c'est que l'accusation de faiblesse est démentie par toute sa carrière.

Député à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, l'appel au peuple avec ses amis de la Gironde; mais après le rejet de l'appel au peuple, et quand il fallut délibérer sur la peine, Vitet se sépara d'eux, sans hésiter, et tandis que Vergniaud, le plus éloquent de cette éloquente pléïade, se laissait entraîner à ce vote de mort, dont tout son éclat oratoire, ses regrets tardifs, même sa généreuse

Digitized by Google

résistance aux hécatombes jacobines, n'ont pu effacer la tache sanglante aux yeux de la postérité, Vitet montra la fermeté, alors courageuse, de voter contre la mort du Roi.

Ses collègues n'imitèrent pas tous son exemple : toutefois, il est juste de dire que sur quinze députés de notre département de Rhône-et-Loire on ne compta que six suffrages pour former le décret régicide.

Plût à Dieu que malgré tant de lâchetés et de violences, tous les départements eussent offert la même proportion! La rage des septembriseurs eût pu renouveler dans la prison royale les affreux égorgements des Carmes et de l'Abbaye, mais la France eût du moins protesté contre l'immolation de ce roi, qui fut le plus honnête homme de son royaume.

Quant à Vitet, il protesta jusqu'au bout, car après la proclamation du décret fatal, les défenseurs de Louis XVI tentèrent un dernier effort en demandant un sursis, qui, dans les jours si mobiles des révolutions, pouvait devenir le salut; et tandis que plusieurs députés, croyant avoir assez fait en votant une première fois contre la mort, s'inclinaient devant le fait accompli en rejettant le sursis demandé, Vitet, fidèle à lui-même, n'hésita pas à accueillir, par son vote, hélas impuissant, ce suprême appel des défenseurs du Roi à la justice et à l'humanité odieusement violées.

Et puisque ces souvenirs funèbres n'ont pu être écartés de mon sujet, permettez que sans rien atténuer des crimes de cette sinistre époque, je rappelle que plus d'une fois je me suis senti soulagé, dans une certaine mesure, en comparant le procès de Louis XVI à celui de Charles I^{er}, et que ce parallèle n'a pas tourné à l'honneur de l'Angleterre.

Louis XVI ne fut condamné à mort que par une majorité d'une demi-voix, soit 361 voix sur 721 votants. En y ajoutant même 26 votes qui furent comptés pour la mort bien que l'équité eût du les considérer comme conditionnels, on n'obtenait pas une majorité d'un vingtième des suffrages, impuissante dans toutes les législations politiques des pays civilisés pour prononcer une peine capitale.

Digitized by Google

Non-seulement le Congrès des États-Unis ne peut-être à la fois accusateur et juge, mais quand il accuse le Président devant le Sénat, qui seul a le droit de le juger, celui-ci ne peut le condamner qu'à la majorité des deux tiers des voix; on a vu par la minorité légale de 19 voix favorables contre 35 suffrages qui votèrent sa condamnation, le président Jonhston acquitté dans le célèbre procès de 1868.

Même dans la sévérité de notre législation militaire, il faut 5 voix sur 7 pour la condamnation, et trois juges qui absolvent contre quatre qui condamnent suffisent pour proclamer l'innocence.

Disons plus : cette majorité minime et illégale fût devenue une minorité si la Convention eût délibéré, je ne dis pas au vote secret qui, de l'aveu de tous eût sauvé le Roi, mais, même au vote public, pourvu que chacun prononçât le sien de sa place et non à la tribune, comme on le fit ordonner à dessein, afin d'exposer théâtralement chaque votant aux regards et aux gestes menaçants des tribunes publiques, tumultueusement envahies d'avance par les meneurs de toutes les émeutes jacobines, et par les tricoteuses de la Convention, qu'on a si justement nommées la honte de leur sexe et l'écume de la Révolution.

Oui, on connaît des députés qui, montés à la tribune avec une pensée de salut, ont, à l'aspect de ces furies, senti troubler leur courage et laissé tomber de leurs lèvres un vote régicide.

On sait aussi l'élan exaspéré que la propagande révolutionnaire puisa dans l'invasion du territoire pour calomnier le Roi et irriter le peuple.

Au contraire, lors du procès de Charles I^er^, la Grande-Bretagne, défendue par sa position insulaire, n'était ni envahie ni menacée par l'étranger; le sentiment populaire était bien plus pour le roi que pour ses persécuteurs, aucune démonstration violente ne troublait le tribunal, on entendit même une femme courageuse osant dire à la face des accusateurs qui se prévalaient de l'opinion du peuple anglais : « Vous mentez, il n'y en a pas un dixième qui soit votre complice. »

Et cependant, dans ce tribunal de 150 juges, il ne s'en trouva pas

Digitized by Google

un seul favorable à Charles Ier ; on refusa même de l'entendre, et un vote unanime l'envoya à l'échafaud par un assassinat de sang-froid.

Aussi entre ces deux crimes détestables, si l'un doit peser sur les plus douloureux regrets de la France, l'autre restera éternellement le remords de l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit de ce parallèle qui a ému trop souvent ma pensée pour que j'ai pu en contenir aujourd'hui l'expression, il n'est pas besoin de dire que les conventionnels qui avaient protesté contre le régicide se virent bientôt suspectés, poursuivis, sacrifiés. Vitet, qui avait toujours voté avec la minorité modérée, ne pouvait être épargné.

Un décret d'accusation, lancé par la Convention vint le frapper dans sa campagne où il s'était retiré, aux environs de Lyon, qui avait secoué le joug de la Terreur ; il eut à peine le temps de s'enfuir avec son fils et se réfugia en Suisse. Il ne rentra en France et à la Convention qu'après le 9 thermidor.

Cette date de délivrance pour tant de familles françaises ne peut se retrouver sous ma parole sans que je la salue par ma filiale reconnaissance, car elle arracha à l'échafaud mon père, désigné pour y monter après une année de captivité subie dans les prisons de Paris, où son titre et ses sentiments lyonnais l'avaient fait enfermer comme suspect, en attendant le glaive révolutionnaire.

La conduite ferme et consciencieuse de Vitet le fit élire au Conseil des Cinq-Cents où il eut l'honneur de siéger avec des compatriotes dont Lyon a toujours été fier.

La majorité de cette Assemblée, animée d'intentions droites, eût pu terminer nos révolutions et rendre la paix au pays. Malheureusement, les exigences qui prétendaient tout conquérir, et les ressentiments qui ne voulaient rien oublier, prévalurent sur les conseils des sages ; les divisions et les imprudences servirent de prétexte aux violences de Fructidor.

Vitet se montra dans cette Assemblée opposé aux violences de quelque côté qu'elles vinssent, et il déploya de précieuses qua-

Digitized by Google

lités dans les questions d'affaires, surtout dans un remarquable rapport sur les écoles de médecine où il porta toutes les lumières de sa science personnelle et de ses traditions héréditaires, mais il eut le sort de tous les hommes consciencieux et modérés... Il avait été proscrit par les coups d'Etat jacobins de 1793, il ne voulut pas se rendre complice du coup d'Etat césarien du 18 brumaire an VIII; il se rangea au nombre de ceux qui résistèrent jusqu'au bout à l'envahissement de la représentation nationale à Saint-Cloud et présenta sa poitrine découverte aux armes des envahisseurs.

Un demi-siècle plus tard, par une remarquable coïncidence ou plutôt par une transmission de principes héréditaires, son petit-fils devait résister à l'insurrection révolutionnaire de février 1848 et au coup d'Etat militaire du 2 décembre 1851.

Après le 18 brumaire, Louis Vitet sortit de la politique pour toujours, et revint à Lyon près de ses livres et de ses malades.

Ce fut alors qu'il donna des soins aussi dévoués qu'habiles, mais, hélas! impuissants à cette belle et intéressante Julie, qui inspira au grand Ampère un naïf amour de vingt ans, si ardent, si timide, si malheureusement traversé par les mésaventures d'une distraction devenue historique, couronné enfin après une longue attente par les joies de l'hymen, déchiré bientôt par une agonie de deux ans, et brisé sans retour par les désespérantes angoisses d'une mort prématurée.

Le nom de Vitet revient souvent dans cette intéressante correspondance d'André Ampère, publiée avec tant de naturel et de grâce, en termes si vifs et si piquants à la fois, par M^me^ Chevreux, héritière de Jean-Jacques Ampère, et généreuse fondatrice de ce prix académique et municipal qui porte son nom et le rendra toujours cher à votre Compagnie, comme à la cité tout entière.

L'aïeul de Vitet fut en effet le témoin intime des touchantes et fatales péripéties de ce premier amour de l'admirable inventeur de la télégraphie électrique, la plus merveilleuse découverte de ce siècle merveilleux.

Digitized by Google

C'est qu'il était l'un des habitués fidèles du modeste manoir d'André Ampère.

Il s'y rencontra souvent avec Jussieu, Ballanche, Bredin, Périsse et d'autres Lyonnais distingués, dans ce petit verger de Poleymieux, qui peut être considéré comme le vestibule champêtre du salon de M^me^ Récamier.

Il se retrouva bientôt à Paris avec la plupart d'entre eux, autour de cette célèbre Lyonnaise qui éblouit ses contemporains par sa radieuse beauté, et voulut faire sa ville natale héritière de sa plus précieuse image.

Trente ans plus tard, son petit-fils, à l'exemple de son aïeul, l'entourait aussi de ses hommages, à la suite de Chateaubriand et de quelques courtisans d'élite, dans le second règne que lui donna son attrayante beauté, alors qu'elle couronna sa prestigieuse vie en consacrant ses dernières années à consoler la vieillesse du génie.

Quant à l'ancien maire de Lyon, il finit, par se fixer à Paris au temps du Consulat.

Il s'y vit bientôt recherché par une clientèle d'élite, compta parmi les médecins renommés de la capitale, et y mourut en 1809, au moment où il mettait la dernière main à un ouvrage topographique sur la ville de Lyon, qui avait occupé jusqu'au dernier moment son filial souvenir.

Il était devenu, grâce à ses nombreux et importants travaux, possesseur d'une de ces fortunes largement aisées, qui donnent du temps et de la liberté pour le culte des lettres, comme pour le service de l'Etat et favorisent ainsi l'indépendance de la vie privée comme celle de la vie publique.

Il laissait un fils, Pierre Vitet, né comme lui à Lyon, où il avait fait de fortes études littéraires à l'Oratoire, avec les Périer et les Jordan. Il fut initié plus tard aux sciences médicales, pour complaire à son père en restant fidèle à la profession de ses ancêtres, mais il ne l'exerça presque jamais, — ses goûts comme ses facultés le portaient entièrement à une vie paisible, indépendante et lettrée. Doué d'un

Digitized by Google

noble cœur et d'un esprit cultivé, il n'eut jamais aucune prétention pour lui-même, et sa modestie, poussée peut-être à l'excès, partagea sa vie entre le dévouement à son père, qu'il accompagna dans tous ses périls politiques, et l'éducation de son fils, qu'il mit toute sa gloire à rendre digne de son aïeul et de lui.

Il avait épousé M^lle^ Arnaudthison, appartenant, comme lui, à une honorable famille lyonnaise et distinguée par ses qualités personnelles.

Elle lui donna deux enfants, une fille et un fils. Sa fille, M^me^ Aubry-Vitet, reçoit encore aujourd'hui dans ses salons l'élite de Paris, attirée par l'esprit héréditaire de sa famille et par une grâce personnelle qui ne connaît point de déclin.

Quant au fils, notre illustre associé, qui s'appela Ludovic du nom de Louis, son aïeul; il naquit en 1802 à Paris, mais il n'a jamais rompu ses liens avec sa patrie d'origine. Sa famille est restée fidèle au berceau de ses pères; un de ses proches parents, le président Jean-François Vitet, a siégé de nos jours à la tête du Tribunal civil de Lyon. Je l'y ai vu, dans ma jeunesse, s'acquitter de ses fonctions avec une supériorité qui a rendu l'héritage difficile; il est échu toutefois à plus d'un successeur distingué, et nous le voyons aujourd'hui confié à d'honorables mains, dont l'Académie est justement fière.

Vitet était aussi parent de la famille de Marnas, qui a compté de nos jours un avocat distingué, mon confrère et mon ancien, son fils, élevé par son mérite à la tête du parquet de la Cour de Paris, et son petit-fils, doublement héroïque dans notre dernière guerre, car, blessé par les Prussiens, il prit à peine le temps de se guérir, et s'arracha à sa famille, pour voler de nouveau au combat contre les ennemis de son pays, et périt sous leurs coups.

Enfin parmi ses alliés, nous sommes heureux de citer un de nos plus anciens et de nos plus honorables confrères, le docteur Perrin, dont le nom, cher aux annales de la médecine comme à celles de la charité, est noblement porté par des rejetons dignes de lui.

Digitized by Google

Vitet méritait une telle famille, car il devait en être lui-même le principal honneur. Ses plus tendres années avaient donné de belles espérances, et, ce qui est plus rare, sa carrière a tenu plus encore que n'avait promis sa jeunesse. Après de brillantes études, il avait, suivant son inclinaison instinctive et persévérante, partagé son temps entre la politique et la littérature.

Il s'était affilié, dans les dernières années de la Restauration, aux jeunes rédacteurs du *Globe*, qui presque tous ont figuré avec distinction parmi les écrivains de ce siècle. Ce recueil laissait assurément à désirer du côté des croyances religieuses, mais du moins il soutenait énergiquement les doctrines spiritualistes, et avait courageusement rompu avec le matérialisme et les railleries cyniquement insultantes de l'école de Voltaire.

Vitet s'en détacha toutefois successivement, à mesure que le journal s'écartait d'avantage des idées religieuses et s'en sépara tout à fait, quand il tomba dans les mains du saint-simonisme.

Vitet, en politique, s'était rattaché à une opposition libérale quelquefois trop ardente, mais qui aspirait à redresser la marche du gouvernement et non à le détruire. Il avait épousé les idées de Casimir Périer, dont l'opposition constitutionnelle ne cherchait assurément pas de révolution, et qui, appelé plutôt, eût sauvé le trône de Charles X.

L'histoire dira que sous un autre règne, l'Europe lui a décerné le titre de grand ministre, parce qu'il sut résister aux factions, en gardant vis-à-vis de la Couronne comme du Parlement, la ferme indépendance de sa mission, et en luttant, avec une infatigable et efficace énergie, pour l'établissement pratique du gouvernement représentatif, au service duquel il usa sa vie.

Cette forme de gouvernement fixa toutes les préférences de Vitet.

Il y voyait une transaction pacifique entre les deux grands courants de conservation et de progrès qui se partagent les esprits dans nos temps de lutte et de rénovation, si agités chez tous les peuples.

Il était convaincu que cette combinaison, sincèrement pratiquée,

Digitized by Google

conciliait la sécurité des monarchies avec la liberté des républiques, il trouvait l'expression de ce double besoin dans les institutions actuelles de tous les gouvernements européens, qui étaient venus des points les plus opposés à la monarchie traditionnelle et constitutionnelle, comme à un port de salut.

Il professait un sincère respect pour ces institutions britanniques, remontant à la grande Charte, et qui ont maintenu, à travers les transformations successives, amenées par la marche des temps, la grandeur et la prospérité de l'Angleterre.

S'il eût vécu quelques mois de plus, que n'eût-il pas éprouvé en comparant les agitations de nos révolutions incessantes avec l'admirable spectacle que viennent de nous offrir les élections de la Grande-Bretagne? Il eût vu changer, en un clin d'œil, l'administration et la politique d'un grand pays, par le seul souffle pacifique de l'opinion.

Il eût contemplé la sagesse de la Couronne et du Parlement, toujours prêts à accueillir l'expression régulière du vœu national sans s'abaisser jamais devant les coupables débordements de l'émeute.

Et tous ces changements se sont accomplis sans secousse, sans trouble, sans hésitation, que dis-je, sans protestation des vaincus, sans tyrannie des vainqueurs, surtout sans aucun amoindrissement du pouvoir royal et des libertés populaires.

Ce qui l'eût frappé surtout, c'est le mouvement généreux d'une nation, appliquant dans ses comices sa responsabilité ministérielle à un cabinet qui avait cependant accru sa prospérité intérieure, mais aux dépens de son ascendant européen, qu'une imprévoyante politique d'isolement avait exposé à des échecs dont souffrait l'orgueil national.

Partisan déterminé de l'alliance anglaise, dans laquelle son patriotisme voyait l'intérêt de la France, il eût salué un événement appelé par la force des choses, et, en dépit des réserves obligées du langage diplomatique, à resserer les liens sympathiques de deux grandes nations, prédestinées par tous les dons de l'intelligence, de la fortune et du crédit à marcher à la tête de la civilisation.

Digitized by Google

Il avait éprouvé que leurs divisions sèment, sur le continent, les révolutions et les guerres, tandis que leur loyale alliance sera toujours la plus puissante sauvegarde des peuples contre les deux fléaux du despotisme et de l'anarchie, en leur assurant les inséparables garanties de la paix, de l'ordre et de la liberté.

La monarchie parlementaire de 1830 lui paraissait remplir cette double condition de liberté sage et de progrès pacifique ; il lui dévoua ses efforts et lui consacra ses services, il ne songeait qu'à les lui offrir avec un zèle complètement désintéressé.

L'ambition du pouvoir et des honneurs n'approcha jamais de son âme, mais M. Guizot, qui avait hautement apprécié sa jeunesse, et M. Duchâtel avec qui il s'était lié au *Globe* et qui resta le fraternel ami de toute sa vie, voulurent lui conférer l'autorité légale sans laquelle de tels mérites pouvaient rester stériles pour l'Etat.

Il fut appelé bientôt à d'importantes fonctions publiques et notamment à la présidence de la Commission préposée à la conservation de tous les monuments historiques de la France.

Il serait impossible d'énumérer les services qu'il y rendit, et par ce qu'il fit, et par ce qu'il empêcha. Il découvrit des richesses enfouies et ignorées, pourvut autant qu'il se put à conserver ce que le temps n'avait pas irréparablement détruit : il sauva des monuments de l'oubli, d'autres de l'anéantissement et d'autres de la profanation.

Combien de vénérables basiliques n'a-t-il préservées d'un badigeon sacrilége ?

Ces augustes reliques de la foi et du patriotisme de nos pères étaient pour lui l'objet d'un culte jaloux. Il disait que c'est à genoux devant leur gloire, qu'il faut relever leurs ruines, et leur rendre autant qu'il se peut un reflet de leur physionomie passée, au lieu de les déshonorer par un anachronisme confus qu'on peut appeler la promiscuité des genres ou plutôt l'adultère des arts.

Là, ne se borna pas la mission de Vitet : la justesse élevée de son esprit, et la forte variété de ses études le firent, dès 1834, appeler au Conseil d'Etat. A l'époque où l'insigne bienveillance du Roi me déféra

Digitized by Google

l'honneur, assurément inattendu, de présider aux délibérations de ce grand corps, où j'ai puisé moi-même tant de lumières, j'ai pu apprécier celles qu'il y porta.

J'ai vu l'estime qui l'environnait dans cette haute Assemblée où il se trouvait à côté de Dufaure et de Vivien, les Gérando, les Allent, les Maillard, les Fréville, les Marchand et les derniers survivants du grand Conseil d'Etat du premier Empire.

Il fut attaché comme président à la section des finances et cet esprit, si éminemment artiste, se montra aussi fermement judicieux dans les questions les plus arides, qu'il était délicat et gracieux dans la culture des lettres.

Tant de titres avaient fixé sur lui les suffrages des électeurs de la Seine-Inférieure, où il possédait d'importantes propriétés. Il siégea donc à la Chambre des Députés avec distinction, tant à la tribune que dans les bureaux et les commissions dont il fut souvent l'habile rapporteur.

On a de lui d'excellents rapports, et surtout un très-remarquable sur les patentes; question toujours ouverte, et que nos charges financières ne permettront pas de fermer de si tôt.

La Chambre lui conféra souvent la rédaction de ses Adresses, les actes les plus importants de sa vie parlementaire, puisqu'elles définissent solennellement toute sa politique vis-à-vis de la Couronne et du pays.

Il sut ainsi se faire une place honorée dans cette Assemblée, si complète par la hauteur comme par la variété de ses talents, qui entendit Berryer, Guizot, Thiers, Duchâtel, Lamartine, Barrot, Dufaure, Falloux et Tocqueville sur la politique, Humann, Dumon, Billault, Magne dans les questions d'affaires; Dupin sur la jurisprudence; Bugeaud sur l'armée; Arago et Pouilly sur les sciences; qui a doté les Assemblées postérieures de leurs plus riches ornements, qui ne l'a cédé en renommée à aucune de ses devancières, qui égala la grande Constituante par l'éclat oratoire de sa tribune, et la surpassa par l'expérience pratique des hommes et des affaires.

Digitized by Google

Il appartint constamment à cette opinion modérée qui concourut dix-huit ans au maintien régulier de nos libertés constitutionnelles, mais les liens consciencieux qui l'attachaient à cette majorité ne devinrent jamais des chaînes compromettantes pour son indépendance.

Il sut faire à son jour avec mesure et fermeté de l'opposition constitutionnelle. Dans ses phases si diverses, il conserva toujours une sagesse de pensée et une bienveillance de formes qui lui conciliaient tous les esprits, et qui ont fait dire plus d'une fois même par ses adversaires qu'il aurait du être appelé à un poste plus éminent pour servir plus efficacement le pays.

En tous cas, sa participation aux affaires cessa par cette Révolution où plutôt cette surprise de février 1848, qu'on ne peut certes attribuer au péril des conflits parlementaires puisqu'elle s'attaqua à un trône appuyé par les Chambres, que l'opposition elle-même ne songeait nullement à détruire, et que l'invincible répugnance du Roi pour toute lutte sanglante interdit absolument au Parlement et à l'armée de défendre avec cette énergie qui peut seule sauvegarder les empires.

Le pays qui l'avait laissé tomber sans protester, le regretta le lendemain de sa chute, que plusieurs des vainqueurs n'ont pas craint d'appeler une catastrophe.

L'histoire en jugera ; mais il n'est que trop vrai que depuis ce jour la France n'a jamais retrouvé pleinement son équilibre.

Elle a pu compter des jours de prospérité, même de gloire militaire trop tôt suivie par de cruels désastres. Elle a eu des alternatives de sécurité et de liberté, elle n'a jamais su réunir complètement ces deux conditions nécessaires de la puissance et de la dignité des nations.

L'Assemblée Législative de 1849 chercha loyalement à rétablir cette précieuse harmonie. Vitet qui y fut appelé désirait, comme les hommes sages, unir tous les sentiments tutélaires du pays dans une transaction qui pût concilier les prestiges du passé, les forces néces-

Digitized by Google

saires du pouvoir, les garanties indispensables de la liberté, satisfaire même aux légitimes aspirations de l'avenir; mais pour le malheur de cet avenir, cette fois encore les leçons de l'expérience furent perdues, les passions des partis et les calculs de l'ambition personnelle divisèrent la majorité conservatrice, et cette division livra la France au pouvoir militaire, qu'elle accepta pour se préserver de l'anarchie.

Vitet ne pouvait admettre un tel compromis. Il fut choisi par l'Assemblée pour la présider à la Mairie du 10e arrondissement, le jour du coup d'Etat du 2 décembre. Il protesta solennellement contre la violence faite aux représentants du pays..... Il fut arrêté et conduit en prison à la tête des députés qui avaient énergiquement défendu leur mandat jusqu'au bout.

Toutefois, après avoir donné à son devoir et à son honneur cet éclatant témoignage de résistance légale, il ne se crut point obligé de se raidir en conspirateur contre la force des événements et la consécration officielle du scrutin populaire.

Des hommes tels que lui bravent les périls pour agir au grand jour quand il s'agit de défendre la loi, mais ils ne demandent rien aux ténèbres et aux complots pour emporter un succès qu'il faut attendre de la lumière des faits, de la sagesse persévérante des conduites et des volontés de la Providence.

Il ne voulut à aucun prix se rallier à l'Empire, dont l'origine, les institutions, surtout la politique aussi anti-française qu'anti-romaine des nationalités, blessaient les convictions de toute sa vie; il ne méconnut pas ses services, mais dans l'intérêt du pays, il déplora ses fautes et sut garder dans sa retraite une dignité ferme et tranquille qui le fit estimer de tous.

J'ai différé jusqu'à ce moment de vous parler de ses écrits parce que je n'ai pas voulu scinder le résumé rapide que je vous dois de cette magnifique carrière littéraire, mais lui n'avait pas attendu ce moment pour se faire un nom dans le monde lettré.

L'Académie française l'avait élu en 1845, mais, dès l'âge de vingt

Digitized by Google

ans, il avait composé et publia, en 1826, sous le titre de *Barricades*, une suite de scènes historiques du seizième siècle, qu'il continua depuis, sous le titre de *États de Blois et Mort d'Henri III*, qui furent réunis en 1844 sous le titre général de *La Ligue* et qui fixèrent profondément l'attention publique.

Ces écrits ne ressemblent heureusement pas à certains romans historiques, qui ne sont trop souvent que des histoires romanesques propres à dénaturer les faits et à fausser les esprits; il sut réunir, au contraire, dans son œuvre les émotions palpitantes du drame à la sereine fidélité de l'histoire.

Ce mode de tableaux historiques avait été inauguré par le président Hénault, mais ses écrits qui ne manquent ni d'élégance ni de savoir étaient restés, par leur froide sécheresse, bien au-dessous des productions de Vitet, qui peut être regardé comme le créateur de ce genre, auquel il sut imprimer le mouvement et la vie dans des compositions vraiment magistrales.

On aime dans cette peinture animée du siècle le plus animé peut-être de l'histoire moderne, la brillante sincérité des tableaux : les passions de la Réforme, les élans de la renaissance des arts, les sanglantes vicissitudes des guerres religieuses, les astucieux détours de la politique italienne des derniers Valois, tous trois dignes fils de Catherine de Médicis, revivent sous une plume qu'on ferait mieux de qualifier de pinceau. On admirera toujours, entre tous, les portraits d'Henri III et d'Henri IV.

On reconnaît bien dans le premier cet étrange mélange de courage militaire et de pusillanimité politique, allant des Protestants à la Ligue, et de la Ligue aux Protestants; tour à tour courtisan et assassin des Guises, ternissant dans sa cour de mignons toute la gloire de Jarnac et de Montcontour; et pour tout dire enfin, celui dont la *Henriade* a peint toute la destinée par ces deux vers célèbres :

> Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier,
> Et devint lâche roi, d'intrépide guerrier.

A côté de cette navrante peinture, on se sent rafraîchi et relevé,

Digitized by Google

en entrevoyant a travers quelques ombres, l'image bien incomplète encore du Béarnais *qui régna sur la France, et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

Pourquoi l'auteur n'a-t-il pu suivre jusqu'au bout cette destinée vraiment royale, plus grande par ses conquêtes morales, que par ses victoires militaires, plus habile encore à gagner le cœur de ses sujets, qu'à triompher de leurs armes, qui sut se dégager des entraves et des préjugés de son passé pour venir aux autels de la France, et qui adressait aux notables de Rouen ce célèbre discours, qui mériterait de vous être lu tout entier, et dont je ne résiste pas à vous lire la saisissante conclusion :

« Je ne vous ay point appelez, comme faisoient mes prede-
« cesseurs, pour vous faire approuver leurs volontez ; je vous ay
« assemblez pour recevoir vos conseils, pour les crere, pour les
« suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie
« qui ne prend gueres aux roys, aux barbes grises et aux victo-
« rieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujects et
« l'extrême envie que j'ay d'adjouster ces deux beaux titres (de
« liberateur et restaurateur de cet État) à celuy de roy me font
« treuver tout aysé et honorable. »

Paroles à jamais mémorables, bien faites pour être méditées par sa descendance et pour servir d'enseignement à l'avenir de notre pays !

Après cette œuvre capitale des scènes historiques, je ne citerai qu'en passant une curieuse *Histoire de Dieppe*, qui attribue aux navigateurs normands, ces audacieux explorateurs du moyen âge, la première apparition des rivages du Nouveau-Monde, en leur faisant une part dans la gloire du héros génois, si injustement usurpée par l'aventurier florentin.

On a de lui, vers la même époque, une étude sur la chanson de Roland, qui satisferait un trouvère, tant elle jette de jour sur la langue, la littérature et les mœurs des temps carlovingiens, qu'on peut compter parmi les plus obscurs de notre antique histoire. En effet, Charlemagne lui-même ne fut qu'un brillant météore au

Digitized by Google

milieu d'une épaisse nuit, et sa lumineuse grandeur, qui commence et finit avec lui, s'accroît, aux yeux de la postérité, en proportion des ténèbres qui régnaient avant lui, et de celles qui reparurent si vite sous ses insuffisants successeurs.

La révolution d'Angleterre lui a inspiré aussi des considérations pleines de vues neuves sur un sujet tant de fois traité par des plumes éminentes, et qu'il a trouvé le secret de rajeunir par l'infatigable ardeur de ses recherches et plus encore par la pénétrante sagacité de son coup d'œil philosophique.

On ne suffirait pas à citer les nombreux travaux qu'il a consacrés aux questions les plus vitales de l'histoire et de l'économie sociale.

Nous ne devons pourtant pas omettre son *Histoire financière de la Monarchie de* 1830. C'est une foudroyante réponse aux détracteurs qui, après avoir hérité de ses richesses, ont osé l'accuser des ruines qu'ils avaient faites. Il démontre que la monarchie constitutionnelle, de 1814 à 1848, avait consacré trente-quatre années à éteindre les énormes déficits de la première République et du premier Empire, que c'est elle qui avait inauguré les grands travaux publics sur un vaste programme, heureusement étendu depuis, mais toujours respecté dans sa base; que c'est elle surtout qui a imprimé au crédit public un essor presque inoui, et qu'elle avait laissé au taux de 85 la rente 3 °/₀, tant déchue depuis, et qu'on est heureux d'avoir vu remonter à 60.

Ce tableau venge le passé, mais on ne se défendrait pas d'un retour douloureux sur nos misères présentes si elles n'étaient adoucies par les prodiges inespérés d'une vitalité inépuisable et d'un patriotisme réparateur.

Cette étude est concise, et, en général, Vitet n'éditait pas de ces gros volumes où trop souvent l'esprit s'épuise inutilement à trouver une page, mais en revanche il a fait des articles de revue qui sont des livres. La forme modeste de la plupart de ses œuvres les a fait comparer à un écrin; mais cet écrin laisse voir en s'entr'ouvant les plus précieuses perles de la littérature et des arts.

Digitized by Google

Il a cependant réuni plusieurs de ses productions importantes dans un ouvrage en quatre volumes, qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre, et qui est intitulé : *Études sur l'histoire de l'Art.*

Tous les arts y reçoivent, en effet, leur tribut : la sculpture y trouve retracées, en un style magistral, les plus antiques phases de cet art grec resté sans égal chez les anciens, et qui n'eût pas même trouvé de dignes rivaux dans les temps modernes, si le génie chrétien n'eût inspiré le *Moïse.*

La musique peut revendiquer une curieuse étude sur les *Neumes*, qui a fait faire un grand pas à l'instruction des érudits dans les problèmes de la notation de l'époque intermédiaire entre l'introduction des chants grégoriens et la première renaissance musicale du XII^e^ siècle.

Ce tribut lui a d'autant moins coûté, qu'à l'exemple de son aïeul, il aimait passionnément la musique et la cultivait avec succès, comme exécutant et comme compositeur.

Ce sérieux explorateur des antiques mélodies du moyen âge, a célébré par des partitions enthousiastes, en l'honneur de M^me^ Malibran, les triomphes harmonieux de la musique moderne.

L'architecture lui doit de savantes recherches sur toutes les époques de son histoire. Il démontre, avec une logique supérieure, que l'architecture byzantine est fille de la nôtre, autant au moins que sa mère, comme les préjugés répandus l'avaient accrédité longtemps dans le monde des artistes.

Il prouve que si notre peinture a dû quelque animation, dans ses raides figures du XI^e^ siècle, aux reflets du ciel d'Orient, importés par le retour des Croisades, en revanche, ce sont nos architectes du moyen âge qui avaient importé à Constantinople et en Palestine leurs prestigieuses hardiesses et leurs sublimes inspirations.

Ses connaissances profondes et son goût si vif et si éclairé pour l'architecture éclatent surtout dans une description de la cathédrale de Noyon, à laquelle il consacre près d'un volume, avec une vivacité et une lumière qui font tressaillir d'orgueil et l'artiste et le Français.

Digitized by Google

Il inspire à ses lecteurs le désir de voir par eux-mêmes ce magnifique ornement d'une ville aujourd'hui obscure, autrefois célèbre, qui vit élever Hugues Capet, couronner Charlemagne, et envoya ses évêques comme pairs ecclésiastiques de France au sacre de nos rois.

Les archives du monument sont muettes, la date de sa naissance est ignorée, mais ses pierres toujours vivantes racontent son histoire; elles n'ont point d'énigme pour Vitet, on croit le voir, errant avec admiration sous ces voûtes mystérieuses, à travers les arceaux variés du plein-cintre qui finit et de l'ogive qui commence, investigateur comme un archéologue, enthousiaste comme un amant devant les *treffles fleuris et les corniches coquettes*, et reconnaissant, enfin, dans ce splendide ensemble une de ces œuvres de transition du siècle de Saint-Louis, époque de la création de nos sublimes cathédrales, comme des profondes contemplations de la philosophie théologique, contemporaine de la grande royauté française du moyen âge.

Il était impossible qu'une âme si délicate n'offrit pas aussi son encens à la peinture, celui de tous les arts qui reproduit le plus complètement la nature, avec son expression, ses formes, ses couleurs.

Aussi, a-t-on cité comme un modèle achevé de critique, son étude sur Eustache Lesueur. Personne n'a mieux révélé la vie et l'œuvre de ce peintre, si élevé et si souple à la fois, si gracieusement mythologique dans son *Salon des Muses*, si religieusement inspiré dans son admirable *Galerie de Saint-Bruno*, toujours si chaste, si pur, si expressif dans ses tableaux, où il mettait toute son âme, qu'on a surnommé le Raphaël français, enlevé comme lui à trente-sept ans, bien inférieur sans doute à son modèle, mais qui eut la gloire de faire refléter sur le règne de Louis XIV, les brillants rayons de l'âge d'or de la peinture italienne.

Au reste, les grands maîtres de l'Italie, n'ont pas d'indifférence à reprocher à Vitet. La fresque de San Onofrio, dont l'origine a partagé les artistes et a failli devenir un débat politique, est décrite par lui avec une chaleur et une finesse qui entraînent les esprits.

On respire, en le lisant, un parfum vraiment raphaëlique, et les

Digitized by Google

plus incrédules ne peuvent se défendre d'attribuer le cénacle si merveilleusement retrouvé, non pas à quelque maître secondaire de l'école d'Ombrie, mais à la main du maître des maîtres, à l'incomparable génie d'Urbin.

Ce tendre amour des arts n'enlevait rien à Vitet de sa fidélité dévouée aux inspirations religieuses. Ce dévouement éclate dans tous ses écrits philosophiques, parmi lesquels on remarque en première ligne une *Étude sur la Vérité et la Justice*, et un autre sur le *Christianisme et la Société*.

C'était en effet un grand chrétien, aussi ferme sur les principes que bienveillant pour les personnes, je ne dirai pas un catholique libéral ou un catholique ultramontain ; ces dénominations de partis ne lui semblaient bonnes qu'à confondre les idées et à diviser les esprits. Il n'admettait pas deux catholicismes : il était catholique tout court, fidèle, éclairé, indulgent, respectueux pour les services rendus, sans distinction de date et de nuance, par tous les défenseurs de cette grande unité de l'Église, qui sent plus que jamais le besoin d'unir tous ses enfants contre les ennemis communs de la religion et de la société. Il admirait le P. Lacordaire comme il aimait le P. de Ravignan ; il savait apprécier la brillante parole de l'évêque de Poitiers comme la haute science de l'archevêque de Lyon. Il était, toutefois, particulièrement lié avec Cochin, Montalembert, de Falloux, avec notre jeune éloquent compatriote, l'abbé Pereyre, enlevé si prématurément aux lettres et à l'Église. Il avait surtout voué un culte privilégié d'admiration et de reconnaissance à l'incomparable et infatigable défenseur de la religion et de la patrie, l'éloquent évêque d'Orléans, qui est resté jusqu'au bout son ami fidèle, et a voulu bénir solennellement sa tombe.

Mais ce n'est pas assez d'avoir rendu hommage au philosophe chrétien, à l'archéologue illustre, à l'artiste éminent ; c'est surtout à l'Académie française qu'appartient le droit de revendiquer sa renommée.

Elle retrouvait bien en lui ce style pur et sobre du grand siècle,

Digitized by Google

avec sa chaleur vraie et contenue, nerveux par la pensée, délicat par l'expression, simple et élevé tout ensemble; discret mais toujours exact et saisissant dans le choix des images, doué surtout de cette habileté suprême qui s'applique à effacer ses propres traces pour ne laisser voir que la nature.

Vitet joignait à tous ces dons une merveilleuse facilité de s'assimiler les idées d'autrui, qui étonnait et semblait même enseigner ceux de qui il les avait apprises, et dont hier encore il avait fait ses maîtres.

Il plaisait à tous par une clarté transparente et profonde, bien éloignée de celle de ces écrivains subalternes, dont on a si bien dit qu'ils sont toujours clairs comme les petits ruisseaux, parce qu'ils ne sont jamais profonds.

Cette clarté féconde le mettait à la portée de chacun, mais ce n'était pas lui qui descendait au niveau des esprits vulgaires, il savait les élever jusqu'à lui.

Il était surtout irréprochable par la forme, et digne, enfin, de notre belle langue, dont les Académies sont les souveraines gardiennes.

Aussi a-t-on pu dire que Vitet fut de nos jours un modèle accompli du style vraiment académique.

Je dis le style vraiment académique pour répondre à des préjugés trop répandus, qui profanent ce beau nom, en dénaturant son caractère et en rabaissant sa mission.

Mais ce n'est pas devant vous que je donnerais le titre de style académique à ces froides et pâles compilations, vulgairement symétriques, et impitoyablement correctes, où l'esprit se fatigue de n'avoir rien à reprendre et plus encore de n'avoir rien à retenir.

Non, le style académique n'a rien à voir dans ces tours de force incolores, qui déguisent le néant des idées par le luxe stérile des périphrases et la pompe sonore des plus fastidieuses banalités; dans ces fleurs étiolées, dans ces frivolités mignardes, véritables feux follets de l'esprit, qui éblouissent un instant sans éclairer

Digitized by Google

jamais, et s'éteignent pour toujours, sans avoir laissé même un reflet de leur passage.

Non, le véritable style académique et philosophique tout ensemble, c'est la haute noblesse de la pensée remplaçant les fantaisies paradoxales et les phraséologies d'emprunt, par la gravité pénétrante des raisons, l'exquise finesse des aperçus et la perfection classique du langage; toujours sereine et pourtant animée par un mouvement à la fois doux et fort qui, sans rien emprunter aux violences du moment et mêlant sans cesse, suivant le précepte du poète, l'utile à l'agréable, instruit par la vérité et plaît par l'éloquence.

C'était bien là le caractère de celle de Vitet; il eut très-souvent l'honneur de présider l'Académie française, et de répondre en son nom à la réception de ses élus, dans un temps où le silence forcé de la tribune donnait à la parole académique, restée seule libre au milieu du mutisme universel, les proportions d'un événement.

On ne se lasse pas de relire son discours sur la tombe d'Alfred de Musset et ses réponses à Jules Sandeau, au P. Gratry, l'ami de sa conscience et de son cœur, et enfin à notre illustre confrère Laprade, dans une séance où le récipiendiaire et le répondant appartenaient tous deux à notre cité par leur origine, et où l'une des plus grandes solennités de l'Académie française ne fut en réalité qu'un dialogue entre deux Lyonnais, bientôt répandu et admiré dans toute l'Europe.

Tous ceux qui ont entendu Vitet dans ces fêtes littéraires peuvent dire tout ce qu'ajoutaient d'éclat à ses discours la noblesse de ses traits, la gravité de son maintien, la sobre et expressive dignité de son geste, le charme d'un débit si naturel, si varié et si harmonieux à la fois; enfin, ce je ne sais quoi, qu'on sent si bien, qu'on définit si peu, que les anciens appelaient l'action, et qu'ils regardaient comme la fleur, la force et la vie de l'éloquence.

C'était un trait caractéristique de Vitet dans sa parole, comme dans toute la conduite de sa vie, que cette mesure en toute chose, qui s'appelle l'opportunité dans la politique, le tact dans les affaires, l'à-propos dans la société, le goût dans les lettres, et avec le goût,

Digitized by Google

cette grâce tantôt piquante et tantôt naïve, mais toujours attrayante, véritable favorite de la nature et de l'art, qui réunit, par un heureux mélange, tout ce que l'une a de plus suave, tout ce que l'autre a de plus délicat.

Cette mesure si parfaite se liait aussi à une intuition rapide, qui pressentait l'avenir et semblait presque le prophétiser. Ainsi sur la véritable nature des *Neumes*, comme sur l'importation de notre grande architecture en Orient, il a inauguré des thèses dont la nouveauté semblait d'abord paradoxale, et dont trente ans de découverte et de critique ont fait des axiomes reçus dans le monde savant. Il unissait ainsi la hardiesse des initiatives et la sûreté des prévisions.

On reste stupéfait de l'assemblage de tant de dons divers que la Providence partage d'ordinaire entre ses favoris, et dont elle avait voulu combler cette âme prévilégiée.

La sagesse de l'homme d'État, la science de l'économiste, le style d'un académicien, le discernement d'un critique, le sentiment élevé de tous les arts, de la peinture comme de la sculpture, de l'architecture comme de la musique ; il avait reçu tous les talents que peut départir le souverain Maître, et il les a fait fructifier avec usure.

Mais ce qui dans Vitet est plus étonnant encore, c'est le contraste ou plutôt le rapprochement si glorieux pour lui et pourtant si naturel entre l'universalité de ses talents et l'inviolabilité de sa modestie; nul n'a mieux prouvé que tous les arts s'interprêtent, se complètent et grandissent les uns par les autres, ou pour mieux dire que tous les arts sont frères, comme toutes les sciences sont sœurs.

Ce sont autant de rayons qui descendent du céleste foyer et que toutes les grandes âmes y font remonter sans cesse par l'élan de leur pieuse reconnaissance. Plus elles se sentent illuminées par les flammes privilégiées de l'intelligence, plus elles éprouvent le besoin de s'incliner profondément devant l'Auteur suprême de

Digitized by Google

toute science et de toute lumière. C'est là le secret de cette modestie qui apparaît à chaque instant dans la vie de Vitet.

Il ne prétendait pas à la gloire ; la véritable est si rare, et l'autre dure si peu. Mais il était monté, sans y viser, à ce haut degré de respectueuse estime et d'admiration reconnaissante qui fait la plus belle récompense des grands hommes de bien. Le reste est si fragile, le bruit s'éteint si vite, la fascination elle-même s'évanouit comme la fumée, et toute l'adulation des contemporains ne valut jamais un sérieux hommage de la postérité.

Toutefois, il ne se condamna point à l'inertie, mais si son courage dédaignait le péril, sa conscience s'alarmait de la responsabilité.

Aussi, pour concilier son patriotisme et sa modestie, il chercha toujours à servir son pays, jamais à lui commander. Digne des premières places, il n'accepta que les secondes ; sa double présidence, si hautement remplie, de la Commission des monuments historiques et du Comité des finances, lui ouvrait les portes de deux ministères, et il laissa plusieurs fois ces portefeuilles changer de main, aidant toujours puissamment les titulaires sans vouloir jamais les remplacer.

Cette généreuse abnégation de soi-même, amène la modération envers les autres. Aussi, peut-on le citer comme le type le plus accompli de cette rare modération qui vient de la force et la donne à son tour, jamais de celle qui trahit les hésitations de la faiblesse ou l'impuissance de la volonté. Toujours modéré envers ses contradicteurs, souvent modérateur de ses propres amis, également éloigné des irrésolus qui ne savent rien sauver et des impatients qui risquent de tout perdre, il était trop ferme dans ses convictions pour ne pas mériter de loyaux adversaires, trop bienveillant dans son caractère pour compter jamais un véritable ennemi.

Est-il besoin de dire qu'une telle nature était en même temps accessible à tous les tendres sentiments du cœur?

La Providence lui avait fait goûter les plus chastes délices de

Digitized by Google

l'union conjugale, et si elle lui refusa les prérogatives de la paternité, elle avait placé près de lui un neveu ou plutôt un fils adoptif qui lui en fit éprouver toutes les douceurs et toutes les fiertés.

Son amitié pour Duchâtel avait uni leurs deux vies, et quand il resta seul, elle lui inspira cette touchante monographie mêlée d'éclatants hommages et de mélancoliques regrets, bien digne d'émouvoir les cœurs aimants comme les fermes esprits. On ne se figure pas tout ce qu'il y a de charme dans cet échange d'admiration mutuelle et de confiant abandon qui unit deux âmes élevées par un indissoluble attrait, dans les intimités de la vie privée comme dans la solidarité de la vie publique.

Vitet était également fait pour toutes deux. Fidèle aux méditations solitaires de la retraite dont il allait parfois chercher l'inspirtion dans le sanctuaire de Malebranche; il recherchait en même temps la société d'élite, ou plutôt il en était recherché.

Habituellement réservé, malgré son exquise courtoisie, il aimait à s'épancher devant quelques amis choisis, et quand il s'animait, la riche variété de ses connaissances et la judicieuse originalité de son esprit laissaient ses auditeurs sous un charme indéfinissable.

Ceux qui l'ont connu de plus près ne se consoleront pas de sa perte, ils auront toujours présents à la pensée les traits principaux de ce caractère; la franchise et la pénétration, la prudence et l'énergie, la simplicité et la distinction.

Cette distinction de l'esprit et des manières ne l'abandonna jamais. Personne n'a mieux prêché le respect, mais personne aussi ne l'a plus profondément inspiré pour lui-même, il imposait et attachait tout ensemble.

Chez lui le plus affectueux abandon ne descendait jamais jusqu'au laisser-aller d'une familiarité vulgaire; il gardait une dignité qui n'ôtait rien à l'amitié, c'était une gravité aimable, mais toujours une amabilité grave. Il a personnifié plus que tout autre ce que les anciens appelaient *gratie decentes*.

Digitized by Google

Il se peignait tout entier dans sa correspondance, et je garderai toujours comme un précieux trésor ses lettres si heureusement empreintes de simplicité, d'élévation et de confiance.

Un tel caractère méritait bien toutes les douceurs du foyer, Elles firent son bonheur pendant ses plus belles années, mais elles furent brisées, sans retour, en 1858, par la plus douloureuse de toutes les séparations.

Une maladie cruelle lui enleva son aimable et admirable épouse, bien faite par la noble fermeté de son esprit pour être la digne nièce de Casimir Périer, comme elle mérita, par la délicate sensibilité de son âme, d'être la compagne de Vitet ; souvent la modeste et puissante inspiratrice de ses travaux et toujours leur plus douce récompense.

Ce coup terrible ouvrait sous ses dernières années un de ces vides qui ne se comblent point ici-bas. L'espérance chrétienne lui donna seule la force d'attendre, en regardant le ciel.

Il n'avait pas laissé venir ce moment sans y faire monter ses pensées, mais l'isolement donna encore un nouvel essor à ses élans vers le Consolateur suprême.

Les larmes ne tombent point en vain sur une tombe chérie, car, en abaissant les yeux sur ce qui n'est plus, on éprouve le besoin de les relever vers ce qui est encore, et qui doit redevenir un jour notre immortel partage.

Je la vis souvent à Paris, depuis cette époque, et la conformité d'un malheur qui nous frappa, tous deux presque dans la même année resserra encore les nœuds de notre ancienne amitié.

J'ai pu voir que le détachement chrétien n'avait pas refroidi son patriotisme ; il assista tour à tour à toutes les péripéties successives de l'apogée et de la décadence de l'empire, et il en suivait les phases avec une sollicitude dévouée sêulement au pays.

Il voyait avec une profonde inquiétude les flatteries des courtisans et les enivrements du maître, qui perdent à la fois, et les maîtres et les empires.

Digitized by Google

Cependant les rancunes irréconciliables de l'opposition systématique et les tristes calculs de la politique immorale et anti chrétienne du pessimisme, ne pouvaient approcher de cet esprit impartial et sincèrement patriote. Aussi accueillit-il avec sympathie, en janvier 1870, la formation d'un ministère imparfait, sans doute, mais qui semblait annoncer un retour vers les libertés parlementaires.

Il voulait espérer encore; un ami de l'ordre et de la paix ne se sépare qu'à la dernière extrémité du pouvoir qui représente actuellement le pays.

J'en trouve la preuve dans une de ses lettres que je détache de notre correspondance; elle vous le peindra mieux que mes paroles, et, par ce motif, je tiens à la lire toute entière.

« Mon bien cher Président,

« Merci de vos amicales condoléances et laissez-moi, en échange, « vous adresser les miennes, je m'associe à votre douleur, et sans « l'avoir connu, je regrette de toute mon âme ce neveu si digne de « votre affection. Mais vous qui connaissez cet excellent Dumon il « ne vous faut que penser à lui, pour partager tout mon chagrin.

« C'est une perte sans remède pour ceux qui, comme moi, l'ai- « maient depuis si longtemps : le duc de Broglie et lui, voilà deux « départs désolants, deux vides que rien ne peut combler.

« Ne viendrez-vous pas bientôt en causer avec vos amis? Renon- « cez-vous à vos visites annuelles? Voilà des siècles qu'on ne vous « a vu! les circonstances valent bien la peine que vous veniez les « examiner de près. Où allons-nous? Est-ce un mouvement sérieux « et sur lequel on puisse bâtir quelque espérance, que ce retour de « libéralisme sous les auspices de l'empire? N'est-ce qu'un expé- « dient, *un acte additionnel?* Est-ce, au contraire, un premier pas « sérieusement accompli? Les avis sont très-partagés, mais à n'en « voir que les apparences, on peut admettre la bonne foi, et il est « de bon goût, ce me semble, de ne pas décourager les braves gens

Digitized by Google

« qui se sont attelés à si rude besogne. Seulement je ne trouve pas « nécessaire d'aller au delà des encouragements à des vœux, le rôle « de spectateur bienveillant me semble suffisant, mais je ne blâme « pas ceux qui vont jusqu'aux actes et qui adhèrent de leur per- « sonne.

« Je ne vous parle pas de Rome, j'en ai le cœur navré! je vou- « drais vous entendre à ce sujet, vous me donneriez certainement « des lumières qui me manquent. Ce n'est pas ma seule raison de « souhaiter votre bienvenue. Faites-en le plus tôt possible non plus « un souhait, mais une réalité.

« A vous, mon cher Président, de ma vieille et sincère affection,

« *Signé :* VITET.

« Paris, le 9 mars 1870. »

Bienveillance et prudence, espérance et réserve, voici, en deux mots cette remarquable lettre.

On sait comment ses espérances furent déçues : vainement Vitet se joignit-il à ces quatre-vingt députés qui refusèrent de croire sur parole à des illusions fatales, alors qu'un imprévoyant orgueil dédaigna la pacifique intervention de l'Europe, et l'aliéna ainsi de nous sans retour.

Les aveuglements de la souveraine puissance et la complaisance inépuisable de ses serviteurs, nous entraînèrent à une guerre mal conçue, mal préparée, mal conduite, impolitique dans son principe, désastreuse dans ses conséquences, qui pèseront longtemps sur le pays.

Je m'arrête devant tant de sang et de ruines, je ne me sens nul goût à raviver des souvenirs si amers pour la nation et à insulter un trône enseveli dans le sépulcre de l'exil.

Ces armées, qu'on s'était vanté de conduire en deux mois triomphantes à Berlin, disparaissaient écrasées à Sedan, malgré la vaillance des chefs et des soldats ; en moins d'un mois Paris était investi.

Vitet ne consentit pas à le quitter,.. Il y resta pour soutenir les

Digitized by Google

courages par sa présence et ses écrits. On ne lit pas encore aujourd'hui sans émotion ces généreux appels, où il demandait l'espérance à l'énergie des chefs et à la prière des multitudes.

Il voulait des mains unies par le patriotisme, des fronts hauts devant l'ennemi et courbés devant Dieu.

Personne n'a mieux enseigné par ses exemples que le désespoir n'est pas chrétien, que le découragement n'est pas français.

C'est sous l'inspiration de cette noble pensée qu'il écrivit ces sept lettres qui renferment toute la durée du siége, et dont la plus importante se termine par ces mots :

« Si nous ne comptons que sur nous-mêmes, sur nos bras et sur « nos canons, ne sentons-nous pas que c'est bien peu de chose — « Dieu, je le crois, ne veut pas que la France périsse, il l'a tant « protégée et sauvée de fois. »

Il citait l'exemple de la République américaine, se préparant par le jeûne et la prière, la veille de tous les grands combats, et il ajoutait :

« Espérons qu'à défaut de ces démonstrations publiques, la fer- « veur isolée suffit à fléchir Dieu; celle-là du moins ne manque pas « en France, même au milieu de tant d'aveuglements, d'impiété et « d'indifférence. Il faut compter sur elle et garder bon espoir. »

Qu'on juge de l'impression de ces religieuses et fortifiantes paroles, lues dans les soirées du bivouac au bord de la Marne, à la veille de la bataille de Champigny, devant ces généreux volontaires qui devaient tomber le lendemain, martyrs du dévouement, en fermes chrétiens, et en vaillants soldats, si glorieusement pour eux, si douloureusement pour les leurs, si vainement, hélas ! pour le succès présent, mais j'en garde toujours le consolant espoir, si opportunément encore pour l'exemple et l'avenir de la Patrie.

La Patrie était tout pour lui; peu lui importaient les noms de ceux qui avaient pris la charge de nos destinées, pourvu qu'ils servissent efficacement cette Défense nationale, dont ils avaient arboré le beau titre pour faire accepter leur puissance.

Digitized by Google

Il pensait, comme l'a dit récemment l'illustre président d'un grand conseil de guerre, *les gouvernements tombent, les nations restent.*

Mais, quand il eut vu les inconcevables folies qui s'apprêtaient à sacrifier le dernier homme et le dernier écu, sans pouvoir arrêter l'ennemi qui étreignait la capitale par la faim et paralysait par l'envahissement de ses armées le cœur et la moitié de la France, il s'associa au mouvement de l'opinion publique pour remplacer la dictature qui perdait la nation par une Assemblée qu'elle appelait à la sauver.

Les élections du 8 février ne pouvaient l'oublier. Il fut élu par sa fidèle Normandie, et il prit bientôt à l'Assemblée la place que lui assuraient son caractère et son talent. On le fit rapporteur des grandes commissions, et vice-président perpétuellement réélu de l'Assemblée. Mais là encore de nouvelles épreuves l'attendaient.

Il avait compté sur l'union de la majorité et de l'homme éminent à qui vingt-six colléges avaient remis les destinées du pays.

Cette union si naturelle, ne tarda pas à se relâcher.

Il n'épargna aucun effort pour la resserrer et se fit dans ce but le médiateur de cette transaction qu'on a appelée la Constitution Rivet.

Il ne pouvait être certain de sa longue durée, mais elle ajournait l'orage, et il prévoyait tous les dangers de la rupture.

Toutefois, quand il vit cette rupture inévitable, ses habitudes parlementaires le rangèrent du côté de l'Assemblée. Il se sépara d'un illustre ami non sans regret, mais sans hésitation, sans oublier la grandeur de ses services, mais sans méconnaître l'impuissance des illusions et la gravité du péril. Il ne cessa pourtant de se flatter que des jours meilleurs ramèneraient la concorde entre des esprits faits pour s'entendre, et que le salut de la société les déciderait à laisser là les dissentiments comme les ressentiments subalternes, et à mettre enfin la Patrie au-dessus des partis.

L'avenir dira si cette espérance était un rêve; en tous cas personne mieux que Vitet n'eût pu concourir à en faire une réalité. Cette douceur ne lui a pas été donnée, mais ce fut du moins le der-

Digitized by Google

nier vœu de cette existence usée par tant de travaux dévoués et minée depuis longtemps par de graves souffrances physiques et morales. Une crise rapide leur donna un dénouement fatal. La cruelle rapidité de cette crise lui laissa toutefois le temps d'être assisté d'un saint ami, le P. Petetot, appartenant à sa chère Congrégation de l'Oratoire, qui lui apporta les augustes secours du sacerdoce et les fraternelles consolations de l'amitié; mais le mal était sans remède, et il s'éteignit le 2 juin dans les bras de ses proches et de ses amis, en couronnant une vie toute d'honneur par une mort exemplairement chrétienne.

La douleur fut profonde et le deuil universel, chacun mesura le vide qui venait de s'ouvrir dans le monde des vastes intelligences et des nobles cœurs.

C'était, en effet, un véritable sage, un savant aimable, en possession du vrai, faisant le bien, cultivant et montrant le beau dans ses écrits comme dans toute sa carrière, et qui avait consacré sa vie à cette immortelle devise, *la Foi et la Loi*.

La religion perdait un de ses plus fervents, de ses plus prudents et un de ses plus sympathiques défenseurs.

La France un de ses plus courageux citoyens, dans les temps orageux où elle a tant besoin de toute l'élite de ses enfants.

L'Assemblée voyait disparaître un modérateur précieux et éprouvé dans les jours de paix comme dans les jours de crise.

L'Académie française portait le deuil du plus éloquent interprète de ses sentiments dans ses plus majestueuses solennités.

L'Académie des Inscriptions ne pouvait oublier le conservateur respectueux et infatigable des antiques monuments et même des ruines vénérables de notre France.

L'Académie des Beaux-Arts avait voué un culte au peintre si fidèle et si coloré de leur histoire.

L'Académie des Sciences rendait hommage à l'auteur de tant de lumineux rapports sur les questions économiques et financières qui font une partie si importante de son domaine.

Digitized by Google

Enfin, l'Académie des Sciences morales regrettait surtout le courageux défenseur des croyances et des consciences contre la négation et la corruption.

Bien que Vitet ne siégeât pas comme titulaire dans chacune des cinq académies, l'Institut tout entier se trouvait frappé dans ses rangs si divers par la disparition de ce flambeau privilégié, qui avait des tributs pour tous ses sanctuaires et des lumières pour tous les foyers de l'intelligence.

Et vous aussi, Messieurs, pouviez-vous rester étranger à ce deuil universel de tous les maîtres de la science, et le premier corps savant de France, après l'Institut pouvait-il laisser perdre un si généreux exemple ?

Non, Messieurs, cet exemple vous l'aviez devancé, et je me félicite de n'avoir qu'à reproduire ici vos impressions premières.

Vitet avait honoré notre Compagnie, lui-même était heureux de nous appartenir. Il s'est toujours montré fier de cette patrie originaire, qu'il appelait, ainsi que sa sœur, « le pays de notre famille. »

Tous les côtés si variés de son mérite et de sa carrière la lui rappelaient à l'envi. L'admirateur si délicat de la peinture se souvenait que, de nos jours, il avait vu ses contemporains et ses copatriotes, Flandrin, Saint-Jean, Meissonnier conquérir pour Lyon, la triple couronne de la peinture d'histoire, de la peinture de fleurs et de la peinture de genre, et revendiquer pour leur ville natale, le rare privilége d'une véritable royauté artistique, digne de ses modèles passés, de ses maîtres présents, et que leurs descendants ne laisseront pas déchoir.

Et, en même temps, le défenseur éclairé des lois, voyait trois Lyonnais assis au sein de la capitale, sur les plus hauts siéges de la magistrature française, et l'un d'eux lui était uni par les liens du sang. Le premier vice-président de l'Assemblée nationale n'avait qu'à jeter les yeux sur ce fauteuil glorifié par Ravez, sorti de Lyon, jeune et déjà célèbre, envoyé plus tard par Bordeaux, pour présider huit ans les députés de la France.

Digitized by Google

Enfin, le philosophe chrétien pouvait-il méconnaître dans notre Ozanam, un frère véritablement prédestiné de ses sentiments, de ses travaux, de ses recherches sur la religion comme sur l'histoire?

Lui-même, d'ailleurs, ressemblait comme Ozanam à cette élite lyonnaise qui, dans ce siècle même, a renouvelé sous une forme plus élevée, l'éclat jeté au XVI^e^ siècle par la cité de Louise Labbé, et qui a marqué son passage au milieu de nous, par l'ineffaçable empreinte des traits que tous les écrivains de ce temps ont reconnu comme le type privilégié du caractère lyonnais.

Ce type, Messieurs, ce n'est ni un vague et inconséquent spiritualisme, ni une religiosité stérile, c'est une foi profonde, éclairée, bienveillante, c'est une philosophie souvent contemplative, quelquefois mystique, toujours élevée et pratique, une littérature sérieuse et gracieuse, classique et originale tout ensemble, mêlée d'entraînements poétiques et d'enseignements salutaires, un patriotisme national et municipal, chérissant le cité, dévoué à la France, un sentiment libéral et moral à la fois, ardent aux légitimes élans du véritable 89, héroïquement armé contre les crimes de 93.

Voilà les sentiments qui ont distingué toutes les illustrations les plus diverses de notre moderne Lugdunum : Ravez comme Camille Jordan dans nos Assemblées nationales, les Jussieu comme le grand Ampère dans les sciences, Ballanche comme Laprade dans nos Académies, de Gérando comme Dugas-Montbel dans les lettres, Flandrin comme Saint-Jean dans les arts.

Quelle magnifique couronne en un seul siècle et pour une seule ville, que cette admirable pléiade, inviolablement fidèle à cette alliance tutélaire de la religion et de la science, qui fait les grands hommes et les grands siècles, qui sait conquérir les prix d'éloquence comme les prix de vertu, et qui ne sépara jamais dans la vie l'honneur de bien dire et le bonheur de bien faire.

L'honneur de bien dire, le bonheur de bien faire! C'est Vitet tout entier; l'éloge de la cité, c'est le sien.

Sa mémoire ne s'offensera pas de ce noble rapprochement, il

Digitized by Google

aimait, au contraire, à contempler dans nos murs des spectacles de foi et de charité, qui apprennent à ne pas désespérer de la grande patrie.

Ce n'est pas lui qui me reprocherait un indulgent optimisme parce que, à travers nos ténébreux horizons, j'ose entrevoir une lueur d'arc-en-ciel.

Vitet n'a cessé d'aspirer à ce jour réparateur où, par le cours naturel des événements, l'Europe, fatiguée d'une omnipotence sans contre-poids, appellerait elle-même la France à reprendre la place de son histoire, plus nécessaire que jamais à l'équilibre du monde civilisé; et la France lui apparaissait, dans l'avenir, instruite par ses fautes, mûrie par ses épreuves, relevée par son patient courage, et ressuscitant enfin plus puissante que jamais avec la vanité de moins et la constance de plus.

Hélas! en présence de nos divisions, de nos faiblesses et de nos périls, une si glorieuse aspiration peut sembler bien téméraire.

Et pourtant, dans les angoisses du bombardement et de la famine, Vitet ne proclamait-il pas que rien n'est impossible à l'union, à l'énergie et à la prière?

Sous de tels auspices, je ne crains plus de finir par un mot auquel Vitet applaudirait du haut d'un monde meilleur, où, pourtant, la félicité immuable n'a plus besoin de le redire, mais qui est encore le mot le plus doux de la terre; enfin, par le dernier mot que prononçait un noble prince, aussi habile à manier la plume que l'épée, au moment même où il venait s'asseoir pour la première fois dans ce Sénat littéraire qui fit la gloire de Vitet : *Espérance.*

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ORDRE MORAL DANS LA SOCIÉTÉ

ET LES

DEVOIRS DES CLASSES SUPÉRIEURES

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Lu en séance publique le 9 Juin 1874

PAR

M. Paul ROUGIER

Avocat à la Cour d'Appel

MESSIEURS,

Le règlement de votre Compagnie a été inspiré, sans doute, par un sentiment de bienveillante condescendance lorsqu'il a laissé au choix de vos récipiendaires le sujet du discours qui doit inaugurer leur participation à vos travaux.

Je m'applaudis de cette latitude quand je considère combien ma parole serait insuffisante si vous attendiez de moi un juste éloge de mon prédécesseur.

Pour retracer devant vous sa vie, pour en apprécier les œuvres multiples, pour dire quelle part il eut dans les affaires et la prospérité de notre pays, il faudrait, aux observations de l'économiste, à l'autorité du moraliste et de l'historien, unir l'expérience des questions professionnelles auxquelles s'est mêlé, avec tant d'éclat, le nom de M. Arlès-Dufour.

Quelle serait ma témérité si je voulais vous décrire l'impulsion que son intelligence lumineuse imprima dans des voies si diverses à l'ac-

Digitized by Google

tivité de notre cité, les principes sur lesquels il assit le programme économique de notre Chambre de commerce et les ressources précieuses dues, tant de fois, à sa présence dans les commissions gouvernementales et les grandes assises de l'industrie?

Sans doute je serais plus à l'aise en énumérant les œuvres de sa bienfaisance; mais, pour rechercher tous les actes de cette générosité, si large qu'elle était, — on l'a dit autre part, — en quelque sorte surabondante, je n'aurais point assez des instants qu'il m'est permis de demander à votre attention.

Est-il, en effet, quelque institution de prévoyance, d'épargne, d'assistance mutuelle, quelque organisation d'enseignement primaire ou professionnel dont, pendant un demi-siècle, M. Arlès-Dufour se soit désintéressé? Est-il aucune tentative à laquelle il ait refusé ses encouragements, son activité personnelle, et ses largesses quand il en espérait une amélioration dans la situation des classes laborieuses?

Et qui le sait mieux que votre Compagnie si souvent témoin de ses aspirations, de ses désirs, et dispensatrice d'une partie de ses libéralités?

A cette haute influence de l'intelligence et de la richesse sur le travail, un éloge académique n'ajouterait ni force nouvelle, ni prestige, et, s'il est désirable que, plus tard, quelque voix autorisée fasse une judicieuse et complète étude de la vie de M. Arlès-Dufour, un respectueux silence semble mieux convenir ici à son obscur successeur.

Je n'ai pu cependant reporter ma pensée sur cette existence si remplie sans rechercher quels principes en ont inspiré la rayonnante activité.

Je me suis demandé, au nom de quelles vérités morales, dans quel esprit il faut s'adresser aux masses, lorsque, comme M. Arlès-Dufour, on ressent la loyale ambition de concourir à leur bien-être par l'étude, et la solution, s'il se peut, des problèmes qui touchent au travail, à l'épargne, à la prévoyance.

Pour fixer le point de départ de cette recherche, il ne m'est pas

Digitized by Google

inutile de retenir quelques instants encore votre attention sur cette vive et attrayante physionomie.

I

Ce qui me séduit chez M. Arlès-Dufour, c'est le don de soi-même; c'est cette sympathie spontanée pour ceux qui travaillent ou qui souffrent; c'est ce désir constant de stimuler autour de soi les ressorts de l'activité humaine pour faire obtenir à chacun une amélioration de son sort par la persistance de la volonté et du labeur : c'est cet élan primesautier pour tout ce qui s'annonce comme devant réaliser un progrès, une idée nouvelle, une création utile.

Il avait surtout ce sentiment profond et vrai que l'homme, qui est arrivé par ses efforts à la fortune, à l'opulence, aux honneurs, est comptable envers ses semblables de l'expérience qu'il a retirée des combats de la vie et des moyens d'action dont il dispose; que, plus sûrement on a pu gagner le port, et plus on doit servir autrui par ses avis et l'exemple même de ses tribulations; que les vains efforts et l'insuccès étant souvent le fruit de l'ignorance et des mauvais calculs, il appartient à l'homme qu'ont éclairé les nécessités vaincues, de révéler ce qui lui en a coûté, et de dire ce qu'il faut faire en de semblables épreuves.

Voilà ce qui est essentiellement personnel à M. Arlès-Dufour, ce qui en lui a droit à d'unanimes et sympathiques approbations.

C'est cet infatigable patronage, cette générosité insatiable, irrésistible, qui rendait son esprit et son cœur aussi hospitaliers que sa maison.

Voilà l'exemple qui se dégage de sa vie, le devoir qu'elle nous enseigne.

Mais si nous lui demandons plus encore, si, dans l'expansion de cette chaleur communicative nous cherchons une clarté dirigeante, un discernement invariable et sûr, avouons-le, Messieurs, la lumière désirée nous échappe.

Digitized by Google

Plus prompt au sentiment qu'à la méditation philosophique, plus entraîné par l'imagination que dominé par la fixité des principes, il ne se demandait pas quelles mains se tendaient vers lui.

En bienfaisance comme en industrie, dans l'ordre moral comme dans celui des intérêts matériels, la liberté lui semblait suffire à tous les besoins, et porter en elle-même le remède avec la blessure.

Malgré des préférences bien connues et qu'expliquent les séductions, magiques à ses yeux, de la nouveauté, ses doctrines sociales et humanitaires se résumaient volontiers dans la formule du laisser faire.

Est-il besoin de dire que là était une de ses erreurs, et que si l'absence de réglementation peut être sans péril dans le champ de l'activité industrielle où la lutte et la rivalité profitent à l'intérêt général, le « laisser faire » livre ailleurs l'âme humaine à toutes les faiblesses, à tous les doutes, et l'abandonne sans défense à la tyrannie des passions.

Et puisque après avoir si bien réalisé le type de la bienfaisance spontanée et exempte de calcul, M. Arlès-Dufour, — par une lacune philosophique que l'on retrouve fréquemment dans les éducations de son temps, — ne nous montre pas sur quelle base morale religieuse il faut asseoir le patronage des classes supérieures; permettez-moi, Messieurs, d'aborder ce problème et d'essayer, à grands traits, de le résoudre.

Toutefois, une objection semble devoir m'arrêter.

II

Y pensez-vous, peut-on me dire? Chercher quelle action les classes supérieures sont appelées à exercer sur les classes populaires? — Mais celles-ci y résistent et s'y dérobent. Tout ce qui ne vit pas, ne sent pas, ne pense pas comme elles, leur est suspect ou hostile; les influences d'en haut les blessent, le patronage les humilie, la bienfaisance leur est une insulte.

Digitized by Google

Je sais que ces idées ont cours; qu'elles ont d'ardents propagateurs et de trop nombreux adeptes. Mais, au sein même des classes ouvrières, nous pouvons constater, à côté des doctrines qu'elles accueillent, les démentis qu'elles leur donnent.

Vainement les masses populaires entendent se diriger seules, résoudre seules les questions qui les touchent : à l'heure même où elles affirment le plus haut leur indépendance, leur dédain de tout joug, on les voit se livrer aveuglément à ceux qui s'offrent à elles comme les champions de leurs intérêts. Plus grande est leur anxiété, plus urgents sont leurs besoins, plus pressantes leurs revendications, plus illimitée aussi est leur confiance, et plus prompte leur docilité. Il leur suffit d'un mot d'ordre venu des Comités qui les dirigent pour qu'un nom, inconnu d'elles hier, leur apparaisse soudain comme un talisman, comme le gage certain de la réalisation de leurs rêves.

Voilà l'indépendance des masses! Mais voilà aussi par quelle abnégation absolue elles sont les premières à attester l'impuissance de l'isolement, la nécessité de la discipline et de la hiérarchie.

Que demandent-elles, en définitive? — Le chemin qui peut les conduire à l'affranchissement de la misère.

Combien ce désir est respectable, Messieurs, et que devons-nous faire, non pour les flatter et les éblouir, mais pour les éclairer, et leur enseigner les vrais biens et les vraies libertés?

Quelle est donc la voie du rapprochement entre le riche et le pauvre? entre le patron et l'ouvrier? entre ceux qui s'échelonnent le long des sommets ou qui s'agitent dans les régions infimes?

N'y a-t-il donc rien à tenter? La lutte est-elle inévitable? Le dernier mot est-il réservé au nombre et à la force? Devons-nous fatalement subir, par l'avénement de nouvelles couches sociales, la domination suprême des appétits et l'assouvissement des convoitises?

Non, la population laborieuse — la nôtre du moins — quand des souffles malsains ne viennent pas la troubler, sait repousser de semblables perspectives. — Ce qu'elle veut, quand elle reste elle-même, c'est l'indépendance honnête, et par des moyens dont elle n'ait pas à rougir?

Digitized by Google

Mais puisqu'elle a besoin de direction et de lumière, à quels principes les demandera-t-elle ?

Messieurs, je vois deux écoles en présence : celle de la morale dite indépendante, et celle de la morale religieuse.

Chaque jour ces deux voies se séparent et s'accentuent d'avantage. Toutes deux s'offrent aux masses ; mais, nous-mêmes, entre les deux, nous devons choisir ; de notre décision, de notre exemple dépendent le sort du plus grand nombre et l'avenir de notre pays. Il n'est pas aujourd'hui un acte, un rapport de la vie sociale où l'alternative ne se pose. Qu'il s'agisse de travail, d'éducation, de bienfaisance, des intérêts de la famille ou de ceux de la cité, partout où se trouvent engagés la responsabilité, la conscience, il faut prendre un parti. L'heure est passée où l'on pouvait impunément temporiser et s'endormir dans l'indifférence ou le doute. Les compromis ne sont plus possibles, et si nous ne nous déterminions, les cris de la rue viendraient trop tard nous réveiller et nous demander qui nous sommes.

Je suis donc conduit à un parallèle dans lequel quelques considérations principales peuvent suffire à mettre rapidement en relief le caractère et les conséquences sociales des deux doctrines. Jugeons-les, surtout, par leurs résultats pratiques, par l'influence directe qu'elles exercent sur le sort des classes ouvrières, et la vérité nous apparaîtra d'autant plus claire et saisissante que nous aruons mis une plus entière bonne foi à la chercher et à la reconnaître.

III

Qu'est-ce que la morale indépendante ou la libre-pensée ?

C'est l'opinion de ceux qui disent : « Nous n'avons besoin d'aucune autorité religieuse pour nous apprendre comment nous devons nous conduire. Nous trouvons en nous-mêmes des notions suffisamment claires. Par la conscience, nous savons ce qui est juste ou

Digitized by Google

injuste, ce qui est honnête et ce qui ne l'est pas. Tout est là, et cela suffit. Aucun donneur d'avis ne nous est nécessaire.

« L'homme n'a rien à redouter de lui-même, de ses erreurs ni de ses faiblesses. Les instincts de sa nature ne sont ni mauvais ni funestes ; ne tendent-ils pas également à la satisfaction de l'individu et à la conservation de l'espèce ? Il ne s'agit donc que de savoir opportunément les écouter et les satisfaire.

« Que si nous avons besoin d'une lumière pour juger et régler nos désirs, c'est l'instruction qui doit nous la donner. Elle aide au discernement de la conscience, elle élève nos goûts et les rend plus sûrs ; elle nous montre ce qui est préférable pour nous-même en respectant l'intérêt d'autrui. C'est donc par l'instruction que l'harmonie des intérêts peut se réaliser ; de l'instruction dépend la moralisation des masses. Avec l'instruction généralisée et éclairant la conscience, la société n'aura plus à craindre ni désordre ni anarchie. »

Voilà bien, si je ne m'abuse, le langage et les conclusions de ceux qui se qualifient eux-mêmes libres-penseurs.

Avant d'en scruter la vérité et la justesse, nous ne pouvons nous défendre d'admirer combien cette doctrine est attrayante et commode.

La conscience humaine juge souveraine, ne relevant que d'elle-même ! quoi de plus flatteur pour notre vanité ? Si ce principe est vrai, nous aurions en nous la vérité absolue, rien ne nous serait supérieur, Et que ferions-nous, vraiment, d'une révélation surnaturelle ?

Cependant, il faut compter avec les faits, les passions, les misères, les faiblesses morales. Si l'instruction est la seule condition du discernement de nos penchants, on ne peut se dissimuler combien seront variables la moralité et la responsabilité individuelles !

Que dirons-nous à celui qui objectera que par l'insuffisance de son instruction sa conscience est restée en défaut ?

Sera-ce bien sa faute s'il n'a pas discerné le juste et l'injuste, c'est-à-dire l'exacte mesure de son intérêt et de son droit vis-à-vis l'intérêt et le droit d'autrui ?

Digitized by Google

Une règle uniforme est donc indispensable pour prévenir les écarts d'une conscience mal éclairée.

Personne ne le conteste, la libre-pensée, elle-même, en reconnaît la nécessité; elle accepte donc une intervention supérieure, une seule : celle de la Loi, d'autant plus légitime à ses yeux, qu'elle lui apparaît comme l'expression de la conscience publique, l'émanation de la volonté du plus grand nombre.

Ainsi, les trois termes de la morale indépendante sont la souveraineté de la conscience individuelle, l'instruction qui doit l'éclairer et la loi appelée à prévenir ou à punir ses défaillances.

Me trompé-je, Messieurs, n'est-ce pas là toute la doctrine, toute l'économie de la libre-pensée ?

Avec la prétention de se fonder exclusivement sur la liberté humaine et de la développer, elle a pour dernier mot, pour suprême recours, la crainte de la répression matérielle, la peur du gendarme, en qui le vulgaire personnifie la loi (1).

Tel est bien l'abaissement auquel elle conduit les consciences; pourvu que le Code pénal soit respecté, que l'intérêt d'autrui soit sain et sauf, elle est satisfaite. Elle ne soupçonne pas qu'elle doive d'autres forces, d'autres secours aux âmes éprouvées par la souffrance, et qui, plus que toutes autres, ont faim et soif de consolation, de lumière et de justice.

Mais cette doctrine n'est pas nouvelle. Déjà nous avons vu ses fruits et nous connaissons sa filiation.

---

(1) Les adeptes de la morale indépendante ne se dissimulent pas que c'est là un des côtés vulnérables de leur doctrine, voir l'ouvrage intitulé : *De la Morale indépendante dans son principe et son objet*, par C. Coignet, Paris, — Germer-Baillière, éditeur, 1869. — L'auteur s'efforce (chap. X) de réfuter les objections de M. Caro, qui reproche à « la morale indépendante, » d'être une morale négative, rigoureusement exigible sous la garantie expresse de la contrainte juridique, et qui n'explique ni la vertu ni le don de soi-même, l'abnégation, le sacrifice. — On verra combien la réponse de M. Coignet est lourde, embarrassée et peu concluante.

Digitized by Google

IV

Bien avant nos libres-penseurs contemporains, J.-J. Rousseau avait dit que l'homme est naturellement bon, qu'il n'a point de perversité originelle, que les premiers mouvements de sa nature sont droits, et qu'il n'a besoin que de savoir établir entr'eux l'harmonie pour pouvoir impunément les satisfaire (1).

Mais nous savons ce qu'une telle morale a produit chez Rousseau de dignité envers soi-même et de dévouement pour autrui.

Avait-il d'ailleurs innové? et son langage ne rappelle-t-il pas, avec moins de grandeur, celui des sages dont se glorifie le plus l'antiquité?

C'est, en effet, sur la morale antique que se reporte souvent avec complaisance la libre-pensée moderne : C'est dans les républiques anciennes qu'elle aime à rechercher des modèles, des types de grandeur et de sagesse.

S'il entrait ici dans mes vues de juger la morale de l'antiquité, je ne pourrais mieux faire que d'en emprunter le tableau à la plume fine et sagace d'un écrivain qui n'était pas suspect pourtant d'un aveugle respect pour les vérités révélées.

J'en veux reproduire au moins quelques traits :

« La morale antique, dit Prévost-Paradol, prend ce monde même pour base et, le plus souvent, pour terme. Elle tient surtout à y régler les rapports des hommes entre eux au point de vue de la jus-

(1) J.-J. Rousseau, Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. — « L'amour de soi est toujours bon et toujours conforme à l'ordre. » *Emile*, t. 1er, liv. IV. — « Ce sont les erreurs de l'imagination qui transforment en vices les passions de tous les êtres bornés. » (Ibid).

J.-J. Rousseau a d'ailleurs résumé lui-même toutes ses doctrines morales, dans sa lettre à M. de Beaumont.

Digitized by Google

tice, afin d'y assurer en même temps leur bien-être et leur santé morale, et elle arrive ainsi au juste et au beau par le chemin de l'utile.

« Socrate, dit-il encore, est resté, à juste titre, dans la mémoire des hommes, le modèle le plus accompli de ce que notre race bien cultivée peut produire. Cependant, il n'avait pas seulement pratiqué la vertu, il l'avait enseignée, et ramenant à un seul principe les divers motifs qui peuvent engager l'homme à se bien conduire, il a déclaré la vertu identique avec le bonheur. Qu'est-ce, en effet, que la connaissance de la vérité, si ce n'est la notion claire et complète des devoirs que nous sommes chargés de remplir ici-bas et de la satisfaction qui y est attachée. — Préférer la jouissance trompeuse et passagère, qui peut résulter d'un oubli du pouvoir, à la jouissance solide et durable qu'en procure l'accomplissement, qu'est-ce autre chose que tromper, et laisser échapper à la fois, *par un faux calcul*, la vérité et le *bonheur*, en même temps que la vertu (1)? »

Nous retrouvons une appréciation analogue de la morale socratique dans un récent travail dont l'Académie des sciences morales et politiques recevra la communication en l'une de ses séances.

« L'idée, y est-il dit, qui a dominé toutes les pensées de Socrate, tous ses actes, est celle de la science, identique, selon lui, à la vertu, et qui renferme à la fois le bien moral, l'utilité politique et la foi religieuse; idée incomplète et erronée, car elle laisse en dehors la liberté morale. Par ce qu'elle contient de positif, elle fit la force de Socrate; elle devait faire sa faiblesse, par ce qu'elle contient de négatif (2). »

---

(1) *De la Morale dans l'Antiquité*, par Ad. Garnier, membre de l'Institut, introduction par Prévost-Paradol. — In-18, 1865. Germer-Baillière, éditeur, Paris.

(2) Mémoire sur les causes philosophiques du procès de Socrate, par M. A. Fouillée, lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance du 14 février 1874. (*Journal officiel* du 18 février 1874). On fait de nos jours le même reproche à la doctrine de la morale indépendante. — Voir ci-dessus la note première.

Digitized by Google

Toutefois, Messieurs, la morale philosophique de nos penseurs modernes a-t-elle jamais été plus largement conçue et plus noblement exprimée que ne le fût celle de Socrate ?

Et cependant, des principes enseignés aux élégants d'Athènes, à la belle jeunesse dont le philosophe était entouré, que restait-il pour les masses ? quelles vérités pratiques et universelles en retirait le genre humain (1) ?

Appanage d'un petit nombre, et seulement des esprits d'élite, la morale antique, même la plus pure, a laissé subsister chez ceux qui la professaient les plus honteuses faiblesses, et, à côté d'eux, avec

---

(1) Tout a été dit sur la morale antique, sur son caractère étroit et égoïste et sur ses subtilités.

Nous pourrions rappeler l'allégorie rapportée par Xénophon, dans ses entretiens mémorables, liv. 2, chap. X, suivant laquelle, la Volupté et la Vertu se présentent à Hercule et cherchent alternativement à le convaincre. Assurément nous admirons le langage que lui tient la Vertu, mais il se résume en ceci : elle seule peut conduire les hommes aux honneurs et à la félicité, tandis que ceux qui suivent la Volupté en reçoivent une jeunesse débile et une vieillesso insensée, — ainsi l'intérêt est toujours la règle de conduite.

Cicéron cite et admire ce parallèle (*De Officiis*, lib. I. XXXII), cependant sa morale est plus élevée. Il admet que le souverain bien consiste à se conformer toujours à la vertu ; mais quels raisonnements lui semblent nécessaires pour arriver au discernement des règles de conduite ! Suivant lui ce n'est pas seulement trois considérations qui doivent diriger nos résolutions, ainsi que le pensait Panœtius : Triplex ut Panœtio, videtur consilii capiendi deliberatio (*De Officiis*, lib. I. III). On doit se déterminer par cinq considérations, il faut d'abord envisager l'honnête, mais à un double point de vue, c'est-à-dire, entre deux choses honnêtes, chercher laquelle est la plus honnête; puis l'utile, à un double point de vue aussi, c'est-à-dire, entre deux choses utiles, voir laquelle est la plus utile ; voici le texte même : « Nec enim solum, utrum honestum an turpe sit, deliberari, sed etiam, duobus propositis utilibus utrum utilius. Ita, quam ille triplicem putavit esse rationem, in quinque partes distribui debere reperitur. Primun igitur est de honesto, sed dupliciter, tum pari ratione de utili, post de comparatione eorum disserendum. » Cicéron, *De Officiis*. Loc. cit.

Combien cette morale compliquée et sophistique est inférieure à la simplicité et à la clarté des dix Commandements rapportés du Sinaï par Moïse au peuple de Dieu.

Digitized by Google

leur assentiment, les tyrannies, les injustices et la constante domination du plus fort sur le plus faible.

Puisque telle est l'imperfection de la morale issue des conceptions humaines, voyons ce que nous pouvons attendre de celles que la religion nous enseigne.

V

D'abord ce n'est pas seulement aux esprits cultivés et polis qu'elle s'adresse; elle ne dit pas : « Connais-toi toi même, démêle dans la foule de tes penchants ceux que ton intérêt te commande de suivre; discerne le vrai bien des faux biens qui l'entourent, et quand tu l'auras trouvé, attache toi à le suivre pour être tout à la fois un homme sage et un homme heureux. »

C'est à l'humanité toute entière que la religion apporte la lumière et la force.: aux faibles, aux opprimés comme aux puissants et aux superbes.

A tous elle dit : Ma loi est une et invariable, dans tous les temps et dans tous les lieux; mes préceptes sont ceux de la justice absolue, et c'est Dieu qui les formula lui-même en quelques commandements.

Et, de fait, Messieurs, quel est le Code commun des nations civilisées, si ce n'est celui de Moïse descendant du Sinaï?

La morale antique et la philosophie moderne ont-elles jamais rien enfanté de plus simple et de plus parfait que les dix commandements de Dieu pour assurer l'accomplissement du bien dans les sociétés humaines?

Admirons-en la grandeur et la clarté :

Devoirs envers Dieu, créateur et souverain maître, devoirs envers les parents et la famille, respect de nous-même, respect de la vie et du bien d'autrui, respect de la vérité, et enfin, pour assurer l'observation de ces préceptes, une obligation dernière qui, à elle seule, révèle toute la supériorité de la doctrine : l'obligation de garder

Digitized by Google

même la pureté des cœurs et des intentions, en les élevant au-dessus de toutes les convoitises !

Non, jamais les législateurs ni les philosophes n'ont rien donné au monde de plus sublime, et les plus grands siècles ont passé sans avoir pu retrancher un seul des dix Commandements de Dieu ! (1)

Voilà la morale que la religion oppose à celle de la libre-pensée.

Tandis que celle-ci, ennemie de la lutte intérieure, secrètement favorable à tous les penchants, s'efforce d'accorder les actions et les désirs, et, sous prétexe d'indépendance, laisse l'âme aux prises avec ses faiblesses, ses erreurs et ses intérêts ! la religion repoussant les compromis de la conscience, indique strictement le bien qu'il faut faire et le mal qu'il faut éviter.

A tous les hommes elle offre un même idéal qui a Dieu pour origine et pour fin ; grands et petits, pauvres d'esprit ou riches des dons du génie, elle leur assigne la même vocation, celle de devenir des hommes justes, des hommes divins, des saints (2) ; si elle a des

---

(1) Un grand philosophe, M. Jouffroy, a écrit dans ses Mélanges philosophiques *(Du Problème de la destinée humaine)* :

« Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'Église, lisez ce petit livre qui est le Catéchisme, vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes, sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas, et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime, qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez lui comment le monde a été créé et à quelle fin, comment la terre a été peuplée, si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues ; pourquoi ils souffrent ; pourquoi ils se battent, et comment cela finira, il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, rapports de l'homme avec Dieu, devoir de l'homme envers ses semblables.. il n'ignore rien ; et quand il sera grand, il n'hésitera pas d'avantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens ; car tout cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même, du Christianisme. »

(2) Platon a constaté qu'il se trouve, parfois, dans la foule, des hommes d'une vertu exceptionnelle, inspirés par l'unique amour de la justice, et dont le commerce est d'un prix inestimable. Il les appelle des « hommes

Digitized by Google

menaces, c'est pour les riches; si elle a des préférences, c'est pour les pauvres et les affligés.

Quelle plus sûre garantie de justice et d'ordre dans le monde! Quelle base plus certaine pour la civilisation et la liberté morale, mère de toutes les libertés, que le respect et l'observation des dix Commandements de Dieu!

VI

C'est cependant ces dix Commandements que la libre-pensée poursuit de ses invectives et de ses dédains. Elle persiste à leur opposer l'autorité de la conscience individuelle, si variable avec ses erreurs, son orgueil et ses penchants intéressés; elle ne peut supporter que la religion condamne ce qu'elle-même absout, et, assurant son triomphe par la complicité des intérêts qu'elle ménage et qu'elle satisfait, elle produit ce fait anormal, effrayant, lamentable, qu'un éminent publiciste, M. Le Play, a précisé en ces termes :

« La France offre aujourd'hui un phénomène social qui ne s'était jamais vu : nos institutions, désorganisées par le souffle de la libre-pensée, portent régulièrement aux institutions publiques

---

divins, » et il dit : « les citoyens qui vivent sous un bon gouvernement doivent aller à la piste de ces hommes qui se sont préservés de la corruption, et les chercher par terre et par mer, en partie, pour affermir ce qu'il y a de sage dans les lois de leur pays, en partie pour rectifier ce qui s'y trouverait de défectueux. *Il n'est pas possible que notre République soit jamais parfaite, si l'on ne fait ces observations et ces recherches*, ou si on les fait mal. » (Platon, *Des lois*, liv. XII, traduction de Saisset, t. IX, p. 312.)

On ne saurait nier que le Christianisme, bien plus large que la morale antique et bien plus pratique qu'elle, dans ses préceptes, n'appelle tous les hommes à être des « hommes divins, » c'est-à-dire des saints.

Mais, à l'inverse de Platon, ce sont precisément les hommes que la pratique des vertus chrétiennes pourraient rendre des « hommes divins, » que nos philosophes libres-penseurs songent à exclure des républiques modernes.

Digitized by Google

des hommes dont le premier mot est de réclamer l'abolition du Décalogue entier. »

Voilà, en effet, où nous en sommes : la classe ouvrière, qui se dit indépendante, et qui obéit comme un seul homme à ses conseillers, nous pourrions dire à ses flatteurs, dirige invariablement ses suffrages sur ceux qui lui enseignent que le premier pas dans la liberté consiste à renier les Commandements de Dieu, et qui lui promettent d'en faire bientôt disparaître l'autorité importune.

C'est ainsi que dans les centres populeux, déjà même dans les campagnes, on caresse, on aveugle, on séduit l'opinion populaire !

C'est cette glorification de la conscience abandonnée à elle-même, et la proscription de l'idée religieuse, que les propagateurs de la libre-pensée appellent le progrès, et auxquelles ils convient les générations nouvelles.

Hé bien ! c'est contre cette doctrine funeste que doivent réagir toutes les forces vives de la Société ; telle est la tâche de toute autorité, de tout gouvernement qui, au lieu du triomphe des passions et des intérêts, veut la réalisation de l'ordre moral.

A cette croisade philosophique et sociale, toutes les consciences sincères, et aussi bien tous les cultes fondés sur l'observation des dix Commandements de Dieu, sont appelés à prendre part pour refouler cet ennemi commun, ce fléau destructeur et tyrannique qui sollicite et entraîne les masses.

Oui, tout temple où l'on prie, où l'âme vient abaisser son orgueil pour confier à Dieu ses misères et écouter sa parole, est également menacé par cette voix du dehors qui crie que l'homme n'a d'autre maître et ne doit avoir d'autre guide que lui-même (1).

---

(1) A quelle source s'alimente l'esprit révolutionnaire ?

« Regardez dans l'âme humaine, vous y trouverez l'empire du malaise, et un sombre penchant à la révolte qui est comme un reste de l'antique chute. C'est ce penchant, combiné avec tout ce qui dégénère dans l'homme, avec les déviations de l'intelligence et les dépravations du cœur, avec les

Digitized by Google

VII

D'où vient donc cette haine contre la morale divine enseignée dans les temples ?

Ah ! combien le secret en est facile à saisir :

Les Commandements de Dieu sont gênants ; ne demandent-ils pas que le cœur s'élève au-dessus des désirs ? que la volonté lutte contre les penchants ? Comment échapper à leur clarté ? Comment céder aux tentations sans ressentir les entraves de principes si simples ?

Pour ne pas les voir, pour ne pas les entendre, il n'y a qu'une ressource : c'est de les nier et de leur fermer ses oreilles et ses yeux.

Alors l'âme, livrée à elle-même, et repliée sur la conscience endormie, ne sera plus importunée par l'éclat des vérités venues du ciel.

Quels faciles compromis elle peut se ménager, alors ! Qu'il est commode de ne discuter qu'avec soi-même, de se faire des théories fondées sur l'excellence de ses penchants, et d'accorder enfin, à son gré, ses devoirs avec ses actions !

Cherchez si le plus souvent il est d'autres mobiles chez les sectateurs de la libre-pensée.

J'excepte pourtant ceux qui sont ou qui se croient de bonne foi ; ceux à qui ont pu manquer les bienfaits d'une éducation religieuse, les esprits égarés, les utopistes, les faibles qui se laissent séduire, les ignorants dont on abuse, tous ceux enfin, quels qu'ils soient, qui, trop prompts à se payer de mots, ne cèdent pas à un dessein arrêté, à un parti pris haineux ou systématique.

---

effroyables candeurs des consciences vides de Dieu, qui produit l'esprit révolutionnaire. » (*Discours sur les traditions*, par M. Gilardin, procureur-général. — Registre des délibérations de la Cour d'appel de Lyon, novembre 1851.)

Digitized by Google

Chez le plus grand nombre, il est facile de voir comment éclot, se fortifie et grandit la doctrine de la libre-pensée (1).

Jusqu'à l'âge des passions, les problèmes de la vie morale n'agitent guère l'esprit. Mais, dès qu'elles apparaisent, quand les convoitises et les ambitions s'accusent, alors la loi divine devient importune; on la discute, on cherche à la prendre en défaut et à se tromper soi-même : on s'affirme la supériorité légitime du désir satisfait sur le devoir accompli, et on accueille comme une délivrance, comme une conquête, la doctrine qui, sous le nom tentateur de libre-pensée, laisse l'âme maîtresse de suivre et de subir ses caprices.

On comprend que cette désertion survienne à ce moment de la vie où l'effervescence de la jeunesse l'emporte sur la raison et la vérité.

Parfois ce n'est qu'un orage où les passions, comme des vents déchaînés, obscurcissent pour un temps la splendeur du ciel. Et,

---

(1) M. Antoine Mollière, dans une étude sur la *valeur intime du langage*, qui fait partie de son dernier ouvrage intitulé : le *Bon sens social*, (vol. in-18. — Lyon, Josserand, éditeur, 1874), proteste, avec raison, contre l'emploi du mot : « libres-penseurs. » Cette appellation, dit-il, très-mal à propos passée dans l'usage de tous, est fausse, archi-fausse... Elle ne tend à rien moins qu'à réléguer tous les croyants, s'appelassent-ils saint Thomas ou Descartes, dans la catégorie de ces ignorants, de ces faibles d'esprit, a qui suffisent la foi du charbonnier et les superstitions du village... A ce sujet, évidemment on confond, ce nous semble, l'indépendance avec la liberté... Leur vrai nom (des libres-penseurs) serait les incroyants ou non croyants à la parole de Dieu... Toutefois, pour ne pas croire à la révélation divine ils n'en sont pas moins crédules et dévotement soumis aux plus singuliers *credo* que l'homme puisse s'imposer. »

M. Mollière, dans la même étude, signale l'inexactitude de beaucoup d'autres expressions, telles que : *clérical, radical, ignorantin, théocratie, démocratie*, etc., et conclut que nous mériterions souvent par notre langage usuel cette objurgation de Caton l'ancien, rappelée par Salluste : « *Jam pridem, equidem vera rerum vocabula amisimus.* »

Toutefois on nous permettra de nous servir, malgré son inexactitude, de l'appellation en usage aujourd'hui pour désigner ceux qui se prétendent en possession exclusive de la liberté morale parce qu'ils placent les conseils de leur raison individuelle au-dessus des Commandements de Dieu, oubliant cette règle fondamentale de la foi religieuse énoncée par saint Paul : *Obsequium tuum sit rationabile.*

Digitized by Google

quand plus tard le calme renait, on revient aux croyances aimées de son enfance.

Mais si, lorsque les clartés d'en haut reparaissent, l'âme les repousse, si elle s'est laissé subjuguer par quelques tyrannies, si elle a accueilli et fêté, comme des hôtes, l'orgueil, l'ambition, les calculs, l'appas des jouissances matérielles, alors elle se détourne pour jamais du divin idéal, elle lui dit adieu sans regret; elle fait plus, elle cherche à en détruire en elle-même jusqu'au souvenir.

Voilà comme on devient et comme on reste libre-penseur.

VIII

Il est toutefois, Messieurs, une autre catégorie d'esprits dont on peut dire qu'ils sont libres-penseurs involontaires, c'est-à-dire par les hasards de leur naissance ou de leur éducation.

On voit, en effet, des hommes nés vers les premières années de ce siècle, ou même plus tard, mais dans des sphères qu'à fortuitement et plus profondément troublées le scepticisme voltairien.

Leur enfance, à peine effleurée par un enseignement religieux, superficiel ou incomplet, impressionnée d'ailleurs par l'encens répandu autour d'eux devant les idoles du XVIII[e] siècle, s'est imbue de ce sentiment que, dans la nature humaine, sans qu'il soit besoin d'aucune religion, réside le germe de toutes les grandeurs et de toutes les vertus.

Des hommes ainsi formés, le plus grand nombre va grossir la foule des indifférents vulgaires, s'accommodant d'opinions toutes faites, et que les mille embarras de la vie subjuguent ensuite, sans leur laisser le temps de réfléchir ni de revenir sur des préjugés acceptés sans contrôle.

Un plus petit nombre offre le spectacle d'esprits avides de suprématie, désireux de parvenir, enclins au travail et à l'étude, persévérants, et qui ont pu même se révéler dans les sciences, les lettres, la

Digitized by Google

politique ou les affaires, en même temps que leur vie, d'ailleurs, méritante et honorée, s'est écoulée, s'écoule encore dans une entière indépendance religieuse.

Ainsi en a-t-il été, — pourquoi ne pas le rappeler ? — de l'existence laborieuse de M. Arlès-Dufour, né sur les confins du siècle dernier, et reflétant jusqu'à sa fin les impressions des premières années de sa vie.

Pour l'observateur attentif, cependant, nul doute que ces esprits d'élite n'aient pratiqué, sous l'influence invisible, mais directe de la morale chrétienne, les vertus qui honorent leur vie et dont par une inconséquence aveugle, ils voudraient faire remonter la source au culte de la raison.

Nul doute que le rayonnement latent du christianisme n'ait accru chez ces natures supérieures le désir d'être utile, l'amour de l'étude et du travail, les affections de la famille et les largesses de la bienfaisance.

A ces hommes plus respectueux des Commandements de Dieu qu'ils ne croient l'être, plus chrétiens qu'ils n'osent l'affirmer, nous ne ferons pas l'injure de les comparer aux détracteurs systématiques et passionnés de la morale religieuse, mais nous croyons pouvoir leur dire que leur exemple est dangereux à suivre, qu'il offre peu de certitude et de sécurité ; que leur vertu est d'autant plus instable, qu'elle ne s'appuie que sur des principes humains et mal définis ; qu'ils ne sauraient faire école, et qu'enfin leur doctrine, s'ils en ont une, révèle toute son impuissance devant les grandes questions et les besoins réels et quotidiens de l'âme (1).

---

(1) « C'était la conviction du XVIII[e] siècle, et de la génération formée à son école, que l'homme est essentiellement bon, et que dans les sociétés humaines le mal provient non de la nature humaine, mais de la mauvaise organisation sociale et du mauvais régime politique. La confiance dans la bonté naturelle de l'homme était en 1789, l'une des colonnes de l'orgueil humain. » (Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.* — Introduction, 1[re] partie, la Génération de 1830.)

Digitized by Google

Car, il faut en arriver là, et nous voici devant la pierre de touche de l'erreur et de la vérité. La douleur et le travail font surgir pour chacun de nous, tous les jours, le vrai problème de la vie, de ses combats, de ses épreuves et de son but.

IX

Il ne suffit pas, en effet, d'affirmer que l'âme peut se suffire à elle-même et qu'elle n'a besoin ni de consolations, ni de clartés célestes ; il y a des jours où elle sent son propre vide, où rien en elle ni autour d'elle ne la relève ni ne l'éclaire.

Que dites-vous alors libres-penseurs ? Qui que vous soyez, qui par système, par oubli ou indifférence, estimez que les préceptes religieux ne sont plus de notre époque ?

Quel est votre appui pour celui qui souffre et se sent défaillir ? Quelles sont vos consolations et vos promesses ?

C'est là que j'attends, pour vous-mêmes, mais bien plus encore pour le pauvre, pour le faible, pour l'ouvrier, pour celui qu'on appelle le prolétaire, les fruits de votre doctrine...

Il n'a plus de croyance en Dieu ; vous l'avez chassé de son cœur par vos paroles ou votre exemple. Il ignore les vérités du monde invisible, il ne connaît, il ne voit que la matière qui l'entoure.

A côté de sa misère, de sa vie de labeur, de ses privations, il contemple les satisfactions que produit la richesse ; il voit le bonheur extérieur d'autrui.

« La distinction du bien et du mal moral, l'obligation morale, la liberté morale, le mérite ou le démérite moral, sont intimément et nécessairement liés aux faits religieux, savoir : Dieu législateur moral, Dieu spectateur et juge moral, ainsi la morale est essentiellement liée à la religion... (Guizot, *Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel de la société et des esprits.* — 1re série, 2e Méditation.)

Digitized by Google

Les inégalités sociales sont pour lui sans explications, sans causes, sans excuses. Vainement vous lui jetterez les mots d'épargne, de travail, de prévoyance. Il ne vous écoute plus. Vous lui parlerez de réformes, de progrès, de patience : il n'en veut plus. C'est tout de suite qu'il entend cesser son travail et sa souffrance :

« Chacun son tour », voilà sa devise. Il veut que son règne commence. Et quand cette frénésie désespérée, œuvre de la libre-pensée, ne précipite pas les masses populaires dans l'émeute, où conduit-elle individuellement l'ouvrier ? A d'irrésistibles et folles envies, à une lente et irrémédiable dégradation par la débauche et l'ivresse, au mépris de la famille, à l'abandon du foyer, de la femme, des enfants, jusqu'à ce que, las de la vie, à charge à lui-même, abreuvé d'amertume, le malheureux, s'autorisant d'illustres exemples, accueille comme une délivrance la pensée de se détruire, et disparaisse un soir dans les profondeurs de nos fleuves, quand il ne va pas mourir de misère et de chagrin à l'hôpital, où son corps, réclamé pour l'enterrement solidaire, servira de trophée à la libre-pensée.

Est-ce que l'imagination m'entraîne ? Sont-ce des illusions ou des réalités ? N'est-ce pas là le sort trop fréquent du travailleur dans le cœur duquel a disparu l'idée de Dieu !

X

Mais j'entends les objections de la libre-pensée :

La morale chrétienne peut-elle donc mieux faire ? Prétend-elle remédier à la misère et aux inégalités sociales ? — Ne se borne-t-elle pas à prêcher la charité au riche et la résignation au pauvre ? Quel essor communique-t-elle ainsi à l'activité, à la liberté humaine ? Quel appui apporte-t-elle au progrès ?

Quelques considérations suffiront pour répondre à ces questions et opposer les fruits réels et palpables de la religion à l'inanité de la morale indépendante.

Digitized by Google

Les inégalités sociales ont existé en tout temps : les causes en sont multiples; mais qui donc en a eu moins de souci; qui donc en a le plus aggravé les effets que l'égoïste morale de l'antiquité?

C'est précisément aux sociétés corrompues, aux natures perverties, aux iniquités et aux tyrannies de toutes sortes que la doctrine des Commandements de Dieu vient opposer une digue.

Son principe, c'est l'exclusion des désirs malsains, c'est la pureté d'intention, la recherche de la justice absolue, base de l'accomplissement des devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers la famille et le prochain.

Osera-t-on dire que cette morale si digne, si simple, et en même temps si impérative, laisse quelque refuge à l'oppression du faible par le fort, du pauvre par le riche?

Et pour ramener dans une société troublée le respect du droit, pour y assurer la plus équitable répartition des fruits du travail, est-il un autre moyen que l'observation de ces préceptes?

Mais à côté des vices sociaux, il est d'autres fléaux qui frappent plus indistinctement le riche et le pauvre.

Quel enseignement et quelles perspectives nous donnent la morale antique et la libre-pensée moderne dans la douleur, la maladie, le travail, les contrariétés et les angoisses?

Par un héroïque orgueil, les stoïciens ont bien tenté de nier la douleur. Vains efforts, en niant ce qui est indéniable, ils n'attestaient que leur impuissance à comprendre la raison d'être et le rôle providentiel du travail et de la souffrance.

La libre-pensée moderne est-elle donc mieux inspirée? Quel est son langage auprès d'un berceau vide? Quel espoir offre-t-elle à ceux qui pleurent les êtres qu'ils ont perdus? Quel courage apporte-t-elle à la volonté chancelante, aux cœurs fatigués et défaillants?

Si elle n'a que des paroles banales, si elle ne sait expliquer les fléaux et les peines, si elle ne dit rien qui vivifie l'âme et lui rende la force de ressaisir son fardeau, qu'elle se retire ou qu'elle s'incline enfin devant le langage de la religion.

Digitized by Google

C'est sur ce terrain, en effet, que la religion nous révèle sa divine origine et qu'elle dépasse toutes les ressources de la philosophie.

Pour enlever l'âme à la domination des sens et de l'intérêt, pour l'élever au-dessus d'elle-même, lui faire accepter le devoir et la lutte, pour lui permettre de créer son mérite, il fallait un levier surhumain. Ce levier, c'est le travail et la douleur.

Là est le nœud et le berceau commun de tous les cultes religieux. Ils reconnaissent que l'humanité déchue, mais éclairée par les révélations divines, trouve dans le travail et dans les difficultés de la vie les épreuves qui font gravir à l'âme les échelons de la vertu et du mérite?

Si l'homme ne travaillait et ne souffrait que vaudrait-il? A quel effort volontaire se condamnerait-il? Comment donc s'édifierait sa volonté? Comment se formerait son être moral?

Si donc l'homme reprend chaque jour, comme Sisyphe, son éternel rocher; — s'il rencontre toujours de renaissantes tribulations, c'est parce qu'elles lui offrent les moyens de perfection pour lui, pour les siens, pour le genre humain tout entier.

Travail, douleur, prière, solidarité et reversibilité des mérites, voilà le fondement de toute croyance religieuse.

C'est là ce qu'oublient et méconnaissent ceux qui n'ont ni pensé ni souffert.

Et, toutefois, qu'on ne dise pas qu'il n'y a là qu'une doctrine abstraite, théorique, propre à séduire des imaginations impressionnables, des cœurs délicats, sensibles, mais demeurant inaccessible au vulgaire et insaisissable pour les masses.

XI

Il est, au contraire, un fait constant : — est-ce un écho de la tradition religieuse, est-ce un instinct? — c'est chez les masses populaires, surtout, que le sentiment de la solidarité subsiste plus vivace, et suscite les plus ardentes espérances.

Digitized by Google

Les classes ouvrières le savent bien.

Tous les jours elles affirment que le progrès gagné par l'un doit profiter aux autres; que les satisfactions obtenues par quelques-uns sauvegardent et consacrent le droit de tous.

De là cette entente, cette communauté de vues et d'efforts, ces liens puissants qui franchissent les frontières et tendent à faire de l'intérêt populaire un intérêt international. Non-seulement le principe de la solidarité chemine ainsi dans les masses, mais le mot lui-même leur sert de ralliement dans leurs revendications.

Comment en serions-nous surpris? La solidarité répond à un besoin profond de la nature humaine; c'est elle qui, dans tous les temps, fit naître les plus généreux desseins, les sacrifices volontaires, et qui, chez tous les peuples, inspira la croyance que le sang versé par un seul parfois sauve ou condamne une nation toute entière.

Admirons les fruits de cette croyance dans une âme que la religion éclaire.

Pour elle, il n'est pas un effort, pas une peine qui, sous l'œil de Dieu et par sa grâce n'ait l'efficacité d'une prière; pas un travail, même le plus vulgaire, qui ne devienne un instrument de perfection morale; pas une larme, pas un soupir qui ne soit un appel à la bonté divine pour celui qui souffre, pour sa famille, pour sa patrie; et comme par une permission providentielle, c'est surtout chez les humbles et les faibles que ce sentiment s'épanouit et produit des actes dont Dieu seul peut mesurer l'héroïsme.

Quelle grande parole que celle d'un vieux cultivateur qui disait en mourant: « Combien, durant ma vie, j'ai travaillé la terre, mais il me semblait que chaque coup de pioche ouvrait le ciel pour mes enfants et pour moi. »

Ailleurs, dans les plus misérables faubourgs, à côté des désespoirs de l'irréligion, que de mérites ignorés! que de braves et saintes filles, que de pères et de mères gardent encore ces sentiments dont le souffle fit surgir jadis ces vieilles confréries et ces corporations par qui fut affranchi le travail!... Oui, il est encore de pieux ménages d'ouvriers

Digitized by Google

qui savent que Dieu connaît leurs épreuves et chez lesquels, à côté du pain rudement gagné pour la vie matérielle; il y a une moisson morale dont les trésors se répandent sur tous les hôtes du foyer.

XII

Ceux-là, Messieurs, la libre-pensée ne les revendique pas. Elle se contente de réclamer les corps pour les enfouir sans prières, elle dédaigne les âmes que l'amour de Dieu porte vers le ciel.

Elle fait plus. Entre tous les cultes fondés sur l'observation du Décalogue, il en est un qu'elle poursuit de sa haine. Celui qui, à côté de la morale divine et des dogmes sur lesquels elle repose, a des sacrements pour reconforter l'âme dans son voyage terrestre, et la relever de ses chutes; celui qui, en un mot, offre à l'homme le plus de consolations dans ses douleurs, le plus de force dans ses faiblesses, c'est celui-là qu'elle montre, de préférence, comme le fléau de l'humanité.

En sorte qu'aujourd'hui la libre-pensée ne permet à personne d'apporter sa part à l'œuvre de la civilisation, et à l'amélioration du sort de la classe ouvrière, si l'on ne commence par renier sa religion et son Dieu.

Dans les discours, les actes, les délibérations de ceux qui prétendent diriger les masses, et être seuls à la tête du progrès et des libertés publiques, le premier article de leur *Credo*, est la prescription de l'idée religieuse et par-dessus tout du culte catholique (1).

---

(1) L'intolérance est telle, que certains journaux n'admettent comme républicains que les citoyens qui se déclarent en même temps libres-penseurs.

Pour eux « République » et « Libre-pensée » sont deux termes inséparables.

Ainsi, le journal la *République française*, après avoir publié le discours d'un député sur la tombe d'un libre-penseur très-connu, l'accompagne des lignes suivantes :

Digitized by Google

Voilà comment ils comprennent les intérêts du peuple, du peuple qui travaille et qui a besoin qu'on lui enseigne comment le travail devient une vertu et conduit à la prévoyance et à l'épargne.

Ils réclament, comme une panacée suprême, l'instruction pour le peuple. Ils oublient que l'instruction isolée de la religion est le don le plus funeste, et tant que la liberté morale n'est pas dans les âmes, les lumières n'y sont que ténèbres.

Mais quand la volonté, pour se soustraire au joug des passions, se tourne vers Dieu et s'attache à ses préceptes; quand au lieu de s'anéantir dans le vide de la libre-pensée elle comprend le but de la vie, le rôle sanctificateur du travail, les devoirs de la famille, alors les sacrifices lui deviennent faciles, et par eux se fondent la prévoyance, l'épargne et la vraie liberté.

La religion est donc autant de nécessité politique que de nécessité morale. C'est ce qui a fait dire à l'auteur de la *Démocratie en Amérique:* « Le despotisme peut se passer de la foi, mais non la liberté. La religion est beaucoup plus nécessaire dans les républiques démocratiques que dans toutes les autres. »

« Comment la société pourrait-elle manquer de périr si, tandis que le lien politique se relâche, le lien moral ne se resserrait? Et que faire d'un peuple maître de lui-même s'il n'est soumis à Dieu? » (Alexis de TOCQUEVILLE, t. I^er^, ch. 18).

« Il est plus que jamais nécessaire que les *amis de la libre-pensée* affirment nettement leurs principes à la face de leurs adversaires, *tout homme de cœur rallié à cette sainte cause* se doit désormais à lui-même de ne jamais laisser passer une occasion de manifester son attachement *au seul culte qui soit fait pour établir la paix entre les hommes, le culte de la raison.* »

Donc, il est bien entendu que ceux qui n'appartiennent pas à « cette sainte cause, » et qui ont l'aveuglement de croire l'autorité des Commandements de Dieu plus efficace que le « culte de la raison » pour pacifier le monde et y fonder la liberté, sont « des adversaires, » et n'ont point de place dans la République rêvée par les libres-penseurs. Citoyens dangereux, ils en devront être exclus comme les poètes de la République de Platon; — seulement on sait comment les foules procèdent à ces exclusions.

Digitized by Google

Concluons donc, Messieurs, avec M. de Tocqueville, que, lorsque la loi permet au peuple de tout faire, la religion doit l'empêcher de tout concevoir et lui défendre de tout oser (1).

Ceux qui la proscrivent pourront bien devenir les maîtres, mais, devant les exigences croissantes d'un peuple sans frein, leur chute rapide attestera leur impuissance et la grandeur du mal qu'ils auront préparé.

Les idées que j'exprime sont les vôtres, Messieurs; mais, en développant trop longuement, peut-être, ces vérités, je me suis souvenu de ces paroles anciennes de M. Thiers : « Tandis que, nous reposant sur l'évidence de certaines propositions nous laissions le monde,

---

(1) Ce n'est pas seulement en Amérique que les principes religieux sont considérés comme la base de la morale publique et de la sécurité sociale.

« En Angleterre, dit M. Le Play, tous les hommes éclairés voient dans la religion chrétienne le principe de la civilisation moderne, la source de la prospérité générale et le fondement de la liberté. L'opinion contraire n'est jamais soutenue par un écrivain prétendant à l'estime de ses concitoyens ; elle serait considérée comme une attaque formelle contre la société. Ceux qui tenteraient de répandre à cet égard nos paradoxes favoris, seraient exclus, par le concert spontané des familles, de toute réunion respectable. On admet comme une vérité expérimentale, et comme un axiome, que la religion est le point de départ de tout progrès, qu'elle ne peut en compromettre aucun, et que même, dans l'ordre économique, elle est un moyen indispensable de succès. »

(La *Réforme sociale en France*, par M. F. Le Play. — Paris, Dentu, éditeur, t. I, p. 120.)

« Qu'est-ce que la liberté comme l'enseignent maintenant les apôtres de la liberté? Selon ces esprits déréglés, c'est la permission de faire tout ce que l'on veut, hors de servir Dieu. Mais quand les enseignements de Dieu ne sont pas notre charte, où en sommes nous? Nous sommes en proie à la licence... « (Lettre de lord Denbigh, pair d'Angleterre, du 10 avril 1873. — *Union de la paix sociale*, n° 5, juin 1873, p. 5. — Paris, Dentu, libraire).

« Vous attribuez les malheurs de la France aux défaillances des hommes de guerre, à la division des partis, aux préjugés de la nation, etc., je le concède volontiers. Mais quel est le remède à ces maux! Il ne peut se trouver que dans la loi de Dieu, qui réprime les erreurs et les passions, rappelle les hommes à leurs devoirs et rétablit parmi eux l'humanité. » (Lettre de lord Robert Montagu, membre de la Chambre des communes. — Ibid, p. 8.)

Digitized by Google

aller de soi, nous l'avons trouvé ruiné par une fausse science, et il faut, si l'on ne veut pas que la société périsse, prouver aujourd'hui ce que, par respect pour la conscience humaine, on n'aurait jamais autrefois entrepris de démontrer. » (A. THIERS, *De la Propriété*, avant-propos.)

Si j'avais une démonstration à faire, Messieurs, je la trouverais dans vos écrits ou vos discours. J'ai voulu seulement, par les faits, juger la doctrine qui proscrit la religion, et celle qui, au contraire, y voit le salut et l'avenir du pays.

XIII

Ce qui ressort de ce parallèle, c'est que, vis-à-vis des classes laborieuses, un immense devoir s'impose aux classes qu'on appelle dirigeantes, et ce devoir leur est d'autant plus impérieux, que c'est d'elles-mêmes que vient tout le mal.

C'est cette conviction dont il importe que nous soyons bien pénétrés et qui anime quelques esprits d'élite, dont on ne saurait trop étudier les ouvrages et propager les idées.

« Le mal est dans le peuple — dit M. Blanc-Saint-Bonnet — mais le mal ne vient pas du peuple, il vient de la classe élevée.

« Le mal découle de l'aristocratie, et cependant le peuple ne peut être sauvé que par elle.

« Le mal est en bas, mais il est descendu d'en haut.

« L'avénement de la bourgeoisie a été, en 89, le châtiment de la noblesse, aujourd'hui l'envahissement du peuple est le châtiment de la bourgeoisie.

« Il faut que la classe bourgeoise sauve la France, comme c'est elle qui l'a perdue. Et c'est à peine, en ce moment, si la classe bourgeoise se soutient, puisqu'à tout instant le luxe, la banqueroute, le vice en font crouler de notables fragments.

« La bourgeoisie, maîtresse de toutes les positions à partir de 89,

Digitized by Google

depuis celle du pouvoir jusqu'à celles de l'enseignement, de la presse ou de l'opinion, entend la vérité pour la première fois. Qu'au lieu de se croire offensée, elle fasse un retour sérieux sur ses fautes, car elles forment autant de plaies qui la dévorent et qui consumeront la France. »

C'est un honneur pour nous, Messieurs, que ces paroles aient été écrites, il y a vingt ans, par l'un des membres de notre Compagnie, et, d'autre part, nous les voyons confirmées par les constatations d'un éminent statisticien, M. Le Play, qu'une longue observation des faits sociaux chez tous les peuples, a amené à des conclusions identiques (1).

Il est donc avéré que les classes dirigeantes ont déserté leur mission, et que par elles se sont répandus, dans toute la nation, le scepticisme, l'irréligion, l'incrédulité railleuse, la recherche exclusive du bien-être matériel, l'égoïsme, la soif de l'enrichissement rapide et l'antagonisme des intérêts.

L'ordre moral dont si souvent il est parlé, consiste dès lors à rétablir la société sur ses bases normales, c'est-à-dire sur la religion et la vertu, et cette œuvre incombe, sous peine de déchéance et de ruine, aux classes qui possèdent l'instruction et les moyens d'action.

A tous ceux donc qui gouvernent, qui administrent, qui exercent une influence sur l'État, sur la commune, sur l'atelier, sur la famille, il appartient de poser bien haut ce principe que hors la morale enseignée par les dix Commandements de Dieu, il n'y a que trouble, désordre, orgueil, égoïsme et anarchie (2).

---

(1) « La France a souffert plus que tout autre nation moderne des maux engendrés par la corruption des anciennes classes dirigeantes, et, à la vue des recrudescences de luxe et de débauche qui se produisent aujourd'hui (1867), on peut craindre que de nouvelles classes, capables de diriger la réforme morale, ne tardent longtemps à se constituer. » — (La *Réforme sociale en France*. — Le Play, t. XI, p. 434.)

(2) Mgr Pavy, évêque d'Alger, membre associé de l'Académie de Lyon, disait à son lit de mort : « Souvenez-vous que ce qui fait les saints, c'est

Digitized by Google

Alors cessera d'avoir cours l'orgueilleuse philosophie du XVIII^e^ siècle, et l'on n'entendra plus dire que la religion n'est bonne que pour le peuple, et que les esprits éclairés peuvent s'en affranchir.

Alors, par le renversement des préjugés qui nous ont trop longtemps aveuglés, le sourire de la pitié n'atteindra plus ceux qui ont une religion et qui la mettent en pratique, mais ceux qui se vanteraient encore de n'en avoir aucune.

Je m'arrête, Messieurs, après avoir esquissés seulement quelques traits de la grande réforme morale à laquelle nous sommes tous conviés, et qui, jusque dans les sphères les plus modestes, réclame le concours de tous les cœurs qu'anime encore l'amour de la patrie et du foyer.

En terminant, je ne puis me défendre de vous exprimer un sentiment personnel.

Je savais bien, Messieurs, qu'en parlant devant vous de solidarité, j'évoquerais un principe qui vous touche et qui, plus d'une fois, inspira vos résolutions.

Pour honorer la mémoire d'un de vos anciens présidents, vous avez voulu faire revivre son nom parmi vous, et, vous souvenant des mérites du père, vous avez reporté vos suffrages sur le fils. Je vous en remercie, Messieurs, pour moi, pour ceux qui me sont chers; ils y verront un nouvel exemple de ce que vaut une carrière bien remplie, et de l'honneur qu'elle peut reverser sur ceux qui survivent.

---

moins l'héroïsme des actions grandes et éclatantes que la fidélité à la règle. »

Il en est des peuples comme des individus : et l'on peut dire aussi que ce qui fait les nations fortes et saines, c'est moins l'héroïsme des nations éclatantes que la fidélité à la règle.

— Mais à quelle règle? La réponse a été faite en ces termes à la tribune :

« Je vous répète, Messieurs, que vous avez besoin de toutes vos forces, vous en avez besoin pour rasseoir notre Société ébranlée, vous avez besoin de la loi morale. Eh bien, je vous dis, et je vous affirme qu'il n'y en a qu'une qui puisse nous sauver, c'est le Décalogue. » (Mgr Dupanloup, *Discours à l'Assemblée nationale*, séance du 9 janvier 1873.)

Digitized by Google

LES LOIS POSITIVES

CONTRE LE SUICIDE

ÉTUDE

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON, DU 11 AOUT 1874

PAR

M. J.-B. ONOFRIO
Président de Chambre à la Cour d'appel de Lyon

MESSIEURS,

Il est des maladies morales qui portent au corps social les plus funestes atteintes et contre lesquelles cependant la société civile paraît absolument sans défense. Plus d'une fois, à la vue des ravages causés par les maux de cette espèce, les chefs des nations ont appliqué leur génie à trouver les moyens d'en arrêter le cours; mais les peines comme les mesures préventives ont été pour des raisons diverses sans efficacité. Le législateur civil s'est bientôt lassé : il a vu tomber en pleine désuétude ses prescriptions, et sans plus la secourir, il a abandonné la société au courant dans lequel il la sentait entraînée.

La liste de ces maux serait assez longue à former. Le nombre est notable, je ne dirai pas des faits coupables, immoraux, mais des crimes contre lesquels des peines d'une extrême sévérité ont été parfois portées, et qu'une triste expérience a fait passer sous silence dans nos lois modernes, soit à cause de la difficulté de la poursuite, soit par l'impossibilité d'édicter une peine tout à la fois efficace et appropriée à la faute. Mon dessein n'est pas de dresser ce triste catalogue.

Digitized by Google

C'est sur un seul de ces destructeurs des nations que je veux arrêter votre attention, sur le suicide. Jamais peut être ses victimes n'ont été plus nombreuses qu'aujourd'hui. L'énumération et le récit des suicides de chaque jour a sa place marquée dans nos feuilles publiques, et nous ne la trouvons presque jamais vide. Les moralistes, les gouvernants ne sont pas seuls préoccupés de ces horreurs; l'opinion publique s'en émeut, et nous entendons souvent répéter les paroles d'un publiciste moderne qui, après avoir confessé que les croyances religieuses sont la plus sûre garantie contre la folie du suicide, s'est écrié : « La raison laïque elle-même ne peut elle rien contre un si « grand mal ? (1) »

C'est une question semblable, un peu moins vaste cependant, que je voudrais poser devant vous. Qu'ont fait les lois humaines ? que peuvent-elles faire contre le suicide ? Je voudrais étudier plus spécialement les dernières dispositions législatives de notre pays sur ce sujet, et pour cela mettre sous vos yeux les actes même d'une procédure qui n'a guère plus d'un siècle. J'espère que les détails des formes juridiques ne vous paraîtront pas trop fastidieux, quand vous y considérerez le dernier terme des efforts faits par nos devanciers contre un ennemi qui a triomphé de la loi civile et qui depuis cette défaite multiplie chaque jour ses victimes, sans que la société tente rien pour les lui arracher.

C'est au Droit canonique, ou pour mieux parler, c'est à l'Eglise catholique qu'il faut rendre l'honneur d'avoir prononcé contre le suicide la première condamnation formelle et de l'avoir maintenue avec une inébranlable fermeté.

Les religions païennes ne l'ont jamais absolument condamné, elles l'ont souvent encouragé et honoré. La philosophie antique l'a parfois timidement désapprouvé ; le plus souvent elle l'a glorifié comme le

---

(1) M. Caro : *Du Suicide dans ses rapports avec la civilisation*. Nouvelles études morales. 1869.

Digitized by Google

comble de l'héroïsme. Comment les législateurs, sans appui dans la religion, abandonnés par les sages, auraient-ils espéré obtenir l'obéissance à une loi positive ? Cependant plus pratiques que les philosophes, plus frappés des funestes conséquences de ce mal, ils ont fait pour le prévenir des tentatives multipliées. On lit dans Aristote que c'est un usage commun aux peuples civilisés de flétrir en quelque manière ceux qui se donnent la mort eux-mêmes. Mais les faits qu'il cite et tous ceux que l'histoire ancienne a recueillis nous montrent des essais incertains, sans persévérance, avec le caractère d'un expédient plutôt que d'une mesure destinée à durer.

Les plus connus se rencontrent à l'occasion de suicides répétés, effrayants par leur nombre, formant comme une sorte d'épidémie de mort volontaire. Tel est le fait cité par Plutarque et après lui par Aulu-Gelle (1) des filles de Milet qui se pendaient chaque jour et dont le cadavre fut par ordre du conseil de la cité traîné nu dans les rues ; tel est le fait des ouvriers employés aux grands travaux de Tarquin l'Ancien dont il fit cesser les suicides par un édit de même nature (2). Toutefois, ce n'est pas là tout ce qu'ont fait les législateurs de l'antiquité. Les historiens nous parlent encore de mesures plus générales, essayées chez diverses nations. Tantôt c'est la privation de sépulture, tantôt une mutilation du cadavre qui est destinée à effrayer les suicides futurs. En certaines contrées les magistrats tentent de réglementer cette frénésie et d'en arrêter seulement les excès. Partout le législateur en fin de compte a dû se déclarer impuissant contre un crime dont la religion et la philosophie s'étaient fait les complices.

Un auteur italien du siècle dernier, le P. Appiano Buonafede, a écrit une Histoire critique et philosophique du suicide raisonné (3), où cette question de l'influence des religions antiques sur le suicide

(1) Aulu-Gelle. *Noctes atticæ*, lib. XV, cap. X.

(2) Pline. *Hist. natur.*, lib. XXXVI, XV.

(3) *Istoria critica e filosofica del suicidio ragionato, di Agatopisto Cromaziano.* Lucca, 1761.

Digitized by Google

est traitée avec beaucoup de savoir et de sagacité. Il serait superflu de faire après lui ce travail, reproduit d'ailleurs par des écrivains plus modernes. (1) Je voudrais cependant en signaler les traits généraux.

Le panthéisme oriental, la doctrine de la délivrance, c'est-à-dire, de la mort finale de l'individu absorbé dans le grand Tout, dans l'âme du monde, a entraîné jadis et entraîne encore de nos jours au suicide des milliers d'hommes dans l'Inde, en Chine, au Japon.

Dans l'antique Occident, le suicide n'était pas moins encouragé, moins honoré.

Prodiga gens animæ et properare facillima mortem,

a dit Silius Italicus (2) des peuples qui habitaient l'Espagne. Des vers célèbres de Lucain sur les Gaulois (3), les récits de Pline l'Ancien sur les habitants des régions hyperboréennes (4) nous ont révélé le penchant de ces peuples à rejeter le fardeau de la vie toutes les fois que le chagrin, la maladie, la vieillesse le leur faisait paraître trop lourd. Le panthéisme en une autre forme était encore le fond de la doctrine de leurs prêtres et produisait les même conséquences. Comment leurs législateurs auraient-il efficacement tenté d'arrêter sur la route du suicide ceux qu'y poussaient la voix des Dieux et l'exemple des héros ?

Les religions du monde grec et du monde romain avaient-elles plus de sévérité contre ce mal ? Leurs fables et leurs histoires sont pleines de récits de morts volontaires contre lesquelles aucun blâme n'est exprimé. On allait à Leucate se soustraire par la mort aux tourments d'une passion qu'on n'avait pas la force de combattre. Timon annonçait publiquement aux Athéniens qu'il se disposait à arracher dans sa propriété le figuier que ses concitoyens choisissaient

---

(1) M. Caro, ouvr. cité. — M. Brierre de Boismont. *Du Suicide et de la Folie suicide*, chap. V.

(2) Lib. I.

(3) *Pharsale*, lib. I.

(4) *Hist. natur.*, lib. IV, 26.

Digitized by Google

habituellement pour se pendre ; il invitait à se hâter ceux qui auraient encore cette préférence, et son discours excitait le rire plus que l'indignation ou la pitié. C'est pourtant chez les peuples grecs qu'on trouve le plus de tentatives contre ce fléau. Eschine dit qu'à Athènes on coupait la main du suicidé, et qu'on l'enterrait dans un autre lieu que le corps. A Chypre, suivant Dion de Pruse, un édit défendait la sépulture de ceux qui s'étaient donné la mort. A Cos, les magistrats avaient voulu mettre quelque tempérament à l'usage suivi par leurs concitoyens de boire la cigüe, dès qu'on avait passé soixante ans. Ils exigeaient qu'on leur exposât les motifs qu'on avait de quitter la vie; mais ils refusaient rarement une permission qu'on pouvait ne pas demander, et nous ne savons pas comment ils agissaient quand on avait passé outre. La colonie phocéenne de Marseille avait pris, à ce sujet, un règlement fort admiré par quelques écrivains. On y tenait en réserve un poison en quelque sorte officiel, dont les magistrats de la ville étaient les gardiens, et qu'ils donnaient à tous ceux qui justifiaient de bonnes raisons pour en faire usage. En réalité, cette réglementation emportait reconnaissance du droit au suicide.

Un commentateur de Virgile du V^e^ siècle, Servius, rapporte, sur la foi d'un ancien historien latin, que les livres Pontificaux de Rome privaient de la sépulture celui qui s'était pendu. Mais le texte de l'historien cité est douteux, celui des livres Pontificaux est inconnu, et, en dehors du fait de Tarquin l'ancien, l'histoire ne donne aucun exemple de l'exécution de cette prescription.

Si donc on ne surprend pas en Grèce et à Rome le polythéisme approuvant le suicide, s'il a même essayé de lui faire obstacle, on peut dire, au moins, qu'il n'a pas sérieusement lutté pour l'arrêter. Son origine suffit à expliquer son inertie. Sorti des religions de l'Orient, il ne pouvait efficacement condamner une action louée et honorée par les doctrines auxquelles il empruntait ses conceptions les plus élevées.

Si, dans ces contrées dont la civilisation a jeté un si grand éclat, la religion a été incertaine et sans enseignement sérieux sur cette grande

Digitized by Google

question, il n'en a pas été de même de la philosophie. Elle a répandu dans le monde le précepte du suicide. Empédocle, Zénon, Démocrite, Pythagore peut-être, en avaient donné l'exemple. Après eux, il faut renoncer à compter ces docteurs de la mort volontaire, qui mettent en pratique leur doctrine sur eux-mêmes. C'est à l'état de forfanterie que le suicide s'étale chez tous ceux qui se piquent de philosophie. Et il n'y a pas à distinguer : sectateurs de l'Académie ou du Portique, cyniques, stoïciens, épicuriens semblent disputer à qui se tuera le plus philosophiquement. On est charmé d'entendre Platon comparer, après Pythagore, l'homme qui abandonne la vie au soldat qui quitte son poste, sans la permission de ceux qui l'y ont placé, mais on s'attriste bientôt après, quand il énumère toutes les exceptions admises par lui à cette consigne. Un décret de la cité, une catastrophe inévitable, une intolérable douleur, l'ignominie, une vie misérable sont autant d'excuses au meurtre de soi-même. Les Romains de l'Empire n'y mirent plus tant de ménagements. Toute raison est bonne pour rejeter le fardeau d'une vie dont on ne veut plus, il suffit d'en être dégoûté. *Mori velle non tantùm prudens et fortis, aut miser, sed etiam* FASTIDIOSUS *potest*, a dit Sénèque (1), dans une apologie célèbre du suicide. La mort est non-seulement permise, elle est regardée comme un devoir dans une foule de circonstances. Pour le stoïcien, dont Cicéron nous expose la doctrine (2), c'est la conformité de la vie avec la nature qui règle les résolutions du sage. *In quo enim plura sunt quæ secundum naturam sunt, hujus officium est in vita manere; in quo autem sunt plura contraria, aut fore videntur, hujus officium est e vita excedere.* Quel suicide ne devient pas légitime sous une telle règle? La mort de Caton est le type de toutes ces morts des Romains de la décadence. Elle est proposée au monde entier comme exemple de grandeur d'âme, et c'est à qui en reproduira les détails dans les apprêts du moment suprême. Montesquieu a dit le mot vrai

(1) *Epist. 77.*
(2) *De finibus*, III, 60, 61.

Digitized by Google

de ces orgueilleux suicides : les Romains trouvaient à cette coutume « une grande commodité pour l'héroïsme, chacun faisant finir la « pièce qu'il jouait dans ce monde à l'endroit où il voulait (1). »

Il faudrait s'étonner, après ces observations, de voir les jurisconsultes de Rome prendre quelques mesures contre le suicide. Ceux dont nous connaissons les écrits par les compilations du Bas-Empire appartenaient aux sectes philosophiques qui préconisaient la mort volontaire. Les Antonins, sous lesquels ont vécu les plus célèbres d'entre eux, suivaient les mêmes doctrines. Nos légistes modernes ont trouvé dans les collections du Droit romain des textes dont ils se sont servis pour autoriser leurs dispositions. Mais, quand on examine ces textes, il est impossible d'y voir une condamnation de la mort volontaire. C'est une mesure de finance que les jurisconsultes romains et les empereurs ont eue en vue. La rubrique des titres du Digeste et du Code de Justinien, dans lesquels il est le plus parlé du suicide, révèle le sens de la préoccupation du législateur : « Des biens de ceux qui, avant « d'être condamnés, se sont donné la mort (2). » Un homme, accusé d'un crime entraînant la confiscation de ses biens et la nullité de son testament, s'est-il mis à mort, dans la conscience du crime dont il est accusé, et dans la crainte de la sentence qui le menace (3) : il a fait tort au fisc ; le fisc ne doit rien perdre. On fait le procès à la mémoire de cet accusé, non le procès de son suicide, mais le procès du crime qui lui est imputé ; et, s'il en est reconnu coupable, la confiscation est prononcée. Encore cette rigueur n'est appliquée qu'à celui qui s'est frappé sans motifs, *sine causâ* : et les motifs suffisants sont nombreux, une maladie, une douleur intolérable, le dégoût de la vie (4). Une loi ajoute même la forfanterie, comme l'ont fait certains

(1) *Grandeur et décadence des Romains*. Chap. XII.

(2) De bonis eorum qui ante sententiam sibi mortem consciverint. D. 48. 21. C. 9. 50.

(3) Conscientia delati admissique criminis, metuque futuræ sententiæ. C. De bonis. l. 1.

(4) Nisi tædio vitæ, vel impatientia alicujus doloris coactus est hoc facere. D. De bonis eorum... l. III. 556.

Digitized by Google

philosophes (1). Quelques textes indiquent que le législateur s'était encore préoccupé du suicide des soldats en campagne. Là le danger était grave et devait être vivement senti par un peuple que la guerre a fait maître du monde (2). On enlevait à ces soldats le droit d'avoir un testament valable, droit auquel on attacha toujours tant de prix à Rome; mais cette règle comportait aussi les exceptions, les excuses que nous venons d'énumérer. Enfin un texte de Marcien, rapporté au Digeste, laisse entendre qu'on s'était demandé à Rome s'il n'y avait pas lieu de punir en quelque façon l'homme qui a attenté à sa vie et n'a pas réussi dans son dessein (3). La raison donnée pour se déterminer à le punir est assez peu solide : celui, dit le jurisconsulte, qui ne s'est pas épargné lui-même, sera encore plus enclin à frapper autrui (4). Mais ce texte, tel qu'il nous a été conservé, est obscur : il n'est rappelé au Digeste que pour l'accusé qui se frappe afin d'échapper à la sentence : on ne voit pas qu'il ait jamais été appliqué dans un autre cas, et certainement il n'était appliqué qu'à celui qui se frappe sans motifs. En somme, il n'apparaît pas que le législateur romain ait jamais porté une condamnation formelle contre le suicide, même celui qui est sans cause. Les Constitutions d'Antonin et d'Alexandre Sévère qu'on trouve au Code Justinien (5) disent expressément qu'en dehors du suicide accompli pour échapper à la sentence, *si nullo delato crimine, si non perduellionis causam sustinuerunt*, le magistrat n'a point à faire usage de son autorité (6). A

(1) Aut jactatione, ut quidam philosophi. D. *De injusto, rupto irritove testamento*. l. 6. 557.

(2) D. *De testamento militis*. l. 34.

(3) Quæritur an is qui sibi manus intulit et non perpetravit debeat puniri, quasi de se sententiam tulerit. D. De bonis eorum... l. III. 556.

(4) Qui enim sibi non pepercit, multò minus alii parcet. L. ead.

(5). C. De bonis eorum.

(6) Les jurisconsultes français ne se sont point tous mépris sur l'interprétation de ces textes du Digeste et du Code. Plusieurs ont très-bien démontré que ceux qui se tuaient volontairement, sans être accusés d'aucun crime,

Digitized by Google

Rome plus qu'ailleurs, au temps des empereurs plus qu'en aucun autre, une loi contre le suicide serait un fait inexplicable pour l'historien de l'antiquité, car jamais une loi n'eût trouvé plus de contradiction dans les doctrines vantées, professées hautement et mises en pratique par les hommes réputés les plus sages et les plus dignes d'admiration.

Bien qu'on ne lise pas dans les livres de l'Ancien Testament une condamnation textuelle du suicide, il est certain que les Hébreux notaient d'infamie ceux qui se donnaient la mort, et que les corps de ces malheureux devaient rester sans sépulture pendant un certain temps. En fait, les suicides étaient rares chez les Juifs. Mais là encore la règle avait fléchi. Des exceptions trop nombreuses avaient été admises. Les derniers temps de leur histoire présentent à cet égard deux documents contradictoires. C'est, d'une part, le discours que Flavius Josephe, dans la guerre contre les Romains, adresse à ses compagnons d'armes, réduits à la dernière extrémité par l'armée de Vespasien, enfermés avec lui dans une caverne, et déterminés à se tuer pour échapper au vainqueur. Josephe les détourne de ce dessein, et toutes les prétendues justifications du suicide sont, dans sa harangue, repoussées avec une courageuse énergie. Mais quelques années auparavant, Philon d'Alexandrie, celui que l'on nommait le Platon juif, député par les siens auprès de l'empereur pour réclamer les synagogues qui leur avaient été enlevées, annonçait emphatiquement que les Juifs se tueraient, si on renversait leurs temples, et représentait cette action comme agréable à Dieu, comme l'accomplissement d'un devoir au regard des lois humaines et des lois divines.

Les contradictions disparaissent, les hésitations se dissipent quand le Christianisme a éclairé les hommes. Dès lors, les doctrines sont d'accord avec les préceptes, les Pères de l'Église avec les Conciles.

---

n'étaient atteints par aucune disposition du Droit romain. (V. Duperier. Œuvres, 1759. t. III, p. 518. Montesquieu. *Esprit des lois*. Liv. XXIX. Ch. 9, et surtout Condorcet, *Notes sur l'Esprit des lois*).

Digitized by Google

Les occasions ne manquèrent pas, même aux premiers temps, de proclamer à ce sujet la vérité. Le suicide tenta de se glisser dans le monde chrétien sous l'apparence séduisante du martyre. L'Église l'a reconnu et condamné sous ce déguisement. Les persécutions avaient enflammé les imaginations, et, par un zèle inconsidéré, quelques chrétiens se jetaient au-devant du martyre en allant braver les païens dans leurs cérémonies ou en se dénonçant eux-mêmes aux magistrats. Les évêques leur rappellent ce précepte de l'Évangile : Lorsque vous serez persécutés dans une ville, fuyez dans une autre (1). L'Église de Smyrne, au IIe siècle, s'exprime ainsi : « Nous « n'approuvons pas ceux qui s'offrent d'eux-mêmes au martyre, « parce que l'Évangile ne l'enseigne point ainsi. » Saint Clément d'Alexandrie combattit avec énergie cette erreur. « Ils ne sont pas « chrétiens, dit-il (2), ils n'ont rien de commun avec nous que le « nom, ceux qui cherchent la mort à dessein, courent au-devant du « bourreau et manifestent par haine contre le créateur, les malheu- « reux ! une brutale impatience de mourir. Voilà les homicides d'eux- « mêmes ! leur trépas n'est pas un martyre, quoique leur supplice « soit ordonné par le pouvoir. Ils ne possèdent pas le sceau du « martyre selon la foi, puisque, ignorants du vrai Dieu, ils se livrent « d'eux-mêmes à une mort stérile. » Ailleurs, il explique cette règle (3) : « Si celui qui met à mort la créature de Dieu pèche envers « Dieu, celui qui se livre volontairement est complice du meurtre : « il a appelé sur lui le courroux du persécuteur ; il a provoqué la « bête féroce. »

Plus tard, quelques hérétiques qui réproduisaient les erreurs de l'Orient, les Donatistes entre autres, poussèrent, comme les gymnosophistes de l'Inde, les populations au suicide. Des troupes d'insensés

(1) Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. S. Mathieu, X. 23.

(2) Dans ses *Stromates*. Liv. IV. Ch. IV.

(3) Ch. XIII.

Digitized by Google

se précipitaient du haut des rochers, se jetaient dans le feu ou dans les eaux. Saint Augustin détourna les fidèles de ces abominations, et, dans son livre des Hérésies, il se félicite de les avoir fait cesser, même parmi ceux qui n'étaient pas rentrés dans le giron de l'Église catholique. Ce grand docteur ne s'est pas borné à traiter cette question du suicide au point de vue de la loi chrétienne, il l'a examinée sous toutes ses faces ; il a combattu, par une argumentation des plus serrées, les doctrines des stoïciens. Dans plusieurs de ses livres, notamment dans la *Cité de Dieu*, il a traité ce sujet à diverses reprises, et encore aujourd'hui, c'est à ses écrits qu'il faut aller demander les plus solides réponses aux sophismes des apologistes modernes du suicide.

Les dispositions disciplinaires ne se firent pas plus attendre dans l'Église que les enseignements des docteurs. Un concile d'Elvire, du IV^e^ siècle, défend de mettre sur les listes des martyrs ceux qui vont chercher la mort en brisant les idoles des païens. On a les textes d'autres conciles du IV^e^ et du V^e^ siècles qui déclarent que la mort volontaire est l'acte d'une fureur diabolique, et qui refusent aux suicidés la sépulture chrétienne. Les instructions pastorales des papes portent les mêmes prescriptions. Les collections du Droit canonique ont recueilli leurs décisions : elles qualifient de vrai homicide celui qui, hors le cas de démence ou d'égarement d'esprit, s'est fait mourir lui-même en quelque manière et pour quelque cause que ce soit.

Le pouvoir civil vint bientôt donner son appui à l'autorité religieuse. Les Capitulaires de Charlemagne renferment des dispositions analogues à celles du Droit canonique. Les Etablissements de Saint Louis y ajoutèrent la confiscation des biens mobiliers du suicidé. Plusieurs coutumes reproduisirent ces prescriptions.

Aussi tant que les idées chrétiennes ont gouverné la société du moyen âge, le suicide raisonné y a été à peu près inconnu. Si on lit dans les historiens de ce temps le récit de quelques morts volontaires, on trouve presque toujours dans les faits qu'ils exposent les caractères d'une maladie mentale, soit à l'état de fureur, soit à l'état de

Digitized by Google

démence mélancolique. Si les détails de la mort laissent apparaître la volonté, celui qui la raconte n'en parle pas sans indignation et sans horreur. Pour le moyen âge, ce n'est plus Caton qui est la personnification du suicide, c'est Judas. De telles morts ne représentent plus la grandeur d'âme, mais le désespoir.

Dans les Champs-Elysées du paganisme, Virgile avait placé Caton donnant des lois aux sages, aux pieux (1) ; et si tous les suicidés n'ont pas le même sort, ils n'ont guère d'autre peine que le regret de la vie qu'ils ont volontairement quittée (2). Dante qui a pris Virgile pour guide dans le séjour des morts n'a pas pu se soustraire à l'engouement de l'antiquité pour Caton. Mais il ne l'a pas comme son maître placé dans l'éternelle béatitude. Il en a fait le gardien de l'entrée du purgatoire (3) ; et s'il loue outre mesure sa sagesse, il ne le loue pas de sa mort. Dans l'enfer du poète chrétien (4), les suicidés subissent une épouvantable punition. Ils vivent non plus de la vie humaine, mais d'une sorte de vie végétale, à l'état d'arbuste desséché, stérile, sans cesse déchiré par les antiques Harpyes. Leur supplice éternel après le dernier jugement sera de sentir incessamment auprès d'eux, sans pouvoir jamais s'en revêtir complètement, cette dépouille corporelle dont ils se sont séparés eux-mêmes dans un jour de criminelle violence. C'est avec raison et très-exactement qu'un écrivain moderne a pu dire : « Le moyen âge est comme un « point d'arrêt dans l'histoire du suicide (5). »

---

(1) Virgile, *Eneide*, VIII, 670 :

Secretosque pios, his dantem jura Catonem.

(2) Virgile, VI, 434.

Proxima deinde tenent mæsti loca qui sibi lethum
Insontes peperere manu, lucemque perosi,
Projecere animas. Quam vellent æthere in alto
Nunc et pauperiem et duros perferre labores !

(3) *Purgatorio*, I.

(4) *Inferno*, XIII.

(5) M. Caro, ouvr. cité.

Digitized by Google

Il reparaît avec la Renaissance et la Réforme. Je n'entends pas dire par là que les auteurs du protestantisme aient approuvé le suicide; ce serait le contraire de la vérité. La plupart ont répété contre ce mal les condamnations doctrinales des siècles précédents. Luther, Calvin, de Bèze sont explicites à ce sujet, et plus tard des écrivains appartenant aux diverses communions protestantes ont publié de bons traités sur cette matière(1). Mais on ne peut le méconnaître, c'est avec l'admiration sans mesure de l'antiquité païenne et avec l'orgueilleuse doctrine de l'indépendance spirituelle que le suicide est rentré dans le monde chrétien.

En France, c'est Montaigne qui inaugure avec éclat l'apologie de ce mal. Au chapitre des *Essais* qui a pour titre *Coustume de l'isle de Cea* (2), il traite avec une solennité qui n'est guère dans ses habitudes cette question du suicide. Le début de sa discussion est assez singulier pour être rappelé : « Si philosopher, c'est doubter, comme ils « disent, à plus forte raison niaiser et fantastiquer comme je fois « doibt estre doubter; car c'est aux apprentifs à enquérir et à « débattre, et au cathédrant de résoudre. Mon cathédrant c'est « l'auctorité de la volonté divine qui nous règle sans contredict et « qui a son reng au-dessus de ces humaines et vaines contestations. » Après cette profession de doute et de soumission à une autorité supérieure, Montaigne expose longuement sans prendre parti les raisons proposées par les anciens pour et contre la légitimité du suicide; il en raconte à sa manière beaucoup d'exemples, énumère les circonstances le plus souvent admises comme motifs ou excuses de la mort volontaire, puis il conclut brusquement par ce mot qui indique assez sa pensée : « La douleur et une pire mort me semblent « les plus excusables incitations. » Mais là où il ne *doubte* plus, là

(1) Formey. *Mélanges philosophiques*, t. I, p. 103. — Mérian. *Mém. de l'Acad. de Berlin, 1763*, t. XIX, p. 255. — Dumas. *Traité du suicide ou du meurtre volontaire de soi-même*. Amsterdam, 1773.

(2) Liv. II, chap. III.

Digitized by Google

où il ne se règle plus sur son *cathédrant*, c'est quand il parle de la mort de Caton. Son admiration est sans déguisement, son enthousiasme sans bornes. Il y revient dans nombre de passages des *Essais*, aux chapitres : *Du jeune Caton, De la cruauté, De juger de la mort d'aultruy, Toutes choses ont leur saison*. Il cite les traits de cinq poètes latins sur la louange de cet homme illustre, les compare, caractérise chacun d'eux avec son ingénieuse pénétration et donne le prix à Virgile. Pour lui, Caton est redevenu le modèle du genre humain. « Ce personnage là, dit-il, feut véritablement un patron « que nature choisit pour montrer où l'humaine vertu et fermeté « pouvait atteindre. » Et il ne faut pas se faire illusion : ce n'est pas seulement la vie de Caton qu'il admire, c'est surtout sa mort. « Quand « je le veois mourir et se déchirer les entrailles, je ne me puis con- « tenter de croire simplement qu'il eust lors son âme exempte « totalement de trouble et d'effroy... Il y avoit ce me semble en la « vertu de cet homme trop de gaillardise et de verdeur pour s'en « arrester là : je crois sans doubte qu'il sentit du plaisir et de la « volupté en une si noble action et qu'il s'y agréa plus qu'en aultre « de celles de sa vie. »

Au même temps, le suicide retrouvait des approbateurs en Italie, en Angleterre, en Allemagne ; il y trouvait aussi des victimes. On revit alors et en grand nombre les morts étudiées, orgueilleusement étalées, jouées comme sur un théâtre. Les législateurs s'en inquiétèrent; ils crurent devoir faire de nouveaux efforts contre un mal qui sévissait avec une violence nouvelle. Jusqu'alors la privation de sépulture chrétienne, la confiscation des meubles, la condamnation de la mémoire avaient été à peu près les seules prescriptions édictées. On y ajouta presque partout ce qui n'avait été usité que dans quelques pays, un appareil pénal, un simulacre de supplice, le cadavre traîné sur la claie et attaché par les pieds au gibet pendant quelques heures. Les gouvernements voulaient, alors que le suicide se glorifiait publiquement, le flétrir avec une publicité égale, et en frappant les yeux par cet appareil d'ignominie inspirer au peuple l'horreur d'une action dont la sublimité lui avait été trop souvent vantée.

Digitized by Google

Comme le Droit canonique n'était plus pour les jurisconsultes de ce temps une autorité suffisante, on s'autorisa des textes du Droit romain que nous avons cités, et l'on en exagéra la portée, dans le désir de rendre plus efficace la réprobation du suicide. La pratique des Parlements de France fut du reste assez différente à ce sujet. Le Parlement de Paris fut toujours le plus sévère, sans doute parce que la fréquence des suicides lui en faisait envisager avec plus d'effroi les conséquences.

C'est alors aussi que se régularisa la procédure à suivre en pareille matière. Elle prit exactement la forme d'un procès criminel avec quelques modifications qui lui sont propres (1). On en trouve les règles dans le titre 22 de l'Ordonnance de 1670. Au XVII[e] siècle, en France, le calme était revenu dans les esprits, en même temps que l'ordre dans l'état. Le nombre des suicides avait diminué; mais le législateur n'avait pas cru devoir retrancher rien des règles précédemment adoptées. Elles furent encore complétées, en ce qui concerne la procédure, par une déclaration du 5 septembre 1712 qui avait un but de police plus étendu, soit de régler tout ce qui se devait faire au cas de mort réputée accidentelle, afin de rechercher exactement si elle avait pour cause un accident ou un crime.

Cette procédure débutait par un procès-verbal dressé avec un soin tout spécial. La visite du corps devait être faite par médecins et chirurgiens; l'état du cadavre constaté, avec toutes marques et signes à charge et à décharge pouvant indiquer soit l'homicide volontaire, soit le meurtre par autrui, soit la mort subite par maladie ou accident. Le procès-verbal contenait aussi information de vie et mœurs du défunt, de l'état où était son esprit et sa raison, quand l'accident lui est arrivé, s'il était furieux ou malade, et la cause pour laquelle il s'est défait. Les témoins étaient entendus une première fois dans

(1) V. Muyart de Vouglans. *Les lois criminelles de France.* — Jousse, *Traité de la justice criminelle.*

Digitized by Google

ce procès-verbal. S'il était reconnu que la mort était le résultat d'un accident, ou que le défunt s'était tué par folie ou égarement d'esprit, il n'y avait point d'autre suite donnée à l'information. Mais dans ce cas un jugement devait être prononcé en Chambre du conseil par trois juges au moins et il était définitif.

J'ai pris, Messieurs, comme spécimen des procédures de cette sorte, une des plus simples qui se puisse rencontrer, se rapportant à un fait des plus ordinaires : un pauvre garçon d'une condition médiocre, conduit par un chagrin inconnu à un état de mélancolie continue et enfin au désespoir.

Voici le procès-verbal qui se trouve au dossier. Le soin avec lequel sont relatées les diverses constatations et la simplicité du récit lui donnent de l'intérêt :

Nous Jacques Annibal Claret Chevr Seigr de la Tourrette Fleurieu Eveux et autres Terres Consr du Roy Président en sa Cour des Monnoyes et Présidial de Lyon y unis et Lieutenant général criminel en la Sénéchaussée de ladite ville, sçavoir faisons que cejourdhuy lundy sixième mars mil sept cent vingt quatre, et a la requisition de Jean Francois Jourdan Chevalier baron de Saint Lager Conseiller du Roy et son Procureur général en ladite Cour des Monnoyes et de Sa Majesté esdits siege et sénéchaussée sur lavis a luy donné qu'un garcon perruquier travaillant et demeurant chez Jean Baptiste Tassard maitre de ladite profession y demeurant dans une maison du sieur Gaultier sçise Rue de la Barre quartier de la place Louis le Grand, avoit été trouvé ce matin pendu dans une tour dépendante de ladite maison au cinquieme étage, Nous nous serions transportés accompagné dudit sieur Procureur du Roy et assisté du Greffier civil et criminel de la Jurisdiction d'Enay reunie en ladite sénechaussée et présidial soussigné, et suivis de Veytizon Pinet Poitevin Perrin et Rozet brigadiers et cavaliers de la marechaussée de cette dite ville dans la susdite maison ou etant entrés dans un bas servant de boutique audit Tassard et a Jeanne Amory sa femme Nous leur aurions fait connoitre le sujet de notre transport et ordonné qu'ils eussent a Nous indiquer l'endroit ou etoit ledit garcon perruquier demeurant chez eux, et qu'on nous a dit s'estre pendu, Et a l'instant ledit Tassard et sa femme nous auroit conduit dans une tour au cinquième étage de ladite maison ayant vue des cotés de matin vent et soir, sur la cour de ladite maison, Et y etant entrés nous aurions apperçu sur un lict a treteaux au fond de ladite tour a gauche en entrant le cadavre

Digitized by Google

d'un homme d'environ cinq pieds quatre pouces qui nous a paru agé de vingt a vingt deux ans sans perruque ayant des cheveux forts courts chatains noir etant en chemise avec ses culottes ses bas et souliers Et etants aprochez dudit cadavre, Nous aurions reconnu apres l'avoir vu et examiné quil etoit encor chaud sans mouvement et quil avoit au col des impressions de corde double ce que les sieurs Valants et Peletiers medecins et chirurgien jurés du Roy que Nous avions mandé Nous auroient certiffiez Et apres l'avoir veu et examiné Nous auroient dit que la mort dudit cadavre avoit este causée par la compression de l'orifice du larynx par le moyen d'une corde laquelle a eté si forte qu'elle a absolument bouché le passage de l'air dont Ils dresseront plus amplement leur Raport de cause de mort dudit cadavre, après quoy Nous avons interpellé ledit Tassard et sa femme de Nous dire le Nom dudit cadavre Et ce qu'ils scavent touchant sa mort et de quelle manière Il se l'Est procurée, Lesdits Tassard et sa femme apres avoir preté le serment en tel cas requis Nous ont dit unanimement que le deffunt s'apelloit Bouquet ne scachant positivement dou Il etoit, Et qu ils l'avoient pris pour garcon de boutique à raser depuis environ deux mois et demy qu il etoit fort taciturne et parloit peu, Et qu'aujourdhuy environ l'heure de midy layant fait appeller pour venir diner comme Il n'a point répondu Ils auroient envoyé Pierre Mutis son camarade de boutique à ladite tour ou nous sommes actuellement Et ou il tenoit ses hardes pour luy dire de venir donc diner, Et ledit Mutis etant monté, Et ayant ouvert la porte auroit vu ledit Bouquet pendu au fond de ladite tour contre la muraille, ce qui layant tres effrayé Il seroit redescendu dans l'instant tout hors d'haleine Et leur auroit dit, helas je viens de trouver Bouquet pendu dans la tour, Sur quoy luy Tassard auroit averty a l'instant le nommé Dubois officier subalterne du quartier le sieur Desbrosses Delabarge demeurant au premier Etage de la mesme maison, Jean Morisart valet du S^{r} Chev^{r} D'Espinaces Et seroit a l'instant monté avec eux et sa femme a ladite tour ou nous sommes, ou ils auroient effectivement trouvés ledit Bouquet pendu a une corde attachée a une crosse contre la muraille près du lict ou il est etendu Et comme ils ont cru pouvoir encor le sauver Et luy donner du secours leur ayant paru qu il etoit chaud le sieur Debrosses auroit coupé avec son couteau la corde avec laquelle il s'etoit pendu qui etoit double a son col Et Ils l'ont jettés sur le lict ou nous le voyons ou Ils luy ont donné plusieurs choses pour le faire revenir mais inutilement n'ayant donné aucun signe de vie, ce que voyant Ils nous en seroient venus donner avis, apres quoy ayant interpellé lesdits mariez Tassard de nous dire si ce cadavre qui etoit présent etoit bien le meme qu'ils avoient trouvé pendu Et a qui le sieur Debrosses avoit

Digitized by Google

coupé la corde Et s'Ils le reconnaissent bien pour le même Bouquet qu'ils ont trouvé pendu a une corde contre la muraille près du lict ou nous le voyons Ne scachant pas si cest de desespoir ou pour quelqu'autre sujet que ledit Bouquet s'est ainsi pendu Nayant remarqué jusqu'alors aucune alienation d'esprit dans luy qui pourroit bien cependant luy avoir pris subitement mais ne nous peuvent rien assurer la dessus Lecture a eux faitte de leurs dires Ils ont persisté sans y vouloir ajouter ny diminuer, Et attendu la presence du sieur Desbrosses et desdits Morisard et Dubois Nous avons pareillement pris d'Eux le serment en tel cas requis avec interpellation de nous déclarer s'ils reconnoissent le cadavre dudit Bouquet Et le sieur Desbrosses s'etant approché nous auroit dit après avoir vu et examiné ledit cadavre qu'il le reconnoit pour le même qu'on luy a dit se nommer Bouquet Et qu il a trouvé pendu a la crosse que nous voyons contre la muraille, Et qu'etant monté a la requisition des mariez Tassard avec lesdits Dubois, Morisard et Mutis Il auroit effectivement coupée la corde qui tenoit au col dudit Bouquet dans l'esperance de le sauver etant encor chaud, Et qu il etoit bien naturel de tacher de luy sauver la vie Mais que ça été inutilement Ledit Bouquet nayant donné aucun signe de vie ne scait point pourquoy Il s'est ainsy pendu et si cest par desespoir ou par egarement d'esprit, Duquel dire Lecture a luy faitte Il y a persisté, Et ayant ensuite interpellé ledit Dubois de Nous dire s'il reconnoit ledit cadavre Il a dit de meme que ledit Jean Morisard qu'etant montés tous deux sur la nouvelle de cet accident à ladite tour ou nous sommes avec lesdits maries Tassard, le sieur Desbrosses et ledit Mutis Ils auraient trouvé ledit cadavre pendu à une corde contre la muraille Laquelle corde ledit sieur Desbrosses a coupé croyant pouvoir sauver ledit Bouquet, Reconnaissant bien ledit cadavre qui est en nostre presence pour le meme qu ils ont trouvés pendu ne scachant pourquoy Il s'est ainsy pendu Et si cest par désespoir ou qu il fut furieux ou alienné d'Esprit Et lecture a Eux faitte de leur dire Ils y ont persisté, Et ayant mandé ledit Mutis, après avoir pris aussy le serment de luy en tel cas requis Nous l'avons interpellé de nous dire s'il reconnoit ledit cadavre Et s'il sçait pour quel sujet Il s'est donné la mort ledit Mutis a dit apres l'avoir vu et examiné qu il reconnoit bien ledit cadavre pour celuy du nommé Bouquet qui etoit garcon avec luy chez ledit Tassard leur maitre, et qu il n'a jamais été si surpris que lorsqu il lest venu chercher aujourdhuy sur l'heure de midy par l'ordre de son maitre pour diner comme Il ne répondoit pas de la cour, Il est monté a la tour ou nous sommes Et ayant ouvert la porte ou etoit la clef Il a trouvé ledit Bouquet pendu par une corde a une crosse contre la muraille sur quoy l'effroy l'ayant pris Il seroit couru en avertir son Maitre

Digitized by Google

qui seroit monté avec plusieurs personnes qui ont trouvés ledit Bouquet pendu, Et le sieur Desbrosses ayant coupé la corde on luy a donné plusieurs choses pour le faire revenir mais Il n'a donné aucun signe de vie neantmoins ne scait point pourquoy Il s'est ainsy pendu ayant été le matin avec luy dans la boutique Et ne luy ayant fait aucune part de son dessein Lecture a luy faitte de son dire Il a persisté apres quoy ayant examiné attentivement la crosse ou setoit pendu ledit Bouquet nous y aurions remarque qu il y pendoit encor deux bouts de cordes que nous avons reconnus nouvellement coupes Et que ledit sieur Debrosses nous a dit avoir coupé Et qui etoit passée en lacs courans au col dudit Bouquet, Et le restant de la corde s'etant trouvé sur le lict près du cadavre Nous laurions representé aux deux bouts pendants a la crosse Et avons reconnu que cestoit bien de la meme, Et ayant voulu examiner plus attentivement comment ledit Bouquet pouvoit sestre pendu a ladite crosse nous aurions remarqué qu'environ un demy pied hors de la ligne perpendiculaire de ladite crosse Il y avoit un coffre d'environ un pied de haut sur lequel Il etoit sans doutte monté, Et setoit de la sans doute jetté costé pour se suspendre a ladite corde ou il a esté trouvé pendu, Apres quoy nous lavons envelopé d'un papier que nous avons cacheté du sceau de nos armes Et ayant fait fouiller ledit cadavre il se seroit trouvé dans ses poches quinze pièces de quarente un sol, quarente quatre sols en monnoye, un couteau, quelques lettres de compliment de ses parents, un dèz de cuivre, un etuys de bois, deux paires heures de dévotion, des boutons de manches d'argent et une clef de cadenat d'un havresac, Lequel ayant fait ouvrir il s'y seroit trouvé quelques chemises cravattes et bas a lusage dudit deffunt Et ayant fait refermer ledit havresac, nous aurions mis la clef de même que largent et autres effets, et la corde cachetée dans un mouchoir a tabac que nous avons fait ficeller Et apposé sur iceluy le sceau de nos armes de même que sur un habit et veste de drap canelle retourné Ordonné que le tout seroit remis en notre Greffe Ce fait avons fait apposer le sceau de nos armes sur le front dudit cadavre Et avons a la Requisition dudit sieur Procureur du Roy ordonné qu'jl sera Informé du contenu au présent proces verbal circonstances et dependances a sa requeste Et cependant que Raport sera fait de la cause de la mort dudit Bouquet par les sieurs Valant et Peletier medecin et chirurgien en mois Et cependant que ledit cadavre sera porté a present entre les deux guichez des prisons Royaux de cette ville pour y rester jusque a ce qu autrement ait esté ordonné. Et avons a cet effet Ordonné aux cavaliers et Brigadier de la mareschaussée cy present de l'y faire conduire Et den charger le Geollier et concierge des prisons Et avons procédé doffice a la requeste dudit Procureur du Roy a laudition des Temoins

Digitized by Google

dans un cahier separé Dont et du tout nous avons dressé le present proces verbal que nous avons signez avec ledit sieur Procureur du Roy lesdits sieur Vallant et Pelletier lesdits mariez Tassard les sieur Desbrosses Dubois Morisart et Mutis Et lesdits Brigadiers et cavaliers Et notre Greffier.

debrosses de la barge anne amâuli J B Tassard
dubois Pinet monrizard Rozet
Veytizon Vallant perrin
Poitevin peltier pietro muttis
Claret la Tourrette Jourdan de St-Lager
Delhorme Greff.

Au procès-verbal est joint le rapport des médecins et chirurgiens, rédigé aussi avec beaucoup de clarté et de simplicité :

Nous soubsignés Noble Claude Vallant, conseiller du roy et son médecin, professeur agrégé au collége de médecine de cette ville, et sieur Jacques Peltier, chirurgien du roy et juré de cette ville, Certifions qu'ayants receu l'ordre de Monsieur le Président à la Cour des Monnoyes, Lieutenant général criminel de cette ville, qu'il nous a donné cejourdhuy à la requeste de Monsieur le Procureur général de la Cour des Monnoyes de la mesme ville, pour nous rendre au domicile du sieur Jean-Batiste Tassar, maistre perruquier de cette ville, nous nous sommes transportés à trois heures après midy dans la rue de la Barre près la place de Louis le Grand et sommes entrés dans une maison appartenante à Monsieur Gautier, où loge le sieur Jean-Baptiste Tassar, et estants montés à une tour qui est au cinquieme estage de cette maison, laquelle a trois fenettres donnants sur la cour, nous avons trouvés dans cette tour Monsieur le lieutenant général criminel et Monsieur le procureur général en robbe de mesme que M. Delorme le greffier, lesquels nous ont ordonnés de visiter le cadavre du nommé Boucquet pour rendre compte de la cause de sa mort. Pour cet effet nous nous sommes approchés d'un petit lict à traiteaux garny d'une mauvaise garde paille dans le coin de la chambre à main gauche sur lequel lict estoit le cadavre que nous avons visité très exactement. Nous a paru estre aagé d'environ vingt-deux à vingt-trois ans, et ne luy avons reconnu autre chose que des fortes impressions aux environ de tout le col, lesquelles nous ont parues avoir estées produictes par une corde de la grosseur du petit doigt et doublée en forme de lacs ou de nœud coulant avec laquelle on nous a dit l'avoir trouvé pendu à une crosse de fer à la muraille du fond de la chambre, ce que nous avons vérifié en présentant la mesme corde doublée en nœud coulant sur le col du cadavre où

Digitized by Google

nous avons reconnus qu'elle avoit fait de si fortes impressions qu'elle avoit entamé à droite et à gauche les teguments, et avons aussy reconnues les deux impressions que cette corde avoit faite à la sortie du nœud coulant du costé et dessus l'apophyse mastoïde droite, ce qui nous a persuadés qu'il avoit esté réellement pendu, et luy avons trouvé une trace de forte compression sur l'orifice du larynx qui nous a fait juger que le passage de l'air dans la poitrine avoit absolument esté bouché, ce qui nous determine à asseurer que c'est l'unique cause de sa mort. En foy de quoy nous avons signés le present rapport fait à Lyon le 6e mars 1724.

C'est seulement quand les premières recherches avaient donné des indices graves de mort volontaire et méditée que le juge ordonnait un plus ample informé. On nommait alors un curateur au défunt pour le défendre contre la partie publique. Ce curateur devait savoir lire et écrire. Il devait être pris parmi les parents du défunt, ce qui est fondé, disent les auteurs, sur ce que les parents sont plus intéressés à remplir cette fonction, tant pour l'honneur de la famille qu'afin d'éviter la confiscation. S'il n'y avait point de parents, le curateur était choisi parmi les amis du défunt, ses voisins, les personnes de sa profession ou celles qui l'avaient connu.

Dans notre information, le curateur est un perruquier de la même rue, nommé par le lieutenant-général sur la réquisition du procureur du roi, le jour même du procès-verbal. Il est d'abord cité à l'effet de prêter serment *de bien et fidèlement défendre le cadavre et la mémoire du défunt*. Puis il est interrogé de la manière suivante :

Interrogatoire faict par Nous, etc.....

Lequel a dit se nommer Jean Pouzé, perruquier à Lyon, y demeurant au coin des rues de la Barre et Bourchanin, maison au sieur Pepin, agé d'environ vingt six ans, serment par luy fait de dire vérité.

Interrogé s'il scait le sujet pour lequel il comparoit devant nous,

A dit qu'ouy et que c'est en qualite de curateur decerné par nous au cadavre et a la memoire du nommé Bouquet.

S'il scait pourquoy nous voulons faire le procès audit cadavre,

A dit que Non, qu'il le croit fort innocent.

S'il ne scait pas qu'il avoit formé depuis long temps le dessein de se mesfaire et de s'homicider luy mesme, et qu'en effet cejourdhuy envi-

Digitized by Google

ron l'heure de midy etant monté dans une tour au cinquieme etage d'une maison appartenante au sieur Gaultier où il demeuroit chez le nommé Tassard en qualite de garcon barbier ayant attaché une corde a une crosse contre la muraille il se seroit pendu et étranglé a ladite corde,

A dit qu'il a ouy dire qu'on avoit trouvé ledit Bouquet pendu dans ladite tour mais dénie que ce soit ledit Bouquet qui se soit pendu luy mesme ne scachant pas cependant comment il a ete ainsy pendu, et s'il s'est pendu luy mesme c'est sans doute par alienation d esprit ou par folie.

S'il connoissoit particulierement ledit Bouquet et s'il avoit rémarqué en luy quelque demence ou quelque fureur,

A dit qu'il connoissoit ledit Bouquet comme voisin, mais ne le fréquentoit pas, ledit Bouquet etant fort taciturne, ce qui faisoit bien voir qu'il avoit quelque chose d'extraordinaire dans l'esprit, ainsy l'on ne peut attribuer qu'a son egarement l'extremité a laquelle il s'est porté et nous devons le regarder comme un furieux ou un insensé contre lequel les loix ne veulent pas qu'on scévisse persistant à nous dire qu'il est innocent et qu'ainsy il demande qu'il soit declaré absous du crime dont on l'accuse.

Plus n'a ete interrogé. Lecture a luy faicte de son interrogatoire et reponses a dit icelles contenir verité : il y a persisté sans y vouloir ajouter ny diminuer et a signé.

Les témoins étaient ensuite entendus en la forme ordinaire. Comme dans cette information, il n'y en a pas d'autre que ceux qui ont figuré au premier procès-verbal, je reproduirai une seule de leurs dépositions :

Tassard, maitre perruquier, 54 ans.

Ne scait point luy qui depose pourquoy ni comment ledit Bouquet s'est ainsy pendu. Et il faut que ce soit une fureur soudaine qui l'aye saisi, se souvenant mesme qu'il trouva il y a environ trois semaines ledit Bouquet a genoux sur une fenestre de ladite tour et luy ayant dit d'ou vient qu'il se tenoit là et qu'il pourroit tomber il ne repondit autre chose sinon qu'il alloit descendre. Et sans doute le chagrin ou la demence commencoit des lors a luy préoccuper l'esprit.

Les témoins étaient encore recolés et confrontés au curateur.

Le recolement était une formalité, abandonnée aujourd'hui, qu'on avait regardée comme une garantie nécessaire dans l'information

Digitized by Google

secrète réglée par l'ordonnance de 1670. Le recolement, disent les anciens criminalistes, est une répétition ou nouvelle lecture que le juge fait faire au témoin de sa déposition pour savoir de lui s'il y persiste, ou s'il y a quelque chose à changer ou ajouter. La confrontation est la représentation qui se fait à l'accusé des témoins qui ont déposé contre lui et qui ont été recolés pour pouvoir cet accusé les reprocher et attaquer leurs dépositions et recolement s'il y a lieu de le faire.

Voici, comme exemple de cette formalité, la confrontation de l'un des témoins avec le curateur :

Jacques Desbrosses premier temoin conffronté au cadavre dudit Bouquet en presence de Jean Pouzé curateur decerné audit cadavre par nostre Ordonnance du jour d'hier serment par eux fait de dire verité en presence l'un de l'autre, interpellés de dire s'ils se reconnoissent, se sont reconnus ;

Apres quoy a dit n'avoir reproches.

Ce fait avons fait faire lecture de la deposition et recolement dudit temoin, en presence du cadavre dudit Bouquet et dudit Pouzé son curateur auquel il a le tout soutenu veritable face a face, et a reconnu le cadavre extant par devant nous pour celuy dudit Bouquet duquel il a entendu de parler par iceux, et qu'il trouva pendu à une corde le jour d'hier dans la tour de la maison ou il demeure, laquelle corde il coupa dans l'espérance de le sauver, et ledit Pouzé a denié que ledit Bouquet se soit pendu luy meme, et s'il a eu ce malheur on ne peut l'attribuer qu'a l'alienation de son esprit, etant un garcon fort taciturne et sujet a des vapeurs qui peuvent l'avoir porté à se pendre ainsy, et s'il n'eut pas eu l'esprit aliené il n'auroit pas esté capable d'une pareille action ayant paru toujours fort sage et fort attaché à ses devoirs scachant meme qu'il avoit esté le matin à la messe et il faut que ce soit quelques fureurs soudaines qui l'ayent saisy, et au surplus a persisté à ses réponses. Exhibition faite tant au temoin qu'au curateur dudit cadavre de deux morceaux de cordes ensemble des effets mentionnés au procès verbal Ledit temoin a dit après avoir veu et examiné le tout qu'il reconnoit bien ladite corde pour la meme avec laquelle ledit Bouquet étoit pendu, et qu'il luy coupa au col, ne reconnoit point les autres effects. Et ledit Pouzé a dit qu'il ne reconnoit point ladite corde ny les autres effets que nous luy exhibons. Lecture à eux faite de la presente confrontation ils ont persisté en ce qui les concerne et ont signé.

Le curateur était interrogé une dernière fois en la chambre crimi-

Digitized by Google

nelle, devant tous les magistrats qui la composaient, en la forme ordinaire, non point toutefois sur la sellette, mais debout derrière la barre.

Enfin, le jugement était prononcé. Le curateur n'y était pas nommé. Dans notre espèce, le jugement est à la date du 8 mars, deux jours après le procès-verbal : l'accusé est déclaré suffisamment atteint et convaincu de s'estre desfait et homicidé lui-même, s'étant pendu à une corde dont il est mort. Les peines sont celles en usage : condamnation de la mémoire, confiscation, cadavre traîné sur la claie depuis les prisons royaux jusqu'à la place des Terreaux et pendu par les pieds à une potence où il restera exposé pendant six heures.

Le curateur pouvait appeler de la sentence. Il pouvait même être contraint à cet appel par les parents qui, dans ce cas, devaient en avancer les frais. Personne ne s'intéressait assez au malheureux Bouquet pour appeler de la sentence qui condamnait sa mémoire, et il ne paraît pas, en effet, qu'il y ait eu un appel.

Cette information est une des dernières qui ait été faite à Lyon contre un suicidé; tout au moins, je n'en ai vu aucune aux archives de la Cour à une date postérieure. La preuve de l'exécution de l'arrêt ne se trouve même pas.

Déjà, en effet, bien des voix s'étaient élevées contre les rigueurs de la législation. Déjà l'auteur des *Lettres Persanes* avait écrit ces lignes si connues (1) :

« Les lois sont furieuses, en Europe, contre ceux qui se tuent « eux-mêmes. On les fait mourir, pour ainsi dire, une seconde « fois... Il me paraît, Ybben, que ces lois sont bien injustes. Quand « je suis accablé de douleur, de misère, de mépris, pourquoi veut-on « m'empêcher de mettre fin à mes peines et me priver cruellement « d'un remède qui est en mes mains ? »

Cette sortie contre les lois en vigueur, dont Montesquieu semble

(1) *Lettres persanes*, LXXVI.

Digitized by Google

avoir refusé de prendre la responsabilité, ou qu'il a au moins plus tard notablement atténuée (1), avait eu un grand retentissement. L'école philosophique du XVIII[e] siècle ne pouvait pas se ranger parmi les ennemis déclarés du suicide. Elle attaqua avec persistance les lois qui avaient pour objet d'en arrêter les progrès. C'est à dessein que je caractérise ainsi ces lois. Il est, en effet, trop aisé de les critiquer, en les considérant comme des lois pénales proprement dites. On a trop facilement raison, lorsqu'on proclame que la punition est vaine en tant qu'elle frappe un mort, et qu'elle est injuste si elle s'étend à une famille qui est innocente. Mais c'est aussi faire trop bon marché du bon sens de nos pères, que de supposer qu'ils ont voulu punir un cadavre : leur but était de prévenir le crime, en en faisant naître l'horreur dans l'esprit des populations. Les moyens qu'ils ont employés peuvent encore être critiqués à ce point de vue; mais leur but était élevé, leurs tentatives dignes de la sympathie des philosophes comme des hommes d'État. Ce n'était point là le sentiment de l'école du XVIII[e] siècle. Les mêmes penseurs, qui louaient fort l'antique Égypte d'avoir soumis la mémoire de ses rois à un jugement solennel avant de leur donner la sépulture, réprouvaient avec horreur les procès faits dans l'Europe chrétienne à la mémoire des suicidés. En réalité, la critique des lois positives ne fut pour eux qu'une thèse dont la portée allait bien plus loin que les conclusions apparentes : elle affirmait le pouvoir de l'homme sur sa propre vie ; elle emportait la justification absolue du suicide par eux excusé toujours et souvent admiré.

Il est presque superflu de faire des citations pour vérifier, sur cette question, l'esprit des philosophes du XVIII[e] siècle. Je n'en ferai qu'une que je demanderai à l'un des publicistes les plus sérieux et les plus renommés de cette école, à Beccaria. Voici le chemin détourné

(1) La lettre LXXVII combat la précédente et, plus tard, l'auteur a dit, dans l'*Esprit des lois* : « Il est clair que les lois civiles de quelques pays ont « eu des raisons pour flétrir l'homicide de soi-même. »

Digitized by Google

qu'il a suivi pour faire connaître sa pensée sur ce sujet. Il l'a traité dans un chapitre de son livre *Des Délits et des Peines*, intitulé : *Del suicidio e dei fuorusciti*, ce qu'on peut traduire : Du suicide et des émigrants, de ceux qui quittent volontairement leur patrie. Il examine à la fois l'un et l'autre de ces faits, et se demande si on doit les punir.

« Celui qui se tue, dit-il, fait un moindre mal à la société que « celui qui quitte pour toujours son pays ; car le premier y laisse « toute sa fortune, et le dernier se transporte ailleurs avec une partie « de son avoir. De plus, si la force d'une société consiste dans le « nombre de ses citoyens, celui qui se soustrait à sa patrie et se « donne à une nation voisine, fait un dommage double de celui qui « est fait par le citoyen qui, par la mort, s'enlève simplement à son « pays. La question se réduit donc à savoir s'il est utile ou domma- « geable à une nation de laisser à chacun de ses membres la liberté « absolue de s'éloigner (1). »

Après avoir ainsi posé la question, Beccaria établit par une démonstration facile l'inutilité et les dangers des lois contre l'émigration, dans notre état de société ; puis il conclut : « Il est donc démontré « que la loi qui emprisonne les sujets dans leur pays est inutile et « injuste ; il en sera DONC de même de la peine du suicide (2). »

C'est là, on le voit, en faveur du suicide, la contre-partie de la comparaison faite par Platon de celui qui se tue avec le soldat qui

---

(1) Chiunque si uccide fa un minor male alla società che colui che n'esce per sempre dai confini, perchè quegli vi lascia tutta la sua sostanza, ma questi trasporta se stesso con parte del suo avere. Anzi se la forza della società consiste nel numero dei cittadini, col sottrarre se stesso e darsi ad una vicina nazione, fa un doppio danno di quello che lo faccia chi semplicemente colla morte si toglie alla società. La questione dunque si riduce a sapere se sia utile o dannoso alla nazione il lasciare una perpetua libertà di assentarsi a ciascun membro di essa.

(2) Egli è dunque dimostrato che la legge che imprigiona i sudditi nel loro paese è inutile ed ingiusta; dunque lo sarà parimente la pena del suicidio.

Digitized by Google

quitte son poste (1). Le jurisconsulte italien ajoute bien que le suicide est une faute que Dieu punit, *una colpa che Dio punisce;* mais c'est pour en conclure qu'il n'est pas un délit devant les hommes, *Non è un delitto avanti gli uomini.* Sa dissertation, sans entrer jamais dans l'apologie, la côtoie sans cesse avec art, et quand on suit les motifs obscurément compliqués par lesquels il s'attache à défendre le citoyen qui quitte son pays, on est inévitablement conduit à appliquer à l'homme qui quitte la vie volontairement toutes les justifications de l'auteur.

En présence d'un tel concert des écrivains et d'une certaine opinion publique, les lois sur le suicide pouvaient-elles recevoir leur exécution? Elles n'en eurent bientôt plus aucune. Les magistrats parurent fuir les occasions de les appliquer, et acceptèrent avec empressement toutes les excuses qui pouvaient arrêter leur action.

Prost de Royer rapporte (2) qu'en 1760, à Lyon, trois jeunes filles de condition bourgeoise s'empoisonnèrent ensemble, en apprenant le départ de trois officiers dont elles étaient éprises. Le curé de Saint-Pierre-le-Vieux attendait pour faire l'inhumation un ordre exprès. Prost de Royer, en l'absence de son père, juge du comté, donna l'ordre et en fit rapport à Paris, annonçant qu'il regarderait le silence comme une approbation de sa conduite. On ne lui répondit pas.

Dix ans après, un double suicide, commis dans des circonstances aussi tristes qu'odieuses de la part de l'un des auteurs de l'action, non-seulement ne fut suivi d'aucune réprobation publique, mais eut le privilége d'exciter un enthousiasme des plus bruyants. Je veux parler du suicide de Faldoni et de Marie, appelée aussi Thérèse Lor-

---

(1) J.-J. Rousseau avait déjà dit plus nettement : « Ils regardent l'homme vivant sur la terre comme un soldat mis en faction. Dieu, disent-ils, t'a placé dans ce monde; pourquoi en sors-tu sans son congé? Mais toi-même, il t'a placé dans ta ville; pourquoi en sors-tu sans son congé? Le congé n'est-il pas dans le mal-être? » *Nouvelle Héloïse,* 3e part. Let. XXI.

(2) *Dictionn. des Arrêts.* ve Amour.

Digitized by Google

tet. La vérité a été dite sur cet événement, défiguré par les écrivains et les poètes de l'époque, mais il est bon encore de la rappeler.

Un Italien, un maître d'armes, qui se faisait appeler Faldoni, était parvenu à gagner l'affection de la fille de Lortet, dit Meunier, aubergiste tenant l'hôtel Notre-Dame-de-Pitié, rue Sirène, à Lyon. Faldoni n'était pas un parti acceptable pour une honnête famille. On ne connaissait précisément ni ses noms, ni le lieu de sa naissance; il souffrait d'une grave maladie du cœur et n'avait d'autres ressources que ses leçons d'escrime. Lortet lui refusait la main de sa fille. Faldoni persuada à cette malheureuse enfant qu'il serait beau et digne de leur amour de mourir ensemble. Il éprouva d'abord son courage en lui donnant un breuvage qu'il lui dit être un poison et qu'elle prit sans hésitation. Puis ils se rendirent ensemble dans une chapelle du village d'Irigny, dépendante d'un domaine de la famille Lortet, et se tuèrent au pied de l'autel avec des pistolets qu'ils avaient disposés de façon à faire explosion en même temps. Le juge de la juridiction d'Irigny donna la permission d'inhumer et ne fut pas désapprouvé (1).

---

(1) Voici les actes qu'on lit sur le registre de la paroisse d'Irigny, 1770 :

« En vertu de l'ordonnance cy jointe en date de ce jour trente may mil « sept cent soixante et dix rendue par M. le juge de la jurisdiction d'Irigny « nous soussignés avons inhumé dans le cymetière de la dite parroisse « d'Irigny le corps de Marie Lortet fille du Sr Lortet dit Meunier traiteur « demeurant à Lyon rue Sirene et de Claudine Girardin son epouse en la « susdite demeure en presence du Sr Jaque Girardin son oncle teneur de « livres à Lyon et de Charles Jantet Me charpentier à Lyon qui ont signé « ledit Jantet a fait sa marque ordinaire ne sachant signer autrement, « enquis. Signé : Girardin, marque de Jantet, Marcel, vic. »

ORDONNANCE

« Suivant l'ordonnance cejourdhui rendue par Monsieur le Juge de la « Jurisdiction d'Irigny il est permis au sieur Curé et Vicaires de la parroisse « d'Irigny de inhumer deux cadavres l'un reconnu pour etre celuy de Marie « Lortet dite Meunier fille du Sr Meunier traiteur à Lyon l'autre celuy du « Sr Faldony maitre en fait d'armes audit Lyon, demeurant rue de l'Ar- « bresec. Délivré aux pretres de ladite jurisdiction cejourdhuy trente may « mil sept cent soixante et dix. Signé Olivier greffier. »

Digitized by Google

Qu'un tel fait ait excité une grande pitié pour la jeune fille égarée à ce point par un misérable, cela paraît naturel et légitime ; mais ce qu'on a peine à concevoir, si l'on n'a pas l'expérience des étrangetés de l'opinion publique dans les temps troublés, c'est qu'on y ait trouvé un sujet d'admiration, c'est que la littérature du temps ait peint sous d'intéressants dehors l'homme que la réalité des faits nous représente comme l'égoïste meurtrier d'une jeune fille exaltée. Il en fut ainsi cependant. J.-J. Rousseau vint cette année là à Lyon : il avait précédemment logé à l'hôtel Notre-Dame-de-Pitié et connaissait Lortet. Voici en quels termes un de ses amis, Horace Coignet, rapporte l'impression que produisit sur lui cet événement :

« Je racontais à Rousseau cette scène tragique au moment où elle « venait de se passer. Mon ami, me dit-il, je me trouve trop heu- « reux d'exister à présent et d'être sur les lieux où une action si « héroïque s'est passée... Il m'engagea d'aller sur les lieux, d'y des- « siner l'intérieur de la chapelle où les deux amants s'étaient donné « la mort et de faire en sorte de lui rapporter quelques parcelles des « rubans qui avaient servi à retenir les armes : il ne connaissait que « le trait de Pœtus et d'Arrie qui égalât ce courage. »

Ces paroles éclairent le sens des deux lettres célèbres de la *Nouvelle Héloïse*, dans lesquelles Mylord Edouard et Saint-Preux déclament tour à tour pour et contre le suicide et l'on comprend mieux quel est celui des deux interlocuteurs qui parle au nom du philosophe de Genève.

« En vertu de l'ordonnance cy jointe en date de ce jour trente may mil « sept soixante et dix rendue par M. le Juge de la Jurisdiction d'Irigny « nous soussignés vicaire de la susditte parroisse d'Irigny avons inhumé le « meme jour et an que dessus le corps du S^r^ Faldony Italien de nation « maitre en fait d'armes demeurant à Lyon dont on ignore la patrie en « presence du S^r^ Jaque Girardin teneur de livres audit Lyon et de S^r^ Charles « Jantet M^e^ charpentier en la susdite ville qui ont signé le S^r^ Jantet avec « sa marque ordinaire. — Sig. Girardin, marque de Jantet, Marcel, vic. »

Digitized by Google

Le public attribua à Rousseau l'épitaphe suivante, qui fut fort louée par ses admirateurs :

Ci-gisent deux amants. L'un pour l'autre ils vécurent ;
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait.
Le sentiment admire et la raison se tait.

Voltaire ne fut pas en reste avec ses contemporains sur le suicide de Faldoni et de Thérèse. Il en parle au *Dictionnaire philosophique*, art. CATON. Il commence ainsi son récit : « Voici le plus fort de tous « les suicides... Un jeune homme très-connu, beau, bien fait, aima- « ble, plein de talent, est amoureux d'une jeune fille que ses parents « ne veulent point lui donner. Jusqu'ici ce n'est que la première « scène d'une comédie, mais l'étonnante tragédie va suivre. » Puis il raconte le fait d'une façon très-inexacte, et il termine aussi par Arrie et Pœtus. « La ville entière de Lyon en est témoin. Arrie et « Pœtus, vous en aviez donné l'exemple ; mais vous étiez condamnés « par un tyran, et l'amour seul a immolé ces deux victimes. » Et il donne à son tour une épitaphe en vers que M. Beuchot attribue au lyonnais Vasselier (1).

Sans compter de nombreux écrits et articles de journaux publiés sur ce suicide au moment même et dans les années qui l'ont suivi, je rappelle que Léonard en fit le sujet d'un roman intitulé : *Lettres de deux amants, habitants de Lyon*, et Roucher d'un poème en six chants qu'il a laissé en manuscrit. Fontanes lui-même, passant à Lyon en 1790, y trouva le souvenir de Faldoni et de Thérèse encore très-vif : il en écrivit une épitre en vers à son ami M. de Boisjolin et l'engagea à chanter les malheurs des deux amants. Enfin, un mélodrame d'un auteur assez obscur, Augustin Hapdé, fut joué et repris

(1) A votre sang mêlons nos pleurs.
Attendrissons-nous d'âge en âge
Sur vos amours et vos malheurs ;
Mais admirons votre courage.

Digitized by Google

sur les théâtres de Lyon et de Paris pendant bien des années, sous le titre d'abord de *Thérèse et Faldoni ou le Délire de l'amour, fait historique en trois actes*, puis de *Célestine et Faldoni ou les Amants de Lyon*. Les personnes et les faits y sont travestis d'une façon qui serait absolument ridicule, si le sujet n'était aussi déplorable. Les parents de Thérèse, les aubergistes de la rue Sirène, sont devenus de nobles personnages, infatués de préjugés aristocratiques, et le maître d'escrime se change en un jeune homme pauvre, de bonne famille, commis chez un marchand de soieries. Il est contraint par sa condition d'apporter des étoffes dans la maison de Thérèse, traité avec hauteur par ses nobles parents et obligé de dévorer d'indignes affronts en présence de celle qu'il aime. Tous deux meurent victimes de la morgue, de la dureté de cœur et de l'avidité de la famille de Thérèse.

Je me suis arrêté sur cet événement et sur ses suites, parce qu'on y trouve, ce me semble, la mesure des égarements de l'opinion publique à cette époque, égarements combattus par les lois, mais entretenus par la littérature. Les lamentables conséquences de ces erreurs n'empêchaient ni les déclamations qui justifient le meurtre de soi-même, ni les fictions qui tentent de l'embellir. Ce n'était pourtant là dans l'histoire du suicide qu'un prélude à une période plus déplorable encore. Un livre allait paraître, qui a eu sur la propagation de ce mal la plus désolante influence. C'est à la fin du siècle dernier, en 1774, que fut publié le *Werther*, de Gœthe.

On a parlé si souvent, et parfois si bien, de ce livre funeste, que je n'ai point à vous le faire connaître, et que je me défendrai même de le caractériser. Je n'en veux dire qu'une chose qui vient bien au sujet de cette étude. Gœthe a été, dans toute sa vie et dans toute son œuvre, un adversaire froid et modéré, mais un adversaire déclaré du dogme et de l'esprit chrétiens. Ses doctrines philosophiques se résument en une sorte de panthéisme recherché, artistique, mais en réalité matérialiste, comme toutes les variétés du panthéisme. Faut-il s'étonner, dès lors, d'avoir à compter, parmi les apologistes du suicide, l'écrivain que l'Allemagne appelait le grand païen, l'au-

Digitized by Google

teur du *Faust*, dont un de ses plus fervents admirateurs a dit qu'il est le chant du naturalisme et l'évangile du panthéisme (1) ? Je dis, apologiste du suicide ; car, il n'y a pas à s'y tromper, telle est bien la portée du livre de Gœthe. Werther n'est point un insensé qui se tue par un acte de désespoir, parce qu'une passion a égaré sa raison. C'est un mélancolique, il est vrai ; mais c'est un homme supérieur à tous ceux qui l'entourent, c'est un penseur qui affecte de paraître aussi maître de lui-même que le sage de Sénèque. La passion est l'occasion du suicide de Werther, parce qu'elle a troublé sa vie ; mais ce n'est pas la passion qui lui met l'arme à la main, c'est sa raison, parce qu'elle lui montre que sa vie sera désormais malheureuse. Ecoutez Gœthe parlant non point par la bouche de Werther, mais dans le récit qui accompagne les lettres de son héros :

« La résolution de sortir du monde s'était accrue et fortifiée dans « l'âme de Werther au milieu de ces circonstances. Depuis son « retour auprès de Charlotte, il avait toujours considéré la mort « comme sa dernière perspective, comme une ressource qui ne lui « manquerait pas. Mais il s'était cependant promis de ne point s'y « porter avec violence et précipitation, et de ne faire ce pas qu'avec « la plus grande conviction et le plus grand calme. »

Le livre ne contient pas un seul mot de désapprobation du meurtre de soi-même ; il contient même une dispute sur ce sujet entre Albert et Werther, dans laquelle ce dernier a manifestement l'avantage. Gœthe raconte dans ses Mémoires qu'il avait eu des tentations de suicide ; que *Werther* est né des tristes pensées qui l'obsédaient alors. Comment, en analysant une à une ces émotions cruelles, en poussant cette analyse jusqu'à l'issue fatale où il avait vu tomber un de ses condisciples, l'étudiant Jérusalem, comment n'a-t-il pas dit quelque chose des motifs, des sentiments, des idées qui l'ont empêché, lui, de glisser sur cette pente ? Il s'est contenté plus tard d'annoncer, avec

(1) Henri Blaze, *Essai sur Gœthe et le second Faust.*

Digitized by Google

l'expression d'un impitoyable égoïsme, qu'il avait consigné ces tristes pensées dans une œuvre poétique, pour son repos; qu'il avait employé ce moyen de leur donner l'essor et de s'en délivrer en les exprimant. Les *Souffrances du jeune Werther* firent école de suicide : dès l'apparition du livre, des victimes nombreuses en donnèrent le funèbre commentaire. Gœthe paraît en avoir éprouvé d'abord quelque effroi : il n'en a jamais exprimé ni remords, ni regret. Au témoignage de ses historiens, lorsqu'on lui reprochait et les conséquences du livre, et le tableau qu'il y fait de détails réels, intéressant des personnes avec lesquelles il avait été lié d'une étroite amitié, détails que rien ne l'autorisait à livrer au public, il se récriait vivement. « Au péril de ma vie, a-t-il écrit, je ne voudrais pas révoquer Wer-« ther ; il faut que Werther existe; il le faut : » et, plus tard, il feignait de s'étonner qu'on attaquât, comme dangereux, ce petit livre qui lui avait été si utile (1).

L'influence de Werther, si fatale en Allemagne dès le début, fut à peu près nulle en France à la fin du siècle dernier et dans les premières années de ce siècle. Le livre y fut peu goûté des maîtres de la critique; il produisit quelques faibles imitations et, pendant longtemps, il n'a guère été connu que par des parodies que jouèrent, avec beaucoup de succès, nos petits théâtres. Les choses changèrent complètement lorsque, un peu avant 1830, sous l'empire de circonstances diverses, la connaissance de la littérature allemande se répandit dans notre pays. Aux attaques aveuglément passionnées que les deux Schlegel dirigeaient contre notre littérature classique, la France avait répondu par une louange certainement exagérée des écrivains contemporains de l'Allemagne. Le *Werther* fut alors très-lu, très-vanté chez nous, et il y produisit les mêmes fruits que dans sa patrie d'origine. Le goût du suicide, qu'on a appelé le mal du siècle et le mal de Werther, fut d'abord théorique, littéraire, si je puis m'exprimer ainsi. Il ne tarda pas à descendre dans la pratique.

(1) Heinrich. *Histoire de la littérature allemande*, t. II, p. 392.

Digitized by Google

Ici je m'approche tellement de notre temps que je n'ai plus d'exemples à citer, ni parmi les livres, ni parmi les faits qui ont eu de la célébrité : je me borne à faire appel aux souvenirs de tous. Je ne puis même, sans risque de tomber dans la banalité, insister sur la différence du caractère de cette école du suicide romantique avec l'école du suicide d'apparat de la décadence romaine, remis en honneur par la renaissance. Il y a bien quelque analogie entre le *fastidiosus* de Sénèque et le mélancolique de Gœthe. Mais le dégoût de la vie, *lebensmüde*, que le poète allemand attribue à son héros, est tout autre que le *tædium vitæ* des anciens. Dans l'école de Werther, si le rêveur qui s'achemine au suicide affecte le calme, il n'en fait guère preuve : il est inquiet, irritable, vaniteux surtout. Plutôt mécontent que las de la vie, plutôt agité que passionné, il va à la mort, comme à la fin d'une activité stérile parce qu'elle n'a eu aucun but.

De nos jours, le mal du siècle a encore changé quelque peu de caractère : il est moins exclusivement mélancolique ; mais, sous les influences diverses qui l'ont propagé, son intensité s'est épouvantablement accrue. La statistique a, sur ce sujet, des révélations chaque jour plus effrayantes.

Les dernières communications faites à l'Institut établissent qu'en France, de 1826 à 1869, le nombre moyen annuel des suicides constatés a presque triplé, tandis que la population ne s'est accrue que d'un cinquième. Partout, en Europe, les progrès du suicide sont plus rapides que l'accroissement de la population et que celui de la mortalité générale. La France, en effet, n'a pas le triste privilége de cette frénésie : elle n'y tient même pas le premier rang. Les États du Nord de l'Allemagne, la Prusse, le Danemark la devancent d'assez loin dans cette funèbre carrière, et si la célébrité qu'avait l'Angleterre au siècle dernier s'est effacée devant la nôtre, il est encore vrai que ce n'est pas chez nous qu'il faut chercher le secret des plus grands ravages de ce fléau.

Au temps de l'école de Werther, c'est parmi les hommes de lettres

Digitized by Google

que se produisirent les suicides les plus éclatants. Mais, en se rapprochant de nous, il n'y a plus de distinction à faire. Tous les âges, toutes les conditions apportent au monstre leur tribut. Vieillards, adultes, enfants; pauvres, riches; ignorants, savants; artisans, laboureurs, commerçants, hommes de lettres, hommes d'État, se précipitent à la mort pour les motifs les plus divers et souvent sans motifs appréciables. A certains jours, la chronique du suicide est comme une obsession à laquelle nous voudrions échapper, et qui nous poursuit toujours plus vive. C'est avec un effroi véritable qu'on lit dans le livre *Du suicide et de la folie-suicide*, de M. Brierre de Boismont, le passage suivant (1) : « Nous dirons qu'il n'est (à Paris) « pas de lieu, pas de rue, presque pas de maison, où ne se soit « accompli un événement de ce genre : les théâtres, les églises même, « ont été, à différentes reprises, ensanglantés par des catastrophes « semblables. Plusieurs fois, en nous promenant la nuit dans Paris, « il nous est arrivé de reconstruire par la pensée quelques-uns de « ces suicides dont les scènes nous avaient plus vivement impres- « sionné; en jetant les yeux autour de nous, nous n'avions que « l'embarras du choix; ces maisons, si muettes en apparence, s'ani- « maient, et nous voyions, par une véritable hallucination interne, « apparaître les acteurs de ces terribles drames. »

J'ai déjà dit comment, à la fin du siècle dernier, les lois sur cette matière restèrent inexécutées, en présence de la fréquence des suicides et de l'admiration qu'ils excitaient chez les philosophes. Toutes ces lois ont disparu avec notre ancienne législation criminelle, et devant cette disposition que toute poursuite pour l'application d'une peine s'éteint par la mort du coupable.

Il faut dire cependant que la Terreur ne tint aucun compte de ces principes que la Révolution venait de proclamer. Lors du suicide de

(1) 2e édit., p. 553. Le livre de M. le docteur Brierre de Boismont est le résumé très-intéressant des faits nombreux qu'il a observés et des remarquables travaux qu'il a, à diverses reprises, publiés sur ce sujet.

Digitized by Google

l'ex-ministre Clavière, traduit devant le Tribunal révolutionnaire, mais non encore jugé, Fouquier-Tinville annonça que, par Décret de la Convention, les suicidés contre lesquels un acte d'accusation était porté étaient assimilés aux condamnés par jugement, et que leurs biens étaient acquis à la République. Le Girondin Valazé, qui s'était poignardé avant l'arrêt, fut condamné, quoique mort, à avoir la tête tranchée, et son cadavre fut conduit à l'échafaud.

Nos lois modernes n'ont pas une seule ligne où on lise une réprobation, un blâme du suicide. On s'est tellement accoutumé, de nos jours, à l'idée de la non-culpabilité de cette action, que l'on a tenté d'en faire application à ce qu'on a appelé la complicité de suicide.

Deux individus conviennent de se tuer ensemble. Ils mettent leur dessein à exécution, ils se frappent mutuellement; mais l'un d'eux n'a été qu'imparfaitement atteint, il survit. Sera-t-il exempt de toute peine? Ou bien, un malheureux qui n'a pas la force de s'immoler lui-même a recours à un autre qui lui prête son bras par une fausse commisération, ou par tout autre sentiment, même moyennant salaire. Cet artisan de meurtre ne sera-t-il point puni?

On a soutenu qu'il en devait être ainsi : on a plaidé dans les sanctuaires de la justice, que le suicide n'étant pas un délit, la complicité ne pouvait pas être incriminée plus que le fait lui-même. De sorte qu'il aurait pu s'établir en France des entrepreneurs de suicide qui auraient impunément fourni leur bras, leurs armes ou leurs poisons aux mélancoliques timides, et avec lesquels on aurait débattu les moyens les plus commodes ou les moins coûteux de quitter la vie.

Heureusement, le bon sens français et la haute sagesse de la Cour de cassation ont eu raison de ces indignes sophismes. Le Procureur général Dupin et la Cour avec lui ont dit (1) que donner la mort à

(1) Arrêt du 16 novembre 1827 (affaire Lefloch). — 23 juin 1838 (affaire Copillet).

Digitized by Google

autrui, c'est un meurtre, non un suicide, ou une complicité de suicide; que le meurtre est un crime, et qu'il n'y a pas de convention qui le puisse légitimer; que le consentement, la volonté de la victime ne donnent pas le droit de la tuer; que l'intention de se tuer soi-même ne rend pas innocente l'intention de tuer autrui; et qu'invoquer le désespoir comme justification d'un crime, c'est aller contre un sentiment, l'espérance, qui est le principe de toute consolation et le soutien de la vertu.

Bien que le mal soit grand, il faut encore se féliciter de ce que la raison lui a assigné cette limite, de ce qu'on nous a épargné le spectacle souvent donné par l'antiquité de malheureux réclamant aide et assistance pour se tuer, et que l'opinion publique regarde encore comme une bonne action le fait de retenir le bras du furieux qui va se frapper, ou d'arracher aux flots la victime qui s'y est volontairement jetée.

Il faut tirer les conclusions de cette trop longue étude.

On a beaucoup disserté sur l'accroissement du suicide et sur les moyens de l'arrêter. On a pour cela énuméré, classé, étudié les causes qui le produisent et cherché comment on peut les atténuer. Il semble que la question n'a pas été bien clairement posée.

Les causes qui poussent l'homme au suicide sont nombreuses et de nature diverse. Il faut placer en première ligne, je ne parle bien entendu que du suicide raisonné, toutes les passions humaines. Qu'on ouvre notre catéchisme; qu'on y lise la liste des péchés capitaux, et l'on y trouvera désignées sous leur nom propre sept causes capitales de suicide.

A côté se placent des causes accidentelles, accessoires; la misère, la maladie, les chagrins et d'autres circonstances qui sont plutôt les motifs déterminants du meurtre de soi-même que ses causes originelles.

Si tant de forces donnent naissance et carrière au suicide, il en est une seule qui l'arrête, la religion, le dogme de la soumission de

Digitized by Google

l'homme à Dieu; et de toutes les religions qui ont paru dans le monde, une seule, le Christianisme, n'a point baissé la tête devant cet ennemi.

Cette étude a fait voir qu'au temps où le christianisme a gouverné l'Europe, le suicide a été vaincu ; qu'il a reparu, quand l'influence chrétienne a diminué; qu'il s'est propagé, à mesure que cette diminution se faisait sentir. Elle a démontré également que la raison humaine, impuissante à contenir les passions, a été aussi impuissante à contenir le suicide; que les sages qui ont parlé au nom de la raison seule, de même qu'ils se sont faits souvent les complices des passions, se sont faits aussi les complices du suicide.

Dès lors, quand il s'agit des progrès de ce mal, pourquoi se demander exclusivement quelle cause l'a activement développé? C'est se demander seulement quelle est la passion dominante au temps ou au lieu qu'on étudie. Ce qu'il faut savoir avant tout, c'est si la force qui résiste à toutes ces passions, qui garde la vie humaine contre chacune d'elles, si cette force est obéie par la société. Lorsque la société rejette le joug salutaire de la religion, elle tombe sous la servitude du suicide. Toute mesure sociale qui relèvera cette unique barrière fera reculer l'ennemi, et sauvera la vie des hommes de leurs propres fureurs. J'entends bien que si l'époque où la religion est repoussée se trouve en même temps celle où les passions pour des causes extérieures ont été particulièrement exaltées, si elles ont dans la parole, dans la littérature, dans la presse, des excitations quotidiennes, on peut affirmer, sans grande clairvoyance, que l'intensité du fléau sera décuplée. Favorisé par toutes les forces mauvaises et débarrassé du seul obstacle qu'il redoute, il frappera des victimes toujours plus nombreuses. Mais c'est alors aussi que les chefs des nations n'ont plus d'excuse à leur aveuglement; c'est alors qu'ils ne peuvent méconnaître ni le danger, ni le salut, et qu'il leur faut, par tous les moyens en leur pouvoir, rétablir la seule influence capable de lutter contre le fléau qui décime leurs peuples.

Nous avons constaté, en second lieu, l'impuissance des lois positives

Digitized by Google

contre le suicide. Elles viennent en aide aux prescriptions religieuses; elles en impriment le respect dans l'esprit des peuples, mais elles lui empruntent toute leur force. Quand s'atténue l'influence des idées religieuses, les lois de cette espèce ne pouvant atteindre le coupable tombent dans le mépris. Ce qui était arrivé à Athènes et à Rome est arrivé dans notre Europe. Quand la philosophie prévalant sur la religion a préconisé le suicide, les lois positives ont été dédaignées, et les gouvernements ont renoncé à en faire usage. Faut-il dire pour cela que toute loi sur cette matière soit inutile?

On ne peut pas songer de notre temps aux mesures qui ont une apparence de répression. Il n'y a pas de répression possible pour ce crime, puisqu'aucune peine terrestre n'atteint le mort. D'ailleurs, toutes les mesures qui ont été employées jadis ont des inconvénients qui doivent de nos jours les faire rejeter.

Le supplice fictif avait un effet préventif sérieux au temps où les idées religieuses étaient puissantes. Il en représentait la force et la sanction. Il ne peut avoir la même efficacité quand cette influence est affaiblie, et alors il excite sur le public un sentiment de répulsion, comme à l'aspect d'une profanation inutile.

La confiscation n'enlève rien au mort, déjà dépouillé de tout bien d'ici-bas. Elle frappe une famille innocente, parfois cruellement affligée.

La condamnation de la mémoire, plus acceptable en théorie, présente dans la pratique des difficultés et des dangers d'une gravité extrême. On ne peut nier que le suicide est très-souvent un acte de folie caractérisée. Il faut aussi reconnaître que l'aliénation en général et cette espèce particulière d'aliénation se sont beaucoup accrues de notre temps. Or, le juge, appelé à rendre une telle sentence, se trouvera en présence de ce redoutable problème : savoir, quand le coupable n'est plus devant lui, si l'acte qu'il a accompli était un acte de raison, ou si toute responsabilité avait à ce moment suprême disparu dans une aliénation véritable. Et cette sentence si difficile, elle sera sans effet sur le coupable; elle portera sur sa famille dans laquelle il

Digitized by Google

faudra faire des recherches douloureuses, et que le résultat peut désoler. N'est-il pas à craindre qu'en présence de ces difficultés et de ces dangers les jurés ou les magistrats chargés d'appliquer une semblable loi n'arrivent bientôt à une telle indulgence que la mesure serait sans aucune efficacité ?

Mais si la répression n'est pas possible, même dans ces apparences, le législateur ne peut-il pas s'associer par quelques mesures préventives à l'action de la religion ?

Ainsi, nos lois punissent l'outrage à la morale publique et religieuse (1) : elles punissent l'apologie de faits qualifiés crimes ou délits (2). Le législateur ne pourrait-il pas mettre l'apologie du suicide sur le même rang que l'apologie des faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale, et la punir des mêmes peines ? On ferait ainsi cesser le scandale de représentations théâtrales et de livres populaires dans lesquels le suicide est glorifié ou présenté comme la seule issue possible à certains maux. On associerait, suivant la pensée de M. Caro (3), l'idée du crime à celle du suicide dans la conscience de l'humanité.

Une mesure du même ordre serait l'interdiction du récit détaillé des suicides. On sait quelle est l'influence de l'esprit d'imitation dans cette maladie. On connaît l'histoire de la guérite dans laquelle plusieurs soldats, sous l'Empire, s'étaient tués successivement, et qu'il fallut brûler pour arrêter les imitateurs. L'histoire du figuier de Timon a la même portée. Il y a quelques années, à Lyon, un jeune homme se précipite d'un clocher par une ouverture d'une forme particulière, placée à une grande hauteur, d'un accès difficile et que personne n'avait jamais choisie pour un tel dessein : on bouche l'ouverture; mais il y en avait une semblable à peu de distance, et environ un mois après le suicide se répète dans des circonstances presque

(1) Loi du 17 mai 1819, art. 8.
(2) Loi du 27 juillet 1849, art. 3.
(3) Ouvrage cité.

Digitized by Google

identiques. Les récits de cette nature ont donc un danger véritable. De même que nos lois interdisent le compte-rendu de certains procès, quand il y a danger pour l'ordre ou les mœurs, l'interdiction faite à la presse de décrire les procédés de suicide, l'appareil dont quelques malheureux s'entourent, les écrits qu'ils laissent pour satisfaire leur vanité, serait un hommage à la morale et une sauvegarde contre ce péril.

Enfin, est-il absolument impossible de porter une peine contre la tentative de suicide, contre le suicide manqué ? En Angleterre, le constable arrête celui qui a attenté à ses jours. On l'emmène en prison, et s'il n'est pas placé comme fou dans une maison de santé, on ne lui ouvre les portes de la prison qu'après lui avoir fait jurer de ne pas recommencer. Ne peut-on pas faire plus, qualifier de crime le suicide et en punir la tentative de peines modérées? Je sais le objections qu'on peut élever contre une telle disposition : je sais que par elle-même elle arrêterait peu de suicides. Mais il suffit qu'elle en puisse empêcher quelques-uns, et il est puéril de croire qu'elle en augmenterait le nombre. Elle serait morale, exemplaire; elle contiendrait une réprobation pratique et non équivoque du meurtre de soi-même, Enfin, en enfermant le coupable après sa tentative, on ferait succéder le calme aux agitations qui précèdent le plus souvent, sinon toujours, l'exécution de pareilles résolutions et on pourrait veiller attentivement à en empêcher le retour.

Il est une dernière réflexion par laquelle je veux clore ce travail; elle en résume la pensée. Une des prétentions de notre temps à été de se passer de religion, de se passer de Dieu dans l'Etat. Or voilà un mal, le suicide, contre lequel il est impossible de s'en passer ! La force publique ne peut rien à ce mal, la répression est nulle ; les mesures préventives sont faibles, secondaires, d'une efficacité douteuse. La raison humaine est impuissante; les discours et les traités de morale n'obtiennent rien. Toutes les philosophies qui se passent de Dieu ou qui méconnaissent son action permanente

Digitized by Google

sur le monde tournent tôt ou tard à la glorification du suicide. La théorie chère à notre siècle subit donc sur ce point un échec éclatant. Il est bien d'autres maux, et des plus funestes aux sociétés, sous lesquels l'Etat sans Dieu est obligé de courber la tête, tout en vantant les bienfaits de sa civilisation : mais celui-la entre tous frappe les esprits ; ses ravages causent les plus légitimes appréhensions. Les nations dans lesquelles le suicide arrive à un certain développement sont des nations découragées ; elles vont à leur fin. Il n'y a qu'un remède à cette conclusion fatale. Reconnaître Dieu comme l'unique maître, comme le suprême gardien de la vie humaine, et lui rendre sa place dans le gouvernement de l'individu, de la famille, de l'Etat.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE LYON

PENDANT L'ANNÉE 1874

Lu à la séance publique du 22 Décembre 1874

PAR

M. THÉODORE AYNARD

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DES PONTS ET CHAUSSÉES

PRÉSIDENT DE LA CLASSE DES SCIENCES

MESSIEURS,

Conformément au règlement de l'Académie, je viens vous rendre un compte sommaire des travaux de cette année. La raison de cette prescription vous a été si bien dite l'année dernière, que je ne peux rien ajouter au remarquable discours de M. Onofrio sur ce sujet; discours qui restera le type du genre. Je me bornerai à vous en rappeler quelques passages qui en sont comme le résumé :

« Les Académies ont pour but de grouper les hommes qui ont « consacré leur vie ou leurs loisirs aux sciences, aux lettres ou aux « arts. Par une publicité discrète de leurs études, par l'estime qu'elles « professent pour les travaux de l'esprit, elles rendent désirable « l'honneur d'entrer dans leur Compagnie. Il faut donc que les « hommes de goût et d'étude se réunissent pour se fortifier, et que « réunis ils s'encouragent les uns les autres à travailler pour répan- « dre autour d'eux la lumière de la véritable science et l'amour de « la véritable beauté. »

Digitized by Google

Comment cette année l'Académie de Lyon a-t-elle rempli cette mission?

Les vides de l'année dernière, dont notre prédécesseur nous a si bien fait sentir l'importance par l'éloge des collègues que nous avons perdus, ont été en partie comblés par les élections suivantes :

D'abord comme membres titulaires :

Dans la classe des lettres et arts, M. l'abbé Neyrat, maître de chapelle de la Primatiale;

Dans la classe des sciences, M. Bonnel, professeur de mathématiques au Lycée de Lyon;

Ensuite comme membres correspondants :

M. Chabas et M. Ebray, connus tous deux par des travaux importants sur la géologie.

Enfin M. le docteur Peyré, de Nantes, aussi recommandé par ses publications spéciales sur l'art de guérir que par sa traduction de Schéridan.

MM. les rapporteurs de ces élections vous ont fait connaître, avec détails, les titres nombreux de ces nouveaux élus, qui ne remplaceront pas ceux que nous avons perdus, mais qui leur succéderont avec honneur; car dans la variété infinie de la création, comme les êtres matériels, les intelligences se succèdent avec des qualités propres, qui les distinguent toujours de celles qui les précèdent et de celles qui les suivent.

Aux pertes douloureuses de l'année dernière vient de s'ajouter la perte récente d'un de nos membres titulaires émérites, M. le docteur Monfalcon, dont le mérite et la vie laborieuse ont été déja rappelés sur sa tombe par notre collègue M. Rougier, qui a si bien mis en relief les travaux de ce savant, de cet homme de bien qui avait pris pour devise ces mots : *travaille et espère.*

Certainement, parmi ses nombreux amis, Monfalcon trouvera un historien digne de lui, qui ajoutera ainsi un nouveau chapitre à la grande et belle histoire de Lyon qu'il nous a laissée.

Digitized by Google

Morand.

Dans une des premières séances de cette année, M. Martin-Daussigny a fait une lecture intéressante sur la vie et les travaux de Morand, architecte lyonnais.

Morand, élève de Servandoni, ami de Soufflot, débuta par la construction d'un théâtre à Lyon. Son succès fut tel que la ville de Parme lui confia, en 1759, la construction d'un édifice semblable. En 1762 il fit le projet du pont qui porte son nom ; l'exécution demanda plusieurs années; Morand avait conçu de vastes projets pour la création du quartier des Brotteaux. La Révolution, qui a bouleversé tant d'autres choses, retarda longtemps les prévisions de Morand. Elles ne commencèrent à se réaliser qu'à l'époque de la Restauration qui, ramenant la paix et le calme dans les esprits, permit d'entreprendre les magnifiques travaux qui sont aujourd'hui une des beautés de notre ville.

Morand avait un nom; après le siége de Lyon, il n'en fallait pas davantage pour être condamné à mort, il fut exécuté avec tant d'autres en 1794, à l'âge de 67 ans.

Perrache.

A l'occasion de l'éloge de Morand, M. Dumortier a rappelé aussi les titres de Perrache à la reconnaissance de notre ville. Lyon se terminait alors au cours du Midi, c'est là qu'était le confluent. Perrache fit commencer la chaussée qui porte son nom sur la rive droite du Rhône. Son hôtel particulier subsiste encore aujourd'hui ; il sert de caserne. Comme pour Morand, la Révolution suspendit son œuvre. Elle ne fut complétée que plus tard, de 1818 à 1826, par la construction de la digue de la rive gauche de la Saône. à laquelle on donna le nom de M. Rambaud, alors maire de Lyon.

Organisation du Travail.

M. l'ingénieur Michel a communiqué à l'Académie une étude sur

Digitized by Google

l'organisation du travail dans les grandes compagnies industrielles. D'après lui, la crise que nous traversons aurait deux causes : le développement trop rapide, quelquefois même excessif des grandes usines et l'oubli du sentiment chrétien aussi bien parmi les patrons que dans la classe ouvrière; de là résulte dans les grands centres industriels ce fléau du paupérisme qui procède surtout de la concurrence illimitée, soit des maîtres entre eux, soit des ouvriers pour l'obtention du travail; la baisse des salaires en est souvent la conséquence.

Pour qu'un patronage sérieux s'exerce du maître sur l'ouvrier, il faut des engagements permanents ou au moins à long terme qui permettent entre eux des rapports constants. La mobilité incessante de la population ouvrière rend le patronage très-difficile.

On peut constater cependant les symptômes d'un état meilleur. L'importance même des usines a fait naître la nécessité de salaires mensuels et transformé ainsi un certain nombre d'ouvriers en employés permanents. Les grandes compagnies de chemins de fer ont été conduites aussi à s'occuper de l'avenir de leurs ouvriers; c'est dans ce but qu'elles ont organisé le service médical, les indemnités en cas de maladie, les retraites et les secours extraordinaires. Ces services donnent lieu à des dépenses considérables, dont les crédits sont fournis d'une manière variable dans chaque compagnie.

Quoi qu'il en soit, il y a déjà un grand pas de fait non seulement dans les chemins de fer mais encore dans des entreprises moins importantes, telles que Terre-Noire, Bességes et autres. Il y a lieu d'espérer que l'industrie privée toute entière entrera dans cette voie. Mais pour cela il faut réformer d'abord la mauvaise éducation religieuse et économique des patrons et malheureusement aussi celle encore plus répandue parmi les ouvriers par suite de la propagande socialiste.

Digitized by Google

Dictionnaire de Littré.

M. le docteur Pétrequin a communiqué à l'Académie, pendant plusieurs séances, une étude littéraire et lexicologique du Dictionnaire de M. Littré.

L'Académie française a essayé de réaliser l'œuvre difficile d'un dictionnaire. Sa première édition est de 1694; à chaque édition nouvelle, elle a cherché à améliorer son œuvre. La sixième, datée de 1835 est la meilleure, mais elle est aujourd'hui fort incomplète malgré ses suppléments.

Le nouveau dictionnaire de M. Littré est plus ample que celui de l'Académie; les additions sont de deux ordres, les unes tirées de la langue courante des sciences, des métiers et des arts, les autres du langage de la presse contemporaine.

D'après M. Pétrequin, M. Littré aurait fait un bon choix de néologisme et d'archaïsme, et ses quatre volumes seraient un répertoire satisfaisant aux besoins généraux de notre époque. Ce dictionnaire serait supérieur à celui de l'Académie au triple point de vue du classement, des acceptions diverses et de l'étymologie des mots. L'Académie s'attache avant tout à l'usage. Littré montrerait mieux comment l'esprit a passé d'une acception à une autre. Il signale aussi les anomalies d'orthographe que l'Académie se borne à enregistrer.

M. Pétrequin termine son étude en cherchant à démontrer que c'est par l'altération capricieuse de l'orthographe et de la prononciation que se prépare et commence la décadence des langues. Il montre quelle atteinte est portée parfois à l'orthographe par les écrivains les plus renommés, tels que La Fontaine, Voltaire, Delille, Béranger, Lamartine et tant d'autres. Il se plaint que l'Académie orthographie irrégulièrement des familles entières de mots; il cite plusieurs cas où elle se met en contradiction avec elle-même en donnant un démenti à ses propres règles. Enfin, il signale une foule d'anomalies de tout genre qui réclament une réforme urgente.

Digitized by Google

Tout ce que M. Pétrequin dit à ce sujet est parfaitement logique et vrai, tout le monde en convient. Mais, à qui peut-on demander cette réforme; quel est le tribunal compétent qui peut fixer l'orthographe, la prononciation, et les mots eux-mêmes, par des décisions sans appel, et le tribunal étant trouvé, quelle serait la force publique chargée de l'exécution de ses arrêts?

En fait d'orthographe, de prononciation et de langage, les académies, les grammairiens et tous ceux qui font des dictionnaires ne peuvent pas, à notre avis, faire autre chose que de constater l'usage au moment précis où ils écrivent, car pendant que le dictionnaire se termine, avant qu'il soit imprimé, la langue a déjà changé.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, nous pensons qu'il n'y aura jamais d'autres règles, pour l'orthographe d'une époque, que l'usage le plus généralement adopté par les grands écrivains de cette époque; pour la prononciation, que la manière de prononcer admise par la bonne compagnie de notre temps. Enfin, les mots nouveaux n'auront droit de cité dans la langue vulgaire que lorsque les gens du monde les comprendront.

Eugène Faure.

M. Pétrequin a fait encore à l'Académie plusieurs communications :

Le dernier chapitre sur Eugène Faure où il cherche à mettre en relief le mérite poétique du *Songe d'une nuit d'hiver ;*

Climats de Lyon et de Nice.

Un mémoire d'autant plus intéressant qu'il est plus pratique, sur la comparaison des climats de Lyon et de Nice ; avec des observations sur l'hygiène des touristes et des malades ;

Eaux minérales.

Un mémoire sur l'importance du choix des eaux potables et sur

Digitized by Google

l'avantage que présente, surtout dans les temps d'épidémie, l'emploi des eaux minérales, dites de table.

M. Pétrequin a fait de plus hommage à l'Académie d'un travail complet sur les eaux minérales de France et d'Allemagne. Après un examen approfondi, la conclusion de l'auteur est que les malades n'ont pas besoin de quitter la France pour trouver toutes les ressources et toutes les sources que l'on peut désirer pour les traitements de ce genre.

Fécondation artificielle du Palmier.

M. Faivre a rendu compte à l'Académie de deux modes de propagation remarquables appliqués à un palmier et à une plante de la famille des Pandanées.

Ces plantes se reproduisent naturellement dans les pays d'origine où elles sont nombreuses; elles n'avaient aucune chance de se reproduire au parc de la Tête-d'Or où elles sont isolées, à cause de l'apparition non simultanée sur le même sujet des fleurs de constitution différente; en conservant le pollen des unes on est parvenu à la fécondation artificielle des autres, de la manière la plus ingénieuse.

Mûrier.

M. Faivre a communiqué aussi à l'Académie le résultat de ses études physiologiques sur l'effeuillement du mûrier d'où l'on peut tirer des conséquences utiles pour la pratique séricicole.

Fouilles du Mont-Palatin.

M. Desjardins a fait pendant deux séances une lecture des plus instructives sur les fouilles récentes faites à Rome au Mont-Palatin. Entre autres choses importantes on y a trouvé des murailles datant de la République, les bases du palais de Tibère, les débris de la villa des Césars et les restes de la maison de Liviec ontenant encore des peintures bien conservées. M. Desjardins a présenté un histo-

Digitized by Google

rique complet de la succession des procédés de l'art de bâtir employés par les Romains, qui sera toujours lu avec grand intérêt par les architectes et les ingénieurs.

Cette partie du Mont-Palatin, achetée avec l'argent de la France, comment se trouve-t-elle maintenant en d'autres mains ? Triste mystère qui prouve une fois de plus, après 22 siècles, que les paroles de notre ancêtre Brennus sont toujours tristement vraies: « Malheur aux *vaincus*. »

Sparte.

M. Yéméniz a fait une lecture sur Sparte et la Laconie. Il conduit successivement ses auditeurs au milieu des ruines de la Sparte antique, de la ville du moyen-âge Mistra, l'ancienne capitale féodale de la Morée. Il décrit enfin la Sparte moderne bâtie depuis la guerre de l'indépendance.

Malgré les vers si connus de Berchoux :

> Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?
> Du fond de leur tombeau ces peuple inhumains
> Feront assurément le malheur de ma vie;

ces noms de Grèce et de Rome ont toujours le prestige des glorieux souvenirs. Puis, enfin, ces vieux noms encore plus vieux que nous n'ont-ils pas le privilége de nous rappeler notre jeunesse ?

Droit criminel. — Albert du Boys.

M. Mollière a communiqué à l'Académie une analyse complète des 6e et 7e volumes du *Droit criminel*, de M. Albert du Boys. Il passe en revue l'origine des parlements, les procédures ecclésiastiques, l'origine et le caractère de l'inquisition établie au XIIIe siècle à l'occasion des excès commis par les Albigeois. Il rappelle les attaques exagérées et parfois les louanges excessives dont cette institution a été l'objet. Le 6e volume se termine par un exposé de la procédure criminelle en France aux XVIe et XVIIe siècles. Le 7e volume traite du droit d'asile et du droit d'extradition, de la réforme

Digitized by Google

de la procédure judiciaire au XVIII[e] siècle, faisant disparaître le secret et la torture. L'auteur examine l'influence en France des écrits de Montesquieu et en Italie de ceux de Beccaria. Il fait l'histoire des tribunaux révolutionnaires exagérant toutes les dispositions les plus arbitraires de l'ancienne législation; enfin, la réforme des tribunaux sous le Consulat, en les comparant aux modifications apportées aux tribunaux anglais.

Le compte-rendu de M. Mollière ne peut qu'augmenter le nombre déjà considérable des lecteurs de M. du Boys.

Planches de M. Chenavard.

M. Guillard a fait un exposé accompagné de remarques judicieuses sur le travail offert à l'Académie par M. Chenavard, qui consiste en une collection de planches nombreuses relatives aux œuvres des poètes grecs et latins. Les planches se rapportant à Sapho, Anacréon, Pindare, Sophocle et Ovide ont été l'objet d'un examen tout particulier.

M. Dieu. — Mathématiques.

M. Dieu a déposé à l'Académie un mémoire de haute science mathématique indiquant une extension nouvelle d'un principe important de mécanique rationnelle, connue sous le nom du principe des moments et des aires, et duquel Poinsot a établi le plan invariable du système du monde.

M. Chabas. — Rapports de l'Exode et des Hiéroglyphes.

M. Guimet, dans une lecture du plus haut intérêt, analyse et apprécie l'ouvrage de M. Chabas sur les rapports de l'Exode avec des textes hiéroglyphiques. Il montre, d'après ce savant égyptologue, que la présence des Hébreux en Égypte a laissé des traces dans un certain nombre d'inscriptions; Ce qu'on y trouve de ce peuple d'abord captif, puis échappé à la domination des Egyptiens, concorde parfaitement avec le récit des Livres Saints; la véritable science, appliquée

Digitized by Google

de bonne foi à l'étude de la religion catholique, dissipe toujours les brouillards produits par les émanations malsaines du cerveau des demi-savants.

Sur le Suicide.

M. Onofrio a lu à l'Académie un travail complet et des plus remarquables sur le suicide. Il examine d'abord ce que pouvaient et ce que faisaient les législations antiques. Il constate leur complète impuissance. Le panthéisme oriental comme le polythéisme grec et romain qui en étaient issus, lui étaient éminemment favorable. Aussi, dans l'antiquité païenne, la civilisation et la religion même le conseillaient, le glorifiaient et par suite le multipliaient.

Au moyen-âge, il disparait presque complétement sous l'influence de la doctrine chrétienne. Mais la Renaissance le voit paraître de nouveau, et ce retour aux idées païennes trouve un apologiste timide, mais pourtant un défenseur dans Montaigne. Au XVII[e] siècle, il diminue. L'histoire tragique de Faldoni et de Thérèse Lortet, dont notre département fut le théâtre, donna l'occasion à J.-J. Rousseau et à Voltaire d'appeler la compassion sur ces malheureuses victimes, compassion portée jusqu'à une approbation implicite.

En 1774, Gœthe publia *Werther*; presque sans influence en France, cette œuvre mauvaise propagea en Allemagne la fureur du suicide.

On a beaucoup disserté sur les causes du suicide; en cherchant bien, M. Onofrio en a trouvé sept : les sept péchés capitaux. Quant au remède, il n'en a trouvé qu'un : la religion.

La loi ne peut pas atteindre et réprimer ce crime, mais ce qu'elle peut faire et ce qu'elle ne fait pas assez, c'est d'empêcher son apologie et d'interdire tous les récits et tous les articles de journaux qui peuvent exciter la manie funeste de l'imitation. En développant l'esprit religieux dans la famille et dans l'Etat, on trouvera le principal moyen de diminuer ce fléau.

Digitized by Google

Gravures de M. Danguin.

En énumérant, Messieurs, les travaux de l'Académie, je me garderai bien de passer sous silence le *Sommeil du chevalier*, d'après Raphaël, et le *Portrait de la sœur de Rembrand*, deux nouvelles et magnifiques gravures de notre collègue, M. Danguin, dont la nomination récente de membre correspondant de l'Institut est un grand honneur pour notre Compagnie.

L'Académie a entendu de plus des lectures faites par des membres correspondants et des étrangers.

M. Arcelin, membre correspondant, a fait un exposé des fouilles qu'il a opérées à Solutré, et la description des nombreuses sépultures humaines trouvées sur ce point qu'il attribue à une époque des plus reculées, malgré les objections qui lui ont été faites à ce sujet.

M. Léotard, docteur ès-lettres, a lu à l'Académie une étude historique du Sénat romain depuis sa constitution primitive, à l'origine, jusqu'aux derniers vestiges de la dignité sénatoriale se retrouvant dans le titre de patrice que Clovis, Charles-Martel et Charlemagne lui-même furent fiers de porter.

J'ai terminé, Messieurs, ce tableau de ce que nous pouvons appeler le travail intérieur de l'Académie. Il me reste à vous rendre compte de ce que j'appellerai ses manifestations extérieures.

D'abord, Messieurs, en vous parlant de nos dernières séances publiques, je n'ai pas besoin de vous rappeler le magnifique éloge que vous avez entendu de M. Vitet, l'un de nos membres correspondants, par notre Président de la classe des lettres, œuvre aussi importante par les qualités éminentes de celui qui l'a prononcée que par le nom de celui qui en a été l'objet. M. Vitet, membre de l'Institut, député, appartient à l'histoire de Lyon par ses origines et ses affections. Son portrait, envoyé par sa famille à l'Académie, restera dans la salle de ses séances comme un souvenir qui nous honore. Toutes les grandes

Digitized by Google

pensées de ce discours sont encore dans vos esprits et dans vos cœurs, leur harmonie est encore à vos oreilles.

De même, de peur d'affaiblir l'impression que vous en avez conservée, je me garderai bien d'analyser le discours de M. Rougier, si plein d'à-propos et d'actualité, sur l'ordre moral dons la société et sur les devoirs, hélas ! trop méconnus ou trop oubliés des classes supérieures.

Dans la séance où vous avez entendu ces deux discours, M. Bresson a proclamé le nom de M. Bissuel neveu comme ayant été jugé digne du prix Dupasquier.

Dans la seconde séance publique où vous avez entendu M. Onofrio sur le suicide, le prix Ampère-Cheuvreux a été accordé à M. Jusserand, licencié ès-lettres, bachelier ès-sciences, élève de l'école de droit du Palais-de-Justice de Lyon.

Nous avons le bon espoir que M. Jusserand répondra au choix de l'Académie comme l'ont fait ces prédécesseurs, MM. Collet, Breasson et Trillat, dont la conduite, les travaux et les succès ont parfaitement justifié les faveurs qu'ils ont obtenues de vous.

Nous avons continué les démarches pour l'établissement de la Martinière des filles qui était, comme vous le savez, dans les intentions du major-général Martin. Vous avez entendu le rapport très-complet de M. Guillard, mais il ne faut pas se disssimuler les difficultés de cette entreprise qui n'a pas encore abouti, et pour laquelle du reste l'Académie ne peut que donner des conseils ou des avis.

L'Académie a pris l'initiative, sur la proposition de M. Fabisch, d'une demande à M. le ministre des beaux-arts du buste en bronze de M. l'abbé Deguerry par un artiste distingué, M. Oliva. Il nous a paru d'une haute convenance que notre ville conservât dans ses musées l'image d'un Lyonnais aussi célèbre par ses talents et ses vertus que par son martyre héroïque, à l'époque funeste des massacres de la Commune. L'Académie a eu la satisfaction d'obtenir ce qu'elle désirait par l'intervention de M. le préfet et le concours de l'État et de la ville de Lyon.

Digitized by Google

En vous disant nos travaux de cette année, j'ai fait passer devant vous, Messieurs, des jurisconsultes, des médecins, des géomètres, des moralistes, des géologues, des littérateurs, des archéologues, des naturalistes, des architectes et des ingénieurs, puis encore des sculpteurs, des peintres, des graveurs et des représentants de la musique.

Dans l'ensemble des choses de l'esprit dont l'Académie s'occupe, seule, la poésie a fait défaut.

Dans les tristes jours où nous sommes,
Sous le règne de l'incertain ;
Quand l'inquiétude est chez les hommes
Préoccupés du lendemain ;
Comme à l'approche de l'orage
L'oiseau se tait sous le feuillage ;
Le poète se dit : à nos noirs horizons
Le temps est trop brumeux pour chanter : attendons.

Mais que l'attente soit utile ;
Sans nous borner, au vœu stérile
De nous voir tous nous réformer,
Que chacun prie, ose et travaille,
Portant sa pierre à la muraille,
Pour l'empêcher de s'abîmer.

Des grands malheurs de la patrie
Par nos discordes amoindrie,
Conservons bien le souvenir.
Et fondant notre renaissance
Sur Dieu, sur le vieux sol de France,
Nous pourrons encore rajeunir.

Lyon, 22 décembre 1874.

Théodore Aynard.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT DE LA COMMISSION

DU

CONCOURS DUPASQUIER

MESSIEURS,

Le prix de 500 fr. fondé par Mme DUPASQUIER, veuve de votre ancien collègue, M. Louis Dupasquier, doit, selon la volonté de la donatrice, être donné chaque année et successivement à un architecte, un peintre, un sculpteur et un graveur. Ces artistes doivent être élèves de l'École des Beaux-Arts de Lyon et n'être pas âgés de plus de trente-cinq ans.

Quatre jeunes architectes ont pris part au concours de cette année en vous envoyant les dessins des édifices qu'ils ont fait exécuter, dont plusieurs ne sont pas à Lyon et que votre Commission n'a pu connaître que par ces dessins. Elle vous soumet une analyse sommaire de ses appréciations sur chaque concours, en les désignant par les numéros 1, 2, 3 et 4.

Concours n° 1

L'auteur vous a remis les dessins :

1° D'une maison construite à Lyon, avenue de Noailles, 51 ;

2° De plusieurs maisons de campagne et bâtiments de dépendances à Caluire, Cuire, la Demi-Lune et Châtillon-d'Azergues ;

3° D'un tombeau de famille à Saint-Genis-Laval.

Digitized by Google

La plus importante de ces œuvres, sous tous les rapports, est la maison de l'avenue de Noailles. Elle est intéressante comme plan, façades et détails intérieurs; chaque étage formant un seul appartement, l'allée a du être rejetée de côté; elle est large et d'un bel aspect, l'escalier répond bien à l'importance de la maison, la distribution des appartements est bonne.

La façade de cette maison est d'une composition large et bien étudiée, la décoration à refends du rez-de-chaussée, avec forts chambranles sans moulures, fait bien valoir la plus grande richesse des étages supérieurs.

La porte d'allée, simple et correcte, forme un avant-corps qui se continue jusqu'au sommet de la façade, pour régulariser la différence de largeur des trumeaux. Les premier et deuxième étages sont groupés dans un même motif de décoration, qui donne plus de grandeur à l'ensemble, mais qui aussi ne laisse pas au premier étage toute la prédominance qu'il devrait avoir. Le troisième étage est bien à sa valeur; la corniche qui le surmonte est très-ferme et d'un bel effet, elle sert de balcon à un quatrième étage en attique, dont l'appui en pierre découpée à jour, est d'un bon dessin, mais un peu fort d'échelle.

Les autres dessins de ce concurrent se rapportent à des œuvres moins importantes, mais qui, néanmoins, présentent toutes de l'intérêt.

Concours n° 3

Composé des dessins du monument élevé à Nuits (Côte-d'Or), à la mémoire des Français morts dans les combats livrés sous cette ville en 1870.

Ce monument se compose de deux parties : un important piédestal surmonté d'un obélisque. La face principale est décorée d'un

Digitized by Google

lion blessé en bas relief, la façade postérieure d'attributs de guerre, et les faces latérales d'inscriptions commémoratives.

Cette composition, d'une grande simplicité, a toute la grandeur et la sévérité que comporte la destination de l'édifice. Les détails en sont généralement bien étudiés.

L'exécution de ce monument a été confié à son auteur à la suite d'un concours public, jugé par la classe des Beaux-Arts de l'Institut.

Concours n° 3

Les dessins qui le composent sont ceux :

1° D'une grille de parc public à Santiago (Chili);

2° D'une croix de cimetière à Saint-Genis-sur-Guiers (Savoie);

3° De la chapelle de pèlerinage de Pigueux, près Saint-Genis-sur-Guiers;

4° D'une maison en construction cours de Brosses, à Lyon.

La grille de Santiago est fort belle, les panneaux de la porte sont surtout bien réussis. C'est à la suite d'un concours public à Paris que l'auteur a été chargé de ce travail,

La croix du cimetière de Saint-Genis-sur-Guiers est dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, dont un groupe reproduit de l'œuvre de notre collègue, M. Fabisch, décore la face principale. Le tombeau du donateur, placé sur l'arrière-face, est disposé de manière à faire un seul ensemble avec la croix. Cette donnée un peu complexe présentait de sérieuses difficultés, dont quelques unes ont été heureusement surmontées.

La chapelle de Notre-Dame-de-Pigueux est un modeste édifice, pour lequel les dépenses devaient être restreintes; l'architecte, en concentrant sur la façade principale la majeure partie des ressources dont il pouvait disposer, est parvenu à lui donner un véritable intérêt. On regrette seulement un peu de lourdeur dans l'ensemble de la composition.

Digitized by Google

Concours n° 4

Les œuvres qui le constituent sont :

1° Une maison à Lyon rue de la Charité;

2° Une maison de campagne, rue des Missionnaires, à la Croix-Rousse;

3° Une autre maison à Couzon.

La maison de la rue de la Charité offre dans sa façade d'heureuses proportions d'ensemble. Le premier étage a bien toute l'importance qu'il doit avoir. Il est fâcheux que l'appareil à refends de l'entresol n'ait pas été plus étudié et que quelques profils manquent de fermeté.

Le plan de la maison de campagne de Couzon est bien disposé pour répondre à un modeste programme. Les façades, quoique d'une extrême simplicité, ont néanmoins un aspect très-satisfaisant. La hauteur de la maison est un peu trop grande pour la faible étendue du plan.

L'examen de tous les dessins des concurrents étant terminé, votre Commission a procédé, par un scrutin secret au choix du lauréat. M. Bissuel, auteur du concours n° 1, ayant réuni l'unanimité des suffrages, elle vous propose de lui accorder le prix de 500 fr., fondé par Mme Dupasquier.

Lyon, le 10 avril 1874.

Les Membres de la Commission :

A. Chenavard, Desjardins, Régnier, Fabisch, Danguin et Bresson, *rapporteur*.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

TABLEAU DE SAINT ANDRÉ

COPIÉ D'APRÈS LE DOMINIQUIN

Donné par le cardinal Fesch à l'église de Saint-Jean.

L'Académie a été consultée par M. le Président Onofrio sur une question qui, au premier abord, semblait n'importer qu'à l'église de Saint-Jean; mais qui, après un examen plus attentif, a paru intéresser les arts, leur enseignement, la ville de Lyon, et même n'être pas indifférente au sentiment religieux. Il s'agit d'un tableau donné par le cardinal Fesch à notre cathédrale, où il est relégué dans le bras nord du transept; c'est la copie d'une fresque fameuse, représentant le martyre de l'apôtre saint André, peinte à Rome dans l'église de San Gregorio par l'illustre Zampiéri, si célèbre sous le nom de *Dominiquin*. La copie que nous possédons est attribuée à l'un des élèves du maître; et on croit même que le Dominiquin l'a retouchée de sa main en quelques endroits; en un mot, elle est assez estimée pour que la direction des Beaux-Arts l'ait demandée, sous condition d'échange, au profit du Musée des copies qu'elle crée en ce moment à Paris. Le conseil de Fabrique de Saint-Jean, partagé entre le désir de répondre aux intentions du gouvernement et le devoir de conserver à la métropole un legs précieux à tous les titres, a demandé quel serait le sentiment de l'Académie sur le point en

Digitized by Google

litige : vous avez nommé une commission pour l'étudier (1), et elle m'a imposé l'honneur fort immérité de vous rapporter ses opinions et ses vues.

Le premier soin de votre Commission a été de se transporter dans l'église de Saint-Jean, afin d'apprécier l'œuvre dont il s'agit. C'est une toile considérable, qui ne mesure pas moins de six mètres sur quatre: Le plus compétent de nos collègues en fait d'histoire des arts, l'a déclarée, sans hésiter, une copie ancienne et de grand prix. Si la poussière et le faux jour sous lequel elle est placée ne permettent pas de retrouver le coloris naturel et frais qui caractérisait le maître, on peut néanmoins reconnaître son génie dans l'ensemble et l'unité de cette grande composition. Il met sous nos yeux les apprêts du supplice, et non les affreuses tortures où depuis s'est complu le terrible Ribera; celui-ci étalera au même plan la tête mourante de saint Barthélemy, et ses bourreaux, les ongles dansles chairs, les mains ruisselantes de sang, et ricanant de plaisir. Plus simple et plus noble, le Dominiquin peint saint André sur son lit de douleur, au moment où les exécuteurs commencent à l'y attacher. Leur fonction même nous dérobe leurs visages et ne laisse voir que leurs attitudes vigoureuses avec leurs reins et leurs membres admirablement musclés. Ainsi toute l'attention, comme la lumière, est concentrée sur le visage du martyr, rayonnant d'une céleste espérance: il ne semble ni apercevoir ni entendre le soldat, qui, par un reste de pitié toute humaine, voudrait le rappeler à la vie et à la terre. Vis-à-vis, un groupe de saintes femmes, violemment repoussées par le licteur, contemplent avec une douleur filiale l'apôtre dont elles partagent l'espoir et la foi, pendant que leurs traits sont éclairés des mêmes

(1) La Commission était composée de MM. Martin-Daussigny, directeur du Musée; Régnier et Danguin, professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts; Mollière, de la Société des Amis-des-Arts; comte de Soultrait, archéologue, et Louis Guillard, rapporteur.

Digitized by Google

rayons. Au second plan, siége le Proconsul, sec et froid comme les statues de ses Dieux. Plus loin, mais encore distincte, la foule se presse sans con fusion et laisse deviner ses émotions diverses : ici quelques prêtres ou philosophes païens paraissent discuter les motifs et les résultats de la persécution ; là des hommes et des femmes du peuple ne semblent animés que d'une vaine curiosité.

Ainsi dans cette page dramatique, tout vit et parle; tout se lie au personnage principal. La Commission a été unanime à reconnaître la valeur réelle du tableau, qui avait appartenu à la fameuse galerie du cardinal Fesch.

Mais les conclusions que chacun de nous a tirées de cette appréciation commune, ont été bien divergentes. Les éminents artistes, qui faisaient partie de votre Commission, disaient qu'ils seraient bien aises que leurs élèves, une fois à Paris, trouvassent ce bel ouvrage dans la galerie destinée à leurs études, que d'ailleurs les œuvres d'arts seraient placées sous un jour plus favorable dans un musée que dans une église, et y seraient conservées avec plus de soin; enfin que l'architecture ogivale n'admettait guère les tableaux, témoin celui qui nous occupe, puisqu'il coupe en deux l'une des grandes baies du transept de Saint-Jean.

La majorité répondait qu'avant tout, nul n'a le droit d'arracher à son attribution particulière un legs aussi spécial et de la part du donateur et sous le rapport du donataire; que d'ailleurs il est temps de mettre obstacle à cette manie qu'ont eue tous les gouvernements, trop secondés en cela par l'opinion, de faire affluer dans Paris toutes les richesses, toutes les ressources, toute la vie de la France et d'exposer ainsi la patrie à périr d'un seul coup sous un Néron quelconque, qui frapperait la tête pour écraser le tronc. Partout aujourd'hui on parle de décentralisation; cessons donc enfin de prêter les mains à de nouvelles concentrations. Toutes les familles lyonnaises se réjouissent de posséder, grâce à l'habileté persévérante d'un de nos plus récents confrères, une École de droit où leurs fils peuvent achever leurs études et s'assurer leur carrière, sans s'ex-

Digitized by Google

poser à perdre le goût et les principes du foyer domestique. Par la même raison, nous appelons de tous nos vœux la création d'une Faculté de médecine, qui réalise en droits ce que notre ville possède en fait. Ce n'est donc pas le moment, tant s'en faut, d'enlever à Lyon rien de ce qui peut y retenir les élèves de notre glorieuse École des Beaux-Arts, et y attirer les étrangers.

L'Allemagne, si souvent et trop citée en exemple, n'a pas encore laissé entasser dans Berlin les trésors de Stuttgart, de Dresde, de Munich. Les villes académiques, Bonn, Heidelberg, Leipsig, Tubingen, conservent avec un soin jaloux ces Universités disséminées, qui entretiennent sur tous les points la sève intellectuelle, et dont un de nos savants secrétaires a fait ressortir les avantages multiples.

Les principales villes de France travaillent depuis quelques années à garder et à étendre leurs richesses propres. Tours montre avec orgueil ses Corrége; Avignon, ses Horace Vernet; Nîmes, ses Pradier; Montpellier, ses Lesueur; Marseille, ses Ruisdael. Gardons-nous donc de laisser découronner Lyon. On dira peut-être que nous attachons trop d'importance à un seul tableau, qui n'est d'ailleurs qu'une copie, et que c'est trop généraliser une question si simple. Mais c'est la tendance qu'il faut combattre, afin d'arrêter en principe les empiétements. Notre Musée a déjà perdu ses Van der Meulen; qui sait si d'un jour à l'autre un zélé directeur des Beaux-Arts, — zélé pour son Paris, — ne trouvera pas que nous possédons dans le tableau des *Saints préservant la Terre des foudres du Christ*, le plus beau peut-être de tous les Rubens ?

Nous reprochera-t-on de vouloir priver le Musée des copies d'un Dominiquin, d'un maître, qui manque seul à ses collections ? — D'abord, l'absence n'est pas complète; l'énumération des copies, publiée ces jours passés, en énonce une de ce grand artiste. Puis l'Ecole française de Rome a-t-elle mieux à faire qu'à mettre au concours ce genre de travail qui n'a pas été sans gloire pour Sigalon et pour Henri Regnault ?

Digitized by Google

Il est vrai que le Dominiquin de Saint-Jean est fort mal placé ; et que dans la position qu'il occupe, il ne peut ni servir de modèle, ni être signalé aux visiteurs, ni même recevoir les soins nécessaires à sa conservation. Mais il serait facile de le transporter dans un autre lieu, sans l'éloigner ni de Lyon, ni du palais archiépiscopal, où se trouve plus d'une salle capable de le recevoir, ainsi que le Jouvenet qui lui fait pendant, et qui n'est pas moins inapercevable. Dès lors, les grandes lignes architecturales de notre cathédrale se trouveraient dégagées : le tableau serait en pleine lumière et d'un facile accès, soit pour la jeunesse studieuse, soit pour les étrangers. Quant aux soins dus à la conservation des œuvres d'art qui décorent nos églises, la question s'élargit et prend des proportions dignes, ce semble, et de l'attention de l'Académie et du savant Prélat, dont les nobles scrupules ont soulevé toute cette discussion. Si votre Compagnie voulait bien lui en exprimer le désir, nul doute que M^gr^ l'Archevêque ne consentit à recommander, même à enjoindre aux curés des paroisses de veiller plus soigneusement sur les objets de prix qui leur sont confiés. L'architecte diocésain serait naturellement l'Inspecteur général et permanent de cette surveillance importante ; et si notre section des Beaux-Arts voulait bien faire, chaque année, à l'Académie, un rapport sur l'état des œuvres d'art à Lyon, elle acquerrait un nouveau titre à notre gratitude. Lu même en séance publique, ce rapport exciterait certainement un intérêt général et fructueux.

Les conclusions, adoptées par la majorité de la Commission, sont donc formelles : Pour tous les motifs précédents, le tableau légué par le cardinal Fesch doit rester à Lyon, et dans l'église de Saint-Jean, ou au palais archiépiscopal. Nous insistons sur ce dernier point, parce qu'il nous semble convenable que les peintures religieuses ne soient point mêlées aux œuvres profanes. Nous savons que cette confusion est d'un usage universel et fort ancien ; que l'attaquer, c'est heurter les préjugés reçus, et s'exposer à la contradiction, qui accueille d'ordinaire une idée inattendue. Mais notre conviction est si profonde que nous ne voulons point perdre une occasion aussi

Digitized by Google

favorable pour l'exprimer devant vous, avec l'espoir qu'elle pourra gagner quelques esprits ; et, comme plus d'un autre paradoxe, passé aujourd'hui au rang d'axiome moral, arriver un jour à être mis en pratique. Oui, nous n'entrons jamais dans le salon carré du Louvre, sans souffrir de voir la Vierge-Mère du Pinturicchio, la Sainte Famille de Raphaël, la Vierge Immaculée de Murillo, placées en face de l'Antiope du Corrége; oui, nous voudrions que les œuvres religieuses eussent, dans chaque Musée, une galerie spéciale, suivant l'exemple d'Avignon, où tous les morceaux de sculpture, recueillis dans les monastères et les églises, forment une série à part.

Ce désir ne nous est pas inspiré seulement par notre sympathie pour les sentiments qui ont produit ces ouvrages, mais par le respect des mœurs, et tout autant par l'amour de l'art.

Toutes les mères apprendraient avec reconnaissance qu'il y a dans les collections publiques des salles, où, sans crainte, elles peuvent conduire leurs filles.

A un autre point de vue, les œuvres chrétiennes, ainsi rassemblées, seraient mieux senties et mieux appréciées, parce que leur rapprochement, sans mélange étranger, éléveraient naturellement les âmes des spectateurs aux dispositions dont les peintres ont dû se pénétrer pour les concevoir et les exécuter. Qui de nous n'aime mieux contempler Chenonceaux sur les riantes rives du Cher, que la façade d'Anet transportée, pièce à pièce, dans la cour de l'École des Beaux-Arts? Qui jamais songerait à détrôner la Protectrice de Lyon du sommet de sa colline sainte, pour la réléguer à côté de la Minerve du Panthéon ou de la Vénus de Milo ? Et la Vierge du pieux Orsel, n'est-elle pas mieux placée à l'entrée du temple, où nous venons implorer celui qui dispose des villes et des empires, que dans le plus magnifique des salons ?

Toutes ces considérations se rattachent directement à une question plus vaste et plus haute, qu'il nous est impossible de traiter ici. Quelle a été l'influence de la Renaissance des arts païens sur les mœurs des nations modernes ? En d'autres termes, des deux Muses

Digitized by Google

que Paul Delaroche a représentées avec une vérité si frappante dans l'hémicycle des Beaux-Arts, laquelle a produit les plus beaux chefs-d'œuvres et inspiré les plus grandes actions?

Nous ne voulions aujourd'hui qu'indiquer le sujet et sa grandeur, et nous espérons n'être jamais contredit par quiconque aura envisagé nos malheurs et réfléchi sur leurs causes, notamment sur la dépopulation de notre ville, de notre département, de notre France, constatée tous les cinq ans, et de nouveau par le recensement officiel qui vient d'être publié.

Si l'Académie remettait au concours le brillant sujet qu'elle n'a pu couronner encore: *Histoire des Arts à Lyon depuis la Renaissance*, nous lui demanderions d'ajouter au Programme : *et aperçu sur leur influence morale et politique.*

LOUIS GUILLARD.

L'Académie a adopté les conclusions de la Commission dans sa séance du 28 janvier 1873, et elle a décidé qu'une copie du Rapport serait offerte à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mlle ADÉLAÏDE PERRIN.

RAPPORT SUR LE CONCOURS

OUVERT PAR L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

L'Académie m'a déjà fait l'honneur, il y a vingt-cinq ans, de me charger d'un rapport sur le concours qu'elle avait ouvert pour l'éloge d'une femme célèbre, dont la renommée avait ajouté à celle de Lyon, Mme Récamier. Par quelle fortune suis-je encore appelé à vous exposer les titres des concurrents au prix que vous avez créé en l'honneur d'une autre illustration lyonnaise, Mlle Adélaïde Perrin ?

C'est que votre Compagnie, Messieurs, se plaît à faire ressortir tous les noms dont l'éclat se réflète sur notre ville; en 1849, vous éleviez un trône à une reine du monde; aujourd'hui vous consacrez un autel à un ange du ciel.

Au premier coup d'œil, il est vrai, tout semble opposé entre Mme Récamier et Mlle Adélaïde Perrin. L'une fut douée d'une éblouissante beauté; l'autre était si simple que personne ne parla jamais de sa figure. L'une a vécu entourée d'adorateurs; l'autre n'a connu, pour ainsi dire, que des traverses et des amertumes. Mme Récamier

Digitized by Google

a passé la plus grande partie de sa vie dans l'opulence et le luxe; puis, quand elle en a été dépouillée, elle a su, par son esprit et son tact, conserver sur tout Paris une influence incontestée. M^lle^ Adélaïde Perrin a constamment vécu dans la gêne et dans l'obscurité; elle n'a eu d'action que par son exemple sur un cercle très-restreint de femmes aussi humbles qu'elle-même; et pourtant elle a pu créer des ressources vivaces à des misères jusqu'alors abandonnées.

Quel contraste entre ces deux existences! N'y eut-il donc rien de commun entre elles, et tout rapprochement serait-il de pure fantaisie? Non, Messieurs; le lien qui les unit, c'est la Foi, la foi chrétienne et pratique, qui préserve les qualités les plus brillantes de l'orgueil et de la chute, et qui, des vertus les plus modestes, fait jaillir des prodiges dignes de l'éternité. Otez en effet à M^me^ Récamier cette auréole chrétienne qui rehaussa toutes ses couronnes, elle serait déjà tombée au niveau de ces idoles du XVIII^e^ siècle, si encensées par leurs courtisans du jour, et maintenant d'autant plus méprisées qu'elles furent plus fameuses et plus haut placées. Au contraire, les grâces enchanteresses de la souveraine de l'Abbaye-aux-Bois, invinciblement défendues par une piété sincère, ont laissé intacts et son cœur et sa réputation; et s'il n'est resté d'elle qu'un souvenir, il demeure aussi pur que charmant.

Mais si nous envisageons la vie et l'œuvre de M^lle^ Adélaïde Perrin, nous sommes comme enlevés au-dessus de la terre; nous n'apercevons plus rien d'humain; sans fortune, sans appui, sans autre arme qu'une charité obstinée et contagieuse, elle a fondé un bienfait toujours renaissant; de ces mains impuissantes est sorti un monument impérissable, asile des créatures les plus délaissées: tout, dans cette histoire merveilleuse, nous montre le doigt de Dieu; tout justifie la parole de l'Evangile: « Ceux qui s'abaissent seront élevés;... les plus humbles seront les plus exaltés. »

Mais, dira-t-on, de quel droit parlez-vous des sentiments intimes d'une âme si inconnue pendant sa vie terrestre? Pourquoi lui prêtez-vous des pensées qui peut-être ne furent pas les siennes? Non,

Digitized by Google

Messieurs, je ne suppose rien, je n'invente rien : j'aurais trop peur de voir la Sainte elle-même sortir de son tombeau, et me dire à son tour : « Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? » Ses pensées et ses actions les plus secrètes, elle les a révélées elle-même. Nous possédons, en effet, un trésor inestimable, l'histoire de l'Etablissement des Jeunes Incurables et la biographie de M^lle^ Adélaïde Perrin, écrites de sa propre main, pour sa famille seule, et conservée par elle comme une relique vénérée. Dépositaire de ce précieux document, nous sommes autorisés à lui emprunter tout ce qui peut éclairer le sujet qui occupe l'Académie, et l'aider à se prononcer sur le concours en pleine connaissance de cause. Vous allez entendre la Fondatrice en personne : c'est elle qui va nous apprendre comment se forment les grandes œuvres, ou plutôt comment Dieu les crée au moyen des plus faibles instruments.

« Si cette esquisse, dit-elle, inspire une confiance sans borne à « la Providence, j'aurai atteint le but que je me propose. J'exposerai « les contrariétés sans nombre que j'ai éprouvées, et qui m'ont causé « des chagrins si cuisants... Je commence à les mieux juger maintenant, et voici ce que je découvre dans la conduite de la Providence : jusqu'à présent on a dû les Maisons de charité aux « corporations religieuses, et elles se sont toujours montrées zélées « pour un si saint engagement. Et pourtant le Seigneur n'est-il « pas venu prêcher à tous les vertus chrétiennes? et pour montrer « que les gens du monde pouvaient le suivre, n'a-t-il pas permis à « Madeleine d'arroser ses pieds de ses larmes ? N'a-t-il pas appelé « saint Mathieu, saint Paul à sa suite ? — Voici, je crois, une des « vues de sa bonté infinie, c'est de sanctifier des âmes qui se perdaient au milieu des épines de la vie, en les attirant à lui par la « vue de ses membres souffrants ; et d'établir un rapport de bonnes « œuvres entre les personnes qui vivent dans le monde et celles qui « s'en sont séparées... Admirons donc une Providence toujours « attentive à nos besoins, et qui, pour les satisfaire, sait se passer « et de notre intelligence, et même de notre volonté bien détermi-

Digitized by Google

« née... Heureux pourtant, lorsque nous nous tenons bien souples « dans les mains de notre Dieu, pour nous laisser conduire sans « résistance... »

Après ce préambule qui résume son œuvre et les difficultés qu'elle eut à vaincre, Mlle Perrin raconte son enfance, son excessive timidité, sa santé faible, tout ce qui devait l'accabler, jusqu'à ce qu'un homme de Dieu lui apprit » que les malheurs de la terre ne doivent point « nous abattre, mais nous servir d'échelons au seul bonheur digne « de nous. — Mon âme languissante et altérée s'ouvrit sans peine « à cette source d'eau vive. J'entrepris avec joie de donner des soins « aux pauvres... Toutes mes relations n'eurent plus d'autre but;... « et loin de puiser la tristesse dans la vue de tant de souffrances, « nous en sortions toujours avec la consolation d'en avoir adouci « quelques-unes. »

Au mois de juillet 1819, — date mémorable, — Mlle Perrin reçut, en son absence, la visite d'une inconnue; on venait lui « recom- « mander une jeune fille qui était à l'hôpital, et qui allait en être « renvoyée parce qu'elle était incurable. » Trois fois refusée, la charitable messagère revient trois fois à la charge... Mlle Perrin, sous la conviction de son impuissance, résiste, pareille au poète qui

> Redoute du génie
> L'assaut victorieux,

ou plutôt semblable au Prophète qui se dérobe à l'appel divin, le repousse, et ne lui cède que vaincu. Dieu voulait être seul à l'origine de la création nouvelle, et ne laissait d'autre mérite à son agent que l'humilité; mais l'humilité chrétienne est toujours féconde !

Mlle Perrin va enfin, et comme par hasard, visiter la pauvre incurable, et dès lors elle ne peut plus s'en détacher. Vainement la science lui fait entendre que ces plaies hideuses et rebelles à tous les soins, que ces infirmités constitutionnelles qui aboutissent à l'extinction des races sont la suite fatale et le juste châtiment des excès commis par les ancêtres, la charité ne voit que l'innocence de l'être

Digitized by Google

qui gémit sous ses yeux. Vainement on lui dit que cette malheureuse a une famille dont le devoir serait de la reprendre et de la servir, M^lle^ Perrin sait trop que la famille indigente est presque toujours sans entrailles pour un membre dont elle n'a rien à espérer. M^lle^ Perrin épuise tous ses efforts pour guérir sa protégée; et, quand elle a perdu cet espoir, elle la prend à sa charge, puis deux autres, puis trois. Voilà le premier noyau des *Jeunes-Incurables* !

Cependant, M^lle^ Perrin n'avait aucune fortune, elle était réduite à quêter des secours pour subvenir à l'œuvre qu'elle n'avait point cherchée. Vingt fois, elle se trouve à bout de tout expédient, et chaque fois Dieu semble faire une espèce de miracle pour lui rendre la possibilité et la confiance de persévérer.

Aussi continue-t-elle : « J'admirais, chaque jour, les soins de la « Providence, qui n'est jamais si belle que lorsqu'on la considère « dans ces détails minutieux où l'on reconnaît la tendresse d'une « mère qui a tout prévu, et qui ne refuse souvent à ses enfants le « libre usage des biens qu'elle leur destine, que parce qu'ils s'en « serviraient pour leur perte; tandis qu'elle les leur distribue dans le « temps et avec la mesure qui convient à chacun. Oh ! que d'excel- « lentes leçons j'ai reçues dans cette petite chambre de la rue « Saint-Georges ! Que de sujets d'admiration et de confiance en « Dieu ! Aussi j'en sortais toujours plus forte, plus courageuse pour « supporter les peines qui m'environnaient de toutes parts. »

En effet, quand les inquiétudes matérielles se calmaient, survenaient les amertumes morales, plus rebutantes encore; M^lle^ Perrin rencontrait les perfidies, les ingratitudes les plus incroyables. La voilà trompée par celles mêmes qu'elle avait sauvées; déçue par d'autres qui s'étaient offertes à l'aider, et dont les promesses avaient un moment soutenu son courage.

Guidée par un judicieux sentiment d'économie bienfaisante et par les conseils du vénérable curé Julliard, si savant dans l'art de conduire les âmes et les œuvres, M^lle^ Perrin essaie d'initier ses protégées à quelques petits métiers proportionnés à leur faiblesse; elle leur

Digitized by Google

aurait ainsi procuré des ressources pour le présent et pour l'avenir; surtout elle voulait les relever de l'abaissement moral, en leur apprenant à ne pas attendre tout d'autrui. Mais ce fut en vain; il lui fut impossible de surmonter l'inertie et l'entêtement de ces pauvres filles, dont l'âme avait été encore plus négligée que la santé.

Alors découragée, et se trouvant absolument hors d'état de continuer, elle prend une résolution définitive,— à ce qu'elle croyait; — elle leur fait ses adieux, et se condamne à ne plus s'occuper d'elles. Mais après quelques jours, elle apprend que ces infortunées so n tombées dans un morne et inquiétant désespoir; leur mère adoptive ne peut en supporter la pensée: elle revient à ses orphelines et leur promet de nouveau ses soins. A ce retour, les incurab'es semblent renaître; mais leur protectrice, au contraire, en reçoit un contre-coup funeste. L'épreuve avait été trop forte pour une constitution si nerveuse et si frêle: elle tombe malade; un remède violent la guérit, et en même temps, — admirons encore ici le médecin suprême! — elle se trouve animée d'une énergie qu'elle ne s'était jamais connue.

Il la lui fallait bien pour supporter les nouveaux assauts qui l'attendaient.

L'œuvre subsistait dans l'ombre; elle s'étendait même peu à peu: des âmes charitables, les curés d'alentour, envoyaient à ce petit Hôtel-Dieu les infirmes dont ils ne savaient que faire: elles étaient déjà neuf; les secours imprévus arrivaient pour le moment. Mais M^lle^ Perrin craignait de tenter la Providence par une confiance abusive: « Inquiète, j'en parlai *pour la première fois* à celui qui « avait toute ma confiance. Il me répondit simplement que je devais « être entre les mains de Dieu comme une cire molle, et me laisser « façonner à son gré; que, chaque fois qu'il se présenterait quelque « bien à faire, je n'avais qu'à répondre intérieurement: Oui, mon « Dieu! et agir sans inquiétude. Je revins bien forte.... »

Forte de volonté sans doute, mais non de santé! Afin de la ménager un peu plus, sa pieuse mère consent à ce que ses estropiées soient transférées dans les vastes greniers de la maison qu'elle habitait à la

Digitized by Google

place Saint-Jean. Mlle Perrin accepte l'aide de quelques amies choisies par elle. Il faut l'entendre parler de ces auxiliaires, tandis qu'elle ne raconte d'elle-même que ses défaillances et ses faiblesses. « Mlle Richard était un ange de vertu ; elle joignait aux secours tem- « porels les instructions, les encouragements et les consolations, « qui, dans sa bouche, avait une onction à laquelle on ne pouvait « résister. — Mlle Catelin, qui lui succéda » malgré son âge « et ses infirmités, unissait aux qualités de la précédente l'habitude « de la souffrance et l'expérience du malheur. Je voudrais pouvoir « retracer tout le bien qu'elle fit à notre établissement : ce serait un « vrai modèle pour les personnes qui se consacrent aux soins des « pauvres. Tout était simple, naturel ; sa bonté était si bien enve- « loppée dans l'humilité qu'il fallait une grande attention pour « découvrir l'héroïsme de la charité sous des dehors aussi modestes. « Heureuses, si nous avions pu la conserver longtemps ; mais Dieu « la réclamait, il fallut la lui céder. La charité l'accompagna jus- « qu'à son dernier soupir : préoccupée de ses pauvres filles, elle les « légua à une de ses parentes, Mlle Roch, qui a toujours été depuis « leur plus ardente protectrice. »

Mais si Mlle Perrin fait la part si large et si belle aux compagnes qui la secondent, que lui restera-t-il donc ? Son lot, Messieurs, c'est la lie du calice, les défiances, les froideurs, les dénigrements. Un journaliste a percé, on ne sait comment, le secret de cet asile si bien gardé ; il le publie en prose et en vers. Et il se trouve des gens capables d'imputer cette indiscrétion à l'humble fondatrice. Plusieurs de ses amies se refroidissent et s'éloignent d'elles ; l'une, véritable Arsinoé, vient la prémunir « contre son imagination exaltée » ; une autre l'avertit doucereusement qu'on accuse en haut lieu son hospice de n'être qu'une maison « de spéculation, de philanthropie, d'intri- « gue même, où elle prétend faire un amalgame de toutes les reli- « gions. » Bien plus, la pieuse femme, qui n'avait commencé et continué que sur l'avis formel de son confesseur, sent la méfiance glacer même les pasteurs de sa paroisse. Pour comble enfin, le curé

Digitized by Google

qui l'avait longtemps encouragée ne lui fait plus le même accueil : Ecoutons ses douces plaintes : « L'espèce de désapprobation que « notre respectable curé infligeait à ma petite réunion m'était d'au- « tant plus sensible, que j'étais accoutumée à le regarder comme un « saint : son zèle, sa charité inépuisable, sa douceur que rien ne « pouvait altérer, la vénération que ma famille avait pour tant de « vertus ; toutes ces impressions fortement gravées dans mon esprit « me rendaient fort pénible ce mésaccord ; et je ne savais comment « le détruire, parce que je n'en connaissais pas la cause. »

La vraie cause, Messieurs, c'est que ce digne prêtre, sentant tout le prix de l'établissement des Jeunes-Incurables, et ne concevant pas qu'il pût durer entre des mains laïques, voulait le livrer à une Communauté pour assurer son existence. Il ne tarda pas en effet à proposer à M^lle^ Perrin de le céder à des religieuses, sous la condition que la fondatrice et ses auxiliaires continueraient à fournir aux dépenses par leurs quêtes et tous autres moyens convenables ; mais elles renonceraient à voir leurs pauvres, puisqu'il s'agissait d'une maison cloîtrée. Il me semble, Messieurs, que vous pressentez l'émotion de M^lle^ Adélaïde Perrin : « Etourdie d'une pareille ouverture, je ne puis « rendre l'impression qu'elle me fit. Je ne crois pas exagérer, en « disant que je ressentis la douleur qu'éprouverait une mère, qui a « bien eu le courage de confier ses enfants à des étrangers pour « leur assurer quelques avantages; mais à qui l'on vient dire « qu'elle doit renoncer à eux pour toujours. Je fus quelque moment « sans répondre, partagée entre la vue de la volonté de Dieu, à « laquelle je voulais obéir à tout prix, et un sentiment impérieux, « une lumière opposée qui semblait m'indiquer que ce n'était pas là « la route que je devais suivre. »

Elle consulta ses compagnes, et vint peu après déclarer à M. le Curé qu'elles ne pouvaient accepter le rôle qui leur était réservé; qu'elles abandonneraient à sa communauté tous leurs droits, malades, mobilier, argent ; mais qu'elles ne se mêleraient plus de rien, ne pouvant se réduire à n'être désormais que des instruments matériels,

Digitized by Google

sans que leur cœur eût l'unique bonheur qu'il désirât : voir de leurs yeux leurs chères infirmes, les panser de leurs mains, les consoler de leurs bouches. M. le Curé ne voulut point accepter cette renonciation absolue, « il n'en fut plus question, et tout recommença comme « à l'ordinaire. »

Ainsi, rien ne pouvait arracher Mlle Adélaïde Perrin au soin de ses incurables ; rien, si ce n'est un devoir supérieur. Voilà ce qui me paraît en elle plus admirable que tout le reste, c'est qu'une vertu si ardente ait su s'en poser la limite. Saint Pierre en avait déterminé la loi par ce mot si simple : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux « hommes » : mot sur lequel repose la subordination des devoirs. Ni les dégoûts, ni le dénuement, ni les calomnies, ni des offres séduisantes n'avaient pu séparer Mlle Perrin de son cher et triste entourage ; elle va s'en éloigner par amour filial. Sa mère s'était transportée à Saint-Just auprès d'une vieille parente qui réclamait sa présence : sa fille l'accompagne. « Je ne pouvais quitter maman « pour aller soigner des étrangères. Elle paraissait craindre que mon « affection pour mes malades ne m'écartât d'elle. Aussitôt que je « m'en aperçus, je l'assurai que toute mon ambition était d'adoucir « ses peines en les partageant ; que je renonçais volontiers à une « œuvre à laquelle je m'étais adonnée uniquement parce que je « croyais accomplir la volonté de Dieu ; mais que je n'y tenais plus « du moment que cela ne s'accordait plus avec un devoir bien plus « doux à remplir. »

Aussitôt Mlle Perrin se choisit une digne suppléante pour veiller sur ses estropiées ; puis elle vint se consacrer tout entière à son devoir filial. « Ma pauvre mère succombait sous le poids de ses dou- « leurs ; je la voyais s'affaiblir à chaque moment. Une maladie de « peu de jours m'enleva ce que j'avais de plus cher. Toute sa vie « avait été employée pour le bonheur de ses enfants ; et elle n'avait « eu sur la terre qu'angoisses et souffrances. Nul espoir ne restait « pour alléger ici-bas une position si cruelle : le Ciel seul pouvait « lui offrir le bonheur, il s'ouvrit pour la recevoir. J'étais, moi,

Digitized by Google

« plus malheureuse que jamais ; mais ma mère ne souffrait plus. « Devais-je me plaindre ? »

C'est à ce moment d'abattement affreux que Dieu attendait sa fille bien-aimée pour couronner l'édifice dont ses modestes mains avaient posé la première pierre. M^lle^ Perrin redescend à Lyon avec ses frères qui la traitaient comme une seconde mère ; toute leur famille s'empresse à venir les consoler ; déjà on songe à les distraire ; on veut même se rassembler à jour fixe autour d'eux. Mais elle, rendue à sa charité, se hâte de donner à ces soirées le seul caractère qu'elle pût accepter. « Nous annonçâmes que nous recevrions avec satisfac- « tion, une fois par semaine, les personnes de notre famille qui « voudraient bien travailler pour les pauvres. Ce genre d'invitation « était nouveau ; il plut beaucoup. Nous avions disposé des tables « garnies de tous les petits ustensiles nécessaires; on les entoura « avec une joie inexprimable. La seconde semaine, chacun se fit un « plaisir d'apporter des étoffes ; même des mains inconnues nous « en envoyèrent des provisions. Il fut convenu que nos soirées se « termineraient le lundi de Pâques par une distribution de prix aux « plus actives, aux plus exactes, aux plus adroites. Pour plus d'or- « dre, on avait nommé une présidente, une secrétaire, une trésо- « rière ; on tenait note des matières reçues et de leur emploi, comme « des recettes en argent. Enfin, tout se faisait très-régulièrement et « très-gaiement. Au milieu de l'hiver, nous eûmes bon nombre « d'habillements d'enfants, et il nous restait encore beaucoup « d'étoffes ; je les regardais d'un œil d'envie pour mes pauvres in- « firmes ; elles avaient grand besoin de couvertures ; mais je ne « voulus pas divulguer mon secret. »

Nous lasserons-nous, Messieurs, d'admirer cette humilité, qui cache ses vertus plus que d'autres leurs hontes ! — « Le lundi de « Pâques arrive. M. le curé avait été prié de nous envoyer une dou- « zaine de petits pauvres, garçons et filles. Quand tout le monde est « réuni, un de mes frères, — Vous le connaissez, Messieurs, — « adresse à ces dames un petit discours aussi plaisant que spirituel,

Digitized by Google

« en forme de compte-rendu. Nos petits enfants entrent vêtus des « habits qui avaient été faits l'hiver. Les trois premiers tenaient des « couronnes de fleurs qu'ils déposèrent aux pieds des dames dési- « gnées. Tous les autres suivirent portant des corbeilles de bouquets « pour leurs bienfaitrices. Les larmes coulèrent, on était heureux, « et l'on comprit que toutes les fêtes du monde ne valaient pas « celle-là.

« Cette fête si nouvelle et si touchante était, sans que nous nous « en doutions, la fondation de la Maison des Incurables. Voici com- « ment elle le devint. Après avoir joui de ces douces émotions, nous « fîmes la revue de ce que nous avions encore à distribuer. Là se « trouvaient les couvertures que j'ambitionnais. Je les demandai pour « de pauvres filles que je connaissais depuis longtemps : on me les « accorda, et on tira au sort qui les porterait. Il ne me fut pas favo- « rable; trois de nos dames se félicitèrent de leur bonheur : on me « demanda l'adresse, je ne pouvais plus reculer; je la donnai. Ces « dames, étonnées de cette réunion d'infirmes, leur firent mille « questions, et tout fut dévoilé.

« Ravies de leur découverte, les visiteuses, sans m'en prévenir, « racontèrent à notre société de charité ce qu'elles avaient vu, et « émirent le vœu qu'elle subsistât pour continuer l'œuvre commen- « cée: on applaudit avec transport; les quinze dames, qui avaient « pris part au travail, composèrent le Conseil chargé de former un « établissement solide et durable.

« Eblouie par tout ce qui venait de se passer, je fus d'abord un « peu effrayée. Toutes ces dames étaient bonnes, zélées, animées des « meilleures intentions : mais je ne pouvais me dissimuler qu'il n'y « avait pas ce fond de religion si nécessaire pour une telle entre- « prise. Nous étions toutes des têtes un peu légères. Mais que devais- « je faire? J'avais inutilement sollicité toutes les personnes pieuses « que je connaissais, en faveur d'une œuvre si bonne et si néces- « saire, et je n'avais trouvé que de l'opposition. Ici je n'avais rien « cherché, et il se présentait des zélatrices empressées pour la per-

Digitized by Google

« pétuer. J'ignorais trop les desseins de la Providence pour qu'il fût « raisonnable de m'opposer à une action qui n'avait rien de mauvais « en elle-même. Je crus donc devoir rester simple spectatrice, et « suivre pas à pas la marche que Dieu voudrait y donner, en le « priant toujours de m'éclairer. »

Le Conseil déploie la charité la plus active. Les douze incurables sont installées dans un local plus vaste, à Aynay; le soin de l'intérieur est confié aux sœurs de Saint-Joseph; les dons affluent de de tous côtés; et quoique M^lle^ Perrin eût fait insérer dans le Règlement qu'il n'y aurait jamais dans le conseil que des dames catholiques, plusieurs protestants s'inscrivent au rang des bienfaiteurs. Le curé de la paroisse, après quelques hésitations, vient encourager les patronnes d'une si belle institution, « il se montre un père pour leurs « malades, préside les assemblées, et se charge de recommander lui-« même leur œuvre à Monseigneur l'Archevêque.

« J'étais bien dédommagée des peines que j'avais éprouvées, « s'écrie la pieuse Adélaïde, il ne manquait plus rien à mon « bonheur. »

Elle le supposait du moins, et ne pouvait prévoir que Dieu lui réservait encore la plus pénible de ses épreuves. L'histoire en est instructive, et fera ressortir dans M^lle^ Perrin des qualités nouvelles, d'autant plus remarquables qu'elles sembleraient inconciliables avec celles que nous avons admirées jusqu'ici. Nous l'avons vue douce, dévouée, humble jusqu'à l'abnégation, ignorée d'elle-même: qui se douterait qu'elle fût capable de soutenir avec fermeté une discussion dans une nombreuse assemblée, de démêler une intrigue, de résister respectueusement à d'injustes prétentions, même d'exprimer une légitime colère?

Parmi ses auxiliaires, se trouvait une demoiselle qui s'était chargée d'expliquer le catéchisme aux jeunes infirmes: elle montrait pour elles beaucoup d'affection. Un jour elle confia à M^lle^ Perrin qu'elle était résolue à leur donner tout ce qu'elle possédait, environ 30,000 francs, afin qu'on pût acheter une maison pour

Digitized by Google

les y établir définitivement. « Au comble de mes vœux, dit la naïve « narratrice, je lui témoignai ma joie dans les termes les plus ex- « pressifs. Déjà nous faisions ensemble le plan des nouveaux bâti- « ments, lorsque la donatrice reprit : Il est bien entendu que nous « mettons tout votre Conseil à la porte, et que nous demeurons « maîtresses. Je la regardai, stupéfaite de cette phrase, et je la lui « fis répéter, croyant que j'avais mal entendu. Elle la redit en « riant ; mais elle ne trouva sur mon visage qu'une sorte d'horreur, « qui l'aurait fait rentrer en elle-même, si son projet n'eût été con- « certé longtemps d'avance et appuyé par des personnes influentes. « Je lui répondis d'un ton sérieux, et, je crois même, un peu dur : « Je suis bien étonnée, Mademoiselle, que vous ayez la hardiesse de « vouloir changer l'ordre établi par Dieu même ; c'est la Providence « qui a formé ce Conseil ; ce ne seront pas vos promesses, flatteuses « en apparence, qui me feront oublier ce que nos enfants doivent à « leurs bienfaitrices. Gardez votre bien, si nous ne pouvons l'avoir « qu'à ce prix. Elle chercha à me calmer par quelques paroles « ironiques, m'insinuant que je prenais trop chaudement le parti de « ces dames, et que la gloire de Dieu devait passer avant tout. Je lui « répliquai que je ne comprendrais jamais que l'on travaillât à la « gloire de Dieu, en s'écartant des lois de la justice et de la recon- « naissance, et je me retirai indignée de ce que je venais d'entendre. »

Ainsi la débonnaire servante du Dieu de paix savait, comme lui, s'armer du fouet vengeur contre les vendeurs du Temple. Elle n'ignorait pas qu'on peut donner tout son bien aux pauvres, comme dit saint Paul, sans avoir la charité, c'est-à-dire sans aimer ni eux, ni Dieu. Mais la vendeuse de charité ne se tint pas pour battue ; elle se replia dans des voies plus tortueuses. Peu après, M^lle^ Perrin fut mandée à l'Archevêché : elle y trouva deux vicaires généraux qui lui parlèrent de ses incurables avec beaucoup d'intérêt, puis lui firent presque un devoir d'abandonner son hospice à une communauté religieuse, en sorte que le Conseil des Dames n'eût désormais qu'à vérifier les comptes de chaque année ; encore sans exigence trop ri-

Digitized by Google

goureuse ; car il faudrait ménager le secret des bienfaiteurs. Toutes ces clauses étaient consignées dans un Règlement où Mlle Perrin reconnut aussitôt l'esprit et même l'écriture de celle dont elle avait refusé les 30,000 francs par respect pour ses dévouées collaboratrices.

Elle en référa à son Conseil, qui ne manqua pas de repousser tout d'une voix une proposition qui l'excluait et du bien accompli et du bien à faire. On n'insista pas : mais dès ce moment, Mlle Perrin se sentit assiégée de défiances, qui blessaient et son œuvre et sa personne même. Abreuvée de tant de fiel, quand elle s'était crue au bout de sa mission, elle fut atteinte d'une maladie grave, pendant laquelle MM. les vicaires généraux renouvelèrent leurs instances, mais en lui conseillant, comme moyen terme, d'entrer elle-même dans un ordre religieux, à la tête duquel elle dirigerait ses chères estropiées.

Ne nous étonnons point trop, Messieurs, de l'insistance que mettait le haut clergé à soustraire ce pieux établissement et sa sainte fondatrice au caractère laïque. Pour en juger sainement, il faut se transporter à l'époque où tous ces faits se passaient. Car si le catholicisme est immuable, ceux qui le professent ne peuvent guère échapper à l'influence de ce qui se passe autour d'eux. On calomnie l'Eglise lorsqu'on prétend qu'elle se crée des dogmes nouveaux ou qu'elle modifie ses doctrines primitives ; elle peut les déterminer ou les éclaircir, suivant les besoins que manifestent les temps ; et c'est ce qu'elle a fait de siècle en siècle. Mais innover, inventer ou altérer des articles de foi, jamais ; son enseignement est invariable comme son auteur. Quant aux hommes qui le pratiquent, ministres des plus éclairés ou simples fidèles, ils ne peuvent rester étrangers ou insensibles au mouvement qui les entoure. Tantôt ils s'y laissent emporter, comme le malheureux La Mennais ; tantôt ils en sont trop épouvantés, comme les respectables grands-vicaires dont nous parlons.

C'était vers 1830, époque de troubles religieux, non moins que d'agitations politiques. Des sectes anciennes se remuaient, de nou-

Digitized by Google

velles se produisaient, toujours avec l'amour de l'humanité pour enseigne. On n'avait pas oublié l'audace et le succès de certains éditeurs, qui, tronquant nos livres sacrés, en publiaient la morale dépouillée de tout surnaturel, c'est-à-dire de son principe et de sa sanction. Il n'est donc pas surprenant que des prêtres distingués, commis à l'administration d'un grand diocèse, fussent fortement préoccupés de maintenir en étroite union la charité et la foi catholiques, sachant bien que l'une sans l'autre sécherait comme un arbre séparé de sa racine. Leurs sollicitudes, même exagérées, prouvent combien ils appréciaient l'établissement des Jeunes Incurables, puisqu'ils voulaient le consolider par le seul moyen qui leur semblât efficace. Gardons-nous donc de leur en savoir mauvais gré; car ils pouvaient tout craindre, et ne pouvaient tout prévoir. Aussitôt que l'esprit de cette excellente institution fut parfaitement connu, les plus hautes autorités religieuses lui rendirent une éclatante justice; le Cardinal de Bonald présida plus d'une fois l'assemblée générale de ce conseil tant de fois attaqué; Son Eminence se mit au nombre des souscripteurs, à la tête desquels on comptait déjà tous les princes de la Maison de France; enfin les Souverains Pontifes accordèrent leurs plus insignes faveurs à la chapelle de la Maison. Et c'est précisément parce que sa vertueuse fondatrice ne désunit jamais la foi et la charité ni dans son cœur, ni dans sa vie, c'est parce qu'elle accomplit jusqu'à l'héroïsme toutes les perfections évangéliques, en les enveloppant de la plus impénétrable humilité, qu'elle mérita de conserver à son grand ouvrage le caractère chrétien et laïque dont elle n'avait jamais voulu le laisser déparer.

A vrai dire, Messieurs, ce caractère me paraît être le trait distinctif de notre Lyon : parfaitement soumis à la hiérarchie catholique en tout ce qui concerne le spirituel, et complétement indépendant en toute affaire purement temporelle; n'est-ce point la formule du laïcisme lyonnais? Nous la trouvons empreinte sur presque toutes ces institutions religieuses et charitables dont la multitude a

Digitized by Google

fait honorer notre cité du nom de *Ville des aumônes*, et qui semblent s'être modelées sur l'œuvre de M^lle^ Adélaïde Perrin : Société de patronage pour les jeunes filles, ou pour les jeunes libérés ; — du Saint-Enfant-Jésus pour les Écoles ; — Refuges d'orphelins ou de jeunes vagabonds ; — OEuvre des convalescentes ; — des repenties ; — des infirmes capables de travailler ; — Institut catholique ; — Dames du Calvaire ; et tant d'autres, sans omettre la Société des Hospitaliers qui les avaient toutes précédées de soixante ans, ni l'Association catholique des Patrons qui est la plus récente, toutes ont la foi pour inspiratrice, pour lien et pour règle, la charité pour objet, le Prêtre pour ami et pour directeur religieux, les laïques pour organisateurs, agents et administrateurs.

Est-ce à dire que nous regarderions les ordres monastiques comme des superfétations, utiles peut-être dans un autre âge, superflues aujourd'hui ? Ce serait se méprendre radicalement et sur notre pensée, et sur la vérité. Tant qu'il y aura des faiblesses et des difficultés sur la terre, les couvents seront indispensables à mille besoins, puisque seuls ils assurent à certaines natures la liberté de prier, de méditer, de pleurer, de survivre. Seuls, ils fournissent les dévouements capables de défricher les déserts, de sauver ou de consoler les mourants, d'étendre incessamment l'empire de la croix et celui de la civilisation.

Mais si les Religieux sont les héros du christianisme, les laïques en sont la foule ; et c'est pour cette foule surtout qu'est venu le Sauveur, puisqu'elle forme l'immense majorité du genre humain. Quand le Père Lacordaire, dans la chaire de Saint-Jean, énumérait les caractères qui prouvent la divinité du Christ, il proclamait au rang suprême le dernier nommé par le Seigneur lui-même : *Pauperes evangelizantur*. Oui, la bonne nouvelle, la vérité, n'est plus le partage de quelques privilégiés, disciples d'un Pythagore ou d'un Aristote, l'Évangile, comme le ciel, est destiné à tous. Ces *Pauperes*, émancipés, illuminés par le Rédempteur, c'est nous, Messieurs, pauvres laïques, pauvres gens du monde, qu'il a appelés à lui en

Digitized by Google

prenant dans le monde les premiers de ses Apôtres : C'est à nous à ne pas tromper son appel.

Voilà les principes fondamentaux que M^lle^ Perrin avait compris et pratiqués dès sa première jeunesse ; et vous vous rappelez peut-être qu'elle les a énoncés dès la première page de ses délicieux mémoires. Elle en a empreint toute son œuvre, et ils en font toujours le cachet, l'ornement et la vie. En effet, la lutte que nous avons racontée fut la dernière. Poussant l'obéissance jusqu'à son extrême limite, et décidée à sacrifier tout, à s'immoler elle-même pour ses bien-aimées infirmes, M^lle^ Perrin, à peine guérie, partit pour Mâcon, et se présenta au monastère qui lui avait été désigné. « Mais « là il lui fut répondu que le moment n'était pas favorable, qu'il « était impossible de la recevoir. » Je ne fis plus d'instances, dit-« elle, et je repartis le même soir. Libre enfin, je crus que c'était le « moment de me vouer pour toujours et sans réserve aux soins des « pauvres enfants que le bon Dieu m'avait confiés. J'entrai le « 13 août 1832 dans la maison où j'espère terminer ma vie. »

Ici s'arrête, Messieurs, cette autobiographie, si naïve et si dramatique, si édifiante et si instructive. Vous nous pardonnerez, j'espère, de lui avoir fait de si larges emprunts. Rien, en effet, ne pouvait donner une idée plus complète de la sainte héroïne que vous aviez proposée à l'émulation poétique des panégyristes. Il est plus que temps de nous occuper de leurs travaux. Nous n'ajouterons donc rien sur l'histoire triomphante de la maison des Jeunes Incurables. Elle a trouvé sa place naturelle dans le *Journal des Bons Exemples*, écrite — trop brièvement — par notre savant confrère, M. le docteur Théodore Perrin, qui porte si dignement un nom dont l'édilité lyonnaise a décoré nos murs ; et que l'art typographique a immortalisé de son côté. Triple auréole ! Nous ne dirons rien de l'extension rapide que l'établissement prit après la mort de sa fondatrice, en 1838 ; il renfermait alors 50 infirmes, — 85 en 1843 ; — 110 en 1851 ; aujourd'hui ce chiffre béni s'élève à 174 ! Enfin un établissement analogue s'est fondé à Paris en 1853. Répétons avec M^me^ la Présidente de 1848 :

Digitized by Google

« De tels progrès ne peuvent être attribués qu'à la protection de « notre Mère dans le ciel... »

Quel champ plus riche fut jamais offert à la poésie? Si elle vit d'images et de sentiments,... *ut pictura poesis*, ni les unes ni les autres ne manquaient à un sujet, où se présentaient par contrastes, d'un côté, les misères les plus affreuses, et, en regard, pour les guérir ou les soulager, les vertus les plus rares, les plus fécondes, les plus persévérantes. Nous espérions un chef-d'œuvre, digne à la fois et de la création qui devait l'inspirer, et de la reconnaissance publique : la Commission, dont je suis l'organe, ne saurait dire que son attente ait été pleinement satisfaite (1).

Nous n'avons reçu que six pièces, ou plutôt cinq, puisque le n° 2 n'est que la reproduction du n° 3, avec quelques corrections. Sur ce nombre si restreint d'ouvrages, il faut en exclure absolument deux : Que dire en effet de pièces de vers qui trahissent à chaque page l'ignorance des premiers éléments de la prosodie française?

Dans le n° 1, dont l'épigraphe est : *Beati mites*, on trouve çà et là ce qu'Horace appelle « les membres épars du poëte »; par exemple, cette prière que l'auteur met dans la bouche d'Adélaïde, à ce moment terrible et trop réel où il n'y avait plus de pain dans la maison des Jeunes Incurables :

> Seigneur, ayez pitié, Dieu de miséricorde!
> Jésus, mon doux Jésus! que votre main m'accorde
> Encore un peu de pain pour mes petits enfants!
> . . . . . .
> Vous le savez, mon Dieu! Seigneur, plein de clémence,
> Ils n'ont que moi pour mère, et votre Providence!
> Accordez-moi secours une dernière fois;
> Demain, s'il faut mourir aux pieds de votre croix,

(1) La Commission se composait : 1° du Bureau de l'Académie, M. Th. Aynard, président; MM. les doyens Heinrich et Faivre, secrétaires généraux; 2° de MM. le docteur Th. Perrin, le Recteur Dareste de la Chavanne, Hignard, professeur à la Faculté; Mollière, et L. Guillard, rapporteur.

Digitized by Google

Hélas ! pauvres enfants, j'irai, moi, votre mère,
Payer à Dieu pour vous le prix de la misère.
Seigneur, Dieu de bonté ! Jésus ! mon doux Jésus !
Ah ! donnez-nous du pain, je ne pleurerai plus...

Et ne pouvoir couronner de tels vers ! Ne pouvoir pas même leur donner une mention quelconque, rien qui puisse pousser à publier une pièce, où, à côté de telles beautés, se trouvent des fautes impardonnables.

Le n° 6 est presque entièrement correct ; j'allais dire trop correct, s'il se pouvait : car ici le soin des détails semble avoir étouffé la verve. Nul des concurrents ne s'est aussi complétement informé ; et il eût été bien difficile de réunir la chaleur et l'éclat à tant d'exactitude.

Le n° 2-3, dont l'épigraphe est tirée de Job, est celui qui approche le plus de ce double mérite. Permettez-nous de vous en faire juges, en vous lisant quelques fragments de ce remarquable travail, qui pourrait devenir parfait, si l'auteur avait le courage d'en remanier encore le style pour le rendre en plusieurs passages plus clair et plus correct. Nous faisons toutefois nos réserves au sujet des doctrines un peu païennes par lesquelles l'auteur entre en matière ; il les aurait sans doute purifiées, s'il se fût pénétré du livre saint auquel il a emprunté son épigraphe, ou s'il eût étudié les profondes et utiles conclusions que M. le docteur Perrin a tirées de la clinique bienfaisante qu'il exerce depuis 50 ans au profit des infirmes de sa noble sœur. Mais si nous censurons la philosophie de l'auteur du n° 2, nous ne lui contestons point le titre de poète. Il sait nous jeter dès l'abord, comme le veulent les maîtres de l'art, *in medias res* :

Oh ! s'il nous a pétris tous de la même argile,
Pourquoi donc, laissant là son chef-d'œuvre fragile,
Le maître souverain n'a-t-il également
Mesuré ses faveurs à toute créature ?
Pourquoi la vie est-elle aux uns une torture,
Aux autres un enchantement ?

Il est toujours téméraire d'interroger la justice du Tout-Puissant !

Digitized by Google

L'auteur est bien plus dans le vrai quand, un peu plus loin, il se répond à lui-même :

Ce malheureux enfant, dont un horrible ulcère
A carié les os, a défoncé les yeux,
Qu'est-il le plus souvent ? C'est le bouc émissaire
Des voluptés de ses aïeux !

Et combien il est plus sage de s'incliner humblement devant l'Infini :

Ah ! laissons à la loi divine
Ses impénétrables secrets !
Courbons-nous devant ses arrêts,
Sans espérer qu'on la devine.

Oui, de Dieu la sagesse immense
Ne peut être prise en défaut ;
Si sa vigueur nous frappe, il faut
Nous souvenir de sa clémence.

. . . . . .
. . . . . .
Car s'il a créé la souffrance,
C'est pour créer la charité.

Sa parole n'est point un leure,
Quand son Christ, au front étoilé,
A dit : Heureux celui qui pleure
Parce qu'il sera consolé.

Le poëte sait être simple comme son héroïne.

Ah ! la consolatrice était pauvre elle-même ;
Mais il fallait si peu ! L'on eut vite assemblé
Trois lits, un pot, du bois pour la saison prochaine.
Un hospice était fait ! Le gland contient le chêne ;
La gerbe est dans le grain de blé.

V

On quêtait du travail pour vivre :
Mais il manquait à chaque pas ;
Mais le pain coûtait cher la livre,
Et puis l'été n'arrivait pas.

La noble et sainte fille alors se multiplie
Et dès qu'assez d'or tombe en sa main qui supplie,

Digitized by Google

Un lit nouveau se trouve aux autres ajouté ;
Puis sans trouble elle attend celui dont tout émane
Laissera-t-il manquer la manne
Aux urnes de la charité ?

Non, il a dans ce cœur immense
Fécondé l'auguste leçon ;
Le riche a béni la semence
Dont le pauvre fait la moisson.

VI

Allez voir dans leur Thébaïde
Ces martyres des maux sans fin ;
Toutes, comme d'un Séraphin,
Parlent encore d'Adélaïde.

Là vivent cependant des êtres que le sort
Par des rigueurs sans trêve au blasphème convie,
Pâles souffre-douleurs qui des biens de la vie
Pourraient ne désirer que l'heure où l'on en sort.

Ici râle une épileptique (1)
Que crispent des maux inconnus ;
Une autre sur ses moignons nus
Soulève à peine un corps étique.

Et plus loin, dans ses âpres serres
La lèpre encor semble tenir
Le tronc de Job, couvert d'ulcères,
Qu'un pus fétide fait jaunir.

Devant la nudité de cette âcre peinture
Je vois des délicats les regards effarés.
. . . . . .
. . . . . .

Mais moi, je veux que tu délaies,
O Muse ! de sombres couleurs,
Pour faire, en peignant ces douleurs,
Tomber le baume sur les plaies.

(1) Erreur : les Statuts de l'Œuvre ne permettent pas d'admettre les épileptiques, les folles, les malades qui nuiraient aux autres.

Digitized by Google

Du tableau qui vous importune
Je voile, à ce prix, la moitié.
Mais sachez-le : telle infortune
Mérite mieux que la pitié.

VII

Adèle le sentait. Car ces âmes sublimes,
Interrogeant les lois de notre humanité,
Sans effleurer le mal, en sondent les abîmes,
Puis, vont demander grâce à la divinité.

Jusqu'aux larmes émue en voyant la torture
Qu'enduraient sous ses yeux tant d'êtres innocents,
Elle, pour réparer l'erreur de la nature,
Sans dégoût, les soignait dans ses bras caressants.

Cette abnégation a dévoré sa vie.
Mais, pliant sous le faix de labeurs surhumains,
Elle entrevit sa route après elle suivie,
Et son œuvre tombée entre de dignes mains.

Ah ! toujours avant l'heure un Dieu jaloux retire
Ce qu'il nous a donné de plus pur, de plus beau !
Quand, de son dévouement sainte et douce martyre,
Elle eut ainsi creusé son précoce tombeau,

Sur cet autre Calvaire elle s'est affaissée,
Et les pieds tout saignants des ronces du chemin,
Vers le divin Epoux, la blanche fiancée
Radieuse, monta pour l'ineffable hymen.

Lorsqu'elle prit son vol vers les sphères de flammes,
Un groupe aérien, sur un trône de fleurs,
Aux pieds de l'Eternel voulut porter cette âme,
Diamant sorti pur du feu de nos douleurs :

Viens, ce trône est pour toi, disaient les voix des Anges ;
Enfin il nous exauce ; il te rappelle aux Cieux,
Celui dont tu nous fis célébrer les louanges,
Quand tu charmais nos maux, quand tu fermas nos yeux.

En présence de tant de vraie poésie, d'un sentiment si pur de l'œuvre et de la personne qu'elle avait à chanter ; d'une harmonie si généralement soutenue ; d'une versification non-seulement exacte, mais habilement variée suivant les aspects divers du sujet, quelques

Digitized by Google

membres de votre Commission, Messieurs, inclinaient d'abord à décerner le prix au N° 2-3. Mais un examen plus attentif et plus froid nous a fait découvrir dans ce bel ouvrage des taches assez nombreuses, des expressions inachevées, des obscurités multipliées, des vers et des tours prosaïques, qui ne permettraient pas à l'Académie de lui donner son entière approbation.

Votre Commission vous propose donc, à l'unanimité, d'accorder au N° 2-3 une mention honorable avec une médaille de 400 francs, et elle exprime le désir et l'espoir de voir son auteur y mettre la dernière main, pour son honneur d'abord, et aussi pour celui de notre concours.

LOUIS GUILLARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

NAPLES
ET
SES ENVIRONS

PAR
T. DESJARDINS
ARCHITECTE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES

NAPLES

La ville de Naples occupe un vaste amphithéâtre dont la base baigne dans la mer tandis que ses points les plus élevés la dominent de plus de deux cents mètres. De ces sommets, dont les principaux, sont couronnés par le château Saint-Elme d'un côté et le château royal de Capo di monte, de l'autre, la vue la plus magnifique s'étend sur la ville, le golfe, le Vésuve, les montagnes de Sorrente, les îles d'Ischia et de Capri et sur cette riche et belle campagne des environs de Naples dont la fertilité est si exceptionnelle. Villes, villages, maisons et fermes isolées se touchent, pour ainsi dire, dans ce beau tableau, et paraissent simplement continuer à perte de vue les faubourgs de la grande cité.

Les rues de Naples sont presque toutes en pente, plusieurs sont à peu près inaccessibles aux voitures, aussi beaucoup de transports se font à ânes et ceux-ci, très-nombreux, vifs et alertes, sont conduits à grand renfort de coups de fouet et surtout de cris par de jeunes garçons à la mine éveillée et aux vêtements en lambeaux.

Toute la population napolitaine du reste a un débraillé de costume

Digitized by Google

qui dépasse toute expression et va au delà du pittoresque, et si on jugeait de sa condition d'après les guenilles dont elle s'affuble, elle pourrait être regardée comme la plus misérable de l'Italie.

Avec cela la race n'est pas belle ; [possédée à tour de rôle par des nations diverses, elle trahit le mélange de plusieurs sangs (1), et il s'en faut qu'elle offre le caractère de beauté un peu trop majestueuse peut-être du Romain ou la grâce fine du Toscan. Le teint bronzé généralement, les yeux très-vifs, les formes du corps maigres, sèches et nerveuses, tels sont les traits principaux du Napolitain, la physionomie des femmes, quelquefois jolie, y est rarement belle dans la haute acception du mot, aucune correction ne s'y remarque ; mais de grands yeux fendus en amande et dont l'expression de langueur est déjà toute orientale, illuminent quelquefois singulièrement ces figures.

Dans la partie de la ville qui avoisine le port et les quais de plus près, la population remplit les rues ; tout ce monde gesticule, parle et crie surtout à qui mieux mieux ; le bruit est assourdissant : voitures, cavaliers, âniers, marchands ambulants, chanteurs et guitaristes se mêlent, se croisent, se heurtent et vocifèrent au point de faire croire qu'avant la fin du jour les plus forts auront exterminé les plus faibles, tandis que ce tumulte, à l'état aigu et continuel, n'est simplement qu'un besoin pour cette population d'épancher en plein air tout ce qu'elle possède d'activité fébrile.

Toute autre chose est pour elle et pour l'ouvrier italien en général un travail sérieux. Quelle lenteur alors dans le mouvement, et si le gain est proportionné à la tâche, comme il doit être faible à la fin du jour ? Mais il est vrai que l'homme du peuple vit presque de rien

(1) Les Pélasges, les Etrusques, les Osques et plus tard les Grecs avec de nombreuses colonies ont successivement occupé les Etats napolitains. Puis vinrent les Sarrazins, les Normands et enfin les Espagnols, qui tous séjournèrent assez longtemps pour former cette population étrange qui a sa physionomie particulière et ne ressemble en aucune façon à celles du reste de l'Italie.

Digitized by Google

surtout dans l'Italie méridionale et, quelque modestes que soient ses ressources, elles sont toujours au niveau de sa sobriété.

La Napolitaine vit au balcon de sa fenêtre, comme le Napolitain, de même que ses ancêtres, vit au dehors et se trouve partout excepté chez lui ; la rue et les cafés ont remplacé le Forum et les Thermes où les anciens trouvaient, avec les plaisirs du bain, ceux plus sérieux de la conversation, des discussions oratoires et de l'étude, dans les bibliothèques qui y étaient constamment attachées. Mais si le Napolitain moderne a conservé l'usage de vivre hors de chez lui, sur la place publique ou ailleurs, il est loin d'avoir les habitudes de propreté hygiénique de ses pères, les établissements de bains sont rares à Naples comme dans le reste de l'Italie, et ils ne sont guère fréquentés que par les étrangers ; les indigènes s'en passent.

Le lazarone n'existe plus à Naples ; il s'est transformé généralement en cocher de fiacre, ce qui lui permet de donner satisfaction à ses goûts de paresse bien connus.

Au milieu de toute cette population, sans costume qui lui soit propre et qui la caractérise, mais qui grouille, gesticule et crie, parmi ces vendeurs ambulants de tout genre qui hurlent leurs marchandises, ces chanteurs qui grimacent des chansons dont la bouffonnerie fait éclater la foule, ces musiciens, guitaristes, harpistes ou autres qui jouent sur leurs instruments ces airs sautillants dont le rhythme est particulier au sol de Naples, le gamin, plus vif encore, plus remuant, s'il est possible, jette dans ce milieu les notes aigües de sa voix de fausset. Il traverse en sautant la foule la plus compacte, passe sous les équipages, dans les jambes des chevaux, des hommes; il est partout et sa voix perçante domine encore le bruit général.

Ah ! Naples est bien la vraie patrie de Polichinelle, et si l'illustre Fantoche avait vécu, on pourrait dire à coup sûr que le plus pur de son sang coule dans les veines de la population qui habite cette curieuse cité.

Au milieu de tout cela, circulent des ecclesiastiques et quelques moines : les premiers, coiffés d'un grand tricorne, sont très-propre-

Digitized by Google

ment vêtus d'une redingote courte en drap noir, boutonnée jusqu'au menton, sans rabat, et d'une culotte avec des bas de soie de même couleur ; rasés de frais, ils ont la figure souriante mais grave et, vu leur nombre, ils partagent sans doute comme tous leurs compatriotes le goût de la vie extérieure.

Les marins, les soldats, le peuple forment le fond de la foule ; à certaines heures et à certains lieux, particulièrement sur le quai de la Chiaja, de nombreux et brillants équipages sillonnent la chaussée, quelques toilettes se montrent, mais moins nombreuses, moins soignées et surtout moins remarquables par le bon goût qu'à Rome ou à Florence.

Au fond, Naples, avec ses beaux quartiers, ses rues dallées en grandes pierres plates de lave vésuvienne, ses places et ses magasins bien éclairés le soir, est une assez belle ville dans le sens moderne du mot; mais, sans ses musées admirables, aucun artiste ne voudrait la visiter ; les monuments y sont rares et d'ailleurs d'un goût plus que douteux. Le palais royal est insignifiant, les églises, au sujet desquelles nous entrerons dans quelques détails, sont sans intérêt et les autres monuments, à l'exception de la porte d'Aragon, ne méritent pas un instant l'attention.

L'architecture civile a ici un caractère particulier et qui rappelle l'Orient ; dans les vieux quartiers, beaucoup de maisons sont couvertes en terrasse, les autres ont des toitures si plates qu'on ne les aperçoit plus de la rue, mais les façades sont très-ouvertes et chaque fenêtre a, pour ainsi dire, son balcon. A l'intérieur beaucoup de rez-de-chaussée sont voûtés et la plupart des chambres sont carrelées de carreaux de fayence émaillée, mais avec des dessins sans style et sans caractère ; quelques-uns, les meilleurs, sont cependant inspirés de l'antique; leurs murs sont peints à la détrempe comme dans le reste de l'Italie avec ornements de mauvais goût faits au pochoir; les portes et les fenêtres ferment mal et leurs ferrures sont compliquées et mal ajustées.

Nons n'avons pas vu une seule façade qui fût susceptible d'attirer

Digitized by Google

le regard et présentât autre chose qu'un mur percé de trous. Ici, comme dans les monuments, si quelque ornement ou quelque moulure se font remarquer, ce sera par l'exagération de la forme ou son extrême banalité. Les traditions antiques n'ont laissé aucune trace et l'art sérieux fait complètement défaut.

L'école du Bernin (1) est arrivée dans ce pays aux dernières conséquences du système, tous ses défauts sont poussés à l'extrême et l'exécution est toujours de la plus grande médiocrité.

Rien n'est plus bizarre et plus laid, par exemple, qu'un certain monument qui s'élève au milieu de la place de la Conception. Imaginez sur une grande échelle l'assemblage le plus hétéroclite et le plus monstrueux de consoles, de volutes, de colonnettes, de socles et de statuettes contournées, mêlés à des sarcophages, et vous serez loin de la vérité.

Les architectes et les autres artistes napolitains ont toujours été inférieurs à ceux du reste de l'Italie dans les temps modernes. Nous avons dit qu'aucun monument n'avait de l'intérêt ; cependant il faut les visiter ne fût-ce que pour se faire une idée exacte du degré de platitude que le mauvais goût peut atteindre.

La cathédrale Saint-Janvier, a une façade du XIV^e^ siècle en style gothique italien, la sculpture en est grossière, et déjà à cette époque lointaine, on peut reconnaître la tendance de la population vers les choses monstrueuses, aux contours désordonnés et excessifs des choux frisés qui en décorent les parties rampantes.

Les portes seules et la partie inférieure ont quelque mérite, tandis que le haut de la façade n'est qu'une mauvaise imitation moderne de l'ancien style.

---

(1) Le Bernin était originaire de Naples, et quoiqu'il n'y ait que fort peu séjourné, son goût excessif pour ce qu'on peut désigner sous le nom de grandiose maniéré n'a laissé que trop de trace, et peut-être cette tendance n'a-t-elle été que le résultat des premières impressions qu'il avait reçues, parmi ce peuple si épris daus les temps modernes des formes les plus tourmentées et les plus bizarres.

Digitized by Google

A l'intérieur, le vaisseau est grand et vaste, mais affreusement dénaturé par des restaurations successives mal faites, les colonnes et les pilastres ont été plaqués de marbres de prix, et les murs peints en imitation de ces mêmes marbres, le plafond plat est peint et doré. La chaire et le siége épiscopal sont du XIV^e^ siècle, plusieurs tombeaux, à rideaux ouverts, un peu plus modernes et copiés de ceux que nous décrirons plus loin, se remarquent dans le pourtour du chœur.

L'église Sainte-Claire est ancienne, sa porte d'entrée paraît du XV^e^ siècle, mais l'intérieur a été complètement remanié dans le goût faux et vraiment dépravé dont les exemples ne sont que trop nombreux à Naples. Cet intérieur ressemble tout à fait à une salle de spectacle, avec son plafond doré et ses grandes fenêtres à baldaquins de chambre à coucher ; rien n'y manque, il y a des loges grillées au niveau de la corniche qui couronne l'ordre inférieur, une avant-scène, et pour scène un chœur carré au milieu duquel se trouve un autel principal de six mètres d'étendue dont le plan est un fragment de cercle et qui contient un rétable à trois étages chargés de chandeliers et de pots de fleurs en manière de bouquet de feu d'artifice. Comme inconvenance et mauvais gout, cet intérieur ne peut être comparé à rien de pire, cependant le Moyen-Age a laissé dans cette église cinq tombeaux du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle ayant à peu près tous la même disposition et dont nous avons trouvé l'analogue à Saint-Janvier.

Ces tombeaux assez intéressants contiennent, supporté par deux colonnes, un soubassement soutenant un sarcophage sur lequel l'effigie du défunt est étendue ; deux anges placés sur les côtés soulèvent, pour laisser voir la figure, une draperie aux plis multipliés ; au-dessus se trouvent le Christ et la Vierge Marie en avant, et en arrière un fronton aigu avec sculpture d'ornement et pinacles. Le tout est en marbre blanc et exécuté avec un certain talent, cependant la sculpture d'ornement est sèche et sans originalité ; c'est de l'antique, mais assez mal interprété, dans un ensemble dont les formes dérivent évidemment du gothique.

Mais rien n'est plus extravagant en architecture que l'église de

Digitized by Google

Jésus, bâtie à la fin du XVI[e] ou au commencement du XVII[e] siècle. Ce monument dépasse toute idée en fait de laideur et de mauvais goût poussés aux dernières limites ; il n'y a plus d'examen ou de critique possible ; on fuit épouvanté !...

Un seul édifice à Naples peut intéresser l'architecte, c'est la porte monumentale dite Arc d'Aragon qui forme une des entrées du Château-neuf. Cette magnifique porte du XVI[e] siècle a été construite, pendant la domination espagnole, par Alphonse I[er] d'Aragon, sur les dessins de Giuliano di Majano, selon Vasari, et selon d'autres par le milanais Piétro di Martino.

Entre deux grosses tours, à la construction simple et forte, établies par grandes assises de pierre seulement épannelées, cette porte toute en marbre blanc et de la plus belle exécution, est d'un effet charmant. Indépendamment de la composition, qui est une inspiration de l'antique, mais une inspiration librement interprétée par l'artiste de la Renaissance à qui on la doit, tout est réussi, l'ornementation aussi bien que les figures ; mais les parties inférieures ont déjà beaucoup souffert, les dégradations sont nombreuses, et il est à craindre que bien d'autres outrages ne dénaturent ce monument servant aujourd'hui de principale entrée à une caserne et dont les Napolitains ne paraissent pas soupçonner la haute valeur artistique.

Mais la véritable gloire de Naples, ce sont ses magnifiques musées d'objets en bronze et de statues antiques. Sur cette terre d'Italie, où le sol renferme encore tant de chefs-d'œuvre, le voisinage d'Herculanum et de Pompéi a permis de fonder à Naples et d'enrichir sans cesse des collections qui dépassent toutes les autres en ce genre et dont l'intérêt est considérable pour l'histoire de l'art et des civilisations grecques et romaines.

Le Musée national, autrefois Musée Bourbon (1), renferme au rez-

(1) Cet édifice commencé à la fin du XV[e] siècle par le duc d'Ossuna, pour servir d'écuries, a reçu plus tard l'université, les tribunaux, a été utilisé pour caserne, et ce n'est qu'après son achèvement, en 1790, qu'on a commencé à y installer les diverses collections artistiques.

Digitized by Google

de-chaussée, les sculptures en marbre et celles plus remarquables encore en bronze, les mosaïques et les peintures antiques ; le premier étage contient, en objets anciens, une collection très-riche de vases étrusques, celle, unique au monde, des petits bronzes provenant des fouilles de Pompéi et d'Herculanum, un cabinet de gemmes et bijoux antiques et le musée secret; des bijoux, des ivoires et des bronzes de la Renaissance sans beaucoup d'intérêt et une galerie de tableaux modernes de valeur secondaire complètent cet ensemble.

En commençant notre visite par les marbres, nous avons particulièrement remarqué un buste colossal de Jules César très-beau, mais dont le col est moderne ; une statue assise d'Auguste dont la tête est aussi de notre époque ; une prêtresse, les statues de Drusus, Claude et Calligula ; un buste de Tibère, une vestale, un gladiateur mourant, les bustes d'Agripine et de Néron, une statue de Britannicus jeune avec des draperies superbes ; un Vittelius, le buste colossal de Vespasien et celui d'Antonin le pieux, un Lucius Vérus et une dame romaine dont la tête est moderne, bien drapés tous les deux ; un beau buste inconnu aux draperies d'albatre, et celui d'un roi dace. Plus loin, les statues équestres des Balbus, celle de Viceria, mère des Balbus et plusieurs autres de jeunes filles de la même famille, enfin celle d'un athlète vainqueur, proviennent des fouilles du théâtre d'Herculanum.

Nous nous sommes arrêté longtemps devant le groupe trop célèbre, à notre avis, dit le Taureau Farnèse (1), et nous ne pouvons y voir une œuvre originale. Ce doit être plutôt une copie d'un ouvrage en bronze; quelque chose de particulier dans le modelé nous semble l'indiquer; cela est plat et anguleux à la fois, le taureau a surtout ces défauts; il paraît petit et, vu de face, a le poitrail étroit. Cependant si

(1) Ce groupe a été trouvé dans les thermes de Caracalla à Rome ; placé d'abord dans la cour du Palais Farnèse, il a été transporté à Naples en 1786, pour orner le jardin de la Villa Real. On y remarque plusieurs restaurations modernes qui sont loin d'ajouter à son mérite.

Digitized by Google

la figure debout qui tient une lance présente des draperies molles et sans relief, la figure de femme assise et les deux figures d'hommes qui arrêtent le taureau, ont un mouvement aussi juste que bien exprimé.

Toutes les statues que nous venons d'indiquer ont dû être exécutées à Rome; celles qui vont suivre, doivent être originaires de la Grèce aussi bien par l'exécution que par la provenance.

Les plus remarquables sont aussi celles qui remontent à l'époque la plus ancienne et qui ont les caractères de l'école d'Egine. Parmi elles, une Minerve vêtue de l'égide et s'apprêtant à lancer un javelot et une excellente statue peinte de Diane de 1^m 10 de hauteur, à plus d'un titre, attirèrent surtout notre attention. Cette dernière figure, charmante d'attitude, se jette en avant comme pour courir; ses bras suivent le même mouvement, sa tête est coiffée d'un diadème posé sur des cheveux ondulés et bouclés présentant deux tresses pendantes de chaque côté; ses traits sont très-fins quoique un peu anguleux, son œil est légèrement bridé et sa bouche est souriante. Les draperies sont parfaites; elles laissent voir des traces de bordures peintes aux vêtements dont le fond est teint plus tôt que peint; le Péplum en particulier est d'un ton rosé, tandis que les palmettes qui composent les bordures sont au contraire formées d'une couleur blanche qui présente une certaine épaisseur.

La coloration des statues antiques aux belles époques de l'art grec est donc attestée par celle que nous venons de décrire. On ne s'expliquerait pas en effet que l'architecture des monuments de la même époque ait été décorée de peintures, ce qui ne peut plus être contesté, sans que les objets décoratifs qui participaient à leur ornementation ne le fussent également; mais, tout en ayant cette conviction, nous avions toujours pensé que cette coloration avait dû se maintenir dans de certaines limites. Il nous paraissait difficile d'admettre, par exemple, qu'une matière aussi belle que celle du marbre de Paros avec lequel ces statues étaient exécutées, fût revêtue d'une patine formant épaisseur, et nous supposions que la coloration des statues

Digitized by Google

grecques devait avoir été formée par des oxydes ou autres matières colorantes à l'état aqueux, voire même par des frottis qui ne faisaient que teinter ou nuancer le marbre sans lui rien enlever de sa valeur intrinsèque et sans nuire, en le couvrant, au travail du statuaire toujours poussé jusqu'à la perfection. Si la peinture proprement dite était admise, ce ne pouvait être que pour des fonds ou des détails demandant une certaine fermeté et destinés à faire valoir davantage, par opposition, les nuances légères adoptées pour les vêtements et le nu.

Or, c'est là précisément tout ce que nous rencontrâmes dans la belle statue de Diane qui nous occupe; son examen nous a permis de constater une fois de plus la juste mesure et le sentiment exquis du beau qui dirigeaient les Grecs dans toutes leurs tentatives, en les conduisant sûrement vers un idéal qui n'a jamais pu être dépassé depuis.

Près de cette intéressante figure se trouvent la magnifique statue de l'Hercule Farnèse, si souvent décrite ou publiée; une Vénus dans l'attitude de celle de Milo, mais dont l'exécution, quoique très-correcte, est cependant traitée avec moins d'ampleur; elle paraît avoir tenu un arc. La fameuse Vénus Callypige, d'un fini qui égale celui de l'ivoire, est dans son voisinage.

La draperie de cette figure, d'un très-bon style, tombe à plis serrés et semble pénétrer dans le socle, les nus sont superbes, mais, comme nous l'avions remarqué dans les Vénus du Capitole et du Vatican, c'est une statue très-réaliste dans laquelle nous ne devons plus voir une déesse, mais seulement une belle femme.

Comme tous les arts, l'art grec a eu plusieurs époques: de l'école d'Egine aux sculptures du Parthénon, la distance est déjà grande; mais si ces dernières ont atteint une perfection absolue sous le rapport de la forme, elles doivent surtout leur expression suprême aux convictions religieuses qui étaient encore prépondérantes chez les artistes. Plus tard, devenus plus habiles dans le maniement du ciseau, ils ont perdu graduellement le sentiment de la vraie noblesse, en poursui-

Digitized by Google

vant à l'excès la recherche du modelé, tandis que s'éteignait en même temps parmi eux la croyance en des divinités dont le nombre s'accroissait tous les jours, et dont la vertu et la puissance souveraine avaient été discutées.

Près de la Vénus Callypige, si souvent reproduite par la gravure, se trouve un superbe fragment de statue de Psyché à la tête baissée, dont le dessus du crâne, le derrière de la tête et la moitié du torse manquent; ce qui reste est de toute beauté mais un peu mou et arrondi comme un marbre qui aurait été usé ou roulé par les eaux; belle statue de Satyre tenant Bacchus enfant sur ses épaules et jouant des crotales; quoique restaurée, cette figure est une des plus belles de la collection.

Plus loin, les galeries se composent moins exclusivement de marbres grecs authentiques. Nous y avons particulièrement remarqué une immense vasque en porphyre rouge provenant du palais Borghèse à Rome, un beau buste d'Homère, une Minerve vue de face, revêtue de la clamyde et de l'égide, une statue d'Agrippine assise; la même est à Rome au palais du Capitole; une statue de Livie en prêtresse, la prêtresse Eumachia, Ganymède et Jupiter en aigle, marbre grec, Hercule et Omphale, Antinoüs en Mercure, le même en Bacchus, statue colossale de travail romain.

Nous rencontrons encore Oreste et Electre, un Bacchus dont la tête est moderne, un buste colossal de Titus, ceux de Maximin, Heliogabale, Othon, un Jules César colossal très-beau, Galba, Adrien, Sabine, Vitéllius, un très beau buste d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, la statue de Domitien, les bustes de Tibère, de Néron, les statues de Calligula, de Jules César et de Marc-Aurèle, de beaux bustes de Caracalla et Nerva, enfin le torse de Bacchus dit Farnèse que sa haute valeur artistique a fait attribuer à Phidias.

Un beau sarcophage avec bas reliefs nous conduit à une nouvelle série de marbres grecs, nous y remarquons un Bacchus ivre, Vénus, Cupidon, Hélène et Paris, une statue de Terpsychore provenant d'Herculanum, un Adonis restauré, un Cupidon copie d'un marbre

Digitized by Google

grec sans doute célèbre, un Faune hermaphrodyte, Eschine connu sous le nom de statue d'Aristide, Apollon jouant de la lyre. La Minerve Farnèse trouvée à Vellétri, les bustes de Socrate, d'Homère, d'Euripide, de Lycurque, de Zénon, d'Anacréon, de Démosthènes, de Cicéron, Sénèque, Sophocle, Thémistocle et Alexandre, deux bustes plus grands que nature de Tibère et de Junon, un beau vase avec une procession bachique et une néréide sur un monstre marin.

A la suite des statues en marbre se trouvent les grands bronzes qui forment incontestablement la grande richesse de la collection, tant en raison de leur grand nombre que par la beauté exceptionnelle de quelques pièces et par leur rareté. Nous suivrons l'ordre dans lequel ces bronzes sont placés à partir des salles occupées par les marbres, en faisant, comme pour ces derniers, le triage de ceux qui ont plus particulièrement attiré notre attention.

Le premier objet que nous avons remarqué est un bronze d'origine grecque incontestable représentant un cheval plus grand que nature dont la tête est d'une extrême finesse et de la plus grande élégance et dont le poitrail exprime la force ; ce bronze qui n'a pas été coulé, d'une seule pièce, mais qui est fait de différents morceaux assemblés, devait être monté, mais le cavalier n'existe plus, les harnais seuls sont conservés ; ils sont enrichis d'incrustations en argent d'une grande délicatesse. La tête colossale d'un autre cheval, de la même facture et du même style, provient des fouilles faites à Pompéi; près de là sont deux gazelles ravissantes de finesse et un porc qui court ; exemples frappants de la délicatesse avec laquelle l'art grec savait rendre la nature aussi fidèlement que possible sans tomber dans la trivialité.

Un beau buste de femme avec des yeux en émail, au sujet duquel nous devons faire observer que les yeux des statues et des bustes en bronze étaient faits généralement en cette matière, attire notre attention; puis six figures de danseuses provenant de l'avant-scène du théâtre d'Herculanum et de style grec; les deux décoboles, statues un peu archaïques et que nous croyons de travail étrusque. Une belle Faus-

Digitized by Google

tine sous la forme de la Pudicité, Camille en grand-prêtre, Antinoüs et Bacchus, une belle statue de Scipion l'Africain, la statue équestre de Néron, un Faune dormant, Vénus Anadyomène, une figure colossale de Drusus; une très-belle statue de Mercure au repos provenant d'Herculanum et une petite statue de la Fortune avec un bracelet d'or au bras. A Pompéi on a trouvé, dans la maison dite du Faune, un très-beau bronze de Faune dansant, dans celle qui porte le nom de Pansa, un Bacchus et Ampelus près desquels nous remarquons une statue colossale d'Auguste, une très-belle statue de Faune ivre, de travail évidemment grec; deux Apollons Pythiens provenant l'un d'Herculanum et l'autre de Pompéi, une Diane chasseresse, un danseur, une amazone à cheval, des amours tenant une torche à la main, un autre amour avec une amphore sur l'épaule et un Silène ivre à cheval sur une outre; ces derniers bronzes de travail grec, proviennent des fouilles d'Herculanum. Ceux qui en sont extraits se distinguent toujours des bronzes de Pompéi par une patine complètement différente; les premiers se faisant remarquer par une couleur d'un vert presque noir et d'un aspect brillant, tandis que les seconds, d'un vert grisâtre clair, sont ternes et sans luisant.

Les bustes sont d'un grand intérêt et en assez grand nombre; nous citerons parmi les plus remarquables ceux de Plotemen Philomaton, de Caïus César, d'Emilius Lépidus, de Ptolemée Soter, de Ptolémée Philadelphe, de Démocrite, de Sylla, un buste colossal d'Antoine, enfin un superbe buste de Sénèque trouvé à Herculanum.

Plusieurs vitrines placées dans la dernière salle contiennent des casques, des cuirasses, des armures pour homme et cheval; enfin des armes d'origine grecque ou romaine, d'une belle conservation et de la plus grande rareté, particulièrement les premières.

Une de ces vitrines est consacrée aux armes des gladiateurs destinées à figurer dans ces tristes et cruels jeux du cirque que les nobles ambitieux, et plus tard les Césars, développèrent à Rome avec une splendeur insensée et toujours croissante, s'y appuyant comme sur un moyen de gouvernement. L'extrême richesse de ces armures,

Digitized by Google

calculée beaucoup plus pour la parade que pour la défense ou l'attaque, démontre à quels excès de luxe pouvaient être portés ces affreux divertissements où des hommes s'entretuaient pour la récréation du peuple romain.

Le rez-de-chaussée du Musée national renferme encore une collection considérable de peintures antiques provenant des fouilles de Pompéi et d'Herculanum.

En général, on a enlevé, lors des découvertes nouvelles faites dans ces deux villes, tous les sujets de peinture de quelque importance, et en cela on a agi prudemment, car ces peintures si bien conservées généralement quand on les met à jour, perdent promptement leurs couleurs au contact de l'air, ce qu'il est facile de constater pour toutes les peintures laissées en place, même sous la protection d'un avant-toit.

Mais en les transportant au Musée de Naples, contre les murs duquel elles ont été fixées, on a appliqué sur leur surface une couche de cire et d'huile frottée au tampon, qui a jauni en dénaturant les tons et l'effet primitif. Les peintures n'ont donc plus l'aspect de peintures à l'eau, mais celui de peintures à l'huile, et l'altération de leurs couleurs, déjà très-marquée, ne peut qu'augmenter avec le temps.

Malgré la précaution, qui du reste a dépassé le but, prise pour la conservation de ces peintures, plusieurs d'entr'elles ont souffert notablement ; il est vrai que toutes n'étaient pas en bon état, tant s'en faut, au moment de leur enlèvement, mais actuellement plusieurs sont très-effacées et leurs sujets sont difficiles à reconnaître et à apprécier.

Les sallesde droite ne contiennent que des compositions historiques ou des figures décoratives isolées, détachées en général du centre des panneaux de décoration des chambres; la plus remarquable est celle d'Hercule et Téléphe; la figure du jeune Faune placée derrière Téléphe est d'une excellente exécution. Dans les salles parallèles ont été placés quelques ensembles de grandes peintures provenant soit des monuments publics, soit des maisons les plus

Digitized by Google

importantes, parmi lesquels nous avons remarqué les fragments d'une frise sur fond noir dont la finesse d'exécution est extraordinaire ; cela est fait comme de la miniature. Près de là se trouvent trois fragments avec compartiments et encadrements de stucs en reliefs, dont les fonds sont peints ainsi que les figurines qui font partie de cette décoration, tandis que l'architecture est restée en tons de stucs blancs et jaunes avec des frises traitées en imitation de marbre.

On a transporté dans cette salle un certain nombre des peintures de la maison de Pompéi appelée la Maison noire, en raison de la couleur de tous les fonds. Ces peintures sont d'une très-belle exécution, les frises en sont traitées particulièrement avec une finesse extrême ne nuisant en rien à la fermeté de la composition et à l'ampleur du modelé.

Plusieurs autres panneaux renfermant des figurines, des fruits et des animaux, attirent les regards ; il y a là une moisson à faire de détails charmants exécutés avec une sûreté de main et un brio remarquables.

Dans les salles plus particulièrement consacrées aux personnages, nous avons rencontré de belles figures de danseuses, des petits danseurs de cordes et des satyres provenant de la maison du poète tragique, de la même provenance la toilette et le concert de l'acteur se préparant à entrer en scène, puis des sujets plus populaires sans doute que les autres, répétés plusieurs fois, tels que le groupe des trois grâces, l'enlèvement d'Hélène, Andromède et Persée. Ce dernier sujet, dans ses diverses reproductions, ne contient que de légères variantes. Persée, qui a déjà tué le monstre, aide d'une main Andromède à descendre du rocher sur lequel elle était attachée, en lui soutenant le bras, tandis que de l'autre il tient la tête de Méduse qu'il cherche à dissimuler à sa compagne en la cachant derrière lui. Ces diverses répétitions du même sujet, avec les plus grandes ressemblances, semblent indiquer des copies ou des souvenirs d'une composition célèbre et très-connue alors, représentant le même motif. Mais nous avons particulièrement remarqué pour leur beauté excep-

Digitized by Google

tionnelle un triomphe de Bacchus, une grande figure de Médée drapée, du plus beau style, et le centaure Chiron faisant l'éducation d'Achille. Ce dernier sujet est traité de main de maître, la composition est savante et l'exécution fort belle; la tête du centaure surtout joint à une parfaite conservation le mérite d'un modelé remarquable et d'une grande correction de dessin.

Le sujet de Bacchus et d'Ariane traité aussi plusieurs fois, les figures de Diane, Flore, Pomone, Mars, Junon, ces dernières sur fond rouge vermilloné très-belles; enfin, des peintures étrusques remarquables de style représentant des guerriers, et d'autres plus archaïques encore que les précédentes, provenant d'anciens tombeaux du même peuple, ont attiré notre attention particulière au milieu de toutes ces richesses.

Une dernière salle du rez-de-chaussée est consacrée aux mosaïques rencontrées également à Pompéi ou Herculanum et qui avaient un intérêt particulier. Nous avons vu dans cette salle le chien à la chaîne trouvé à Pompéi sur le seuil de la maison Pansa avec l'inscription *Cave canem*; des têtes d'hommes ou d'animaux formant médaillons, des enroulements et bordures, mais rien de bien remarquable en ce genre. Cependant nous ne devons pas oublier la grande mosaïque de la bataille d'Issus livrée par Alexandre à Darius et qui était à Pompéi dans la maison du Faune. Cette mosaïque, placée dans une des salles de la sculpture, a été plusieurs fois publiée, elle présente le plus grand intérêt sous le rapport des costumes et des armes, sans avoir toutefois comme art une très-haute valeur.

Nous avons dit que le premier étage du Musée national contient en objets antiques une collection de vases étrusques, et celle des petits bronzes qui révèlent tout ce que l'industrie des anciens avait d'ingénieux, en éclairant en même temps sur le sentiment élevé de l'art qui les dirigeait toujours, même pour l'exécution des objets les plus vulgaires quant à l'usage auquel on les destinait. Il renferme encore un cabinet de gemmes et bijoux, le musée secret et, des époques plus rapprochées de nous, une collection assez peu intéressante de

Digitized by Google

bronzes et d'ivoires de la Renaissance et un musée de tableaux bien inférieur comme quantité et qualité à ceux des autres grandes villes italiennes.

Nous n'avons pas à nous appesantir sur la réunion très-belle de vases étrusques qui sont rassemblés au Musée de Naples ; la collection du même genre, groupée au Vatican, est peut-être plus abondante et renferme des pièces exceptionnelles. D'ailleurs, à Naples, ces vases sont dans un local trop restreint et, par conséquent, tellement serrés les uns contre les autres que leur étude détaillée devient difficile ; leur classification fait aussi défaut, et les vases grecs, siciliens, étrusques mêlés ensemble, ne permettraient qu'à la longue et après un examen très-approfondi, à un observateur consciencieux d'en faire la description.

Cependant, on emporte d'une visite dans les galeries trop étroites où ils ont été placés, un souvenir charmant de tous ces produits aux formes élégantes que les potiers d'alors savaient trouver sans peine; de ces riches et vives couleurs dont ils les enrichissaient et surtout de la variété des compositions, de la grande science du dessin dans les figures, de l'originalité de l'ornementation et de la facilité extrême dans le maniement du pinceau que dénotent toutes ces peintures et qui les feront rechercher comme inimitables tant qu'il restera des hommes de goût.

Les vases étrusques qui ont donné leur nom à cette collection sont des plus beaux et des plus précieux à tous les titres que nous venons de rappeler, et la civilisation qui les a produits devait être arrivée, sous le rapport purement esthétique, à un degré d'élévation dont les peuples modernes ne peuvent que difficilement apprécier l'importance, après les efforts couronnés de trop de succès auxquels se sont livrés par jalousie les peuples du Latium pour en dénaturer le souvenir.

Quelque nombreuse que soit la collection des petits bronzes arrachés aux ruines de Pompéi et d'Herculanum, son étude est plus facile ; placés dans deux grandes salles garnies d'étagères sur leurs

Digitized by Google

côtés, les objets peuvent se voir de près, les plus importants sont au centre, d'autres au sommet des étagères. Ceux-ci se voient très-bien; mais parmi les plus petits, le grand nombre, qui les a fait trop accumuler sur quelques points, amène un peu de confusion facile à faire disparaître si l'administration du Musée peut disposer d'une autre salle où elle écoulera, en établissant une classification nouvelle, le trop plein des deux autres.

Pendant deux jours entiers nous avons parcouru ces deux salles, dessinant et prenant des notes, et nous ne pouvons résister au désir de rappeler brièvement ceux de ces objets qui ont le plus attiré nos regards, soit pour l'usage auquel ils étaient destinés, soit plutôt encore pour la beauté de leurs formes et l'originalité de leur composition, en regrettant de ne pouvoir donner ici qu'une sèche description de ce qui nous a fait éprouver les jouissances les plus vives.

Notre attention a été attirée d'abord par trois grands coffres en fer, revêtus de bronze, destinés sans doute à serrer les vêtements les plus précieux ou des bijoux. Deux de ces coffres sont très-endommagés par le feu et l'oxydation, le troisième est mieux conservé. L'un d'eux est orné en relief de six bustes de dieux ou déesses d'un travail fin et gracieux : ce sont Mars, Mercure, Apollon, Diane, Hécate, un autre Apollon et Diane chasseresse. Ornés de petits bas-reliefs, de clous saillants, de nielles, de grecques et enrichis d'émail et d'argent, ces coffres présentent un véritable intérêt. Près de ces coffres sont trois grands lits en bronze et bois de 1^{m}20 sur 2^{m}30 de longueur et 0^{m}45 de hauteur. Portés sur quatre pieds en bronze, ils sont reliés aux extrémités par une traverse en bois ; le pied est plat et droit ; à la tête, deux acotaires en bronze recevaient la forme en bois dans laquelle les coussins venaient buter ; une bande de bronze de 4 centimètres de hauteur et à rainure reliait les pieds du lit et servait à encastrer également les barres de bois sur lesquelles on posait les matelas ou coussins. Ces bois sont neufs ; ceux qu'ils remplacent n'avaient pas résisté à l'invasion de la cendre brûlante qui a englouti la malheureuse ville de Pompéi où on les a trouvés ; mais chaque pièce de

Digitized by Google

bronze a sa place si bien déterminée que la restauration de ces lits ne laissait rien de conjectural.

Les candélabres sont en très-grand nombre, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands; nous en avons mesuré de 1m25, de 1m42 jusqu'à 1m65 de hauteur destinés à porter des lampes; ils ont presque tous le fût cannelé soutenu par des pieds à trois griffes aux dessins les plus variés; plusieurs ont un plateau rond à la partie inférieure de la tige, dont la destination ne nous est pas connue. Notre attention a été sollicitée par un lampadaire carré pouvant supporter quatre lampes à la fois et soutenu par une tablette carrée également appuyée sur quatre griffes. Le dessus de cette tablette est incrusté d'un rinceau de vigne en argent et le plateau contient, d'un côté, un petit autel et, de l'autre, une petite statue de Bacchus tenant un Ryton et assis sur une panthère. Ce petit monument, très-complet et d'un beau travail romain, a été trouvé dans la maison de Diomède à Pompéi.

Une vitrine contient des instruments de chirurgie, forceps, spéculum pour femmes et hommes, lancettes, pinces, les uns en bronze, les autres en ivoire; des instruments pour les dentistes et des petites boîtes en bronze qui servaient de trousses à lancettes et à médicaments; tout cela joint à la précision de la facture des formes toujours élégantes que les instruments de même nature sont loin d'avoir aujourd'hui. Les anneaux de chevaliers, les jetons et les numéros des places de théâtre en ivoire, embrochés dans une tige de même matière, sont accompagnés de quantité d'autres objets dont l'énumération serait infinie sans offrir un bien grand intérêt. Nous avons remarqué des réchauds carrés, d'autres ronds, et un grand réchaud trouvé à Herculanum, et qui devait servir à contenir et réchauffer les aliments que l'on posait sur un plateau intérieur. On voit de nombreux trépieds destinés à les supporter, des ronds, des carrés et même d'autres triangulaires; l'un d'eux orné de chimères est des plus remarquables.

Les vases de toutes formes et de toutes grandeurs abondent; deux

Digitized by Google

de ces vases trouvés à Pompéi sont exceptionnels, l'un d'eux nous a paru de travail étrusque, l'autre est romain ; nombre d'anses détachées. Un très-curieux petit fourneau portatif, pour la campagne sans doute, a la forme d'un édifice fortifié avec créneaux. Enfin, pour terminer la série des objets servant à la confection des aliments, on trouve des casseroles, des poches, des passoires aux dessins les plus variés, des Rytons et quantité d'ustensiles de tous genres, tous présentant des formes et des dimensions différentes, même des moules à patisserie, parmi lesquels la reproduction de la coquille est la plus fréquente.

La collection des lampes est considérable ; quelques-unes de grande dimension et disposées pour recevoir plusieurs becs, se distinguent par une très-grande richesse.

Un pied de table du plus beau dessin représente une victoire aux ailes déployées, les pieds sur un globe et portant un trophée d'armes, appuyée contre un hermès qui forme le support même. Une autre table contient trois pieds dont les bases sont des griffes, et la partie supérieure, le haut du corps d'élégants lévriers.

Des pieds de bancs, des pliants, un banc entier, des baignoires et des brasiers, forment d'autres séries. Les gardiens du Musée ne manquent pas de faire remarquer aux visiteurs un énorme robinet pour conduite d'eau dans lequel se trouve encore renfermée, disent-ils, depuis dix-sept siècles, une notable quantité d'eau que l'on entend clapoter lorsqu'on lui fait subir un mouvement.

Les travaux des femmes sont représentés par tous les objets qui peuvent être nécessaires à la couture, dés et aiguilles, fuseaux et ciseaux ; leur toilette, ainsi que celle des hommes, par les miroirs, les épingles ornées en bronze ou ivoire, les fibules, les agraffes, les boucles, voire même les pinces à épiler ; ceux de l'écrivain par des styles, des encriers et des tablettes en ivoire.

Quelques objets sont de pures fantaisies artistiques, parmi lesquelles nous distinguâmes notamment un ciste en bronze très-fin de gravure, et de charmants coffrets circulaires destinés à renfermer des bijoux ou des papirus.

Digitized by Google

Enfin, l'art de la guerre dans lequel Rome a excellé et qui lui a procuré, par la conquête successive des nations qui gênaient sa puissance, la domination du monde alors connu, cet art a produit des armes de toutes sortes, des lances, des épées et des poignards larges, courts et à deux tranchants, des mors, des harnais, des gourmettes, des cuirasses, trophées, armures pour cheval, frontals, etc., puis des trompettes, des clairons, trompes, et tout ce que l'antiquité avait inventé pour rallier ou exciter des troupes et les mener au combat. On a trouvé au Camp-des-Soldats (1), à Pompéi, une barre à laquelle quatre squelettes, victimes de la rapidité de la catastrophe qui engloutit cette ville, étaient encore attachés au moment de la découverte; cet instrument était disposé de telle sorte que le prisonnier, fixé à la barre au moyen de chevilles et de clavettes, ne pouvait en aucune façon se défaire de cette entrave.

Le cabinet des gemmes contient une fort belle collection de camées, de pierres gravées du plus beau travail et de bijoux en or remarquables, d'origine étrusque, grecque ou romaine. Comme dimension, l'objet le plus curieux est la grande coupe en sardoine orientale dite Farnèse trouvée sur l'emplacement de la villa Adriana, qui contient une composition différente sur chacune de ses faces; la principale a pour sujet Ptolémée Philadelphe consacrant la fête de la moisson. Ce cabinet renferme encore plusieurs coupes et vases en argent, et parmi ceux-ci deux charmants vases ayant à peu près la même forme et dont la panse est entourée de feuillages garnis de fruits du plus beau dessin et d'une extrême habileté dans la ciselure.

Que dire du Musée secret? Il est heureusement petit et les œuvres qu'il renferme sont peu nombreuses. A croire quelques auteurs, il aurait une importance que des objets tels que ceux qu'il contient n'ont jamais obtenue, même dans l'antiquité, quoique celle-ci n'eût

(1) D'après des travaux récents, on croit que les bâtiments qui portent le nom de Camp-des-Soldats renfermaient seulement une école de gladiateurs.

Digitized by Google

pas sur certains sujets la délicatesse que le christianisme a développée depuis. Il y a de l'art incontestablement, comme dans tout ce que nous a laissé l'antiquité, dans ces œuvres qu'on ne peut décrire; mais toutes pourraient disparaître sans laisser une seule lacune, et le visiteur peut passer, sans l'ouvrir, devant la porte qui lui donne accès.

Nous avons déjà fait entrevoir que le Musée de tableaux, qui se trouve également à cet étage du palais, n'avait qu'un intérêt secondaire relativement aux collections de même genre qui se trouvent dans le nord de l'Italie.

Contrairement aux autres contrées de ce beau pays, il ne s'est pas développé, à proprement parler, d'école de peinture dans la ville de Naples; le pays est resté rebelle aux arts du dessin dans ces époques fortunées de la fin du Moyen-Age et de la Renaissance où tant de chefs-d'œuvres ont été produits au-delà du Volturne. Malgré son origine grecque, la population n'a pas conservé le sens du beau en plastique; il y a eu sans doute quelques peintres de talent qui en sont sortis, Giordano et Salvator Rosa en sont une preuve; mais, de ce côté, il semble que le sentiment artistique fût épuisé et les quelques tableaux remarquables qui sont dans la collection, n'appartiennent pas à des peintres napolitains.

A l'exception de quelques beaux tableaux de l'école byzantine et des premières écoles de Florence et de Sienne, d'une Danaé du Titien, d'une Vierge et saint Jean-Baptiste de Palma l'ancien, d'un beau Claude Lorrain, de deux Raphaël, d'une Vierge du Corrége et enfin de quelques œuvres du Guerchin, du Dominiquin, des Carraches et de Jules Romain, et dont il est juste de faire mention, l'intérêt considérable des collections antiques prime tellement celui des œuvres modernes, qu'il serait sans utilité de leur accorder une plus longue attention.

Nous allons passer outre et continuer dans ce riche pays l'étude des restes considérables de la civilisation païenne que des circonstances exceptionnelles ont conservé là plus qu'ailleurs.

Digitized by Google

Ils s'y trouvent réunis en telle abondance qu'ils permettent l'examen le plus détaillé d'un art qui était arrivé à peu près dans toutes ses branches à ce moment psychologique d'un développement complet, situation dans laquelle on ne pressent encore aucune preuve des défaillances qui l'ont envahi un peu plus tard.

POMPÉI

Si, dans ce but, les musées de Naples avaient été un des mobiles principaux de notre voyage dans cette ville, notre désir de connaître Herculanum et surtout Pompéi était bien plus grand encore, et nous nous hatâmes de le satisfaire au lendemain de notre arrivée.

Le chemin de fer de Naples à Salerne qui suit d'abord le littoral du golfe et traverse les villes de Portici, de Torre del Greco et de Torre dell' Annunziata, conduit à la station de Pompéi : la route est ravissante avec la mer, le Vésuve que l'on contourne et les montagnes de Sorrente dans l'éloignement. Outre les villes que nous venons de citer et dont l'importance, comme population, est considérable, puisque Portici renferme à elle seule 25,000 âmes, les villas sont nombreuses le long de la voie ferrée et cependant les catastrophes produites par le voisinage du volcan sont fréquentes et, quelques jours après notre passage, nous apprenions qu'une éruption plus terrible encore que celle de 1865 avait amoncelé de nouvelles ruines sur toutes celles que présente déjà la contrée. Nous nous sommes rappelé qu'on nous montrait en route les traces laissées par une coulée de lave qui, partie des flancs de la montagne quelques années auparavant, emportait jusqu'à la mer les candélabres à gaz du chemin de fer qu'elle avait rompu et traversé, après avoir brûlé les villages, les fermes, les villas et recouvert, pour des siècles, le terrain dont elle dévorait les récoltes.

Digitized by Google

Mais ces alluvions de matières enflammées fertilisent le sol en le dévastant, et la terre reste si riche en fin de compte que les habitants oublient, aussitôt qu'il est passé, le danger qu'ils ont couru, et que les générations se succèdent sur les mêmes lieux sans plus de souci du lendemain que celles qui les ont précédées. Résina n'est-elle pas élevée sur le sol même où Herculanum existe enfoui à la profondeur de 20 ou 25 mètres?

La campagne entre Naples et Pompéi n'a déjà plus le même caractère que dans le reste de l'Italie, la végétation est différente, les propriétés sont fermées par des haies de cactus et raquettes ou figuiers sauvages; des vis d'Archimède élèvent les eaux et les font passer d'un champ à un autre; les fabriques, surtout les plus anciennes, ont le caractère oriental. Nous remarquons à Torre dell' Annunziata une maison aux murailles peu élevées, à la toiture en terrasse avec petites coupoles peu saillantes, aux croisées rares, enfoncées sous des arcades voutées et qui transportée au Caire ne trancherait en aucune façon avec ses voisines.

Généralement si des galeries décorent les maisons, elles sont tournées du côté du nord, toutes sont blanchies à la chaux, et leurs couvertures sont invisibles, un petit rebord dépassant habituellement, mais de quelques centimètres seulement, les terrasses qui les couvrent.

On a beaucoup écrit sur Pompéi, et plusieurs de ses monuments ou de ses maisons particulières ont été l'objet de descriptions savantes et ont été reproduites par le dessin et la gravure dans des ouvrages remarquables qui seront toujours excellents à étudier, mais les découvertes continuent et tant que la vieille cité n'aura pas été entièrement exhumée, la source des richesses qu'elle contient et qui jette un jour si éclatant sur la vie antique, ne sera pas prête à être tarie. D'ailleurs, dans cette ville extraordinaire retrouvée après 1,700 ans presque sans altération, et qui est incontestablement la plus grande curiosité de l'Italie, chacun peut rencontrer des points de vue nouveaux ou quelque coin de cette civilisation raffinée des anciens, qui n'aura pas encore été exploré. Nous avons donc cru pouvoir à notre tour

Digitized by Google

réunir quelques observations de détail et résumer brièvement l'ensemble de nos impressions.

Pompéi a été enfouie en l'an 79 (1) de l'ère chrétienne sous un déluge de cendres et de pierres ponces vomies par le mont Vésuve sur le versant méridional duquel elle était bâtie.

Cette catastrophe, la plus violente dont l'histoire ait fait mention, engloutit en même temps que Pompéi l'aristocratique ville d'Herculanum et celles de Stabie, de Rétine et d'Oplonte.

---

(1) L'éruption qui a été racontée par Pline le Jeune dans deux lettres adressée à Tacite, commença le 9 novembre et dura trois jours durant lesquels toute la population, au milieu des ténèbres, cherchait son salut en fuyant dans la campagne ou vers la mer.

Voici comment Pline, qui habitait Misène situé à 16 kilomètres en ligne droite à l'ouest du Vésuve, tandis que Pompéi se trouve au pied même du volcan, décrit la scène terrible qui s'était passée sous ses yeux :

« Nous étions à la première heure du jour et cependant il ne paraissait « encore qu'une lumière faible et douteuse. Les murs, autour de nous, étaient « ébranlés de si violentes secousses, qu'il devenait dangereux de rester dans « un lieu si étroit quoiqu'il fût découvert. Nous prenons le parti de quitter « la ville : le peuple épouvanté s'enfuit avec nous ; et comme, dans la peur, « on met souvent sa prudence à préférer les idées des autres aux siennes, « on nous suit en foule, on nous presse, on nous pousse. Dès que nous « sommes hors de la ville, nous nous arrêtons ; et là, nouveaux prodiges, « nouvelles frayeurs. Les voitures que nous avions emmenées avec nous « étaient, quoiqu'en pleine campagne, entraînées dans tous les sens, et l'on « ne pouvait, même avec des pierres, les fixer à la même place. La mer « semblait refoulée sur elle-même, et comme chassée du rivage par l'ébran- « lement de la terre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le rivage était « agrandi, et que beaucoup de poissons étaient restés à sec sur le sable. « De l'autre côté, une nuée noire et horrible, déchirée par des feux qui « s'élançaient en serpentant, s'ouvrait et laissait échapper de longs sillons « de flammes, semblables à des éclairs, et plus grands même que des éclairs. »

Un ami de la famille était avec Pline et sa mère ; il les presse de fuir, et sur leur refus, il se décide à les quitter, mais continue Pline :

« Presque aussitôt la nue s'abaisse sur la terre, et couvre les mers ; elle « dérobait à nos yeux l'île de Caprée, qu'elle enveloppait, et nous cachait « la vue du promontoire de Misène. Ma mère me conjure, me presse, m'or- « donne de me sauver, de quelque manière que ce soit : elle me dit que la « fuite est facile à mon âge ; que pour elle, affaiblie et appesantie par les « années, elle mourrait contente si elle n'était pas cause de ma mort. Je lui

Digitized by Google

Seize années auparavant, c'est-à-dire en 63, Pompéi avait cruellement souffert d'un tremblement de terre qui l'avait couverte de ruines, mais déjà les traces de cette première dévastation étaient effacées pour la plupart, quand le dernier cataclysme l'a fait disparaître pour toujours en la réduisant à l'état de ville morte.

On est porté à croire que les habitants de Pompéi, presque tous échappés au désastre, après le premier moment de stupeur passé, sont revenus autour de la ville enfouie sous un amoncellement qui a

---

« déclare qu'il n'y a de salut pour moi qu'avec elle; je lui prends la main, « je l'oblige à doubler le pas: elle m'obéit à regret et s'accuse de ralentir « ma marche.

« La cendre commençait à tomber sur nous, quoique en petite quantité. « Je tourne la tête et j'aperçois derrière nous une épaisse fumée qui nous « suivait en se répandant sur la terre comme un torrent. *Pendant que nous « voyons encore, quittons le grand chemin*, dis-je à ma mère, *de peur d'être « écrasés dans les ténèbres par la foule qui se presse sur nos pas*. A peine nous « étions-nous arrêtés, que les ténèbres s'épaissirent encore; on n'eût pas dit « seulement une nuit sombre et chargée de nuages, mais l'obscurité d'une « chambre où toutes les lumières seraient éteintes. On n'entendait que les « gémissements des femmes, les plaintes des enfants, les cris des hommes. « L'un appelait son père, l'autre son fils, l'autre sa femme; ils ne se reconnaissaient qu'à la voix, Celui-là s'alarmait pour lui-même, celui-ci pour « les siens. On en vit à qui la crainte de la mort faisait invoquer la mort « même. Ici, on levait les mains au ciel; là, on se persuadait qu'il n'y « avait plus de dieux, et que cette nuit était la dernière, l'éternelle nuit qui « devait ensevelir le monde. Plusieurs ajoutaient aux dangers réels « des craintes imaginaires et chimériques: ils disaient qu'à Misène tel « édifice s'était écroulé, que tel autre était en feu; bruits mensongers, mais « qui étaient accueillis comme des vérités.

« Il parut une lueur qui nous annonçait, non le retour du jour, mais « l'approche du feu qui nous menaçait: il s'arrêta pourtant loin de nous. « L'obscurité revient, et la pluie de cendres recommence, et plus forte et « plus épaisse. Nous étions réduits à nous lever de temps en temps pour « secouer nos habits; sans cette précaution, nous étions engloutis et étouffés « sous cette masse brûlante. Je pourrais me vanter qu'au milieu de si « affreux dangers, il ne m'échappa ni une plainte ni une parole qui « annonçât de la faiblesse: mais j'étais soutenu par cette pensée triste et « consolante à la fois que tout l'univers périssait avec moi. »

Lettres de Pline le Jeune, livre VI, lettre XX, traduction de Jules Pierrot. — Paris, Panckouke, 1828.

Digitized by Google

atteint la hauteur de 10 mètres sur quelques points, chercher à pénétrer dans leurs maisons pour y recueillir les objets qu'ils avaient abandonnés dans une fuite précipitée.

Quelques-uns ont pu le faire aux endroits où la couche de cendres était la moins profonde, mais bientôt la ville et son nom même tombèrent dans un complet oubli et s'y trouvaient encore lorsque la construction d'un aqueduc destiné à conduire les eaux du Sarno à Torre dell' Annunziata, à la fin du XVI^e^ siècle, attira l'attention par la mise à jour de plusieurs monuments. Ce ne fut pourtant qu'en 1748 que des fouilles régulières furent entreprises par ordre du roi Charles III qui se rendit dans ce but acquéreur de tous les terrains.

Depuis cette époque, les fouilles ont été continuées constamment, mais cependant avec des alternatives de plus ou moins d'activité; aujourd'hui le déblaiement commencé et effectué dans la partie la plus importante de l'ancienne cité, peut avoir atteint un peu plus du tiers de la surface totale, mais aussi en mettant à découvert les monuments qui ont peut-être le plus d'intérêt. Ce déblaiement est du reste très-facile, puisque les cendres qui forment le dépôt ne présentent aucune résistance au travail des ouvriers; ceux-ci, très-surveillés, soumis à une discipline sévère et ne travaillant que sur quelques points à la fois, ne sont pas nombreux et variaient entre 60 et 80 au moment de notre visite.

Ils opèrent en suivant les rues que l'on commence par ouvrir, puis ils parcourent chambre par chambre, en les déblayant, tous les recoins des édifices; la nature du remblais sous lequel ils ont été enfouis fait que leur conservation est remarquable, beaucoup de voûtes ont bien été renversées par la chute des étages supérieurs dont les charpentes étaient incendiées par la cendre brûlante; mais partout où les voûtes ont résisté, la conservation est parfaite. Il en est de même pour les simples maisons particulières qui n'étaient pas voûtées; leurs toitures se sont effondrées en brûlant, mais les murailles qui les soutenaient sont restées intactes, les colonnes mêmes qui formaient ces charmantes cours intérieures qui devaient donner tant d'attraits

Digitized by Google

aux habitations sous un climat brûlant, ont bien perdu les entablements qui les recouvraient, mais elles sont restées debout la plupart, et beaucoup d'entre elles ont même conservé les chapiteaux qui les couronnaient.

L'alluvion volcanique de nature aussi subtile que légère a moulé, en quelque sorte, tous les objets qu'il enveloppait et qu'une combustion lente destinait à périr; aussi a-t-on eu la pensée (1), dans les dernières années, de couler du plâtre dans ces moules que la cendre avaient formés et on a obtenu ainsi une reproduction presque parfaite de la forme qu'ils avaient contenue; l'application de ce procédé a été faite notamment lors de la découverte récente de quelques corps et on a aujourd'hui les effigies saisissantes de plusieurs malheureux attardés dans leur fuite, que la mort avait saisis sous les torrents de cendres qui les accablaient.

Ces empreintes avec tout ce que l'on a recueilli d'ossements d'hommes ou d'animaux, d'ailleurs en petit nombre, ont été réunis à Pompéi même, dans un musée formé à l'entrée des ruines, près de la porte de la Marine, où se trouvent aussi quelques fragments de sculptures, de tuiles, de cheneaux en terre cuite et autres objets sans beaucoup d'intérêt, tout ce qui était précieux pour la science et pour l'art ayant toujours été porté dans les musées de Naples, notamment les statues de marbre et de bronze, les vases peints, les bijoux et tous ces ustensiles de la vie privée ou publique du Romain que l'on trouvait en nombre infini. Nous venons de dire que les ossements humains sont peu nombreux pour une population qui devait compter une vingtaine de mille âmes; on suppose donc que presque tous les habitants ont pu fuir pendant les premières heures de l'éruption, et lors-

(1) L'initiative de cette mesure est due à M. le commandeur Joseph Fiorelli, alors inspecteur de Pompéi et aujourd'hui surintendant des fouilles d'antiquités et directeur du Musée national. Nous lui devons l'autorisation gracieuse d'avoir pu visiter les fouilles avec toutes les facilités désirables et d'y dessiner à notre gré.

Digitized by Google

que les rues et les sentiers dans la campagne n'étaient recouverts encore que de quelques centimètres de cendre: aussi le nombre des squelettes ou cadavres constaté ne dépasse pas, nous a-t-on dit, quelques centaines.

Les voies publiques, mises à découvert dans cette ville si curieuse, se coupent à peu près toutes à angle droit, elles sont garnies de trottoirs dont la largeur varie entre 1^{m}50 et 2 m. élevés en moyenne de 0^{m}40 au-dessus de la chaussée; celle-ci, de 3 à 4 m. de large, est pavée en gros blocs de lave dure assemblés pour former un pavage irrégulier, sans être retaillés et tel qu'on les amenait des carrières; les anciennes voies publiques de Rome, qui sont à découvert sur plusieurs points, ne forment pas un pavage meilleur et moins cahoteux.

A Pompéi, certaines rues étaient interdites aux voitures, mais partout où la circulation leur était permise, les ornières creusées par l'usage atteignent une profondeur qui varie de 0^{m}12 à 0,15 centimètres. Ces chaussées ont une disposition assez singulière et qui a été nécessitée par la situation de la ville et son établissement sur une colline en pente, ce qui la rendait sujette à de véritables débordements au moment des grandes pluies, très-fréquentes à de certaines époques et torrentielles alors. De distance en distance on rencontre posées en travers de ces chaussées de grandes pierres plates de la hauteur même des trottoirs, ne laissant entre elles que des intervalles de 0^{m}30 à 0,40 centimètres qui permettaient aux piétons de passer d'un trottoir à l'autre, sans faire de trop grandes enjambées et sans mettre les pieds dans l'eau. Les torrents, parcourant les rues à de certains moments, expliquent la hauteur donnée à ces pierres et aux trottoirs qui cependant étaient rendus plus accessibles par de petites marches placées par intervalle et devant la plupart des entrées de maisons. Mais les chevaux et les voitures, qui étaient forcés de passer dans les espaces restant libres entre ces pierres, suivaient ainsi toujours à peu près la même ligne et il en résulte les profondes ornières que nous avons constatées.

A l'intersection de la plupart des rues, on rencontre des puits pu-

Digitized by Google

blics parfaitement conservés, construits en pierre de taille et qui tous ont un signe qui les faisait distinguer entre eux, tantôt c'est un fronton, tantôt une pierre plus haute que les autres et sculptée, renfermant une tête ou un attribut spécial grossièrement travaillé, il est vrai, mais facile à reconnaître. Ils sont toujours placés de manière à ne pas gêner la circulation, soit sur la chaussée, soit sur le trottoir; mais ce ne sont pas les seuls petits édifices qu'on y rencontre. Dans les carrefours, peu nombreux du reste à Pompéi, formés par deux rues se croisant sous un angle plus ou moins aigu, le sentiment délicat de l'art qui dominait les anciens leur a fait élever de petits monuments en l'honneur d'une divinité ou à la mémoire d'un citoyen important, qui dissimulaient ainsi ce qu'il y avait de défectueux pour la vue dans une surface trop réduite placée entre deux lignes fuyantes.

Nous avons dit que plusieurs rues étaient interdites aux voitures; celles qui entouraient le Forum et une autre, en raison sans doute de sa forte inclinaison, qui devait conduire par la voie la plus courte au port maritime, étaient de ce nombre. Ce port était alors assez rapproché de Pompéi, la côte s'étant beaucoup éloignée depuis; aussi les transports qui en provenaient arrivaient-ils à la ville par une voie plus longue, mais à la pente moins raide que celle que nous avons parcourue, c'est cette voie qui forme aujourd'hui la principale entrée de la cité.

Les rues se coupant, comme il a été dit, généralement à angle droit, forment des îles de maisons comprises dans des rectangles plus ou moins réguliers, mais ces îles sont subdivisées par des ruelles non garnies de trottoirs, de 2 ou 3 mètres de large et pas toujours pavées, qui aboutissaient aux parties secrètes des édifices. C'est par là que devaient se faire les approvisionnements et que passaient les esclaves et les fournisseurs; mais c'est aussi par là sans doute que s'échappaient les maîtres eux-mêmes lorsqu'ils voulaient fuir les clients ou les solliciteurs importuns.

Comme toutes les villes romaines, Pompéi avait son Forum dallé en grandes dalles régulières, entouré de portiques et près duquel

Digitized by Google

s'élevaient la plupart de ses monuments les plus considérables et les plus fréquentés, tels que le temple de Jupiter situé à une de ses extrémités et les tribunaux à l'autre; sur un des côtés la basilique, le temple de Vénus et les greniers publics, et sur l'autre, l'édifice de la prêtresse Eumachie ou Chalcidique, le temple de Mercure, celui d'Auguste et la salle du Sénat. Dans une autre partie de la ville, distante à 200 mètres au sud-est du Forum civil, se trouvent, un autre Forum appelé triangulaire en raison de sa forme, le petit temple d'Isis, celui d'Hercule, ce qu'on a appelé jusqu'à ce jour le Camp-des-Soldats, et deux théâtres contigus de dimension très-inégale, dont le plus grand était destiné aux représentations tragiques et le second, de beaucoup le plus petit, réservé à la comédie.

Un peu plus loin, du même côté et contigu à l'extrémité la plus orientale de la ville et à son enceinte de murailles et de tours fortifiées, s'élève l'amphithéâtre dont le grand diamètre extérieur atteint une longueur de 180 mètres, et qui devait pouvoir contenir la plus grande partie de la population. Cette enceinte des murailles de Pompéi, reconnue sur plus de la moitié de son étendue, est une des principales curiosités de la ville par l'état remarquable de sa conservation et nous éclaire sur les travaux de défense usités alors. Les murailles formées d'un double mur, bâties en pierre volcanique de grand appareil au dehors, sur une maçonnerie de blocage intérieur, élevées de 8 à 10 mètres seulement et terminées par un système de créneaux, renferment entre elles une large plate-forme qui permettait de les suivre sans être aperçu de l'extérieur. Des tours carrées un peu en saillie sur l'enceinte, plus élevées que cette dernière et crénelées aussi, se montrent à des distances qui varient de 100 à 200 mètres, et toutes les portes sont percées sous une tour plus longue et plus étroite que les autres avec des réduits pour la garder, mais ces portes sont généralement ruinées, à l'exception de celles d'Herculanum et de Nola (1).

(1) La ville avait huit portes, savoir : d'Herculanum, de la Marine, de Stabie, de Nocéra, du Sarno, de Nola, de Capoue et du Vésuve

Digitized by Google

Les édifices publics que nous venons d'énumérer ne sont pas les seuls que renferme Pompéi ; nous devons mentionner encore les thermes dont il existe deux établissements, l'un situé au nord du Forum, derrière le temple de Jupiter, et l'autre à l'intersection des rues de Stabie et de l'Abondance, un peu au nord du théâtre tragique.

Ces monuments, dont plusieurs salles sont voûtées, renferment des décorations en stuc conservées admirablement, partout où les voûtes ont résisté à la charge des matériaux écroulés des étages supérieurs, et d'un intérêt considérable pour les artistes par la variété de leur composition et la finesse de l'exécution. Quelques-uns de ces stucs sont peints, mais d'autres ont conservé leur couleur primitive et laissent voir que provenant de moulages ils étaient retouchés tandis que la matière était encore fraîche.

Mais ce qui frappe peut-être plus encore que les monuments publics à Pompéi, parce qu'il est peu de voyageurs qui n'en aient vus de plus considérables, de mieux bâtis et même d'aussi bien conservés, c'est la visite des maisons que l'on dirait abandonnées de la veille par leurs habitants. La maison romaine était basse et n'avait pas toujours et partout un premier étage ; sur plusieurs points les toitures seules manquent, donc le reste est intact ; aussi quand nous parcourions dans leur solitude ces cours, ces péristyles, ces salles, dont les décorations ont encore leur fraîcheur, le sol ses mosaïques, quand notre regard découvrait, ici une petite fontaine, les dieux lares à l'entrée, une inscription familière sur les murs, à l'heure où aucun bruit ne se faisait entendre et où les étrangers ne venaient pas, notre imagination évoquait à ce point le souvenir du passé, dans ce cadre si précieusement conservé de la vie antique, qu'il nous semblait impossible de ne pas rencontrer quelqu'un de ceux qui y avaient pris part.

La construction à Pompéi ne diffère pas de celle dont les Romains avaient l'habitude et qu'ils répandaient avec leurs colonies partout où ils étaient établis ; à l'exception des monuments publics dont la pierre de taille forme le fond et plus exceptionnellement le marbre,

Digitized by Google

tous les édifices sont bâtis en briques ou en petits moellons et quelquefois de ces deux manières combinées ensemble par l'alternance de quelques rangs de pierres avec quelques autres de briques. Quoique les laves, les tufs volcaniques et les grès marins qu'ils avaient sous la main, fussent d'un emploi et d'un taillage facile, c'est encore ce dernier mode qu'ils préférèrent, et d'ailleurs il leur permit de relever plus rapidement que tout autre procédé tout ce que le tremblement de terre de l'année 63 avait jeté par terre.

Sur cette construction assez négligée et presque grossière, les Pompéiens ont étendu les marbres à l'état de simples placages; mais c'est surtout au stuc qu'ils ont demandé leurs décorations, soit en les polissant et les couvrant de moulures unies ou sculptées, soit plutôt encore en les enrichissant de peintures aux couleurs vives et gaies, aux sujets toujours gracieux et pleins d'élégance et de légèreté. Lors même qu'ils ont employé la lave poreuse ou inégale du Vésuve pour des supports isolés, colonnes, pilastres ou autres membres analogues de leur architecture, ils ne faisaient que l'ébaucher ou l'épanneler, quand il devait y avoir de la sculpture, pour recouvrir le tout de stuc. Ce dernier était toujours employé de la manière suivante : une première couche se plaçait directement sur la pierre ou la brique et se composait d'un stuc dosé pour adhérer fortement, la seconde était formée d'un stuc très-blanc et très-fin qui était destiné à servir de patine à l'œuvre; poli dans les surfaces unies et travaillé à l'outil dans les sculptures qui en recevaient ainsi le dernier fini, ce stuc, examiné de près, a toute l'apparence du marbre qui devait en former la base après avoir été réduit à l'état de poudre impalpable.

Des boutiques sur la rue, le vestibule d'entrée, suivi de l'*atrium*, garni d'un bassin au centre avec fontaine et entouré d'un portique sur lequel s'ouvraient les chambres destinées aux étrangers, aux clients, voir même aux esclaves, le *prothyrum* servant à la réception des clients et situé entre l'*atrium* et le *péristyle*, telles étaient les parties publiques d'une maison à Pompéi. Le *péristyle* et ses annexes étaient au contraire complètement appropriés à la vie privée; celui-

Digitized by Google

ci garni de fleurs, de bassins d'eaux vives, de fontaines, d'autels et de statues, entouré comme l'*atrium* dans son pourtour de colonnes formant des galeries sous lesquelles s'ouvraient les chambres à coucher, *cubicula*, toujours fort petites, donnait encore accès au *tablinium* où se trouvaient, avec les archives et les objets précieux, les images des ancêtres, et aux *triclinia*, salles à manger d'hiver et d'été ainsi qu'aux cuisines, aux magasins et aux dépôts de provisions de tout genre. C'est aussi dans cette partie de l'habitation que s'ouvrait, sur une des ruelles dont nous avons parlé, cette porte secrète qui permettait au propriétaire de sortir sans être vu ou d'introduire chez lui telle personne dont il ne voulait pas dévoiler la présence.

Avec plus ou moins de développements, tous les éléments que nous venons d'indiquer se trouvent, dans chaque habitation de Pompéi; mais suivant l'espace disponible, le rang du propriétaire ou sa fortune, ces éléments se combinent de cent manières différentes et sont décorés avec la plus grande variété.

Parmi les maisons les plus considérables et dont les noms dérivent, soit des peintures, soit des statues qu'on y a trouvées, on remarque particulièrement celles de Diomède, des Danseuses, de Pansa, du Poète tragique, de la rue de Mercure, d'Adonis, d'Apollon, de Méléagre, du Centaure, du Faune, la Maison noire, celles della Caccia, de Marcus Lucrétius, de Caïus Sallustius et de Cornelius Rufus; mais beaucoup d'autres présentent, par leurs décors, le degré de leur conservation ou quelques dispositions originales, un très-grand intérêt. Plusieurs ont de petits jardins, et lorsque la disposition des lieux permettait la vue de la campagne environnante, le constructeur ménageait ses distributions pour qu'il fut possible d'en jouir du péristyle ou de quelque pièce importante.

La peinture joue un rôle des plus importants dans les maisons de Pompéi; c'est elle qui les anime et qui en fait les habitations les plus riantes qu'il soit donné à l'homme de choisir pour sa demeure. Elle se rencontre partout, aussi bien au dedans qu'au dehors; employée avec des tons vifs et francs où dominent dans les fonds le

Digitized by Google

jaune, le vert, le brun, le noir et ce beau rouge dont les anciens avaient le secret et qui est toujours harmonieux, quoique employé dans toute sa puissance, on y trouve jointes les grisailles pour les ensembles où l'architecture dominait, et les compositions à plusieurs personnages, ou bien les figures isolées, comme motifs principaux, pour le centre des panneaux décoratifs. Ces sujets sont généralement en coloris, ainsi que les fruits, les fleurs et les feuillages qui entrent dans l'arrangement de ces gracieuses créations toujours conçues avec un goût très-sûr et une véritable science du dessin lors même que leur exécution est négligée.

Nous avons étudié avec le plus grand soin ces peintures, soit sur les lieux mêmes, à Pompéi, ou malheureusement une fois mises à jour et exposées au soleil et à l'air elles ne tardent pas à se détériorer, quelques précautions que l'on prenne pour les plus précieuses, soit au Musée de Naples où on a transporté et où l'on continue encore à transporter les sujets qui ont un intérêt tout spécial, et nous sommes resté pénétré d'admiration pour le talent qu'elles témoignent chez leurs auteurs. Nous avons vu telles figures dont la composition, comme élévation de style, la connaissance de l'anatomie, la beauté et l'harmonie de la coloration jointes à la science du modelé, n'ont pas été de beaucoup dépassées depuis, et cependant ces peintures sont traitées comme des décorations et exécutées avec une facilité et un entrain remarquables qui témoignent que leurs auteurs étaient assez sûrs d'eux-mêmes pour tout faire à première vue et sans tâtonnement. La peinture des personnages, au moins dans les compositions principales, est cependant traitée avec des soins plus minutieux que le reste, mais les accessoires sont enlevés avec une fermeté extraordinaire, avec une simple touche, un trait fait du premier coup et sans y revenir, les peintres pompéïens savaient aussi bien préciser un contour que donner l'accent juste à ce qui sortait de leur pinceau. L'habileté de main de ces anciens maîtres qui étaient tout à la fois peintres d'histoire, d'animaux; de paysage et architectes, puisque le même faire se remarque ordinairement dans tout l'ensemble d'une

Digitized by Google

composition, cette habileté si féconde qu'elle ne se reproduit jamais entièrement, étonne et cause une véritable stupéfaction quand on la compare à ce qui se fait de nos jours avec tant de difficultés de tous genres, tant d'essais, d'études et de reproches, et à cette nécessité de recourir, pour chaque genre de peintures, à de véritables spécialités.

Cependant, ajoutons vite que la perfection n'est pas générale dans les peintures qu'on voit à Pompéi, la trop grande facilité dégénère quelquefois en chic et le trop d'habileté en lâché; la rapidité de l'exécution était aussi un obstacle à leur fini et cette rapidité se devine partout, aussi bien dans la grosse construction que dans la décoration des édifices; mais ce qui ne leur manque jamais, c'est le style, le caractère, et ces conditions particulières qui montrent que cet art, arrivé à son apogée, pénétrait tous les artistes contemporains des mêmes théories générales, en même temps qu'il mettait à leur disposition des procédés éprouvés et qui n'avaient plus pour eux aucun secret.

On a pu se rendre compte assez exactement de ce que pouvaient être ces procédés, dont la base principale reposait sur la fresque, c'est-à-dire l'application de la couleur, à l'eau, sur un enduit frais de stuc, composé comme nous l'avons dit plus haut. Les fonds étaient presque toujours faits de cette façon et souvent les ornements et les compositions de personnages exécutées en même temps et par le même moyen; mais quand la peinture était ainsi préparée, les anciens appliquaient par-dessus un encaustique, après avoir préalablement chauffé les surfaces pour qu'il pénétrât plus profondément dans l'enduit. Cet encaustique se préparait en faisant dissoudre à chaud de la cire dans de l'huile essentielle et, une fois étendu, on attendait son refroidissement pour frotter au tampon les surfaces qu'il couvrait et obtenir ainsi le brillant et le poli qui donne tant d'éclat à ces peintures.

Cependant il arrivait quelquefois que certains sujets et certains ornements étaient peints après l'application de l'encaustique, sur le

Digitized by Google

fond, tantôt simplement à la détrempe et tantôt avec des couleurs préparées au blanc d'œuf ou à la cire; enfin on trouve encore pour des salles de peu d'importance, des couloirs ou des dépendances, que les fonds aussi bien que les ornements ont été simplement peints à la détrempe sur enduit sec.

En résumé, il est évident que les procédés employés par les peintres de l'antiquité étaient simples et d'un emploi qui ne gênant aucunement l'artiste, le laissait complètement maître de son travail puisque le résultat est toujours empreint de la plus merveilleuse facilité, quelle que soit l'importance des surfaces peintes ou la complication du sujet.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les peintures de Pompéi; dans cette ville où tout ce qu'on voit est d'un intérêt si attachant, elles exigeraient une étude encore plus attentive que tout le reste; cependant nous avons assez insisté pour faire comprendre de quelle importance elles sont dans l'histoire de l'art; elles nous montrent ainsi que là, aussi bien que dans les autres branches, les anciens ont excellé.

HERCULANUM

On descend à la station de Portici pour visiter, à 25 minutes de distance, Herculanum que recouvre à soixante pieds au-dessus la petite ville moderne de Résina.

Cette cité antique est loin d'avoir pu être toute reconnue, et ce travail ne pourra jamais être fait que très-partiellement en raison des difficultés que l'on rencontre et qui proviennent de la profondeur des excavations à faire, de la dureté du tuf volcanique qu'elles contiennent et enfin de la présence des maisons de Résina; aussi l'intérêt

Digitized by Google

que présentent les fouilles paraît-il faible quand on vient de voir Pompéi.

C'est en 1711 que les premiers travaux de recherches ont été exécutés à Herculanum, et depuis, bien des découvertes y ont été faites dont il ne reste malheureusement pas d'autres traces que quelques objets recueillis, parce qu'on a rempli au fur et à mesure les excavations entreprises faute de bonne direction dans les travaux, mais surtout en raison des grandes difficultés qu'ils présentaient. Mais quelle moisson précieuse pour l'art n'a-t-on pas recueillie avec ces objets et combien cela fait regretter qu'on ne puisse, comme à Pompéi, ouvrir des tranchées dans la masse, afin de pratiquer des fouilles au grand jour et de manière à ne rien laisser échapper ? En général, les plus belles statues du Musée de Naples proviennent d'Herculanum, elles sont étrusques ou grecques et d'un style plus élevé qu'à Pompéi; il en est de même des bronzes d'usage domestique; on a donc cru pouvoir admettre que les habitants d'Herculanum, peut-être Etrusques d'origine, appartenaient à la haute société romaine de l'époque, tandis que les Pompéiens étaient gens à l'extraction plus humble et au goût moins délicat.

Le théâtre d'Herculanum est célèbre; nous voulûmes le visiter, et pour le faire, on nous obligea à descendre des escaliers très-profonds et à parcourir, à la lueur des bougies, des galeries souterraines parmi lesquelles on aurait besoin d'un plan pour se reconnaître, vu le peu de clarté dont on dispose et en raison des massifs de tufs qu'il fallut ménager pour retenir les terrains supérieurs. On peut s'assurer cependant que ce monument était très-vaste, bien bâti et, d'après le grand nombre de statues précieuses en bronze qu'on y a trouvées et qui sont aujourd'hui à Naples, on doit conjecturer qu'il était décoré avec la plus grande richesse.

Cependant il existe à Herculanum quelques maisons dont les fouilles ont été faites à ciel ouvert et qui, semblables comme dispositions générales et comme décoration à celles de Pompéi, ne présentent rien de particulier qui les distingue; nous jugeons donc

Digitized by Google

inutile de nous y arrêter davantage et nous terminerons ici cette description trop sommaire de Naples et des richesses antiques que contient le sol volcanique sur lequel elle a été établie.

Sans leur découverte, que de détails nous seraient restés inconnus des mœurs, des usages et des mille faits de la civilisation romaine ! Sans pouvoir espérer que nos connaissances à cet égard puissent encore beaucoup s'étendre, nous sommes certain cependant qu'elles se compléteront toujours et que la mine si précieuse, contenue dans les deux villes que la lave a recouvertes de son lourd linceul, nous ménagera encore plus d'une surprise en fournissant, pendant de longues années, aux amis de la science et du grand art des documents nouveaux et de haute valeur pour l'étude de l'antiquité.

Décembre 1874.

Digitized by Google

SUR L'USAGE

DES

BATONS DE MAIN

CHEZ LES HÉBREUX ET DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

PAR

F. CHABAS

Correspondant de l'Institut de France
Membre correspondant de l'Académie de Lyon.

Les nations de l'Orient ont, de tout temps, considéré le bâton non-seulement comme un soutien et une arme, mais encore comme un insigne de dignité et d'autorité. Il en était sans doute de même chez les peuples occidentaux, dont l'antiquité nous est moins bien connue.

Je me propose d'examiner, dans ce mémoire, les emplois variés du bâton de main chez les Hébreux et chez les Égyptiens.

Le bâton était chez les Israélites l'accessoire obligé de la marche en général, mais surtout du voyage; il servait à la fois d'appui et d'arme défensive. En instituant la fête de la Pâque, qui rappelait la sortie d'Égypte, Jéhovah enjoignit aux Hébreux de ne point s'asseoir à ce banquet commémoratif, mais au contraire de le manger en grande hâte, les reins ceints, les pieds chaussés des souliers de la route et le bâton à la main (1).

Lorsque le patriarche Juda allait inspecter ses domaines dans la montagne, il prenait son bâton, sans doute un bâton de chef ayant

---

(1) Exode, ch. XII, v. 11.

Digitized by Google

une certaine valeur. Sa belle-fille Thamar exigea de lui le don de ce bâton avant d'acquiescer à ses désirs (1).

Jacob, voulant caractériser l'état de dénûment dans lequel il se trouvait lorsqu'il franchit le Jourdain dit qu'il n'avait que son bâton (2). On n'imaginait point alors de voyageur sans cet accessoire indispensable.

Le bâton pastoral, qui est devenu la riche crosse des prélats, était dans l'origine une simple branche noueuse, propre à rassembler le troupeau et à le défendre contre les attaques des carnassiers. Le berger s'en servait aussi pour châtier son chien et pour se défendre lui-même contre les chiens étrangers. « Tu me prends donc pour un chien » criait Goliath à David, qui s'avançait contre lui armé du bâton qu'il ne quittait jamais (3).

Le bâton était aussi le soutien du malade et du blessé et l'appui des pas chancelants du vieillard. On trouve deux fois répétée au livre de Tobie l'expression *baculus senectutis*, bâton de vieillesse (4), aujourd'hui si familière. Celle de « hommes ayant un bâton à cause de la multitude de leurs jours » fait antithèse à l'idée *vieillards* dans un passage du prophète Zacharie (5).

Le texte sacré nomme *bâton de roseau* tout appui sans force. « Mets-tu ton espoir dans ce bâton de roseau brisé, dans l'Egypte? » dit l'Assyrien Rabsacès au roi Ezéchias (6).

Le mot bâton de main était si étroitement lié à l'idée appui, soutien, défense, qu'il a été de tout temps employé dans un sens métaphorique, C'était, comme on en peut déjà juger par l'exemple que nous venons de citer, une expression habituelle chez les Assyriens.

---

(1) Genèse, ch. XXXVIII, v. 18.
(2) Genèse, ch. XXXIII, v. 10
(3) Rois I, ch. XVII, v. 40 à 43.
(4) Ch. V, v. 23; ch. X, v. 4.
(5) Ch. VIII, v. 4.
(6) Rois IV, ch. XIX, v. 21. Conf. Isaïe, ch. XXXVI; Ezéchiel, ch. XXIX.

Digitized by Google

A une date plus reculée, Jéhovah menace les Israélites du fléau de la famine s'ils n'observent pas la loi qu'il leur donne : « Je briserai, dit-il, le bâton de votre pain (1). » Cette image revient dans les Prophètes : « Je vous accablerai par la famine, je briserai le bâton du pain dans Jérusalem (2).»

La protection divine est quelquefois caractérisée par l'expression: la verge, le bâton de Dieu (3). Les mêmes mots emportent aussi l'idée de châtiment : « Assur est la verge et le bâton de ma colère (4). » De même ils expriment l'idée : pouvoir, autorité, force. « Le Seigneur a brisé le bâton des impies, la verge des dominateurs tyranniques (5). »

Le bâton, expressément nommé *bâton de main*, constituait une arme qui paraît avoir été employée même à la guerre. En parlant de la déroute des peuples de Gog et de Magog dans les montagnes de la Judée, Ezéchiel dit que les Israélites n'auront plus besoin du bois des champs pour allumer leur feu. « Ils brûleront des armures, des boucliers, des javelots, des arcs, des flèches, des *bâtons de main* et des lances (6). »

Chez tous les peuples, la peine de la fustigation a été appliquée au châtiment de divers délits et à la correction des enfants. « Qui « épargne son bâton, dit l'un des proverbes de Salomon, a de la « haine pour son fils (7). La verge, dit un autre précepte, est pour le dos des insensés (8). »

C'est probablement par suite du droit de frapper que le

---

(1) Lévitique, ch. XXVI, v. 26.
(2) Ezéchiel, ch. IV, v. 16; ch. XIV, v. 13.
(3) Ps. XXII, v. 4.
(4) Isaïe, ch. X, v. 5.
(5) Isaïe, ch. XIV, v. 5. Comparez Jérémie, ch. XLVIII, v. 17.
(6) Ezéchiel, ch. XXIX, v. 6. L'expression est *maqel iad*. Elle désigne une simple branche dans un passage de la Genèse (chap. XXX, v. 37) mais le maqel pouvait recevoir une armature de métal.
(7) Proverbes, ch. XIII, v. 24.
(8) Proverbes, ch. XXVI, v. 3.

Digitized by Google

bâton des chefs a été considéré comme un insigne de commandement. Le sceptre ou bâton royal emporte la même idée; ce n'était dans l'origine qu'une simple branche. Pour désigner le pouvoir royal, qui ne doit pas sortir de la race de Juda, la Genèse se sert du mot SCHEBAT, *verge, bâton* (1), qui nomme aussi la baguette de la fustigation. Mais le sceptre royal fut de bonne heure façonné et garni avec un soin particulier. Celui qu'Assuérus tendit à Esther était d'or ou du moins garni d'or. Esther en baisa humblement l'extrémité (2).

La puissance irrésistible du bâton levé, dans les mains du maître, est passée naturellement dans le bâton de l'enchanteur, puis dans le bâton de la rhabdomancie et dans le bâton augural.

Toutefois, le premier prodige opéré à l'aide des baguettes semble tenir à un autre ordre de considérations. Berger de son beau-père Laban, le patriarche Jacob règla les conditions de son salaire : il devait prendre, comme sa propriété, les agneaux tachetés et ceux qui seraient d'un rouge foncé ; tous les autres restaient à Laban. Mais Jacob fit pencher la balance dans son intérêt par un procédé qui montre que l'influence de la domestication sur les animaux avait été observée à une époque bien reculée. Il prit des baguettes (*maqelim*) de divers bois, y fit des raies blanches en enlevant une partie de leur écorce et les plaça dans les auges et dans les abreuvoirs où les brebis venaient boire. A la vue de ces baguettes, les brebis entraient en chaleur et produisaient des agneaux tachetés (3).

Le pouvoir surnaturel du bâton est bien mieux caractérisé dans l'histoire de Moïse et d'Aaron. Tout le monde a présents à l'esprit les miracles qui, d'après le texte sacré, préparèrent et accompagnèrent la sortie des Israélites. C'est par l'ordre exprès de Dieu que le législateur hébreu devait tenir à la main son bâton (*mitah*) pour faire des

(1) Genèse, ch. XXXIX, v. 9.
(2) Esther, livre v, 2.
(3) Genèse, ch. XXX, v. 32 et suivants.

Digitized by Google

prodiges (1). Moïse donne lui-même à ce bâton le nom de *bâton de Dieu* (*Mitah-a-Eloïm*) (2).

Changé en serpent, le bâton de Moïse dévora les serpents produits par les magiciens de Pharaon (3). Il frappa les eaux et les changea en sang (4) et présida à toutes les catastrophes destinées à agir sur l'esprit du souverain de l'Égypte. Moïse le tint élevé pour se frayer un chemin au milieu des vagues de la Mer Rouge (5) ; il en frappa le rocher d'Horeb pour en faire jaillir une source (6).

Le bâton (*mitah*) fut encore l'agent du prodige qui confirma les pouvoirs sacerdotaux de la tribu de Lévi, après la révolte de Korah, Dathan et Abiram. Chacune des tribus fournit à cette occasion un des bâtons de son chef, et Moïse déposa tous ces insignes, pendant la nuit, dans la tente d'Assignation. Le lendemain, la verge qu'Aaron avait déposée pour la tribu de Lévi se trouvait garnie de fleurs, de boutons et de fruits (7).

Un exemple bien caractéristique de la puissance magique agissant au moyen du bâton se lit dans la touchante histoire de la Sunamite dont Élisée ressuscita l'enfant mort. Le Prophète avait envoyé son serviteur Guehazi avec ordre d'appliquer son bâton sur la face de l'enfant (8).

Du reste, l'abus que faisaient les Israélites de la rhabdomancie est condamné par le prophète Osée : « Mon peuple interroge le bois; « un bâton (*maqel*) lui fait des prédictions (9). »

Ainsi qu'on le voit par les détails qui précèdent, le bâton touche à des détails multiples de la civilisation hébraïque ; on en peut dire

(1) Exode, ch. IV, v. 17.
(2) Exode, ch. IV, v. 20.
(3) Exode, ch. VII, v. 10.
(4) Exode, ch. VII, v. 20.
(5) Exode, ch. XIV, v. 16 à 21.
(6) Exode, ch. XVII, v. 6.
(7) Nombres, ch. XVII, v. 17 et suivants.
(8) Rois IV, ch. IV, v. 29 et 31.
(9) Osée, ch. IV, v. 12.

Digitized by Google

autant en ce qui concerne la civilisation de l'ancienne Égypte. Depuis que l'écriture hiéroglyphique n'est plus un mystère, on s'est aperçu qu'il existait entre ces deux nations, si importantes par le rôle qu'elles ont rempli, des affinités étroites qui se rencontrent jusque dans les idées religieuses. Il a fallu toute l'énergie de Moïse pour diviser sur le terrain politique des populations entre lesquelles existait une sympathie marquée. J'ai traité ce sujet dans plusieurs Mémoires auxquels les présentes recherches peuvent ajouter un chapitre nouveau.

Comme chez les Hébreux, l'usage du bâton pour la marche et le voyage était général en Égypte. C'était le premier objet à préparer pour le départ, ainsi qu'on le voit dans le conte des Deux Frères (1). Une des grandes misères du voyageur consistait à être privé de bâton et de souliers; tel était, d'après un papyrus, le sort qui menaçait le jeune militaire allant rejoindre son cantonnement par les chemins pierreux de la Syrie (2).

Sur les rives du Nil, comme sur celles du Jourdain, le bâton était le grand argument de l'éducation de la jeunesse. « Travaille assidument ou tu seras battu » répètent sans cesse les maîtres à leurs élèves et ils ajoutent : « Les oreilles du jeune homme sont sur son dos; il écoute quand on le frappe (3). »

Un scribe, rappelant les punitions qu'il a subies sur les bancs de l'école, dit qu'il a vécu sous la férule et qu'elle lui a assoupli les membres (4). Dans cette phrase, le nom de la baguette fustigatrice est *pakkha*, littéralement *l'entameur, le fendeur*.

L'application de la bastonnade est bien des fois figurée sur les monuments de l'ancienne Égypte; elle faisait partie du code pénal militaire. Les espions étrangers y étaient soumis, et on les obligeait

(1) Papyrus d'Orbiney, page 13, ligne 1.
(2) Papyrus Sallier, page 7, ligne 4.
(3) Papyrus Anastasi III, page 3, ligne 13.
(4) Papyrus Anastasi V, page 18, ligne 1.

Digitized by Google

ainsi à révéler les plans de l'ennemi. Les gymnasiarques de l'époque pharaonique dressaient par ce moyen cruel les sujets qu'ils montraient en public et dont les tours d'agilité et de souplesse n'ont pas été dépassés par les Auriol de nos jours. Dans certaines scènes de ce genre on voit même le bâton noueux s'abattre sur les épaules des jeunes filles (1).

Le bâton était aussi un moyen d'instruction judiciaire qu'on n'a guère le droit de trouver rigoureux dans notre pays qui a conservé si longtemps la question ordinaire et extraordinaire. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il en ait été fait usage en Égypte dans d'autres cas que ceux de flagrant délit et de crime avoué. Le juge ordonnait alors la bastonnade sur les pieds et sur les mains au moyen d'un bâton nommé *batjana* et *batjara*, mots qui rappellent *bâton* et *battre*. Ce n'est toutefois qu'un rapprochement mnémonique (2). La verge de la fustigation s'appelait aussi *djaba*.

Lorsque les scribes du trésor venaient dans les campagnes percevoir l'impôt en nature, ils étaient accompagnés de recors armés de bâtons, et de Nègres portant des rameaux de palmier, pour avoir raison des récalcitrants (3). Le texte qui nous donne ce détail appelle le bâton de l'exacteur *schebot*. Ce nom paraît avoir été emprunté à la langue hébraïque, qui l'a appliqué, comme nous l'avons vu ci-devant, au sceptre royal et à la baguette de la fustigation. Il s'est conservé tel quel dans le copte.

Le même mot servait quelquefois aussi de nom au bâton du vieillard. Il est naturel, en effet, que l'homme âgé fasse respecter sa dignité, le cas échéant, au moyen de l'arme qui lui sert de soutien. Au nombre des maximes de l'antique sagesse égyptienne, on trouve la recommandation du respect dû aux supérieurs et l'observation que

---

(1) Wilkinson : *The Egyptians in the time of the pharaohs* (page 17).

(2) Voyez Chabas : *Mélanges égyptologiques*, III[e] série, vol. II, page 17, et Goodwin : *Journal égyptologique de Berlin*, 1874, page 62.

(3) Papyrus Sallier I, page 6, ligne 8.

Digitized by Google

la réponse du vieillard portant le bâton sert à abattre la témérité (1). Ailleurs, le même moraliste dit que « réponse grossière fait lever le bâton (2). »

On sait que, d'après la doctrine sacrée, certaines phases de la vie d'outre-tombe n'étaient qu'une reproduction de la vie sur la terre jusque dans ses moindres détails. Aussi les défunts n'abandonnaient-ils pas l'usage des bâtons de main. Les scènes funéraires représentent en effet le mort revivifié cheminant, son bâton à la main, sur les routes du double ciel. On trouve dans les textes mythologiques de nombreuses allusions à cet usage; ils expliquent notamment que le défunt se taille le bâton qui doit soutenir ses pas (3). Ayant ce bâton à la main, il se tient debout sur ses pieds (4) et, à l'aide de cet appui, il traverse l'océan céleste (5).

Ce bâton mystique du défunt a pu avoir pour type le bâton d'Horus, qui a joué un certain rôle dans l'histoire mythologique. Au moyen de ce bâton, Horus avait scellé la bouche de Set, son adversaire (6). Dans une autre occasion, le même bâton avait répandu de la lumière (7). Horus s'en était trouvé privé dans une circonstance grave, qu'un papyrus expose en ces termes : « Horus quitte le pays; « il s'éloigne de l'Égypte. Le ciel était orageux, la terre obscure; « personne ne l'accompagnait. Sa mère Isis l'avait envoyé, et il « n'avait pas à la main de bâton sur lequel il pût s'appuyer; il « n'avait pas au cou son talisman de l'Œil Sacré (l'*Oudja*) qui lui « eût servi de protection. Il marche et tombe sur la terre... (8). »

L'emploi du bâton dans les opérations magiques ne nous a été

---

(1) Papyrus Boulaq. IV, pl. 6, ligne 8.
(2) Ibidem pl. XXII, ligne 7.
(3) Todtb, ch. CXXX, 10.
(4) Ibid ch. LXV, 2.
(5) Ibid ch. CXXX, 19.
(6) Naville : *Mythe d'Horus*, pl. XV, 7.
(7) Idem pl. XXIII, 64.
(8) Papyrus Boulaq. VI, page 5, lignes 7 et suivantes.

Digitized by Google

révélé par aucun texte jusqu'à présent; aussi l'histoire des magiciens de Pharaon transformant leurs bâtons en serpents ne peut trouver son corollaire dans les hiéroglyphes.

Cependant l'acte d'Horus abaissant son bâton et scellant ainsi la bouche de son ennemi, a dû être imité par les incantateurs égyptiens qui conjuraient les maladies et les périls par l'évocation des traditions de la guerre typhonienne.

Chez les Égyptiens, comme chez les Hébreux, le mot *bâton* avait pris un sens métaphorique. Un haut fonctionnaire sacerdotal se vante d'être *le bâton du roi dans les temples* (1).

Les bâtons qui servaient de sceptres aux rois et aux grands personnages étaient le plus souvent travaillés avec art et richement ornés; les textes citent des bâtons d'or (2), analogues sans doute au sceptre d'Assuérus; d'autres avaient le pommeau marqueté d'or (3). Le grand *aoumnou* de Thotmès III semble n'avoir été qu'une branche flexible de bois rare.

Une maxime de l'antique sagesse égyptienne exprime, à propos du sceptre de la puissance, une idée très-philosophique : « Le morceau « de bois brisé, tombé dans le champ et qu'ont frappé le soleil et « l'ombre, l'artiste le recueille, le dresse et en fait le sceptre des « grands (4).

Je n'ai pas fait ressortir en détail toutes les affinités qui existaient entre les idées égyptiennes et celles des Hébreux dans la plupart des usages des bâtons de main. Ces analogies sont frappantes.

Je puis en signaler encore une qui est fort singulière et qui se rapporte à la formalité de la prestation des serments. Un document judiciaire, daté de la grande époque pharaonique, décrit le ser-

---

(1) Stèle de Pisherenptah; Prisse : *Monumens égyptiens*. Pl. XXVI, 4.

(2) Leemans : *Musée de Leide* III, k, 24.

(3) Papyrus Anastasie IV, pl. 17, 3. En égyptien, la pomme est nommée la main du bâton.

(4) Papyrus Boulaq. IV, page XXIII, 13.

Digitized by Google

ment prêté devant les magistrats instructeurs par un ouvrier prévenu de vols dans les hypogées; avant de faire sa déclaration, cet ouvrier prononça un *par la vie du pharaon*, en se frappant le nez et les oreilles et se plaçant sur la *tête du bâton*. Il manifestait ainsi qu'il connaissait la rigueur de la loi pénale, ordonnant, dans certains cas, l'ablation du nez et des oreilles; il montrait aussi, en se penchant sur le bâton du juge, qu'il reconnaissait l'autorité et le droit de frapper représentés par cet insigne (1).

On peut comparer ce dernier détail à une particularité du serment fait par Joseph à son père Jacob. Le patriarche avait demandé à son fils de lui jurer qu'il ne l'enterrerait pas en Égypte. Joseph prêta, à la manière des Hébreux, le serment qui lui était demandé, c'est-à-dire que, pour en prononcer la formule, il plaça sa main sous la cuisse de son père. Ensuite, et sans doute en témoignage de sa reconnaissance de l'autorité du plus grand fonctionnaire de l'Égypte, le patriarche s'inclina sur la tête du bâton (2).

Nous allons maintenant dire quelques mots des bâtons égyptiens qui sont arrivés jusqu'à nous. Il en existe dans les Musées et dans les collections particulières un assez grand nombre. Le riche cabinet de mon savant et actif confrère, M. Emile Guimet, en possède un qui est remarquable surtout par la belle inscription dont il est décoré; je le décrirai plus loin. Commençons par quelques généralités.

Les bâtons dont se servaient les Égyptiens étaient généralement d'une grande longueur; il y en a depuis 1 m 20 jusqu'à 1 m 50 et même plus; les bois le plus souvent employés sont le cerisier,

---

(1) Voir Chabas : *Mélanges égyptol.*, série III, tome I, page 80.

(2) Genèse, ch. XLVII, v. 29 à 31. Les Septante ont bien traduit ce détail; la Vulgate rend *mitah* par *lit*; et les points-voyelles, bien plus récents que la version des Septante ont été appliqués conformément à cette interprétation. Mais Joseph n'était pas couché; il avait été mandé par son père. On ne voit pas à quel propos Jacob se serait prosterné au haut de son lit. L'interprétation greco-égyptiene, confirmée par le texte égyptien que je viens de citer est bien plus certaine.

Digitized by Google

l'acacia, le perséa (*balanites ægyptiaca*). Le cerisier semblait surtout jouir d'une grande faveur, car l'écorce de ce bois, enlevée avec soin, recouvre quelquefois des bâtons faits d'un autre bois. C'est un procédé dont on se sert encore de nos jours pour la confection des pipes turques. Il y a des bâtons à bois dressé et poli ; d'autres ont conservé leurs nœuds. Quelques cannes sont régulierement cylindriques ; assez rarement, elles vont en diminuant de grosseur à partir de l'extrémité tenue dans la main ; souvent, au contraire, le gros bout est en bas, disposition qui rendait le bâton plus dangereux lorsqu'il était employé comme arme.

Les bâtons égyptiens avaient, comme les nôtres, des têtes ou pommes de formes variées, telles que boules plus ou moins rondes, allongées ou aplaties, chapiteaux en fleurs de lotus, cônes tronqués renversés, etc., et pour ces appendices, on employait les métaux, les pierres dures, les émaux, les bois durs, l'ivoire, etc. L'une des cannes conservées au Musée de Leide est formée d'un roseau à cinq nœuds, surmonté de la tête hideuse de Bès, le dieu des recherches sensuelles. Les pommes étaient fixées sur le bâton au moyen de clous de bronze dont on possède encore plusieurs spécimens.

Quelquefois, au lieu de pomme, les bâtons égyptiens avaient à leur extrémité supérieure un petit branchement en forme de corne, constituant un cran sur lequel portait probablement un des doigts de la main pendant la marche.

Un assez grand nombre de ces bâtons, même parmi les plus simples, portent des légendes hiéroglyphiques qui en nomment les propriétaires. Ces légendes en constituent l'intérêt principal. On y trouve, comme d'ailleurs dans tous les textes, des informations souvent très-intéressantes.

Le monument le plus vénérable de cet ordre, qui soit parvenu jusqu'à nous, n'est point un bâton entier ; ce n'est que la virole de bronze du bâton de Papi (Phiops), roi de la VI[e] dynastie (1) ; le

(1) Au British Museum, catalogue n° 5495.

Digitized by Google

cartouche de ce pharaon est gravé sur le métal. Ce petit objet nous montre l'usage vulgaire du bronze répandu en Égypte dès le XXX^e^ siècle environ avant notre ère. On ne possède pas beaucoup d'autres objets de métal d'un âge plus reculé, mais on en trouve la mention dans des textes qu'on peut rapporter à des temps antérieurs à la construction des grandes pyramides. Les mêmes textes nous montrent, à la même époque, l'usage du bâton de main, que certains personnages ne quittaient pas même lorsqu'ils étaient assis (1).

Il faut citer en second lieu l'extrémité inférieure du bâton de bois garni d'or qui porte le cartouche-prénom d'Amenhotep III, de la XVIII^e^ dynastie. Ce riche insigne a certainement appartenu à ce pharaon; il nous parle dès lors d'une époque prospère de l'histoire égyptienne. Il fait partie des trésors rassemblés au Musée de Leide (2).

Le Musée du Louvre possède deux pommes de cannes ayant appartenu l'une au grand conquérant Séti I, l'autre à son fils, le célèbre Ramsès II, le pharaon de Moïse.

Je crois qu'ici s'arrête la liste des bâtons royaux; mais ceux des grands personnages sont bien plus nombreux. Il en existe au Musée de Leide deux qui nous rappellent une époque célèbre des annales pharaoniques, celle de la réforme religieuse tentée par Amenhotep IV, prince qui prit le nom de Khouenaten après avoir proscrit le culte d'Ammon. L'un de ces bâtons porte la légende du scribe Hataï, qui était attaché au temple d'*Aten* (le disque solaire, objet du culte de la réforme) à Memphis (3). Sans ce petit monument, nous n'aurions jamais su que la capitale de la Basse-Egypte, dont il ne reste pas aujourd'hui pierre sur pierre, avait possédé un édifice consacré au dieu de Khouenaten.

---

(1) Voyez : Mariette Bey : *Album photog.* de Boulaq, pl. 12; Prisse d'Avenne : *Histoire de l'Art égyptien*, groupe de Ti et de sa femme.

(2) Leemans : *Musée de Leide* II, pl. 84, n° 82.

(3) Leemans. *Loc. laud.*, pl. 85, n° 86.

Digitized by Google

L'autre a appartenu à un personnage nommé Peatenemheb, c'est-à-dire *le disque solaire dans la panégyrie.* Ce nom, qu'on ne trouve qu'à l'époque de la réforme, avait remplacé celui d'Amenemheb, *Ammon dans la panégyrie,* qui est commun à presque tous les temps, mais qui dut disparaître de l'usage pendant la proscription du culte d'Ammon.

La légende de ce bâton est fort curieuse; elle nous apprend que le possesseur de cet insigne était « très-favorisé du dieu bon (Osiris), « aimé du Seigneur des deux mondes (le roi) à cause de ses mérites « exceptionnels; qu'il se conformait à la vérité, qu'il était bon de « parole et s'abstenait de tout acte mauvais. Il occupait la fonction « d'officier de la grande reine et d'expert vérificateur (1). »

Un autre bâton du même Musée de Leide nous signale encore un édifice à ajouter à ceux que nous connaissions déjà par les textes comme ayant appartenu à la ville de Memphis; il s'agit cette fois d'un temple ou d'une chapelle du dieu Lunus, en égyptien *Aoh,* l'une des formes de Thoth. La légende de ce bâton est très-remarquable :

« Bâton excellent pour commencer la vieillesse dans la grande salle « du temple, et pour sortir tous les jours avec lui, en allant voir « Ptah du Mur-Blanc. Ceci est dit au profit du scribe supérieur « du dieu Aoh, Anoui (2). »

On sait que le Mur-Blanc est la citadelle de Memphis, qu'Hérodote a citée sous le même nom de Λευκὸς τεῖχος. Ce nom désignait quelquefois la ville elle-même, et même le nome tout entier.

Un bâton de moindre longueur a appartenu à un membre de la même famille que le propriétaire du précédent; c'était le « très-« favorisé du dieu Ptah, seigneur de la coudée, que son maître « aimait tous les jours; il se nommait Anoui et sa profession consis-

(1) Leemans. *Loc. laud.*, pl. 85, n° 88.
(2) Leemans. *Loc. laud.*, n° 84.

Digitized by Google

« tait à être le *Coureur du pharaon* (1). » Ce titre curieux n'a pas encore été rencontré ailleurs.

Le bâton de Nakhtamen nous fait aussi connaître les noms d'une fonction et d'un édifice qui ne sont pas cités sur d'autres monuments (2).

Les reines d'Égypte ne ressemblaient guère à celles d'Assyrie ; elles avaient des titres, des attributions et de nombreux fonctionnaires attachés à leur maison et à leur service personnel. Nous avons déjà eu l'occasion de citer un officier de la reine. Le Musée de Leide contient aussi le bâton d'Amonneb, gardien de la maison de la grande reine, qui était en même temps attaché au culte de Thoth (3).

Quelques-uns de ces bâtons paraissent avoir été donnés en présent; ce sont ceux dont la légende exprime un vœu, comme, par exemple, celui d'Anoui, scribe du dieu Lunus.

On trouve sur un autre bâton du Musée de Leide un souhait du même genre : « Commence une heureuse vieillesse dans le lieu de « la vérité ; ceci est dit au profit du favorisé de Ptah, seigneur de la « coudée, le scribe Djai (4). »

Plusieurs *abou*, ou artistes en bois et en métaux, nous ont laissé leurs légendes sur des bâtons, que sans doute ils s'étaient façonnés pour eux-mêmes.

Nous possédons, par exemple, celui d'Amenmès, artiste des travaux d'Ammon, aux ordres de la princesse Bokammon, et celui de Khratoua, grand artiste d'Ammon. Ce dernier porte une légende qui contient une prière à Ammon et à Ptah pour qu'ils accordent vie, santé et force au propriétaire de l'insigne. Ces deux cannes nous reportent à la XIX^e^ ou à la XX^e^ dynastie, époque des grands travaux du temple d'Ammon à Karnak. Celui d'Amenmès nous montre

---

(1) Leemans, *Loc. laud* , n° 85.
(2) Leemans, *Loc. laud.*, n° 83.
(3) Leemans, *Loc. laud* , pl. 84, n° 80.
(4) Leemans, *Loc. laud.*, pl. 85, n° 87.

Digitized by Google

que non-seulement les reines, mais encore les princesses égyptiennes exerçaient une autorité et avaient des fonctionnaires à leur service. La considération pour les femmes, la liberté et l'autorité qui leur étaient laissées, est l'un des traits les plus remarquables de l'ancienne civilisation égyptienne.

Les deux bâtons dont je viens de parler ont été publiés par M. Prisse d'Avenne, dans son *Choix de Monuments*, pl. 46 (1), avec un troisième bâton ayant appartenu à Amennaï, compteur des troupeaux de la maison de la reine. Celui-ci porte, à son extrémité supérieure, le branchement aigu en forme de corne, dont j'ai parlé plus haut. Il faut faire remarquer, en passant, que les employés supérieurs des troupeaux des temples ou des membres de la famille royale étaient de grands personnages.

Nous n'avons pas encore complété, à beaucoup près, la liste des bâtons de main conservés dans les collections publiques ou particulières et qui présentent un intérêt scientifique ; mais nous n'avons pas la prétention d'épuiser le sujet ; nous citerons cependant encore un bâton d'ébène appartenant au British Museum et portant la légende de Baï, messager royal en Mésopotamie. Un personnage de ce nom était l'ami, le conseiller, et probablement aussi le parent de Meneptah Siptah, pharaon dont le règne fut suivi d'une période de désorganisation et d'anarchie, dans laquelle s'éteignit la XIX^e^ dynastie (2). Sur les monuments de son règne Meneptah Siptah constate qu'il avait à son service des *envoyés à toutes les nations*. Il y a quelque probabilité que le Baï du bâton d'ébène est le même que le Baï de Meneptah.

Nous terminerons cette revue par la description du bâton qui fait

---

(1) Il existe au Musée de Leide une belle pomme de canne n'ayant pas moins de 75 millimètres de diamètre et portant la légende d'un *kherp* ou chef de brigade d'artistes, qui était en même temps haut dignitaire sacerdotal (Leemans, *Loc. laud.*, pl. 85, n° 89, A et B.

(2) Voir Chabas : *Recherches pour servir à l'histoire de la XIX^e^ dynastie et des temps de l'Exode*, p. 126 et suivantes.

Digitized by Google

partie du cabinet de M. Guimet. C'est un simple rameau d'acacia, encore recouvert de son écorce, et terminé par un évidement en forme de cheville, qui servait à fixer le bout. Sa longueur est d'un mètre.

Il est décoré d'une légende en très-beaux hiéroglyphes, dont voici la reproduction :

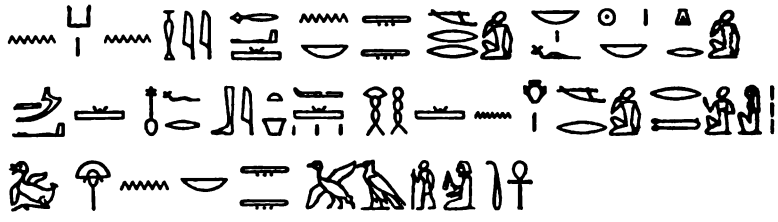

Voici la traduction littérale de cette légende :

« *A la personne du très-favorisé du seigneur des deux mondes* (1),
« *l'aimé de son maître chaque jour, se conformant à la vérité, excellent*
« *par ses mérites exceptionnels, dilaté de cœur, aimé des hommes, le*
« *porte-flabellum du seigneur des deux mondes, Pesar vivant* » (2).

Le nom du roi ne nous est pas donné, mais, d'après le type de la gravure et d'après la teneur de l'inscription, qui rappelle celle de Peatenemheb précédemment citée, nous pouvons conclure que le bâton de la collection Guimet date de la XVIII[e] dynastie et remonte, par conséquent, à la respectable antiquité d'environ trente-quatre siècles.

Notons en terminant que la fabrication des bâtons de main constituait en Égypte une profession de certaine importance. Les opérations à l'aide desquelles le bois était écorcé, durci au feu, dressé et poli sont figurées sur les parois de l'hypogée de Menhotep à Beni-Hassan, entre le travail du potier et celui du verrier.

F. CHABAS.

Chalon-sur-Saône, 10 décembre 1874.

---

(1) L'expression *le seigneur des deux mondes* désigne le roi.

(2) Des bâtons étaient quelquefois consacrés à des défunts, de même qu'une grande variété d'autres objets. C'est sans doute pour ce motif que la légende constate que Pesar était vivant lorsqu'il fut gratifié du sien, qui était vraisemblablement un témoignage de la satisfaction royale.

Digitized by Google

Note de M. E. Faivre, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, sur la nature du bois du bâton égyptien appartenant à M. E. Guimet.

Lyon, le 4 janvier 1875.

En soumettant à l'examen microscopique le bâton que vous m'avez confié et que je vous fais remettre, j'ai pu constater que ce bâton, choisi avec beaucoup d'attention, comme l'indiquent sa direction, son diamètre, son âge, sa consistance, qu'augmente beaucoup l'incrustation des couches ligneuses intérieures, appartient certainement à une plante de l'embranchement des dicotylédones, et probablement à la famille des légumineuses, au genre acacia ou genres voisins. Le liber est abondant et bien caractérisé; les couches ligneuses indiquent, par leur nombre, une croissance de sept à huit années; les éléments qui les constituent sont bien conservés; on peut reconnaître aisément leur structure et celle des rayons médullaires.

Ces renseignements sont les seuls que puisse me permettre de donner l'examen que j'ai pu faire; des recherches assez longues seraient nécessaires pour les compléter. Toutefois, il est intéressant de constater que le temps a respecté la constitution intime de ce bâton, et de reconnaître, par un examen attentif, que son choix a dû être l'objet d'une recherche intelligente et réfléchie.

En regrettant de ne pouvoir mieux répondre à vos désirs, je vous prie d'agréer, etc.

Signé : E. Faivre.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XVI[e]

État de l'Académie au 1[er] janvier 1875.....

Œuvres poétiques d'Eugène Faure. — Notice biographique et littéraire, deuxième partie, par M. J.-E. Pétrequin..... 1

Hommage à la mémoire de Ludovic Vitet, membre associé de l'Académie, par M. P. Sauzet..... 185

Considérations sur l'Ordre moral dans la Société et les Devoirs des classes supérieures, discours de réception, par M. P. Rougier..... 223

Les lois positives contre le Suicide, étude par M. J.-B. Onofrio. 253

Compte-rendu sommaire des travaux de l'Académie pendant l'année 1874, par M. Th. Aynard, président..... 295

Prix Dupasquier. — Rapport de la Commission du Concours; M. Bresson, rapporteur..... 309

Rapport sur le tableau de saint André, d'après le Dominiquin, donné à l'église St-Jean par le cardinal Fesch; M. L. Guillard, rapporteur..... 313

M[lle] Adélaïde Perrin. — Rapport sur le Concours ouvert par l'Académie, par M. L. Guillard..... 321

Naples et ses environs, par M. T. Desjardins..... 345

Sur l'usage des Bâtons de main chez les Hébreux et dans l'ancienne Égypte, par M. Chabas, membre correspondant... 385

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google